LA REVUE DE PARIS

LA

8529

REVUE DE PARIS

QUATORZIÈME ANNÉE

TOME DEUXIÈME

Mars-Avril 1907

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

APRÈS LE SACRE[1]

DE SOISSONS A COMPIÈGNE

Depuis la venue de la Pucelle, il était vrai de dire du roi Charles ce qui est dit de David au second livre des Rois, qu'il avançait et devenait de jour en jour plus puissant, tandis que la nation anglaise, semblable à la maison de Saül, décroissait tous les jours. Le 22 juillet 1429, descendant l'Aisne avec son armée, il reçut, en un lieu nommé Vailly, les clefs de la ville de Soissons.

Cette ville faisait partie du duché de Valois indivis entre la maison d'Orléans et la maison de Bar. De ses ducs, l'un était prisonnier des Anglais; l'autre tenait au parti français par son beau-frère le roi Charles et au parti bourguignon par son beau-père le duc de Lorraine. Il y avait là de quoi troubler dans leurs sentiments de fidélité les habitants qui, foulés par les gens de

1. Je n'ai pas donné ici mes références, de peur de communiquer à ces pages de revue un air quelque peu rébarbatif. Un semblable appareil sera mieux à sa place ailleurs. Je l'affirme : il n'y a pas une phrase que je ne puisse soutenir d'un texte ancien. Quant aux modernes que j'ai consultés utilement, je ne puis, à mon grand regret, les désigner tous. Du moins, ai-je à cœur de nommer ici le chanoine U. Chevalier, dont le répertoire rend de si bons services aux historiens, M. G. Lefèvre-Portalis, auteur de tant d'excellents travaux sur le XVe siècle et qui a illustré la chronique de Morosini de notes infiniment précieuses, le P. H. Denifle et E. Chatelain, MM. A. Longnon, H. Jadart, Noël Valois, Pierre Champion.

171632

guerre, pris et repris à tout moment, chaperons rouges et chaperons blancs, risquaient tour à tour d'être jetés dans la rivière. Les Bourguignons mettaient le feu aux maisons, pillaient les églises, justiciaient les plus gros bourgeois; puis les Armagnacs saccageaient tout, faisaient grande occision d'hommes, de femmes et d'enfants, violaient nonnes, prudes femmes et bonnes pucelles, tant que les Sarrasins n'eussent fait pis. On avait vu des dames de la cité coudre des sacs pour y mettre les Bourguignons et les noyer dans l'Aisne.

Le roi Charles fit son entrée le samedi 23 juillet au matin. Les chaperons rouges se cachèrent. Les cloches sonnèrent, le peuple cria « Noël! » et les bourgeois présentèrent au roi deux barbeaux, six moutons et six setiers de « bon sucret », s'excusant du peu. La guerre les avait ruinés. Comme ceux de Troyes, ils refusèrent leurs portes aux gens d'armes, en vertu de leurs privilèges et parce qu'ils n'avaient pas de quoi les nourrir.

Il semble que les chefs de l'armée royale eussent alors l'intention de marcher sur Compiègne. Aussi bien importait-il d'enlever au duc Philippe cette ville qui était pour lui la clef de l'Ile-de-France, et il y avait lieu d'agir avant que le duc eût amené une armée. Mais, dans toute cette campagne, le roi de France, soit dit sans l'en blâmer, était résolu à reprendre ses villes par adresse et persuasion et non point de force. Du 22 au 25 juillet, il somma par trois fois les habitants de Compiègne de se rendre. Ceux-ci négocièrent, voulant gagner du temps et se donner l'apparence d'être contraints. La ville de Château-Thierry se rendit à terme, selon la coutume, c'est-à-dire pour le cas où elle ne serait pas secourue avant le jour fixé. Coulommiers, Crécy-en-Brie, Provins se soumirent, probablement à de semblables conditions.

Partie de Soissons, l'armée royale fut le 29 devant Château-Thierry. Elle attendit tout le jour que la ville ouvrît ses portes. Au soir le roi y fit son entrée.

Le lundi 1er août, il passa la Marne sur le pont de Château-Thierry et prit ce même jour son gîte à Montmirail. Le lendemain il atteignit Provins à portée du passage de la Seine et des routes du centre. On renonçait à ravoir Compiègne. L'armée avait grand'faim et ne trouvait rien à manger dans ces campagnes ravagées, dans ces villes pillées. On s'apprêtait, faute

de vivres, à faire retraite et à regagner le Poitou. Mais les Anglais contrarièrent ce dessein. Pendant qu'on réduisait des villes sans garnison, le Régent d'Angleterre avait rassemblé une armée où il y avait beaucoup de Picards, mais qui n'était pas, de beaucoup, aussi nombreuse que celle des Français. Elle s'avançait maintenant sur Corbeil et Melun. Les Français, à son approche, gagnèrent la Motte-Nangis, à cinq lieues de Provins, où ils s'établirent sur un de ces terrains bien plats et bien unis qui convenaient aux batailles telles qu'elles se donnaient en ce temps-là. Ils y demeurèrent rangés tout un jour. Les Anglais ne vinrent point les attaquer.

Cependant les habitants de Reims reçurent nouvelles que le roi Charles quittait Château-Thierry avec son armée et voulait passer la Seine. Se voyant abandonnés, ils craignirent que les Anglais et les Bourguignons ne leur fissent payer cher le sacre du roi des Armagnacs. Et, de fait, ils étaient en grand danger. Ils décidèrent, le 3 août, d'envoyer un message au roi Charles pour le supplier de ne pas abandonner les cités mises en son obéissance. Le héraut de la ville partit aussitôt. Le lendemain, ils avertirent leurs bons amis de Châlons et de Laon que le roi Charles, comme ils l'avaient entendu dire, prenait son chemin vers Orléans et Bourges et qu'ils lui avaient envoyé un message.

Le 5 août, tandis que le roi était encore à Provins ou aux alentours, Jeanne leur adressa une lettre datée du camp, sur le chemin de Paris. Elle y promet à ses chers et bons amis de ne pas les abandonner. Elle n'a point l'air de soupçonner que la retraite sur la Loire est décidée. C'est donc que les magistrats de Reims ne lui ont pas écrit et qu'elle est tenue en dehors du conseil royal. Elle est instruite pourtant que le roi a conclu une trêve de quinze jours avec le duc de Bourgogne et elle en avertit ceux de Reims. Cette trêve ne lui plaît pas. Elle ne sait encore si elle la gardera. Si elle ne la rompt pas, ce sera seulement pour garder l'honneur du roi. Encore ne faut-il pas que ce soit une duperie. Aussi tiendra-t-elle l'armée royale rassemblée et prête à marcher au bout de ces quinze jours. Elle termine en recommandant aux habitants de Reims de faire bonne garde et de l'avertir s'ils ont besoin d'elle.

Voici cette lettre :

Mes chiers et bons amis les bons et loyaux François de la cité de Rains, Jehanne la Pucelle vous faict à savoir de ses nouvelles, et vous prie et vous requiert que vous ne faicte nul doubte en la bonne querelle que elle mayne pour le sang royal ; et je vous promet et certiffy que je ne vous abandonneray poinct tant que je vivray. Et est vray que le roy a faict trêves au duc de Bourgoigne quinze jour durant, par ainsi qu'il ly doiyt rendre la cité de Paris paisiblement au chieff de quinze jour. Cependant ne vous donnés nule merveille se je ne y entre si brieffvement, combien que des trêves qui ainsi sont faictes je ne soy point contente et ne sçay si je les tendroy ; mais si je les tiens, ce sera seulement pour garder l'honneur du roy ; combien aussy que ilz ne rabuseront point le sang royal, car je tiendray et maintiendray ensemble l'armée du roy pour estre toute preste au chieff desdictz quinze jour, s'ils ne font la paix. Pour ce, mes très chiers et parfaicts amis, je vous prie que vous ne vous en donnés malaise tant comme je vivray ; mes vous requiers que vous faictes bon guet et gardez la bonne cité du roy ; et me faictes savoir scil y a nuls triteurs qui vous veullent grever et au plus brief que je pourray, je les en osteray ; et me faictes sçavoir de vos nouvelles. A Dieu vous commande, qui soit garde de vous.

Escript ce vendredy, cinquiesme jour d'aoûst, emprès un logis sur champ ou chemin de Paris.

Sur l'adresse : Aux loyaux Francxois habitans en la ville de Rains.

Nul doute que le religieux qui tenait la plume n'ait écrit fidèlement ce qui lui était dicté, et conservé le langage même de la Pucelle, au dialecte près, car enfin Jeanne parlait lorrain. Elle était alors parvenue au plus haut degré de la sainteté héroïque. Dans cette lettre elle s'attribue un pouvoir surnaturel auquel doivent se soumettre le roi, ses conseillers, ses capitaines. Elle se donne le droit de seule reconnaître ou dénoncer les traités ; elle dispose entièrement de l'armée. Et, parce qu'elle commande au nom du Roi des cieux, ses commandements sont absolus. Il lui arrive ce qui arrive nécessairement à toute personne qui se croit chargée d'une mission divine, c'est de se constituer en puissance spirituelle et temporelle au-dessus des puissances établies et fatalement contre ces puissances. Dangereuse illusion qui produit ces chocs où se brisent le plus souvent les illuminés. Vivant et conversant tous les jours de sa vie avec les anges et les saintes, dans les splendeurs de l'Église triomphante, cette jeune paysanne croyait

qu'en elle était toute force et toute prudence, toute sagesse et tout conseil. Ce qui ne veut pas dire qu'elle manquait d'esprit. Elle s'apercevait très justement au contraire que le duc de Bourgogne amusait le roi avec des ambassades et que l'on était joué par un prince qui enveloppait beaucoup de ruse dans beaucoup de magnificence. Non pas que le duc Philippe fût ennemi de la paix; il la désirait au contraire, mais il ne voulait pas se brouiller tout à fait avec les Anglais. Sans savoir grand'chose des affaires de Bourgogne et de France, elle en jugeait bien. Elle avait des idées très simples assurément, mais très justes sur la situation du roi de France à l'égard du roi d'Angleterre, entre lesquels il ne pouvait y avoir d'accommodement puisqu'ils se querellaient pour la possession du royaume, et sur la situation du roi de France à l'égard du duc de Bourgogne, son grand vassal, avec lequel une entente était non seulement possible et désirable, mais nécessaire. Elle s'est expliquée là-dessus avec clarté : « Il y a la paix avec les Bourguignons et la paix avec les Anglais. Pour ce qui est du duc de Bourgogne, je l'ai requis par lettres et par ambassadeurs qu'il y eût paix entre le roi et lui. Quant aux Anglais, la paix qu'il faut, c'est qu'ils aillent en leur pays, en Angleterre. » Pouvait-on mieux penser et mieux dire ?

Pour ce qui est de la trêve qui lui déplaisait tant, nous ignorons quand elle fut conclue, et si ce fut à Soissons, à Château-Thierry, le 30 ou le 31 juillet, ou à Provins entre le 2 et le 5 août. Nous ne la connaissons que par ce qu'elle en dit. Il paraît que cette trêve devait durer quinze jours, au bout desquels le duc s'engageait à rendre Paris au roi de France. La Pucelle avait grandement raison de se méfier.

Le roi Charles, devant qui le Régent s'était dérobé, reprit avec empressement son dessein de rentrer en Poitou. De la Motte-Nangis, il envoya des fourriers à Bray-sur-Seine, qui venait de faire sa soumission. Cette ville, située au-dessus de Montereau, à quatre lieues au sud de Provins, avait un pont sur la rivière. Il était décidé que l'armée royale le passerait le 5 août ou le 6 au matin. Mais les Anglais y arrivèrent de nuit, détroussèrent les fourriers et gardèrent le pont. L'armée royale, sa retraite coupée, rebroussa chemin.

Il y avait dans cette armée, qui ne s'était pas battue et qui

mourait de faim, un parti des ardents, conduit par ce que Jeanne nommait avec amour le sang royal. C'était le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme; c'était aussi le duc de Bar, qui revenait de la guerre de la hottée de pommes. Ce jeune fils de madame Yolande, avant de rimer des moralités et de peindre des tableaux, faisait beaucoup la guerre. Duc de Bar et héritier de Lorraine, il lui avait fallu s'allier aux Anglais et aux Bourguignons ; beau-frère du roi Charles, il avait été bien content sans doute que celui-ci fût victorieux, car sans cela il n'aurait jamais pu se mettre du parti de la reine sa sœur, et il en aurait eu regret. Jeanne le connaissait; elle l'avait demandé naguère à Nancy au duc de Lorraine, pour l'accompagner en France. De ceux-là encore étaient les deux fils de madame de Laval, Gui, l'aîné, à qui elle avait offert le vin à Selles en Berri et promis de lui en faire bientôt boire à Paris, et André, qui fut depuis le maréchal de Lohéac. C'était l'armée de la Pucelle : de très jeunes hommes, qui joignaient leur bannière à la bannière d'une fille plus jeune qu'eux, mais plus sage et meilleure.

On dit qu'en apprenant que la retraite était coupée, ces petits princes furent bien contents et joyeux. Vaillance et bon vouloir, mais étrange et fausse position de cette chevalerie qui voulait guerroyer quand le conseil du roi voulait traiter et qui se réjouissait que les ennemis aidassent à la prolongation de la campagne et que l'armée royale fût rencognée par les godons. Malheureusement il n'y avait pas de très habiles hommes dans ce parti de la guerre et l'heure favorable était passée. On avait laissé au Régent le temps de rassembler des forces et de faire face aux dangers les plus pressants.

Sa retraite coupée, l'armée royale se rejeta en Brie. Le dimanche 7, au matin, elle était à Coulommiers. Elle repassa la Marne à Château-Thierry. Le roi Charles reçut un message des habitants de Reims qui le suppliaient de se rapprocher encore d'eux. Il était le 10 à La Ferté, le 11 à Crépy-en-Valois.

Dans une des étapes de cette marche sur La Ferté et sur Crépy, la Pucelle chevauchait en compagnie du roi, entre l'archevêque de Reims et monseigneur le Bâtard. Voyant le peuple accourir au-devant du roi en criant « Noël! » elle se prit à

dire : « Voici de bonnes gens! je n'ai vu nulle part gens si réjouis de la venue du gentil roi... »

Ces paysans du Valois et de France, qui criaient « Noël! » à la venue du roi Charles, en criaient autant sur le passage du Régent ou du duc de Bourgogne. Ils n'étaient pas si joyeux qu'il semblait à Jeanne et, si la petite sainte avait écouté aux portes de leurs maisons démeublées, voici, à peu près, ce qu'elle aurait entendu : « Que ferons-nous? Mettons tout en la main du diable. Il ne nous chaut de ce que nous allons devenir, car, par mauvais gouvernement et trahison, il nous faut renier femmes et enfants, et fuir dans les bois, comme bêtes égarées. Et il n'y a pas un an ou deux, mais déjà quatorze ou quinze ans que cette danse douloureuse commença. Et la plus grande partie des seigneurs de France sont morts par glaive ou par poison, par traîtrise, sans confession, enfin de quelque mauvaise mort contre nature. Mieux nous vaudrait servir les Sarrasins que les chrétiens. Autant vaut faire du pis qu'on peut comme du mieux. Faisons du pis que nous pourrons. Aussi bien ne nous peut-il arriver que d'être pris ou tués. »

On ne cultivait alors la terre qu'aux alentours des villes ou proche des lieux forts et des châteaux, dans le rayon que, du haut d'une tour ou d'un clocher, le guetteur pouvait parcourir du regard. A la venue des gens d'armes, il sonnait de la cloche ou du cor, pour avertir les vignerons et les laboureurs de se mettre en sûreté. En maint endroit la sonnerie d'alarme était si fréquente que les bœufs, les moutons et les porcs, dès qu'ils l'entendaient, s'en allaient d'eux-mêmes vers le lieu de refuge. Dans les pays de plaine surtout, d'un accès facile, les Armagnacs et les Anglais avaient tout détruit. A quelque distance de Beauvais, de Senlis, de Soissons, de Laon, ils avaient changé les champs en jachères, et, par endroits, s'étendaient largement la brousse, les buissons et les arbrisseaux.

— Noël! Noël!

Par tout le duché de Valois, les paysans abandonnaient le plat pays et se cachaient dans les bois, les rochers et les carrières. Beaucoup, pour vivre, faisaient comme Jean de Bonval, couturier à Noyant, près Soissons, qui, bien qu'il eût femme et enfants, se mit d'une bande bourguignonne qui allait par

toute la contrée pillant et dérobant, et, à l'occasion, enfumant les gens dans les églises. Un jour, Jean et ses compagnons prennent deux muids de grains, un jour six ou sept vaches, un jour une chèvre et une vache, un jour une ceinture d'argent, une paire de gants et une paire de souliers, un jour un ballot de dix-huit aunes de drap pour faire des huques. Et Jean de Bonval disait qu'à sa connaissance plusieurs bons prudhommes en faisaient autant.

— Noël! Noël!

Les Armagnacs et les Bourguignons avaient pris aux pauvres paysans jusqu'à leur cotte et leur marmite. Il n'y avait pas loin de Crépy à Meaux et l'arbre de Vauru était connu dans toute la contrée. Voici ce qu'on en disait :

Il y avait à une des portes de la ville de Meaux un grand orme où le bâtard de Vauru, gentilhomme gascon du parti du dauphin, faisait pendre les paysans qu'il avait pris et qui ne pouvaient payer leur rançon. Quand il n'avait point le bourreau sous la main, il les pendait lui-même. Avec lui vivait un sien parent, le seigneur Denis de Vauru, qu'on appelait son cousin, non parce qu'il l'était en effet, mais pour faire entendre que l'un valait l'autre. Au mois de mars de l'année 1420, le seigneur Denis, en l'une de ses chevauchées, rencontra un jeune paysan, qui travaillait la terre. Il le prit à rançon, le lia à la queue de son cheval, le mena battant jusqu'à Meaux et, par menaces et tortures, lui fit promettre de payer trois fois plus qu'il n'avait. Tiré de la géhenne à demi mort, le vilain fit demander à sa femme, qu'il avait épousée dans l'année, d'apporter la somme exigée par le seigneur. Elle était grosse et près de son terme. Mais, comme elle aimait bien son mari, elle vint, espérant adoucir le cœur du seigneur de Vauru. Elle n'y réussit point et messire Denis lui dit que si, tel jour, il n'avait pas la rançon, il pendrait l'homme à l'orme. La pauvre femme s'en alla tout en pleurs, recommandant bien tendrement son mari à Dieu. Et son mari pleurait de la pitié qu'il avait d'elle. A grand effort, elle recueillit la rançon exigée, mais ne put si bien faire qu'elle ne dépassât le terme fixé. Quand elle revint devant le seigneur, son mari avait été pendu, sans délai ni merci, à l'arbre de Vauru. Elle le demanda en sanglotant et tomba épuisée du long chemin qu'elle avait fait à pied près de son

terme. Ayant repris connaissance, elle le réclama de nouveau. On lui répondit qu'elle ne le verrait point tant que la rançon ne serait point payée.

Tandis qu'elle se tenait devant le seigneur, elle vit amener plusieurs gens de métiers mis à rançon qui, ne pouvant payer, étaient aussitôt envoyés pendre ou noyer. A leur vue, elle prit grand'peur pour son mari; néanmoins, l'amour la tenant au cœur, elle paya la rançon. Sitôt que les gens du duc eurent compté les écus, ils la renvoyèrent en lui disant que son mari était mort comme les autres vilains. A cette cruelle parole, émue de douleur et de désespoir, elle éclata en invectives et en imprécations. Comme elle ne voulait point se taire, le bâtard de Vauru, cousin du seigneur Denis, la fit frapper à coups de bâton et mener à son orme.

Elle fut mise nue jusqu'au nombril et attachée à l'arbre où de quarante à cinquante hommes étaient branchés, les uns haut, les autres bas, qui lui venaient toucher la tête quand le vent leur donnait le branle. A la tombée de la nuit, elle poussa de tels cris qu'on les entendait de la ville. Mais quiconque serait allé la détacher aurait été un homme mort. La frayeur, la fatigue, ses efforts, hâtèrent sa délivrance. Attirés par ses hurlements, les loups vinrent lui arracher le fruit qui sortait de son ventre, et puis ils dépecèrent tout vif le corps de la malheureuse créature.

Mais en l'an 1422, la ville de Meaux ayant été prise par les Bourguignons, le bâtard de Vauru et son cousin furent pendus à l'arbre où ils avaient fait périr indignement un si grand nombre d'innocentes gens.

Pour les pauvres paysans de ces malheureuses contrées, armagnacs ou bourguignons, c'était bonnet blanc et blanc bonnet. Ils ne gagnaient rien à changer de maître. Pourtant il est possible qu'en voyant le roi, issu de saint Louis et de Charles le Sage, ils reprissent un peu de confiance et d'espoir, tant cette illustre maison de France avait renom de justice et de miséricorde! Ainsi, chevauchant au côté de l'archevêque de Reims, la Pucelle regardait amicalement les paysans qui criaient « Noël! » Après avoir dit qu'elle n'avait vu nulle part gens si réjouis de la venue du gentil roi, elle soupira :

— Plût à Dieu que je fusse assez heureuse, quand je finirai mes jours, pour être inhumée en cette terre !

Peut-être le seigneur archevêque était-il curieux de savoir si elle avait reçu de ses Voix quelque révélation sur sa fin prochaine. Elle disait souvent qu'elle durerait peu. Sans doute il connaissait une prophétie fort répandue à cette heure, annonçant que la Pucelle mourrait en terre sainte après avoir reconquis avec le roi Charles le tombeau de Notre-Seigneur. Plusieurs attribuaient cette prophétie à la Pucelle elle-même, qui avait dit à son confesseur qu'elle devait mourir à la bataille contre les Infidèles et qu'après elle viendrait de par Dieu une pucelle de Rome, qui prendrait sa place. Et l'on comprend que messire Regnault ait voulu savoir ce qu'il fallait penser de ces choses. Enfin, pour cette raison, ou pour toute autre, il demanda :

— Jeanne, en quel lieu avez-vous l'espoir de mourir ?

A quoi elle répondit :

— Où il plaira à Dieu. Car je ne suis sûre ni du temps ni du lieu, et je n'en sais pas plus que vous.

On ne pouvait répondre plus dévotement. Monseigneur le Bâtard, présent à l'entretien, crut se rappeler, bien des années plus tard, que Jeanne avait aussitôt ajouté :

— Mais je voudrais bien qu'il plût à Dieu que maintenant je me retirasse, laissant là les armes, et que j'allasse servir mon père et ma mère, en gardant les brebis avec mes frères et ma sœur.

Si vraiment elle parla de la sorte, ce fut sans doute parce qu'elle avait de sombres pressentiments. Depuis quelque temps, elle se croyait trahie. Peut-être soupçonnait-elle le seigneur archevêque de Reims de mauvais vouloir à son égard. Qu'il pensât dès lors à la rejeter, après l'avoir utilement employée, ce n'est pas croyable. Il avait dessein, au contraire, de se servir encore d'elle, mais il ne l'aimait pas, et elle le sentait. Il ne la consultait pas, ne l'informait jamais de ce qui avait été décidé en conseil. Et elle souffrait cruellement du peu de cas qu'il faisait des révélations dont elle abondait. Ce souhait, ce soupir, qu'elle fit entendre devant lui, n'était-ce pas un reproche délicat et voilé ? Sans doute, elle avait le regret de sa mère absente. Toutefois, elle s'abusait étrangement elle-même en croyant qu'elle pourrait désormais supporter la vie tranquille d'une fille au village. A Domrémy, dans son enfance, elle n'al-

lait guère aux champs avec les moutons ; elle s'occupait plus volontiers du ménage ; mais si, après avoir chevauché avec le roi et les seigneurs, il lui avait fallu retourner au pays et garder les troupeaux, elle n'y serait pas restée six mois. Désormais il lui aurait été bien impossible de vivre autrement qu'en cette chevalerie où elle croyait que Dieu l'avait appelée. Tout son cœur s'y était pris et elle en avait bien fini avec ses fuseaux.

Pendant cette marche sur la Ferté et sur Crépy, le roi Charles reçut du Régent, alors à Montereau avec sa noblesse, un cartel l'assignant à tel endroit qu'il désignerait :

« Nous qui désirons de tout cœur, disait le duc de Bedford, l'achèvement de la guerre, nous vous sommons et requérons, si vous avez pitié et compassion du pauvre peuple chrétien qui, si longtemps, pour votre cause, a été inhumainement traité, foulé et opprimé, de désigner, soit au pays de Brie où nous sommes tous deux, soit en l'Ile-de-France, un lieu convenable. Nous nous y rencontrerons. Et, si vous avez quelque proposition de paix à nous faire, nous l'écouterons, et nous aviserons en bon prince catholique. »

Cette lettre injurieuse et pleine d'arrogance, le Régent ne l'avait pas écrite dans le désir et l'espoir de la paix, mais pour rendre, contre toute raison, le roi Charles responsable des misères et des souffrances que la guerre causait au pauvre peuple. Dès le début, s'adressant au roi sacré dans la cathédrale de Reims, il l'interpelle de cette dédaigneuse sorte : « Vous qui aviez coutume de vous nommer dauphin de Viennois et qui maintenant, sans cause, vous dites roi. » Il déclare qu'il veut la paix, et il ajoute aussitôt : « Non pas une paix feinte, corrompue, dissimulée, violée, parjurée, comme celle de Montereau, dont, par votre coulpe et consentement, s'ensuivit le terrible et détestable meurtre, commis contre loi et honneur de chevalerie, en la personne de feu notre très cher et très aimé père, le duc Jean de Bourgogne. »

Le duc de Bedford avait épousé une des filles du duc Jean, traîtreusement assassiné en paiement de la mort du duc d'Orléans. Mais, en vérité, c'était mal préparer la paix que de reprocher si impitoyablement la journée de Montereau à Charles de Valois, qui en avait gardé un trouble de tout son corps et l'épouvante de passer sur un pont.

Pour le présent, le plus lourd grief que le duc de Bedford fasse peser sur le roi Charles, c'est d'être accompagné de la Pucelle et du frère Richard. « Vous faites séduire et abuser le peuple ignorant, lui dit-il, et vous vous aidez de gens superstitieux et réprouvés, comme d'une femme désordonnée et diffamée, étant en habit d'homme et de gouvernement dissolu, et aussi d'un frère mendiant, apostat et séditieux, tous deux, selon la sainte Écriture, abominables à Dieu. »

Pour mieux faire honte au parti ennemi de cette fille et de ce religieux, le duc de Bedford s'y prend à deux fois. Et au plus bel endroit de sa lettre, quand il cite Charles de Valois à comparoir devant lui, il s'attend ironiquement à le voir venir sous la conduite de la femme diffamée et du moine apostat.

Voilà comment écrivait le Régent d'Angleterre, qui pourtant était un esprit fin, mesuré, gracieux, bon catholique au reste et croyant à toutes les diableries et à toutes les sorcelleries.

Quand il se montrait scandalisé que l'armée de Charles de Valois marchât commandée par un moine hérétique et par une sorcière, il était sincère assurément, et il pensait habile de publier cette honte. Sans doute il n'y avait que trop de gens disposés à croire, comme il le croyait lui-même, que la Pucelle des Armagnacs était idolâtre, hérétique et adonnée aux arts magiques. Pour beaucoup de prudes et sages hommes bourguignons, un prince perdait l'honneur à se mettre en pareille compagnie. Et si vraiment Jeanne était sorcière, quel scandale ! quelle abomination ! Les fleurs de lys restaurées par le diable ! Tout l'ost du dauphin en sentait le roussi. Cependant monseigneur de Bedfort, en répandant ces idées, n'était peut être pas aussi adroit qu'il s'imaginait.

Jeanne, nous le savons de reste, avait bon cœur et ne ménageait pas sa peine. Elle avait donné l'idée aux hommes de son parti qu'elle portait chance, et beaucoup affermi leur courage. Toutefois les conseillers du roi Charles savaient à quoi s'en tenir sur elle et ne la consultaient point. Elle-même sentait qu'elle ne durerait pas. Qui donc en faisait un grand chef de guerre, une puissance surnaturelle ? Son ennemi.

On voit par cette lettre comment les Anglais avaient transformé une enfant innocente en une créature surhumaine, terrible, épouvantable, en une larve sortie de l'enfer et devant

qui les plus braves pâlissaient. Le Régent crie lamentablement : au diable ! à la sorcière ! Et il s'étonne après cela si ses gens d'armes tremblent devant la Pucelle, désertent de peur de la rencontrer !

De Montereau, l'armée anglaise s'était repliée sur Paris. Maintenant, elle allait de nouveau à la rencontre des Français. Le samedi 13 août, le roi Charles tenait les champs entre Crépy et Paris et la Pucelle put voir, des hauteurs de Dammartin, la butte Montmartre, avec ses moulins à vent, et les brumes légères de la Seine sur cette grande cité de Paris, que ses Voix, trop écoutées, lui avaient promise. Le lendemain dimanche, le roi et son ost vinrent loger en un village nommé Barron, sur la rivière de la Nonnette qui, à deux lieues en aval, baigne Senlis.

Senlis était en l'obéissance des Anglais. On apprit que le Régent s'en approchait en grande compagnie de gens d'armes, commandés par le comte de Suffolk, le sire de Talbot, le bâtard de Saint-Pol. Il menait avec lui les croisés amenés par le cardinal de Winchester, oncle du feu roi, de trois mille cinq cents à quatre mille hommes payés par l'argent du pape pour aller combattre les Hussites de Bohême et que le cardinal jugeait bon d'employer contre le roi de France, très chrétien à la vérité, mais dont les armées étaient commandées par un apostat et par une sorcière. Il se trouvait dans l'ost des Anglais, à ce que l'on rapporte, un capitaine avec quinze cents hommes d'armes vêtus de blanc, qui arboraient un étendard blanc, sur lequel était brodée une quenouille d'où pendait un fuseau. Et dans le champ de l'étendard, cette légende était brodée en fines lettres d'or : « Ores, vienne la Belle ! » Par là, ces hommes d'armes voulaient faire entendre que, s'ils rencontraient la Pucelle des Armagnacs, ils lui donneraient du fil à retordre.

Le capitaine Jean de Xaintrailles, frère de Poton, observa les Anglais au moment où, tirant sur Senlis, ils passaient un gué de la Nonnette, si étroit qu'on y pouvait mettre à peine deux chevaux de front. Mais l'armée du roi Charles qui descendait la Nonnette n'arriva pas à temps pour les surprendre. Elle passa la nuit en face d'eux, près de Montépilloy.

Le lendemain lundi, 15 août, dès l'aube, les gens d'armes entendirent la messe dans les champs et mirent leur conscience en aussi bon état qu'ils purent, car pour grands pillards et

paillards qu'ils étaient, ils ne renonçaient pas à gagner le Paradis au terme de leur vie. C'était grande fête ; à cette date l'Église commémore solennellement le jour où la Vierge Marie, au témoignage de saint Grégoire de Tours, fut enlevée au ciel en corps et en âme. Les clercs enseignaient qu'il convient de garder les fêtes de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge et que c'est grièvement offenser la glorieuse Mère de Dieu que de livrer bataille aux jours qui leur sont consacrés. Personne dans l'ost du roi Charles ne pouvait soutenir un avis contraire, puisque tout le monde y était chrétien de même que dans l'ost du Régent.

Cependant, aussitôt après le *Deo Gratias*, chacun alla prendre son rang de combat. L'armée, selon les règles établies, était divisée en plusieurs corps : avant-garde, archers, corps de bataille, arrière-garde et trois ailes. De plus on avait formé, en application des mêmes règles, une compagnie destinée à faire des escarmouches et à secourir et renforcer au besoin les autres corps. Elle était commandée par le capitaine La Hire, monseigneur le Bâtard et le sire d'Albret, demi-frère du sire de la Trémoille. La Pucelle prit place dans cette compagnie. Le jour de Patay, malgré ses prières, il lui avait fallu se tenir à l'arrière-garde. Cette fois elle chevauchait avec les plus hardis et les plus habiles, parmi les escarmoucheurs ou coureurs qui avaient charge, dit Jean de Bueil, de repousser les coureurs adverses et d'observer le nombre et l'ordonnance des ennemis. On lui rendait justice ; on lui donnait la place qu'elle méritait par son adresse à monter à cheval et son courage à combattre. Pourtant elle hésitait à suivre ses compagnons. Elle était là, au rapport d'un chevalier chroniqueur du parti de Bourgogne, « toujours ayant diverses opinions, une fois voulant combattre, et une autre fois non ».

Son trouble nous est bien concevable : la petite sainte ne pouvait se résoudre ni à chevaucher le jour d'une fête de Notre-Dame, ni à se croiser les bras à l'heure de guerroyer. Ses Voix entretenaient son incertitude. Elles ne lui enseignaient ce qu'elle devait faire que lorsqu'elle le savait elle-même.

Enfin elle accompagna les gens d'armes, dont aucun, ce semble, ne partageait ses scrupules. Les deux partis étaient à un trait de coulevrine l'un de l'autre. Elle s'avança avec

quelques-uns des siens jusqu'aux fossés et aux charrois derrière lesquels les Anglais étaient retranchés. Quelques godons et Picards sortirent de leur camp et combattirent, les uns à pied, les autres à cheval, contre un nombre égal de Français. Il y eut, de part et d'autre, morts, blessés et prisonniers. Les corps à corps durèrent toute la journée ; au coucher du soleil eut lieu la plus grosse escarmouche, autour de laquelle la poussière s'éleva si épaisse qu'on ne voyait plus rien. Il en fut ce jour-là comme il en avait été le 17 juin, entre Beaugency et Meung. Avec l'armement et les habitudes d'alors, il était bien difficile de forcer à sortir un ennemi retranché dans son camp. Le plus souvent, pour engager la bataille, il fallait que les deux partis fussent d'accord et que, après avoir envoyé et accepté le gage du combat, ils eussent fait aplanir, chacun de moitié, le terrain où ils voulaient en venir aux mains.

A la nuit close, les escarmouches cessèrent et les deux armées dormirent à un trait d'arbalète l'une de l'autre. Puis le roi Charles s'en fut à Crépy, laissant les Anglais libres d'aller secourir la ville d'Évreux, qui s'était rendue à terme pour le 27 août. Avec cette ville, le Régent sauvait toute la Normandie.

Voilà ce que coûtait aux Français la procession royale du sacre, cette marche militaire, civile et religieuse de Reims. Si après la victoire de Patay on avait marché tout de suite sur Rouen, la Normandie était reconquise et les Anglais jetés dans la mer. Si de Patay on avait poussé jusqu'à Paris, on y serait entré sans résistance. Il ne faut pas se hâter pourtant de condamner cette solennelle promenade des lys en Champagne. Peut-être que le voyage de Reims assura au parti français, à ces Armagnacs décriés pour leurs cruautés et leurs félonies, au petit roi de Bourges compromis dans un guet-apens infâme, des avantages plus grands, plus précieux que la conquête d'une province et que l'assaut donné victorieusement à la première ville du royaume. En reprenant sans effusion de sang ses villes de Champagne et de France, le roi Charles se fit connaître à son avantage, se montra bon et pacifique seigneur, prince sage et débonnaire, ami des bourgeois, vrai roi des villes. Et enfin, en terminant cette campagne de négociations honnêtes et heureuses par les cérémonies augustes du sacre, il apparaissait tout à coup légitime et très saint roi de France.

Les prophéties de Merlin l'Enchanteur et du vénérable Bède avaient accrédité la Pucelle dans le peuple. A mesure que les actions de cette jeune fille étaient connues, on découvrait des prophéties qui les avaient annoncées. On trouva notamment que le sacre de Reims avait été connu d'avance par Engélide, fille d'un vieux roi de Hongrie. On attribuait en effet à cette vierge royale une prédiction rédigée en langue latine et dont voici la traduction littérale :

« O Lis insigne, arrosé par les princes et que le semeur mit, en pleine campagne, dans un verger délectable, immortellement ceint de fleurs et de roses bien odorantes. Mais, ô stupeur du Lis, effroi du verger! Des bêtes diverses, les unes venues du dehors, les autres nourries dans le verger, se soudant cornes à cornes, ont presque étouffé le Lis, comme alangui par sa propre rosée. Elles le foulent longuement, en détruisent presque toutes les racines et le veulent flétrir sous leurs souffles empoisonnés.

» Mais par la vierge venue des contrées d'où s'est répandu le brutal venin, les bêtes seront honteusement chassées du verger. Elle porte derrière l'oreille droite un petit signe écarlate, parle avec douceur, a le cou bref. Elle donnera au Lis des fontaines d'eau vive, chassera le serpent, dont le venin sera par elle à tous révélé. D'un laurier non fait d'une main mortelle, elle laurera heureusement à Reims le jardinier du Lis, nommé Charles, fils de Charles. Tout alentour les voisins turbulents se soumettront, les sources frémiront, le peuple criera : « Vive le Lis! Loin la bête! Fleurisse le verger! » Il accédera aux champs de l'île, en ajoutant une flotte aux flottes, et là nombre de bêtes périront dans la défaite. La paix s'établira pour plusieurs. Les clés en grand nombre reconnaîtront la main qui les avait forgées. Les citoyens d'une illustre cité seront punis de leur parjure par la défaite, se remémorant maints gémissements et à l'entrée [de Charles?], de hauts murs crouleront. Alors le verger du Lis sera... (?) et il fleurira longtemps. »

Cette prophétie, écrite dans le style obscur et coloré des vaticinations de Merlin l'Enchanteur, était attribuée à la fille inconnue d'un roi lointain. C'est l'œuvre d'un clerc français et armagnac. La royauté de France y est désignée par ce lis

du verger délectable, autour duquel combattent des bêtes nourries dans le verger et des bêtes étrangères, c'est-à-dire les Bourguignons et les Anglais. Le roi Charles de Valois y est nommé par son nom et par le nom de son père, et la ville du sacre désignée en toutes lettres. La reddition de plusieurs villes à leur légitime seigneur est exprimée de la façon la plus claire. La prophétie fut faite sans nul doute au moment même du couronnement. Elle mentionne avec lucidité les faits alors accomplis et elle annonce en termes obscurs les événements qu'on attendait et qui tardèrent beaucoup à venir, ou ne vinrent point de la manière attendue, ou ne vinrent jamais, la prise de Paris après un terrible assaut, une descente des Français en Angleterre, la conclusion de la paix.

Il est grandement à croire qu'en disant que la libératrice du verger serait reconnaissable à la brièveté de son cou, à la douceur de son parler et à un petit signe écarlate, la fausse Engélide indiquait soigneusement ce qu'on remarquait en Jeanne elle-même. Nous savons d'ailleurs que la fille d'Isabelle Romée parlait d'une douce voix de femme. Un cou large et fortement ramassé sur les épaules s'accorde bien avec ce qu'on sait de son aspect robuste. Et la feinte fille du roi de Hongrie n'a pas, sans doute, imaginé l'envie derrière l'oreille droite.

ANATOLE FRANCE

(A suivre.)

ÉCOLE ET PATRIE[1]

« *Il faut*, a dit Michelet, *que la patrie soit sentie dans l'école.* » Conformément au précepte de l'illustre écrivain, les auteurs de livres destinés à nos écoles primaires s'appliquaient, naguère encore, à fortifier dans le cœur des petits Français l'amour de la patrie. J'ai composé moi-même autrefois un de ces modestes ouvrages — et je n'en rougis pas. Ils parlaient aux enfants de nos gloires et de nos revers; ils citaient avec éloge les noms des Français notables dont la vaillance, au cours de notre longue existence de peuple, s'est héroïquement dépensée sur les champs de bataille; ils proposaient à l'admiration de ces jeunes esprits les beaux actes de dévouement, de sacrifice, accomplis à l'ombre du drapeau.

La guerre est un des fils principaux de la trame de notre histoire. Il y en a d'autres, assurément, qui constituent en s'entrecroisant avec celui-là l'étoffe dont cette histoire est faite. Je prie qu'on me fasse la grâce de croire que je les connais et que je ne trouve pas mauvais, que je trouve même excellent qu'on les montre. Si nous réservions à la guerre une large

1. On se souvient de l'émoi causé, il y a deux ans, par les révélations qu'apportait, sur l'invasion de notre enseignement primaire par les doctrines internationalistes, un livre de M. Émile Bocquillon, *la Crise du Patriotisme à l'École*, avec préface de M. René Goblet, ancien président du Conseil. — Sous le titre : *Pour la Patrie*, le même auteur va publier prochainement (chez MM. Vuibert et Nony, éditeurs) un nouveau volume pour lequel il m'a fait l'honneur de me demander une préface. J'ai consigné dans les pages qu'on va lire les réflexions que m'a suggérées la lecture de ses deux livres.

place dans nos petits livres, c'est qu'elle en occupe une très large dans nos annales. C'est aussi parce que les récits guerriers nous facilitaient la tâche de glisser dans l'esprit des enfants la notion élémentaire, le pressentiment, si je puis dire, de la grandeur et de la noblesse du rôle joué par la France dans le monde. Une partie de ce rôle, et non la moindre, elle l'a jouée — qu'on veuille bien ne pas l'oublier — l'épée à la main : « *La France est un soldat* », a dit encore Michelet. Bref, pour ces raisons et pour une autre encore : à savoir, que les événements de 1870 nous avaient laissé au cœur, avec une souffrance inguérissable, un espoir de réparation aussi vivace que notre douleur, — pendant une vingtaine d'années après l'Année Terrible, la jeunesse française reçut dans nos écoles un enseignement qui n'était que la paraphrase des vers du poète :

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe, éphémère;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau[1].

Cette façon d'enseigner l'histoire n'est plus en faveur. Il n'est sorte de mauvaise querelle qu'on ne lui cherche. Elle développait, paraît-il, dans les jeunes générations les pires instincts : goût de la violence, respect de la force, fétichisme royaliste ou napoléonien. Il est beaucoup plus facile de la honnir ainsi que de prouver qu'elle manquait de valeur éducative.

Je noterai tout d'abord qu'elle avait le mérite d'intéresser les écoliers. Donner dans une certaine mesure à l'étude l'attrait d'un divertissement — alors surtout que l'étudiant est à l'âge où l'on aime la lanterne magique et Guignol — n'est pas faire œuvre de pédagogue malavisé. Loin de moi la pensée que l'histoire sociale doive continuer à être l'objet de l'injuste dédain qu'on lui a si longtemps et si sottement témoigné ! Des considérations sur la condition des ouvriers, des paysans avant la Révolution peuvent assurément être fort intéressantes, et je

1. Victor Hugo, Hymne, *Chants du Crépuscule*.

n'en médis point, bien au contraire, si c'est devant de grands garçons qu'on les développe. J'ai quelque peine à croire qu'elles puissent paraître à des élèves de nos écoles primaires aussi attrayantes que l'histoire du Grand Ferré, de Du Guesclin ou de Jeanne d'Arc, de Jean Bart, du petit Bara, de La Tour d'Auvergne ou tout simplement du sergent Bobillot.

On me dira que la pédagogie, même enfantine, doit avoir des visées plus hautes que d'amuser. L'enseignement de l'histoire aux enfants, tel que nous le concevions autrefois, n'était nullement étranger à la préoccupation de former leurs cœurs. Des récits empruntés à notre histoire militaire — si riche et si belle, — accompagnés de commentaires appropriés, nous paraissaient et me paraissent encore d'excellentes « leçons de choses » morales. Si la France estime que jamais plus elle n'aura besoin de trouver dans ses fils la volonté de se sacrifier pour elle, alors soit! ne montrons plus aux jeunes comment leurs aînés *entraient dans la carrière* et ce qu'ils firent pour y laisser *la trace de leurs vertus*. Si elle juge au contraire que l'énergie, l'entrain, la gaîté dans l'épreuve, le courage, le mépris de la mort sont monnaie nationale qu'elle peut avoir un jour à dépenser encore pour se sauver, qu'elle ordonne aux éducateurs de sa jeunesse de ne pas dédaigner son histoire militaire, où cette monnaie s'entasse en trésor depuis des siècles!

Ce même enseignement, si étrangement dénoncé comme nourrissant de secrètes nostalgies d'empire ou de royauté, ne perdait pas de vue davantage le devoir de préparer au pays de bons citoyens. Ce que nous tâchions d'apprendre aux enfants, ce n'était point le regret du passé; ce n'était pas un patriotisme étroit, vantard et batailleur; c'était réellement l'amour de la France, et cet amour impliquait très clairement l'obéissance à ses volontés. — Mais encore, de quelle France? me demandera-t-on.

De la France totale. Car pour nous il n'y en avait qu'une. France monarchique, France révolutionnaire et républicaine, France impériale, — l'image que nous présentions d'elle la montrait comme une personne morale très vénérable, toujours semblable à elle-même par certains traits essentiels et persistants, toujours digne d'être aimée, sous les cocardes diverses successivement adoptées par elle. Et je me demande si ce ne

serait pas justement parce que nous refusions de sacrifier à une de ces cocardes les deux autres et de les renier, qu'on a découvert depuis peu que nous étions d'aussi pauvres pédagogues.

Quoi qu'il en soit, sous prétexte que la glorification des vertus guerrières ne saurait figurer dans le programme de l'éducation donnée aux enfants d'une démocratie pacifique, et que l'amour de la paix, de l'humanité, doit être le premier objet de cette éducation, la tendance générale des auteurs de livres destinés à nos écoles primaires est aujourd'hui d'expurger soigneusement leurs ouvrages de tout ce qui pourrait éveiller dans le cœur des petits Français les sentiments et les goûts que le « pacifisme » réprouve [1]. Guerres, victoires, triomphantes promenades de nos soldats à travers le monde y sont donc réduites à la portion congrue.

Or, ce n'est pas seulement un puissant élément d'intérêt qu'on néglige maladroitement. Chose plus grave encore, on fausse le sens de notre histoire en la dépouillant ainsi d'un de ses principaux attributs. Le jeune Français est condamné à ignorer ou tout au moins à ne connaître que d'une façon absolument insuffisante un trait essentiel du caractère des rudes batailleurs que furent ses ancêtres — l'instinct héroïque, l'amour de la gloire — à moins qu'on ne se résigne à lui dévoiler ce trait pour trouver occasion de le flétrir et pour faire rougir cet enfant des œuvres accomplies par l'épée des hommes de sa race, en lui inculquant le mépris des gestes de la France dans le passé. La plus fière des épopées, l'histoire de ce noble peuple — coureur si longtemps incorrigible d'héroïques aventures et qui doit précisément à ce goût une bonne part de sa noblesse de peuple — est ainsi présentée aux jeunes généra-

1. D'une lettre écrite par un instituteur à la date du 23 janvier 1907, j'extrais ce passage où l'élément de niaiserie qui figure, à côté d'intentions très louables, dans la doctrine pacifiste, me paraît mis d'une façon assez heureuse en lumière. « ... Un de mes collègues voyait dernièrement chez moi un cahier dont la couverture représentait le siège de Ladysmith : deux canons, — dorés, s'il vous plaît! — trois soldats, pas même un blessé. « Ne vous servez pas de tels cahiers, me conseilla-t-il charitablement; ils sont interdits; on ne doit pas mettre sous les yeux des enfants des images de guerre, des dessins représentant des cruautés de ce genre... » Nous devons donc faire croire à nos élèves que dans la vie ils ne rencontreront que de braves et honnêtes gens et que le dol, le crime, la guerre sont l'invention de nationalistes et de calotins? N'est-ce pas ridicule tout autant qu'odieux? »

tions, héritières d'un tel legs, avec l'accompagnement, devenu obligatoire, du « bêlement[1] » des litanies pacifistes. Sancho Pança conte aux fils de don Quichotte la vie de leur père et tance le héros pour avoir trop aimé les prouesses, l'idéal et les rêves !

De très sérieuses réserves, justifiées, il me semble, par les considérations que je viens d'énoncer, peuvent donc être formulées sur la nouvelle façon de présenter l'histoire de France à nos enfants. Avec des intentions sans doute excellentes — celle, par exemple, de montrer qu'il y a autre chose dans la vie d'un grand et vieux peuple comme le nôtre que ces jeux sanglants de la guerre où la fougue de notre nation s'est trop longtemps complue, — cette méthode a le tort de priver l'éducateur d'un moyen très efficace de donner aux âmes des petits Français une certaine trempe de vaillance allègre, de résolution et — pourquoi donc hésiterais-je devant ce mot? — d'orgueil, que de grands peuples libres, les Anglais, les Américains, s'appliquent avec un soin vigilant à créer dans celles de leurs enfants.

Anglais et Américains se proposent-ils donc de dresser ces enfants à devenir des hommes ne rêvant pour leur pays qu'aventures, guerres et conquêtes? Non. Ils veulent de bons citoyens, pacifiques assurément, mais, si les circonstances l'exigeaient, défenseurs résolus de cette patrie à laquelle on leur a fait vouer de bonne heure un culte dans lequel l'orgueil et l'amour se confondent étroitement et forment de leur mélange ce patriotisme incapable de défaillance, prêt à tous les dévouements, résistant comme le granit, qui est la base inébranlable sur laquelle repose tout l'édifice de la grandeur anglo-saxonne.

C'est déjà chose grave que les nouvelles méthodes dédaignent ainsi l'exemple non suspect fourni par les nations dont les institutions et les tendances se rapprochent le plus des nôtres et qu'elles condamnent chez nous l'école à se désintéresser d'une fonction aussi importante que l'est ce que j'appellerai l'*éducation de la fierté nationale*.

Je dis fierté nationale : mâle vertu des peuples qui ont foi en

1. « Il ne suffit pas de bêler la paix » (M. Georges Clémenceau).

eux-mêmes, élément essentiel de leur vigueur morale; je ne dis pas vanité nationale : travers haïssable, qui n'est que la contrefaçon de cette vertu et dont je souhaite que la France — qui en fut un peu atteinte autrefois — soit à jamais guérie. Et je crains d'autant moins pour nous cette belle fierté qui rend forts, que notre pays paraît aujourd'hui en proie à je ne sais quel désir d'effacement, d'humilité, de renoncement, où je ne saurais voir qu'une forme de la défiance de soi-même, legs funeste de la défaite — de la défaite maudite qui pèse toujours sur nous. Cette défiance de soi-même s'appelle chez les individus timidité. Chez les peuples, je la nomme abdication. Quand on est la France, on n'a pas le droit d'abdiquer — ou bien on en meurt.

***

J'ai malheureusement à faire des constatations plus pénibles encore. Que l'histoire de France telle qu'on l'enseigne à présent dans nos écoles primaires tende plus ou moins ouvertement à remplacer l'amour de la patrie, sentiment clair, précis et viril, par le culte vague et décevant de l'humanité, voilà ce que *La Crise du Patriotisme à l'École* a clairement démontré — et voilà ce que continue à prouver avec force le nouveau livre de M. Émile Bocquillon.

Il y a deux ans, cet auteur nous citait le mot : « *il ne faut plus parler de patriotisme* », dit par un éditeur qui abritait sous cette mélancolique constatation le refus de publier un livre consacré à la mémoire du patriote Paul Bert, dénoncé comme « chauvin » par la congrégation de l'Index pacifiste, lors de la rédaction de ses listes de proscription[1]. Il nous montrait les auteurs patriotes traités d' « empoisonneurs » et bannis avec éclat de l'école; des pièces de vers intitulées *Henri IV*, *1870*,

1. Un concours fut institué en 1902 par le journal socialiste *la Petite République* sur cette question : « *Connaissez-vous des livres scolaires qui vous semblent ne pas répondre aux exigences et aux aspirations de l'esprit moderne? En donner la liste, avec quelques citations caractéristiques.* » Le jury était présidé par M. F. Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire. Le mémoire classé premier fut celui de M. Franchet, instituteur à Paris, intitulé : « *Démasquons les empoisonneurs* ».

Lorraine! non admises, en 1902, dans un recueil de « *Chants populaires pour les écoles* » auquel ces poésies étaient pourtant destinées; le récit avec image de la mort de Bayard exclu d'une édition nouvelle et « refondue » d'un Cours d'Histoire de France : tout cela, sous le beau prétexte, apparemment, de ne pas « *réveiller la sanguinaire brutalité ancestrale, le goût du meurtre, l'idée qu'il y a une beauté, une vertu dans le fait de recevoir et de donner des coups, dans le fait de tuer ou d'être tué, en un mot, de ne pas refaire de l'homme une brute* [1] ». Car tel est, paraît-il, le résultat qu'obtenait l' « histoire-bataille », le « patriotisme militariste et monarchique » enseignés jadis aux écoliers de France, — heureusement libérés par les doctrines nouvelles de cette « *éducation d'Apaches* [2] ».

« *Pour la Patrie* » nous fournit aujourd'hui une preuve encore plus décisive des ravages faits dans certains esprits par ces doctrines. On sait que trois instituteurs du département de l'Aisne, Poulette, Debordeaux et Leroy furent, en 1870, fusillés par les Prussiens pour avoir tenté d'organiser la résistance dans les environs de Soissons. Les raffinements de froide cruauté exercés sur ces martyrs ajoutent encore à l'horreur de cette abominable exécution [3]. On ne s'attendait pas à voir ces instituteurs désavoués, reniés par des concitoyens, par des collègues. Une revue d'enseignement primaire n'a pourtant pas hésité à commettre cette inqualifiable vilenie de dire que ces braves gens avaient « *manqué aux règles les plus élémentaires du droit des gens* [4] » : ce qui équivaut à déclarer qu'ils ont été justement exécutés. Que des Français osent approuver la doctrine barbare au nom de laquelle furent mis à mort par les Allemands des hommes coupables d'avoir, sans appartenir à l'armée régulière, défendu les armes à la main leur pays contre

1. *Aurore* du 6 mars 1904. Article intitulé : *Pédagogie nationaliste.*

2. Jugement de M. Franchet, instituteur, sur le livre du commandant Lavisse « *Tu seras soldat,* » dans le mémoire signalé plus haut.

3. Je n'oublie point que nous avons fusillé en 1810 le partisan tyrolien Andreas Hofer et bien d'autres en Espagne. Mais, depuis 1810, le monde avait marché. Les actes de cruauté commis par les Allemands en France pendant la guerre de 1870 sont donc, en raison du progrès de l'idée d'humanité, plus coupables que ceux que nous avions commis nous-mêmes soixante ans auparavant.

4. *Revue de l'Enseignement primaire,* n° du 2 juillet 1905.

l'envahisseur : il y a dans ce fait lamentable et honteux quelque chose qui confond l'entendement. Quelle est donc cette étrange, cette criminelle aberration, qui pousse les renégats de l'idée de patrie à flétrir l'accomplissement du premier, du plus impérieux des devoirs du citoyen ?

Ces trois instituteurs de l'Aisne, ce ne sont pas des gentilshommes du temps de *la guerre en dentelles* tombant au cri de Vive le Roi ! Ce ne sont point des « grognards » de Napoléon rassemblant leurs dernières forces pour jeter un suprême Vive l'Empereur ! à la face de l'ennemi. Aucun élément d'intérêt personnel ou de superstition monarchique ne se mêle à la pureté du sacrifice auquel ils se sont offerts. L'appât du grade ou de la décoration n'existait pas pour eux. Nulle image de roi ou d'empereur, distributeur de récompenses, ne s'est interposée entre l'image douloureuse de la France et eux au moment où ils ont décidé de lui donner obscurément leur vie. C'est pour elle seule, c'est pour la collectivité nationale dont ils faisaient partie, c'est pour notre bien commun à tous, pour la chose publique, que ces enfants du peuple sont morts. Hommes de paix et d'étude, et non pas professionnels de la guerre ; étrangers aux instincts que développent dans le cœur du soldat le port des armes, la longue accoutumance à l'idée de s'en servir, la vue quotidienne du drapeau, le dressage à l'acte de combattre et à l'acte de mourir, — ces humbles héros ont pris un fusil simplement parce qu'un impérieux sentiment de solidarité nationale leur ordonnait de le prendre. Jamais occasion meilleure fut-elle offerte à des antipatriotes d'excuser un acte de dévouement à la patrie ?

Et pourtant la *Revue de l'enseignement primaire* blâme Poulette, Debordeaux et Leroy. Elle leur refuse même l'aumône de cette « *vague pitié réservée aux escarpes tombés dans l'exercice de leurs fonctions*[1] » que M. Gustave Hervé n'interdit pas d'accorder aux soldats tombés sur le champ de bataille. Elle déclare attentatoire au droit des gens la généreuse impulsion qui les a fait courir à l'ennemi, sans pantalon rouge ni capote bleue. Par une inconséquence, que peut seule expliquer la fureur qui les anime contre la patrie, des antimilitaristes

1. Extrait du *Pioupiou de l'Yonne*, reproduit par le *Temps* du 25 août 1901.

subordonnent au port de l'uniforme détesté le droit de défendre le sol natal ; des pacifistes qui, comme l'auteur de cet article, font profession de haïr et de flétrir la guerre, osent déclarer légitime l'application à ces trois martyrs des règles les plus cruelles du vieux droit de la guerre. Une revue fondée « par les instituteurs français [1] », lue par trente mille d'entre eux, accueille ce blasphème. Et, loin d'en rougir, trois mois après avoir renié les instituteurs de l'Aisne fusillés par les Prussiens, cette revue exprime le vœu « *qu'on proscrive de l'école la religion de la patrie* [2] ». Je viens de montrer un instituteur lançant contre les auteurs patriotes ce cri de guerre : « *Démasquons les empoisonneurs !* » Je fais le public juge : qu'il décide où sont en réalité les « empoisonneurs ».

Un péril national existe donc. L'idée de patrie est en France ouvertement battue en brèche ou sourdement minée. Cette besogne s'accomplit dans des conditions qui la rendent particulièrement redoutable et malfaisante : méthodiquement, sans bruit, devant une innombrable quantité de petits Français que l'ignorance, la crédulité du jeune âge, l'impossibilité où ils sont d'exercer — l'envie leur en vînt-elle — un contrôle sur les affirmations de leurs maîtres, que tout, en un mot, livre sans défense aux haineuses suggestions de la propagande antipatriotique. Or, attaquer l'idée de patrie, c'est travailler à détruire la solide armature sans laquelle le corps des nations manque de force pour résister aux heurts et s'affaisse misérablement au premier choc.

Les amis de l'école — j'en suis héréditairement — ont le devoir de lui dire qu'elle est sur une pente dangereuse. Je crois qu'il serait excessif de prétendre que — considérée dans son ensemble — elle répudie l'idée de patrie. Mais un beaucoup trop grand nombre de ses maîtres, même parmi ceux qui ne rejettent pas encore violemment cette idée, déjà marchandent et chicanent avec elle. Au congrès des « Amicales », tenu à Lille en août 1905, les instituteurs n'ont consenti à admettre comme un devoir l'obligation de défendre le pays que

1. Ces mots figurent sur la couverture même de la *Revue de l'Enseignement primaire*.

2. Numéro du 8 octobre 1905.

« *le jour où il serait l'objet d'une agression brutale.* » Comme on l'a dit avec raison, « *leur patriotisme est donc un patriotisme minimum, leurs devoirs envers le pays n'ont à leurs yeux qu'un caractère conditionnel et limité à un seul cas dont ils seront juges... Si l'agression est insidieuse, si l'assaillant y met des formes... le patriotisme des Amicales ne vibrera pas*[1]. » Aveugle qui ne voit que la force immense de l'école semble prête à se dresser contre la patrie. A aucun prix il ne faut que cette chose impie soit.

L'instituteur est un homme à qui le pays confie ses enfants pour que la discipline exercée sur eux par le moyen tout puissant de l'éducation commence à faire de ces enfants des citoyens. Qui dit citoyen dit défenseur éventuel de la cité élargie, la patrie. Est-il admissible que l'instituteur travaille à remplir le cœur de ces futurs citoyens de sentiments non de dévouement, mais de mépris et de haine pour leur patrie? Résolument je réponds non.

Entre l'instituteur et le pays, il existe un contrat. Ce contrat est violé par le premier, si de ce droit d'enseigner au nom de la communauté, qu'un privilège spécial lui confère, il use pour enseigner des doctrines qui — de quelque hypocrite atténuation qu'on les édulcore — n'en sont pas moins la négation de la patrie. Cette patrie l'emploie et le salarie pour être servie par lui, non pas pour être desservie, reniée, outragée. Libre à l'instituteur d'être pacifiste, antimilitariste, antipatriote — mais non pas à l'école! S'il veut l'être, qu'il la quitte. Le journal, la réunion publique, la propagande sous toutes les formes lui restent. Intolérable — et je dirai même malhonnête — serait la prétention d'exercer cette propagande en qualité de fonctionnaire public et de démolir méthodiquement chaque jour la patrie, avec la régularité d'un employé ponctuel, en attendant que sonne l'heure de la retraite, dont l'État, gérant des intérêts de la communauté qu'on renie, devra servir la pension à l'ennemi de cette communauté.

J'ai confiance que nos instituteurs reconnaîtront la justesse — qui ne me paraît pas contestable — de ces très simples observations. Certains symptômes semblent bien indiquer que la

1. *Journal des Débats*, du 2 septembre 1905.

raison commence enfin à reprendre sur eux ses droits. Après les éclatants désaveux qu'elle a subis[1], — désaveux auxquels la publication de *La Crise du Patriotisme à l'École* n'a certainement pas été étrangère — la propagande antipatriotique a déjà quelque peu baissé le ton. La malade — l'école — paraît être sortie de la période aiguë de la crise. Mais nous n'en sommes pas à la convalescence déclarée, encore moins à la guérison.

Le nouvel ouvrage de M. Émile Bocquillon nous donne le texte d'une consultation rédigée par un instituteur à l'usage de ses collègues sur la façon de continuer sans péril les hostilités contre la patrie. C'est fort simple. Puisque, à l'attaquer ouvertement, on risque d'encourir certains désagréments, comme il faut songer à la soupe avant de songer aux principes, on n'insultera plus l'idole — on l'ignorera.

— *Monsieur, qu'est-ce que c'est que la patrie?* — demandera l'enfant.

— *Connais pas,* — répondra le maître. L'inspecteur primaire n'aura rien à dire. On gardera son traitement. Et le but n'en sera pas moins atteint. Tartufe n'eût pas trouvé mieux.

Si l'apôtre qui a rédigé ce document d'une si héroïque inspiration est — comme il y a tout lieu de le craindre — l'interprète de la pensée d'un bon nombre d'instituteurs[2], il en faudrait conclure que la haine contre la patrie ne désarme pas, qu'elle met seulement un masque et se déguise. L'école voudrait donc bien consentir à rester neutre envers la patrie, au

1. Notamment de la part de MM. Georges Clémenceau, Aristide Briand, Millerand, Paul Doumer, Paul Deschanel, Charles Dupuy, Georges Leygues, Étienne, Raymond Poincaré, Thomson, Pierre Baudin, Dubief, Maujan, Viviani, pour ne parler que des hommes politiques. — Le Conseil municipal de Paris, composé en majorité de radicaux-socialistes ou de socialistes, a refusé, par 72 voix contre 6, de voter l'achat, pour les écoles publiques de la Ville, de l'*Histoire de France et d'Europe* de M. Gustave Hervé dont les doctrines ont été à cette occasion vigoureusement flétries par des orateurs, socialistes mais patriotes, comme le sont en immense majorité les socialistes allemands et italiens. (*Temps* du 29 juin 1905.) M. Jaurès lui-même, vient, dans son discours de Lyon (9 février 1907), de *faire quelques déclarations presque patriotiques.* (*Temps* du 12 février 1907.)

2. Extrait de la lettre d'un instituteur, datée du 23 janvier 1907 : « ... Quant à la crise, dans notre région elle sévit toujours au même degré, seulement on est un peu plus hypocrite. La *Revue* [*de l'Enseignement primaire*] est le journal le plus lu et si l'on ose moins se déclarer antipatriote depuis l'alerte de l'an dernier, on ne veut pas se dire patriote. On ignore la Patrie, on est apatriote! »

lieu de se mobiliser contre elle. Nous la remercions de cette condescendance, mais nous avons le regret d'être obligés de déclarer qu'elle ne nous suffit pas. Ce n'est pas remplir son devoir que de s'abstenir seulement d'entrer en insurrection ouverte et flagrante contre lui. Le devoir de l'instituteur est très clair. Que l'instituteur donc se dégage résolument des sophismes qui ont pu en obscurcir à ses yeux la notion, particulièrement du sophisme humanitaire.

*
* *

— De même que la cité s'est élargie en patrie, disent les annonciateurs de l'évangile internationaliste, de même la patrie élargie doit se fondre à son tour dans l'humanité. C'est l'ordre même des choses qui l'exige ; et ce qu'il exige est inéluctable.

Je ne suis pas aussi versé que les docteurs en théologie socialiste dans la connaissance de l'ordre des choses. Mais il me semble qu'avant de songer à diluer la patrie dans l'humanité, il serait bon de s'assurer que l'humanité existe d'une existence autre que celle d'une entité purement verbale, à laquelle les amplifications des orateurs et des poètes ont seules pu donner la menteuse apparence d'une réalité concrète.

Or, cette humanité réelle, où pourraient à la rigueur s'absorber les patries, comme les fleuves se perdent dans le vaste océan, cette humanité n'existe pas encore. Elle est, comme disent les philosophes, « dans le devenir ». Puisqu'elle n'existe pas encore, si ce n'est à l'état inconsistant et amorphe, comme ces grandes masses fluides de matière cosmique qui errent dans l'espace, contentons-nous donc de l'aider à être, en la créant un peu chaque jour : la tâche est assez belle et assez vaste!

Créons-la d'abord en nous-mêmes, par l'indulgence mutuelle, la tolérance, la fraternité agissante : chaque victoire de l'amour sur la haine est une réalisation partielle d'humanité. Obtenons des peuples qu'ils opèrent, eux aussi, la réforme de leurs mauvais instincts ; et quand nous serons parvenus à nous guérir de la haine, exhortons-les à s'en guérir aussi, car ils en sont malades comme nous le sommes nous-mêmes. Dissipons les vieilles préventions que nourrissent les unes à l'égard des

autres les nations; traitons avec un esprit obstiné de conciliation les malentendus qui les divisent; étendons les prérogatives du tribunal d'arbitrage de La Haye — cet humble commencement d'une chose qui sera très grande — soit! Mais quant à ma patrie, — ma patrie qui est, ma patrie qui n'a pas terminé sa tâche dans le monde, ma patrie qui a des services encore à rendre à l'humanité future — qu'on ne me parle pas de la dissoudre dans cette nébuleuse qu'est présentement et pour des siècles l'humanité!

Quand auront cessé de se haïr Tchèques et Allemands, Bulgares et Grecs, Macédoniens et Turcs, Tatars et Arméniens; quand les Chrétiens auront cessé de mépriser les Juifs, et les Musulmans de mépriser les Chrétiens; — quand il n'y aura plus de guerres de races comme celle qui demain peut-être va mettre aux prises les Blancs d'Amérique et les Jaunes du Japon et de la Chine; — quand un Président de République aux États-Unis pourra sans être honni donner publiquement la main à un nègre; — quand auront disparu ces Pélions de préjugés, surmontés de ces Ossas de rancunes, qui aujourd'hui se dressent entre les peuples, entre les races, entre les religions; alors, les temps étant accomplis, la nébuleuse condensée en astre, l'heure sera venue peut-être de déclarer insuffisante la vieille et chère maison construite pierre à pierre, dans l'allégresse ou dans la douleur, par le persévérant effort des générations qui nous l'ont léguée; — alors, alors seulement pourra s'opérer le transport dans le vaste temple de l'humanité assagie, réconciliée, consciente, des pénates sacrés de la France évanouie.

Il ne serait pas indigne d'esprits sérieux et libres de comprendre que la superstition de ce qui sera peut-être un jour, mais dans un avenir infiniment éloigné, est chose aussi déraisonnable que la superstition contraire — la superstition de ce qui fut dans le passé, mais qui n'est plus et ne peut plus être. Sacrifier aujourd'hui la patrie à l'humanité est une folie aussi nettement caractérisée à mes yeux que le serait la folie de songer à restaurer le droit divin. Quand nos instituteurs auront reconnu la vanité du dogme humanitaire et fait ainsi un premier effort pour se dégager des sophismes dans le filet desquels beaucoup d'entre eux se sont laissé prendre, qu'ils soumettent

à la critique de leur bon sens d'autres idées encore, chères à la doctrine qui les avait séduits ; et ils s'apercevront que ces idées ne méritaient pas l'adhésion qu'ils ont eu la faiblesse de leur accorder.

Le thème favori de la prédication pacifiste est la guerre. Comme le lieu commun de l'atrocité de la guerre ne saurait, en un temps de service militaire universel et obligatoire, être indifférent à personne, et comme d'innombrables faits peuvent servir à illustrer, à renouveler ce lieu commun, à entretenir sa force probante — la guerre russo-japonaise vient d'en fournir toute une moisson nouvelle, — il en résulte que cette prédication pacifiste dispose d'un moyen de propagande excellent, et c'est précisément ce qui explique son succès.

Loin de moi l'intention de prétendre que les pacifistes aient tort de proclamer sur tous les tons que la guerre est haïssable ! Je l'ai vue en 1870. J'étais à l'âge oublieux où les impressions glissent et s'effacent. Ce que j'ai vu alors était si terrible que l'image affreuse est restée dans mes yeux et n'en sortira jamais plus. Mais à dire que la guerre est horrible, on n'a pas tout dit sur elle. On n'a pas dit, d'abord, qu'elle est un fait. Or, il est bon de n'avoir à l'égard des faits ni amour ni haine : à ce prix seulement on peut fixer sur eux le regard lucide qui permet de les comprendre et de les interpréter. On n'a pas dit que la guerre sort des entrailles mêmes de cette humanité qu'elle décime ; qu'elle a donc des chances de durer à peu près aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur la terre ; qu'arriver à rendre de plus en plus rares les manifestations d'un fléau tel que celui-là, est une ambition légitime, raisonnable et suffisante ; mais que croire à la possibilité de les supprimer tout à fait est une chimère ; qu'en un mot, il faut s'arranger de façon à vivre avec la guerre, comme avec le choléra ou la peste, en se préservant d'elle le mieux possible.

Le pacifisme a donc ce premier tort de ne proclamer qu'une partie de la vérité sur la guerre. Une nation libre, comme la nôtre, a droit à la vérité totale. En la lui marchandant, on la trompe. Mieux vaudrait pleurnicher un peu moins sur les horreurs de la guerre et dire virilement au pays ce qu'elle est en réalité. Le peuple saurait alors ce qu'il doit penser d'elle, quelles mesures il doit prendre pour le jour où le monstre

viendrait à se dresser devant lui. Et la voix qu'il écouterait serait celle qui récemment encore nous jetait cet avertissement : *Que la République soit forte par les armes*[1] !

Le pacifisme a d'autres torts plus graves encore. A répéter sans cesse à un peuple que la guerre est le plus grand des maux, on l'habitue à n'en plus pouvoir même supporter l'idée : on le rend lâche. Cette doctrine ment, d'ailleurs, lorsqu'elle affirme qu'il n'y a pas de maux pires que la guerre. Il y en a. Mieux vaut cent fois la guerre que la perte de la dignité, de l'indépendance. Tout peuple qui n'est pas pénétré de cette idée-là et qui veut la paix à tout prix, fût-ce au prix de son honneur, est un peuple condamné. Il a perdu le droit à la vie. Peu importe qu'il meure. Or, je suis de ceux qui trouvent d'une intolérable amertume l'idée seule que la France pourrait disparaître avant d'avoir rempli tout son destin.

Au lieu d'enseigner à nos enfants avec tant de sollicitude la peur plus encore que l'horreur de la guerre, — ce qui n'est pas du tout la même chose, — qu'on ose donc leur dire que la guerre, si horrible qu'elle soit, n'est pas uniquement malfaisante ! Si dans l'ordre matériel elle détruit, dans l'ordre moral souvent elle restaure. Les mâles vertus qu'un peuple adonné à la satisfaction de grossiers appétits oubliait, — et qui sont la condition même de son existence, — la guerre les ranime, leur rend le lustre qu'elles avaient perdu. Elle meurtrit ce peuple, mais elle le régénère.

Qu'on montre aussi l'étroite relation qui existe entre la gloire des armes et la prospérité des nations. Grandeur et prospérité d'Athènes succédant aux triomphes de Platées et de Salamine ; grandeur et prospérité des Provinces-Unies récompensant au XVIIe siècle l'effort victorieux de l'héroïque petit peuple hollandais contre l'Espagne ; grandeur et prospérité de l'Allemagne succédant à ses victoires de 1866 et de 1870 ; grandeur du Japon succédant à deux guerres triomphantes contre la Chine et contre la Russie : en tout temps, en tout lieu, la victoire est féconde. Et c'est, je pense, cette vérité historique que veut clairement établir le Président Roosevelt, lorsqu'il tient à la démocratie américaine ce viril langage :

1. Ernest Lavisse, Discours à des enfants, 15 août 1905.

« *Les hommes qui ont le mieux mérité du pays sont ceux qui ont osé beaucoup à la guerre... Aucun triomphe pacifique n'atteint à la hauteur des grands triomphes de la guerre... Lorsque la paix et l'équité sont en conflit, un peuple grand et honnête ne peut pas un instant hésiter à suivre le chemin qui va du côté de l'équité, alors même que ce chemin mène aussi à la guerre... Être défait dans une guerre vaut quelquefois mieux que de ne pas s'être battu du tout... La nation qui s'organise une existence aisée et prend la guerre en horreur, pourrit sur place. Elle est destinée à s'abaisser, à devenir l'esclave d'autres nations qui n'ont pas perdu les qualités viriles...* [1] »

Je livre aux méditations des éducateurs de notre jeunesse ces fortes pensées. Puissent-elles leur servir d'antidote contre le poison des doctrines conseillères d'abdication nationale et de couardise, qui voudraient faire de l'école, en France, la pourvoyeuse de la défaite !

Que la République soit forte par les armes !... Tel n'est pas, on le sait, l'avis d'un certain nombre de Français conquis à la doctrine antimilitariste, forme aiguë et délirante du mal dont le pacifisme est le premier symptôme.

Je cherche à comprendre l'état mental de l'antimilitariste. Cet homme est d'ordinaire républicain et démocrate, socialiste presque toujours. Il fait profession d'aimer les idées auxquelles ces deux noms, république et démocratie, servent d'enseignes : fraternité, justice, égalité, liberté, affranchissement des consciences, etc.

Dans l'Europe encore monarchique, deux seuls États, France et Suisse, ont adopté la forme républicaine. De ces deux États insolites, l'un est protégé contre les surprises fâcheuses, contre les fantaisies imprévues qui pourraient naître dans telle ou telle cervelle impériale ou royale, par sa neutralité. Si sérieuse que soit cette garantie, le vaillant et sage petit peuple qui en bénéficie ne s'endort pas sur elle. A cette garantie accordée par les puissances, il juge prudent et utile d'en superposer une autre.

1. Les idées du Président Roosevelt, par madame Arvède Barine, *Débats* du 6 août 1902. — Message du Président Roosevelt, du 5 décembre 1905. — Déclaration du même sur la deuxième conférence de La Haye, *Temps* du 6 décembre 1906. — La *Vie intense*, par M. Roosevelt.

Et ce supplément de sécurité, il se le procure à lui-même en plaçant son indépendance sous la protection d'une excellente armée, parfaitement adaptée aux conditions très spéciales de la guerre qu'elle pourrait avoir à soutenir pour la défense du territoire helvétique. Telle est la confiance que le voisinage de trois grands États monarchiques et militaires, — sans compter la France, — inspire aux républicains suisses. Quand on vient leur prêcher le désarmement comme moyen d'ouvrir l'ère de la paix universelle, ces sages sourient dans leur barbe blonde et coulent un regard vers leur bon Martini. Quand c'est le refus du service militaire, la grève des réservistes qu'on prétend importer chez eux, les fils de Guillaume Tell se fâchent et mettent à la porte l'apôtre de la désertion, qui leur apparaît comme un fourrier de Gessler.

L'autre État républicain est la France. Point de neutralité qui la protège. Envahie naguère, elle porte encore la cicatrice de l'invasion. Dans son territoire mutilé, une large brèche a été savamment pratiquée, couloir propice aux invasions nouvelles. En face de cette brèche, le long de la frontière ouverte, une armée redoutable est rangée, appuyée en arrière sur d'autres armées qui la remplaceront aussitôt, quand d'un bond elle aura sauté sur sa proie; et toutes ensemble feront, s'il plaît à Dieu, la curée, — une curée plus copieuse et plus belle même que celle de 1870.

Le pays au-dessus duquel est suspendue la plus formidable avalanche dont jamais peuple ait été menacé, ne peut compter que sur lui-même pour barrer la route à cette trombe. Ses amis, s'il en a qui soient sûrs, sont ceux-ci trop éloignés, ceux-là trop lents à se mouvoir pour l'aider avec la promptitude qui seule donnerait de l'efficacité à leur assistance. Le gigantesque appareil de guerre dressé contre lui peut être mis soudain en branle par la main d'un souverain sujet à de brusques impulsions qui déconcertent toutes les prévisions. Ce puissant et dangereux souverain est l'héritier d'une race belliqueuse; il se dit pacifique, mais, comme ses ancêtres, ne songe qu'à la guerre et en prépare avec passion les instruments, — lui qui peut la déchaîner demain! Les sentiments qu'il nourrit pour ses voisins de l'Ouest sont inquiétants dans leur complexité : un jour il est pour ces Welches frivoles tout sourire et tout miel;

l'autre, il leur met sous le nez son poing ganté de fer et les offense brutalement.

Ce pays est riche, et sa richesse excite des convoitises. C'est un grand laboratoire d'idées, ayant pour marque spéciale d'être mortelles aux vieux dogmes; c'est le champ d'expériences où un peuple d'esprit agile et entreprenant se plaît à essayer sur lui-même, avant d'en faire largesse au monde, des formes politiques et sociales d'une nouveauté très hardie, qui irritent sourdement prêtres, rois et empereurs, toutes les puissances du passé. Quelqu'un qui n'aimerait pas ces idées, qui se défierait de ces formes, pourrait être tenté de détruire l'usine laborieuse d'où sortent tant de produits suspects — s'il la voyait mal gardée...

Tout cela, l'antimilitariste le sait. Il ne peut ignorer que la « cité future » qu'aime à bâtir son rêve perdrait le meilleur de ses ouvriers, si la France venait à disparaître, et que d'un tel peuple la vie importe non pas seulement à ce peuple lui-même, mais au progrès général de l'humanité. Et cet illuminé prétend détourner les Français de l'accomplissement du devoir militaire, dont jamais la nécessité ne se manifesta avec une plus impérieuse évidence; il crache sur cette armure que la France refuse de jeter bas pour lui plaire. Or, cette armure protège non pas seulement ce que nous aimons, nous, — bagatelles et vieilleries, comme l'honneur national, dont il ferait aisément bon marché, — mais le dépôt des idées dont il attend, lui, la réalisation de son rêve... Devant les profondeurs d'inconséquence que je découvre en cet homme, je m'arrête et renonce à comprendre.

*
* *

Je me contenterai de noter — cette observation me paraissant d'une importance essentielle — que le moment choisi par la doctrine antimilitariste pour se déchaîner avec fureur contre l'armée est précisément celui où cette armée commence à opérer sur elle-même une réforme profonde qui aura pour effet de la délivrer de certaines tares dont ses meilleurs amis étaient bien obligés de reconnaître et de déplorer l'existence.

Voyez ces jeunes sous-lieutenants et lieutenants, de jour en jour plus conscients de leur devoir d'aînesse envers le soldat et déjà conquis en si grand nombre à l'idée d'exercer sur lui un préceptorat fraternel; ces capitaines, ces colonels, brisant la barrière d'absurdes préventions réciproques qu'on avait voulu dresser entre militaires et « intellectuels », débattant en d'amicales controverses avec des maîtres de l'Université, à Paris, à Lille, à Lyon, partout, les plus hautes questions qui intéressent la profession des armes; les sous-officiers conviés par les officiers eux-mêmes à s'élever à une conception plus haute de l'importance et de la dignité de leur rôle élargi[1]; « Biribi » qui disparaît, avec ses crapaudines, ses silos, honteuses survivances des âges barbares; l'institution des conseils de guerre remaniée; des salles de lecture et de récréation installées dans les casernes; le bien-être matériel et la santé morale du soldat, objet d'une sollicitude plus vigilante; le service militaire moins dur, moins corrupteur; l'armée enfin travaillant avec une généreuse ardeur à rendre au pays ses enfants meilleurs qu'elle ne les a reçus.

Que signifient ces faits? Ceci, tout simplement : que l'armée convenant à une démocratie est chez nous en train de se faire. Or, cette armée, la France — république et démocratie — hier encore ne la possédait pas. Elle en avait une autre, épave des naufrages successifs de la royauté et de l'empire, très brave, très brillante, — mais qui n'était pas modelée à son image présente, qui par certains traits, même, différait d'elle, que son esprit n'animait pas, bref, qui n'était pas son armée.

Rien ne serait plus injuste que de reprocher à cette chrysalide la lenteur de sa métamorphose. Comment donc aurait-elle déjà sa forme parfaite? La monarchie a mis près de deux cents ans à faire son armée; elle ne l'a eue vraiment que vers le milieu du XVIIe siècle et elle s'appliquait en tâtonnant à cette tâche depuis Charles VII. Que l'on compare à cette allure le train dont marche présentement la création de l'armée de la République : on sera obligé de reconnaître que la transformation qui s'opère sous nos yeux n'est lente que pour ceux qui ne savent pas regarder.

1. *Le Sous-officier dans l'armée moderne*, par le capitaine Victor Duruy; Chapelot, éditeur.

Rapide ou lente, l'évolution est commencée et ne s'arrêtera plus. La démocratie française peut être sûre de posséder, un jour qui n'est pas loin, ce qui lui manquait : l'instrument militaire approprié à ses tendances, à sa façon de concevoir le rôle de l'armée dans la nation, à sa façon même de concevoir la guerre. Dieu veuille qu'elle soit assez sage pour comprendre tout le prix de cet instrument-là, pour l'entretenir avec amour, luisant, poli et acéré — comme l'acier d'une bonne lame d'épée qu'on laisse au fourreau, mais sans permettre à la rouille de l'y mordre! Moyennant quoi — mais à cette condition seulement, que la démocratie française le sache bien! — l'épée que la République se forge pourrait, le jour où nous serions contraints de la tirer, fournir au monde la surprise d'éclairs dignes de ceux qui jaillissaient autrefois du vieux glaive de la France.

Si l'armée de la République parvient à réaliser l'union morale intime entre chefs et soldats, elle disposera d'un élément de force compensateur de l'infériorité numérique où la condamne, à l'égard des armées de la prolifique Allemagne, l'insuffisance de notre natalité. Cet élément de force lui appartiendra en propre, aucune autre armée de l'Europe ne le possédera comme elle. Or, les guerres de la Révolution nous enseignent que des armées pourvues de cet élément — qui figurait dans les nôtres au temps des Hoche et des Marceau, des Moreau, des Kléber, des Masséna, des Brune, des Desaix — sont irrésistibles. Il ne s'agira point là, qu'on veuille bien le remarquer, d'un avantage éphémère comme celui que procure tel perfectionnement dans l'armement, mélinite, poudre sans fumée, canon à tir rapide, sous-marins, dont le secret nous est bientôt dérobé, — mais d'un avantage durable, que les armées d'états monarchiques ne sauraient être tentées de nous disputer, attendu qu'il est le produit de l'application aux choses militaires de principes qui sont les nôtres, et non pas ceux de nos voisins. C'est pour cette raison que — n'en déplaise aux prophètes de malheur — on peut fonder de grandes espérances sur les résultats de ce travail qui tend à souder les uns aux autres d'une façon de plus en plus étroite nos soldats et leurs chefs. Ce commencement de retour aux traditions militaires qui firent la force des admirables armées de la Révolution peut nous

mener loin, nous conduire, par exemple — ou plutôt nous ramener — à la conception des plus hauts commandements exercés par de jeunes généraux. Le jour où l'armée française telle que j'aime à me la représenter : nombreuse, mais guérie de l'absurde superstition du nombre, munie de l'armement le plus perfectionné, confiante dans ses chefs, — serait en outre commandée par des brigadiers et des divisionnaires de trente-cinq à quarante ans, je ne sais vraiment pas ce qui lui manquerait pour vaincre.

Et ma conclusion sera qu'un sentiment de profonde gratitude convient seul à l'égard de cette armée nouvelle qui est en train de se créer, non sans difficulté ni sans peine, sous nos yeux — indifférents pour la plupart ou même aveugles à l'importance de la tâche entreprise, comme à la grandeur de l'effort déjà fourni et du progrès réalisé. La volonté qu'elle a de s'adapter résolument aux exigences d'un état social, que naguère encore elle semblait à peu près ignorer, implique de sa part la renonciation à d'antiques traditions qui ne pouvaient pas ne pas lui sembler respectables, puisqu'elles étaient respectées depuis des siècles par ses devancières. Le sacrifice qu'elle en fait n'est pas d'un prix médiocre et prouve qu'il n'est aucune forme de dévouement à la France dont ne soit capable cette armée qui se régénère ainsi, afin d'être en communion plus intime avec la nation.

Que ce soit à l'heure même où le militarisme agonise que les antimilitaristes jugent à propos de dénoncer à la haine et au mépris du pays une armée qui précisément se libère de ce legs du passé : c'est de la part des disciples de M. Gustave Hervé une injustice odieuse, doublée d'une sottise, dont certains instituteurs de France rougiront, je veux l'espérer, de se rendre plus longtemps coupables en compagnie de ces dangereux hallucinés.

GEORGE DURUY

PRINCESSES DE SCIENCE

VIII

En juin, l'événement dont parla tout le monde médical fut l'élection de Boussard à l'Académie des sciences. Il avait à peine quarante-six ans. Ses livres de thérapeutique, et surtout son dernier ouvrage, *la Thérapeutique des Maladies du Rein*, lui avaient ouvert l'Institut. On ne savait au juste pourquoi il était le dieu des jeunes. L'Association des Étudiants lui vota un bronze d'art. A l'École de Médecine, l'après-midi, quand les jeunes gens, sortant de la dissection, se formaient en groupes dans la petite cour intérieure, son nom volait sur toutes les bouches, et l'on entendait ces exclamations admiratives, propres à l'adolescence :

— Un type épatant, mon cher!

— Sacré Boussard!

Ils n'en disaient généralement pas davantage, mais ils étaient béants d'enthousiasme, et l'admiration se propageait.

Boussard trouvait chez ses grands collègues une sympathie plus raisonnée. Tous lui firent fête, et les Herlinge donnèrent en son honneur un dîner de dix-huit couverts, dans leur appartement de l'avenue Victor-Hugo.

1. *Published, Marsh first, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* la Revue de Paris.

Voir la *Revue* des 1er et 15 février.

Thérèse et son mari, ce soir-là, furent en retard. La robe que la jeune femme s'était commandée pour la circonstance n'arrivait pas. En rentrant de l'hôpital, à cinq heures, après la contre-visite, Thérèse dut envoyer sa femme de chambre chez la couturière. Celle-ci s'affairait à finir les manches ; elle s'excusa : « Madame Guéméné, aussi, n'était pas une cliente ordinaire ; elle avait manqué trois essayages : il avait fallu s'en tirer tant bien que mal!... » Un fiacre attendait à la porte. On y fit monter deux ouvrières avec la robe inachevée qu'elles faufilèrent sur Thérèse, posant des épingles de droite et de gauche pour assujettir les plis. C'était une simple tunique de soie vert bronze, à reflets. Le beau corps de Thérèse s'y moulait superbement. La jeune femme riait, disant qu'elle travaillait dix heures par jour et qu'essayer des robes n'était point son fait. Et le mari, en habit, tout ganté, la regardant, riait aussi, amoureusement.

Quand ils entrèrent dans le salon des Herlinge aux trois fenêtres ouvrant sur l'avenue, quatorze personnes déjà présentes y mettaient un bourdonnement indistinct et une chaleur parfumée de bal. Aussitôt il y eut un arrêt dans les conversations. On se levait, les mains se tendaient ; Thérèse était dévisagée, pour la singularité de son cas d'interne mariée, pour sa jeune gloire, car sa réputation de travailleuse était établie. Tant de figures bougeant, papillotant devant elle, lui causèrent tout d'abord un éblouissement ; mais la fine et sombre silhouette de madame Lancelevée, qui se remarquait toujours dans n'importe quelle assemblée, la frappa. Puis ce fut Artout, dont la forte carrure, les soixante ans dominateurs et le verbe haut affirmaient tout de suite aussi la personnalité. Il lui frappa doucement sur l'épaule, comme à un jeune camarade, disant d'une voix qui retentit dans tout le salon :

— Eh bien! pas encore de bébé?

Et, en vieil accoucheur, il lui scrutait la taille d'un air grave. Aussitôt le visage mat et la belle barbe assyrienne du docteur Gilbertus se profilèrent derrière lui. Le vulgarisateur de la science moderne, à force d'intrigues, réussissait à se faire inviter maintenant aux dîners des Herlinge. Il y prenait des poses solennelles d'acteur. Son habit n'avait pas un pli. Tout le laborieux effort médical de l'époque semblait enfermé sous

son front blême. Thérèse s'amusa de voir ce génial charlatan faire si bonne figure dans ce milieu scientifique. Comme il la saluait en silence, pour plus de dignité, une toilette rouge se dressa près d'elle : élégante et bien coiffée, Dina Pautel était là, qui riait de n'avoir pas été reconnue tout de suite. Et, comme Thérèse se disait troublée par la multiplicité de ces figures, la jeune mariée protesta :

— Non, non, vous ne m'aviez pas reconnue; j'ai quelque chose de changé : c'est ma robe.

Elle prononçait : « quelqué chose »; elle était délicieuse dans cette soie rouge, avec le flamboiement de ses yeux tendres sous ses touffes de cheveux crêpés. L'étudiante russe était loin maintenant. Avec le feutre dépourvu de garnitures et la jupe de pilou, s'en était allé son mystère de jeune « cérébrale ». Mais, dans l'amoureux marché qu'avait été son mariage, elle oubliait son sacrifice pour évaluer seulement l'apport de son mari.

— Il est là-bas, à l'autre bout du salon, — dit-elle à Thérèse; — le voyez-vous, avec votre mari et Janicot, à gauche de la cheminée?

La jeune femme aperçut en effet la tête blonde et le lorgnon de Pautel dans un groupe de médecins où s'agitait le docteur Herlinge, très animé par une discussion avec Janicot, l'aliéniste. Artout se tenait à l'écart; il avait entraîné dans l'embrasure d'une fenêtre le jeune Bernard de Bunod, grand garçon pâle aux membres maigres, aux yeux fous; et, pour détourner son attention de la doctoresse Lancelevée, que son regard ne quittait pas, il cherchait l'un après l'autre tous les potins médicaux à lui conter : « Ce Janicot n'était qu'un bluffeur. Sa maison de santé de Passy ne se maintenait que grâce à ses prix fabuleux : soixante francs par jour, sans compter les suppléments. L'audace de cet homme avait fait sa célébrité. Au demeurant, ce n'était qu'un médicastre... »

Madame Herlinge, à ce moment, s'écriait :

— Huit heures un quart! et Boussard n'arrive pas!

Elle s'inquiétait d'un certain *risotto*, enrichi d'écrevisses et de truffes, qu'elle avait elle-même surveillé et qui serait manqué si l'on ne dînait pas à l'heure. C'était une grande femme de cinquante ans, froide et distinguée, à qui ses bandeaux d'un

blond fané donnaient un âge ambigu. Elle avait les yeux ternes, parlait généralement à voix basse, avec de subtils coups d'œil sur tout son salon pour s'assurer du bien-être de ses moindres invités. Elle occupait une bergère auprès de la belle madame de Bunod, femme altière, aux cheveux blancs, à la rigueur protestante. Une jeune femme en toilette sombre était assise un peu plus loin et se tenait silencieuse auprès de son mari, un cachectique d'une effrayante pâleur. Personne ne leur avait adressé la parole. Leur qualité de « clients », les isolait dans cette réunion médicale qui ne comptait que des initiés. Madame Herlinge s'aperçut de leur délaissement et fit un signe à sa fille, dont s'étaient emparées Dina et madame Lancelevée.

— Viens donc, Thérèse, que je te présente à madame Jourdeaux.

Et elle eut un intraduisible accent d'orgueil maternel pour prononcer :

— Ma fille, madame Guéméné, interne à l'Hôtel-Dieu.

Les deux jeunes femmes se pénétrèrent d'un regard. Elles étaient également belles, de même âge, de même taille; mais l'une s'épanouissait dans le bonheur, l'autre, physionomie douce et résignée, traînait jusqu'ici son malheureux mari que dévorait, vivant, la plus horrible des infections internes : le cancer.

On entendit madame Lancelevée qui prononçait près du piano :

— Boussard? je le connais à peine. Je ne l'ai vu que rarement.

Dans l'embrasure de la fenêtre, Artout avait saisi par le poignet le jeune Bernard de Bunod et s'entêtait à l'occuper de ses bavardages :

— Ce Morner que vous apercevez là-bas, droit comme un terme, à côté de Guéméné *senior*, avait une autre étoffe que Janicot. Ses vices l'ont gêné. Il exploite petitement les plaques électriques dans je ne sais quel quartier populeux des faubourgs, tandis que Janicot pressure les riches neurasthéniques dans son établissement morticole de Passy. Mais Morner, sans l'alcool et sans la flemme, serait devenu quelqu'un. Il a été mon élève. Il promettait.

Très absent, à mi-chemin toujours entre la réalité qui l'entourait et la vie du souvenir où il retrouvait sa compagne, l'oncle Guéméné, à l'extrémité du salon, voyait impassiblement se nouer et se dénouer les groupes. Il était venu par tendresse pour Thérèse qui l'en avait prié, espérant le distraire. Rien de commun n'existait plus entre lui et le monde. Ses traits las, ses épaules affaissées exprimaient un souverain détachement. Mais, lorsque son regard se fut posé sur le malade, il alla vers lui, comme attiré par une passion de pitié. Alors le silencieux Jourdeaux devint loquace : il savait son interlocuteur médecin, et se hâta d'accuser un cancer du foie; se flattant d'intéresser un professionnel, il s'offrit comme un « cas », raconta ses vomissements, ses hémorragies, ses flatulences, et, tout en parlant, le malheureux, de sa main blême et décharnée, se caressait l'hypocondre machinalement.

Les yeux du veuf, indifférents et froids, prirent une douceur extraordinaire, et, tandis qu'ils se fixaient dans ceux du malade :

— Un cancer, monsieur?... Et qui vous l'a dit?... Quel médecin peut diagnostiquer sûrement un cancer du foie?

— J'ai lu des livres de médecine, j'ai fait des rapprochements faciles! — soupira le pauvre homme.

— Et si dans un an vous étiez guéri? — demanda gravement l'oncle Guéméné, avec des réticences et une autorité où il y avait un infini de compassion.

Un éblouissement, quelque chose d'indicible passa sur le visage cadavérique de Jourdeaux. Debout devant lui, Eugène Guéméné le dominait. Avec ce fol espoir de vie, il avait répandu un fluide étrange de bonheur chez ce condammé; il lui paraissait grand et puissant comme un dieu. Il dit encore :

— J'ai rencontré un cas semblable au vôtre, monsieur; en dépit de tous les pronostics, le malade est aujourd'hui guéri. Les médecins...

Guéméné n'acheva pas. Tout le monde s'était tu; il y eut par tout le salon comme une solennité soudaine. Le veuf, se retournant, vit entrer un homme chauve, grand et frêle, qui vint lentement saluer la maîtresse de maison. C'était Boussard.

Herlinge, Artout, Janicot s'avancèrent pour lui serrer la main : ce fut une débandade générale. Avec une déférence très marquée, les jeunes, Pautel et Guéméné, le saluèrent. Puis il y eut des présentations. Madame Lancelevée, devant qui le grand homme s'était incliné, rejeta de côté sa traîne molle de velours noir, et se recula au fond du salon pour rejoindre la timide Dina qui était demeurée dans l'ombre : elle reprit simplement avec elle leur causerie interrompue :

— Et vous ne regrettez rien, chère madame, vous êtes heureuse ?

— Oh ! oui, bien heureuse... Il me remercie chaque jour, et je lui dis que cela n'en vaut pas la peine.

Boussard ajusta son monocle, enveloppa la doctoresse d'un rapide coup d'œil, et, se penchant vers Artout :

— N'était-elle pas en 98 externe à Beaujon, dans votre service, et n'est-ce pas elle que, pour son insensibilité, son calme léthargique, vos élèves appelaient « Morphine » ?

— Justement ! — reprit Artout en réprimant un sourire. — C'est une femme de valeur. Je la tiens en grande estime. Il ne faut plus blaguer les doctoresses, mon cher.

On avait annoncé le dîner ; madame Herlinge dit :

— La doctoresse Adeline n'est pas encore arrivée ; mais elle m'a priée de ne pas l'attendre.

Alors elle prit le bras d'Artout, Boussard offrit le sien à Thérèse qui, dans le trajet du salon à la salle à manger contiguë, trouva le moyen d'entamer avec l'illustre confrère une conversation médicale. Le maître de maison conduisit madame de Bunod. S'approchant de son gendre, madame Herlinge lui glissa un nom à l'oreille :

— Madame Jourdeaux... là-bas...

Fernand Guéméné chercha des yeux et joignit la triste jeune femme. Elle avait à peine posé la main sur la manche de son habit qu'elle lui demandait :

— Vous êtes le gendre de madame Herlinge, vous êtes docteur, n'est-ce pas, monsieur ?

Et, sur la réponse de Guéméné, elle se sentit en confiance tout de suite. Ces malheureux Jourdeaux, avec une même âpreté de désespérés, se raccrochaient à tout ce qui portait un titre médical. Les Herlinge les avaient connus, l'an dernier, à

Vichy, où madame Herlinge s'était vite intéressée à la sympathique jeune femme, qui eût fait des platitudes pour gagner son amitié. Madame Jourdeaux semblait absorbée par un sentiment unique : la pitié pour son mari. Le ruissellement des lumières dans la salle à manger, l'éclat des fleurs rares, la blancheur de cette longue table neigeuse, la fine dorure des porcelaines, l'argenterie, les cristaux, les fruits monstrueux, toute cette gaieté de fête répandue dans l'atmosphère de la salle ne parut pas l'atteindre. Dans le tournoiement des convives en quête de leurs places, elle chercha son malade et le découvrit à l'extrémité opposée, entre Janicot et madame Lancelevée. Aussitôt, avant même qu'on fût assis, dans le bruissement des robes que les femmes foulaient entre les chaises, elle le désigna d'un geste à Guéméné :

— Voilà mon pauvre mari, là-bas, docteur.

Madame Herlinge s'était assise ; elle avait Artout à sa gauche et Boussard à sa droite ; le maître de maison se trouvait entre madame de Bunod et la doctoresse Lancelevée. Les hommes étant plus nombreux que les femmes, un bloc de quatre médecins occupait un des bouts de la table. C'étaient Janicot, Pautel, Gilbertus et Morner, — qu'on invitait de temps en temps, ses parents, de vieux amis de province, l'ayant jadis recommandé aux Herlinge.

On servit le potage. Peu à peu, couvrant le choc amorti des cuillers, le bruit des propos s'enfla. On entendait la grosse voix d'Artout qui, ayant perçu quelques mots scientifiques échangés entre madame Jourdeaux et Fernand Guéméné, s'écria :

— Ces gens du monde sont étonnants ! Avec tout ce qu'ils apprennent maintenant, nous sommes fichus. Ma parole, ils nous collent sans cesse ; ils connaissent avant nous leurs maladies, ils se permettent de les discuter et nous donnent au besoin des consultations sur leur état. On devrait interdire aux revues la publication de ces articles de physiologie ou de thérapeutique où se délecte la clientèle... Alors, quoi ? qu'est-ce qui nous reste, si nos malades en savent autant que nous ?

Un peu effrayée, la douce madame Jourdeaux leva sur lui ses sombres yeux de brune ; mais le brave homme riait, malgré son air terrible : aussitôt, rassurée, elle reprit avec Guéméné l'historique du mal dont souffrait son mari. Timide et importune

à la fois, elle parlait presque bas, ressassant après Jourdeaux le récit des vomissements, des hémorragies, des flatulences. Fernand se penchait vers elle, l'écoutait complaisamment, la questionnait même. Herlinge et madame de Bunod, répondant à la sortie d'Artout, défendaient au contraire l'utilité de la clairvoyance et du savoir chez le malade.

— En étiez-vous plus avancés, docteur, — demanda la froide femme aux cheveux blancs, — quand le client, interrogé par vous, déclarait que « ses nerfs se nouaient sur son estomac » ou bien « qu'il sentait là une barre de fer »?

Sous ses bandeaux blancs, les diamants de ses oreilles étincelaient. Sa manche courte laissait voir au coude, dans un flot de valenciennes, la rondeur de son bras nu, encore beau. Des opales, un gros rubis serti de brillants, une émeraude à facettes, des gemmes de toutes couleurs scintillaient à ses doigts déformés de rhumatisante. Et elle surveillait sans cesse, à la dérobée, son fils, le pâle jeune homme qui, un peu plus loin, rêvait silencieusement.

Boussard, le héros du jour, parlait peu. Thérèse avait en vain tenté d'entamer avec lui, sur les altérations du cœur, un entretien précieux pour elle. Il ne s'y prêtait guère. Elle alla même jusqu'à lui confier le secret de sa thèse. Il dit seulement :

— Ah! ah! très curieux... Je vous félicite, madame.

Et il se renferma dans sa méditation. Il venait d'être frappé cruellement dans sa vie conjugale. Son divorce était pendant. On le disait très affecté. Il possédait d'ailleurs une de ces intelligences sans éclat, mais insondable, comparable à l'un de ces puits dont la surface est étroite, terne, obscure, mais l'eau pure et la profondeur ignorée.

Entre lui et madame Lancelevée assise en face, un étroit vase de verre portait de minces tiges d'héliotrope. Il étendit la main et le déplaça. Une seconde, librement, ils se contemplèrent. La doctoresse était très belle, ce soir. Sous l'arc magnifique de ses sourcils, elle avait les yeux bougeants, changeants, inquiets et tragiques. Janicot, s'adressant à Pautel, lui demanda :

— Quel âge peut-elle avoir?

On passait le poisson, quand le rire de Jeanne Adeline éclata derrière la portière. Elle entra en ôtant ses gants, grasse,

blonde et frisée, se moquant de toute cérémonie; et, comme les hommes se levaient, elle agita ses mains potelées qui sentaient encore le savon antiseptique :

— Non! non! tout le monde assis ou je m'en vais!

Elle prit la place que lui avait ménagée à côté d'Artout madame Herlinge, qui ne redoutait point, pour l'aimable bonhomme, les gauloiseries de la dame. Le valet de chambre lui apporta son potage. Elle conta ses douze visites de l'après-midi, sa course rue de Buci, chez elle, pour « se nettoyer ».

— Et me voilà! — finit-elle. — Encore ai-je pris un sapin pour être moins en retard.

Et tout le monde eut la même idée : celle des trente-cinq sous de son fiacre annulant une visite parmi les douze de l'après-midi.

Alors la conversation, devenant générale, tomba sur les femmes-médecins. Certes le métier dépassait presque les forces d'une femme; ces guérisseuses nouvelles faisaient preuve d'une énergie, d'une volonté totalement inconnues des générations précédentes. Le bout de la table, où cinq hommes se trouvaient côte à côte, fit grand tapage. Gilbertus, galant, déclarait que nulle autre mission ne convenait mieux à la femme; la doctoresse était pour lui l'incarnation moderne de la sœur de charité. Le pauvre Jourdeaux, placé près de madame Lancelevée, fit effort pour dire « combien ce devait être encourageant d'être soigné par les dames ». Mais Janicot, au contraire, impudemment, devant ces jeunes femmes, ses « confrères », criait à l'abomination. A cause de leur lobe frontal moins volumineux, les femmes ne pouvaient rivaliser avec l'homme dans les carrières scientifiques. Ces êtres nerveux, frémissants et vibrants, feraient tort à la science, la compromettraient. Puis la femme, dogmatique par nature, capable d'enregistrer en son cerveau un enseignement, s'y enferme étroitement, incapable de l'élargir, de l'adapter à un cas nouveau, rationnellement, par déductions logiques.

— Elles s'assimilent des livres, — clamait-il dans la rumeur de toute la table, en dépit des protestations indignées de Thérèse, — elles n'inventent jamais rien. Or le vrai médecin doit être un inventeur inlassable, toujours en éveil.

— Il a raison! — cria comiquement la doctoresse Adeline,

en applaudissant de ses deux mains grasses levées au-dessus de son assiette; — il a raison : regardez-moi un peu, vous tous qui protestez, et dites-moi donc quelle figure je fais près de monsieur Artout!

— Des sœurs de charité! Gilbertus, vous me la baillez belle! — continua Janicot, excité par l'animation de tous les convives. — Mais demandez donc à ces dames si la curiosité, chez elles, n'a pas toujours été plus forte que la sensibilité. Demandez-leur si elles s'émeuvent, demandez-leur si elles pleurent, demandez-leur surtout pourquoi elles soignent et si la seule pitié humaine les a conduites là où elles sont.

— Bravo! — fit très haut madame de Bunod qui haïssait la doctoresse Lancelevée pour la passion qu'elle avait inspirée à son fils.

Artout riait à pleine gorge, en donnant des coups de poing sur la table. Cette hardie mercuriale, jetée sans vergogne à la face des doctoresses présentes, lui semblait très crâne, très amusante, l'enchantait. Et il ne réfutait rien, laissait la verve de Janicot s'écouler, jouissait de l'ébahissement général. Le maître Herlinge paraissait beaucoup moins satisfait. Son œil bleu s'allumait d'un reflet dur dans son visage parcheminé. Il était fier de sa fille, et ces propos, loin de l'égayer, l'irritaient secrètement.

— A la Présidence, on ne partage pas votre opinion, mon cher! — dit-il enfin; — on y accorde la plus absolue confiance à madame Lancelevée.

Des parfums de viandes grillées, de gibier épicé, aromatisé aux baumes violents, s'épandaient dans l'air. La chaleur des lumières développait l'odeur capiteuse des corolles épanouies; les gâteaux et les crèmes fleuraient la vanille sucrée. Et, pendant que le brouhaha des voix s'élevait plus confusément, le valet de chambre des Herlinge, important et gourmé, tournait autour de la table, promenant deux bouteilles poussiéreuses dont il glissait les goulots, discrètement, entre les convives, en laissant tomber ces mots à intervalles réguliers :

— Château-Laffite... Pomard...

Alors Artout, avançant la tête pour rencontrer le regard de Janicot, s'écria sur un ton qui dérida tout le monde :

— Pour ce qui est du lobe frontal, mon bon, je mets celui

de ces dames diablement au-dessus de certains lobes masculins, vous savez...

Et Boussard, qui n'avait rien dit encore, ajouta de sa voix lente et sympathique aux femmes :

— Près de l'enfant elles sont parfaites, avant la naissance, pendant et après... Nous découvrons parfois en elles d'admirables auxiliaires. Moi, je leur rends hommage.

Et, comme s'il eût été intimidé, l'homme célèbre, ayant parlé, but une gorgée d'eau.

— Oh! reprit l'aliéniste, craignant d'avoir été trop loin, à toute règle il est des exceptions; témoin ces dames, ici présentes : ce n'est pas seulement par leur beauté qu'elles m'intéressent.

Boussard redressa son crâne nu, ses tempes chauves qui semblaient polies dans la substance des divines statues; ses yeux gris, penseurs et doux, firent le tour des convives. On sentait qu'il allait parler; un silence presque religieux s'était fait, que ponctuait l'appel monotone :

— Château-Laffite... Pomard...

— Il y a ici — dit-il enfin — une jeune femme dont je sais l'histoire. C'était une confrère, travailleuse et vaillante, qui touchait à l'internat, une étrangère, si je m'en souviens... On me l'avait signalée. Elle n'est plus étudiante. Elle a épousé l'un des nôtres et lui a donné cette marque d'amour de renoncer à toute ambition, à toute vanité. Cette jeune femme a été très grande; ce qu'elle a fait devait être très difficile.

Madame Herlinge, se penchant vers Boussard, lui désigna là-bas, entre Bernard de Bunod et l'oncle Guéméné, Dina qui souriait, rouge de plaisir. Ses yeux tendres d'antilope se fixèrent sur Pautel, et elle répétait comme le premier jour :

— Eh! c'était bien le moins; oui, c'était bien le moins...

Alors chacun renchérit sur Boussard, et toute l'attention se porta sur Pautel qui eut véritablement là une minute de triomphe. Énigmatique, avec son regard de myope sous le chatoiement du lorgnon, il était celui à qui tout un glorieux avenir de femme avait été sacrifié. Sa clinique de la rue Saint-Séverin, où il soignait les cardiaques, avait déjà fait quelque peu parler de lui; mais combien plus cette amoureuse histoire, cette poétique et sensationnelle conquête de la femme savante

redescendue pour lui des sommets de la science dans la vie obscure des bonnes épouses! Il avait comme hérité toute sa gloire. En s'éteignant, la petite étoile qui se levait dans ce monde de science avait laissé à l'astre ami une splendeur.

Il dit, avec cet aplomb joyeux que donne le grand bonheur :

— J'espère aimer assez ma femme pour qu'elle ne regrette rien.

Alors Boussard, se tournant vers Thérèse, lui dit, presque à voix basse :

— Ne voyez pas un blâme, chère madame, dans mon admiration pour le sacrifice de cette jeune étudiante. Vous y viendrez.

— Y venir, moi! jamais, docteur! — s'écria Thérèse avec un entêtement passionné, — jamais!

Fernand souffrait. L'apothéose dont Pautel, en plein dîner d'apparat, venait d'être le héros lui suggérait un retour sur lui-même. Son bonheur conjugal lui semblait diminué de tout celui de son camarade. Il n'avait rien obtenu, lui, pas une concession, pas le moindre renoncement. Et la gêne qu'il éprouvait soudain d'être présent à cette ovation, prouvait bien le défaut initial de son union. Maintenant il percevait, par lambeaux de phrases, ce que Thérèse disait à Boussard sur la condition de la doctoresse mariée, sur les droits de l'épouse et les droits professionnels de la femme. Il sentait son ardeur à défendre ses théories, sa révolte à l'idée qu'on pût la croire capable, elle aussi, d'accepter le joug sous lequel se nivellent toutes les amantes. Une colère étreignait le mari. Ce fut à ce moment qu'il apprécia mieux sa douloureuse voisine. Il ne l'avait pas trouvée fort intelligente jusqu'ici. Il jugeait même de mauvais goût cette consultation indiscrète que, depuis le commencement du repas, elle lui arrachait bribe à bribe, comme s'il avait pu, avec des mots, lui guérir son mari. Mais la douce jeune femme, devinant peut-être, par une délicate intuition, ce qu'il endurait, commença :

— Le docteur Boussard ne dit pas tout. Une femme doit se trouver bien heureuse d'être assez aimée pour qu'on l'épouse malgré tous ses devoirs professionnels, qui font si peur aux maris, d'ordinaire!

Puis elle conta que, deux ans auparavant, elle avait aperçu à Vichy mademoiselle Herlinge. Combien elle l'avait admirée! Ah! un homme devait être fier d'une telle épouse. Quelle belle association conjugale!... Elle aurait tant aimé être médecin, elle, pour soigner son pauvre mari!... Et ses yeux cherchaient, à l'autre bout de la table, Jourdeaux qui, de tout le dîner, n'avait pris que quelques gouttes de lait.

Madame Herlinge ne se mêlait guère aux conversations; elle écoutait d'une oreille distraite, mangeait à peine. Ses yeux gris, furtivement, surveillaient ses dix-sept convives; elle scrutait leur assiette, leur verre, leur pain, jusqu'à leur physionomie; et l'expression de sensualité qu'ils laissaient voir, quand passait un mets plus exquis, flattait secrètement son orgueil. Le valet et la femme de chambre avaient à leur tour les yeux fixés sur les siens; de ses prunelles, secrètement, elle leur donnait des ordres : c'était entre la maîtresse et les domestiques une télégraphie mystérieuse. Un bien-être s'ensuivait pour les invités. Le service se faisait comme par enchantement. Herlinge était ravi. Il tirait vanité de ses dîners autant que de ses diagnostics célèbres. On en causait en ville; c'était sa supériorité sur Boussard qui, le surpassant en talent, en hardiesse, en initiatives scientifiques, n'aurait pu, dans son intérieur disloqué d'homme sans foyer, tenir une table comparable à celle-ci. Lorsqu'on s'exclama sur la succulence du chaud-froid, il rayonna. Ce fut le dédommagement des soucis, des peines, des courses, des préoccupations et des fatigues que, depuis huit jours au moins, madame Herlinge s'était infligés.

On s'excitait : la table devenait bruyante. Il y eut un désaccord entre Artout, Herlinge et Janicot d'une part, Boussard, de l'autre, sur la sérothérapie de la tuberculose. Les trois premiers niaient la valeur du vaccin de singe appliqué à l'homme; Boussard, au contraire, citait des faits probants. Audacieusement, Thérèse se mit de son côté. Jeune et ardente, elle poussait la foi dans les sérums à un plus haut degré que ses aînés. Elle éleva la voix; on se tut pour l'écouter; les yeux allumés, belle de foi, de sincérité, d'enthousiasme, elle tint tête à Janicot, à son père, au vieil Artout lui-même. D'ailleurs, elle pouvait bien le dire : du sérum de singe, elle s'en était pro-

curé, grâce à un camarade de l'Hôtel-Dieu, préparateur à la Faculté ; elle en avait injecté à un joli lapin blanc ; elle s'en serait injecté à elle-même et, après cela, elle aurait pris la maladie, par inoculation, comme on se fait une piqûre d'éther, sans sourciller...

Boussard l'appuyait : il émettait des arguments moins tapageurs, plus logiques, fondés sur des analyses sanguines ; il affirmait, avec certaines réserves, l'identité du terrain chez l'homme et le chimpanzé... Ses dires étayaient ceux de la jeune femme, donnaient à ce plaidoyer féminin des apparences de force. C'était le rêve de toute son adolescence que Thérèse réalisait : discuter avec les savants, les égaler dans le raisonnement, leur faire reconnaître et accepter sa personnalité.

Alors, encouragée, elle parla de sa thèse. Elle y avait sacrifié une jeune chatte dont elle se servait pour ses expériences de laboratoire. C'était, croyait-elle, un fait unique. Elle montra sa main griffée en plus d'un endroit ; elle avait de ces vanités de charmeuse de panthères ; on la félicita de sa bravoure. Et, comme elle voyait tous ces médecins captivés, elle raconta ses inoculations de scarlatine à des cobayes, à des rats, à des lapins : tous mouraient à intervalles différents, selon l'espèce ; la chatte avait survécu. Par un traumatisme habile, elle avait provoqué chez cette bête une lésion du cœur, une endocardite consécutive à la scarlatine. Depuis, elle essayait une thérapeutique nouvelle. Cela, c'était son secret.

Victorieusement, elle regardait Janicot. Oserait-il maintenant affirmer l'insuffisance de son lobe frontal ? Madame Lancelevée restait silencieuse. Il y avait en elle quelque chose d'étrange, ce soir. Certains la pensèrent jalouse du succès qu'on faisait à Thérèse. Artout, en effet, clamait à pleine voix que « cette petite Guéméné l'épatait carrément ». Gilbertus, hyperbolique, ne se gênait pas pour déclarer que « ce cerveau de femme détenait peut-être les grands mystères scientifiques de demain ». Morner trouvait amusant qu'une femme travaillât à ce point. Madame de Bunod complimenta le père. L'excellente Jeanne Adeline, très animée, disait à Fernand Guéméné, son voisin de gauche :

— Ah ! c'est beau ! c'est beau ! votre femme est une gaillarde, mon cher !

Et Boussard lui-même la complimenta :

— Vous donnez un bel exemple aux jeunes hommes, madame.

La doctoresse Lancelevée possédait aussi son laboratoire. Elle pratiquait la bactériologie. Le public ne la connaissait guère que d'après ce portrait où on la voyait en blouse blanche, devant une table chargée de fioles, et tenant dans ses mains un cobaye apeuré. Elle aurait eu fort à dire en l'occurrence. Elle se tut. On la crut vexée. Seul Bernard de Bunod, blême et les dents serrées, qui n'avait pas cessé de considérer Boussard, devina pourquoi, ce soir, l'impénétrable femme semblait étrange.

Le dessert venait de s'achever; on passait au salon pour le café. Le cas de Thérèse occupait toujours les convives. Les femmes secouaient avec des bruits de soie leurs jupes froissées. Les hommes s'empressaient, déplaçaient les sièges, offraient leur bras. Madame Jourdeaux abandonna celui de Guéméné pour courir à son malheureux mari, prendre de ses nouvelles. Fernand, demeuré seul, observait sa femme : elle discutait avec Boussard, rayonnante de fierté, satisfaite, épanouie. Artout, penché près de madame Herlinge, lui parlait évidemment de sa fille; et il avait ce geste de se tapoter le front, qui disait tout ce que Thérèse avait « là ». Sous sa froideur, la mère exultait. Guéméné la vit sonner la femme de chambre, lui donner un ordre. La domestique revint apportant une minuscule cassette. Alors madame Herlinge, l'ouvrant, exhiba des cahiers de Thérèse, enfant. Son orgueil maternel l'entraînant, elle alla jusqu'à lire à haute voix, pour un petit cercle qui comprenait Artout, madame de Bunod, les Jourdeaux, Pautel et l'oncle Guéméné, un devoir de style qu'avait écrit Thérèse, à huit ans, sur cette maxime : « Tout ce qui brille n'est pas or. » On s'émerveilla.

Après le café, les hommes s'en allèrent fumer dans le cabinet d'Herlinge. La question de la sérothérapie fut de nouveau agitée. L'éternel écueil, dans cette science, était l'impossibilité de tâtonner, d'expérimenter sur le véritable terrain : l'homme. La nécessité de recourir à des vaccinations d'à côté retardait indéfiniment le succès. On cita des médecins qui s'étaient inoculé à eux-mêmes les toxines. Pautel émit l'idée que les criminels pourraient être condamnés à servir de champ

d'expérience, ce qui fut chaudement controversé. Les uns trouvaient à cette conception une horreur « moyenâgeuse », les autres auraient aimé que ces rebuts de la société fussent, en périssant, utiles au bien commun. Puis de nouveaux points de casuistique médicale furent passés en revue. La fumée des cigares obscurcissait la pièce. Les livres de la bibliothèque, les dos de chagrin rouge, la toile bise des brochures scientifiques, le vert bronze des in-folio, n'apparaissaient plus qu'à travers une gaze bleuâtre. Le bruit des voitures, sur l'avenue, entrait par la fenêtre ouverte. Dans un pan de l'espace on apercevait, dessiné par quatre points d'or scintillants, le gigantesque alpha qu'inscrit au ciel Cassiopée. Boussard, d'une mentalité subtile, parlait des piqûres de morphine qui précipitent le dénouement des agonies douloureuses. Avait-on le droit d'y consentir? Lui connaissait, à ce sujet, de grands troubles. Quand la morale et l'humanité entrent en conflit, que peut décider l'incertaine conscience?

— ... Et je cède à l'humanité, — continuait-il de sa voix sourde d'homme modeste. — Délibérément je donne la mort, offensant l'impitoyable morale, mais choisissant de commettre l'acte dont je souffre seul, plutôt que de tolérer les douleurs du moribond.

Janicot jugeait la question beaucoup plus simple :

— Il suffit de n'être pas une brute, — disait-il; — lorsqu'on peut abréger des souffrances, on n'y va pas par quatre chemins.

A son tour, Artout parla des avortements. En sa qualité d'accoucheur, il professait ce qu'on pourrait appeler la religion de l'enfantement. Pour lui, l'enfant représentait une puissance inviolable, l'humanité de demain. Ce vieux célibataire, à l'austérité proverbiale, apparaissait comme un créateur de vies, comme le prêtre de la fécondité, avec son geste coutumier de présenter, d'offrir à l'existence les nouveau-nés. Il voulait la pullulation de la race, l'humanité toujours plus grouillante, submergeant la terre. Et quand on lui demandait pourquoi, il répondait superbement :

— Il y a des lois secrètes qui dépassent notre raison.

Mais Pautel prétendait qu'à la mère il ne faut pas hésiter, le cas échéant, à sacrifier l'enfant, car la mère est aussi l'épouse,

la créature accomplie, parachevée... Et il finit par discuter avec passion, ayant inconsciemment devant les yeux sa chère Dina qu'il savait enceinte.

Ensuite les médecins se racontèrent leurs souvenirs de jeunesse. L'oncle Guéméné, qui avait fait ses études à la Pitié, rappela des anecdotes. Alors chacun apporta la sienne. L'un après l'autre, les hôpitaux de Paris furent évoqués : Lariboisière, qui ressemble à une usine suburbaine; Beaujon, triste et resserré dans le faubourg Saint-Honoré; Saint-Antoine, mi-moderne et mi-antique, avec son air de couvent restauré, la Salpêtrière aux allées somptueuses, palais royal de l'hystérie; puis Tenon, l'hôpital nouveau, avec ses cloîtres, où l'on voit cheminer, pareils à des moines blancs, les escouades d'étudiants suivant leur chef. Et ce furent encore Laënnec, pittoresque et archaïque, avec le clocher léger de sa chapelle; la Charité, célèbre par les fresques de sa salle de garde gothique; l'Hôtel-Dieu, solennel et imposant, avec les galeries superposées qui enclosent sa cour intérieure... Morner lui-même devint loquace. Gilbertus, fourrageant sa barbe noire, daigna s'égayer.

Dans cette animation d'hommes qu'excitait le tabac, Fernand Guéméné se taisait. Comme s'il eût étouffé dans la pièce, il était allé s'asseoir sur le rebord d'une fenêtre. L'esprit loin des causeurs, il mâchonnait un cigare, préoccupé d'une idée qui lui était venue tout à l'heure, tandis que sa femme discourait. Une rougeur lui montait au front; une émotion lui serrait la gorge. Il ne percevait rien des propos qui s'échangeaient autour de lui; mais toujours il entendait Thérèse, hardie et assurée, prouver sa valeur, raconter ses recherches, étaler ses succès, se placer, malgré ses vingt-cinq ans, parmi les illustres. Et il se disait : « Que peut-elle bien penser de moi? en quelle estime me tient-elle?... »

En effet, qu'était-il, lui? Un modeste et insignifiant médecin de quartier, pas davantage. Comme elle figurait bien, tout à l'heure, près de Boussard, ce prince de science que les journalistes allemands venaient interviewer des plus lointaines villes de la Pologne prussienne! Elle avait osé contredire Artout. Elle avait réduit au silence Janicot, l'aliéniste opulent. Mais lui, quel pauvre personnage jouait-il ici?

Son sang affluant au cerveau lui martelait les tempes. Il se

sentait la tête pesante. Il prenait soudain conscience de son intellectualité saine, active, mais que nulle ambition n'avait jusqu'alors exaltée. Le coup de fouet de l'humiliation avait provoqué au fond de son être un sursaut d'orgueil offensé. Serait-il donc toujours un petit garçon près de Boussard, et, pour Herlinge, pour tous, « le mari de la doctoresse »?...

Et il aspirait longuement l'air plus frais qui venait de l'avenue.

Il pensait ne jouir ici que d'une médiocre considération, — ce dont il ne s'était jamais soucié avant ce soir, dans sa belle imprévoyance de modeste. — Un désir ardent de notoriété s'éveillait en lui. Il contempla Boussard, qui fumait sous le lustre, et l'envia. Il envia jusqu'aux soixante ans majestueux d'Artout, contre lesquels il eut troqué sa jeunesse pour s'imposer à Thérèse, en maître. Mais que faire?... Il s'imaginait que, le jour où il serait célèbre, elle s'inclinerait! L'aimait-elle seulement? Savait-on!... Et il eut des larmes qu'il cacha en regardant au dehors.

Lorsqu'on rentra au salon, les Jourdeaux se retiraient. La belle et malheureuse jeune femme se précipita vers Guéméné. Il lui avait décidément inspiré une confiance extraordinaire. Elle le supplia :

— Oh! docteur, je vous en prie, faites-moi l'honneur de soigner mon mari, venez l'examiner demain. Vous m'avez dit ce soir des choses qui m'ont frappée. Je suis convaincue que vous verrez dans son cas ce que d'autres n'y ont pas vu.

Guéméné sourit, hésitant. Le mari, à son tour, s'approcha :

— Je sais bien que mon compte est réglé, — dit-il avec un essoufflement; — cependant, si l'on essayait un nouveau traitement... Oh! ce que vous voudrez, docteur, je m'en remets à vous.

Guéméné le regarda; un éclair luit dans ses yeux. Puis il dit, en notant sur son carnet l'adresse des Jourdeaux, boulevard Saint-Martin :

— Je suis très flatté, monsieur, croyez-le...

Dans le coupé qui les ramenait, sa femme et lui, il dit à Thérèse :

— Tu ne sais pas? Les Jourdeaux m'ont demandé. Ils ont

la certitude que je vais guérir ce malheureux. Que penserais-tu de moi si je réussissais pareille cure?

Thérèse, se rejetant au fond de la voiture, éclata de rire :

— Guérir un cancéreux, mon pauvre chéri! es-tu fou?

IX

L'été s'annonçait très chaud. Pareille à une gigantesque corbeille de verdure posée sur les eaux, l'île Saint-Louis apparaissait de loin, dans la fournaise des quais, comme une oasis de fraîcheur. Mais les peupliers d'Italie l'entouraient d'une épaisseur de feuillage qui l'étouffait. La Seine, baignée de soleil, reflétait sur les façades son fourmillement de feu; elle semblait rouler un métal en fusion. La maison des Guéméné, tournée de biais vers le couchant, se trouvait une des plus éprouvées par l'ardeur de la saison. Le soleil la dévorait implacablement. Dès le matin, il la caressait de rayons obliques. A midi, il l'embrasait au point de craqueler la peinture des murailles. A quatre heures, il se présentait de face au-dessus des tours Notre-Dame, entrant à pleines fenêtres, dardant jusqu'au fond des chambres. Et il continuait alors de descendre lentement dans le ciel parisien, sans faire grâce à l'étroite façade d'un rayon. A sept heures, à huit heures du soir, il était encore là-bas, très lointain, toujours en vue, filtrant au travers des peupliers touffus ; et de petites lunes dansaient sur la tapisserie des murailles. Sans trêve aussi passaient les bateaux-mouches dont l'hélice battant l'eau faisait un bruit de moulin. Les pigeons voletaient autour des arbres; on les entendait, au crépuscule, roucouler dans les branches.

Fernand Guéméné parcourait l'île en tous sens. Tantôt à pied, tantôt en fiacre, il passait le pont Louis-Philippe, le pont Marie, ou bien le pont de la Tournelle pour gagner la rive gauche. Et, dans les escaliers obscurs de ces maisons du vieux Paris, il grattait des allumettes pour ne point trébucher. La clientèle, en cette saison, l'exténuait. Il était surmené, à bout d'endurance. Des images de Bretagne le hantaient. Il voyait sans cesse des landes fleuries de jaune, ou bien un

clocher cornouaillais, posé sur une tour carrée à galerie. C'étaient encore des bois de chênes, frais et druidiques; ou une grotte bleue, béante sur l'Océan. Partir! Il en rêvait la nuit; et il se réveillait, le matin, au bruit des camions roulant sur le quai aux Fleurs, en face.

Il avait confié à Thérèse ce désir maladif, cette obsession des vacances. Mais elle, acharnée à ses études, l'avait conjuré, avec les plus tendres caresses, de lui accorder encore un délai : cette thèse la passionnait trop; elle n'aurait jamais le courage d'en interrompre la préparation. Encore six semaines, et les expériences seraient terminées. A ce moment, elle achèverait ses observations cliniques. On pourrait alors songer à se reposer un peu.

Elle était si peu impérieuse, réclamait avec tant de douceur son droit au travail, qu'un scrupule prenait Guéméné. Il craignait d'être injuste envers Thérèse. Le respect dû à l'œuvre de cette femme d'exception dominait son viril appétit de commandement. D'ailleurs, il s'était déterminé à céder tant que de graves raisons lui manqueraient pour revendiquer son autorité.

Juillet passa. Thérèse ne quittait plus guère maintenant son laboratoire de l'Hôtel-Dieu. Sa salle contenait quatre vieilles femmes qui servaient abondamment son étude sur les cœurs. L'une d'elles mourut. L'autopsie allait être merveilleuse. Thérèse la fit seule, avec un véritable enthousiasme. L'examen du cœur lésé fut très long. Elle dut envoyer un garçon de l'hôpital prévenir chez elle qu'elle déjeunerait à la salle de garde. L'état indescriptible où elle se trouvait alors, souillée de sang, des ongles jusqu'aux coudes, ne lui permit même pas d'écrire un mot à son mari.

Son laboratoire grouillait maintenant de bêtes de toutes sortes. Les souris blanches, sur une étagère, s'agitaient dans cinq bocaux remplis d'une ouate blanche comme elles-mêmes. Des rats au museau rose grattaient nerveusement les parois de verre d'un aquarium. Entre les quatre pieds d'une table, on avait logé la boîte des cobayes. La plupart, inoculés et malades, se roulaient en boules de fourrure fauve. D'autres, sains et vifs, s'asseyaient dans la paille et, de leurs minuscules pattes de devant, avec un petit air têtu et sérieux, faisaient leur

toilette. Cinq beaux lapins gras mangeaient des ronds de carottes dans une cage, sous l'étuve, et la jolie chatte cardiaque dormait en rond, au fond d'une corbeille.

Thérèse cultivait des bacilles dans du bouillon, dans du lait, dans du suc de pommes de terre. Des liquides troubles, équivoques, dans des fioles de toutes formes, peuplaient ses étagères. Ses doigts déliés et souples de jeune patricienne, faits pour diriger les fils emmêlés des dentelles, les soies, les fuseaux, les aiguilles des féminines adresses, se jouaient dans ces flacons terribles, lourds de toxines et de fléaux humains. Elle maniait ainsi, jouissant de sa formidable puissance, la fièvre typhoïde, la pneumonie, la scarlatine, la diphtérie, jusqu'aux monstres invisibles de la tuberculose. Elle se sentait posséder la mort.

Son travail lui offrait de tels plaisirs qu'elle ne pouvait s'en arracher. Sous la direction de son père, elle soigna une cardiaque par la glace et obtint des résultats inespérés. Elle ne quittait plus cette femme, ne voulait céder à aucun autre le soin de poser la glace et le stéthoscope, tour à tour, sur ce thorax haletant. Elle notait aussitôt les observations en vue de sa thèse, dont l'élaboration, du coup, fit un grand pas. A cette époque, l'Hôtel-Dieu l'absorbait à un tel point qu'elle prit l'habitude de déjeuner, presque chaque jour, à la salle de garde. Chez elle, ce repas lui causait une perte de temps : Fernand ne rentrait parfois de ses visites qu'à une heure de l'après-midi ; elle l'attendait, oisive, rongeant son frein à l'idée de ses travaux suspendus. La causerie qui prolongeait le dessert, ensuite, ne lui permettait pas de rentrer à l'hôpital avant deux heures et demie. A déjeuner sur place, elle gagnait, calcula-t-elle, deux heures chaque jour. Elle redoutait pourtant que ce nouvel arrangement ne peinât son mari. Mais Guéméné ne fit aucune objection, ne montra nul mécontentement. Il acquiesçait volontiers à toutes ses exigences depuis le dîner des Herlinge. Elle s'en apercevait et crut que l'attitude des grands confrères envers elle l'avait influencé. Elle s'en glorifia, s'imaginant avoir désormais plus d'importance aux yeux de Fernand.

Lui se résignait, avait une arrière-pensée et s'adonnait, sans qu'elle le questionnât, à un travail excessif. Sans négliger sa clientèle, en effet, il avait entrepris des recherches au labora-

toire de thérapeutique expérimentale de l'École. Août survint, plus torride encore que juillet. Les Herlinge exploraient l'Écosse, Artout était en Suisse, Boussard en Norvège. Des affiches illustrées, sur tous les murs, évoquaient les voyages. On voyait des bateaux fumants, des trains en partance, des sites riants, des montagnes roses parmi les nuages, des paysannes bretonnes, la mer. Des mots, en gros caractères, devenaient obsédants : « Billets... Billets d'aller et retour... Billets d'excursions... Billets de bains de mer... » L'impossibilité de s'en aller lui faisait l'atmosphère plus suffocante, la fatigue plus lourde, le désir de fuir Paris plus tenace. Et il allait de client en client, les épaules voûtées, l'air las; puis, trois fois par semaine, passant le Petit Pont, il gagnait la rive gauche, et, par le boulevard Saint-Michel, l'École de Médecine. Là, il s'enfermait dans les grands laboratoires sonores, où le soleil s'engouffrait par les baies immenses.

Le soir, il retrouvait sa femme au dîner. L'un et l'autre, fatigués, se plaignaient de la chaleur. Au crépuscule, ils s'accoudaient à la fenêtre, cherchant un peu de fraîcheur. Mais la muraille frissonnante des peupliers d'Italie faisait un grand rideau tendu devant l'air libre : on suffoquait. Ni elle ni lui n'osaient parler de voyages : tous deux y songeaient, cependant; ils se serraient l'un contre l'autre, sans rien dire, passionnés et muets comme des amants aux rencontres hâtives.

Les lampes allumées, ils reprenaient le labeur, chacun à son bureau, dans des pièces différentes. Le sommeil les unissait encore, harassés tous les deux, vaincus. Dès le matin, leurs vies divergeaient de nouveau.

Un soir, Guéméné rentra souffrant. Il ne se plaignit pas. Il connaissait trop les soucis professionnels de Thérèse, si différents des menues et tendres inquiétudes domestiques qui préoccupent une simple épouse. Il se mit seulement au lit plus tôt que de coutume, se tâtant le pouls, les yeux sur son chronomètre.

Le lendemain, trois cas intéressants l'attendaient du côté de la Bastille et, de plus, il devait voir Jourdeaux qu'il soignait assidûment. Il sortit à l'heure ordinaire, mais une telle faiblesse le prit, en fiacre, qu'il dut donner l'ordre au cocher de rebrousser chemin. A dix heures, il rentrait chez lui, les

jambes chancelantes, sentant des vertiges, des nausées, des frissons. L'idée lui vint de la fièvre typhoïde : il chercha les prodromes des jours précédents. Pour monter l'escalier il lui fallut se tenir à la rampe. Le valet de chambre venait à lui ; Guéméné ne put dire que deux mots :

— Mon lit...

Alors il pensa que Thérèse n'était pas là, qu'elle ne serait pas là de tout le jour; et il eut une impression poignante d'abandon. Quand il fut couché, la vieille Rose entra dans sa chambre. En le voyant si mal, elle voulut aller avertir « madame » à l'Hôtel-Dieu, mais il s'y opposa par une pudeur d'amant insuffisamment aimé, qui met sa fierté dans une discrétion douloureuse. Puis l'amer plaisir de trouver en faute celle qui n'avait rien voulu lui sacrifier le tentait. D'ailleurs, l'importance des travaux de sa femme rendait très difficile ce dérangement soudain : les études de laboratoire ne se prennent ni ne se quittent à l'improviste. Si elle revenait à contre-cœur, sans pouvoir cacher une pointe d'humeur, quel supplice pour lui!...

Et il déclara aux domestiques n'avoir là qu'un abattement causé par la fatigue.

C'était le premier malaise qu'éprouvait sa vigoureuse santé depuis son mariage. Il souffrit de sa solitude, avec des excès, des outrances de sa sensibilité déchaînée. Il rêvait d'une maladie légère, subie près d'une Thérèse toute à lui. Elle glisserait dans la chambre à pas assourdis, lui offrirait des tisanes et des sirops avec les gestes amoureux qui exaltent. Elle le calmerait par sa seule présence, ses sourires apaisants, sa vision aperçue dans la glace, son silence. Par instants, même, il se figurait la voir à son chevet, — et rien : elle était loin, l'oubliant à distiller des virus dans des fioles.

Il l'appela, lui suggéra de revenir, croyant à une télépathie merveilleuse. Des afflux de sang lui battaient aux oreilles ; le tic-tac de la pendule en accompagnait le rythme en mesure. Un affreux ennui le saisit : il essaya de dormir. S'étant réveillé après un bref assoupissement, il se crut à la fin de l'après-midi : la pendule marquait une heure vingt. Dès lors, de cinq minutes en cinq minutes, il regardait l'heure. Dans l'intervalle, il dénombra les fleurs de la tapisserie et y découvrit des

figures fantastiques. Il prit sa température, fit de mémoire des opérations arithmétiques, s'assujettit à nommer mentalement tous les muscles de l'homme : les douleurs de tête le terrassèrent.

Il fut près de faiblir, d'envoyer chercher Thérèse, puis se gourmanda. En consentant à l'épouser étudiante, n'avait-il pas pris l'engagement de respecter son métier?... Pouvait-il attendre d'elle cette dévotion intégrale, apanage de la femme uniquement consacrée à son foyer? Non! C'était une associée dont il ne devait pas gêner l'œuvre. Il fallait bien s'habituer à cette conception un peu spéciale du mariage. Mais que serait-ce, le jour où elle deviendrait médecin? Le mari compte-t-il près de la clientèle d'une doctoresse?

Son esprit, malgré ses efforts, revenait toujours à Thérèse. Il l'imaginait à ses côtés : les beaux cheveux noirs s'étalaient sur l'oreiller, encadrant le visage aux minces narines; sous les cils mi-clos, la nacre de la sclérotique glissait doucement. Et il rappelait ses traits avec désespoir, comme s'il l'avait perdue... Ensuite une rancune l'irrita contre elle. Quel amour parcimonieux était le sien! Comme elle se réservait, ne donnant d'elle que le strict nécessaire, marchandant le reste, vivant ailleurs, se refusant à la fusion complète!... Et il récapitula toutes les menues peines, les chagrins minimes, cruels et innombrables, qu'elle lui avait causés depuis sept mois... Alors il tomba dans une tristesse mortelle : jamais il ne serait heureux, sa vie était manquée...

A six heures, la porte s'ouvrit brusquement; Thérèse entra essoufflée, affolée, toute blanche :

— Mon chéri! mon chéri! qu'as-tu?

Il se souleva sur l'oreiller, la serra contre lui. Dans sa joie de la retrouver, il oubliait les phrases qu'il voulait lui dire.

Quand ils furent las de baisers, elle lui demanda, se désolant :

— Pourquoi ne m'avoir pas fait prévenir? l'hôpital est à deux pas...

Il répondit :

— Je voulais m'aguerrir, apprendre à me passer de toi. Mais je ne peux pas, Thérèse, je ne peux pas...

La jeune femme frémissait : la plainte de son mari pénétrait en elle. Il ne réclamait rien pourtant, ne formulait pas un

désir, ne précisait pas une volonté. Mais elle se raidissait comme s'il avait cherché à lui prendre de force sa liberté et qu'elle dût se défendre. Il était jaloux de sa médecine, elle le voyait chaque jour ; et cette susceptibilité d'un amour exclusif l'offensait moins qu'elle ne la flattait. Quelle force il faut à une femme pour lutter sans cesse contre le vœu inexprimé, la prière latente du mari qu'elle adore !... Elle possédait deux vies, également surabondantes, passionnées, intenses : la vie amoureuse, épanouie au foyer, et l'autre, la vie intellectuelle, qu'elle menait magnifiquement dans l'atmosphère de l'hôpital. Lui retrancher une de ces existences, c'eût été faire d'elle la plus misérable des créatures. Fernand y travaillait cependant : il voulait tuer l'autre vie, celle de là-bas, avec ses jouissances, ses exercices d'énergie, ses ambitions. C'était une guerre cruelle, mais il ne se passait pas de jour qu'il ne la poursuivît par un mot, une attitude, ou une plainte comme celle qui venait de lui échapper. Et Thérèse frissonnait de peur, car, chaque fois, à ces désirs muets correspondait en elle un élan de générosité, un autre désir de sacrifice qu'une réflexion refrénait. Ne faiblirait-elle pas un jour, cependant ? Résisterait-elle jusqu'au bout malgré les pièges, les trahisons de son propre cœur ?...

Fernand fut guéri, le lendemain, de ce qui n'était qu'un accès de fièvre. Thérèse dut encore le quitter, à l'heure de la visite ; mais, deux heures plus tard, elle était de retour. Elle le retint au lit. Elle lui dit tendrement :

— Allons en Bretagne, veux-tu ? Partons tout de suite.

Il la regarda, surpris :

— Et ta thèse ?... et ta malade en observation ?... et tes massages du cœur ?...

— Mon chéri, — s'écria-t-elle, comme emportée par une indignation secrète, — toutes ces choses m'importent-elles à un moment où je vois ta santé compromise ? Ma thèse m'inquiète peu, va, lorsque tu souffres. Quant à ma malade, c'était, il est vrai, un cas bien intéressant, mais je me passerai d'elle... et personne ne s'apercevra de ce trou dans mes observations.

Guéméné buvait ces paroles d'affectueux renoncement : il fut ivre de joie. Il trouvait magnifique le dévouement de Thérèse ; à peine osait-il l'accepter.

— O mon amie, mon amie! — disait-il en lui baisant les mains, — suis-je digne de toi?

Elle exultait. Enfin l'on verrait si elle était une mauvaise épouse! Elle aussi savait se sacrifier. Pour elle aussi, son mari tenait la première place; et l'on cesserait peut-être maintenant de lui jeter, à toute occasion, par des allusions discrètes, voilées ou perfides, l'exemple de Dina...

Ils passèrent à la mer le mois de septembre. Sur cette plage à la fois chaotique et paisible de Morgat, qu'ils choisirent, Guéméné connut un bonheur de rêve. Ses inquiétudes, ses tourments cessèrent. Pourquoi s'être méchamment irrité contre Thérèse? N'était-elle pas l'idéale compagne, prête à s'oublier pour lui, à se dévouer, à négliger à son profit les plus attrayantes études? Ils ne se quittaient pas, se chérissaient d'un amour joyeux d'adolescents, qui allait des baisers au sourire. Devant eux, la baie de Douarnenez se creusait en un cirque énorme. Ils se promenaient enlacés sur le sable fin de la grève, s'embrassaient au fond des grottes, dans les chemins creux, sur les routes même, et les Crozonnaises, dont la coiffe est un réseau fin serrant les cheveux, s'arrêtaient au bord des fossés pour voir cheminer ce beau couple amoureux.

Mais, vers la fin, Thérèse fut prise d'une nostalgie de l'hôpital. L'idée de sa thèse l'obsédait comme une obligation qu'on n'a pas remplie. Elle se préoccupait de ses cultures, de ses études, de ses animaux. Qu'étaient devenus la chatte grise, le lapin blanc, les cobayes?... Le premier octobre au matin, elle était à l'Hôtel-Dieu.

*
* *

Alors commença pour elle une période de travail fiévreux, incessant. Au cours de sa dernière année d'internat, elle voulait acquérir toutes les connaissances que la pratique, dans les hôpitaux, peut donner à des étudiants sérieux; et elle se résolut à changer de service. Elle alla chez Boussard, à la Charité. La distance qui sépare l'île Saint-Louis de la rue Jacob lui causa un surcroît de fatigue : le déjeuner à la maison dut être supprimé définitivement. Elle partait le matin, ne rentrait plus jamais que le soir. De plus, comme ses études bactério-

logiques nécessitaient des expériences sur les chiens, et que le laboratoire exigu du service de Boussard ne permettait pas d'y garder de si gros animaux, elle dut aller travailler à l'École. Le second jour, elle y rencontra son mari, dans l'escalier. Elle eut un cri de surprise :

— Que fais-tu ici?

Et ce fut là, sur une marche du large escalier de l'École, que, badinement, dans la joie de cette apparition imprévue de sa femme, il lui révéla en quelques mots son secret. Le cas de Jourdeaux le préoccupait fort; il voyait, lui, dans le cancer une infection. Il cherchait...

— Quoi? — demanda Thérèse, incrédule.

— N'importe, — dit-il, — si je trouve!

De ce jour, le hasard renouvela quelquefois leurs rencontres. Elles étaient brèves. Ils s'embrassaient entre deux fenêtres, furtivement, échangeaient quelques propos rapides, se séparaient, puis, à quelques mètres l'un de l'autre, se retournaient encore pour se sourire; et leurs pas résonnaient sur le plancher des immenses vestibules nus. Elle se rendait aux salles de pathologie; lui, à celles de thérapeutique.

La clinique de Boussard passionnait Thérèse. Cet homme insondable, marmoréen, acquérait, au lit des malades, une suave éloquence. La jeune femme ne croyait pas ignorer tant de choses qu'elle apprenait de lui sur l'art des diagnostics, choses non écrites dans les livres, toute une science inédite, personnelle, résultat de ses observations, de son propre génie médical, et qui, passant dans un élève bien préparé, faisait encore de celui-là un maître. Boussard reforgeait Thérèse, la préparait magistralement à la carrière. Elle se rendait chaque jour à son service avec la légèreté de cœur d'une femme qui court au plaisir.

Un matin, au lever, une syncope la cloua au pied du lit. Fernand s'effraya, la soutint, appela les bonnes. On s'empressa; mais elle congédia les deux femmes et, revenue à elle, demeurait livide, avec une intraduisible expression de chagrin au fond de ses yeux humides.

— Tu souffres? — demanda Fernand, affolé.

Elle dit non, d'un signe.

— Mais tu es malade, Thérèse! Que peux-tu bien avoir?

— Je sais ce que c'est, — dit-elle; — cette syncope m'a renseignée.

Elle s'abattit dans le fauteuil, les mains pendantes sur son peignoir, avec un découragement indicible; puis, de ses yeux, des larmes jaillirent, coulèrent lentement, plus abondantes à mesure qu'une pensée plus intense, plus nette, aiguisait son regard.

— Thérèse! — cria Fernand.

Éperdument elle se leva, lui jeta les bras au cou, pleurant, sanglotant, disant sa peine avec une douceur où se cachait un passionné reproche.

— Tu l'as voulu, mon pauvre chéri, tu l'as voulu! Nous étions si bien sans cet enfant! Nous nous suffisions, étant tout l'un pour l'autre. Maintenant que de troubles, quel bouleversement!

Guéméné, se raidissant, lui prit les poignets, et, impérieusement :

— Ne pleure pas, Thérèse! Je suis heureux, moi!

Il tremblait, la contemplait avec religion, répétait :

— Un enfant! un enfant de toi! notre enfant!... il est créé, il vit... Tu ne comprends donc pas? Mais nous sommes immortels, désormais, nous nous perpétuons; il sera toi, il sera nous, il prolongera notre vie... Un enfant de toi... quel mystère! oh! Thérèse, il me semble que je te chéris plus fort à savoir que tu es mère... Tu es mère, Thérèse, mère!

Il s'exaltait à considérer sa femme, comme si elle était la première à porter dans ses flancs une descendance; il disait des mots sans suite et ressemblait à un homme ivre. Mais elle s'offensa de cette joie impétueuse, qui insultait à sa déconvenue...

— Tu n'as pas une pensée pour moi, dans ton orgueil naïf de procréateur. Tu ne sens donc pas l'envolement de tous mes rêves, et ce que cet événement fait de moi, qui portais tant d'idées, de projets, de désirs!... Est-ce que je ne suis pas plus intéressante que cet être à peine formé qui te donne des tressaillements d'instinct paternel?... Suis-je l'individu libre qui a le droit de choisir sa vie, de l'accomplir, ou un instrument passif soumis au génie de l'espèce, simple anneau dans la chaîne humaine?... Certes je l'aimerai, cet enfant qui va naître, je

ne suis pas un monstre, je l'aimerai forcément, comme une louve aime son petit. Mais il n'était pas, il y a quelques jours, je ne le désirais pas, j'avais arrangé mon avenir. Mon année de travail devait être magnifique. Ma thèse s'élaborait; elle aurait fait quelque bruit, m'eût lancée. J'achevais ainsi mes quatre ans d'internat; ce stage fait, qui m'empêchait, plus tard, d'être chef de service dans un hôpital d'enfants? L'obstacle est venu, il est créé, comme tu le dis si fièrement! Il me faut donner ma démission d'interne : de quoi vais-je être capable pendant cette maladie de neuf mois?... Et après, ce sera commode, l'établissement, la clientèle, avec cet enfant, la nourrice...

— La nourrice! — dit Guéméné vivement; — tu ne le nourriras même pas?

— Ah! non, pas ça! — reprit-elle avec force. — Neuf mois, passe encore, mais pas trente-six!

Guéméné se redressa, et, la défiant :

— Quand je consens à accoucher une femme de ma clientèle, c'est à condition qu'elle s'engage à nourrir, si elle le peut.

— Eh bien! — dit Thérèse, la voix altérée, — je prendrai Artout.

Elle ne pleurait plus, était retombée dans le fauteuil, frémissante, incapable de résister à cet écroulement de ses espérances. Lui marchait à grands pas dans la chambre. Un silence, le silence de leur premier désaccord, pesait entre eux, les séparait comme une lourde muraille.

— Dire que tu n'as pas eu un mot de pitié! — fit enfin Thérèse, amèrement.

Il s'arrêta. La colère faisait trembler, sous sa moustache, les coins de sa bouche.

— De la pitié, parce qu'heureuse, aimée, jeune et saine, tu t'épanouis normalement dans la maternité?... Est-ce que tu t'aviliras du fait d'enfanter? Est-ce une déchéance?... Tu te refuses à être un instrument au service des forces de la vie, mais discute-t-on les lois de la nature? « Il y a des lois secrètes qui dépassent notre raison, dit Artout, on ne regimbe pas contre elles à moins d'être amoral... » En vérité, je me demande quels êtres vous devenez, vous les cérébrales, les amazones nouvelles, si vous ne voulez plus être des femmes!

Elle dit lentement :

— J'étais indépendante, tranquille et joyeuse, ma volonté seule était mon guide; je ne relevais que de moi-même; mais j'ai consenti au servage... Ah! je comprends maintenant madame Lancelevée!...

Puis, levant les yeux sur son mari et sentant combien elle le faisait souffrir, elle fondit en larmes de nouveau.

— Pardonne-moi, mon ami, pardonne-moi! — supplia-t-elle en lui tendant les bras. (Et il lut en elle une telle détresse qu'il s'apaisa et la plaignit enfin.) — Oublie ces mots que j'ai dits : je ne regrette rien, je t'aime. Seulement, comprends-le, je souffre beaucoup de renoncer à des projets qui m'étaient si chers.

Il pardonna, repris d'une tendresse passionnée pour cette femme d'exception en laquelle se représentaient désormais pour lui deux amours. Mais il demeurait irrémédiablement triste. Traditionnaliste, ayant au plus haut degré le sentiment de la famille, il pensait au ménage anormal qu'était le sien, si différent de celui qu'il avait rêvé. Quelle erreur avait été son mariage!

— Ma pauvre Thérèse! — soupira-t-il seulement, — ma pauvre Thérèse!...

Et il ne disait pas l'immense mélancolie qui l'accablait. Résigné, avec l'endurance de ceux de sa race, il se contenterait de son demi-bonheur; il travaillerait.

D'ailleurs, les précautions que sa femme devait prendre à présent et qui la retiendraient à la maison allaient momentanément la lui rendre. Cette idée, jointe à l'orgueil de sa paternité, le rassérénait. Il alla lui-même à la Charité pour voir Boussard et l'avertir de ce qui, du jour au lendemain, forçait la jeune interne au repos. Guéméné rencontra l'homme célèbre comme celui-ci descendait, avec ses élèves, de la salle des femmes dans celle des hommes, et, sans attendre, en plein corridor, il lui dit à l'oreille la grande nouvelle. Boussard, qui avait été son maître ici même, sourit, lui serra la main, le félicita.

— Et surtout, — dit-il, — pas d'études pendant la grossesse!... D'ailleurs, mon cher, vous avez une femme délicieuse : c'est une prodigieuse intelligence, elle faisait mon

admiration depuis que je l'avais dans mon service. Voilà que, grâce à cet enfant, vous en jouirez davantage. La médecine se passera plus aisément d'elle que le bébé. Parions qu'une fois ses couches faites elle n'ouvrira plus un livre.

Guéméné, très fermement, répliqua :

— Ma femme n'abandonnera jamais sa médecine, je le sais. D'ailleurs j'estime n'avoir pas à le lui demander.

Il ne remarqua pas le léger mouvement de Boussard. Il le vit seulement plus pâle encore que de coutume, d'une gravité triste, avec sa blouse d'hôpital, le tablier, le faux col trop haut qui dressait sa tête chauve, où de rares cheveux blonds grisonnaient en couronne.

Son divorce avait été prononcé deux semaines auparavant. A quarante-six ans, il se retrouvait seul, libre, sans foyer, avec le désir d'une vie sentimentale à refaire, le besoin d'une compagne, tout ce qui trouble enfin vingt ans plus tôt les jeunes hommes; mais, par surcroît, il endurait aujourd'hui la fatigue de l'expérience, la perte des illusions, la mort de tout enthousiasme.

Depuis cinq mois une femme s'était imposée à son esprit. Elle suivait assidûment ses cours, ses conférences, sa clinique de l'hôpital même, et, absente, l'obsédait encore de son image. C'était la doctoresse Lancelevée qui, au dîner des médecins, chez les Herlinge, avait produit sur lui une si forte impression. A cette impression persistante, il cédait ou résistait, selon les jours. L'étrange était qu'elle et lui semblaient avoir reçu de cette même rencontre la même commotion. La mystérieuse femme paraissait le rechercher. Ils n'avaient point échangé une parole. Ils continuaient à se troubler l'un l'autre, à distance, pareils à ces fiers animaux entre qui un duel va s'engager, qui de loin se provoquent, se défient, avancent, reculent, se mesurent, s'observent, se fuient, se bravent, pendant qu'une passion sourde et l'impatience de l'assaut enflent leurs flancs.

Boussard se défendait de songer au mariage. Instinctivement, il tenait à garder, si près encore du divorce, la décence et comme le deuil d'un passé défunt. Cet homme grave aurait menti à tout son tempérament en se précipitant dans une nouvelle union au lendemain d'une rupture douloureuse. Imperturbable, il continuait sa vie scientifique. Nul ne connut

l'orage qui gronda en lui pendant ces mois de lutte. D'ailleurs il n'entendait point épouser une doctoresse. Il comprenait Pautel, mais non pas Guéméné, et c'est pourquoi, devant ce mari trop respectueux des droits de sa femme, il avait eu tout à l'heure ce tressaillement léger de révolte qu'il n'avait pu réprimer.

Ce jour-là, on attendait Guéméné chez les Jourdeaux : il ne s'attarda pas à la Charité, sauta dans un fiacre, se fit conduire boulevard Saint-Martin. Madame Jourdeaux, en peignoir de laine, brodait auprès du lit de son mari. Leur enfant, le petit André, trop sage pour ses cinq ans, alignait des dominos sur le tapis de la chambre; et le médecin, qui regardait cet homme guetté par la mort, dévoré par la cachexie, endolori, désespéré, entre cette belle jeune femme dévouée et ce bambin maladivement tranquille, l'envia...

X

— Eh bien! ma chère, ça y est. Un garçon... énorme... huit livres... le papa en crève d'orgueil... Elle est solide, la petite Guéméné : elle a rondement mené la chose... Comme c'est le 24 juin, on l'appellera Jean.

Artout entrait familièrement dans le cabinet de madame Lancelevée, où il venait à son heure, à sa fantaisie, toujours bien reçu. En même temps fier et las de sa besogne qui le tenait, raconta-t-il, depuis quatre heures du matin, il choisit un fauteuil et s'y laissa tomber lourdement, le haut de forme sur son genou, rejetant en arrière sa forte tête bourbonienne. Près de lui, la mince forme noire de la doctoresse, restée debout, prenait une sveltesse de jeune fille. Il y avait en elle comme une ironie juvénile et glorieuse tandis qu'elle regardait son maître.

— Le soleil ne vous gêne pas? — demanda-t-elle, — je puis baisser les stores.

— Non, non, la lumière, c'est la santé. Et puis je me sens content, j'ai besoin de gaieté... et sacrebleu! je ne sais comment vous faites, mais c'est gai dans cette grande pièce à maladies.

Le cabinet de consultation de madame Lancelevée dominait par trois fenêtres le boulevard de Montmorency. La table de gynécologie s'étendait au milieu. Une toile cirée peinte en clair, qu'un coup d'éponge rafraîchissait quotidiennement, tendait les murailles. Des fauteuils cannés meublaient les angles. Une bibliothèque occupait le fond. Le bureau, avec le téléphone, se dressait entre deux portes, l'une ouvrant sur l'escalier, l'autre donnant accès au salon d'attente. Une simple mousseline voilait les fenêtres. La lumière entrant à profusion éclairait ce cabinet à la manière d'une clinique antiseptique et confortable. Il n'était guère qu'une heure et demie; la consultation ne commençait qu'à deux heures : ce délai avait tenté le bonhomme, pressé de venir, après un déjeuner hâtif, lancer à la doctoresse, comme un défi, l'annonce de cette heureuse naissance.

— Vous souvenez-vous, ma chère, de m'avoir dès le premier soir, si bien prédit leur divorce? En attendant, voici toujours un enfant de fait... et rond, dodu, bien membré, je vous prie de le croire!... La petite Guéméné avait des yeux grands comme cela pour le regarder. On le lui a mis, tout nu, près des lèvres : elle lui a planté, en pleine poitrine, un de ces baisers comme son mari n'en a jamais reçu, je parie!... Et vous direz ce que vous voudrez, j'ai vu des femmes à toutes les phases de leur vie; celle-là, je l'ai suivie depuis l'enfance; je l'ai connue petite fille, adolescente, au début de sa vocation médicale, puis rêveuse, fiancée, amoureuse, jeune mariée... ma chère, il n'y a qu'une minute où la femme devienne vraiment, complètement, intégralement femme : c'est celle où on lui met sous les yeux le petit qu'elle a fait. Ah! ce que signifie alors son regard, et le rayonnement de ce visage, et l'intensité de ce premier baiser, tout ce qu'elles y mettent, tout ce qu'elles y font passer, et cette transformation subite qui les fait mères, d'un coup..., moi, à chaque accouchement d'une primipare, je guette cela, j'en jouis, que ce soit à l'hôpital, au lit d'une faubourienne étique, ou près d'une cérébrale comme cette petite Guéméné.

La doctoresse s'assit en riant devant Artout.

— Mais, cher maître, à qui le dites-vous! C'est aussi ma fonction de présenter les petits tout nus à leur maman. Il y a

là un joli tableau, je vous l'accorde, mais je l'ai déjà noté. Où voulez-vous en venir ?

— A vous dire vos vérités : rien ne me donne tant d'humeur que de voir une femme de votre sorte, bâtie comme vous l'êtes, taillée pour dix maternités, vigoureuse, belle, supérieure, une favorisée de l'espèce enfin, se refuser au mariage et au devoir de la famille à fonder.

— Mais, mon cher maître, vous m'accorderez bien le droit de posséder mes raisons !

— Elles ne valent rien... Êtes-vous heureuse, d'abord ?

Ce coup, porté tout droit, la surprit.

— Mais... mais oui, — balbutia-elle, — très heureuse !

— Non, ce n'est pas vrai.

Une inquiétude passa sur le froid visage de la doctoresse ; ses prunelles oscillèrent.

— Pourquoi dites-vous cela ?

— Parce que je connais les femmes. Vous en particulier, ma chère, avec votre nature, votre santé, votre équilibre, vous devez être pleine de besoins inassouvis... Dire qu'on ne voit ici pas un chat, pas une perruche à flatter, rien de ce qui trompe la sentimentalité des femmes seules, classiquement !...

— J'ai mon métier, je vous l'ai dit cent fois.

— Allons donc ! votre métier ! quand vous m'opposez cet argument, je songe à ce prince affamé qu'on voit, dans une légende, attablé devant des mets d'or massif. Vous aussi vous avez faim, comme les autres, d'une tendresse substantielle, du bonheur dans l'amour. Et vous vous êtes offert, pour vous rassasier... des tomes de pathologie !... Je suis sûr qu'il y avait des trésors dans votre cœur !

— Il y a dans mon cœur ce que j'y ai mis, — dit-elle fièrement.

— Moi, ma chère, je ne vais pas chercher midi à quatorze heures ; je vois les choses tout bêtement. Vous êtes, en dépit de votre puissant cerveau, une fille saine et normale. Je viens de pénétrer dans le ménage d'une femme de votre sorte qui a donné à son mari le plus beau garçon du monde, malgré son métier, malgré sa cérébralité. Hier, j'ai rencontré Bernard de Bunod toujours aussi épris de vous. Ma foi, c'est bien simple, je fais un rapprochement et je me dis qu'après tout, puisque

ce jeune homme vous offre son nom, sa grosse fortune, son romantique amour, vous feriez peut-être, en même temps qu'une bonne action, une pas mauvaise affaire, en imitant l'exemple de Thérèse Herlinge... Ce Bunod est intelligent, d'esprit fin, et un peu de bonheur vous aurait vite campé un gaillard, là où on ne voit aujourd'hui qu'un pâle neurasthénique... Franchement, est-ce qu'un tel amour ne finit point par vous émouvoir un peu? Vous n'êtes cependant pas une statue de marbre!

Elle répondit lentement, scandant ses phrases :

— Une femme-médecin n'a pas de cœur, une femme-médecin n'a pas de sens, une femme-médecin n'est pas une femme. Les mères de famille le savent si bien que madame de Bunod m'a remis entre les mains ce grand garçon, avec la confiance religieuse des autres quand elles conduisent à de jeunes confesseurs leurs filles adolescentes. Entre la clientèle et nous est une convention tacite, vénérable, intangible : nous ne sommes plus que des médecins, il n'y a plus devant nous que des malades. Nous possédons un honneur plus délicat, plus subtil que les autres femmes. Sans avoir prononcé de vœux, nous devons passer dans la vie rigides, impassibles, comme des nonnes sévères. Un noviciat brutal nous a fait violence, a tué en nous toute imagination féminine. La famille, par mille artifices tendres, nous avait formé une âme ignorante et enfantine, et, d'un coup, brutalement, avec la précision scientifique, on nous a montré la vie dans tout son réalisme. Il n'y a plus en nous ni mystère, ni rêve, ni poésie. On nous a comme desséchées; et nous avons tout vu, tout entendu, tout connu. Nous ne sommes plus ni nerveuses, ni sensibles, ni pudiques, ni même impressionnables; et notre force est faite de tout ce qui nous manque. Nous avons acquis le droit de pénétrer partout; près d'un malade nous sommes toujours à notre place; nous pouvons sonder toutes les misères, entendre toutes les confessions; et, quand je soigne par hasard un garçon de cet âge, l'homme, c'est moi. Vous voudriez maintenant que, dans l'exercice de ma profession, j'aille m'éprendre du premier client qui devient amoureux de moi, comme une doctoresse de vaudeville? Ce serait vraiment trop vite justifier la critique amère que les vieilles convenances profèrent contre nous. Non,

non! nous devons ignorer, au chevet d'un homme, que d'aventure nous pourrions l'émouvoir. Autrement, que deviendrait la confiance des mères qui nous appellent près de leurs fils, des femmes qui, devant nous, découvrent la poitrine de leurs maris pour l'auscultation?

Elle se redressait, voulant paraître imperturbable et glacée. Elle n'en était que plus belle. Ses pommettes enflammées, ses yeux passionnés, les palpitations de son corsage, tout démentait cette théorie de l'être neutre qu'elle se disait. Artout répétait :

— Vous êtes étonnante, vous êtes étonnante. C'est curieux.

Puis au bout d'un instant, avec la simplicité des gens de science pour qui la vérité ne s'enveloppe jamais d'équivoques hypocrites :

— Voyons, vous, femme d'une absolue franchise, vous n'avez jamais souhaité l'amour? Vous ne regrettez jamais rien? Tous vos besoins affectifs sont morts?

— Non, — dit-elle lentement, — ils ne sont pas morts.

Puis, les bras croisés, les yeux à terre, indiciblement forte :

— Ils se réveillent quelquefois.

— Et alors?

— Je les rendors en travaillant.

Il l'écoutait, surpris; jamais elle ne lui avait livré autant d'elle-même au cours de cette sempiternelle discussion qu'ils avaient tant de fois recommencée. Sollicitée par cet appel à sa franchise qu'avait fait son vieux maître, elle se crut même obligée à s'expliquer davantage.

— Vous pensez bien — reprit-elle — que cette personnalité dont je fais montre est factice, et que les satisfactions dont je me contente sont très relatives. J'ai choisi cette vie de science, je la voulais parfaite; j'en ai d'avance écarté les obstacles, et les plus dangereux de tous : le mariage et la famille. Mais quand je dis : « Une femme-médecin n'a pas de cœur, une femme-médecin n'a pas de sens », je parle seulement des apparences qui doivent assurer la dignité professionnelle, car derrière cette froide façade qu'il nous faut exhiber, il y a une vraie femme qui pâtit, qui aurait su aimer...

— Alors, — dit Artout un peu ému, — il y a eu des drames dans votre passé?

— Non, mais des tristesses quelquefois. Parmi les hommes qui m'ont aimée, presque tous voulaient faire de moi leur femme. A cela je n'aurais jamais consenti. Les autres ne m'inspiraient ni l'attrait ni l'estime nécessaires pour que je pusse faire, honnêtement et noblement, le don de ma personne.

— Vous ne vous êtes jamais demandé quelle conduite vous auriez tenue si le dominateur, votre idéal, l'homme qu'on aime, enfin, s'était présenté?...

— Si! répondit-elle, avec sa loyauté presque téméraire. — Et je sais que je l'aurais aimé.

— A la bonne heure! voilà où la belle énigme que vous êtes s'explique, se comprend. Ah! ma petite, je vous aime mieux ainsi, capable de sacrifier, pour une tendresse, toutes vos fières théories...

— Pardon, mon cher maître, je ne me serais jamais amoindrie, abaissée jusqu'à devenir une inutile, une oisive, en quittant la carrière qui m'a faite *moi*, et je n'aurais pas non plus oublié mon principe de l'incompatibilité du mariage avec notre profession. Demeurant ce que je suis, la doctoresse Lancelevée, j'aurais aimé cet homme librement, sans chaîne, sans contrat.

— Oh! oh! — dit le vieux chirurgien, — comme vous y allez!...

— Je pousse mon principe jusqu'à ses dernières conséquences, tout simplement. Je vous scandalise? Quel mal ferais-je pourtant en devenant, par amour, la maîtresse d'un honnête homme? Je ne relève que de moi-même, je ne reconnais pas d'autres règles que celles de ma conscience; je ne m'occupe pas des conventions. Est-ce au monde à créer une loi morale? Ma logique et ma raison sont de taille à me guider : en qui aurais-je confiance plus qu'en moi-même? Aux gens qui s'effaroucheraient je ne reconnais pas d'autorité pour me dicter ma conduite.

— Mais, mais, ma petite, — interrompit Artout, — si tous pensaient comme vous, savez-vous que nous aurions une étrange société? chacun s'en rapportant à soi, celle-ci se permettant un amant, celle-là deux ou trois, selon la forme de sa conscience; pas de principe universellement reconnu; autant

de morales que d'individus, celui-ci l'ayant étroite, celui-là très large; tous infiniment respectables d'ailleurs, des êtres nobles, s'étant fait des règles de vie... Diable! diable! nos mœurs et notre civilisation inclineraient dangereusement vers celles de nos amis les bons toutous. Tenez, je suis peut-être un vieillard poncif, mais je me suis toujours défié du *moi*, de son exagération; certes, j'ai raisonné, mais sans jamais faire fi du sens commun, des traditions, et toujours en corrigeant mes conceptions personnelles — il est si humain de se tromper! — par les conceptions générales de ma race et de mon époque. Or il y a une organisation, le mariage, état conforme à l'hérédité, à notre tempérament, à l'ordre public. Je ne cesse de le prôner. Pourquoi je me permets d'en parler, moi, vieux garçon? Oh! c'est bien simple, je l'ai toujours désiré. Mais jusqu'à trente-cinq ans j'ai travaillé en forcené; à cet âge-là, ma situation était faite, j'ai cherché ma compagne : on m'a offert mariage sur mariage. Mais je voulais toujours plus beau : je rêvais du grand amour, j'attendais la femme unique, celle qui vous prend pour la vie. Vous comprenez : un brin de romantisme ayant persisté en moi, malgré toutes mes dissections, je repoussais le mariage d'argent, je repoussais le mariage de raison, j'attendais la compagne idéale, et j'ai vieilli ainsi sottement, l'attendant toujours, ne l'ayant jamais trouvée, dévoré d'ailleurs par la clientèle. Et maintenant j'ai des regrets. Mieux vaut un amour médiocre qu'une vie solitaire; je serais grand-père à présent, je connaîtrais bien des joies.

Le brave homme avait un petit tremblement dans la voix, ses puissantes épaules se soulevèrent. Il continua :

— Je me console en mettant au monde les petits des autres. Ça me fait comme une immense paternité.

Et, s'étant redressé, il étendait ses gros bras, ses mains célèbres, d'un geste si large qu'il semblait couvrir ainsi, majestueusement, une génération tout entière.

Celle qu'à l'École on appelait autrefois « Morphine » demeurait pensive, puis articula doucement, pour revenir à son propre cas :

— Quelle différence morale voyez-vous entre le mariage et la liaison?

— La liaison est d'ordre privé, presque toujours secrète,

comme infamante. Le mariage s'affirme publiquement, fièrement. C'est l'union reconnue de tous, ratifiée par la société.

— Cette ratification n'a aucune portée morale.

— La liaison est éphémère, le mariage durable.

— Et le divorce, qu'en faites-vous?

— Le divorce, le divorce, mon Dieu, ce n'est qu'une exception.

— Mais, mon cher maître, tout le monde divorce aujourd'hui, plutôt deux fois qu'une! Alors, quoi? Quand une femme, dans une réunion, peut se rencontrer avec trois hommes et se dire qu'à tous les trois elle a appartenu, en légitime mariage d'ailleurs, et selon l'exigence de la société, je me demande quelle est la valeur morale de cette légalisation, et je ne trouve pas du tout odieux de m'en affranchir... Tenez, il faut être de bonne foi et l'avouer, il n'y avait qu'un mariage qui eût une signification : le mariage religieux, indissoluble, sacré, qui *unissait* les époux par un acte mystique, irrévocable, tandis que l'acte légal les *enchaîne*, tout simplement. J'ai été religieuse autrefois; j'ai connu cette conception, j'ai admis l'inviolabilité des alliances humaines, scellées par Dieu, le mystère des chairs unifiées, le sacrilège du divorce. Maintenant que j'ai repoussé les dogmes, rejeté la loi divine, il me faudrait accepter son simulacre dans une morale humaine qui ne résiste pas au raisonnement? Non, non! la loi religieuse s'expliquait au moins par Dieu; je ne crois plus qu'en moi, en ma conscience : en toute loyauté, je ne vois rien de répréhensible dans le fait d'être l'amante d'un homme élu. Et je vous certifie que, si je choisis jamais cet homme, comme je ne voudrais ni l'épouser, ni m'embarrasser d'une famille, je n'aurais aucune honte à lui appartenir en dehors de toute convention.

Artout riait, trouvait cette déclaration très crâne, admirait la bravoure et la sincérité de cette jeune femme si hardie, si inquiétante aussi. Mais il finit par lui dire qu'en se refusant à fonder un foyer, en se donnant hors des lois sociales, elle commettait, à tout le moins, ce qu'il appela plaisamment un « péché laïc... »

Plusieurs fois la sonnette avait retenti. Les clients s'amassaient dans le salon d'attente. Cette proximité de sa clientèle

communiquait à la doctoresse plus d'assurance et plus de domination : le sens de sa valeur. Et comme Artout lui citait une fois de plus l'exemple de Thérèse Guéméné devenue mère, alliant sa vie sentimentale, ses devoirs sociaux de femme et sa médecine, elle s'écria :

— Et le bébé, que va-t-il devenir? Va-t-elle maintenant s'établir, exercer? Le choix s'impose : ou ses malades, ou son enfant. Je ne comprends guère une jeune mère qui trotterait par les rues, du matin au soir. Impossible d'allaiter le petit, en tout cas. Voyez-vous un enfant chez moi, mon cher maître? Cinq personnes attendent actuellement ma consultation; je soigne en ville sept jeunes femmes, trois enfants; je puis être demandée sans délai à l'autre bout de Paris; demain je donne le chloroforme avec vous, rue Montaigne; j'attends d'ici huit jours trois accouchements; j'ai en cours des études bactériologiques très sérieuses, mon laboratoire me prend trois heures, chaque matinée; je dîne ce soir chez des clients; après l'opération, je déjeune demain avenue Marigny; après-demain j'ai un concert chez une jeune malade...

Et, ne pouvant retenir un rire de triomphe qui la faisait cependant moins orgueilleuse, plus femme :

— Vous voudriez que, par-dessus le marché, j'eusse des enfants!

Il se leva pour céder la place aux consultants, et, tendant la main à la jeune femme :

— Adieu, Phénomène!

Puis, à la porte, paternellement :

— Je vous souhaite le grand amour... qui vous vaincra!

Restée seule, la doctoresse demeura debout, au milieu de la grande pièce blanche; ses yeux fixes s'adoucirent, elle murmura en elle-même :

« Le grand amour... Pourquoi pas? »

Et, songeant qu'un jour peut-être Boussard serait ici, devant elle, disant pour elle seule des mots qui révéleraient son âme inconnue, elle s'étonna de sentir en elle-même tant de trouble et de douceur.

Mais aussitôt, reprenant son masque glacial, elle ouvrit la porte du salon d'attente et commença de recevoir ses clientes.

XI

Thérèse, qui avait passé son doctorat au début de l'année, s'ennuyait de sa longue oisiveté, brûlait de réaliser enfin la vie rêvée, de s'établir. Sa belle et robuste constitution regimba plusieurs jours, contre les artifices médicaux et s'obstinait à produire ce lait maternel dont on ne voulait pas. Sa santé en souffrit. Cependant Fernand avait choisi une nourrice. Quand il l'eut amenée, qu'il présenta cette mamelle épaisse de plébéienne à la petite bouche du bébé, Thérèse, qui l'observait de son lit, le vit blêmir. Elle aussi en avait bien quelque chagrin :

— Que veux-tu, mon pauvre chéri ! — murmura-t-elle, — il le fallait.

Il la regarda, les yeux si mornes, si froids, qu'elle se tut ; et elle retomba dans le creux de l'oreiller avec une peur légère d'être moins aimée pour n'avoir pas cédé, cette fois, enfin.

Pendant longtemps cette nourrice, en tiers entre elle et lui, fut une cause de crispations douloureuses. Lui ne pouvait voir téter son fils sans souffrir. Thérèse évitait son regard. Puis l'habitude consolatrice vint peu à peu, pacifia tout. D'ailleurs le bébé prospérait. Chaque jour, le papa le pesait, fier de ses reins potelés qui s'élargissaient, de sa poitrine rose, saillante. Riant de bonheur, il l'asseyait tout nu sur sa paume ; une béatitude semblait envahir le petit être : Guéméné s'épanouissait, s'imaginant donner à son fils, déjà, un grand plaisir. Thérèse, pour serrer l'enfant contre sa poitrine, avait des transports muets de tendresse. Elle le baisait des minutes entières, sans se lasser. Il y avait de la pitié dans son amour : elle le jugeait malheureux d'être si petit, si faible, si impuissant. Elle imaginait des souffrances qu'il n'endurait pas, pour la joie de les apaiser. Quand elle se leva, qu'elle descendit à son cabinet, elle l'y promenait sans cesse dans ses bras, craignant toujours qu'il ne s'ennuyât. S'il arrêtait sur elle ces prunelles de nouveau-né où il y a tant de mystère, elle devenait haletante, croyant deviner une entente intraduisible dans leurs deux regards croisés. A

peine Fernand revenait-il de courses, aux repas, pendant toutes les soirées, les conversations roulaient sur lui :

— Quand bébé sera grand...

Elle aurait voulu qu'il eût un an, qu'il prononçât quelques mots. Guéméné jouissait déjà de ses vagues lueurs d'intelligence. Il ne désirait pas brusquer les choses : ce lent éveil de son fils à la vie l'intéressait, le passionnait, le satisfaisait; il l'aimait dans le présent plus encore que dans l'avenir.

En août, Thérèse étant complètement rétablie, les Guéméné reprirent le chemin de Morgat, où ils avaient laissé de si délicieux souvenirs l'an passé. Ils les y retrouvèrent. Fernand revivait toutes les phases de son roman. Deux années déjà s'étaient écoulées depuis leurs fiançailles, et au bout de ce temps la persistance de leur tendresse avait quelque chose de glorieux, de vainqueur. La beauté de sa femme l'émouvait toujours autant; il avait toujours la même soif de ses caresses. Certes son amour avait subi une crise : Thérèse lui avait paru indomptable, presque dure, en refusant de nourrir l'enfant. Il ne le lui aurait pas avoué, il se le cachait à lui-même, mais, à ce moment-là, de grandes ténèbres avaient envahi son cœur : une tristesse glacée, ce qui doit enfin succéder à un immense bonheur évanoui. Puis sa passion, vigoureusement, l'avait repris. Il ne penserait plus à ce lait tari de force, à son désir inutile, à son principe de l'allaitement par la mère, prêché partout, méconnu dans sa propre maison. Thérèse était ainsi, volontaire, exceptionnelle, — si supérieure! — et il savait bien qu'il pourrait subir d'elle les pires chagrins et l'aimer encore. D'ailleurs, il était heureux. Quand il la voyait bercer l'enfant, leur substance à tous deux, il se sentait communier avec elle : c'était la cohésion définitive de leurs chairs, le contentement absolu de tous ses besoins, la paix dans l'ordre familial.

Souvent, sur la grève, il renvoyait la nourrice; et tous trois demeuraient devant la mer. Thérèse avait son petit sur les genoux. Guéméné ne disait rien; un bien-être le remplissait; le sentiment d'une propriété plus complète le leurrait quand il contemplait sa femme. C'était elle qui l'arrachait par un mot à son engourdissement béat :

— Dès mon retour à Paris, j'irai voir Boussard...

Ou bien :

— J'écrirai demain pour commander une table de gynécologie à mettre dans mon cabinet...

Ce retour à Paris devait clore la période de cette paix provisoire. Ils n'y étaient pas revenus depuis huit jours qu'une jeune femme, envoyée par Artout, vint consulter Thérèse. Elle souffrait d'un mal interne. De cinq ans plus âgée que la doctoresse, mère de trois enfants, élégante, riche, instruite, elle fut, devant Thérèse, confiante, soumise, déférente. En l'examinant, Thérèse tremblait un peu, perdit visiblement de son assurance, fut prise de doutes, de scrupules, pensa la renvoyer chez Artout sans avoir rien découvert. Puis elle se ressaisit, recommença l'examen, jugea le mal bénin.

— Eh bien, docteur? — demanda la malade, angoissée.

Une griserie saisit Thérèse. Ce titre de « docteur », qu'on lui donnait pour la première fois, lui causait un vertige. Voilà donc qu'elle tenait enfin ce prestige convoité depuis dix ans, le pouvoir de dire les mots qui navrent ou qui vivifient, l'autorité devant laquelle les plus fiers s'inclinent!

Les premières paroles qui marquèrent ses débuts furent un verdict apaisant qui tranquillisa la jeune femme. C'était d'un excellent augure. Elle était bonne, il lui fut doux de dissiper toute inquiétude chez sa cliente, de pouvoir dire :

— Ce n'est rien.

Mais il fallait commencer dès maintenant un traitement : elle écrivit une ordonnance. Elle se sentait l'égale d'Artout, de Boussard. Ayant recommandé le lit, elle promit d'aller voir sa nouvelle cliente tous les huit jours.

De ce moment, s'ouvrit sa brillante carrière de doctoresse. Une dame du voisinage lui amenait, deux jours plus tard, son enfant malade. Elle fut demandée dans les hôtels du quai d'Anjou. Boussard, qui était surmené, commença de lui passer quelques accouchements. Au bout de six semaines, sa première cliente, absolument rétablie, vint en compagnie de son mari la remercier ; les deux jeunes gens paraissaient pleins de joie. Thérèse jouissait de leur enthousiasme, de leur admiration pour sa science. On ne voulait plus qu'elle pour soigner les trois enfants.

Elle choisit trois jours par semaine pour sa consultation, les lundi, mercredi et vendredi. Elle éprouvait une anxiété légère quand approchait l'heure, craignait qu'il ne vînt personne, tremblait de ne pas réussir. L'affluence de malades qu'elle constatait chez son mari lui causait de l'envie. Quand les clients arrivaient, le valet de chambre posait la question :

— Le docteur ou la doctoresse ?

Quelquefois des malades, des femmes, venues pour Guéméné, se déterminaient soudain à la consulter, et passaient dans le cabinet de gauche au lieu d'entrer dans celui de droite.

Thérèse, radieuse alors, pensait :

« Une fatigue de moins pour mon pauvre Fernand !... »

Au fond, le fait d'enlever un cas à son mari la rendait glorieuse. D'ailleurs on se prit vite pour elle d'un certain engouement. Les femmes du monde trouvent assez « à la mode » d'avoir pour médecin une femme doctoresse. Celle-ci demeurera longtemps encore un être d'exception, un objet de curiosité. La réputation de madame Guéméné gagna la rive gauche ; elle eut des clientes rue de Varennes, rue de Bourgogne, et c'était un anachronisme vivant que cette jeune et moderne princesse de science franchissant le porche des vieux hôtels du faubourg, traversant la cour d'honneur des pompeuses maisons historiques de l'île Saint-Louis, pénétrant dans ces hautes chambres à trumeaux, là où vécurent, aimèrent et moururent jadis tant de princesses ignares et indolentes, ses sœurs aînées.

On l'entourait d'égards, d'attentions, de respect. On lui montrait une sympathie extraordinaire ; on la pressait d'invitations de toutes sortes.

— Et mon bébé ! — disait-elle toujours pour motiver ses refus.

Il avait maintenant cinq mois, de grands yeux noirs pareils à ceux de Thérèse, savait accomplir, sur la prière de sa nourrice, quatre ou cinq mignardises avec ses mains déjà fortes et fermes de beau petit gars vigoureux. Il reconnaissait bien sa mère, quoique la voyant fort peu, — il dormait chaque soir quand elle rentrait ; — mais il préférait son père et donnait, à la seule vue de sa barbe, des marques d'une joie excessive.

Madame Herlinge, la grand'mère, le déclarait fort avancé

pour son âge. A la vérité, il dénotait déjà un excellent caractère, vif et gai ; le moindre objet brillant provoquait dans ses bons yeux de tout petit des admirations, des extases.

Guéméné, quelquefois, suffoquait de bonheur en le regardant ; mais, bientôt après, un déchirement le martyrisait lorsque, Thérèse partie, il devait s'en aller aussi et laisser l'enfant à la garde de la nourrice. Durant les premiers mois, le bébé avait au moins dormi dans leur chambre ; il advenait maintenant qu'un coup de téléphone dérangeât Thérèse au milieu de la nuit, quand le docteur lui-même était dehors. On dut alors remettre, chaque soir, l'enfant à la « remplaçante ». La jeune doctoresse, passionnée pour son œuvre, s'y absorbait tout entière : son mari lui en voulait de ne concevoir aucune inquiétude. Verrait-il se réaliser ses craintes d'autrefois : sa femme, que le métier prenait de plus en plus, allait-elle en faire l'exclusive préoccupation de sa vie ? Il la blâmait silencieusement. Il aurait souffert davantage si, à cette époque, la profession elle-même ne lui avait offert tout à coup un puissant dérivatif.

D'un tempérament modeste, un peu taciturne, il poursuivait dans le secret ses études au laboratoire de thérapeutique expérimentale, à l'École de Médecine. Nul ne savait, dans son entourage, qu'il cherchait le sérum du cancer. Pendant des mois de patience, il l'avait cependant cultivé sur du bouillon de mamelle de vache, ce micrococcus mystérieux que son génie scientifique avait depuis longtemps pressenti. Puis, ç'avait été le travail d'inoculation ; les cancers, les tumeurs de types variés reproduites chez des cobayes, des lapins, des rats blancs. Simultanément, il poursuivait le traitement palliatif chez le malheureux Jourdeaux, combattant la cachexie, s'acharnant à le conserver vivant pour le jour où triompherait sa thérapeutique de laboratoire... Et ce jour était venu. En atténuant la virulence des toxines, par un dosage lentement tâtonné de sels chimiques, il avait constitué un sérum. Sur sept lapins inoculés, quatre avaient pris le cancer ; chez trois d'entre eux, l'injection du sérum avait déterminé la résorption de la masse cancéreuse ; le quatrième seul avait péri. Sur treize cobayes cancéreux, il avait obtenu trois cicatrisations complètes, cinq disparitions de l'intoxication générale ; cinq avaient succombé.

Ce fut alors qu'il inaugura sur Jourdeaux la méthode des piqûres.

Un soir, il revint triomphant; il s'était attardé boulevard Saint-Martin, où il allait tous les jours, et, à peine arrivé, saisissant Thérèse aux épaules :

— Tu sais, je guéris Jourdeaux !

La jeune femme le regarda, puis sourit :

— Mon pauvre ami, quelle plaisanterie !

— Je ne plaisante pas ; j'ai trouvé le sérum antinéoplasique.

Elle pâlit un peu, interloquée par l'énormité de cette déclaration qui l'atteignait brutalement, elle médecin, sceptique et avertie, défiante des victoires trop tôt proclamées. Alors Guéméné froidement, en homme qui se possède, énuméra les changements survenus chez son malade depuis les trois semaines du traitement sérothérapique. La cachexie semblait disparaître ; il y avait augmentation de poids ; la digestion se faisait ou commençait de se faire et les douleurs hépatiques diminuaient, ce qui attestait l'arrêt du processus cancéreux. La jeune femme connaissait trop la sincérité de son mari pour douter de semblables affirmations.

— Mais — dit-elle, chagrine — tu ne m'avais jamais parlé sérieusement de ces travaux !

— Nous pouvons si rarement causer ! — reprit le jeune mari, exhalant, cette fois, tout un arrière-fond de rancune ; — tu as déjà tant de soucis personnels ?... Puis je n'étais pas sûr de réussir. La chance donne de l'importance à mes études ; un insuccès les eût rendues risibles. Moi-même, je ne savais pas leur vraie valeur. Tu les aurais critiquées sévèrement. Tu ne peux pas être une petite compagne naïve, s'extasiant devant les moindres idées de son mari... Tu as d'ailleurs ta vie en dehors de moi, et je ne pouvais te faire subir mes états d'âme, mes découragements, mes transes, mes obsessions, tout ce qui m'a secoué depuis quinze mois sans que je te le dise.

Elle se mit à pleurer :

— On dirait vraiment que je ne t'aime pas ! Qu'as-tu à me reprocher ? Tu m'as dissimulé ton œuvre et me donnes tort, maintenant ?

Mais il la quitta et demanda son fils. Les pères savent qu'un jour leurs enfants les jugent. Guéméné songeait déjà au temps

où son fils, devenu jeune homme, l'admirerait. Et il l'embrassait follement, heureux de lui avoir préparé, en l'appelant à la vie, cette atmosphère de grandeur, de gloire, où l'enfant cheminerait désormais dans son sillage.

Thérèse éprouva des sentiments singuliers. Son mari fit un rapport sur le cas de Jourdeaux. Artout, Boussard, Herlinge, les grands chirurgiens discutèrent chaudement sa découverte. On parla de lui dans toutes les académies européennes. Ce n'était pas encore l'éclatant succès, établi par la multiplicité des expériences concluantes, mais comme une étincelle de célébrité jaillie dans l'obscurité du jeune médecin. Et Thérèse eut des tristesses, des abattements. Sa carrière lui semblait petite. Et elle pensait au retentissement qu'aurait pu avoir aussi sa thèse, si son bébé n'était pas venu interrompre les études qu'elle commençait si brillamment. Tout s'était réduit à une humble contribution aux recherches sur *l'État du cœur dans les maladies infectieuses*, sujet banal auquel tant d'autres s'étaient attaqués avant elle. L'importance soudaine de Fernand l'amoindrissait. A peine se différenciait-elle, dans la pratique médicale, d'une madame Adeline : pénétrant seulement dans des intérieurs plus luxueux, elle soignait comme elle, comme une sage-femme diplômée et intelligente, les organes féminins. Parfois elle songeait au laboratoire de la doctoresse Lancelevée...

Elle interrogea son mari sur les Jourdeaux : alors il devint loquace. Ce ménage où il passait, chaque jour, au moins quelques minutes, lui était devenu familier; il ne trouvait pas de mots pour peindre le dévouement de l'incomparable jeune femme. Elle avait été pour lui le plus puissant auxiliaire. C'était elle qui l'avait soutenu dans ses longues expériences. Un jour, las, découragé, il souhaitait de tout abandonner; elle l'avait supplié de lutter encore, de chercher toujours.

— Tu l'avais donc mise au courant de tes travaux? — demanda Thérèse.

Il le fallait bien. Détestant le charlatanisme, il n'avait pas cru devoir cacher ses tâtonnements. Et quand il avait vu madame Jourdeaux se cloîtrer définitivement pour ne plus quitter le pauvre malade, renoncer à tout plaisir, à toute distraction, à toute sortie, cette immolation d'épouse, cette lutte

suprême contre la mort l'avaient stimulé comme ne l'eussent fait aucun désir de gloire, aucun intérêt scientifique. Véritablement, c'était pour le cas personnel de Jourdeaux qu'il avait accompli jusqu'au bout son laborieux effort.

*
* *

En janvier, l'enfant tomba malade. La nourrice déclara :

— Ce sont les dents.

Il ne cessait de crier faiblement, sur un ton angoissant, pénétrant et si plaintif qu'on avait envie de s'enfuir à l'entendre. Et le père et la mère passèrent la soirée, la nuit, jusqu'à l'aube, penchés sur lui, blêmes, crispés, échangeant d'une voix sourde des mots techniques, nommant l'une après l'autre les affections infantiles. Les domestiques coururent chez le pharmacien. On fit vomir l'enfant, on le baigna. La nourrice dit :

— Oh! voici cinq ou six jours qu'il ne tétait plus beaucoup.

— Malheureuse! — s'écria Thérèse, — vous ne m'aviez pas prévenue!

— Déranger madame pour si peu, je n'ai pas osé... surtout que madame n'a pas grand temps à elle!

Il était raidi, allongé sur les genoux de sa mère qui soutenait la petite tête dans le creux de sa main. Il avait les paupières béantes; ses yeux roulaient doucement comme des globes de nacre; il se plaignait toujours. Thérèse, toute contractée, défigurée par la douleur, le regardait. Guéméné debout, haletait; des larmes coulaient le long de ses joues, se perdaient dans sa barbe. A cinq heures du matin, il murmura :

— Je ne sais plus rien; je ne suis plus capable d'avoir une idée.

Sa femme conseilla :

— Téléphone à madame Lancelevée : elle fait de la médecine d'enfants.

Une heure après, — il faisait nuit encore, — la doctoresse arrivait sans bruit, sans paroles, discrète comme une ombre. Elle se dévêtit d'une pelisse de fourrure qui l'enveloppait, prit le bébé qu'elle mit tout nu et dont elle examina la peau sous la lampe. Thérèse avait les yeux rivés à son masque impassible; elle espérait lire dans ces traits calmes un diagnostic

rassurant. Peut-être une clairvoyance dont elle n'était plus capable avait-elle démêlé un simple malaise dans la crise de l'enfant.

Mais la doctoresse sortit avec la nourrice, qu'elle alla interroger dans la chambre voisine. Guéméné, après quelques minutes, les rejoignit; quand il entra, la nourrice, en corset, se tenait debout près de madame Lancelevée qui l'auscultait.

— Que trouvez-vous? — interrogea-t-il.

— Rien, — dit impérieusement la doctoresse.

Elle revint près de l'enfant. Alors Guéméné et Thérèse essayèrent de discuter scientifiquement avec elle. Mais elle coupa court à ces propos, comme une femme qui ne veut point parler. Puis elle décida qu'il fallait demander Boussard au téléphone. Tout à coup un sanglot affreux ébranla Thérèse : sans retenue, sans décence, elle s'abandonnait à son désespoir, couvrait son fils de baisers, pleurant, criant qu'on devait l'empêcher de mourir, et elle l'appelait d'une façon si déchirante : « Mon Nono! mon Nono!... » que des larmes vinrent aux yeux de la doctoresse.

— C'est la nourrice qui l'a tué: elle l'a empoisonné, n'est-ce pas, elle l'a empoisonné!

— Non, — déclara fermement madame Lancelevée, — ne dites pas cela, madame.

A sept heures, la porte s'ouvrit. Boussard apparut : il était accouru dans le minimum de temps nécessaire. Avec cette allure nonchalante que lui donnait sa haute taille, presque ondulante, il traversa la chambre, voyant à peine madame Lancelevée, et vint à Thérèse. Il s'agenouilla, examina l'enfant, et il penchait sur lui ses tempes aux méplats de marbre, aux rares cheveux grisonnants.

— Je voudrais vous parler seule, — vint lui dire tout bas madame Lancelevée.

Et, comme Guéméné se préparait à les suivre, elle le repoussa doucement.

Alors, dans la pièce contiguë, où le jour commençait à blanchir les guipures des rideaux, ils se trouvèrent en tête à tête. Ils se considérèrent un instant, les paupières palpitantes, et cette minute de silence fut si étrange, si tragique, qu'ils eurent conscience aussitôt de se troubler mutuellement, de

s'attirer l'un l'autre, et de résister encore, comme si l'heure n'était pas venue... Et il en allait toujours ainsi. Ils s'étaient vus à la clinique de la Charité, — où elle venait parfois, sans fausse pudeur, chercher sa présence; — à son cours, — où, avec l'orgueil de sa franchise, elle se plaçait au premier rang de l'amphithéâtre. — Ils s'étaient rencontrés dans la clientèle, où elle l'avait appelé en consultation. Jamais un mot, une attitude n'avait démenti leur froideur. Mais, à chaque fois, en dépit de tout, l'emprise réciproque se renforçait. Il l'éblouissait par son génie; elle le dominait par son mystère. Rigides l'un devant l'autre, pareils à des statues, ils se regardaient en face, se défiant presque.

— Mon cher maître, — dit-elle, — il y a dans ce ménage un point délicat dont je voulais vous avertir. Mon confrère madame Guéméné, pour se livrer plus aisément à sa profession, a pris une nourrice; j'ai su, par des indiscrétions, que ce fut contre le gré de son mari... Or il se pourrait aujourd'hui que cette nourrice ne fût pas tout à fait étrangère à la maladie de l'enfant. Je l'ai confessée. Elle m'a avoué qu'étant très fatiguée, certains jours, elle calmait l'appétit vigoureux du bébé par du lait coupé d'eau. J'ai demandé si cette eau était bouillie : « Presque toujours », m'a-t-elle répondu. Ce « presque » en dit long... D'autre part, elle a nourri en province, il y a trois ans, un enfant qui est mort à treize mois d'une méningite tuberculeuse...

— Ah! — fit Boussard, comme plus attentif encore.

— Je le sais, mon cher maître, vous avez noté de ces cas inexpliqués d'infection due au lait de femme. Bref, le pauvre bébé — vous le pensez comme moi — ne peut guérir; les malheureux parents ont perdu pour le moment toute faculté de diagnostic, ils ignoreront peut-être la vérité : je crois un devoir d'humanité de la leur taire. Songez, en effet, au sujet de désaccord que deviendrait entre eux la mort de leur enfant, s'ils pouvaient l'imputer à cette nourrice! Quel remords pour ma jeune confrère, quel reproche dans la douleur de son mari!... Évitons, voulez-vous? qu'ils soupçonnent cette femme.

— Ils ne la soupçonneront pas, madame, et je vous remercie de la précaution que vous avez prise en m'en avertissant.

Et ce fut tout. Cérémonieux et impénétrables, ils retournèrent près de l'enfant malade. Le père et la mère souffraient en silence. Le bébé ne se plaignait plus. De temps à autre, un sanglot de Thérèse éclatait. Guéméné restait morne, les bras noués. Le docteur Boussard et madame Lancelevée, témoins de cette convulsion soudaine de douleur qui agitait ce ménage amoureux, songeaient tous deux au secret qui les unissait et chacun d'eux savait qu'ils y songeaient ensemble. La théorie du célibat des doctoresses triomphait. Celle-ci avait imprudemment voulu allier sa maternité et sa profession masculine : le pauvre bébé mourait victime de cette présomption. Madame Lancelevée avait dit : « Entre son enfant et son métier il lui faudra choisir. » Aujourd'hui, elle regardait Boussard avec ce calme d'une femme qui déjà, en pensée, appartient à un homme; et voici que devant eux se plaçait, comme un avertissement, comme une menace, le douloureux tableau de ces époux désespérés qui justifiait d'avance son principe de l'amour sans contrat, sans famille...

Bientôt Herlinge, le grand-père, accourut. L'oncle Guéméné vint aussi. Et ils étaient là six médecins renommés, chercheurs, penseurs et savants, qui entouraient, impuissants, l'agonie du petit être.

Elle dura jusqu'au soir. Après quelques légers spasmes, il expira sur les genoux de sa mère, très doucement, comme une flamme qu'on souffle. La grand'mère, pour les soins funèbres, prit le petit cadavre. Fernand étouffa un gémissement. Thérèse, éperdue, lui tendit ses bras vides : il hésita, une seconde, avant de s'y jeter. La femme et le mari restèrent longtemps enlacés, sans une caresse, sans une parole, sans une larme...

*
* *

Il ne proféra jamais un reproche; jamais il ne rappela l'allaitement mercenaire de leur enfant ni son tragique échec; ils ne s'expliquèrent jamais sur ce sujet, mais un doute pénible continua de planer entre eux. Elle et lui regrettaient ensemble ce lait maternel qu'on avait tari, ces soins qu'elle avait refusés au pauvre bébé. Ces pensées se glissaient dans toutes leurs

paroles, dans tous leurs regards. Guéméné ne cessait de dire, à propos de tout :

— Si notre pauvre Nono était là!...

Lui qui se confinait dans le présent, quand il possédait encore son bébé, lui qui faisait fi des rêves d'avenir, jouissant de cette âme nébuleuse du troisième, du cinquième mois, imaginait aujourd'hui son enfant à sept ans, à dix, à quinze, à dix-huit... Et il le pleurait comme si, d'un coup, il avait perdu des fils de tous ces âges. Il l'avouait maintenant, c'était pour cet enfant surtout qu'une ambition l'avait mordu. Et il refusait de retourner au laboratoire :

— Ah! si mon pauvre Nono était encore là!...

Sa rancune contre Thérèse croissait. Par dignité, par pitié aussi, il lui cachait ses méditations continuelles. Comme il l'avait suppliée pourtant de nourrir leur enfant! Le jour où, devant ses seins gonflés, il avait présenté le pauvre petit avec une dernière prière, elle avait eu un geste si cruel! « Je t'en prie, mon ami, n'insiste pas... » Il la trouvait très coupable.

Peu à peu, ils évitèrent de causer de leur chagrin. Ils n'avaient plus ni effusion ni échanges. Thérèse souffrait atrocement de cette froideur : il le constata et s'en réjouit. Il aurait voulu se détacher d'elle complètement. Mais quand il rentrait, le soir, harassé, las d'avoir tout le jour ruminé son amertume, et qu'il retrouvait cette belle et triste épouse que la douleur faisait plus vibrante, plus sensible, ses griefs s'évanouissaient, et il sentait sa passion l'enchaîner encore à elle, comme autrefois.

Cependant l'amélioration dans l'état de Jourdeaux n'avait pas continué. Fernand retournait, chaque jour, boulevard Saint-Martin. La bonne et tendre jeune femme comprenait sa peine. Il lui parlait de son bébé mort. Parfois elle pleurait en l'écoutant.

COLETTE YVER

(A suivre.)

L'AFFAIRE MAUBREUIL[1]

IV

LA PÊCHE MIRACULEUSE

Après que M. le baron de Vitrolles eut ainsi, dans la matinée du 24, annoncé à Nesselrode que tous les effets de la reine de Westphalie étaient chez lui — ce qui lui donnait la confiance légitime que la reine rassurée partirait, et, qu'une fois la reine éloignée, l'empereur Alexandre se montrerait moins pressant et plus traitable, — il reçut divers papiers qui durent lui donner à réfléchir. D'abord cette lettre que Maubreuil lui avait écrite le même matin :

En sortant du palais, ma première pensée était de vous adresser un rapport détaillé relatif à la mission dont je viens d'être chargé. Je désirais vous faire connaître les circonstances qui l'ont précédée, accompagnée et suivie; mais, après quelques réflexions, j'ai pensé ne pouvoir confier au papier les communications que je crois devoir vous faire à cet égard. J'ose donc, monsieur le Baron, vous prier de vouloir bien m'accorder une audience le plus tôt possible.

Et il a signé : De Maubreuil, *rue Taitbout, n° 24*[2].

1. Voir la *Revue* des 15 décembre 1906, 1er janvier et 15 février 1907.

2. Le même matin, Maubreuil a envoyé à Dupont et à Anglès des lettres analogues, mais à Dupont et à Anglès, il écrit : « Je n'ai rempli ma mission qu'en partie et je n'ai pu atteindre cette fois le grand but que je me proposais et dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir. »

L'autre lettre est la réponse de M. Pasquier à la demande de renseignements que Vitrolles lui a adressée la veille. Cette réponse est une note signée de Foudras, l'homme de police qui jadis savait le mieux le Paris de l'Empire et qui, en moins de vingt jours, paraît s'être mis singulièrement au fait du Paris de la Restauration. Il est vrai que c'est le même. Mais les conspirateurs, les aigrefins, les habitués des maisons publiques et des tripots, surveillés hier par la police, sont à présent les maîtres de la France et les protecteurs des Bourbons. Foudras n'en écrit pas moins avec une louable sincérité :

M. de Maubreuil est venu à Paris et est chez lui rue Taitbout, 24. M. Desies (*sic*) est de même revenu et est tous les soirs chez M. de Vanteaux, rue Taitbout, 18. Il parait que l'expédition faite sur la reine de Westphalie le 21, entre Sens et Nevers, était ordonnée par M. de Sémallé, agent du Roi, demeurant chez M. de Vanteaux. Les diamants et bijoux pris sur la reine ont été apportés avant hier à cinq heures du soir, par ceux qui les avaient enlevés, MM. de Maubreuil, Desies et autres. On assure que S. A. R. le comte d'Artois a été informé de toute cette affaire et y a donné son consentement. Les diamants et l'argent de la reine sont déposés aux Tuileries.

MM. de Vanteaux et Semallé s'applaudissent beaucoup d'avoir dirigé cette opération qui, suivant eux, est fort brillante. Cependant on donne pour certain que les envahisseurs ont traité fort rudement l'ex-reine de Westphalie et n'ont eu pour elle aucune espèce d'égards.

M. de Maubreuil et M. de Vanteaux paraissaient mortellement brouillés, il y a deux mois, mais à présent ils sont redevenus amis inséparables. M. de Vanteaux parait être en grande faveur à la cour de S. A. R., en avoir reçu la croix il y a trois jours, être désigné pour lieutenant-colonel de sa garde. Dans leur voisinage, on rend justice au zèle que ces messieurs montrent pour la bonne cause, mais on les croit intrigants, fort remuants et pleins de prétentions pour eux et leurs amis.

M. Morin, qui a été quelque temps directeur des journaux dans les premiers jours d'avril, est l'ami et le coopérateur de MM. de Vanteaux, de Sémallé, de Maubreuil, etc.

Un rapport de police de ce style et de cette précision, où chaque mot porte, où chaque fait allégué est vérifiable et se trouve exact, n'est point chose indifférente. S'il avait ignoré jusque-là à qui il avait affaire, M. de Vitrolles le savait à pré-

sent. Il y avait de quoi le rendre prudent et, d'autre part, le ton dont écrivait Maubreuil n'indiquait pas un homme qu'on intimide, qui se sent abandonné et qui implore une grâce. M. de Vitrolles n'était pas si bien affermi dans une place, où un étonnant coup de fortune l'avait porté, et il n'y tenait pas si médiocrement qu'il ne dût faire des réflexions. Aussi, lorsque, à midi, Maubreuil, ce voleur dont le signalement et l'ordre d'arrestation n'avaient été transmis, il est vrai, qu'aux préfets maritimes, se présenta chez le secrétaire d'État, il fut immédiatement reçu. « Il était, a dit Vitrolles, grand, bien fait. Les traits de son visage étaient assez beaux, mais l'expression en était dure et insolente. »

Vitrolles[1], qui le laisse debout, lui reproche très vivement l'embarras dans lequel il les a mis vis-à-vis de l'empereur Alexandre qui, à ce sujet, accuse les royalistes de violence et d'indélicatesse. Maubreuil s'excuse d'abord sur la mission qu'il a reçue d'empêcher la famille de Bonaparte d'emporter de France des trésors ou des objets précieux appartenant à la Couronne. Vitrolles répond « qu'il lui aurait été facile de distinguer les parures d'une princesse des diamants de la Couronne et l'argent qu'elle portait pour son voyage des trésors qu'on pouvait craindre de voir enlever à la France ». Le ton s'élève de part et d'autre, Maubreuil ne cédant rien, jusqu'à ce qu'il dise avec une sorte d'audace grossière : « Si dans tout cela on veut me compromettre, j'en compromettrai bien d'autres. » Et comme Vitrolles lui répond : « Je ne sais ce que vous voulez dire, monsieur, mais de toutes manières vous ne compromettrez que ceux qui seraient compromis : expliquez-vous. » Maubreuil, — toujours selon Vitrolles, — commence avec d'insupportables longueurs le récit, qu'il devait répéter tant de fois par la suite, de ses relations avec le Gouvernement provisoire et de l'entente qui s'est établie alors entre lui et Roux-Laborie, accrédité par Talleyrand, en vue de tuer Napoléon.

1. Les récits de Vitrolles sont pleins d'inexactitudes, peut-être méditées, de contradictions fortuites et d'omissions voulues. Il altère tout, faits, dates, personnes, nombres ; tout tourne à une justification inutile, en ce qui touche sa participation directe à l'attentat, mais essentielle en ce qui touche la participation de Monsieur. M. de Vitrolles couvre le comte d'Artois, avec l'attention et l'habileté d'un serviteur excellent.

Ce récit, en ce qui touche ce qui s'est passé le 2, le 3 et le 4 avril, concorde exactement avec la confidence faite par le duc Dalberg à Pasquier et on a lieu de le tenir pour exact. Mais, lorsque Maubreuil ajoute que, du 4 jusqu'au 18, il alla quatre fois par jour au *Gouvernement provisoire*; lorsque Vitrolles annonce que Maubreuil « se justifiait toujours par les autorisations qu'il avait reçues pour l'exécution du décret du *Gouvernement provisoire* qui ordonnait d'arrêter et de réintégrer, soit les objets précieux de la Couronne, soit les fonds du Trésor public que les membres de l'ancien gouvernement tenteraient d'enlever », ne voit-on pas qu'il y a, entre l'accusateur et l'accusé, une sorte d'entente, soit tacite, soit expresse, pour dissimuler le fait essentiel?

A partir du 14 avril à huit heures du soir, il n'y a plus de Gouvernement provisoire : il y a la Lieutenance générale du Royaume, déférée à Monsieur, frère du Roi, par le Sénat et offerte par M. le prince de Bénévent. Ce n'est pas le Gouvernement provisoire qui, le 16 et le 17, a ordonné à ses ministres de délivrer des pouvoirs à Maubreuil : c'est Monsieur. Vitrolles sent le piège; il ne dit pas, lui, que les pouvoirs ont été délivrés par le Gouvernement provisoire; il dit que Maubreuil a reçu ses pouvoirs « pour l'exécution du décret du Gouvernement provisoire », sans dire de qui il les a reçus. Mais, si l'objet qu'on s'était proposé alors avait été uniquement, comme on a dit, de rentrer en possession des diamants de la Couronne — qui étaient aux Tuileries, dont le recolement avait été fait, dont la présence était constatée par les inventaires, — on l'eût spécifié sur les pouvoirs de Maubreuil et de Dasies, comme on l'avait spécifié sur les pouvoirs de Philippe Lemaistre, de Dudon, de La Grange et de Vanteaux; mais non! on a donné à Maubreuil des pouvoirs tels qu'en eurent à peine les Conventionnels en mission, des pouvoirs sans limite, des pouvoirs sans objet déterminé et qui, par là, s'étendent à tout, des pouvoirs qui ont placé sous ses ordres l'armée française, l'armée russe, l'armée prusienne, la police et les postes, et nul, ni Français, ni Russe, ni Prussien n'a fait la moindre objection à lui déliver de tels pouvoirs, tant était supérieure l'autorité qui en avait disposé ainsi.

Le 16, qui détenait l'autorité suprême? — Monsieur.

*
* *

Il y a donc autre chose. Et cette chose c'est l'assassinat de l'Empereur. Napoléon à Fontainebleau était importun à Monsieur et il lui était odieux. Importun, car il refusait de quitter Fontainebleau, tant que Monsieur n'aurait pas révoqué l'ordre qu'il avait donné et qu'avait transmis Dupont, de ne lui remettre l'île d'Elbe qu'après en avoir enlevé les vivres, les munitions, les approvisionnements, les armes et le reste. Il prenait à témoins les souverains alliés, dans la personne de leurs commissaires, que c'était là une violation intolérable du traité qu'ils avaient conclu avec lui. Il n'entendait partir que lorsqu'ils se seraient prononcés. Sans doute, peu importait l'île d'Elbe à celui qui, pour acquérir aux Bourbons les bonnes grâces des souverains et, dans les conditions de la paix future, surenchérir à Napoléon, s'était par avance engagé à livrer les forteresses françaises avec tout ce qu'elles renfermaient, — mais c'était aux Alliés, non à Buonaparte.

Napoléon restait donc à Fontainebleau, et, si médiocre que fût sa troupe, Monsieur, comte d'Artois, dont jadis Charrette, écrivant au prétendant, avait si crûment caractérisé la forme de courage, ne se sentait nullement rassuré tant que de tels brigands se trouveraient à une marche de son palais.

Odieux — la preuve est-elle à faire? Enlever et tuer Bonaparte, c'était prendre la revanche d'Ettenheim, c'était offrir un impérial holocauste aux mânes irrités du duc d'Enghien, de Cadoudal, de Pichegru, de Chateaubriand, de toutes les victimes que le Corse avait sacrifiées à son ambition tyrannique. Sans doute le traité du 11 avril garantissait à l'Empereur sa sûreté, son libre voyage, le passage de tous ses équipages, chevaux et effets, mais si le Gouvernement provisoire avait ratifié le traité du 11 avril, Monsieur n'y était pas intervenu. Et d'ailleurs, cela comptait-il un traité avec Buonaparte? Le roi Louis XVIII, qui l'aura solennellement agréé, montrera bien le cas qu'il en fait. Aussi bien, on n'est pas responsable d'un accident. Bonaparte supprimé, l'Europe, comme disait Talleyrand, ferait : *Ouf!* et ne chercherait pas noise au libéra-

teur. Quant à des scrupules, belle question! Les hommes qui, quatorze années durant, avaient, de Londres, constamment spéculé sur l'assassinat du Premier Consul et de l'Empereur, n'avaient pas, de Londres à Paris, à ce point changé de mentalité qu'ils dussent, en 1814, regarder comme un crime ce qui, en 1804, était un haut fait. Pourquoi chercher ailleurs? Les complices de Georges ne font-ils pas l'état-major du comte d'Artois? M. de Polignac n'est-il pas son premier aide de camp? Le plan de Maubreuil doit lui plaire, car il est renouvelé de celui qu'aimait à développer Georges, les jours où il tournait au chevaleresque et où il oubliait la rue Nicaise. Route de Malmaison ou route de Fontainebleau, peu importe : l'attaque est disposée de même et tout est pareil, jusqu'aux uniformes que doivent revêtir les assassins.

En révolution, il ne faut pas se payer de mots; les royalistes vont aux faits, et ils n'ont pas à se rendre plus faciles qu'on n'est vis-à-vis d'eux depuis 92. Aux exécutions par le fusil, le canon ou le couperet, ils répondent par des exécutions au fusil, à la bombe et au couteau. C'est leur droit. Ceux qui les tuent déclarent qu'ils sont les gouvernants légitimes; eux répondent qu'ils sont les seuls légitimes. Partant quittes. En révolution, chacun se vante de posséder le droit; ce n'est pas le droit qu'il faut avoir, c'est la force.

Qu'il y eût eu, de la part des familiers du comte d'Artois, une entente avec quelqu'un, tel qu'eût été Vanteaux ou peut-être même Roux-Laborie qui eût mis Maubreuil en action, il n'y a guère moyen d'en douter. L'entente directe avec Maubreuil n'est pas vraisemblable. Mais on savait que Maubreuil s'était offert à Laborie; on l'avait sous la main; on croyait qu'il avait recruté ses hommes, fait ses dispositions. Le prétexte était tout trouvé, c'était la lettre de La Bouillerie à La Grange; on a fait passer la note officieuse dans la *Gazette de France* pour créer par avance une justification et on a lâché Maubreuil.

Seulement, Maubreuil était un fanfaron de crime, — peut-être un fanfaron de bravoure. Les paroles ne lui coûtaient guère. Il s'en grisait et pouvait même en griser les autres. Comme il s'était fait comte, comme il se fera marquis, comme il s'est attribué d'immenses fortunes, comme il a rêvé des spé-

culations gigantesques, il est l'homme de toutes les audaces, et ce coup de force qui retentira dans l'histoire est fait pour lui, — en paroles. Mais on l'a pris au mot; or, ce déséquilibré, sûrement sur la pente de cette folie qu'accuseront par la suite la plupart de ses actes, que révéleront ses discours, ses lettres et le matériel de son écriture, n'est pour le moment encore qu'un impulsif, capable des folies le plus inutilement périlleuses dans le moment où il les conçoit, comme de monter sur les épaules de la statue de l'Empereur à la place Vendôme, de s'asseoir sur la tête les jambes pendantes et, « après lui avoir fait la plus grossière des insultes », d'agiter un mouchoir blanc en criant *vive le Roi*! et il est encore — on peut même dire qu'il sera toujours — capable de se reprendre, s'il en a le temps, de calculer un plan et de risquer le moins pour obtenir le plus.

Or, il a réfléchi.

Tenter à Fontainebleau d'enlever ou de tuer l'Empereur au milieu de sa garde, c'est chanceux; en route, sous l'escorte d'un piquet sabre au poing, chanceux encore. Maubreuil, quoiqu'il en ait dit, n'a recruté au juste que deux hommes, Dasies et Colleville; ce n'est pas à eux trois, même à six en comptant les domestiques, Prosper, Fraitur et Muller, qu'ils auront raison des vingt grenadiers à cheval, des commissaires étrangers, des aides de camp de l'Empereur, de l'Empereur même. Maubreuil, d'accord avec Vanteaux, s'est promis des proies plus faciles; celles-là ne lui ont pas échappé. Tout le monde y avait son compte, Monsieur et ses hommes de confiance, Vanteaux et sa bande. — Mais l'empereur de Russie est venu troubler la fête. Sans son intervention, on eût trouvé ces choses toutes simples et on eût laissé cette affaire tomber comme tant d'autres.

Vitrolles sent bien qu'il s'avance au milieu de pièges tendus. De son propre aveu, il a pensé à retenir les pouvoirs que Maubreuil lui a montrés et « dont il pouvait faire un mauvais usage ». Il a obéi, dit-il, à un scrupule de conscience. Croit-il que Maubreuil se fût laissé dépouiller par lui, plus facilement que Dasies par Semallé? Mais, en les rendant, « peut être, écrit Vitrolles, m'échappa-t-il à ce moment quelque expression

de mépris ou d'incrédulité. Maubreuil, ajoute-t-il, baissa la voix qu'il avait jusque-là fort élevée et me dit qu'au reste, il ne fallait pas faire tant de bruit; que ses hommes étaient prêts et dévoués; que ce qui ne s'était pas fait pouvait encore se faire; que je n'avais qu'à parler et qu'il me répondait qu'avant deux jours, l'homme n'existerait plus. Je ne m'étais jamais trouvé, continue Vitrolles, en face d'une pareille proposition. J'eus de la peine à contenir mon indignation et l'émotion altérait ma voix. « De tels moyens sont indignes de la cause que nous servons, m'écriai-je, et nous sommes trop forts et pas assez lâches pour les employer. — Mais, Monsieur, reprit Maubreuil, vous ne sauriez décider vous-même une aussi grande question et vous devez prendre les ordres de Monsieur le comte d'Artois. — Non, Monsieur, lui dis-je; je n'ai pas d'ordres à prendre et je ne sais personne assez audacieux pour prononcer de telles paroles devant Monsieur. »

Sur quoi il tourna le dos à Maubreuil qui se retira.

On voit par là comme M. de Vitrolles était nouveau venu dans l'entourage de Monsieur. On voit de même qu'il avait été fonctionnaire de l'Empire; mais cela n'importe : ce qui importe, c'est que, croyant peut-être couvrir Monsieur, il a lâché l'aveu décisif, le mot qui éclaire tout. « *Vous devez prendre les ordres de Monsieur le comte d'Artois* », a dit Maubreuil. Seul, en effet, le comte d'Artois peut révoquer les ordres antérieurs. Donc, ces ordres, c'est le comte d'Artois qui les a donnés.

On sent fort bien à quel point Vitrolles hésite sur la conduite à tenir, entre les amis du comte d'Artois qu'il doit ménager et l'empereur de Russie auquel il doit une sorte de satisfaction. Il a eu entre ses mains Maubreuil comme il a eu Dasies et il les a laissés sortir l'un comme l'autre. Il les laisse à présent vaquer à leurs affaires et à leurs plaisirs. Maubreuil et Dasies mangent dans les restaurants à la mode, chez Beauvilliers et chez Riche. En sortant des Tuileries, Maubreuil retrouve Dasies et Colleville à l'Opéra. De là, ils vont faire un tour au Palais-Royal — mais ils y rencontrent, entre autres personnes, l'ancien secrétaire de la légation de Russie à Cassel, lequel, connaissant Maubreuil, l'aborde et, sous un prétexte, lui demande son adresse. Il la fait ensuite passer au préfet de

Police. Pasquier la connaît, cette adresse, tout comme Foudras, comme Vitrolles, comme Dupont, comme Anglès. Maubreuil ne l'a jamais cachée et il l'a écrite de sa main au pied de ses lettres. Mais, à présent, l'empereur de Russie va savoir que ces hommes, que la police royale prétend rechercher et qu'on lui a promis de punir, traînent en conquérants dans le Paris joyeux. Il faut donc faire quelque chose — ou du moins avoir l'air.

D'ailleurs, voici trois jours que l'on se promène autour de ces caisses et de ces sacs, sans même s'être inquiété de ce qu'ils renferment. M. de Vitrolles a bien affirmé à M. de Nesselrode qu'il avait recouvré tous les effets de la reine de Westphalie, mais il est, de sa nature, si peu curieux qu'il n'a point jugé à propos de s'assurer si les sacs étaient pleins et si les caisses étaient inviolées. Il s'avise, le 25, qu'il est temps d'y penser, et, au matin, il écrit à Pasquier pour le prier « de lui faire connaître l'adresse de M. Dasies qui a été récemment chargé d'une mission secrète conjointement avec M. de Maubreuil ». Il convoque Dasies pour le soir, huit heures, à la secrétairerie d'État. Mêmes invitations sont adressées à Vanteaux et à Maubreuil.

Le soir donc se réunissent au Pavillon de Marsan, dans un salon, Anglès, Saulnier son secrétaire général, madame Malet de la Rochette, qui rappelle à Vitrolles que son mari a servi avec lui aux chevaliers de la Couronne, puis, dans un autre salon, Maubreuil, Dasies et Vanteaux. Vitrolles fait apporter les caisses et demander les clefs à Maubreuil, lequel répond qu'il ne les a jamais eues. On suggère à Vitrolles que ces caisses ont été fabriquées par Biennais, le grand orfèvre, dont le magasin, à l'enseigne du Singe Violet, est là tout près, rue Saint-Honoré. On y court, on le ramène lui-même. Il essaie d'ouvrir le nécessaire du roi, est obligé de chercher, même de forger un outil, y parvient enfin. Le nécessaire est vide ou tout comme, de même les caisses de la reine. Vitrolles interpelle Maubreuil, lui demande ce que sont devenus les diamants : Maubreuil répond « qu'il n'en sait rien, qu'il n'a pas été chargé de les garder », puis « que les caisses ont été ouvertes à Fossard devant la princesse et que peut-être, à cette occasion, elle a

volé les diamants ». Vitrolles voit l'abîme, ses affirmations démenties, l'empereur de Russie justement irrité, les royalistes flétris comme voleurs de grand chemin, Monsieur lui-même compromis. Il sort, va au poste du Pavillon de Marsan donner lui-même la consigne qu'on ne laisse sortir personne du salon, puis chez Monsieur, près du Pavillon de Flore, dans l'ancien appartement de l'Impératrice. Il lui raconte le vol, « déplore les aveux qu'on va être obligé de faire à l'empereur de Russie. Il lui annonce l'intention où il est de faire arrêter tout ce monde et de les envoyer à la préfecture de Police pour que la justice pût découvrir et punir les coupables. Monsieur approuve et autorise ces mesures et Vitrolles retourne au Pavillon de Marsan ». Il consulte alors avec Anglès et Saulnier qui partagent son avis. Saulnier dresse une façon de procès-verbal ; on appose enfin les scellés sur les caisses et sur les sacs ; on déclare à Dasies, à Maubreuil et à Vanteaux qu'ils sont arrêtés et on les conduit à la préfecture. Anglès, qui les a suivis, fait éveiller Pasquier et le prie « de donner tous ses soins aux poursuites et de ne rien négliger pour constater le vol et faire retrouver les objets volés ». Pasquier, jusque-là, a été tenu en dehors de l'affaire ; mais il en savait la gravité, les ministres des souverains ayant déjà plusieurs fois réclamé son intervention. « Les royalistes imprudents de l'entourage de Monsieur y pouvaient, a-t-il dit, être compromis. » Il fallait donc, par une prompte découverte des objets soustraits, donner satisfaction à l'empereur de Russie, obtenir ainsi une sorte de silence et étouffer l'affaire.

Car tout le monde parle de la Justice et nul n'est pressé de mettre en marche cette boiteuse. M. de Vitrolles, secrétaire d'État provisoire, arrête ; M. Anglès, ministre provisoire à la Police, transfère ; M. Pasquier, préfet provisoire de Police, incarcère. Tout est provisoire hormis les lettres de cachet, hormis la prison d'État. Mais quel juge fait-on paraître ? Où sont les mandats ? Il s'agit, aux termes de l'article 383 du Code pénal, d'un crime emportant la peine des travaux forcés à perpétuité ; il s'agit d'un crime commis à Fossard, arrondissement de Sens, département de l'Yonne. Le ministère public et le juge d'instruction de Sens ont seuls droit d'en connaître ; la Cour d'assises de l'Yonne est seule en droit d'en juger ; mais la

légalité est le moindre souci de M. de Vitrolles, comme de M. Anglès ou de M. Pasquier. Des juges voudraient faire parler les inculpés ; l'unique souci de ces messieurs est que les inculpés ne parlent pas — et sur ce point, M. Pasquier est expert; il tient de son père, le bourreau de Lally-Tollendal, le secret de baillonner les accusés, et même les condamnés, et cette tradition familiale est ici tout à fait opportune.

Maubreuil, Dasies, Vanteaux sont sous clef à la Préfecture et nul n'a encore constaté légalement s'il y a eu vol et quelle est l'importance du vol puisque, jusque-là, il n'y a eu aucune reconnaissance de ce que contiennent les sacs et les cassettes et de ce qui y manque. On a des présomptions : le secrétaire d'État provisoire, qui s'est provisoirement improvisé officier de police judiciaire, a constaté que les sacs apportés par Maubreuil contenaient du billon et non de l'or. Le même, en vertu des pouvoirs qu'il s'est donnés, a ouvert des caisses qu'il a trouvées presque vides, mais qu'est-ce que cela prouve sinon qu'une illégalité de plus a été commise ?

Il est avéré que les neuf caisses volées par Maubreuil le 21 ont été, le 22, expédiées de Chailly à M. de Vanteaux chez qui elles sont restées du 22 à dix heures du matin au 23 à six heures du soir ; puis, qu'elles ont été portées chez M. de Vitrolles, chez qui elles sont restées du 23 à six heures au 25 à huit heures du soir ; qu'elles n'ont été mises sous scellés ni à Fossard, ni à Chailly, ni rue Taitbout, ni aux Tuileries ; par suite, que leur contenu a pu être modifié dans chacune des trois stations qu'elles ont faites ; de même pour le nécessaire du roi déposé chez Vitrolles par Gaudin le 23 ; de même pour les sacs apportés par Maubreuil chez Vitrolles dans la nuit du 23 au 24. Il peut y avoir une présomption en faveur de M. de Vitrolles, mais une présomption seulement, et l'on serait fort embarrassé de faire la moindre distinction entre les charges qui pèsent sur Maubreuil et sur Vanteaux. Mais la Justice n'est point en jeu.

Cependant Cousin de Marinville, comme maître de la garde-robe du roi, et madame Malet de la Rochette, comme garde des diamants de la reine, ont établi en double exemplaire, d'après les pièces qu'ils ont en mains, l'état des écrins de Jérôme et de Catherine, et ils l'ont déposé à la préfecture de Police ; le

26, à cinq heures du soir, ils sont convoqués pour assister à l'ouverture des caisses, — la première ouverture à peu près légale, depuis les six jours que ces malheureuses caisses voyagent de porte en porte. Avec eux, Biennais, qui a fabriqué les caisses, Bapst qui a fourni la plupart des pierres, Guignet, valet de chambre bijoutier du roi, Vanteaux, Maubreuil et Dasies. Le commissaire de police Comminges représente à la fois la Justice, la Police et la Secrétairerie d'État. Il lève les scellés apposés la veille par Saulnier ; Biennais ouvre les caisses et l'on regarde : le nécessaire du roi est vide, vide des diamants qu'il contenait et dont la valeur montait à 511 792 francs, vide des portraits en miniature où tous les membres de la Famille étaient représentés, des tabatières en or enrichies de diamants, des ordres, des objets de souvenir ; tout juste trouve-t-on, à cette première inspection, une Toison d'or en perles et or, une décoration de la Couronne de Westphalie et quelques agrafes en or et en argent.

Dans les cassettes de la reine, même pillage, mais le butin est bien autre : d'abord, au lieu des 4 200 napoléons d'or contenus dans la cassette, on trouve dans les quatre sacs qui la remplacent 1 325 pièces de un franc et 1 350 pièces d'un demi franc — 2 000 francs au lieu de 84 000. On ne prend pas la peine, dans le procès verbal, de décrire ces monnaies, pas plus qu'on ne prendra la peine de rechercher où l'on s'est procuré cette quantité inusitée d'argent blanc et qui se l'est procurée.

Aux caisses de la reine à présent. Les sept premières boîtes sont vides. Dans des cartons, on trouve bien de petites pierres non montées, puis la broutille, les débris, les objets sans valeur vénale et qui sont de pure fantaisie : souvenirs en maroquin, peignes d'écaille, travaux en cheveux, parures de deuil en fer de Berlin, perles d'or soufflées, menues parures pour donner en présent, puis, çà et là, comme si, dans la hâte, les voleurs avaient omis de la prendre, quelque pièce de prix : une feuille de brillants, un diadème de rubis et brillants montés à jour. Mais c'est tout ; on a eu affaire à des connaisseurs. Aussi ont-il respecté la huitième boîte : « l'écritoire en bois de racine contenant des papiers de différentes formes et grandeurs, plusieurs bâtons de cire à cacheter et tous les instruments en vermeil ou en or » et, de même, la neuvième

« contenant une cuvette de toute la grandeur, une grande et une petite seringue, une boîte à éponges, deux flacons, le tout en vermeil ». Ils ont su se contenter avec le reste : quatre millions de diamants ou de pierres précieuses ; encore s'en est-il fallu de peu que le butin ne fût encore plus riche ; au moment où il a quitté Paris, le roi s'est avisé de prendre ses précautions et il a versé dans une ceinture qu'il porte sur lui 770 chatons représentant 1 409 441 francs. Sans quoi il perdait tout.

Le vol est constaté ; il est flagrant. Il ne peut avoir été commis qu'à Chailly, rue Taitbout, rue Neuve de Luxembourg ou aux Tuileries, par Maubreuil et Dasies, Vanteaux ou Vitrolles. Or, tandis que la police recherche et arrête des subalternes ou des figurants, — Colleville et son domestique, Prosper Le Barbier et Fraitur domestiques de Maubreuil, Roger et Gaujac, deux individus que Maubreuil a employés dans les fournitures, — Vauteaux est mis en liberté !

Madame de Vanteaux, écrit Sémallé, accourut pour me prier d'obtenir de Monsieur la mise en liberté de son mari. Je consentis seulement à donner un certificat portant que M. de Vanteaux avait agi avec légèreté en recevant les caisses ; que d'ailleurs je le croyais absolument étranger aux détournements qui avaient été commis. Ce certificat fut signé également par l'évêque de Chambéry, qui était présent, et, le lendemain matin, M. de Vanteaux fut mis en liberté.

Voilà des témoins autorisés. Sans doute M. l'Évêque est le frère du général Dessolles qui, ayant été des premiers à trahir l'Empereur, peut avoir des droits sur Monsieur ; mais Semallé attestant l'intégrité de Vanteaux, cela passe la permission. S'il y avait des juges, toute la maisonnée de la rue Taitbout serait inculpée, compris Semallé et Geslin, le valet de chambre de Monsieur et le petit jockey de Madame ; du moins, n'est-ce pas sur le certificat de M. de Semallé qu'on relâche Vanteaux ; Monsieur le couvre ; car Vanteaux a été et est pour Monsieur l'homme essentiel, devant qui, en vérité, Semallé, aussi bien que Vitrolles, sont de fort petits seigneurs.

Vanteaux relâché, — et il fallait la maladresse ingénue et satisfaite du secrétaire d'État provisoire pour l'avoir arrêté, —

on fit encore plus de poussière pour donner à croire à l'empereur de Russie et au roi de Wurtemberg qu'on mettait à leur donner satisfaction et à chercher les voleurs une passion de justice tout à fait émouvante; interrogatoires, perquisitions, toute la police en l'air, toutes les mouches au vol, la police seule bien entendu. Maubreuil et Dasies sont au secret; de cette façon on est certain qu'ils ne jaseront pas mal à propos. Et, pour continuer la comédie, l'on reprend heure par heure, minute par minute, l'itinéraire de Maubreuil, du 18 au 25 avril. De ce qu'il faisait avant l'on n'a cure; qui il fréquentait l'on ne s'en informe pas, non plus que des personnes dont il reçut des ordres : non. Tout l'intérêt est concentré sur son expédition à Fossard et sur son retour. On sait ce qu'il a fait, dit, écrit, mangé, où il s'est arrêté, où il a couché; mais, quand les policiers à sa suite arrivent devant la porte du 18, rue Taitbout, ou devant la grille du Pavillon de Marsan, ils sont sujets à des distractions invincibles, ils regardent en l'air, et ils passent. Y a-t-il vraiment un 18 à la rue Taitbout, et le Pavillon de Marsan n'est-il pas un mythe? Sauf dans ces deux maisons, qui, à la vérité, sont essentielles, mais que la fatalité veut qu'ils omettent, leur enquête est d'une précision qui ne laisse rien à désirer. Si bien que, le 8 mai, M. Pasquier peut écrire à l'ambassadeur de Russie :

« Je voudrais qu'il vous fût possible d'envoyer quelqu'un chez moi pour prendre connaissance de toute l'instruction qui a eu lieu de cette affaire. Il y en a peu qui aient été traitées avec plus de soin et plus approfondie. Cinq personnes sont arrêtées, bien évidemment auteurs ou complices du vol. On a suivi pas à pas leurs moindres démarches depuis leur départ de Paris jusqu'à leur rentrée dans cette ville; on a découvert les lieux où avaient été ouvertes les caisses et les moyens qu'on avait employés pour cela. On est parvenu, à force de recherches, à trouver les cochers de fiacre qui, dans la nuit de l'arrivée de ces voleurs à Paris, leur ont servi à transporter les effets volés d'une maison dans une autre. On est ainsi arrivé dans une chambre louée secrètement par le chef de l'entreprise et dans laquelle les diamants ont dû bien certainement être déposés, et peut-être partagés, car, en secouant les matelas du lit de cette chambre, on y a trouvé quelques pierres précieuses reconnues pour faire partie de l'écrin de la reine Catherine. Cette découverte, faite il y a trois jours, est la dernière de quelque importance que l'on ait faite. Depuis, sur

quelques indications que l'on avait cru bonnes, on a fouillé quatre ou cinq maisons depuis la cave jusqu'au grenier, sans avoir rien pu trouver.

Rien ne peut égaler l'obstination de ces voleurs et surtout de leur chef, à ne pas vouloir, malgré l'évidence, reconnaître le vol et faire retrouver les objets volés. J'ai été jusqu'à leur promettre la grâce la plus entière s'ils faisaient retrouver ces objets. Promesses et menaces ont également échoué. Ils sont toujours détenus et mis à un secret très sévère, sans aucune espèce de communication avec personne. Je fais et je ferai continuer les recherches tant que je pourrai trouver le moindre indice qu'il soit possible de suivre et, du moment que je ferai quelque découverte importante, Votre Excellence peut être assurée que je lui en rendrai compte.

On voit ici à découvert le procédé de M. Pasquier. M. Pasquier, qui est un juriste, connaît la valeur des mots. Comment parle-t-il donc d'*instruction*? Où est le procureur du Roi, où est le juge d'instruction? Il s'agit ici d'une enquête policière, où rien n'est régulier ni légal; il s'agit de prisonniers d'État auxquels on propose un marché : la liberté contre les diamants. Le mot de *grâce*, qui implique un jugement préalable, est aussi faux que celui d'instruction. Mais ce ne sont pas là toutes les erreurs de plume du préfet de Police; oui, l'on a suivi les fiacres qui portaient, d'une maison dans une autre, des objets volés à Fossard, mais ce que portaient ces fiacres, c'était le nécessaire du roi; oui, l'on a retrouvé dans une chambre, rue Neuve de Luxembourg, que Maubreuil avait louée au nom de son domestique, un diamant enveloppé dans un papier portant, de la main de Marinville, l'indication du poids de la pierre et le numéro de l'état sur lequel elle était désignée, mais Marinville était gardien des diamants du roi; c'était du nécessaire du roi que sortait ce diamant, comme les quelques pierres trouvées à côté entre les matelas du lit, comme le fragment d'écrin qu'a reconnu, pour l'avoir fourni, le bijoutier du roi. M. Pasquier dit : *l'écrin de la reine Catherine*, alors qu'il sait à merveille que les caisses appartenant à la reine n'ont pas été transportées de fiacre en fiacre, qu'elles n'ont jamais été déposées rue Neuve de Luxembourg, mais qu'elles ont été voiturées directement de Chailly au 18 de la rue Taitbout chez M. de Vanteaux, et de là au pavillon de Marsan chez M. de Vitrolles. Durant que le préfet de Police

est en train de faire fouiller, de son autorité privée, quatre ou cinq maisons, de la cave au grenier, que n'a-t-il fait de même pour l'hôtel de M. de Vanteaux et pour l'appartement de M. de Vitrolles?

On veut que Maubreuil soit le chef de l'entreprise, qu'il soit le seul en cause : on omet donc ce qui est le principal du vol — quatre millions — et on s'attache uniquement à ce qui en est l'accessoire — cinq cent mille francs. Si, au lieu de se proposer pour but unique de couvrir « les amis imprudents de Monsieur », on se proposait la recherche de la vérité, n'arriverait-on pas à ces conclusions qui ressortent des faits mêmes : Maubreuil a voulu se faire sa part avant de livrer le trésor. Dasies et Colleville avaient eu l'argent — au moins la plus grande partie; — Maubreuil a pris les diamants. Mais ces diamants, il n'a pu les prendre que dans le nécessaire du roi qu'il a porté de Chailly à Versailles et de Versailles rue Neuve de Luxembourg. Il a fait ouvrir le nécessaire à Versailles — on a retrouvé le serrurier; — mais comment ce nécessaire a-t-il été rapporté fermé à Vitrolles, qui a dû requérir Biennais pour l'ouvrir?

Quant aux caisses de la reine, si l'on prétend dégager du vol Vanteaux et Vitrolles, ce n'est point en les passant sous silence qu'on y parviendra : c'est en étudiant les pièces qu'on a entre les mains et qui fournissent, à tout le moins, une hypothèse en faveur de ces deux individus. Il résulte de la déposition de Furstenstein que Maubreuil et Dasies, à Fossard, se sont emparés des clefs des cassettes de la reine. Il résulte du récit de Vitrolles, que, au Pavillon de Marsan, lorsque Vitrolles demanda les clefs de ces mêmes cassettes, Maubreuil, Dasies et Vanteaux déclarèrent ne les avoir jamais eues. En écartant l'idée que Maubreuil, à Chailly, aurait pu remettre ces clefs au maréchal des logis pour les porter à Vanteaux avec les cassettes, — ce qui n'est guère supposable, — on peut admettre que, à Chailly, durant la nuit qu'ils y ont passée, Maubreuil et Dasies auraient ouvert les cassettes, fait leur choix, mis en paquet à tout risque cette quantité énorme de parures, puis fait recharger les caisses, vides ou presque, pour les adresser à Vanteaux; alors, ils se seraient dirigés sur Versailles pour faire ouvrir par un serrurier la seule caisse dont ils n'eussent pas la clef : le nécessaire du roi.

Mais on n'entre point dans le détail, on ne fait pas état de ces déclarations de la reine et de Furstenstein qui sauteraient aux yeux du moindre juge d'instruction un peu avisé. On ne soulève pas la question des clefs, on semble l'ignorer. Et alors, on se heurte à cette unique conclusion : les caisses qui n'ont point été ouvertes depuis Fossard ont été pillées par ceux qui en ont été successivement les dépositaires : Vanteaux ou Vitrolles.

Dans ces conditions, on ne saurait raconter les voyages des caisses de la reine sans mettre en cause l'un ou l'autre, l'un et l'autre. On les couvre donc par un mensonge maladroit, mais qui, pour le moment, sauve la face.

Ce qui complique en effet la situation d'une façon singulière aussi bien pour les prisonniers, Maubreuil et Dasies, que pour les amis du comte d'Artois, tels que Vitrolles et Vanteaux, et pour Pasquier lui-même, c'est que, le 2 mai, la lieutenance générale de Monsieur a pris fin par l'arrivée du Roi à Paris et si, depuis quinze ans, le comte d'Artois est familier avec les attaques de diligence, les tentatives d'assassinat, les machines infernales et les coups à la Georges, le comte de Provence a constamment montré, quant à de tels procédés, une désapprobation très nette, très vigoureuse et parfois violente. On avait donc pris jadis le parti de lui cacher ces tentatives qui assurément servaient la bonne cause. Ici, on ne paraît pas davantage empressé de lui révéler le détail d'une aventure où tout est malpropre : le but réel qu'on s'est proposé, celui qu'on a atteint, les hommes qu'on a employés et les moyens dont on s'est servi. Monsieur se confessait plus volontiers à l'abbé de Latil qu'à son auguste frère et il eût été moins certain d'obtenir l'absolution de celui-ci que de celui-là. Comme le dit Pasquier, « il a donc été résolu de garder les prévenus en prison, d'attendre du temps et de la marche des événements conseil et secours » c'est-à-dire, Vanteaux étant dehors, Colleville étant relâché, de garder Maubreuil et Dasies au secret dans cette nouvelle Bastille de la rue de Jérusalem, jusqu'au moment où, les souverains étrangers étant apaisés ou ayant oublié, on donnerait la volée aux prisonniers, en simulant une évasion.

Marinville jugeait donc sainement les choses lorsque, le 17 mai, il écrivait à Jérôme : « Les démarches faites jusqu'à

ce jour ont donné le fil de tout ce qui s'est passé depuis Fossard jusqu'au retour de M. de Maubreuil à Paris. Mais, là, toute l'adresse de la police a échoué par le silence soutenu des trois personnes soupçonnées du vol, en sorte que le commissaire interrogateur, renonçant à découvrir quelque chose par les seuls moyens qui soient de sa compétence, vient de faire au préfet un rapport détaillé à la suite duquel il ne peut manquer d'être pris une décision pour que les prévenus soient traduits en jugement. Je commence à douter que l'on réussisse à retrouver les objets volés et je crois que le point sur lequel on devrait insister auprès des hauts juges, en cette affaire, serait celui d'une compensation en espèces, en prenant pour base les deux inventaires généraux que j'ai déposés à la police. »

Mais Jérôme se méfie, encore plus que des hauts juges, de ceux qui devraient payer les dépens : il sait à quoi s'en tenir sur les uns comme sur les autres. Trouvant que Marinville, qui s'est d'ailleurs dégagé de son service en refusant de le suivre en exil, met assez peu de zèle et d'intelligence dans cette affaire, il annule la commission qu'il lui a donnée et il charge Filleul, son secrétaire, et le baron de Gayl, ancien maître des comptes en Westphalie qui s'est attaché à sa fortune, d'employer les moyens qu'il faut pour retrouver les diamants. Comme, le 2 juin, il quitte la Suisse pour les environs de Gratz et le château d'Ekensberg où l'empereur d'Autriche l'a autorisé à résider, il laisse à ses agents des pouvoirs de plus en plus amples, la distance devant les empêcher de prendre ses ordres à tout moment.

Jérôme, en effet, a bien le droit de penser que les démarches officielles ne serviront de rien. Depuis le mois d'avril, l'empereur Alexandre, — celui-là auquel les Bourbons doivent le trône où il les a fait porter par ses cosaques, — réclame vainement près du gouvernement du Lieutenant-général qu'on rende justice à sa cousine. Transmises par Nesselrode ou par Boutiaguine, ses plaintes ont eu l'accent de hauteur qui convenait, et tout ce qu'elles ont produit, ç'a été l'arrestation des deux comparses qu'on présente comme les auteurs principaux d'un attentat, dont on ne recherche ni qui l'a ordonné, ni qui en a profité. A présent, on peut être certain que les plaintes,

s'il s'en produit, les réclamations, s'il en est présenté au nom de l'empereur Alexandre, seront d'un autre ton et n'obligeront ni le roi Louis XVIII à les entendre, ni les ministres de S. M. T. C. à y répondre. M. Pozzo di Borgo, ce Corse dont l'empereur Alexandre a fait son ambassadeur en France et qu'il y a établi presque comme un premier ministre, — ci-devant français, ci-devant révolutionnaire, puis paoliste, puis gagé par l'Angleterre et promenant par l'Europe sa vendetta fructueuse contre les Bonaparte, ses anciens amis, — ce Corse auquel, à coup sûr, les scrupules sont inconnus, est, depuis 1802, en correspondance réglée avec Monsieur, comte d'Artois, et avec le bureau où s'élaboraient les complots contre Bonaparte. Avec lui, « les royalistes imprudents de l'entourage de Monsieur » n'ont rien à craindre et tout à gagner; aussi, dès qu'il est revenu de Londres ramenant le roi Louis XVIII, les démarches de l'ambassade de Russie se font moins pressantes, si même elles ne cessent pas tout à fait. Il semble résulter d'un rapport de Boutiaguine à Nesselrode du 19 novembre-1er décembre que, verbalement, Pozzo en a peut-être entretenu les ministres; mais ce qui est certain, c'est que, même de ces conversations, il s'est abstenu de rendre compte dans ses dépêches et qu'il n'y a pas fait la plus légère allusion. De son côté, si le roi de Wurtemberg n'est pas resté inactif, ses agents n'ont pas tardé à constater qu'ils se heurtaient à des influences dont ils n'auraient pas raison en les attaquant de front et qu'il était préférable de tourner. Sur leurs avis, le roi a écrit à sa fille en l'engageant à cesser toute instance de réparation judiciaire et à entrer en accommodement. Le meilleur moyen, lui a-t-il dit, de rentrer en possession de ses bijoux serait de faire un sacrifice de 400 000 francs.

L'on ne saurait apporter la preuve formelle que ce conseil ait été suivi par Jérôme et Catherine. Lorsqu'on traite ainsi avec des voleurs pour racheter leur butin, on ne prend pas d'ordinaire des reçus : ceux qui en donneraient fourniraient ainsi la corde pour les pendre. Du moins, certains indices et certaines explications que donne la reine permettent, sinon d'acquérir une certitude, au moins de présenter le fait comme singulièrement probable. Le 26 juillet, étant à

Ekensberg, la Reine inscrit dans son journal : « Arrivée de Gayl et tous les détails qu'il me donne. » Le 28 elle écrit :

Proposition de M. Beugnot, ministre de la Police, à Maubreuil, de 300 000 francs pour qu'il me rende mes diamants et l'assurance de son évasion en Angleterre. Refus de celui-ci en disant : « Que l'on me remette un ordre signé de la main du roi Louis XVIII comme quoi je dois rendre les diamants et je les remettrai de suite. Je suis sûr de mon fait; je resterai encore deux ou trois mois en prison, puis on me fera sortir et ma fortune sera faite. » Preuve évidente, ajoute la reine, que ce sont les Bourbons qui ont fait commettre le vol.

Cette note n'est intéressante que pour la date à laquelle elle est écrite. La reine a eu connaissance par Gayl d'un marchandage dans lequel Beugnot s'est entremis. Pasquier aussi dit avoir, de la part de Talleyrand, marchandé Maubreuil, qui se montra irréductible, « demeura inébranlable, soutint toujours sa parfaite innocence, protesta qu'il n'avait été mû dans tous ses actes que par le désir de rendre un grand service sans aucune vue d'intérêt personnel. »

Ce qui résulte de ces deux témoignages, c'est que, de divers côtés, on marchandait Maubreuil. Mais était-ce bien avec Maubreuil qu'on devait conclure ? Par la suite, la reine Catherine a mieux connu les détails. Elle a raconté à la comtesse Anna Potocka que, sur les avis qui lui avaient été donnés par son père qu'elle rentrerait en possession de ses bijoux moyennant le sacrifice d'une somme de 400 000 francs, « elle se décida à donner des ordres à son homme d'affaires *qui entra en pourparlers avec M. de Vitrolles* ». Les 400 000 francs furent versés après qu'on eût convenu de la façon dont les diamants se retrouveraient.

Voilà la parole de la reine rapportée par un tiers, mais voici la reine elle-même. Quatre années après ces événements, elle va, pour la première fois, voir son frère devenu roi de Wurtemberg et s'entretenir avec lui d'affaires graves. Aussi note-t-elle avec soin, dans son journal, tous les détails de son voyage. Or, à la date du 16 juillet 1818, elle rend compte d'une conversation qu'elle vient d'avoir avec son frère et sa belle-sœur : « Le roi me demanda ensuite où en était l'affaire

de mes diamants et le procès de M. de Maubreuil. Je lui dis que M. Abbatucci nous avait fait espérer que nous pourrions ravoir les 84 000 francs parce qu'il (Maubreuil) était riche, mais que, depuis, je n'en avais pas entendu parler.... Je leur contai alors la manière dont nous avions rattrapé mes diamants et les 400 000 francs qu'il avait fallu donner pour les ravoir.... La reine me dit : « Mais pourquoi ne revendiquez-vous pas les 400 000 francs que vous avez donnés pour les diamants? — A qui les demander? A Monsieur qui m'a fait voler? »

Ainsi l'accusation est nette : elle est positive. La reine Catherine est femme d'honneur; elle est véridique et brave, et lorsque, sinon à la comtesse Potocka, du moins au roi son frère, qui a tous les moyens de contrôler son récit, elle parle, comme d'une chose avérée, du rachat qu'elle a fait de ses diamants, elle s'expose, si elle ment, à des contradictions singulièrement graves, étant données surtout les demandes qu'elle vient faire à son frère.

Ce n'est pas avec Maubreuil que ses agents ont pu traiter. Maubreuil est au secret depuis le 25 avril. Est-ce, comme elle dit à madame Potocka, avec Vitrolles? Vitrolles agit-il pour son compte, ou plutôt stipule-t-il comme intermédiaire des royalistes imprudents de l'entourage de Monsieur, de « Monsieur qui m'a fait voler », dit crûment la Reine? On n'aura probablement jamais une réponse formelle à ces questions ; il suffit qu'elles soient posées. Si les détails échappent, le fait subsiste : tel quel, il donne la seule explication plausible qu'on ait eue jusqu'ici de l'étonnante découverte des diamants de la reine Catherine.

*
* *

Le 3 juillet, un nommé Heuet, gardien du Dépôt à la préfecture de Police, pêchant à la ligne dans la Seine, au bas du quai de la Conférence, presque en face de l'Esplanade des Invalides, ramena, accroché par le hameçon, un peigne en or orné de pierreries. Il rapporta ce peigne chez lui et sa femme le montra à un bijoutier nommé Mouton qui en offrit 3 000 francs. Le lendemain, il s'empressa de retourner à cette

place où l'on pêchait des diamants au lieu de gardons, et ramena, au bout d'une ligne mieux conditionnée, un bracelet et deux peignes avec diamants et pierreries liés ensemble par la vase qui les enveloppait. Il donna le bracelet à sa femme qui le vendit 60 francs à un fondeur et cacha les peignes dans la tête d'un buste en plâtre du Laocoon qu'il avait sur son secrétaire. Et il ne retourna plus jamais pêcher à la ligne...

Mais le bijoutier Mouton qui avait vu le premier peigne et qui, pour 1 500 francs, avait acheté cent quatorze brillants à la femme Heuet a jasé — et de même Heuet et sa femme ont trop aimé la conversation. Les femmes Charbonnier et Simon ont connu la trouvaille et ont été mordues d'envie.

Le 27 juillet, une note est transmise par le cabinet du Roi à la préfecture de Police qui, depuis le 17 mai, n'est plus occupée par Pasquier, mais par Beugnot, ce Beugnot qui a été commissaire provisoire au ministère de l'Intérieur au temps du Gouvernement provisoire et de la Lieutenance générale de Monsieur et « dont Monsieur a été si content. » Cette note est ainsi conçue :

Une lettre, datée du 10 juillet et signée *Ma Charbonnier*, adressée à Sa Majesté, prévient qu'un particulier, pêchant dans la Seine, a retiré une quantité considérable de diamants, consistant en peignes, diadèmes, mors de chevaux en or massif, enrichis de rubis et de diamants; on doit supposer que des objets aussi précieux ne peuvent appartenir qu'au Trésor royal ou provenir de quelque prince de sang royal. On a envoyé cette lettre pour faire les recherches possibles. Si on ne parvient pas à découvrir quelque chose, au moins pourrait-on découvrir les auteurs de ce rapport au moyen de trois adresses notées en marge de la lettre quoique d'une autre main et d'une autre écriture.

Cette lettre du 10 juillet, transmise le 27, est confiée le 30 à Foudras qui remonte sans peine à la femme Charbonnier et d'elle à Heuet. Dans la perquisition qu'on fait chez celui-ci, rue Fromenteau, n° 10, un agent de police, par un faux mouvement de sa canne — comme le hasard s'y prend bien! — fait tomber — involontairement — le buste du Laocoon qui se brise. Les bijoux apparaissent, Heuet, interrogé, raconte fort bien son histoire. Madame Malet de la Rochette, convoquée

le 1er août à la préfecture de Police, reconnaît les peignes comme appartenant à la reine. Aussitôt, on embauche des plongeurs et, les 2 et 3 août, à la place indiquée, on trouve, en effet, dans le lit de la Seine, une quantité immense de bijoux. La Seine est passée Pactole. Comment ne pas croire cette histoire? Voici, de M. le comte Beugnot, directeur général de la Police du Royaume, l'ordre, en date du 3 août, de faire payer par le caissier de la Police de Paris une somme de 800 francs, à raison de cent francs par chacun, aux huit plongeurs qui ont retiré les diamants de la Seine.

Le 4 août, à dix heures du matin, le commissaire Comminges a convoqué à l'hôtel du département de Police le bijoutier Bapst, madame Malet de la Rochette, le baron de Marinville et le nommé Heuet, « détenu au dépôt dudit hôtel ». — Il s'agit, qu'on le remarque, de constater le vol commis par Maubreuil et Dasies, et ni Maubreuil, ni Dasies ne sont présents. — Après que Bapst, aidé par son fils Constant, a lavé dans un baquet les objets trouvés et les a classés et rapprochés sur deux tables réunies, voici les splendeurs qui apparaissent : d'abord, le grand collier de Westphalie tout en brillants, le grand collier de la Légion à croix et couronne en brillants, des plaques et des décorations de la Légion, de la Couronne de fer, de l'Ordre de Westphalie, de la Toison d'or en brillants et en perles, des boucles de souliers et de jarretières en brillants et en perles, des bonbonnières avec cercle d'émeraudes et de perles, le portrait du roi sur émail entouré de quatorze forts brillants, des chaînes de montre en brillants avec le cachet en pierre précieuse aux armes de Westphalie...

Tout cela vient de l'écrin du roi ; Marinville l'atteste ; mais il déclare en même temps que ce qui manque encore peut monter à cent mille francs au moins.

C'est bien mieux à présent : cinquante-six épis en brillants ; une garniture de fleurs en brillants brisée en trente-six morceaux ; un gros peigne en brillants à palmettes, brisé en six morceaux, une aigrette, une croix, trois bandelettes en brillants ; une montre avec le portrait du roi, entourée de douze brillants ; trois rangs de chatons — cent vingt-trois brillants ; une paire de boucles d'oreilles en brillants ; une parure complète en émeraudes et brillants — le diadème en sept morceaux, la

ceinture en cinq; une parure en rubis et brillants; une en brillants et turquoises; une en brillants et chrysoprases, un diadème en brillants; de chacun, toutes les pièces brisées, en six, sept, douze morceaux et, pareillement, une parure en rubis balais et brillants, une en améthystes et perles, une en opales et brillants, une en camées et perles, une en coraux gravés et perles, une en péridots et perles, une en opales et or, une en turquoises et perles, une en pierres de couleur, une en émeraudes et brillants, une en pensées d'or et pierres de couleur, une en chrysolites et or, une en grosses perles, avec des paquets de perles enfilées et de perles détachées; puis des bracelets de perles à cadenas de brillants, cinq bracelets en pierres de couleur et brillants, dix passants en pierres de couleur et roses arrachés d'une ceinture en cheveux, des bandelettes en perles, des tabatières, des nécessaires en or, puis des brillants — cent cinquante-six brillants détachés — et un tas de débris de parures mises en morceaux, un tas d'or qui pèse 2 kg. 820.

C'est l'écrin de la reine : madame Malet le reconnaît; il ne manque, en objets de valeur, qu'un peigne en diamants évalué 12 000 francs, qui est sans doute celui pêché et vendu par Heuet, un rang de chatons, une agrafe de ceinture et une boucle d'oreille en brillants; madame Malet estime le tout à 43 000 francs.

On fait du zèle à présent : au quai de la Conférence, on construit un batardeau; on épuise l'eau de la rivière à l'endroit où fut faite la première trouvaille; on ramasse d'ailleurs assez peu de chose.

Compte fait, recolement et comparaison, Marinville estime la valeur totale des objets manquants à l'écrin du Roi à environ 4 000 francs, sans compter les miniatures et les objets de souvenir qu'on ne saurait apprécier en argent. Un certain nombre de pièces qui avaient échappé à la première inspection, étant dissimulées dans les casiers à secret du nécessaire, y ont en effet été découvertes par Marinville; d'autre part, une partie des diamants sur papier, d'une valeur de 95 390 francs, a été retrouvée dans le sable de la rivière; on n'en avait pas fait d'abord mention dans le procès-verbal parce qu'on n'avait pu se convaincre sur-le-champ s'ils appartenaient au roi ou s'ils

faisaient partie des brillants détachés des parures de la reine; enfin, une parure en émeraudes et brillants a été réclamée par madame Malet, quoique Marinville fût convaincu qu'elle appartenait au roi.

On est bien moins fixé sur ce qui manquait en dernière analyse à l'écrin de la reine; mais, en admettant qu'il n'eût été retrouvé aucun objet de valeur après l'estimation faite par madame Malet le 4 août, en admettant que le bijoutier Mouton n'eût pas restitué les diamants qu'il avait achetés à la femme Heuet, on arriverait, au plus, les montures mises à part qui sont entièrement détruites, à une centaine de mille francs, à quoi il faut ajouter les 84 000 francs d'argent comptant.

En tous cas, le rédacteur des *Mémoires du roi Jérôme* a fortement amplifié lorsqu'il a écrit : « L'ensemble des objets ainsi retrouvés représentait, en valeur, un peu moins de la moitié de ce qui avait été enlevé à Fossard ». La reine elle-même, pour des raisons facilement explicables, grossissait au delà de la mesure la perte qu'elle avait faite, lorsqu'elle disait à la comtesse Potocka que « l'écrin retrouvé ne contenait plus que pour 500 000 francs de bijoux; que le reste, évalué à plus de deux millions, avait disparu et qu'il n'en fut plus jamais question ».

« La Pêche miraculeuse », comme les Parisiens sceptiques appelèrent cette opération de police, ne convainquit personne, n'innocenta point « les royalistes imprudents », n'inculpa point davantage Maubreuil, et, après un siècle, elle soulèverait encore de pareilles suspicions, même si l'on n'avait, pour révoquer en doute la véracité et la sincérité d'Heuet ou de ses inspirateurs, le témoignage de la reine.

Il faut voir que M. le comte Beugnot, directeur de la Police, est un homme à romans, fort amateur de comédie et passionné de mise en scène. Qui a débuté par l'affaire du Collier, est digne de finir sur l'affaire Maubreuil. M. Beugnot sait fort bien que sa faveur et sa place dépendent de la bonne humeur du Roi. Il faut l'amuser par quelque scène ingénieuse, lui épargner de fâcheuses réclamations et l'obligation, que l'Europe à quelque moment peut vouloir imposer, de sévir contre ces voleurs de grandes routes, amis de Monsieur. Heuet est

employé depuis dix-huit ans au dépôt de la préfecture de Police ; c'est donc un homme de confiance qui ne trahira pas ceux qui l'emploieront. De là, une combinaison entre Beugnot, Heuet, entre les Vanteaux et autres, peut être en passant par Vitrolles, et, moyennant les 400 000 francs versés par Jérôme, l'affaire conclue. C'est une hypothèse.

De penser que le hasard seul ait conduit Heuet de la rue de Jérusalem au quai de la Conférence, passé le pont Louis XVI, hors Paris en réalité, alors qu'il a sous sa ligne le Petit Bras, et qu'il peut se poster si commodément à ces abords de l'Hôtel-Dieu où les bouches d'égoût et les immondices font la rivière délicieuse aux pêcheurs, nul n'est assez sot. Mais Heuet, dit-on, aura causé avec les domestiques de Maubreuil? — Sans doute, au Dépôt, il a essayé de les faire parler, et l'on en a la preuve; mais, à présent où il se justifierait si facilement du recel qu'on lui impute en accusant les domestiques, d'où l'on remonterait à Maubreuil, il se tait avec une obstination admirable et, sans se couper, il réédite son histoire : qu'il lui a pris un matin fantaisie d'aller pêcher au quai de la Conférence et que cela lui est venu de soi, comme une inspiration. Quant aux domestiques qui sont soumis au même régime de prisonniers d'État que leurs maîtres, on les interroge, on les presse, on les tient au secret, on les en tire pour les entourer d'espions : on n'obtient de leur part aucun aveu, ni aucun indice.

Les domestiques, pas plus que Maubreuil et Dasies, n'ont été amenés le 4 août pour reconnaître les bijoux, en présence de Bapst, de Marinville et de madame Malet. Qui l'on a amené, c'est Heuet, lequel, s'il était sincère, serait bien quinaud d'avoir laissé échapper une telle aubaine; mais, de ce qu'on lui montre, il n'a rien vu ni rien pu voir, puisque c'était dans la rivière. Les voleurs, Maubreuil et Dasies, on n'a eu garde de les confronter. Ce sera le 6 seulement qu'à huis clos on représentera les bijoux à Maubreuil, lequel refusera de les reconnaître, disant que cette reconnaissance ne peut être faite que par Dasies qui était présent lors de l'ouverture des caisses à Fossard. Ce sera le 7 qu'on représentera les bijoux successivement à Dasies, à Colleville, à Prosper Lebarbier, à Fraitur et à Muller lesquels déclareront ne pas les reconnaître. Sans doute, pour certains,

la dénégation peut être un argument, mais, pour d'autres, n'est-ce pas une vérité ? D'ailleurs, de ce qu'ils sont emprisonnés, doit-on leur retirer tous leurs moyens de défense ? Heuet ne peut être qu'un recéleur accidentel. S'il y a des recéleurs formels parmi les prisonniers, ce sont les domestiques de Maubreuil. Ce sont eux qui auront caché les bijoux dans la Seine, ce n'est pas Maubreuil. De cela, la police est forcée de convenir, Bapst a déclaré que les bijoux n'avaient pas séjourné plus de six semaines dans la rivière et voilà trois mois pleins que Maubreuil est au secret.

A cela, on a une réponse prête : Maubreuil a donné l'ordre à son domestique, Prosper Lebarbier, de jeter les bijoux dans la Seine. A preuve, on représente, en *copie*, cette lettre mystérieuse qu'on dit avoir trouvée chez Prosper, lors d'une perquisition et qu'on attribue à Maubreuil : « Nous sommes arrêtés. Je ne sais pourquoi. Ne t'inquiète pas de cela. Songe pourtant à mes intérêts en mon absence. Dis à ta femme de faire ensabler le dernier vin qu'elle a reçu. S'il venait à tourner, ce serait un grand malheur. Dis à Henri (Fraitur) de bien travailler. Je compte bien sur ta femme. Dis-le lui. Si ce vin aigrissait, ce serait un malheur irréparable ; qu'elle en ait bien soin, qu'elle n'en fasse boire à personne. »

Cela, dit-on, est clair. Le vin qu'on ensable ce sont les diamants et comme, prétend-on, Maubreuil aurait parlé, dans une autre lettre, du septième arbre placé près de la maison, il aurait ainsi désigné la septième rangée des arbres plantés sur l'Esplanade des Invalides, en face de laquelle, sur l'autre bord, était la cachette.

Cela est fort bon et la police est ingénieuse à trouver ces explications. Mais les prisonniers nient ; mais « Maubreuil a eu, chez un sieur Bluté, pour 8 000 francs de vins qui ont été confiés ou cédés à un sieur Marchand son associé. J'en ai la pièce en main », dira un des avocats de Maubreuil. Et, pour la lettre, « de quelle date est-elle ? De quel lieu vient-elle ? Comment Maubreuil aurait-il écrit à Prosper, son domestique ? Il a été arrêté tout à coup le 26 et jeté au secret. Il lui a été impossible, dans l'état de séquestration où il était, de communiquer avec le dehors ». D'ailleurs, Prosper n'est pas marié. Comment Maubreuil aurait-il compté sur la femme de Prosper et lui

aurait-il fait ses recommandations? Vraie ou fausse, la lettre n'éclaircit rien.

Pourtant, c'est bien du côté de Prosper qu'il conviendrait sans doute qu'on cherchât, si toute cette enquête n'était pas une comédie. Dans cette pêche miraculeuse, on a retrouvé en même temps les objets appartenant au roi et les objets appartenant à la reine; c'est-à-dire, d'une part, les objets enfermés dans le nécessaire qui fut emporté de Fossard à Chailly et de Chailly à Versailles, qui fut ouvert à Versailles, remporté et rouvert par Maubreuil, rue Neuve de Luxembourg, puis entreposé, rue Taitbout, chez Vanteaux et enfin remis à Vitrolles; et, d'autre part, les objets enfermés dans les cassettes qui ont été expédiées directement de Chailly rue Taitbout, gardées vingt-quatre heures par Vanteaux et remises par lui à Vitrolles.

Maubreuil a eu pendant trois jours la disposition du nécessaire, pendant une nuit la disposition des cassettes; mais de même Vitrolles. Peut-on penser que, en moins de douze heures, dans une chambre d'auberge où l'on a perquisitionné et où l'on n'a rien retrouvé, sans outils que l'on connaisse, Maubreuil et Dasies aient pu briser en dix, vingt, trente morceaux, plus de deux cents montures en or?

Il faudra donc que Maubreuil ait confié ce travail à quelqu'un? A qui, sinon à Prosper Le Barbier, « que la famille de Maubreuil avait recueilli lorsqu'il était abandonné sans nom, sans asile, sans famille et incapable d'en avoir une, qui avait été le compagnon des jeux de Maubreuil durant son enfance et, depuis, son serviteur pendant près de vingt ans »?

Prosper devra donc être poursuivi comme complice de Maubreuil et à l'égal de Maubreuil; or, comme on verra, Prosper sera mis hors de cause et relaxé, alors que Maubreuil sera condamné. Et, par la suite, on retrouvera ce valet de Maubreuil, Prosper Lebarbier, devenu Lebarbier de Sérigny, propriétaire, à Rouen, d'une importante fabrique de noir animal, en société d'affaires avec M. le comte de Bouays de Coësbouc, — l'ancien associé de MM. de Vanteaux et de Geslin dans la manutention des Vivres-viandes; en relations familières avec M. Lebrun, notaire à Paris; en intimité avec le marquis de Brosse, celui-là qui, à dater de 1815, est mêlé à toutes les aventures de Maubreuil. On le trouvera en 1825 achetant et payant à Maubreuil

le droit aux indemnités que celui-ci a à prétendre, selon la loi du 27 avril, dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée ; on le trouvera vendant au même Maubreuil une papeterie sise dans la vallée de Montville et qui fait l'objet, devant le tribunal de Rouen, d'un procès singulièrement compliqué.

Lebarbier de Sérigny, « ce valet auquel la fortune a souri dans le même temps où elle entassait tous les maux imaginables sur la tête du maître », cet homme dont l'enrichissement a été si rapide, qui se trouve en amitié avec toute une partie de la bande Vanteaux, et auquel la justice n'a garde de demander des comptes, ne pourrait-il fournir le secret des pêches miraculeuses? Si ce n'est lui qui a reçu les 400 000 francs de Jérôme, il est bien probable qu'il en eut au moins sa part — à moins qu'il n'eût aussi prélevé quelques épaves sur des écrins westphaliens.

FRÉDÉRIC MASSON

LA BERGERIE

Une après-midi de décembre.

Le ciel était sale et triste, la mer limoneuse, et les sables de la grève, à marée basse, noirs et visqueux. Les mornes amoncellements de galets qui bordent la plage étaient couronnés de neige. Au loin, la neige recouvrait les coteaux.

L'homme, une espèce d'hercule blond, aux joues roses encore sous le hâle, aux yeux d'un bleu cendré, à la barbe de fleuve, coiffé seulement de sa chevelure pâle aux lourdes mèches emmêlées, « était à la crevette ». — Il y était avec trois ou quatre autres pêcheurs. Le panier au dos, plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture, rangés en ligne, ils labouraient de leurs filets la mer opaque et froide. Leurs voix, en arrivant au rivage, y formaient un ramage confus, où éclataient par intervalles des syllabes, des mots, des lambeaux de phrases, qui avaient l'air de rebondir sur l'eau et sur les bancs de sable.

La femme, une femme lasse, sans âge, plus vieille pourtant d'aspect que l'homme, accroupie parmi un amas de roches, près de l'embouchure d'une petite rivière, ramassait des bigorneaux. Elle les jetait dans un panier plat posé près d'elle.

C'étaient de pauvres gens échoués sur la côte normande, on ne se rappelait plus trop comment, depuis une douzaine d'années. L'homme était Hollandais. Il avait un nom si

bizarre que les gens du pays n'essayaient même pas de le prononcer. On l'appelait « Jacques », lorsqu'on lui parlait ; « le Hollandais », lorsqu'on parlait de lui. La femme était Française. On racontait vaguement qu'elle avait abandonné un mari quelque part, dans la région d'Elbeuf ou de Rouen, pour suivre ce grand gars blond.

Ils habitaient, dans un pré de joncs à demi envahi par les galets du rivage, une fort misérable bicoque, laissée à l'abandon : ils l'avaient louée à très bas prix, et ils s'y défendaient tant bien que mal contre les injures de l'air.

Ils avaient eu là une dizaine d'enfants. Plusieurs étaient morts, — sans médecin, comme ils étaient nés. — Les autres avaient poussé comme ils avaient pu, malingres ou robustes, ingambes ou estropiés, selon les hasards de la naissance ou des accidents : — cinq ou six sauvageons aux yeux clairs, à la pâle tignasse, nu-pieds, nu-jambes, nu-tête, déguenillés, barbouillés, pullulant et grouillant dans les herbes, comme les bestioles parmi les roseaux des fossés ou parmi les chardons bleus des dunes. — Ils fabriquaient des jouets baroques avec les épaves que leur jetait le flot.

Braves gens très doux, qui ne faisaient de tort à personne, qui donnaient même volontiers un coup de main si l'on avait besoin d'eux, « les Hollandais » étaient, au bout de douze ans de séjour dans le pays, demeurés des étrangers, des « horsains ». Ils étaient perdus dans leur pré de joncs, loin des habitations groupées au village. Mais la misère surtout, en les hébétant, les avait isolés en une quasi-sauvagerie. La femme n'avait d'autre étrangeté que cette extrême misère, Quant à l'homme, on savait qu'il était protestant ; et, sans lui nuire positivement, sa religion le singularisait encore.

Après avoir contenu avec effort quelques vilaines grimaces, la femme s'interrompit de chercher des bigorneaux. Toujours accroupie, appuyée d'une main sur une pierre, elle eut l'air de s'écouter elle-même.

— Cré nom ! — grommela-t-elle, soudain effarée, les yeux hagards.

En vérité, si c'était cela, ce n'était point drôle, d'être prise des douleurs de l'enfantement à plus d'une demi-lieue de chez

soi, sur cette grève écartée, par cette après-midi lugubre. Y avait-il seulement quelque ferme dans le voisinage? Elle l'ignorait, ne connaissant guère, au bout de douze ans, en dehors de la maison, où le ménage la retenait, que la mer, où elle « allait au coquillage », quand elle avait le temps... Pas de chance!... Et comment donc aussi avait-elle fait son compte? Était-elle si novice... ou incapable de calculer?

Une nouvelle grimace vint lui crisper la bouche : elle ne pouvait plus s'y tromper.

Elle attendit, les lèvres pincées, que la douleur eût cessé. Puis elle se redressa péniblement et cria à pleine voix, vers la mer :

— Ohé! Jacques!

Son appel, nullement angoissé, mais impérieux et strident, traversa la grève; il fit envoler, dans un tourbillonnement de plumes blanches et dans un vacarme de piaulements, une bande de mouettes qui picoraient sur les vases noirâtres.

— La femme Jacques qui appelle! — dit un des pêcheurs de crevette.

Tous les hommes firent halte et soulevèrent leurs filets, qu'ils vidèrent dans leurs paniers. Quand il se fut lui-même acquitté de cette besogne, le Hollandais mit sa main gauche au-dessus de ses yeux, en forme de visière, pour chercher le point d'où venait le cri. Il aperçut la pêcheuse de bigorneaux, qui le hélait de nouveau :

— Ohé! Jacques!... Viens-t'en vite!

— F... sort! — dit entre ses dents le Hollandais.

Ses compagnons de pêche connaissaient l'état de la femme Jacques : ils tressaillirent.

— Bah! *creyez-vous*, Jacques, que vous ne vous trompez point? — hasarda l'un d'eux, pour dire quelque chose.

— Pardi! *nennin*... que je ne me trompe point! — répondit l'hercule blond.

— La femme Jacques, — objecta un second, — avait pourtant *prêchè* de Noël. Il y a encore plus de quinze jours d'ici à la Noël... Mais tout de même, Jacques, peut-on point vous aider en quelque manière?

— Ma *fè*, *nennin!* Merci.

Sans insister, les pêcheurs rabattirent lentement leurs filets

dans l'eau et recommencèrent à les pousser devant eux, tandis que le Hollandais, ruisselant, s'éloignait parmi le tourbillon des mouettes.

— On y va ! — cria-t-il vers le rivage.

Il jeta sur son épaule le filet enroulé aux deux montants de bois, et, sous la double charge tressautante et dégouttante du filet et de son panier, il traversa les bancs de sable vaseux d'une marche élastique et rapide.

La femme cependant était allée s'asseoir sur une roche basse, à l'abri du talus des galets, pliée en deux, les jambes rapprochées, les mains croisées sous son tablier, parfois la bouche crispée, calme pourtant.

— Vas-tu pouvoir retourner ? — interrogea-t-il, quand il fut à quelques pas d'elle.

— Il faut bien essayer, n'est-ce pas ? — répondit-elle avec douceur. — Mais peut-être bien que je n'irai pas jusqu'au bout.

Il grommela de nouveau, mais avec plus de stupeur que d'irritation :

— F... sort !... Et comment donc que t'as fait ton compte ?

Il demandait cela, lui aussi, comme elle se l'était demandé tout à l'heure, pour parler seulement, et il n'attendait pas de réponse... Un mauvais moment, quoi ! Était-ce du nouveau pour lui, ces minutes troubles où le cerveau, affaibli par la quotidienne misère, semble vous chavirer dans la tête. On ne voit plus clair. Et puis cela se dissipe, et l'on reprend sa marche, les jambes seulement un peu raidies durant les premiers pas...

Ce fut la femme qui dit :

— En route !

Il n'avait pas déposé son filet. De sa main libre, il aida sa femme à se relever, et ils se mirent en marche. Elle s'appuyait à son épaule, pour franchir le mauvais passage de roches et de galets à l'embouchure du ruisseau : après, on serait sur un sol uni, et ça irait !...

Ça n'alla pas. Au milieu du passage, la femme s'arrêta. Elle eut l'air encore de consulter ses forces :

— C'est inutile, — dit-elle ; — je tomberai à moitié route.

Elle interrogea le Hollandais d'un regard éperdu, en

essuyant hâtivement deux larmes qui affleuraient à ses yeux.

— Est-ce que je vais mourir *l'endreit*? — balbutia-t-elle.

Sans la regarder, sans lui répondre, l'homme héla les camarades.

— Ça ne va-t-i' point? — demanda une voix lointaine, venue du groupe des pêcheurs, qui, ayant relevé leurs filets, prêtaient l'oreille.

— Pas trop! — cria le Hollandais.

Il déposa ostensiblement son filet et son panier à terre, et, se faisant un porte-voix de ses deux mains, il articula fortement :

— Mon filet... mon panier... vous les prendrez en passant... les remettre à la maison!

— Entendu!

Il revint à sa femme.

— Y a-t-il seulement des gens à demeurer par ici? — demanda-t-elle.

— La ferme de la Bergerie.... Il faut y aller?

— Est-ce loin?

— Dix petites minutes.

— Comment qu'ils se nomment, ces gens-là?

— Les Vannier.

— Les as-tu quelquefois vus?

— Ma *jè*, *nennin*! mais c'est des chrétiens.

Qu'importait, d'ailleurs, qu'il les connût ou non?

Il marcha, et elle suivit, appuyée d'une main à son épaule. Ils gravirent ainsi la haute bordure de galets. Mais, au sommet du talus, une difficulté se présenta : la neige, qu'ils avaient oubliée! Le petit chemin qui, le long du ruisseau, mène de la mer à la Bergerie, n'était pas frayé du tout.

— C'est vrai, ça! — dit le Hollandais, en se frottant le front avec sa manche.

La neige et les galets, c'était tout un pour la pauvre femme : elle marchait sans sentir qu'elle marchait. Mais lui, pieds nus, hésitait.

— Je suivrais bien le ruisseau, — suggéra-t-il. — Mais toi, t'en tireras-tu toute seule? F.... sort!

Alors une idée lui vint :

— Tes sabots m'iraient peut-être, si j'ôtais la paille? — dit-il paisiblement.

Elle comprit qu'il se proposait de la porter. Elle riposta :

— Mais n'est-ce pas bien loin?

Il fit signe que non. Indifférente à la neige, elle secoua de ses pieds ses sabots. Lui, il ôta la paille. Les sabots faisaient, comme il l'avait espéré, à peu près l'affaire.

L'hercule blond souleva sa femme avec précaution dans ses deux bras, sur sa poitrine mouillée; puis, ayant bien pris son aplomb :

— Ça y est! — dit-il.

Et il entra dans la neige.

*
* *

Il fallut un quart d'heure pour parvenir à la Bergerie. Cependant la malade ne gémissait plus. Il lui en fit la remarque, comme s'il la grondait; mais, étant très doux, il lui sourit presque amoureusement.

Il suait à grosses gouttes et était « à bout de vent », comme il disait, quand il arriva dans la cour de la ferme. Il avisa, à gauche de la barrière d'entrée, une étable, dont la porte était ouverte.

— Je vas te poser là deux minutes, — dit-il à sa femme.

Malgré les aboiements forcenés, mais peu dangereux, de deux chiens de chasse laissés en liberté dans la cour, il pénétra dans l'étable, où il installa sa femme sur quelques bottes de foin.

Lorsqu'il se mit en devoir d'aller solliciter dans les règles l'hospitalité des habitants, madame Vannier, appelée par le vacarme des chiens, était déjà apparue à la porte de la maison. Penchée hors du seuil, les mains à plat sur le ventre, elle regardait dans toutes les directions.

La Bergerie est une ferme isolée. Madame Vannier était une forte matrone, et qui n'avait pas froid aux yeux : ses premières paroles pour les inconnus qui s'égaraient dans ces parages étaient rarement des paroles de bon augure. Étant souvent seule au logis, elle n'éprouvait aucune peur, mais elle n'aimait point qu'on s'approchât : tenus en respect par les chiens, les mendiants, même les plus écloppés et les plus ruineux, devaient parlementer à distance.

De très loin, elle arrêta du geste et interpella d'une voix revêche ce vagabond trapu qui, sortant d'une de ses étables, comme de chez lui venait à elle. Il dut faire halte pour s'expliquer, et crier à travers la cour cette suspecte histoire de femme en couches.

Cet absurde récit fit se cabrer la matrone. Toutefois, quand elle sut qu'il s'agissait des « Hollandais », sa défiance du moins tomba : les Hollandais n'avaient pas mauvaise réputation.

Quand elle eut aussi compris qu'il avait « rentré » (c'était son expression) sa femme dans l'étable proche de la barrière, elle devint aimable : ces pauvres gens se conduisaient discrètement, et ils n'avaient point de ces insolentes exigences qui rendent si souvent insupportables les malheureux.

— Dans l'étable, la pauvre chère dame! soupira-t-elle. Oh! mais, mon cher monsieur, vous avez très bien fait : l'étable est à vous... Attendez-moi un instant, je vous rejoins tout de suite.

Il demeura interloqué. La fermière disparut seulement quelques secondes, pour donner, dans la cuisine, un coup d'œil à ses marmites, et tout incontinent revint. Sa face rougeaude était gaie, cordiale, hospitalière.

— Venez, mon cher monsieur! — dit-elle au Hollandais, lorsqu'elle fut près de lui.

Elle se dirigea vers l'étable. Machinalement, le grand gars blond hébété la suivit. Et, tandis que sa corpulente personne se hâtait gauchement avec l'allure boiteuse d'un canard trop pressé, elle glapissait :

— Mais bien sûr, mon cher ami!... Mais c'est trop naturel, mon cher monsieur, il faut qu'on s'aide entre chrétiens, n'est-ce pas vrai?... La pauvre chère dame! On va tâcher de lui arranger un peu son logement...

Elle entra avant le Hollandais, et salua très noblement la pauvre femme assise sur les bottes de foin. L'autre, qui avait une crise, ne répondit point d'abord. Madame Vannier donc, les deux poings sur les hanches, examina l'état des lieux. Une petite fenêtre, par laquelle s'éclairait l'étable, était ouverte.

— Mais, mon cher monsieur, — gronda-t-elle affectueusement, — il faut fermer cela, fermer cela vite, et boucher les carreaux qui manquent avec n'importe quoi... avec de la paille.

Ou bien autant vaudrait, pour cette pauvre chère dame, accoucher dehors, n'est-il pas vrai ?

Le Hollandais restait stupide. Il regarda sa femme, comme s'il la consultait. A ce moment, la malheureuse était indifférente à tout. Une fois de plus il passa le bras sur son front : c'était son geste quand, ayant cessé de réfléchir et de vouloir comprendre, il cédait à la nécessité inéluctable. Il s'occupa donc à boucher avec du foin la petite fenêtre.

Mais madame Vannier jugea qu'à terre même il n'y avait pas assez de foin pour la commodité de la patiente : elle en fit descendre par le Hollandais du grenier qui se trouvait au-dessus de l'étable. Avec ces braves gens, elle était maintenant tout à fait en confiance.

— Les hommes ne sont pas à la maison, à l'heure qu'il est, mon cher monsieur, — s'excusait-elle, — et il faut bien vous servir vous-même. A la guerre comme à la guerre !

Elle aida son hôte, rompit les liens de quelques bottes, brassa le foin, l'étendit.

— Et pour sûr qu'elle ne sera pas encore trop bien ainsi, la pauvre chère dame, pensez donc! — disait-elle, pour engager le Hollandais à ne pas épargner le foin.

Quand la litière fut préparée, madame Vannier, toute rouge, souffla bruyamment. Puis, les poings de nouveau sur les hanches, elle demanda ce dont ils allaient avoir besoin, à présent, ses bons amis... Mais le Hollandais semblait vouloir parler, et ne pouvoir ouvrir la bouche. Madame Vannier énuméra elle-même : un peu de linge... oui, des chiffons, bien entendu, un broc, un seau, et de l'eau chaude... Est-ce qu'ils ne prendraient pas bien un peu de café ? Pas maintenant : bon ! plus tard.

— Je vous apporterai ça tout à l'heure.

En sortant, madame Vannier s'assura encore que la porte de l'étable fermait fort suffisamment.

— Tu ne seras pas trop bien, en effet! — bougonna le Hollandais, quand la fermière de la Bergerie fut partie.

Mais la femme ne récrimina point : on était à l'abri. Très lasse, elle s'allongea sur le lit de foin, et elle commença de gémir par intervalles. Lui, alors, il jeta un fagot par terre et s'assit dessus, les coudes aux genoux.

Malgré son pantalon mouillé, il se réchauffait dans la tiédeur de l'étable où, derrière eux, quatre ou cinq veaux, tirant sur leurs cordes, faisaient sonner les anneaux de fer à la muraille. Au dehors, c'était le grand silence de la campagne ensevelie sous la neige. Le Hollandais distingua d'abord le va-et-vient de la ménagère, qui heurtait des casseroles ou des brocs, et ramenait la volaille au poulailler.

Une heure s'écoula. Une carriole franchit la barrière de la Bergerie, et ce fut, du côté de la maison, un tapage d'explications données par la fermière au fermier. Le Hollandais en percevait des bribes, à travers l'assoupissement qui le gagnait peu à peu.

Près de lui, la plainte de sa femme périodiquement montait, montait jusqu'à devenir stridente, puis s'affaissait, exténuée. Une plainte plus aiguë le réveilla tout à fait. Il se leva et alla mettre le nez à la porte : il faisait presque nuit.

Les chiens aboyèrent, et la vigilante madame Vannier vint regarder dehors, du seuil de la maison.

— Est-ce vous, mon cher monsieur? — cria-t-elle. — J'y vais tout de suite, tout de suite!...

Bientôt, en effet, elle frappa à la porte de l'étable, apportant tout ce qui avait été annoncé, seau, broc, paquet de lambeaux de chemises usées, un fichu de laine en loques... Elle rayonnait de bonté : elle eût donné tout le linge de son armoire normande qu'elle n'eût point paru chargée davantage.

En dépit de ses souffrances, la patiente, au chaud dans sa litière de foin, sûre maintenant que tout irait bien, et qu'elle serait prochainement délivrée, se sentait d'humeur « causante ». Madame Vannier, dont la besogne était terminée, resta un instant à deviser avec ces pauvres gens, ne voulant pas les laisser tout seuls, en vérité!

Elle les questionna sur leur existence avec une tranquille curiosité, et ils répondirent eux-mêmes sans embarras.

Était-il exact, comme on le disait, qu'ils n'étaient pas mariés? Qu'est-ce que faisait son premier... son mari, à la femme? Ouvrier d'usine : ah! c'est ça!... Vivait-il encore?

— Et pour lors, — disait avec placidité la fermière de la Bergerie, — monsieur (c'était le Hollandais, et ce nom de « monsieur » lui allait si drôlement!) vous plaisait mieux

que votre mari?... Il était plus bel homme, probablement...

Ils avaient perdu quatre enfants, n'est-ce pas?... N'en avaient-ils pas deux d'estropiés?... La Hollande, c'était un beau pays? Ce devait être triste... Même du côté de Rouen, d'où venait la femme, ça ne devait pas être riche « comme par ici ».

Et les deux gueux, l'une sur son foin, l'autre sur son fagot, comparaient avec impartialité la richesse des régions diverses qu'ils avaient habitées. Madame Vannier tenait ferme pour la supériorité de son coin de Normandie.

Les gémissements plus fréquents de la malade ramenèrent la conversation sur l'événement imminent. Alors, dans ces occasions-là, lui, il savait soigner sa femme tout seul? Était-ce drôle! Au reste, Ève, la pauvre chère dame, n'avait pas non plus appelé le médecin, bien sûr!

Madame Vannier posait toutes ces questions sans gêne, ne cachant pas d'ailleurs qu'elle était plus curieuse qu'émue. Eux, à mesure qu'ils parlaient, ils mettaient un peu plus de forfanterie dans leur façon de subir leur singulière fortune : il ne leur déplaisait pas de paraître mépriser ce que la matrone les plaignait de ne point posséder. Celle-ci, au reste, acquiesçait presque toujours : elle leur voulait beaucoup de bien, de ce qu'ils étaient si à leur aise dans son étable.

Le Hollandais fit entendre à madame Vannier que le moment approchait.

— On n'y voit goutte, mon cher monsieur : je cours vous chercher une lanterne.

Et il est vrai que madame Vannier courut : elle-même s'en étonnait. Elle rapporta, en même temps qu'une lanterne de corne, de l'eau chaude, et un petit supplément de linge. Elle glissa discrètement ces objets par la porte entrebâillée, comme un garçon de bains.

Au dehors, le ciel s'était déblayé; mais la nuit était tout à fait venue, nuit claire et froide sur la campagne couverte de neige. Le Hollandais s'enferma dans l'étable, où la lanterne de corne, posée sur le fagot, éclairait pauvrement le grabat de foin.

*
* *

Après qu'un assez long silence eut suivi un dernier et terrible cri, qui avait retenti dans toute la Bergerie et avait fait hurler les chiens, madame Vannier, portant deux bols et, dans une cruche, du café bien chaud aromatisé d'eau-de-vie de cidre, retourna voir les gens de l'étable. Son mari l'accompagnait, cette fois : la matrone avait jugé que cette politesse était due à leurs hôtes.

C'était fini. La femme était redressée sur le foin. Pâle, appuyée d'une main sur la litière, elle donnait des instructions au Hollandais. Le géant blond, agenouillé, penché près de la lanterne pour voir à peu près ce qu'il faisait, était occupé à ficeler dans des guenilles une petite forme vagissante.

Les deux paysans contemplaient les deux misérables. Madame Vannier, son pot de café à la main, avait le flegme affable et bienveillant qui sied au chevet d'un malade. Le mari, petit paysan chafouin, venu là sans conviction, était gêné, et affectait de ne point l'être. Pour se donner une contenance, il admirait le sang-froid du Hollandais :

— Guette, — disait-il à madame Vannier, — comme il est adroit, pour un homme! Guette comme il s'y prend bien!

Quand l'accouchée et le Hollandais eurent avalé leurs bols de café parfumé d'eau-de-vie, les deux époux normands s'extasièrent avec ensemble sur le bien-être que ce généreux breuvage devait leur avoir rendu.

— C'est dommage — fit observer le paysan, — que le petiot (car le nouveau-né était un garçon) ne puisse pas en prendre, lui aussi, seulement une demi-tasse!

Le Hollandais sourit. Le paysan continua :

— Il est bon d'avoir quelque chose dans le corps, quelque chose de chaud, pour sortir par ce temps-là. La soirée est belle, c'est sûr, mais fraîche.

— Oh! bien enveloppé, — ajouta rapidement madame Vannier, continuant la pensée de son mari, — le petit ne va pas avoir froid.

Le Hollandais, toujours agenouillé, dévisagea une fois de plus sa femme d'un regard de stupeur.

— Eh bien! — dit-elle avec un peu d'humeur, mais sans emportement, — il y a qu'il faut déloger, tu ne saisis pas?

Comme un chien couché qu'on pousse du pied pour l'inviter à quitter la place, le Hollandais tourna les yeux vers les paysans, afin de s'assurer qu'il ne se trompait point.

— Oh! ça ne presse pas, en vérité, mon cher monsieur! — dit vivement madame Vannier.

Le géant blond se releva, débarrassant sa culotte mouillée des brins de foin qui s'y étaient collés : il fallait partir, et voilà tout!

— Allons, en route! — fit-il. — Mais, par exemple, vous seriez bien aimable de me prêter une paire de sabots : c'est ceux de ma femme que j'ai aux pieds, et ils sont trop justes.

— Oh! comment donc! — répliqua le paysan. — Phémie, tu donneras mes sabots... Vous n'aurez pas besoin de les renvoyer. Ils ont une fêlure; mais ils ont de bonnes brides de laiton, et ils ne prennent point l'eau.

Pendant que madame Vannier allait quérir — en courant — les sabots de son mari, le Hollandais tapissa de foin ceux de sa femme et les lui remit aux pieds. Il enveloppa le petiot dans le fichu de laine.

La fermière rapporta, avec les sabots, un second fichu, plus troué que le premier, destiné à couvrir les épaules de « la pauvre chère dame ». Pour laisser ces gens achever à leur gré leurs derniers préparatifs, le maître de la Bergerie se retira, après les avoir très poliment salués. Quant à madame Vannier, elle resta, afin de leur rendre encore service, si elle pouvait.

— Et comment allez-vous faire pour vous en retourner? — interrogea-t-elle avec candeur.

La femme, debout, un peu chancelante, achevait de rajuster ses affaires, et d'enrouler dans le second fichu le paquet vagissant. Le Hollandais assurait à ses pieds les sabots du fermier. Ils ne répondirent pas à madame Vannier.

— Es-tu prête?

— Ma fè! oui.

Il prit le petiot contre sa poitrine, sur son bras gauche. Il

fit monter sa femme sur le fagot. Elle croisa les bras autour du cou du géant qui, courbé, la reçut sur son dos.

— Il nous reste à vous bien remercier, — dirent-ils ensemble, en passant la porte de l'étable.

Et, sa femme sur son dos, son nouveau-né sur le bras, au milieu des aboiements des chiens, le Hollandais quitta la Bergerie vers sept heures du soir, et s'enfonça dans la neige et la nuit.

De la barrière, madame Vannier les éclaira quelque temps avec la lanterne, les encourageant de ses plus charitables glapissements :

— Trois kilomètres, c'est encore bien vite fait, n'est-ce pas, mon cher monsieur ? La pauvre chère dame va être bien contente de dormir dans son lit. Et toute la petite famille embrassera le petit frère... Au revoir, mon cher monsieur, ma chère dame !

Et la pauvre femme, sur le dos de son mari, tandis que la mer sourdement mugissait dans les ténèbres, disait :

— Encore bien heureux que j'ayons rencontré ça !

A quoi le géant blond, peinant d'ahan dans la neige, répondait :

— Ma *fè* ! *vère*... Et puis il ne fait pas aussi froid comme on aurait cru.

MARC LE GOUPILS

« HISTOIRE ADMIRABLE ET VÉRITABLE[1]... »

Dans le courant du mois de mars 1584, une scène scandaleuse mit en émoi le paisible couvent des Sœurs noires de la ville de Mons-en-Hainaut. Depuis quelque temps déjà, une religieuse âgée de vingt-cinq ans, sœur Jeanne Féry, petite-nièce de la supérieure, inquiétait par ses allures étranges et les défaillances de sa foi ; elle ne communiait qu'en tremblant, montait dans les combles pour injurier le Saint-Sacrement quand elle le voyait passer dans la rue, et refusait de croire aux vérités chrétiennes les mieux établies. Mais, pendant le carême, elle manifesta publiquement le triste état de son âme : en pleine église, elle se livra à des violences sacrilèges de langage, maudit son père et sa mère, maudit le jour où elle était née, proféra des blasphèmes. Quelques jours après, le mardi 10 avril,

1. L'an 1586, parut à Paris, à Douai et à Louvain, une plaquette de cinquante-deux feuillets intitulée : *Histoire Admirable et Véritable des choses advenues à l'endroit d'une religieuse professe du couvent des Sœurs noires de la ville de Mons, en Hainaut, native de Sore-sur-Sambre, aagée de vingt-cinq ans, possédée du malin esprit et depuis délivrée.*

A Paris il y eut deux éditions, l'une chez *Claude de Monstre-Œil, tenant sa boutique en la cour du Palais, au nom de Jésus* ; l'autre chez *Gilles Blaise, au mont Saint-Hilaire, à l'image de Sainte Catherine.* Dans l'étude qu'on va lire, les citations renvoient à l'édition de Claude de Monstre-Œil, dont on peut trouver un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, sous la cote M. z. 4096.

maître François Buisseret, archidiacre majeur du Cambrésis, l'ayant jugée « empêchée et possédée des malins esprits », la présentait à l'archevêque-duc de Cambrai, Monseigneur de Berlaymont.

Monseigneur de Berlaymont, illustrissime et révérendissime archevêque et duc de Cambrai, comte du Cambrésis, prince du Saint-Empire, avait alors quarante-deux ans. D'abord chanoine de Liège, puis prévôt de Notre-Dame-de-Namur et enfin chanoine de la métropole de Cambrai, il avait été élu archevêque en 1570, à l'âge de vingt-huit ans, par le Chapitre, et grâce à la protection de son père, le comte de Berlaymont, qui gouvernait Namur au nom du roi d'Espagne. Par sa science, comme par le sérieux de sa vie, Louis de Berlaymont méritait son élévation rapide; tout jeune encore il avait pris ses grades aux Universités de Paris et de Louvain; il était docteur en droit civil et en droit canon; tous ses biographes s'accordent pour louer sa piété, sa bonté, la noblesse de son caractère et l'austérité de ses mœurs.

A peine élu archevêque, en 1574, il avait rédigé et promulgué sur les coutumes du Cambrésis un ouvrage excellent, souvent réédité depuis; en 1586 il devait tenir un concile provincial qui fit époque; le pape Grégoire XIII l'honora de son estime et de son amitié. Le chanoine Meur, qui a écrit son histoire[1], dit qu'il avait une taille avantageuse, un extérieur prévenant, une physionomie aimable, et le portrait que les Sœurs noires gardent dans la sacristie de leur église parle mieux encore en sa faveur que le chanoine. Avec son grand front, son regard droit, ses cheveux taillés en brosse, ses petites moustaches relevées et sa barbiche blonde, Louis de Berlaymont a grand air; sans son rabat blanc et son livre de prières, on le prendrait pour un jeune seigneur de la cour d'Henri III.

Il eût été le plus heureux des prélats comme il en était le plus sage, sans les troubles religieux et politiques qui désolaient les Pays-Bas vers la fin du XVIe siècle. En 1584, après bien des traverses, Cambrai était passé des mains des Espagnols aux mains des Français; le duc d'Alençon, soutenu par les protestants et par une partie des catholiques, y avait mis

1. Ouvrage manuscrit de Guillaume Meur, docteur en Sorbonne, chanoine de la Métropole de Cambrai, p. 43 (Bibliothèque municipale de Cambrai).

garnison et, depuis 1578, le noble archevêque, très dévoué à l'Espagne, avait dû fuir sa métropole; après quelques mois de vie errante, il s'était fixé à Mons, ville primaire de son diocèse, la moins infectée de toutes par l'hérésie de Calvin; il habitait l'ancienne maison de ville de l'abbaye de Vicogne, dans cette même rue des Juifs où le couvent des Sœurs noires dresse encore ses deux étages de brique rouge. Le prêtre qui présentait Jeanne Féry, François Buisseret, bien que plus jeune que l'archevêque, était déjà, comme lui, une lumière du Cambrésis. L'historien de Mons, de Boussu, nous dit qu'il avait la science des canons, des conciles, des Écritures et qu'il y était profond[1]. Docteur en droit canon de l'Université de Bologne, il avait été nommé par Monseigneur de Berlaymont, archidiacre majeur du Cambrésis, et il aurait fait près de lui une carrière brillante, s'il n'avait dû fuir devant les mêmes persécutions. Mais tandis que l'archevêque, retenu par le soin de son diocèse, se fixait à Mons, Buisseret était venu à Paris où il avait professé avec succès le droit canon en Sorbonne. Il devait être plus tard évêque de Namur, puis archevêque de Cambrai et laisser, avec quelques ouvrages utiles, le renom d'un orateur de talent. Au moment où cette histoire commence, il venait de rentrer à Mons, appelé par l'archevêque qui avait besoin de sa jeunesse et de sa science pour combattre les progrès de l'hérésie, et tout de suite il s'était jeté avec ardeur dans la mêlée; déjà un catéchisme était rédigé qui devait faire dans le Hainaut la force et l'unité de la foi; déjà une école dominicale était fondée avec le concours des échevins. « Il leur avait représenté, dit de Boussu, le lion rugissant de l'hérésie qui cherchait à dévorer ses brebis innocentes; il leur avait demandé une bergerie pour les mettre en sûreté[2]. »

Dans ces circonstances, une possession démoniaque était la bienvenue, si elle devait être suivie d'une délivrance miraculeuse qui manifestât clairement de quel côté était le vrai Dieu. En présentant Jeanne Féry à Monseigneur de Berlaymont, Buisseret devait prévoir quel parti on pouvait tirer dans l'intérêt de la foi d'une victoire remportée sur les diables par un prélat que les hommes exilaient et persécutaient.

1. De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 217.
2. *Op. cit.*, p. 216.

*
* *

Avant de s'engager dans une cure démoniaque, Monseigneur de Berlaymont et Buisseret eurent à se demander si Jeanne était réellement possédée ou atteinte de quelque maladie : pour s'éclairer sur ce point, ils firent appeler un médecin.

C'était à peine sortir de l'Église que consulter les médecins; le temps n'était pas encore bien loin où ils étaient considérés comme des ecclésiastiques, où le célibat leur était imposé. En 1584, un docteur devait être vêtu d'une soutane noire, courte, boutonnée de haut en bas et descendant au-dessous du genou; il portait autour de la taille une large ceinture noire, sur les épaules un grand manteau qui traînait jusqu'à terre, des gants jaunes, des manchettes, un col rabattu par-dessus un collet d'hermine, et un chapeau à larges bords. Les médecins du temps partageaient toutes les croyances des prêtres. Lorsqu'ils écartaient l'hypothèse de la possession, c'est qu'ils découvraient un mal naturel et non qu'ils éprouvassent une méfiance critique à l'égard d'une explication qu'ils savaient être la bonne dans bien des cas; souvent on les vit tomber d'accord avec les exorcistes que, pour pénétrer dans le corps d'un possédé, le diable avait profité de quelque maladie nerveuse qui le tenait déjà; dans ces solutions mixtes, médecine et théologie trouvaient leur compte.

Le docteur Louis Cospeau[1], que les ecclésiastiques honoraient de leur confiance, était un homme d'âge mûr, qui exerçait son art à Mons depuis de longues années et qui y était entouré de la considération de tous. Le chanoine Meur dit qu'il était aussi habile qu'expérimenté, et rien ne nous autorise à croire que dans l'aventure de Jeanne Féry il ne représentât pas dignement la science de son temps. Après plusieurs siècles de médecine galéniste, on vivait alors sur les idées médicales de Paracelse, c'est-à-dire sur un curieux mélange de connaissances expérimentales et de divagations métaphysiques. Dans sa physiologie, ce charlatan de génie enseignait que les diffé-

1. C'était le père de Philippe Cospeau qui devait être plus tard évêque de Nantes et membre de l'Académie Française.

rentes parties du corps humain sont sous la dépendance des astres, que le soleil est en rapport avec le cœur, la lune avec le cerveau et que, sur les six pouls qui battent dans notre organisme, Saturne, Jupiter et Vénus en gouvernent trois. En 1584, le maître de Paracelse en astrologie médicale, le célèbre Ficin, venait d'être traduit en français et chacun pouvait lire dans les *Trois livres de la vie* les pages mémorables où il résume sa science : « Il est nécessaire de se souvenir », disait-il, « que le Mouton préside à la tête et à la face, le Taureau au cou, les Gémeaux aux épaules, le Cancre à la poitrine, le Lion au cœur, la Vierge aux intestins, le Scorpion à la matrice, le Sagittaire à la cuisse, le Chèvrecorne aux genoux et les Poissons aux pieds[1] ».

A dire vrai, quand on sortait des systèmes, quelques maladies organiques commençaient à être connues et les maladies nerveuses ou mentales n'étaient pas complètement ignorées. En 1580, un médecin de la famille de Lorraine, Nicolas Lepois, avait publié ses observations sur la folie et il avait décrit la manie, la frénésie, la mélancolie, les convulsions et la folie démoniaque. Depuis Hippocrate, l'épilepsie, le célèbre « haut mal », était connue. Mais Jeanne Féry n'avait pas le délire furieux, incohérent et continu des maniaques et des frénétiques. Tout au contraire, quand on la voulait examiner elle parlait modestement et s'efforçait de vous contenter « par mines et belles paroles[2] ».

Bien qu'elle eût été triste et craintive, elle ne pouvait, après son accès de fureur et ses violences de langage, être rangée parmi les mélancoliques. On pouvait songer à l'épilepsie et l'on y songeait presque toujours en pareil cas; mais même pendant sa crise Jeanne n'était pas tombée et elle n'avait jamais perdu connaissance. On devait penser, semble-t-il, avec plus de raison à une maladie nerveuse déjà connue dans l'antiquité. Hippocrate l'avait décrite; il en avait noté avec précision les principaux symptômes, tels que la suffocation, les spasmes, les attaques convulsives, et il les avait expliqués en

1. *De vita libri tres*, Paris, 1547, Traduction française de Guy le Fevre de la Borderie, Paris, 1581. — Cf. *La Médecine et les médecins en France, à l'époque de la Renaissance*, par Wichersheimer, Paris, 1905.

2. *Histoire admirable*, f. 3, A.

supposant que la matrice peut les provoquer en remontant vers la tête ; c'était la célèbre théorie de la migration que Platon devait reprendre et exposer magistralement dans le *Timée*. Les médecins du XVIe siècle ne l'ignoraient pas, mais ils y mêlaient, pour la plupart, des idées diaboliques, et ils attribuaient volontiers à l'influence des démons tous les phénomènes hystériformes qu'ils désignaient sous le nom générique de suffocation de la matrice.

Le docteur Louis Cospeau se serait peut-être rangé à cette solution pour le cas de Jeanne Féry, si l'examen du pouls et des urines lui eût permis de croire à quelque trouble physique. Dans le pouls on aurait perçu de ces grands mouvements, qui « frappent les doigts plus fort que le naturel » ou de ces mouvements faibles « qui se perdent sous les doigts[1] ». Dans l'urine on aurait vu de ces bulles caractéristiques qui indiquent le mal caduc si elles sont vertes, et la suffocation de matrice si elles sont blanches, — ou bien encore de ces grains d'écume qui annoncent une paralysie prochaine[2]. Or le docteur avait beau tâter la radiale ou regarder les urines au cours des accès les plus violents, il ne trouvait rien d'anormal et n'arrivait qu'à constater son impuissance. Après avoir examiné Jeanne avec soin, il comprit qu'il n'avait qu'à s'effacer devant les prêtres, et, suivant les propres paroles du chanoine Meur, « servit seulement de témoin oculaire à tout ce qui se faisait par ecclésiastiques[3] ».

Dès le premier jour, Buisseret avait parlé de possession, et s'il attendait une épreuve décisive, il dut être édifié en voyant comment les malins esprits, présentés à l'archevêque dans la personne de Jeanne Féry, recevaient sa bénédiction : « La nuit en suivant, dit l'*Histoire*, ne cessèrent les susdits malins de jeter cris et hurlements tristes et lamentables sur ce qu'ils sentaient leurs forces être ja amoindries par la bénédiction archiépiscopale. »

Avant de comparaître devant l'archevêque, les démons redoutaient beaucoup cette bénédiction. Pour la rendre vaine, ils avaient décidé leur victime à la demander avec des larmes

1. *La Science du pouls*, par Eusèbe, Lyon, 1568.
2. *De urinarum et pulsuum indiciis*, par Paracelse, Cologne, 1568.
3. *Op. laud.*, p. 214.

feintes en niant toute accointance avec eux, « mais les malheureux, dit l'*Histoire*, furent pris dans leurs propres filets », et Jeanne fut sauvée par un miracle. Au moment où elle s'agenouillait devant Sa Seigneurie illustrissime, elle aperçut en effet sainte Marie-Madeleine recevant, à sa place et avec toute la sincérité nécessaire, la bénédiction.

Pourquoi Marie de Magdala, s'intéressait-elle au sort d'une pauvre démoniaque? Quelques historiens supposent que, possédée elle aussi de plusieurs démons[1], puis délivrée par Jésus-Christ, elle gardait une sympathie spéciale à ceux qui souffraient de son mal; mais il y avait à son intervention dans l'aventure de Jeanne des raisons plus particulières. Parmi les peintures que possédait le couvent des pauvres sœurs en 1584, un petit tableau représentait sainte Marie-Madeleine reconnaissant Jésus sous les traits d'un jardinier[2]. Ce tableau, qui est aujourd'hui dans la sacristie de l'église, non loin du portrait de Berlaymont, ne manque ni de grâce, ni de charme dans la naïveté de son exécution. Jésus se tient debout, dans une sorte de robe bleue, avec une bêche entre les mains et un pot de fleurs à ses pieds; un chapeau de feutre mou, rabattu sur ses yeux, cache le haut de son visage. Devant lui, Marie-Madeleine agenouillée incline la tête et joint les mains; comme la sainte Ursule de Memling, qu'elle rappelle par bien des traits, elle est vêtue en princesse du temps; sa belle robe de soie mauve, qui traîne derrière elle, son béguin de soie bleue brodée, sa guimpe de velours noir lui donnent tout à fait l'air d'une grande dame en oraison. Jeanne, depuis dix ans, avait ce tableau dans sa chambrette; toute jeune elle avait pu admirer cette belle dame si puissante près de Jésus et qui ressemblait tellement aux châtelaines de son pays; elle lui avait voué une sorte de culte.

Les démons furent sans doute intimidés par la présence de la sainte, et pressés aussitôt de conjurations, ils firent des aveux utiles : « Furent les malins, dit l'*Histoire*, adjurés de dire leurs noms, et le premier qui parla se dit avoir nom Namon. Et du depuis adjurés de dire par les mérites de quel

1. Luc, VIII, 2, 3, et Marc, XVI, 10.

2. Jean, XX, 14, 15, 16.

saint ils seraient chassés, répondit au nom de tous : Nous sortirons par les mérites de sainte Marie-Madeleine. » Fort de cet aveu, Monseigneur envoya chercher l'image de la sainte, la bénit et la fit placer dans la pièce où était alors la religieuse.

Le lendemain il se mit en devoir de la traiter. Il n'ignorait pas plus que Buisseret que l'obsession et la possession sont, dans une créature, signe d'incrédulité ; si les diables l'assiègent ou la tourmentent, c'est avec l'espoir de la conquérir ou pour la rappeler à l'exécution d'un pacte. Dans tous les cas, on peut être sûr qu'un possédé est déjà coupable d'avoir renié Dieu dans son cœur s'il ne l'a pas renié en fait. Le plus pressé était d'aviser aux croyances de Jeanne Féry.

Or, dès le premier examen, il fut évident que la pauvre religieuse, était, suivant les paroles de Buisseret, « dénuée de toute foi et dévêtue de toute connaissance divine ». Elle refusait de réciter le symbole des Apôtres ; elle contestait toutes les vérités qui y sont contenues, les attaquait avec une subtilité rare et, telle une calviniste, faisait appel à la raison pour juger des choses de la foi. Le mal était profond. Pour y porter remède, le seigneur archevêque s'adjoignit toute une cohorte de prêtres, remarquables par leur science et leur piété. Jeanne Féry, dûment catéchisée, fit, après quelques jours, une soumission complète. Elle signa une abjuration générale de toutes ses erreurs et, pour lui donner plus de poids, la prononça à haute voix, devant les reliques de saint Landelin.

Ce n'était pas assez toutefois que de l'instruire en la foi ; il fallait encore la purifier de toute manière pour donner aux malins la crainte de ce corps et de cette âme qu'ils habitaient depuis si longtemps. Berlaymont et ses assistants savaient par les Écritures combien les jeûnes sont puissants contre les mauvais anges [1], et de quelle efficacité sont également les linges qui ont touché le corps des saints [2]. Jeanne dut jeûner longtemps et se prêter à mainte application de reliques.

Les Français tenant le pays, on avait fait rentrer dans Mons tous les saints de la contrée, dont l'ennemi n'aurait pas manqué de tirer avantage s'il s'en était emparé. C'est ainsi

1. Mathieu, IV, 2 ; Marc, IX, 29.

2. *Actes des Apôtres*, XIX, 12.

que saint Landelin avait été rapporté de l'abbaye de Saint-Crespin, saint Adrien de l'abbaye de Gérardmont, saint Hermes et saint Cornile de la ville de Rosnay et sainte Aldegonde du propre monastère qu'elle avait fondé sur la Sambre. Tous ces ossements avaient été répartis dans différentes chapelles. Jeanne leur rendit visite, en compagnie de ses directeurs, et se vit appliquer sur le corps plusieurs reliques parmi lesquelles le bras de saint Adrien et les ossements de saint Cornile et saint Cyprien.

C'était une tradition ancienne et démodée que d'employer contre les malins esprits, en même temps que les reliques, certaines herbes et matières minérales; le soufre passait pour chasser les diables à cause de son odeur, l'eau de mer parce qu'elle contient du feu; l'encens, la myrrhe, la verveine, la valériane, la *Palma Christi*, la benoiste, la racine de sarrazine, la rue, la scille pendues à l'entrée de la porte avaient la même réputation : les prêtres du Cambrésis tenaient pour les vieilles coutumes, et Jeanne fut traitée par des fumigations de soufre et d'encens; on lui fit également respirer de la rue bénite et l'on put constater, après quelques jours, l'heureux effet de ces traitements. « Une infinité de diables furent chassés, dit l'*Histoire*, faisant toutefois, à leur issue, si grand intérêt au corps de la patiente qu'ils lui faisaient souvent rendre grande abondance de sang [1]. »

Après ce premier succès, Monseigneur de Berlaymont, ayant examiné à nouveau la possédée, s'aperçut que son corps était rempli de maléfices et d'humeurs diaboliques et, pour l'en débarrasser, il ordonna des bains d'eau bénite.

C'est dans une eau bénite de qualité supérieure, « laquelle, dit l'*Histoire*, se bénit seulement par les évêques » et est appelée « grégorienne, » que Jeanne Féry fut baignée plusieurs fois, et l'on put voir, par l'effet de ces bains, que Monseigneur ne s'était pas trompé en discernant dans son corps des humeurs diaboliques et maléfices du diable : « Elle jeta par la bouche et les narines, dit l'*Histoire*, extrême quantité d'ordures, comme pelotons de cheveux et autres bêtes en forme de vers velus dont toute la place était remplie de puanteur ».

1. *Histoire admirable*, f. 5, A.

Satisfait de ce résultat, Monseigneur de Berlaymont put croire que la cure se continuerait sans lui, et, vers la fin du mois de mai, il gagna son château des Ardennes, après avoir laissé Jeanne aux mains de M. Joly, curé du béguinage, et du chanoine Mainsent.

Jean Mainsent était chanoine de Saint-Germain-en-Mons ; il devait être curé de Saint-Germain quelques années plus tard et, de 1596 à 1627, date de sa mort, doyen des chanoines de ce vénérable chapître [1]. En 1584 c'était, malgré sa jeunesse, un homme très versé dans les choses diaboliques et très capable de déjouer les artifices du malin. Il faut croire toutefois que la présence du noble archevêque était utile, car son départ rendit subitement aux diables la force qu'ils avaient perdue :

Pendant l'absence de Monseigneur, dit l'*Histoire*, augmentait de plus en plus la rage et furie des susdits malins, non sans grandissime intérêt de la pauvre Religieuse, lui retenant quelquefois si longuement son haleine que sa garde, sœur Barbe Dervillers, religieuse du susdit couvent, n'estimait autre chose qu'elle ne serait étouffée à l'instant. Autrefois pour les tortures qu'ils lui faisaient ressentir et d'autres dont ils la menaçaient d'affliger, la contraignaient tellement s'écrier que les clameurs ne duraient aucune fois moindre espace de deux à trois heures. Et ne se contentant des dits tourments, plusieurs fois lui empêchaient le boire et le manger par l'espace de trois jours; de sorte qu'on ne pensait autre chose sinon qu'elle ne terminerait sa vie par faim et par soif. Et pour s'en moquer avec outrage, les susdits malins l'emplissaient de vermines venimeuses, dont la respiration se trouvait infecte et puante.

Prévoyant leur défaite, ils essayèrent par deux fois de lui ôter la vie, la première fois en la plongeant dans la Trouille, qui coulait alors derrière le couvent, la seconde fois en la jetant dans la cour par la fenêtre de sa chambre. En vain Mainsent la fait-il lier avec de grosses cordes contre une massive chaise de bois ; les diables l'enlèvent sans délier un seul lien, et, vers minuit, pendant le sommeil de sœur Barbe Dervillers, sa garde, la transportent dans un lieu de la maison « fort étroit et peu hanté ». Une autre fois, ils la rendent idiote, incapable de dire

1. De Boussu, *Histoire de Mons*, passim.

autre chose que : « Je veux mourir ». Ils lui enlèvent la parole pendant vingt-quatre heures, après lui avoir enlevé la vue de l'œil droit. Un mois durant et plus, ils la tourmentent de telles douleurs qu'elle croît être percée de part en part de barreaux embrasés ; ils lui donnent le dégoût des aliments tous les jours où elle a la permission de manger et lui envoient, les jours de jeûne, de terribles fringales. La vie est un enfer pour la religieuse ; rien ne peut la soulager.

Heureusement sœur Barbe Dervillers a fait une observation utile ; elle a remarqué que les diables éprouvent une horreur particulière pour l'image de sainte Marie-Madeleine que Monseigneur a fait placer sur le lit de Jeanne. Pendant les accès, elle les entend crier : « Si ce tableau n'était bénit, nous le romprions en cinquante mille pièces ! » Elle a profité de ces paroles inconsidérées pour mettre sous la protection de la sainte la pauvre possédée ; sainte Marie-Madeleine qui veille sur Jeanne exauce Barbe Dervillers et se décide à apporter à Mainsent une aide dont il a bien besoin. Le 28 juin 1584, sur les cinq heures de l'après-midi, elle entre dans la chambre avec une grande clarté et, tout autour de Jeanne, elle élève une sorte de rempart qui empêche les diables d'approcher ; ce rempart ne s'ouvre que pour laisser passer Mainsent qui vient confesser Jeanne et, à partir de ce jour, toutes les fois qu'elle se confesse, le même miracle se renouvelle.

Alors le chanoine est informé de toutes sortes d'horreurs que Jeanne avait tenues secrètes jusque-là. Il apprend qu'elle a conclu avec des diables différents pactes de sorcellerie qui l'engagent à jamais, que plusieurs de ces pactes ont été emportés par les diables, que d'autres ont été avalés par Jeanne et que tous sont signés de sa main. Elle avoue que, sur l'ordre de ses démons, elle a volé des hosties consacrées et qu'elle les leur a livrées après les avoir souillées, profanées et même poignardées devant eux. Comment rentrer en possession de ces hosties et de ces pactes sacrilèges qui annulent par avance toute bonne résolution ?

Après quelques conjurations de Mainsent, les démons rapportent les pactes, mais les autres pièces, qui sont dans le corps de Jeanne, dans quels membres sont-elles logées et par quel moyen les faire sortir ? Sans doute on devine leur place à

certaines enflures, car Mainsent peut pratiquer, avec le plus grand succès, des applications locales de reliques, sans préjudice d'une application du Saint-Sacrement sur la tête : « Celles qui étaient encloses au dedans, dit l'*Histoire admirable*[1], furent rendues ès mains des assistants par la présence du précieux corps de Notre Seigneur, mis en un corporal et posé sur sa tête[2], et aussi par application aux membres et parties où étaient les dites obligations contenues, quelquefois des custodes où étaient enserrées les boîtes des saintes huiles ; autrefois des reliques de saint Laurent, du bras de saint Hubert, d'*Agnus Dei* et bains d'eau grégorienne. »

Puis ce sont les hosties qu'il faut rattraper ; les diables conjurés de nouveau les rapportent avec d'effroyables hurlements et Mainsent peut voir de ses yeux que l'une de ces hosties, celle qui a reçu un coup de couteau dans le côté, porte à l'endroit de la blessure une tache de sang. En possession de ces hosties, le chanoine se trouve bien embarrassé. S'il les pose en quelque ciboire d'Église, il devra dire où il les a prises et trahir le secret de la confession, et s'il les conserve indéfiniment, il craint le péché d'irrévérence ; il prend avis de son archevêque et, sur son conseil, les « use » toutes à la messe.

Mais chose extraordinaire, les diables qui se soumettent de la sorte à Mainsent semblent souhaiter le retour d'un homme qui les molestera davantage. « Penses-tu, — crient-ils à Mainsent, par la bouche de Jeanne, — penses-tu être seul suffisant à tenir ceci secret ? Écris à ton archevêque qu'il vienne et qu'il adore ces hosties. »

A peine cet ordre donné, ils redoublent de sévices à l'égard de Jeanne, recommencent à danser dans son corps leur sarabande d'enfer et s'en prennent même aux autres religieuses de la maison. Sœur Barbe Dervillers, qui a suffi jusqu'ici à garder la possédée, est obligée de se faire assister nuit et jour par des prêtres, et l'on informe sa Seigneurie que sa présence est nécessaire ; mais sa Seigneurie s'attarde en son château des Ardennes

1. F. 7, B.

2. Cette pratique devait être interdite quelques années plus tard par le rituel romain : « On ne doit pas, y est-il dit, mettre la Sainte Eucharistie sur la tête de l'énergumène ou sur quelque partie de son corps; il y aurait danger d'irrévérence. »

et elle croit être quitte avec les diables en députant vers eux MM. Joly, curé du béguinage, et Mainsent, chanoine de Saint-Germain, maître Grégoire Holonius, docteur en théologie et doyen de Saint-Géry en Cambrai. C'est une recrue précieuse que maître Holonius. Il s'appelle en réalité Grégoire de Hologne, mais il a latinisé son nom ; il est poète latin ; en 1556 il a publié à Anvers trois tragédies sacrées où il célèbre en vers iambiques les martyres de saint Lambert, de saint Laurent et de sainte Catherine. Tout jeune il a été précepteur des fils du comte de Berlaymont à Namur, et il a dédié sa *Lambertiade* « au généreux adolescent » qui devait être l'archevêque ; aujourd'hui encore il l'aime comme un fils et le conseille au besoin ; Louis de Berlaymont le vénère et le chérit. Les diables paraissent le craindre, car, dès son arrivée, ils se sentent, dit l'*Histoire* « dépouillés et détroussés de leurs forces » et tentent un suprême effort pour reconquérir tout le terrain qu'ils ont perdu. Dans un discours, très bien conduit, ils présentent à Jeanne Féry toutes les raisons qu'elle a de leur rester fidèle et qu'elle se donne sans doute dans le secret de son cœur :

Dont la première était, que, s'ils étaient contraints de l'abandonner tous, elle demeurerait en ignorance : par ce qu'elle savait en quel âge elle avait été surprise et que toute la science qu'elle avait venait d'iceux ; et la quittant qu'ils reprendraient la susdite science avec eux, et par ainsi demeurerait ignorante. Que l'observance de la religion en laquelle elle était obligée portait avec soi beaucoup d'incommodités, si comme quitter sa propre volonté et la soumettre au vouloir d'autrui, abandonner les allichements du monde et s'exercer en mortifications, jeûnes, oraisons et autres telles œuvres pieuses, lesquelles elle n'était accoutumée sincèrement observer. Qu'elle se devait aussi souvenir de sa vie passée et qu'à cette occasion recevrait grande honte et reproche de ses consœurs, si jamais elle se rangeait de leur côté. Et finalement qu'elle considère en quelles tortures et combien lointaines elle s'était retrouvée cependant qu'on retirait les liens et obligations passées, lesquelles peines néanmoins n'étaient rien auprès de ce qui restait à endurer [1].

Jeanne cède à ce discours ; après tout ce qui a été fait pour elle par l'Église, elle se replonge de nouveau dans le gouffre de malheur dont elle sortait à peine, et elle y serait restée à

1. *Histoire admirable*, f. 9, B.

jamais sans doute, si le 25 août, le jour de la Saint-Louis, jour de la fête de l'archevêque, sainte Marie-Madeleine n'était apparue. La noble dame a dû entendre le discours des malins esprits ; elle y répond, point par point, avec l'intention de le réfuter. « Jeanne, dit-elle, il faut que vous suiviez mon conseil, et que vous détestiez et anathématisiez ces méchants, lesquels jusqu'ici vous ont tenue sous leur puissance et que vous ne craigniez les inconvénients qu'ils vous ont suggérés, ni les tourments qu'il vous conviendra d'endurer pour être délivrée d'iceux. Car, me croyant, je vous pourvoirai d'un père qui vous apprendra et endoctrinera sûrement, et fera que tous inconvénients et difficultés par iceux représentés vous seront ôtés. Et, quant aux travaux qu'il vous faut quelque temps endurer, vous convient patiemment les porter et réputer légers au regard de la gloire et mercède future qui vous sera rendue, et pour votre comfort et consolation, au plus grand détroit d'iceux, je me trouverai présente[1]. »

En promettant un père à Jeanne Féry, sainte Marie-Madeleine avait son idée ; elle n'avait pas sans raison choisi le jour de la Saint-Louis pour descendre du ciel ; elle savait la bonté, la piété, la vertu de Louis de Berlaymont, et c'est en toute confiance qu'elle pensait à le doter d'une fille. Avant de quitter Jeanne, elle lui dicta une lettre adressée à l'archevêque, où elle lui faisait au sujet de sa fille adoptive, les plus expresses recommandations. Après son départ, MM. Joly, Mainsent et Holonius se font rapporter par leurs conjurations un morceau de la vraie croix ainsi que diverses médailles et statuettes ; puis ayant appris de Jeanne qu'elle avait sacrifié à Bélial quelques pièces internes de son corps, ils ordonnent aux malins esprits de rapporter ces morceaux de chair et le linge qui les enveloppe. Les malins nièrent d'abord, avec arrogance, avoir rien emporté de pareil ; conjurés à nouveau, ils « répliquèrent, dit l'*Histoire*, que ces pièces étaient des parties nobles du corps de la religieuse et que les coupures étaient mortelles. Pour à quoi obéir et la maintenir en vie sans douleur, avaient été requis d'icelles, lui donner nouveaux diables pour garder et consolider les endroits de son corps intéressé, afin qu'elle

1. *Histoire admirable*, f. 10, a.

ne s'épuisât de son sang. Que si d'aventure ils étaient forcés de rendre le linge et les pièces et abandonner la religieuse, ce advenant infailliblement, elle mourrait à l'instant. »

Si donc MM. Joly, Mainsent et Holonius continuaient à la légère leurs conjurations, ils risquaient de tuer Jeanne et d'envoyer tout droit en enfer son âme insuffisamment délivrée du Malin ; s'il les arrêtaient, ils allaient perdre tout le terrain qui avait été si péniblement gagné depuis cinq mois... Sa Seigneurie venait justement de rentrer à Mons, mais elle était malade et ne quittait pas la chambre. Pouvait-on dans ces conditions la consulter ? Mainsent « pour son acquit et décharge », se présenta devant l'archevêque.

*
* *

Monseigneur de Berlaymont écouta le récit du chanoine ; puis ces deux hommes de bien délibérèrent. Voilà cinq ans, se dirent-ils, que Dieu, par sa providence, conservait la vie de Jeanne malgré l'excision des parties nobles de son corps. Était-il vraisemblable qu'il l'abandonnât après sa délivrance ? Et, en admettant qu'il jugeât bon de retirer la main de sa miséricorde, ne valait-il pas mieux pour Jeanne de mourir en l'Église que de vivre sous la domination des diables ? L'hésitation n'était pas permise ; on devait passer outre à leurs menaces ; l'archevêque et le chanoine tombèrent d'accord qu'il fallait sans plus tarder prendre contre eux des mesures de rigueur : un grand exorcisme, c'est-à-dire un grand combat, fut décidé.

C'est une règle absolue de l'Église que pour exorciser on se serve des noms de Jésus et de Dieu. Invoquer Jésus ou son Père c'est rappeler aux diables de quelle puissance souveraine ils dépendent et l'appui que cette puissance prête toujours aux âmes qui se confient à sa protection, c'est se grandir, pour la lutte, de toute l'autorité de Dieu. « Notre Seigneur, disent les *Deux livres de la Haine*, n'a pas sans cause spécifié le souverain remède pour chasser les diables qui est l'invocation de son nom, car de vrai c'est le plus puissant remède et qui doit marcher devant tous ceux que nous avons expliqués [1]. »

1. *Deux livres de la Hayne de Satan et des Malins Esprits contre l'homme et de l'homme contre eux*, 1590, I, p. 409.

A la vérité les invocations de ce genre n'allaient pas pour l'exorciste sans quelques inconvénients et quelques dangers. S'il n'était pas assez pur pour parler au nom de Dieu, les diables avaient la partie belle et pouvaient lui faire expier chèrement son intervention. Souvent on les vit tourner en dérision un exorciste, lui reprocher publiquement des fautes anciennes et échapper ainsi à l'effet des conjurations. Parfois ils sautaient sur l'exorciste, le frappaient, le griffaient et le mettaient très mal en point. D'autres fois enfin, jugeant que l'exorciste était une proie meilleure que le possédé, ils s'installaient dans son corps et n'en démarraient plus.

Par la pureté de leurs mœurs comme par l'immensité de leur foi, l'archevêque et Mainsent se croyaient à l'abri de pareilles mésaventures et, d'ailleurs, ce n'était pas la première fois qu'ils adressaient des conjurations aux démons de Jeanne Féry ; à plusieurs reprises, les démons adjurés au nom de Jésus avaient dit leur nom, rapporté des hosties, des pactes ou du bois de la vraie croix ; ces succès antérieurs permettaient d'espérer un succès définitif, et c'est avec une pleine confiance que les deux ecclésiastiques purent y travailler.

L'archevêque, trop malade pour se rendre dans la pièce que Jeanne Féry occupait, s'engagea à prononcer les formules d'exorcisme dans sa propre chambre, sur le coup de huit heures, tandis que Mainsent, assisté de M. Joly, opérerait au même moment près de la religieuse.

D'après le rituel romain, l'exorciste, après avoir détesté ses péchés et imploré le secours de Dieu, prend un surplis et une étole violette dont il met une extrémité autour du cou de l'énergumène, le munit du signe de la croix et l'asperge d'eau bénite ; il fait de même pour les assistants agenouillés autour de lui, récite alternativement avec eux les litanies ordinaires de l'exorcisme, jusqu'aux prières inclusivement, puis il s'adresse directement au démon, lui lit le chapitre de saint Luc où l'évangéliste raconte que Jésus chasse un démon muet et il fait en latin la conjuration suivante :

Je t'exorcise, très immonde esprit ; au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de t'arracher et de sortir de cette créature que Dieu a façonnée avec de la terre ; ce dieu même qui du haut des cieux t'a précipité dans les profondeurs de la terre et te commande,

ce Dieu qui commande à la mer, aux vents, et aux tempêtes te l'ordonne. Entends donc et tremble de crainte, Satan ennemi de la foi, ennemi du genre humain, messager de la mort, ravisseur de la vie, oppresseur de la justice, racine de tous les maux, source de tous les vices, séducteur des hommes, traître à toutes les nations, origine de l'avarice, inventeur de l'envie, cause des discordes et des douleurs. Pourquoi restes-tu? Pourquoi restes-tu? Crains celui qui a été immolé pour Isaac, vendu pour Joseph, tué pour un agneau et qui a fini par triompher de l'enfer. Je t'adjure, vieux serpent, au nom des jugements et des morts, au nom de ton créateur, au nom du créateur du monde, au nom de celui qui a la puissance de t'envoyer dans l'enfer, de sortir immédiatement avec l'armée de ta fureur de ce serviteur de Dieu... Dieu, la Majesté du Christ, le Saint-Esprit, le sacrement de la Croix, la foi des saints apôtres Pierre et Paul et des autres saints, le sang des martyrs, l'intervention des saints et des saintes, les mystères de la foi chrétienne t'ordonnent d'obéir... Je t'adjure, dragon très vicieux, au nom de l'agneau immaculé qui a marché sur l'aspic et le basilic, qui a vaincu le lion et le dragon, de sortir du corps de cet homme... Le Verbe qui s'est fait chair, le fils de la Vierge, Jésus de Nazareth, t'ordonne de sortir de cet homme.

Mainsent dut appeler le démon antique serpent, esprit très immonde, l'adjurer au nom des apôtres, des martyrs, tandis que Monseigneur en faisait autant dans sa chambre du palais de Vicogne; mais, malgré ce double exorcisme, les diables ne partaient pas et le jour se leva qu'ils résistaient encore.

Les exorcistes ont coutume, pour s'assurer que les diables sont réellement sortis, d'exiger d'eux qu'ils donnent un signe extérieur de leur départ. L'archevêque avait stipulé que, pour témoigner de leur départ, les démons casseraient un carreau; sans doute éprouvaient-ils quelque difficulté à donner ce signal, car ils le firent attendre jusqu'à l'aube. Enfin un carreau fut cassé et les deux ecclésiastiques purent se dire un moment que la délivrance si chèrement achetée était complète; mais avec les malins esprits les histoires ne finissaient jamais comme dans les livres.

Au moment où les exorcistes se croyaient vainqueurs, ils s'aperçurent que deux diables s'obstinaient encore autour de Jeanne Féry; l'un, du nom de Garga, put être expulsé assez vite par un supplément d'exorcisme; mais le second allait mettre

le chanoine et son archevêque en d'étranges embarras. Il vint le 9 novembre à minuit, pendant l'absence des exorcistes, trouver la religieuse et il se présenta devant elle, nous dit l'*Histoire*, « jetant feu et flammes par sa gueule et ses oreilles et traînant sa queue longue et grosse en figure extrêmement hideuse et épouvantable [1] ». Jamais la religieuse n'avait eu encore pareille peur dans tout le cours de sa possession.

Le lendemain, adjuré suivant les formes de dire son nom, ce diable dit s'appeler Cornuau et raconta toute une histoire que le chanoine ignorait encore. Il était le père de Jeanne; il l'avait adoptée après la malédiction de son père naturel; depuis lors, il s'était occupé d'elle, l'avait élevée, instruite, et, comme Mainsent, peu soucieux de reconnaître ses services, le conjurait de décamper, il déclara que s'il partait il laisserait la pauvre Jeanne comme il l'avait prise, sans plus de connaissance qu'un enfant de quatre ans. Très vraisemblablement, après cette déclaration, Cornuau attendait que Mainsent en référât à l'archevêque et que Monseigneur avisât; mais le brave chanoine aimait mieux voir Jeanne petite fille que possédée et il exorcisait toujours.

Alors Cornuau, désespérant de lui en imposer, se tourna vers Jeanne, lui rappela ses gâteries passées, les pommes d'orange, les friandises et, pour lui raviver la mémoire, lui remplit de petits anis d'Alexandrie la bourse qu'elle portait à la ceinture. Puis, comme ces souvenirs et ces gâteries ne suffisaient pas, il revint sur sa première menace : « Il dressa à la fille, dit l'*Histoire*, une autre embuscade beaucoup plus subtile et accommodée à son naturel, qui était d'entendre et traiter volontiers choses hautes et grandes, à savoir que, si jamais elle condescendait de l'abandonner, il la rendrait simple et ignorante, qui tournerait grandement à son déshonneur, ayant été toute sa vie douée d'un très vif entendement et bon esprit, qui causa un extrême regret à la pauvre patiente [2]. »

Devant cette menace qui la touche dans ce qu'elle a de plus cher, Jeanne se sent incapable de résister plus longtemps; elle fond en larmes, se jette, à genoux ployés, aux pieds du bon

1. *Histoire admirable*, f. 12, A.
2. *Id.*, f. 13, A.

Mainsent et le supplie de lui laisser Cornuau en même temps que son intelligence; elle lui dit : « Je vous prie, laissez-moi pour le moins cestuy-ci, afin que je ne tombe en la simplesse qu'il me remontre : par laquelle je serais toute ma vie déshonorée. » A quoi ne voulant et ne pouvant condescendre ledit Mainsent, icelle fondant en larmes, s'écria : « O quel dur partement est-ce icy » ! Sur quoi, usant le chanoine de longues remontrances, assura la fille du contraire, la faisant condescendre et acquiescer à icelles : demandant toutefois, puisqu'il lui convenait le quitter, qui elle aurait d'ores en avant pour père[1] ?

Mainsent, emporté par son bon cœur et par son désir de vaincre, s'offrit généreusement à Jeanne pour remplacer Cornuau et, accepté pour père, s'empressa d'affirmer ses droits en expulsant son prédécesseur. « Il commanda au diable, dit l'*Histoire*, au nom de Dieu vivant, du Père, du Fils et du benoist Saint-Esprit, de sortir du corps de la pauvre religieuse, créature de Dieu, et s'en aller au feu éternel pour y être crucié. Et au même instant l'esprit malin sortit du corps d'icelle, l'intéressant grandement et causant horrible tremblement par tous ses membres. »

Il venait à peine de sortir que sainte Marie-Madeleine apparut, avec l'intention manifeste de réparer le mal qu'elle n'avait pas empêché; mais ce n'était pas chose facile, d'autant plus que, depuis le départ de Cornuau, bien des conditions étaient changées : le drôle ayant tenu parole, Jeanne Féry avait quatre ans; elle ignorait Dieu et ses créatures; elle ne savait plus prononcer que quelques mots; elle était de nouveau la petite fille de Sobre-sur-Sambre. Elle reconnut bien la sainte, mais tout ce qu'elle put faire, ce fut de la montrer du doigt en disant : « Belle Marie! » et en donnant des signes de satisfaction.

Mainsent, toujours aux aguets, craignait que le malin esprit n'eût pris la forme trompeuse d'un ange de lumière, et il multipliait, pour protéger Jeanne, les aspersions d'eau grégorienne; mais plus il aspergeait, plus la sainte s'approchait de la petite fille qui témoignait une joie toujours plus grande.

1. *Histoire admirable*, f. 13, B

Peu de temps après, elle dit en montrant encore la sainte : « Marie, grand-père ! » Mais le chanoine continuait de ne pas comprendre. « Comment, se disait-il, elle aurait encore un diable pour grand-père ! » et il la pressait de nommer ce grand-père qu'elle réclamait. Jeanne répondit : « Louis ! » Mainsent de repartir : « Quel Louis ? — Demandez à sainte Marie » ; et aussitôt comme ayant reçu réponse, elle ajouta : « Louis, archevêque ». — « Lors, dit l'*Histoire*, Mainsent entendit que la bonne dame lui donnait le seigneur archevêque pour son grand-père. Ce qui se passa en présence du doyen Holonius. » L'archevêque tenait toujours la chambre et l'*Histoire* ne nous dit pas comment il apprit la nouvelle ni ce qu'il en pensa ; mais à l'insistance qu'il mit dans la suite à abréger son rôle de grand-père, on peut supposer qu'il ne l'accepta pas avec enthousiasme.

Cependant Jeanne était petite fille ; elle ne savait plus ni parler, ni marcher ; elle ne supportait plus que le lait bouilli. Le 19 novembre, tandis que Mainsent célébrait la messe, elle avait des admirations puériles devant les tableaux et images qui décoraient l'église ; elle ne savait plus se mettre à genoux sans l'aide des assistants, et quand elle n'admirait pas autour d'elle, elle se tenait coite comme un enfant qui ne comprend rien à rien. Rentrée dans sa chambre, elle faisait signe qu'on lui donnât le tableau de sainte Marie-Madeleine, manifestait une joie naïve en le recevant, l'ornait de petits drapeaux, en jouait comme d'une poupée, et feignait, en l'approchant de son sein, de vouloir faire téter la sainte et le jardinier.

Le lendemain, comme par mesure de prudence les exorcistes la baignaient dans de l'eau grégorienne où ils la plongeaient jusqu'aux cheveux, ils aperçurent, tandis qu'elle ouvrait la bouche en sortant la tête de l'eau, un gros billet de papier posé sur sa langue ; c'était le billet que sainte Marie-Madeleine, prévoyant sa prochaine délivrance, lui avait dicté le jour de la Saint-Louis, pour marquer à Louis de Berlaymont les devoirs de son nouveau titre. Voici ce qu'écrivait la sainte :

In nomine domini nostri Jesu Christi crucifixi :

Par la malédiction du père, a été cet enfant mis en la puissance du diable, et séduit de lui en enfance, lequel je vous ai montré : mais

par la puissance divine, laquelle ne mêle la malice de l'homme avec l'innocence de l'enfant; et afin de magnifier sa gloire en elle, afin que la louange partout s'étende, et la bonne garde de Marie-Madeleine, laquelle vous rend aujourd'hui Jeanne Féry libre de la possession de tous les diables, la rendant aujourd'hui en la charge et nourriture, par la volonté de Dieu, de Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, en quel lieu et place là où qu'il soit et sera toute sa vie : afin qu'elle fut affranchie contre ces diables, lesquels jusques ici l'ont vexée : et qu'elle fût apprise et endoctrinée sûrement en la louange de Dieu, en laquelle est ignorante, et comme cestuy qui doit répondre de sa conscience devant Dieu.

L'archevêque reçut dans sa chambre la lettre de sainte Marie-Madeleine, et sans qu'un doute parût effleurer son âme, il exécuta aussitôt les ordres de la sainte. Jeanne, instruite dans la religion chrétienne, apprit peu à peu à faire le signe de la croix, à réciter la salutation évangélique et, comme elle ne savait plus ni lire, ni écrire, elle recommença à ânonner l'*a*, *b*, *c*. Puis, comme son grand-père ne se montrait toujours pas, elle eut une forte douleur de tête et, mettant la main sur son front, elle disait « douq, douq », à tel point que maître Holonius, docteur en théologie, put comprendre qu'elle désirait une bénédiction archiépiscopale. Conduite chez l'archevêque par sœur Barbe Dervillers, elle fut bénite devant les domestiques et sentit aussitôt s'apaiser sa douleur. Elle disait : « Grand-père, plus douq, plus douq ! » et c'est sur ces mots qu'elle fut reconduite à son cloître.

Mais, lorsqu'elle était tombée en enfance après le départ de Cornuau, elle ne prévoyait pas sans doute quelle privation ce serait pour elle de ne pouvoir ni marcher ni parler comme une grande personne. Après huit jours d'enfance, elle dut sentir cruellement cette double privation.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le 28 novembre, elle commença de montrer sa langue avec son doigt, comme si elle eût imploré une seconde bénédiction. De nouveau, Monseigneur la manda dans sa chambre, et, toujours en présence des domestiques, il bénit la langue par trois fois au nom de la Sainte-Trinité : « Grand merci, grand-père, s'écria Jeanne, vous m'avez rendu ma langue. » Puis elle se fit bénir les membres par son grand-père pour retrouver les mouvements

qu'elle avait perdus, et elle put refaire en un instant les cinquante pas qui séparent le couvent des Sœurs noires de l'Hôtel de Vicogne, alors qu'elle avait mis une heure et demie à les franchir.

Malgré ces deux miracles, elle demeure encore en enfance, incapable de se conduire et de raisonner toute seule; elle ne retrouve son intelligence que si elle est interrogée par son grand-père, assisté de Mainsent; alors elle donne des détails et des dates, explique très bien son cas; c'est ainsi que logée au palais de Vicogne pour plus de commodité, elle peut se confesser huit jours durant, en prenant les repos nécessaires, et recevoir enfin une absolution plénière. Après cette absolution, l'archevêque croit en être quitte avec les diables; pour s'acquitter également envers sainte Marie-Madeleine, il s'engage à payer à la supérieure des Sœurs noires les frais de bouche de Jeanne et la renvoie à son couvent; mais il avait compté « sans son hôte ».

Jeanne Féry avait toujours été très gourmande. Cornuau l'avait séduite en lui présentant une orange; il se l'était attachée par des friandises; il l'avait décidée au pacte en lui promettant une bonne table; pour la reconquérir, il rappelait naguère ses gâteries passées et il lui offrait des anis; pendant les huit jours qu'elle passa à l'Hôtel de Vicogne, la pauvre fille dut trouver la table très supérieure à celle des Sœurs noires, et même à celle de Cornuau; comme elle fit plus tard allusion aux bons morceaux qu'elle mangeait chez l'archevêque, on peut supposer, sans lui faire injure, qu'elle y prit goût. L'archevêque exerçait sur elle un très grand attrait personnel; en quelques jours il avait, dans les débuts de la cure, réussi à calmer les diables; à peine avait-il été parti que les diables avaient recommencé leurs exploits; c'est depuis son retour seulement que Jeanne avait été délivrée et sous sa seule direction elle avait pu refaire son éducation. Enfin la lettre dictée le 25 août par sainte Marie-Madeleine et tous les événements qui avaient suivi nous montrent assez à quel point la jeune fille souhaitait lier à son existence Monseigneur de Berlaymont.

Éprouvait-elle pour lui de l'amour? C'est difficile à dire, bien que la jeunesse et la beauté de l'archevêque autorisent cette hypothèse. Ce qui est vraisemblable, c'est qu'en le choi-

sissant comme protecteur, elle avait été très sensible à l'autorité qui lui venait de son prestige personnel et de ses fonctions. Pour toutes ces raisons, Jeanne Féry aurait bien voulu rester près de Louis de Berlaymont, à l'hôtel de Vicogne, et dès qu'elle fut rentrée dans le pauvre couvent de la rue des Juifs, elle recommença de souffrir. Ce fut à la première messe une défaillance, le soir un dégoût insurmontable pour toute nourriture et pendant la nuit d'atroces douleurs.

Comme elle ne cessait d'invoquer sainte Marie-Madeleine, sœur Barbe Dervillers eut le soupçon que la noble dame n'était pas loin, et elle envoya quérir Mainsent pour tirer la chose au clair. Mais Jeanne refusait de rien découvrir au chanoine, et elle ne parla qu'après avoir été adjurée au nom de Dieu : elle avoua alors que sainte Marie-Madeleine lui était apparue la veille tandis qu'elle écoutait la messe : « Jeanne, avait-elle dit, dites à votre grand-père qu'il a encouru l'indignation de Dieu de vous avoir ici renvoyée, car ce que Dieu commande, il faut nécessairement qu'il soit accompli. Et ne peut être ignorant qu'il a charge de vous pour l'écrit qu'il a reçu. Et ayant demeuré en sa maison l'espace d'un an, serez rendue libre comme sœur Barbe, et s'il n'y obéit, il s'en repentira. »

Mainsent, après cette confession, n'avait qu'à prévenir Sa Seigneurie du mauvais pas où elle venait de se mettre : il le fit aussitôt. L'archevêque, dit l'*Histoire*, écouta Mainsent fort patiemment, mais il estimait avoir satisfait complètement à tout ce que demandait la sainte par sa lettre du 25 août, et il ne se souciait pas d'exposer son honneur aux médisances : c'est apparemment pour les éviter qu'il avait toujours reçu Jeanne en présence des domestiques ; or il allait provoquer les calomnies s'il retirait de son couvent, pour la loger dans son palais, une religieuse de vingt-cinq ans, cette religieuse fût-elle accompagnée d'une garde et recommandée par une sainte. Sans doute, si la sainte croyait devoir renchérir sur son billet, il n'avait qu'à se soumettre, mais il demandait des garanties ; il voulait avoir du fait expérience et certitude. Pour le moment, il allait aviser au plus pressé en envoyant des viandes de sa maison pour nourrir Jeanne, et un prêtre pour la préserver des malins esprits.

Elle put goûter aux viandes; mais, malgré la présence du doyen Holonius, elle souffrit mille tourments, et lorsque l'archevêque vint la voir le lendemain, il la trouva contorsionnée par de telles souffrances qu'il ne put refuser de croire à la révélation qu'elle rapportait. C'est ainsi que tout en agissant contre son gré et uniquement pour obéir à la sainte, Jeanne Féry rentra dans le palais de Vicogne en compagnie de sœur Barbe Dervillers. Elle y vécut plus tranquille qu'au couvent, sans être toutefois complètement débarrassée des malins qui revenaient de temps à autre ramener l'attention et l'intérêt sur elle par leurs persécutions.

Un jour, dans un bouquet de fraises que lui présentaient les démons, elle avala un maléfice et elle dut être exorcisée, adjurée, abreuvée d'eau grégorienne, jusqu'à ce qu'elle crachât une balle de plomb d'arquebuse appelée mousquette, « le seigneur archevêque, dit l'*Histoire*, tenant ses doigts sacrés en sa bouche ». Une autre fois, et bien souvent encore, elle revit des diables hideux qui l'effrayaient de dangereuses visions ou brouillaient son faible cerveau. Elle revit aussi sainte Marie-Madeleine qui apparut le 10 avril 1585, un an juste après avoir reçu pour elle la première bénédiction de l'archevêque, et, fortifiée par cette vision, Jeanne se remit à penser comme une grande personne; elle put lire dans le catéchisme du père Canisius et, sous la direction de l'archevêque, faire de très rapides progrès.

Mais, tandis que le digne archevêque ne pensait qu'à sauver une âme, les commérages allaient leur train et les bonnes langues ne l'épargnaient pas. Déjà, lorsqu'il résidait à Cambrai, il avait eu à se défendre contre les médisances et les railleries du chanoine Gemelly, qui avait été son compétiteur malheureux à l'épiscopat. Il en avait reçu deux surnoms qu'il traînait encore : l'Espagnol et l'Œil Blanc, et s'il avait quitté sa ville métropolitaine, c'est qu'il avait senti qu'une bonne partie de la population, sans parler des hérétiques, lui échappait.

Il avait tout intérêt à ne pas faire, par sa vie privée, le jeu d'ennemis que son exode n'avait pas désarmés. Or voici que dans sa fidèle ville de Mons, on tenait de côté et d'autres de méchants propos. L'archevêque en fut informé et, pour couper court à la calomnie, « il fit mettre en conseil, dit l'*Histoire*, s'il

convenait encore de retenir la religieuse chez soi ou de la renvoyer en son cloître, et fut résolu de la renvoyer[1] ».

Mais sainte Marie-Madeleine ne pouvait pas admettre qu'un conseil archiépiscopal discutât ses volontés, surtout pour ne pas les accomplir; à peine Jeanne fut-elle installée dans sa cellule que par la permission de la sainte, tous les diables rentrèrent dans son corps, plus furieux que jamais et prêts à tout. L'archevêque voulut bien les conjurer selon les rites, mais par sa désobéissance il était en état de péché, et les démons, que sa sainteté n'arrêtait plus, l'assaillirent de coups de pied et de coups de poings, si furieusement qu'ils le mirent en danger de mort; et par le bras droit de Jeanne, levé en signe de menace, ils montraient toujours l'image de sainte Marie-Madeleine. Mainsent, mandé en toute hâte, voulut intervenir, mais lui aussi avait désobéi à la sainte et il ne fut pas plus respecté par les diables que Monseigneur; sans la bonne aide qu'il reçut à temps, « il eût été détruit », dit l'*Histoire*.

On peut se représenter l'état d'esprit des deux ecclésiastiques qui venaient d'être malmenés de la sorte. Comment ne pas éprouver devant Jeanne Féry une crainte religieuse lorsqu'ils voyaient une faible fille, une modeste sœur des pauvres, se jeter avec furie sur l'archevêque — duc de Cambrai — et sur un chanoine du chapître de Saint-Germain, en déployant une force qui leur paraissait surhumaine? Comment ne pas croire au miracle, lorsqu'en sortant de sa crise, elle déclarait ignorer tout ce qu'elle avait fait et n'avoir aperçu qu'une fumée noire qui entrait dans sa bouche. L'archevêque déclara qu'il était prêt à reprendre sa petite-fille, et il put constater à nouveau que cette déclaration était plus puissante que tous les exorcismes pour mettre les diables en fuite. Il la ramena au palais avec résignation et sans autre punition que les coups qu'il avait reçus. Mainsent expia plus durement sa faute par une grave maladie que Jeanne lui avait prédite; puis archevêque et chanoine, suffisamment humiliés, reçurent leur pardon de la sainte et remercièrent Dieu de s'en tirer à si bon compte.

Jeanne, de sa belle crise de rage, n'avait plus qu'à recueillir les fruits : elle les goûta en paix. Charmée par les belles

1. *Histoire admirable*, f. 23, B.

visions que lui envoyait sans cesse sainte Marie-Madeleine, elle vécut avec sœur Barbe dans le palais de Vicogne, jouissant de la présence de Monseigneur et se nourrissant de sa table jusqu'au 26 août 1585, lendemain de la Saint-Louis. Alors seulement, l'année étant révolue depuis la lettre de sainte Marie-Madeleine et le délai fixé par la sainte étant expiré, elle regagna son cloître.

*
* *

Rentrée au couvent des Sœurs noires, Jeanne Féry avait le sentiment que son histoire finissait mal, et qu'elle ne pouvait reprendre la vie commune sans une représentation solennelle qui témoignât, aux yeux de tous, de ses souffrances, de son courage et de sa délivrance par l'intermédiaire de sainte Marie-Madeleine. Elle tenait aussi à se défendre contre l'accusation de folie qui avait été portée contre elle, durant ces dix-huit mois, sinon par les exorcistes et le docteur Cospeau, du moins par plusieurs personnes qui n'avaient pas suivi d'assez près les événements, et quelle meilleure occasion qu'une représentation publique pour établir la parfaite lucidité de son jugement? Comme toujours, sainte Marie-Madeleine devait se charger de réaliser ce désir.

Un jour que, tourmentée à nouveau par les diables, Jeanne s'était couchée après avoir entendu la messe, le chanoine Mainsent, qui venait la voir, la trouva dans une sorte d'extase, et comme il ne pouvait se faire entendre ni attirer son attention, il soupçonna qu'elle avait quelque révélation d'en haut. Il ne se trompait pas. Un instant après, la religieuse se mit à réciter des psaumes à haute voix. Elle disait : « Départez-vous de moi, vous tous qui faites iniquité, car le Seigneur a exaucé la voix de mes pleurs », puis, étendant son bras du côté de la cheminée, elle disait encore, mais d'une voix plus âpre : « Sa douleur sera convertie sur sa tête et son iniquité descendra sur le sommet de son chef. » Le chanoine écoutait respectueusement ces paroles; il en conclut que sainte Marie-Madeleine devait être par là, et Jeanne, revenue bientôt à elle, reconnut : « Oui, elle a parlé à moi et m'a enjoint que je vous eusse à déclarer qu'il me reste encore un grand combat,

lequel si je sais endurer, que je serai aujourd'hui délivrée; toutefois, parce qu'il sera grand, qu'il m'est nécessaire d'être assistée des prières de toutes les religieuses de céans, lesquelles devront prier de cette heure jusqu'à l'heure déterminée, de laquelle heure je sais, mais ai commandement de ne le point avertir, jusqu'à ce qu'elle sera venue et lors je les ferai appeler afin d'être présentes durant le dit combat[1]. Et allez-vous en, Mainsent, faire rapport à mon grand-père, afin qu'il se trouve prêt pour s'y trouver vers les trois heures, faites pareillement avertir à notre Mère, afin qu'elle semonde les religieuses gardant les malades par la ville à se trouver ici devant les trois heures. Et faites assembler celles qui restent en la maison dedans l'oratoire à prier jusqu'à ce qu'elles soient appelées. »

Ainsi, au couvent et à l'archevêché, tout le monde allait, par ces dispositions, vivre dans l'attente du grand combat dont Jeanne serait l'héroïne. L'archevêque, prévenu aussitôt, manda M. Buisseret, archidiacre majeur du Cambrésis, le doyen Holonius, Michel Bavay, père confesseur des Sœurs noires, M. Nicolas Goupille, licencié es droits, chanoine de l'église métropolitaine de Cambrai, tous ceux qui, ayant assisté au commencement de la cure, devaient assister à la délivrance pour en témoigner à l'avenir.

Dans l'oratoire les Sœurs prièrent, tandis que de tous les quartiers de la ville d'autres Sœurs, quittant leurs malades, s'acheminaient vers le couvent pour être présentes au merveilleux combat. Pour que tout le monde pût se placer, Jeanne avait été transportée de sa chambre dans l'infirmerie du couvent, et elle attendait qu'il fût trois heures pour faire entrer la nombreuse assistance. Sur un autel dressé à la hâte, l'image de sainte Marie-Madeleine était posée.

Enfin l'heure sonna; le public fut admis et, suivant la promesse écrite qu'elle avait faite, le 25 août 1584, sainte Marie-Madeleine vint se placer au pied du lit, du côté droit. Aussitôt la pièce fut remplie par une infinité de diables furieux qui adressèrent à la religieuse des paroles menaçantes. Ils lui disaient : « Les pactes ne sont pas rompus, comme tu le crois; nous te tenons. » Jeanne répondait : « Méchants, vous mentez[1] ».

1. *Histoire admirable*, f. 31, A.

« Laquelle réponse sienne, dit l'*Histoire*, était bien entendue de toute l'assemblée, sans toutefois ouïr la voix des diables qui était seule entendue à elle. » Les diables reprirent : « Même si tes pactes sont rompus, tu t'es donnée à nous maintes fois depuis la rupture. — Vous mentez, vous mentez, » leur criait Jeanne, forte de son absolution sacramentelle. Ivres de rage, les diables dirent : « Si tu ne nous reviens pas, nous allons te torturer, » et ils montraient leurs instruments de torture. L'héroïque fille n'eut pas un instant de défaillance : « Faites-moi souffrir, répondit-elle, si Dieu vous en donne la puissance, mais n'attendez pas que je vienne à vous. »

Alors ils se jetèrent sur elle, hurlant, se battant, déchirant son corps comme dans une curée. « On me déchire, on me déchire, » criait-elle sous les assauts de la meute, tandis que l'archevêque élevait devant elle un crucifix. Enfin les diables lui dirent : « Sur qui te fondes-tu pour être acceptée par Dieu? Tu n'as encore rien fait de bien. » Jeanne répéta cette question à l'archevêque qui lui conseilla : « Répondez que vous vous fondez sur le sacrifice que Jésus a fait pour vous sur la croix, » et il lui parla de la bonté de Dieu le père, qui n'avait pas épargné son propre fils; il l'engagea à souffrir avec le Crucifié, à combattre vertueusement avec lui, afin d'être glorifiée.

Durant ces exhortations, l'assistance priait et pleurait, et Jeanne, soutenue par l'effort de tous, put répondre aux démons : « Dieu le père, et son Fils, et le sang qu'il a répandu sur la croix seront ma satisfaction. » Après cette réponse, elle se mit à ramener les draps de son lit comme les agonisants, puis elle posa sur l'oreiller sa tête lasse et resta tranquille quelque temps : elle avait la victoire. Tandis que les diables battaient en retraite, elle sentit, dernier miracle, que toutes les parties internes de son corps, que les diables avaient tailladées, reprenaient leur forme et leur place; elle était à jamais délivrée et guérie!

Elle demanda à boire, avala une gorgée d'eau, et, pour terminer utilement cette bataille, pria les principaux des assistants de lui donner leur témoignage pour tout ce qui s'était passé : « Monsieur l'official, dit-elle à Buisseret, ne m'avez-vous pas jugée d'être empêchée de l'ennemi et mise entre les

mains de l'Église et de ce bon seigneur ici[1] ? » — Respondit lors : « Oui, sœur Jeanne. » — Et icelle continuant son propos et, prenant le Seigneur archevêque par la main, lui dit : « Et vous, grand-père, vous n'êtes point ignorant des choses qui se sont passées depuis un an et du mal que j'ai enduré. » Lequel répondit : « Non, sœur Jeanne, je n'en suis point ignorant. » Elle adjouta disant : « Toutefois plusieurs ont réputé que ce n'était que folie ; néanmoins je sais que j'ai été donnée au diable par mon père à l'âge de deux ans et possédée dès l'âge de quatre ans. Et je proteste devant Dieu et devant tout le monde qu'il n'y avait membre de mon corps qui n'était lié et obligé à iceux par signatures gardées non extérieurement seulement, ains aussi intérieurement : lesquelles vous ont toutes été rendues. » Cependant regardait l'Archevêque. Lequel dit : « Il est ainsi, je les ai reçues toutes, les ai fait brûler[2]. »

Jeanne Féry se souvint alors que Jésus, après avoir chassé un démon muet, avait entendu murmurer autour de lui : « C'est par Belzébuth, prince des démons, qu'il chasse les démons, » et qu'il avait répondu : « Si Satan est divisé contre lui-même comment son règne subsistera-t-il[3] ? » Elle voulut, par ce même raisonnement, prouver que sa délivrance était bien l'œuvre du ciel, et elle conclut : « Dieu a voulu montrer en sa pauvre créature sa puissance être aussi grande maintenant en l'Église qu'elle a été depuis mil cinq cents ans. Et n'est point la coutume que les diables poussent les diables hors des créatures[4] ! » Puis, elle voulut encore écarter quelques accusations possibles et pourvoir discrètement au lendemain. « Grand-père, dit-elle, afin qu'on sache que je n'ai point été en votre maison pour y être bien aise et pour y manger les bons morceaux, vous et Mainsent et M. Holonius et celui qui est devant Dieu qui en témoigne, duquel nous ressentons l'aide, et vous tous aussi (regardant l'assistance) vous en témoignerez, soit à votre salvation ou autrement... Et quant à ma nourriture, elle se laisse ici à votre discrétion, grand-père ;

1. *Histoire admirable*, f. 32, B.
2. *Id.*, f. 32, B.
3. Luc, XI, 18.
4. *Histoire admirable*, f. 32, B.

vous en êtes déchargé. Néanmoins vous aurez soin de ma conscience, tous les jours de votre vie. »

C'était sainte Marie-Madeleine qui, pendant la dernière extase, lui avait inspiré tout ce discours. Ravie « d'ébahissement » et d'admiration, l'assistance l'avait religieusement écoutée; mais Jeanne ne pouvait se contenter d'une admiration silencieuse. « Comment, dit-elle, tiendrons nous maintenant nos langues en nos bouches? Ne louerons-nous point Dieu. » Alors les religieuses agenouillées chantèrent à toutes voix un *Te Deum*. Tandis qu'elles chantaient, l'archevêque prit son étole et il se mit à prier devant l'image de sainte Marie-Madeleine qui présidait à la cérémonie du haut de l'autel; quand le *Te Deum* fut fini, il chanta à son tour, d'abord la collecte de la Sainte Trinité, *Dieu éternel et tout puissant*, puis une collecte d'actions de grâces, *Dieu dont la miséricorde est infinie* et enfin la collecte de la bienheureuse Marie-Madeleine. A cette collecte, Jeanne répondit en entonnant l'antiphone : « Marie oignit les pieds de Jésus », et toute l'assistance chanta avec elle.

On allait se séparer sur une bénédiction générale de Monseigneur, lorsque Jeanne voulut clore la séance par un fait qui se gravât dans la mémoire de tous; sans se préoccuper des hommes qui étaient là, elle se découvrit pour montrer les griffures des diables et sa chemise pleine de sang. Puis elle mangea un œuf, se rafraîchit et se leva pour dire ses heures.

*
* *

L'apologie avait été complète; elle ne suffit pourtant pas à Jeanne. A peine ses heures dites, elle se rendit au réfectoire où les Sœurs noires avaient récréation par permission de Monseigneur, à l'occasion de son heureuse délivrance; là, en pleine table, entourée de la curiosité et de l'admiration générales, elle raconta tout au long les principaux événements de sa possession.

Mainsent, averti qu'elle avait parlé, lui demanda, quelques jours plus tard, pourquoi elle s'était crue autorisée à livrer ainsi au public les secrets de sa conscience; mais Jeanne

appuyée sur ses révélations, avait toujours le dernier mot : « Auquel répondit, dit l'*Histoire*, qu'elle les pouvait bien publier comme ayant reçu licence de ce faire le 12 novembre précédent, entre autres choses que lui déclara lors sainte Marie-Madeleine en sa longue extase[1]. »

Pour que Mainsent lui-même et l'archevêque et les exorcistes ne se crussent pas tenus à la discrétion, elle ajouta que la sainte commandait même « de bailler de sa part pareille licence à ceux qui avaient le fait de sa conscience en charge. Et ce, à cause que les affaires passées ne lui devaient plus être imputées, comme ayant la justice divine pris satisfaction d'icelles, par les innombrables tourments qu'elle avait endurés du passé; et que la déclaration d'iceux secrets servirait à manifester et à étendre partout la gloire de Dieu. »

Elle exécuta donc les ordres de la sainte en divulguant son histoire pour le plus grand honneur de Dieu, sans que personne osât la prier de modérer une ardeur qui lui venait d'en haut, et tous les secrets, que le bon chanoine Mainsent avait jalousement gardés, furent bientôt répétés de bouche en bouche et connus de tout le pays. On s'émut cependant, au palais de Vicogne, de voir que tant de femmes répandaient sans ordre ni précision, avec des oublis capitaux et une confusion fatale, l'histoire merveilleuse et compliquée de cette possession; on craignit, si Jeanne Féry et les Sœurs continuaient de parler à la légère, que leurs récits ne servissent bientôt de risée plutôt que d'édification. D'autre part, plusieurs bons catholiques désiraient avoir, pour leur édification personnelle, une relation écrite de l'histoire de Jeanne Féry, de ses tourments, de sa délivrance.

L'archevêque, dans ces conditions, prit le seul parti qui fût sage; le dimanche 25 novembre, jour de sainte Catherine, en sortant de l'école dominicale que Buisseret avait fondée, il ramena le chanoine Mainsent à son hôtel et il lui déclara, dit l'*Histoire*, que « pour les causes susdites il jugeait expédient de dresser un discours et de rédiger par écrit la vérité nue du fait[2] ».

1. *Histoire admirable*, f. 34, A.
2. *Id.*, f. 34, B.

Les deux ecclésiastiques, en y réfléchissant, trouvaient l'entreprise difficile par ce qu'ils éprouvaient de la peine à rassembler tous leurs souvenirs et peut-être auraient-ils renoncé à leur projet si, par un dernier miracle, sainte Marie-Madeleine ne les avait tirés d'embarras. Une heure et demie après leur délibération, elle était apparue à Jeanne Féry et lui avait dit : « Ils sont en peine... ; prenez la plume et écrivez ce que Dieu vous inspirera ; et quand vous aurez touché, ils témoigneront que ce sont les mêmes faits que leur avez encore autrefois déclarés. Et quand vous aurez écrit, leur baillerez et eux, de leur côté, qu'ils fassent ce qu'ils savent. »

Jeanne s'était empressée d'obéir à l'ordre de la sainte et, le jour même et les jours suivants, elle avait écrit. Buisseret raconte qu'elle écrivait sous une inspiration mystérieuse, sans avoir besoin de réfléchir : « Elle ne préméditait pas en soi-même, dit-il, quoi ou comment elle devait écrire, mais, sans souci, mettait la plume sur le papier sentant qu'on lui fournissait de la matière tant qu'il était expédient, laquelle elle couchait avec une fort bonne liaison, puis cessait jusques à autre temps qu'elle se ressentait derechef poussée à parfaire. Ce que le sieur archevêque a manifestement connu. Car ayant connu par le rapport du chanoine Mainsent qu'elle avait, la nuit précédente, ainsi diligenté d'écrire, en fut fort émerveillé. » C'était une preuve de plus que Jeanne était dirigée par une puissance supérieure, dont elle n'était que l'instrument.

Quand elle eut terminé sa confession, elle la présenta à l'archevêque en disant qu'elle avait raconté toutes ces merveilles de Dieu pour obéir à la sainte, et en rappelant que Monseigneur avait reçu l'ordre d'en faire autant. Pendant quelque temps encore, elle jouit dans le couvent des Sœurs noires d'un régime de faveur, exempte des services ordinaires de la maison et nourrie de la table du seigneur archevêque ; enfin, le 6 janvier 1585, jour des Rois, sainte Marie-Madeleine lui apparut une dernière fois pour lui dire : « Sœur Jeanne, il y a aujourd'hui un an, à la même heure, que je vous promis que vous seriez restituée en vos forces spirituelles, et aujourd'hui je vous dis que je vous rends affranchie et libre quant à tout ce que vous avez passé et jamais ne vous en ressentirez. » Après cette

dernière apparition, elle put reprendre, et pour toujours, la vie commune.

Alors le seigneur archevêque se mit en devoir de faire mémorier tous ces événements merveilleux et, quand l'histoire fut écrite, lecture en fut faite devant les principaux acteurs et témoins : Monseigneur Louis de Barlaymont, docteur en droit civil et en droit canon, maître Buisseret, archidiacre majeur, docteur en droit canon; M. Nicolas Goubille, licencié en droit, chanoine de l'église métropolitaine de Cambrai; M. Grégoire Holonius, docteur en la sainte théologie, doyen et chanoine de St-Géry; M. Jean Mainsent, chanoine de Saint-Germain; M. Michel Bavay, curé d'Ardenne; sœur Barbe Dervillers; sœur Jeanne Féry; une dame expérimentée « ès accidents survenant aux femmes »; M. Louis Cospeau, docteur en médecine. Chacun déclara que les faits qui le concernaient étaient exactement rapportés. M. Godefroy Van Liere, notaire apostolique et greffier royal de la cour métropolitaine, enregistra les déclarations et signa le procès-verbal de son nom et de son paraphe. C'est avec ce procès-verbal que l'*Histoire admirable* a été publiée.

Par cette garantie d'authenticité, on peut supposer que l'archevêque et ses chanoines voulaient contraindre au respect les ennemis de la foi catholique, fort nombreux dans le diocèse, auxquels l'*Histoire admirable* est manifestement dédiée par les réflexions qui la terminent. « Que les jugements de Dieu sont incompréhensibles, que ses voies sont infatigables. Car iceluy grand Dieu a permis ceci advenir en la personne de sœur Jeanne Féry, pour, en ce temps calamiteux, confirmer les bons, redresser les dévoyés à la sincérité de la foi catholique, et confondre les erreurs contraires à icelle. A laquelle religieuse Dieu veuille donner accroissement de ses saintes grâces et persévérance en icelles, pour son honneur et gloire à jamais. Amen. »

L'*Histoire* ne nous dit pas ce que firent les dévoyés; mais, s'ils élevèrent des objections, ce ne put être que des objections de détail, particulières au cas de Jeanne Féry, car protestants et catholiques, amis de la France ou de l'Espagne, tous croyaient aussi fort que Mainsent à l'existence des diables et à leur infinie malignité. Quoi qu'il en soit, trois ans plus tard

on éprouva le besoin d'une garantie de plus, et, par une lettre en latin, dont les Sœurs noires possèdent encore l'original [1], les échevins et les magistrats de la ville de Mons attestèrent la vérité des faits contenus dans la relation de Buisseret et de Mainsent.

Hors du diocèse de Cambrai on n'avait pas eu besoin, pour admirer et croire, de toutes ces attestations : à Paris, à Louvain, à Douai, partant où l'*Histoire admirable* était publiée, on proclamait la sagesse, la piété, la science de Monseigneur de Berlaymont.

Mainsent avait été non seulement présent, mais actif dans tous les exorcismes ; il avait lutté sans cesse contre les diables avec une opiniâtreté enfin victorieuse ; il avait assisté à plusieurs apparitions de la sainte, si toutefois on peut assister à une apparition qu'on ne voit pas ; il était tout désigné pour être l'historien de la possession de Jeanne Féry et de sa miraculeuse délivrance. Mais le chanoine, bon exorciste, n'était peut-être pas grand écrivain ; « il fut aidé, dit l'*Histoire*, par d'autres personnes confidentes et discrètes », parmi lesquelles maître François Buisseret, archidiacre majeur du Cambrésis, futur évêque de Namur et futur archevêque de Cambrai, qui se chargea de la rédaction. Bien qu'il ait eu la discrétion de ne pas signer, il fut aux yeux de tous le véritable auteur de l'*Histoire admirable* et en recueillit l'honneur ; il y avait mis d'ailleurs, en même temps que son style, sa science des choses diaboliques et bien des considérations personnelles ; c'est donc à lui surtout que nous sommes redevables du précieux document, que constitue, pour le médecin et le philosophe, l'histoire de Jeanne Féry.

Dr GEORGES DUMAS

(A suivre.)

1. Archives du Couvent, pièce II.

POÈMES CHINOIS[1]

I

CHANSON DE COUR

La journée est calme et fleurie, la porte du palais est fermée.

Les jeunes femmes se promènent côte à côte sur la terrasse richement ornée;

Elles sont femmes et voudraient bien raconter les secrets de la cour,

Mais elles n'osent rien dire devant le perroquet.

SHU KEI YO (Poète de la dynastie Tau, IXe ou Xe siècle de notre ère.)

II

L'ANCIENNE PROVINCE D'ETSOU

Kosen, roi d'Etsou, revient chez lui après avoir détruit le royaume de Go.

Ses braves soldats le suivent couverts d'habits dorés.

Jadis, les jeunes femmes, comme les fleurs au printemps, animaient ces palais;

Aujourd'hui, seul le vol des perdrix trouble le silence des palais détruits.

LI HAKOU (Poète de la dynastie Tau.

1. Traduits par Charles Laurent.

III

PENSÉE D'AUTOMNE

Déjà le vent d'automne souffle sur la ville de Rakuyo.

Mille pensées traversent mon esprit pendant que j'écris cette lettre aux miens.

Le voyageur, écrivant à la hâte, a peur de ne pas dire tout ce qu'il voudrait,

Et sur le point de partir il ouvre de nouveau sa lettre.

TCHAU SEKI (Poète de la dynastie Tau.)

IV

RÉPONSE AU POÈTE HAKOU

Les pins et les chênes du cimetière de Hokoubo sont couverts d'une brume triste.

Dans la maison d'Enshi, mon cœur est plein de tristesse;

Depuis l'enterrement de Tchiyau les chants et les fards ont quitté la maison;

Et, depuis dix années déjà, mes manches rouges ne sont plus parfumées.

SEKI HAN HAN (Poète de la dynastie Tau.)

V

SUR LA PERTE D'UNE CIGOGNE

De nombreuses années ont passé depuis que je te nourrissais.

Mon cœur fut attristé lorsqu'en ouvrant la cage je ne t'ai pas trouvée.

Tu dois être en ce moment cachée sur la rivière d'automne.

Mais comment distinguer ta blancheur, au milieu des roseaux fleuris, éclairé par la seule pâleur du clair de lune?

RIKOU KI MAU (Poète de la dynastie Tau.)

VI

LE RETOUR

Tout jeune, j'ai quitté la maison; déjà vieux, je reviens.
Ma voix n'a pas changé, mais les cheveux de mes tempes sont tombés.
Mes enfants, en me voyant, ne me reconnaissent plus,
Et, en riant, ils demandent d'où vient cet étranger.

GA TSI SHYAU (Poète de la dynastie Tau.)

VII

VISITE A UN HOMME RETIRÉ DU MONDE

De l'autre côté de la haie, le ruisseau de la vallée coule en murmurant;
Le soleil en se couchant éclaire à moitié les liserons.
Je voudrais écrire mon nom pour te faire savoir ma venue.
Mais je crains que les palmiers ne résistent pas assez longtemps au vent de l'automne.

TAU-KYAU (Poète de la dynastie Tau.)

VIII

RÉPONSE A ITAN

Vieux et oisif, les choses extérieures ne m'occupent plus.
Des habits de toile et un toit de chaume me suffisent.
Les gens que je rencontre ne parlent que de se démettre de leurs fonctions.
Mais toujours la forêt reste déserte.

LE PRÊTRE LEI TETSON (Poète de la dynastie Tau.)

IX

PROMENADE AU PRINTEMPS

Le château au bord de la rivière est entouré de verdure.
Au milieu de mon voyage, je vois l'été s'approcher.
Les araignées semblent regretter le départ du printemps,
Et dans leurs toiles elles arrêtent au vol les fleurs des pêchers.

SAU KI ZIN (Poète de la dynastie Sau, XI-XIIIe siècle.)

X

PROMENADE AU PRINTEMPS

Voilà déjà passés les plaisirs de cette année au temps des fleurs.
A moitié ivre, je chante d'une voix basse et nasillarde.
La pluie est tombée, il y a peu de temps, sur la route bordée par les pêchers en fleurs.
Et les pieds de mon cheval ne savent où se poser pour éviter les fleurs tombées.

TCHAU KO SHAU (Poète de la dynastie Sau.)

XI

SUR LE CHAT

Avec ses griffes minces, le chat attrape souvent des petits poissons dans la rivière.
Rassasié, son plaisir est de se coucher à l'ombre des fleurs.
La souris, détestant la pauvreté, ne vient pas dans ma demeure.
Malgré cela, petit chat, ne déteste pas, je t'en prie, l'oisiveté dans ma maison.

RIN HO (Poète de la dynastie Sau.)

XII

SUR UN ENVOI DE VÊTEMENTS

Depuis que tu combats sur les bords du Koka, l'hiver a succédé au printemps.

Le jour où ces habits plus chauds t'arriveront, tu regarderas s'ils ont bien été pliés par moi-même.

Si tu vois çà et là des taches sur ces habits, ne les dédaigne pas pour cela.

Ce sont les larmes que j'ai versées, lorsqu'à la lueur de ma lampe je travaillais à les coudre.

GEN ZIN (Poète de la dynastie Sau.)

XIII

POÉSIE DE 28 LETTRES

Le temps passe avec rapidité semblable à l'eau qui coule.

Le moyen de vivre la vie présente doit nous suffire et nous rendre heureux;

Nos enfants se suffiront à eux-mêmes;

Et pour eux, il ne faut pas devenir des bêtes de somme.

ZO SHIOU ZIN

XIV

(TITRE INCONNU)

Je vous conseille de ne pas ménager vos habits de brocart doré;

Mais je vous conseille de ménager vos heures de jeunesse.

Si une fleur doit être cueillie, il faut la cueillir de suite.

Pour la cueillir, il ne faut pas attendre de n'avoir plus à cueillir qu'une branche sans fleurs.

TO SHIU JAU

PASCAL ET L'EXPÉRIENCE

DU PUY-DE-DÔME

Mon étude sur *Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme*, que la *Revue de Paris* a publiée aux mois d'avril et mai 1906, a soulevé des objections. J'avais prévu que les « pascaliens » rejetteraient ma thèse. J'avais espéré que les savants y donneraient quelque attention. Je suis heureux qu'un « pascalien » de marque, M. Léon Brunschvicg, ait bien voulu entretenir de mes idées ses amis de l'*Union pour la Vérité* et, dans la *Correspondance* de cette *Union* (première année, 1906, n° 2), me consacrer une vingtaine de pages. Je suis plus heureux encore d'avoir attiré les critiques d'un savant aussi versé dans l'histoire des sciences que l'est M. P. Duhem (*Revue générale des Sciences pures et appliquées*, numéros des 15 et 30 septembre 1906) : il va me donner l'occasion de réparer une criante injustice que j'avais commise bien involontairement à l'égard du Père Mersenne. Un avocat s'est avancé pour prendre la *Défense de Pascal* : sous ce titre, M. Abel Lefranc, a réuni les articles qu'il a publiés dans la *Revue Bleue* (numéros des 11, 18 et 25 août et du 8 septembre 1906) ou dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* (numéros des 15 août, 15 septembre et 15 octobre). M. G. Michaut, en présentant dans la *Revue latine* du 25 septembre 1906 « un poète ami de Pascal, Dalibray », a fourni un argument à

M. Lefranc. Enfin M. A. Rey a exposé le débat dans la *Revue de Synthèse historique* (1906, n° 38). Je tâcherai de répondre à MM. Duhem et Brunschvicg d'abord, à M. A. Lefranc et aux autres ensuite.

I

Entre MM. P. Duhem, L. Brunschvicg et moi, le différend ne porte que sur quelques points secondaires. Ni M. L. Brunschvicg, ni M. P. Duhem n'a ébranlé ma thèse et M. P. Duhem me servira plutôt à l'établir. Un simple au-jour-le-jour de l'affaire me semble la méthode d'exposition la plus simple. Je vais donc résumer l'histoire de cette question du vide, — au risque de recopier certaines phrases que j'ai déjà publiées ici l'an dernier.

1643-1644.

Au début de l'été 1644, Mersenne reçoit de Michel-Ange Ricci la copie de deux lettres de Torricelli au sujet d'une expérience nouvelle sur le vide, que l'on faisait depuis plusieurs mois en Italie. Le 11 juin, Torricelli donnait à Ricci tout à la fois la description et l'explication du phénomène. Description : on remplissait de mercure un tube long de deux brasses et fermé à l'un de ses bouts; bouchant l'orifice, on retournait le tube dans un bassin à demi plein de mercure; l'orifice débouché, le tube ne se vidait pas complètement; il y restait plus d'une brasse de mercure. Explication, — ici je cite textuellement Torricelli :

> Nous vivons submergés dans un océan d'air, et nous savons, par des expériences indubitables, que l'air est pesant... La force vient du dehors : sur la surface du liquide qui est dans le bassin, pèse une colonne d'air qui a cinquante milles de hauteur.

1644-1646.

De 1644 à 1646, Mersenne est occupé à reproduire l'expérience; il échoue. Vers le milieu de 1646, il essaie encore une fois, avec Chanut, ambassadeur en Suède; il échoue toujours.

Cette fois, nous dit Roberval, il s'en prit de ses insuccès aux verriers parisiens et se persuada que la verrerie de Rouen pouvait seule lui fournir de bons tubes. Il en écrivit donc aux amis qu'il avait dans cette ville ; ceux-ci, au lieu de lui envoyer ses tubes, firent l'expérience en octobre 1646. Ces amis, c'étaient Étienne et Blaise Pascal ; l'ingénieur Pierre Petit, intendant des fortifications, à qui Chanut en avait parlé, se trouvait avec eux.

10 novembre 1646.

Le 10 novembre 1646, Petit annonçait à Chanut le succès et lui racontait comment les choses s'étaient passées : lui et Étienne Pascal avaient reconnu, non sans émotion, qu'ils voyaient enfin le vide ; Blaise Pascal, qui était auprès d'eux, avait objecté qu'un peu d'air extérieur avait dû pénétrer dans le tube ; mais bientôt il se ravisa et fit des conférences publiques où il se prononça pour le vide.

Une polémique de Jacques Pierius, professeur à Rouen, aurait ensuite incité Blaise Pascal à faire ce que ses biographes appellent « l'expérience du mont Sainte-Catherine », avec un grand mât auquel étaient fixés deux tubes de verre longs de quarante-six pieds. Y eut-il vraiment une expérience sur une montagne avec deux tubes ? Pascal dit seulement : « un tuyau de verre de quarante-six pieds, rempli d'eau... ou plutôt de vin bien rouge pour être plus visible ».

Son beau-frère Périer, le médecin Guiffart et Jacques Pierius, qui assistèrent à ses expériences, Mersenne, qui les connut par lui, Gassendi, qui les apprit par une lettre d'Auzout, tous s'accordent à ne parler que d'un seul grand tube, et aucun d'eux ne parle du mont Sainte-Catherine. Roberval dit que l'expérience eut lieu « dans la cour de la verrerie ». Sa lettre fut imprimée ; le jésuite Gaspard Schott en reproduisit les fragments dans ses *Technica curiosa* où les découvrit, au XVIIIe siècle, un professeur de Rouen qui les utilisa pour son cours. Schott n'avait pas jugé utile de parler de la verrerie ; le professeur, dominé par le souvenir du Puy-de-Dôme, se dit qu'une expérience de Pascal ne pouvait avoir eu lieu que sur une montagne ; comme il n'avait pas le choix, il prit le mont Sainte-Catherine. Au XIXe siècle, un autre professeur de Rouen, M. Bouquet, mit

la main sur le cours de son devancier; persuadé qu'un manuscrit de 1756 avait, pour un événement de 1647, l'autorité d'un témoignage contemporain, M. Bouquet révéla au monde cette découverte qui augmentait la gloire de Rouen et de Pascal. L'histoire est plus simple : il n'y eut pas d'expédition sur le mont Sainte-Catherine. Mais en novembre 1646, pour la première fois en France, Pascal réussit l'expérience de Torricelli dans la cour d'une verrerie, avec un grand tube rempli de vin.

Novembre 1646-septembre 1647.

Nous entrons dans une seconde période de l'affaire. Étant démontré que l'expérience de Torricelli est possible, reste à l'expliquer. Pression de l'air extérieur sur le mercure du bassin; attraction du vide intérieur sur le mercure du tube : telles sont les deux hypothèses. Les savants discutent, adoptent l'une ou l'autre ou tâchent de les combiner. Mersenne hésite; à la fin d'août 1647, en écrivant ses *Reflectiones*, il estime que la question est désespérée : l'intelligence humaine ne saurait trouver la solution de ce problème; c'est l'un de ceux que Dieu s'est réservés et qu'il n'a posés aux hommes que pour leur rappeler leur misère et l'infirmité de leur esprit.

Blaise Pascal et sa sœur Jacqueline ont quitté Rouen à la fin de mai et se sont installés à Paris. Descartes y passe en septembre. A cette date, il connaît l'expérience des Pascal à Rouen et celles qui l'ont suivie, à Paris et en Pologne. Il sait aussi que l'expérience s'est faite d'abord en Italie. Mais il ne sait pas que la découverte de Torricelli est antérieure de trois ans à la vérification des Pascal (en novembre 1647 seulement, il apprendra que l'expérience de Torricelli était connue de Mersenne dès 1644; le 13 décembre 1647, il reprochera à Mersenne de ne lui en avoir parlé qu'en septembre 1647). Donc en ce mois de septembre 1647, Descartes ne saurait mesurer exactement le mérite des uns et des autres, de l'inventeur et des vérificateurs, de l'Italien et des Français. « Messieurs Pascal, géomètres et philosophes éminents », comme écrit Mersenne à cette même date, sont pour lui les savants qui, les premiers en France, ont vu la suspension du liquide dans le tube : Descartes tient à entretenir Blaise qui est à Paris.

22-23 septembre 1647.

Un dimanche soir, le 22 septembre 1647, Pascal étant à l'église, Descartes lui fait annoncer sa visite. Il arrive le lendemain lundi 23 septembre, à dix heures du matin, accompagné de six ou sept personnes. Il reste jusqu'à midi et revient le mardi 24 septembre. Dans ces deux entretiens, la question a été longuement débattue. Une lettre écrite le 25 septembre à Gilberte Pascal, — Madame Périer qui se trouvait à Rouen avec son père — par Jacqueline (qui se trouvait avec Blaise à Paris) nous apprend que Roberval a combattu l'hypothèse de la pression, ou comme on dit alors « la colonne d'air », et que Descartes au contraire en est grand partisan, « mais, ajoute Jacqueline, pour des raisons que mon frère n'approuve pas ».

Pascal, en effet, tenait pour le vide; Descartes pensait que ce vide apparent était rempli de « sa matière subtile ». Discussion métaphysique ou, si l'on veut, de mots : ce que Pascal appelle « vide », Descartes l'appelle « matière subtile »; tous deux étaient d'accord pour admettre que le haut du tube ne renferme ni air, ni vapeur, ni aucune autre matière qui puisse tomber sous les sens. Le débat entre les savants est sur la cause du phénomène. Descartes croit à la pression de l'air, nous dit Jacqueline. Roberval n'y croit pas. Il semble que Pascal se réserve; il expose les données de son expérience et parait n'attacher aucune importance à la recherche des causes. En octobre 1647, il résumera très clairement sa façon de concevoir les choses dans son *Abrégé*, « donné par avance d'un plus grand *Traité* sur le même sujet ». Il intitule cet *Abrégé* :

Nouvelles expériences touchant le Vide, faites avec des tuyaux, seringues, soufflets et siphons de plusieurs longueurs et figures; avec diverses liqueurs, comme vif-argent, eau, vin, huile, air, etc...

Si Pascal se hâte de donner au public l'*Abrégé*, bien que le *Traité* soit tout près de voir le jour, c'est que quelques « considérations » l'empêchent encore de publier le *Traité* et c'est aussi qu'ayant fait ses expériences « avec beaucoup de frais, de peine et de temps, je crains qu'un autre, qui n'y

aurait employé, le temps, l'argent ni la peine, me prévenant, ne donnât au public des choses qu'il n'aurait pas vues..., n'y ayant personne qui ait eu des tuyaux et des siphons de la longueur des miens ». C'est donc ses droits d'auteurs sur l'expérience, non son explication du phénomène que Pascal entend établir en publiant l'*Abrégé*. Pascal ne songe pas un instant à affirmer ou à nier qu'une force agisse en dehors du tube; il n'a qu'un argument : je ne vois rien, je n'ai rien vu entrer dans le tube; tant que vous ne m'aurez pas démontré qu'il y a quelque chose, je dirai qu'il n'y a rien. Son dernier mot, son explication, c'est que « tous les corps ont de la répugnance à se séparer l'un de l'autre et à admettre le vide dans leur intervalle..., mais que la force de cette horreur est limitée et pareille à celle avec laquelle de l'eau, d'une certaine hauteur, qui est à peu près de trente et un pieds, tend à couler en bas ». Il est si éloigné de penser à la pression atmosphérique, qu'il ne croit même pas encore à la pesanteur de l'air.

Prenons bien garde à ces deux attitudes si différentes de Descartes et de Pascal : Descartes, soutenant l'hypothèse de la pression atmosphérique, est tout naturellement amené à en chercher une vérification; Pascal s'arrête aux constatations de l'expérience et ne regarde point encore vers les causes. Or, durant ce mois de septembre 1647, nous voyons apparaître dans les écrits de Mersenne, une nouvelle idée : si la pression atmosphérique existe, il est un moyen très simple de la vérifier; la colonne d'air étant moins haute au sommet des édifices ou des monts qu'au pied, la hauteur du mercure dans le tube doit varier suivant que l'on est au haut ou au pied d'une montagne.

Cette idée apparaît pour la première fois dans la préface que Mersenne ajoute à ses *Reflectiones*. Le livre était terminé le 8 septembre 1647 : Mersenne y déclarait désespérée la question de la suspension du mercure. La préface fut écrite après le 8 septembre et avant le 1er octobre, date où l'impression du volume est achevée : il y est question d'un livre de Magni qui arriva à Paris vers le milieu de septembre. C'est précisément l'époque où Descartes est à Paris, Descartes qui tient pour la colonne d'air. Dans cette préface, Mersenne revient à la colonne d'air et déclare un instant que c'est une explication très intelligible et presque satisfaisante : pour la vérifier, il faudrait faire

l'expérience à des altitudes différentes, le même jour, à Paris, à Rouen, à Nantes, à Dijon, à Langres, partout où l'on trouvera des hommes de bonne volonté...

II

Ici je rencontre la première objection que l'on ait faite à ma thèse : M. P. Duhem entre en lice avec ses deux articles sur *le Père Mersenne et la Pesanteur de l'air*. Le premier débute ainsi :

Qui a imaginé le premier la célèbre expérience du Puy-de-Dôme? Est-ce Pascal? Est-ce Descartes? La question a donné lieu, et tout récemment encore, à de très vifs débats; tantôt les érudits ont paru favorables à Pascal, tantôt ils se sont prononcés en faveur de Descartes. A cette question nous sommes tenté, pour notre part, de donner cette réponse : Celui qui a projeté le premier de faire l'expérience du Puy-de-Dôme, c'est le P. Marin Mersenne.

Je tiens à reconnaître tout de suite que, dans mes articles de l'année dernière, j'ai commis une grave erreur. Indisposé contre le P. Mersenne par la peine que j'avais à le lire, par le dépit de ne pas toujours le comprendre, j'ai cru trop facilement certains mots malveillants de quelques-uns de ses contemporains et j'ai parlé de lui sans respect. Aujourd'hui que j'ai pu lire son œuvre presque entière en corrigeant son texte d'après ses errata, j'ai hâte de faire amende honorable. Le 5 septembre 1648, Gassendi écrivait — en un latin que je résume — à Louis de Valois, gouverneur de Provence :

Vous pleurerez avec nous le P. Mersenne que nous avons perdu au commencement de ce mois. Il vous aimait beaucoup; jusqu'à son dernier soupir il m'a souvent parlé de vous... C'était un cœur simple, sans malice et sans tache, en qui nulle arrière-pensée n'entra jamais. Nul homme ne fut plus avide de savoir, plus obstiné dans ses recherches, plus riche d'expérience. La science doit le pleurer; il lui a consacré une vie qui n'a point connu de lassitude; pour la faire avancer, il n'a pas cessé de travailler, de discuter, de répandre les excitations autour de lui. Écoutez ce dernier trait de son dévouement à l'humanité : sur son lit de mort il a ordonné à ses médecins de faire l'autopsie de son cadavre, afin qu'ayant connu la cause de son

mal, ils pussent dans l'avenir soulager ceux qui en souffriraient. Comme son âme vivra dans le ciel, il faut que son nom vive sur la terre. Les hommes ne doivent pas oublier celui qui a voulu les servir jusque dans la mort. Aujourd'hui, je ne puis vous parler que de lui; je n'ai pas autre chose dans l'esprit que l'image de cette tête si chère.

A ce touchant éloge, il manque un trait que Gassendi n'a pu voir, préoccupé qu'il était de son propre système : Mersenne ne fut pas seulement un travailleur infatigable, il fut un homme de vaste science et de vues profondes. C'est lui faire tort que le juger par les écrits de ses dernières années; vieux, malade, surmené, énervé par sa curiosité fébrile et par ses insuccès, il n'a pas su dominer les idées confuses que lui apportaient ses conversations et sa correspondance, et trop souvent il a manqué de clarté et de justesse. Mais les œuvres de sa maturité nous montrent un esprit ample, vigoureux et pénétrant qui a su renvoyer dos à dos tous les systèmes et trouver, à mi-chemin du dogmatisme et du scepticisme, la véritable position philosophique de la science expérimentale, dont il a esquissé une théorie à laquelle les savants actuels ne trouveraient presque rien à reprendre. Mersenne est vraiment le successeur de Galilée, le maître de Boyle, le précurseur de Newton, l'initiateur de la France et de l'Angleterre à la science. Il n'a pas fait de grandes découvertes, mais il a jeté dans les esprits les idées qui dirigèrent tout le travail scientifique de son siècle.

Il fut un excellent théoricien de la science, un très bon vulgarisateur, un admirable excitateur d'esprits; pour être un bon expérimentateur, il lui manqua l'adresse manuelle et l'imagination. J'ai dit qu'il fallait « ne guère le connaître » pour croire que l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme ait pu venir de lui; je reconnais bien volontiers que ces mots sont injustes, et pourtant je persiste à dire contre M. Duhem que cette idée n'est pas de lui. Ni son imagination ni ses doctrines n'étaient tournées de ce côté; trop influencé par Bacon, trop persuadé que l'esprit humain, incapable de connaître le *pourquoi* des choses, doit se contenter du *comment*, il n'osait pas chercher les causes efficientes; il n'a pas vu que la suspension du mercure dans le tube de Torricelli est, comme on disait alors, non un effet de nature, mais un effet d'art, un phé-

nomène complexe qu'il fallait dédoubler, une résultante du conflit de deux forces qu'il fallait isoler avant d'en chercher l'expression mathématique. Il a pesé le mercure, compté ses oscillations, mesuré les temps d'ascension et de chute, essayé de disposer en séries harmonieuses les nombres qu'il obtenait, espérant toujours trouver des lois analogues à celles de Galilée, qui étaient pour lui le type des lois naturelles parfaites, c'est-à-dire des rapports constants, exprimés par des progressions numériques et symbolisés par des figures géométriques.

En son premier article, M. Duhem expose les idées et les recherches du P. Mersenne sur le poids spécifique de l'air. Dès septembre 1631, Mersenne s'occupait de ce problème, que, durant les seize années entre 1631 et 1647, il n'abandonna jamais. M. Duhem conclut :

Beaucoup plus que Galilée, dont l'expérience, trop sommairement décrite, n'a pu être répétée par personne, beaucoup plus que Descartes, dont l'unique essai n'a connu que la publicité restreinte d'une lettre, l'actif et ingénieux Minime a contribué à prouver par expérience cette vérité : l'air est pesant...

Or, que l'air soit pesant, c'est l'un des postulats fondamentaux sur lesquels repose l'explication que Torricelli va donner de son expérience... On doit donc compter Mersenne au nombre de ceux qui ont frayé la voie à la doctrine de la pression atmosphérique; parmi les œuvres qui ont préparé cette doctrine, la sienne mérite peut-être d'être comptée au premier rang.

Le second article est consacré plus spécialement au rôle de Mersenne dans l'expérience du Puy-de-Dôme : étudiant, comme je l'ai fait, la préface des *Reflectiones*, M. Duhem y trouve, comme je l'ai fait aussi, la première idée de cette expérience. Mais je déclarais, moi, que cette idée est de Descartes, non de Mersenne; pour M. Duhem, elle ne peut être que de Mersenne. M. Duhem expose très clairement notre différend. Il cite d'abord le passage de la *Préface* des *Reflectiones*, que j'ai résumé plus haut :

Si le cylindre d'air, dit Mersenne, est la cause du vide contenu dans le tube, ou de la suspension du vif-argent, auquel il fait équilibre, il paraît que ce cylindre d'air sera plus court, et, partant, que

le cylindre de vif-argent sera de moindre hauteur, lorsqu'on observera au sommet d'une tour ou d'une montagne. Par exemple, les fenêtres du dôme de Saint-Pierre sont au moins à 50 toises au-dessus du sol; si la hauteur du cylindre d'air était seulement une lieue de 2 500 toises, ce cylindre serait moindre de la cinquantième partie de sa longueur lorsqu'on observerait près des dites fenêtres au lieu d'observer auprès de la Confession de Saint-Pierre. Mais nous avons montré à la page 204 que le cylindre d'air avait au moins deux lieues de hauteur; dès lors, en l'expérience précédente, on en retrancherait seulement la centième partie, et le cylindre de mercure, lui aussi, diminuera seulement de la centième partie de sa longueur; une telle diminution, qui serait moindre que la cinquantième partie d'un pied ou que le quart d'une ligne, serait à peine sensible. Si l'on expérimentait, au contraire, au sommet d'une montagne haute d'une lieue, le cylindre de mercure ne devrait plus mesurer qu'un pied et un demi-pouce. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait en conclure que le cylindre d'air n'est pas l'explication de ce vide; à moins, cependant, que l'on ne prétende que la surface supérieure de l'air n'est point sphérique, mais qu'elle s'élève plus ou moins selon la variété du relief du sol.

M. Duhem reconnaît en cette préface « la démarche habituelle de l'esprit de Mersenne » et trouve en ce passage « une suite naturelle au sixième chapitre des *Novæ Observationes* ». Il s'étonne donc que j'aie pu « y voir la marque indéniable d'une inspiration étrangère » et il cite ce que j'écrivais ici le 1er avril 1906 :

Ainsi, dans le courant de septembre 1647, après le 8, Mersenne — disais-je — revient à l'hypothèse de la colonne d'air qu'il avait définitivement repoussée, et il a l'idée d'une expérience nouvelle, l'expérience à des altitudes différentes. Que cette idée soit de lui, il faudrait ne guère le connaître pour le croire; par l'étude de ses papiers, nous sommes certains qu'elle ne lui a été fournie par aucun de ses correspondants; elle ne peut venir que de Pascal ou de Descartes... C'est Descartes qui a retourné l'esprit de Mersenne et lui a suggéré l'idée de faire l'expérience à des altitudes diverses. Les dates conviennent merveilleusement à cette déduction. Descartes est arrivé à Paris au commencement de septembre 1647, nous dit Baillet, revenant de Bretagne, où il a passé l'été avec l'abbé Picot, et c'est précisément après le 8 septembre que Mersenne se met à avoir des idées nouvelles.

Voilà bien quelle était — quelle est encore — mon opinion, et voici ce que pense M. P. Duhem :

Pour être assuré que Mersenne a vu Descartes avant de rédiger sa préface, nous n'avons pas besoin du témoignage de Baillet; nous avons celui du minime : il cite Descartes au nombre des témoins de l'une des expériences qu'il rapporte.

Que Descartes ait « retourné l'esprit de Mersenne », que son influence soit la cause pour laquelle Mersenne « revient à l'hypothèse de la colonne d'air qu'il avait définitivement repoussée », cela nous semble plus douteux. Il ne nous paraît pas que le minime trahisse en sa première préface une opinion bien différente de celle qu'il a professée aux divers chapitres de son livre, de celle qu'il exposera en sa seconde préface; fidèle à ses habitudes d'esprit, il retourne en tous sens l'hypothèse de Torricelli, cherchant à en tirer tous les corollaires qui peuvent être soumis au contrôle de l'expérience; mais nulle part, pas plus en la première préface qu'au cours de l'ouvrage ou de la seconde préface, il ne se déclare formellement en faveur de cette hypothèse; bien plus, au moment où il décrit l'épreuve décisive à laquelle il propose de soumettre cette supposition, il marque clairement qu'il attend de cette épreuve une condamnation plutôt qu'une confirmation de la doctrine de Torricelli.

Quant à déclarer le P. Mersenne incapable d'avoir imaginé seul et sans aucune influence étrangère cette épreuve expérimentale, « il faudrait ne le guère connaître » pour oser formuler semblable affirmation. L'idée de l'expérience qui devait se nommer un jour *expérience du Puy-de-Dôme* était un corollaire si naturel de l'hypothèse de Torricelli que nul homme intelligent, semble-t-il, ne pouvait prêter quelque attention à cette supposition sans en tirer de suite cette conséquence. En particulier, elle était comme appelée par les calculs que Mersenne avait donnés au chapitre VI de ses *Novæ observationes*.

Cette idée qui s'offrait d'elle-même aux yeux les moins prévenus, comment eût-elle échappé au regard de Mersenne, à ce regard curieux, toujours en éveil, toujours à la recherche des corollaires surprenants auxquels peuvent conduire les diverses théories, des sujets d'expériences qu'elles peuvent fournir? « Il avoit, dit Pascal[1], un talent tout particulier pour former de belles questions; en quoi il n'avoit peut-être pas de semblable : mais encore qu'il n'eût pas un pareil bonheur à les résoudre, et que ce soit proprement en ceci que consiste tout l'honneur, il est vrai néanmoins qu'on lui doit obligation de plusieurs belles découvertes, qui peut-être n'auroient jamais été faites, s'il n'y eût excité les savants. »

Et M. Duhem énumère les nombreuses et importantes découvertes du P. Mersenne :

1. Blaise Pascal, *Histoire de la roulette* (*Œuvres complètes* de Blaise Pascal, éd. Hachette, 1880; t. III, p. 337).

Dès 1615, Mersenne avait remarqué, le premier, la courbe qu'il nomma *roulette* et il avait sollicité tous les géomètres d'en étudier les propriétés : on sait quelle prodigieuse moisson de découvertes, en Géométrie, en Mécanique, l'étude de la *cycloïde* réservait à ceux qui devaient suivre les suggestions du Minime. C'est encore à Mersenne qu'apparut tout d'abord ce problème, gros de toute la Dynamique du corps solide : déterminer le pendule simple qui bat dans le même temps qu'un pendule composé donné. Ce problème, il le proposa à Descartes et à Roberval, qui en amorcèrent seulement la solution, mais qui en prirent occasion de se brouiller à mort; il le proposa également au jeune Christian Huygens qui devait, pour le résoudre, créer l'une des plus belles théories de la science moderne. « Il y a là, sans contredit, a écrit Paul Tannery [1], un des exemples les plus remarquables de l'influence exercée par la correspondance du minime sur le progrès des Sciences au XVIIe siècle. » Rappelons encore que la première idée de la presse hydraulique se trouve nettement indiquée dans les écrits de Mersenne, d'où Pascal n'a eu qu'à l'exhumer [2].

A ces présomptions et sentiments, M. Duhem ajoute un argument positif :

Au XVIe et au XVIIe siècle, il était rare qu'un auteur citât le nom de celui à qui il empruntait une idée; on faisait grand étalage d'érudition, mais on énumérait seulement les ouvrages auxquels on ne devait rien; les plus grands esprits ne reculaient pas devant le plagiat; il en est des exemples tristement célèbres. En ce temps d'improbité scientifique, la figure du P. Mersenne apparaît auréolée de loyauté. Non seulement l'honnête religieux cite scrupuleusement ceux dont il s'inspire, mais il orne leur nom des épithètes les plus flatteuses et il décerne à leurs ouvrages les éloges les plus enthousiastes. Or, lorsqu'il propose d'éprouver la théorie de Torricelli en observant le baromètre à diverses altitudes, il ne fait à personne l'honneur de cette idée; il en parle en homme qui la tient pour sienne. A défaut d'autres raisons, celle-là ne nous autoriserait-elle pas à croire que cette pensée a germé spontanément dans l'esprit du Minime?

M. Duhem pense donc que l'expérience du Puy-de-Dôme était un corollaire si naturel de l'hypothèse de la pression

1. Paul Tannery, *Bulletin des Sciences Mathématiques*, 2e série, t. XV, p. 296.

2. Cf. P. Duhem, *Revue générale des Sciences*, XVIe année, p. 599, 15 juillet 1905.

atmosphérique que l'idée a dû en venir à l'esprit de tous ceux qui entendaient formuler cette hypothèse : « Ne nous lassons pas de le redire, écrit-il, nul homme vraiment intelligent n'a pu méditer avec quelque attention la théorie de Torricelli sans découvrir ce moyen de la contrôler. » Nous verrons plus loin ce que Pascal lui-même eût estimé du raisonnement de M. Duhem. Je remarque dès maintenant que les Italiens n'y pensèrent qu'en 1657, après treize ans de discussions, les Allemands en 1659, les Anglais en 1661, qu'en France personne n'en parla jusqu'en septembre 1647, et que Roberval, le savant d'esprit méthodique et vigoureux qui avait le plus profondément réfléchi à ces questions, combattit cette idée de toutes ses forces aussitôt qu'il la connut.

Bien mieux, une expérience analogue était faite et personne n'y avait pris garde. Le minime Gabriel Thibaut, de Chaumont, avait écrit à Mersenne que lorsqu'il était professeur de philosophie à Saint-Étienne, il avait souvent observé que dans le fond des mines, les pompes élevaient l'eau à plus de 32 pieds ; ni Mersenne ni aucun de ses amis n'avaient reconnu le grand intérêt de cette communication, tant ils étaient éloignés de penser que l'expérimentation à des altitudes diverses pût résoudre l'énigme qui les tourmentait. Cette idée, qui aujourd'hui nous semble si simple, apparut alors comme inutile et comme absurde ; l'hypothèse de Torricelli étant condamnée par le calcul du poids de l'atmosphère dont on connaissait la hauteur et dont on croyait connaître la densité, on pensait qu'il n'y avait plus lieu de la vérifier ; pourquoi d'ailleurs eût-on cru pouvoir établir un rapport constant entre l'altitude et les variations de la colonne de mercure alors que ces variations se produisaient parfois dans un tube qui ne changeait pas de place ?

Mais, objecte M. Duhem, l'honnête Mersenne « ne fait à personne l'honneur de cette idée ; il en parle en homme qui la considère comme sienne ». — Ce n'est pas exact ; jamais Mersenne n'a présenté cette idée comme sienne. Dans le dernier chapitre des *Reflectiones* (p. 219), il nous fait entendre des objections contre la pression atmosphérique ; il y revient quelques jours après dans sa première préface et commence ainsi : « A mes objections de la page 219 contre la colonne d'air, voici ce qu'on peut répondre... » Puis viennent quelques vues

favorables à la pression atmosphérique, entre lesquelles se trouve l'idée d'expérimenter à des altitudes diverses; mais chacune de ces vues est immédiatement contredite par d'autres qui favorisent l'attraction, et Mersenne n'emploie que des formes impersonnelles : « *Si quis dixerit...*; *ita solvi potest...*; *videtur...* ». Brusquement, il se met à parler à la première personne : « *Arbitror, mon avis à moi...* » pour dire que l'expérience sur une montagne est inutile.

Pour débrouiller ce chaos de contradictions, il nous faut une hypothèse, et voici, je pense, la plus vraisemblable. Mersenne nous dit expressément que des discussions viennent d'avoir lieu autour de son baromètre; il en nomme les interlocuteurs : l'abbé César d'Estrées, le théologien de Launoy, Descartes, Roberval, Pascal, le jésuite Vatier et plusieurs de ses confrères; je suppose que le dernier chapitre des *Reflectiones* et la première préface nous résument ces discussions et j'essaie de les reconstituer en serrant de près les quelques indications que nous donne l'auteur.

Dernier chapitre des *Reflectiones*. — X... défend la matière subtile et la colonne d'air; Roberval, qui, par une allusion transparente à son dernier ouvrage, est appelé Aristarque, met un couvercle sur la cuvette du baromètre et dit : « A présent la colonne d'air ne pèse plus sur le mercure, et pourtant, voyez, le tube ne se vide pas. » Mersenne conclut : « Aucune explication n'est satisfaisante, la colonne d'air pas plus que l'attraction...; l'énigme n'est pas près d'être résolue. » Il ajoute : « Celui-là est la dupe d'un mirage qui prétend savoir le dernier mot des choses naturelles. » Ce qui semble bien viser le dogmatisme de Descartes.

Première Préface. — La discussion recommence. X... : « Votre objection du couvercle ne prouve rien; l'air qui est dessous est à un tel état de compression qu'il pèse autant que toute l'atmosphère. » — Roberval : « Vous assimilez l'air à l'eau puisque vous dites qu'il pèse suivant sa hauteur; il faut donc que l'assimilation soit complète; direz-vous qu'un pied cube d'eau pris au fond d'un bassin pèse autant que toutes les couches supérieures réunies? » — X... : « C'est à vérifier; en attendant, occupons-nous de l'air; faites l'expérience à des hauteurs diverses, sur une tour, sur une montagne; dites à

vos amis de la faire à Nantes, à Nevers, à Langres, et vous verrez. » — Roberval : « Nous verrons que ce sera partout la même chose ; la colonne d'air, haute de cinquante milles, soulèverait plus de cent pouces de mercure, elle n'a donc aucun rapport avec les vingt-sept pouces que nous voyons ici. Êtes-vous bien sûr d'ailleurs que l'air forme une sphère régulière? que la colonne soit plus courte au sommet qu'au pied d'une montagne? et si vous trouvez quelques lignes en plus ou en moins, qu'est-ce que cela prouvera, puisque dans ce tube qui est là devant nous, immobile depuis plusieurs mois, nous avons observé des variations qui atteignent un demi-pouce? — Mersenne : « Mon avis à moi, — *arbitror*, — est que la hauteur de mercure ne variera pas, quand même on expérimenterait au-dessus de la lune. »

C'est chez Mersenne un principe absolu que tout doit être publié, même ce qui paraît absurde ; toujours attentif à rendre aux inventeurs l'honneur des découvertes acquises et des idées reconnues justes, il l'est aussi à n'attribuer à personne les théories qui sont encore en litige ; derrière l'attraction et les objections contre la colonne d'air qui lui paraissent très fortes, il nous laisse entrevoir Roberval ; à propos de la colonne d'air et de la matière subtile qu'il juge absurdes, il se contente de nous faire entendre qu'il y a un troisième interlocuteur dont ni lui ni Roberval n'accepte les idées. Serait-ce m'aventurer beaucoup que de dire le nom de ce tiers anonyme? Et sans même dire ce nom, n'ai-je pas le droit d'affirmer que Mersenne n'a pas présenté comme sienne l'idée de l'expérience sur une montagne?

Il ne faut pas oublier certaines coïncidences. A la fin d'août 1647, avant l'arrivée de Descartes à Paris, Mersenne ne croit pas à la pression de l'air et il ne songe pas à une expérience en montagne. En septembre 1647, après l'arrivée de Descartes à Paris, et pendant le séjour de Descartes à Paris, Mersenne semble croire à la pression de l'air et parle d'expérimenter au pied et au sommet d'un édifice ou d'un mont. En octobre 1647, après le départ de Descartes, Mersenne retombe sous l'influence de Roberval, affirme que décidément la colonne d'air est une absurdité et, durant les mois d'octobre et novembre, abandonne tout projet d'expérience. Survient en

décembre, — le 13 décembre 1647, — une lettre où Descartes demande à Mersenne si Pascal a fait l'expérience de la montagne que lui, Descartes, a conseillée : le 8 janvier 1648, Mersenne écrit à Le Tenneur et à Huygens pour mettre en train l'expérience. Puis Mersenne abandonne de nouveau « la colonne d'air », jusqu'au jour où une découverte d'Auzout lui rendra la foi (juin 1648). Il me semble donc que, Descartes paraissant ou disparaissant, l'idée apparaît ou disparaît dans les conceptions et préoccupations de Mersenne.

Et si Mersenne ne revendique nulle part cette idée comme sienne, c'est dans une lettre adressée à Mersenne lui-même que, le 13 décembre 1647, Descartes affirme que cette idée de l'expérience à des altitudes diverses a été proposée par lui, Descartes. Comme le dit fort bien M. A. Rey, dans la *Revue de Synthèse historique* (n° 38, p. 159) :

Pourquoi M. Duhem ne parle-t-il pas des lettres où Descartes dit [en 1649] à Carcavi, en parlant de Pascal et de l'expérience du Puy-de-Dôme : « C'est moi qui l'ai avisé *il y a deux ans* de faire cette expérience... sans quoi il n'eût eu garde d'y songer, à cause qu'il était d'opinion contraire »? Comment explique-t-il que Descartes ait pu écrire à Mersenne le 13 décembre 1647 pour lui demander si Pascal avait fait l'expérience *qu'il lui avait conseillée* pour voir : « si le vif-argent montait aussi haut lorsqu'on est au-dessus d'une montagne que lorsqu'on est tout au bas »? — Trois fois dans l'année 1648 Descartes renouvellera la question. N'y a-t-il pas là l'indice que Mersenne, qui ne répond nulle part en revendiquant l'idée comme sienne, connaît et reconnaît la priorité de Descartes?

Il s'agit de la véracité de Descartes, dont rien ici ne nous autorise à douter. Si j'ai invoqué l'autorité de Baillet qui a connu des documents aujourd'hui perdus, ce n'est pas, comme le croit M. Duhem, pour établir une visite de Descartes à Mersenne, c'est pour dater cette visite et montrer qu'elle coïncide exactement avec la première allusion que nous trouvons dans Mersenne à l'idée de l'expérience sur une montagne... Mais admettons pour un instant les conclusions de M. Duhem :

L'idée de cette expérience de contrôle est si simple qu'elle a pu s'offrir à l'esprit de nombreux physiciens, entre autres de Pascal et de Descartes. Mais le P. Marin Mersenne, qui l'avait imaginée de son côté,

en a, le premier, publié le projet et signalé l'importance, dans un livre dont l'impression fut achevée le 1er octobre 1647. C'est seulement le 19 septembre 1648 que l'expérience fut faite, à la base et au sommet du Puy-de-Dôme, sur la demande de Pascal, par son beau-frère Périer.

En quoi ces conclusions infirment-elles ma thèse? J'ai voulu et cru démontrer que l'on faisait erreur en reportant à B. Pascal tout l'honneur de l'expérience du Puy-de-Dôme. M. Duhem veut et croit démontrer que l'idée première en revient à Mersenne; je crois, moi, que cette idée revient à Descartes. Mais, Descartes ou Mersenne, que l'on prenne l'un ou l'autre, en quoi le rôle de Pascal sera-t-il changé? Pascal ne fait en septembre 1648 que faire exécuter sur le Puy-de-Dôme l'expérience qu'un autre, Descartes ou Mersenne, lui a conseillée en septembre 1647, de même qu'en 1646, à Rouen, les Pascal n'ont fait qu'exécuter l'expérience que Mersenne leur avait demandée.

M. Duhem fait une réserve : « L'idée de cette expérience de contrôle est si simple qu'elle a pu s'offrir à l'esprit de nombreux physiciens, entre autres de Pascal et de Descartes. » Et M. Duhem est tout près d'affirmer que Pascal non seulement a pu, mais qu'il a dû concevoir l'idée de cette « expérience de contrôle » en même temps que Mersenne :

> Car il ne faut pas prétendre que Descartes et Pascal ont subi l'influence de Mersenne, alors qu'ils ont proposé de répéter l'expérience de Torricelli à des altitudes différentes. Ne nous lassons pas de le redire : Nul homme vraiment intelligent n'a pu méditer avec quelque attention la théorie de Torricelli sans découvrir ce moyen de la contrôler. Il est bien certain que Descartes dut songer à cette épreuve aussitôt que Mersenne eut refait sous ses yeux l'*expérience d'Italie*. Il n'est pas douteux non plus que Pascal, que cette expérience préoccupait depuis longtemps, n'eût déjà formé le projet de l'expérience du Puy-de-Dôme ; pour concevoir ce projet, il n'avait pas eu besoin, assurément, de bander tous les ressorts de son prodigieux génie.

Admettons aussi — ce que j'ai démontré impossible — que « cette expérience de contrôle soit si simple que l'idée ait pu s'en offrir à de nombreux physiciens ». Encore n'a-t-elle pu s'offrir qu'aux physiciens qui voulaient contrôler l'hypothèse

de la pression de l'air pesant. Descartes en septembre 1647 pensait à démontrer cette pression ; mais Pascal, à la même date, se refusait à adopter l'explication de Torricelli et toute autre hypothèse. M. Duhem lui-même reconnaît que l'*Abrégé* (*Nouvelles Expériences*), paru en octobre 1647, ménage également ou néglige les théories de Torricelli et celles de Galilée :

Les *Nouvelles Expériences touchant le vide* tendent toutes à favoriser la doctrine de Torricelli; mais il n'en est aucune qui condamne sans conteste la doctrine de Galilée, aucune qu'un disciple du Pisan ne puisse, avec quelque effort, revendiquer pour son parti. L'auteur va donc laisser en suspens ce que la logique n'a point tranché; il exposera ses expériences sans en tirer, sur la nature de la force qui suspend le vif-argent dans le tube barométrique, des conclusions qu'elles ne suffisent pas à justifier. Son attention à ne rien affirmer qui ne soit très exactement prouvé est si grande, qu'il n'aura pas un mot à changer à son écrit lorsque l'expérience du Puy de Dôme aura donné gain de cause à la théorie de Torricelli; mais, si l'épreuve s'était prononcée en faveur de la doctrine de Galilée, Pascal aurait pu conserver l'exposé de ses *Nouvelles Expériences* sans y apporter la moindre modification.

De cette attitude, M. Duhem fait un mérite au « sens critique » de Pascal; d'autres y pourront voir une réserve trop prudente, d'autres encore une habileté trop calculée; mais personne ne pourrait soutenir que ce fût là un état d'esprit où l'idée d'une « expérience de contrôle » pût germer facilement. Et quand Descartes nous affirme que c'est lui, Descartes, qui a conseillé à Pascal de faire l'expérience de la montagne, il se peut que Mersenne ait suggéré ce conseil à Descartes ou que Descartes l'ait trouvé tout seul ou que la rencontre de Descartes et de Mersenne ait été nécessaire; mais nous avons toutes les raisons du monde pour croire que Descartes ne ment pas et que Pascal a non pas imaginé lui-même, comme il le prétend, mais reçu d'autrui cette idée à laquelle il n'était pas en disposition de songer.

III

J'en ai fini avec les critiques de M. Duhem qui portent sur le fond de ma thèse et je pourrais reprendre ici notre

exposé historique, si sur quelques points très particuliers où M. Duhem diffère d'opinion avec moi, je ne tenais à présenter des explications, qui n'intéresseront peut-être que les spécialistes.

Ceux qui veulent faire honneur de l'idée à Pascal invoquent surtout ses *Traités de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liqueurs*, qui parurent après sa mort, mais furent composés, nous dit-on, avant les visites que Descartes fit à Pascal, les 23 et 24 septembre 1647 ; ces traités posthumes seraient en vérité le *Traité* que Pascal méditait, écrivait en septembre 1647, et dont les *Nouvelles Expériences*, publiées en octobre 1647, ne seraient qu'un abrégé. J'ai montré que cela n'est pas exact, que pas un mot des *Nouvelles Expériences* ne fait penser à la pression atmosphérique et qu'une de ces expériences nie expressément la pesanteur de l'air : Pascal affirme avoir pesé une seringue dans laquelle il faisait varier la dimension de l'espace vide et avoir trouvé toujours le même poids. J'ai dit que c'est une expérience absurde, mal faite et mal interprétée, que, théoriquement, le poids de la seringue doit varier avec les dimensions du vide, et que si Pascal enregistre ce résultat sans le discuter, c'est qu'il ne croit pas à la pesanteur de l'air.

M. Duhem pense au contraire que cette expérience est « absolument exacte », que Pascal la décrit en termes « d'une admirable précision », qu'elle est « le fondement du baromètre statique » et qu'elle est « toute semblable » à cette expérience que Mersenne, résumant une discussion récente, décrit ainsi dans la première préface de ses *Reflectiones* : quelqu'un vient de proposer l'explication par la colonne d'air ; un autre objecte : « Alors le mercure qui est dans le tube ne doit pas charger le plateau d'une balance puisque son poids est neutralisé par celui de la colonne d'air qui le tient en équilibre. » On vérifie ; on trouve que le poids du mercure qui est dans le tube se trouve représenté dans l'autre plateau de la balance, et le partisan de la pression atmosphérique donne cette explication très juste : ce n'est pas le mercure qui charge la balance, puisqu'il n'adhère pas au tube, c'est une colonne d'air exactement du même poids qui s'appuie sur le sommet fermé du tube.

M. Duhem s'est laissé trompé par des analogies superficielles : l'expérience de Pascal n'est pas le fondement du baromètre statique ; elle n'est pas « toute semblable » à celle de Mersenne. Il y a une partie commune : dans les trois cas, on a un récipient, du mercure et une balance. Mais sur le point essentiel, la différence est absolue : dans l'expérience de Mersenne rien ne varie, dans le baromètre statique le poids varie, dans l'expérience de Pascal la variation du vide n'entraîne pas une variation de poids. Ne fût-ce qu'en vertu du principe d'Archimède, ce résultat est, théoriquement, inexact. Je ne pense pas que M. Duhem ait voulu dire le contraire.

M. Duhem affirme qu'en écrivant ses *Nouvelles Expériences* Pascal « a des idées de derrière la tête, et que ces idées sont précisément celles que Toricelli mandait à Ricci ». Il dit : « Que l'on relise le premier écrit que Pascal ait publié à ce sujet, ces *Nouvelles Expériences touchant le vide*, qu'il nommait lui-même son *Abrégé*... Pas plus que Torricelli, Pascal n'admet l'opinion de Galilée selon laquelle la suspension de l'eau en la pompe aspirante s'explique par une *repugnanza al vacuo* »... Relisons donc les conclusions de l'*Abrégé* :

Desquelles expériences, on déduit manifestement ces maximes...

I. — Que tous les corps ont de la répugnance à se séparer l'un de l'autre, et à admettre du vide dans leur intervalle ; c'est-à-dire que la nature abhorre le vide.

VI. — Que la force de cette horreur est limitée et *toujours égale* à celle avec laquelle de l'eau d'une certaine hauteur, qui est à peu près de trente et un pieds, tend à couler en bas.

VII. — Qu'une force plus grande, de si peu que l'on voudra, que celle avec laquelle l'eau de la hauteur de trente et un pieds tend à couler en bas, suffit pour admettre du vide... c'est-à-dire pour faire désunir les corps d'un si grand intervalle que l'on voudra, *pourvu qu'il n'y ait point d'autre obstacle à leur séparation ni à leur éloignement que l'horreur que la nature a pour le vide.*

C'est, je pense, assez clair.

M. Duhem poursuit : « Pour rejeter cette opinion (l'explication par la *repugnanza al vacuo*), Torricelli avait observé que le vif-argent montait à la même hauteur dans le tube, soit que l'espace vide fût grand ou qu'il fût petit ; or Pascal s'applique, en chacune de ses expériences, à reconnaître qu'un grand vide

ne produit pas plus d'effet qu'un petit »... M. Duhem confond ici la *repugnanza al vacuo* avec la *forza del vacuo*, l'horreur de la nature pour le vide avec la force qui aurait son siège dans le vide. Galilée a admis les deux explications ; Torricelli, puis Roberval ont réfuté la seconde en montrant « qu'un grand vide ne produit pas plus d'effet qu'un petit » ; après eux, Pascal ne parle pas de la force du vide, mais il se prononce très nettement pour l'explication par l'horreur du vide. Remarquons encore que dans sa maxime VI il affirme que « la force de cette horreur est *toujours égale* » au poids de trente et un pieds d'eau, ce qui exclut formellement l'explication par la colonne d'air et la pensée de poursuivre les recherches par des expériences à des altitudes diverses.

M. Duhem continue :

Si la pression de l'air est la véritable raison des effets attribués à l'horreur du vide, les lois de l'hydrostatique veulent qu'un même liquide s'élève à la même hauteur dans un baromètre vertical et dans un baromètre incliné à l'horizon : Pascal met tous ses soins à soumettre cette loi à des épreuves variées. Assurément celui qui conçoit et réalise de telles expériences possède la clé qui en ouvre l'interprétation ; il sait qu'en la théorie de Torricelli se trouve l'explication véritable des faits qu'il constate.

Il y a là beaucoup d'exagération et, que l'on me pardonne ce mot, un beau paralogisme. La façon dont Pascal parle du tube incliné me paraît plutôt enfantine. Il débouche dans une cuve pleine d'eau son grand tuyau de 46 pieds « rempli de vin rouge pour être plus visible » ; le vin tombe à 32 pieds. Puis Pascal incline son tuyau, et, ce qui l'intéresse, c'est de voir ce tuyau sucer de l'eau après avoir rejeté du vin et présenter dans ses diverses parties des teintes différentes :

Si on incline le tuyau, comme alors la hauteur du vin du tuyau devient moindre par cette inclinaison, le vin remonte jusqu'à ce qu'il vienne à la hauteur de trente-deux pieds, il se remplit entièrement en ressuçant autant d'eau qu'il avait rejeté de vin : si bien qu'on le voit plein de vin depuis le haut jusqu'à treize pieds près du bas, et rempli d'eau teinte insensiblement dans les treize pieds inférieurs qui restent.

Voici maintenant le paralogisme : M. Duhem transporte sa

propre science dans l'esprit de Pascal, y suppose un lien entre un fait et une loi, de la présence du fait infère la présence de la loi, et confond une constatation empirique avec la vérification d'une loi connue ou pressentie. L'expérience du tube incliné n'est pas particulière à Pascal; elle n'est pas non plus déduite des lois de l'hydrostatique : c'était une observation fortuite que tout le monde répétait, dont personne n'avait la théorie et que personne ne songeait à rapprocher de l'hypothèse de la pression atmosphérique. Roberval la décrit dans sa *Lettre à Desnoyers* où il combat l'explication par la colonne d'air. La mauvaise gravure que Mersenne a fait reproduire huit fois dans ses *Reflectiones* montre toujours un tube incliné à côté du tube vertical. L'un et l'autre s'en servent pour montrer qu'il n'est pas resté d'air dans le tube puisque lorsqu'on le penche le mercure vient frapper le fond avec un bruit sec. Dans ses conférences publiques de Rouen, Pascal avait montré cette expérience et un des spectateurs avait demandé : « Si le tube avait 10 800 lieues de longueur et si on l'inclinait jusqu'à ce qu'il devînt tangent à la terre, le vide qui s'y trouvait lorsqu'il était vertical aurait-il la force d'y faire entrer les 21 600 000 livres de mercure qui seraient nécessaires pour le remplir? » Guiffart[1], qui nous fait connaître ce détail, ne nous dit pas quelle fut la réponse de Pascal.

Donc, devant cette expérience du tube incliné, rien n'amène nécessairement à discuter de la pression atmosphérique. Nous voilà bien loin des épreuves variées et des vues profondes que M. Duhem admire dans les *Nouvelles Expériences*. Je ne vois donc rien à modifier à mes premières assertions. Pascal, dans ses conférences de Rouen, d'octobre 1646 à mars 1647, n'a pas parlé de la pesanteur de l'air : Guiffart et Pierius qui en ont rendu compte, le second pour les contredire, le premier pour les approuver sans réserve, ne font pas la plus petite allusion à cette théorie, qui est encore niée formellement par l'expérience de la seringue, dans l'*Abrégé* imprimé en octobre 1647. Enfin, j'enregistre cette déclaration de Pascal lui-même, dans la conclusion de ses traités posthumes :

1. *Discours du Vuide*, Rouen, in-8°, 1647, p. 239.

Galilée déclare dans ses *Dialogues* qu'il a appris des fontainiers d'Italie, que les pompes n'élèvent l'eau que jusqu'à une certaine hauteur : ensuite de quoi, il l'éprouva lui-même ; et d'autres ensuite en firent l'épreuve en Italie, et depuis en France avec du vif-argent, avec plus de commodité, mais qui ne montrait que la même chose en plusieurs manières différentes...

Mais toutes ces expériences ne suffisent pas pour montrer que l'air produit ces effets, parce qu'*encore qu'elles nous eussent tiré d'une erreur, elles nous laissaient dans une autre* : car *on* apprit bien, par toutes ces expériences, que l'eau ne s'élève que jusqu'à une certaine hauteur, mais *on* n'apprit pas qu'elle s'élevât plus haut dans les lieux plus profonds; *on* pensait au contraire qu'elle s'élevait toujours à la même hauteur, qu'elle était invariable en tous les lieux du monde, et *comme on ne pensait point à la pesanteur de l'air, on* s'imagina que la nature de la pompe est telle qu'elle élève l'eau à une certaine hauteur et puis plus. Aussi Galilée la considéra comme la hauteur naturelle de la pompe, et il l'appela *la altezza limitatissima*.

Quand même nous ne saurions pas, par Antoine Arnaud, que Pascal est l'inventeur de cette mode janséniste de dire *on* pour *je* ou *nous*, le sens de ce passage est assez clair et tout le monde, je crois, a compris : « Après mes expériences de Rouen, je ne pensais pas à la pesanteur de l'air; le coupable, c'est Galilée qui n'a pas dit que la hauteur du mercure varie avec les altitudes. » Pascal continue :

Aussi, comment se fût-*on* imaginé que cette hauteur eût été variable suivant la variété des lieux? Certainement cela n'était pas vraisemblable.

M. Duhem nous affirmait tout à l'heure que l'idée de l'expérience sur une montagne « est si simple qu'elle a pu s'offrir à l'esprit de nombreux physiciens, entre autres de Pascal et de Descartes », que, pour la concevoir, « Pascal n'avait pas eu besoin de bander tous les ressorts de son prodigieux génie ». Et voici que Pascal lui-même nous déclare qu'il était impossible d'y penser. Pascal ajoute :

Cependant, cette dernière erreur mettait encore hors d'état de prouver que la pesanteur de l'air est la cause de ces effets; car, comme elle est plus grande sur le pied des montagnes que sur le sommet, il est manifeste que les effets y seront plus grands à pro-

portion. C'est pourquoi je conclus qu'on ne pouvait arriver à cette preuve qu'en faisant l'expérience en deux lieux élevés, l'un au-dessus de l'autre de quatre cents à cinq cents toises.

Résumons : « Galilée n'ayant pas dit que la hauteur du mercure varie avec les altitudes, je croyais qu'elle ne variait pas; je ne *pensais* donc pas à la pesanteur de l'air et, par conséquent, je ne pouvais admettre l'utilité de l'expérience sur une montagne, ce qui me mettait dans l'impossibilité de *prouver* que la pression atmosphérique est la cause des effets attribués à l'horreur du vide. C'est pourquoi je pensai qu'il fallait faire l'expérience du Puy-de-Dôme. » Il y a là une confusion et une incohérence dont le résultat, sinon le but, est de rejeter toute l'erreur sur Galilée, de supprimer Torricelli, Descartes et Auzout, enfin de nous montrer Blaise Pascal dissipant l'erreur universelle et faisant jaillir une clarté que personne avant lui n'avait pressentie. Tout à l'heure, quand il s'agissait de confesser une erreur passagère, nous n'entendions que le *on* janséniste, si modeste et si pieux; mais voici la grande découverte, voici la gloire, et le *je* reparaît :

Je conclus qu'on ne pouvait arriver à cette preuve qu'en en faisant l'expérience en deux lieux élevés l'un au-dessus de l'autre de quatre cents ou cinq cents toises, et *je* choisis pour cela la montagne du Puy-de-Dôme en Auvergne, par la raison que *j'ai* déclarée dans un petit écrit que *je* fis imprimer dès l'année 1648, aussitôt qu'elle eut réussi.

Pascal affirme ici une fois de plus que l'idée de l'expérience sur une montagne est de lui, mais il ne dit pas ici, et nulle part il ne dit qu'il pensait déjà à la pression atmosphérique en écrivant ses *Nouvelles Expériences* (octobre 1647); nous venons même de l'entendre déclarer le contraire. Il a présenté ses *Nouvelles Expériences* comme l'*Abrégé* d'un grand *Traité* dont il retardait la publication. Après sa mort, ses héritiers, trouvant dans ses papiers les *Traités de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liqueurs*, affirmèrent, de bonne foi peut-être, que c'étaient des fragments du grand *Traité* composé avant octobre 1647, avant les visites de Descartes par conséquent. Bossut, puis M. Adam tirèrent toutes les conséquences de cette erreur, et c'est pourquoi sans doute M. Duhem, qui est très

« informé des choses de l'hydrostatique », mais qui peut-être ne lit pas toujours avec assez d'attention, nous affirme aujourd'hui, plus pascalien que Pascal, que les *Nouvelles Expériences* ne contiennent pas l'explication par l'horreur du vide et qu'elles sont pleines de pression atmosphérique, à l'état latent.

IV

Je reprends l'historique, au point où nous l'avons laissé.

Septembre 1647-juin 1648.

Descartes quitte Paris, n'ayant retourné l'esprit de Mersenne que pour quelques instants. Il n'a convaincu personne. Pascal est tout à son *Abrégé* qui paraîtra avant la fin d'octobre. Roberval combat toujours l'hypothèse de la pression et s'efforce d'imaginer des expériences qui la contredisent. Mersenne est bientôt retombé sous l'influence de Roberval; dans les derniers jours de septembre, il écrit une deuxième préface à ses *Reflectiones* pour affirmer que, décidément, la colonne d'air est une absurdité, que ce serait perdre son temps et sa peine que d'essayer de la vérifier et que la seule explication raisonnable est l'attraction : il espère bien que le jeune Pascal l'établira solidement dans le *Traité* auquel il travaille. Sur tout cela, Mersenne promettait de revenir bientôt dans une troisième préface. Malheureusement, au mois d'octobre, il fut très malade, et son libraire se décida à mettre en vente les *Reflectiones*, dans les premiers jours de novembre 1647, sans cette troisième préface, qui ne fut imprimée que huit ou neuf mois plus tard.

Au courant de novembre et au commencement de décembre 1647, une expérience et deux lettres font de nouveau varier l'opinion de Mersenne. L'expérience est de Roberval. Il jeta dans le fond du tube une vessie de carpe après l'avoir vidée, séchée, comprimée et soigneusement refermée; aussitôt le tube renversé et le mercure descendu, il la vit se gonfler. A la grande joie de Pierius, il enseigna dès lors que le haut du tube n'était pas vide.

Mersenne pensait par blocs : Descartes, la matière subtile, le Plein métaphysique, le Plein du tube, la colonne d'air, tout cela ne faisait qu'un dans son esprit. De l'expérience de la vessie, il conclut que Descartes avait raison et revint à la colonne d'air. Une lettre qu'il reçut à ce moment l'y encouragea. Il avait signalé l'expérience et l'hypothèse de Torricelli à Baliano, le physicien génois qui était alors à Savone et qui, chose curieuse, ignorait encore, à la fin de 1647, ce qui avait été fait à Florence en 1643. Baliano répondit le 25 novembre; il se prononçait sans réserve pour la colonne d'air; toutes les objections lui paraissaient sans valeur. Un peu après, Mersenne reçut la lettre — écrite le 13 décembre 1647 — où Descartes demandait si Pascal avait fait l'expérience qu'en septembre il lui avait conseillée pour voir sur le sommet d'une montagne « si le vif-argent montait aussi haut que lorsqu'on est en bas ».

Dès lors, Mersenne ne rêve plus que montagnes et ascensions. Le 4 janvier 1648, il demande à Huygens quelle est la plus haute montagne. A son avis, ce doit être la plus éloignée de la mer, « comme Langres est le plus haut lieu de la France, à cause que les rivières en descendent jusqu'à l'Océan ». Il voudrait aussi qu'on mesurât le pic Ténériffe. « Si nous avions ici une telle montagne, ajoute-t-il, j'y monterais avec des tuyaux et du vif-argent, pour voir si le Vide s'y ferait plus grand ou plus petit qu'ici. Ce qui nous ferait décider nécessairement pour savoir la raison de ce Vide. » Le 8 janvier 1648, Mersenne écrit à Le Tenneur, qu'il croyait à Clermont, pour le prier de faire l'expérience sur le Puy-de-Dôme. Le Tenneur, qui était alors à Tours, se hâta de l'aviser de ne pas compter sur lui; il ajoutait : « Je pense avec Roberval que cela serait entièrement inutile et que la même chose se trouverait en haut qu'en bas. »

Mais au printemps de 1648, Roberval trouva contre la pression atmosphérique un nouvel argument : deux tubes identiques étant en expérience dans la même cuve de mercure, il fit pénétrer dans le premier neuf pouces d'air, dans l'autre neuf pouces d'eau; l'air fit baisser le mercure de dix pouces, l'eau d'un pouce seulement. Ne pouvant concevoir la pression que comme proportionnelle au poids spécifique, il en conclut que la cause du phénomène devait être tout autre chose qu'une

pression. « Quel est ce prodige? écrivit Mersenne à Hevelius; l'air qui si léger produit une pression dix fois plus forte que l'eau! » Mersenne, désespéré encore une fois, écrit, le 2 mai 1648, à Huygens : « Vous voyez donc l'affaire insoluble, si la clarté de votre esprit n'y remédie. »

Juin 1648.

Nous entrons ici dans une troisième période de l'affaire : brusquement, l'explication du phénomène est découverte. Le 27 juillet 1648, Mersenne envoie à Hevelius son *Liber novus praelusorius* — c'est la troisième préface dont nous parlions tout à l'heure — dans lequel il affirme que « l'expérience du vide dans le vide prouve d'une façon définitive que la suspension du mercure est due à la pression de la colonne d'air; si on enferme un petit tube dans le vide d'un gros tube, le mercure y tombe complètement; mais il monte aussitôt que l'air pénètre dans le gros tube ».

Date, dispositif et auteur de cette expérience « définitive » : trois questions capitales, mais faciles à résoudre.

Date. — Le 31 mai, Mersenne écrivait encore à Hevelius qu'il n'avait plus aucun espoir et que c'était sans doute au siècle prochain qu'était réservée la solution. Le 3 juillet, Th. Haak écrit de Londres pour remercier Mersenne d'une lettre du 12 juin, où il était question du « dernier expériment d'un tuyau dans l'autre, qui doit vider tout ». Postérieure au 31 mai, l'expérience est antérieure au 12 juin.

Dispositif. — On prend un long tube, terminé par un ballon largement ouvert et muni d'un goulot latéral; l'orifice du tube étant dirigé vers le sol et bouché, le goulot latéral étant fermé par une membrane imperméable, on introduit dans le ballon une cuvette à fond rectangulaire, disposée de façon à ne pas obstruer le tube, puis on ferme l'orifice du ballon au moyen d'une membrane qui soutient un petit tube ouvert par les deux bouts, de façon que son extrémité inférieure plonge dans la cuvette sans en toucher le fond. L'appareil étant complètement rempli de mercure, on ferme l'orifice supérieur du petit tube, puis débouche l'orifice inférieur du grand tube dans une cuve pleine de mercure. Dans le grand tube, le mercure

s'arrête comme d'habitude à vingt-sept pouces ; mais le petit tube se vide complètement ; le mercure de la petite cuvette, entouré de vide de tous côtés, se montre aussi insensible à l'horreur qu'à l'attraction du vide. La seconde partie de l'expérience fournit la contre-épreuve et montre enfin la cause cherchée. D'un coup d'épingle on crève la membrane qui fermait le goulot latéral ; l'air pénètre dans le ballon ; aussitôt le mercure du grand tube tombe, et celui de la petite cuvette monte dans le petit tube.

Auteur. — Cette belle expérience est d'Adrien Auzout. Le physiologiste Jean Pecquet, qui la décrit dans sa *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu*, l'affirme à deux reprises. Pascal connut trois éditions de ce livre et ne protesta pas, et personne ne protesta jamais.

Ainsi l'expérience de Torricelli a été reproduite par les Pascal, sur les indications de Mersenne, en novembre 1646, et l'hypothèse de Torricelli a été vérifiée par Auzout, pour la plus grande joie de Mersenne, en juin 1648.

Juin-septembre 1648.

L'expérience du vide dans le vide, l'expérience d'Auzout, ayant apporté brusquement la solution, Roberval lui-même fait adhésion à la « colonne d'air » durant le mois de juin-juillet 1648. Avec Torricelli, Descartes triomphe : la cause du phénomène est la pression, non pas l'attraction. Mais Gassendi, qui accepte l'explication par la résistance de l'air, ne croit pas que cette résistance soit variable et mesurable : pour écarter ses objections, il faudrait démontrer non seulement que la pression de l'air et la hauteur du mercure sont concomitantes, mais que l'une est fonction de l'autre et qu'en faisant varier la première, on fait aussi varier la seconde. Dès septembre 1647, Descartes a conseillé à Pascal, puis, en décembre 1647, rappelé à Mersenne l'expérience qui fournirait cette vérification décisive : pour faire varier la pression, il convient et il suffit d'expérimenter au pied et en haut d'une montagne.

C'est en juin 1648 que Pascal, dans une lettre à Le Pailleur, annonce que, lui aussi, croit à la pression atmosphérique et attribue la suspension du mercure au poids de l'air extérieur. « Nous en attendons l'assurance, ajoute-t-il, de l'expérience

qui doit s'en faire sur une de nos plus hautes montagnes; mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que sur les lettres que j'ai écrites il y a plus de six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. » Cette lettre nous est parvenue sans date, mais, d'après son contenu, il est certain qu'elle est du mois de juin 1648, comme l'a reconnu un grand admirateur de Pascal, M. Thurot, dans un article publié par le *Journal de Physique*, en 1872.

19 septembre 1648 [1].

L'expérience en montagne est faite le 19 septembre : c'est l'expérience du Puy-de-Dôme. Périer, ses collègues à la Cour des Aides de Clermont, La Ville et Bégon, le minime Bannier, le médecin La Porte et le chanoine Mosnier constatent que la colonne de mercure est d'environ trois pouces moins haute au sommet de la montagne qu'au pied.

Novembre-décembre 1648.

En novembre ou décembre 1648, Pascal fait imprimer son *Récit de la Grande Expérience de l'Équilibre des Liqueurs, projetée par le sieur B. P. pour l'accomplissement du traité qu'il a promis dans son abrégé touchant le vide, et faite par le sieur F. P. en une des plus hautes montagnes d'Auvergne*. Après le préambule, se trouve la *Copie de la lettre de M. Pascal, le jeune, à M. Périer, du 15 novembre 1647*. C'est la lettre que Pascal doit avoir écrite à son beau-frère pour le prier de faire l'expérience du Puy-de-Dôme.

Sous cette date : 15 novembre 1647, Pascal en cette lettre entretient Périer de « méditations physiques ». « Cet entretien ne sera, dit-il, qu'une continuation de ceux que nous avons eus ensemble touchant le vide. » Dans son *Abrégé*, paru en octobre 1647, Pascal s'en tenait à l'attraction, à « l'horreur du vide ». Dans cette lettre du 15 novembre 1647, il « incline bien plus à imputer tous ces effets à la pesanteur et à la pression de l'air ». En quelques semaines, il semble donc avoir complètement changé d'avis; mais dans sa lettre à Périer, il explique que ce changement n'a été qu'apparent :

1. Je reviendrai sur cette date, que jusqu'ici on a admise sans discussion.

Ce n'est pas que je n'eusse ces mêmes pensées lors de la production de mon *Abrégé*; et toutefois, faute d'expériences convaincantes, je n'osai pas alors (et je n'ose pas encore) me départir de la maxime de l'horreur du vide, et je l'ai même employée pour maxime dans mon *Abrégé*, n'ayant alors d'autre dessein que de combattre l'opinion de ceux qui soutiennent que le vide est absolument impossible, et que la nature souffrirait sa destruction plutôt que le moindre espace vide. En effet, je n'estime pas qu'il nous soit permis de nous départir légèrement des maximes que nous tenons de l'antiquité, si nous n'y sommes obligés par des preuves indubitables et invincibles.

D'octobre au milieu de novembre 1647, Pascal dit avoir trouvé une « preuve indubitable et invincible » qui lui permet de se « départir des maximes que nous tenons de l'antiquité » : c'est l'expérience du vide dans le vide.

Si nous sommes obligés, par des preuves indubitables et invincibles [de nous départir des maximes que nous tenons de l'antiquité], je tiens que ce serait une extrême faiblesse d'en faire le moindre scrupule, et qu'enfin nous devons avoir plus de vénération pour les vérités évidentes que pour les opinions reçues. Je ne saurais mieux vous témoigner la circonspection que j'apporte avant que de m'éloigner des anciennes maximes, que de vous remettre dans la mémoire l'expérience que je fis, ces jours passés, en votre présence avec deux tuyaux, l'un dans l'autre, qui nous montre apparemment le vide dans le vide. Vous vîtes que le vif-argent du tuyau intérieur demeura suspendu à la hauteur où il se tient par l'expérience ordinaire, quand il était contrebalancé et pressé par la pesanteur de la masse entière de l'air, et qu'au contraire il tomba entièrement, sans qu'il lui restât aucune hauteur ni suspension, lorsque, par le moyen du vide dont il fut environné, il ne fut plus du tout pressé ni contrebalancé d'aucun air...

Ainsi dans une lettre du *15 novembre 1647*, Pascal dit avoir fait *ces jours passés* l'expérience des tuyaux « qui nous montre apparemment le vide dans le vide ». Cette expérience, nous la connaissons, c'est celle que Mersenne annonce au monde savant le *12 juin 1648*.

*
* *

Nous voici, je pense, au cœur du débat, devant les alternatives d'un dilemme entre lesquelles il faut absolument choisir.

Ou bien l'expérience du vide dans le vide fut faite pour la première fois au début de *juin 1648* et Pascal, qui nous en parle dans une lettre datée du *15 novembre 1647*, ment : cette lettre (qui ne fut imprimée qu'en *novembre 1648*) ne peut pas être antérieure à *juin 1648*.

Ou bien la lettre de Pascal à Périer est du *15 novembre 1647* et l'expérience du vide dans le vide n'est pas de *juin 1648*.

Voilà pour moi le nœud du problème : dans mon étude de l'an dernier, j'avais consacré deux longs articles au minutieux exposé de toutes les discussions et découvertes touchant le vide et la pression de l'air, avant d'aborder en un troisième article la lettre de Pascal à Périer; c'était pour montrer au lecteur que l'expérience du vide dans le vide est sûrement de *juin 1648*, antérieure au *12 juin 1648*, mais postérieure au *31 mai 1648*. Nous le savons, à n'en pas douter, par la correspondance de Mersenne, le seul document contemporain qui nous permette de suivre quotidiennement la marche de ces longues discussions sur le Vide. Nous le savons encore par le brusque changement qui se produit vers juin 1648 dans les convictions de Mersenne, de Roberval, de Pascal lui-même. C'est l'expérience du vide dans le vide qui, en juin 1648, ramène définitivement Mersenne à la « colonne d'air »; si Roberval et Pascal se décident en ce même mois de juin-juillet 1648 à faire eux aussi une adhésion à la même théorie, toute l'histoire de cette affaire ne nous conduit-elle pas à affirmer que l'expérience du vide dans le vide fut aussi la cause de ce brusque changement?

Or notez une coïncidence. Roberval depuis deux ans a combattu la pression de l'air, et il s'est efforcé, à plusieurs reprises, de ruiner cette hypothèse dans l'esprit de Mersenne. Le voici en juin 1648 obligé de reconnaître son erreur. Il le fait en savant loyal, qui n'escamote jamais les difficultés. Dans une séance publique, il abandonne l'idée à laquelle il tenait le plus. La notion que l'atmosphère a cinquante milles de haut lui semblant inconciliable avec l'hypothèse de la pression, il se résigne à admettre que la colonne d'air n'a que six milles de hauteur. J'ai raconté l'accueil que les partisans de l'attraction firent à cette adhésion de Roberval :

Dans une séance publique, Roberval fit adhésion à la théorie de la colonne d'air. Pour montrer que la pression exercée par les fluides est proportionnelle à leur hauteur, il présenta un tonneau rempli d'eau et percé de deux orifices, l'un près du sommet, l'autre près de la base, et fit constater que l'orifice inférieur donnait un jet plus puissant. Il conclut que la force qui maintenait le mercure suspendu était équivalente au poids d'une colonne d'air haute de six milles.

Pierius assistait à cette séance. Il se hâta de publier une *Responsio ex peripatetica philosophia desumpta*. C'était une réimpression de son premier traité auquel il avait ajouté dix pages. Il avouait que la philosophie serait déshonorée, si on ne pouvait rendre raison du phénomène autrement que par des principes « mécaniques et étrangers », et déplorait que Roberval, après avoir consolidé la philosophie en se prononçant contre le Vide, vînt l'ébranler en soutenant une autre explication que l'horreur du vide et l'attraction produite par la raréfaction.

Sur Pascal, lui aussi, les adversaires de la pression atmosphérique ont compté pour établir une autre explication. Quand Mersenne, après le départ de Descartes, s'est dépris de ses idées de septembre 1647, quand il a de nouveau affirmé que la colonne d'air est une absurdité, que ce serait perdre son temps et sa peine que d'essayer de la vérifier, et que la seule explication raisonnable est l'attraction, il espérait que le jeune Pascal l'établirait solidement « dans le *Traité* auquel il travaille ». Donc Pascal, à tort ou à raison, pouvait en juin 1648 être rangé parmi les défenseurs de l'attraction, et M. Duhem nous disait plus haut que l'*Abrégé*, publié en octobre 1647, ménageait soigneusement l'avenir : Torricelli ou Galilée vainqueur, Pascal pouvait également prendre sa part de la victoire.

En juin 1648, Pascal est donc en même posture, ou peu s'en faut, que Roberval. Moins compromis cependant du côté de l'attraction, il s'en tirera, comme Roberval, — moins franchement peut-être, en faisant adhésion à la colonne d'air non dans une séance publique, mais dans une lettre à un ami (Lettre à Le Pailleur), — moins brillamment aussi, par une simple promesse : « Nous en attendons l'assurance, dit-il, d'une expérience qui doit se faire sur une de nos plus hautes montagnes, mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que, sur les lettres que j'ai écrites il y a de plus

six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. »

« Ces lettres, écrites il y a plus de six mois », dont Pascal parle ainsi en *juin 1648*, sont devenues en *novembre 1648* la Lettre à Périer que Pascal date du *15 novembre 1647* et dans laquelle il décrit l'expérience du vide dans le vide découverte en *juin 1648*. Je persiste à dire que l'expérience du vide dans le vide étant de *juin 1648*, cette Lettre à Périer ne saurait être de *novembre 1647*. Que m'opposent mes contradicteurs?

M. P. Duhem, ne voulant démontrer que les droits du P. Mersenne à la première idée de l'expérience, s'arrête au 4 janvier 1648, à la lettre de Mersenne à Le Tenneur. M. P. Duhem n'a pas à aller plus loin : il ne s'occupe donc ni des événements de juin 1648, ni, à plus forte raison, des publications de novembre 1648.

A la page 19-20 de la *Défense de Pascal*, M. Lefranc dit :

Dans sa lettre, Pascal remet en mémoire [de Périer] une expérience qu'il fit en sa présence « *ces jours passés* avec deux tuyaux, l'un dans l'autre, qui montre apparemment le vide dans le vide » (expérience dont M. Mathieu attribue la priorité à Auzout et qu'il place entre le 5 mai et le 27 juillet 1648, ce qui lui fournit un argument de plus en faveur de sa thèse). Cette expression *ces jours passés* va jouer un rôle décisif dans la démonstration du « faux ».

Et dans les soixante-douze pages de sa brochure, M. Lefranc ne reviendra plus à cette expérience « qui est un argument de plus en faveur de ma thèse ». Défenseur de Pascal, M. Lefranc a-t-il voulu, suivant la mode de certains avocats, escamoter dans une parenthèse le corps du délit? Je croirais plus volontiers que M. Lefranc n'a pas vu que là était le nœud du problème, faute d'avoir lu tous mes articles. J'avais consacré trois articles à cette étude. Les deux premiers, réservés à des questions de science pure, n'étaient pas, je l'avoue, d'un accès très facile au lecteur qui, d'avance, n'avait aucune idée du sujet. M. Lefranc s'est rabattu sur le troisième : « C'est dans le troisième et dernier article de M. Mathieu, — dit-il à la page 7 de sa *Défense*, — que la question du faux est spécia-

lement posée, étudiée et résolue, celui où se trouvent les arguments précis et directs, à l'aide desquels est édifiée l'accusation formelle dirigée contre Pascal. » L'expérience du vide dans le vide est dans mon second article : il est donc tout naturel que l'importance en ait échappé à M. Lefranc. De quelle main hâtive il a feuilleté ce second article, sa parenthèse même nous en donne une jolie preuve.

Car la parenthèse enclôt l' « expérience, dont M. Mathieu attribue la priorité à Auzout et qu'il place entre le 5 mai et le 27 juillet 1648 ». Que le lecteur se reporte aux pages 781-782 de mon second article, où j'établis la date de cette expérience. Je commence par dire : « C'est certainement avant le 27 juillet 1648, puisque à cette date Mersenne annonçait à Hevelius qu'il lui envoyait son *Liber novus*... Et c'est après le 5 mai, puisque... » Mais je poursuis ces énumérations de dates durant quarante lignes pour aboutir à la conclusion : « Il est donc à peu près certain que c'est du 1er au 12 juin 1648 que l'expérience du vide dans le vide, l'expérience d'Auzout apporta la solution. » M. Lefranc s'est arrêté à la cinquième ligne. Je sais bien que ces raisonnements et calculs chronologiques ne sont point d'une lecture agréable; mais, voulant les réfuter, M. Lefranc n'aurait-il pas au moins dû les lire jusqu'au bout?... Pour le principal de l'affaire, nous n'avons rien à tirer de la *Défense*.

Le « pascalien » averti qu'est M. L. Brunschvicg en a usé tout autrement :

Délimitons notre tâche, dit-il en débutant. L'acte d'accusation étant formulé contre Pascal, trois rôles sont possibles. Celui d'un avocat qui oppose les arguments de la défense à ceux du ministère public : nous n'éprouvons pour notre part ni le goût ni d'ailleurs le besoin de plaider...

Et le Secrétariat de l'*Union pour la Vérité* ajoute en note :

Cette attitude d'un « avocat de Pascal » est celle qu'a jugé bon prendre M. Lefranc dans trois articles publiés par la *Revue bleue*, alors que le présent article était déjà imprimé. Nous tenons d'autant mieux à marquer que notre point de vue n'est pas celui-là. Nous ne plaidons pas; nous cherchons le vrai.

Ne plaidant pas, cherchant le vrai, M. L. Brunschvicg m'oppose quelques autres critiques ou objections secondaires, sur lesquelles je reviendrai ; mais il sent bien que l'effort de la discussion doit porter sur les événements de *juin 1648*; il voit bien que, si j'ai raison, « la lettre du 15 novembre 1647 intéresse directement non l'expérience du Puy-de-Dôme, mais l'expérience du vide dans le vide: ce n'est plus Descartes qui est volé, c'est Auzout ». Et M. Brunschvicg va examiner si « en faveur de ce nouveau système, M. Mathieu apporte un argument que l'on puisse accepter sans se soupçonner soi-même de partialité ».

*
* *

Avant d'examiner avec M. L. Brunschvicg le fond de mon « système » je dois reconnaître que sur un point il a entièrement raison. A la page 783 de mon second article, rappelant une phrase de Pierius au sujet de Roberval : « Depuis huit mois que l'illustre professeur manie tant de tubes, *jam ob octo mensibus creberrime tubos tractat*, comment n'a-t-il pas compris que la cause du phénomène est une attraction? » j'ajoutais : « Par là, Pierius nous donne la date de sa réimpression et de la conférence de Roberval qui avait eu lieu quelques jours avant, *his diebus*. On se souvient que c'est en novembre 1647 que Roberval avait réussi l'expérience de Torricelli pour la première fois : c'est donc en juin 1648 qu'il fit publiquement adhésion à l'hypothèse de la pression atmosphérique. »

M. L. Brunschvicg objecte :

En écrivant *on se souvient que c'est en 1647 que Roberval avait réussi à faire l'expérience de Torricelli,* M. Mathieu nous renvoie à son premier article (p. 541) où on lit : *A Paris, on avait enfin réussi l'expérience en novembre 1646 et Roberval travaillait à ruiner les explications des scolastiques.* Pas de faute d'impression assurément : une simple erreur de mémoire, mais qui fait évanouir toute la chaîne des insinuations de M. Mathieu.

Si M. Brunschvicg avait seulement dressé une table chronologique, il eût constaté qu'en *novembre 1646* je n'ai pas

attribué à Roberval la première réussite parisienne de l'expérience de Torricelli, — nous ne savons pas de qui est cette première réussite, — mais qu'en *novembre 1647* j'ai rapporté l'expérience de Roberval avec la vessie de carpe (second article, p. 778) et j'ajoutais : « A la grande joie de Pierius, il enseigna dès lors que le haut du tube n'était pas vide ». Cinq pages plus loin, racontant l'adhésion de Roberval à la colonne d'air, je montre Pierius « déplorant que Roberval, après avoir consolidé la philosophie en se prononçant contre le vide [ce qui s'applique à novembre 1647], vînt l'ébranler en soutenant une autre explication que l'horreur du vide et l'attraction ». Entre ces attitudes de Roberval, Pierius met huit mois d'expériences. J'ai tort d'avoir écrit : « C'est en novembre 1647 que Roberval avait réussi l'expérience de Torricelli », et je ne demande pas que M. L. Brunschvicg soit indulgent pour mes fautes; mais une simple consultation de la table chronologique lui eût indiqué qu'on devait lire « l'expérience de la vessie » et non « l'expérience de Torricelli », — donc faute de copie et non pas faute de mémoire, et faute de copie qui ne fait point « évanouir la chaîne » de mes raisonnements; sans cette correction, je m'étonnerais au contraire que M. L. Brunschvicg ait pu découvrir une chaîne quelconque dans mes raisonnements.

Je n'en userai pas avec M. Brunschvicg de la façon dont il en use avec moi, et je ne l'accuserai pas de manquer de mémoire ou de bonne foi parce qu'il renvoie pour mes assertions à la page 541 de la *Revue de Paris* du 1er avril et qu'à cette page 541 je trouve, non des phrases de moi, mais un article de M. Léon Séché. Je sais que tout le monde peut faire des fautes d'impression ou de copie, et dans le texte de M. Brunschvicg, je corrige *541* en *581*... Revenons à mon système.

V

Ayant moi-même à contrôler ce système avant de le publier, je m'étais posé deux questions :

1° Est-il bien sûr que l'expérience du vide dans le vide, dont parle Mersenne en juin 1648, et l'expérience du vide dans le

vide dont parle la *Lettre à Périer* soient une et même chose? s'il pouvait y avoir deux expériences du vide dans le vide, l'une étant de juin 1648, l'autre pourrait être de novembre 1647, et la discussion serait vidée à mes dépens. Mais confrontant le texte de la *Lettre à Périer* et le texte où Pecquet nous décrit l'expérience d'Auzout, j'ai facilement constaté qu'il était impossible de ne pas reconnaître une seule et même chose. Je dis qu'il n'y a eu qu'une expérience du vide dans le vide et M. L. Brunschvicg est de mon avis : il va discuter seulement si cette expérience est d'Auzout ou de Pascal, à moins qu'Auzout et Pascal n'aient collaboré à cette même et unique découverte.

2° Cette expérience, quel qu'en soit l'auteur, est-elle sûrement datée? Je dis : « quel qu'en soit l'auteur ». Peu importe que Pierre ou Paul, Auzout, Pascal, Roberval ou qui l'on voudra l'ait inventée. La date seule est utile pour vérifier ou confirmer ma thèse : faite en juin 1648, l'expérience entraîne le faux de Pascal. J'ai longuement exposé comment et pourquoi je maintiens cette date de juin 1648. M. L. Brunschvicg semble n'avoir rien trouvé à reprendre à cette démonstration chronologique; du moins ce qu'il discute, ce n'est pas la date, c'est l'auteur de l'expérience. Je pouvais répondre plus haut à M. Duhem : « Mersenne ou Descartes, je vous abandonne le choix, qui n'infirme en rien ma thèse. » Je puis maintenant dire à M. L. Brunschvicg : « Auzout ou Pascal, qui vous voudrez, si vous datez avec moi l'expérience de juin 1648. » Et j'aurais le droit en stricte logique de me tenir sur cette position, si, malgré tout, la question d'auteur, telle qu'elle est posée par M. Brunschvicg, ne pouvait, de loin, entraîner la question de date. Prenons donc les raisonnements de M. Brunschvicg, dont voici le texte :

M. Mathieu écrit : « Que cette belle expérience soit d'Adrien Auzout, il n'est pas possible d'en douter : le psychologiste Jean Pecquet, qui la décrit dans sa *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu*, l'affirme à deux reprises. Pascal connut trois éditions de ce livre et ne protesta pas, et personne ne protesta jamais. »

Soit; mais si le proverbe *qui ne dit mot, consent* est pris comme principe, pourquoi serait-il valable pour le témoignage indirect, que Pecquet rend en faveur d'Auzout en 1651, et sans force pour le témoignage direct que dès 1648 l'impression du *Récit* constituait en faveur

de Pascal? Car ni Auzout ni personne n'a jamais protesté, que nous sachions, contre la lettre de Pascal.

M. L. Brunschvicg appelle « témoignage indirect » la déclaration d'un écrivain, qui à deux reprises affirme que l'expérience est d'Adrien Auzout; et il appelle « témoignage direct » la mention, sans nom d'auteur, de la même expérience dans une lettre de l'une des deux parties.

Pascal, écrivant à Périer « l'expérience que je fis ces jours passés », ne va pas aussi loin que M. Brunschvicg. A coup sûr, il sera très heureux que le lecteur se figure que cette expérience du vide dans le vide est de lui, mais il ne dit pas « l'expérience que j'inventai », ni « mon expérience ». Nous avons donc le témoignage « direct » — et désintéressé — de Pecquet en faveur d'Auzout, et nous avons l'assertion équivoque de Pascal en faveur de Pascal. Et nous sommes sûrs que Pecquet n'avait aucune haine contre Pascal. Écoutez M. Lefranc. A la page 67 de la *Défense*, dans une *Note additionnelle*, parmi les *addenda* que M. Lefranc « croit utile d'ajouter » à cette défense, il nous cite un texte qu'il a donc découvert après coup. Si l'on se reporte aux pages 193 et 196 de mon troisième article, — le seul que M. Lefranc ait lu avec quelque attention et celui qu'il s'est proposé de réfuter, — on constatera que ces pages contiennent déjà tout ce que M. Lefranc découvre ici. Mais j'aime mieux citer à M. Brunschvicg la prose de M. Lefranc que la mienne :

Dans sa célèbre *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu* (1651, 1654, etc.), Jean Pecquet, le grand anatomiste, a donné une belle place à l'expérience du Puy de Dôme, qu'il déclare avoir été réalisée « *Pascalii curã* », et dont il rapporte les résultats. Il fait, en outre, le plus vif éloge de « Pascal le fils », qu'il qualifie de remarquable, de très habile, et à qui il attribue de la façon la plus positive le magnifique mouvement qui s'est manifesté à travers toute l'Europe en faveur de la question du Vide. Il fait remarquer que les expériences de Pascal ont porté non pas seulement sur le mercure, mais aussi sur les liqueurs : « Bien plus, ajoute-t-il, il a tellement fait progresser cette étude grâce à l'heureux succès de sa merveilleuse activité, qu'il a communiqué aux adeptes de la vraie sagesse, dans l'Europe entière, le goût des recherches sur le Vide. »

Et nous sommes sûrs que cette *Dissertatio* de Pecquet parut

en 1651 ; sommes-nous sûrs que le *Récit* de Pascal imprimé en 1648 fut publié ou du moins répandu avant 1663? M. L. Brunschvicg suppose ce second problème résolu, quand il affirme que « l'impression » du *Récit* en 1648 aurait dû entraîner quelque protestation d'Auzout. Si par hasard, le *Récit* « imprimé » en 1648 n'avait été publié ou du moins répandu qu'en 1663, — et c'est là ce que je persiste à croire pour des raisons que j'ai données et que je reprendrai à l'occasion de la *Défense* de M. Lefranc, — que resterait-il de l'argument de M. L. Brunschvicg? A expliquer sans doute pourquoi en 1663, quand sûrement le *Récit* fut publié et connu de tous, Auzout ne protesta point. Mais à quinze ans de distance (1648-1663) il est possible qu'Auzout n'ait même pas lu ces traités de Pascal, ou qu'il ait jugé inutile de protester, surtout Pascal étant mort, et Pecquet ayant depuis douze ans (1651-1663) enregistré les droit d'Auzout. Il est plus possible encore et très vraisemblable qu'en 1663 Auzout ni personne ne songea à faire le travail synchronique, dont M. Lefranc aujourd'hui encore n'apprécie pas l'importance : le *Récit*, daté de novembre 1648, contenait une allusion à l'expérience du vide dans le vide qui datait de juin 1648; il fallait prêter grande attention — puisque personne jusqu'à moi ne l'a fait — pour bien voir que dans ce *Récit* de novembre 1648, c'était une lettre datée de novembre 1647 qui contenait l'allusion... Qui sait d'ailleurs quelle influence eurent en 1663 les affaires du jansénisme, quelle affection pour les jansénistes persécutés ou quelle crainte de secte terrible put déterminer le silence d'Auzout?

En Angleterre, la vérité fut maintenue, grâce à l'existence ininterrompue d'un corps savant qui conserva soigneusement ses archives; le nom d'Auzout ne fut pas oublié. Je ne connais pas une physique anglaise du XVIIIe siècle où ne se trouve l'expérience du vide dans le vide avec le nom de son auteur. En France, l'histoire fut faussée par les assertions de Rohaut d'abord, et plus tard par celles de Pascal.

Rohaut fut un esprit actif et vigoureux, mais étroit, systématique et pas toujours juste ; aux doctrines cartésiennes qu'il ne comprit pas très bien, il donna une admiration exclusive et un dévouement de sectaire; excellent conférencier, bon écrivain, il fut le plus écouté et le plus lu des physiciens de son

siècle et l'énergie de ses affirmations réussit à imposer ses erreurs à l'histoire. Après lui et d'après lui, pendant cinquante ans, on crut et on répéta que tout le mouvement scientifique du siècle remontait à Descartes; pour dire physique expérimentale, on disait indifféremment cartésienne ou « philosophie des pompes ». En 1691 encore, dans son *Voyage du monde de Descartes*, le jésuite Daniel, bien qu'hostile au cartésianisme, affirme que c'est Descartes qui a appris aux hommes à étudier les secrets de la nature au moyen d'expériences et non plus dans les livres. Quand on fut revenu de cette erreur, quand on eut reconnu que, bien loin de susciter et de promouvoir la science, le cartésianisme n'avait fait que la paralyser, la véritable tradition était éteinte. Les livres de Mersenne étant illisibles, c'est dans les écrits de Pascal, si courts, si précis et si clairs, qu'on chercha l'histoire de la science. On ne sortit d'une erreur que pour tomber dans une autre, et c'est Pascal qui dès lors passa pour l'initiateur de la France à la physique expérimentale. Aujourd'hui, entre le témoignage direct et désintéressé de Pecquet en faveur d'Auzout, et l'assertion équivoque de Pascal en faveur de Pascal, M. L. Brunschvicg n'hésite pas, à cause du peu de confiance qu'il a dans la moralité d'Auzout. Il nous dit :

Ni Auzout ni personne n'a jamais protesté, que nous sachions, contre la lettre de Pascal [à Périer], et ce consentement tacite serait d'autant plus significatif qu'Auzout était porté de son tempérament à s'attribuer des droits sur Pascal. Nous savons par Gassendi qu'il revendiquait une part dans l'expérience du Puy-de-Dôme. Il faudrait ajouter que cette revendication, se heurtant à la fois au témoignage de Descartes et à celui de Pascal, affaiblit d'autant la valeur de ce qu'Auzout a pu dire à Pecquet.

Auzout est un personnage un peu exceptionnel. Du côté de l'intelligence, c'est une individualité remarquable; par certains autres côtés, il semble dépourvu de personnalité. Esprit original, pénétrant et juste, dévoué à ses amis, passionné pour la science, il paraît indifférent à tout le reste, même à la gloire. Il travailla beaucoup et ne publia presque rien; il eut beaucoup d'idées qu'il sema dans ses conversations et dans ses lettres et que d'autres s'approprièrent; il se fit le collaborateur anonyme de recherches qui furent publiées sans qu'on le nommât et

sans qu'il protestât contre cet oubli. Mais d'autres, plus tard, protestèrent pour lui et leurs témoignages spontanés nous permettent d'entrevoir ce que fut son activité scientifique. Il eut l'estime et l'amitié des meilleurs de son temps : Huygens, Mabillon, Leibnitz. « C'est un homme de grand esprit et très complaisant », dit à plusieurs reprises Huygens dans ses lettres à son frère Lodewijk où il parle avec un entier abandon ; Leibnitz, qui connut Auzout à Rome, fut charmé de sa conversation et attendit impatiemment la publication de ses notes sur Fronton et sur Vitruve. Quand il apprit sa mort, il se hâta d'écrire à l'abbé Nicaise qu'il était important de veiller à la conservation des manuscrits.

Auzout, dans sa jeunesse, eut une ardente amitié pour Pascal qu'il avait connu à Rouen. En 1647 et 1648, quand Pascal s'indigna que le P. Magni, en faisant à Varsovie l'expérience de Torricelli, lui eût volé sa gloire, Auzout s'indigna avec Pascal et pour lui ; le 21 août 1648, il écrivait à Mersenne : « Mon père, obligez-moi de me mander quelles nouvelles M. Roberval a eues du voleur de Pologne ». Deux fois seulement, Gassendi nomme Auzout, et les deux fois, c'est pour invoquer son témoignage en faveur de Pascal. Dans son *De nupero experimento*, il rappelle que c'est par Auzout qu'il a su que Pascal était l'auteur des expériences de Rouen. Après l'expérience du Puy-de-Dôme, il écrit à Barancy : « Je ne doute pas que cette expérience ne soit due à l'initiative du jeune Pascal... Car *le savant Auzout m'a dit lorsque j'étais à Paris que Pascal avait donné des ordres* pour que l'expérience fût faite en Auvergne, où les montagnes sont très hautes... » M. Brunschvicg connaît ces textes ; il cite presque intégralement la lettre d'Auzout à Mersenne, il fait allusion à celle de Gassendi à Barancy, et il conclut : « Auzout était porté par son tempérament à s'attribuer des droits sur Pascal. *Nous savons par Gassendi qu'il s'attribuait des droits sur l'expérience du Puy de Dôme.* » C'est exactement le contraire de ce qu'a dit Gassendi. Et voilà un homme d'une rare délicatesse, disqualifié au moyen de deux textes qui affirment d'une manière éclatante sa parfaite droiture et sa générosité !

Pour couronner, voici une insinuation de M. Brunschvicg assez inattendue sur « la valeur de ce qu'Auzout a pu dire à

Pecquet ». Si nous savions d'une façon quelconque qu'Auzout est venu dire à Pecquet : « L'expérience est de moi » et que Pecquet n'a attribué l'expérience à Auzout que sur la foi d'Auzout, M. Brunschvicg ne parlerait pas différemment. Il ajoute :

De plus si Pecquet ignorait en 1651 le *Récit* de Pascal imprimé en 1648, s'il ne connaissait l'expérience du vide dans le vide que par Auzout (troisième article, p. 196), son témoignage n'exclut nullement l'initiative de Pascal.

Ici, j'avoue ne plus comprendre. M. L. Brunschvicg renvoie à la page 196 de mon troisième article les lecteurs qui voudront vérifier cette affirmation ou cette hypothèse que Pecquet ne connaissait que par Auzout l'expérience du vide dans le vide.

Or, ni dans cette page ni dans aucune autre, je n'ai dit ce que M. Brunschvicg prétend. Il ajoute :

Enfin n'y aurait-il pu y avoir collaboration entre Auzout et Pascal? La question se pose naturellement : peut-être pour y répondre faudrait-il connaître mieux que nous ne pouvons le faire les rapports d'Auzout et de Pascal.

Et M. Brunschvicg me rappelle tel document que j'ai cité plus haut sur l'ardente amitié qu'Auzout témoignait à l'égard de Pascal en août 1648. Devant ces témoignages d'amitié, M. Brunschvicg propose deux conclusions : il commence par laisser entendre qu'Auzout a bien pu voler, lui aussi, Pascal sur lequel « il était porté à s'attribuer des droits » ; mais il finit par suggérer que les deux amis ont collaboré. Mais si Auzout et Pascal ont collaboré, pourquoi l'équitable Pecquet ne dit-il pas « l'expérience de Pascal et d'Auzout » ? et pourquoi est-ce au moins célèbre des deux qu'il attribue la découverte? et pourquoi Pascal, que nous trouvons si âpre à revendiquer ce qui lui appartient et ce qui ne lui appartient pas, n'a-t-il jamais protesté contre l'oubli de son nom par Pecquet?

Entrons néanmoins dans l'hypothèse de M. L. Brunschvicg; admettons la collaboration! Essayons seulement de nous la représenter et d'en bien voir les conditions et les effets. Auzout et Pascal, collaborant, ont fait l'expérience du vide dans le vide : ils ont dû soigneusement se cacher pour la faire, puis jalousement en garder le secret, Auzout pendant huit

mois, Pascal pendant un an. Car il faut que la collaboration et la découverte soient antérieures au 15 novembre 1647 pour que Pascal puisse montrer l'expérience à Périer « ces jours passés » avant sa lettre du 15 novembre : or Auzout ne tirera d'angoisses Mersenne et le monde savant qu'en juin 1648, et Pascal ne dira rien de cette expérience avant d'imprimer, en novembre 1648, sa lettre du 15 novembre 1647!

M. Brunschvicg lui-même admettra qu'un pareil roman ne saurait tenir debout. Que Pascal ait été capable d'une pareille dissimulation, je me garderais bien de l'affirmer, et tout ce que nous savons d'Auzout rend inadmissible qu'il se soit prêté à pareille mystification. Car de la part d'Auzout c'eût été mystifier le vieux Mersenne, Roberval et Descartes et tous les savants contemporains que les laisser discuter et se décourager sur les mystères de la pression ou de l'attraction, alors qu'un mot pouvait, dès novembre 1647, donner à Mersenne, à Roberval, à tout le monde, l'apaisante certitude que tous goûtèrent en juin 1648. Quant à Pascal, le mot de dissimulation serait encore un euphémisme : comment juger en effet sa lettre à Le Pailleur, en ce mois de *juin 1648* où Auzout fait connaître l'expérience du vide dans le vide?

En cette lettre, Pascal explique quelles étaient ses idées sur le vide dans la première quinzaine de novembre 1647, au moment où il reçut une lettre (la seconde) du P. Noel. En juin 1648, Pascal tient à faire savoir pour quelles raisons, en novembre 1647, il n'a pas répondu au P. Noel. Ces raisons, c'était, d'abord, que la lettre du jésuite était tournée de façon à ne pas appeler une réponse. C'était ensuite que Pascal avait reconnu que le P. Noel ne le comprenait pas : le P. Noel voyait une affirmation du vide là où il n'y avait qu'une définition du vide, « oubliant qu'il n'y a point de liaison nécessaire entre la définition d'une chose et l'assurance de son être ». Lui, Pascal, en novembre 1647 avait défini le vide, mais n'avait jamais affirmé que le haut du tube fût vide. Ainsi, connaissant l'expérience du vide dans le vide, Pascal en novembre 1647 n'eût pas affirmé que le haut du tube fût vide!

La collaboration d'Auzout et de Pascal, dont l'idée se présente « naturellement » à l'esprit de M. Brunschvicg, mettrait donc Pascal en situation aussi difficile que mes accusations, et,

par surcroît, donnerait à Auzout un rôle presque odieux envers Mersenne, Roberval et ses amis. Et pas un mot dans les documents contemporains ne peut appuyer cette singulière hypothèse! Tout dans les habitudes d'Auzout et des savants ses amis, qui publient pêle et mêle idées et expériences, sitôt conçues et exécutées, y répugne. Il faut revenir à la réalité : l'expérience du vide dans le vide est d'Auzout; elle est du mois de juin 1648, — et Pascal l'a montrée à Périer en novembre 1647!

Je crois donc que, sur ce point encore, la question principale est réglée. Reste une discussion secondaire à laquelle M. Brunschvicg semble vouloir donner la première place. Constatant que Pascal dans sa *Lettre à Périer* décrit l'expérience dans le vide, j'en concluais que cette *Lettre* n'a pu être écrite qu'après le mois de juin 1648. Mais du contexte de Pascal, je suggérais une autre conclusion encore : c'est que la *Lettre* n'avait été écrite qu'après l'expérience du Puy-de-Dôme, en octobre ou novembre 1648. Et voici mon calcul.

L'expérience du vide dans le vide établit que la colonne du mercure se maintient ou disparaît suivant que la pression de l'air la « contre-balance » ou non; cette expérience, en permettant de supprimer ou de ramener la pression de l'air, permet seulement de montrer la colonne de mercure à son niveau maximum ou à la cote zéro, pour ainsi dire. C'est bien là ce que Pascal dit avoir montré *d'abord* à Périer :

Vous vîtes que le vif-argent du tuyau intérieurd emeura suspendu à la hauteur où il se tient par l'expérience ordinaire, quand il était contre-balancé et pressé par la pesanteur de la masse entière de l'air, et qu'au contraire, il tomba entièrement, sans qu'il lui restât aucune hauteur ni suspension, lorsque, par le moyen du vide dont il fut environné, il ne fut plus du tout pressé ni contre-balancé d'aucun air, en ayant été destitué de tous côtés.

Mais Pascal montre *ensuite* quelque chose de mieux :

Vous vîtes ensuite que cette hauteur ou suspension du vif-argent augmentait ou diminuait à mesure que la pression de l'air augmentait ou diminuait, et qu'enfin toutes ces diverses hauteurs ou suspensions du vif-argent se trouvaient toujours proportionnées à la pression de l'air.

En novembre 1647, Pascal peut donc, non seulement « suspendre le vif-argent à la hauteur où il se tient par l'expérience ordinaire », puis le faire tomber, — c'est ce qu'inventera Auzout en juin 1648, — mais encore faire varier les suspensions du vif-argent proportionnellement à la pression de l'air, — c'est ce que l'on fera pour la première fois au pied et au haut du Puy-de-Dôme en septembre 1648, et de 1648 à 1655, on ne connaîtra qu'un moyen d'obtenir ces variations de la pression de l'air et, par suite, ces suspensions du vif-argent, c'est de répéter l'expérience du Puy-de-Dôme, en opérant au pied, puis aux flancs et au sommet d'une montagne ou d'un édifice. En 1655, quand Otto de Guericke et les gens de Magdebourg auront inventé la machine à faire le vide, on pourra, sans se déranger, faire l'expérience en chambre, car la machine permettra non seulement d'établir ou de supprimer, mais encore de faire varier à l'infini la pression atmosphérique. Pascal au mois de novembre 1647 dit avoir obtenu ces variations en chambre, sans monter sur le Puy-de-Dôme ni sur la tour Saint-Jacques.

Voilà ce que je constatais dans mes articles de l'an dernier et j'en arrivais donc à l'alternative : ou bien, en novembre 1647, Pascal a à sa disposition la machine à faire le vide, qu'il a inventée huit ans avant les gens de Magdebourg (et je m'étonnais que tout le monde et lui-même eussent oublié de lui attribuer cette admirable invention); ou bien Pascal dans cette *Lettre à Périer*, imprimée en novembre 1648, amalgame étrangement l'expérience d'Auzout qui permet de supprimer, puis de rétablir la pression de l'air, et l'expérience du Puy-de-Dôme, qui permet de la faire varier. Je concluais que Pascal n'avait pas inventé la machine de Magdebourg, mais que dans sa description datée de novembre 1647, « il a modifié et déformé l'expérience d'Auzout; il en a fait non seulement un anachronisme, mais une absurdité ».

M. L. Brunschvicg trouve que tout « ce raisonnement est bien difficile à suivre » et sa réponse ne montre que trop bien qu'il n'a pas pu le suivre. Il comprend que mon raisonnement doit prouver que l'expérience du vide dans le vide est d'Auzout, et voici sa réponse :

Pour M. Mathieu, la question se tranche d'elle-même : l'expé-

rience est d'Auzout, elle n'est pas de Pascal, par une preuve péremptoire : Pascal, dans sa description, a « modifié et déformé l'expérience d'Auzout; il en a fait non seulement un anachronisme, mais une absurdité ». Mais le raisonnement est bien difficile à suivre : si Pascal, en 1647, avait soupçonné les effets que l'on devait atteindre en 1655 avec la machine d'Otto de Guericke, il y aurait là une anticipation théorique, qui ne serait pas sans intérêt, mais non un anachromisme.

Dans sa *Lettre* imprimée en novembre 1648, Pascal ne fait pas une anticipation théorique, puisque l'expérience du Puy-de-Dôme a montré en septembre 1648 que la hauteur du mercure peut varier, varie avec la pression atmosphérique; c'est bien un anachronisme puisque le résultat qu'il signale suppose un appareil qui n'existait pas à cette époque; et c'est bien une absurdité puisqu'il dit l'avoir obtenu au moyen d'un appareil — les deux tubes d'Auzout — qui ne pouvait pas le produire. M. Brunschvicg continue :

En fait, il n'est question dans le texte de Pascal que d'augmenter ou de diminuer la pression de l'air; or la raréfaction et la condensation de l'air étaient des notions familières aux physiciens du temps, et il n'y a rien là qu'on puisse apprendre à qui connaît les controverses sur la pesanteur de l'air et sur le vide.

Il ne s'agit pas de controverses; il s'agit d'expériences et d'appareils. De tout temps, on avait spéculé sur la condensation et la raréfaction de l'air, protestation permanente de la nature contre le système d'Aristote; mais pour étudier ces phénomènes, on n'avait que des appareils où l'observation était très limitée et l'expérimentation impossible : la fontaine de Héron, le fusil à vent et les bouteilles de Galilée pour la condensation, la seringue et l'éolipyle pour la raréfaction. Dans le ballon d'Auzout on put observer successivement les effets d'une très grande raréfaction, puis de la pression normale; mais c'est seulement au moyen de la machine pneumatique qu'on put, après 1655, obtenir des pressions intermédiaires entre ces deux états extrêmes, comme Pascal prétend l'avoir fait avant le 25 novembre 1647. M. Brunschvicg poursuit :

Il eût été nécessaire de rechercher si Pascal lui-même ne nous apporte pas sur ce point même un complément de lumière. La *Pré-*

face de l'édition de 1663 rappelle — c'est Périer qui parle — l'expérience du « vuide dans le vuide, qu'il fit avec ses deux tuyaux l'un dans l'autre vers la fin de l'année 1647, comme on peut le juger par ce qui en est dit dans le récit de l'*Expérience du Puy-de-Dôme* (p. 170), qui fut imprimé en 1648. Il n'en est néanmoins pas parlé dans les deux *Traités*, que l'on publie maintenant, parce que l'effet en est tout pareil à celui de l'expérience qui est rapporté dans le *Traité de la pesanteur de l'air*, chap. VI, p. 105, qui ne diffère de l'autre qu'en ce que l'une se fait avec un simple tuyau, et l'autre avec deux tuyaux l'un dans l'autre ».

M. Brunschvicg me renvoie donc au *Traité de la pesanteur de l'air*. Il suffisait, dit-il, de se reporter au chapitre VI et aux deux chapitres précédents pour comprendre comment Pascal, sans aucun soupçon de la machine pneumatique, concevait la possibilité d'étudier et les effets de la cessation et les effets de la variation de la pression atmosphérique.

Je crains que ce ne soit parler pour parler et que M. Brunschvicg ne comprenne pas très bien la question : il ne s'agit pas de savoir comment Pascal en 1647, sans aucun soupçon de la machine pneumatique, *concevait* la possibilité d'étudier les effets de la variation de pression atmosphérique, mais comment, avec les tuyaux du vide dans le vide, il obtenait, il *réalisait* — chose impossible — cette variation, ces « suspensions du vif-argent proportionnées à la pression de l'air ». Ouvrons néanmoins le *Traité de la pesanteur de l'air*. Pascal, dans ces chapitres qui sont certainement de beaucoup postérieurs à l'expérience du Puy-de-Dôme, nous dit que si l'on porte un baromètre à des altitudes différentes, la hauteur du mercure varie parce que la pression atmosphérique varie. Qu'est-ce que cela a de commun avec cette question : A-t-il pu, avant le 15 novembre 1647, avec l'appareil d'Auzout, faire varier la pression de l'air?

Dans ce chapitre VI du *Traité de la pesanteur de l'air*, Pascal, au lieu de l'appareil d'Auzout, décrit un autre appareil, encore plus ingénieux et plus simple. M. Brunschvicg pense que par là, Pascal nous apporte « un complément de lumière », ce qui ne signifie rien si cela ne signifie pas que Pascal en écrivant sa *Lettre à Périer* le 15 novembre 1647, avait déjà inventé le nouvel appareil que décrit son *Traité* posthume. Alors pourquoi n'en a-t-il rien dit pendant si longtemps? pourquoi n'a-

t-il parlé de la pesanteur de l'air qu'en juin 1648, après qu'Auzout eut inventé son appareil? pourquoi n'a-t-il pas montré et décrit à Périer sa propre invention au lieu de celle d'Auzout qui est moins belle et qui ne lui appartient pas?

L'appareil du *Traité* posthume est certainement postérieur à celui de la *Lettre à Périer* puisqu'il est plus simple. Les textes confirment cette induction. Ce nouvel appareil est celui qui fut appelé au XVIIe siècle : « le nouveau tube de Rohaut, *tubus Rohauti recentior* » ; c'est une simplification d'une première variante au dispositif d'Auzout que Rohaut avait inventée en 1656. Après que Pecquet eut en 1651 revendiqué pour Auzout l'appareil du *Récit*, Pascal dans son *Traité* trouva tout simple de remplacer l'appareil d'Auzout par celui de Rohaut qui jusqu'alors n'était connu que par des leçons publiques, et qui se trouva ainsi imprimé pour la première fois dans le *Traité de la pesanteur de l'air*, en 1663, sans que Pascal, il est vrai, s'en attribuât l'invention, mais sans non plus qu'il la reconnût à Rohaut.

Rohaut dut à ses travaux de physicien de très grands succès, ses leçons furent très courues et très applaudies ; l'éducation des princes de Conti lui fut confiée ; quand il mourut, il allai être nommé professeur du Dauphin pour la philosophie et les mathématiques. Tout ce que Pascal désira, c'est Rohaut qui l'obtint. Seulement Rohaut fut dénoncé pour hérésie et accusé de ne pas croire à la transsubstantiation ; il s'en tira par une confession et une profession de foi publiques, mais le chagrin qu'il en ressentit brisa sa vie et lui fit abandonner ses travaux. Un peu avant sa mort, en 1672, quand il publia son *Cours de Physique*, ne voulant ni paraître plagier Pascal, ni surexciter la colère de ses persécuteurs, il donna la figure, non de son second tube, qui avait paru déjà dans le *Traité* de Pascal, mais du premier que personne encore ne s'était approprié. Dans le souvenir de ceux qui avaient entendu ses leçons, son nom resta néanmoins attaché à son invention, et personne ne protesta quand Clerselier, son beau-père, dans la préface de ses *Œuvres posthumes*, rappela que c'était lui qui avait imaginé « ce tuyau, semblable à peu près à la figure dont se servent les anatomistes pour représenter la grande artère ascendante et descendante » ; et tout le monde comprit ce qu'il voulait dire quand il parla

des méchancetés qui avaient empoisonné la vie de Rohaut.

M. Brunschvicg va-t-il nous dire que Pascal fut, pour Rohaut comme pour Auzout, un si intime collaborateur qu'il connaissait dès novembre 1647 l'appareil que Rohaut devait inventer en 1656, comme il connaissait en ce même mois de novembre 1647 l'expérience qu'Auzout inventerait en juin 1648? Toute la démonstration de M. Brunschvicg nous ramène à ce problème qui est le seul important et que M. Brunschvicg n'a pas même abordé. Pourtant, la phrase même de Périer, qu'il citait plus haut, aurait dû l'arrêter : « l'expérience du vuide dans le vuide qu'il (Pascal) fit avec ses deux tuyaux l'un dans l'autre vers la fin de l'année 1647 ». Je suis sûr que Périer, à la place de M. Brunschvicg, n'eût pas trouvé « le raisonnement de M. Mathieu bien difficile à suivre ». Comme pour réfuter d'avance quiconque essaierait de raisonner ou de calculer, Périer affirme en 1663 (quinze années après les événements) que « l'expérience du vuide du vuide » est bien de la fin de 1647, non du milieu de 1648, et que Pascal l'a faite avec *ses* deux tuyaux l'un dans l'autre.

Ce que Périer affirme, — et notez que Périer ajoute « comme on peut le juger par ce qui en est dit dans le *Récit de l'Expérience du Puy-de-Dôme*, qui fut imprimé en 1648 », — c'est précisément ce que M. Brunschvicg aurait eu à démontrer, mais ce qu'il n'a pas entrepris de démontrer et ce que personne ne réussira, je crois, à démontrer. Ayant repris jour par jour toute l'histoire de cette affaire, je continue de prétendre que l'expérience du vide dans le vide est d'Auzout, qu'elle a été faite pour la première fois en juin 1648 et que la *Lettre à Périer* n'a donc pas été écrite en novembre 1647 : de cette affirmation, je crois avoir donné quelques bonnes preuves; tant qu'elles ne seront pas démolies, le fond de ma thèse subsistera entièrement. Jusqu'ici ni la science de M. Duhem, ni le « pascalisme » de M. Brunschvicg ne me semblent l'avoir ébranlée, tout au contraire. Maintenant, passons à l'éloquence de M. Lefranc.

FÉLIX MATHIEU

(A suivre.)

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

WALDECK-ROUSSEAU

A LA TRIBUNE ET A LA BARRE[1]

Rassurez-vous, Messieurs : nous ne parlerons pas politique. Le grand homme d'État qu'était Waldeck-Rousseau a eu des adversaires passionnés et des partisans enthousiastes. Je n'ai jamais été de ceux-là; je n'ai pas toujours été de ceux-ci. A vouloir le juger sur ses actes, je risquerais d'irriter les uns, sans satisfaire entièrement les autres. Mésaventure à laquelle je m'exposerais volontiers dans une assemblée parlementaire; mais, dans le milieu pacifique où m'a aimablement appelé la *Société des Conférences*, j'aurais d'autant plus mauvaise grâce à tenter cette épreuve que la courtoisie de ceux de mes auditeurs dont je choquerais les opinions les empêcherait, sans doute, de m'interrompre et de me contredire.

En Waldeck-Rousseau, c'est donc, si vous le voulez bien, l'orateur seul que nous envisagerons. Pris sous cet aspect, notre sujet sera fatalement moins large, mais il ne se trouvera pas abaissé : il ne pourra l'être, du moins, que par la faute du conférencier. La politique de Waldeck-Rousseau reste livrée aux jugements opposés des hommes; son éloquence commande à tous les partis l'admiration et le respect.

A première vue, Messieurs, il n'est pas très aisé de démêler, dans le génie oratoire qui s'offre à notre analyse, l'apport de

1. Conférence faite à la Société des conférences le 8 mars 1907.

la nature et la contribution du travail. Si loin qu'on remonte dans le passé de Waldeck-Rousseau, on trouve toujours cette simple et forte éloquence à peu près égale à elle-même; et l'on serait presque tenté de croire qu'en débutant au barreau de Saint-Nazaire, il avait déjà, en 1869, la maîtrise qui lui a valu, depuis lors, au Palais et dans les Chambres, ses plus éclatants triomphes.

Il n'était cependant pas né dans un de ces climats privilégiés où il semble que l'art de parler fleurisse spontanément à la chaleur du soleil. Il était fils de cette grave et pensive Bretagne dont il a un jour célébré, au dîner celtique, la sérénité silencieuse [1]. Sa correspondance avec les siens nous révèle, du reste, l'incertitude de sa vocation, les hésitations de ses premiers essais et les laborieux efforts qu'il a dû faire, pendant plusieurs années, pour s'accoutumer à la parole. Il avait eu auprès de lui, dès le jeune âge, dans la personne de son père un modèle et un conseil. Il n'avait pas manqué d'autres exemples. Dufaure, Grévy, Marie, Jules Simon, l'avaient accueilli à Paris pendant son stage et lui avaient prodigué les encouragements. Il avait attentivement suivi les plaidoiries des plus grands avocats. « Il a du talent, écrivait-il à sa mère en parlant de Marie; les autres ont du chic; mais surtout il possède ce qui est si rare au Palais aujourd'hui : une grande manière [2]. » Lui-même, Waldeck-Rousseau formait patiemment, à l'école des maîtres, sa propre manière, qui devait devenir bientôt une des plus grandes et des plus nobles. « J'ai lu et relu tous les discours de Thiers, disait-il encore à sa mère; je les ai même travaillés, prenant des notes et raisonnant avec lui. — J'écris, ajoutait-il, j'écris n'importe quoi, pour me familiariser avec les mots et je crois que c'est un bon moyen pour arriver à parler. »

C'est en fécondant ainsi par l'étude ses qualités naturelles que Waldeck a peu à peu vaincu cette « défiance », cette « timidité », cette « pudeur de l'intelligence », que sa mère lui reprochait, avec une tendresse si perspicace, dans une lettre du 7 décembre 1869. « Si pour prendre de l'assurance dans la

1. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 331 (9 mars 1888).

2. *Plaidoyers*, 1re série. Préface de Me Barboux.

parole, disait-il encore, il fallait me couper deux doigts, je crois que je n'hésiterais guère. » Il a conservé tous ses doigts ; mais il a cherché, par de consciencieux exercices, à égaler les orateurs qu'il avait le plus admirés ; et il y a réussi.

En recevant M. de Lesseps à l'Académie française, Renan lui disait : « Vous avez horreur de la rhétorique et vous avez bien raison. C'est, avec la poétique, la seule erreur des Grecs. Après avoir fait des chefs-d'œuvre, ils crurent pouvoir donner des règles pour en faire. Erreur profonde ! Il n'y a pas d'art de parler, pas plus qu'il n'y a d'art d'écrire. Bien parler, c'est penser tout haut. Le succès oratoire et littéraire n'a jamais qu'une cause, l'absolue sincérité. »

« Il n'y a pas d'art de parler ! » M. Gaston Boissier, qui rappelle ce propos dans sa spirituelle étude sur les écoles romaines de déclamation, n'a pu se défendre de protester contre un paradoxe dont la discussion a défrayé toute l'Antiquité. Y a-t-il, oui ou non, un art de bien dire, auquel l'orateur se doive former ? C'est Waldeck-Rousseau qui se chargera de nous répondre. Au même dîner celtique dont je parlais tout à l'heure, il s'est précisément trouvé appelé à porter un toast après Renan : « Causer après Renan, y songez-vous ? s'est-il écrié. Vous ne savez donc pas que, depuis bien des années, je lui demande, en lisant, en relisant toutes ses œuvres, — dont chacune est un éclatant hommage rendu à la clarté, à la loyauté de la langue française, — le secret difficile de l'art de parler ? » L'histoire ne dit pas, Messieurs, que, ce soir-là, Renan se soit levé pour riposter : « Erreur profonde ! Il n'y a pas d'art de parler ! »

Je me représente pourtant assez bien, à la fin de ce banquet breton, le grand orateur et le grand écrivain, reprenant, après tant de siècles écoulés, un des dialogues commencés jadis chez Calliclès ou sous les ombrages de Tusculum. Pour expliquer à Renan la lente initiation qu'exige l'art oratoire, Waldeck-Rousseau eût discrètement invoqué sa propre expérience. Ne croyez pas, eût-il dit, que parler, ce soit simplement penser tout haut. C'est aussi tâcher de faire penser les autres ou, à tout le moins, de les faire agir. Et pour exercer sur eux cette influence, il faut, d'abord, par l'esprit, se mettre à leur place, connaître leur opinion et savoir comment il est possible de la

modifier. — Peut-être avez-vous raison, eût répliqué Renan avec complaisance. Il y a là-dessus un mot de Pascal : « L'éloquence consiste dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle, d'un côté, et, de l'autre, les pensées et les expressions dont on se sert. » Et Renan eût excellemment démontré que savoir parler de manière à maintenir cette correspondance, apprendre à gagner et à garder l'attention d'un auditoire, c'est pénétrer les lois de ce que les anciens appelaient l'entraînement et la conduite des âmes, ou la psychagogie. En reprenant son pardessus au vestiaire et en disant au revoir à Waldeck-Rousseau, il eût fini, sans doute, par convenir avec lui que l'éloquence est l'art difcile de donner à la pensée une force d'expansion immédiate et d'action instantanée.

Quelque apprentissage qu'il eût fait de cet art, Waldeck-Rousseau eut, toute la vie, l'appréhension de la tribune et de la barre. « Le discours à prononcer, dit M. Haraucourt[1] qui fut son ami, l'emplissait de terreur : non pas tant qu'il doutât de ses forces, mais parce qu'il souffrait de l'attention dirigée sur sa personne. » Je crois surtout qu'il avait le souci caché de ne jamais être inférieur à lui-même et la volonté inquiète de toujours soutenir sa réputation.

Me Barboux a remarqué[2], comme tous ses confrères du Palais, qu'il n'aimait pas « cette grande infidèle », l'improvisation. Il n'avait certes rien à en redouter. Quand les circonstances le contraignaient à parler d'abondance, sa pensée était aussi nette et sa langue presque aussi pure que dans ses discours les plus travaillés. Mais il déplaisait à son éloquence qu'on le surprît en déshabillé. Mirabeau et Vergniaud, eux aussi, avec des tempéraments oratoires tout autres que celui de Waldeck, tremblaient devant la nécessité de l'improvisation et, eux aussi, ils triomphaient dans la riposte. Au Palais, Waldeck, ne se sentant pas pressé par une obligation inéluctable, dédaignait de faire effort sur lui-même et ne répliquait pas. Dans les Chambres, il cédait aux impulsions de son parti, à la force des événements, au sentiment du devoir. Il montait

1. *Waldeck-Rousseau intime.*

2. Waldeck-Rousseau, *Plaidoyers*, Préface.

sans préparation à cette tribune qu'il redoutait [1], et, en quelques phrases brèves, il condensait la substance d'une réponse victorieuse.

A ces brillantes escarmouches, il n'en a pas moins toujours préféré les combats en ligne rangée. « Pour parler d'un sujet quelconque, disait-il [2], il faut surtout le bien connaître, en avoir fait vingt fois le tour, avoir vécu avec lui dans une longue familiarité, en savoir beaucoup plus qu'on n'en veut dire. » Il s'enfermait volontiers dans de longues méditations. Sa parole était, en quelque sorte, le fruit de son silence. Il n'était pas de ces orateurs qui ont besoin, pour tirer quelque chose de leur esprit, d'être échauffés par la vibration du public. C'était, le plus ordinairement, dans la solitude du cabinet qu'il dégageait ses idées. Il aimait même à les jeter, d'avance, sur le papier. A la veille de sa mort, nous le voyons encore préparer par écrit le discours qu'il se disposait à prononcer contre la séparation des Églises et de l'État [3]. Ce n'est là, je le veux bien, qu'un assemblage de notes; mais le plan est tracé, les lignes essentielles sont arrêtées et des phrases entières sont soigneusement rédigées; celle-ci, par exemple : « Le parlementarisme a été et il est encore violemment attaqué, mais le véritable péril pour lui n'est pas dans ces attaques; il est dans les fautes qu'il peut commettre et il n'est pas de faute plus grave, et au point de vue de la paix morale et au point de vue de la sécurité des intérêts, que d'agiter incessamment ou des problèmes financiers, ou des problèmes moraux, dont la solution reste lointaine; que de voter sans cesse des motions ou des résolutions quand on est dans l'impuissance de faire une loi; que cet art détestable de menacer tout le monde et de ne satisfaire personne. » Vous entendez bien qu'à la tribune, il aurait pu modifier cette période, l'allonger ou la raccourcir, mais les mots caractéristiques lui seraient montés aux lèvres et sa mémoire, venant au secours de son improvisation, lui aurait restitué, au moment opportun, « cet art détestable de menacer tout le monde et de ne satisfaire personne ».

1. « Puisque je suis à cette tribune et que j'ai fait en y montant l'effort qui me coûte le plus... » *Pour la République*, p. 477.

2. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 336.

3. *Pour la République*, p. 507 et suiv. (1903).

Peut-être vous rappelez-vous la comparaison classique : lorsque l'orateur qui a l'habitude d'écrire parle sans préparation, sa phrase garde la même allure qu'à l'ordinaire, comme la barque suit le même mouvement entre deux coups de rame. Waldeck a donné assez de coups de rame pour que jamais son éloquence ne déviât ni ne ralentît et, jusqu'à la dernière heure, il s'est entretenu dans son art avec une conscience, une modestie, une défiance de soi-même, qui devraient faire rougir quelques fronts parlementaires.

Mais si nous voulons exactement mesurer les effets d'une discipline qui dura autant que sa vie, il ne faut pas oublier que le barreau fut la première école où se forma son talent. Waldeck-Rousseau a prêté le serment professionnel le 24 avril 1869 ; avant d'être député, il a plaidé successivement à Saint-Nazaire et à Rennes. Arrivé à la Chambre en 1879, il s'est fait bientôt inscrire au barreau de Paris. En 1889, n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat, il s'est consacré, à peu près exclusivement, à son métier d'avocat. Élu sénateur, il ne s'est laissé reprendre que malgré lui par la politique et, en 1902, après son triennat présidentiel, il avait recommencé à fréquenter le Palais, lorsque l'impitoyable maladie est venue le terrasser. « Mon compagnon jusqu'à ce soir sera un dossier, signe de la véritable indépendance », écrivait-il à sa mère le 31 décembre 1885. Et un autre jour, il lui disait : « Je continue à faire de la politique sans l'aimer. » Je suis convaincu qu'il était sincère. Beaucoup de gens continuent à faire de la politique sans l'aimer et s'aperçoivent qu'ils l'aimaient, lorsqu'ils n'en font plus. Toujours est-il que Waldeck-Rousseau avait, ou croyait avoir, une prédilection pour le barreau. Et de fait, ce serait risquer de le juger fort mal que de ne pas voir en lui, d'abord, un grand avocat. Il a gardé dans toute sa gloire parlementaire la marque de son état et ses plus beaux discours rappellent encore des plaidoyers.

Les anciens estimaient, en général, très haut l'éloquence judiciaire. Ils la distinguaient du genre délibératif, mais ils ne considéraient pas qu'il y eût entre ces deux manifestations de l'art oratoire, pas plus qu'entre elles deux et le genre démonstratif (vous savez qu'il faut entendre par là le genre

d'apparat), une incompatibilité foncière. Tout au plus peut-on dire qu'insensiblement, dès l'Empire romain, l'éloquence judiciaire avait commencé à se rétrécir et Tacite fait déjà une constatation qui reste vraie de nos jours : il remarque que la plupart des affaires se discutant désormais dans des salles étroites et des greffes obscurs, les plaidoiries ont peu à peu perdu leur force et leur ampleur [1].

Est-il vrai qu'aujourd'hui, entre ces deux sortes d'éloquence, le divorce se soit définitivement accompli? Quelques-uns le soutiennent. Ils citent Gambetta qui fut un merveilleux tribun et n'obtint guère de succès professionnels; ils citent Allou qui fut un admirable avocat et qui, à la tribune du Sénat, fit, prétendent-ils, assez pauvre figure. Il y aurait beaucoup à dire sur le cas d'Allou et sur celui de Gambetta; mais ne suffit-il pas de répondre par les noms de Mauguin, Dupin aîné, Philippe Dupin, Renouard, Barthe, Berryer, Chaix d'Est-Ange, Garnier Pagès, Odilon Barrot, Michel de Bourges, Baroche, Billault, Sénart, Bethmont, Ernest Picard, Jules Favre, Grévy, Dufaure, et de tant d'autres morts illustres, pour prouver que la double célébrité de Waldeck-Rousseau n'a point été une exception dans l'histoire du XIXe siècle et qu'à un certain degré d'élévation dans l'art oratoire, on domine sans peine les deux genres voisins?

Je ne crois pas qu'au verre d'eau de la tribune un jeune député puise des forces pour aborder la barre; mais la science de la plaidoirie est d'un grand profit pour l'orateur politique. Au Palais, d'ailleurs, il se dépense en moyenne beaucoup plus de talent que dans les deux Chambres réunies. Pas plus aujourd'hui, j'en conviens, qu'au temps où fut écrite la « Lettre sur les occupations de l'Académie », tous les avocats n'étudient ni « le fond des lois » ni « les grands modèles de l'éloquence ». Les plus estimables sont encore ceux « qui exposent nettement les faits, qui remontent avec précision à un principe de droit, et qui répondent aux objections suivant ce principe ». Mais ces qualités élémentaires forment précisément la grammaire qui parfois manque le plus aux habitués de la tribune. Pour un orateur inexpérimenté, le barreau est le meilleur des gymnases :

1. *Dialogue sur les orateurs.*

la parole s'y fait plus alerte et plus simple, l'exposition plus rapide et plus claire, la dialectique plus vive et plus puissante. Les leçons que Waldeck-Rousseau a reçues de sa profession, le pli qu'il en a gardé et dont sa haute intelligence a su assouplir la rigidité, le goût du dossier à dépouiller, le besoin de l'ordre, le sens pratique, la nécessité de ne prendre la parole que pour soutenir une cause déterminée et pour aboutir à un résultat positif, toutes ces habitudes, contractées dès la première jeunesse, ont accompagné la vie de ce maître orateur et commandé la tenue de son éloquence.

J'entends bien ; vous me dites : « C'est au Palais aussi qu'il a pris quelques-uns de ses défauts. » Je ne le nie pas. Mais accordez-moi que l'orateur qui n'aurait aucun défaut serait formidablement ennuyeux et, si j'osais faire un reproche à Waldeck-Rousseau, ce serait précisément de n'en avoir pas eu assez. Empressons-nous donc de chercher ceux que le barreau a pu lui prêter.

L'avocat accomplit une besogne. Il défend un intérêt particulier contre un intérêt particulier. Il a un but précis, le gain d'un procès, et il a hâte de l'atteindre. Il a devant lui des magistrats indifférents ou lassés, derrière lui des confrères impatients. Il n'a pas le temps de laisser vagabonder son éloquence, et c'est tant mieux ; mais il est gêné pour la laisser s'émouvoir et s'échauffer, et c'est tant pis.

Lors même que, par exception, une affaire criminelle ou mondaine aura procuré à l'avocat un public nombreux et attentif, ce ne sera pas à cet auditoire qu'il devra s'adresser directement ; ce ne sera pas cette foule élégante et curieuse qu'il aura charge de convaincre ; son action utile se concentrera sur trois juges ou sur douze jurés ; et il trahirait son mandat s'il avait autre chose en vue que l'effet à produire sur ce petit nombre de cerveaux. « Ce qui empêche l'éloquence du barreau d'être habituellement littéraire, a remarqué Brunetière, c'est le sentiment même qu'elle a de ses devoirs[1]. » Rien de plus exact. La première règle de l'éloquence est, en tout genre, que l'orateur s'efface pour laisser parler son sujet. Un avocat éloquent laisse parler sa cause, mais la fatalité veut que, quatre-

1. Discours de réception à l'Académie française.

vingt-dix-neuf fois sur cent, sa cause soit tout à fait dénuée d'éloquence. Me Rousse lui-même était forcé d'en convenir. « Comme toutes les institutions qui ont derrière elles un long passé, écrivait-il [1], notre vieux barreau vit sur un fond de traditions et d'illusions (notez ce mot mélancolique) qui sont comme la légende dorée de son ancienne histoire. Son alliance avec les lettres est une de ses croyances les plus chères. Malgré bien des mécomptes, à travers bien des querelles de famille, il tient à cette parenté séculaire qui le relève et l'ennoblit. » Quand une parenté n'est plus qu'une croyance, c'est, hélas! que l'intimité s'est relâchée et qu'il faut consulter des généalogistes pour retrouver les ancêtres communs. L'éloquence judiciaire est, en général, un peu raide et un peu sèche, et Waldeck-Rousseau n'a pas entièrement échappé à cette influence du barreau.

Inconvénient plus grave : l'avocat ne parle pas en son nom; il parle pour le compte d'autrui. Il travaille toujours un peu comme faisaient les logographes; il se suppose dans l'âme de ses clients et il développe souvent leurs raisons plutôt que les siennes. Il lui arrive ainsi de revêtir pour l'audience des convictions d'emprunt que, sa plaidoirie terminée, il dépose avec sa robe et son rabat. Sans doute, à la conférence du stage, le jeune avocat ne s'accoutume plus à soutenir successivement le pour et le contre, comme Lucain s'exerçait à plaider tour à tour l'innocence et la culpabilité de Sagitta. Sans doute, un bâtonnier n'oserait pas, dans les exhortations traditionnelles qu'il doit aux stagiaires, s'approprier la théorie un peu cynique de Cicéron : « On se trompe si l'on cherche dans nos plaidoyers l'expression de nos opinions personnelles; ils sont le langage de la cause et des circonstances; ils ne sont pas celui de l'homme et de l'orateur [2]. » Mais avec quelque soin qu'un avocat scrupuleux choisisse ses causes, il est rare qu'il puisse suivre à la lettre le conseil donné par Jean-Jacques à son ami Loyseau de Mauléon, de n'être jamais que le défenseur de la justice et de la vertu. Réfléchissez-y : on n'a pas encore connu un seul avocat qui gagnât tous ses procès. Il faut donc admettre,

1. *Notice sur Charles Sapey*. Cf. l'intéressante étude de M. Munier Jolain sur l'éloquence judiciaire.

2. V. Boissier, *Cicéron et ses amis*.

ou bien que les plus consciencieux en plaident quelquefois de mauvais, ou bien, s'il s'en trouve qui n'en plaident que de bons, que les tribunaux commettent, aux dépens de cette élite, des erreurs bien fréquentes. Cruel dilemme! Laquelle des deux hypothèses est la vraie? Elles le sont peut-être toutes les deux. Il est bien possible que les tribunaux ne soient pas infaillibles; il est bien possible aussi que, sur deux avocats qui plaident l'un contre l'autre, il y en ait au moins un qui ne défende ni la justice ni la vertu.

Et puis que voulez-vous? Sur le plus probe, sur le plus sévère, l'affaire, une fois acceptée, opère insensiblement une sorte de suggestion. Les difficultés deviennent un stimulant. L'intelligence la plus droite s'irrite de les rencontrer et cherche à les tourner. Cet effort intérieur porte l'esprit à se méprendre sur la solidité de sa conviction et, dans l'ardeur du travail, l'avocat arrive trop souvent à confondre le sophisme avec le raisonnement et la poussée du point d'honneur professionnel avec l'entraînement de la sincérité.

On a beaucoup reproché à Waldeck-Rousseau d'avoir cédé à ces fâcheuses tentations. Dans une étude récente, un écrivain de talent va jusqu'à risquer cette phrase où je regrette de voir se refléter un peu trop violemment l'animadversion politique : « Son dilettantisme se compliquait d'une perversion intellectuelle et morale, d'une sorte de besoin de mépris qui lui faisaient aimer les mauvaises fréquentations et les procès difficiles [1]. » Non, cent fois non! Tous ceux qui l'ont connu protesteront contre l'injustice de cette appréciation. Personne n'était moins pervers ou perverti que lui, et personne n'était moins méprisant. Sous une enveloppe froide, sous des dehors distants, il était simple et doux. Mais il attachait peut-être plus d'importance à une aquarelle bien faite qu'au choix d'un dossier et sa philosophie résignée se consolait, au besoin, de la perte d'un procès ou de la trahison d'un familier, par les facilités qu'offre une partie de pêche à la ligne pour méditer silencieusement sur la fragilité des choses humaines.

Au total, le barreau a laissé sur Waldeck-Rousseau une empreinte ineffaçable. C'est le barreau qui lui a donné ses meil-

1. Jules Delafosse, *Correspondant*, 10 fév. 1907.

leures qualités. C'est le barreau qui lui a donné quelques-uns de ses rares défauts. Il a été, par-dessus tout, un prestigieux avocat. Maintenant que nous connaissons à peu près les conditions essentielles de sa formation oratoire, voyons quel a été le produit de cette culture savante et prolongée.

*
* *

Waldeck-Rousseau nous l'a dit lui-même, après tant d'autres : « L'orateur doit se remplir l'esprit de choses avant de parler. » De quoi était rempli l'esprit de Waldeck-Rousseau? Quel fonds de connaissances révèlent surtout ses discours et ses plaidoiries?

C'était, d'abord, un jurisconsulte. Une longue pratique du droit et de la jurisprudence l'avait richement documenté sur notre législation civile et commerciale. A travers la lettre de nos codes, il en avait profondément pénétré les idées essentielles, et nul n'était mieux armé que lui dans une discussion juridique.

Mais, en insistant trop sur cette spécialité, je serais injuste envers lui. Son éloquence témoigne aussi de fortes lectures historiques. En histoire comme en droit, il n'aimait, d'ailleurs, à exposer sa science qu'avec mesure et discrétion. « Je ne crains rien tant que le reproche de pédantisme », dit-il en plaidant pour Max Lebaudy. Méfiez-vous : il va vous citer un aphorisme romain à propos de l'institution du conseil judiciaire. « Rien ne me blesserait plus que d'avoir l'air d'étaler une science historique qui est malheureusement bien incomplète », déclare-t-il en plaidant pour le Pape dans l'affaire du testament du Plessis-Bellière [1]. Gare à vous : il va vous rappeler qu'au XIVe siècle Arnaud de Brescia a été brûlé vif en place de Rome pour avoir enseigné que le domaine temporel est séparable du domaine spirituel. « Je n'irai pas m'exposer au ridicule de faire de l'érudition dans un sujet connu de tous », annonce-t-il en plaidant pour les obligataires de la compagnie de l'Est [2]. Attention! Il va vous expliquer que le contrat de prêt à intérêt a toujours été proscrit jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

1. *Plaidoyers*, 1re série, p. 261.
2. *Id.*, 2e série, p. 3.

par les lois de l'Église et par celles de l'État. « Je me garderai bien de faire étalage à cette tribune d'une érudition d'historien qui pourrait paraître suspecte », reprend-il en défendant, le 21 janvier 1901, la loi sur les Associations[1]. Admirez cette réserve, mais soyez sûr qu'il va vous parler savamment de d'Aguesseau. Il n'y manque pas. Il parle même de Charlemagne, dont l'ombre cependant ne rôde pas souvent dans les couloirs du Palais-Bourbon. Mais toutes ces citations, alors même qu'elles sont un peu imprévues, sont présentées avec un tact, une absence d'ostentation, une élégance tels qu'il a l'air de vouloir se faire pardonner sa science par les juges ou par les députés. Et devant les députés tout au moins, cette précaution n'est jamais inutile.

Mais cette science est réelle : il a beaucoup appris et beaucoup retenu. Ses discours sur la réforme judiciaire [2], sur la loi municipale [3], sur les récidivistes, sur le régime pénitentiaire, sur l'état de nos colonies, sur la protection des enfants abandonnés, sur la mortalité infantile, sur la prévoyance, sur la mutualité, sont nourris de connaissances historiques, économiques, statistiques, que son esprit, largement compréhensif, s'est toutes assimilées.

Il n'admet pas, du reste, qu'un citoyen brigue un mandat politique sans avoir acquis cette instruction générale ; et il plaisante les candidats qui ont vaguement recueilli dans les réunions électorales ou dans la presse je ne sais quelles notions de contrebande : fonds commun de sociologie superficielle qui est, dit-il, à la science politique ce que sont à la langue française les dictionnaires de conversation à l'usage des étrangers [4].

Les plaidoyers et les discours de Waldeck ne trahissent qu'à regret la confidence de ses goûts littéraires. Il aimait cependant les lettres, ces cousines nobles du vieux barreau de Me Rousse, et il était passionné de théâtre.

Il cite volontiers Rabelais et deux fois au moins il compare ses contradicteurs à Panurge après la tempête[5]. Il cite volon-

1. *Associations et congrégations*, p. 81.
2. *L'État et la liberté*, I, p. 31.
3. *Id.*, I, p. 200.
4. *Id.*, I, p. 200.
5. *Id.*, I, 31 ; I, 200.

tiers aussi Balzac[1], Alexandre Dumas fils, Renan[2]. Mais tout de même il préfère rappeler des mots de Berryer, de Thiers, de Jules Favre, de Gambetta, de Gambetta surtout. Son éloquence garde le reflet de ses lectures littéraires, mais il est rare qu'elle en soit directement et fortement éclairée. Dans son dernier discours au Sénat, le 20 novembre 1903[3], sa mémoire, ordinairement si sûre, a même éprouvé une invraisemblable défaillance. Il a attribué à Montesquieu la célèbre pensée de Pascal : « Deux degrés d'élévation du pôle renversent toute une jurisprudence » ; et on a oublié de corriger ce lapsus dans ses œuvres complètes.

S'il est vrai qu'il n'appartienne qu'au philosophe d'être véritablement orateur, Waldeck-Rousseau devait avoir une philosophie. Il en avait une et il nous en indique lui-même la substance. « Avec l'école dont Gambetta fut l'orateur et Spuller le philosophe, nous dit-il, le cartésianisme, cette doctrine où se retrouvent et la force et le bon sens et la permanente raison de l'esprit français, sortit du domaine de la spéculation et des académies pour pénétrer dans la politique[4]. » Voilà donc une profession de foi cartésienne. Quelle en est proprement la signification? Ce que Waldeck-Rousseau revendique dans l'héritage de Descartes, ce n'est pas, j'imagine, le doute méthodique, ni la preuve de l'existence de Dieu par l'idée de l'infini et du parfait, ni les théories sur le mouvement et l'étendue, ni le mécanisme, ni la création continuée. Je crois bien que si vous lui aviez, d'aventure, demandé son sentiment sur ces hautes questions, il aurait abandonné un instant sa cigarette, souri et répondu que ces grandes curiosités n'ont pas un rapport direct avec l'étude de l'homme en société. Tranchons le mot : ce qu'il aimait dans l'œuvre de Descartes, c'était la philosophie des idées claires, du bon sens et de la raison ; c'étaient les principes de la méthode ; c'étaient les règles pour la direction de l'esprit. Et ne suffit-il pas, en effet, de rappeler ces règles pour évoquer, en même temps, les traits les plus significatifs du

1. *Plaidoyers*, 2, 371.

2. *Politique française et étrangère*, 468.

3. *Annales du Sénat, débats parlementaires*, t. LXIV, p. 165. — *Pour la République*, p. 483.

4. *Politique française et étrangère*, p. 486.

talent de Waldeck-Rousseau? « Avoir l'esprit bon et l'appliquer bien; diviser les questions en autant de parcelles qu'il se peut pour les mieux résoudre; coordonner par ordre ses pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître pour monter peu à peu, comme par degrés, jusqu'à la connaissance des plus composés. »

Dans une étude pénétrante, un jeune critique, qui détient avec une superbe maestria le record de la rosserie contemporaine (mais quelle délicieuse rosserie, et si française!), M. Ernest Charles (ne l'ai-je pas nommé?), a prétendu que Waldeck-Rousseau avait dédaigné ou méconnu les problèmes philosophiques, qu'il avait négligé de se faire une provision d'idées, qu'il était resté par-dessus tout un grand homme pratique, un grand homme d'affaires[1].

Assurément, Waldeck-Rousseau n'était pas un métaphysicien. Il est possible qu'il n'eût pas une conception du monde très arrêtée. J'ignore même, à parler franc, si l'inconnu de la destinée humaine le tourmentait souvent entre deux discours. Il regardait surtout l'homme comme un animal politique; il considérait les questions philosophiques sous l'aspect social, et ce qui l'intéressait le plus, c'était la formation du citoyen et le développement de la cité.

Dans les limites un peu étroites qu'il a, par conséquent, assignées à son esprit de spéculation, Waldeck-Rousseau a eu des idées nettes et catégoriques. « Le devoir de l'État, dit-il, est d'éveiller les initiatives, de favoriser leur expansion, de leur donner ce que les Ingénieurs appellent le maximum d'effet utile. Voilà où finit et où commence le rôle de l'État[2]. » « Le grand devoir social est d'assurer à l'initiative individuelle des résultats proportionnels à son activité et à sa prévoyance[3]. » « Le véritable progrès que la société comporte, c'est, non point de la refondre au risque de la faire plus arbitraire, mais, en la faisant plus libre, de donner à l'activité individuelle plus d'essor[4]. » « Tant vaut l'homme, tant vaut l'État[5]. »

1. Ernest Charles, *Waldeck-Rousseau*.
2. *Pour la République*, p. 228.
3. *Id.*, p. 305.
4. Préface au livre de M. Paul Boncour, *le Fédéralisme économique*.
5. *Associations et congrégations*, p. 9.

« L'État a des devoirs envers l'individu, des devoirs d'assistance, d'éducation, d'initiation, d'impulsion, mais tous les calculs de la science sociale, tous les efforts ne serviraient de rien pour résoudre ces problèmes sans l'effort individuel, sans l'initiative personnelle dans la pratique d'une règle morale, sans le sentiment du devoir, en un mot[1]. »

Autre idée favorite : « Devant cette puissance légitime du capital, il faut élever cette puissance nécessaire, l'Association[2]. » « L'individualisme est une force naturelle qui cherchera, non point à s'absorber dans l'association, mais à se fortifier par elle[3]. » Je reconnais qu'il n'est pas volontiers dogmatique. On discute la loi électorale du Sénat[4] : « Demandons-nous, dit-il, non pas si c'est de la philosophie sociale bien entendue, mais combien de temps, dans un pays, un pareil mécanisme pourrait fonctionner. » — « Je crois, dit-il encore, que la politique est avant tout une science expérimentale, qu'elle doit compter avec les faits[5]. »

Et comme il compte avec les faits, il nous donne des conseils que les faits justifient encore tous les jours : « Il y a, déclare-t-il, deux manières de faire du socialisme ; ouvertement, en confessant avec franchise qu'on entend renverser tous les principes sur lesquels vivent les sociétés modernes ; indirectement, par une stratégie plus dangereuse peut-être, en ébranlant peu à peu, en ruinant les mêmes principes. C'est cette seconde méthode qu'il faut redouter[6]. »

Et il insiste : « Ce qu'il faut redouter, c'est un certain socialisme déguisé, officiel à certaines heures, et financier[7]. » Sa philosophie politique est aussi réaliste que sa philosophie sociale. Elle tient en quatre mots : « Restaurer l'autorité gouvernementale. » « Qu'est-ce que l'autorité, dit-il, sinon la force légale, mise au service des jugements d'un peuple libre[8] ? »

1. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 342.
2. *Id.*, 1re série, p. 107.
3. *La Défense républicaine*, p. 144.
4. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 231.
5. *Id.*, 2e série, p. 306.
6. *Pour la République*, p. 270.
7. *Id.*, p. 328.
8. *L'État et la liberté*, I, p. 114.

— « Il faut que toutes les idées soient remuées dans le pays, mais une fois qu'il a parlé, il faut un gouvernement pour faire exécuter sa volonté... En passant aux mains de ses mandataires, la souveraineté du peuple ne peut s'affaiblir[1]. » — « C'est l'opinion du pays qui se projette dans le gouvernement[2]. » — « Nous voulons être un gouvernement à l'image du pays[3]. » — « J'ai porté dans la politique cette préoccupation constante de vouloir la République trop forte plutôt que de la vouloir trop faible. J'aime mieux être blâmé pour avoir trop voulu la défendre que pour l'avoir trop livrée[4]. » — « Être un gouvernement, c'est savoir ce que l'on veut et vouloir fortement ce que l'on peut. On a dit que gouverner c'est prévoir ; je crois plus juste encore de dire que gouverner, c'est vouloir[5]. »

Mais en politique, comme en sociologie, il se réclame de la science expérimentale : « La politique est faite, dit-il, d'expériences successives et contradictoires. » Et il ajoute : « Continuons d'être opportunistes, ce mot ne m'a jamais fait peur. » Expériences successives, expériences contradictoires : il n'hésitera donc pas, s'il le faut, à se contredire. Le 16 novembre 1895, à Saint-Étienne, il critiquera vivement le nouvel impôt sur les successions ; le 17 janvier 1901, au Sénat, il le défendra avec le même talent et la même conviction. Est-ce lui qui a changé, ou si ce sont les événements ? C'est peut-être un peu les événements, peut-être un peu lui ; c'est, en tout cas, le rapport entre lui et les événements et l'appréciation qu'il porte sur eux.

*
* *

Ce silencieux, qui réfléchit ainsi dans l'isolement, sur les questions sociales et politiques, vous pensez bien que, s'il prend la parole, il sera, dès qu'il le voudra, porté à la hauteur des idées générales. Il a, en effet, par intermittence, le goût des grandes synthèses. Discute-t-il la réforme judiciaire et

1. *Pour la République*, p. 37.
2. *Id.*, p. 39.
3. *Id.*, p. 51.
4. *Id.*, p. 62.
5. *Id.*, p. 153.

l'élection des juges[1]? Il remonte à l'origine des pouvoirs; il explique que la souveraineté ne peut être morcelée; et tous ses arguments gravitent autour de cette idée centrale. Soutient-il la loi sur les récidivistes[2]? Il montre les raisons qui conseillent d'arracher les criminels aux tentations d'un milieu civilisé et de les forcer à conquérir ailleurs le droit à la vie par un effort personnel. Et toute son argumentation dérive de ce premier principe.

Au Palais même, plaide-t-il pour un jeune et opulent prodigue? Il essaie de justifier la demande en mainlevée du conseil judiciaire en expliquant que, dans l'ordre économique, il n'y a pas de dépenses inutiles et que le premier besoin des sociétés modernes, ce n'est pas la concentration, mais la dispersion des richesses.

N'exagérons rien, cependant. Waldeck-Rousseau nous a dit qu'il était cartésien. Son esprit observateur et positif se défie donc des inductions hâtives et des systèmes préconçus.

Pendant son stage, il écrivait de Paris à sa mère : « Thiers a sur Favre cette supériorité que Favre critique des faits et crible de ses invectives éloquentes la politique de l'Empire, faisant ainsi un discours de faits et une censure des événements, tandis que Thiers pose savamment les principes généraux de la politique rationnelle et juste pour soumettre ensuite les faits à leur contrôle. » Peut-être fallait-il un peu d'enthousiasme juvénile pour voir un théoricien de la politique en Adolphe Thiers, ce grand réaliste, dont M. Lanson compare irrévérencieusement la philosophie à celle de Scribe. En tout cas, des deux méthodes, celle que Waldeck-Rousseau a le plus fréquemment pratiquée, ce n'est pas celle qu'il avait préférée dans sa jeunesse. Les discours dont je viens de parler, et quelques autres, prouvent qu'il était parfaitement capable, à l'occasion, de remonter, d'abord, à une idée générale et de redescendre ensuite aux conséquences, avec un art consommé. Mais ce genre de raisonnement n'est chez lui qu'exceptionnel. D'ordinaire, il aborde directement les faits; il les analyse; il discute les textes, il distribue savamment les parties de son sujet;

1. *L'État et la liberté*, I, p. 60.
2. *Id.*, I, p. 316.

il classe chaque vérité à sa place dans l'ordre le plus impressionnant; et il conclut.

De là vient que la physionomie de ses discours est rarement systématique. Hormis le petit nombre de ceux qu'éclaire, par avance, un principe dominant, ils passent des termes connus aux termes inconnus par une suite de rapports simples et définis. Ils présentent ainsi un assemblage solidement coordonné d'observations partielles qui concourent à la formation du tout. C'est une chaîne qui se déroule, et dont l'unité est faite de la solidité des chaînons.

Unité moins visible toutefois que dans les discours synthétiques, inspirés par les grands partis pris oratoires. Me Barboux a dit, très pittoresquement, de Waldeck-Rousseau : « Les idées se suivent dans un ordre si régulier, elles s'enchaînent les unes aux autres avec tant de naturel qu'on n'en aperçoit ni les interstices ni les soudures... Nulle trace de ces divisions qui laissent apercevoir les propositions du syllogisme... Il est presque impossible d'abréger son discours sans le mutiler : c'est un vase taillé dans un seul morceau [1]. »

Mais voici que M. Ernest Charles écrit, tout au contraire : « Il divise ses explications, il indique ses divisions, il développe point par point. » Qui a raison, de M. Ernest Charles ou de M. Barboux? Cette fois, c'est, je crois bien, M. Ernest Charles. Reportez-vous aux plaidoyers pour Coquelin, pour la famille Récipon, pour les obligataires de la Cie de l'Est. Reportez-vous aux discours sur les manifestations séditieuses ou pour le scrutin de liste [2]. Partout vous verrez une classification très apparente des arguments, une anatomie précise du discours, à peine voilée sous la forme oratoire. Et ce sont ces divisions elles-mêmes qui contribuent peu à peu à l'unité finale. Il est vrai qu'on ne peut rien supprimer « sans couper dans le vif ». Il est vrai qu'on ne peut rien déplacer sans tout déranger. Mais le discours n'est cependant pas taillé dans un même morceau. Il est constitué par un appareil solide d'éléments multiples, rapprochés et soudés.

L'exorde est généralement bref, volontairement banal ou

1. Waldeck-Rousseau, *Plaidoyers*, Préface.

2. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 117 et 306.

emprunté aux circonstances. Il est suivi, dans les plaidoyers, d'un exposé qui prépare la démonstration et qui, parfois même, est assez complet pour la rendre presque superflue. Dans une narration saisissante, Waldeck-Rousseau cherche à produire sur le juge une impression décisive. Il présente le procès sous une face habilement choisie. Les faits se succèdent, et les documents, conventions, lettres, dépositions. Lorsque arrive le moment de discuter, la tâche de l'avocat est déjà presque remplie. Personne cependant ne discute mieux que lui; personne ne pousse aussi loin l'art de raisonner et de prouver.

Peut-être a-t-il l'esprit de finesse plus développé que l'esprit de géométrie. Sa dialectique s'attache moins à la recherche de la vérité absolue qu'à la démonstration du vraisemblable. Mais que de force dans cette démonstration! que d'autorité, que de souplesse, que d'obstination, que d'ingéniosité!

Lisez son plaidoyer pour la famille de l'homme qu'a tué madame Achet; lisez son récit de la longue captation commise par Alice Bazin; lisez surtout, dans un ordre d'idées plus élevé, son grand discours du 21 janvier 1901 sur la loi des associations[1]. Vous trouverez là des chefs-d'œuvre d'argumentation judiciaire et politique.

Dans ce discours du 21 janvier 1901, le sujet est nettement divisé. L'orateur expose que le projet du gouvernement a été attaqué à la fois du point de vue juridique, du point de vue politique, du point de vue des intérêts religieux. Il examine successivement ces trois chapitres. Il discute, d'abord, minutieusement le sens des articles 1108, 1131, 1133, 1134, 1765, 1769 du Code civil; on le croirait à la barre. Mais il aborde sa seconde partie et aussitôt il parcourt, comme il le dit lui-même, les sommets de l'histoire. Il appelle au secours de sa thèse l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la monarchie de juillet. Il continue sa démonstration sur le troisième point avec un respect délicat de la conscience de ses adversaires; et, lorsqu'il touche à sa conclusion, il semble qu'elle lui tombe dans la main, d'elle-même et tout naturellement. S'il a comme dialecticien, quelques défauts, nous ne les trouverons qu'à l'extrême pointe de ses qualités d'avocat. Sa

1. *Associations et congrégations*, p. 62 et suiv.

finesse s'aiguise parfois en subtilité. Son habileté coudoie, de temps en temps, le sophisme et même, à certaines heures, se laisse un peu entraîner par ce dangereux compagnon. Mais ce ne sont là que de petits accidents, très rares ; et il reste que l'éloquence de Waldeck-Rousseau est une des plus puissantes, des plus vigoureuses, qui ait, depuis longtemps, retenti au Palais et au Parlement.

La démonstration finie, cet orateur utilitaire juge son œuvre achevée. Il ne s'attarde pas à récapituler ses arguments ; il ne s'attarde pas non plus à chercher une péroraison développée. Il termine son discours en quelques mots rapides, concis et impérieux. « Tenez, les lois ne vieillissent pas ; elles ne s'affaiblissent qu'autant que s'affaiblirait la main qui est chargée de les défendre [1]. »

— « Messieurs, je me résume et je vous livre toute ma pensée : l'heure n'est pas venue de reviser la constitution, mais bien de la défendre [2]. » — « Tous les écueils sans cesse disposés devant nous ne serviront qu'à montrer que nous ne sommes pas de ceux que l'on intimide ou que l'on décourage [3]. » — « Il n'y a pas une liberté vraie qui puisse être une menace pour l'État [4]. » — « Le gouvernement vous demande un vote de confiance en vous-mêmes et surtout un vote de fidélité à la tradition républicaine [5]. » — « Je n'ai plus qu'un mot à dire : c'est pour demander à la majorité de s'inspirer seulement, une fois de plus, de l'intérêt supérieur de la République [6]. »

Ainsi une phrase forte et condensée, qui donne l'impulsion dernière ; un cri de ralliement ; un coup de clairon ; voilà, le plus souvent, toute la péroraison.

*
* *

Maintenant que nous nous sommes rendu compte de l'éducation oratoire de Waldeck-Rousseau, de sa culture générale,

1. *Pour la République*, p. 104.
2. *Id.*, p. 263.
3. *La défense républicaine*, p. 137.
4. *Associations et congrégations*, p. 21.
5. *Id.*, p. 263.
6. *La défense républicaine*, p. 229.

de sa philosophie sociale et politique, de sa méthode de composition et de raisonnement, nous pouvons pressentir sans peine ce que va être sa forme oratoire. Tout, chez ce génie démonstratif, tend au but, qui est de maîtriser l'âme de son auditoire. Vous supposez bien que ce n'est pas lui qui s'endormira sous les charmes de la rhétorique. Rien ne lui répugnera autant que l'emphase et la parade oratoire.

Lorsqu'il s'adresse à Renan[1], il le loue surtout d'avoir su, « sans diminuer les grâces nobles et simples de la langue, la débarrasser de tout ce que certains de nos voisins lui avaient inoculé de pompeux et d'apprêté, certains autres de solennité et de pédantisme ». Il se servira donc lui-même d'expressions simples et naturelles; il parlera une langue sobre, précise et nerveuse; il aura soin de ne jamais distraire, par de vaines élégances ou par de brillants hors-d'œuvre, l'attention de son public. Son art sera fait surtout de retranchement et de sélection.

Quelque admiration qu'eût Waldeck-Rousseau pour Renan, n'allons pas cependant chercher dans ses discours la grâce et la fleur du style renanien. La simplicité de Waldeck-Rousseau est austère et nue; elle a sa force et sa grandeur; elle manque parfois un peu de délicatesse et de moelleux. On a beaucoup vanté, et presque toujours on a eu raison de vanter la belle clarté de cette langue. « Phrase admirablement souple » dit M. Gaston Deschamps dans le très intéressant livre qu'il a consacré, avec une véritable piété, à la mémoire de Waldeck-Rousseau; « merveille de transparence et de lucidité ». Et il est certain qu'en général, le style de Waldeck-Rousseau est le miroir fidèle d'une pensée puissante et sûre d'elle-même.

Quelquefois cependant ce style s'obscurcit et la pensée même paraît perdre un peu de sa netteté coutumière. Ces ombres passagères proviennent surtout de l'abus des termes abstraits. Taine a remarqué[2] que l'orateur fait le plus souvent usage de mots concrets, qui éveillent des images sensibles, plutôt que des idées pures, et qui parlent à l'imagination, plutôt qu'à la réflexion. « Les sons, dit Jean-Jacques, n'ont jamais tant

1. *Dîner celtique, l'État et la liberté,* 2e série, p. 335.
2. *Essai sur Tite-Live.*

d'énergie que lorsqu'ils font l'effet des couleurs. » Waldeck-Rousseau, lui, a le style plus ramassé que coloré, plus dense que pittoresque, plus réfléchi que représentatif. De là, par moments, des formules pénibles et des propositions embarrassées. On ne peut s'empêcher de regretter alors que Waldeck-Rousseau n'ait pas la limpidité d'un Freycinet, la flamme d'un Clemenceau, la souveraine aisance d'un Ribot, la captivante familiarité de cet autre Breton qui s'est poussé, depuis peu, au premier rang des orateurs français.

Ajouterai-je que, dans son large courant, le style de Waldeck-Rousseau charrie parfois quelques impuretés? Sans manquer de respect à sa mémoire, qui n'a rien à redouter de critiques de détail, je puis bien relever, au passage, certaines incorrections. Elles représentent le tribut obligatoire qu'un orateur de grande race paie lui-même, par intervalles, à la médiocrité parlementaire. Waldeck-Rousseau ne se contente pas de résoudre les questions; il les « solutionne [1] ». Il « insiste sur un point de vue [2] »; il va même jusqu'à s'y appesantir [3]. Il « se place sur un terrain pratique [4] ». Il invite ses auditeurs à choisir « entre deux alternatives : le vote par sectionnement ou le statu quo [5] ». Il n'est pas non plus toujours très heureux dans ses métaphores. Il voit à la gorge d'une victime une blessure qu'un chirurgien eût signée [6]. Il déclare qu'une investiture électorale et politique n'est pas le berceau naturel de l'impartialité [7]. Il aperçoit un horizon plus chargé de menaces que de sourires [8]. Il tombe involontairement jusque dans le calembour : « Si, dit-il, dans les mille traits dont Zola a composé le portrait de son héros, il en est un dont M. Bourgeois ait pu se croire atteint [9]... »

Il a aussi, par mégarde, des comparaisons maladroites ou

1. *Politique française et étrangère*, p. 113.
2. *Questions sociales*, p. 222.
3. *Politique française et étrangère*, p. 21.
4. *La défense républicaine*, p. 256.
5. *L'État et la liberté*, I, p. 189; *Plaidoyers*, 1, 369.
6. *Plaidoyers*, 1, 8.
7. *L'État et la liberté*, 1re série, p. 57.
8. *La défense républicaine*, p. 279.
9. *Plaidoyers*, 2, 158.

alambiquées. Celle-ci notamment : « On a comparé souvent, dit-il avec justesse, les oscillations de l'opinion à celles du pendule. Plus on l'entraîne dans un sens, plus il est ramené vers l'autre. Le rôle de l'homme d'État sera de l'arrêter au point précis où il marque le respect de l'autorité mise au service de la République [1]. » — On comprend qu'en face d'un point aussi précis, les hommes d'État cherchent souvent midi à quatorze heures.

Mais qu'importent ces rares et insignifiantes bavures dans une œuvre ordinairement si pure et si finie? Nous trouverions aisément, pour nous consoler de ces petites taches, une multitude de pensées fortes, que l'énergie des expressions éclaire d'une lumière concentrée : « La politique n'est pas un but; elle ne doit pas surtout être une carrière. » — « Soyez persuadés que le jour où tout le monde fera de la politique, on verra enfin se clore l'ère des politiciens [2]. » — « Avant de devenir sage, il faut avoir été longtemps libre [3]. » — « Cette époque tragique où l'on se demandait avec anxiété ce qu'il fallait livrer de France pour sauver la patrie [4]. » — « Le droit d'un ouvrier, fût-il seul à travailler, est égal au droit de tous les autres à ne pas travailler [5]. » — « La supériorité des uns était faite de l'abaissement des autres [6]. » — « Le rêve malsain de la force chargée de pourvoir à l'exercice de la liberté [7]. » — « A de certains moments, une sécurité affectée est une des formes de la défection [8]. » — « Ces hommes (ceux qui fomentent les grèves) qui n'hésitent pas à faire entrer dans les frais généraux de leur politique, les misères, les souffrances, la vie peut-être de ceux sur lesquels ils opèrent [9]. » Autant d'idées brillantes, solides, frappées en maximes; autant de médailles à collectionner et à conserver précieusement.

1. *Pour la République*, p. 179.
2. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 351.
3. *Action républicaine et sociale*, p. 33.
4. *L'État et la liberté*, 2e série ,p. 48.
5. *Action républicaine et sociale*, p. 258.
6. *Politique française et étrangère*, p. 477.
7. *Id.*, p. 498.
8. *La défense républicaine*, p. 141.
9. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 16.

Ainsi Waldeck-Rousseau, puissant raisonneur, a une langue merveilleusement appropriée au caractère de son éloquence. Mais la dialectique n'est pas le tout de l'orateur. Il faut aussi qu'il ait l'art d'émouvoir les âmes et de remuer les passions. Dons divins qu'on a souvent déniés à Waldeck-Rousseau.

Sous la froideur énigmatique d'un masque impassible, il cachait une sensibilité profonde. MM. Barboux et Haraucourt en ont porté le témoignage au nom de tous ceux qui l'ont aimé. Mais a-t-il laissé filtrer beaucoup de cette émotivité interne jusque dans son œuvre oratoire? Moins assurément qu'on n'eût pu le souhaiter; plus, tout de même, qu'on ne le croit.

Il n'est pas prodigue de sentiments tendres. Dans l'affaire Récipon, il nous peint cependant, avec infiniment de charme, la sollicitude inquiète d'une mère pour un beau-fils souffreteux, et le désir presque superstitieux qu'elle a de mériter le bonheur de ses propres enfants, en sauvant l'enfant de son mari.

Quelque part[1], il nous laisse deviner qu'il se plaît à la lecture de Brizeux, et nous entrevoyons presque ainsi, tout à coup, en Waldeck un déraciné au cœur nostalgique, qui feuillette *Marie* et rêve aux chênes de sa Bretagne. Mais comme tout cela est discret, léger, peu appuyé! Comme on voit qu'il éprouve les sentiments délicats, mais qu'il hésite à les exprimer! Pudeur? inexpérience? Je ne sais. Il y a là une corde que son éloquence se refuse à faire vibrer.

Waldeck-Rousseau n'est guère plus à l'aise dans l'expression des sentiments douloureux. La péroraison de sa plaidoirie dans l'affaire Achet est d'un pathétique guindé. Il a prononcé quelques oraisons funèbres; elles paraissent pâles et glacées.

Mais en revanche, on rencontre, dans ses discours, des sentiments forts qui passent en coup de vent. On y voit aussi, en maintes parties, le flot impétueux d'une passion péniblement contenue. Écoutez-le, au Sénat, le 2 février 1884, reprocher à Allou d'avoir prononcé une sorte d'excommunication majeure contre les classes ouvrières. Écoutez-le s'écrier : « Si vous disiez vrai, si nous vivions ainsi côte à côte avec une armée plus forte que celle que vous pourrez jamais mettre en face d'elle, il n'y aurait qu'une chose à faire, ce serait d'imiter le philosophe

1. *L'État et la liberté*, 2e série, p. 338.

antique, de mettre un manteau sur les yeux et de laisser passer. » Avec quelle émotion aussi, il parle du « petit soldat français, admirable modèle des vertus militaires, courageux avec gaieté, héroïque avec entrain[1] »! De quel accent il exalte les qualités de notre armée[2]! Quelle vigueur il met à la défendre lorsque certains parlementaires veulent soumettre à l'enquête la conduite de notre corps expéditionnaire de Chine! Il refuse de livrer à une suspicion générale nos officiers et nos soldats, et il ajoute avec une chaleur insolite : « On trouverait dans une histoire lointaine, mais présente à tous les esprits, un exemple de la tradition qu'on veut établir et de ses effets. Oui, il y a une puissance qui, pendant que ses soldats allaient se battre et que ses généraux se portaient à l'ennemi, les suivait d'un œil soupçonneux et se préparait à les juger; elle s'appelait Carthage; il n'en reste plus de trace sur les sables de l'Afrique. »

Un autre de ses discours, celui qu'il a prononcé au Sénat contre la loi de dessaisissement, n'est que la longue et sourde vibration d'une conscience indignée. Rappelez-vous! « Il semble, en vérité, que certains souvenirs ne mordent plus au cœur, comme autrefois, les fils ou les descendants des proscrits de 1851... On a parlé de l'opinion; je réponds : « Parlons de la justice! »... Et le discours se termine, vous le savez, par une péroraison brûlante. Morceau vraiment classique, d'une intensité prodigieuse et d'une beauté immortelle.

Mais il faut bien le répéter, ces échappées de passion sont exceptionnelles. En général, la puissance d'émotion de Waldeck-Rousseau ne se dépense pas volontiers. Elle s'emploie surtout dans de brèves et suggestives peintures des mœurs sociales ou politiques.

Tableau du récidiviste, aristocrate de la paresse ou bohème du ruisseau, qui débauche, dans la promiscuité des faubourgs, l'ouvrier ou l'apprenti[3].

Tableau de la France sous le boulangisme : « une sorte de vertige courbant aux pieds d'un héros sans légende ceux-là qui se prétendaient le plus altérés de liberté[4] ».

1. *Pour la République*, p. 137.
2. *La défense républicaine*, p. 67.
3. *L'État et la liberté*, I, 237-277-293.
4. *Pour la République*, p. 122.

Tableau de l'Assemblée nationale : « Assemblée unique dans nos annales, inquiétante, fille énigmatique de la défaite, agitée de passions contradictoires, rivée, semblait-il, au passé par un atavisme séculaire et par la fatalité de nos désastres; mais en qui palpitait l'âme impérissable de la France [1]. »

Tableau de l'Église des premiers jours, « sortie des catacombes, grande seulement par sa pauvreté, le premier évêque de Rome amené de Galilée dans les vêtements d'un pêcheur [2] ».

Tableau de la prostitution parisienne; portrait de la courtisane de grande volée, avide, vorace, carnassière : « elle ne fait pas la rue, elle fait la course [3] ».

Mais ce ne sont là, le plus souvent, que de petites toiles de chevalet. Presque pas de peintures de grandes dimensions. Jamais de morceaux; jamais d'amplifications oratoires; jamais de couplets ni d'airs de bravoure. Cette éloquence sévère, consciencieuse et pressée a toujours peur, semble-t-il, de faire l'école buissonnière.

Aussi manque-t-elle un peu d'imprévu et de mouvement. Elle est trop ordonnée, trop régulière, trop uniformément impeccable. On voudrait qu'elle grondât, qu'elle criât, qu'elle eût, de temps en temps, des exclamations, des apostrophes, des interrogations, des renversements, ce que la scolastique appelait, si j'ai bon souvenir, des hyperbates.

M. Faguet a dit quelque part, avec une nuance de moquerie, que les orateurs très experts commencent toujours leur phrase sans savoir comment ils la finiront, sûrs qu'elle finira sans encombre [4]. Waldeck-Rousseau finit toujours ses phrases; il les finit avec une surprenante infaillibilité. La structure qu'il leur donne n'est peut-être pas assez variée. Le sujet marche en tête, le verbe vient derrière, le complément ferme le cortège. L'ordre et la liaison des idées sont aussi rigoureusement fixés que l'arrangement des mots.

Art irréprochable, d'une perfection presque idéale. Mais à la longue, l'auditeur ou le lecteur ont l'impression de se promener, pendant des heures, dans un magnifique jardin à la française.

1. *Pour la République*, p. 392.
2. Affaire du testament du Plessis-Bellière.
3. Affaire Récipon.
4. *Politiques et moralistes*, Renan.

Toujours des allées, larges et droites, bordées de buis bien taillés. On cherche involontairement des yeux une ligne brisée, quelque chose de disproportionné ou de rompu, un coin de désordre et de fantaisie.

L'action oratoire de Waldeck-Rousseau était, elle aussi, calme, froide et mesurée. Peu ou pas de gestes; une voix pleine, bien timbrée, bien posée, sans grandes inflexions; une diction nette, tranquille, rythmée; une tenue élégante et fière; une grande allure à la barre comme à la tribune. En face des orateurs qui trépignent, qui agitent les bras, qui battent du pied, qui s'épongent le front, cette impassibilité donnait à Waldeck-Rousseau une force incalculable et une autorité sans égale. On était bien tenté de lui crier parfois :

> Mais ce flegme, monsieur, qui raisonnez si bien,
> Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien?

N'importe : cet imperturbable sang-froid avait quelque chose de très noble et donnait à cette éloquence marmoréenne, dans les heures de tumulte parlementaire, une beauté simple et grandiose. La gravité soutenue de cette physionomie altière se détendait, d'ailleurs, assez volontiers dans un sourire. Tous les biographes de Waldeck-Rousseau, MM. Barboux, Haraucourt, G. Deschamps, Ernest Charles, se sont rapprochés dans l'admiration de cette ironie supérieure et raffinée, qui fut un des traits les plus originaux de son talent. Ironie tantôt dédaigneuse et mordante, tantôt légère et finement enjouée. Esprit vif et pénétrant, rarement amer ou cruel, souvent narquois, souvent hautain; esprit d'idées et esprit de mots; faculté géniale de pince-sans-rire.

Plaide-t-il pour Coquelin? C'est par l'ironie qu'il débute : « Je n'étonnerai personne en disant que la Comédie-Française a toutes les délicatesses; elle a compris l'embarras où je serais pour louer M. Coquelin comme il le mérite, et par le prix auquel elle évalue sa concurrence, elle s'est chargée de montrer en quelle estime elle tient son grand talent. »

Parle-t-il des programmes de pacotille que le rapprochement de fractions diverses impose parfois au parti républicain? Il

représente les flottes de la concentration, équipées à la hâte, naviguant à la cape, bien moins pour atterrir en un point déterminé que pour n'échouer que le plus tard possible [1].

Fait-il allusion à un projet de loi mal venu? Il nous montre ce projet gardé à vue par une commission, comme certains enfants qui ne donnent pas d'orgueil aux familles [2].

Lui arrive-t-il d'être interrompu dans un discours au moment où il vient de prononcer le mot d'exégèse? « Je n'imaginais pas, riposte-t-il, employer une expression qui eût pour aucun de nos collègues le caractère de la nouveauté [3]. »

Parle-t-il d'un célèbre orateur socialiste, — ancien modéré, dit-il, passé d'emblée au collectivisme? Il tire de cette évolution cette moralité : « Le radicalisme est un peu comme ces stations jadis très animées qui ont perdu de leur faveur. Les trains omnibus s'y arrêtent encore. Les trains express les brûlent [4]. »

A d'autres moments, cet esprit devient âpre et corrosif. Waldeck-Rousseau a, pour les interrupteurs, de terribles coups de griffe; et ceux qui se sont, une fois, exposés à ses répliques se rangent vite, avec résignation, parmi ses auditeurs les plus attentifs et les plus silencieux.

*
* *

Voilà donc Waldeck-Rousseau. Beaucoup d'art ajouté à la nature, mais un art qui se cache comme un mécanisme intérieur dont on ne voit que les effets. Une éloquence plus réfléchie peut-être que spontanée, plus énergique qu'abondante, plus élevée qu'étendue. Une âme haute, pleine, mais qui ne s'épanche pas. Du bon sens cristallisé; un goût sévère et éliminateur; un équilibre harmonieux. Une action si discrète qu'elle supprime toute apparence d'effort et donne à cet orateur une sorte de majesté froide et dominatrice. De la raison, de la raison encore, de la raison toujours. Raison qui pourtant, à l'occasion, s'adoucit de bonne humeur, s'assaisonne d'esprit ou se pimente

1. *Pour la République*, p. 374.
2. *Id.*, p. 483.
3. *La défense républicaine*, p. 122.
4. *Pour la République*, p. 378.

d'ironie. A la plupart de ceux qui ont entendu et jugé Waldeck-Rousseau, cet ensemble de grandes qualités et de défauts secondaires a rappelé l'image des orateurs grecs [1]. On l'a comparé à Démosthène, à Lysias, à Périclès; on a retrouvé en son éloquence les principaux traits de l'atticisme.

L'avouerai-je? Je ne suis pas très sûr que nous soyons exactement fixés aujourd'hui sur la définition de l'atticisme, qui mettait déjà aux prises Brutus et Cicéron. Si pourtant on entend par atticisme mesure, sobriété, sagesse parlante, élégante simplicité, finesse, légère tendance à la subtilité, j'accorde volontiers que Waldeck-Rousseau a repris en France les meilleures traditions de l'hellénisme.

Ainsi qu'à tous « les pèlerins d'Athènes », comme dit Maurice Barrès, « la déesse lui a donné le dégoût de l'enflure dans l'art [2] ». Mais ne forçons pas l'assimilation. Waldeck-Rousseau n'était pas né sous le ciel éclatant de la Grèce. C'était un Cimmérien qui avait grandi, lui aussi, au bord d'une mer sombre. Il n'a ni la grâce, ni la couleur, ni la fougue des grands orateurs attiques. Dans ce qu'il peut avoir de grec, je le soupçonne même d'être un peu Dorien.

Mais il est surtout Français, Français du XIXe siècle, fils de la Révolution, petit-fils ou petit-neveu de Descartes, de Voltaire, de Montesquieu; beaucoup moins apparenté à Rousseau, bien que, paraît-il, il eût du sang de la famille de Jean-Jacques; Français sur qui le romantisme n'a guère laissé d'empreinte, qui est resté exceptionnellement fidèle à l'esprit classique, au vocabulaire classique, à la syntaxe classique; qui ignore le lyrisme et répugne au sentimentalisme; qui a le sens exact des réalités, le goût de l'idée claire et du mot propre, le mépris des lieux communs, la haine de ce qui est creux et sonore.

Tel qu'il est, Waldeck-Rousseau demeure un des types les plus parfaits de l'orateur moderne et son œuvre, intelligemment recueillie par les mains pieuses de ses amis, nous propose d'impérissables modèles d'éloquence active et militante.

RAYMOND POINCARÉ

1. MM. Barbou, Ernest Charles, Haraucourt.
2. *Le voyage de Sparte.*

APRÈS LE SACRE[1]

II

PREMIER SÉJOUR DE LA PUCELLE A COMPIÈGNE
LES TROIS PAPES — SAINT-DENYS — LES TRÊVES

De Crépy, après le départ de l'armée anglaise, le roi Charles envoya le comte de Vendôme, les maréchaux de Retz et de Boussac avec leurs gens d'armes à Senlis. Les habitants lui donnèrent à savoir qu'ils désiraient les fleurs de lys. La soumission de Compiègne était désormais assurée.

Le roi somma les bourgeois de le recevoir; le mercredi 18, les clés de la ville lui furent apportées. Le lendemain il fit son entrée. Les attornés (c'était le nom des échevins) lui présentèrent messire Guillaume de Flavy qu'ils avaient élu capitaine de leur ville comme le plus expérimenté et fidèle qui fût au pays. Ils demandaient que, suivant leur privilège, le roi, sur leur présentation, le confirmât et admît. Mais le sire de la Trémoille prit pour soi la capitainerie de Compiègne, déléguant la lieutenance à messire Guillaume de Flavy, que néanmoins les habitants tinrent pour leur capitaine.

Le roi recouvrait une à une ses bonnes villes. Il enjoignit à ceux de Beauvais de le reconnaître pour leur seigneur. En voyant les fleurs de lys, que portaient les hérauts, les habi-

1. Voir la *Revue* du 1er mars.

tants crièrent : « Vive Charles de France! » Le clergé chanta un *Te Deum* et il se fit de grandes réjouissances. Ceux qui refusèrent de reconnaître le roi Charles furent mis hors de la ville avec licence d'emporter leurs biens. L'évêque et vidame de Beauvais, messire Pierre Cauchon, grand aumônier de France pour le roi Henri, négociateur d'importantes affaires ecclésiastiques, voyait à contre cœur sa ville retourner aux Français; c'était à son dommage, mais il ne put l'empêcher. Il n'ignorait pas qu'il devait pour une part cette disgrâce à la Pucelle des Armagnacs, qui faisait beaucoup pour son parti et avait la réputation de tout faire. Étant bon théologien, il soupçonna, sans doute, que le diable la conduisait et il lui en voulut tout le mal possible.

A ce moment l'Artois, la Picardie, cette Bourgogne du nord, se débourgognisait. Si le roi Charles était allé à Saint-Quentin, à Corbie, à Amiens, à Abbeville et dans les autres fortes villes et châteaux de Picardie, il y aurait été reçu par la plupart des habitants comme leur souverain. Mais pendant ce temps, ses ennemis auraient repris ce qu'il venait de gagner dans le Valois et l'Ile-de-France.

Entrée à Compiègne avec le roi, Jeanne logea à l'hôtel du Bœuf chez le procureur du roi. Elle couchait avec la femme du procureur, Marie Le Boucher, qui était parente de Jacques Boucher, trésorier d'Orléans.

Il lui tardait de marcher sur Paris, qu'elle était sûre de prendre, puisque ses Voix le lui avaient promis. On conte qu'au bout de deux ou trois jours, n'y pouvant tenir, elle appela le duc d'Alençon et lui dit : « Mon beau duc, faites appareiller vos gens et ceux des autres capitaines », et qu'elle s'écria : « Par mon martin! je veux aller voir Paris de plus près que je ne l'ai vu. » Les choses n'ont pu se passer ainsi; la Pucelle ne donnait pas d'ordres aux gens de guerre. La vérité, c'est que le duc d'Alençon prenait congé du roi avec une belle compagnie de gens et que Jeanne devait l'accompagner. Elle était prête à monter à cheval quand, le lundi 22 août, un messager du comte d'Armagnac lui apporta une lettre qu'elle se fit lire. Voici ce que contenait cette missive :

Ma très chière dame, je me recommande humblement à vous et vous supplie pour Dieu que, actendu la division qui en présent est en

sainte Église universal, sur le fait des papes (car il i a trois contendans du papat : l'un demeure à Romme, qui se fait appeler Martin quint, auquel tous les rois chrestiens obéissent; l'autre demeure à Paniscole, au royaume de Valence, lequel se fait appeler pape Climent VIIIe; le tiers on ne sect où il demeure, se non seulement le cardinal de Saint-Estienne et peu de gens avec lui, lequel se fait nommer pape Benoist XIIIIe; le premier, qui se dit pape Martin, fut esleu à Constance par le consentement de toutes les nacions des chrestiens; celui qui se fait appeler Climent fut esleu à Paniscole, après la mort du pape Benoist XIIIe, par trois de ses cardinaulx; le tiers, qui se nomme pape Benoist XIIIIe, à Paniscole fut esleu secrètement, mesmes par le cardinal de Saint-Estienne). Veuillez supplier à Nostre Seigneur Jhésuscrit que, par sa miséricorde infinite, nous veulle par vous déclarier, qui est, des trois dessusdiz, vray pape, et auquel plaira que on obéisse de ci en avant, ou à cellui qui se dit Martin, ou à cellui qui se dit Climent, ou à celui qui se dit Benoist; et auquel nous devons croire, si secrètement ou par aucune dissimulation ou publique manifeste; car nous serons tous pretz de faire le vouloir et plaisir de Nostre Seigneur Jhésuscrit.

» Le tout vostre conte D'ARMIGNAC

C'était un grand vassal de la Couronne qui écrivait de la sorte, appelait Jeanne sa très chère dame et se recommandait humblement à elle, non à la vérité en s'abaissant soi-même, mais comme qui dirait aujourd'hui avec affabilité.

Elle n'avait jamais vu ce seigneur, et sans doute elle n'avait jamais entendu parler de lui. C'était Jean IV, d'Armagnac, fils du connétable de France, tué en 1418, l'homme le plus cruel du royaume. Jean IV, alors âgé de trente-trois ou trente-quatre ans, possédait l'Armagnac noir et l'Armagnac blanc, le pays des Quatre-Vallées, les comtés de Pardiac, de Fesenzac, l'Astarac, la Lomagne, l'Ile-Jourdain, il était le plus puissant seigneur de Gascogne après le comte de Foix.

Tandis que son nom demeurait aux partisans du roi Charles et qu'on disait les Armagnacs pour désigner ceux qui étaient contraires aux Anglais et aux Bourguignons, Jean IV n'était lui-même ni Français ni Anglais, mais seulement Gascon. Il se disait comte par la grâce de Dieu, quitte à se reconnaître vassal du roi Charles pour recevoir des dons de son suzerain, qui pouvait n'avoir pas toujours de quoi payer ses housseaux, mais à qui ses grands vassaux coûtaient fort cher. Cependant

Jean IV ménageait les Anglais, protégeait un aventurier à la solde du Régent et donnait des emplois dans sa maison à des gens qui portaient la croix rouge. Il était aussi féroce et perfide qu'aucun des siens. S'étant, contre tout droit, emparé du maréchal de Séverac, il lui extorqua la cession de ses biens et le fit ensuite étrangler.

Ce meurtre était alors tout frais. Voilà le fils docile de la sainte Église qui montrait tant de zèle à découvrir son vrai père spirituel. Il semble bien pourtant qu'il eût déjà son opinion faite à ce sujet et qu'il sût à quoi s'en tenir sur ce qu'il demandait. En réalité, le long schisme, qui avait déchiré la chrétienté, n'existait plus depuis douze ans, depuis que le conclave, ouvert le 8 novembre 1417, à Constance, dans la Maison des Marchands, avait proclamé pape, le 11 du même mois, jour de la Saint-Martin, le cardinal diacre Otto Colonna, qui prit le nom de Martin V. Martin V portait dans la Ville Éternelle la tiare sur laquelle Lorenzo Ghiberti avait ciselé huit figurines d'or, et l'habile Romain s'était fait reconnaître par l'Angleterre et même par la France, qui renonçait désormais à l'espoir d'avoir un pape français. Et si le conseil de Charles VII était en désaccord avec Martin V sur la question du concile, un édit de 1425 restituait au pape de Rome la jouissance de tous ses droits dans le royaume. Martin V était vrai pape et seul pape. Cependant, Alphonse d'Aragon, fort irrité de ce que Martin V soutenait contre lui les droits de Louis d'Anjou sur le royaume de Naples, imagina d'opposer un pape de sa façon au pape de Rome. Il avait précisément sous la main un chanoine qui se disait pape. Et voici sur quel fondement : l'antipape Benoît XIII, réfugié à Peñiscola, avait, en mourant, nommé quatre cardinaux, dont trois désignèrent à sa place un chanoine de Barcelone, Gilles Muñoz, qui prit le nom de Clément VIII. C'est ce Clément, emprisonné dans le château de Peñiscola, sur une morne pointe de terre, battue de trois côtés par la mer, que le roi d'Aragon avait imaginé d'opposer à Martin V.

Le pape Martin excommunia l'Aragonais, puis il ouvrit des négociations avec lui. Le comte d'Armagnac suivit le parti du roi d'Aragon. Il faisait venir de Peñiscola, pour baptiser ses enfants, de l'eau bénite par Benoît XIII. Il fut pareillement frappé d'excommunication. Ces foudres étaient tombées sur

lui en cette même année 1429, et depuis un certain nombre de mois Jean IV était privé de la participation aux sacrements et aux prières publiques, ce qui ne laissait pas de lui causer des difficultés temporelles, sans compter qu'il avait peut-être peur du diable.

D'ailleurs la situation devenait intenable pour lui. Son grand allié, le roi Alphonse, cédait et sommait lui-même Clément VIII de se démettre. Quand il adressait sa requête à la Pucelle de France, l'Armagnac ne songeait plus évidemment qu'à quitter l'obéissance d'un antipape manqué, renonçant lui-même à la tiare, ou bien près d'y renoncer. Car Clément VIII se démit à Peñiscola le 26 juillet. Ce ne peut être longtemps avant cette date que le comte dicta sa lettre, et il est possible que ce soit après. Dans tous les cas, en la dictant, il savait à quoi s'en tenir sur le souverain pontificat de Clément VIII.

Quant au troisième pape qu'il mentionnait dans sa missive, c'était un Benoît XIV, dont il n'avait pas de nouvelles et qui aussi ne faisait pas de bruit. Son élection au Saint-Siège avait eu cela de singulier qu'un seul cardinal y avait procédé. Benoît XIV tenait tous ses droits d'un cardinal créé par l'antipape Benoît XIII dans sa promotion de 1409, Jean Barrère, Français, bachelier ès lois, prêtre, cardinal du titre de Saint-Étienne *in Cœlio monte*. Ce n'est pas à l'obédience de Benoît XIV que l'Armagnac pensait se ranger. Évidemment, il avait hâte de faire sa soumission à Martin V.

On ne voit pas bien, dès lors, pourquoi il demandait à Jeanne de lui désigner le vrai pape. Sans doute, c'était l'usage, en ce temps-là, de consulter sur toutes choses les saintes filles que Dieu favorisait de révélations. Telle se montrait la Pucelle et sa renommée de prophétesse s'était, en peu de jours, partout répandue. Elle découvrait les choses cachées, elle annonçait l'avenir. On se rappelle ce capitoul de Toulouse qui, trois semaines environ après la délivrance d'Orléans, fut d'avis de lui demander un remède à l'altération des monnaies. Bonne de Milan, mariée à un pauvre gentilhomme de la reine Ysabeau sa cousine, lui présentait une requête afin d'être remise dans le duché qu'elle prétendait tenir des Visconti. Il était tout aussi expédient de l'interroger sur le pape et l'antipape. La

difficulté est, en cette affaire, de découvrir les raisons qu'avait le comte d'Armagnac de consulter la sainte fille sur un point dont il paraît bien qu'il était suffisamment éclairci. Voici ce qui semble le plus probable :

Disposé à reconnaître le pape Martin V, Jean IV cherchait les moyens de donner à cette soumission un tour honorable. C'est alors que l'idée lui vint de se faire dicter sa conduite par Jésus-Christ lui-même parlant en une sainte Pucelle. Encore fallait-il que la révélation s'accordât avec ses calculs. Sa lettre y tâche clairement. Il prend soin dans cette lettre de préparer lui-même à Jeanne et, par conséquent, à Dieu, la réponse convenable. Il y marque avec force que Martin V, qui vient de l'excommunier, fut élu à Constance par le consentement de toutes les nations chrétiennes, qu'il demeure à Rome et qu'il est obéi de tous les rois chrétiens. Il signale au contraire les circonstances qui infirment l'élection de Clément VIII, due à trois cardinaux seulement, et l'élection plus ridicule encore de ce Benoît, dont un seul cardinal composa tout le conclave.

Sur ce seul exposé comment hésiter à reconnaître que le pape Martin est le vrai pape? Cette malice fut perdue; Jeanne n'y vit rien. La lettre du comte d'Armagnac, qu'elle se fit lire en montant à cheval, ne dut pas lui paraître claire. Les noms de Benoît, de Clément et de Martin lui étaient inconnus. Mesdames sainte Catherine et sainte Marguerite, qui conversaient avec elle à tout moment, ne lui firent pas de révélations sur le pape. Elles ne lui parlaient guère que du royaume de France, et Jeanne avait d'ordinaire la prudence de ne prophétiser que sur le fait de la guerre. C'est ce qu'un clerc allemand signala comme une chose singulière et notable. Mais cette fois, bien que pressée par le temps, elle consentit à répondre à Jean IV pour soutenir sa renommée prophétique ou parce que ce nom d'Armagnac était une grande recommandation pour elle. Elle lui manda qu'à cette heure elle ne lui pouvait désigner le vrai pape, mais qu'elle lui dirait plus tard auquel des trois il faudrait croire, selon ce qu'elle trouverait d'elle-même, par le conseil de Dieu. Enfin, elle faisait un peu comme les devineresses qui remettent leur oracle au lendemain.

JHÉSUS † MARIA

Comte d'Armagnac, mon très chier et bon ami, Jehanne la Pucelle vous fait savoir que vostre message est venu par devers moy, lequel m'a dit que vous l'aviès envoié pardeçà pour savoir auquel des trois papes, que mandés par mémoire, vous devriés croire. De laquelle chose ne vous puis bonnement faire savoir au vray pour le présent jusques à ce que je soye à Paris ou ailleurs, à requoy; car je suis pour le présent trop empeschiée au fait de la guerre; mais quand vous sarez que je seray à Paris, envoyez ung message par devers moy, et je vous feray savoir tout au vray auquel vous devez croire, et que en aray sceu par le conseil de mon droiturier et souverain seigneur, le roy de tout le monde, et que en aurez à faire, à tout mon pouvoir. A Dieu vous commans; Dieu soit garde de vous. Escript à Compiengne, le XXIIe jour d'aoust.

Certes, avant de donner cette réponse, Jeanne ne consulta ni le bon frère Pasquerel, ni le bon frère Richard, ni aucun des religieux qui se tenaient en sa compagnie; ils lui auraient appris que le vrai pape était le pape de Rome, Martin V. Peut-être aussi lui auraient-ils représenté qu'elle faisait peu de cas de l'autorité de l'Église, en s'en rapportant à une révélation de Dieu sur le pape et les antipapes, que Dieu, sans doute, confie parfois à de saintes personnes des secrets sur son Église, mais qu'il est téméraire de s'attendre à recevoir un si rare privilège.

Jeanne échangea quelques propos avec le messager qui lui avait apporté la missive, mais l'entretien fut court. Ce messager n'était pas en sûreté dans la ville, non que les capitaines voulussent lui faire payer les crimes et les félonies de son maître, mais le sire de la Trémoille était à Compiègne; il savait que le comte Jean IV, allié, pour lors, au connétable de Richemond, méditait quelque entreprise contre lui. La Trémoille n'était pas aussi méchant que le comte d'Armagnac; toutefois, il s'en fallut de peu que le pauvre messager ne fût jeté dans l'Oise.

Le lendemain, mardi 23 août, la Pucelle et le duc d'Alençon prirent congé du roi et partirent de Compiègne avec une belle compagnie de gens. Avant de marcher sur Saint-Denys en France, ils allèrent à Senlis rallier partie des hommes d'armes que le roi y avait envoyés. La Pucelle y chevaucha parmi ses

religieux, à sa coutume. Le bon frère Richard, qui annonçait la fin du monde, s'était mis de la procession. Il avait, ce semble, pris le pas sur les autres et même sur frère Pasquerel, le chapelain. C'est à lui que la Pucelle se confessa sous les murs de Senlis. En ce même lieu, elle communia deux jours de suite avec les ducs de Clermont et d'Alençon. Assurément elle était entre les mains de moines qui faisaient un très fréquent usage de l'Eucharistie.

Le seigneur évêque de Senlis se nommait Jean Fouquerel. Il avait été jusque-là du parti des Anglais et tout à la dévotion du seigneur évêque de Beauvais. Homme de précaution, Jean Fouquerel, à l'approche de l'armée royale, s'en était allé à Paris cacher une grosse somme d'argent. Il était attaché à son bien. Quelqu'un de l'ost lui prit sa haquenée pour la donner à la Pucelle. Elle lui fut payée deux cents saluts d'or en une assignation sur le receveur de Senlis et sur le grainetier de la ville. Le seigneur évêque ne l'entendit pas ainsi et réclama la bête. La Pucelle, ayant appris qu'il était malcontent, lui fit écrire qu'il pouvait ravoir sa haquenée, s'il en avait envie, qu'elle ne la voulait point, ne la trouvant pas assez endurante pour des gens d'armes. On envoya le cheval au sire de La Trémoille en l'avisant de le faire remettre au seigneur évêque, qui ne le reçut jamais.

Quant à l'assignation sur le receveur et sur le grainetier, il se peut qu'elle ne valût rien, et probablement révérend père en Dieu Jean Fouquerel n'eut ni la bête ni l'argent. Jeanne n'était point fautive, et pourtant le seigneur évêque de Beauvais et les clercs de l'Université devaient bientôt lui montrer quel sacrilège c'est que de toucher à une haquenée d'Église.

Saint-Denys s'élevait au nord de Paris, à deux lieues environ des murs de la grande ville. L'armée du duc d'Alençon y arriva le 26 août, et y entra sans résistance, bien que la ville fût forte. Ce lieu était célèbre par son abbaye, très antique, très riche et très illustre. Voici de quelle manière on en rapportait la fondation : Dagobert roi des Français, conçut dès son enfance une vive dévotion pour saint Denys. Et aussitôt qu'il craignait la colère de son père, le roi Clotaire, il se réfugiait dans l'église du saint martyr. Lorsqu'il fut mort, un

homme pieux eut une vision dans laquelle il vit Dagobert cité au tribunal de Dieu; un grand nombre de saints l'accusaient d'avoir dépouillé leurs églises, et les démons allaient l'entraîner en enfer lorsque monseigneur Saint Denys survint et, par son intercession, l'âme du roi fut délivrée et échappa au châtiment. Le fait était tenu pour véritable, et l'on supposait que l'âme du roi était revenue animer son corps et qu'il avait fait pénitence.

Quand la Pucelle vint à Saint-Denys avec l'armée, il y avait déjà trois cents ans que l'abbé Suger avait élevé les trois portails, les parapets crénelés, la tour de l'église abbatiale. C'est là que les rois de France avaient leur sépulture; c'est là qu'ils prenaient l'oriflamme. Quatorze ans en ça, le feu roi Charles y était venu prendre l'oriflamme, et nul depuis lors ne l'avait prise.

On rapportait beaucoup de merveilles touchant cet étendard royal, et il fallait que la Pucelle en eût entendu quelque chose si, comme on l'a dit, elle avait lors de sa venue en France donné au dauphin Charles le surnom d'oriflamme, en gage et promesse de victoire. On conservait à Saint-Denys le cœur du connétable Bertrand Du Guesclin. Le bruit d'une si haute renommée était venue aux oreilles de Jeanne; elle avait offert le vin au fils aîné de madame de Laval et envoyé à son aïeule, qui avait été la seconde femme de sire Bertrand, un petit anneau d'or, en s'excusant du peu, et par révérence pour la veuve d'un si vaillant homme.

Les religieux de Saint-Denys conservaient de précieuses reliques, notamment un morceau de bois de la vraie croix, les langes de l'enfant Jésus, un tesson d'une cruche où l'eau s'était changée en vin aux noces de Cana, une barre du gril de saint Laurent, le menton de sainte Madeleine, une tasse de bois de tamaris dont saint Louis s'était servi pour se préserver du mal de rate. On y montrait aussi le chef de monseigneur saint Denys. Il est vrai qu'on le montrait en même temps dans l'église cathédrale de Paris; et le chancelier Jean Gerson traitant, peu de jours avant sa mort, de Jeanne la Pucelle, disait qu'il en était d'elle comme du chef de monseigneur saint Denys, lequel était objet d'édification et non point objet de foi, et néanmoins devait être vénéré pareillement dans l'un et l'autre lieu pour que l'édification ne se tournât point en scandale.

Tout dans cette abbaye proclamait la dignité, les prérogatives et l'excellence de la maison de France. Jeanne dut admirer bien joyeusement les insignes, les symboles, les images de la royauté des lys amassés en ce lieu, si toutefois ses yeux, remplis de visions célestes, pouvaient encore apercevoir les choses sensibles, et si les Voix, qui parlaient à ses oreilles, lui laissaient un moment de répit.

Monseigneur saint Denys était un grand saint, puisqu'on ne doutait pas que ce ne fut saint Denys l'Aréopagite lui-même. Mais depuis qu'il avait laissé prendre son abbaye, on ne l'invoquait plus comme le patron des rois de France ; les partisans du dauphin l'avaient remplacé par le bienheureux archange Michel, dont l'abbaye, près de la cité d'Avranches, résistait victorieusement aux Anglais. C'était saint Michel, non saint Denys, qui avait apparu à Jeanne dans le courtil de Domrémy, mais elle savait que saint Denys était le cri de France.

Dans cette riche abbaye, ruinée par la guerre, les religieux, affranchis de toute discipline, menaient une existence misérable et déréglée. Armagnacs et Bourguignons venaient les uns après les autres piller et ravager tout alentour villages et cultures, et ne laissaient rien de ce qui se pouvait emporter. La foire du Landit, une des plus belles de la chrétienté, se tenait à Saint-Denys. Les marchands n'y venaient plus. Au Landit de l'an 1418, on n'avait vu que trois échoppes de souliers de Brabant dans la grande rue de Saint-Denys, près des Filles-Dieu ; puis il n'y avait plus eu de foire jusqu'en l'an 1426, où s'était tenu la dernière.

A la nouvelle que les Armagnacs s'approchaient de Troyes, les paysans avaient scié leurs blés avant qu'ils fussent mûrs et les avaient apportés à Paris. Quand ils entrèrent à Saint-Denys, les gens d'armes du duc d'Alençon trouvèrent la ville abandonnée. Les gros bourgeois s'étaient réfugiés à Paris. Il y restait encore quelques pauvres familles. La Pucelle y tint deux nouveaux-nés sur les fonts.

Instruits des deux baptêmes de Saint-Denys, ses ennemis l'accusèrent d'avoir fait allumer des cierges qu'elle penchait sur la tête des nouveau-nés pour lire leur destinée dans la cire fondue. Ce n'était pas la première fois, paraît-il, qu'elle

se livrait à de telles pratiques. Quand elle venait dans une ville, de petits enfants, disait-on, lui offraient à genoux des cierges qu'elle recevait comme une oblation agréable. Puis elle faisait tomber sur la tête de ces innocents trois gouttes de cire ardente, annonçant que, par la vertu d'un tel acte, ils ne pouvaient plus être que bons. Les clercs bourguignons discernaient en ces œuvres idolâtrie et sortilège impliqué d'hérésie.

A Saint-Denys encore, elle distribua des bannières aux gens d'armes ; les clercs du parti anglais la soupçonnaient véhémentement de mettre des charmes sur ces bannières, et comme il n'y avait personne alors qui ne crût aux enchantements, on n'attirait pas sur soi sans danger un pareil soupçon.

La Pucelle et le duc d'Alençon ne perdirent pas de temps. Dès leur arrivée à Saint-Denys, ils allèrent escarmoucher aux portes de Paris. Ils faisaient de ces escarmouches deux et trois fois par jour, notamment au moulin à vent de la porte Saint-Denys et au village de la Chapelle. Chose à peine croyable et pourtant certaine, car elle est attestée par un des seigneurs de l'ost, dans ce pays tant de fois pillé et ravagé, les gens d'armes trouvaient encore quelque chose à prendre. « Tous les jours y avait butin », dit messire Jean de Bueil. On a cru que Jeanne observait les murs et cherchait le meilleur endroit où donner l'assaut. La vérité est que, sur ce point comme sur tous les autres, elle s'en rapportait à ses Voix. Au reste, elle passait de beaucoup tous les hommes de guerre en courage et bonne volonté.

De Saint-Denys, elle envoyait au roi message sur message, le pressant de venir prendre Paris. Mais le roi et son conseil négociaient à Compiègne avec les ambassadeurs du duc de Bourgogne, savoir : Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, Hugues de Cayen, évêque d'Arras, David de Brimeu, et le seigneur de Charny.

La trêve de quinze jours, que nous ne connaissons que par ce qu'en a écrit la Pucelle aux habitants de Reims, était expirée. Selon Jeanne, le duc de Bourgogne s'était engagé à rendre la ville au roi de France, le quinzième jour. S'il avait pris cet engagement, c'était à des conditions que nous ne connaissons pas et dont nous ne saurions dire si elles ont été remplies ou non. La Pucelle ne se fiait pas à cette promesse,

et elle avait bien raison. Mais elle ne savait pas tout. Et le jour même où elle parlait de cette trêve, le duc Philippe recevait des mains du Régent le gouvernement de Paris et se trouvait dès lors en droit de disposer en quelque manière de cette ville. Le duc Philippe ne pouvait voir en face Charles de Valois qui avait été sur le pont de Montereau au moment du meurtre. Mais il détestait les Anglais et les souhaitait au diable ou dans leur île. Il avait trop de vins à vendre et de laines à tisser pour ne pas désirer la paix. Il ne voulait pas être roi de France. On pouvait traiter avec lui, encore qu'il fût avide et dissimulé.

Toutefois le quinzième jour était passé et la ville de Paris demeurait aux Anglais et aux Bourguignons.

A la date du 28 août, une trêve fut conclue qui devait courir jusqu'à la Noël et comprenait tout le pays situé au nord de la Seine, de Nogent à Harfleur, excepté les villes ayant passage sur le fleuve. En ce qui concernait la ville de Paris, il était dit expressément : « Notre cousin de Bourgogne pourra, durant la trêve, s'employer, lui et ses gens, à la défense de la ville et à résister à ceux qui voudraient y faire la guerre ou porter dommage. » Le chancelier Regnault de Chartres, le sire de La Trémoille, Christophe d'Harcourt, le bâtard d'Orléans, l'évêque de Séez, et aussi de jeunes seigneurs fort portés pour la guerre, tels que les comtes de Clermont et de Vendôme et le duc de Bar, tous les conseillers du roi et tous les princes du sang royal, qui conclurent cette trêve et signèrent cet article, donnaient en apparence à leur ennemi des verges pour les battre et semblaient s'interdire toute entreprise sur Paris. Mais ces gens-là n'étaient pas tous des sots ; le bâtard d'Orléans avait l'esprit fin et le seigneur archevêque de Reims était tout autre chose qu'un Olibrius. Ils avaient bien sans doute leur idée en reconnaissant au duc de Bourgogne des droits sur Paris. Le duc Philippe, nous le savons, était depuis le 13 août gouverneur de la grande ville : le Régent la lui avait cédée, pensant que Bourgogne, pour contenter les Parisiens, vaudrait mieux qu'Angleterre, qui était parmi eux faible en nombre et haïe comme étrangère. Quel avantage le roi Charles trouvait-il à reconnaître les droits de son cousin de Bourgogne sur Paris ? Nous ne le voyons pas bien clairement. Mais en fait cette trêve n'était ni meilleure ni pire que les autres. Certes elle ne don-

nait pas Paris au roi; elle n'empêchait pas non plus le roi de le prendre. Est-ce que les trêves empêchaient jamais les Armagnacs et les Bourguignons de se battre quand ils en avaient envie? Est-ce que de ces trêves sempiternelles une seule fut gardée? Le roi après avoir signé celle-là, s'avança jusqu'à Senlis. Il arriva le mercredi 7 à Saint-Denys.

III

L'ATTAQUE DE PARIS

Au temps où le roi Jean était prisonnier des Anglais, les habitants de Paris, voyant les ennemis au cœur du royaume, craignirent que leur ville ne fût assiégée et se hâtèrent de la mettre en état de défense. Ils l'entourèrent de fossés et de contre-fossés. Les fossés, sur la rive gauche de la Seine, furent creusés au pied des murs de l'ancienne enceinte. De ce côté, qui était celui de l'Université, les faubourgs restaient ainsi sans défense; ils étaient petits et lointains : on les brûla. Mais sur la rive droite, les faubourgs, beaucoup plus gros, touchaient presque la cité. Les fossés qu'on creusa en renfermèrent une partie. Quand la paix fut faite, Charles, régent du royaume, entreprit d'entourer le nord de la ville d'une muraille crénelée, flanquée de tours carrées, avec terrasses et créneaux, un chemin de ronde et des degrés pour les courtines. Le fossé était simple ou double suivant les endroits. L'ouvrage fut conduit par Hugues Aubriot, prévôt de Paris, qui fit aussi bâtir la Bastille Saint-Antoine, achevée sous le roi Charles VI. Cette nouvelle enceinte commençait, au levant, sur la rivière, à la hauteur des Célestins; elle enfermait dans son cercle le quartier Saint-Paul, la culture Sainte-Catherine, le Temple, Saint-Martin, les Filles-Dieu, Saint-Sauveur, Saint-Honoré, les Quinze-Vingts, qui avaient été jusque-là dans les faubourgs, et découverts, et elle atteignait la rivière en aval du Louvre, qui se trouvait de la sorte réuni à la ville. La clôture était percée de six portes, savoir : en commençant par l'est, la porte Baudet ou Saint-Antoine, la porte Saint-Avoye ou du Temple,

la porte des Peintres ou de Saint-Denis, la porte Saint-Martin ou de Montmartre, la porte Saint-Honoré et la porte de Seine.

Les Parisiens n'aimaient pas les Anglais et ils les enduraient à grand'peine. Quand, après les funérailles du feu roi Charles VI, le duc de Bedford fit porter devant lui l'épée du roi de France, le peuple murmura. Mais il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher. Si les Parisiens n'aimaient pas les Anglais, ils admiraient le duc Philippe, seigneur de bonne mine et le plus riche prince de la chrétienté. Pour ce qui était du petit roi de Bourges, de triste figure et pauvre, véhémentement soupçonné de félonie à Montereau, il n'avait rien pour plaire, on le méprisait et ses partisans inspiraient l'épouvante et l'horreur. Depuis dix ans ils faisaient des courses autour de la ville, rançonnant et pillant. Sans doute, les Anglais et les Bourguignons n'en usaient pas d'une autre manière : lorsqu'au mois d'août 1423 le duc Philippe vint à Paris, ses hommes d'armes ravagèrent toutes les cultures aux alentours, et c'étaient des amis et des alliés. Mais ils ne firent que passer; les Armagnacs battaient sans cesse les campagnes, ils volaient sempiternellement tout ce qu'ils trouvaient, incendiaient les granges et les églises, tuaient femmes et enfants, violaient pucelles et religieuses, pendaient les hommes par les pouces. En 1420, ils se jetèrent comme diables déchaînés sur le village de Champigny et brûlèrent à la fois avoine, blé, brebis, vaches, bœufs, enfants et femmes. Ils firent de même et pis encore à Croissy. Un grand clerc de l'Université disait que par eux plus de chrétiens avaient été martyrisés que par Maximien et Dioclétien.

On aurait pu toutefois, en 1429, découvrir dans la ville des partisans du dauphin et même en découvrir un assez grand nombre. Madame Christine de Pisan, très attachée à la maison de Valois, disait : « Il y a dans Paris beaucoup de mauvais. Il y a aussi beaucoup de bons, fidèles à leur roi. Mais ils n'osent parler ». Il se trouvait dans le Parlement, au su de tout le monde, et jusque dans le chapitre de Notre-Dame des gens qui avaient des intelligences avec les Armagnacs. Il s'en trouvait jusque dans le chapitre de Notre-Dame.

Ces terribles Armagnacs, au lendemain de leur victoire de Patay, n'avaient qu'à marcher tout de suite sur la ville pour

la prendre. On s'attendait à ce qu'ils y entrassent un jour ou l'autre. Le Régent la leur abandonnait d'avance. Il alla s'enfermer dans son château de Vincennes avec le peu d'hommes qui lui restaient. Six jours après la déconfiture des Anglais, le mardi devant la Saint-Jean, grand émoi dans la ville. On disait : « Les Armagnacs entreront cette nuit. » Pendant ce temps, les Armagnacs attendaient à Orléans l'ordre de se rassembler à Gien pour gagner ensuite Auxerre. A cette nouvelle le duc de Bedford dut pousser un grand soupir de soulagement. Et tout aussitôt il s'occupa de pourvoir à la défense de Paris et à la sûreté de la Normandie.

La première émotion passée, la grande ville redevenait de cœur, sinon anglaise (elle ne l'avait jamais été), du moins bourguignonne. Son prévôt, messire Simon Morhier, qui avait fait une terrible occision de Français le jour des harengs, tenait ferme pour le Léopard. Au contraire, on soupçonnait le corps de ville, et peut-être avec raison, de tendre volontiers l'oreille aux propositions du roi Charles. Le 12 juillet, les Parisiens remplacèrent leur échevinage suspect par les plus zélés bourguignons qui se pussent trouver dans le négoce et le change. Ils désignèrent comme prévôt des marchands, l'argentier Guillaume Sanguin, à qui le duc de Bourgogne devait plus de sept mille livres tournois et qui avait en garde les joyaux du Régent.

Ce changement s'opérait au plus grand dommage du roi Charles qui, pour reprendre ses bonnes villes, préférait la douceur à la violence et comptait beaucoup plus sur un accord avec les bourgeois que sur les pierres de ses canons.

Très à point, le Régent céda la ville de Paris au duc Philippe, non sans regretter assurément de lui avoir refusé naguère la ville d'Orléans. Il sentait bien que la cité principale du royaume, redevenue ainsi française, se défendrait de meilleure volonté contre les Dauphinois. Le magnifique duc y vint réchauffer la vieille amitié que lui gardaient les Parisiens et rallumer la haine qu'ils portaient au fils déshérité de madame Ysabeau. Il lut au Palais (14 juillet) un récit de la mort de son père, entrecoupé de plaintes sur la paix enfreinte et la trahison des Armagnacs; il fit crier le sang de Montereau. Les assistants jurèrent d'être bons et loyaux à lui et au Régent.

Le même serment fut prêté les jours suivants par le clergé séculier et régulier.

Mais plus encore que l'amour du beau duc, le souvenir de la cruauté armagnaque affermissait les bourgeois dans la résistance. Ce bruit courait parmi eux et trouvait créance, que messire Charles Valois avait abandonné à ses souldoyers la ville et les habitants, grands et petits, de tous états, hommes et femmes, et qu'il se promettait de faire passer la charrue sur l'emplacement de Paris. C'était le connaître très mal, il se montrait en toute occasion pitoyable et débonnaire ; son Conseil réduisait prudemment la campagne du sacre à une promenade armée et pacifique. Mais les Parisiens ne pouvaient juger sainement des intentions du roi de France, et ils ne savaient que trop que, leur ville, une fois prise, rien n'empêcherait les Armagnacs de la mettre à feu et à sang. Un fait accrut encore leur aversion et leur effroi.

Quand ils apprirent que le frère Richard, dont naguère ils avaient entendu si pieusement les sermons, chevauchait avec les gens du dauphin et leur gagnait par sa langue bien pendue de bonnes villes comme Troyes en Champagne, ils appelèrent sur lui la malédiction de Dieu et des saints, arrachèrent de leur chapeau les médailles d'étain au saint nom de Jésus, que le bon frère leur avait données et, en haine de lui, reprirent aussitôt dés, boules, dames, et tous les jeux auxquels ils avaient renoncé sur ses exhortations. La Pucelle ne leur inspirait pas moins d'horreur. On contait qu'elle faisait la prophétesse et parlait de cette sorte : « Telle chose adviendra pour vrai. » Ils disaient : « Une créature en forme de femme est avec les Armagnacs. Ce que c'est, Dieu le sait! » On l'appelait ribaude. Parmi ces ennemis, pires à leur sentiment que les payens et les sarrazins, voilà ce qui leur paraissait le plus horrible : un moine et une jeune fille! Ils prirent tous la croix de Saint-André.

Pendant que le Dauphin s'en allait à son sacre, une armée venait d'Angleterre en France. Le Régent la destina à couvrir la Normandie et la dirigea en personne sur Rouen, laissant la garde de Paris à Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France pour les Anglais, au sire de l'Isle-Adam, maréchal de France, capitaine de Paris, à deux

mille hommes d'armes et aux milices parisiennes qui avaient la garde des remparts et le gouvernement de l'artillerie et étaient commandées par vingt-quatre bourgeois, dits quarteniers, pour les vingt-quatre quartiers de la ville. Dès la fin de juillet la place se trouvait à l'abri d'une surprise.

Le 10 août, vigile de Saint-Laurent, tandis que les Armagnacs campaient à La Ferté-Milon, la porte Saint-Martin, flanquée de quatre tourelles avec un double pont-levis, fut fermée et défense faite à quiconque d'aller à Saint-Laurent en procession ou à la foire, comme les années précédentes.

Le 28 du même mois, l'armée royale vint occuper Saint-Denys. A partir de ce jour, personne n'osa plus sortir pour vendanger ni aller rien cueillir dans les potagers qui couvraient la plaine au nord de la ville. Tout enchérit aussitôt.

Dans les premiers jours de septembre, les quarteniers, chacun en son endroit, firent redresser les fosses et affûter les canons aux murailles, aux portes et aux tours. Les tailleurs de pierres pour l'artillerie, mandés par l'échevinage, firent des milliers de boulets.

Les magistrats reçurent de monseigneur le duc d'Alençon des lettres commençant ainsi : « A vous, prévôt de Paris et prévôt des marchands et échevins... » Il les nommait par leurs noms et les saluait en beau langage. Ces lettres furent considérées comme un artifice pour rendre les échevins suspects au peuple et exciter les habitants les uns contre les autres. Il fut répondu à ce seigneur de ne plus gâter son papier à de telles malices. Le chapitre de Notre-Dame fit célébrer des messes pour le salut commun. Le 5 septembre, trois chanoines furent autorisés à prendre des dispositions pour la garde du cloître. Les fabriciens avisèrent à mettre les reliques et le trésor à l'abri des soldats armagnacs. Ils vendirent, pour le prix de deux cents saluts d'or, le corps de monseigneur saint Denys; mais on garda le pied, qui était d'argent, le chef et la couronne. Le mercredi 7 septembre, vigile de la nativité de la Vierge, une procession fut faite à Sainte-Geneviève-du-Mont pour remédier à la malice des temps et calmer l'animosité des ennemis. Les chanoines du Palais y portèrent la Vraie Croix.

Ce même jour, l'armée du duc d'Alençon et de la Pucelle escarmoucha sous les murs. Elle se retira le soir, et les habi-

tants s'endormirent tranquilles, car le lendemain, le peuple chrétien célébrait la Nativité de la sainte Vierge, c'était une grande fête et très ancienne. Voici comment on en rapportait l'origine : Un jour, un saint homme, qui vivait dans la contemplation, se remémorant que depuis bien des années, à la date du 8 septembre, il entendait une merveilleuse musique d'anges dans les airs, pria Dieu de lui révéler l'occasion de ce concert d'instruments et de voix célestes. Il obtint pour réponse que c'était le jour anniversaire de la naissance de la glorieuse Vierge Marie, et reçut l'ordre d'en instruire les fidèles, afin qu'ils s'unissent dans la solennité de ce jour aux chœurs des anges. La chose fut rapportée au Souverain Pontife et aux autres chefs de l'Église, qui, après avoir prié, jeûné et consulté les témoignages et les traditions de l'Église, décrétèrent que désormais le jour du 8 septembre serait universellement consacré à la naissance de la Vierge Marie. En ce jour, on lisait à la messe les paroles du prophète Isaïe : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et une fleur naîtra de sa racine. »

Les habitants de Paris pensaient que les Armagnacs eux-mêmes ne feraient œuvre de leurs dix doigts pendant une si grande fête, et garderaient le troisième commandement de Dieu. Ce jeudi 8 septembre, vers huit heures du matin, la Pucelle, le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, les maréchaux de Boussac et de Rais, le comte de Vendôme, le sire de Laval, le sire d'Albret, le sire de Gaucourt, qui s'étaient logés avec leurs gens au nombre de dix mille et plus, dans le village de la Chapelle, à mi-chemin sur la route de Saint-Denys à Paris, se mirent en marche et parvinrent à l'heure de la grand'messe, entre onze heures et midi, sur la butte des Moulins, au pied de laquelle se tenait le marché aux Pourceaux. Il y avait là un gibet. Cinquante-six ans auparavant, une femme avait été brûlée vive sur cette place du marché. Elle avait édifié le peuple par la sainteté de sa vie, mais les inquisiteurs de la foi avaient reconnu qu'elle appartenait à la secte des Turlupins et était infectée d'hérésie.

Pourquoi les gens du roi se présentaient-ils devant les murailles du nord, celles de Charles V, qui étaient les plus fortes? On n'en sait rien. Quelques jours auparavant, ils avaient jeté un pont sur la rivière, en amont de Paris, ce qui

donnerait à croire qu'ils voulaient assaillir la vieille enceinte et pénétrer par la rive universitaire. Se proposaient-ils d'opérer simultanément les deux attaques? C'est probable. Y renoncèrent-ils d'eux-mêmes, ou contre leur gré? On l'ignore.

Ils amenaient sous le mur de Charles V une abondante artillerie, canons, couleuvrines, veuglaires, et traînaient dans des charrettes à bras des bourrées pour combler les fossés, des claies pour les rendre praticables et sept cents échelles. Matériel de siège fort copieux, bien qu'on eût, ainsi que nous l'allons voir, oublié le plus nécessaire. Ils ne venaient donc pas escarmoucher ni faire quelques vaillantises d'armes; ils venaient tenter l'escalade en plein jour et donner l'assaut à la plus vaste, illustre et populeuse ville du royaume; opération de très grande conséquence, proposée et décidée, sans aucun doute, en conseil et à laquelle, par conséquent, le roi n'était ni contraire, ni étranger, ni indifférent, Charles de Valois voulait reprendre Paris. Il reste à savoir s'il comptait pour cela sur les gens d'armes seulement et les échelles.

La Pucelle n'était pas, à ce qu'il semble, informée des résolutions prises; on ne la consultait jamais et on ne l'avertissait guère de ce qu'on avait décidé. Mais elle était aussi sûre d'entrer ce jour-là dans la ville que d'aller en paradis après sa mort. Depuis plus de trois mois, ses Voix la tympanisaient avec l'assaut de Paris. Ce qui pouvait surprendre c'est que, toute sainte qu'elle était, elle eût consenti à s'armer et à guerroyer le jour de la Nativité, contrairement à ce qu'elle avait fait le 5 mai, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, et au mépris de ce qu'elle avait dit le 8 du même mois : « Pour l'amour et honneur du saint dimanche, ne commencez point la bataille ». Il est vrai qu'ensuite elle avait escarmouché, à Montepilloy, le jour de l'Assomption, au grand scandale des maîtres de l'Université. Elle agissait sur le conseil de ses Voix et ses déterminations dépendaient du moindre bruit qui se faisait dans ses oreilles. Rien de plus inconstant et de plus contradictoire que les inspirations de ces visionnaires, jouets de leurs rêves. Ce qui est certain du moins, c'est que Jeanne, cette fois comme toujours, croyait bien faire et ne point pécher. Rangés sur la butte des Moulins, devant Paris et sa ceinture grise, les Français avaient devant eux un premier fossé, étroit

et sec, de seize ou dix-sept pieds environ de profondeur, qu'un dos d'âne séparait d'un second fossé large presque de cent pieds, profond et plein d'eau, qui baignait la muraille. Tout proche, à leur droite, le chemin du Roule finissait à la Porte Saint-Honoré, qu'on appelait aussi Porte des Aveugles, parce qu'elle était proche des Quinze-Vingts. Elle s'ouvrait sous un châtelet flanqué de tourelles et avait pour défenses avancées un boulevard clos de barrières de bois, semblable à ceux d'Orléans.

Les Parisiens ne s'attendaient pas à être attaqués en ce saint jour. Pourtant les remparts n'étaient pas déserts, et l'on voyait sur les murs s'agiter des étendards et particulièrement une grande bannière blanche avec une croix de Saint-André vermeille.

Les Français s'établirent un peu en arrière de la butte des Moulins, à l'abri des plombées et des pierres que commençait à cracher l'artillerie des remparts. Là, ils mirent en place leurs veuglaires, leurs couleuvrines et leurs canons, pour tirer sur les murs de la ville. Le gros de l'armée se tint sur cette position, observant la plus vaste étendue possible des murailles. Conduite par messire de Saint-Vallier, dauphinois, capitaines et gens d'armes s'approchèrent de la porte Saint-Honoré et mirent le feu aux barrières. La garnison de cette porte s'étant retirée dans l'enceinte et nul ennemi ne sortant par quelque autre issue, la compagnie du maréchal de Rais s'avança avec les claies, les bourrées, les échelles, jusque sous les remparts. La Pucelle chevauchait à la tête de la compagnie. Ils mirent pied à terre entre la porte Saint-Denys et la porte Saint-Honoré, plus près de cette dernière, et descendirent dans le premier fossé qu'il n'était pas difficile de franchir. Mais ils se trouvèrent ensuite exposés, sur le dos d'âne, aux flèches et aux viretons qui pleuvaient dru du haut des murs. Jeanne, comme aux Tourelles d'Orléans, faisait tenir sa bannière par un vaillant homme.

Quand elle fut sur le dos d'âne, elle cria à ceux de Paris :

— Rendez la ville au roi de France.

Les Bourguignons entendirent qu'elle disait aussi :

— Rendez-vous de par Jésus à nous tôt. Car si vous ne vous rendez avant qu'il soit la nuit, nous y entrerons par force, que vous le veuillez ou non, et tout sera mis à mort sans merci.

Elle restait sur le dos d'âne, sondant avec sa lance le grand fossé, qu'elle ne s'attendait pas à trouver si profond ni si plein. Il y avait pourtant onze jours qu'elle faisait avec les gens d'armes des reconnaissances sous les murs et cherchait avec eux l'endroit où donner l'assaut. Qu'elle ne s'entendît pas à préparer une attaque, rien de plus naturel. Mais que penser de ces hommes de guerre qui se tenaient là, sur le dos d'âne, aussi surpris et empêchés qu'elle et qui ne pensaient pas non plus trouver tant d'eau, si près de la Seine qui était haute? Reconnaître les défenses d'une place forte, c'était l'*a b c* du métier; capitaines et routiers ne se risquaient jamais sous une muraille sans s'être assurés d'avance s'il y avait eau, bourbe ou ronces, et ils se munissaient d'engins différents selon l'occurence. Quand le fossé avait un grand tirant d'eau, ils y lançaient des bateaux de cuir, transportés à dos de cheval. Les gens d'armes du maréchal Rais et de monseigneur d'Alençon en savaient moins que les plus chétifs coureurs d'aventures. Qu'eût pensé d'eux le bon La Hire? Tant d'ineptie et de négligence parut incroyable et l'on supposa que ces hommes de guerre connaissaient la profondeur du fossé, mais qu'ils ne dirent rien à la Pucelle, souhaitant qu'il lui arrivât mal. En ce cas, pour nuire à cette enfant ils se nuisaient à eux-mêmes et s'engeignaient croyant l'engeigner, car ils restaient là sans avancer ni reculer.

Quelques-uns jetaient inutilement des bourrées dans le fossé. Cependant les défenseurs, assaillis, quand ils se montraient, par une multitude de traits, disparaissaient les uns après les autres. Mais vers quatre heures du soir, les bourgeois arrivèrent en foule. Les canons de la porte Saint-Denys grondèrent. On échange du haut en bas des flèches et des invectives. Les heures passaient; le soleil déclinait. La Pucelle ne cessait de tâter le fossé du bois de sa lance et de crier aux Parisiens qu'ils se rendissent.

— Voire! paillarde! ribaude! lui cria un Bourguignon.

Et, d'un trait de son arbalète à haussepied, il lui déchira son harnais de jambe et lui entailla la cuisse. Un autre Bourguignon tira sur l'homme d'armes qui portait l'étendard de la Pucelle et lui traversa le pied d'un vireton. Le blessé souleva la visière de son heaume pour voir d'où venait le coup; aussitôt

un trait l'atteignit entre les deux yeux. La Pucelle et le duc d'Alençon eurent grand regret de cet homme d'armes.

Blessée, Jeanne criait plus fort que chacun approchât des murs et que la place serait prise. On la mit à l'abri des traits contre l'épaulement du petit fossé. De là, elle pressait les gens d'armes de jeter des bourrées dans l'eau pour se faire un pont. Vers dix ou onze heures du soir, le sire de la Trémoille enjoignit aux combattants de se retirer. La Pucelle ne voulait point quitter la place. Sans doute elle entendait ses Saintes et voyait autour d'elle des milices célestes. Le duc d'Alençon l'envoya chercher. Le vieux sire de Gaucourt l'emporta avec l'aide d'un capitaine picard nommé Guichard Bournel, qui ne lui fit point plaisir ce jour-là et qui devait, six mois plus tard, lui causer, par sa félonie, un plus grand déplaisir. Si elle n'avait pas été blessée, elle eût résisté davantage. Elle céda à grand regret, en disant :

— En nom Dieu! la place eût été prise.

Ils la mirent à cheval ; elle put ainsi suivre l'armée. Le bruit courut qu'elle avait une cuisse et même les deux cuisses traversées, mais sa blessure était légère.

Les Français regagnèrent la Chapelle d'où ils étaient partis le matin. Ils emmenaient leurs blessés sur quelques-unes des charrettes qui leur avaient servi à transporter les bourrées et les échelles. Ils laissaient à l'ennemi trois cents charrettes à bras, six cent soixante échelles, quatre mille claies et les grandes bourrées dont ils n'avaient employé qu'une petite partie. Leur retraite fut assez précipitée, car en passant devant la Grange des Mathurins, près des Porcherons, ils abandonnèrent leur bagage et y mirent le feu. On rapporta avec horreur qu'ils avaient jeté là, dans les flammes, leurs morts, à l'exemple des païens de Rome. Pourtant les Parisiens n'osèrent les poursuivre. A cette époque, les gens d'armes, qui savaient leur métier, ne se retiraient pas sans tendre un piège à l'adversaire. Ils plaçaient une grosse troupe en embuscade sur le chemin de leur retraite, prête à surprendre les coureurs lancés à leur poursuite. Craignant une embuche de ce genre, ceux de Paris laissèrent les Armagnacs gagner tranquillement leur gîte à la Chapelle-Saint-Denys. En somme, si l'on ne regarde qu'à l'action militaire, les Français avaient mal con-

duit les choses et ne les avaient pas poussées très énergiquement. Aussi bien n'était-ce pas sur l'action militaire que l'on comptait le plus.

Ceux qui menaient la guerre, le roi et son conseil, avaient bien l'idée qu'on entrerait ce jour-là dans Paris. Mais comment? Comme on était entré à Châlons, comme on était entré à Reims, comme on était entré dans toutes les villes depuis Troyes jusqu'à Compiègne. Le roi Charles s'était montré résolu à reprendre ses bonnes villes par le moyen des habitants. Il se comportait envers Paris comme envers les autres villes.

Durant le voyage du sacre, il avait des intelligences avec les évêques et les bourgeois des cités champenoises. Il avait de même des intelligences à Paris. Il était en rapport avec des religieux, et notamment avec les carmes de Melun, dont le prieur, frère Pierre d'Allée, s'employait pour lui. Des hommes stipendiés guettaient depuis quelque temps l'occasion de jeter le trouble par la ville et de faire entrer l'ennemi dans un moment d'épouvante et de confusion. Pendant l'assaut, ils travaillèrent pour lui dans les rues. On ouït dans l'après-midi, des deux côtés des ponts, les cris de « Sauve qui peut! les ennemis sont entrés! tout est perdu! » Ceux des bourgeois qui entendaient le sermon coururent s'enfermer chez eux. Et d'autres, qui étaient dehors, se réfugiaient dans les églises. Mais la commotion s'arrêta court. Des hommes sensés, comme le greffier au Parlement, eurent bien l'impression que ce n'était qu'un semblant d'assaut et que Charles de Valois, pour prendre la ville, comptait, non sur la force des armes, mais sur un mouvement du peuple.

Quelques-uns des religieux qui servaient à Paris d'espions au roi Charles, l'allèrent trouver à Saint-Denys, et l'avisèrent que le conp était manqué. Selon eux, il s'en était fallu de peu qu'il ne réussît.

On rapporte que le sire de la Trémoille ordonna la retraite, par crainte des massacres, les Français étant capables, une fois dedans, de tout tuer et tout brûler.

Le lendemain, vendredi 9, la Pucelle, debout dès l'aube, malgré sa blessure, demanda au duc d'Alençon de faire sonner la chevauchée, voulant à toutes forces retourner devant Paris et jurant de n'en partir tant qu'elle n'aurait la ville.

Cependant les capitaines français envoyèrent à Paris un héraut chargé de demander un sauf-conduit pour enlever les morts qu'ils avaient laissés en assez grand nombre.

En dépit d'un si cruel dommage, après une retraite tranquille, à la vérité, mais désastreuse, et la perte de tout le matériel de siège, plusieurs chefs de guerre étaient d'avis, comme la Pucelle, de tenter un nouvel assaut. D'autres n'en voulaient pas entendre parler.

Tandis qu'ils en disputaient, ils virent venir à eux un seigneur accompagné de cinquante ou soixante gentilshommes. C'était le sire de Montmorency, premier baron chrétien de France, ce qui voulait dire le premier des anciens vassaux de la crosse de Paris. Il quittait la croix de Saint-André et s'offrait aux fleurs de lys. Sa venue donna aux gens du roi courage et bonne volonté de retourner devant la ville. L'armée s'y rendait, quand le comte de Clermont et le duc de Bar vinrent arrêter la marche par ordre du roi et ramener la Pucelle à Saint-Denys.

Le samedi 10, au petit jour, le duc d'Alençon se présenta avec un peu de chevalerie sur la berge en amont de la ville, à l'endroit où, quelques jours auparavant, un pont avait été jeté sur la Seine. La Pucelle, toujours prompte au danger, accompagnait ces aventureux. Mais, prudemment, le roi avait, la nuit, fait démonter le pont, et la petite troupe dut rebrousser chemin. Ce n'est pas que le roi renonçât à prendre Paris. Il songeait plus que jamais à ravoir sa grand'ville ; mais il la pensait ravoir sans assauts, avec la connivence de plusieurs bourgeois.

Il advint à Jeanne, en ce même lieu de Saint-Denys, une mésaventure qui, ce semble, fit impression sur ses compagnons et diminua, peut-être, la confiance qu'ils avaient en son bonheur à la guerre. Des filles, en grand nombre, comme de coutume, suivaient l'armée ; chacun avait la sienne ; on les nommait les amiètes. Jeanne ne pouvait les souffrir parce qu'elles y causaient des désordres, et surtout parce qu'elle avait horreur de l'état de péché où elles vivaient. On en faisait sur le moment même des contes comme celui-ci, qui courut jusque dans les Allemagnes :

Il était en l'ost un homme qui avait sa mie près de lui, laquelle chevauchait en armes, pour n'être point reconnue. Or,

la Pucelle dit aux seigneurs et capitaines : « Il y a une femme parmi nos gens. Ils répondirent qu'ils n'en connaissaient point. Alors, la Pucelle fit assembler l'armée et s'étant approchée de la femme : « La voici, dit-elle ».

Et parlant à cette ribaude :

— Tu es de Gien et tu es grosse d'enfant. Et n'était cela, je te ferais mettre à mort. Tu as déjà laissé mourir un enfant, et n'en feras pas de même de celui-ci.

Quand la Pucelle eut ainsi parlé, les valets prirent la ribaude, la ramenèrent chez elle et la tinrent en garde jusqu'à sa délivrance d'enfant. Et elle confessa que la Pucelle avait dit vrai.

Après quoi, la Pucelle dit encore : « Il y a des femmes dans l'ost. » Et deux ribaudes qui n'appartenaient pas à l'ost et qu'elle en avait déjà chassées, entendant ces paroles, décampèrent à cheval. Mais la Pucelle courut après elles en leur criant : « Vous folles filles, je vous ai interdit ma compagnie ». Et elle tira son épée et frappa une des filles par la tête, si bien que celle-ci mourut.

Le conte disait vrai, Jeanne ne pouvait souffrir les ribaudes. Chaque fois qu'elle en rencontrait une, elle lui donnait la chasse. C'est ce qu'elle fit précisément à Gien, en voyant que de folles femmes retardaient les gens du roi. A Château-Thierry, elle avisa une amiète qu'un homme d'armes menait en croupe, et courut après elle, l'épée à la main. Et, l'ayant atteinte, elle l'avertit, sans la frapper de ne plus se trouver désormais en la société des hommes d'armes.

— Si non, ajouta-t-elle, je te ferai déplaisir.

A Saint-Denys, étant en compagnie du duc d'Alençon, elle poursuivit encore une de ces jouvencelles. Cette fois, elle ne se contenta pas de remontrances ni de menaces. Elle brisa sur elle son épée. Était-ce l'épée de Sainte-Catherine? On le crut et non, sans doute, à tort. Dans ce temps-là, les esprits étaient pleins de tout ce que les romans rapportent des Joyeuse et des Durandal. Il parut à quelques-uns que Jeanne, en perdant son épée, perdait sa force. On conta, en changeant un peu les circonstances, que le roi, lorsqu'il apprit l'aventure de l'épée rompue, en eut déplaisir et dit à la Pucelle : « Vous deviez prendre un bâton et frapper avec, sans risquer votre épée venue divinement. » On contait aussi que l'épée avait été

remise à l'armurier pour en rejoindre les morceaux et qu'il n'avait jamais pu y réussir, et l'on voyait là une preuve qu'elle était fée.

Avant de partir, le roi institua une lieutenance générale composée, conjointement avec les comtes de Clermont et de Vendôme, des seigneurs Regnault de Chartres, Christophe d'Harcourt et Jean Tudert. Regnault de Chartres demeura dans la ville de Senlis, siège de la lieutenance.

Ces dispositions prises, le roi quitta Saint-Denys le 13 septembre. On pense que la Pucelle le suivit à contre-cœur; pourtant elle avait congé de ses Voix. Avant de partir, elle déposa son harnais de guerre devant l'image de Notre-Dame et le précieux corps de monseigneur saint Denys. Ce harnais était blanc, c'est-à-dire sans armoiries. Elle suivait ainsi la coutume des hommes d'armes, qui, après qu'ils étaient grevés d'une blessure, s'ils n'en mouraient point, offraient, en action de grâces, à Notre-Dame ou aux saints leur armure. Aussi voyait-on, en ces temps de guerre, des chapelles, qui, comme celle de Notre-Dame de Fierbois, ressemblaient à des arsenaux. La Pucelle joignit à son harnais l'épée qu'elle avait gagnée devant Paris.

IV

PRISE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER
LES FILLES SPIRITUELLES DE FRÈRE RICHARD
LE SIÈGE DE LA CHARITÉ

Le roi coucha le 14 septembre à Lagny-sur-Marne. Il traversa la Seine à Bray, et l'Yonne à un gué, près de Sens. Il passa par Courtenay, Châteaurenard, Montargis. Arrivé à Gien le 21 septembre, il licencia l'armée qu'il ne pouvait payer, et chacun s'en fut chez soi. Le duc d'Alençon se retira dans sa vicomté de Beaumont-sur-Oise.

Apprenant que la reine venait à la rencontre du roi, Jeanne prit les devants et vint la saluer à Selles en Berry. Elle fut conduite ensuite à Bourges, où le seigneur d'Albret, frère

utérin du sire de la Trémoille, l'envoya loger chez messire Régnier de Bouligny, alors général sur le fait et gouvernement de toutes finances, l'un de ceux dont l'Université, en 1408, avait demandé la destitution comme inutiles et coupables de tout le mal. Il s'attacha au service du dauphin, passa de l'administration du domaine à celle des aides et atteignit le plus haut rang dans le gouvernement des finances. Sa femme, ayant accompagné la reine à Selles, y vit la Pucelle et s'en émerveilla comme d'une créature envoyée de Dieu pour relever le roi et les Français fidèles au roi. Il lui souvenait du temps encore récent où elle avait vu le dauphin et son mari tirer le diable par la queue. Elle se nommait Marguerite La Touroulde, et elle était demoiselle et non dame, grosse bourgeoise sans plus.

Durant trois semaines, Jeanne demeura dans l'hôtel du général des finances. Elle y couchait, buvait et mangeait. Presque toutes les nuits, demoiselle Marguerite La Touroulde couchait avec elle : la civilité le voulait ainsi. On ne portait point de linge de nuit; on couchait nu dans de très grands lits. Il paraît que Jeanne n'aimait pas à coucher avec de vieilles femmes. Demoiselle La Touroulde, sans être bien vieille, avait l'âge d'une matrone; elle en avait aussi la sagesse. Plusieurs fois elle mena Jeanne au bain ou à l'étuve. Cela encore était dans les règles du savoir-vivre. On n'eût pas fait grande chère aux personnes qu'on recevait si on ne les avait fait baigner. Les princes donnaient l'exemple de cette politesse. Quand le roi et la reine soupaient dans l'hôtel de quelqu'un de leurs serviteurs et officiers, on leur préparait de beaux bains richement ornés où ils se mettaient avant de manger. Demoiselle Marguerite La Touroulde n'avait pas chez elle, sans doute, ce qu'il fallait; elle menait Jeanne dehors au bain et à l'étuve. Ce sont ses propres expressions, qui doivent peut-être s'entendre du bain de vapeur et du bain d'eau chaude.

A Bourges, les étuves étaient dans le quartier d'Auron, au bas de la ville, près de la rivière. Jeanne pratiquait une exacte dévotion, mais elle n'était pas soumise aux règles de la vie conventuelle et elle pouvait bien se baigner, comme la chaste Suzanne. Et elle devait en avoir grand besoin après avoir couché à la paillade.

Dans l'hôtel de messire Régnier de Bouligny, ainsi que

partout où elle logeait, elle menait une vie de béguine, sans austérités excessives. Elle se confessait très souvent. Maintes fois, elle demanda à son hôtesse de l'accompagner à Matines. Les Matines se chantaient tous les jours à la cathédrale et dans les collégiales, entre quatre et six heures du soir, au moment où le soleil descendait à l'horizon. Demoiselle La Touroulde l'y mena plusieurs fois. Fréquemment elles causaient toutes deux ensemble. La femme du général des finances la trouvait bien simple et bien ignorante. Elle s'apercevait avec surprise que cette jeuse fille ne savait absolument rien.

Jeanne lui conta, entre autres choses, sa visite au vieux duc de Lorraine, et comment elle l'avait repris sur sa mauvaise conduite. Elle parla aussi des examens que lui avaient fait subir les maîtres de Poitiers. Elle était persuadée que ces clercs l'avaient interrogée avec une extrême sévérité et croyait de bonne foi qu'elle avait triomphé de leur mavais vouloir. Hélas! elle devait connaître avant peu des clercs moins accommodants.

Demoiselle Marguerite lui dit un jour :

— Si vous ne craignez point d'aller aux assauts, c'est que vous savez bien que vous ne serez point tuée.

A quoi Jeanne répondit :

— Je n'en suis pas plus sûre que les autres gens de guerre.

Fréquemment des femmes venaient à l'hôtel de Bouligny, apportant des patenôtres et de menus objets de piété pour les faire toucher par la Pucelle.

Et Jeanne disait, en riant, à son hôtesse :

— Touchez-les vous-même. Ils seront aussi bons par votre toucher que par le mien.

En entendant cette répartie, demoiselle Marguerite dut bien s'apercevoir que cette fille, pour ignorante qu'elle était, avait dans ses propos du bon sens et de la bonne grâce.

Cette dame, qui trouvait la Pucelle de toute façon une innocente, l'estimait, au contraire, experte dans les armes. Soit qu'elle jugeât par elle-même du savoir-faire de Jeanne en gendarmerie, soit qu'elle en parlât par ouï dire, comme il semble, elle déclara plus tard que cette jeune fille « montait à cheval et maniait la lance comme l'eût fait le meilleur chevalier et que l'armée en était dans l'admiration ». Les capitaines d'alors n'en savaient pas davantage, pour la plupart.

Il est croyable qu'il y avait des dés et des cornets dans l'hôtel de Bouligny, sans quoi Jeanne n'aurait pas eu l'occasion de montrer cette horreur du jeu de dés que remarqua son hôtesse. A cet égard, elle pensait de même que frère Richard, son compagnon, et que toute personne de bonne vie et doctrine. Jeanne distribuait en aumônes l'argent qu'elle avait. Elle disait : « J'ai été envoyée pour la consolation des pauvres et des indigents. »

De tels propos, répandus dans la foule, inspiraient au peuple la croyance que cette Pucelle de Dieu n'avait pas été suscitée seulement pour la gloire des lys, et qu'elle venait guérir les maux dont souffrait le royaume, tels que meurtres, pilleries et grièves offenses à Dieu. Les âmes mystiques espéraient d'elle la réforme de l'Église et le règne de Jésus-Christ en ce monde. Elle était invoquée comme une sainte et l'on voyait, dans les provinces fidèles au Dauphin, ses images peintes et taillées offertes à la vénération des fidèles, en sorte qu'elle jouissait vivante des privilèges de la béatification.

Le roi se tenait alors à Mehun-sur-Yèvre, tout proche la ville de Bourges, en un château, l'un des plus beaux du monde, qui s'élevait sur un rocher et regardait la petite ville. Le feu duc Jean de Berri, grand amateur de bâtiments, l'avait fait construire avec le soin et l'amour qu'il donnait à toutes choses d'art. Meung était le séjour préféré du roi Charles.

Le duc d'Alençon, qui attendait des gens pour entrer en Normandie par les marches de Bretagne et du Maine, pensant ravoir son duché, fit demander au roi qu'il lui plût lui donner la Pucelle. « Beaucoup, disait le duc, se mettront en sa compagnie, qui ne bougeront de chez eux si elle ne vient pas. » C'était donc qu'elle n'était pas trop décriée pour sa déconfiture sous Paris. Le sire de la Trémoille s'opposa à ce qu'elle fût remise au duc d'Alençon, dont il se défiait, non sans quelque apparence de motif. Il la remit à son frère utérin, le sire d'Albret, lieutenant du roi en son pays de Berry.

Le conseil royal décida qu'il était nécessaire de recouvrer la ville de La Charité, qu'on avait laissée aux mains des Anglais quand on était parti pour le voyage du sacre. Mais on résolut de se porter d'abord sur Saint-Pierre-le-Moustier qui commandait les approches du Bec-d'Allier. Cette petite ville était

occupée par une garnison d'Anglais et de Bourguignons qui, de là, se répandaient dans le Berry et le Bourbonnais et pillaient les villages, ravageaient les campagnes. C'est à Bourges que se rassembla l'armée chargée de cette expédition. La Pucelle travailla avec grand zèle au rassemblement. Cette petite armée était sous les ordres de monseigneur d'Albret. Le bruit public en attribuait le commandement à Jeanne. Le commun peuple, les bourgeois des villes, les habitants d'Orléans surtout ne connaissaient qu'elle.

Après quelques jours de siège, les gens du roi donnèrent l'assaut. Mais ils furent repoussés par ceux du dedans. L'écuyer Jean d'Aulon, intendant de la Pucelle, qui avait reçu quelque temps auparavant une blessure au talon, et ne marchait qu'avec des béquilles, s'était retiré comme les autres. Il se retourna et vit que Jeanne était restée presque seule au bord du fossé. De crainte qu'il ne lui arrivât mal, il sauta à cheval, tira vers elle et lui cria :

— Que faites-vous ainsi seule? Pourquoi ne vous retirez-vous pas comme les autres?

Jeanne ôta sa salade de dessus sa tête et lui répondit :

— Je ne suis pas seule. J'ai en ma compagnie cinquante mille de mes gens. Et je ne partirai point d'ici jusqu'à ce que j'aie pris la ville.

Messire Jean d'Aulon, écarquillant les yeux, ne voyait autour de la Pucelle que quatre ou cinq hommes. Il lui cria de plus belle :

— En allez-vous d'ici, et retirez-vous comme les autres font.

En guise de réponse, elle demanda qu'on lui apportât des fagots et des claies pour combler le fossé. Et aussitôt elle appela à haute voix :

— Aux fagots et aux claies, tout le monde! afin de faire un pont.

Les gens d'armes accoururent, le pont fut fait incontinent et la ville prise d'assaut sans grande difficulté. Du moins c'est ainsi que le bon écuyer Jean d'Aulon conta l'affaire. Il n'était pas éloigné de croire que c'étaient les cinquante mille fantômes de la Pucelle qui s'étaient emparés de Saint-Pierre-le-Moustier.

A ce moment, il se trouvait auprès de la petite armée de la Loire plusieurs saintes femmes qui menaient, ainsi que Jeanne, une vie singulière et communiquaient avec l'Église triomphante. C'était, pour ainsi dire, un béguinage volant, qui suivait les gens d'armes. L'une de ces femmes se nommait Catherine de La Rochelle. Deux autres étaient de la Bretagne bretonnante.

Elles avaient toutes des visions merveilleuses. Jeanne voyait monseigneur saint Michel en armes et mesdames sainte Catherine et sainte Marguerite portant des couronnes; la Pierronne voyait Dieu long vêtu d'une robe blanche avec une huque vermeille; Catherine de La Rochelle voyait une dame blanche, habillée de drap d'or, et, au moment de la consécration, les merveilles du haut secret de Notre-Seigneur lui étaient révélées.

Frère Jean Pasquerel demeurait auprès de Jeanne en qualité de chapelain. Il comptait mener sa pénitente à la croisade contre les hussites; car c'est surtout à ces infidèles que le bon frère en voulait. Mais le cordelier qui, depuis Troyes, s'était joint aux mendiants de la première heure, frère Richard l'avait entièrement supplanté; il conduisait à sa volonté la petite troupe des inspirées. On disait que c'était leur beau-père; il les endoctrinait. Ses desseins sur ces filles n'étaient pas très différents de ceux du bon frère Pasquerel : il se proposait de les conduire dans ces guerres pour le triomphe de la Croix qui devaient, selon lui, précéder la fin prochaine du monde.

En attendant, il s'efforçait de les faire vivre entre elles en bonne intelligence; et il y avait grand'peine, si habile prêcheur qu'il fût. Sans cesse naissaient dans la confrérie les soupçons et les querelles. Jeanne, qui fréquentait avec Catherine de La Rochelle à Montfaucon en Berry et à Jargeau, flaira une rivale et se mit tout de suite en défiance. Elle n'avait peut-être pas tort.

On pouvait, d'un moment à l'autre, se servir de ces Bretonnes et de cette Catherine comme on s'était servi d'elle. Une inspirée alors était bonne à tout, à l'édification du peuple, à la réforme de l'Église, à la conduite des gens d'armes, à la circulation des monnaies, à la guerre, à la paix. Dès qu'il en paraissait une, chacun la tirait à soi. Il semble bien qu'après avoir mis en œuvre la Pucelle pour délivrer Orléans,

les conseillers du roi pensaient maintenant mettre en œuvre cette dame Catherine pour faire la paix avec le duc de Bourgogne. On trouvait opportun d'appliquer à cette tâche une sainte moins chevalière que Jeanne. Catherine était mariée, mère de famille. Il ne fallait pas s'étonner pour cela, qu'elle fût favorisée de visions : si le don de prophétie est particulièrement réservé aux vierges, on voit, par l'exemple de Judith, que le Seigneur peut susciter des femmes fortes pour le salut de son peuple.

A croire, comme son surnom l'indique, qu'elle venait de La Rochelle, son origine donnait confiance aux Armagnacs. Les habitants de La Rochelle, tous plus ou moins corsaires, faisaient trop bonne et profitable chasse aux navires anglais pour quitter le parti du Dauphin, qui récompensait d'ailleurs leur fidélité par de beaux privilèges pour le trafic des marchandises. Ils envoyèrent des dons d'argent à ceux d'Orléans et lorsque, au mois de mai, ils apprirent que la cité du duc Charles était délivrée, ils instituèrent une fête publique en mémoire de cet heureux événement.

Le premier emploi, ce semble, que tenait une sainte dans l'armée, c'était l'emploi de quêteuse. Jeanne demandait à tous moments, par lettres missives, de l'argent ou des engins de guerre aux bonnes villes; les bourgeois lui promettaient toujours et lui donnaient quelquefois. Catherine de La Rochelle paraît avoir eu des révélations spéciales en matière de finances, et s'être donné une mission trésorière, comme Jeanne s'était donné une mission guerrière. Elle annonçait qu'elle irait vers le duc de Bourgogne pour conclure la paix. Si l'on en juge par le peu qu'on en sait, les inspirations de cette sainte dame n'étaient ni très hautes, ni très bien ordonnées.

A Montfaucon en Berry (ou à Jargeau), rencontrant Jeanne, elle lui parla de la sorte :

— Il est venu à moi une dame blanche, vêtue de drap d'or, qui m'a dit : « Va par les bonnes villes et que le roi te donne des hérauts et trompettes pour faire crier : « Quiconque a or, « argent ou trésor caché, qu'il l'apporte à l'instant. »

Dame Catherine ajouta :

— Ceux qui en auront de caché et ne feront point ainsi, je les connaîtrai bien et saurai trouver leurs trésors.

Elle jugeait nécessaire de combattre les Anglais, et semblait croire que Jeanne eût mission de les chasser, puisqu'elle lui offrit obligeamment le produit de ses recettes miraculeuses.

— Ce sera, dit-elle, pour payer vos gens d'armes.

Mais la Pucelle lui répondit avec mépris :

— Retournez à votre mari faire votre ménage et nourrir vos enfants.

Les disputes des saintes sont très âpres d'ordinaire. Jeanne n'admettait pas qu'il y eût dans le fait de cette rivale autre chose que folie et néant. Pourtant, elle ne jugeait pas impossible qu'on reçût la visite d'une dame blanche, elle vers qui se rendaient chaque jour autant de saints et de saintes, d'anges et d'archanges qu'on n'en peignit jamais sur les pages des livres et sur les murs des moustiers. Pour en avoir le cœur net, elle prit le bon moyen. Un docteur peut raisonner sur l'objet et la substance, l'origine et la forme des idées, la naissance des images dans l'entendement; une gardeuse de moutons prendra un parti plus sûr : elle s'en rapportera à ses yeux.

Jeanne demanda à Catherine si cette dame blanche venait toutes les nuits et, apprenant qu'oui :

— Je coucherai avec vous, dit-elle.

Le soir arrivé, elle se mit dans le lit de Catherine, veilla jusqu'à minuit, ne vit rien et s'endormit, car elle était jeune et avait grand besoin de sommeil.

Le matin, à son réveil, elle demanda :

— Est-elle venue?

— Elle est venue, répondit Catherine. Vous dormiez et je n'ai pas voulu vous éveiller.

— Ne viendra-t-elle point demain?

Catherine lui promit qu'elle viendrait sans faute.

Cette fois, Jeanne, ayant dormi le jour pour pouvoir mieux veiller, coucha le soir encore dans le lit de Catherine et garda les yeux ouverts.

Souvent, elle demandait :

— Viendra-t-elle point?

Et Catherine répondait :

— Oui, tout à l'heure.

Mais Jeanne ne vit rien.

Elle tint la preuve pour bonne. Pourtant, la dame blanche,

habillée de drap d'or, lui trottait encore dans la tête. Quand madame sainte Catherine et madame sainte Marguerite vinrent la voir, ce qui ne tarda guère, elle leur parla de cette dame blanche et leur demanda ce qu'il en fallait penser. La réponse fut telle que Jeanne l'attendait.

— Dans le fait de cette Catherine, il n'y a, dirent-elles, que folie et néant.

Et Jeanne dut s'écrier :

— C'était bien ce que je pensais !

La lutte entre les deux prophétesses fut courte, mais acharnée. Jeanne prenait toujours le contre-pied de ce que disait Catherine. Comme celle-ci voulait aller voir le duc de Bourgogne pour faire la paix, Jeanne lui dit :

— Il me semble qu'on n'y trouvera point de paix si ce n'est par le bout de la lance.

Il y eut un sujet tout au moins où la dame blanche fut plus habile prophétesse que les conseillères de la Pucelle : ce fut le siège de La Charité. Lorsque Jeanne voulut aller délivrer cette ville, Catherine lui conseilla de n'en rien faire.

— Il fait trop froid, dit-elle, je n'irai point.

La raison que donnait Catherine n'était point haute. Pourtant, il est vrai que Jeanne aurait mieux fait de ne point aller au siège de La Charité.

La Charité, enlevée au duc de Bourgogne par le dauphin en 1422, avait été reprise en 1424 par Perrinet Grasset, fortuné capitaine, devenu, d'apprenti maçon, panetier du duc de Bourgogne et seigneur de Laigny, de par le roi d'Angleterre. Le 30 décembre 1425, le sire de La Trémoille, qui se rendait auprès du duc de Bourgogne pour une de ces négociations sempiternelles, fut arrêté par les gens de Perrinet Grasset, et renfermé pendant plusieurs mois dans cette place dont Perrinet était capitaine. Il lui fallut payer une rançon de quatorze mille écus d'or, et, bien qu'il eût fait supporter cette somme par le trésor royal, il devait garder rancune à Perrinet, et l'on peut penser que, s'il envoyait des gens d'armes à La Charité, c'était pour prendre tout de bon la ville et non dans quelque noir dessein contre la Pucelle.

Ce n'étaient pas des gens de rien qui allaient contre ce capitaine bourguignon, grand détrousseur de pèlerins. L'armée

était commandée par Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et Charles II, sire d'Albret, frère utérin de La Trémoille et compagnon de Jeanne à l'armée du sacre. Elle manquait de matériel et d'argent. Quand le roi voulait attaquer une place tenue par ses ennemis, il fallait qu'il s'adressât à ses bonnes villes, pour obtenir d'elles les ressources nécessaires. La Pucelle, qui était une sainte et une guerrière, avait bonne grâce à mendier des armes; mais peut-être se faisait-elle illusion sur les ressources des villes qui avaient déjà tant donné.

Le 7 novembre, elle signa avec monseigneur d'Albret une lettre par laquelle elle demandait, à ceux de Clermont en Auvergne, de la poudre, des traits et de l'artillerie. Les messieurs d'Église, les élus et les habitants envoyèrent deux quintaux de salpêtre, un quintal de soufre, deux caisses de traits. Ils y joignirent une épée, deux dagues, et une hache d'armes pour la Pucelle. Ils chargèrent messire Robert Andrieu de présenter cet envoi à Jeanne et à monseigneur d'Albret.

Le 9 novembre, la Pucelle était à Moulins en Bourbonnais. Qu'y faisait-elle? On ne sait. Alors se trouvait dans cette ville une très sainte abbesse et très vénérée, Colette Boilet, qui s'était attiré les plus hautes louanges et les plus bas outrages en travaillant avec un zèle merveilleux à la réforme des filles de sainte Claire. Colette habitait le couvent de Clarisses qu'elle venait de fonder en cette ville. On a supposé que la Pucelle était allée à Moulins afin de s'y rencontrer avec elle. Il faudrait d'abord savoir si ces deux saintes avaient de l'inclination l'une pour l'autre. L'une était nommée la Pucelle, l'autre la petite ancelle; mais, sous ces noms d'une égale humilité, bien différentes d'habit et de mœurs, celle-ci cheminait sur les routes, enveloppée de haillons, comme une mendiante; celle-là chevauchait en huque d'or parmi les seigneurs. Rien ne fait supposer que Jeanne, qui vivait parmi des franciscains soustraits à toute règle, éprouvât de la vénération pour la réformatrice des Clarisses; rien ne donne à croire que la pacifique Colette, très attachée à la maison de Bourgogne, ait désiré s'entretenir avec l'ange exterminateur des Anglais.

Elles faisaient toutes deux des miracles, et des miracles parfois assez semblables; ce n'était pas une raison pour qu'elles prissent le moindre plaisir à se trouver ensemble.

De cette ville de Moulins, Jeanne dicta une lettre par laquelle elle avertissait les habitants de Riom que Saint-Pierre-le-Moustier était pris et leur demandait comme à ceux de Clermont, du matériel de guerre. Voici cette lettre :

Chiers et bons amis, vous savez bien comment la ville de Saint-Pierre-le-Moutier a esté prinse d'assault; et, à l'aide de Dieu, ay intencion de faire vider les autres places qui sont contraires au roy; mais pour ce grant despense de pouldres, trait et autres habillemens de guerre a esté faicte devant ladicte ville, et que petitement les seigneurs qui sont en ceste ville et moy en sommes pourveuz pour aler mectre le siége devant La Charité, où nous alons présentement; je vous prie, sur tant que vous aymez le bien et honneur du roy et aussi de tous les autres de par deçà, que veuillez incontinent envoyer et aider, pour ledit siège, de pouldres, salpestre, soufre, trait, arbelestes fortes, et d'autres habillemens de guerre. Et sur ce faictes tant que, par faultes desdictes pouldres et autres habillemens de guerre, la chose ne soit longué, et que on ne vous vaille dire en ce estre négligens ou refusans. Chiers et bons amis, Nostre Sire soit garde de vous. Escript à Moulins, le neuviesme jour de novembre.

» *Signé* : JEHANNE ».

Sur l'adresse : « A mes chiers et bons amis, les gens d'église, bourgeois et habitans de la ville de Rion. »

Les consuls de Riom promirent, par lettres scellées de leur sceau, de donner à Jeanne la Pucelle et à monseigneur d'Albret une somme de soixante écus. Mais quand les gouverneurs de l'artillerie pour le siège vinrent leur réclamer cette somme, les consuls ne donnèrent pas une maille.

Désireux, au contraire, de voir réduire une place qui interceptait le cours de la Loire, à 30 lieues en amont de leur ville, les habitants d'Orléans cette fois encore, se montrèrent zélés et magnifiques. On les doit tenir pour les vrais sauveurs du royaume. Sans eux, au mois de juin, on n'aurait pas pu prendre Jargeau ni Beaugency. Tout au commencement de juillet, alors qu'ils croyaient à la continuation de la campagne de la Loire, ils avaient fait conduire à Gien leur grosse bombarde, la Bougue. Ils y joignirent des munitions, des vivres, et, dans les premiers jours de décembre, sur la demande du roi

aux procureurs de la ville, ils dirigèrent sur La Charité toute l'artillerie ramenée de Gien ; quatre-vingt-neuf soldats de la milice urbaine, portant la huque aux couleurs du duc d'Orléans, la croix blanche sur la poitrine, trompette en tête, commandés par le capitaine Boïau ; des ouvriers de tous états, maçons et manœuvres, charpentiers, forgerons ; les couleuvriniers Faveau, Gervaise, Lefèvre, et frère Jacques, religieux du couvent des Cordeliers d'Orléans, aumônier. Que fit-on de cette grosse artillerie et de ces braves gens?

Le 24 novembre, le sire d'Albret et la Pucelle, se trouvant sous les murs de La Charité en grande détresse, sollicitèrent semblablement la ville de Bourges. Au reçu de leur lettre, les bourgeois décidèrent d'envoyer treize cents écus d'or. Pour se procurer cette somme, ils employèrent un moyen usuel, auquel notamment ceux d'Orléans avaient eu recours quand, en vue de fournir à Jeanne, quelque temps auparavant, des munitions de guerre, ils achetèrent d'un habitant une certaine quantité de sel qu'ils firent mettre à l'enchère au grenier de la ville. Les habitants de Bourges firent vendre à la criée la ferme annuelle du treizième du vin vendu en détail dans la ville. Mais l'argent qu'ils se procurèrent ainsi n'arriva pas à destination.

Il y avait sous La Charité une brillante chevalerie. Outre Louis de Bourbon et le sire d'Albret, il s'y trouvait le maréchal de Boussac, Jean de Bouray, sénéchal de Toulouse, Raymon de Montremur, baron dauphinois qui y fut tué. Il faisait un froid cruel et les assiégeants ne réussissaient à rien. Après un mois, Perrinet Grasset, qui connaissait plus d'un tour, les fit tomber dans on ne sait quelle embûche.

Ils levèrent le siège, laissant l'artillerie des bonnes villes, les beaux canons payés des deniers des bourgeois économes, et ce qui rendait leur cas peu louable, c'est que la ville n'étant pas secourue, et ne pouvant l'être, devait capituler un jour ou l'autre. Ils alléguaient en leur faveur que le roi n'avait envoyé ni vivres ni argent ; mais ce ne parut point une excuse, et leur fait fut jugé honteux. Un chevalier expert en l'honneur des armes a dit : « On ne doit jamais assiéger une place que premièrement on ne soit sûr de vivres et de solde. Car trop grande honte est à un ost, spécialement quand il y a roi ou

lieutenant du roi, d'assiéger une place et puis de s'en lever. » (*le Jouvencel*).

Trois jours après le départ de l'armée, Perrinet remettait, moyennant finance, les clefs de la ville. Jamais ferrailleurs ne furent plus bafoués. Et le roi Charles dut se dire que sa manière de prendre les villes par finances était la bonne.

Le 13 décembre, un moine dominicain, frère Hélie Boudant, pénitencier du pape Martin pour la ville et diocèse de Limoges, s'étant rendu dans la ville de Périgueux, y prêcha le peuple. Il prit pour texte de son sermon les grands miracles accomplis en France par l'intervention d'une Pucelle qui était venue trouver le roi de par Dieu. A cette occasion le maire et les consuls entendirent une messe chantée et firent mettre deux cierges. Frère Hélie était depuis deux mois sous le coup d'un mandat d'amener lancé par le parlement de Poitiers. On ignore l'accusation qui pesait sur lui. Les moines mendiants se montraient alors, pour la plupart, déréglés dans leurs mœurs et faillibles dans leur foi. Le frère Richard lui-même ne laissait pas d'inspirer parfois des soupçons sur la pureté de sa doctrine.

A la Noël de cette année 1429, le béguinage volant étant réuni à Jargeau, ce bon frère dit la messe et donna la communion trois fois à Jeanne la Pucelle et deux fois à cette Pierrone, de la Bretagne bretonnante, avec qui Notre-Seigneur causait comme un ami avec un ami. Et l'on pouvait voir là, sinon une transgression formelle aux lois de l'Église, du moins un abus condamnable du sacrement. Un formidable orage théologique s'amassait dès lors, prêt à fondre sur les filles spirituelles du frère Richard. Peu de jours après l'attaque de Paris, la très vénérable université avait fait composer, ou plutôt transcrire un traité *De bono et maligno spiritu*, en vue probablement d'y trouver des arguments contre le frère Richard et sa prophétesse Jeanne, venus tous deux de compagnie, avec les Armagnacs, devant la grande ville.

Vers le même temps un clerc de la faculté des décrets avait lancé une réponse sommaire au mémoire du chancelier Gerson, sur la Pucelle. « Il ne suffit pas, y disait-il, que quelqu'un de nous affirme bonnement qu'il est envoyé de Dieu : tout

hérétique le prétend ; mais il importe qu'il prouve cette mission invisible par opération miraculeuse ou témoignage spécial de l'Écriture. » Le clerc de Paris nie que la Pucelle ait fait cette preuve ; et, à juger cette femme par sa conduite, il la croit plutôt envoyée par le diable. Il lui fait grief de porter un habit interdit aux femmes par le droit canon, sous peine d'anathème, et rejette les excuses alléguées sur ce point par Gerson. Il lui reproche d'avoir excité, entre les Princes et le peuple chrétien, plus grande guerre que n'était auparavant. Il la tient pour idolâtre, usant de sortilèges et de fausses prophéties ; il l'incrimine d'avoir entraîné les hommes à se rendre homicides pendant les deux fêtes principales de la très sainte Vierge, l'Assomption et la Nativité : « offenses que l'Ennemi du genre humain à infligées au Créateur et à sa très glorieuse mère, par le moyen de cette femme ; et, bien qu'il en ait résulté quelques meurtres, grâce à Dieu, ils n'ont pas répondu aux intentions de cette ennemie.

» Tout cela manifestement, ajoute ce fils dévoué de l'Université, contient erreur et hérésie. » Il en conclut que cette Pucelle doit être traduite devant l'évêque et l'inquisiteur, et termine en invoquant ce texte de saint Jérôme : « Il faut tailler les chairs pourries ; il faut chasser la brebis galeuse du bercail. »

Tel était le sentiment unanime de l'Université de Paris sur celle en qui les clercs français reconnaissaient un ange du Seigneur. Au mois de novembre, le bruit courait à Bruges, recueilli par des religieux, que la Fille aînée des rois avait envoyé à Rome, près du pape, pour dénoncer la Pucelle, fausse prophétesse, abuseresse, et ceux qui croyaient en elle. Nous ignorons le véritable objet de ce message. Sans doute les docteurs et maîtres parisiens étaient dès lors résolus, s'ils tenaient un jour la Pucelle, à ne pas la laisser échapper et à ne point l'envoyer juger à Rome où elle courait chance de s'en tirer avec une pénitence et même d'être engagée dans les soudoyers du Saint-Père.

Dans les pays anglais et bourguignons elle était regardée comme hérétique, non seulement par les clercs, mais par la multitude des gens de toute condition. Et ceux, en petit nombre, qui, dans ces contrées, l'estimaient bonne, devaient s'en taire soigneusement. Après la retraite de Saint-Denys, il

restait peut-être en Picardie et notamment à Abbeville quelques personnes favorables à la prophétesse des Français. Il ne fallait pas parler en public de ces gens-là.

Colin Gouye, surnommé le Sourd, et Jeannin Daix, surnommé Petit, natif d'Abbeville, l'apprirent à leurs dépens. En cette ville, vers la mi-septembre, le Sourd et Petit, se trouvant contre la forge d'un maréchal, en compagnie de plusieurs bourgeois et habitants, notamment d'un héraut, parlèrent des faits de cette Pucelle qui menait si grand bruit dans la chrétienté. A un propos que tint le héraut sur elle, Petit répliqua vivement :

— Bran ! bran ! Chose que dit et fait cette femme n'est qu'abusion.

Le Sourd parla dans le même sens :

— A cette femme, dit-il, l'on ne doit ajouter foi. Ceux qui croient en elle sont fols et sentent la persinée.

Il entendait par là qu'ils sentaient la grillade au persil, le roussi, étant déjà, autant dire, sur le feu du bûcher.

Et il eut le malheur d'ajouter :

— Il y a en cette ville plusieurs autres qui sentent la persinée.

C'était diffamer les habitants d'Abbeville et les rendre suspects. Le maire et les échevins, ayant eu connaissance de ce propos firent mettre le Sourd en prison. Sans doute Petit avait dit quelque chose de semblable, car il fut envoyé pareillement en prison.

En disant que plusieurs de leurs concitoyens sentaient la persinée, le Sourd les mettait en grand danger d'être recherchés par l'ordinaire et l'inquisiteur comme hérétiques et sorciers notoirement diffamés. Quant à la Pucelle, en quelle odeur de persinée elle était, puisqu'il suffisait de prendre son parti pour sentir le roussi !

Pendant que frère Richard et ses filles spirituelles se voyaient ainsi menacés de faire une mauvaise fin, s'ils tombaient aux mains des Anglais et des Bourguignons, de grands troubles agitaient la confrérie. Jeanne, au sujet de Catherine, entra en lutte ouverte avec son bon père spirituel. Frère Richard voulait qu'on mît en œuvre la sainte dame de la Rochelle. Jeanne, craignant que ce conseil ne fût suivi, écrivit à son roi

ce qu'il devait faire de cette femme, c'est-à-dire qu'il la devait certes renvoyer à son mari et à ses enfants.

Quand elle alla vers le roi, elle n'eut rien de plus pressé que de lui dire :

— C'est tout folie et tout néant du fait de Catherine.

Frère Richard laissa voir à la Pucelle son profond mécontentement. Il était fort bien en cour, et c'est sans doute avec l'agrément du conseil royal qu'il essayait de mettre en œuvre cette dame Catherine. La Pucelle avait réussi; on pensait qu'une autre voyante réussirait de même.

Ce qui ne veut pas dire que, dans le conseil royal, on renonçât aux services que Jeanne rendait à la cause française. Même après les mauvaises journées de Paris et de La Charité, bien des gens lui attribuaient, comme autrefois, une puissance surnaturelle et il y a lieu de croire que plusieurs, à la cour, comptaient l'employer encore.

ANATOLE FRANCE

(A suivre.)

PRINCESSES DE SCIENCE[1]

XII

Un Paris ténébreux, muet et vide, s'endormait aux abords du fleuve par cette chaude nuit de mai. Guéméné, rentrant à pied chez lui, cheminait tristement le long du quai aux Fleurs. Toute la gaieté, toute la vitalité de la ville avaient reflué vers les quartiers du plaisir. La Seine silencieuse coulait dans le réseau des rives multiples que lui font les deux îles. Les vagues se chevauchaient, lourdes et noires. Les lumières des rives, des ponts, des bateaux, s'y reflétaient en longues chenilles de feu, qui se tortillaient à fleur d'onde. A gauche, sur le velours sombre du ciel, s'enlevait la sihouette de l'Hôtel de Ville, avec les découpures géométriques de son faîte ouvragé. Par ses innombrables vitres éclairées, le monument rappelait ces cartes postales illustrées, nacrées et transparentes, qui figurent les édifices d'Allemagne, la nuit. En face, la pointe de l'île Saint-Louis, avec ses hauts soutènements de maçonnerie, coupait l'eau, pareille à l'avancée d'une forteresse. Le feuillage touffu des peupliers d'Italie qu'elle porte voilait la façade des maisons. C'était une masse obscure, immobile, dans la nuit sans brise.

1. *Published, March fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* la Revue de Paris.

Voir la *Revue* des 1er, 15 février et 1er mars.

Guéméné pensait au malheureux Jourdeaux, dont il revenait de constater le décès. Il le revoyait sur son lit funèbre, réduit, desséché, ayant épuisé avant de mourir jusqu'aux moindres ressources vitales de son organisme. Alors le souvenir de ses recherches remontait à l'esprit du jeune homme. Voilà donc à quoi tant d'études, tant d'espoirs, tant d'orgueil aboutissaient! Il s'était fait fort de guérir le malade, pourtant; il en avait exprimé l'assurance devant Boussard, devant Thérèse, devant la pauvre jeune femme elle-même. Et tout à l'heure, dans la chambre mortuaire, appelé par elle, il avait comparu aussi impuissant que les autres médecins, humilié par la faillite de son remède, diminué, vaincu. Toute l'amertume de l'échec, il l'avait goûtée, quand les belles et douces prunelles de madame Jourdeaux s'étaient levées sur lui si tristement. Il s'était trompé; le sérum antinéoplasique n'existait pas. Il avait eu beau l'annoncer vaniteusement, son traitement du cancer avortait comme les méthodes de ses devanciers. Ses guérisons de laboratoire devaient être attribuées à une erreur préalable de diagnostic. Il n'avait jamais rien découvert.

— A quoi bon tant de fatigues! — murmura-t-il, découragé.

Et il se rappela ses longues séances dans les laboratoires de l'École, ses cultures, l'interminable travail du microscope, les inoculations, les observations, les atermoiements, les attentes, les angoisses, puis les pressentiments du succès, les violentes secousses de bonheur qu'il avait connus à la résorption du cancer chez ses animaux, cette lente approche du triomphe dont il aspirait déjà l'atmosphère, jusqu'à l'effondrement de tout dans cette mort de Jourdeaux. Paris lui-même, dont il avait rêvé la conquête, se retirait de lui; l'âme de la ville désertait ce quartier paisible et silencieux comme un coin de province, où le bruit de ses pas éveillait des échos. Paris se reculait là-bas, sa vie courait le long des boulevards lumineux, ronflait avec les orchestres, étincelait avec les femmes de plaisir, palpitait dans les théâtres, s'affinait dans les salons, et une nuée rousse se tendait dans le ciel, comme un pavillon glorieux, au-dessus de cette fête immense, dont un bruit sourd arrivait jusqu'ici.

Et Guéméné suivait humblement le trottoir du quai désert.

Un dégoût infini l'abreuvait. Il se sentait inutile, incapable. Dans sa lutte de médecin contre le mal, une algue infime avait eu raison de lui ; il n'avait pas su la vaincre ; elle demeurait victorieuse, invulnérable, prête encore à faire des millions de victimes. Il se dit :

« Je ne tenterai plus rien. »

La vision de Jourdeaux l'obsédait, celle aussi de la jeune veuve en larmes : il se jugeait un pauvre homme. L'obscurité de ce quartier convenait à sa mortification. Et il marchait plus vite vers la grande masse noire des arbres qui le cacherait : il aurait voulu se terrer, se dérober lui-même à la honte torturante de l'insuccès.

Soudain, derrière les touffes énormes de frondaisons, une lumière lui apparut : ce devait être sa maison, les carreaux éclairés du cabinet de Thérèse. Une douceur l'inonda. Thérèse ! Est-ce qu'il n'avait pas toujours, pour le dédommager de ses peines, cette chère et belle compagne ?

Il oublia tout, se hâta, franchit le pont Saint-Louis, lien des deux îles. Déjà il voyait ces bras enlaçants, cette épaule amie où il roulerait sa tête douloureuse, ces lèvres qui l'exhorteraient tendrement. Et, songeant aux mois derniers, qui ne lui rappelaient aucun souvenir d'intimité, aucun échange de cette amitié passionnée dont il avait connu le délice autrefois, il s'analysa. L'aimait-il encore ? Il lui sembla l'avoir trop délaissée depuis la mort de leur enfant. Sous l'habitude amoureuse qui l'enchaînait toujours aussi voluptueusement à Thérèse, qu'était devenue la noble union intellectuelle de la première année ? Vaguement il se crut coupable : la crise qu'il endurait le portait à s'accuser, à confesser tous les torts.

Enfin il gagnait le quai Bourbon. La seule vue de leur porte gonfla son cœur d'une émotion suave. Il pressa le pas, joyeux comme un homme qui va vers sa fiancée. Ce fut avec fièvre qu'il heurta le marteau de la porte, comme si elle devait résister, refuser de s'ouvrir, lui dérober les consolations de Thérèse, lui défendre cette amitié, cette compassion d'épouse dont il avait un tel besoin.

— Madame est là-haut ? — demanda-t-il à Léon.

— Non, monsieur : madame est partie à cinq heures pour

un accouchement. Madame pense que ce sera très long et fait dire à monsieur de ne pas l'attendre avant minuit.

Guéméné se raidit, blêmit, refoula sa colère et vint s'attabler seul pour le repas froid qui demeurait servi dans la salle à manger. La vieille Rose les avait quittés depuis longtemps en déclarant que le service n'était pas possible chez de semblables « patrons ». Depuis son départ, plusieurs cuisinières s'étaient succédé, traitant madame et monsieur comme des clients qu'on nourrit tant bien que mal, constituant avec les femmes de chambre une association occulte pour l'exploitation de la maison où l'on était maîtresses. Thérèse se savait volée, et, comme elle s'acharnait toujours, pour le principe, à une apparente surveillance de son intérieur, elle emportait la clef de telle ou telle armoire, au hasard, condamnant son mari à se priver, en son absence, tantôt de linge de table, tantôt de fruits, tantôt de liqueurs.

Fernand qui, d'ordinaire, par une passivité naturelle, une force secrète de caractère, supportait stoïquement ces petits contretemps domestiques, en souffrit ce soir étrangement. Il les additionnait, cherchait en sa mémoire, supputant ces ennuis minimes qu'il avait subis depuis deux ans. La femme de chambre eut un air d'ironie malicieuse pour dire que le dessert était sous clef. Cruellement il sentait son triste ménage jugé par les domestiques. Sa mélancolie s'en accrut. Il monta s'enfermer dans son cabinet. Le ridicule le poursuivait jusque dans sa propre maison.

Il se remit à méditer sur sa découverte manquée. Il s'assit à sa table de travail, tout seul, comme ces tristes célibataires qui rêvent d'une femme près de qui épancher leur cœur. Malheureux et solitaire, il ne l'était pas moins qu'eux; mais il y avait dans sa peine, à lui, le surcroît d'un abandon. Là où il avait espéré faire, dans les bras de sa femme, la confidence bienfaisante, l'aveu de son découragement, l'appel à la tendre énergie de cette amie si forte, il s'anéantit silencieusement, la tête entre ses mains, et pleura seul.

Alors il regretta d'avoir épousé cette fière et dure camarade qui lui refusait le dévouement. Il se rappela leur enfant qui vivrait encore si elle l'eût allaité, et sa faim inassouvie de paternité ranima toutes ses rancunes. Il souhaita mourir.

A minuit, Thérèse n'était pas encore revenue, et il désirait son retour tout en la maudissant. Une simple jeune fille lui aurait donné le bonheur; et il se remémorait celles qu'il avait connues ; mais la volupté de certains souvenirs attachés à l'amour de Thérèse rendait impossible l'attrait des autres femmes. Et il s'en alla chercher des vestiges d'elle en franchissant la porte qui séparait leurs deux cabinets.

Il considéra son fauteuil de travail, sa table, sa plume, ses journaux, cet aspect scientifique du mobilier, la physionomie spéciale de cette pièce qui donnait l'idée d'une puissante existence cérébrale. Et il aurait voulu tout détruire, briser le bureau, la table de gynécologie, le microscope, brûler les journaux et les livres, en jeter au fleuve les débris et les cendres, anéantir tout ce qui lui enlevait sa femme, et l'emporter, elle, dans un désert, dépouillée de tout prestige et de tout diplôme, misérable, domptée, humiliée, pour la dominer, la posséder, se rassasier d'elle.

Il l'attendait avec une fièvre, une colère croissantes. Vers trois heures du matin, au jour naissant, il s'assoupit là, dans un fauteuil. A six heures, le bruit d'une porte qu'on ouvrait le fit sursauter. Thérèse était devant lui, toute fraîche sous sa voilette, fleurant l'humidité matinale, frissonnant un peu dans sa jaquette de drap ; et ce retour de l'épouse, au petit matin, le soin qu'elle prenait d'assourdir le bruit de ses bottines, tout avait un air clandestin, malséant, qui rappelait les romans d'adultère.

— Tu ne t'es pas couché ! — s'écria-t-elle.

Il la regardait froidement. Elle lui paraissait comme une étrangère. Il lui répondit :

— Je t'attendais.

Elle ne remarqua pas tout d'abord l'étrangeté de son attitude. Elle semblait en proie à une grande agitation; une gloire l'environnait, et, avec une loquacité extraordinaire, elle raconta l'accouchement dont elle venait d'obtenir le succès. C'était dans la Cité, à dix minutes d'ici. Le médecin, un tout jeune débutant, parlait de sacrifier l'enfant pour sauver la mère quand, Dieu merci, le père avait pensé à envoyer chercher la doctoresse...

— Et l'enfant vit ! — s'écriait-elle victorieuse, — un beau

petit de neuf livres, et la mère se porte à merveille. Je crois que le mari m'aurait embrassée !

Exaltée par la reconnaissance de ses clients de hasard, par la fatigue nerveuse de cette nuit sans sommeil, elle rayonnait, et son orgueil éclatait enfin devant son mari. Il comprit d'un coup comme eût été mal choisi le moment pour avouer le triste résultat de ses travaux, quand elle exultait encore de sa réussite. Elle n'était pas de ces compagnes de toutes les heures, capables de se modeler un état d'âme sur l'état d'âme de l'époux, se faisant pour lui et à son gré joyeuses ou chagrines, selon son humeur. Le *moi* de Thérèse, trop vigoureux, ignorait ces souplesses, ces subtils renoncements. Elle avait sa vie indépendante, et se montrait heureuse ou préoccupée, sans s'inquiéter des confidences à recevoir.

Guéméné eut un mauvais rire :

— Ah ! oui, tu sauves les enfants des autres !

Les yeux gais de la jeune femme, pleins de plaisir, passèrent au sombre subitement.

— Que veux-tu dire ?

Et ils se contemplaient cruellement, sans que l'un ou l'autre eût le courage de préciser l'affreuse allusion. Mais Thérèse n'avait jamais reçu pareille offense. Elle demeurait toute pâle, les yeux humides, résistant aux larmes. Alors Fernand, qui la devinait, eut un grand frisson et l'appela d'une voix lointaine, profonde, douloureuse :

— Thérèse ! Thérèse !

Elle lui demanda, toute raidie :

— Que me veux-tu ?

— Ah ! ce que je te veux ! — fit-il avec un geste de découragement.

Il y eut entre eux un nouveau silence. Ils croisaient des regards soupçonneux. Le malentendu établi traîtreusement dans leur ménage depuis la mort de leur bébé allait dégénérer en crise avec l'éclat d'un feu qui couva trop longtemps. Thérèse tremblait ; elle ne savait pourquoi. Elle souleva le rideau, regarda les chalands qui glissaient sous ses fenêtres, à fleur d'eau, sans bruit. Fernand s'approcha d'elle, et, tout bas :

— Aie pitié de notre bonheur. Notre bonheur sombre,

Thérèse, je le sens ; nous sommes en danger. Notre bonheur était beau, rare, précieux : veux-tu le sauver ? Y tenais-tu ? L'as-tu connu quand nous le possédions, le pleurerais-tu si tu le perdais ? M'aimes-tu assez pour être généreuse ? Je ne veux rien te cacher, ma pauvre amie : mon cœur, sans que je le veuille, s'irrite contre toi. Je souffre depuis que nous nous aimons ; j'ai souffert par toi, en plein bonheur, toujours davantage. Et tant de douleurs se sont accumulées en moi qu'aujourd'hui elles m'étouffent ; je ne peux plus continuer cette existence, et ma terreur, c'est que je vois des liens se briser entre nous... Thérèse, un jour, déjà, j'ai réclamé le sacrifice que tu n'as pas consenti. A ce moment, nous n'étions pas encore mariés. L'heure était moins tragique. Aujourd'hui nous avons derrière nous deux années de vie commune, il y a entre nous des choses que rien ne peut effacer : nous nous sommes aimés, Thérèse. Une faillite de notre amour serait atroce. Tu comprends ce que je demande de toi ?...

— Oui, — dit-elle, — je comprends.

Il était haletant. Elle se roulait dans les plis du rideau comme dans un voile. Enfin elle déclara :

— J'estime que, sur un coup de tête de ta part, je n'ai pas à me sacrifier. Oh ! je pressens la vérité : tu te lasses de m'aimer. Que serait-ce si ma présence te devenait fastidieuse, et que me resterait-il alors, sans ton amour et sans mon métier ?

— Et si je le voulais, moi, que tu ne fusses plus médecin ?... Ne suis-je pas le maître ?

Elle répéta plusieurs fois, suffoquée :

— Le maître ?... le maître ?...

A ce mot imprévu, elle s'était redressée. Elle s'affolait comme une lionne à qui l'on mettrait un mors. Tous ses nerfs crispés, ardente, révoltée, elle bravait son mari sans répondre.

— Ne t'offense pas, Thérèse, — dit Guéméné avec plus de douceur ; — par « maître », j'ai entendu tout simplement celui de nous deux chez qui la volonté a le plus de droits. Car enfin, quand deux volontés unies entrent en conflit, ne faut-il pas qu'une d'elles cède ? La nature, qui a fait l'homme le plus fort, qui met partout l'esprit de direction dans le cerveau du mâle, semble indiquer que ce n'est pas au mari à faiblir. Tu étais une femme d'exception : j'ai souvent fait taire

ma volonté pour respecter la tienne. Je ne l'ai point fait par lâcheté, mais à force de me posséder, au contraire, et dans la mesure où j'ai cru le devoir. Aujourd'hui notre amour est en péril : je veux le préserver. Je veux que tu te soumettes. Je veux que tu restes ici, à garder ce foyer qui menace ruine, j'ai le droit de l'ordonner ; j'en ai l'obligation même.

— Mais enfin, que se passe-t-il donc ? — s'écria-t-elle, — pourquoi guetter mon retour, m'assaillir, ainsi qu'une proie, profiter de ma fatigue, de mon épuisement, pour mieux me vaincre ?

— Thérèse, — confessa-t-il à voix très basse, avec une espèce de honte, — nous nous détachons l'un de l'autre...

— Ah ! — dit-elle en se tordant les mains, — tu ne m'aimes plus, mon pauvre Fernand !

Les sanglots la prirent ; elle tomba sur un siège proche, en se cachant le visage. Il s'émut à la voir, il s'attendrissait sur elle maintenant, sur la douleur qu'il lui causait. L'envie lui vint de rétracter ses paroles, de s'agenouiller devant elle. Puis il devina que ces larmes étaient encore une manifestation de son inflexibilité, qu'elle s'obstinerait, que demain elle recommencerait de s'écarter du foyer, lui de souffrir.

— Écoute, Thérèse, — lui dit-il avec une fermeté passionnée, car il concevait en même temps de la rancune et de l'amour pour cette belle et fuyante compagne, — écoute : Jourdeaux est mort ; le rêve qui me soutenait s'est évanoui. Certes la mort d'un de mes malades me consterne toujours et me déprime, et dix fois, vingt fois, je suis rentré ici le cœur serré sous cette espèce d'anathème que nous lancent les veuves, les mères ou les filles désolées quand nous n'avons pas fait le miracle de rendre à la santé un moribond. Tous les médecins connaissent cette heure pénible qui leur fait désirer plus fort leur maison, la vie intime, le contraste d'une joie succédant aux scènes d'horreur. Ainsi revenais-je vers toi, ces jours-là, affamé de ta présence, de ta gaieté sereine, de la douceur que tu pouvais me verser dans l'âme. Le plus souvent tu faisais toi-même tes visites, ou bien tes préoccupations professionnelles te reculaient très loin de moi. Je ne me plaignais pas et je tâchais de supporter tout seul cet accablement qu'il est si doux aux hommes de partager avec leur femme. Mais

hier soir, Thérèse, j'ai senti tout s'écrouler autour de moi. Mes travaux de toute une année ont été vains, mes ambitions s'anéantissent comme crèvent des bulles d'air, ma prétendue découverte tombe dans le ridicule; je suis un homme fini. Rien ne me reste que toi. Alors j'arrive ici comme on gagne un refuge; instinctivement je tends les bras vers toi, qui m'apparais la seule raison de vivre; je viens mendier tes caresses, tes baisers, et je ne te trouve pas! Et ma nuit se passe à t'attendre. Ah! comment n'as-tu pas entendu, où que tu fusses, si lointaine et si étrangère même, comment n'as-tu pas entendu l'appel de tout mon être à ton amour! Vois-tu, trop souvent tu m'as manqué aux heures où je défaillais d'un besoin de tendresse; trop souvent j'ai compris que tu n'existais pas pour moi, mais seulement pour ta médecine. Jamais tu n'as eu à mon égard ces petits soins qui font que, dans sa femme, un homme trouve un peu de sa mère; ma maison fut une sorte de restaurant, et je n'ai pas senti, comme ton père, par exemple, l'amour de ma compagne jusque dans les plats qu'on me servait... Une compagne? Mais as-tu donc été la mienne? Qu'avons-nous de commun? Les repas? Mais n'est-ce pas un hasard quand nos deux clientèles nous permettent de les prendre ensemble? Nos soirées? le plus souvent tu t'enfermes chez toi avec tes journaux de médecine, tes brochures, et je travaille seul, en songeant à ces ménages qui n'ont qu'une lampe, où le même abat-jour abrite le front de l'homme qui lit et celui de la femme qui brode. Avons-nous des causeries, des promenades? A peine si nous dormons l'un près de l'autre, car combien de fois la sonnerie du téléphone vient-elle m'enlever la seule joie que tu me laisses : la présence de ton corps endormi!... Et je suis dans la vie effroyablement seul, déçu par un mirage de bonheur qui me fuit sans cesse. Nous sommes entrés dans le mariage avec un idéal différent, car je rêvais de me lier, et toi de te délier; j'y apportais un amour fou, toi un don parcimonieux. M'as-tu assez reproché la naissance de notre pauvre petit! Ai-je alors suffisamment souffert! et par toi, Thérèse, toujours par toi! Si tu l'avais voulu, peut-être qu'aujourd'hui...

Il n'acheva pas; une crispation l'arrêta. Il gémit sa phrase éternelle :

— Si du moins j'avais encore notre pauvre Nono!...

— Oh! que tu es cruel! — dit Thérèse sourdement.

— Je t'aime encore, pourtant, — reprit Guéméné; — je t'aime si fort que je voudrais t'emporter au bout du monde, et je me contenterais d'un toit de paille, avec des racines comme nourriture, pourvu que je te possède entièrement. En vérité, je te chéris aussi passionnément que le premier jour, mais du fond de mon âme monte contre toi un reproche si violent que je ne puis le taire. Ah! ce n'est pas ainsi qu'une épouse se donne, et tiens, en ce moment, quand je te vois impassible, sans un mot, sans un émoi devant ce que j'endure, sans une concession, implacable enfin, ma colère se mêle à mon amour, je ne lis plus en moi, je voudrais te briser; je ne sais plus... je ne sais plus!...

Elle s'effraya de le voir à ce point ravagé; tout son amour se réveilla; elle l'entoura de ses bras, sans raisonner, sans réfléchir; elle murmura :

— Fernand!... comme tu me méconnais!...

Alors ils s'enlacèrent, frémissants. Tout semblait illusion hormis la puissante passion qui les unissait. Cependant, ce qui les jetait ainsi l'un à l'autre, éperdus, c'était l'épouvante, le sentiment d'une ruine imminente, la prescience du danger. Elle répéta :

— Mon ami, tu méconnais ma tendresse. Pour ne pas s'exprimer toujours en cajoleries petites ou niaises, est-elle moins forte, moins grande? Je t'aime lucidement, avec toute mon intelligence, tout mon cœur. Ma condition de femme cérébrale, en développant mon âme virilement, l'a faite capable d'un amour supérieur. Je le dis sans orgueil, peu d'hommes sont aimés plus noblement, plus absolument que toi. Qu'importe si je n'ai pas de mes mains, comme ma pauvre maman le fait chez elle, tourné les sauces, si j'ai omis de surveiller le pot-au-feu? Que sont, pour des gens de notre sorte, ces petits détails matériels? L'immense affection que je te porte, en doutes-tu? Elle est d'une essence précieuse, elle nous élève plus haut que les autres époux, elle nous met au-dessus des extases banales et sottes. Avoue que bien souvent mon énergie au travail, à ton insu, t'a toi-même entraîné mieux que les étreintes amollissantes. Mon pauvre chéri, défais-toi donc des vieux préjugés, apprends à comprendre l'épouse nouvelle.

Mais lui grondait :

— Il n'y a pas d'épouse nouvelle; il y a l'amante éternelle dont les hommes rêvent, pour qui le moindre geste d'amour est saint, pour qui la tendresse devient une religion exclusive qui communique à tous les actes le caractère d'un rite! C'est la plébéienne faisant avec respect la soupe de son homme. C'était la belle « tantine », cette admirable amie de mon pauvre oncle, qui, des journées entières, feuilletait un livre pour trouver à lui lire, le soir, un joli sonnet. Les hommes, Thérèse, ont besoin de leur femme, comme des enfants de leur mère. Ton métier fait de toi une subtile adultère : il te prend les douceurs, les abandons, les intimités que tu me dois, et j'en suis jaloux comme d'un amant que tu aurais. Tu vas m'accuser d'égoïsme, mais j'ai de ta présence, de tes soins, de ton dévouement, une voracité animale; et je suis ainsi parce que je t'aime. Donne-toi toute, je t'en supplie, je le veux!...

Elle se raidit dans ses bras.

— Tu me tues, Fernand! — murmura-t-elle, épuisée.

Il répétait :

— Je le veux; ferme ta porte aux gens qui viennent te consulter, renonce à ta clientèle, demeure dans notre maison, que je t'y trouve toujours; sois mon amie, ma confidente, mon soutien, mon bonheur, et non pas mon martyre.

— Mais je ne peux pas, — pleurait-elle, — je ne peux pas! Ce que tu me demandes là est insensé. Que ferais-je de mon temps, comment supporterais-je mon désœuvrement? Pense à l'ennui terrible, à l'ennui dévorant qui me prendrait. Ma vie était si pleine, si heureuse!...

Il lui saisit le bras, disant rudement :

— Et si j'en venais à te haïr?...

— Oh! Fernand!

Elle voulait se dégager, mais il la tenait par les poignets en lui répétant ardemment, les yeux fous :

— Choisis, choisis!...

Elle était blême, défigurée, elle supplia :

— Laisse-moi, laisse-moi; je te promets... de réfléchir. Donne-moi quinze jours, je te promets... d'essayer... Je n'en peux plus.

Elle était en vérité à bout de forces; il en eut pitié; il dut

l'aider à regagner leur chambre, la mit au lit avec des soins muets, sans desserrer les lèvres. Quand elle fut endormie, il resta longtemps debout à la contempler.

Lorsqu'ils se retrouvèrent face à face, après les tristes aveux qu'ils s'étaient faits, un trouble les saisit, mais ils ne parlèrent pas de l'acte nécessaire. Thérèse avait demandé quinze jours de méditation avant de se résoudre : il lui accorda ce délai sans rien laisser paraître de son inquiétude. D'ailleurs, la clientèle le reprit. Il s'essayait à mieux goûter son métier, à y chercher un apaisement. Il lui vint un souci d'être meilleur, d'apporter à ses malades de la bonté, de la compassion. Mais une lassitude immense brisait tous ses élans. Il pensait :

« Jamais je ne me relèverai de mon échec! »

Ses journées lui semblaient interminables. Il s'aperçut enfin que le pauvre Jourdeaux lui manquait. L'habitude contractée depuis dix-huit mois de passer quotidiennement boulevard Saint-Martin laissait dans ses occupations, maintenant qu'il n'y retournait plus, un vide étrange. Quand arrivaient cinq heures, il lui semblait que la douce jeune femme en peignoir de laine l'attendait toujours au chevet du malade; et c'était comme si, désormais, cette heure eût été de trop dans son après-midi.

Ses travaux en cours, au laboratoire de l'École, demeurèrent en l'état; on ne l'y revit plus; la paraffine fondait dans les étuves; les cobayes néoplasiques moururent; le mystérieux microbe sommeillait dans des flacons, au sein d'un bouillon jaune. Guéméné chassait le souvenir de tant d'espoirs déçus. Sa réputation néanmoins s'était étendue. On lui amena plusieurs cancéreux en le priant d'appliquer le traitement de son sérum. Il voulut refuser, déclara ne posséder encore aucune certitude. Mais ce jeune médecin inspirait une extraordinaire sympathie. On le supplia davantage. Pour contenter les malades, il tourna la difficulté en leur injectant en trois fois quelques gouttes d'*Aqua fontis*, se réservant de refuser plus tard les honoraires. Le plus étonnant fut qu'il y eut amélioration dans leur état. Guéméné soupira :

— Voilà bien la science!

Il observait sa femme, cherchait à deviner ses pensées : elle demeurait illisible. Un chagrin noir l'envahit. Si elle l'avait

assez aimé pour lui sacrifier sa profession, sa générosité ne se serait-elle pas déterminée dès le premier jour? Une grande froideur régnait entre eux; ils évitaient le tête-à-tête. La nuit, elle s'endormait à ses côtés en soupirant. Quand il donnait sa consultation en même temps qu'elle, il se redressait parfois pour écouter les échos de sa voix qui lui arrivaient, assourdis, de la pièce voisine : alors elle semblait animée, brillante, dominatrice; on la sentait s'épanouir dans son atmosphère véritable. Il devint de nouveau scrupuleux, craignit d'avoir outrepassé, peut-être, ses droits de mari, d'en avoir au moins abusé en exigeant un pareil renoncement. Un dérivatif efficace l'eût aidé à se résigner; mais la médecine ne l'intéressait plus; les recherches sérothérapiques lui paraissaient vaines. Il pensait à son bébé qui aurait eu un an à cette époque. Il soupirait :

— Ah! si mon pauvre Nono était là!...

Un soir, à cinq heures, machinalement, avec l'idée qu'il devait une visite à la veuve, il se rendit boulevard Saint-Martin. Comme madame n'avait pas encore recommencé à recevoir, on l'introduisit dans la chambre du défunt où elle brodait, près de la fenêtre, tandis que son petit garçon jouait par la chambre. Ses beaux traits empreints de douceur s'étaient reposés depuis qu'elle avait cessé d'être garde-malade; elle sourit à Guéméné; André courut se jeter dans les bras de son grand ami le docteur, qui le serra convulsivement, ayant envie de pleurer en embrassant cet autre petit, joli et bon comme eût été le sien.

— Le pauvre enfant! — dit simplement la mère avec tristesse.

Puis elle ajouta :

— Il s'ennuyait de vous, docteur : tous les jours, il vous demandait à l'heure où vous aviez coutume de venir autrefois.

Guéméné, à la dérobée, regarda le lit où naguère gisait l'agonisant, et qu'il voyait pour la première fois recouvert d'une étoffe assortie aux tentures. Madame Jourdeaux devina ses pensées, et comme, dans les circonstances les plus poignantes, son simple esprit ne savait exprimer qu'en lieux communs ce qu'elle éprouvait, elle murmura :

— Que d'amertume dans la vie!

Son sort apparaissait plus sombre, plus dur, par contraste

avec la lumineuse sérénité de sa physionomie aimante. Isolée, sans appui, veuve à vingt-huit ans, elle avait l'air d'une recluse dans le béguinage silencieux de cette chambre, où elle brodait éternellement près de la fenêtre donnant sur une vaste cour. L'amour dont elle entourait Jourdeaux n'avait jamais été fait que de pitié et de dévouement; elle avait conservé intacte une virginité d'âme qui laissait à son visage un aspect de candeur. Elle aurait ressemblé à une religieuse si le sentiment maternel ne s'était trahi en elle, à chaque instant, par une expression passionnée à la seule vue de son enfant.

Elle ne voulait pas imiter ces clients qui se croient, envers le médecin, dégagés de toute gratitude quand leur malade a succombé. Sans chercher de phrase :

— Jamais je n'oublierai les soins dont vous avez comblé mon pauvre mari, docteur. Je sais comme vous avez travaillé pour le sauver. Il fallait que son mal fût vraiment incurable pour n'avoir pas cédé. Oh! non, je n'oublierai jamais... vivrais-je cent ans...

— Mais je n'ai rien fait, — dit Guéméné, qui éprouvait une consolation à faire montre de son découragement devant cette douce jeune femme, témoin de tous ses efforts inutiles; — voyez, je ne vous ai pas rendu votre malade. J'ai entrevu le remède, je vous en ai follement fait luire l'espoir. Ah! j'y croyais bien moi-même, à ce succès que je vous promettais. Un autre que moi le recueillera.

— Non, non, pas un autre que vous, — répliqua-t-elle, — vous chercherez encore, pour de nouveaux malades, vous trouverez.

Il avoua qu'il avait complètement abandonné ses travaux. Alors elle s'écria :

— Comment! ce n'est pas possible! Mais vous n'avez pas le droit de faire cela! Vous possédez vraiment le génie du savant. Dieu a mis en vous ces belles facultés pour le bien des malades : c'est un grand devoir pour vous de les exercer! Je sens que vous réussirez; j'en suis sûre. Je vois déjà ces milliers de misérables qui attendent leur salut de médecins pareils à vous, à qui vous pouvez rendre le bonheur. Vous étiez peut-être à la porte de la vérité. Peut-être ne manquait-il à votre sérum qu'un rien pour agir contre cet affreux cancer. Oh! docteur, il ne faut pas vous arrêter en route!

Il la laissait aller, trouvant très doux d'être réconforté de la sorte par cette simple femme dépourvue de toute science, qui ne comprenait même rien à ses travaux, et ne parlait avec tant de chaleur qu'à force de confiance en lui. Elle ne le convainquait pas, elle le berçait. Il jouissait de cette admiration, de cette foi, sans juger ses propos naïfs, dont il ne sentait que la ferveur.

— Et puis — finit-elle — ne nous abandonnez pas! Depuis mon malheur, l'idée de l'hérédité de ce mal m'obsède... Dites-moi, est-ce que le petit n'est pas menacé?

— Mais non, — dit Guéméné, — mais non, aucunement!

— Oh! je sais, vous vous refusez à m'alarmer si vite... Mais j'ai feuilleté des dictionnaires : j'avais trop peur! Et j'ai lu... j'ai lu l'hérédité de cette maladie.... Est-ce qu'on ne peut pas prémunir un pauvre petit enfant contre cette chose horrible? est-ce qu'il n'y a rien à faire?... Oh! il me semble, à moi, que si j'étais médecin, je trouverais!... On me l'a bien vacciné contre la petite vérole. Ça devrait être de même pour toutes les affections.

Et elle appela :

— André!

L'enfant quitta ses jeux et, câlin, vint se frotter contre les genoux de sa mère, dont il avait le visage blanc, grave et délicieusement doux. Il était si sage, si docile, si peu gênant que tout le monde l'aimait. Guéméné s'attendrissait à le contempler; il s'amusait à manier dans les siennes les petites mains molles et fraîches, se retenant parfois pour ne pas les baiser, se rappelant *l'autre* qui aurait eu cet âge, un jour...

— Est-ce qu'il n'y a rien à faire? — supplia la mère, éperdument, cette fois.

Guéméné ne répondait pas, regardait l'enfant, qui se mit à dire :

— Tu reviendras encore, est-ce pas?

— Oui, mon petit, — répondit Fernand, — je reviendrai certainement.

Et madame Jourdeaux vit ses yeux humides. La charmante femme, si pénétrante dans son ignorance, comprit qu'il pensait à son bébé mort, et renvoya le petit André par délicatesse. Puis elle parla de son mari, comme pour voiler sous son crêpe de veuve l'éclat de son bonheur maternel.

Guéméné sortit comme renouvelé de cette maison familière. Il lui sembla que des portes fermées devant lui s'ouvraient tout à coup, lui offrant un large espace où cheminer désormais. Le vaccin du cancer! quel but! Serait-ce trop de toute une vie pour y atteindre? Et, dût-il échouer, qu'importait, s'il avait labouré pour l'autre génération le champ du travail!... Pendant le trajet du retour, son cerveau excité fit mille combinaisons. Il pensait à de nouveaux sels de quinine pour traiter et modifier ses toxines. Une envie le saisit de revoir son laboratoire. Des idées lui venaient en foule.

Il rentra : Thérèse était à la maison; il la trouva dans la lingerie du troisième, entourant de lacets roses des piles branlantes de serviettes fraîches. Elle était pâle et défaite. Il n'y prit point garde, demanda même étourdiment :

— Tiens! tu ne fais pas de visites aujourd'hui?

— Non, — dit-elle, — je me repose.

Elle avait le ton saccadé, fiévreux. Sans réfléchir, il eut d'instinct un regard satisfait sur l'armoire énorme où s'alignaient, comme en une bibliothèque de linge, les blancs in-folio des draps, les in-octavo des taies d'oreiller, les in-dix-huit des serviettes. Cet aspect neigeux, harmonieux, bien ordonné, qui s'établissait sous les gestes de sa femme, l'emplissait d'aise; mais, sans plus s'attarder, il passa dans son cabinet et rouvrit le tiroir où dormaient depuis deux mois ses notes de laboratoire.

Le jour suivant, à l'heure du déjeuner, il vit Thérèse en peignoir, qui revisait dans la salle à manger le livre graisseux de sa cuisinière. Alors il s'étonna, se troubla. Mais ce fut bien autre chose quand il l'entendit donner cet ordre à la femme de chambre :

— Vous ne recevrez personne pour moi aujourd'hui. Vous direz que je suis souffrante, que l'on s'adresse à monsieur.

Il tressaillit. Entendait-il bien? L'acte nécessaire était-il accompli déjà? Cédait-elle?

Dès qu'ils furent seuls, tout tremblant, il s'approcha, lui dit à l'oreille, très bas :

— Explique-moi...

Il était radieux, triomphait presque, s'attendait à une explo-

sion de tendresse. Mais la jeune femme se défendit contre tout abandon :

— Attends trois jours; ne me demande rien; laisse-moi, veux-tu?

Puis, comme il s'écartait avec une indicible expression de tristesse, elle ajouta :

— Ah! mon pauvre chéri! que tu me tortures!

Ce fut une plainte poignante dans la bouche de cette orgueilleuse Thérèse qui s'efforçait au déchirement décisif, avec une loyauté, une sincérité absolues. La lutte durait depuis deux semaines. Ses nuits en étaient obsédées; elle voyait en rêve des femmes couchées, agonisantes, qui la suppliaient de les guérir; mais une force secrète la liait : elle ne pouvait faire un pas vers les malheureuses.

Fernand lui paraissait agir avec dureté en exigeant d'elle cette abdication. Mais elle le chérissait si profondément qu'elle envisagea de bonne foi le renoncement, dans la crainte de perdre son amour. Plus le temps avançait, moins elle savait que résoudre. Jamais son métier ne lui avait semblé plus beau. Elle soignait une jeune fille atteinte d'une scarlatine infectieuse, et voici que la malade arrivait à la convalescence après qu'on avait perdu tout espoir. Thérèse goûtait, comme une ivresse, le triomphe de cette guérison, la reconnaissance des parents, cette autorité qui la faisait comme une reine au chevet de cette autre femme, plus jeune, sauvée par elle de la mort. Partout on l'adulait, on l'aimait, on la glorifiait. Elle travaillait prodigieusement, parcourait toute la presse médicale, se refaisait une thérapeutique dans les livres nouveaux que Boussard venait de publier. La science s'élargissait toujours devant elle. Toujours curieuse, avide d'en savoir davantage, elle continuait de fréquenter les hôpitaux, passait sa matinée tantôt à la maternité de Beaujon, dans le service d'Artout, tantôt aux Enfants-Malades, tantôt chez Boussard, à la Charité. Elle apportait à l'exercice de sa profession la passion la plus noble, la plus intelligente. Elle menait une vie effrénée de pensée, de recherches. Ses maîtres, quelle que fût leur opinion sur la femme-médecin en général, l'admiraient; elle sentait partout leur sympathie, leur aide. Un jour que madame Herlinge lui demandait : « N'as-tu pas un grand chagrin, comme ton père,

lorsque tu perds un malade? » elle avait pu répondre : « Mais, maman, je n'ai *jamais* perdu un malade!... » Cette activité, ce tourbillon intellectuel la faisaient pleinement heureuse. Le souvenir douloureux de la mort de son bébé, qu'elle pleurait souvent, disparaissait dans le cercle affolant de ses préoccupations grisantes. Et c'était à tout cela qu'il fallait s'arracher. Son mari l'aimait moins, il l'avouait, et cette confession épouvantait la jeune femme; mais sauverait-elle leur amour menacé en lui sacrifiant son art avec toutes les satisfactions qu'elle en tirait? Et elle avait voulu tenter une concluante expérience, se plonger dans une retraite de trois jours, anticiper sur l'acte nécessaire, s'essayer à la vie calme, monotone et effacée de celles qui « gardent le foyer ». C'est alors que, sous un prétexte de santé, elle avait décidé d'écarter la clientèle trois jours durant, pour se cloître chez elle.

D'abord, elle crut être en prison. Elle avait beau s'astreindre à toute sorte de travaux et revisions domestiques, surveiller un grand branle-bas auquel furent conviées les deux servantes, sa maison qu'elle n'avait point appris à aimer lui fut maussade, étroite et ennuyeuse. Les meubles n'y avaient point cette figure amie que les femmes très sédentaires prêtent aux leurs. Elle était un peu chez elle comme en « garni » : les choses n'avaient point commerce avec elle, lui demeuraient étrangères. Elle se réfugia dans sa chambre. Elle y regarda le lit, la très belle armoire bretonne de Guéméné, les sièges, le tapis dont l'usure imperceptible disait les glissements matinaux du jeune ménage, mais elle ne vit point le mystère muet, immense et troublant que certaines femmes découvrent dans l'incomparable solitude de la chambre : l'eau dormante de la glace, la mousseline des rideaux, le repos, l'immobilité des choses dans l'attente des époux que la nuit réunira, la poésie de ce silence, rien ne la remua, rien ne la toucha. Une seule pièce était vraiment sienne ici, son cabinet. Le second jour, elle s'y enferma.

Mais elle y revenait comme une âme errante reviendrait dans la vie, avec défense d'en jouir. Et ce fut si triste de retrouver étalés devant elle ces journaux, ces livres prohibés, la table de gynécologie, où peut-être jamais plus elle n'exercerait sa puissance, le microscope familier, le fauteuil, tout

ce qui deviendrait inutile bientôt, qu'elle faiblit. Un long soupir de souffrance l'ébranla, elle se jeta contre son bureau, le front dans les mains, sanglotant comme la plus simple femme.

« Jamais je ne pourrai, jamais ! » — pensait-elle, terrifiée.

Le lendemain, qui était le jour décisif, le cruel dilemme qu'avait posé Fernand la serrait de plus près, l'oppressait davantage. L'oisiveté à laquelle on voulait la condamner lui causait un mortel effroi. Elle comprenait de plus en plus l'impossibilité du sacrifice demandé. Alors elle se souvint de Dina Skaroff, cette petite amie étrange, si lointaine et inconcevable, qui avait accompli dans un tendre sourire ce même acte devant lequel aujourd'hui toutes ses forces défaillaient.

Pautel, en dehors de sa clinique des maladies du cœur, rue Saint-Séverin, exerçait boulevard Arago, où il avait installé son poétique ménage. Thérèse et Dina ne se voyaient plus guère, sauf aux dîners des Herlinge. Chacune suivait le cours de sa vie. Celle de madame Pautel ne lui permettait pas de nombreuses visites.

Thérèse trouva la maison, pareille à un petit ermitage, nichée au fond d'un jardin aux odorantes bordures d'œillets blancs. Un rideau fut soulevé à l'une des fenêtres, et, derrière la vitre, les lourds bandeaux de Dina, son gracieux visage apparurent. Puis elle arriva sur le perron, en secouant gaiement sa simple robe de chambre rouge.

— Je n'ai pas *bésoin* de m'habiller pour vous, n'est-ce pas, ma chère ?

C'était une Dina bourgeoise, un peu épaissie, la farouche antilope apprivoisée. Épanouie dans le bonheur, elle était devenue rieuse, satisfaite, nonchalante. Elle aimait le bien-être du peignoir, portait des pantoufles, et, tout en recevant son amie, surveillait d'un regard furtif l'étroite buanderie du jardin, où la bonne d'enfant, près d'une lessiveuse automatique, savonnait le linge de la petite Sonia. Elle introduisit la doctoresse dans la salle à manger, disant que le salon n'était pas « fait ». Une savoureuse odeur de bouillon gras y venait de la cuisine ; des paperasses, des registres encombraient la table : Dina expliqua qu'elle tenait la comptabilité de Pautel. La

pièce était spacieuse, tendue de jolies tapisseries modernes, confortablement meublée. Les bois fleuraient l'encaustique. Deux pipes du docteur salissaient la cheminée. Des journaux en désordre s'accumulaient sur le buffet, et le fauteuil à bascule, tourné de biais, semblait réservé pour quelqu'un, attendre son maître, se refuser aux visiteurs. Une glycine fleurie de lourdes grappes mauves enguirlandait la fenêtre ouverte.

— Vous rappelez-vous le temps de l'Hôtel-Dieu ? — s'écria joyeusement Dina, — comme c'est loin, n'est-ce pas ?

Thérèse, assise, rêveuse, les yeux mi-clos, étudiait curieusement la singulière métamorphose accomplie chez l'étrangère.

— Oui, je vous revois dans la salle, sous votre blouse, le stéthoscope à la main, parlant de bruits extra-cardiaques ou d'insuffisance mitrale... Ma petite Dina, vous avez changé !...

— Dieu merci !... Ça n'était pas drôle, ce temps-là, vous savez.

Thérèse demanda :

— Alors, vous ne regrettez rien ? Vous n'éprouvez pas un immense désœuvrement, la sensation d'un vide ?...

— Comment, ma chère ! mais c'était naguère que le vide existait dans ma vie. Maintenant tout est comblé. Je suis heureuse, pleinement satisfaite, et pas désœuvrée du tout, je vous assure : tenez, depuis ce matin je n'ai pas eu le temps de m'habiller !

— Oui, — dit Thérèse, — mais quelle différence aussi entre vos occupations actuelles et celles d'autrefois ! Il me semble que l'existence a dû perdre pour vous une partie de son charme, de son intérêt.

— Et mon mari ? — s'écria la jeune femme, — et mon enfant ? n'ai-je pas là des intérêts assez puissants pour me faire aimer l'existence ? Certes, je mordais bien à mon métier ; il m'amusait, à la fin, et je m'y donnais toute. C'était guérir surtout qui me paraissait beau ; guérir les pauvres vieillards, leur accorder quelques années de délai ; guérir les enfants, les rendre sains, forts, aptes au bonheur. Et aussi déchiffrer les maladies comme des rébus, pénétrer la physiologie, la chimie humaine ; et ces abominables ennemis de notre race, les infiniment petits qui nous dévastent, les étudier pour savoir les déjouer un jour, apporter enfin sa modeste contribution au

grand labeur médical : tout cela c'était très bon. Mais aimer son mari, se consacrer à son bonheur, lui faire une maison et une famille, c'est meilleur. Le métier, voyez-vous, c'est un moyen, mais pas une raison d'être. Il vous suffit tant qu'on est jeune fille, parce qu'alors on n'a rien de mieux à faire; mais, après, on est pris par des sentiments si forts!... Ah! ma chère, je serais bien étonnée que, plus d'une fois, vous-même n'ayez pas eu envie de jeter au feu vos parchemins de doctoresse.

— Je crois que je ne le pourrais jamais, — fit Thérèse troublée. — J'aurais trop peur de l'ennui.

— L'ennui!

Et Dina éclata de rire. Pour détromper Thérèse, elle conta l'emploi de ses journées. Les soins de sa petite l'occupaient fort longtemps, chaque matinée : car, ajoutait-elle, il serait inadmissible qu'une doctoresse manquée n'appliquât pas, au moins, les règles de l'hygiène dans l'éducation de ses enfants. C'étaient tour à tour les bains, les douches, les massages, la gymnastique élémentaire; elle voulait que sa Sonia fût une belle et saine fille. Ensuite elle mettait la main à la pâte, aidait les servantes dans leur travail, savait au besoin frotter un meuble :

— Mon mari aime à se mirer dans les bois cirés! — disait-elle naïvement.

Il adorait la cuisine russe : quand il était fatigué, rien ne lui excitait l'appétit comme un plat de chez elle. Ah! qu'il fallait se dépêcher, les jours qu'elle voulait descendre à l'office! Mais ce qui compliquait sa vie, c'est que le docteur l'employait souvent à sa clinique de la rue Saint-Séverin. Oh! certes, elle n'y jouait pas un bien grand rôle, mais enfin Pautel pouvait utiliser ses connaissances; elle y faisait un peu de pharmacie, des massages, des frictions; elle se retrempait dans l'atmosphère d'autrefois, c'était pour elle un vrai plaisir. Enfin, il fallait s'astreindre aux visites que le docteur jugeait utiles, celles aux femmes des grands confrères, celles aux gens du monde. Pour tout cela, son mari désirait qu'elle fût bien habillée, et, comme on était économe, elle marchandait ses chapeaux de-ci, de-là, souvent chez quatre ou cinq modistes, avant de déterminer son choix. Malgré tout, à six heures, chaque soir, elle rentrait à la maison. Pautel le voulait ainsi,

tenant à la joie d'apercevoir son sourire dès qu'il ouvrait la porte. Alors elle ne s'appartenait plus ; on riait un peu ensemble, on causait ; puis, c'était le repas, la vérification des comptes. Parfois le pauvre ami se trouvait si fatigué qu'il restait là, sur son fauteuil, béat, somnolent, et elle lisait à haute voix les journaux de médecine : il fallait bien qu'il fût au courant.

Et la tendre femme, qui croyait ainsi conter son histoire, ne disait pas autre chose que l'existence de celui auquel éperdument elle s'était vouée. Elle s'épanouissait sous son ombre, s'y développait, y trouvait le bien-être, pareille à ces plantes fragiles qui ne peuvent prospérer qu'à l'abri d'un arbre vigoureux.

Chose étrange, cette sorte de bonheur indigna Thérèse, au lieu de la tenter. Elle s'exagéra la vulgarité d'une telle vie, n'en voulut point comprendre l'harmonie tranquille, unie et douce. La belle abnégation qui mettait toute cette charmante Dina, si spirituelle et instruite, au service d'un homme, la révoltait.

« C'est l'abandon de toute dignité intellectuelle, un véritable suicide ! » — pensa-t-elle.

Et elle quitta son amie avec une nervosité légère qui la crispa, la fit paraître froide. Retenue par une excellente intention, elle avait négligé de parler de ses succès, de sa carrière noblement remplie, de même qu'un riche, par délicatesse, tait sa fortune devant un indigent. Elle ne se doutait pas que, restée sur le perron enguirlandé de glycine, Dina la suivait des yeux avec ce regard attristé qu'on a pour les gens dont on a percé la secrète misère. Et pendant que la doctoresse rêveuse s'éloignait sur le boulevard Arago, en murmurant : « Pauvre Dina ! » l'heureuse jeune femme, rentrant dans sa maison pour retrouver sa fille endormie, savourait sa propre félicité en songeant tout haut : « Pauvre Thérèse ! »

Le soir, quand Guéméné rentra, sa femme ne savait comment lui annoncer sa détermination. La visite de l'après-midi l'avait définitivement éclairée. S'embourgeoiser comme Dina ? elle s'y refusait ; elle était lucide maintenant, comprenait par quelles fibres la tenait son métier, et quelle sorte de

cadavre vivant deviendrait sa personnalité si elle cessait d'être médecin. Il lui semblait cependant que les silences de Fernand l'interrogeaient; l'anxiété qu'elle voulait voir en lui la torturait. Le faire souffrir, quel supplice! Dès qu'ils furent seuls, après le repas, elle tomba dans ses bras, brisée par la lutte.

— Mon ami chéri, — murmurait-elle avec passion, — pardonne-moi, pardonne-moi, je t'en conjure!

— Te pardonner?

— L'acte que tu m'as demandé aurait requis de l'héroïsme, Fernand. Je t'assure que je me suis essayée au renoncement : je n'en suis pas capable. Ah! je t'aime bien pourtant....

— Ma pauvre Thérèse, — reprit Guéméné avec une grande douceur, — je n'ai jamais entendu te martyriser. J'ai peut-être même été trop loin, l'autre jour, avec mes exigences. Essaye seulement, je t'en prie, de donner moins à ta médecine et plus à ton mari... Veux-tu?

La condescendance si affectueuse qu'il y avait dans ces paroles inonda Thérèse de reconnaissance. Ainsi, non seulement il ne la haïssait pas pour sa résistance, mais il en venait à la comprendre, presque à l'approuver. Elle n'avait pas de mots pour le remercier; il la sentit trembler de bonheur sur sa poitrine. Elle jura de le chérir plus que tout, de ne plus voir dans son métier qu'un passe-temps secondaire, de soigner sa maison, de rétrécir sa clientèle, de consacrer ses soirées à la vie commune. Ainsi se trouverait rassasiée, une fois de plus, sa double avidité de tendresse et de gloire; sans sacrifice, sans rançon, elle serait heureuse totalement... Mais, comme elle faisait à son mari les promesses les plus raisonnables, les plus rassurantes pour l'avenir, il se dégagea peu à peu de son étreinte.

— Où vas-tu? — demanda-t-elle toute déçue, — nous ne passons pas la soirée ensemble?

Elle avait imaginé comme un soir de fiançailles, de longues rêveries à la fenêtre, pendant qu'à travers les petites feuilles noires, frissonnantes, ils regarderaient couler le fleuve... Mais, avec un dernier baiser, Guéméné prononça :

— Je vais chez madame Jourdeaux... Elle m'a fait dire, cette après-midi, que son petit n'était pas très bien.

XIII

Le petit André Jourdeaux fit une de ces fièvres lentes, insidieuses, inquiétantes, propres à l'enfance. On craignit une méningite. Le docteur venait matin et soir. Quand tout danger fut écarté, l'enfant demeura languissant. Guéméné continuait ses visites. C'était la seule distraction de madame Jourdeaux. Elle passait les longues heures de l'après-midi dans sa chambre à coucher, à broder auprès d'une fenêtre qui dominait une cour intérieure. Le sage petit homme, installé dans le grand lit de sa mère, découpait des images. Madame Jourdeaux tirait son aiguille; vers cinq heures, le docteur arrivait. André rougissait de plaisir; le beau visage placide et blanc de la jeune femme avait un sourire. On s'approchait du lit: on causait de l'enfant, de sa température, de son alimentation. Il y avait, près du fauteuil de la brodeuse, une chaise dont Guéméné avait pris l'habitude. C'était le mois de juillet; la chaleur était accablante : le médecin s'asseyait, exténué.

— Comme vous semblez las! — lui dit un jour la douce femme, en le considérant avec pitié.

— Je suis un peu fatigué, — dit Fernand.

Elle disparut, revint au bout d'une minute, suivie de sa femme de chambre qui portait un plateau garni d'une collation : bouillon froid, vin sucré, petits fours. Avec timidité elle lui proposa de se rafraîchir. Mais il accepta presque vivement, avoua qu'il souffrait précisément de la faim, ayant, ce jour-là, fort mal déjeuné en l'absence de sa femme. Complaisamment elle le regardait manger; puis, comme il achevait ce goûter, elle lui dit en baissant la voix d'un air secret :

— Madame Guéméné doit être fort occupée, n'est-ce pas?

— Oui, fort occupée...

Il n'en dit pas davantage, et ce fut très poignant par la tristesse qui était en lui et que la subtile femme devina. Il détourna les yeux : elle l'observait en le plaignant. Elle se l'imaginait manquant de soins, d'attentions, de prévenances, de tendresse, près de la doctoresse imposante qu'elle n'aimait pas. Elle se souvenait aussi du dévouement qu'il avait montré près de

Jourdeaux, près du petit André, et, par reconnaissance, elle aurait voulu le voir très heureux, inondé de joies, adoré.

Une fois réconforté, Guéméné s'attarda. Ils tinrent tous deux des propos coupés, indifférents, interrompus par des silences. Le petit garçon jouait sans bruit dans ses oreillers. Le soleil couchant frappait la vitre. Dans la cour intérieure, où s'ouvraient les cuisines de tous les appartements, on entendait les apprêts du dîner; des odeurs de potages et de sauces se répandaient dans l'air. La chambre de madame Jourdeaux était ornée de tentures orange, dont les reflets avaient pour les yeux une singulière douceur. Une pendulette dorée, de style Empire, battait son tic tac d'insecte sur la commode. Des tiges de lis garnissaient un vase blanc. Il régnait dans la pièce une paix voluptueuse.

Lorsque Guéméné revint, le lendemain, le goûter tout servi l'attendait près de sa place familière. Il sourit, s'excusa, déclara ne pas vouloir de telles habitudes. Il s'attabla cependant, saisi d'un bien-être soudain, savourant ces friandises sensuellement, avec son bel appétit d'homme jeune, aux côtés de cette femme si sympathique qui demeurait debout en surveillant son petit repas.

Cette collation, préparée maintenant chaque après-midi pour le docteur, prit bientôt dans l'esprit inoccupé de madame Jourdeaux une importance extraordinaire. D'abord elle voulut varier les vins, les gâteaux, remplacer le bouillon par du thé, puis par du chocolat, inaugurer des crèmes froides, des gelées, des confitures. Tous ses besoins de dévouement développés, nourris, excités si longtemps par la misère de son mari, inassouvis désormais et sans objet, se portèrent vers cette jouissance légère qu'elle offrait, comme un minimum de prévenance, à celui qu'elle aurait voulu combler. Souvent elle sortait le matin, flânait dans les grandes épiceries, cherchait des fruits de choix, éprouvait une satisfaction à les payer très cher. Parfois elle confectionnait elle-même des pâtisseries dont elle trouvait les recettes dans son journal de modes. La nuit, quand elle se réveillait, elle se demandait en sursaut : « Que servirai-je demain au docteur ? »

Lui cependant ne soupçonnait guère les attentions, les soucis délicats, les rêves mêmes flottant autour de ce gué-

ridon léger qui lui apparaissait chaque jour, tout dressé, tel que si la charmante femme n'avait eu pour le créer qu'à donner un coup de la baguette des fées. Peu accoutumé chez lui à de telles gâteries, il mangeait en gourmand, sans trop songer même, le plus souvent, à complimenter madame Jourdeaux qui attendait un mot flatteur, et devait se contenter du plaisir qu'elle lui voyait. Mais, au bout d'une dizaine de jours, le petit André fut rétabli, se leva, sortit, reprit sa bonne mine.

— Je n'ai plus besoin de revenir, — dit Guéméné, — voici l'enfant tiré d'affaire.

— Alors, — demanda-t-elle un peu troublée, — où goûterez-vous désormais?

Il ne put s'empêcher de sourire, touché de cette sollicitude naïve qui lui causait un secret contentement, et il serra la jolie main douce de la veuve en disant :

— Vous êtes une amie exquise; vous m'avez choyé depuis quelque temps avec des raffinements qui m'ont rappelé mon enfance, ma maison, les douceurs maternelles, mes lointaines vacances. Mais c'est fini maintenant; il me faut être brave, oublier les gâteaux fins, les fruits confits, les choses délicieuses que vous m'offriez, et courir la clientèle.

Il riait, mais elle demeurait triste.

— Ah! — dit-elle, — j'aurais voulu...

Elle n'acheva pas, mais elle le regardait avec une compassion tendre. Elle pensait qu'il n'était pas heureux, que Thérèse ne le gâtait comme elle l'aurait dû... Elle ajouta seulement :

— Vous reviendrez nous voir quelquefois?

Le petit André s'approcha :

— Oui, oui, tu reviendras, n'est-ce pas?

Alors Guéméné s'attendrit. Son cœur se gonflait aux moindres mots de cet enfant. Positivement, il lui semblait qu'un jour son petit eût ressemblé à celui-là, qui était si sage et si bon! Et il l'enleva dans ses bras, le serra passionnément, et, brusquement, l'ayant posé à terre, partit, les yeux pleins de larmes.

Madame Jourdeaux reprit sa place de brodeuse, près de la fenêtre. Désormais les journées lui furent longues; chaque après-midi, elle sortait deux heures, pour promener son fils,

mais les fins de jour lui paraissaient insipides. Elle aurait aimé à travailler pour le docteur, ouvrer de ses mains quelque objet qui lui servît, mais que faire? Elle ne connaissait même pas la maison de l'île Saint-Louis, elle ignorait ce qui pouvait y être utile.

Thérèse ne poursuivit pas ses études chez Boussard, à la Charité, ni chez Artout, à Beaujon. Ainsi pouvait-elle achever ses visites dans sa matinée, et demeurer souvent à la maison après sa consultation. Ce sacrifice lui parut énorme. Elle le fit sentir à son mari plus d'une fois. Mais, comme des accouchements la réclamaient toujours, à n'importe quelle heure, et qu'elle continuait, malgré sa bonne volonté, d'être absente, tantôt le matin, tantôt le soir, tantôt la nuit, il ne s'estimait pas plus heureux. Elle en conçut une certaine amertume.

— A quoi bon me priver de tout? — disait-elle aigrement.

— Je ne sais pas de quoi tu te prives, — riposta Fernand, — mais je ne jouis guère de toi.

La vérité, c'est qu'il aurait fallu restreindre sa clientèle et qu'elle ne s'y pouvait résoudre. Rien ne lui était plus agréable que de s'implanter dans une famille au lieu et place d'un confrère masculin. Alors elle triomphait. Son charme, sa beauté, sa grande application séduisaient les malades. Appelée près de Bébé, ou près de Madame, elle soignait bientôt Monsieur lui-même et l'on ne voulait plus qu'elle, au détriment de l'ancien docteur. C'est ainsi que, rue de Grenelle, on lui confia le grand frère de sa jeune cliente, atteint de scarlatine à son tour; boulevard Saint-Germain, elle soignait un tuberculeux de vingt-cinq ans; dans un des hôtels de l'île, où elle avait pénétré comme accoucheuse simplement, on l'appela bientôt pour le jeune mari, un cardiaque, tant son mérite inspirait de confiance. Son air d'autorité était une des causes de son succès. Elle possédait l'inexplicable ascendant qui donne aux médecins leur puissance. Son sexe ne comptait plus. Les hommes eux-mêmes subissaient son prestige moral et croyaient en elle.

Mais Guéméné souffrait de voir se transformer ainsi la clientèle de Thérèse. Il ne l'eût voulu savoir occupée que de

femmes et d'enfants. La foi en elle des malades masculins la flattait, au contraire : elle se vantait à son mari de chaque client nouveau. Sourdement et malgré lui, il frémissait alors d'un sentiment trouble. Quand elle lui revenait, le soir, un peu lasse, câline, réclamant les douceurs de la tendresse après celles de la domination, il pensait malgré lui à ces lits d'hommes sur lesquels, au hasard des visites, elle avait penché sa tête ; il voyait les auscultations, les percussions, les examens. C'était une sensation indéfinissable, mais il lui semblait que sa femme rapportait en elle un souvenir de ces intimités médicales, dans ses yeux une vision persistante des nudités entrevues. Il avait l'obsession de ces contacts scientifiques et en était torturé. Il l'avoua, un jour, à Thérèse, découragé de se plaindre toujours sans résultat et ne pouvant cependant taire ce qu'il endurait. Ces scrupules de mari égayèrent la jeune femme :

— Allons, mon pauvre chéri, il ne te manquait plus que cela ! Est-ce que je te fais des scènes de jalousie à propos de tes clientes ? Tu me verrais sans ombrage, si j'étais mondaine, passer des soirées et des nuits de bal aux bras d'une vingtaine d'hommes qui m'enlaceraient tour à tour. D'ailleurs, au chevet de mes malades, je ne suis plus une femme, et il n'y a plus devant moi qu'une maladie.

Ce qu'elle arguait était irréfutable : il n'objecta rien. Mais il la caressait maintenant avec moins de délices à cause des souvenirs qui s'interposaient entre eux. Elle n'avait plus à ses yeux le même mystère ; elle lui fut moins sacrée, comme si elle eût cessé d'être, pour lui, cette figure sainte que certains hommes voient dans l'épouse.

*
* *

Cet été-là, ils voyagèrent en Suisse. Madame Jourdeaux, à qui Guéméné avait recommandé l'air des montagnes, pour le petit André, les y rejoignit ; ils se trouvèrent au même hôtel, qu'elle avait choisi sur les indications du docteur. Mais la doctoresse intimidait la veuve, qui ne se livra point. Thérèse la trouva simple d'esprit, et le déclara net à son mari. Il la défendit chaleureusement :

— Non, non, tu te trompes ; ce n'est pas une femme bril-

lante, mais elle possède une intelligence droite, clairvoyante, un grand bon sens.

Silencieuse, triste malgré son admirable sérénité de visage, madame Jourdeaux, dans son costume de voyageuse, s'était débarrassée de son voile de crêpe; elle portait, pour les excursions, un pare-poussière semblable à celui de Thérèse; elle était de même grandeur, avec la taille à peine un peu plus forte que madame Guéméné : Fernand la prenait parfois de loin pour sa femme, et, quand il s'apercevait de sa méprise, éprouvait, plutôt qu'une gêne, un agrément, comme si ces deux jeunes créatures semblablement belles, dont l'une lui était tout et l'autre rien, avaient été intimement parentes, presque sœurs.

On remarquait beaucoup madame Jourdeaux. Quand elle s'asseyait sur la terrasse de l'hôtel, les hommes s'arrêtaient, un peu à l'écart, pour la regarder. Avec la suavité de sa physionomie, elle possédait l'attrait des femmes qui ont souffert; puis, par-dessus tout, cette candeur conventuelle qui en faisait un type si particulier. Cet intérêt qu'elle éveillait n'échappa point à Guéméné : il en fut flatté, sachant quelle charmante et fidèle amie il avait en elle. Pour lui faire plaisir, il conduisit le petit garçon sur les routes de la montagne. L'enfant était joli, curieux, babillait sans cesse, et, quand ils cheminaient côte à côte, on entendait sa petite voix flûtée à un kilomètre de distance dans l'air pur et calme; Guéméné, patiemment, répondait à ses questions. Les passants prenaient le petit pour le fils du docteur, et le pauvre homme se redressait inconsciemment, dans l'illusion de cette paternité d'emprunt.

Thérèse trouva là un groupe de riches étudiantes russes qu'elle ne quittait guère, aimant son métier jusqu'en cette villégiature, le recherchant, le poursuivant lorsqu'il lui échappait, le ressaisissant en ses moindres représentants. Et ces dames faisaient bande à part, causaient de science, dévoraient la presse médicale, discutaient Boussard, admiraient Artout, dissertaient sur les cas de leurs hôpitaux, imaginaient des thèses. La doctoresse Guéméné, leur devancière à toutes, trônait parmi elles, donnait son avis, se faisait écouter, exultait dans la société de ses jeunes confrères. Pendant ce temps, Fernand promenait le petit Jourdeaux, errait au bord des lacs, lisait

le journal sur la terrasse. Et madame Jourdeaux, qui brodait sans trêve sur un banc isolé, rejetant en l'air, d'un mouvement incessant, son aiguille avec son petit doigt levé, l'observait pourtant, attendrie et mélancolique; elle le trouvait bien délaissé : quelquefois un soupir la redressait au-dessus de son ouvrage.

Un matin, les Guéméné reconnurent Boussard à la table d'hôte. Derrière une corbeille fleurie apparaissaient son buste maigre, sa tête marmoréenne aux méplats polis, au regard profond et rêveur.

— Tiens! lança Thérèse dans son langage d'étudiante, le patron!

Légèrement myope, il ne les reconnut pas tout d'abord. Mais quand, à la fin du déjeuner, Thérèse et son mari vinrent en riant le surprendre, il demeura froid et comme ennuyé de cette rencontre. Avec cette déférence que, dans le monde savant, les plus modestes ou les plus jeunes, au nom d'une hiérarchie tacite, conçoivent pour les plus grands, le médical ménage resta dans les limites d'une civilité discrète. Après avoir pris congé, Thérèse, s'approchant de ses jeunes amies les étudiantes russes, leur désigna le grand homme :

— Tenez, c'est lui, Boussard!

Avidement, elles le dévisagèrent, comme un dieu qui leur eût été dévoilé soudain. Et Thérèse s'en fut chercher, dans sa malle, le dernier tome de thérapeutique qu'il venait de publier. Penchées les unes sur les autres, dans le salon de lecture, elles passèrent l'après-midi à feuilleter le volume que Thérèse commentait doctement.

Le soir, au dîner, des places se trouvèrent libres près de Boussard. Les Guéméné en auraient volontiers profité; mais, ne s'y sentant pas invités par le désir du maître, ils s'attablèrent à l'écart. C'était déjà l'automne, la nuit venait hâtivement : on dînait à la lueur des lustres. L'or des lambris se reflétait dans les glaces. Les fruits de septembre, cantaloups, concombres, tomates, parfumaient et égayaient les tables. Une allée et venue de touristes animait le repas; les uns partaient, d'autres arrivaient. A quelque distance de ses amis, madame Jourdeaux lissait rêveusement sa serviette. Il se faisait tard, et la salle était presque vide, quand une voyageuse entra, gracile et lente, en longue redingote noire, le visage à demi caché sous une épaisse

voilette de chemin de fer. Thérèse tressaillit, reconnaissant bien cette sibylline apparence, et, se penchant vers son mari, prononça tout bas :

— Madame Lancelevée!

Depuis quelques mois, une légende incertaine régnait dans le milieu médical à propos de Boussard et de la célèbre doctoresse. Les uns les croyaient fiancés; d'autres voyaient entre eux une sévère amitié amoureuse; le plus grand nombre les disait amants. Cette bravoure de la jeune femme à se montrer partout où il professait, son engouement visible pour l'enseignement du maître, autorisaient mille commentaires. Cependant nul ne pouvait se vanter de les avoir surpris ensemble. A l'amphithéâtre, on ne les avait jamais vus échanger un mot après la leçon. Thérèse avait toujours défendu sa grande camarade :

— Ce qu'on dit est absurde. Jamais madame Lancelevée ne commettra ce qu'on appelle une faute. Il n'est pas de femme plus fière, ni possédant plus de dignité, de force morale. Elle ignorera toujours les entraînements. Je répondrais d'elle plus que de moi!... Quant à son mariage, il ne peut être de bruit plus faux.

Mais, ce soir-là, interdite, saisie d'étonnement, la doctoresse Guéméné vit l'autre doctoresse traverser avec sa majesté coutumière la salle à manger de l'hôtel et venir prendre, près de Boussard, une place demeurée vide.

L'homme glacial eut un tressaillement de joie et de surprise. Ils se serrèrent la main; puis, à mi-voix, madame Lancelevée, retroussant sa voilette, entama, son indicateur grand ouvert, une longue explication. Sans doute elle n'était pas si tôt attendue, elle avait brusqué son voyage...

Boussard chercha des yeux les Guéméné, qu'il avait tout à l'heure salués de loin. Mais, discrètement, — témoins involontaires d'une rencontre que les intéressés avaient peut-être voulue secrète, — ils s'étaient esquivés. Une fois dehors, Fernand dit :

— Ce qu'on raconte était donc vrai!

— Jamais! — répondit Thérèse, en généreuse amie; — madame Lancelevée est la plus honnête des femmes. Il y a là un simple hasard. Ils se sont trouvés ici, et voilà tout.

Mais, sans qu'elle l'avouât, le rayonnement de bonheur qui

avait éclairé le froid visage de Boussard à la vue de la voyageuse lui en apprenait plus que tout le reste sur ce que ces deux êtres mystérieux étaient venus dérober jusqu'en ce pays. Elle avait beau dire : « Que nous importe! ces choses ne nous regardent pas », — l'idée d'une faiblesse possible chez sa célèbre confrère l'atterrait et la tourmentait. Elle s'efforçait en vain d'imaginer les plus extraordinaires hypothèses pour interpréter ce qu'elle ne voulait pas admettre.

Le lendemain matin, comme elle lisait son courrier à la balustrade de la terrasse, le couple apparut derrière une des portes vitrées, qui commandait un escalier menant aux chambres. Boussard sembla hésiter en apercevant Thérèse; mais madame Lancelevée, avec son sourire victorieux et adouci de femme qui aime enfin, lui dit un mot et, hardiment, s'avança seule vers son amie.

Thérèse rougit. La doctoresse, que Paris n'avait jamais connue qu'en noir, portait une robe de foulard gris perle, ornée d'un flot de dentelle princière, et ce simple changement de mise en faisait une femme nouvelle. Sous l'arc superbe de ses sourcils, ses yeux brillaient de bonheur; elle serra la main de Thérèse, cordialement, et, avec sa franchise délibérée :

— Vous êtes étonnée de me voir ici. C'est bien réciproque. J'y suis venue retrouver le docteur Boussard, pour passer quelques jours avec lui dans les montagnes.

Et comme Thérèse demeurait incertaine, intimement choquée, et pourtant largement indulgente, plus déroutée que disposée à traiter en pécheresse cette noble princesse de science, madame Lancevelée, qui devina son trouble, sourit. Et, lui reprenant la main, affectueusement :

— Ma petite, est-ce que vous me jugez mal, dites?

Elles se regardèrent toutes deux, loyalement.

— Je ne vous juge pas, — répondit Thérèse.

— Cela me suffit, — continua la doctoresse. — Je vous dis ce qui est. Je ne me cache pas, ayant toujours agi sans honte. Le docteur et moi, nous nous aimons depuis deux mois. Le monde l'ignore. D'ailleurs chacun de nous garde son indépendance et pourtant n'est plus seul dans la vie. Le docteur Boussard aurait voulu m'épouser. Vous savez, ma chère, ce que je pense du mariage des femmes-médecins. Nous sommes

d'impossibles épouses. Vous n'êtes qu'une délicieuse exception qui confirmez la règle. Il me fallait garder ma liberté entière, sans entraves, sans l'arrière-pensée de celui qui vous attend au foyer. Notre vraie devise, c'est : « Ni mari ni enfants », je l'ai cent fois répété. Mais lorsqu'on rencontre par hasard un amour pareil à celui de ce grand et cher amant, on ne le repousse pas. J'étais maîtresse absolue de mon cœur et de ma personne : délibérément, avec la pleine conscience de mon acte, je lui en ai fait le don. Je ne croyais plus au mariage religieux, qui a été l'idéal moral de ma jeunesse, mais je crois moins encore au mariage légal, si révocable, et qui, n'étant qu'une imitation de l'autre, n'en a pas pu garder la force. Je vous déconcerte, je le sens ; mais, que voulez-vous ? je suis allée jusqu'au bout de ma logique.

Thérèse se reprenait peu à peu. Cette union libre répugnait d'autant plus à sa délicatesse qu'une personnalité plus haute la pratiquait, en donnait un troublant exemple, l'érigeait en principe, lui prêtait sa propre noblesse. Cependant contre ce raisonnement imprévu pas un argument ne lui venait.

— Si vous m'étonnez, vous savez pourtant, chère amie, que j'admets toutes les idées. La vôtre me semble un peu subversive ; mais vous êtes, vous aussi, une telle exception !

La douceur de cette jeune confrère, lui faisant si libéralement le crédit de son estime, en dépit de tout, attendrit la superbe doctoresse. Elle eut, dans sa transformation amoureuse, le premier abandon que Thérèse lui eût connu :

— Je suis heureuse ! — prononça-t-elle ardemment.

Et ses yeux se mouillèrent de larmes...

Ils s'isolèrent dans l'hôtel. Boussard, illisible, enfermait dans le secret de son cœur cette passion tardive, orageuse et tendre dont il chérissait son étrange maîtresse. Elle ne le quittait pas, noyée dans l'extase de cette révélation de l'amour. On les voyait toujours ensemble, mais tous deux, sous le même masque impénétrable, dissimulaient au public tout indice de cette fièvre intérieure qui les ravageait l'un devant l'autre. Plusieurs Parisiens, parmi les pensionnaires, les avaient reconnus et les observaient. Madame Lancelevée demeurait l'austère femme de science dont on se rappelait le portrait, pris

au milieu des fioles de son laboratoire. Et le Boussard passionné, qui ne rêvait plus que d'enlacer sa fière et délicate amie, paraissait toujours l'homme de marbre au physique indolent et froid.

Cette idylle, que l'âge des amants faisait grave, s'assombrissait encore, pour Boussard, d'une pensée douloureuse. Il savait que celle qu'il aimait ne lui appartenait qu'à demi. Demain son métier la reprendrait. Leurs réunions brèves dépendraient de ses devoirs professionnels. Il la visiterait comme une amante d'occasion. Elle se prêtait à lui, mais ne se donnerait jamais entièrement, avec toute la grandeur généreuse des épouses. Il resterait l'isolé, sans foyer, sans famille, privé, dans cette union précaire, de tout ce que le cœur des hommes souhaite en ses secrètes ardeurs affectives. Quand il la contemplait auprès de lui, pensive, savante, médecin comme lui, n'ignorant rien de ce que lui-même connaissait du corps humain, il souffrait dans son âme puissante, et, sous son masque de pierre, une colère bouillonnait. Il l'eût voulue timide, simple et soumise, ne sachant rien qu'aimer. Jamais, au plein du scandale de son divorce, il n'avait été si intimement triste. Ses yeux gris, sans fond, se creusaient sous l'arcade sourcilière. Parfois, quand il cheminait sur les routes de la montagne, près de cette indomptable maîtresse qui ne serait jamais sa compagne, ils croisaient Guéméné promenant l'enfant de madame Jourdeaux. Les deux hommes se regardaient et se saluaient avec mélancolie. Tous deux souffraient du même mal, celui qui sera de toute éternité l'irréductible ennemi de l'homme : l'orgueil de la femme. Puis, avec une résignation pareille d'êtres aimants, ils continuaient leur route, l'un près de cette parcimonieuse amante, l'autre tenant par la main cet enfant d'emprunt.

— Vois donc, mon chéri, — dit un jour Thérèse à Fernand, — comme tu étais injuste envers moi! Je t'ai bien livré ma vie tout entière, sans réserve, sans marchandage, moi. Tu n'auras pas le sort de ce pauvre Boussard, qui n'a point l'air trop gai pour un amoureux en pleine lune de miel. La doctoresse l'a formellement déclaré, ils se verront quand ils le pourront... Oh! c'est une maîtresse femme... Et toi qui te plaignais!

Guéméné la regarda longuement. Cette belle inconscience l'irrita. Jamais cette Thérèse ne soupçonnerait les subtiles douleurs dont elle était la cause. Avec son idéal naïf de la femme intellectuelle mariée, elle était entrée crânement dans la vie conjugale; et, persuadée de l'excellence de ses vues, elle continuait de concilier, à travers tous les orages, ses rêves de gloire et son amour, se croyant très sage pour donner quelquefois, par habileté, plus à celui-ci qu'à ceux-là.

— Madame Lancelevée — finit-il par dire avec humeur — eut plus de loyauté que toi, voilà tout.

Thérèse, un peu suffoquée, demanda une explication : une fois de plus, il dégonfla son cœur, redit ses peines passées, montra quelle duperie avait été son rôle d'époux. Elle n'avait jamais cherché dans le mariage qu'une diversion aux fatigues d'un métier qui, seul, était son but, sa raison d'être. Et il avait beau, par réserve naturelle, par décence, retenir sa violence, ménager ses termes, il la blessa cruellement. Alors elle prit l'offensive son tour :

— J'ai sacrifié, pour une maternité que tu désirais, une thèse qui m'eût classée au même rang que madame Lancelevée. J'ai renoncé, pour être plus souvent chez nous, à suivre les cliniques de Boussard, les opérations d'Artout. J'aurais désiré faire de la médecine aliéniste dans l'établissement de Janicot : je ne t'en ai pas même parlé, car Passy, c'était trop loin et tu m'aurais blâmée. Est-ce que je n'aurais pas dû, cependant, m'adonner aussi à la bactériologie? A défaut d'un laboratoire chez moi, — que j'aurais eu cependant, sans mon mariage, — n'aurais-je pu travailler à l'École, devenir quelqu'un, faire quelque chose?... Si je suis demeurée une doctoresse modeste et ignorée, réduite à me contenter de la clientèle, ce fut la rançon de mon amour pour toi, car seule, sans ma maison à tenir, sans le souci de ton bien-être, sans cette grossesse, sans tes exigences enfin, je compterais un peu aujourd'hui dans le monde médical.

— Je suis de trop dans ta vie, Thérèse ; notre mariage pèse à tes épaules; je fus l'obstacle à ta gloire : veux-tu redevenir libre?

Elle eut un sourire amer.

— C'est trop tard. Nous sommes mariés pour toujours.

Ils se défièrent, une minute, sans amour, sans plus rien de commun entre eux qu'une âpre rancune; et, comme le tête-à-tête devenait intolérable, il la laissa dans cette chambre d'hôtel et s'en fut errer dans un verger qui s'étendait en pente derrière les cuisines. C'est là que le petit André Jourdeaux s'amusait. Il élevait des monticules de gravier, y plantait un brin de buis arraché aux bordures : et cela était un jardin. Ou bien il se promenait, déjà rêveur, le long des allées, sans jamais regarder plus haut que les poiriers en espalier qui plaquaient, contre la muraille décrépie, leur dessin régulier d'arbres généalogiques.

Quand Guéméné parut, le bambin se promenait ainsi à petits pas, sans secousse, comme les somnambules ou ceux qui font des songes tout éveillés.

— A quoi penses-tu donc? — dit le docteur adoucissant sa voix et s'efforçant de sourire.

L'enfant, intimidé, mordit le bout de son ongle et avoua :

— J'étais, semblant, un explorateur; j'arrivais chez les sauvages, dans le désert, et peut-être qu'ils allaient me tuer.

Guéméné, dont les nerfs étaient immodérément tendus, le voyait homme déjà, impérieux, avide, aimant les chimères et le danger, soucieux de la suprême forme que revête aujourd'hui l'héroïsme, et redoutant en même temps la douleur et la mort.

— Cours plutôt, — lui dit-il avec un peu de pitié, — fais le cheval; tu penseras plus tard aux choses qui font peur.

Par une singulière transposition sentimentale, il lui semblait chérir ce petit garçon comme il avait aimé le sien.

— Ça te fait-il plaisir que je coure? — demanda l'enfant de sa voix flûtée et perçante. — Alors, tiens!

Et, prenant son élan, il se rua par les allées, ses petits coudes en l'air, buttant aux bordures, aux cailloux, se jetant au hasard dans le labyrinthe géométrique que dessinaient les plates-bandes chargées de fruits. Puis il revint rouge, à bout de souffle, son bon visage levé sur son grand ami qu'il pensait avoir ainsi satisfait. Et Guéméné se sentit touché d'une émotion intense, pour avoir compris tout ce qu'il y avait eu, dans ce mouvement, de charmante servilité enfantine.

— Tu es un bon petit, un bon petit! — répétait-il.

Le sens de sa tragique situation conjugale, le souvenir des mots affreux que Thérèse avait proférés, le regret de son enfant mort et sa tendresse pour ce fils d'une amie se mêlaient, se réduisaient en une seule impression poignante; il avait des sanglots plein la poitrine. Cependant la délicieuse et chantante voix murmura :

— Alors tu es content, dis, que j'aie couru?

Un soupir rauque, qu'il ne put retenir, l'ébranla. L'enfant surpris leva les yeux, le vit pleurer, et une sorte de frayeur s'empara de lui. Il reprit sa course, mais cette fois vers l'hôtel, gagna la chambre de sa mère et lui conta que son grand ami avait du chagrin et restait tout seul à pleurer dans le verger.

Les vacances des Guéméné touchaient à leur terme : le jour suivant, ils quittaient la station pour regagner Paris. Inconsciente de ce qui se passait en elle, mais troublée, palpitante, madame Jourdeaux cherchait le docteur. Elle devinait un drame dans l'âme de Guéméné, voulait le trouver seul avant son départ, brûlait de lui offrir son amitié consolatrice.

Elle ne le vit même pas à la table d'hôte, le ménage ayant pris dans la chambre son dernier repas. Et elle questionnait son fils : « Qu'avait dit monsieur Guéméné? L'avait-il embrassé? Pourquoi ses larmes avaient-elles coulé? » Mais l'enfant répétait :

— Oh! je ne sais pas... J'étais très sage; il m'a dit de courir : j'ai couru pour lui faire plaisir... Alors il a pleuré...

Boussard et madame Lancelevée partaient pour une excursion dans la montagne, quand Thérèse et son mari montèrent dans l'omnibus de la gare. Les Guéméné virent les amants disparaître et reparaître plusieurs fois, de plus en plus lointains, au caprice des lacets de la route. Ce couple d'exception, qu'une passion souveraine avait été impuissante à unir absolument, les hanta. Enfin le train partit et ils se retrouvèrent face à face, seuls dans le compartiment.

Thérèse, harcelée de remords, souffrait humblement, en silence. Ce qu'elle avait osé dire dans une minute d'emportement lui causait aujourd'hui un regret atroce. Elle se serait avec délices jetée aux genoux de Fernand; des mots de suppli-

cation, de contrition passionnée, les appels les plus tendres lui venaient aux lèvres, mais elle sentait trop en son mari un engourdissement, un sommeil de cet amour qu'elle avait commis le crime de maudire.

« Il me repousserait, — pensa-t-elle. — J'attendrai. »

Et ce fut dans cette hostilité sourde qu'ils reprirent leur amoureux logis, niché dans la verdure, à la pointe de l'île archaïque.

XIV

Fernand aurait voulu pardonner, il ne le put pas; il aurait voulu oublier, il n'y parvint pas. Et Thérèse fut absoute avec des baisers si froids qu'ils la meurtrirent.

Elle gémissait devant lui, en se tordant les mains :

— Je n'ai jamais regretté notre amour, je le bénis, je l'aime : des paroles involontaires m'ont échappé, et c'est tout...

Mais lui la revoyait toujours dans la chambre de l'hôtel, debout, magnifique et insolente, disant que leur amour avait gâté sa vie. La colère, il est vrai, avait seule déterminé l'expression d'une telle pensée, mais la colère, brutalement véridique, n'avait fait que déchirer un voile et mettre à nu l'idée dissimulée, entretenue peut-être depuis longtemps. Combien de fois, en secret, Thérèse avait-elle déploré la perte de sa liberté, l'arrêt de son essor, les entraves mises à ses ambitions! Et il ne pouvait se défaire de ce soupçon, que souvent, sous ses caresses, elle avait maudit cette passion gênante et ce mariage dont elle était la prisonnière.

Alors il redevint aussi morne que pendant les mois de célibat où il vivait seul, dans cette maison de leur amour. Octobre vint. Ce fut, dans le carrefour fluide de la rivière, l'animation du marché aux pommes : les trains qui les amenaient d'Auvergne, de Normandie, de Bretagne, les déversaient à Charenton; la Seine les prenait là pour les charrier jusqu'à Paris.

Chaque matin, sous les fenêtres de l'île, des convois de bateaux passaient, conduits par un remorqueur sifflant et alerte dont la cheminée noire, automatiquement, saluait les

ponts, un à un. Les pommes d'api joufflues et luisantes, les reinettes ridées et terreuses, les pâles canada, au teint de citron, s'entassaient au fond des chalands creux qui glissaient au ras de l'eau, pareils à de longues courges évidées. Puis, sous le quai de l'Hôtel-de-Ville, ils allaient s'aligner pour l'hiver. Il en montait, avec les buées de la saison pluvieuse, une odeur de pulpe mouillée, de paille et de pressoir qui parfumait ce coin pittoresque.

C'était la quatrième fois que Guéméné voyait reparaître ces choses immuables et menues des vieilles traditions parisiennes. Mais, chaque année, des émotions changeantes l'occupaient, tandis que, de sa fenêtre, il contemplait le passage des pommes. D'abord, ç'avait été en pleine poésie de fiançailles que, surpris et curieux, il avait noté la vieille coutume. L'année suivante, il savait son enfant vivant en Thérèse, mais son bonheur s'attristait déjà des reproches de la jeune femme. Puis, avec un automne nouveau, les chalands parfumés de fruits étaient revenus, et ç'avait été une époque radieuse : dans sa profession, ses succès de laboratoire, le sérum antinéoplasique entrevu, possédé ; à la maison, les sourires de ce petit être avec lequel il se croyait déjà de muettes, de délicates ententes. Et, depuis, les pommes encore une fois avaient mûri aux branches des arbres lointains ; elles voyageaient maintenant le long du fleuve, arrivaient ponctuellement avec le retour de la saison, pour s'offrir au trafic annuel. Mais l'enfant n'était plus dans la maison refroidie. L'expérience lente et cruelle avait dépouillé l'épouse imprudente de son pouvoir. Guéméné sentait sa compagne lui devenir étrangère. Les choses, pour lui, n'eurent plus de poésie.

Alors il se retourna vers les laboratoires de l'École. Une frénésie de travail s'empara de lui. Il passa des heures penché sur les tables de chimie qui s'allongeaient dans les salles, devant les immenses baies vitrées que salissaient les pluies de l'hiver. Boussard lui communiqua des pièces anatomiques ; il isola de nouveau le microbe du cancer. Et, dans sa blouse blanche, l'œil rivé au microscope, il avait des sursauts, des tressaillements d'impuissance, devant l'algue entrevue, l'invincible ennemi.

Puis il préparait des réactions, combinait des sels, produi-

sait, dans des éprouvettes, des effervescences, procédait au hasard, par tâtonnements. Parfois Boussard, qui passait, s'arrêtait un moment, le regardait faire; sous le monocle, son œil gris avait un éclair; il allait parler... Puis il continuait sa route, travaillant lui-même dans la salle voisine.

Une après-midi que Thérèse descendait à pied le boulevard Saint-Germain, assez préoccupée d'un enfant diphtérique dont elle venait de juger le cas fort alarmant, au coin de la rue de l'Ancienne-Comédie, madame Adeline, qui sortait de chez elle, pressée, haletante, la reconnut et l'interpella :

— Que devenez-vous, grand Dieu, ma chère amie! on ne vous voit plus nulle part.

— Je travaille, — fit Thérèse, qui lui sembla grave et comme mûrie, dépourvue de cette juvénilité patricienne qu'elle avait, après le mariage, conservée si longtemps.

Madame Adeline ajouta, toujours brutale :

— Dites-moi, est-ce vrai, le bruit qui court, que vous nous lâchez?

— Qui est-ce que je lâche? — interrogea Thérèse avec une reprise de sa fierté nerveuse.

— Mais nous, le corps médical, la médecine enfin!... Ça se dit partout. Si c'était vrai, ma chère, je vous en ferais un fameux compliment. Vous en avez les moyens, n'est-ce pas? Votre mari est coté, le papa vous a mis dans la main une dot qui vous préserve de la visite à quarante sous, qui vous permet de rester tranquille chez vous, à regarder flamber vos bûches. Ah! ma petite, j'ai quinze ans de plus que vous et le droit de parler : eh bien, si j'avais un conseil à vous donner, ça serait de le justifier, ce potin!

— Je n'ai aucune intention d'abandonner la médecine, — dit Thérèse, un peu froide.

— Alors, c'est tant pis... Ah! je voudrais être dans votre peau, ma chère. Par moments, ma pauvre tête éclate. C'est trop, c'est trop!... Je suis à bout de forces!...

Sur son large visage, une telle expression de lassitude apparut que Thérèse s'en émut :

— Qu'y a-t-il? — demanda-t-elle affectueusement.

— Ah! des embêtements chez moi... Je me tue... l'argent

ne rentre pas... et puis, c'est le coulage... et des tracas qu'on ne peut pas dire. Ma fille Lucie, qui a quinze ans, a lu toute ma bibliothèque médicale. Les garçons font les paresseux : l'aîné a échoué au concours des bourses; que vais-je en faire? Est-ce que je peux m'en occuper?

— Mais monsieur Adeline? — hasarda Thérèse.

La pauvre femme eut un grand geste de découragement, avec un ricanement cruel :

— Ah! monsieur Adeline!... oui, monsieur Adeline!...

Elle eut une réticence douloureuse; elle ne voulait pas en dire davantage et baissa la tête en retenant ses larmes. Puis, relevant les yeux sur la jeune femme, avec un effort visible pour se ressaisir :

— Allons, assez causé de moi!... Soyez toujours gentille pour votre mari, ma petite, gâtez-le... Pautel m'a dit qu'il changeait depuis la mort de votre enfant. J'espère bien que vous allez vous en faire faire un autre, hein?

Thérèse, habituée à ses grosses indiscrétions maladroites, sourit sans répondre; la doctoresse continua :

— Il faut des trucs pour retenir les hommes chez eux. Ils réclament un intérieur gai. Ils ont besoin que nous soyons là... Votre mari est pareil aux autres, allez! Il serait diablement fier si vous faisiez ce qu'on a dit de vous. C'est Artout qui ne vous voyant plus le matin à Beaujon a lancé la nouvelle de votre retraite. Ah! ma chère! j'en étais contente pour Guéméné... et pour vous aussi.

Puis, lui serrant la main et lui désignant une haute maison de la vieille rue :

— J'ai un client qui m'attend là, un pauvre alcoolique qui ne me paiera jamais.

Et elle s'en alla, énergique et consciencieuse, faisant son métier sous le double aiguillon du besoin matériel et du devoir professionnel qui la stimulaient également, ponctuelle dans ses visites, en vrai médecin, distribuant, à qui le demandait, son routinier savoir, sans jamais se soucier des honoraires.

Le lendemain matin, Thérèse était à Beaujon. Le faux bruit de sa retraite l'offensait; son honneur lui en semblait touché. Elle voulait se faire voir dans le service d'Artout, très fréquenté

des jeunes médecins : la légende serait ainsi détruite, à sa source. Elle rencontra le chef à l'entrée de la salle ; la toque noire sur sa tête énorme et noble, qu'eût si bien coiffée la mitre, le tablier blanc noué à ses reins puissants, les manches de la blouse relevées sur ses bras velus, et la main droite gantée de caoutchouc.

— Ah ! voilà donc enfin la doctoresse Guéméné ! — s'écria-t-il, le visage épanoui soudain.

Et tout le monde se retourna vers l'élégante et mince jeune femme qui entrait en jaquette de fourrure, embrassant de son regard, longuement posé sur chaque lit, toute la salle. Il y avait là trois jeunes chirurgiens, une dizaine d'élèves, dont trois étudiantes étrangères, plus deux petites « bénévoles » françaises, accomplissant leur première année de médecine : — des enfants sorties du lycée depuis quatorze mois, et qui ressemblaient à deux grandes pensionnaires en sarraus blancs.

Alors Artout, que son gros bon sens de vieux garçon sans clairvoyance bien aiguisée illusionnait parfois, présenta originalement à ces jeunes hommes et ces futures doctoresses la femme-médecin idéale qu'il voyait en Thérèse :

— Madame Guéméné est un de mes jeunes confrères de talent, et je serais heureux qu'elle vînt reprendre de temps en temps sa place dans mon service. Elle serait d'un bel exemple pour ces jeunes filles qui seront des médecins demain... ou après-demain... car elle représente un type de femme qui commence. C'est toujours difficile de créer un rôle dans notre société ; madame Guéméné a trouvé la bonne formule, car elle tient le sien avec une mesure que je vous propose à toutes, mesdemoiselles, si vous voulez exercer votre profession d'homme sans cesser d'être de vraies femmes. Voici une doctoresse qui pourra vous apprendre comment on peut devenir un excellent médecin, tout en faisant à son mari le foyer le plus charmant, en le rendant l'homme le plus heureux du monde.

Thérèse, dans son contentement, souriait à son vieux maître qui la comprenait si bien. Pourquoi Fernand ne pouvait-il entendre Artout la justifier de la sorte ! Et son cœur se gonfla de rancune contre celui qui la meurtrissait en l'aimant d'une façon trop exclusive.

— Madame, — reprit Artout qui enfilait le second gant pour l'examen des malades, — je vous convie à une opération très intéressante qui aura lieu ici demain même. Il s'agit de la femme que vous voyez là-bas, au lit 15. Mais venez donc l'examiner : il y a un beau diagnostic à faire.

Insidieusement, l'hôpital reprenait Thérèse par toutes les séductions ensorcelantes qu'ont les milieux d'études pour certains cerveaux avides. Comme une âme religieuse qui aurait quitté l'église et y reviendrait, — sensuellement attirée par les griseries de l'encens, des cierges, de la mystique atmosphère, — l'iodoforme, la sérénité des murs blancs, l'inconnu de la maladie couchée dans tous ces lits, lui rappelaient ses ardeurs d'interne, ses plaisirs d'autrefois. D'ailleurs Artout la tentait : il lui reprochait sa longue absence ; on devait, à son avis, se défier de la routine où vous entraîne le courant journalier de la clientèle, travailler sans cesse, se tenir toujours en éveil, et pour cela pratiquer les cliniques. Il lui montra une tumeur étrange. Thérèse avait reconnu une maladie semblable chez une de ses clientes. La similitude des deux cas en confirmait le diagnostic. Ils formaient un sujet précieux. Artout déclara :

— Vous devriez faire un rapport.

Le brave homme voulait que tout son monde travaillât ferme.

Thérèse était reprise. Un élan nouveau l'emportait vers les pures joies de l'esprit qui ne déçoivent pas. Elle retourna à Beaujon le lendemain, elle y multiplia ses visites...

Un soir, Guéméné revint dîner plus tard que de coutume ; elle était à table déjà, ayant à travailler dans la soirée et n'ayant pu attendre, dit-elle pour s'excuser. Son mari ne l'entendit guère.

— J'ai vu Boussard aujourd'hui, à son laboratoire, — s'écria-t-il à peine entré, — je lui ai montré trois cobayes vaccinés, il y a un mois, avec ce liquide antinéoplasique que j'appelle « toxiline degré 3 » ; huit jours plus tard, j'avais injecté le cancer à ces animaux, au plein d'une plaie des mamelles. Boussard a examiné la plaie cicatrisée chez les trois femelles, il a constaté que leur poids, leur circulation, leur état général ne présentaient aucune des altérations prémonitoires de la tumeur maligne ; il m'a dit : « Mon cher, je crois que c'est le succès. »

— Mon pauvre ami, — répondit la doctoresse incrédule, — le cancer n'est justiciable que du bistouri. Tout cela est prématuré. Ton micro-organisme est un trop nouveau venu. Sa spécificité n'est nullement prouvée. Prends garde que tes procédés n'égarent les médecins tout simplement, et que les malades ne perdent, à des tentatives vaines, le temps où le salut serait encore possible par l'ablation précoce.

Et elle pensait à son principe, infiniment plus captivant par la sécurité qu'il offrait : elle parla des tumeurs utérines qu'elle soignait, du bistouri d'Artout, qu'elle mandait toujours au bon moment, et qui, tranchant savamment, faisait dans des entrailles palpitantes la « part du mal ».

Mais Guéméné se tut. Son bel enthousiasme de chercheur s'était éteint à l'accueil glacial de cette épouse que d'autres préoccupations hantaient. Véritablement, ce soir-là, il avait eu, en revenant à Thérèse, avec cet instinct si fort qui presse l'homme de tout confier à sa compagne, un regain de confiance affectueuse. D'un mot elle l'avait rendu muet, gâtant tout le charme de son espoir. Il en aurait pleuré. Peut-être, au fond, avait-elle raison et il se souvint de son premier échec : du malheureux Jourdeaux. Et pourtant Boussard croyait en lui. A cette idée, il se sentait dans l'âme une gloire mystérieuse et naissante : n'aurait-il donc personne à qui la confier?

Alors il se rappela la discrète et douce amie qui devait être maintenant de retour, et l'allégement qu'il éprouva en pensant que demain il la reverrait mesura l'empire bienfaisant que la charmante femme avait pris sur lui, peu à peu.

*
* *

Ce fut brodant à sa fenêtre, avec le petit garçon à ses pieds et pour le moins cent cuirassiers et fantassins de plomb répandus sur le tapis, autour de ses jupes, qu'il la trouva le lendemain, à l'heure où l'on n'allume pas encore la lampe. Il arrivait joyeusement, ayant toujours dans l'âme un écho de cette voix décisive qui avait dit : « Je crois que c'est le succès! » Mais, à son aspect, les beaux traits placides de la jeune femme

s'altérèrent; elle pâlit, ses paupières battirent, et, de ses lèvres devenues blanches, elle murmura :

— Eh bien... eh bien... comment allez-vous?

Et elle le regardait douloureusement, ne l'ayant pas revu depuis ce jour où là-bas, en Suisse, le petit André l'avait laissé pleurant dans le verger de l'hôtel. Pendant ces six dernières semaines, sa tendre pitié s'était alimentée, s'était repue de ce souvenir triste qui avait tenu sa sensibilité dans une émotion constante. Son imagination oisive s'occupait avec une compassion délicieuse de ce chagrin secret, le commentait, le devinait, l'amplifiait, lui inventait des causes. Elle en portait en elle comme un deuil mystique, se refusant aux pensées gaies, à des réminiscences de musique, à toute distraction futile, par sympathie pour ce que souffrait l'ami lointain qu'il ne lui était pas donné de consoler; mais, aujourd'hui qu'enfin il revenait, elle ne pouvait plus que presser doucement sa main, sans rien lui dire.

Alors, comme si leur intimité eût grandi tout à coup depuis le séjour commun à l'hôtel, inconsciemment à l'aise près de cette amie, Guéméné commença :

— J'ose à peine le dire... j'ai faim... je suis venu chercher un des goûters exquis de cet été...

Il savait la combler de joie en parlant ainsi. Il l'avait comprise, par une intuition d'homme qui a pâti dans sa sensibilité. Il lui connaissait les tendres besoins du dévouement féminin, cette soif de répandre du bien-être autour d'elle qu'ont certaines femmes. Elle se dépensait avec l'affectueuse activité de la Marthe évangélique. Et, en effet, elle se leva vivement, s'affaira, perdit d'abord un peu la tête, fourragea les compotiers, les boîtes à biscuits, envoya une servante à la cave, dressa les gâteaux dans les assiettes, salit ses mains dans l'office à palper elle-même les poires qui mûrissaient sur l'étagère, pensa n'en jamais finir, et revint, au bout de cinq minutes, avec le guéridon qui fleurait les fruits ambrés et la vanille.

Il se délecta. Elle le regardait, attendrie. Un monde de pensées roulait en elle. A la fin, elle soupira, les yeux mouillés :

— Pauvre ami !

Et lui aussi s'amollissait dans le bien-être. L'amitié de cette douce femme faisait comme un manteau enveloppant et chaud

autour de son âme que le foyer trop froid avait lentement glacée. Il ne disait rien, se laissait bercer béatement, songeait aux peines multiples que Thérèse lui avait fait subir, qu'il n'avait jamais confiées à personne, et qui lui paraissaient plus cruelles aujourd'hui sans qu'il sût pourquoi.

Madame Jourdeaux voulut absolument qu'après le vin il fumât. Il s'y refusait en riant, disant que c'était ici une chambre, qu'il n'avait nul besoin de sa cigarette, que jamais il ne consentirait... Mais elle insista, se fit si pressante, si suppliante même, qu'il obéit. Elle était de ces femmes qui se complaisent dans les satisfactions qu'elles donnent, qui s'ingénient à les créer, à les inventer, et dont la compagnie devient une volupté à force de douceurs.

Il fuma donc, et ce fut dans le nuage de sa cigarette, un peu alangui et grisé, qu'il dit :

— Vous avez toujours cru en moi, vous. Toujours vous m'avez poussé au travail... Aujourd'hui, je suis peut-être à la veille d'un succès. J'ai convaincu le grand Boussard.

— Ah! — fit-elle, non sans tristesse devant la découverte qui venait trop tard, — enfin! enfin!

Elle ne put trouver rien d'autre. Il continua :

— Le vaccin que je cherche depuis plus de deux ans, je crois l'avoir trouvé... Hélas! je dis : « Je crois. » Est-on sûr jamais? Peut-être Boussard se trompe-t-il en m'encourageant. Devrait-on même parler de ces choses avant que la confirmation soit formelle, irrécusable? Ah! si pourtant, cette fois, c'était définitif!...

La timide et ignorante femme alors trouva les mots éloquents qui persuadent :

— C'est définitif, cette fois; je vous le dis. Je ne sais rien, même pas l'*abc* de votre science; mais j'ai quelquefois d'étranges intuitions, et votre succès, entendez-vous, je le sens, je le vois, comme si déjà tout le monde de la science vous avait offert la grande apothéose de son admiration... Et puis quand même... On n'est jamais sûr, dites-vous? Tant mieux! c'est pour travailler toujours, c'est pour lutter toujours, c'est pour creuser toujours dans la mine noire des choses ignorées. Rien ne se perd; aucun effort n'est stérile. A chacune de vos expériences, un peu de lumière jaillit dans ce

qui était ténébreux ; à chacune de vos déceptions, le champ des erreurs se rétrécit, une voie fausse se ferme, la vraie route se dégage un peu plus, et tel résultat, même négatif, prend une portée immense... C'est beau, cette œuvre!

Il l'écoutait avec un étonnement délicieux glorifier ce grand labeur, accompli depuis des mois sans joie pour lui, sans réconfort, sans la parole amie dont tout créateur a soif. Elle lui versait en une seule fois tout ce dont il avait manqué depuis les débuts de ses travaux. Et, pour tout ce qu'il avait enduré dans sa solitude intellectuelle, voulant maintenant un dédommagement, il provoquait sa charité en exhibant, comme un mendiant qui montre ses plaies, tout l'arriéré de ses doutes, de ses transes, de ses découragements.

— Non, non! Trouver, c'est le fait d'un hasard. Il y en a une légion qui cherchent, et un seul qui trouve : pourquoi serais-je celui-là? J'ai perdu des heures et des heures encore à ce laboratoire de l'École. J'ai inventé des réactions chimiques qui n'ont servi à rien, et déterminé chez tout un peuple de pauvres petites bêtes des souffrances inutiles. Parce qu'aujourd'hui, grâce à trois cobayes, une démonstration semble se faire, à quoi suis-je avancé? Ce n'est pas trois animaux qui peuvent servir à démontrer irréfutablement ma formule; il m'en faut cent, il m'en faut mille; il me faut dix ans, il me faut ma vie, une vie de tâtonnements, de pénibles efforts, après laquelle on dira peut-être de moi : « Ce fut un fou! »

Elle répliqua, s'exaltant davantage :

— Les grands hommes ne sont pas des fous; le hasard ne fait pas les grands hommes; ils sont fils des œuvres qu'ils ont accomplies et qui les consacrent. Oh ! ne vous découragez pas, ne vous découragez pas, je vous en supplie. C'est vous, et pas un autre, qui trouverez. Vous touchez au succès; demain vous triompherez; ce n'est pas monsieur Boussard qui le dit, c'est moi, c'est moi.

Sa douceur se changeait en force. Elle ne savait rien; c'était une femme simple qui se contentait de mots, sans curiosité, sans réflexions précises. Cependant ces propos, que lui suggérait sa bonté, remontèrent Guéméné plus que ne l'avaient fait la phrase et l'autorité du grand Boussard. Il buvait ses paroles, il en fut ivre. Et, la regardant soudain de ses yeux fiévreux

qui plongeaient en elle, avec un soupir profond sorti de tout le douloureux passé qui dormait en lui :

— Oh! que vous me faites du bien!

Et il ajouta :

— Quand j'aurai de nouvelles déceptions, quand je serai sur le point de tout abandonner, comme cela m'arrive si souvent, je reviendrai alimenter mon courage près de l'incomparable amie que vous êtes.

Alors elle comprit que l'altière doctoresse qu'il avait épousée ne savait pas lui verser la douceur réconfortante des vraies amantes, qu'il souffrait dans son ménage, comme elle s'en doutait depuis longtemps. Et, quand il la quitta, elle lui dit en lui étreignant les mains :

— Vous méritez d'être si heureux!

Dès lors Guéméné fit de tous les actes de Thérèse, à son insu, presque sans y penser, l'impitoyable critique. Il avait contre elle une irritation nerveuse. Il l'étudiait, l'épiait comme s'il eût été bien aise de la trouver en faute. Elle rédigea un rapport sur la tumeur insidieuse dont elle avait fait, à Beaujon, l'examen histologique, et elle envoya cette étude au journal, *le Progrès médical*, qui l'inséra. Fernand crut voir dans ce geste un instinct de rivalité chez sa femme, comme si Thérèse avait tenu à lutter avec lui de notoriété. Elle s'exténuait à mener de front sa clientèle et ses cliniques : au lieu d'admirer cette superbe énergie, il y chercha d'égoïstes efforts de gloriole. Jamais il n'avait à ce point senti le vide et l'inconfortable de sa maison sans direction. Il gagnait largement sa vie; les honoraires de Thérèse affluaient. Leurs revenus, ceux de la jeune femme notamment, leur eussent déjà donné l'aisance. Mais un si effroyable coulage régnait dans cet intérieur, que tout s'anéantissait dans le gouffre. Quand vint la fin de l'année et que les relevés des fournisseurs arrivèrent, les Guéméné s'aperçurent qu'ils ne possédaient pas les sommes nécessaires au paiement. Et ils durent, tels des médecins besogneux, reviser ensemble les comptes de leur double clientèle, en notant les mauvais payeurs. Alors, ironique et triomphant, Guéméné fit sentir à Thérèse l'inutilité de ses gains, de son apport personnel, dans l'effréné désordre du foyer. Elle-même,

dans son bel équilibre ami de la règle et des organisations fermes, s'effraya de cette constatation. Elle reçut avec soumission les remontrances de Fernand, ne répondit rien, et, quand elle fut seule, à sa table de travail, pleura en silence.

Lui ne se résignait plus comme autrefois aux repas de hasard, tantôt soignés et tantôt détestables, qu'il trouvait à la maison, et qu'il prenait presque toujours seul. Thérèse, aiguillonnée par les craintes pécuniaires, n'osait plus refuser les accouchements ainsi qu'elle l'avait fait quelques mois. Comme la plupart des femmes élevées richement, elle avait de l'économie une idée sinistre et erronée. Elle entreprit des visites à pied pour décharger son budget de sa voiture au mois, et conçut en même temps le dérisoire projet d'en faire davantage en une seule journée. Ce surmenage l'épuisait. Incapable de travailler le soir, elle tombait harassée sur son lit. Quand Fernand venait l'y rejoindre, il la regardait, froidement et sans émoi, endormie sur l'oreiller. La lumière électrique, au-dessus du chevet, éclairait crûment ce beau visage où la fatigue commençait à creuser des maigreurs. Elle avait trente ans à peine : il la sentait vieillir; et, dans ce masque ensommeillé, il lui semblait que quelque chose de viril, de sans charme, naissait.

Alors il imaginait sa vie écoulée auprès d'une épouse pareille à madame Jourdeaux. Que de calme! que de douceur! quelle béatitude! Il plaignait aussi la pauvre jeune femme, sa solitude, le grand vide de son cœur. L'amitié qui était entre eux suppléerait peut-être au bonheur que ni l'un ni l'autre n'aurait jamais. Chacun d'eux avait manqué sa vie. Cette idée le rapprochait encore d'elle; et il l'allait voir plus souvent.

D'ailleurs il ne pouvait plus se passer de cette confidente dans la fièvre de son labeur. Il avait à tout moment des inquiétudes qui auraient été puériles si, dans le combat épique livré par ce cerveau d'homme à l'horrible mal, le moindre détail n'était devenu respectable. Les trois cobayes en observation continuaient de se bien porter. Chaque jour, on les pesait : pour quelques grammes de moins dans le poids de l'un d'eux, Guéméné perdait courage, doutait de son œuvre, courait boulevard Saint-Martin, comme si l'ignorante et douce femme

qu'il y trouvait eût connu les formules savantes qui dirigent les chercheurs. Elle possédait, dans sa simplicité, un génie bienfaisant qui apaisait et vivifiait l'âme du jeune homme.

Ces trois petites bêtes, qu'elle n'avait jamais vues, occupaient aussi sans cesse l'esprit de madame Jourdeaux. D'autres cobayes avaient bien été inoculés après une vaccination ; mais les trois premiers étaient les sujets de l'expérience la plus ancienne, et sur laquelle posaient toutes les espérances. Madame Jourdeaux s'attendrissait à leur souvenir, les caressait en pensée de ses beaux doigts fuselés de brodeuse, parlait d'eux longuement avec Guéméné.

Il lui dit un jour :

— Ah! comme vous savez donner du bonheur, vous!

— Du bonheur! — répéta-t-elle machinalement dans son trouble, — du bonheur!

— Sans votre amitié, — reprit-il, — que serais-je devenu!

La pureté de ce mot d'« amitié », qui légitimait leur intimité, donna des hardiesses à la jeune femme.

— Vous êtes triste, — dit-elle, — et je vous offre ma sympathie en reconnaissance de tout ce que vous avez fait pour mon pauvre mari. Je ne sais pas quelle est votre douleur ; je la respecte, je la devine un peu...

Il se prit la tête dans les mains et se tut.

Elle continua très bas :

— C'est madame Guéméné qui vous fait mal.

De ce jour, ils parlèrent plus librement de cette absente à laquelle ils ne cessaient l'un et l'autre de penser. Guéméné disait à madame Jourdeaux les vertus qu'il aurait aimées en sa compagne, et qui étaient précisément toutes celles de la douce femme. Elle défendait Thérèse, l'excusait. Il n'en était que plus à l'aise pour se plaindre :

— Vous encouragez mon œuvre, vous, — lui disait-il ; — ma femme, au contraire, semble prendre à tâche de ruiner toute mon énergie.

— Elle-même travaille trop, — expliquait madame Jourdeaux. — Il est naturel à ceux qui ont de graves soucis de se désintéresser des idées chères aux autres.

— Eh! c'est bien ce que je lui reproche! — disait en soupirant le pauvre homme.

Il s'était fait à la main droite une piqûre anatomique et s'en alarma pendant quelques jours. Un soir, il pria madame Jourdeaux de renouveler le pansement. Elle pâlit, trembla un peu, se raidit pour entourer le doigt blessé d'une longue bandelette. Elle était lente, mais adroite : elle parut prolonger l'opération à force de soins, de délicatesse. Quand ce fut fini, elle leva sur son cher docteur ses beaux yeux ardents et doux. Ils sentaient leur amitié se faire plus étroite, plus suave.

Parfois Guéméné s'abandonnait à des excès de tristesse. Il parlait de son grand amour que Thérèse avait méconnu. Alors madame Jourdeaux lui prenait la main, le plaignait tendrement. Puis elle cherchait à l'électriser par l'appât de la gloire prochaine. Il lui semblait, disait-elle, abandonner un peu son œuvre, travailler moins, négliger le laboratoire. Il lui expliquait que ces expériences sur de petits animaux ne concluaient à rien, qu'il lui faudrait guérir un cancéreux pour pouvoir proclamer sa méthode à la face du monde. Elle demeurait songeuse.

Presque tous les jours, il venait maintenant, entre deux visites, chercher la collation qu'elle tenait prête. Le mois de mars arriva. Déjà l'on pouvait goûter sans lumière. La demi-obscurité venue de la cour intérieure suffisait à leur causerie, et leur intimité s'y complaisait. Guéméné, depuis peu, était retombé dans l'abattement. Il se montrait morose, irritable, déclarait ne plus croire lui-même à son vaccin, — cette « toxiline » que Boussard avait patronnée.

— Écoutez, — lui dit un jour la douce femme, avec un timbre de voix extraordinaire, — faites ce que je vous demande. J'y crois, moi, à votre vaccin anticancéreux, j'y crois de toute mon âme, de toutes mes forces, j'y crois comme à la lumière que je vois, comme à votre loyauté que je sens. Vous m'avez dit que le terrain des animaux ne suffit pas à vos expériences : prenez-moi, servez-vous de moi; immunisez-moi par votre toxiline, puis, après cela, inoculez-moi le cancer; je n'ai pas peur. Je vous donnerai ainsi la preuve de ma confiance... et aussi de mon amitié.

— Ma pauvre amie! ma pauvre amie! que dites-vous?

Et il la regardait, troublé, mais elle poursuivait avec une exaltation sourde, qui la rendait toute nouvelle :

— Je vous en supplie, ne me refusez pas cela; sans ce moyen, vous ne parviendrez jamais au succès, car il vous faut un terrain humain. Le voilà, ce terrain humain, tentez-y la grande expérience : oh! je serais si heureuse, si heureuse!... Je vous assure que je ne tremblerai pas, le jour où vous me communiquerez le terrible mal... que je connais pourtant!... J'ai si grande confiance!

Ce jour-là, il sortit de chez elle éperdu, ravagé, et lucide : elle l'aimait! La pitié, la douceur, la tendresse, le dévouement, elle lui avait tout donné depuis des semaines. Et voici qu'aujourd'hui, tourmentée par le désir de l'oblation absolue, elle lui offrait son corps, non point dans une vulgaire obéissance passionnelle à la loi du plaisir, mais pour un sacrifice très pur au génie qu'elle croyait voir en lui. Et cette folie dans le don de soi, cette intrépidité dans l'immolation, la hauteur où pouvait atteindre cette abnégation d'une femme aimante l'éblouissaient. Il frémissait maintenant au seul souvenir de son visage. Au premier baiser que lui donna Thérèse, il comprit où était désormais son amour.

COLETTE YVER

(La fin au prochain numéro.)

PASCAL ET L'EXPÉRIENCE

DU PUY-DE-DOME[1]

VI

M. Abel Lefranc, professeur de littérature française au Collège de France, a écrit en faveur de Pascal un assez bon plaidoyer de cour d'assises. Il a surtout soigné les passions et les mœurs, l'ithos et le pathos. Il s'est apitoyé sur le cadavre de Pascal, dont j'ai troublé le repos, sur ses Mânes que j'ai outragés. Sans pitié pour notre langue, il a déclaré qu'il voulait « laver Pascal de la flétrissure qui vient d'être infligée à sa cendre, après deux siècles et demi ». Avec une éloquence frémissante, il a dénoncé les conséquences prochaines de mon attentat : la plus belle page de la littérature française déchirée, « toute une bibliothèque qui va devenir vaine et caduque », les dissertations sur le pessimisme de Pascal qui n'auront plus d'intérêt, et enfin, catastrophe redoutable encore qu'un peu énigmatique, « la valeur morale des *Pensées* et la signification dialectique des *Provinciales* qui vont s'écrouler » !

M. Lefranc ne s'est pas lassé de répéter que je suis un esprit prévenu, acharné à dénigrer Pascal.

M. Lefranc, au contraire, est le bon marabout qui défend

1. Voir la *Revue* du 1er mars.

le tombeau de son saint, le pieux gardien des gloires nationales, le critique exact jusqu'à la minutie. Comment refuser sa confiance à l'historien qui, parlant d'une brochure, n'oublie pas de dire qu'elle a vingt-sept lignes à la page et que « les marges en sont grandes », et qui n'ouvre pas un livre sans y relever une erreur? La grande édition de Huygens que vient de donner l'*Académie hollandaise des Sciences*, cet admirable monument de précision, de bonne méthode, d'érudition intelligente et probe, n'a pas trouvé grâce devant M. Lefranc : dans les tables, assure-t-il, Pascal est confondu avec un horloger qui portait le même nom. — Descartes lui aussi est pris en faute : le 11 juin 1649, il parle d'un « certain imprimé de deux ou trois pages », dans lequel Pascal a attaqué sa matière subtile. « Ceci est inexact, s'écrie M. Lefranc, — après Joseph Bertrand, — il s'agissait des *Nouvelles Expériences* qui ont trente-deux pages. » Voilà qui montre, ajoute-t-il, que « les allusions inexactes ne sont pas rares dans les documents épistolaires émanés de ce milieu savant », ce qui n'est pas trop maladroit puisque toute ma thèse repose sur des « documents épistolaires ». — Enfin M. Lefranc m'accuse d'avoir continuellement confondu Christian Huygens avec Constantin son père, ce qui doit être très grave et ruiner mon argumentation, puisque, affirme-t-il, « les faits cités s'appliquent, les uns au père (et c'est de beaucoup le plus grand nombre), les autres au fils ».

M. Lefranc, qui sait que les manières languissantes ne persuadent pas, s'est hâté de s'adjuger ses conclusions. Il a une manière de dire « voilà la vérité », qui a plu aux esprits avides de repos et de certitude. Les théoriciens de la chaire recommandent ce procédé et montrent que c'est tout bénéfice pour les fidèles : « On est bien aise de se décharger de la peine d'examiner un raisonnement, dit le P. Lamy; il faut s'en fier à l'examen de ceux que l'on estime et soumettre son jugement aux lumières de ceux en qui l'on voit briller une profonde sagesse. » C'est l'enseignement de saint Augustin : *Auctoritati credere, magnum compendium et nullus labor*. Puisque j'ai à me défendre, je suis bien obligé de dire que tout est trompe-l'œil dans l'exactitude de M. Lefranc : toutes les fois qu'il redresse une erreur, c'est une erreur qu'il commet.

J'ai trop pratiqué la grande édition de Huygens, et je lui dois trop pour ne pas me sentir le devoir de déclarer ici que je l'ai toujours trouvée sans reproche et que les mentions du nom de Pascal y sont parfaitement distinctes de celles qui concernent l'horloger genevois son homonyme. — Le 11 juin 1649, Descartes ne parlait pas des *Nouvelles Expériences*, où Pascal ne dit qu'un mot de la matière subtile pour annoncer qu'il l'attaquera plus tard ; Descartes parlait de la *Lettre à Noel* du 29 octobre 1647, qui est tout entière dirigée contre la matière subtile. — Enfin il est bien vrai que les lettres de Mersenne sont adressées tantôt à Constantin et tantôt à Christian Huygens ; mais toutes (nous allons en voir un bel exemple) sont destinées à être lues par tous les deux : Christian les lit toutes, et souvent c'est lui qui répond à une lettre adressée à son père ; entre Mersenne et la famille Huygens, c'est donc un dialogue à deux personnages seulement ; donner les prénoms des deux correspondants de Mersenne, c'eût été fausser le caractère de ce dialogue, et j'ai eu raison de dire Huygens tout court, pour ne pas dire chaque fois Huygens père et fils [1].

Mais en cour d'assises, M. Lefranc m'eût certainement fait condamner, et il y eût eu beaucoup de ma faute. J'ai eu la naïveté de croire que tous mes lecteurs, et M. Lefranc lui-même, savaient qu'une démonstration historique n'est pas une démonstration géométrique, qui va d'une définition ou d'un axiome à des conclusions par une série de jugements d'identité, et qu'on peut ruiner par la réfutation d'une seule proposition. A côté de mes preuves, j'ai offert des présomptions, des indices, des renseignements purement historiques qui n'ont point de rôle dans la démonstration du faux. Sans daigner tenir compte de la page où j'ai rassemblé mes arguments, M. Lefranc a choisi ce qui lui convenait, quelques indications accessoires que, de son propre chef, il a élevées à la dignité « d'arguments directs ». Il s'est ainsi donné l'avantage de combattre une thèse très faible que je n'aurais pas écrite et que la *Revue de Paris* n'aurait pas publiée. Ma thèse, la voici.

1. Sur un point seulement je reconnais que M. Lefranc a entièrement raison : j'avais dit en un endroit que l'intendant de Moulins était l'intendant du Nivernais ; M. Lefranc nous apprend que Moulins est dans le Bourbonnais.

La prétention de Pascal, ce qu'affirment tous ses écrits, c'est : 1° que dans la première quinzaine de *novembre 1647*, il découvrit que la suspension du mercure dans le tube, de même que tous les phénomènes attribués jusqu'alors à l'horreur du vide, étaient « des cas particuliers d'une proposition universelle de l'équilibre des liqueurs » ; 2° que, pour vérifier cette théorie, il pria son beau-frère Périer, par une lettre du 15 novembre 1647, de faire l'expérience du baromètre au pied, puis au sommet du Puy-de-Dôme.

Les historiens de la science et les biographes de Pascal ont tous admis cette version qu'ils jugent établie par trois preuves : 1° des lettres qu'aurait écrites Mersenne, avant le 15 novembre 1647, pour annoncer aux savants étrangers que Pascal a l'intention de faire exécuter l'expérience en montagne ; 2° la lettre même écrite par Pascal à son beau-frère Périer le 15 novembre 1647 ; 3° une lettre de Pascal à Le Pailleur, de juin 1648, annonçant que, depuis plus de six mois il a commandé l'expérience du Puy-de-Dôme.

En essayant d'écrire l'histoire de cette théorie, au moyen de documents dont la valeur historique n'est pas contestable, j'ai reconnu que cette version n'est pas vraie, et j'en ai esquissé une autre, que voici.

L'explication du phénomène du baromètre par l'hypothèse de la pression atmosphérique fut connue en France dès 1644, par une copie de deux lettres de Torricelli, envoyée à Mersenne par Michel-Ange Ricci. Après un examen très sérieux et pour des raisons qui ne sont pas méprisables, elle fut repoussée par Mersenne et par Roberval, et, jusqu'en juin 1648, nous ne connaissons personne en France, hors Descartes et le jésuite Noel, qui l'ait admise. Pascal, dans le courant d'octobre 1647 publia ses *Nouvelles Expériences* dans lesquelles il affirmait résolument que le haut du tube était vide et que la suspension du mercure avait pour cause une horreur limitée de la nature pour le vide. Dans la première quinzaine de juin 1648, Auzout fit l'expérience du vide dans le vide qui apporta la confirmation définitive de l'hypothèse de Torricelli : c'est alors que Pascal écrivit sa *Lettre à Le Pailleur* pour déclarer que jamais il n'avait dit que le tube était vide, ce qui était un men-

songe, et antidater son adhésion à l'hypothèse confirmée, en reportant à l'année précédente son intention de la vérifier. Plus tard, après l'expérience du Puy-de-Dôme, il fabriqua sa *Lettre à Périer* qu'en novembre 1648 il imprima, antidatée d'un an, dans son *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*.

J'ajoute que, si les contemporains ne protestèrent pas contre ces mensonges, c'est qu'ils ne les connurent pas. Après avoir pris date par la communication du titre de son *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*, à la *Bibliographia Parisina* qui alors tenait lieu d'Annuaire de la Librairie, Pascal en distribua quelques rares exemplaires, et c'est seulement en 1663, après sa mort, que son livre fut offert au public. Les savants ne furent pas dupes de ces artifices : pendant tout le XVIIe siècle, — exactement jusqu'en 1706, — ils affectèrent de ne jamais nommer Pascal, ni dans leurs essais sur l'histoire de la physique, ni dans leurs discussions sur la théorie de la pression atmosphérique ou sur le baromètre, ni même à propos de l'expérience du Puy-de-Dôme.

J'accuse donc Pascal d'avoir fait un faux et j'ai essayé de le démontrer. Pour avoir démontré que la lettre de Jésus-Christ au roi d'Édesse, Abgar Oukhâma, et l'acte de Constantin donnant au pape la moitié de l'Europe étaient des faux, Lorenzo Valla, le père de la critique historique, reçut le fouet dans le couvent des Jacobins de Rome et n'échappa au bûcher que par la protection du roi de Naples. Il est moins dangereux aujourd'hui « de mordre aux têtes sacrées », pour parler comme Bayle, et j'espère m'en tirer avec quelques injures. Toutes les réfutations que M. Lefranc a dirigées contre ma thèse ont ceci de commun avec celles de mes autres contradicteurs qu'elles n'en discutent pas — je l'ai montré déjà — les preuves maîtresses et je pourrais m'abstenir d'y répondre, si elles ne soulevaient des questions de méthode bien plus importantes que le jugement à porter sur Pascal et sur moi : « L'ère du Destin et celle de la Providence sont finies, écrivait un philosophe du XIXe siècle ; dorénavant, la liberté de l'esprit humain va diriger l'histoire ; ce qui peut mettre la civilisation en péril, ce n'est plus la superstition, c'est le sophisme. »

I. — LES LETTRES DE MERSENNE

A la page 33 de la *Défense*, M. Lefranc nous dit :

Il est, parmi les remarques de M. Mathieu sur les déclarations contenues dans la lettre [à Périer], une observation qui peut paraître d'une portée inquiétante. Pascal nous dit que, lorsqu'il annonça aux curieux de Paris, et entre autres au P. Mersenne, son intention de faire réaliser la grande expérience par Périer, le savant religieux s'engagea aussitôt par les lettres qu'il écrivit en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part « aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite ». Or, nous dit M. Mathieu, on ne connaît aucune lettre de Desnoyers ou d'Hevelius, de Ricci ou de Baliano, de Chanut, de Descartes ou de Huygens, où il soit question de l'expérience annoncée.

J'ai dit cela en effet, mais j'ai dit encore beaucoup d'autres choses que M. Lefranc aurait dû lire avant de me réfuter. Où sont ces lettres de Mersenne aux amis de Hollande, de Suède, de Pologne et d'Italie? Qui les a vues? Je les ai cherchées de bonne foi, et je n'en ai pas découvert une seule. Je n'en ai rien conclu, n'ayant pas la prétention de connaître toutes les lettres de Mersenne. Mais j'ai commencé à douter quand j'ai vu qu'il ne s'en trouvait point dans les recueils de Huygens et de Hevelius, qui tous deux conservaient avec grand soin leur correspondance. J'ai constaté ensuite que, dans leurs lettres postérieures, aucun des correspondants de Mersenne ne fait allusion à cette intéressante communication et que Mersenne lui-même, à en juger par ce qu'il écrit, continue en 1648 à croire que Pascal en est toujours aux idées de son *Abrégé* d'octobre 1647. Mersenne compte si peu sur Pascal pour faire l'expérience du Puy-de-Dôme, que, le 4 janvier 1648, un mois et demi après la prétendue communication de Pascal, à une date où il n'aurait pas encore le droit de perdre patience, il écrit à Le Tenneur pour le prier de la faire. Si donc je crois que Mersenne n'a pas écrit les lettres dont parle Pascal, ce n'est pas, comme le prétend M. Lefranc, parce je n'en ai trouvé aucune, c'est à cause de l'ensemble de ces constatations, et si j'ose l'affirmer, c'est à cause de la lettre de Mersenne à Le Tenneur du 4 janvier 1648.

Au cours de ces recherches, j'ai rencontré, dans une lettre de Constantin Huygens datée du 3 mai 1648, les lignes suivantes que j'ai volontairement laissées de côté parce qu'elles nécessitaient un assez long commentaire : « Voyons cependant ce que le jeune Pascal a produit, *si publici juris est*. Cela serait trop long pour être remis à notre venue en France qui n'est pas des plus certaines encore. »

Pour qui a bien voulu suivre avec attention l'histoire de cette affaire, le sens est évident. En octobre 1647, Huygens a lu l'*Abrégé* de Pascal; les premières lignes l'ont frappé :

Mon cher lecteur, quelques considérations m'empêchant de donner à présent un *Traité* entier, où j'ai rapporté quantité d'expériences nouvelles que j'ai faites touchant le vide, et les conséquences que j'en ai tirées, j'ai voulu faire un récit des principales dans cet abrégé où vous verrez par avance le dessein de tout l'ouvrage.

Ce *Traité*, Pascal en parle, non comme d'un projet, mais comme d'une chose achevée; en le décrivant, il emploie le passé et n'oublie pas de dire qu'il contient des figures :

J'ai divisé le *Traité* entier en deux parties, dont la première comprend le récit au long de toutes mes expériences avec les figures, et une récapitulation de tout ce qui s'y voit, divisée en plusieurs maximes; et la seconde, les conséquences que j'en ai tirées, divisées en plusieurs propositions où j'ai montré que l'espace, vide en apparence, qui a paru dans les expériences, est vide en effet...

Au printemps de 1648, Huygens attend impatiemment ce *Traité* achevé dès octobre 1647, imprimé peut-être, dont en tout cas les figures sont déjà faites, mais qui, pour des « considérations » que Huygens ignore, n'est pas encore du domaine public, *publici juris*. Le 6 avril déjà, il s'impatiente; il prie Mersenne de pousser Pascal — non pas à faire une expérience annoncée, — mais à « donner le corps dont il a fait voir le squelette ». Le 3 mai, il exprime le même désir; pour indiquer que c'est bien le *Traité* de Pascal qu'il réclame, sa pensée se reporte au début de l'*Abrégé*, à ces « considérations » qui empêchaient Pascal de publier, et il ajoute *si publici juris est*, si ces considérations n'existent plus, si le livre est enfin du domaine public, — paroles qu'il n'écrirait pas s'il pensait à

une expérience, lui qui sait bien que Mersenne n'a pas de plus grande joie que de lui signaler toutes celles qu'il connaît.

M. Lefranc court à la Bibliothèque nationale, feuillette « quelques instants » la correspondance de Mersenne, et découvre ce texte de Huygens « presque immédiatement » — ce qui me fait espérer qu'à loisir, il en trouvera beaucoup d'autres de même valeur — et tout aussitôt ce texte lui devient « précieux ». Oh! le subtil et savant commentaire philologique qu'il nous donne pour nous prouver que Huygens pense à l'expérience du Puy-de-Dôme et non au *Traité*! et qui prouve seulement que, dans l'ignorance ou l'oubli des circonstances historiques, les spéculations philologiques courent grand risque d'aboutir à des erreurs et y aboutissent toujours quand elles sont dominées par une idée préconçue :

Le texte de Huygens ne semble pas indiquer qu'il puisse s'agir d'un livre. Le savant hollandais n'aurait pas eu besoin de spécifier qu'il était à propos de ne pas attendre, pour le lui remettre, son voyage en France, qui était encore trop éloigné et trop incertain. Assurément, l'envoi eût été fait sans cette recommandation qui n'offrait pas grande utilité. Il s'agit bien plutôt d'une communication précise sur une découverte ou une expérience déterminée...

« Produict », s'applique plus probablement à une expérience ou à une série de recherches qu'à une publication. *Composé*, *écrit*, ou d'autres équivalents eussent été, dans ce cas, sans doute employés de préférence. « Voyons cependant » tend à confirmer ce sens; une telle formule n'eût pas été de mise pour l'apparition d'un livre qui s'imposait par le fait même de sa mise au jour, et dont l'envoi en Hollande était certain... Quant au *si publici juris est*, « si la chose est maintenant du domaine public », il faut avouer également qu'on l'appliquerait bien plus volontiers à une expérience donnée qu'à un ouvrage. Un livre appartient par définition au domaine public.

Malgré tous ses efforts, M. Lefranc ne peut tirer du texte de Huygens qu'une conclusion hypothétique : « Il n'est nullement impossible, nous dit-il, qu'il puisse s'appliquer à l'expérience projetée au Puy-de-Dôme. » Mais bien vite il esquisse un nouvel argument :

Il a pu arriver que [Mersenne], après avoir proposé à son jeune ami, — c'est Pascal, que M. Lefranc veut dire, — l'annonce à laquelle celui-ci a fait allusion, ait bientôt perdu de vue sa pro-

messe, se contentant par la suite de notifier la chose à deux ou trois correspondants. Dans sa lettre du 15 novembre, Pascal, qui alors n'avait que vingt-quatre ans, tout fier de cette attente possible de plusieurs des grands esprits de l'Europe, aurait exagéré la diffusion de la nouvelle, avec cette propension propre à beaucoup de savants, et qui est de tous les temps et de tous les pays, d'invoquer l'attention dont les honorent les étrangers pour exciter davantage celle de leurs compatriotes.

Admettons donc, pour faire plaisir à M. Lefranc, que Mersenne, en novembre 1647, ait oublié de prévenir Huygens des intentions de Pascal. Interrogé pour la seconde fois sur l'état des travaux de Pascal, Mersenne en mai 1648 va se souvenir. S'il a réellement entendu parler de la future expérience, il va répondre à Huygens : « M. Pascal attend impatiemment le résultat d'une expérience projetée, dont j'ai oublié de vous aviser il y a quelques mois, résultat sans lequel il ne peut mettre la dernière main au *Traité* qu'il a promis. » Mersenne répond tout autre chose; le 15 mai 1648, il écrit à Christian Huygens : « Si ma mauvaise lettre vous empêche, M. votre père, lequel je salue mille fois, vous y aidera, et j'essaierai aussi selon son désir à lui envoyer la lettre du jeune Pascal, qui est un autre Archimède. »

Quelle lettre? Nommes sommes au début de mai 1648 : ce ne peut être celle de Pascal à Le Pailleur qui est sûrement du mois de juin; c'est certainement celle du 29 octobre 1647 au P. Noel, que Mersenne, malade quand elle parut, n'a pas envoyée à Huygens. Mersenne n'est pas menteur; et pourquoi mentirait-il ici? Interrogé directement et spécialement sur Pascal, il répond que le dernier état de sa pensée, de lui connu, se trouve dans cette lettre du 29 octobre 1647. Cela ne prouve pas, si l'on veut, que Pascal ne lui ait pas dit autre chose; mais cela prouve que Mersenne, le 15 mai 1648, ne se souvient pas d'autre chose. C'est précisément ce que j'ai dit. N'avais-je pas le droit d'ajouter qu'il est difficile de croire à un oubli? Et, plus loin, rapprochant cette difficulté de plusieurs autres, n'avais-je pas le droit de conclure qu'on ne trouve pas trace du témoignage de Mersenne invoqué par Pascal, et que l'assertion de Pascal est démentie par l'attitude de Mersenne et de ses correspondants?

Si le texte que M. Lefranc est heureux d'avoir découvert est précieux, ce n'est pas pour sa thèse; jamais Huygens et Mersenne n'ont dit plus clairement qu'en mai 1648, ils n'ont pas encore entendu parler du projet de Pascal de monter au Puy-de-Dôme... N'oublions pas qu'en novembre ou décembre 1648, quand Pascal imprima dans le *Récit de la grande expérience* la *Lettre à Périer*, il croyait n'avoir pas à craindre le démenti de Mersenne, qui était mort depuis trois mois.

II. — LA LETTRE A PÉRIER

Cette *Lettre à Périer* se présente sans aucun indice matériel qui nous en garantisse l'authenticité. Nous ne la connaissons que par un texte imprimé à la fin de 1648, trouvé dans les papiers de Pascal après sa mort, et publié par ses héritiers en 1663. L'autographe n'existe pas et personne jamais ne l'a signalé. Le contenu seul peut nous éclairer sur sa valeur documentaire. Pascal rappelle à Périer une expérience qu'il fit « ces jours passés en sa présence, avec deux tuyaux l'un dans l'autre, qui montre apparemment le vide dans le vide ». C'est l'expérience qu'Adrien Auzout inventa dans la première quinzaine de juin 1648. Nous avons la certitude que Mersenne ne la connut qu'à cette époque, non seulement parce qu'il la signale pour la première fois le 12 juin, mais surtout parce que dans toutes ses lettres du mois de mai il désespère de trouver l'explication de la suspension du mercure dans le tube, et qu'aussitôt après avoir vu cette expérience, il déclare que l'explication est trouvée. L'hypothèse que Pascal et Auzout aient dissimulé pendant sept mois cette belle expérience ne pourrait être discutée que si elle se présentait avec des indices positifs et, au moins, un commencement d'explication de cette conduite invraisemblable; indices et explication font absolument défaut. Il en résulte que la *Lettre à Périer* n'a pas été écrite le 15 novembre 1647.

Examinons cette lettre de plus près pour y chercher des indices qui contredisent ou qui confirment ces premières conclusions.

Pascal rappelle à son beau-frère qu'ils se sont vus « ces

jours passés » ; il lui répète assez longuement des explications qu'il lui a données sur sa méthode et sur sa théorie ; il lui décrit cette expérience qu'il lui a montrée. Il n'est guère vraisemblable qu'on écrive à un homme pour lui répéter ce qu'on lui a dit récemment. Nous sentons que cette lettre est un morceau littéraire qui s'adresse non à Périer, mais au public.

Pascal, n'a pas quitté Paris à cette époque. Il faut donc que Périer y soit venu. Il eut cette année-là des fonctions à Moulins ; par deux lettres de Le Tenneur à Mersenne, nous savons qu'il était à Clermont le 13 et le 21 octobre, montrant à ses amis les expériences du vide. A quel moment est-il venu à Paris? Deux hypothèses. Si c'est après son passage à Clermont, entre le 21 octobre et le 15 novembre, son séjour à Paris a été bien court. Si c'est avant, les entretiens dont parle Pascal remontent à la fin de septembre, et il est surprenant que Pascal dise : « ces jours passés » pour dire : il y a six semaines. Contre cette seconde hypothèse, il y a d'autres difficultés bien plus fortes. Il est impossible de croire que Pascal ait montré à Périer l'expérience du vide dans le vide à la fin de septembre, puisque lui-même publie en octobre ses *Nouvelles Expériences* et sa première *Lettre à Noel* où il tient encore pour l'horreur limitée du vide, et puisque Le Tenneur qui a vu Périer et ses expériences en octobre, écrit encore le 16 janvier 1648 qu'il ne se fait aucune idée de l'explication de la suspension du mercure par la pression atmosphérique.

Ces deux hypothèses étant invraisemblables, et la seconde beaucoup plus que la première, le voyage de Périer à Paris ne nous étant signalé que par cette lettre que nous savons déjà mensongère, ce voyage semble très peu probable.

Pascal invoque le témoignage des lettres écrites par Mersenne et nous savons que ces lettres n'ont jamais existé.

Pour nous expliquer que l'expérience du Puy-de-Dôme, commandée en novembre 1647, n'ait été faite qu'en septembre 1648, il nous donne deux raisons invraisemblables : la neige qui couvrait les montagnes d'Auvergne et les fonctions que Périer aurait eues à Moulins où la lettre lui serait parvenue, bien qu'en l'écrivant, Pascal le crût à Clermont.

Tous ces indices, qui ne révèlent que des invraisemblances et des difficultés, ne feraient naître que des doutes s'ils étaient

seuls; mais joints à la preuve évidente, capitale : — l'impossibilité absolue qu'une lettre où est racontée l'expérience du vide dans le vide ait été écrite en 1647, — tous les autres indices deviennent alors des preuves de seconde ligne.

La réfutation que m'oppose M. Lefranc comprend quatre opérations.

I. — La première, et la plus efficace, consiste à détacher de ce faisceau logique la preuve, non pour la discuter, mais pour la supprimer. L'expérience d'Auzout avec sa date, cette pièce essentielle de ma démonstration, n'intéresse pas M. Lefranc : j'ai montré[1] comment il l'escamote dans une parenthèse. Il décide que tout mon raisonnement « repose en dernière analyse sur l'interprétation de l'expression de Pascal : *ces jours passés* ». J'ai démontré qu'une lettre où est décrite l'expérience du vide dans le vide ne peut pas être de novembre 1647, M. Lefranc va nous parler de tout autre chose; il va essayer de prouver que les deux beaux-frères se sont vus un peu avant cette date, et que Pascal, qui a eu raison d'adresser sa lettre à Clermont, a encore raison de nous dire que Périer la reçut à Moulins. Mais cela même, il ne le prouvera pas.

II. — Deuxième opération : M. Lefranc invoque en bloc des textes inexistants et leur fait dire le contraire de ce que disent tous ceux que nous connaissons. Il veut que Périer soit à Paris en septembre 1647 et qu'au milieu d'octobre 1647, quand il arrive à Clermont, c'est de Paris qu'il vienne. Voilà, nous dit-il, « l'hypothèse la plus simple, celle qui s'accorde avec tous les textes, avec les vraisemblances, et qui se présente immédiatement à l'esprit de toute personne non prévenue ».

Une lettre du 13 septembre 1647, — dit M. Lefranc, — de Le Tenneur à Mersenne dit : « M. Perier n'est pas encore arrivé *(en Auvergne)*, mais je say qu'on l'atend impatiemment à Gergovie, où je me rendray bientost pour conférer avec luy. » Le 21 octobre 1647, le même écrit au même : « Nous avons maintenant M. Perier à Clermont, et il y a aujourd'hui huit jours, qu'il nous fit voir chés luy l'expérience du vuide en presence des plus curieux de la ville. » Donc, le 13 septembre 1647, l'arrivée de Périer à Clermont était immi-

1. *Revue de Paris*, 1er mars 1907, pages 208 et 209.

nente, et nous savons, d'autre part, que le 13 ou le 14 octobre, le beau-frère de Pascal était déjà rentré à Clermont... D'où venait-il? Je réponds sans hésiter : de Rouen, où se trouvaient madame Périer et Étienne Pascal, puis de Paris... Tout indique, en effet, que Périer ne pouvait venir que de Rouen et de Paris vers la mi-octobre, puisqu'il se livre à des expériences alors tout à fait nouvelles, et qui avaient été justement faites dans ces deux villes. Il avait sans doute séjourné dans la capitale en septembre et au début d'octobre, auprès de Pascal; ils avaient fait tous deux d'assez nombreuses expériences; on avait beaucoup parlé de la question du vide, et tout naturellement, à peine rentré à Clermont, Périer fait connaître à ses compatriotes, qui sont aussi ceux de Pascal, ne l'oublions pas, l'expérience si curieuse.

« Tout indique que Périer ne pouvait venir que de Rouen et de Paris vers la mi-octobre, puisqu'il se livre à des expériences alors tout à fait nouvelles et qui avaient été justement faites dans ces deux villes. » — Rien n'indique cela et tout donne à penser le contraire. Les expériences n'étaient pas « tout à fait nouvelles ». On les faisait à Rouen depuis le mois d'octobre 1646, et nous savons par Marguerite Périer que son père arriva à Rouen « à la fin de 1646 ». Périer put donc très bien, après un court séjour à Rouen, passer quelques mois à Moulins dans la première moitié de 1647, puis rentrer, non de Paris, mais de Moulins, à Clermont en octobre et y faire les expériences qu'il connaissait depuis un an.

Périer n'est ni un oisif ni un habitant de Paris, c'est un conseiller à la cour des aides de Clermont. En dehors de ses délégations temporaires à Rouen et à Moulins, pour le situer ailleurs qu'à Clermont, il nous faut un texte ou au moins un indice. De février à juin 1647, se déroule à Rouen l'affaire Saint-Ange pour laquelle Pascal mobilise son père et ses amis; je n'y trouve pas le nom de Périer. Le 13 septembre 1647, Le Tenneur écrit à Mersenne qui se trouve à Paris : « M. Périer n'est pas encore arrivé; mais je sais qu'on l'attend impatiemment à Gergovie... » Il me semble que si Le Tenneur savait Périer à Paris, il écrirait : « M. Périer ne viendra-t-il pas bientôt? » et que s'il le croyait en route, venant de Paris, il attendrait son arrivée pour avoir des nouvelles de Mersenne avant d'écrire à celui-ci. Le 23 et le 24 septembre, Périer n'assiste pas aux deux visites que Descartes fait à Pascal; le 24, Jacqueline

écrit à Gilberte une longue lettre et ne dit pas un mot de Périer. Dans tout cela, je ne vois rien qui indique que Périer soit à Rouen dans le courant de 1647, puis à Paris en septembre.

D'ailleurs, ce qui nous intéresse, ce n'est pas une visite quelconque de Périer à Pascal, c'est une visite où Pascal lui aurait montré l'expérience du vide dans le vide. Une telle visite n'aurait pas pu avoir lieu en septembre ni au début d'octobre, puisque, au milieu d'octobre, Pascal publie ses *Nouvelles Expériences* où il ne parle pas de celle du vide dans le vide et tient encore pour l'horreur limitée du vide. C'est après la publication des *Nouvelles Expériences*, après la lettre à Noel du 29 octobre, c'est du 29 octobre au 15 novembre que devrait se placer la visite de Périer à Paris; M. Lefranc lui-même convient qu'à cette date, Périer ne pouvait plus être à Paris... Jusqu'à ce que M. Lefranc ait montré « tous les textes » dont il parle et qu'il est seul à connaître, un esprit « prévenu » par les documents publiés ne peut admettre son système.

III. — M. Lefranc veut que Périer reparte de Clermont pour Moulins dans le courant de novembre 1647, ce qui permet à Pascal de lui écrire à Clermont le 15 novembre, et de nous dire que Périer reçut cette lettre à Moulins. Aucun texte ne le dit, mais ce n'est que cinq mots à ajouter. Marguerite Périer dit simplement :

> Il (Périer) fut employé pour une commission importante en 1640 en Normandie, où mon grand-père était intendant... Il fut encore employé pour une semblable affaire, *en 1647*[1], dans la province de Bourbonnais, par l'intendant qui le demanda. Depuis ce temps-là, il demeura en Auvergne...

M. Lefranc renvoie expressément à ce passage : « Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer... publiés par M. F. Faugère (1845, 8°), p. 431. » Au lieu de le citer textuellement, voici comment il le traduit, — c'est sa troisième opération, une falsification pure et simple :

> Perier est arrivé de Paris à Clermont, un peu avant la mi-octobre, comme nous l'avons vu ; il a fait son expérience devant ses amis et a séjourné à Clermont jusqu'au jour où il a reçu de l'intendant du

1. Le texte publié par Cousin dit : 1646.

Bourbonnais... une lettre lui demandant ses services, *dans le courant de novembre 1647*.

Ce n'est pas une hypothèse. M. Lefranc insiste et répète : « Périer avait quitté Clermont vers la fin de novembre 1647. Ce fait de la présence de Périer à Moulins à la fin de 1647 nous est confirmé par le témoignage formel de sa fille [1] ».

IV. — Quatrième opération : M. Lefranc installe à Paris la famille Périer, parce qu'il faut qu'en 1648 Périer, quittant Moulins, revienne droit à Paris, et qu'ainsi nous soit expliqué le long retard de l'expérience du Puy-de-Dôme. En 1648, Périer ne revint pas de Moulins à Clermont, nous dit M. Lefranc, « étant donné que sa famille ne s'y trouvait pas » ; il « retourna directement de Moulins à Paris, sans faire un long détour inutile par Clermont ». Marguerite nous dit cependant : « Ma mère... étant revenue ici (à Clermont), à la fin de 1648, elle nous trouva, ma sœur qui n'avait que quatre ans et quelques mois, et moi qui n'avais que deux ans et huit ou dix mois... » Périer avait donc à Clermont ses enfants, sa mère, sa maison paternelle, sa charge de conseiller ; à Rouen, sa femme et son beau-père ; à Paris, son beau-frère et sa belle-sœur. Je ne le connais pas assez pour oser dire où son cœur l'appelait ; il ne me semble pourtant pas invraisemblable qu'en quittant Moulins, il soit allé chez lui, à Clermont, plutôt qu'à Paris, chez son beau-frère. Je pense même que sa charge, ses intérêts et ses enfants sans mère le rappelaient plutôt à Clermont, et qu'il fit probablement un séjour à Clermont en quittant Moulins, avant de revenir à Paris où nous le retrouvons en juin 1648.

Sur ce champ qu'il a rendu libre par la suppression de l'expérience d'Auzout, au moyen de ces éléments qu'il a fabriqués de toutes pièces. M. Lefranc n'a pas de peine à construire un système qui semble s'ajuster à celui de Pascal. L'expérience du vide dans le vide étant abolie, rien ne l'empêche de nous raconter le roman que voici : Périer est à Paris au commencement d'octobre 1647 et c'est alors que

1. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 15 septembre 1906, p. 345.

Pascal lui expose ses théories; Périer arrive à Clermont vers le milieu d'octobre; Pascal lui écrit le 15 novembre; mais à ce moment même, l'intendant du Bourbonnais réclame les services de Périer qui part brusquement sans prévenir personne — ce qui, n'est-ce pas, est bien conforme aux habitudes du XVIIe siècle où les déplacements de fonctionnaires se faisaient avec une rapidité foudroyante; — la lettre de Pascal arrive à Clermont après ce départ, et suit Périer à Moulins. En quittant Moulins, Périer revient à Paris, y passe une partie de 1648, retourne à Clermont vers la fin de l'été, y trouve de la neige, des « brouillards précoces » et comme, en raison des « grandes difficultés de l'expérience », il faut « grouper les bonnes volontés d'un grand nombre de Clermontois », c'est seulement le 19 septembre 1648, qu'il peut monter sur le Puy-de-Dôme. — C'est clair, normal, évident, logique et rationnel, conforme à tous les textes, nous dit M. Lefranc.

Contre la présence de Périer à Paris au commencement d'octobre 1647, il ne reste qu'une difficulté, mais si petite! Pascal dit, le 15 novembre, « ces jours passés ». N'est-ce que cela? M. Lefranc me renvoie « à nos vieux dictionnaires » où il me promet que je trouverai des locutions dans lesquelles le mot *jour* « a un sens relativement vague, indéterminé et, si l'on veut, élastique ». Il a cent fois raison. Les six jours de la Genèse valent moins d'un millième de seconde pour les créationnistes, exactement cent quarante-quatre heures pour les calvinistes, six millions d'années pour les évolutionnistes. Ceux qui assisteront à l'échéance des deux mille trois cents jours de Daniel, qui entendront « le cri de minuit » et verront la purification du sanctuaire, ne sauront pas cependant la valeur d'un de ces jours, puisqu'ils ignoreront le point de départ de cette supputation. Dans toutes les épopées, un jour est une période historique; des événements se succèdent d'un jour à l'autre qui, dans l'histoire, ont été séparés par des siècles. M. Lefranc, qui élabore un mythe, a bien le droit de parler en prophète et en poète épique. Son erreur est de croire que sa construction m'oblige à démolir la mienne; l'une ne gêne pas l'autre puisqu'elles sont dans deux plans différents; à côté de sa légende, il y a place pour l'histoire. Il se trompe encore quand il croit me réfuter en donnant aux vagues indications de la *Lettre à*

Périer une précision que Pascal s'est bien gardé de leur donner : plus il essaie de les rapprocher de la réalité, et plus il multiplie les points de froissement; plus il les rend explicites, et plus leur caractère légendaire apparaît.

Si maintenant M. Lefranc veut bien se reporter à la page où j'ai résumé mes arguments[1], il verra que mes considérations sur le sens de « ces jours passés » n'y sont pas représentées par un seul mot; il comprendra que, dans ce mode d'exposition, la difficulté que présente cette locution est, non pas une preuve, mais un tâtonnement à la recherche de la preuve que m'apporte aussitôt la date de l'expérience d'Auzout. C'est sur cette date et non sur le sens de « ces jours passés » que « repose en dernière analyse tout mon raisonnement »; c'est elle qui « joue un rôle décisif dans la démonstration du faux ».

Ma thèse n'étant pas même effleurée par ces opérations de mon contradicteur, il ne s'agit plus ici que de méthode.

M. Lefranc me demande sévèrement pourquoi j'ai dit que Périer fut appelé à Moulins « en 1646 ou 1647 ». Tout simplement parce que Cousin, qui a publié le *Mémoire* de Marguerite d'après les manuscrits de la Nationale et de la Mazarine, dit : 1646, et que Faugère, qui a suivi le *Recueil* de P. Guerrier, dit 1647. Tous ces manuscrits sont des copies d'un original perdu ; je n'ai aucun moyen de savoir quel est le meilleur et je n'ai pas le droit de choisir. Comme je ne vois pas de raison pour qu'un des manuscrits ait menti sur ce point, je suppose que ces deux dates sont exactes et l'hypothèse que suggère l'ensemble des textes sur les déplacements de Périer m'amène à croire qu'elles le sont en effet.

Périer est appelé à Moulins en 1646 ; il n'y installe pas sa famille. Sa femme Gilberte, pour je ne sais quelles raisons, veut passer auprès de son père le temps du séjour de son mari à Moulins; elle quitte donc ses enfants dont le plus jeune n'a que sept ou huit mois et Périer la conduit à Rouen où lui-même s'arrête quelque temps avant de rejoindre son poste à Moulins. A quelle époque quitte-t-il Rouen? je n'en sais rien et j'avoue que je voudrais bien le savoir, mais pour une tout autre question. Donc il va à Moulins. Quand il arrive à Cler-

1. *Revue de Paris*, 1er mai 1906, p. 192.

mont, en octobre 1647, vient-il en congé? est-ce la fin de ses fonctions à Moulins? est-il encore à Moulins en novembre 1647? Je note que Brunet dit à propos des *Traités* posthumes de Pascal : « Il faut un carton à la page 175. » Cette page est précisément occupée par ce paragraphe : « M. Périer reçut cette lettre à Moulins... » Quelle est l'origine et la valeur de cette indication? Je signale cette question que je n'ai pu résoudre aux bibliographes mieux informés que moi des sources de Brunet.

En juin 1648, Périer est à Paris et nous savons pourquoi. Il vient chercher sa femme qui, comme son père, quitte définitivement Rouen, l'intendance de Normandie étant supprimée. C'est l'époque des querelles de Blaise avec son père au sujet de l'entrée de Jacqueline à Port-Royal; dans cette situation troublée de la famille, la présence de Gilberte est utile, et Périer prolonge son séjour à Paris ; nous savons par Baillet qu'il y reste une partie de l'été. C'est en ce mois de juin 1648 qu'Auzout fait son expérience et que Pascal écrit sa *Lettre à Le Pailleur*. Comme M. Lefranc, je trouve tout naturel que Périer, étant à Paris, ne monte pas alors au Puy-de-Dôme et je comprends que Pascal, dans cette *Lettre à Le Pailleur*, n'espère recevoir « que dans quelque temps » le résultat de l' « expérience qui doit se faire sur une de nos hautes montagnes »; mais je persiste à trouver étrange qu'en prévoyant ce nouveau retard, Pascal l'explique par la neige et ne dise pas un mot du séjour de son beau-frère à Paris. Comme il eût été plus véridique et plus convaincant de dire : « la personne que j'en avais chargée est depuis six mois en voyage ou à Paris! » Et je persiste à trouver plus étranges encore les explications du *Récit* en novembre 1648, telles que les cite M. Lefranc lui-même (*Défense*, p. 30) :

Enfin, j'ay fait l'experience que vous avez si longtemps souhaittée, — écrit Périer à Pascal; — je vous aurois plutost donné cette satisfaction, mais j'en ay esté empesché, autant par les employs que j'ai eu en Bourbonnais, qu'à cause que depuis mon arrivée, les neiges ou les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy de Domme, où je la devois faire, que mesmes en cette saison qui est la plus belle de l'année, j'ay eu peine à rencontrer un jour, où l'on pût voir le sommet de cette montagne.

Entre la fin des « emplois » de Périer dans le Bourbonnais et l'expérience sur le Puy-de-Dôme, pourquoi le *Récit* ne nous fournit-il, comme la *Lettre à Le Pailleur*, que l'excuse des neiges et brouillards? La vérité pour le fond eût gagné, semble-t-il, et aussi la vraisemblance pour le lecteur, si Périer eût expliqué l'intervalle de dix mois entre la demande de Pascal (15 novembre 1647) et la réalisation de l'expérience (19 septembre 1648), « autant par les employs que j'ai eu en Bourbonnais » que par le séjour à Paris. — Oui, mais ce séjour en juin 1648 coïncidait avec « l'expérience du vuide dans le vuide » inventée par Auzout, l'expérience dont Pascal entretient Périer dans sa lettre du 15 novembre 1647!

Après ce séjour à Paris, à quel moment Périer rentre-t-il à Clermont? « Dans le cours de l'été », avant « les derniers jours d'août 1648 », répond M. Lefranc qui, ici, fait une découverte :

> Je croirais très volontiers que Périer a regagné l'Auvergne en compagnie de sa femme Gilberte. En réfléchissant aux difficultés de la route, on peut considérer ce long voyage fait en commun comme infiniment vraisemblable, pour ne pas dire plus. D'autant mieux que Périer regagnait l'Auvergne avec l'intention de s'y fixer définitivement. Nous le voyons, en effet, faire, très peu de temps après, de notables agrandissements à la maison familiale.

Je rappelle que Marguerite Périer nous dit que sa mère rentra à Clermont « à la fin de 1648 », alors que, elle, Marguerite, n'avait que « deux ans et huit ou dix mois ». Ce n'est évidemment pas un souvenir personnel, mais une tradition de famille qu'elle rapporte; c'était la première fois qu'elle voyait sa mère qui l'avait quittée lorsqu'elle n'avait que quelques mois, et cette circonstance donne à penser qu'on a, dans la famille, retenu l'âge de l'enfant à ce moment-là. Marguerite est née le 5 avril 1646; sa mère l'aurait retrouvée deux ans et huit ou dix mois plus tard, c'est-à-dire au plus tôt le 5 décembre 1648. Mais nous avons une lettre de Jacqueline à Gilberte, datée du 5 novembre 1648, où l'on voit que les deux sœurs se sont quittées récemment et qui paraît être une réponse à une lettre de Gilberte, écrite peut-être en cours de route. M. Lefranc ne nous explique pas comment Périer et sa

femme ayant quitté Paris à la fin d'octobre 1648, Périer a pu faire l'expérience du Puy-de-Dôme le 19 septembre.

Autre découverte de M. Lefranc. En ouvrant Gassendi, dont j'ai déjà beaucoup tiré, bien que M. Lefranc dise que j'ai complètement négligé son « précieux témoignage », il a eu un éblouissement : sept grandes pages in-folio sur l'expérience du Puy-de-Dôme! une relation du chanoine Mosnier qui remplit « plusieurs pages » et donne plus de détails que celle de Périer! M. Lefranc nous fait espérer qu'il publiera plus tard « une comparaison fort utile » entre ces deux documents. Disons tout de suite que cette relation de Mosnier n'existe pas, que nous n'en avons qu'un court écho dans une lettre de Gassendi et que les copieux détails remplissent tout juste dix lignes...

Après l'expérience du Puy-de-Dôme, le chanoine Mosnier, de Clermont, qui y avait assisté, en envoya un compte rendu à Barancy qui le transmit à Gassendi. Celui-ci répondit à Barancy, au début de 1649, par une lettre qui commence ainsi :

Vous m'avez fait un grand plaisir en joignant à votre lettre une copie de celle que le très illustre — *praeclarus* — Mosnier vous a envoyée d'Auvergne, pour vous décrire l'expérience qu'on y a faite sur les variations de la hauteur du mercure dans un tube fermé par en haut... suivant qu'on expérimente dans un lieu bas ou en un lieu élevé. Il vous rapporte qu'on s'est servi d'un tube long de quatre pieds, fixé à une règle divisée en pieds et en pouces, un des pouces étant divisé en 6 lignes; dans la plaine, le mercure s'est arrêté à 25 pouces, 5 lignes et demie, et s'y est maintenu cinq heures; le même jour, sur une montagne qui surplombe la plaine d'une lieue environ, il s'est arrêté à 24 pouces 4 lignes; sur le sommet du Puy de Dôme, plus élevé d'un quart de lieue environ, il est descendu à 22 pouces 5 lignes; là on a refait l'expérience cinq fois, tantôt dans la chapelle, tantôt à l'air libre, tantôt dans le vent, tantôt dans le calme. Je ne doute pas qu'on n'ait apporté à la chose toute l'attention et tout le soin voulus... Je ne doute pas non plus que l'expérience n'ait été entreprise et exécutée sur l'initiative de Pascal, ce jeune homme supérieur, ou pour mieux dire, incomparable, dont vous trouvez le nom — *cujus mentionem factam habes* — dans ma petite dissertation *De nupero circa Inane experimento*, car le savant Auzout, que je nomme aussi dans cette dissertation, — *cujus in ea quoque memini* — m'a dit, lorsque j'étais encore à Paris, que Pascal avait donné des ordres pour que cette expérience fût faite en Auvergne, où les montagnes sont très hautes.

Il semble que quelque chose dans cette page ait embarrassé M. Lefranc, à en juger par une coupure qu'il a faite dans les six dernières lignes qu'il a citées en latin... Ce texte, nous dit-il, « atteste la prodigieuse réputation du jeune physicien et prouve avec évidence... que les savants les plus notoires s'entretinrent du projet de Pascal ». — Mais non; il prouve seulement que, dans le courant de 1648, Auzout a parlé à Gassendi du projet de Pascal, et cela n'a rien de bien significatif, puisque tous deux connaissaient Pascal. Gassendi décerne à Pascal un très gros compliment comme il fait pour à peu près tout le monde, même pour l'obscur Mosnier qu'il appelle *praeclarus*.

III. — LA LETTRE A LE PAILLEUR

Voici la troisième preuve en faveur de Pascal : la *Lettre à Le Pailleur* de juin 1648. Cette lettre ne va pas seule; elle se présente à nous étroitement accouplée à une *Lettre de M. Pascal le père au P. Noel* qui est, elle aussi, de la main de Blaise Pascal.

M. Lefranc estime très haut la valeur documentaire de la *Lettre à Le Pailleur*; mais il ne dit pas pourquoi. « C'est, affirme-t-il, un texte absolument authentique qui n'a pu être altéré en aucun cas pour les besoins d'une cause quelconque. » — Qu'en sait-il? Nous n'en avons ni l'autographe ni même une copie du XVIIe siècle; pas un contemporain n'y fait allusion, pas un historien ne l'a connue pendant cent trente ans; Baillet, qui a recherché tous les documents sur cette question, n'en parle pas; Bossut l'a publié en 1779 sans dire d'où il le tenait. Il n'y a guère de document qui mérite moins de confiance. Si je crois que cette lettre est bien de Pascal, c'est parce que j'y reconnais son style; je ne sais pas à quelle époque elle fut écrite; je vois seulement que Pascal a voulu qu'elle fût accouplée à la *Lettre à Noel* et datée de juin 1648.

M. Lefranc ajoute : « C'est une lettre privée, non destinée à la publicité. » — En quoi une lettre privée a-t-elle plus de valeur qu'un document public, qui a pu être critiqué et contredit? Je note au contraire que Pascal a tenu à ce qu'on crût qu'elle avait eu beaucoup de lecteurs. Dans la *Lettre à Noel*, il

affirme à cinq reprises que la *Lettre à un ami* est « chose publique à Paris, et Rouen », que, bien que manuscrite encore, elle « a été communiquée à tous ses amis » et que, pour la faire imprimer, il n'attend plus que l'autorisation de son père.

Dans cette lettre, Pascal dit qu'il admet la théorie de la pression atmosphérique. Il ajoute : « Nous en attendons néanmoins l'assurance de l'expérience qui doit s'en faire sur une de nos hautes montagnes ; mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que, sur les lettres que j'en ai écrites il y a plus de six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. »

Voilà, déclarent ensemble MM. Brunschvicg et Lefranc, voilà la preuve que Pascal a bien écrit à son beau-frère le 15 novembre 1647 ! « Cette *Lettre à Le Pailleur,* — affirme M. Brunschvicg, — appuie l'authenticité de la lettre à Périer », et M. Lefranc pense qu'elle « lui apporte une confirmation nouvelle ». — Elle n'appuie et ne confirme rien du tout, puisqu'elle est de Pascal. S'il a menti dans l'une, il peut bien mentir dans l'autre. Le certificat n'est pas valable qu'un homme se donne à lui-même. Du point de vue de la critique, c'est la *Lettre à Périer* qui est dominante ; elle peut influencer notre opinion sur la *Lettre à Le Pailleur,* mais la réciproque n'est pas vraie.

Rappelons-nous ce qui a précédé. En octobre 1647, le P. Noel a présenté quelques objections aux *Nouvelles Expériences,* que Pascal venait de publier comme un *Abrégé* de son futur grand *Traité.* Pascal a répondu le 29 octobre et sa réponse a été publiée. Dans une seconde lettre, Noel a proposé l'explication par la pesanteur de l'air, et Pascal n'a pas répondu. Six mois après, en avril 1648, Noel a publié son *Plein du Vide* où il n'était plus question de la pression atmosphérique. Un peu plus tard, très probablement en juin 1648, après l'expérience d'Auzout, Noel a fait distribuer un supplément où il expliquait qu'étant malade pendant l'impression de son livre, il n'avait pu revoir ses épreuves et que deux omissions avaient été commises qu'il tenait à réparer. Noel disait qu'à la page 32 de son livre, il fallait ajouter ceci :

Comparons aussi le vif-argent qui est dans le tube avec celui qui est dans la cuvette, comme le poids qui est dans le bassin d'une

balance avec le poids qui est dans l'autre... L'avantage qu'a celui de la cuvette par-dessus l'autre, se prend de l'air qui pèse sur celui de la cuvette et ne pèse pas sur celui du tube, celui-ci n'étant que sous l'éther qui ne charge point. Que l'air commun que nous respirons et qui est sur la surface du vif-argent qui est dans la cuvette soit pesant, on n'en doute pas après avoir pesé la canne à vent devant et après l'avoir chargée.

Le supplément se terminait par cette déclaration que Noel avait soulignée : « *Tout ceci* (*que j'avais mis dans ma seconde lettre à Monsieur Pascal le fils, qui m'avait honoré d'une belle et honorable réponse*) *manque à l'endroit que j'ai marqué.* »

C'est ici que nous rencontrons la *Lettre à Le Pailleur* et la *Lettre de M. Pascal le père au P. Noel.* Dans ces deux lettres, nous apprenons l'histoire suivante :

En novembre 1647, Pascal n'a pas répondu à la seconde lettre de Noel parce que celui-ci l'a fait prier expressément de ne plus lui écrire et de ne montrer sa lettre à personne. Pascal l'a promis. Cette seconde lettre du P. Noel d'ailleurs était « conçue en termes qui n'obligeaient point à repartir ». Enfin Pascal a cru que « l'âge, le mérite et la condition du P. Noel l'obligeaient à lui céder l'avantage d'avoir écrit le dernier sur ce sujet ». Pour toutes ces raisons, Pascal a remis de répondre à cette lettre dans le grand ouvrage qu'il prépare. Depuis, il a « religieusement gardé sa parole ». Mais les jésuites ont profité de son silence pour colporter de vilains bruits sur son compte : ils ont dit que, s'il n'avait pas répondu, c'est qu'il n'avait pas pu répondre, et que, s'il n'avait pas publié la seconde lettre de Noel comme il avait publié la première, c'est qu'il avait voulu « en dissimuler les beautés ». Là-dessus, un ami a demandé à Pascal la raison de son silence, et Pascal lui a écrit une très longue lettre pour s'expliquer.

Un peu après, Étienne Pascal a entendu parler à Rouen d'un livre où il était question de la seconde lettre de Noel. Il a écrit à Blaise et lui a demandé pourquoi il ne lui avait pas communiqué cette lettre et pourquoi il n'avait pas répondu. Blaise a donné ses raisons : la lettre de Noel n'était écrite que pour lui seul; la communiquer à qui que ce fût, c'eût été violer un secret; mais à la suite des commérages des jésuites, « un

de ses amis » (Pascal ne nomme pas Le Pailleur) l'a questionné, et Blaise lui a fait connaître la vérité par une lettre qu'il n'a pas encore imprimée, mais « qu'il n'a fait aucun scrupule de publier », — c'est-à-dire d'en faire une « chose publique », quoique non encore imprimée, — et qui « a été communiquée à tous ses amis ».

En même temps Blaise a signalé à son père la préface d'un ouvrage du P. Noel, *le Plein du Vide*, où il a trouvé « des discours si désobligeants, et qui plus est, si injurieux » pour lui, qu'il a senti qu'il n'y pouvait répondre que par des injures « ce qui est tout à fait contraire à son inclination », ou d'après le précepte de l'Évangile, en administrant à Noel « une correction fraternelle », ce qu'il ne pouvait se permettre à cause de l'âge de Noel. Il a donc prié son père d'administrer à sa place la « correction fraternelle ». Les injures de Noel consistent en ceci : d'abord son titre, *le Plein du Vide*; puis, cette phrase « la nature est aujourd'hui accusée de vide ». Il y a là deux railleries que Blaise ne peut supporter. Sur sa demande, Étienne Pascal a donc écrit à Noel. En même temps, il a écrit à son fils pour approuver tout ce qui a été fait : Blaise a eu raison de donner à son ami (qui n'est toujours pas nommé) les explications qui lui étaient demandées et de communiquer sa lettre à tous les savants. Mais il devra attendre encore un peu avant de la faire imprimer; Étienne, qui est sur le point de venir à Paris, discutera avec ses amis « l'opinion touchant l'explication de la suspension du vif-argent dans le tube par la pesanteur de la colonne d'air »; il proposera « quelques difficultés qui l'empêchent d'acquiescer à cette opinion », comme son fils semble le faire; après quoi, il permettra peut-être l'impression de la dernière lettre de Blaise.

L'objet évident de ces deux lettres est celui-ci : Pascal veut avoir le dernier mot dans la discussion avec Noel, rendre publique son adhésion à la théorie de la pression atmosphérique, et, en même temps, expliquer le retard de cette adhésion. Mais la *Lettre à Le Pailleur* nous apprend que Pascal n'a jamais affirmé le vide; il n'a fait que le définir; des scrupules de bonne méthode l'ont empêché de se prononcer publiquement pour la pesanteur de l'air : il attend le résultat de l'expérience qu'il a commandée depuis plus de six mois. La *Lettre*

à Noel au contraire, passant condamnation sur la question du vide, ne reproche à Noel que ses injures et son mauvais goût; elle nous apprend que si Pascal ne s'est pas encore rallié à la nouvelle théorie, c'est par respect pour l'autorité paternelle.

Ces contradictions entre deux documents qui sont de la même main — ceci, je pense, n'est douteux pour personne — et de la même époque s'expliquent par l'hypothèse qu'ils ne sont pas destinés aux mêmes lecteurs.

A qui est destinée la *Lettre à Le Pailleur*? En tout cas, pas à Le Pailleur. Si celui-ci a désiré des éclaircissements, Pascal a pu les donner de vive voix; hôte assidu des réunions scientifiques du samedi, il n'a pas eu besoin d'écrire cette lettre de 30 pages in-8° dans laquelle il n'y a pas un mot qui intéresse personnellement Le Pailleur. A qui donc en dehors de Le Pailleur? Assurément pas à Noel qui aurait eu trop beau jeu à convaincre son adversaire de mensonge; et pas non plus à aucun de ceux, Le Pailleur compris, qui, en 1648, étaient au courant de la question et avaient lu les *Nouvelles Expériences*. Faire circuler ces mensonges manifestes sous le couvert du nom de Le Pailleur, c'eût été escompter le silence, la complicité de Le Pailleur, et la façon dont le sévère Tallemant des Réaux nous parle de celui-ci, ce qu'il nous dit de sa loyauté et de sa droiture, nous permet d'affirmer que personne ne pouvait se croire autorisé à attendre de lui un assentiment, même tacite, à des mensonges recommandés par son nom... Je rappelle que nous n'avons aucun indice de la publication de cette *Lettre à Le Pailleur* avant 1779.

La *Lettre à Noel* au contraire a pu circuler, puisque les mensonges manifestes ne s'y trouvent pas. En reprochant seulement à Noel le mauvais goût de ses critiques, Pascal lui donne gain de cause sur le fond et reconnaît avoir affirmé le vide; son adhésion à la pesanteur de l'air ne se présente pas comme une chose vieille de plus de six mois, ce n'est encore qu'une velléité, une tentation. Noel put voir cette lettre; il dut même la voir; nous en avons un indice dans ce fait que, bientôt après, parut une traduction latine du *Plein du Vide* où ne se trouvaient plus les gentillesses qui avaient déchaîné la fureur de Pascal. Le titre disait simplement : *Confirmation du Plein par de nouvelles expériences. Plenum novis experimentis confirmatum.* Au lieu de la

spirituelle dédicace au prince de Conti, si violemment piétinée par Pascal, on trouvait une préface où l'auteur disait avec une modestie de chien fouetté que, la langue française le trahissant quelquefois, dorénavant il n'écrirait plus qu'en latin. C'est donc lui qui s'avouait vaincu et il est bien probable que Pascal eut les rieurs de son côté.

Ce n'est pourtant pas que la *Lettre à Noel* fût absolument véridique. Madame Périer nous dit dans la *Vie de Jacqueline* :

> Au mois de mai de cette année (1648), mon père étant venu à Paris, M. Singlin trouva à propos qu'on lui déclarât le dessein de ma sœur (d'entrer à Port-Royal), parce qu'alors elle était entièrement résolue. Mon frère se chargea de cette commission parce qu'il n'y avait que lui qui le pût faire. Mon père fut fort surpris de cette proposition et il fut étrangement partagé... Mais enfin, après avoir balancé quelque temps, il lui dit nettement qu'il ne pouvait y donner son consentement. Il se plaignit même de mon frère, de ce qu'il avait fomenté ce dessein sans savoir s'il lui serait agréable; et cette considération l'aigrit tellement contre mon frère et ma sœur qu'il n'eut plus de confiance en eux; de sorte qu'il commanda à une fille qui était une ancienne domestique et qui les avait élevés tous deux de prendre garde à leurs actions[1].

Pascal, qui, précisément à cette époque, contrecarrait la volonté de son père sur une question aussi grave que l'entrée de Jacqueline au couvent, ne peut plus aujourd'hui nous faire croire qu'il ait poussé la soumission filiale jusqu'à vouloir attendre la permission de son père pour admettre la pesanteur de l'air et faire imprimer sa *Lettre à Le Pailleur*. Mais ce qui est invraisemblable pour nous aujourd'hui, ne l'était pas pour les lecteurs de 1648. Ils ignoraient ces dissentiments intérieurs dont le bruit ne dépassa pas le cercle étroit de la famille et qui n'ont été révélés que par des écrits publiés beaucoup plus tard. Ceux qui avaient lu attentivement la dédicace du *Plein du Vide* — lisait-on les dédicaces? — ont pu se dire que les innocentes gentillesses du P. Noel ne méritaient pas une repartie aussi dure; mais les plus défiants, les plus intéressés à démêler la vérité, Noel lui-même, n'ont pu dans la *Lettre à Noel* découvrir un seul mensonge ni une seule invraisemblance.

1. Faugère : *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer*, 8°, 1845, p. 64.

Mais, encore une fois, à qui est destinée la *Lettre à Le Pailleur* ? Il faut trouver une hypothèse raisonnable, c'est-à-dire intelligible et simple, qui explique tout et que rien ne contredise. Toutes ces conditions étant remplies, nous n'aurons encore qu'une vérité provisoire, qui ne deviendra définitive que si elle est en accord avec la psychologie de Pascal, psychologie qui ne nous sera connue qu'au terme de ces études.

Je pense donc — provisoirement — qu'en écrivant ces deux lettres *à Noel* et *à Le Pailleur*, Pascal prépare son dossier. Il ne prévoit probablement pas mes négations, comme dit si bien M. Lefranc, mais il prévoit les doutes que provoquera sa *Lettre à Périer* qu'il n'a pas écrite encore, mais qu'il médite déjà et dont il a fixé la date : 15 novembre 1647. D'avance il en « appuie l'authenticité », il lui construit des étais et des preuves. — « Est-il bien sûr, va-t-on dire quand elle paraîtra, que cette lettre soit du 15 novembre 1647 ? — Voyez ma *Lettre à Le Pailleur*, répondra Pascal ; en juin 1648, j'annonçais déjà que depuis plus de six mois j'avais écrit à mon beau-frère et personne ne m'a contredit. » On objectera peut-être : « Qui pouvait contredire ? qui a lu cette lettre ? » Pascal pourra répondre : « Le Pailleur d'abord à qui elle est adressée, tous ses amis, tous les savants de Rouen et de Paris ; elle était *chose publique* ; si je ne l'ai pas fait imprimer, c'est que mon père s'y est opposé. Voyez sa *Lettre au P. Noel.* »

Il semble donc que nous ayons une construction à trois étages : la *Lettre à Périer* s'appuie sur la *Lettre à Le Pailleur* et celle-ci sur la *Lettre à Noel.* Cette dernière n'est pas fictive ; elle a été réellement envoyée et il est probable que Pascal a conservé des preuves de cet envoi. Par elle, le système de fictions superposées prend pied dans la réalité. Elle affirme que la *Lettre à Le Pailleur* a eu beaucoup de lecteurs et, par là, elle lui donne un semblant d'existence réelle ; elle lui fournit la caution involontaire de tous ceux qui, étant censés l'avoir lue et ne l'ayant pas contredite, sont censés l'avoir certifiée par leur silence.

J'attends cette objection : la *Lettre à Noel* étant publique, Le Pailleur a dû y voir ces nombreuses allusions à cette lettre qui lui est adressée et qu'il n'a pas vue ; comment n'a-t-il pas protesté ? — Pascal a prévu le danger ; dans la *Lettre à Noel*, il n'a

pas nommé une seule fois Le Pailleur ; il a fait dire à son père : « Un de mes intimes amis, depuis trente ans et plus, plein d'honneur, de doctrine et de vertus. » Ni Le Pailleur ni personne ne s'est senti le droit de prendre pour soi une désignation aussi vague et aussi louangeuse ; personne par conséquent ne s'est senti le devoir de protester.

Autre objection : si la *Lettre à Noel* eut une certaine publicité, Étienne Pascal put la voir ; puisqu'il n'a pas protesté, nous voici obligés de croire à sa complicité. — Non. Un père n'est pas obligé de protester publiquement contre les égarements de son fils. C'est dans l'intimité de la famille que la chose eut ses conséquences, si elle en eut. Ce qui se passa entre le père et le fils, nous ne le savons pas. Je rappelle seulement que c'est à cette époque précisément que, de l'aveu même de sa sœur, Blaise fut mis en surveillance.

Troisième objection : puisque Blaise prépare son dossier et travaille en vue d'un tribunal idéal, il a dû prévoir que les contradictions entre les deux lettres éveilleraient la défiance de ses juges. — C'est justement pourquoi il les a signées de deux noms différents. Aussi longtemps qu'on croit que la *Lettre à Noel* est du père, et la *Lettre à Le Pailleur*, du fils, ces contradictions ne sont pas un indice pour la critique.

Pascal a pensé a tout. Il a oublié seulement son style unique qui le trahit quand il le prête à son père. Peut-être a-t-il escompté le scepticisme de M. Brunschvicg qui ne voit dans la critique de provenance qu'une « expertise littéraire » et qui pense que « chacun la manie comme il veut ». Je réponds donc, en priant de ne pas oublier les réserves que j'ai faites plus haut : la *Lettre à Le Pailleur* est bien de Pascal parce que lui seul put l'écrire et eut intérêt à l'écrire. Nous ne savons pas à quelle époque elle fut composée ; mais Pascal a fait en sorte qu'on vît qu'elle est antérieure de quelques jours à la lettre de son père à Noel : elle est destinée à fournir aux défenseurs de Pascal des arguments contre l'incrédulité de la critique. M. Lefranc et M. Brunschvicg peuvent, je crois, se dire que Pascal l'a écrite à leur intention, pour qu'ils pussent me répondre qu'elle appuie l'authenticité de la *Lettre à Périer*.

*
* *

En octobre ou novembre 1648, Pascal fabrique sa *Lettre à Périer* qu'annonçait sa *Lettre à Le Pailleur* et la date du 15 novembre 1647. — « C'est absurde, me dit M. Brunschvicg : les entrevues de Descartes et de Pascal sont du mois de septembre 1647 ; le faussaire qui aurait, pour s'assurer une priorité sur Descartes, daté son faux du 15 novembre, ne serait pas un Machiavel mais un Gribouille. » M. Lefranc juge lui aussi que ce faux serait par trop maladroit et indigne de Pascal :

Voilà donc ce génie, l'un des plus pénétrants qui furent jamais, ce géomètre, dont l'œil saisit avec tant de justesse les rapports des choses, qui forgeant ce document capital pour sa réputation future, et après tout très court, y accumule comme à plaisir les inconséquences! D'une part, nous le voyons insinuer sottement que son beau-frère vient de le quitter — constatation à peu près superflue, qui implique déjà l'inutilité de la lettre — et avouer en même temps qu'il ignorait le but du voyage de Périer. Ah! le naïf et triste faussaire!

Ici, je prends la défense de Pascal. Avant de le juger, il faut le comprendre. Pour apprécier sa véracité, nous devons user de tous les documents que nous avons ; pour apprécier son intelligence et son habileté, nous ne devons tenir compte que des documents qu'il a connus. Encore devons-nous tenir compte de tous ceux-là.

En juin 1648, quand il écrit sa *Lettre à Le Pailleur*, en octobre ou novembre quand il écrit son *Récit* et fabrique la *Lettre de Périer*, il n'a pas plus à se préoccuper d'Auzout que de Descartes, puisque ni l'un ni l'autre n'a rien publié. Plus tard, dans des circonstances analogues, il opposera au jésuite Laloubère ce principe de droit : « En ces matières, la seule publication fait foi. » Son seul compétiteur, en juin 1648, c'est le P. Noel qui, dans le supplément du *Plein du Vide*, vient de publier une théorie de la pression atmosphérique. Noel a pris date ; il a rappelé que cette page se trouvait déjà dans sa seconde lettre à Pascal. La lettre de Pascal, à laquelle répondait cette seconde lettre de Noel, a été publiée et datée : 29 octo-

bre 1647; les historiens, les critiques pourront donc établir approximativement la date de l'arrivée de la seconde lettre de Noel aux mains de Pascal; en tenant compte de toutes les circonstances, ils penseront qu'elle dut lui être remise aux environs du 10 novembre. Il faut donc que Pascal prouve que cette seconde lettre, où Noel donnait une théorie de la pression atmosphérique, ne lui a rien appris et qu'avant le 10 novembre 1647, il connaissait déjà la théorie véritable. Il voudrait bien, je pense, remonter un peu plus haut et, s'il le pouvait, sauter avant les entretiens avec Descartes du 22-23 septembre, mais il y a un obstacle; il y a sa propre lettre du 29 octobre, qui a été imprimée, que M. Brunschvicg oublie, mais que lui, Pascal, n'oublie pas. Il place donc ses lecteurs au 15 novembre, et leur dit : « ces jours passés », c'est-à-dire entre le 29 octobre et le 10 novembre, après ma lettre où j'étais encore pour l'horreur du vide, et avant d'avoir reçu la lettre où Noel affirmait la pression atmosphérique, j'ai fait l'expérience du vide dans le vide et découvert la théorie de la pression atmosphérique et de l'équilibre des liqueurs.

Pascal comprend bien que le fondement de sa théorie, c'est l'expérience d'Auzout, et que le fondement de ses prétentions, c'est que cette expérience de juin 1648 ait été faite par lui avant le 10 novembre 1647. C'est cela surtout qui a besoin d'être affirmé et certifié par l'assentiment tacite de Périer; il faut donc que celui-ci ait vu l'expérience « ces jours passés » et, par conséquent, qu'il soit venu à Paris.

Assurément la construction de Pascal ne va pas sans quelques invraisemblances; mais il n'y a pas longtemps que la plus grosse nous apparaît, à nous, comme telle. Jusqu'au jour où M. Tannery eut retrouvé à la Bibliothèque impériale de Vienne, et publié, dans la *Revue critique*, d'abord, puis dans l'édition de Descartes, les lettres de Le Tenneur qui nous montrent Périer à Clermont le 21 octobre 1647, il n'y avait aucune raison de mettre en doute son voyage à Paris.

Pascal ne savait pas que Mersenne et ses correspondants notaient dans leurs lettres, au jour le jour, les menus faits qui permettraient un jour de reconstituer cette histoire; à plus forte raison, ne prévoyait-il pas que ces pauvres griffonnages seraient conservés et lus par la postérité. Il n'a tenu compte

que des documents imprimés alors, c'est sa seule erreur; et dans toutes les pièces qu'il a fabriquées — car il y en a d'autres, — il a écrit la même langue, que lui seul pouvait écrire, c'est sa seule maladresse. Ses artifices étaient admirablement combinés; la preuve c'est qu'ils ont réussi assez longtemps pour qu'il ait été sur le point de devenir un saint, ou même un Messie, — et rien ne prouve qu'il ne le deviendra pas. — Il a tenu à bien peu de chose que le succès ne fût définitif; il eût été impossible de retrouver la vérité historique sous la Vérité janséniste, si deux ou trois lettres avaient disparu, insignifiantes en apparence, qui auraient fort bien pu n'être pas conservées ou n'être jamais lues. Pascal n'est ni un « triste faussaire », comme dit M. Lefranc, ni un « Gribouille » comme dit M. Brunschvicg, c'est un homme qui a perpétré une merveilleuse mystification : *Venit homo mysticus et mystificatæ sunt gentes*, comme on disait d'un autre aux environs de 1830.

Je dis *mystification*, je ne dis pas *mystificateur*. Mes contradicteurs n'ont pas voulu remarquer qu'en définissant brutalement les actes de Pascal, je n'ai pas écrit un mot qui pût paraître une qualification de sa personne. Avant de qualifier un homme, il faut mesurer son autonomie et démêler ses intentions, ce qui ne va pas tout seul. Ici, en particulier, on doit se demander tout d'abord : Pascal est-il un homme qui, ayant une vue claire de la réalité, y substitue librement des apparences qu'il sait mensongères? ou n'est-il que le jouet d'illusions hallucinantes et d'impulsions irrésistibles, l'esclave de cette subjectivité tyrannique dont nous croyons entendre, à chaque page des *Pensées*, tantôt la déclaration triomphante et tantôt la confession douloureuse?

Ainsi posée, la question manque encore de nuances; entre la mystification dolosive et la mystification vésanique, il y a toutes les formes du jeu. Appellerons-nous mystificateurs, et accuserons-nous d'usurpation de qualités l'enfant qui joue au général ou l'homme qui, sa porte fermée à double tour, se met devant la glace habillé en académicien? Quand je dis que ni la *Lettre à Périer*, ni la *Lettre à Le Pailleur*, ne fut publiée, ce n'est pas pour ajouter une preuve inutile à ma démonstration du faux; ce n'est pas non plus pour innocenter

Pascal; c'est pour transcrire la réalité historique telle que je la vois et essayer d'en dégager la psychologie de Pascal.

J'ai dit « faux », je n'ai pas dit « usage de faux ». Pascal a écrit des lettres fictives et antidatées, mais rien ne prouve jusqu'à présent qu'il ait voulu imposer ces mensonges à d'autres qu'à lui-même. Jusqu'à ce que nous ayons la preuve qu'il a eu l'intention de publier la *Lettre à Périer* et la *Lettre à Le Pailleur*, nous devons croire que c'est pour lui-même qu'il a machiné cette féerie et cette apothéose. Peut-être tout s'est-il passé entre sa plume et son tiroir, et n'avons-nous ici que les jeux d'un oisif intelligent qui dépense en des combinaisons imaginaires les virtualités inemployées de son esprit. Pascal s'est mis par la pensée en face d'un tribunal idéal; il a préparé et truqué son dossier en vue d'un grand procès en revendication de gloire; mais rien ne prouve encore qu'il ait voulu que ce procès s'ouvrît ailleurs que dans son imagination.

Deux hypothèses s'offrent à nous : ou bien Pascal a publié son *Récit* avec la *Lettre à Périer* et nous l'accuserons d'usage de faux, après quoi nous mesurerons sa responsabilité à son autonomie; ou bien il ne l'a pas publié et nous dirons que, comme un enfant ou comme un artiste, il a joué avec des illusions, qu'il a construit pour son propre usage un secret rêve de gloire. La première hypothèse lui étant la plus défavorable, nous ne devons l'accepter que sur bonnes preuves; il est accusé, donc innocent; tous les doutes doivent lui profiter. Je dis qu'il n'a pas publié son *Récit*, qu'il n'a pas fait usage de son faux. M. Lefranc va essayer de prouver le contraire. Ici les rôles sont intervertis; M. Lefranc devient l'accusateur[1].

FÉLIX MATHIEU

(A suivre.)

1. *Erratum*. Une différence de pagination entre les différents exemplaires de la *Dissertatio* de Pecquet m'a fait commettre une erreur : c'est une fois seulement que Pecquet affirme qu'Auzout est l'auteur de l'expérience du vide dans le vide.

POURQUOI MARTIN GRIBAUDO NE SE FIT PAS SOLDAT

I

Le manège, une enceinte couverte et rectangulaire, avec une tribune en face de l'entrée, ne recevait qu'une fois par an, l'hiver, une telle foule d'hommes et de chevaux : c'était le jour de l'arrivée des remontes. Une troupe de chevaux de la Maremme, aux sabots vierges de ferrure, aux queues et aux crinières enrubannées de couleurs crues, aux croupes sales, galopait d'un angle à l'autre; le bruit du galop furieux s'éteignait dans l'épaisse couche de sciure de bois et de fumier : cette course désespérée et silencieuse avait quelque chose de fantastique.

Au beau milieu du manège, deux *butteri*[1], forts et calmes, vêtus d'un costume vert sombre, jetaient de temps en temps le lasso dans le troupeau : le coup était presque infaillible; la corde volait, descendait sur les têtes, sur les croupes, s'enlaçait au cou d'un poulain qui se cabrait. Tous les autres, soufflant de terreur, fuyaient à l'angle opposé, tandis que le captif était attiré, doucement mais inexorablement, vers le *buttero*, qui l'embouchait d'un bridon et le livrait aux soldats.

Il y avait des chevaux qui faisaient une résistance obstinée;

1. Gardiens de troupeaux de chevaux ou de buffles dans la campagne romaine.

ils se renversaient, se roulaient dans la sciure, faisaient le mort; mais quand un homme s'approchait, ils se levaient soudain et allaient se jeter dans le troupeau, comme pour demander l'aide de leurs camarades et leur montrer le lasso fatal.

Il y avait aussi dans le manège les commandants d'escadron, les fourriers et plusieurs cavaliers; le colonel et le capitaine adjudant-major s'accoudaient à la rampe de la tribune. Un fourrier tenait en main une liste de noms : chaque poulain capturé recevait ainsi un nom et un numéro. Cette année-là, tous les noms commençaient par la lettre F.

— *Farfui*! — annonça le fourrier, voyant que le lasso était au cou d'un poulain.

— Au quatrième escadron! — dit un capitaine qui semblait s'ennuyer mortellement de cette scène.

Deux cavaliers du quatrième escadron accoururent, tandis que la troupe des chevaux encore libres galopait derrière eux; mais *Farfui* n'entendait pas céder de sitôt, et, ronflant de frayeur, se roula par terre, se releva, puis retomba.

Les deux cavaliers le regardaient; l'un, un Sarde, Porcu, paraissait s'impatienter à chaque mouvement de la bête révoltée.

— Faites attention! — cria le capitaine, voyant que Porcu se disposait à s'approcher de *Farfui*.

— Cela n'en finira pas! — grommela le cavalier.

Et tandis que le poulain se relevait de nouveau, Porcu alla à lui résolument, le saisit par la crinière et lui passa la main sur le chanfrein.

— Là, là, tout beau!... oh!... oh! — disait-il.

Le cheval, étonné de tant de courtoisie, céda, suivit le rappel de la corde qui le tirait doucement vers le groupe des officiers et regarda un instant ces hommes, ces visages, ces uniformes. Le soldat le flattait doucement, caressant la longue mèche qui, entre les oreilles, descendait sur les yeux. L'animal tremblait encore, mais semblait se rassurer peu à peu...

— C'est un agneau, monsieur le capitaine! — dit Porcu non sans orgueil.

Le capitaine se tourna vers ses collègues et sourit.

— J'te crois! — murmura-t-il. — Entre sauvages, ils se comprennent.

Le troupeau des poulains s'était réfugié dans un coin, sous

la tribune; les uns poussaient les autres, pour sortir, pour fuir, pour revenir à l'air libre de la Maremme. On aurait pu croire qu'ils voulaient briser l'enclos, défoncer la cloison par la pression de tous leurs corps... Ils lançaient des regards sournois aux *butteri* et aux officiers, attendant le sifflement du lasso.

— *Favori*! — dit le fourrier, à peine le lasso tombé sur l'encolure d'un autre poulain.

— C'est une jument! — fit observer le capitaine du quatrième escadron.

— *Frine*, alors! — corrigea le fourrier.

Mais la bande se dirigeait, tête basse, à toute allure, contre le groupe des officiers. La nouvelle prise avait augmenté l'épouvante des chevaux : ils couraient follement, sans savoir où, menaçant de tout bousculer sur leur passage.

— Attention! — dit le capitaine Forlinesi.

Il était le plus proche des bêtes, mais il ne bougea pas. Il tenait son stick à la main : quand les deux poulains de tête furent tout près de lui, il leva le court et formidable bâton et l'abattit de toutes ses forces sur le nez du poulain qui allait le renverser. Les autres chevaux virent le geste, s'arrêtèrent, puis se remirent à galoper, se divisant autour du groupe et se réunissant au delà.

— *Frine*, donc! — reprit tranquillement le capitaine Forlinesi. — Au cinquième escadron!... Et celui-ci de même!

Deux cavaliers s'approchèrent du poulain cravaché, aux naseaux sanglants, et qui regardait, tout ébahi. C'était un animal doux et paisible. Il se laissa caresser et conduire dehors sans résistance, comme s'il cherchait l'écurie pour se reposer de tant d'émotions. Le fourrier lui donna le nom de *Favori*.

— Sapristi! — chuchota le lieutenant Alimari à l'oreille du lieutenant Carlotti; — avant six heures nous n'en aurons pas fini, et je voulais être libre à cinq!

— Oui... et il n'y a rien de plus inutile au monde que notre présence ici! — répondit Carlotti.

— Affaires de *butteri*! qu'ils se débrouillent entre eux!

Ces murmures furent entendus par le capitaine du quatrième escadron. Il fit demi-tour, toisa le lieutenant Alimari, et lui dit :

— Ayez la bonté d'aller voir ce qu'ils font avec les jeunes

chevaux. Donnez un coup d'œil aux hommes... qu'ils ne fassent pas de bravades!

« Bon! — pensa le lieutenant, — je suis bloqué jusqu'à sept heures, alors! »

Il salua et sortit derrière les derniers chevaux capturés, tandis que le lieutenant Carlotti souriait, en clignant de l'œil.

— Tâchons de nous débrouiller un peu plus vite! — finit par dire le capitaine.

Alors tout fut accéléré : les *butteri* lancèrent la corde, la tirèrent, les soldats se jetèrent sur les animaux, les retinrent, les bridonnèrent le plus vite possible. Puis ils les emmenèrent dehors, au galop, leur permettant de « faire des bêtises », de lancer des ruades.

Plus d'une fois, ces ruades atteignirent des hommes. Deux soldats furent jetés à terre; mais pour la plupart, attentifs à ce nouveau genre d'escrime, ils esquivaient les coups...

— Oh, oh! — dit un officier, — rébellion sur toute la ligne!

Le troupeau, déjà diminué de nombre, galopait incessamment; les poulains les plus agiles, les plus sournois et les plus entêtés étaient restés libres. La chasse devenait donc plus difficile et la résistance plus décidée. Les animaux se débattaient avec une fougue sauvage, et, lasso au cou, ne voulaient pas se rendre, tentant de s'arracher aux mains de quatre ou cinq hommes qui s'étaient cramponnés à la corde et tiraient de toute leur force. Hommes et chevaux fumaient de sueur.

II

— Que faites-vous ici ? — demanda brusquement le brigadier Staffa.

L'interpellé, un jeune homme de dix-sept ans, maigre et long, se tenait sur le seuil de la caserne, regardant autour de lui, comme s'il cherchait quelqu'un ou quelque chose. Vêtu d'une jaquette grise et d'un pantalon noir et usé, d'étoffe trop légère pour ce froid mois de décembre, il frissonnait. Un paquet sous le bras, il cherchait à réchauffer ses mains rouges dans les poches de son pantalon.

— Que voulez-vous? — demanda une seconde fois le

brigadier. — Vous cherchez le poêle? Nous nous réchauffons avec « l'huile de coude ».

— Je suis venu pour faire le dragon! — répondit le jeune homme.

Le brigadier Staffa, Toscan, se mit à rire.

— En voilà une idée! — s'écria-t-il. — Qu'est-ce qui te passe par la tête?... Comment t'appelles-tu?

— Martin Gribaudo.

— Et tu es pressé?

— On m'a dit que l'on peut s'engager...

— On peut ce que l'on veut : tu peux t'engager, te pendre, t'estropier, tout ce qui te chante...

Martin regardait le casque reluisant du brigadier avec une immense admiration; mais un coup d'œil dans la cour lui fit apercevoir les chevaux affolés, les ruades, la lutte entre les soldats et les bêtes : il éprouva une frayeur enfantine.

— Regarde! — reprit le brigadier. — Tu es mal tombé. Le lieutenant est au manège pour voir attraper les chevaux : tu devras attendre qu'il ait fini... As-tu tes papiers?

— Oui, monsieur, — répondit Martin, qui fit le geste d'ôter quelque chose de sa poche.

— C'est bien, c'est bien! — dit le brigadier. — Tu peux attendre au corps de garde.

Martin, suivant l'indication du brigadier, entra dans une pièce à droite. Tout de suite il se sentit réconforté par une douce chaleur. Autour du poêle, il y avait plusieurs soldats en manteau; quelques-uns fumaient de courtes pipes de terre et se chauffaient, tout en se frottant les mains. Ils jetèrent un coup d'œil au jeune homme, sans bouger. Mais le brigadier Staffa, entré après lui, s'écria en riant :

— Faites-lui place, au civil! Il a un froid de chien!

— Tu viens t'engager? — demanda à Martin un soldat au visage jaune et aux cheveux roux, tandis qu'il s'écartait un peu, pour lui faire place sur le banc.

Martin raconta : il était de Cuneo, menuisier de son état; il avait huit frères et voulait s'engager, devenir brigadier, maréchal des logis, officier...

— Général, roi, empereur! — conclut le brigadier Staffa parmi les rires de tous.

Martin se tut; il sentait autour de lui une certaine hostilité.

— Écoute! — dit le brigadier avec bonhomie. — Nous n'aimons pas les volontaires; si tu étais un appelé, cela serait autre chose...

— Non, monsieur : j'étais de troisième catégorie! — interrompit Martin.

— Et alors tu es un âne! — s'écria le cavalier Burgundi, qui avait une longue cicatrice au menton, souvenir d'une morsure de cheval. — Si tu es de troisième catégorie et que tu viennes faire le soldat, cela veut dire que tu es en appétit...

— Oui, monsieur! — répondit ingénument Martin.

Les cavaliers rirent de nouveau.

— Et tu sais monter à cheval? — demanda le cavalier Perodi.

Martin secoua la tête. Après une courte hésitation, il interrogea le brigadier :

— Les chevaux de votre régiment sont-ils tous comme ceux que j'ai vus dans la cour?

— Allons donc! — s'écria le brigadier. — Ceux-là sont les meilleurs. Si tu voyais les chevaux que nous avons dans les écuries!...

— Mais on les dompte, tu sais? — ajouta Burgundi. — Ici, on dompte les hommes et les bêtes. On te domptera aussi, va!... Après huit jours, tous comme des agneaux... Ah! il n'y a pas à rouspéter, sous ce régime!

Martin Gribaudo écoutait, troublé; il considérait les innombrables taches de rouille dont le poêle était sali. La bonne chaleur qui l'avait réconforté dès son entrée au corps de garde lui semblait une maigre compensation des alarmes que lui causaient ses futurs camarades. L'idée qu'on lui « montait un bateau », l'idée que ces soldats se moquaient de lui et s'amusaient à éprouver sa crédulité et son courage, ne lui traversa même pas l'esprit.

Juste à ce moment, la porte s'ouvrit et deux hommes entrèrent. L'un était un sous-officier, l'autre un soldat, en tenue de toile, avec des sabots aux pieds et une vareuse bleuâtre.

— Staffa, — dit le sous-officier, — flanque-moi cet homme en prison.

Les soldats de garde tournèrent la tête :

— Qu'as-tu fait?... Qui t'a puni? — demandèrent-ils au nouveau venu.

— J'étais de garde d'écurie, cette nuit, et le lieutenant Villa m'a surpris endormi; de plus, ce matin, au pansage, on a trouvé un cheval blessé... Et alors le lieutenant m'a fait « faire mon sac ».

— Huit de rigueur! — dit le brigadier Staffa, prenant les clefs pour mener le soldat en prison. — Tu t'en tires avec huit jours au pain et à l'eau, car c'est la première fois. Allons!...

Le soldat salua ses collègues d'un sourire et sortit, traînant les sabots.

Martin Gribaudo comprit confusément qu'il s'agissait d'une punition, d'une punition pour un cheval blessé... Et sa bonne volonté commença d'être ébranlée. Il demanda timidement :

— Avez-vous un poêle dans les chambres où vous couchez?

Le cavalier Patrocco, au visage jaune et aux cheveux roux, éclata de rire :

— Et toi, dans ta maison, tu l'avais, le poêle? demanda-t-il. Notre poêle, c'est le réveil, à six heures du matin : on descend dans la cour, les pieds dans les sabots, on barbote dans la neige pour nettoyer les chevaux et leur donner à boire...

Martin se leva du banc, tenant toujours son paquet sous le bras, et s'approcha de la lucarne qui donnait sur la cour.

Les jeunes chevaux passaient encore, caracolant et lançant des ruades. Deux hommes maintenaient à grand'peine un alezan : l'animal se défendait, enlevant de terre les cavaliers qui serraient chacun dans leurs poings une des rênes du filet; bondissant ensemble, cheval et hommes s'étaient adossés au mur.

— Tu vas t'arrêter, fils de crapaud! — cria un des soldats.

Et il donna avec la rêne du filet un tel coup sur le nez du poulain que celui-ci se cabra de douleur.

Martin regardait avidement, de ses yeux ingénus, agrandis par l'étonnement.

— Ah! non, ah! non, — dit-il tout haut, se parlant à lui-même.

— « Non », quoi donc? — demanda le brigadier Staffa, qui revenait après avoir mis sous clef le garde d'écurie.

— Je disais, — murmura Martin confus, — je disais que c'est difficile... que je ne saurais pas tenir un cheval.

— On apprend.

— Bon! mais des chevaux aussi féroces, je n'en avais jamais vu.

Le brigadier Staffa le regarda, et se sentit soudain pris de tendresse pour l'adolescent.

— Écoute! — dit-il, — il faut que tu raisonnes, gros bébé. Si tu n'as pas la foi, c'est du temps perdu, tu comprends?... Au régiment, il faut des hommes!... Et tu viens de quitter les jupes de ta maman... On fait le soldat ici, et on le fait pour de bon. Quelquefois, pas toujours, on risque sa peau : donc, il faut être fort, courageux, résolu.... Après, on se balade avec le casque, qui te plaît tant; mais, avant de « faire le dragon », comme tu dis, par les rues, il faut travailler. Tu en conviens?... Dans l'infanterie, vois-tu, il n'y a pas le cheval. Va dans l'infanterie, et finis-en!... Pensais-tu devenir général en restant collé au poêle?... Donc, c'est entendu, si tu as peur, demi-tour!... Et puis tu es trop jeune et tu ne comprends rien!

Pendant que le brigadier le bousculait ainsi, Martin Gribaudo songeait; le souvenir de sa mère l'avait touché au vif. Sa mère était vieille.

— On va à la maison, pour Noël? — demanda-t-il tout à coup.

Le brigadier Staffa haussa les épaules :

— On va quand on peut!... J'ai vingt-huit mois de cette boîte, et je n'ai pas encore obtenu de congé.

— Et quand est-ce qu'on va à la maison, alors? — insista Martin.

— Comment! il n'y a qu'une demi-heure que tu es ici, et tu penses déjà à t'en aller à la maison!... Tu n'as pas l'étoffe, je m'en doutais... Bien! retourne chez toi et fais le menuisier; c'est le plus beau métier du monde : on ne monte pas à cheval!

Martin regarda dans la cour. Il commençait à pleuvoir. Les dragons, en tenue de toile, conduisaient en main les chevaux plus dociles, et semblaient, sous l'averse, aussi gais et tranquilles que s'ils avaient été réchauffés par un bon soleil.

... La maman était vieille, et peut-être vingt-huit, trente, cinquante mois se passeraient, sans qu'il puisse la revoir... C'était beau de se promener par la ville avec un casque, un long sabre au côté et des éperons qui s'entre-choquent... Mais la maman était vieille et aimait Martin... Elle l'avait tant prié de ne pas partir, de ne pas devenir « écuyer » !

Martin s'éloigna de la fenêtre. Les hommes qui tout à l'heure se tenaient autour du poêle étaient partis, remplacés par d'autres; les nouveaux venus ne faisaient pas plus attention à Martin qu'à une mouche.

Il s'approchalentement de la porte, l'ouvrit avec précaution et sortit sous le porche.

Le lieutenant Garrotti l'aperçut :

— Que faisait ce civil dans le corps de garde? — demanda-t-il.

Le brigadier Staffa accourut.

— C'est un garçon qui veut s'enrôler, monsieur le lieutenant! — répondit-il en saluant.

— Ah! tu veux devenir soldat?

Martin s'approcha. Comme il était bien habillé ce lieutenant, avec ses bandes de pantalon, son collet et ses revers jaunes!

— Tu veux devenir soldat? — répéta le lieutenant.

— Oui, monsieur, — déclara Martin en ôtant son bonnet et fixant les yeux sur les bottines vernies de l'officier.

— Sapristi!... Tu dois t'engager pour cinq ans, tu le sais?

— Oui, monsieur.

— Et tu es décidé?

Martin regarda le sabre à dragonne d'or et les boutons argentés de la tunique.

— Tu es bien décidé? — reprit l'officier.

— Oui, monsieur, — répéta Martin, distrait.

— Alors conduisez-le là-haut, au bureau des matricules, — ordonna le lieutenant au brigadier Staffa.

— Pardon..., — murmura le jeune homme.

Et il fit un geste, comme pour arrêter l'officier qui s'en allait.

— Qu'y a-t-il?

— Pourquoi avez-vous cette belle écharpe bleue en travers?...

Le lieutenant Garrotti lui lança un coup d'œil et sourit.

— Je suis de service, — dit-il, et il s'éloigna en riant. — Tu apprendras, plus tard, à ne pas faire de questions.

Les manières familières de Martin avaient scandalisé le brigadier Staffa.

— Allons! — dit ce dernier brusquement, — allons au bureau porter tes papiers!

Martin regardait autour de lui, indécis. A ce moment, passait dans la cour un poulain gris, avec une queue ébouriffée, fleurie de rubans multicolores; un soldat le conduisait, tenant les rênes courtes.

— Allons! — répéta le brigadier. — A quoi penses-tu, nigaud?

Le poulain gris hennit, dressa les oreilles, et, avec une prodigieuse élasticité, se dressa sur ses jambes de derrière, arracha subitement les rênes au soldat, et bondit follement par la cour.

— Écoutez, brigadier, — dit Martin. — Faisons ainsi... Je veux d'abord aller voir la maman, encore une fois.

— Et où est-elle, ta mère?

— A Cuneo...

— Sapristi!... A deux pas!

— Je vais donc voir la maman, — continua Martin en jetant un coup d'œil furtif au poulain qui continuait de gambader. — Et puis je reviens. Ça va?

— Ça va très bien! — s'écria le brigadier en riant. — Si tu reviens, je me fais couper la tête.

— Oui, monsieur! — conclut Martin Gribaudo.

Il serra amoureusement son petit paquet sous le bras, et s'en alla, jetant un regard inquiet au corps de garde. Mais, arrivé dans la rue, il respira l'air à pleins poumons, et se mit à marcher très vite; ses yeux brillaient; son cœur palpitait comme s'il venait d'échapper au plus grand danger qui pût menacer la vie d'un homme.

L. ZUCCOLI

(Traduit de l'italien par E. DELLE RONCOLE).

L'ÉGYPTE

AVANT LES PYRAMIDES

Dans les quinze années dernières, des fouilles heureuses nous ont renseignés sur les origines de la civilisation égyptienne. Jusqu'ici, l'histoire de l'Égypte commençait pour nous un siècle avant la IVe dynastie, qui a élevé les grandes Pyramides vers 4 000 ans avant J.-C. Les temps antérieurs n'offraient que traditions incertaines : à croire Manéthon, qui rédigea vers le IIIe siècle avant notre ère une histoire grecque de l'Égypte depuis ses origines et dont nous n'avons plus que des résumés chronologiques, les deux premières dynasties étaient originaires de Thinis (près du site d'Abydos dans la moyenne Égypte); la troisième résidait à Memphis (près du Caire) et aurait fondé l'empire memphite, dont les Pyramides et autres monuments nous sont parvenus.

Sur les premiers rois d'Égypte, Manéthon ne nous a conservé que des fables; du moins nous a-t-il transcrit leurs noms, classés par familles ou dynasties. Une bonne partie de ces noms sont reconnaissables sur des listes de rois que des pharaons de la XVIIIe et XIXe dynasties avaient gravées dans les temples de Karnak et d'Abydos; le papyrus, connu sous le nom de *canon royal* de Turin, rédigé à la même époque, nous a donné une autre liste plus complète. Ce papyrus, aujourd'hui en miettes, prétend renseigner sur les origines de la monar-

chie égyptienne, avant même la première dynastie. Les rois humains auraient été précédés d'un nombre fabuleux de *dieux*, de *demi-dieux* et de *Mânes*, dont les noms sont cités religieusement, avec leurs années de règne, qui varient, pour chacun, de 300 à 3 000 ans et plus. Manéthon nous a conservé une nomenclature semblable et Diodore de Sicile s'est fait l'écho de cette tradition. Les prêtres égyptiens possédaient les archives authentiques de ces temps fabuleux : ils nous ont communiqué des récits édifiants sur le règne du dieu Râ, de ses fils Shou et Sibou, sur les malheurs d'Osiris persécuté par son frère Set, vengé par son fils Horus et par les « compagnons d'Horus. » Mais le moindre monument historique ferait mieux notre affaire. Jusqu'ici les plus anciens documents connus étaient une fausse porte de tombeau portant les noms de Sondou et de Peràbsen de la IIe dynastie et une stèle au nom du roi Zosir, de la IIIe dynastie, relevée par M. Bénédite, au Sinaï. Pour les autres rois des premières dynasties nous ne possédions aucun monument contemporain.

*
* *

A défaut de textes et de monuments figurés, l'Égypte donnait-elle au moins des indications sur une civilisation *préhistorique*, qui correspondrait aux stades étudiés ailleurs sous le nom d' « âge de la pierre, âge du bronze » ? Jusqu'à ces dernières années, les égyptologues s'étaient peu inquiétés des silex éclatés ou des pierres polies. Après le déchiffrement inespéré, inattendu, des hiéroglyphes, la tâche essentielle fut de rassembler les textes et de les traduire, ou de déblayer temples et tombeaux : aujourd'hui encore cette besogne colossale est à peine ébauchée. Mais lors de l'inauguration du canal de Suez en 1869, le khédive Ismaïl invita généreusement les savants, en même temps que les princes, à visiter l'Égypte. Parmi eux le géologue Arcelin, M. Hamy le naturaliste et F. Lenormant s'intéressèrent aux cailloux que les égyptologues ne regardaient guère, haches, pointes, couteaux en silex, etc. Par malheur aucun ossement d'animal et aucune couche géologique ne permettaient de dater ces silex éparpillés sur le sol

du désert, et d'autant plus difficiles à classer que les Égyptiens continuèrent à fabriquer des armes en pierre pendant toute la durée de leur civilisation.

Les égyptologues s'abandonnaient avec un peu d'indolence à cette idée que l'Égypte n'avait pas connu l'âge de pierre : dès le début des temps, les hommes qui l'avaient colonisée, venus on ne sait d'où, semblaient jouir d'une culture supérieure. Toutefois Mariette pressentit l'intérêt de ces recherches nouvelles : « Pour trouver les preuves de l'existence de l'âge de pierre en Égypte il faut de nouvelles fouilles exécutées dans des conditions telles que les monuments découverts soient évidemment de travail humain, en même temps qu'ils sont datés géologiquement d'une époque antérieure à toute histoire connue[1] ». Ces fouilles, Mariette se flattait de pouvoir les entreprendre ; il n'en eut jamais le loisir. On sait quelles tâches scientifiques absorbèrent l'activité de son successeur, M. Maspero, qui, du moins, n'oubliait pas les promesses de Mariette : au moment de quitter la direction du *Service des Antiquités*, en 1886, il rééditait le mémoire de Mariette sur l'âge de pierre en Égypte, comme un programme des recherches qu'il devenait urgent d'entreprendre.

Un archéologue anglais, M. Flinders Petrie, fut le premier à ébaucher cette œuvre, sans avoir d'ailleurs un plan préconçu. M. Petrie n'était pas un égyptologue de carrière : pour lui, l'intérêt archéologique ne se limitait pas aux monuments écrits ni aux « belles pièces » ; il accordait une attention égale aux petits objets, et trouvait son plaisir et son profit à classer les débris de poteries et de pierres avec autant de soins que les scarabées et les stèles. Mais quand il commença ses fouilles, il ne croyait pas lui-même au préhistorique égyptien. Sur le site de Kahoun, à l'entrée du Fayoum, il déblaya en 1889 une ville de la XIIe dynastie ; à proximité se trouvait un dépôt de haches, grattoirs, couteaux en silex et des poteries grossières. Un peu plus au nord, à Meïdoum, près de la pyramide du roi Snefrou (IIIe dynastie) et des tombeaux des premiers Égyptiens historiques, il découvrit (de 1890 à 1892), mêlés à des objets en bronze, des silex travaillés. Jusqu'ici tout s'expliquait par la per-

1. Mariette, *De l'âge de la pierre en Égypte* (1870).

sistance connue des outils en pierre durant toute la civilisation égyptienne. Mais pendant l'hiver 1894-1895 les sites de Ballas et de Toukh (au nord de Thèbes) fournirent à MM. Petrie et Quibell des nécropoles entières du type dont on avait trouvé des spécimens isolés à Meïdoum : ce sont des tombes où les squelettes, non momifiés, apparaissent entourés de silex, de vases et de poteries d'un style inconnu à l'Égypte classique. Dès les trouvailles de Meïdoum, Petrie avait eu l'intuition d'être en présence d'une race indigène, primitive; mais l'âge de pierre en Égypte était contraire à la théorie : on admit que ces tombes d'un type si singulier étaient celles d'une « race nouvelle », non égyptienne, libyenne selon toute apparence, qui, soit par invasion, soit par infiltration lente, aurait pénétré en Égypte après la VIe dynastie, à l'époque troublée qui a suivi la période memphite.

Cette *new race* ne vécut pas longtemps. A peine avait-elle donné aux égyptologues une explication très plausible, en tout cas très commode, qu'elle fut refoulée dans l'ombre par les admirables découvertes de MM. de Morgan et Amélineau.

M. de Morgan, devenu directeur du Service des Antiquités en 1892, n'était pas égyptologue et se trouvait plus dégagé que tout autre des théories. Ses études personnelles et ses missions au Caucase lui avaient rendu familiers les problèmes sur l'origine des peuples ainsi que les méthodes pour les résoudre. Il s'efforça, dès son arrivée en Égypte, de reprendre la question préhistorique [1]. Le résultat de cette enquête, menée avec le concours actif de MM. Legrain, Daressy et Jéquier, fut un volume sur *l'Age de la pierre et les métaux* en Égypte. Il devenait difficile, dès lors, de ne pas admettre l'existence de l'homme préhistorique dans la vallée du Nil. Or, le livre était encore à l'impression, lorsque les fouilles de M. Amélineau et de nouvelles recherches de M. de Morgan apportèrent la solution.

Sur le site d'Abydos, M. Amélineau trouva, au centre d'une nécropole *new race*, de grands tombeaux contenant des stèles

1. J. de Morgan, *Recherches*, I, p. 54. M. J. de Morgan a publié deux volumes de *Recherches sur les origines de l'Égypte* : t. I, *L'âge de la pierre et les métaux*, 1896; t. II, *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah*, 1897. J'ai beaucoup emprunté à ces magistrales publications.

à noms royaux. M. de Morgan déblayait à Negadah un tombeau qui semble être celui de Menès, le premier roi des dynasties officielles. Les constructeurs d'Abydos et de Negadah sont donc les pharaons des premières dynasties; les gens de la *new race*, enterrés tout près d'eux, sont leurs prédécesseurs ou leurs contemporains. La question des origines de l'Égypte se pose donc actuellement dans les termes suivants : une race dite *indigène*, arrivée au stade le plus élevé de la civilisation néolithique, avait occupé la vallée du Nil; une race *étrangère*, plus civilisée, l'a dépossédée et fondé autour d'Abydos (vers l'an 5 000 av.-J.-C.) un empire que nous appellerons *thinite*, pour reprendre les termes de Manéthon.

*
* *

La race indigène [1], qui occupa l'Égypte aux temps préhistoriques, a laissé des traces sur toute la longueur de la vallée du Nil; grâce à M. de Morgan [2], les « stations » de l'âge de pierre ont été relevées, et nous pourrions dresser une carte de l'Égypte néolithique, avec ses centres de culture. Le Dr Schweinfurth et M. Legrain ont découvert d'importantes stations dans les déserts arabique et libyque. Une reconnaissance conduite par M. Legrain jusqu'à l'oasis de Khargieh a été très fructueuse : il en résulte que les préhistoriques ont laissé presque toujours une nécropole et un atelier dans la vallée du Nil, au débouché des routes du désert, et dans les sables du désert, le long des routes conduisant aux oasis, autour des points d'eau encore utilisés aujourd'hui.

Matière condensée en nodules ou par plaques dans le calcaire crétacé, le silex se détache facilement de la craie et se présente sous une forme ronde ou allongée qui est favorable à la fabrication d'outils primitifs. Parfois, ces galets éclatent sous l'action du soleil et fournissent, sans aucun travail humain, des coups de poing, des haches, des pointes à bords tranchants. Le plus souvent l'homme, s'emparant des silex

1. Le terme *new race*, dont on se servait pour désigner cette population quand on ne savait où la localiser dans l'histoire, est aujourd'hui abandonné.

2. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, 1896.

bruts pour en faire des instruments de défense ou de travail, les a taillés à grands éclats. L'âge où ces premiers vestiges de l'industrie humaine nous apparaissent est celui de la « pierre taillée », ou « ancien âge de pierre » (*paléolithique*); l'existence de l'homme y est constatée quelque cent mille années avant notre ère, s'il faut en croire les géologues.

Une ère nouvelle commence quand l'homme sait polir les silex. C'est l'âge de la « pierre polie » ou « nouvel âge de pierre » (*néolithique*). L'homme a fait dès lors des progrès prodigieux; il travaille les matières les plus diverses, bois, os, ivoire, pierres tendres ou dures; il façonne un mobilier rudimentaire, des vases en pierre et en terre, cuite ou crue. L'âge néolithique n'est pas éloigné de nous de plus de dix à vingt mille années; nous possédons les squelettes des hommes; dans leurs sépultures nous trouvons un mobilier funéraire qui suffit à nous renseigner sur leurs conceptions artistiques et intellectuelles, et même sur leurs idées relatives à la vie d'outre-tombe. Il n'est pas question de monuments écrits ou de documents de grande dimension; mais un galet de silex, si l'on sait en interroger les éclats et le poli, parlera du passé; ou c'est un os travaillé, un fragment d'ivoire, un tesson de poterie, un morceau de vase en pierre, un pan de rocher portant des *graffiti*, parfois une tombe creusée dans le sable, gardant un squelette encore entouré de ses vases à offrandes.

Les ateliers de taille du silex sont les seuls témoins de la population la plus ancienne, celle de l'âge *paléolithique* : dans le sable du désert ou à l'air libre, s'éparpillent, parfois sur plusieurs kilomètres, des centaines de coups de poing, haches, grattoirs, couteaux en silex jaune grossièrement éclaté. Un voyageur inexpérimenté les confondrait avec les cailloux du chemin. Comment dater ces pierres? La difficulté n'existe pas pour les gisements de silex taillés que nous découvrons chez nous, dans les alluvions de la Somme ou de l'Oise. A Chelles, les silex sont datés par la couche d'alluvions où ils reposent et par les ossements d'animaux avec lesquels on les a trouvés. En Égypte [1], les silex se rencontrent dans le désert à la surface

1. On donne souvent, même aux outils découverts en Égypte, l'épithète de *Chelléens*, à cause de leur ressemblance avec les types trouvés à Chelles, près Paris.

des graviers du diluvium ; aucun ossement ne les accompagne ; tout ce que l'on sait d'eux, c'est qu'ils sont très semblables aux spécimens chelléens.

Du moins ces silex éclatés sont-ils certainement antérieurs aux armes et outils en pierre soigneusement travaillée et polie, que nous retrouvons dans les nécropoles de la période néolithique. Or, nous pouvons, par les premiers monuments historiques que cette période a précédés immédiatement, attribuer à la fin de cette civilisation néolithique la date approximative de 5 000 ans av. J.-C. Mais combien de siècles a-t-il fallu pour passer de la première période paléolithique à l'âge de la pierre taillée et polie?

Voici une de ces tombes néolithiques : à quelques pieds au-dessous du sable, une fosse ovale, sans murs, ni plafond, un simple trou creusé dans le sol caillouteux. Un squelette apparaît, couché sur le flanc gauche, dans la position « accroupie » ou « contractée », les membres repliés, les genoux à la hauteur de la poitrine, les mains devant la face. Tout autour du mort, le mobilier de sa maison dernière : vases sphériques et ovales, en poterie ou en pierre dure ; des assiettes, des coupes, des plats, contenant parfois des débris d'offrandes ; à portée de la main, les armes et les outils en silex, des bijoux grossiers, des amulettes ; près de la face et parfois entre les mains serrées, une palette en schiste ou en calcaire, dont l'importance artistique et religieuse est grande. Les corps ne présentent encore aucune trace de momification ; souvent on les enveloppait dans une peau de gazelle cousue ou dans une natte de joncs qui, au premier contact de l'air, tombèrent en poussière.

Si l'on examine les squelettes, les corps apparaissent de taille élevée, de proportions fines et élancées, avec la peau blanche, les cheveux lisses et souvent blonds. D'après les figurines en ivoire et en terre cuite, les hommes ont le nez droit ou légèrement busqué, les yeux largement fendus en amande, le visage ovale, allongé encore par la barbe taillée en pointe et une coiffure conique. Une figurine de terre cuite représente un personnage agenouillé, les bras collés le long du corps ; la tête, au nez et au menton très saillants, est rejetée en arrière. C'est l'image très vivante d'un homme de condition vulgaire dans l'attitude de la prière ou de la soumission, tandis que des têtes en ivoire

nous rendent les physionomies fines et sèches de quelques chefs de clans. Voici une danseuse, aux bras levés : la taille est fine, les hanches très développées. D'autres, complètement nues, sont debout dans une attitude hiératique; les formes paraissent élégantes, malgré la rudesse du travail; l'artiste s'est efforcé de rendre les courbes du bassin harmonieuses entre la taille longue et les jambes fuselées. A côté de ces beautés aristocratiques, la femme du peuple qui s'en va, vêtue d'un grand manteau ouvert sur la poitrine; de la main gauche elle maintient sur son épaule un enfant qui se penche en avant pour saisir la lourde mamelle; une servante, debout dans une jarre où elle écrase quelque chose sous ses pieds. Ailleurs ce sont des nains grotesques et des Vénus hottentottes aux formes ultra-callipyges.

Des statuettes de femme portent encore une couche de couleur verte [1]; la danseuse a tout le corps bariolé d'ornements en zig-zag, de motifs floraux et de dessins d'animaux, en noir sur fond grisâtre. Aussi trouve-t-on fréquemment dans les tombes des matières colorantes, ocre rouge et jaune, malachite : à l'époque classique, les Égyptiens ont toujours représenté les hommes peints en rouge et les femmes en jaune; l'usage est resté d'orner le tour des yeux d'une bande de fard. Cette décoration de la personne humaine s'explique par des raisons d'hygiène et par des idées mystiques : le fard des yeux, à base de sulfure d'antimoine était bon pour prévenir les ophtalmies; les peintures à dessins talismaniques avaient une efficacité certaine contre les mauvais sorts. On avait grand soin aussi de la coiffure : les hommes divisaient leur chevelure en tresses multiples ou se rasaient la tête pour ne conserver qu'une grosse mèche pendant sur le dos; parfois barbe et cheveux étaient cachés en des sacs, peut-être dans un but de propreté. Les femmes portaient des perruques et des bandes de faux cheveux; des épingles et des peignes en os et en ivoire, ornés de délicates figures d'oiseaux ou de gazelles, assujettissaient les coiffures naturelles ou postiches; la nuit, un chevet servait à ménager les coiffures compliquées qui devaient durer plusieurs jours. L'usage des tresses pendantes et des barbes postiches

1. Pour ce qui suit je renvoie au beau livre de J. Capart. *Les débuts de l'art en Égypte* (Bruxelles, 1904).

s'est perpétué chez les Égyptiens de l'époque classique, mais réservé aux dieux et aux rois; le port de la perruque, au contraire, fut concédé à toutes les classes.

Les bijoux assuraient au corps humain la même sauvegarde que les peintures et les perruques. Sur le front, au cou, le long de la poitrine et des hanches, aux poignets, aux chevilles et aux doigts, le corps présente soit des rétrécissements où l'on peut agrafer des talismans, soit de larges surfaces aptes à supporter quelque armure magique. A ces places du corps la vie se manifeste aux yeux, sous la forme du pouls sensible et visible : il semble qu'elle va s'échapper, tel un liquide bondissant, si quelque lien ne la comprime et ne l'emprisonne. De là l'usage des colliers, bracelets de poignets et de chevilles, des ceintures et pectoraux. A l'origine ce sont de simples anneaux, d'os, d'ivoire ou de silex ; pour donner à ces parures défensives une vertu de talisman, on orna les peignes, les bracelets, les bagues de délicates figures d'oiseaux ou de félins; la fantaisie des artistes y a trouvé son compte.

Le vêtement à cette époque était rudimentaire. Les Égyptiens eux-mêmes n'eurent parfois qu'une ceinture comme vêtement. Si l'on attache à la ceinture ou au collier une peau de bête, le manteau flottant est créé ; à l'époque classique la peau de panthère resta la parure caractéristique de certains prêtres. Ajoutez le voile pour les femmes et peut-être pour les hommes, comme aujourd'hui chez les Touaregs ; un grand manteau flottant ; parfois un pagne léger avec queue d'animal pendue par derrière. Ces vêtements flottants nécessitent l'emploi d'agrafes ou d'épingles ; il y en avait en os, en ivoire et en silex, et parfois, comme objets d'insigne rareté, on trouve dans les tombes des épingles en cuivre. Il est certain qu'en dehors des tout petits objets, venus probablement de l'étranger, l'usage du métal était inconnu à ces populations néolithiques.

Pour les armes et les outils, le silex et les pierres dures fournissaient la matière première ; mais la fabrication est devenue très parfaite et les objets sont souvent des merveilles : nous pouvons en étudier les procédés de fabrication. Un galet de silex, trouvé sur le sable, ou un rognon encore engagé dans le calcaire fournissait un caillou conique propre à faire une hache, un couteau, une pointe. L'ouvrier s'armait d'un galet

rond ou d'une boule en pierre dure, le percuteur ou marteau; avec des coups secs il donnait à l'outil sa forme; puis, des retailles successives affilaient le tranchant, en ménageant, non pas un fil uni, mais de petites pointes aiguës en dents de scie : les haches, une fois dégrossies, étaient aiguisées d'un seul coup de percuteur qui détachait un éclat tout le long du tranchant. Le travail le plus remarquable est celui des couteaux ; en aucun pays du monde on n'a retrouvé des spécimens comparables. Ce sont de grandes lames semi-courbes de silex blond ou corné, longues de vingt-cinq à trente centimètres; une des extrémités est pointue; l'autre, arrondie, servait de manche. Les plus anciens spécimens sont entièrement polis; plus tard, les procédés s'étant perfectionnés, les éclats ont été enlevés avec une précision telle que le travail a laissé sur chaque flanc du couteau des nervures symétriques qui se correspondent de chaque côté de l'arête.

Ces chefs-d'œuvre sont encore dépassés par les bracelets de silex. Imaginez des anneaux de pierre aussi parfaits de forme et aussi minces que des cercles de métal; il semble impossible qu'avec leur outillage primitif les hommes de l'âge néolithique aient pu venir à bout de telles difficultés d'exécution. M. de Morgan suppose qu'un ouvrier prenait un nodule sphérique, le régularisait jusqu'à former un disque parfait, puis le perçait au centre d'un trou conique au moyen d'un morceau de bois pointu et de sable quartzeux qui usait le silex par frottement. « Ce trou conique était le point de départ des éclats à l'aide desquels l'anneau était évidé, et ces éclats étaient obtenus, non par percussion, ce qui eût inévitablement brisé l'objet, mais par pression, en alternant sur l'une et l'autre face de l'éclat. Cette explication, bien que satisfaisante, n'est peut-être pas la bonne; elle montre, cependant, de combien de précautions l'ouvrier devait s'entourer pour obtenir un bracelet de silex. Ces bijoux étaient sans contredit extrêmement précieux pour les indigènes. Les bracelets de silex marquent l'apogée dans l'art d'éclater la pierre, et c'est en Égypte seulement qu'on les rencontre[1]. »

Les armes et outils nous renseignent sur les mœurs des indigènes. Ce n'étaient pas une race belliqueuse ; les cadavres

1. J. de Morgan, *Recherches*, II, p. 60.

présentent rarement des traces de blessures ; mais la lutte contre les fauves, la chasse et la pêche les occupaient incessamment. Les *graffiti*, les figures d'animaux sculptées en silex, en ivoire, gravées sur les plaques de schiste, montées en épingles et en peignes, nous montrent les rencontres des hommes avec lions, panthères, hyènes, chacals, gazelles, éléphants, hippopotames et tout le peuple des oiseaux, des reptiles et des poissons. De même les instruments agricoles ou aratoires, faucilles, serpes, houes, socs de charrue en silex, nous disent les longs travaux des champs, les huttes de roseaux et de boue, peuplées d'un monde remuant de bêtes de somme et d'élevage, bœufs, moufflons, ânes, porcs, moutons et chèvres, et d'innombrables canards, pigeons et oiseaux. Nomades récemment fixés sur le sol fertile de la vallée, les préhistoriques alliaient, à la pêche et à la chasse, la mise en valeur d'une terre soumise aux caprices du Nil.

Les bijoux, les armes et les figurines d'animaux témoignent de la croyance à une vie d'outre-tombe. Nul homme ne croit plus fermement que le primitif à la survivance après la mort de ce je ne sais quoi que nous appelons l'âme ; mais cette survivance n'est qu'une répétition de la vie actuelle, des mêmes labeurs, nécessitant les mêmes armes et les mêmes outils contre des dangers ou pour des travaux tout pareils. Aussi le mort a-t-il à sa portée ses armes et ses outils ; près de lui les animaux domestiques lui assurent de la viande de boucherie, et les figurines de bêtes fauves neutralisent la force malfaisante des vrais animaux féroces que le mort peut avoir à redouter. De même les vases, dont la forme et les procédés de fabrication sont les premiers modèles d'un art qui n'a guère progressé depuis, contiennent l'offrande, qui est l'élément essentiel de la première religion humaine, le culte funéraire. A cette époque les vases servaient à tous les usages de la vie. Ils constituaient le mobilier par excellence : le défunt, couché parmi ses vases, repose comme dans sa maison, au milieu des meubles indispensables à son confort. Les aliments liquides et solides, les semences, les provisions, les vêtements, parfois les cadavres eux-mêmes sont déposés dans les vases de toute forme et de toute dimension.

Les vases en pierre dure, qu'on a retrouvés par milliers dans

les tombes, ont causé une véritable stupéfaction. Comment s'attendre à voir aux mains d'hommes munis d'un outillage si primitif, des coupes, des assiettes, des gobelets, des vases élégants ou massifs, taillés à même dans le grès, le granit, le marbre, la diorite, l'obsidienne, le cristal ou l'albâtre? C'est un matériel merveilleusement somptueux, et la vallée du Nil ne possède pas de terrains ignés d'où proviennent ces pierres dures, excepté à la hauteur de la première cataracte. Là se trouvaient les centres d'extraction; mais certaines roches venaient du Sinaï; d'autres, telles que l'obsidienne, étaient amenées d'Asie ou des îles grecques. Force est donc d'admettre des rapports commerciaux fréquents entre la vallée du Nil et les pays méditerranéens dès les époques les plus reculées.

On crut tout d'abord que les artistes avaient des outils perfectionnés, tout au moins des tours. L'étude minutieuse des proportions et l'examen des fragments, permettant de suivre le travail à l'intérieur comme à l'extérieur des vases, amena M. de Morgan à se rendre compte des moyens employés par les ouvriers. « Pour donner à l'extérieur sa forme définitive, on faisait tourner le bloc à façonner entre deux pièces de bois garnies de sable quartzeux. Pour creuser l'intérieur, on faisait un premier trou central à l'aide d'un bâton et de sable, puis, afin d'obtenir des cavités plus larges au delà du col du vase, l'ouvrier employait du gros sable quartzeux qu'il faisait tourner à l'intérieur du vase à l'aide d'un simple morceau de bois[1]. » Bien des siècles plus tard, les bas-reliefs de la VIe dynastie nous montrent les ouvriers forant les vases par les mêmes procédés. Ainsi c'est par usure et frottement que sortirent de la pierre ces vaisselles splendides : peut-on imaginer quel labeur persévérant fut nécessaire pour façonner ces matières si cassantes ou si dures, le cristal ou la diorite? Tel des vases exposés aujourd'hui au Caire, à Londres ou au musée Guimet, a peut-être coûté une vie de travail.

Les formes sont si variées qu'elles supposent non seulement une patience inlassable, mais une habileté extraordinaire. Voici l'écuelle et la coupe, toutes simples mais d'une forme parfaitement esthétique; le vase cylindrique, généralement en

1. J. de Morgan, *Recherches*, II, p. 179; I, p. 165.

albâtre, décoré d'un large bord et d'une cordelette au-dessous de l'orifice; puis les plus remarquables, les vases globulaires. Mais à côté de ces formes qui deviendront classiques, que de gabarits imprévus d'une originalité déconcertante! Certains vases imitent une outre, une courge, une oie, une grenouille, un chien, un hippopotame, un éléphant. Un des plus fantastiques fait partie de la collection Petrie (à l'University College de Londres)[1] : rien ne peut rendre l'expression douloureuse et diabolique d'une face qui se dégage confusément de la panse du vase; le regard des yeux ronds perce comme une vrille, la grimace de la bouche tordue raille impitoyablement. Le vase semble hanté; une âme déchue y pleure depuis si longtemps!

Les vases en terre, d'une fabrication infiniment plus facile, se retrouvent dans toutes les tombes, des pauvres gens comme des riches, depuis les temps néolithiques jusqu'aux dynasties memphites. MM. de Morgan et Petrie, en étudiant la matière, les formes et les procédés de fabrication, ont pu établir des divisions chronologiques. Les poteries préhistoriques sont rouges ou jaunes, lisses ou rugueuses, sans décor, ou peintes et gravées. La couleur dépend surtout de la matière première, argile sédimentaire, ou limon du Nil. L'argile fournit à la cuisson une pâte rouge vif; le limon du Nil donne des poteries jaunâtres ou rougeâtres suivant la température de cuisson. Il semble que les types les plus anciens, ouvrés avec l'argile, soient les vases rouges, lisses, et décorés, au bord supérieur, d'une large bande noire provenant du mélange dans la pâte de matières colorantes (bioxydes de manganèse du Sinaï)[2]. Viendraient ensuite, chronologiquement, les vases rouges rugueux, puis les poteries rouges ou jaunâtres à décors variés[3].

Les vases les plus anciens sont des coupes, des tasses, des plats à bords renversés ou arrondis; plus tard apparaissent les cylindres, les bouteilles et les amphores[4]. A la belle époque on fabrique des vases sphériques; parfois deux, trois vaisseaux

1. J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 97 et suivantes.

2. De Morgan, *Recherches*, I, p. 152.

3. D'après la classification donnée par Petrie, *Diospolis parva*, pl. I. Le musée Guimet possède une bonne série de vases préhistoriques, en particulier des plus anciens (vase à bord supérieur noirci) et des types sortis de l'atelier d'El-Amrah. Tous proviennent des fouilles de M. Amélineau.

4. De Morgan, *Recherches*, II, p. 122.

sont accolés, sans communication intérieure; il y a aussi des vases à trépieds, des cruches munies d'une passoire pour filtrer l'eau, dispositif encore en usage pour les gargoulettes de Keneh. Ce sont, en somme, les formes des vases en pierre dure; il est probable que l'art du potier a précédé celui du polisseur de pierre. Toutefois la décoration de certaines poteries est imitée des vases en pierre dure : les deux séries artistiques ont été de bonne heure contemporaines et se sont développées parallèlement.

Les procédés de fabrication sont très simples : la main de l'ouvrier y suffisait, sans le secours du tour. Malgré la régularité presque parfaite, on peut reconnaître çà et là des dissymétries qui attestent que toute cette céramique est faite à la main. La sculpture et la peinture ont ensuite compliqué la décoration. Sur les vases à fond rouge des dessins géométriques peints au trait blanc reproduisent le décor des paniers et corbeilles, des meubles même tressés en pailles ou fibres multicolores qui datent du début de la civilisation néolithique. A la même époque apparaissent des vases noirs à décor géométrique incisé et rempli d'un produit blanchâtre : on a constaté qu'ils provenaient d'un centre de fabrication inconnu, qui exportait ses produits de l'Espagne à l'Asie dans tout le bassin de la Méditerranée.

L'habileté croissante des ouvriers permit une plus grande variété de types. Les poteries en forme d'animaux : poissons, canards, vautours, hippopotames, formèrent des services de table d'aspect réjouissant ou terrible, analogue à la dinanderie de notre moyen âge. On essaya aussi de donner aux vases la forme humaine : des captifs (?) accroupis et tenant à pleins bras la panse du vase montrent leur face lamentable en relief sur les flancs d'une amphore; ailleurs l'artiste a voulu modeler la forme féminine; le goulot est devenu la face; une simple pincée dans l'argile sert à indiquer le nez, les oreilles et les cheveux; au-dessous, le col du vase marque la taille amincie où se détachent, sobrement modelés, les épaules rondes et les seins tombants; puis la panse du vase s'enflant brusquement imite le développement graisseux qui fait l'orgueil des Vénus hottentotes[1].

1. J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 109, 144.

C'est dans la vie d'outre-tombe que nous introduit le décor des vases les plus remarquables de la période préhistorique. Le moyen le plus sûr d'introduire les défunts dans cette seconde vie, toute semblable à la première, c'était d'en figurer les scènes essentielles. Cette idée a suscité la décoration de la tombe, d'où naquit presque tout l'art égyptien. Mais comment décorer de figures et de tableaux un simple trou dans le sable, sans murs, ni plancher ni plafond? On déposa dans la tombe les objets usuels, armes, bijoux, outils, quand ils étaient de petite taille; les gens et les bêtes nécessaires au plaisir ou au service du défunt furent représentés par des figurines variées. Ces éléments isolés, il fallait les grouper pour reconstituer des scènes de la vie, les représenter en action autour du défunt, et en rapports avec celui-ci : de là l'invention de tableaux décoratifs où chaque figure joue le rôle d'un idéogramme. Des femmes, les bras levés, symboliseront la danse et les fêtes; une gazelle ou une autruche rappellera les plaisirs de la chasse; une barque, les navigations sur le Nil; des arbres et des fleurs, un paysage de la vallée cultivée; une suite de triangles raboteux évoquera les chaînes du plateau désertique parcourues par les nomades; des cabanes surmontées d'un signal, la maison ou le village du défunt avec l'insigne de son clan. Ces motifs décoratifs une fois inventés, les artistes semblent avoir hésité sur le choix du cadre : la statuette de danseuse porte sur sa poitrine, sur son dos, sur ses hanches, des flots d'eau, des montagnes, des animaux.

C'était un moyen ingénieux de mettre la statue en pleine vie active ou en pleine nature; mais on trouva mieux par la suite. L'idée vint d'orner les poteries de ces tableaux, peints en rouge sur fond clair : le cadavre, couché parmi les pots comme entre les quatre murs de sa maison, pouvait contempler sur les flancs des vases les scènes désirées de sa vie d'outre-tombe. Quand, par la suite, on inventa la brique et que l'on sut construire, les murs des tombeaux furent utilisés par les décorateurs. Une tombe préhistorique d'Hiéraconpolis porte, en rouge sur fond blanchi à la chaux, les mêmes scènes de danse, de chasse et de navigation qui décoraient la panse des vases.

Entre les archéologues l'accord n'est pas près de se faire

sur la signification précise des épisodes : l'un surtout a motivé les interprétations les plus opposées. Il s'agit d'une figure représentant deux huttes souvent réunies par une porte, et ceintes d'une double ligne incurvée en forme de barque; des traits verticaux ou obliques dessinent comme un rang serré de rames d'un bout à l'autre du navire. Des arbres, des gazelles, des autruches et des silhouettes humaines, disposés capricieusement sur le tout ajoutent à l'aspect énigmatique des figures. Petrie et de Morgan, dont l'opinion rallie encore la majorité des savants, y voient des barques munies de rames et de cabines; Cecil Torr et M. Loret[1] y distinguent un village à porte fortifiée, défendu par un retranchement demi-circulaire, lui-même protégé par une palissade.

Barques ou villages, les figures dont il est question sont décorées de hampes élevées qui supportent un insigne : parfois c'est un animal, faucon, éléphant, scorpion, poisson; parfois une plume, un bucrâne, une double flèche, un harpon; il y en a une trentaine de variétés. M. Loret a fort ingénieusement reconnu les enseignes des clans préhistoriques, dont une partie resta, à l'époque classique, les « armes parlantes » des cités égyptiennes. Il est possible que ces enseignes furent en même temps des dieux, ou des *totems* en qui s'incarnaient les âmes de tous les hommes faisant partie du clan.

Vient la question de l'écriture. Il n'est pas douteux que les caractères hiéroglyphiques des temps postérieurs aient conservé bon nombre des signes qui apparaissent sur les vases; et ces signes, particulièrement ceux des animaux et des plantes propres au pays, ont contribué à donner à l'écriture pharaonique un caractère bien africain. Je serais porté à croire que, sans connaître encore l'écriture, les préhistoriques savaient s'exprimer à l'aide de *rébus* vaguement précis, et que les tableaux peints sur les vases pouvaient se lire *grosso modo* à la façon d'une charade en images. D'autre part les vases de cette époque portent une série de « marques » de fabrique qui ont tout à fait l'aspect de signes alphabétiques. On a été très surpris de constater l'identité de ces signes avec ceux des nécropoles créto-égéennes et avec les alphabets primitifs de la

1. *Revue égyptologique*, t. X.

Carie et de l'Espagne et les signes libyens. Ces marques ne semblent point d'ailleurs constituer un alphabet : elles ne sont jamais groupées suivant des rapports réguliers pour exprimer des idées développées. Il paraît néanmoins certain qu' « il aurait existé dans tout le bassin de la Méditerranée, dès les temps préhistoriques, un système d'écriture ou tout au moins de marques en usage partout[1] ».

La réponse à cette question nous mettrait sur la voie d'un autre problème. Quelle est l'origine de la race préhistorique installée en Égypte? Si l'on en croit le Dr Fouquet, l'indice céphalique des crânes retrouvés dans les tombes les plus anciennes rapproche la race de Negadah des Hottentots et des Cafres; le type de Beit-Allam serait plutôt apparenté à la population élevée de l'Inde; et le type de Kawamil aurait des analogies avec l'élément libyen. Ces renseignements panachés sont moins déconcertants qu'il ne paraît à première vue. L'influence d'une race berbère-libyenne est attestée par la céramique décorée qui rappelle les types de vases qui sont en usage, aujourd'hui encore, chez les Kabyles, par l'emploi de certains instruments tels que les socs de charrue en silex, et par l'usage des cercles de pierre avec dolmen. D'ailleurs la langue égyptienne a gardé des traces de dialectes berbères. Les statuettes stéatopygiques dénoncent l'existence d'un groupe d'origine hottentote; les vases noirs à décor blanc témoignent de relations avec l'Asie et les îles. Somme toute la race préhistorique serait fort mêlée. Mais ses éléments divers se sont amalgamés assez vite sous le choc d'une population conquérante qui vint mélanger les couches antérieures.

*
* *

Tandis que MM. Petrie et de Morgan exhumaient la race préhistorique, M. Amélineau découvrait des tombeaux datés. C'est en novembre 1905 que M. Amélineau commença ses fouilles sur la nécropole appelée *Om el Ga'ab, la mère aux pots*[2]. Cinq buttes se trouvaient là, couvertes d'innombrables pote-

1. J. Capart, *Les origines de l'art en Égypte*, p. 142.

2. É. Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 5 vol. in-4° et 3 brochures in-8°.

ries rouges, très grossières, et de fragments de vases en pierre dure. Les trois premières buttes fournirent deux cents petites tombes creusées dans le sous-sol et revêtues d'un mur de briques; les squelettes y étaient couchés sur le côté dans la position contractée. M. Amélineau apprit par MM. Petrie et de Morgan que des sépultures analogues avaient été trouvées à Negadah et qu'on leur attribuait une très haute antiquité; cela le détermina à diriger des fouilles spéciales à El-Amrah, où fut découverte une des plus importantes nécropoles préhistoriques. A côté des petites tombes, deux grands tombeaux en briques, de neuf mètres sur cinq, apparurent; un des fragments de vases en albâtre et pierre dure portait un faucon perché sur un rectangle; c'était l'indication d'un nom royal; mais la cassure avait emporté les hiéroglyphes. Autour de la quatrième butte, même abondance de petites tombes en briques, dont les plus belles étaient pavées de planches attachées les unes aux autres par des fils de cuivre.

Quelques jours après, M. Amélineau découvrait un édifice long de quinze mètres, large de huit, haut de six. Les murs de briques avaient plus de quatre mètres d'épaisseur; un escalier de quarante-deux marches descendait à l'intérieur pavé en granit rose. Sur un mortier en granit et des bouchons d'argile, se lisait le nom du roi *Den*, le premier roi archaïque reparu à la lumière depuis des milliers d'années. Non loin, un second tombeau pavé en bois, muni de piliers qui montaient du plancher par espaces, révèla sur une stèle de granit le nom du roi *Qâ*. Parallèlement était disposé le tombeau, en briques et bois, du roi *Mersekh*. Enfin apparut un quatrième édifice composé d'une chambre centrale et de petites cellules bordées de vases et de stèles aux noms de particuliers; au centre se trouvait une splendide stèle de calcaire, brisée en trois morceaux, mais sans qu'ait souffert le nom du roi, un grand serpent que nous lisons provisoirement *Zet*. En somme, la campagne de 1895-96 avait valu à M. Amélineau la découverte des quatre tombeaux des rois Den, Qâ, Mersekh et Zet; mais sur les débris de vases recueillis çà et là on pouvait lire *douze* autres noms royaux.

« Et maintenant à quelle époque faut-il attribuer ces curieux monuments? » C'est la question que se posa M. Amélineau

devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la séance du 29 mai 1896. Après avoir établi le caractère archaïque des objets retrouvés, « il faut — disait-il — les attribuer aux premières dynasties... Mais les deux premières dynasties ne présentent pas un seul nom semblable sur les seize que je possède... ; par conséquent nous sommes conduits à une époque précédant les deux premières dynasties [1]. » On voit où conduisait cette thèse. Suivant une tradition conservée par le papyrus royal de Turin et consacrée par Manéthon et Diodore, les pharaons auraient été précédés sur la terre d'Égypte par des dieux, des demi-dieux et des mânes. Se cache-t-il, sous ces traditions légendaires, quelques données historiques? les soi-disant dieux, demi-dieux et mânes auraient-ils réellement existé, comme Diodore l'affirme, sous forme d'hommes que leurs successeurs, par piété ou par intérêt dynastique, auraient promus au rang de dieux? M. Maspero refusa de s'associer à ces hypothèses : peut-être les noms découverts faisaient-ils double emploi avec ceux donnés par des listes royales; si, dès l'époque archaïque les pharaons portaient un « nom d'Horus » différent du « nom royal » [2], on comprendrait que les noms trouvés à Abydos ne se retrouvent pas sur les listes officielles; celles-ci donnent les « noms royaux »; les monuments ne fournissent que les « noms d'Horus ». Nous savons aujourd'hui que cette hypothèse était justifiée; pour un certain nombre de rois, des débris de vases ont permis de concilier les données des listes avec les témoignages des monuments.

Mais, en 1896, M. Amélineau n'en conserva pas moins son opinion. La campagne de 1896-97 fournit un immense tombeau, long de 80 mètres, divisé en 65 chambres où abondait le mobilier funéraire. Le nom royal estampé sur les bouchons de jarre présentait une particularité inédite : au lieu du

1. Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 1896, in-8°, p. 23.

2. Le *nom d'Horus* des pharaons est inscrit dans un rectangle; c'est le plan du palais où réside l'âme corporelle, le *double* ou *génie* du roi, c'est-à-dire le tombeau. Aussi appelle-t-on ce nom, le *nom de double*. Sur le rectangle est perché un faucon symbolisant le dieu Horus, auquel s'identifie le roi. D'où l'expression *nom d'Horus*. Le *nom royal*, le plus souvent différent du nom d'Horus, est précédé du roseau et de l'abeille, ou du vautour et de l'urœus; à l'époque classique, on l'enferme dans un cartouche ovale.

faucon Horus, on avait, affrontés ou se suivant, un faucon et un levrier. A l'intérieur un nom, lu d'abord *Ti*, dont M. Maspero donna plus tard la lecture correcte : *Khâsekhemoui*. M. Amélineau jugea que le double animal indiquait un double nom et par conséquent deux rois antérieurs aux précédents, et qui pouvaient donc appartenir à la dynastie des dieux, antérieure à celle des mânes. Il avait espéré retrouver la tombe du plus populaire parmi les rois-dieux, cet Osiris qui fut par la suite le patron d'Abydos, « et voici que les inscriptions parlaient de deux dieux ». L'année suivante (1897-98), la quatrième butte attaquée à son tour rendit une quantité de débris, d'époque récente, avec des dédicaces à Osiris : approchait-on du fameux tombeau d'Osiris que la tradition plaçait à Abydos? la tradition parlait de nombreuses tombes ou stèles dressées tout autour; un escalier, également fameux, devait donner accès au cercueil; une relique illustre, la tête d'Osiris, devait se trouver là, dans une châsse. En effet, au centre de nombreuses tombes, un édifice en briques, de 12 mètres de côté, auquel conduisait un escalier, fut trouvé le 2 janvier 1898. Il était plein de jarres énormes; près du mur sud apparut un lit funéraire en granit, long de 1 m. 80, sur lequel gisait Osiris coiffé de la mitre, vêtu du maillot, tenant en mains le sceptre et le fouet [1]. Près de l'épaule droite du dieu, on lisait son nom « Osiris, l'être bon à la voix créatrice »; sur la tête et aux pieds veillent quatre faucons, les « Horus qui protègent leur père »; un cinquième oiseau, « Isis, femme d'Osiris », se pose sur le corps de son époux. Tout autour du lit une quadruple dédicace consacre le monument à « Osiris Khontamenté, seigneur d'Abydos ». Le style du monument et la rédaction du protocole royal ne permettent pas de reculer le monument plus loin que le premier empire thébain (vers 2000 ans av. J.-C.).

M. Amélineau ne douta point qu'il avait trouvé le tombeau d'Osiris, et c'est sous ce nom qu'il désigne encore le monument. Sans doute le lit funéraire était de style relativement récent; mais un roi postérieur pouvait avoir renouvelé le premier cénotaphe. Enfin, un seul débris de squelette fut trouvé :

1. Le musée Guimet a reçu de M. Amélineau un moulage du lit d'Osiris.

un crâne qui « devait être celui d'Osiris ». Ce fut pour M. Amélineau la preuve décisive. Dès lors une conséquence apparut clairement : le monument découvert l'année précédente était celui des successeurs d'Osiris, son frère Set qui le mit à mort et son fils Horus qui le vengea. Le nom royal précédé du levrier de Set et du faucon d'Horus désignait Horus et Set réconciliés et se partageant l'Égypte, conception conforme à l'une des traditions rapportées sur les dynasties divines. Ainsi se constitua la théorie qui « faisait entrer les dynasties divines de plain-pied dans l'histoire ».

Aujourd'hui, de cette théorie il ne reste plus rien. On admet que le lit funéraire est un monument commémoratif, de style récent, qui renouvelle peut-être un cénotaphe plus ancien. M. Maspero, dès 1898, suggéra l'idée que l'emplacement sur lequel était couché Osiris « avait pu être à l'origine le tombeau d'un souverain des dynasties thinites ». Les jarres retrouvées là sont en effet estampées au nom du roi *Zer* : c'était le véritable propriétaire du tombeau. Quant au « crâne d'Osiris », un spécialiste a démontré « que ce n'est point un crâne d'homme ». Le faucon et le lévrier, qui désignaient, suivant M. Amélineau, « Horus et Set », ont une explication historique certaine. C'est un des noms développés que prend le Pharaon en tant que successeur des dynasties divines. Jadis Horus et Set s'étaient partagé l'Égypte; Pharaon règne sur les deux moitiés du pays et porte le nom de ses deux ancêtres divins; parfois on donne aux reines le nom suivant qui explique toute cette allégorie : « celle qui voit son Horus et son Set », c'est-à-dire le roi qui les a remplacés. Pour les historiens, le tombeau d'Osiris n'est que celui du roi Zer; le tombeau d'Horus et de Set, celui du roi Khâsekhemouï. Les monuments trouvés par M. Amélineau n'ont rien perdu de leur immense intérêt; ils en ont gagné, à passer du domaine de la fable à celui de la réalité.

M. Amélineau trouva un dernier édifice divisé en chambres qui avaient conservé encore leur plafond de solives : partout des vases de pierre et de cuivre, des stèles, des bouchons de jarre. Le nom estampé était celui du roi *Peràbsen*; on le connaissait par une stèle conservée au Caire, où le nom apparaît à côté de celui du roi *Sondou* que les listes attribuent à la IIe dynastie humaine. Cette trouvaille donnait une conclusion aux fouilles,

en permettant d'identifier les rois d'Abydos aux Pharaons des dynasties thinites.

Des confirmations de ces résultats apparaissaient à la même époque sur d'autres points de l'Égypte. M. de Morgan fut le premier à publier les noms royaux que M. Amélineau lui avait obligeamment communiqués. Lui-même déblaya en mars 1897, entre Abydos et Thèbes, les restes d'un monument qui lui sembla contemporain des édifices abydéniens. C'est un rectangle de 54 mètres sur 27, très soigneusement édifié, comprenant une chambre centrale avec des débris de squelette calciné et seize pièces latérales bondées de vases et d'objets de toute nature dont l'énumération remplit plus de quatre pages. Tout se trouvait dans le fond des salles sous une épaisse couche de cendres; le tombeau entier avait été, comme plusieurs des tombes royales d'Abydos, livré à un incendie dont la violence fut telle que des vases de granit, de porphyre, d'argile furent vitrifiés et des murs de briques, épais de 40 centimètres, calcinés. Les jarres ayant contenu des provisions et d'autres monuments étaient estampés au nom du roi *Abâ*.

Ces découvertes furent discutées au Congrès des Orientalistes réuni à Paris en septembre 1897. M. Kurt Sethe annonça qu'il avait retrouvé, sur quelques fragments de vases publiés par M. Amélineau, les « noms royaux » de trois rois de la Ire dynastie, tels qu'ils sont donnés sur les listes pharaoniques; jusqu'alors ces noms, correspondant aux « Miebis, Ousaphaïs et Sememprès » de Manéthon, avaient échappé à la sagacité des égyptologues, dissimulés qu'ils étaient par une écriture archaïque. Quelques semaines plus tard, M. Maspero proposait de reconnaître le nom de « Menes » dans un signe hiéroglyphique *Men* précédé des titres royaux, qu'une plaquette[1] d'ivoire, couverte de représentations énigmatiques, donnait à côté du nom de l'Horus *Abâ*. Simultanément M. Borchardt établissait la même lecture devant l'Académie de Berlin (25 novembre 1897). Cette identification n'a pas été acceptée par tous les égyptologues; elle paraît néanmoins très plau-

1. Cette tablette avait été trouvée brisée en fragments; il en manquait environ un tiers. En 1905, M. Garstang, revenant sur le site de Negadah et passant au crible les terres des déblais, eut l'heureuse fortune de trouver un nouveau fragment de la même tablette s'adaptant exactement aux anciens.

sible. MM. Amélineau et de Morgan avaient retrouvé au moins quatre des rois de la Ire dynastie sur les huit que nomme Manéthon, et peut-être le fabuleux Menès, le premier des Pharaons.

Ces résultats inespérés furent complétés par les fouilles de M. Quibell à Hiéraconpolis, la ville des Faucons, à mi-chemin entre Thèbes et Éléphantine [1]. Sous les ruines d'un sanctuaire de la XIIe dynastie, apparut un groupe de cinq petites chambres construites en briques où gisait une grande quantité d'offrandes votives du temps des premières dynasties; la plupart portaient le nom d'un roi *Nârmer* déjà écrit sur des fragments d'Abydos. Le nom des soi-disant rois Horus-Set, Khâsekhemouï, décorait de superbes montants de porte en granit; deux statues donnaient la cartouche d'un roi nouveau Khâsekhem; d'autres objets s'échelonnaient jusqu'à la VIe dynastie. L'ensemble des trouvailles était d'une beauté exceptionnelle.

Le nombre des noms royaux croissait toujours. M. Petrie l'accrut encore en reprenant de 1899 à 1900 la fouille à Abydos sur le terrain même exploité et abandonné par M. Amélineau. Toutes les terres de déblai furent passées au crible, les édifices visités à nouveau, les buttes sondées avec un soin méticuleux. Deux nouveaux édifices apparurent; dans l'un était couchée une grande stèle au nom de *Merit-Neit*, une reine, probablement femme de Menès; l'autre semble avoir appartenu au roi *Anz-âb*. Mais le principal butin consista en bouchons de jarre, plaquettes d'ivoire, débris de vases. Les légendes gravées sur ces documents ont démontré que les « noms d'Horus » *Den*, *Anz-âb*, *Mersekh* appartenaient aux mêmes personnages que les « noms royaux » déjà identifiés par M. Sethe, ceux de *Miebis*, *Ousaphaïs*, *Sememprès* [2]. Ces six noms ne désignent donc que trois pharaons. Par contre plusieurs noms d'Horus inconnus jusqu'ici ont apparu : si bien qu'après avoir déploré le manque absolu de documents sur les premières dynasties, les égyptologues sont actuellement gênés par l'abondance des noms royaux dont le nombre dépasse

1. Quibell, *Hiéraconpolis*, I, 1901, II, 1902.

2. H. Petrie, *The Royal tombs at Abydos*, I, 1899, II, 1901 — *Abydos*, I, III, 1902-1905.

les données fournies par les listes de l'époque classique[1]. Que conclure? sinon que les rédacteurs de ces listes ou livres n'ont pas connu tous les noms que nous avons retrouvés, ou bien ont fait un choix parmi eux.

Ce serait une erreur de croire que ces rois des premières dynasties ont été confinés sur quelques points exigus du territoire. Les fouilles ou les recherches de MM. Maspero et Raisanti ont démontré l'occupation des sites de Memphis et de Sakkarah par les rois thinites; les recherches de M. Weill ont prouvé la présence de monuments du roi *Mersekh* dans les mines du Sinaï, dont l'exploitation remonte à la Ire dynastie. L'Égypte tout entière a donc subi la domination thinite.

*
* *

La civilisation thinite se différencie profondément de la culture néolithique par l'usage du métal, l'art de la construction et la connaissance de l'écriture. Il n'est pas possible d'admettre que la population indigène ait fourni les éléments de ces progrès considérables; ces potiers et ces sculpteurs ne sont pas devenus les forgerons et les maçons d'Abydos et de Negadah en plein épanouissement de la civilisation néolithique. Nous devons admettre qu'une invasion a introduit en Égypte une race nouvelle, les Égyptiens de l'époque historique.

D'où viennent ces envahisseurs? Leur langue est déjà complètement formée : elle s'écrit au moyen de signes que nous appelons « hiéroglyphiques ». L'écriture n'est plus au stade primitif, où, à la façon des néolithiques, on écrit le mot « lion » en dessinant un « lion »; elle est parvenue à ce degré plus raffiné où le lion n'est plus que le signe d'un son, une lettre ou une syllabe. Or la langue égyptienne, dans ses racines essentielles et dans ses formes grammaticales élémentaires, les pronoms par exemple, est un rameau de la branche sémitique. D'où un premier argument en faveur de l'origine asiatique des envahisseurs.

1. M. Petrie proposait de créer le nom de dynastie *zéro*, pour ces rois supplémentaires dont plusieurs semblent antérieurs à Menès.

Le style des monuments confirme cette hypothèse. L'emploi de la brique, même à proximité des carrières du désert où abondent les belles pierres, suppose un apprentissage étranger. A Negadah le mur d'enceinte présente une façade décorée de rainures prismatiques, formant une série régulière de saillants et de rentrants. La même disposition s'observe dans les palais royaux; le cartouche rectangulaire, plan schématique d'un palais, où s'écrit le nom d'Horus, a toujours cette décoration qui sera appliquée, dans la suite, aux tombeaux élevés par les rois, leurs familiers et les gens de la cour. M. de Morgan a signalé l'analogie frappante entre ce mode de construction et certains dispositifs très anciens de la basse Chaldée. Le cylindre dont on use pour imprimer les noms royaux dans l'argile des vases est aussi caractéristique de l'influence chaldéenne; il disparaîtra vite en Égypte et ne subsistera plus que par exception après la période thinite; c'est une mode étrangère au pays, qui ne s'acclimatera pas aux bords du Nil. Sur plusieurs palettes gravées, on s'étonne de voir des animaux au cou démesuré, dont les pareils n'existent, suivant les recherches de M. Heuzey, que sur les cylindres chaldéens. L'usage du cuivre, enfin, et du bronze s'affirme par la présence de couteaux, d'épingles, de poinçons, de têtes de lance; l'or était battu en feuilles et ciselé; le fer était connu à l'état d'hématite; ces métaux, si l'on excepte l'or, provenaient d'Asie et du Sinaï. Ces éléments de civilisation proviendraient donc d'un foyer de culture déjà parvenu à un haut degré de développement dans le temps même où les habitants de la vallée du Nil se contentaient d'idées élémentaires et d'un outillage primitif [1].

Les forgerons asiatiques semblent avoir pénétré en Égypte non par l'isthme de Suez, mais par-dessus la mer Rouge et par les vallées qui mènent de la mer Rouge au Nil, peut-être en suivant le Ouady Hammamat, de Kosseyr à Coptos. Ainsi s'expliquerait la présence à Coptos de statues très archaïques qui sont peut-être les premiers monuments de la race nouvelle. On s'accorde à penser que, de Chaldée en Égypte, l'Arabie et peut-être le pays de Pount (côte de l'Erythrée et des Somalis) ont servi de lieux d'attente plus ou moins prolongée aux peu-

1. De Morgan, *Recherches*, I, p. 199.

ples en migration [1]. Pénétrant en Égypte par le centre de la vallée, les envahisseurs fondèrent leurs premiers établissements en face de leur débouché, à Abydos et Negadah. La race indigène leur livra de rudes batailles : c'est elle, semble-t-il, que les premiers monuments figurés des envahisseurs appellent des noms de *Tehenou* et d'*Anou*, qui, à l'époque historique postérieure, désignent les Nubiens et les Libyens. Refoulés les uns au sud jusqu'en Nubie, les autres au nord jusqu'au Delta, les indigènes nous apparaissent sur les palettes votives ligottés par le Faucon vainqueur, foulés aux pieds par le Taureau royal, assommés ou décapités rituellement par le Pharaon ; la pierre de Palerme, qui nous a conservé la liste des fêtes de la période thinite et memphite, mentionne spécialement la commémoration des jours où l'on « frappait les *Anou* » [2].

Les indigènes furent vaincus, peut-être par le nombre, certainement grâce à la supériorité de l'armement des envahisseurs. Les pointes de cuivre, de bronze ou de fer assuraient aux nouveaux venus un ascendant matériel et moral qui a laissé une trace curieuse dans l'histoire. Les textes et les bas-reliefs ptolémaïques d'Edfou nous content l'histoire des guerres soutenues, sous les dynasties divines, par le dieu faucon Horus au moment où il conquiert l'Égyte. Les « compagnons d'Horus » sont des soldats armés d'une javeline et d'un poinçon, qui portent le nom de « forgerons » ; leurs résidences s'appellent des « forges ». Pour M. Maspero, la légende d'Horus conquérant l'Égypte à la tête des « forgerons » n'est peut-être que l'écho lointain d'un fait de l'histoire primitive : « quelque chose comme l'arrivée des Espagnols au milieu des populations du Nouveau-Monde, — l'irruption en Égypte de tribus connaissant et employant le fer, ayant parmi elles une caste de forgerons et apportant le culte d'un dieu belliqueux ».

Les « compagnons d'Horus » nous apparaissent comme les premiers venus de la race nouvelle : dans les textes des pyra-

1. A l'époque historique, le seul peuple étranger avec qui les Égyptiens se reconnaissent des affinités de traits, de couleur, à qui ils n'aient jamais fait la guerre, c'est celui du pays de Pount, la « terre des dieux » d'où leur venaient peut-être Horus et Hathor. Cf. V. Loret, *Horus le Faucon*, p. 14.

2. J. Capart *La fête de frapper les Anou*, 1901.

mides de la VIe dynastie, on parle d'eux comme d'ancêtres, encore présents au souvenir. Ils avaient fondé une capitale à Hiéraconpolis, au centre de la haute Égypte, et une autre à Bouto, en plein Delta; dès lors la vallée se divisa en royaume Blanc du Sud, et royaume Rouge du Nord. Les deux Égyptes ne vécurent pas en bonne intelligence. Hiéraconpolis écrasa Bouto; à la base des statues du roi Khâsekhem, les malheureux Nordistes nous apparaissent dans des attitudes douloureuses, suppliciés avec des raffinements barbares. Dès le règne de Aha-Menès la défaite du royaume Rouge est complète. Ce premier roi des listes pharaoniques fonda la monarchie par l'union des deux Égyptes. A la limite du Delta, il construisit pour maîtriser le pays Rouge une grande muraille peinte aux couleurs du Sud, le fameux *Mur Blanc* de Memphis dont l'épithète insultante s'est perpétuée jusqu'à l'époque grecque. Au sud du mur s'éleva le sanctuaire de Phtah-hors-les-murs. Menès célébra pour la première fois les rites symboliques de la réunion du papyrus et du lotus liés sous le trône; il coiffa la mitre blanche et la couronne rouge; il fit processionnellement le tour du Mur-Blanc; jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne, les Pharaons, les Ptolémées et les Césars, répétèrent à leur couronnement les trois cérémonies qui attestaient la défaite du Nord et l'union des deux Égyptes[1]. La pacification demanda encore plusieurs siècles; ce fut l'œuvre des pharaons thinites; ils laissèrent aux rois memphites de la troisième dynastie une Égypte unifiée où nous ne distinguons plus de rivalités entre Rouges et Blancs ni d'hostilité entre Libyens et Asiatiques.

Si les envahisseurs imposèrent leur domination, les vaincus firent accepter leurs mœurs. L'époque de la première dynastie marque le plein épanouissement des arts de l'âge de la pierre; c'est dans les tombes royales que nous trouvons les plus splendides spécimens de vases en pierre dure, surtout ces merveilleux globes de porphyre ornés de côtes, dont la main de l'ouvrier a découpé les arêtes avec une précision incroyable. Les pharaons thinites se montrèrent grands amateurs de cette vaisselle vraiment royale; ils gravèrent leurs noms sur les plats, les vases, les coupes et les assiettes, et les débris ont

1. Kurt Sethe, *Beiträge zur äeltesten geschichte Ægyptens*, 1906.

permis de reconstituer les séries dynastiques[1]. L'industrie du silex ne disparut pas au moment de l'introduction des armes et outils métalliques; mais les grands couteaux, chefs-d'œuvre des préhistoriques, devinrent des pièces d'apparat qui ne servaient plus guère qu'en qualité d'*ex votos* déposés dans les temples, ou d'armes de luxe réservées au pharaon. Une feuille d'or, décorée de rosaces et de serpents enroulés, orne la poignée d'un splendide spécimen trouvé à El-Amrah; sur un autre, le manche d'or massif, fixé à la lame de silex par trois rivets, est décoré de femmes dansantes et d'une barque avec étendards. De petits meubles votifs s'ornèrent de plaques d'ivoire délicatement sculptées de figures animales; ils reposaient sur des jambes de taureaux en ivoire traitées selon les traditions de l'art chaldéen. Les palettes sculptées, que les préhistoriques mettaient aux mains des morts, devinrent des pièces d'apparat que l'on suspendait dans les temples. L'art tend à prendre un caractère officiel; la céramique populaire, florissante auparavant, disparaît peu à peu, ou retombe à la grossièreté la plus affligeante, vers la fin de la période thinite.

Les artistes vont en effet se réserver au service des dieux et des rois. La lutte pour la vie ici-bas et le désir forcené de se survivre après la mort, voilà ce qui domine toutes les intelligences. Alors naissent les théories successives ou simultanées sur la meilleure façon de combattre la mort : celui-ci brûle le cadavre; cet autre le dépèce ou le coupe en morceaux; ici le squelette reste dans la position contractée; là on commence à pratiquer la momification. De tous ces systèmes, une idée se dégage : il y a dans l'homme un élément permanent, qui survit à l'individu, en qui s'incarne la race même, c'est le *double*, le *génie*, âme corporelle qui épouse les contours du corps, mais ne se confond pas avec lui. Pour sauver le double de la destruction, il suffira de bâtir un tombeau solide et d'y conserver le cadavre ou de le suppléer par l'image humaine, stèle, statue, ou nom. Dès lors c'est aux maçons à trouver le secret des édifices résistants; on les construit en briques à fleur de terre, comme les tombeaux d'Abydos; puis en creu-

1. Le Musée Guimet possède la série presque complète des noms royaux de la Ire dynastie gravés sur des fragments de vase, et plusieurs de la IIe dynastie.

sant peu à peu le roc on descend le caveau funéraire sous terre, tandis que des chambres bâties au-dessus reçoivent les parents venus pour célébrer le culte. On aboutit, par étapes successives, aux tombeaux memphites, quand les idées relatives à la vie d'outre-tombe arrivent elles-mêmes à une synthèse bien ordonnée.

Mais la vie des morts s'appuie sur celle des dieux; venus d'Arabie ou de Pount avec les Égyptiens, les premiers dieux, Hor, Set, Shou, Hathor, Min, s'imposent aux vivants et aux morts[1]. A ceux-là ils demandent des temples, dont les ruines subsistent encore à Hiéraconpolis et Abydos; à ceux-ci ils assurent une vie d'outre-tombe sans périls; dès ce moment, la reconnaissance des rois et des sujets leur voue un culte régulier et des fêtes périodiques. Aussi l'art thinite s'oriente-t-il vers le but essentiel de l'existence : aux dieux, aux rois et aux morts il faut des statues qui fassent revivre leurs doubles. Les sculpteurs deviennent plus habiles et, de leurs ciseaux de fer, savent tailler dans l'ivoire, le calcaire ou le bois une brutale statue de Min, la délicate effigie du pharaon Khâsekhem, ou telle vulgaire et lourde image de bourgeois ou de bourgeoise, au corps empâté, mais à la figure vivante, portrait qui doit être ressemblant pour que le double s'y reconnaisse.

Les idées qui commencent à s'imposer à l'art transforment aussi les conceptions sociales. Les Egyptiens ont amené avec eux une organisation politique et des chefs; les « Compagnons d'Horus », semblent avoir formé des clans reconnaissables, comme les tribus indigènes, à des totems portés sur des enseignes. Le Nord rouge et le Sud blanc se divisent en clans rivaux : ceux des Faucons, du Chien et de la Tresse de Cheveux combattent pour le faucon Horus; le Vanneau et l'Arc soutiennent le levrier Set. Sur les palettes votives sont gravés leurs luttes et leurs triomphes : ici le Lévrier amène pendu par le cou un misérable Vanneau; ailleurs le Faucon traîne ignominieusement un Arc vaincu; le Scorpion et le Lion démolissent les citadelles des totems rivaux[2]. Le nombre énorme de masses d'armes votives et de monuments à décoration guer-

1. V. Loret, *Revue égyptologique*, t. XI, et *Horus le Faucon*, 1904.
2. V. Loret, *L'Égypte au temps du totémisme*, 1906.

rière atteste l'activité belliqueuse des « Compagnons d'Horus ».

La réconciliation des clans et la soumission des indigènes se fit probablement au temps où Menès bâtit le Mur Blanc pour maîtriser le Nord, et construisit son palais du Double à Negadah, site intermédiaire entre Bouto et Hieraconpolis, centre de l'Égypte thinite. Une transformation curieuse semble alors s'ébaucher dans la personnalité du Pharaon. Jusqu'ici le roi, chef d'un clan particulier, choisit comme totem tel animal qui est censé prendre parti dans les luttes. Le poisson Nâr, qui sert à écrire le nom Nârmer du roi de Hiéraconpolis, n'est pas un signe dépourvu de vie; on le voit parfois, muni de deux bras, brandir la massue pour assommer un Libyen. Le bouclier et la javeline, qui composent le nom de Ahâ-Menès, sont maniés par les serres du faucon Horus dont les ailes s'ouvrent toutes grandes pour le vol des batailles. Après l'union des Blancs et des Rouges, le Faucon devient le dieu impartial qui ne descend plus dans l'arène et reste pacifique sur son perchoir royal. Pharaon ne traite plus l'Oiseau en totem, chef de clan, compagnon de bataille; il l'adore comme un dieu national de l'Égypte unifiée et fait du faucon le symbole de son autorité universelle et son premier titre protocolaire. Comment le clan du Faucon et son chef, le Pharaon, ont-ils absorbé les autres clans et les autres chefs? Le résultat ne fut pas obtenu sans luttes, ni concessions réciproques. Les deux anciens royaumes de Hiéraconpolis et de Bouto obtinrent pour leurs totems, le Vautour et l'Uraeus, l'honneur d'être choisis après le Faucon, comme titres officiels du roi; le Roseau du Sud et l'Abeille du Nord eurent le même privilège.

Le Pharaon acheta donc son triomphe en adoptant, à côté du Faucon, quatre des anciens totems rivaux, qui lui assurèrent, en retour, leur puissance matérielle et morale. Quelques siècles encore, et les théologiens d'Héliopolis se chargeront d'unifier ces idées disparates, en construisant la théorie des dynasties divines, fondées par le soleil Râ, affermies par Horus le faucon et continuées par leur fils, Pharaon, « fils du Soleil, qui renouvelle sur terre les années de vie d'Horus [1] ».

1. G. Maspero, *Les Dynasties divines de l'Égypte ancienne*, 1895.

*
* *

Ainsi l'Égypte des dynasties thinites annonce les monuments, les arts, les idées religieuses et la vie politique de l'empire memphite. Mais que de lacunes dans cette histoire où nous ne savons rien encore sur les débuts de la race indigène, ni sur les origines réelles des étrangers, et fort peu sur la fusion des deux éléments d'où sont sortis ces Africains sémitisés que nous appelons « Égyptiens »! Pour deviner ce que le sol nous cache encore ou expliquer ce qu'il nous a révélé, bien des théories ont été émises, que je n'ai pas résumées. Ne nous dissimulons pas que la plupart des opinions actuelles présentées avec une précipitation un peu hâtive, mais nécessaire au progrès de la science, seront oubliées ou revisées dans un avenir prochain, quand les découvertes futures leur auront fait subir le choc et la critique des documents. Ceci reste, du moins, qu'au cours des dernières années l'histoire de l'humanité a prodigieusement reculé dans le passé. Un coin du voile qui nous cache l'origine et les premiers rapports des peuples riverains de la Méditerranée orientale s'est soulevé. Et, chose rare, les monuments retrouvés permettent de suivre une race depuis l'âge de la pierre jusqu'aux temps historiques. Ce n'est guère qu'en Égypte que l'on commence à distinguer le chemin frayé par les hommes, des tombes grossières du désert ou des cavernes jusqu'aux tertres somptueux des Pyramides.

ALEXANDRE MORET

A PROPOS

DE

« MARION DE LORME »

Marion de Lorme, qui va être reprise à la Comédie-Française, n'a pas été représentée depuis vingt et un ans; elle fut écrite, il y a soixante-dix-huit ans, dans l'espace de vingt-quatre jours, du 2 au 26 juin 1829.

Victor Hugo avait alors vingt-sept ans, et pour la première fois il allait aborder la scène, — *Cromwell* n'ayant jamais été joué.

Nous ne voulons pas raconter ici toute cette histoire déjà connue : nous ne rappellerons quelques faits que pour rendre plus clairs des documents inédits.

*
* *

Victor Hugo avait lu en juillet 1829 devant un auditoire nombreux, composé d'Alexandre Dumas, Balzac, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Eugène Delacroix, Alfred de Vigny, Alexandre Soumet, Mérimée, Villemain, et bien d'autres encore, son drame alors intitulé : *Un Duel sous Richelieu.*

Le succès fut très vif. Un des étonnements de l'auditoire fut que M. Victor Hugo eût fait un drame jouable; le développement excessif

de *Cromwell* avait fait craindre qu'il ne sût pas plier sa pensée aux exigences de la représentation; *Marion de Lorme* démentait cette peur et faisait de lui décidément un auteur dramatique [1].

Le poète fut très entouré, très acclamé. Alexandre Soumet, un ami de la première heure, un des fondateurs de la *Muse française*, l'auteur applaudi de *Clytemnestre*, de *Saül* et de *Cléopâtre*, ne se contenta pas de féliciter de vive voix Victor Hugo; le lendemain, il lui écrivait :

Vendredi.

Mille compliments et admirations, cher et illustre ami, sur votre succès d'hier. Votre pièce est étincelante de beautés de premier ordre; quelques coupures au cinquième acte et nous aurons cinquante représentations héroïques. Koreff, qui a fait de belles expériences sur le principe vital, trouve qu'il surabonde dans *Marion de Lorme*. Et moi, j'y surprends tous les signes de l'immortalité.

De tendres et respectueuses félicitations à votre heureuse femme.

Votre ami,

ALEX. SOUMET [2]

Trois théâtres se disputaient le drame et offraient pour Marion leurs artistes les plus illustres : le Théâtre-Français, mademoiselle Mars; l'Odéon, mademoiselle Georges; la Porte-Saint-Martin, madame Dorval.

Le Théâtre-Français fut naturellement choisi, et le drame accepté d'enthousiasme par le commissaire royal Taylor et par les artistes. Taylor redoutait bien le quatrième acte, qui mettait en scène Louis XIII : il eût voulu quelques atténuations, car la censure était rigoureuse pour les pièces où figurait un roi; il pensait qu'avec certaines modifications on obtiendrait le visa. Le poète, peu disposé à toucher à son œuvre, n'était pas cependant aussi intransigeant que le dit l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. C'était en réalité sa première pièce, il désirait qu'elle fût jouée, il avait toute une petite famille à soutenir : il était plus enclin à la conciliation qu'à la lutte.

Mais, comme Taylor l'avait prévu, les censeurs se mon-

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*
2. Lettre inédite.

trèrent rigoureux; la pièce fut rapportée à l'auteur par M. Brifaut, qui lui fit connaître les exigences du ministre. Victor Hugo ne se tint pas pour battu; le 2 août 1829, il écrivait à M. de Martignac :

Monsieur Brifaut me fait part, comme vous lui en avez donné commission, de ce que Votre Excellence lui a dit hier matin touchant ma pièce... J'ose croire que d'autres conseils prévaudront dans votre esprit si éclairé et d'ordinaire si bienveillant pour les lettres, et que vous ne prendrez pas une décision si contraire à mes intérêts, et souffrez, Monseigneur, que j'ajoute aux vôtres [1].

Le quatrième acte surtout, l'acte de Louis XIII, avait soulevé les plus graves objections. Victor Hugo opéra de larges coupures, fit de nouveaux vers pour combler les lacunes et relier les fragments respectés et, sur la copie qu'on venait de lui rendre, au recto du feuillet commençant l'acte IV, il écrivit de sa main :

N. B. — Ne pas copier tout ce qui est accompagné d'un trait perpendiculaire.

Ces traits supprimaient en tout soixante-seize vers.

Nous notons les principales coupures :

SCÈNE V

LE DUC DE BELLEGARDE, *au duc de Beaupréau.*

Bonjour, duc.

LE DUC DE BEAUPRÉAU

Bonjour, duc.

LE DUC DE BELLEGARDE

Et que dit-on?

LE DUC DE BEAUPRÉAU

On parle
D'un nouveau cardinal.

LE DUC DE BELLEGARDE

Qui? l'archevêque d'Arle?

LE DUC DE BEAUPRÉAU

Non, l'évêque d'Autun. Du moins, tout Paris croit
Qu'il a le chapeau rouge.

1. *Correspondance.*

L'ABBÉ DE GONDI

Il lui revient de droit.
C'est lui qui commandait l'artillerie au siége
De La Rochelle.

LE DUC DE BELLEGARDE

Oui-da!

L'ANGELY

J'approuve le Saint-Siége.
Un cardinal du moins fait selon les canons.

L'ABBÉ DE GONDI

Ce fou de l'Angely!

L'ANGELY, *saluant.*

Monsieur sait tous mes noms.

La censure pouvait-elle raisonnablement tolérer cette attaque aux cardinaux? Non, pas plus qu'elle ne pouvait souffrir, plus loin (scène VI), cette vérité confessée par le roi lui-même :

Lui seul[1] fait tout. Vers lui requêtes et placets
Se précipitent. Moi, je suis pour les Français
Une ombre. En est-il un qui pour ce qu'il désire
Vienne à moi?

LE DUC

Quand on a les écrouelles, sire!

Plus loin, même scène :

Oh! chasser tout le jour! en vos allures franches,
N'avoir rien qui vous gêne, et dormir sous les branches!
Rire des gens du roi! chanter pendant l'éclair,
Et vivre libre aux bois, comme l'oiseau dans l'air!

« Rire des gens du roi! » quel blasphème! Bien plus condamnable encore, cette hardiesse : montrer Louis XIII se plaignant de la toute-puissance envahissante de Richelieu!

Dérision! cet homme au peuple me dérobe.
Comme on fait d'un enfant, il me met dans sa robe,
Et quand un passant dit : « Qu'est-ce donc que je voi
Dessous le cardinal? » on répond : « C'est le roi! »

1. Le cardinal de Richelieu.

Jusqu'ici ce n'étaient que des suppressions de détail qui, en définitive, ne changeaient pas la physionomie de l'acte; mais voici le grand sacrifice : dans une seule scène, — la scène VIII, — cinquante-six vers! Le roi, « pantin... aux mains d'un prêtre », « la mort, ce caporal des rois », — autant d'offenses à la majesté royale!... La censure espérait bien, en demandant à Victor Hugo de mutiler ainsi une scène capitale, l'irriter, le décourager, l'amener au retrait de cette pièce qui créait des embarras au pouvoir. Mais Victor Hugo, résolu à mettre tous les torts du côté de ses juges, retranche les allusions considérées comme dangereuses, fait deux vers nouveaux et les enchaîne aux vers anciens :

LE ROI

Fou, je suis malheureux! Entends-tu bien cela?

L'ANGELY

Je le vois.

LE ROI

Et comment veux-tu donc que je rie?

L'ANGELY

Sire, il faut tous mourir. Qu'on chante ou que l'on crie,
Qu'on soit difforme ou beau, qu'on soit grand ou petit,
La mort dévore tout d'un égal appétit.

On le voit, la figure de Louis XIII n'était plus qu'ébauchée. Quand Victor Hugo eut achevé ce travail d'élimination, de modifications, d'enchaînement des scènes, il fit recopier ce malheureux acte en entier (nous avons cette copie en notre possession) et l'envoya à la censure. La censure considéra que cet acte, même mutilé, même tronqué, restait dangereux : elle interdit *Marion de Lorme*.

Les preuves de bon vouloir que Victor Hugo avait données l'autorisaient à s'adresser directement au roi : une audience fut demandée. Le poète a raconté cette entrevue dans *Les Rayons et les Ombres* [1].

Charles X écouta avec sympathie le plaidoyer en faveur de la liberté du théâtre. Le roi se rappela les services rendus à lui-même par le poète encore enfant. Ses paroles furent très encourageantes et Victor Hugo emporta l'espoir que l'interdiction

1. *Le 7 août 1829.*

serait levée. Le lendemain, M. de Martignac était remplacé par M. de la Bourdonnaye au ministère de l'intérieur. Le poète fut invité à passer au cabinet du ministre. L'entretien fut cordial, mais l'autorisation fut nettement refusée. Les journaux du temps, notamment *le Globe*, rapportent que la théorie du ministre était très catégorique : Point de rois à la scène, à moins qu'ils ne jouent un rôle admirable; en tout cas, jamais le nom d'un Bourbon ne devait être prononcé, fût-ce même avec éloge. Le ministre termina en assurant à Victor Hugo que le gouvernement ne serait pas ingrat et saisirait l'occasion de lui offrir un dédommagement. Victor Hugo ne voulut entendre parler d'aucune compensation. Il s'inclina et se retira.

Le lendemain, il reçut la lettre suivante :

CABINET
DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 24 août 1829.

Monsieur le baron,

Ce devait être un devoir et un plaisir pour moi de rendre compte au roi de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous hier matin. Sa Majesté en a écouté le récit avec un véritable intérêt, et m'a donné l'ordre de vous annoncer, comme un témoignage de sa satisfaction royale, que la pension d'homme de lettres dont vous jouissez sur le budget de mon département sera désormais de six mille francs par année.

Je suis heureux, monsieur le baron, d'être auprès de vous l'organe de la bonté du roi. Le bienfait nouveau que Sa Majesté vous accorde dit assez l'estime qui est due à votre mérite, et je me félicite de voir ainsi récompensés les nobles sentiments qui vous ont inspiré de si beaux vers sur la déplorable mort de Louis XVII.

Recevez, monsieur le baron, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

LA BOURDONNAYE[1]

Victor Hugo répondit, le même jour, par une lettre très digne, qui a été publiée dans la *Correspondance*. Il n'acceptait pas l'augmentation de sa pension. Il voulait que sa pièce fût jouée, rien de plus.

1. Lettre inédite.

*
* *

Survint la révolution de 1830. Les directeurs de théâtre songèrent tout aussitôt aux pièces interdites par le précédent régime. La censure, officielle tout au moins, avait disparu. Rien ne s'opposait plus à *Marion de Lorme*. Le drame était assuré d'un grand succès auquel d'ailleurs la politique n'eût pas été étrangère. Mais la chute de Charles X était trop récente : Victor Hugo obéit à un sentiment de délicatesse et, ne voulant pas donner prétexte à une manifestation contre le roi tombé, refusa son autorisation. « Il comprenait qu'en présence de cette enivrante révolution de Juillet sa voix pouvait se mêler à celles qui applaudissaient le peuple, non à celles qui maudissaient le roi[1]. »

En 1831, Charles X était déjà bien oublié. Les scrupules de Victor Hugo n'avaient plus de raison d'être : il s'occupa de faire jouer sa pièce; il en fit une nouvelle lecture à quelques amis, le 2 mai 1831. Charles de Montalembert était au nombre des auditeurs. Il avait vingt et un ans; il avait fondé, six mois auparavant, avec Lamennais et Lacordaire, le journal *l'Avenir*. Il écrivit à Victor Hugo cette lettre, curieuse surtout si l'on songe au rôle qu'il devait jouer plus tard; lui, le futur chef des catholiques, il défendait à l'avance contre son parti ce drame accusé d'avoir tenté la réhabilitation de la courtisane :

L'Avenir
Journal politique, scientifique et littéraire.

Paris, le 2 mai 1831.

Il m'a été impossible, mon cher M. Hugo, de vous exprimer ce matin, devant tout le monde, les sentiments que m'a inspirés la lecture de *Marion de Lorme*. Je ne le pourrai guère davantage ce soir, et cependant je ne veux ni ne puis me coucher sans vous dire quelques mots de la reconnaissance que j'éprouve d'avoir été investi d'un si beau privilège. Je crois n'avoir jamais eu de jouissance plus complète, ni goûté des émotions littéraires plus profondes. J'ai retrouvé là tout ce que j'ai jamais aimé et admiré en vous : vous y êtes tout entier, depuis le charme et la fraîcheur de vos premières poésies, jusqu'à la maturité de vos études et de vos réflexions d'aujourd'hui.

1. *Victor Hugo raconté.*

Vos scènes d'amour du premier et du troisième actes sont ravissantes; c'est d'une pureté angélique. Le marquis de Nangis est adorable dans son genre. Enfin j'aime et j'admire tout, excepté *le corset de la reine*, et le sein nu de je ne sais plus qui. Ne vous moquez pas trop de mes critiques littéraires, et croyez à ma reconnaissance et à ma bien vive et sincère amitié.

CH. DE MONTALEMBERT

Ce samedi soir [1].

Le choix du théâtre semblait s'imposer. N'était-ce pas au Théâtre-Français que Victor Hugo avait destiné son drame en 1829? Mademoiselle Mars ne le réclamait-elle pas avec plus d'insistance que jamais? Cependant le poète préféra la Porte-Saint-Martin; il en donne la raison dans une lettre du 10 mars à mademoiselle Mars :

Vous savez que le ministère a osé essayer de rétablir la censure; les auteurs ont dû s'engager à ne donner aucune pièce aux théâtres censurés, le Théâtre-Français était dans cette catégorie; j'ai adhéré, comme je le devais, à l'acte d'union des auteurs [2].

Comme la direction de la Porte-Saint-Martin était prête à toutes les résistances contre la censure, il ne pouvait y avoir pour lui aucune hésitation.

Au lendemain de la représentation d'*Antony*, on distribua *Marion de Lorme*. Le rôle de Marion était confié à madame Dorval, celui de Didier à Bocage [3].

Victor Hugo avait écrit pour le cinquième acte, dont le dénouement n'a jamais varié, deux versions différentes de la scène VI.

Dans la première, celle de 1829, Didier était inflexible, implacable pour Marion.

Donnons-la telle qu'on peut la lire dans le manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale. — Nous la faisons précéder de ce dialogue entre Marion et Laffemas qui renferme, lui aussi, quelques variantes, et qui montre le « lieutenant infernal » sous un jour plus odieux encore :

1. Lettre inédite.

2. *Correspondance*.

3. Tous les passages supprimés par Victor Hugo en 1829 furent rétablis en 1831.

MARION

Comment feriez-vous donc pour les faire évader?

LAFFEMAS

Si vous vouliez?... Alors je puis faire garder
La brèche qu'on fera pour que monseigneur entre
Par des hommes à moi...

MARION

Tire-les de cet antre,
Et fais ce que tu veux... Je te suis!

LAFFEMAS

Un instant!

MARION

Quoi?

LAFFEMAS

Je ne savais pas me compromettre tant.
Après tout, je ne sais où ma bonté me mène,
Et si, dans tout cela, le plaisir vaut la peine!

MARION

Misérable!

LAFFEMAS

Moins haut! on vous entend crier.

MARION

Veux-tu de moi, réponds!
(*Se tordant les bras.*)
En être à le prier!

LAFFEMAS

Je puis être cassé...

MARION, *tombant à genoux.*

Prends mon corps! prends mon âme!
L'enfer, et qu'il se sauve!

LAFFEMAS

Allons! venez, madame [1]!

1. Ce fragment de scène a été remplacé définitivement par les 6 vers suivants :

LAFFEMAS

Si... vous vouliez?... Alors je puis faire garder
Cette brèche, par où viendra Son Éminence,
Par deux hommes à moi... Du bruit... On vient, je pense.

MARION

Et vous le sauverez?

LAFFEMAS

Oui.
(*Bas*). Pour tout dire ici
Les murs ont trop d'échos... Ailleurs...

MARION, *avec désespoir.*

Venez!

Donc, à la fin de la scène v, Didier est seul avec Saverny, quand Marion pénètre auprès de lui : dans la version de 1829, Laffemas revenait avec elle et cette présence imposait à Marion une pénible attitude et justifiait la dureté de Didier.

SCÈNE V

DIDIER. SAVERNY

. . . . . .

DIDIER

Pourvu que rien d'un cœur dans la tombe enfermé
Ne vive pour haïr ce qu'il a trop aimé!
Comme je haïrais!
Il se croise les bras et tombe dans une rêverie.

SCÈNE VI

LES MÊMES, MARION, LAFFEMAS

LAFFEMAS, *bas à Marion.*
Silence! nous y sommes.

MARION, *apercevant Didier.*
Le voici!

LAFFEMAS
Tout est prêt.
(*Montrant les sentinelles.*)
J'ai gagné ces deux hommes.
Une voiture est là. (*Posant le paquet à terre.*) Ci, les déguisements.
(*Désignant les prisonniers*).
Les voulez-vous tous deux?

MARION
Oui.

LAFFEMAS, *ricanant d'un air goguenard.*
Tous les deux?

MARION
Tu mens,
Misérable! (*A part.*) A jamais me voilà retombée!

LAFFEMAS, *montrant la brèche.*
Vous sortirez par là, tous à la dérobée.
On peut de Beaugency fuir sans être aperçu.
(*A part, en se retirant.*)
Me voilà compromis, pourtant! — Si j'avais su!...
(*Revenant sur ses pas.*)
Richelieu va venir voir comme on exécute
Ses ordres. Gardez-vous de perdre une minute!

Le canon tirera pour sa venue. Ainsi,
Tout alors est perdu si vous êtes ici [1].
(*Laffemas s'éloigne, puis revient d'un air caressant.*)
Vous ne m'embrassez pas pour ma tête risquée?

MARION, *reculant avec dégoût.*

Sa lèvre est un fer rouge et m'a toute marquée [2].
(*Repoussant Laffemas qui s'approche toujours.*)
Non, non! devant Didier!

LAFFEMAS, *la saisissant par la taille.*

Mais on se dit adieu.

MARION, *s'arrachant de ses bras.*

Vous êtes donc un homme à ne pas croire en Dieu!

LAFFEMAS, *saluant.*

Comme il vous plaira!...
(*se rapprochant de son oreille*)
Mais, au point où vous en êtes,
Me ménager serait plus prudent.

MARION, *brisée, d'une voix éteinte.*

Allons, faites!

Laffemas la saisit dans ses bras et l'embrasse. Au bruit du baiser, Didier se réveille, se retourne, prend la lanterne sourde à terre, la dirige sur les visages de Marion et de Laffemas, et tous trois restent quelques instants immobiles et comme pétrifiés. Enfin Didier éclate avec un rire horrible.

DIDIER

Ha!... — c'est bien Marion de Lorme, que je croi.

MARION, *s'arrachant des bras de Laffemas.*

Anges du jugement, prenez pitié de moi!
(*Tombant à genoux sur le devant du théâtre.*)

DIDIER

La place est bien choisie, — et l'homme aussi, madame!

MARION, *se relevant égarée. Didier la regarde, elle recule.*

Didier, fuyez, Didier!... j'en jure sur mon âme,
C'était pour vous sauver, vous arracher d'ici,
(*montrant Laffemas*)
Pour fléchir ce bourreau! pour vous sauver!...

1. Ces quatre derniers vers et quelques bribes des précédents ont été transportés, avec les variantes nécessaires, dans le rôle de Marion.

2. Est-il besoin de rappeler que ce vers a été conservé?

DIDIER

Merci!
Donc je suis bien ingrat! — Comment! je vous tourmente,
Tandis que c'est pour moi, chaste et fidèle amante,
Qu'à ce juge, qui vient torturer et tuer,
Vous avez la bonté de vous prostituer!
Pardon! je suis de trop. Je gêne, j'importune...
Madame et le bourreau sont en bonne fortune.
(*Montrant la lanterne.*)
Éteindrai-je ceci? — Dites-moi seulement
Si c'est la fin, madame, ou le commencement?

MARION, *se tordant les bras.*

Ah!...

DIDIER, *à Laffemas interdit.*

Vous, craignez-vous pas qu'à peu de chose il tienne
Que je n'accouple ici votre tête à la mienne? —
Je vous fais grâce! — Allez, monsieur, faites des lois,
Et jugez! — Que m'importe, à moi, que le faux poids
Qui fait toujours pencher votre balance infâme
Soit la tête d'un homme ou l'honneur d'une femme [1]?
(*A Marion.*)
Allez avec lui, vous!

MARION

Oh! ne me brisez pas
Ainsi! De vos mépris poussée à chaque pas [2]...

La scène continue comme dans la pièce jouée, jusqu'à ce vers :

J'eusse aimé mieux creuser de mes ongles ma fosse!

MARION

Oh! je la creuserai!

DIDIER

Pourquoi donc? qui vous tient?
Vous êtes belle encore, —
(*montrant Laffemas*)
et vous voyez qu'on vient!

MARION

Chaque mot qu'il me dit me déchire et me brûle!

DIDIER

Que je fus insensé, stupide et ridicule!

1. Ces trois derniers vers et une partie du précédent ont subsisté dans la version définitive.

2. Ce dernier vers a subsisté.

Oh! que vous ririez bien, si vous pouviez vous voir
Comme vous fit mon cœur, cet étrange miroir!
Que vous avez bien fait de le briser, madame!
Vous étiez là, candide et pure, et chaste!... O femme!
Que t'avait fait cet homme au cœur profond et doux
Et qui t'a si longtemps aimée à deux genoux[1].

MARION

Grâce!

DIDIER, *à Laffemas.*

Car je l'aimais, monsieur, oui, j'aimais celle
Que vous voyez ici, la même, c'est bien elle.
Moi, — vous,
(*montrant Saverny endormi qui se retourne en soupirant*)
lui. — Seulement ici, nous sommes trois

MARION

Que ne suis-je rouée, et morte, et mise en croix!

LAFFEMAS

L'heure passe[2].

A part une variante, plus de modifications dans la scène VI. Dans la scène VII, dès que Marion avait dit ce vers :

Demande grâce à tous pour vous, à vous pour moi!

l'heure sonnait, la litière du cardinal passait et le cortège des deux condamnés se mettait en marche.

Après les lectures faites en 1829 et en 1831, l'attitude inexorable de Didier avait soulevé de vives discussions. Contrairement à ce qu'on a dit, et conformément à ce qu'a raconté Gustave Rivet dans son très intéressant volume, *Victor Hugo chez lui*, Sainte-Beuve avait approuvé la résistance tragique de Didier; il disait dans une lettre à Victor Hugo, en août 1831[3], que la conduite de Didier, « son refus de pardonner à la pauvre fille et de l'embrasser brisait le cœur et l'écrasait plutôt que de le fondre en larmes », mais cela ne le choquait pas :

N'en concluez pas du tout que je préférasse un dénouement plus élégiaque à ce coup de massue dramatique; mieux vaut Eschyle

1. Ces six derniers vers ont subsisté.

2. Dans la version définitive, c'est le geôlier, demeuré au fond du théâtre, qui dit : « L'heure passe. »

3. Lettre publiée dans la *Revue de Paris* (1905).

qu'Euripide. Mérimée disait, je crois, que c'était bien fait de tuer ce Didier qui était si dur pour cette pauvre Marion. C'est assez mon avis aussi, et j'en tire sujet d'admirer comment vous avez d'une main intrépide mené à terme ce merveilleux et colossal caractère.

Lorsque vinrent les répétitions, le cinquième acte achevé, madame Dorval prit le bras de l'auteur :

« Monsieur Hugo, dit-elle avec la grâce de son sourire, votre Didier est un méchant; je fais tout pour lui, et il s'en va mourir sans me dire une bonne parole. Dites-lui donc qu'il a tort de ne pas me pardonner[1]. »

Et l'auteur de *Victor Hugo raconté* ajoute que ce conseil déjà donné par Mérimée fit réfléchir le poète :

En revenant, il se promena dans les Champs-Élysées et se résolut à rompre au dernier moment l'inflexibilité de Didier.

Ce récit n'est pas tout à fait exact. Ce n'est pas madame Dorval qui inspira à Victor Hugo l'idée d'écrire la version qui fut jouée; c'est Victor Hugo qui avait, dans son propre manuscrit, modifié son cinquième acte.

En effet, quand le poète voulut transformer la scène VI, il biffa tout le commencement, écrit en 1829, et intercala trois feuillets d'un autre papier, datés du 25 mai 1831, dans lesquels il n'était plus question de la présence de Laffemas; puis, jusqu'au moment du pardon, il se contenta de biffer les vers écrits en 1829 et qui ne concordaient pas avec le nouveau début. Enfin deux autres feuillets, datés du 28 mai 1831, prirent place avant la dernière page : ils contiennent la version clémente, qui fut représentée.

Il est vrai, d'ailleurs, que madame Dorval détermina Victor Hugo à choisir le Didier plus humain. Gustave Rivet rapporte le récit que lui a fait le poète lui-même :

Je lus ce dénouement (le dénouement terrible) aux artistes de la Porte-Saint-Martin.

A quelques jours de là, les rôles étaient distribués, madame Dorval vint me trouver et me dit :

— Monsieur Victor Hugo, vous avez écrit un autre dénouement.

1. *Victor Hugo raconté.*

— Oui, qui vous l'a dit?

— C'est Mérimée qui le tient de Sainte-Beuve.

(Elle voyait beaucoup Mérimée à cette époque.)

— C'est vrai, lui dis-je.

— Oh! je voudrais bien le connaître, afin de mieux comprendre ce que vous avez voulu faire de Marion et mieux me pénétrer de votre pensée pour la création de ce rôle!

Je lui lus mon second dénouement.

Quand elle l'eut entendu, elle me dit :

— Oui, l'autre est bien beau, mais celui-là, je suis sûre que je le jouerais mieux; je ne suis pas une héroïne antique. Si vous vouliez m'accorder le second dénouement, vous me rendriez bien heureuse.

— Je ne tiens pas plus à l'un qu'à l'autre; si celui-là vous plaît, jouez celui-là.

Je n'avais pas en effet de raison pour imposer l'un plutôt que l'autre, puisque je les avais faits tous les deux avant de prendre l'avis de qui que ce soit; et, sur ses instances, je donnai à madame Dorval le dénouement pathétique [1].

***

Voici comment fut accueilli le drame en 1831.

Premier acte : succès. Second : accueil froid. Troisième... cahoté. Quatrième : succès pour la scène du marquis de Nangis. Cinquième : opposition. A la chute du rideau, une bordée de sifflets couverte par de nombreux et vifs applaudissements.

Le lendemain de la première représentation, le directeur de la Porte Saint-Martin vendait son théâtre. La pièce eut pourtant une fructueuse carrière de cinquante représentations (qui en valaient bien cent d'aujourd'hui), et fut jouée jusqu'au 5 novembre. — En ce temps-là le spectacle commençait à sept heures et demie : on donnait avec *Marion de Lorme* parfois deux pièces, et notamment une revue-vaudeville, la *Caricature*.

Le drame fut repris, mais cette fois au Théâtre-Français, le 8 mai 1838, avec madame Dorval, Beauvallet dans Didier et Geffroy dans Louis XIII; il fut joué dix-neuf fois : il était désormais au répertoire et reparut chaque année; en

1. *Victor Hugo chez lui*, par Gustave Rivet.

1839, avec mademoiselle Rabut dans Marion; en 1840, avec madame Dorval. En 1847, il y eut treize représentations; le 9 janvier 1848, madame Mélingue reprit le rôle; puis madame Nathalie, le 27 janvier 1849. Trois représentations eurent lieu en 1851 avec madame Judith; — les 28 et 30 novembre, soirées fructueuses, si l'on se reporte au bulletin de la Société des auteurs dramatiques.

Arsène Houssaye dirigeait alors le Théâtre-Français. Les recettes, après le coup d'État, tombèrent à un chiffre dérisoire : — à 650 francs, avec la *Coupe enchantée* et le *Verre d'eau*. — Le directeur avait l'instinct de l'actualité, et, ce qui est mieux, il avait du courage. Le bruit courait que Victor Hugo allait être proscrit le dimanche 7 décembre : aussitôt il fit afficher *Marion de Lorme*. La salle fut comble. Le duc de Morny était présent.

Les 25, 30 avril et 28 mai 1852, le drame fut représenté, toujours avec madame Judith, Maillart dans Didier et Geffroy dans Louis XIII.

Le 4 juin, on annonça la vente du mobilier de Victor Hugo pour le 9 : Arsène Houssaye fit encore afficher *Marion de Lorme*. Louis-Napoléon, qui devait plus tard interdire *Hernani* et *Ruy Blas*, assista à la représentation. Dans une longue lettre, madame Victor Hugo rend compte à son mari de la vente du mobilier et elle ajoute :

Louis-Napoléon a été à une représentation de *Marion* qui se donnait le jour où la vente a été annoncée. — Il y a été, à cette représentation, d'une façon inattendue, sans qu'Houssaye ait été averti. Il a applaudi tout le temps. A la scène de Nangis qui demande grâce et parle de clémence, le public s'est tourné vers Napoléon en applaudissant les paroles de Nangis. Napoléon a applaudi très fort. D'Orsay a été dans la loge de Napoléon ce soir-là et a dit à Cabarrus : « Voilà ce que m'a dit Napoléon : *Victor Hugo a vraiment un bien grand talent*[1]. »

Il est difficile de connaître les faits même en invoquant les témoins. Car madame Victor Hugo raconte que Louis-Napoléon vint à l'improviste et Arsène Houssaye affirme le contraire dans ses *Confessions*. On l'avertit tout d'abord qu'il s'exposait à une révocation s'il faisait jouer *Marion de Lorme*; il répondit

1. Lettre inédite.

en l'affichant, commettant « l'imprudence d'être fidèle » à un ami, comme le lui écrivait madame Delphine de Girardin. Mais Louis-Napoléon le rassurait aussitôt en lui faisant savoir qu'il viendrait à la représentation et en lui disant, le soir, sur un ton plaisant, qu'il l'eût plutôt révoqué s'il n'eût pas joué le drame.

Arsène Houssaye dresse le procès-verbal de cette soirée.

La pièce commença dans un silence glacial. Tout le monde s'observait. L'empereur Napoléon III était une statue. Pas un mot autour de lui; on attendait toujours qu'il parlât pour prendre le diapason, hormis pourtant Morny et Persigny...

L'empereur ne tarda pas à s'émouvoir et à donner le signal des applaudissements. Et ce fut superbe. Toute la salle se leva comme un seul homme, applaudissant d'un coup de tonnerre le poète et le souverain[1].

A dater de 1852, après la publication de *Napoléon le Petit*, tout le théâtre de Victor Hugo fut proscrit. En 1867, *Hernani* fut autorisé et reparut — avec quel succès! — à la Comédie-Française. Une reprise de *Ruy Blas* était décidée à l'Odéon. Mais le poème de *Mentana* fut publié : les représentations furent interdites.

*
* *

A la fin de 1872, on préparait à la Comédie-Française une reprise de *Marion de Lorme*. Émile Perrin, qui était un remarquable administrateur et un véritable artiste, avait arrêté une distribution éclatante; il avait voulu que même les plus petits rôles fussent tenus par de grands acteurs. Madame Favart était désignée pour jouer Marion : grâce, force, beauté, jeu passionné et tendre, puissance et charme, toutes ses qualités se fondaient pour faire de madame Favart l'héroïne rêvée par l'auteur. M. Mounet-Sully, tout jeune et déjà célèbre, avait été choisi pour Didier, et ces merveilleux comédiens, Delaunay, Got, Frédéric Febvre, Maubant, s'étaient partagé les autres rôles. Victor Hugo avait accepté cette belle distribution; restait le personnage de Louis XIII. Victor Hugo désirait Geffroy, mais Geffroy était en retraite : on l'engagea spéciale-

1. *Les Confessions*, — souvenirs d'un demi-siècle, — par Arsène Houssaye.

ment pour cette reprise; son talent répondait de l'accueil chaleureux réservé à cette rentrée temporaire. Cela se passait au mois d'octobre. Mais, sans que la presse fût avertie de l'engagement, le 14 octobre, Geffroy renonça subitement à Louis XIII. Paul Meurice rendit compte de l'incident à Victor Hugo :

Geffroy avait mis pour accepter ce rôle cette condition que son engagement ne rencontrerait aucune objection de la part de ses camarades. Ils n'ont pas fait la moindre opposition. Seulement, il paraît qu'il y a quelque quinze ans, Menjaud, sociétaire retraité, a dû venir faire une création à la Comédie-Française dans des conditions exactement pareilles à celles qui se présentent aujourd'hui. Quelqu'un, un sociétaire en titre, s'est opposé si nettement à la rentrée de Menjaud, qu'il a fallu y renoncer; ce sociétaire en titre, c'était Geffroy. Or un des camarades de Geffroy lui a rappelé en riant ce souvenir. Il n'en a pas fallu davantage. Geffroy, qui est vraiment un peu trop susceptible, a écrit à M. Perrin qu'il considérait ce *remember* comme une protestation et qu'en conséquence il se retirait [1].

Le rôle de Louis XIII échut à Bressant.

On suppose bien qu'avec un administrateur aussi intelligent, actif, zélé, l'auteur pouvait avoir pleine confiance. Mais Émile Perrin ne voulait pas seul assumer la responsabilité de suivre les répétitions et de mettre la pièce en scène. Victor Hugo n'était pas à Paris, il était resté à Guernesey, tout entier à son roman : *Quatre-vingt-treize*; il en donne la raison lui-même dans sa dernière préface de *Marion de Lorme* :

Les hommes que les cheveux blancs avertissent et devant qui le temps s'abrège ont des œuvres à terminer, sorte de testament de leur esprit. Ils peuvent être brusquement interrompus par l'arrivée subite de la fin, ils n'ont pas un jour à perdre; de là une nécessité sévère d'absence et de solitude [2].

Fort heureusement, Victor Hugo avait là un ami ardent, fidèle, dévoué, qui, lui-même auteur dramatique, et comptant de beaux succès, avait une expérience consommée des choses du théâtre : c'était Paul Meurice.

1. Lettre inédite.

2. Préface de *Marion de Lorme*, — édition de 1873.

Auguste Vacquerie avait eu des démêlés avec l'administrateur et ne voulait plus mettre les pieds à la Comédie-Française : Paul Meurice était donc seul et allait se trouver obligé de suivre les répétitions, non pas en surveillant silencieux, mais en conseiller avisé. Contre toutes les instances, Victor Hugo s'obstinait à ne pas venir. Il écrivait d'Hauteville-House à Paul Meurice le 24 décembre :

Je travaille sans relâche. Victor[1] m'écrit que mademoiselle Favart désire venir répéter Marion avec moi. Si vous la voyez, dites lui de venir, je lui donnerai l'hospitalité à Hauteville-House. Je crois que cela serait grandement utile[2].

Mais, malgré son désir d'aller à Guernesey, madame Favart ne put entreprendre ce voyage : elle avait eu une maladie du larynx et craignait que la traversée n'altérât sa voix.

Mounet-Sully, dont la modestie égalait le talent, écrivit à Victor Hugo, à l'occasion du premier de l'an, pour le remercier de lui avoir confié, à lui jeune encore, ce rôle de Didier; et ce n'est pas sans une émotion attendrie qu'on se reportera au temps où ce grand artiste, à qui était réservé un si grand avenir, exprimait ses espérances.

Maître,

Je suis de ceux qui restent prosternés, leur vie durant, aux pieds des Dieux et n'osent leur adresser leurs prières de peur d'interrompre leurs travaux ou leur repos fécond.

Et pourtant à ce moment de l'année où chacun fait des vœux pour le bonheur de ceux qu'il aime, j'éprouve le besoin impérieux de venir vous dire : Merci!

Pour jouer dignement ce magnifique rôle de Didier que vous avez bien voulu confier à mon inexpérience, il faudrait du génie, hélas! je n'ai pas même encore du talent. — Mais j'ai la conviction ardente, la foi profonde, l'amour fervent de l'œuvre et du maître!

Si tout cela, encouragé, accru, soutenu par vos conseils précieux, maître, me permettait de porter ce poids écrasant sans trop fléchir... Ah! maître, cher maître, je serais aussi heureux que je suis fier dès maintenant d'avoir été choisi par vous. — Mais, pour réussir, j'aurais un bien grand besoin d'écouter encore vos leçons, et vous n'êtes pas là. — Ne viendrez-vous pas assister au moins à quelques répé-

1. François-Victor, le second fils de Victor Hugo.

2. Lettre inédite.

titions de votre œuvre avant qu'elle paraisse devant le public? — Si vous le pouviez, je me sentirais, sinon rassuré, du moins plus fort, et plus prêt à cette périlleuse lutte.

En attendant, croyez bien, je vous en prie, à ma très vive reconnaissance, et veuillez agréer, cher et honoré maître, l'hommage de mes plus respectueux sentiments d'admiration et de dévouement.

MOUNET-SULLY

1er janvier 1873[1].

Les répétitions avançaient et les difficultés surgissaient. En décembre et en janvier, Paul Meurice les soumettait par lettres à Victor Hugo, l'interrogeait au sujet d'une scène ou même d'un vers, en donnant son sentiment personnel. Et Victor Hugo répondait scrupuleusement, question par question. Pour plus de clarté, nous prendrons séparément chaque question de Paul Meurice en la faisant suivre de la réponse correspondante de Victor Hugo[2].

Il s'agit d'abord d'imprimer le drame (édition de 1873) :

Il faut, n'est-ce pas, écrire *Marion* DE LORME comme dans la première édition, et non DELORME comme dans l'édition Hetzel?

Réponse :

Il faut imprimer *Marion de Lorme* (*Delorme* est une faute).

A l'acte I, scène 1, Saverny donne à Marion le livre fait pour elle, et Marion en lit le titre :

La Guirlande d'amour, à Marion de Lorme.

Question :

M. Perrin voudrait que ce fût lu avec amertume, mademoiselle Favart voudrait lire avec indifférence pour rejoindre : « C'est fort galant. Bonsoir. »

Réponse :

Mademoiselle Favart a raison, il faut qu'elle lise le vers :

La Guirlande d'amour, à Marion de Lorme.

avec indifférence. Toute autre expression nuirait à l'explosion indignée de Didier, plus tard.

1. Lettre inédite.
2. Toutes ces lettres sont inédites.

Acte III, scène x, où Marion, enrôlée avec Didier dans la troupe des comédiens, dit la tirade de Chimène :

La tirade de Chimène doit être jouée, n'est-ce pas? non comme si c'était Chimène qui parlait, c'est-à-dire avec des nuances de pudeur et les yeux baissés, mais franchement, s'adressant de Marion à Didier, sans être, bien entendu, invraisemblable pour Laffemas?

Réponse :

Vous avez raison : la tirade de Chimène doit être jouée. C'est une supplication de Marion à Didier pour qu'*il songe à sa défense*.

Le cinquième acte (la prison de Beaugency) souleva de vives discussions ; là, chaque détail importait. Quand Marion pénètre dans le donjon, tenant à la main la grâce de son Didier, elle rencontre Laffemas apportant l'ordre qui révoque cette grâce : comment se ferait cette double entrée? Petit désaccord aussi sur la façon dont Marion repoussera les propositions de Laffemas et dira les quatre vers :

Fût-ce pour te sauver, redevenir infâme,
Je ne le puis! Ton souffle a relevé mon âme,
Mon Didier! Près de toi rien de moi n'est resté,
Et ton amour m'a fait une virginité!

Paul Meurice écrit :

L'entrée simultanée de Marion et de Laffemas est très difficile à mettre en scène. Ils ne peuvent pas rester collés tous deux devant la porte de la prison. Marion recule-t-elle épouvantée quand elle voit Laffemas? Mais elle ne sait pas encore qu'il a l'ordre qui révoque la grâce.

Avant le vers : *Fût-ce pour te sauver*, voyez-vous un temps, une hésitation, une sorte de première tentation à laquelle Marion résiste et qui préparerait et détacherait ces quatre vers superbes qui sont toute la pièce?

Il paraît qu'on ne disait pas le : *Venez !* On le dira. Mais comment faut-il le dire? comme un cri de désespoir, je crois.

Réponse :

Suivre exactement les indications de l'édition Renduel[1], 1831, p. 157. Il n'y a plus de difficulté. Tout est expliqué. Sur le refus

1. Reproduites dans les éditions suivantes.

des guichetiers et sur l'arrivée de Laffemas, Marion recule, stupéfaite. Laffemas, au moment d'entrer, tourne la tête, la voit, et va à elle.

Oui, il y a un temps avant le *Fût-ce pour te sauver*, mais ce n'est pas une âme qui hésite, c'est au contraire une âme qui prend son élan pour s'élancer dans un refus héroïque.

Madame Dorval a toujours dit le : « Venez! » elle le disait *terrible*, elle y était superbe. Elle cédait comme la foudre tombe.

Même acte, scène III. — Cette scène se passe entre Didier et Saverny attendant la décision du roi relative à leur pourvoi. Didier parle de la mort.

Question :

Tout ce que dit sur la mort Didier doit être dit, ce me semble, sans mélancolie, avec une sorte de complaisance et de joie amères.

Réponse :

Vous avez raison, les vers de Didier sur la mort doivent être dits avec une *joie amère*. Il a l'appétit du tombeau :

Hé! c'est toujours la mort! n'en demandez pas tant!

La scène VI, entre Marion et Didier, a provoqué les plus longues controverses. Marion veut faire évader Didier, elle le supplie de la suivre, et, comme Didier l'accueille en silence, elle se lamente :

Enfin on dit ce qu'on a. — Non, plutôt
Poignardez-moi. — Voyons, mes larmes sont taries.
Et je veux te sourire, et je veux que tu ries...
. . . . . .

Et elle supplie :

Parle-moi, voyons, parle, appelle moi Marie!

DIDIER

Marie ou Marion?

MARION, *tombant épouvantée à terre.*

Didier, soyez clément!

DIDIER, *d'une voix terrible.*

Madame, on n'entre pas ici facilement!

Question :

Non, plutôt poignardez-moi! c'est, n'est-ce pas, *poignardez-moi*

plutôt que de vous taire ainsi, et non pas *poignardez-moi plutôt que de parler et de me dire : « Vous êtes Marion ! »*

Dans ce dernier sens, cela escompterait l'effet qui va suivre. Mademoiselle Favart cherchait là une transition. Je crois que l'effet est de ne pas avoir de transition, de crier avec désespoir : *Poignardez-moi plutôt !* et puis de passer brusquement à ce sourire douloureux : *Voyons, mes larmes sont taries.*

La plus grosse question est dans l'admirable explosion : *Marie ou Marion ?*

Mounet-Sully met un long temps entre *Marie... ou Marion*? Il dit *Marie* presque tendrement, comme il a pu le dire autrefois, et *Marion* gravement et sévèrement et sans se lever. Sa raison est que c'est plus vrai, et que ce seul mot *Marion*, dit simplement et tranquillement, suffit à terrasser Marion. C'est peut-être juste, mais non pas selon la vérité dramatique ou plutôt théâtrale.

Je ne me rappelle plus Bocage, mais Beauvallet se levait certainement à ce moment-là. La grande explosion ne commence qu'au vers :

Madame, on n'entre pas ici facilement !

Mais il nous semble à tous que par le mot : *Marie ou Marion ?* Didier doit s'arracher lui-même à cette contrainte, à cette froideur qui ne se sont traduites jusque-là que par des mots énigmatiques, entrecoupés, et comme égarés. Il nous semble qu'il ne faut pas trop appuyer sur *Marie* et qu'il faut mettre l'accent et la force sur *ou Marion ?* Il nous semble enfin qu'il faut que Didier se lève sur *ou Marion ?* pour que le nom foudroyant tombe de haut sur Marion et la renverse « épouvantée à terre », comme dit l'indication du texte. Veuillez, je vous en prie, bien préciser vos indications sur ce point.

Réponse :

Vous avez raison pour le *Non, plutôt poignardez-moi* : c'est *plutôt que de vous taire*. Marion ne s'attend pas au *Marie ou Marion ?* Il ne faut pas prévoir et par conséquent affaiblir ce coup de tonnerre.

Je viens d'écrire *coup de tonnerre*, ce qui vous donne encore raison pour la manière de dire *Marie ou Marion ?* C'est tout le drame faisant explosion en deux mots. Donc ce cri doit être formidable. Il éclate comme un jet de lave hors de la poitrine de Didier. La salle doit trembler à ce cri qui fait crouler Marion foudroyée et qui lui fait dire :

Didier, soyez clément !

Ce seul mot *Marion* lui a tout expliqué. Cette scène jouée ainsi avait un effet que vous vous rappelez peut-être. Beauvallet tonnait

admirablement le *Marie ou Marion?* M. Mounet-Sully peut et doit y être superbe.

L'explosion *Marie ou Marion?* veut Didier debout. Il se dresse terrible sur ce mot, et Marion se brise à ses pieds. Assis, l'effet serait perdu. Dites-le, je vous prie, de ma part à M. Mounet-Sully.

Paul Meurice pose une dernière question au sujet de la scène finale où Didier pardonne à Marion avant de mourir :

Je crois que tout le morceau de Didier : — *Viens, pauvre femme*, jusqu'à : *Je te pardonne*, où Didier interpelle et invoque à tout instant la foule, doit être dit tout le temps à voix haute et à tous; il est fait et calculé pour être entendu de tous. Je crois, au contraire, que le dernier adieu : — *Non, laisse-moi mourir!* jusqu'à *Oh! laisse-moi mourir!* — doit être dit, ce me semble, avec passion, mais sans éclat de voix.

Enfin, n'est-ce pas votre avis qu'au premier coup de neuf heures, Didier se détache de Marion, et que Marion le laisse aller, sans qu'ils s'embrassent encore? Ils se sont déjà embrassés plusieurs fois. Maintenant, c'est fini. Didier n'a plus qu'à être homme, pour mourir. Il fait signe à tous d'écouter l'heure. Les neuf coups — ou les huit coups — sonnent dans l'immobilité tragique de tous. Je vois là un effet théâtral superbe. Mais il ne faut pas qu'un adieu, un baiser à Marion l'affaiblisse. C'est l'indication du livre qui donne ce grand effet. Dites-moi si je me trompe en demandant qu'on le réalise ainsi.

Réponse :

Vous avez encore et toujours raison pour les paroles finales. *Viens, pauvre femme*, à voix haute. Et : *Oh! laisse-moi mourir!* avec la voix intime.

Enfin, non, à partir du moment où la cloche sonne, plus d'embrassements, ni d'adieu. Suivre l'indication du livre.

Ces lettres s'échangeaient dans le courant de janvier 1873. Mais l'explosion de *Marie ou Marion?* restait toujours la grosse question controversée au cours de toutes les répétitions : M. Perrin, MM. Got, Delaunay, Febvre, avaient été consultés et se rangeaient à l'avis de Victor Hugo et de Paul Meurice. Mounet-Sully seul défendait une opinion qui pouvait être juste. Le 2 février, Victor Hugo intervint de nouveau :

Le beau talent de M. Mounet-Sully est fait pour tout comprendre et pour tout rendre. *Marie ou Marion?* est un premier coup de foudre. Après quoi, un temps. Les quatre vers qui suivent et le :

A qui vous êtes-vous prostituée ici?

sont un deuxième coup de foudre. Ne pas les mêler.

De même le pardon a deux cris :

Viens! oh! viens dans mes bras!

(*Embrassement éperdu.*)

Je vais mourir, je t'aime.

(*Deuxième explosion du cœur brisé.*)

M. Mounet-Sully comprendra tout cela et aura un grand succès.

*
* *

La première représentation fut donnée le 10 février 1873. Victor Hugo avait reçu, la veille, à Guernesey, une dépêche de madame Favart :

Soyez avec votre pauvre Marion ce soir! que *Stella* la protège[1].

Le 11, il écrivait à Paul Meurice :

Avant-hier mademoiselle Favart m'a envoyé à midi, me demandant un encouragement, un télégramme; je lui ai répondu ce vers :

Je vois d'ici Stella briller dans Marion.

J'en avais fait deux :

A mademoiselle Favart,

Bel astre, ton lever m'envoie un pur rayon.
Je vois d'ici Stella briller dans Marion!

Mais j'ai eu peur de livrer deux vers à défigurer au bureau télégraphique anglais qui avait remplacé *Marion* par *maison*. Je n'ai envoyé que la moitié du distique. Est-elle arrivée saine et sauve?[2]

Dans ses carnets, Victor Hugo a modifié le premier vers :

Le succès dans vos yeux met son plus beau rayon.
Je vois d'ici Stella briller dans Marion.

1. En 1870, des lectures des *Châtiments* avaient eu lieu dans plusieurs théâtres. A la Porte-Saint-Martin, madame Favart eut un grand succès en disant *Stella*, et c'est le souvenir qu'elle invoquait dans cette dépêche inédite.

2. Lettre inédite.

Il recevait, ce même jour, un télégramme de Paul Meurice, constatant l'immense succès.

Le 13, il répondait ainsi :

Le succès est à vous. Je le dois à votre glorieuse et douce amitié, à votre sollicitude, à votre science dramatique et à ce cœur si bon qui se mêle à votre haut esprit. Quand vous êtes présent, je ne suis pas absent. Ce triomphe est vôtre et vous en êtes l'âme, vous, l'un des plus rares maîtres de ce temps-ci, vous, le créateur de tout un théâtre vivant, profond et charmant, vous me donnez la main par-dessus les gouffres de haines et de colères, et je vous dois d'avoir passé le pont de l'abîme.

O mon doux et cher Meurice, que je vous aime! [1]

Et aussitôt, le poète notait sur ses carnets :

Le 11, deuxième de *Marion*. Foule. Recette 6,446 francs, la plus forte recette que le Théâtre-Français ait faite à une deuxième représentation.

A la fin de février, Paul Meurice écrit à Victor Hugo :

Marion de Lorme ne baisse pas. On a fait hier 7,432 francs. La recette n'a jamais été au-dessous de 7,100; et la moyenne est de 7,300. C'est magnifique. Je vous envoie les recettes du mois de février, les 11 premières représentations [2].

Le 4 mars, madame Sarah Bernhardt adresse à Victor Hugo la lettre suivante :

Maître,

J'étudie avec ferveur le rôle de Marion, et je suis prête à remplacer du jour au lendemain mademoiselle Favart dans le cas où elle se trouverait être malade. Seulement, Maître, je viens vous demander votre assentiment, celui de notre administrateur général m'étant acquis après le vôtre.

J'ai foi en moi et j'espère en vous. Je vous aime, Maître, avec tout mon cœur et vous admire avec toute mon âme.

SARAH BERNHARDT [3]

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.
3. Lettre inédite.

Le 6, Victor Hugo répond :

C'est de tout cœur que je vous encourage dans votre étude de Marion de Lorme. Je vous envoie le consentement que vous désirez. Vous prouverez, je n'en doute pas, que vous avez toutes les puissances du talent comme vous en avez les grâces.

Je baise les mains de ma charmante reine [1].

VICTOR HUGO [2]

En avril, Paul Meurice renseigne Victor Hugo :

Marion de Lorme se soutient merveilleusement, de 6,200 à 6,600, *Dalila* [3] n'y a rien fait du tout. La moyenne des 28 premières représentations dépasse de onze cents francs par jour celle du *Lion amoureux*, qui avait été jusqu'ici le plus grand succès de la Comédie-Française [4].

Cette reprise eut cinquante-neuf représentations.

*
* *

Le 30 décembre 1885, l'année de la mort du poète, *Marion de Lorme* fut jouée à la Porte-Saint-Martin avec madame Sarah Bernhardt dans Marion, Marais dans Didier, Philippe Garnier dans Louis XIII, Pierre Berton dans Saverny.

M. Félix Duquesnel monta le drame, lui aussi, en artiste. Chercheur consciencieux, il avait découvert à Lyon une gravure représentant l'exécution de Cinq-Mars et s'en était servi pour le cinquième acte. Le défilé funèbre était superbe et accompagné en sourdine par un *miserere* dont l'effet fut saisissant.

Ce *miserere*, qui va être chanté prochainement à la Comédie-Française, a une histoire. M. Massenet, étant pensionnaire à l'école de Rome, lors de son premier voyage à Venise traversa Padoue; là il entendit un chant des frères de la Miséricorde; et de même que nous notons une impression à propos

1. Elle avait joué la Reine, dans *Ruy Blas*, en 1872, à l'Odéon.
2. Lettre inédite.
3. Comédie en trois actes d'Octave Feuillet (reprise).
4. Lettre inédite.

d'un monument, d'un tableau, d'un site qui nous a frappé, il consigna sur un papier ce souvenir. De longues années après, M. Félix Duquesnel vint trouver le maître et lui demanda un chant religieux : M. Massenet se rappela Padoue, cette simple note prise autrefois; il composa ce *miserere* d'une émouvante et pénétrante grandeur, qui est bien son œuvre puisqu'il l'a marqué de sa puissante inspiration.

Ces jours derniers, nous disions à l'illustre compositeur :

— Vous avez écrit un *miserere*?

— Un *miserere*!

— Dans *Marion de Lorme*.

— Dans *Marion de Lorme*? jamais.

— Le voici cependant, et avec votre signature.

— En effet!

Il ne se souvenait plus du succès ancien, il ne se doutait pas de l'impression profonde que ce chœur avait laissé dans l'esprit des auditeurs, il y a vingt et un ans. Ce prodigue de tant d'œuvres admirables retrouvait cette perle égarée.

*
* *

Au moment où *Marion de Lorme* va être remise à la scène par la Comédie-Française, il nous a paru intéressant d'interroger madame Favart, et là, dans son salon, devant un beau portrait en pied qui évoque à nos yeux la Marion de 1873, en costume, la grande artiste nous a parlé de son rôle avec la plus vive émotion. De tout le répertoire de Victor Hugo, c'est celui qu'elle avait le plus souhaité. Dès 1867, il lui était acquis.

A cette époque, madame Victor Hugo, qui devait mourir un an plus tard, assistait à la reprise d'*Hernani*. A la fin de la pièce, enchantée, elle se rendit dans la loge de l'artiste, qui se rappelle cette entrevue avec attendrissement. Peu après, la nouvelle doña Sol reçut de Guernesey le portrait du poète avec cette dédicace :

A doña Sol, qui sera Marion de Lorme.

En 1870, à son retour en France, Victor Hugo entendit

pour la première fois son interprète dans *Hernani*. Trois ans plus tard, madame Favart incarnait magistralement cette Marion que le poète avait rêvée...

Tout le passé se dresse dans son esprit; des vers lui reviennent machinalement aux lèvres, qu'elle murmure à demi-voix : c'est exquis... Puis des souvenirs sur ses camarades : Bressant, si élégamment ennuyé; Delaunay, si charmant, si jeune, si étourdiment naïf; Febvre, si spirituellement féroce et sensuel, — et Mounet-Sully, Mounet-Sully avec sa belle voix chaude, son romantisme débordant et sincère.

— Quand nous nous sentions bien en possession de notre cinquième acte, — me dit-elle, — ah bien! nous ne jouions plus pour le public, la salle ne comptait plus, nous jouions pour nous seuls, pour notre plaisir, et nous pleurions! et nous étions heureux! Ah! quelle pièce! quels vers!... Nous nous rencontrons souvent, Mounet et moi, au Théâtre-Français, au foyer, dans les couloirs; dès qu'il me voit, il m'aborde ainsi :

Marie, ou Marion?...

» Et je reprends :

Didier, soyez clément!

» Nous poursuivons intrépidement, comme jadis, et nous menons la scène jusqu'au bout... Nous revivons Marie et Didier!

Ah! les grands, les vrais artistes, toujours enthousiastes, toujours passionnés, qui gardent dans leur cœur l'admiration de leurs poètes, le souvenir de leurs batailles et la joie de leurs triomphes!

GUSTAVE SIMON

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

MIGUETTE DE CANTE-CIGALE

I

— Ho... o...! par ici, Miguette, porte la *cuarte*[1]!

Dans la haute futaie sonore la voix de Jan se prolongeait sans un écho.

Debout, le dos appuyé au tronc d'un petit chêne rabougri, qui s'obstinait à croître seul de son espèce parmi la pinède aride et sans ombre, l'homme, le béret sur les sourcils, la chemise de toile bleue serrée d'une ceinture de laine rouge, bâillant sur sa poitrine musculeuse, fouissait le sable du bout de sa sandale, impatiemment.

Entre ses doigts gluants de résine, brûlait une cigarette. Il en tirait des bouffées avec une sorte de joie gloutonne, et son regard aigu fouillait la profondeur du bois.

Il leva haut la main : les muscles de son bras jouaient sous la peau hâlée.

— Par ici, Miguette! la barrique est là, — cria-t-il dans le sous-dialecte gascon du Marensin, dont l'accent guttural pèse étrangement sur les syllabes muettes.

Le ciel était pur comme une eau sans rides. Les cimes des pins immobiles laissaient glisser le soleil entre leurs aiguilles luisantes d'un vert bleui, dessinant sur le sable comme une résille de clarté.

1. Sorte de baquet servant à transvaser la résine.

Sur l'étendue de bruyères vineuses où ne tranchait aucune autre plante, dans l'étincelante lumière du matin, le *pignada*[1] déroulait ses larges allées régulières. Les arbres, semblables à des colonnades de bronze, barraient le rose ardent du sous-bois des lignes transversales de leur ombre. Chaque pin portait au flanc des plaies ogivales d'un jaune rosé, suintantes de gouttelettes couleur d'ambre, ou striées de blanches stalactites de *jème*[2], et que prolongeaient les taches de sanguine de l'écorce écailleuse, raclée par l'*espourgué*[3]. Au bas de chacune d'elles, un vase d'argile rouge débordait de résine pareille au miel.

— Enfin! te voilà. Ce n'est pas dommage! J'ai déjà rempli deux barriques. Donne ta *cuarte*.

Jan mâchonnait sa cigarette en bougonnant, tandis que, devant lui, Miguette interdite le regardait, immobile, très droite, le baquet carré posé sur sa tête et soutenu d'une main. Ce geste lui avait donné, comme à la plupart des femmes du pays, une noblesse singulière. Un *cabédau*[4] roulé sur les cheveux, elle portait lestement, durant des heures, des fardeaux qui eussent courbé ses épaules. L'instinctif souci de l'équilibre, dans le mouvement en avant, tête et col raidis, lui imposait une souplesse de reins remarquable, un balancement rythmé des hanches, une tension perpétuelle des muscles de la poitrine et l'habitude de porter haut le front.

Quand il se décida à l'aider d'une main nonchalante, en reposant la *cuarte* à terre, Jan *lou Jèmè*, le résinier, remarqua les gouttes de sueur qui perlaient sur le visage de la jeune fille.

— D'où viens-tu donc? Tu as bien couru!

— J'avais soif, — fit-elle, en relevant ses beaux cheveux sous le mouchoir d'indienne qui retombait jusqu'à l'épaule, — et j'ai bien bu.

— Où ça? — interrogea-t-il.

Elle le regarda en face, rieuse, ses lèvres rouges découvrant des dents très blanches. Sa peau, mate et dorée de hâle au haut des joues, se teinta de rose. Elle avait des yeux très grands, très noirs, bordés de cils épais et cernés d'ombre.

1. Pinède, forêt de pins.
2. Résine pure.
3. Outil de résinier, longue hampe munie d'une lame de fer.
4. Morceau de toile.

Il la trouva jolie, cette Miguette! Un peu frêle, un peu petite, mais ses manches retroussées découvraient une paire de bras robustes, et rien qu'à voir la façon gaillarde dont elle soutenait sa *cuarte* de cinquante livres, on pouvait juger de sa force agile.

— Où donc as-tu bu? — répéta-t-il.

— Oh! pas à l'auberge, bien sûr : la plus proche est bien à deux heures d'ici. Mais la fontaine des Gavatchs coule au fond de la combe, là-bas, au couchant de la pinède; seulement, il faut l'y savoir.

— C'est juste! Tu m'y mèneras après-midi. Je ne suis dans la contrée que depuis un an à peine, sais-tu?

— Et avant?

— Avant? dans mon pays, en Marensin, du côté de Contis, au bord de la mer.

— C'est bien loin?

— Oh! oui... à l'autre bout de la Lande... Il y a là des pins énormes, et des étangs de plusieurs lieues entourés de dunes.

— Mon pauvre père était de par là, de Mimizan, je crois; je n'y suis jamais allée... il s'est marié ici, et nous y sommes demeurés. J'avais huit ans lorsque ma mère est morte... Maintenant je travaille à la journée, depuis deux mois chez celles de Peyrehorte, à qui appartiennent ces pinèdes. Je pense qu'à la Saint-Martin elles me prendront tout à fait, comme servante...

— Elles sont bien riches, dit-on, ces femelles-là?

— Oui... on n'y manque de rien, chez elles... pas même de travail! Il y a des semaines où il y en a trop, bien sûr. Et puis elles sont avares... surtout la fille... mais vaillantes! La vieille aïeule ne peut que filer devant sa porte ou près du *larè*[1], mais elle courrouce[2] tout le temps les autres qui pourtant font ce qu'elles peuvent. La Zaïde a l'œil à tout, se lève avant le jour, sarcle, fume, herse, laboure comme un bouvier, court les foires avec son grand char et sa vieille rosse, achète des porcs,

1. Foyer.

2. *Courrouçar*, quereller, gronder, en dialecte gascon. — Il va sans dire que tous les personnages de *Miguette* s'expriment dans ce dialecte; l'auteur traduit leurs propos en français, hormis quelques mots intraduisibles ou qui lui paraissent particulièrement pittoresques.

les engraisse, les saigne, les coupe, les revend, en compagnie de la jeune fille, l'Adelmie.

— Et toi?

— Et moi, je les aide en toutes choses; seulement, je me tue à l'ouvrage, et je n'y suffis point. Un jour, je leur ai dit comme ça : « Ici, il vous faudrait un homme pour... », mais je n'ai pas osé achever mes paroles. La vieille m'a regardée de travers avec de tels yeux sauvages!... et sa fille, celle que l'on appelle « la Veuve », s'est écriée : « Un homme ici, un homme! il n'en faut pas, il n'en faudra plus jamais! »

— Allons, c'est bien, chacun fait comme il l'entend! — dit le résinier qui vidait avec lenteur la *cuarte* de Miguette dans une barrique à demi-pleine. — A l'œuvre! nous avons plus de trois mille pots à ramasser.

La Miguette allait d'un arbre à l'autre. Elle posait dans la bruyère son panier carré fait de bois de saule, détachait les pots d'argile fixés au bas de chaque *carre*[1] entre la pointe de fer qui les supporte et l'étroite bande de zinc par où s'égoutte la sève; puis elle transvasait la *jème* onctueuse et blonde, raclait les parois du vase avec sa *coutèle* d'acier à manche de bois, et les morceaux de résine, cristallisés au fond, scintillaient sous le soleil comme de blanches pierreries.

Deux heures après, ils se retrouvèrent au bout de la pinède.

Une combe marécageuse se creuse au bas du plateau. Un ruisselet élargi de flaques, où croissent de grandes herbes pareilles à des roseaux plats, y coule sans bruit. Dans le silence de cette solitude absolue, leurs voix résonnaient d'une façon étrange.

— Miguette, as-tu assez de pain?

Jan tirait de son bissac en peau de brebis un morceau de miche, des sardines salées. Miguette ouvrit son panier et montra sans répondre une épaisse soupière de faïence brune dont elle souleva le couvercle.

— J'ai de la *garbure*[2], mais il y en a trois fois trop pour moi : nous partagerons.

1. Entaille qui mesure de six à neuf centimètres en largeur, de un à deux mètres en hauteur, par où coule la résine.

2. Soupe de pousses de choux et de raves, assaisonnée de porc ou d'oie.

Il fit signe que non, pour la forme, branlant la tête, l'œil avivé d'une convoitise. Son béret avait glissé sur la nuque et découvrait son front, dont la blancheur tranchait vivement sur le reste de son visage basané. Il lissa d'un revers de main sa courte moustache brune, ouvrit son couteau, mais brusquement se ravisa :

— Je vais te faire du feu...

— Non! j'aime autant la soupe froide. Il fait si chaud!

— Eh! pas tant que cela! depuis cinq ou six jours les cigales ne chantent plus guère.

— C'est parce que les matinées sont fraîches. Le soleil est pourtant bien fort, aujourd'hui. Tenez, Jan, — fit-elle en lui présentant d'une main la lourde soupière décoiffée où elle avait planté la cuiller d'étain, — le couvercle vous servira d'assiette, *da-lou*[1]!

Il était assis à l'ombre d'une touffe de fougères colossales, les jambes repliées sous lui.

Il grimaça d'aise et, rassemblant ses talons, se souleva :

— Allons! puisque tu le veux, je ne puis pas te refuser... moi, je te donnerai des sardines.

Elle attendit, souriante, qu'il eût puisé sa part, insistant pour qu'il ne se gênât point.

Puis elle demeura debout, par habitude, à quelques pas de lui, comme s'ils eussent été dans une maison, autour d'une table, et, de nouveau sérieuse, mangea lentement.

De temps à autre, il levait les yeux vers elle, l'épiant à la dérobée. Son regard aigu de forestier landais, fils de pasteurs, habitué à suivre sur l'horizon le vol des palombes, se voilait d'une douceur mélancolique. Les longues palmes des fougères agitaient sur son maigre visage busqué une ombre en dentelles, criblée de petites taches de soleil.

Elle lui tournait le dos, penchée maintenant vers la combe, amusée par le jeu d'une bande de *gats-esquiros*[2] qui, à la crête des grands pins de l'autre pente, se poursuivaient de branche en branche, en faisant choir des *pignes* mûres avec un bruit d'écailles vides.

1. Formule de politesse intraduisible, du verbe *dar*, qui signifie ici : « prenez ».

2. Écureuils.

— N'as-tu point soif, Miguette? Il y a dans mon havresac une bouteille de *piquepoult*[1], mais je n'ai pas de verre... Si ça t'est égal, nous boirons à pot... Veux-tu commencer?

Elle sourit, prenant la bouteille emplie de vin qu'il lui tendait, et, renversant la tête, l'éleva haut de ses deux mains. Le *piquepoult* ruisselait en jet de source, d'une blancheur dorée à peine, dans sa bouche ouverte, avec un glou-glou sonore.

— Oh! tu sais boire, mie! — fit Jan dont les yeux bruns s'allumèrent. — Mais ne te gêne point, colles-y ta bouche et tette à même : je n'en serai pas dégoûté, va.

Elle pâlit un peu et, comme le rire la secouait encore, elle s'engoua, toussant clair, et le vin rejaillit de ses lèvres rouges.

— Tu vois, — gronda le résinier feignant la colère, — tu fais perdre cette bonne eau de sarment[2] : quel dommage!... Tu t'étrangles? Il faut boire une gorgée de plus pour calmer la toux : mets-y donc ta bouche!

Elle obéit avec un geste mutin, puis rendit la bouteille.

Et, quand il but à son tour, il lui sembla, mêlée au vin frais, sentir la chaleur humide des lèvres de la jeune fille sur ses lèvres.

II

Dans la cuisine enfumée, aux poutres basses garnies de jambons, de saucisses, de pièces de lard emmaillotées de toile, deux femmes vont et viennent, se relayant sans cesse autour d'un énorme chaudron de cuivre, exhaussé au-dessus des flammes de l'âtre, où brûlent des quartiers de chênes.

La lueur rougeâtre d'un ciel d'automne entre dans la salle par une étroite fenêtre grillée de fer.

Au coin de l'immense cheminée, assise sur un banc scellé au mur, Mayon, la vieille aïeule, bravant les langues de feu qui s'élèvent et serpentent aux flancs de la chaudière, fait sécher ses hardes mouillées par la récente averse. La pluie l'a

1. Vin blanc sec de Gascogne.

2. *Ayguète d'écharmen.*

surprise dans l'*estoura*[1], où elle surveillait attentivement son troupeau d'oies, car le maïs du champ voisin n'est pas encore récolté. Sa grande figure maigre, semée de poils blancs, se dessine en relief aigu sur le plâtre écailleux de la muraille. Un mouchoir de cotonnade, rayé de rouge et de gris, enserre étroitement sa tête, de la nuque au front, laissant passer juste au-dessus du lobe de chaque oreille une boucle de cheveux jaunâtres, et un large anneau de métal dédoré. Sa bouche mince et maussadement rentrée creuse une ligne sinueuse entre un nez camus et un menton carré, plissé de rides.

Ses petits yeux noirs, bordés de paupières sans cils, clignotent d'aise malicieuse, tandis qu'elle tend avec d'infinies précautions ses pieds calleux, couleur d'argile brune, à la flambée.

Sa fille Zaïde, une femme de quarante ans environ, de moindre stature, mais taillée en force, au rouge visage aquilin, aux bras massifs nus jusqu'au coude, aiguise contre une pierre son grand coutelas de « tueuse ». Elle a ceint ses hanches larges d'un tablier blanc de grosse toile, et crie d'une voix rauque :

— Vite, profitons de la dernière heure du jour, Adelmie! C'est demain la foire à Roquefort. Il faut tuer encore un porc : appelle Miguette.

Adelmie, la jeune fille, sort sur le seuil.

Elle est blonde, celle-ci, autant que sa mère, la Zaïde, est brune; — plus que blonde, car, malgré le soleil qui les cuivre, ses cheveux sont pâles comme la paille du seigle mûr, avec de blancs reflets sur les tempes et la nuque.

Elle a des yeux d'un bleu lavé, comme certains coins de ciel d'extrême automne, après la pluie. Ses paupières sont bordées d'un rouge sanguinolent, ses joues vermeilles.

Elle est haute, mince, souple, mais la couleur de son visage, de ses cheveux et de ses yeux indique une autre race que celle des filles du pays.

Le mouchoir de nuance vive qui casque le chignon, retombe jusqu'aux reins, flotte au gré des mouvements et donne aux femmes de Gascogne une indéniable élégance, ne lui siérait point; sur ces cheveux d'Albinos, il détonnerait : aussi ne s'en

1. L'éteule.

coiffe-t-elle pas. Quand on l'aperçoit, dans les marchés ou les foires de la région, — très droite derrière le comptoir où s'étalent les jambons, les quartiers de porc, les hures salées, — ses manches de toile blanche, l'éclat de son tablier immaculé, de ses joues étrangement roses, de ses cheveux à peine jaunes, tranchent sur la foule des visages bruns, des foulards clairs, des bérets bleus, qui composent une série de couleurs violentes, aux chauds reflets sous le soleil, ou dans l'ombre des toiles bigarrées, tendues sur les éventaires....

— Voici la Miguette! crie-t-elle.

La voix s'enroue un peu : cela est chez elle un signe de secrète colère. Tandis que la petite servante passe le seuil, raidie et souple à la fois sous le poids d'une cruche d'eau posée sur la tête, Adelmie demeure un instant, la face anxieuse, tournée vers la pinède qui barre d'un rideau noir l'horizon des champs, — car, au delà de la combe où coule la fontaine, une voix vibrante et mélancolique, une voix d'homme qui chemine seul à travers les bois, résonne, s'affaiblit, emportée par le vent du soir.

« Jan le résinier! — songe-t-elle. — Ce n'est guère son chemin. Il mange et loge à Migot, chez le cantonnier. En revenant des landes d'Estigarde, comment a-t-il traversé la combe? Miguette l'a vu, j'en suis sûre. Ils se sont parlé. Quel air heureux elle avait tout à l'heure!...

Deux petites rides plissent son front étroit, ses minces narines battent.

— Adelmie! — appelle de nouveau la mère.

La jeune fille se hâte d'obéir.

La maison de Peyrehorte, propriété des trois femmes que l'on désigne sous le nom de *las Pourcatères*[1], est l'une des dernières métairies landaises de la vaste commune de Saint-Martin, — dont les dunes orientales surplombent les roches creusées de trous et de grottes, bordant le cours de la rivière, et qui s'étend à l'ouest en plateaux de sable boisés de pins, coupés de gorges âpres et broussailleuses.

La clairière des champs laisse apercevoir, au delà du vallon, les pentes dorées ou bleues, selon l'heure, des coteaux du

1. Les Porchères.

Terro-hort[1], pays d'Armagnac déjà, dont les vignobles ensoleillés, les crêtes fauves et nues contrastent violemment, en cet endroit, avec la masse noire des pinèdes de la lande étagée sur l'autre rive.

C'est ici que finit le « Pays du Sable », avec sa végétation d'ajoncs énormes, de brandes, de bruyères, de fougères et de genêts, qui croissent en fourrés que ne domine point la tête d'un homme à cheval.

Au bord du champ de maïs, dont toutes les feuilles bruissent, raides et lisses, comme des banderoles de papier, montent des rangées de tournesols gigantesques, aux cœurs énormes en forme de disques, creusés d'alvéoles et semblables à des peluches mordorées. Le poids de ces fleurs monstrueuses, nimbées de longs pétales d'or vif, courbe les tiges en col de cygne, les hautes tiges d'un vert léger et glauque d'émeraude, ornées de larges feuilles régulièrement espacées d'un vert plus sombre.

Sous l'auvent formé d'un entrelacs de poutres de chênes soutenant une galerie dont les planches trouées laissent voir le toit, Zaïde, Adelmie et Miguette entourent un porc de grande taille qui grogne, joue du groin, plisse les yeux et cherche à s'enfuir.

Elles le poussent vers une sorte de table basse à dos concave. Il renâcle, souffle avec bruit, et se jette dans leurs jupes. Mais la Zaïde a des poignets d'homme. Tendant la corde à nœud coulant qui lie les pattes de l'animal, elle le saisit à la queue d'une main violente. Le porc s'arc-boute, et pousse des cris déchirants qui retentissent jusqu'aux pinèdes de la combe.

Il résiste encore.

— Hardi, *drôles*! — glapit la veuve, — la nuit approche, il faut qu'il soit pendu aux crocs avant le soleil couché!

Et tandis que les jeunes filles, s'emparant des pieds de devant, musèlent la bête rageuse, Zaïde, une main aux cordes, l'autre à la queue, la jette sur le flanc, d'une saccade. Mais un braillement si sauvage déchire l'air que Miguette pâlissante se redresse. Un éclat de rire de Zaïde répond à ce cri monstrueux. Elle fait entendre une sorte de gloussement frénétique, sa face

1. Le « Terrain dur ».

s'empourpre et se convulse. Une houle soulève son robuste corsage, et elle hausse, comme un trophée, au bout de ses doigts rouges de sang, la queue en vrille du porc, arrachée dans la lutte :

— Elle n'était pas bien vissée, cette queue en tire-bouchon, puisqu'elle m'est restée aux doigts!... Allons, qu'as-tu, Miguette, à me regarder ainsi, toute pâle?... Serre la corde!

Et dans la gorge du porc mutilé la Zaïde planta son couteau.

Le sang ruisselait à flots rouges et noirs dans le grand plat de grès jaune dont Miguette soutenait les bords.

Elle s'était accroupie, un genou à terre, détournant un peu la tête, car l'odeur fade et chaude du sang versé, qu'Adelmie brouillait à l'aide d'une cuiller en bois, lui soulevait le cœur.

Les braillements s'affaiblirent.

— Vite, il va mourir, allez chercher l'eau bouillante : il nous faut l'échauder tout de suite, pour que les soies s'arrachent bien.

Les jeunes filles coururent vers la cuisine.

La vieille Mayon n'avait point bougé. Elle tendait toujours ses pieds nus à la flamme vive, en surveillant l'eau qui chantait dans la chaudière.

— Qu'avait donc le cochon pour tant crier? — demanda-t-elle en relevant un peu la tête, les yeux clignotants. — La Zaïde l'a-t-elle manqué?

Les jeunes filles, qui décrochaient l'anse du chaudron, eurent un gai rire.

— *Nani, mayrie*[1]! — répondit Adelmie, dont le visage rose s'embuait de vapeur d'eau et d'âcre fumée, — non, mais la *mama* ne connaît pas sa force : d'un tour de main, elle lui a arraché la queue.

Les yeux de Mayon pétillèrent de malice sauvage, et une sorte de glapissement hoqueté sortit de sa vieille bouche sans dents. Ses deux bras s'élevèrent. Elle hocha le front avec un tel air de crânerie et de fierté que les filles pouffantes durent cette fois reposer le chaudron sur la plaque du *laré* pour rire à l'aise.

1. « Non, marraine! »

III

C'est un matin de novembre, dans la forêt.

En sortant du *maysouot*[1] qu'il habite au bord de la route, Jan est descendu vers le ruisseau de Peyrehorte, faisant ainsi un long détour, au lieu de filer droit à travers les pinèdes, par le sentier de sable qui mène au chemin de l'Oustallerie. Cela pour voir Miguette à la fontaine : car, chaque jour, à pointe d'aube, elle y dévale avec sa cruche.

Dans la combe étroite, il fait sombre encore. Sur la crête, quelques pins géants, des « surriers [2] » centenaires s'éclairent d'une lueur indécise qui flotte autour de leur feuillage. Là, des quartiers de roche percent le sable, soutiennent la dune comme des pans de murailles rugueuses. Une végétation puissante s'élance aux parois de cette ravine qui, vue d'en haut, n'est qu'un lac de fougères arborescentes, de houx luisants, de genévriers gris aux baies rouges, de vergnes feuillus. L'eau n'y stagne pas dans un creux de sable, comme plus loin en pleine lande ; elle jaillit du rocher sous un chêne qui tord ses racines à nu entre les blocs et dont la cime démesurée monte jusqu'au rebord de la gorge, cherchant la lumière du jour.

Le Marensin a sifflé comme un merle. Rien ne lui a répondu. Si, un oiseau qui s'éveille et secoue ses ailes mouillées dans les feuilles. Mais la Miguette ne vient pas! Qu'attend-elle?...

Il siffle encore. Rien ne bouge. Une sorte de mélancolie qu'il ne connaît pas s'épaissit en lui, comme un nuage sur le soleil.

Depuis un mois, c'est le premier matin d'attente. Et, justement, il n'a pas le loisir de rester là, aux écoutes, tapi comme à l'affût derrière un arbre. Le travail presse, la route est longue.

Mais voici que, sur le bord de la ravine, une ombre de femme qu'allonge l'oblique rayonnement de l'aube se projette sur le sentier.

1. Petite maison.
2. Chênes-liéges.

— « C'est elle », se dit-il, et, déjà debout, il regarde.

Ah! ses yeux aigus ne s'y trompent point : ce n'est pas Miguette, cette fois.

Sous la cruche d'argile brune, dont le petit couvercle de métal luit comme un disque argenté, parmi les touffes de genêts qui bordent l'arête de la *tampe*[1], il découvre des cheveux couleur de lin blanc, une longue figure rose.

« L'Adelmie !... pourquoi ? — se dit-il, — que fait donc la Miguette?... »

Il ne remue plus.

La jeune fille pose sa cruche sur les pierres usées où le filet d'eau gicle et s'épand en gouttelettes. Les yeux fixés sur la source qui chante au creux du vase, elle le regarde et l'écoute s'emplir avec un bruit allègre, une sorte de bouillonnement qui s'achève dans un murmure croissant et rapide.

Sans reprendre sa *bane*[2] pleine, dont les flancs arrondis ruissellent, Adelmie se retourne, relève le front, explore d'un regard la combe. Du lit de sable du ruisseau bordé de hautes herbes rigides, en forme de lames à double tranchant, jusqu'aux genévriers de la crête, elle semble fouiller toutes les touffes.

« Bien sûr, elle attend quelqu'un, — se dit Jan, — mais qui? Je ne lui connais aucun galant, aucun prétendu. Nul ne l'aime, à cause de ses cheveux et de ses yeux presque blancs. »

Pas un instant l'idée ne lui est venue qu'elle est là pour lui ; — pour lui, pauvre résinier sans un sou vaillant dans ses poches, tandis qu'elle est riche de terre et d'écus!

Il l'a vue reprendre sa cruche et remonter l'abrupt *séndérot*[3], en s'aidant parfois d'une main aux branches basses des arbustes, et, comme elle disparaît dans la genétière, il s'est hâté de rebrousser chemin.

Le ciel est gris à l'ouest, où s'avance une nuée couleur d'ardoise.

Le levant s'éclaire de lacs orangés et pâles. Toutes les cimes

1. Versant abrupt.
2. Cruche.
3. Diminutif de *séndè* (sentier).

des pins verdissent dans la clarté, passent du noir bleu au vert sombre, du vert sombre au vert glauque, du vert glauque au vert d'émeraude, glacé d'un reflet d'argent. La lumière semble monter du sol couvert de fougères rousses, de hautes bruyères roses, d'ajoncs épineux criblés de petites fleurs d'or.

Jan marche à longs pas, son fusil en sautoir sur son carnier de peau de brebis, ses outils de résinier sur l'épaule : le *hapchot* au fer de hache recourbé, aigu, coupant comme un rasoir, l'*esbarrascot* à long manche qui sert à racler le *barras*, — les stalactites de gemme durcies comme du sel, qui restent incrustées sur les plaies résineuses.

Il se hâte vers la pinède de Picar.

Voici la pluie. La nuée d'ardoise s'épand en grisailles bleutées, la route se perd dans une brume d'argent que rayent les mille colonnades des arbres. L'homme se penche, remonte ses *ampèles*[1] mouillées, et, le béret sur les yeux, les coudes au corps, accélère son pas rapide.

Mais déjà la voûte grise se déchire. La pluie va cesser bientôt. D'un grand lambeau de nuage, elle s'échappe en mailles minces, sur le soleil qui monte, rouge, au travers, et la teinte de rose argenté, la roussit et la brûle. Un reflet de flamme s'étend sur la clairière, baigne le sable couleur de cendre, les feuilles des chênes, et fait resplendir, au milieu d'un champ labouré, un gigantesque châtaignier, dont les branches ploient jusqu'au sol, dans un embrasement de feuillages cuivrés.

Tout là-bas, vers le nord, la pluie tombe encore, bleuissante, sur l'horizon des forêts, tandis que le reste du ciel s'étale en nappe d'azur, infiniment pâle, où se découpent avec netteté les plus ténus branchages.

Jan songe à Miguette, à leur première journée de travail dans les bois où il va, aujourd'hui, se trouver seul.

Un vague sourire sensuel et fin ensoleille son visage. D'instinct, il rejette son béret sur l'oreille et sifflote gaiement un air de chasse.

Pourtant, il a eu ce matin une déception.

A force de retourner ces pensées dans sa tête, il parvient à se convaincre. D'insignifiants détails, passés inaperçus lors de

1. Guêtres de laine brute que tricotent les bergers landais.

leurs fréquentes rencontres, lui reviennent en foule. Il s'attarde complaisamment à leur souvenir.

La façon sèche et colère dont Adelmie parle à Miguette, quand elle lui commande un travail, ne l'étonne plus. Bien sûr, elles l'aiment toutes deux! Il en conçoit un certain orgueil. L'une est jolie, ma foi, et l'autre riche. Jamais l'idée de l'épouser ne lui viendra. Il faut compter avec la volonté de la Zaïde — et de l' « ancienne ».

Les paroles de « la Veuve », répétées par Miguette, lui bourdonnent aux oreilles : « Un homme ici! il n'en faut pas, il n'en faudra jamais plus! »

Ne dit-on pas, à mi-voix, dans la contrée, que — chose bien étrange en pays des Landes, où toutes les femmes semblent soumises humblement à leur mari — ne dit-on pas que la Zaïde a martyrisé le sien, un grand benêt, long et maigre, au poil roux, au visage blafard, qui, chassé de Peyrehorte à coups de bâton durant une querelle violente, s'est enfui à Bordeaux, et, de là, jusque dans les Amériques?...

Certes, lui, Jan Lartigau le Marensin, ne se laisserait point mener de la sorte; mais ces trois *pourcatères* lui paraissent si redoutables que, fussent-elles plus riches encore, et à son goût, il les fuirait comme la peste!

Tout en devisant en lui-même, le jeune homme va de ce pas lent, long et souple, des infatigables coureurs Basques et Landais.

A ses pieds le vallon du Rimbez se déroule avec la fraîcheur d'une gorge pyrénéenne. Le ruisseau noir, dont l'eau limpide comme un cristal a des scintillements de cuivre, traverse en aval du moulin des prairies vertes, plantées de hauts peupliers d'Italie. Leur cime toute dorée et frissonnante pare d'une grâce mélancolique l'âpre paysage de pins noirs qui surplombe les deux pentes de la vallée. Ici, tranchant violemment sur l'ombre épaisse des feuillages, de grandes falaises de calcaire pelées, d'un jaune rougeâtre, s'érigent, soutenant des forêts de chênes-liéges aux branches d'un gris d'argent. Là-bas, la coupure de la gorge se resserre jusqu'à n'être plus qu'une mince raie de verdure sombre sur le bleuissement vaporeux des rases landes dont l'horizon touche le ciel.

Jan a gravi l'autre pente, traversé le plateau de pelouses

plantées de surriers et les taillis de jeunes chênes. Il longe le grand *Pesquè* de la *Coume*[1].

L'eau stagnante s'étale dans un large pli de la gorge, noire et profonde. Une légère brume s'effiloche sous le soleil, s'accroche aux fourrés de la rive qu'elle fait lointaine.

De hautes herbes de marécage pointent comme des lances vertes sur les bords.

Une bécasse part, claquant des ailes, et se remise au plus épais des taillis. L'œil aigu du jeune homme la suit, la devine, là-bas, derrière les fougères. D'un mouvement prompt et précis, son fusil tombe dans ses mains; il épaule en murmurant :

— Trop tard!

Il ne tire pas.

— Allons, — se dit-il, — le soleil marque plus de sept heures... et c'est un jour de gros travail.

Dans le grand silence des pinèdes, où le vent traîne sa plainte par instants, et fait craquer les pins isolés comme des mâts, on sent le large de la plaine et de la mer. Un grincement continu, pareil au bruit des insectes creusant l'écorce, révèle au loin, çà et là, épars dans les touffes d'ajoncs ou de brandes arborescentes, la présence des résiniers raclant les *carres* à menus coups de leur *esbarrascot*.

Jan Lartigau, ayant suspendu sa veste, son carnier et son fusil aux branches basses d'un petit chêne, pique, du fer recourbé de son outil à long manche de bois, les stalactites de *jème* qui se sont cristallisées sur les entailles, tandis que la résine pure a coulé, goutte à goutte, pareille à du miel, au creux des pots d'argile. Les fragments du *barras* tombent en éclats cireux, durs comme du sel, sur un morceau de toile étendu au pied de l'arbre.

Jan songe que c'est la dernière *amasse*[2] d'avant l'hiver. Déjà, quelques matins froids tarissent la sève. Les femmes viendront décrocher les pots, les vider dans les *cuartes*. Les bouviers chargeront les barriques pleines, dont l'ouverture carrée sera bouchée d'une touffe de fougères mortes. Mais il ne

1. L'Étang de la Combe.

2. Nom que l'on donne, en Gascogne, à la récolte de la résine.

verra plus près de lui Miguette au travail, — la petite Landaise au fin profil, aux grands yeux meurtris, mince et hâlée sous son chapeau noir. — Elle n'ira plus, au printemps prochain, de ci, de là, au gré des gens qui la louaient à la journée. Elle est servante depuis la veille chez la Zaïde.

Et le jeune homme, le manche de son *esbarrascot* fiché en terre, fait une pause, roule une cigarette, l'allume, et, les yeux au loin, souffle une mélancolique bouffée.

IV

— Qu'as-tu donc, Adelmie, depuis quelques jours?... Tu ne manges plus, tu dors mal, je te sens près de moi toute enfiévrée... Il va nous être impossible d'occuper le même lit. Cette nuit, tu m'as réveillée deux fois, tes mains brûlaient, tu parlais d'une voix haletante, coupée de plaintes... Si tu es malade, il faut le dire : nous irons consulter le médecin. Ça coûte cher, les remèdes, mais, pour ce qui est nécessaire, je ne suis pas regardante, moi...

La Zaïde considérait sa fille avec attention.

Sûrement, Adelmie avait maigri. Un cercle violacé nimbait ses paupières. Sa face trop rose était comme marbrée de taches livides, ses gestes las et saccadés, sa voix plus sourde.

Elle répondit :

— Mais je n'ai rien, je t'assure.

— Ne mens pas. Tu as quelque chose!

— C'est certain qu'elle a quelque chose, cette *drole!* — fit dans son coin la vieille Mayon, qui garnissait d'étoupes le roseau de sa quenouille et les regardait à la dérobée en hochant la tête, — c'est certain... Mais elle ne veut point le dire, et, puisqu'elle ne veut point le dire, on le devine aisément... Elle a envie de se marier, *té!...*

La Zaïde eut un gros rire, qui sonna faux dans la salle.

Adelmie, le visage vers la porte largement ouverte par où entrait le soleil d'automne, ne détourna pas le front. Elle mangeait lentement un morceau de pâté de porc, sur une tranche de pain frais, si absorbée dans ses réflexions qu'elle parut ne pas entendre.

La Mayon continua :

— De mon temps, les jeunes filles ne prenaient point ces mines, qui sont mauvaises. Elles ne cherchaient pas elles-mêmes un mari. Les pères se rencontraient à l'auberge, un soir de marché. L'un disait : « J'ai une fille; elle a seize ans, elle est *venante*, gaillarde, et rien ne lui fait peur. » L'autre répondait : « J'ai un fils; il a vingt-cinq ans, il est leste comme un écureuil, et tient coup à un taureau quand il peut le prendre aux cornes. » Le premier reprenait : « Elle aura le lit, l'armoire, les chaises et les draps neufs. Elle file de l'aube au soir, en gardant le troupeau de brebis sur la lande. » Le second : « Il a de bons bras, et touchera quelques pistoles sur la vente du bétail. Les maquignons du Béarn eux-mêmes sont moins fins que lui... Veux-tu que nous fassions affaire? » Les mains claquaient l'une dans l'autre. On choquait les verres. C'était fait. Le soir, les jeunes gens apprenaient de leur père qu'ils étaient fiancés, et ne disaient mot... Oh! maintenant, c'est autre chose. Ils savent lire dans les livres et les journaux, écrire une lettre, et les anciens ne savent pas. Ils parlent un peu le *franciman*[1] aussi; il se croient plus forts, capables de faire à leur guise...

La vieille leva le nez et vit que personne ne l'écoutait plus.

Sa fille, Zaïde, criblait du maïs pour les oies devant la porte, en suivant des yeux Adelmie dont le jupon bleu disparaissait au coin du champ, derrière les hauts topinambours.

Le vent de la nuit s'était calmé. Une lente brise passait au ras des herbes, traînant des bouffées d'air résineux et chaud, coupées d'haleines venues de la mer, fraîches et salées.

Les bras ouverts, enserrant le crible où les grains blancs luisaient et bruissaient sur la peau trouée, tendue comme celle d'un tambourin, la Zaïde se trémoussait, imprimant à tout son corps un balancement de droite à gauche, rythmique et violent, qui faisait frémir, moulés sous la jupe et le corsage, sa grosse croupe et ses seins lourds. Puis elle abaissait les mains, jetait en l'air le maïs vanné, qui retombait en grêle, dans un envol de pellicules et de poudre jaunes.

Derrière la maison, dans un enclos fermé de hautes palis-

1. Le français. — Se dit avec une nuance de moquerie.

sades de pin, le troupeau d'oies criait sans relâche ; la rauque trompette des jars querelleurs dominait les braillements stupides. Leurs grandes ailes claquaient avec un bruit d'étoffes déployées, et, plus bas, dans un *courtil*[1] fait de madriers et de piquets de chênes, recouvert d'épaisse brande, des porcs grognaient, traînant sur le fumier leur ventre énorme ; sur le pâtis, des dindons se pavanaient, le col bourgeonné de rose et de violet pâle, le bec orné de pendeloques sanguinolentes, plumes hérissées, queue rayonnante, rayant le sable de leurs ailes rigides, faisant la roue avec un bruit pareil à celui d'une ombrelle de soie qui s'ouvre, — tandis qu'une nuée de poules, de chapons et de coqs aux crêtes rouges tourbillonnait autour de la Zaïde, attendant la provende du matin.

Cependant, Adelmie va le long du champ, à petits pas.

Un panier de bois léger se balance à son bras, frôlant les feuilles des topinambours à hautes tiges dont les fleurs rayonnent, pareilles à d'énormes marguerites d'or, et dominent son front.

A la lisière des pinèdes, ce champ s'étale, couvrant la moitié du plateau cultivé, entre les gorges de Peyrehorte et la combe étroite et profonde où jaillit la fontaine.

Comme un plumage d'oiseaux des Iles, d'une richesse étrange de couleur, en houle d'un jaune ardent, les grandes fleurs se penchent au-dessus des feuilles à peine cuivrées, mais dont la teinte première se décompose comme dans une fluidité d'eau. La multitude infinie de ces plantes d'un vert pâle se fonce au ras du sol ; les nuances fondues, or, au sommet, vert citrin à mi-hauteur des tiges, d'un glauque d'émeraude au-dessous, s'enveloppent de lumière bleuâtre et moirée de reflets d'argent.

Insoucieuse de ces fleurs, du chant des oiseaux, qui s'élèvent de la haie d'ajoncs et de chênes écimés, glissent d'un vol sinueux dans l'air limpide et fin luisant entre les feuilles, Adelmie marche tristement, les yeux fixés sur le sentier qui borde les sillons.

Elle contourne la masse bruissante du champ et s'arrête.

Là, devant elle, un carré de sable s'étend jusqu'à la bordure

1. *Courtil*, en Gascogne, signifie étable à porcs.

des pins : c'est le coin réservé, cette année, aux pommes de terre. Elle s'accroupit, arrache des tiges déjà sèches, fouille le sol d'une main lasse, — le sol pareil à de la cendre, — jette les *tures* (que l'on nomme aussi : *las mandores*) dans son panier.

De temps à autre, elle se fige, attentive au silence traversé d'un bruit d'ailes, d'un cri plaintif.

La voici au bout du champ, au rebord de la combe. Les feuillages roux et dorés des chênes font des taches de soleil dans les pins noirs.

En bas, des coups sourds et cadencés retentissent : c'est la hache du bûcheron qui entaille le tronc caverneux d'un arbre, tout au fond de la garenne, au-dessus du rocher qui étaye le sable.

Elle écarte les hauts genêts et les bruyères, se penche, et demeure attentive.

A chaque coup, son cœur tressaute. Elle entend maintenant le « han » rauque de l'homme. Il frappe fort. L'arbre a de légers craquements. Elle aperçoit sa cime morte qu'entoure une couronne de basses branches garnies de feuilles jaunes qui luisent sous un rayon, car le soleil n'a point dépassé la corne du bois au levant, mais tout le reste de la ravine est plein d'ombre.

L'homme est bien là. Elle l'entrevoit au milieu des ajoncs verts qu'étoilent déjà quelques fleurs. Troublée, ce matin, jusqu'au fond de l'être, elle l'a reconnu avant de le regarder. Une force mystérieuse, qu'elle subit sans en avoir conscience, la pousse vers lui. Elle ne se lasse point d'admirer la svelte et haute taille du jeune homme, dont la chemise de cotonnade rougeâtre, serrée d'une ceinture de laine, dénude le col robuste et les bras musclés. Les deux mains nouées au manche de la hache, il frappe juste et fort, en cadence, et le fer luit au-dessus de sa tête penchée, tandis que ses jambes nerveuses guêtrées d'*ampêles* se tendent, se ploient, soutenant l'effort de son buste et de ses bras lancés en avant dans le choc.

L'arbre, à présent, tient à peine. Un coup encore, le fer fait crisser l'entaille. Le tronc s'ébranle. Un fracas de branches cassées flagelle l'air et, de tout son long, le vieux chêne tombe.

— Jan! Jan!...

Dans ce cri d'appel, Adelmie, tendre et farouche, jette toute son âme. Elle a vu la masse tournoyer dans le vide, accrocher

la cime d'un pin et dévier vers le bûcheron. Le tronc de chêne a frôlé son épaule, une branche torse surchargée de rameaux feuillus l'a couché à terre. Déjà il est debout.

Il tourne vers elle son visage narquois, où la seconde de frayeur a pâli à peine les traits sous le bronze du hâle; il lève la main, lâche un juron joyeux, lance sa hache au loin avec son béret, et s'éponge le front.

Mais Adelmie a roulé sur la pente. Plus rien ne l'arrête. Ses mains s'accrochent aux genêts et aux ronces. Elle ne sent pas les épines qui font saigner ses doigts. Une falaise de roche dure perce le sable et surplombe la clairière d'herbe mouillée où gît le chêne : elle glisse. Jean la reçoit dans ses bras, et chancelle un peu sous le heurt. Dans son trouble, elle le tutoie :

— N'as-tu pas pris mal... au moins?...

— Non, rien qu'une rude gifle de ces petites branches.

— Oh! mon Dieu! que j'ai eu peur!...

Il la serre encore, toute frémissante d'angoisse, de fièvre contenue, lasse et sans voix.

Déjà ses lèvres murmurent un mot d'amour; mais les cheveux presque blancs d'Adelmie se défont. Vivement elle se rejette en arrière, et, de ses mains malhabiles tant elles se hâtent, la jeune fille rougissante essaie de les renouer.

Jan détourne les yeux. L'image de Miguette passe, impérieuse, entre ce visage et le sien. Oh! les cheveux noirs de Miguette!... ses yeux de braise sombre, ses douces lèvres mouillées, sa voix mutine et claire... sa voix!...

Mais il l'entend, sa voix! il ne rêve point : — il n'a jamais rêvé, lui, quand une fille lui tombe du ciel dans les bras ; fût-elle laide, il n'a jamais songé qu'à la joie de l'instant.

— Qui appelle? — interroge-t-il.

Adelmie ne répond pas. Elle s'éloigne lentement. Elle a ramassé une hachette dans l'herbe, à ses pieds, et, d'un coup sec, casse des brindilles qu'elle tasse sous son sabot.

— Qui appelle? — crie Jan, cette fois.

Une voix, la voix de Miguette, — il n'en doute pas, — répond du haut de la combe :

— C'est moi, pardi! Qu'est-il arrivé? L'Adelmie a crié si fort que sa mère l'a entendue et m'envoie. J'arrive au galop, et tout est tranquille... Aussi bien je n'ai rien à faire ici...

Le ton est railleur et Jan y sent une tristesse qui se cache. Certainement, elle a compris. Il reprend sa hache et s'avance vers l'arbre abattu.

— Écoute, Miguette!... Miguette?

Il la cherche du regard, fouille l'épaisseur des ramures.

Un petit rire sec fait, on dirait, danser les feuilles. Mais il ne voit qu'un pan de cotillon rouge dans les touffes de genêts.

— Eh bien! quoi? — ricane la voix moqueuse.

— Oh! rien!... Je voulais te dire que ce chêne a failli me casser les reins en tombant : alors l'Adelmie, qui me regardait d'en haut, a eu peur... et est descendue...

— Oui... en volant, de branche en branche... comme une grive... Je comprends!

Il y eut un bruit de feuillages froissés, et l'on n'entendit plus que les petits coups de hachette d'Adelmie qui s'éloignait dans les bas-fonds.

Las de lever le nez sans apercevoir Miguette et ne sachant si elle était aux écoutes encore, Jan Lartigau se remit à l'œuvre. Il attaqua vigoureusement l'arbre abattu, ébranchant d'abord les parties basses. Il frappait à lents coups espacés, avec des bans sonores. Comme il s'arrêtait pour cracher dans ses mains, car le manche lisse de la hache glissait trop entre ses doigts, une petite main toucha son épaule : il se retourna.

Elle était là maintenant, devant lui, non plus rieuse et narquoise, mais pâlie d'une souffrance muette qu'il sentait au fond de ses grands yeux sombres, au pli de sa bouche trop rouge qui semblait saigner dans la blancheur cireuse de son visage amaigri.

— Qu'as-tu donc, ma mie? te voilà blanche comme un cierge! — fit-il à voix très basse.

Son accent *marensin* rude et voilé mettait aux mots une sourdine étrange. Il comprenait vaguement qu'elle avait mal, et qu'il en était peut-être la cause.

Pour la première fois de sa vie, il sentit qu'un être pouvait souffrir autrement que d'une blessure de la chair.

La rencontre récente d'Adelmie lui fit chérir Miguette davantage.

Il lui prit les mains, ses petites mains brunes aux doigts

fuselés, moites de sueur ou de rosée, qu'avaient griffées les ajoncs de la combe, et il l'attira contre lui. Mais Miguette, raidie, se défendit cette fois.

— Écoute, — fit-elle, — je ne peux rien contre toi, je ne suis qu'une fille bien pauvre, je n'ai pas de maison... Mon père est mort, ma mère aussi; ce n'est point ma vieille grand'mère et marraine de Cante-Cigale qui me donnera du pain. Il faut que je me le gagne... Tandis que l'autre, la *Péu-dé-turguet*[1] est riche!... Elle te forcera à l'épouser. Tu seras un propriétaire... De beaux champs, des *pignadas*, des louis d'or... Tu le vois, je ne puis rien!...

— Miguette je t'aime. C'est toi que je veux!

— Oh! je ne suis pas jalouse... Moi, puis une autre, et une autre encore... qu'est-ce que cela peut bien me faire?... Tous les hommes sont les mêmes. Seulement elle me déteste, elle m'en veut à mort, elle me chassera et je ne te verrai plus.

Les yeux secs et gonflés de pleurs qui ne sortaient pas, elle le dévisageait âprement.

Lui sentait monter dans ses entrailles et jusqu'à son cœur, la force de sa race voluptueuse. Il ne l'écoutait pas, ne l'entendait pas. Il savait simplement qu'elle était là, devant lui, qu'elle l'aimait d'amour, de tout son être, et que rien ne pouvait la lui ravir...

L'heure d'après, seul, dégrisé, et le front dans ses mains, assis sur le tronc du chêne mort, toutes les paroles de Miguette qu'il n'avait pas, lui semblait-il, entendues, remontaient du fond de sa mémoire. Il les remâchait à voix basse entre ses dents, où ses consumait un bout de cigarette jaunie.

« J'aime bien la Miguette, — se disait-il. — Mais l'Adelmie est riche! Des champs, des *pignadas*, des écus!... Bah! la mère est avare, et ne voudra pas. Mais la fille est laide avec ses cheveux de filasse. Nul galant ne lui fait la cour. Ils ont surtout peur de la Mayon et de la Zaïde, qui sont de terribles femmes! Le pauvre défunt mari, le *Cadderon*[2], en savait quelque chose, puisqu'il n'y put tenir, et préféra partir comme un misérable

1. La « Poil-de-maïs ».
2. Diminutif de *Caddet* (cadet).

terrassier, pour les Amériques... Certes, je n'en ai pas grand'-crainte, moi. J'ai les bras solides et la tête dure. Mais la Miguette, que deviendra la Miguette?... Ah! ce n'est pas pour une femme qu'on doit ainsi gâter sa vie. D'ailleurs, elle pourra rester près de nous, cette petite... qu'est-ce que cela peut bien faire à l'autre? »

Cette pensée apaisa ses doutes. Il songea qu'il avait grand'-faim. Le déjeuner — repas principal des Landais, le plus souvent composé d'œufs, de porc salé et de fromage — était bien loin.

Il regarda le soleil.

« Midi passé! — se dit-il. — Un morceau de pain, une gousse d'ail, des châtaignes bouillies d'hier, une chopine de *piquepoult*, voilà de quoi attendre, à défaut de soupe, le repas du soir!... »

Il s'étira souplement, repoussa du pied sa lourde hache, et décrocha son havresac.

V

Deux mois passèrent, monotones, avec leurs jours clairs et tièdes, durant l'été de la Saint-Martin, leurs nuits sereines de gelées blanches, ou de pluie.

La Zaïde touchait ses vaches comme un homme, dans les labours. Le jupon troussé haut, la *toucadère*[1] aux doigts, une main solide au manche du soc, elle creusait dans le sable cendré du champ.

Derrière elle, sa fille, munie d'un panier de bois plein de seigle, jetait la semence qui retombait sur le sol humide.

Une bande de poules noires, à grosse crête dentelée de pourpre, les suivait sans relâche, grattant le sillon frais, picorant les vers et le grain.

Alentour, les combes surplombées de pins, qui enserrent le plateau de Peyrehorte, prenaient d'indéfinissables nuances bleuâtres et grises, tachées de chênes roux, de fougères rou-

1. Sorte d'aiguillon.

geâtres, de feuilles orangées, de ronces couleur de braise ou d'un lilas fané, et, au levant, la croupe du Pouy-Majou, — la plus haute colline, — qui se recourbe en proue au delà de l'eau et s'avance comme un cap de terre jaunâtre et nu au devant des bois, se teintait de rose doré à la crête, tandis que ses pentes devenaient violettes dans le soir.

La Mayon filait assise, tantôt devant le seuil, sous l'auvent, tantôt près de l'âtre, selon les heures de pluie ou de soleil. De temps à autre, elle laissait tomber son fuseau, et sa tête, comme trop lourde d'ans, se penchait sur son épaule. Elle paraissait dormir, étrangère aux bruits de la maison, et, sursautant, éveillée par un éclat de voix, le heurt d'un sabot contre les landiers, elle rouvrait les yeux, haussait le front, murmurant d'un ton las et résigné :

— *Anem, anem, qu'em perdi las aucos !* — voulant exprimer ainsi, par une image familière aux gens de Gascogne, le désarroi de ses idées :

— Allons, allons, je me perds les oies!

Miguette allait, venait, obéissant aux ordres de Zaïde.

Elle cuisinait, taillant les herbes pour la *garbure*, soignant les bêtes du courtil et de l'étable, durant que la mère et la fille dépeçaient leurs porcs, ou les portaient aux marchés des environs.

Depuis la scène de la combe où Miguette l'avait surprise auprès de Jan, Adelmie évitait de parler à la servante. Elle la regardait à la dérobée, jalouse et presque haineuse, malgré que le Marensin affectât de n'avoir aucun souci de la jeune fille, quand, par hasard, il la rencontrait à Peyrehorte, où deux fois par semaine il venait maintenant « faire du bois ».

Les lourds cheveux noirs de Miguette, bouffant sous le mouchoir rouge dont elle casquait son chignon, la fille de Zaïde eût donné bien cher pour en parer sa tête flave. Ayant ouï conter par une de ses amies, femme de chambre en un château de l'Armagnac, que les dames teignaient leur chevelure de cent diverses nuances, l'Adelmie rêvait d'une eau miraculeuse, qui donnerait à ses cheveux le ton du maïs roux, ou, mieux encore, l'éclat sombre de l'aile des corbeaux qu'elle voyait passer en tournoyant sur les labours.

Elle enviait aussi ces larges yeux sombres, agrandis encore par des cernures de bistre, ombragés de cils épais et recourbés, cette bouche qui semblait une blessure saignante dans la blancheur mate du mince visage. Elle sentait, avec son flair de femme jalouse, que tout cela, qu'elle n'avait point, arrêtait le regard des hommes.

Elle pleurait parfois, cachée derrière un fourré d'ajoncs, dans le sentier de la fontaine; elle s'apitoyait sur sa rouge laideur, sa grande taille carrée, ses cheveux d'un jaune blanchâtre et déteint.

Mais, à ces heures de détresse et d'envie rageuse, un sentiment de fierté lui faisait relever le front :

« Je suis riche, — pensait-elle, — et cela vaut mieux pour les hommes que la beauté!... — Si je le veux, il m'épousera : il faut que je parle à ma mère. »

Mais sa volonté fondait devant le geste autoritaire de la Zaïde. Ses plus violents désirs de révolte se détendaient, en la blessant, comme des arcs dont on coupe la corde. Une sourde rancune s'amassait en elle, alimentée des moindres paroles, des plus légers incidents de leur vie.

Et, chaque soir, Jan rejoignait Miguette.

VI

Celle-ci avait accoutumé de se rendre, presque tous les jours, à Cante-Cigale, chez la Cétotte, sa grand'mère et marraine.

Cante-Cigale est une petite maison basse, assise au revers d'une colline de sable, dans une pinède claire dont le sous-bois est plein de surgeons de chênes et de genêts. Un champ en friche s'étend au delà du maigre *pasteng* [1] d'herbe courte, envahi de touffes de bruyère. Un vieux châtaignier difforme, aux feuilles d'un jaune ardent durant l'automne, — étoilées de gousses piquantes, couleur de soufre, dans la lueur blanche du ciel, — couvre de son ombre le milieu des sillons à demi-effacés. En juin, ses branches horizontales s'ornent de fleurs semblables à de longues et rigides chenilles safranées, piquées en

1. Pâtis.

touffes parmi les feuilles vertes. Mais, l'hiver, il montre ses flancs caverneux où pourrait s'abriter une pastoure et dresse ses cent bras dénudés, pareils aux tentacules d'une pieuvre monstrueuse.

Derrière la maisonnette, un « champ perdu », empli de bruyère mauve pailletée d'ajoncs jaunes, de fougère vineuse et pourpre, se nuance d'or rouge, d'incarnat pâle, fondus peu à peu dans une même teinte violacée. Des couples de dindons ayant au cou des sonnailles, une douzaine de poulets munis de grelots, dont le tintement permet de les retrouver au loin, le soir, dans les taillis, et quelques oies, d'humeur vagabonde et braillarde, volètent, picorent, caquettent autour de la maison.

Une mince plate-bande, que protègent des brassées de ronces et de rameaux d'épines, borde le seuil d'un rang de chrysanthèmes blancs et de verveines.

Une treille de muscat, déjà défeuillée, étend ses sarments jusqu'à l'unique fenêtre. Une fumée bleue monte en flocons sur le fond verdâtre et doré du vieux châtaignier qui semble emplir la moitié du ciel.

De Peyrehorte à Cante-Cigale il faut à peine un quart d'heure, pour le pied leste de Miguette, en passant droit à travers bois.

Habituellement, c'est entre cinq et six heures de l'après-midi que la jeune fille « rend visite » à sa marraine.

Elle prend la *bane*, — la cruche d'argile rouge, — sur l'*ayganè*, — l'évier, — la pose sur sa tête et s'enfuit légère, la taille onduleuse au gré de la marche. Elle longe le champ, passe la haie d'ajoncs toujours verts, entre dans la genétière, dévale dans la combe par l'étroit sentier, où des racines torses forment sur le sable des escaliers inégaux et raides. La voici au bas du rocher. Miguette place la cruche sur un socle de pierre où rejaillit la source et que l'eau vive a creusé; puis, elle s'éloigne en courant presque, remontant le cours du ruisseau, tandis que, derrière elle, bouillonne déjà la *bane* pleine.

C'est le seul bruit dans la combe.

Alors, pour tromper sa solitude, exhaler la secrète mélancolie qui la trouble, ou, peut-être, signaler simplement sa présence à la fontaine, Miguette chante la belle et dolente *Cansoun d'Isabèu* :

Dou Castéret, a l'aube[1],
Sort Isabèu ;
Ei blanquéte sa raube
Coume la nèu.

La-bas, a la hountéte,
Ere s'en ba,
Ba pléa la banéte,
En tout canta.

Ser soun camin, la Hade
Dou Broustét-Nau
L'a démandat : « Màinade,
An bas atau ?

— Escusats, bère Dàune,
Ere-u respoun,
M'én bau plea-m la bane
En cére hount.

— N'as plan lou téms, praubéte :
Qué bam, sé bos,
Dansa farandoulète
Au cap dou bosc !... »

Tant n'a héit dé la hole,
Tant bé n'a hèit !
Que n'a dansat, la drole,
Toute la nèit.

Sa mai qué l'a 'pérade :
« Sai, migue, sai ! »
E morte la troubade,
La praube mai !

Quoaté damisélétes,
Un capéran,
Douman, en terre sénte,
La pourtéran !...

Du petit château à l'aube, — Sort Isabelle; — Sa robe est blanche — Comme la neige.

Là-bas, à la petite fontaine, — Elle s'en va, — Elle va remplir la petite cruche, — Tout en chantant.

1. Dans les diphtongues l'*u* se prononce *ou* : *aoube*, *Isabèou*.

Sur son chemin, la Fée — du Bois-Nouveau — Lui a demandé : « Enfant, — Où vas-tu ainsi ?

— Excusez-moi, belle maîtresse, — lui répond-elle, — Je m'en vais remplir la cruche — A cette fontaine.

— Tu as bien le temps, pauvrette : — Nous allons, si tu veux, — Danser une farandole — Au bout du bois. »

Elle fit tant de la folle, — Elle en fit tant ! — Qu'elle dansa, la jeune fille, — Toute la nuit.

Sa mère l'a appelée : — « Viens ici, mie, viens ! » — Elle l'a trouvée morte, — La pauvre mère !...

Quatre petites demoiselles, — Un chapelain, — Demain, en terre sainte — La porteront !

Sa voix sonore se nuance de tristesse, et la monotone chanson pleure indiciblement dans le silence des bois.

Maintenant il s'agit de traverser l'eau pour gravir l'autre pente. Cante-Cigale est là, cachée par la dune.

Mais le lent et tortueux ruisseau s'étale ici en flaque guéable, entre des bancs de tourbe où il serait imprudent de se hasarder.

L'un de ces soirs où elle rôdait, hésitante, en quête d'un passage, Jan le Marensin sortit en sifflant d'un grand fourré d'aunes. Il la guettait comme une hase au passage de l'eau, sûr qu'elle chercherait à couper tout droit pour remonter chez la Cétotte.

— Tiens, — fit-il, — ne cherche pas davantage. Regarde, je t'ai fait une *palanque*.

Il désignait du manche de sa hache deux rugueuses traverses de chêne liées d'une branche de saule, qu'il avait jetées sur le ruisseau, au milieu d'un taillis de vergnes.

— Seulement, je veux, — continua-t-il, en l'enveloppant de son chaud regard brun, — je veux que tu me paies un droit de passage, chaque fois que je t'y rencontrerai.

Miguette sourit d'un air mutin :

— J'en étais sûre !... En voulant faire droit, au lieu de suivre les chemins, je mettrai trois fois plus de temps qu'il n'en faut pour monter à Cante-Cigale !...

Dans le courtil bas, au toit fait de « paillons » de seigle bien joints, la Cétotte, une petite vieille au visage étroit et fin, dont la peau encore blanche a résisté au hâle, gorge ses oies.

A califourchon sur l'une d'elles, la marraine de Miguette emprisonne les grandes ailes entre ses genoux. Sa main gauche fixe et retient dans le bec ouvert un long *canéroun*[1] de fer-blanc ; de la droite, elle enfonce à petits coups secs, à l'aide d'un bâtonnet arrondi, — *lou calhiuet*, — les grains de maïs qui tintent contre les parois de métal. Cependant ses doigts habiles, délaissant la chevillette après chaque coup, font glisser, au long du gosier de l'oie captive, la lourde becquée.

L'une après l'autre, saisie par le col, chaque bête est prise, gorgée, relâchée dans une large volière, après avoir avalé de force la nourriture et l'eau tiède.

Le glou-glou lent de la chopine alterne avec le cliquettement des graines dans l'entonnoir. Et s'ébrouant, et piaillant, les oiseaux stupides, déjà gavés, s'engouffrent par la claie ouverte.

Que de fois, tout enfant, attentive à saisir le sens des paroles et des gestes, Miguette était restée debout, à la nuit tombante, une gaule aux doigts, devant la grande volière où la vieille *gourjaïre*[2], coiffée d'un mouchoir à carreaux déteint, le cotillon rouge troussé, à genoux dans la litière, chevauchait ses oies!

L'antique *carelh* de cuivre, — la lampe faite d'un double plateau pentagonal, accroché à une hampe ciselée en forme de harpon, et où brûlent des mèches imprégnées d'huile, — suspendu à une solive, éclairait d'une jaune lueur trouble la femme accroupie. Elle lui contait, en pure langue gasconne, d'étranges histoires, — si religieusement écoutées que la petite en oubliait de taquiner, de sa badine, les becs orangés des jars, claquant comme des lamelles de bois sec au bout des longs cols tendus.

Elle aimait, par-dessus tout, le jour du *mazet*[3]. Son souvenir faisait comme une tache rougeoyante dans sa mémoire. Il lui apparaissait redoutable et plein de l'horreur d'un sacrifice barbare.

1. Sorte d'entonnoir.

2. Gorgeuse.

3. On nomme ainsi en Gascogne l'action de tuer des animaux *à l'engrais* et, par extension, ces animaux eux-mêmes.

Des femmes, en nombre, saisissaient, dès l'aube, les oiseaux voués à la mort et qui jeûnaient depuis la veille. Elles les emportaient par les ailes largement éployées, sans souci de leurs cris et des ondulations de leur col pareil au corps des reptiles. Puis le couteau jetait un double éclair, blanc et rouge. Le sang giclait des gorges ouvertes dans des plats de terre d'un jaune éclatant. Et tandis que la bête, secouée de spasmes lents, agonisait, les palmes crispées sur son ventre feutré d'épais duvet blanc, un petit frisson lui chatouillait la nuque, glissait jusqu'à ses reins. Anxieuse, elle épiait ce grand mystère de la vie à qui succède la mort et elle frémissait d'une émotion d'autant plus aiguë qu'elle était jalousement cachée.

Le lendemain, c'était bien autre chose. Les femmes découpaient en quartiers oies, canards et chapons, qui, soigneusement plumés, ressemblaient à des mottes oblongues de beurre. Les pyramides de « pièces », ailes et cuissots, s'entassaient sur les nappes blanches. Les foies, les foies hypertrophiés, orgueil de la maison, s'alignaient, exposés sur une massive table de chêne drapée de linges sanglants, comme un autel de sacrifice. Puis, les énormes chaudrons de cuivre rouge chantaient sur le feu de pins et de sarments. La graisse onctueuse, qui doit recouvrir les pièces confites, blonde comme le miel, emplissait les jarres de terre dont l'émail durci flamboyait aux lueurs du feu.

Et voici que le meunier de la Hontrède apportait un sac de farine de maïs nouveau, dont la fine fleur passée au tamis était répandue, poignée à poignée, quasi religieusement, par une vieille aux doigts agiles, dans un chaudron empli d'eau, et délayée à l'aide d'un bâton lisse, pour faire la fameuse bouillie que l'on nomme *crouchade* en pays d'Albret.

Comme Miguette se souvient de tout cela! Il lui semble que c'était hier encore.

De l'orée de la pinède, au bord du « champ perdu », elle voit, entre les touffes de genêts, briller la petite lueur tremblotante du *carelh*. Elle presse le pas. La nuit est proche.

L'ouest est comme un lac de flamme transparente, verte, citrine, azurée, or, où les chênes-liéges blancs, aux troncs de sanguine, les pins noirs, le châtaignier de cuivre se découpent.

A l'orient, ondoyé d'une vapeur rosée, monte un mince croissant de lune.

Des bouffées molles de vent encore chaud traînent, sans s'y confondre, dans l'air sec et subitement refroidi du crépuscule.

— *Mayrie! mayrie!*

Miguette est près du courtil, où maintenant il fait très sombre.

Les oies crient. La jeune fille distingue la rauque voix des *guiots*, les jars batailleurs, dont l'éclatante claironnée domine les braillements du troupeau.

— *Souy aqui, maïnade*[1]! fais le tour de la maison, — répond la vieille.

Sur le seuil, où la flambée de l'âtre projette une clarté qui lutte avec celle du soir, la Cétotte apparaît, les tempes serrées d'un mouchoir de cotonnade noire qui fait ressortir la blancheur mate de son teint. Un léger sourire entr'ouvre sa bouche édentée qui dut être d'un dessin très pur, comme tous les traits de son visage. Elle a les beaux yeux, le nez droit de Miguette, et le même air de bonté à la fois mutine et grave.

— Entre donc, j'ai du pain frais, de la *crouchade*; des châtaignes cuisent sous la cendre, j'allais souper... tu feras *rémoundoun*[2] avec moi.

— *Nani, mayrie!* je suis pressée, — répond Miguette de sa voix claire. — J'ai laissé la cruche à la fontaine. Elle doit déborder à l'heure qu'il est. Je suis simplement venue te dire bonsoir, et te demander des nouvelles de tes oies.

— Oh! je n'ai guère de chance, cette année. Des bêtes que j'ai élevées avec si grand soin et qui m'ont coûté tant de peine!... Il y avait vingt-cinq œufs couvés par la *clouque*[3], dans ma chambre, tout près de mon lit. La nuit, dès que j'entendais un babil, vite j'allumais la chandelle et, saisissant chaque oison sorti de la coque, je le mettais au chaud sous mon édredon. Durant les heures où ils sont nés, je n'ai pas fermé l'œil, tu comprends? Eh bien! j'ai eu beau les soigner, les dorloter près de moi pendant la première semaine, j'en ai perdu la moitié...

1. « Je suis là, enfant! »
2. Repas de l'après-midi.
3. Poule couveuse.

Ont-ils mangé de la mauvaise herbe, ou sont-ce les grosses chaleurs, la sécheresse du printemps?... J'avais cependant eu le soin de donner, comme de coutume, au sonneur de cloches le plus bel œuf de la couvée, — qui a été vendu cinq sous, au profit de l'église, — et cela ne m'a pas porté bonheur tout de même! Peut-être était-il mauvais?...

Durant ce récit, Miguette s'est assise sur le seuil. Elle feint d'écouter attentivement sa marraine, mais elle est blasée là-dessus. Ses perpétuelles doléances l'émeuvent à peine. Elle les entend presque chaque soir. Et puis ses oreilles bourdonnent encore de mots d'amour. Elle étire ses bras et bâille, tout alanguie par les caresses.

Et, derrière elle, après un silence, la voix de Cétotte s'exclame :

— Comme te voilà décoiffée! Tu as tant de cheveux qu'ils ne peuvent tenir assemblés sur ta tête... Et ce foulard de travers!...

La jeune fille se redresse, surprise, presque fâchée :

— Ce sont les branches... j'ai traversé le fort... un vrai repaire de loups ou de sangliers.

— De loups, il n'y en a plus depuis que le vieux monsieur de Caplisse a forcé le dernier, dans la forêt de Réaup, il y a vingt ans... Mais des sangliers et des amoureux... on en rencontre plus qu'il n'en faut pour les champs de maïs... et pour les filles!... Prends garde à toi, petite.

La Cétotte cligne de l'œil, elle raille doucement, mais ne gronde pas, tandis que sa filleule renoue ses cheveux défaits, épingle son mouchoir tout en haut du chignon et rougit un peu.

— Ah çà! on m'a dit qu'il te suit partout... Est-ce bien vrai?

Miguette n'hésite point.

— Il me dit qu'il m'aime...

— Et toi?

— Moi?... Je ne sais pas... je l'aime aussi... peut-être!

Son rire clair sonne dans la petite chambre aux murs de torchis et de pans de bois, tandis que l'un de ses sabots balancé claque sur le sol d'argile battu.

Pareille à toutes celles de sa race, qui déguisent d'ironie

leurs plus profonds sentiments, Miguette parle d'un ton léger de son amour.

Mais la Cétotte ne s'y trompe pas. En deux mois, la jeune fille de quinze ans est devenue femme. Le travail est trop rude à Peyrehorte pour qu'elle se développe ainsi grâce à la seule abondance des repas : il faut chercher une autre cause.

— Tu deviens belle[1], Miguette, chaque jour davantage. Pâle, tu le seras comme moi toute ta vie : nous ne sommes pas des *Terro-hort* comme les *Pourcatères*, qui sortent du pays du vin et du blé; mais tes bras, ta poitrine, ont pris force.

— Oh! si celles de Peyrehorte sont avares, rien ne souffre la faim ou la soif chez elles! En affaires, elles liardent plus que les pauvres, mais, à table, elles aiment voir les assiettes bien pleines et les verres *rasès*, — emplis jusqu'au bord.

— Enfin tu es contente d'y être?

— Eh là! eh là! *mayrie*...

Les traits de Miguette se figèrent dans une expression d'ennui, une petite moue plissa ses lèvres. Elle reprit, d'une voix très basse, les yeux fixés sur les flammes qui sautillaient entre les bûches de pin :

— L'Adelmie m'en veut.

— Ah! c'est donc peut-être vrai ce qu'on m'a dit hier, au marché. Je devisais avec celle du Gran-Touhè. Devant nous, Jan le Marensin discutait avec une servante le prix d'une paire de palombes qu'il voulait vendre. Alors, celle du Hahajadet m'a touchée du coude, et m'a soufflé : « Épie, Cétotte, voilà le galant de ta petite-fille. L'Adelmie de la Zaïde en crève de dépit et de jalousie. Elle le voudrait pour elle, malgré qu'il ne possède que ses deux bras. Mais pour le travail il en vaut deux, et c'est, ma foi, un beau *drole*. » Alors j'ai pensé que tu es une nigaude de l'écouter, car c'est l'autre, la Poil-de-Maïs qui l'aura! Elle tient le sac, elle, et toi, pauvrette, tu n'as que tes grands yeux pour pleurer!

— Je pensais qu'il ne la voudrait pas, lui, marraine... Si nous nous épousons, nous vivrons ici. Jan par son travail, c'est entendu, peut gagner la vie d'une maison. Aucun ne pique et ne *jème* les pins comme lui, dans ce pays. Les résiniers

1. « Belle », en gascon, n'a pas le sens que l'on y attache en français : il signifie « grasse et forte ».

de par ici font tous des *carres* larges, comme s'ils tiraient de la planche! Lui les fait étroites et longues, en sorte que l'arbre n'en souffre pas, coule autant, et dure le double. Moi, je travaillerai comme lui, et puis, avec une paire de génisses qu'il achètera, je labourerai ce beau « champ perdu » : le sable en est si bon !

Elle débitait tout cela d'un air calme, sans quitter des yeux la plaque du *larè*; mais, au fond d'elle-même, un lourd essaim de pensées tristes montait, embrumant son rêve.

La pendule sonna un coup lent, qui vibra dans le silence. Miguette se détourna. Par la porte restée large ouverte, un carré de ciel bleu, nacré, apparaissait. La lune rayonnait, au-dessus du châtaignier pareil à une énorme meule rousse.

— La demie de cinq heures, déjà! il faut que je parte, vite.

Elle se leva brusquement.

— Emporte, au moins, ces *irolles*[1] : tu les croqueras en courant! — fit la Cétotte qui lui bourrait les poches du tablier.

— Merci, *mayrie*!

Déjà, elle avait passé le seuil, ouvert la petite claie du champ; elle courait sur le sentier entre les bruyères et les genêts noirs.

La Cétotte, demeurée seule, jeta une brassée de brindilles sèches dans l'âtre, et, assise sur un escabeau, sous le manteau de la cheminée, oubliant le pain frais, la *crouchade* refroidie et les châtaignes qui se consumaient dans la cendre, elle songea tristement à Miguette dont le père, son unique enfant à elle, était mort.

EMMANUEL DELBOUSQUET

(A suivre.)

1. Châtaignes grillées.

APRÈS LE SACRE[1]

V

LA LETTRE AUX HUSSITES — LE DÉPART DE SULLY

Les habitants d'Orléans étaient reconnaissants à la Pucelle de ce qu'elle avait accompli pour eux. Sans lui faire un grief de la déroute par laquelle s'était terminé le siège de La Charité, ils la reçurent dans leur ville avec la même joie et lui firent aussi bonne chère qu'auparavant. Le 19 janvier 1430, ils offrirent à elle, à maître Jean de Velly et à maître Jean Rabateau un repas où ne manquaient ni chapons, ni perdrix, ni lièvres, où même un faisan était dressé. Ce Jean de Velly, qui fut festoyé avec elle, ne nous est pas connu. Quant à Jean Rabateau, ce n'était pas moins qu'un conseiller du roi, avocat général au Parlement de Poitiers, depuis 1427. Il avait été l'hôte de la Pucelle dans cette ville. Sa femme avait souvent vu Jeanne agenouillée dans l'oratoire de l'hôtel. Les habitants d'Orléans présentèrent le vin à l'avocat du roi, à Jean de Velly et à la Pucelle. Beau festoiment, certes, et cérémonieux. Les bourgeois aimaient et honoraient Jeanne, mais, dans le repas, ils ne l'observèrent pas finement; car, lorsqu'une aventurière, dans huit ans, se donnera pour elle, ils s'y tromperont et lui

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars.

offriront le vin de la même manière; et ce sera le même varlet de la ville, Jacques Leprestre, qui le présentera.

Un peintre, nommé Hamish Power, avait imagé, à Tours, cet étendard que la Pucelle aimait plus encore que l'épée de sainte Catherine. Quand elle apprit que Power mariait sa fille Héliote, Jeanne demanda, par lettre, aux élus de la ville de Tours une somme de cent écus pour le trousseau de la mariée. La cérémonie nuptiale était fixée au 9 février 1430. Les élus se réunirent par deux fois pour délibérer sur la demande de celle qu'ils nommaient avec honneur, mais non sans prudence : « La Pucelle venue en ce royaume vers le roi, pour le fait de guerre et se donnant à lui comme envoyée de par le roi du Ciel contre les Anglais ». Ils refusèrent de rien payer, pour cette raison qu'il convenait d'employer les deniers qu'ils administraient à l'entretien de la ville et non autrement; mais ils décidèrent que, pour l'amour et honneur de la Pucelle, les gens d'Église, bourgeois et habitants de la ville assisteraient à la bénédiction nuptiale et feraient faire des prières à l'intention de la mariée, et qu'ils lui offriraient le pain et le vin. Ils en furent quittes pour quatre livres dix sous.

A une époque qu'on ne peut déterminer précisément, la Pucelle acheta une maison à Orléans. Pour parler avec plus d'exactitude, elle contracta un bail à vente. Le bail à vente était une sorte de convention par laquelle le propriétaire d'une maison ou d'un héritage en transférait la propriété au preneur moyennant une pension annuelle en fruits ou en argent. Ces baux étaient contractés, de coutume, pour une durée de cinquante-neuf ans. L'hôtel que Jeanne acquit de la sorte appartenait au chapitre de la cathédrale. Il était situé au beau milieu de la ville, sur la paroisse Saint-Malo, proche de la chapelle Saint-Maclou, contre la boutique d'un marchand d'huile nommé Jean Feu, dans la rue des Petits-Souliers, où, lors du siège, un boulet de pierre de cent soixante-quatre livres était tombé, au milieu de cinq convives attablés, sans faire de mal à personne.

A quel prix la Pucelle s'en rendit-elle acquéreur? Ce fut vraisemblablement pour la somme de six écus d'or fin (à soixante écus le marc), versés annuellement aux termes de la Saint-Jean et de Noël, durant cinquante-neuf années. En outre,

elle dut s'engager, conformément à la coutume, à tenir la maison en bon état et à payer de ses propres deniers les tailles d'Église, ainsi que les taxes établies pour le puits et le pavé et toutes autres impositions. Comme il lui fallait une caution, elle prit pour répondant un certain Guillot de Guyenne, de qui nous ne savons pas autre chose.

Que la Pucelle se soit elle-même occupée de ce contrat, rien n'empêche de le croire. Toute sainte qu'elle était, elle savait ce que c'est que de posséder du bien. A cet égard, elle avait de qui tenir. Son père était l'homme de son village le plus entendu aux affaires. Mais à quelle intention prenait-elle cette maison? Était-ce pour l'habiter? Pensait-elle revenir à Orléans, après la guerre, y avoir pignon sur rue, et y vieillir doucement? N'était-ce pas plutôt pour loger ses parents, quelque oncle Vouthon, ou ses frères, dont l'un, très besogneux, se faisait donner alors un pourpoint par les citoyens d'Orléans ?

Le 3 mars, elle suivit Charles VII à Sully. Le château où elle logea près de son roi appartenait au sire de La Trémoille qui le tenait de sa mère, Marie de Sully, fille de Louis Ier de Bourbon. Il avait été repris aux Anglais après la délivrance d'Orléans. Lieu fort, qui commandait la plaine entre Orléans et Briare et le vieux pont de vingt arches, Sully, au bord de la Loire, sur la route qui va de Paris à Autun, reliait le centre de la France à ces provinces du Nord dont Jeanne était revenue à regret et où elle désirait de tout son cœur retourner pour de nouvelles chevauchées et de nouveaux assauts.

Dans la première quinzaine de mars, elle reçut des habitants de Reims un message dans lequel ils lui confiaient leurs craintes, qui n'étaient que trop fondées. Le régent venait de donner (8 mars) les comtés de Champagne et de Brie au duc de Bourgogne, à la charge pour lui de les aller prendre.

Des Anglais et des Armagnacs, c'était à qui offrirait les plus gros et les meilleurs morceaux à ce duc Gargantua. Les Français ne pouvant, malgré leur promesse, lui livrer Compiègne, qui ne voulait pas être livrée, lui offraient, à la place, Pont- Sainte-Maxence. Mais c'est Compiègne qu'il voulait. Les trêves fort mal observées d'ailleurs, qui devaient d'abord expirer à la Noël, prorogées une première fois jusqu'au 15 mars, l'avaient été ensuite jusqu'à Pâques qui tombait,

en 1430, le 16 avril. Le duc Philippe n'attendait que cette date pour mettre une armée en campagne.

C'est de Sully, le 23 mars, que fut expédiée, par le frère Pasquerel à l'empereur Sigismond, une lettre destinée aux Hussites de Bohême.

A cette époque, les Hussites faisaient l'exécration et l'épouvante de la chrétienté. Ils réclamaient la libre prédication de la parole de Dieu, la communion sous les deux espèces, le retour de l'Église à cette vie évangélique qui ne connut ni le pouvoir temporel des papes, ni les richesses des prêtres. Ils voulaient que le péché fût puni par les magistrats civils, ce qui est l'état d'une société excessivement sainte. Aussi étaient-ils des saints. Hérétiques, d'ailleurs, autant qu'on peut l'être. Le pape Martin tenait pour salutaire la destruction de ces méchants, et c'était l'avis de tous les bons catholiques. Mais comment venir à bout de cette hérésie en armes, qui brisait toutes les forces de l'Empire et du Saint-Siège? Les Hussites culbutaient, écrasaient cette antique chevalerie usée de la chrétienté, chevalerie allemande, chevalerie française, qu'il n'y avait plus qu'à jeter au rebut comme une vieille ferraille. Et c'est ce que les villes du royaume de France faisaient en mettant une paysanne au-dessus des seigneurs.

A Tachov, en 1427, les croisés bénis par le Saint-Père s'étaient enfuis au seul bruit des chariots de Procope. Le pape Martin ne savait plus où trouver des défenseurs à l'Église une et sainte. Il avait payé l'armement de cinq mille croisés anglais, que le cardinal de Winchester devait conduire chez ces Bohêmes démoniaques; mais le Saint-Père éprouvait de ce fait une cruelle déconvenue : ces cinq mille croisés, à peine descendus en France, le régent d'Angleterre les avait détournés de leur route et dirigés sur la Brie pour donner du fil à retordre à la Pucelle des Armagnacs.

Depuis sa venue en France, Jeanne parlait de la croisade comme d'une œuvre bonne et méritoire. Dans la lettre dictée avant l'expédition d'Orléans, elle conviait les Anglais à s'unir aux Français pour aller ensemble combattre les ennemis de l'Église. Et, plus tard, écrivant au duc de Bourgogne, elle invitait le fils du vaincu de Nicopolis à faire la guerre aux Turcs. Ces idées de croisade, qui donc les mettait dans la

tête de Jeanne, sinon les clercs qui la gouvernaient? Tout de suite après la délivrance d'Orléans, on disait qu'elle conduirait le roi Charles à la conquête du Saint-Sépulcre et qu'elle mourrait en Terre-Sainte. Dans le même moment on semait le bruit qu'elle ferait la guerre aux Hussites. Au mois de juillet 1429, quand le voyage du sacre était à peine commencé, on publiait en Allemagne, sur la foi d'une prophétesse de Rome, que, par la prophétesse de France, serait récupéré le royaume de Bohême. C'est une vérité qui, de tout temps, fut connue des hommes, qu'il n'est rien de tel, pour amener les événements, que de les annoncer. Là même est la source de la vertu prophétique.

Déjà portée sur la croisade contre les Turcs, la Pucelle se porta pareillement, sur la croisade contre les Hussites. Turcs et Bohêmes, c'était tout un pour elle. Elle ne connaissait ceux-ci, comme ceux-là, que par les récits pleins de diableries que lui en faisaient les mendiants de sa compagnie. On rapportait touchant les Hussites des choses qui n'étaient pas toutes vraies, mais que Jeanne devait croire et qui n'étaient certes pas pour lui plaire. On disait qu'ils adoraient le diable et qu'ils l'appelaient « celui à qui l'on a fait tort »; on disait qu'ils accomplissaient comme œuvres pies toutes sortes de fornications; on disait que dans chaque Bohémien il y avait cent démons; on disait qu'ils tuaient les clercs par milliers; on disait encore, et cette fois sans fausseté, qu'ils brûlaient églises et moutiers.

La Pucelle croyait au Dieu qui ordonna à Israël d'exterminer les Philistins. Il s'était trouvé naguère des Cathares pour penser que le Dieu de l'*Ancien Testament* était en réalité Lucifer ou Luciabel, auteur du mal, menteur et meurtrier. Les Cathares abhorraient la guerre; ils se refusaient à verser le sang humain; c'étaient des hérétiques; on les avait massacrés, il n'en restait plus. La Pucelle croyait de bonne foi que l'extermination des Hussites était agréable à Dieu. Des hommes plus savants qu'elle, non adonnés comme elle à la chevalerie, et de mœurs douces, des clercs, comme le chancelier Jean Gerson, le croyaient aussi. Elle pensait de ces Bohêmes hérétiques ce que tout le monde en pensait : elle avait l'âme des foules; ses sentiments étaient faits des sentiments de tous. Aussi haïssait-elle

les Hussites avec simplicité, mais elle ne les craignait pas, parce qu'elle ne craignait rien, et qu'elle se croyait, Dieu aidant, capable de pourfendre tous les Anglais, tous les Turcs et tous les Bohêmes du monde. Au premier coup de trompette elle était prête à foncer. Le 23 mars 1430, frère Pasquerel envoya à l'empereur Sigismond une lettre écrite au nom de la Pucelle et destinée aux Hussites de Bohême. Cette lettre était rédigée en latin. En voici le sens :

JÉSUS † MARIE

Depuis longtemps le bruit, la renommée, m'est parvenue que, de vrais chrétiens que vous étiez, devenus hérétiques, et pareils aux Sarrazins, vous avez aboli la vraie religion et le culte, que vous avez adopté une superstition infecte et funeste, et que, dans votre zèle à la soutenir et à l'étendre, il n'est honte ni cruauté que vous n'osiez. Vous souillez les sacrements de l'Église, vous lacérez les articles de la foi, vous renversez les temples; ces images, qui furent faites pour de saintes commémorations, vous les brisez et les jetez au feu; enfin, les chrétiens qui n'embrassent pas votre foi, vous les massacrez. Quelle fureur ou quelle folie, quelle rage vous agite? Cette foi que le Dieu tout puissant, que le Fils, que le Saint-Esprit suscitèrent, instituèrent, exaltèrent, et que de mille manières, par mille miracles, ils illustrèrent, vous la persécutez, vous vous efforcez de la renverser et de l'exterminer.

C'est vous, vous, qui êtes les aveugles et non ceux à qui manquent la vue et les yeux. Croyez-vous rester impunis? Ignorez-vous que, si Dieu n'empêche pas vos violences impies, s'il souffre que vous soyez plongés plus longtemps dans les ténèbres et l'erreur, c'est qu'il vous prépare une peine et des supplices plus grands? Quant à moi, pour vous dire la vérité, si je n'étais occupée aux guerres anglaises, je serais déjà allée vous trouver. Mais vraiment, si je n'apprends que vous vous êtes amendés, je quitterai peut-être les Anglais et je vous courrai sus, afin que j'extermine par le fer, si je ne le puis autrement, votre vaine et fougueuse superstition et que je vous ôte ou l'héresie ou la vie. Toutefois. si vous préférez revenir à la foi catholique et à la primitive lumière, envoyez-moi vos ambassadeurs, je leur dirai ce que vous avez à faire. Si, au contraire, vous vous obstinez et voulez regimber sous l'éperon, souvenez-vous de tout ce que vous avez perpétré de forfaits et de crimes et attendez-vous à me voir venir avec toutes les forces divines et humaines pour vous rendre tout le mal que vous avez fait à autrui.

Donné à Sully, le 23 de mars, aux Bohêmes hérétiques.

Telle est la lettre qui fut expédiée à l'Empereur. Qu'avait dit Jeanne en langage français et champenois? Il n'est pas douteux que le bon frère ne lui ait terriblement embelli sa lettre. On ne s'attendait pas que la Pucelle cicéronisât de la sorte. Et l'on a beau dire qu'une sainte alors était propre à tout faire, prophétisait sur tout sujet et avait le don des langues, une si belle épître contient beaucoup trop de rhétorique pour une fille que les capitaines armagnacs eux-mêmes jugeaient simplette. Et pourtant, si l'on va au fond, on retrouvera dans cette missive, du moins en la seconde moitié, ces naïvetés un peu rudes, cette assurance enfantine qui se remarquent dans les vraies missives de Jeanne, et particulièrement dans sa réponse au comte d'Armagnac, et l'on reconnaîtra en plus d'un endroit le tour habituel de la sibylle villageoise. Ceci, par exemple, est tout à fait dans la manière de Jeanne : « Si vous rentrez dans le giron de la croyance catholique, adressez-moi vos envoyés; je vous dirai ce que vous avez à faire. » Et sa menace coutumière : « Attendez-moi avec la plus grande puissance humaine et divine. » Quant à cette phrase : « Si je n'apprends bientôt votre amendement, votre rentrée au sein de l'Église, je laisserai peut-être les Anglais et me tournerai contre vous », on peut soupçonner le moine mendiant, que les affaires de Charles VII intéressaient beaucoup moins que celles de l'Église, d'avoir prêté à la Pucelle plus de hâte à partir pour la croisade qu'elle n'en avait réellement. Pour bon et salutaire qu'elle crût de prendre la croix, elle n'y aurait pas consenti, telle que nous la connaissons, avant d'avoir chassé les Anglais du royaume de France. C'était sa mission, à ce qu'elle croyait. Et elle mit à l'accomplir un esprit de suite, une constance, une fermeté vraiment héroïques. Il est très probable qu'elle dicta au bon frère une phrase comme celle-ci : « Quand j'aurai bouté les Anglais hors le royaume, je me tournerai vers vous. » Ce qui explique l'erreur du frère Pasquerel et l'excuse, c'est que très probablement Jeanne croyait en finir avec les Anglais en un tournemain, et elle se voyait déjà distribuant aux Bohèmes renégats et païens bonnes buffes et bons torchons.

L'innocence de la Pucelle perce à travers ce latin de clerc et l'épître aux Bohêmes rappelle, hélas! le fagot apporté d'un zèle pieux au bûcher de Jean Huss par la bonne femme dont

Jean Huss lui-même nous enseigne à louer la sainte simplicité.

On ne peut s'empêcher de songer qu'entre Jeanne et ces hommes sur lesquels elle crache l'invective et la menace, il y avait beaucoup de traits communs : la foi, la chasteté, une naïve ignorance, les graves puérilités de la dévotion, l'idée du devoir pieux, la docilité aux ordres de Dieu. Zizka avait établi dans son camp cette pureté de mœurs que la Pucelle s'efforçait d'introduire parmi ses Armagnacs. Des soldats paysans de Procope à cette paysanne portant l'épée au milieu des moines mendiants, quelles ressemblances profondes! D'une part et de l'autre, c'est l'esprit religieux substitué à l'esprit politique, la peur du péché remplaçant l'obéissance aux lois civiles, le spirituel introduit dans le temporel. L'on est pris de pitié à ce triste spectacle : la béate contre les béats, l'innocente contre les innocents, la simple contre les simples; et l'on éprouve un sentiment pénible en songeant que lorsqu'elle menace d'extermination les disciples de ce Jean Huss, livré par trahison et brûlé comme hérétique, elle est tout près d'être elle-même vendue à ses ennemis et condamnée au feu comme apostate. Si encore cette lettre dont les esprits élégants, les humanistes, dès cette époque, eussent haussé les épaules, avait obtenu l'agrément des théologiens! Mais ceux-là aussi y trouvèrent à reprendre. Un canoniste insigne, inquisiteur zélé de la foi, estima présomptueuses ces menaces d'une fille à une multitude d'hommes.

Nous le disions bien, qu'elle n'était pas décidée à laisser les Anglais pour courir sus aux Bohêmes. Cinq jours après avoir expédié aux Hussites sommation d'avoir à se convertir immédiatement, elle écrivait à ses amis de Reims, et leur faisait entendre, à mots couverts, qu'ils la verraient bientôt.

Les partisans du duc Philippe ourdissaient alors des complots dans les villes de Champagne, notamment à Troyes et à Reims. Le 22 février 1430, un chanoine et un chapelain furent arrêtés et cités devant le chapitre comme ayant conspiré pour livrer la ville aux Anglais. Bien leur fit d'appartenir à l'Église, car, ayant été condamnés à la prison perpétuelle, ils obtinrent du roi un adoucissement à leur peine, et le chanoine eut sa grâce entière. Les échevins et ecclésiastiques de la ville, craignant d'être mal jugés par delà la Loire, écrivirent à la Pucelle

pour la prier de les blanchir dans l'esprit du roi. Voici la réponse qu'elle fit à leur supplique :

« Très chiers et bons amis, plese vous savoir que je ay rechu vous letres, lesquelles font mantion comment on a raporté au roy que dedens la bone cité de Rains il avoit moult de mauvais. Si vous voulez savoir que c'est bien vray que on lui a raporté, voirement qu'il y en avait beaucoup lesquelz estoient d'une aliance, et qui devoient traïr la ville et mettre les Bourguignons dedens. Et depuis, le roy a bien seu le contraire, par ce que vous lui en avez envoyé la certaineté : dont il est très contens de vous; et croiez que vous estes bien en sa grasce; et si vous avez à besoigner, il vous secouroit, quant au regard du siège; et cognoie bien que vous avez moult à soufrir pour la durté que vous font ces traitrez Bourguignons adversaires; si vous en délivrera au plesir Dieu bien brief, c'est assavoir le plus tost que fere se pourra. Si vous pris et requier, très chiers amis, que vous gardiez bien laditte bonne cité pour le roy, et que vous faciez très bon guet. Vous orrez bien tost de mes bonnes nouvelles plus à plain. Austre chose quant à présent ne vous rescry fors que toute Bretaigne est fransaise et doibt le duc envoyer au roy iij mille combatants paiez pour ij moys. A Dieu vous commant, qui soit guarde de vous. Escript à Sully, le xxviij^e de mars.

Sur l'adresse : A mes très chiers et bons amis les gens d'Église, eschevins, bourgeois et habitans et maistres de la bonne ville de Reyms.

La Pucelle se faisait illusion sur l'aide qu'on pouvait attendre du duc de Bretagne. Prophétesse, elle ressemblait à toutes les prophétesses : elle ignorait ce qui se passait autour d'elle. Malgré ses malheurs, elle se croyait toujours heureuse; elle ne doutait pas plus d'elle qu'elle ne doutait de Dieu et avait hâte de poursuivre l'accomplissement de sa mission. « Vous aurez bientôt de mes nouvelles, » disait-elle aux habitants de Reims.

Quelques jours après elle quittait Sully pour aller combattre en France à l'expiration des trêves.

On a dit qu'elle feignit une promenade, un divertissement et qu'elle partit sans prendre congé du roi, que ce fut une sorte de ruse innocente et de fuite généreuse. Les choses se passèrent de tout autre manière.

La Pucelle leva une compagnie de cent cavaliers environ, soixante-huit archers et arbalétriers et deux trompettes, sous le commandement du capitaine lombard Barthélemy Barretta. Il y avait dans cette compagnie des gens d'armes italiens por-

tant la grande targe, à la façon des Saint-Georges de leur pays, comme ceux qui étaient venus à Orléans, lors du siège ; et peut-être était-ce les mêmes. Elle partit à la tête de cette compagnie, avec ses frères et son maître d'hôtel, le sire Jean d'Aulon. Elle était dans les mains de Jean d'Aulon et Jean d'Aulon était dans les mains du sire de la Trémoille, à qui il devait de l'argent. Le bon écuyer n'aurait pas suivi la Pucelle malgré le roi.

Le béguinage volant venait d'être déchiré par un schisme. Frère Richard, alors en grande faveur auprès de la reine Marie, et qui prêchait les Orléanais pendant le carême de 1430, restait sur la Loire avec Catherine de la Rochelle. Jeanne emmena la Pierrone et l'autre bretonne plus jeune. Si elle s'en allait en France, ce n'était point à l'insu ni contre le gré du roi et de son conseil. Très probablement le chancelier du royaume l'avait réclamée au sire de la Trémoille pour la mettre en œuvre dans la prochaine campagne et l'employer contre les Bourguignons qui menaçaient son gouvernement de Beauvais et sa ville de Reims. Il ne lui donnait ni bonne amitié ni créance ; mais il s'était déjà servi d'elle et pensait s'en servir encore. Peut-être même songeait-on à faire avec elle une nouvelle tentative sur Paris.

Le roi n'avait pas renoncé à reprendre sa grand'ville par les moyens qu'il préférait. Ces mêmes religieux auteurs du tumulte soulevé d'une rive de la Seine à l'autre, le jour de la Nativité de la Vierge, pendant l'assaut de la porte Saint-Honoré, les carmes de Melun, n'avaient cessé durant tout le carême d'aller, déguisés en artisans, de Paris à Sully et de Sully à Paris, pour négocier avec quelques notables habitants l'entrée des gens du roi dans la cité rebelle. Le prieur des carmes de Melun dirigeait le complot. Jeanne, à ce qu'on peut croire, l'avait vu lui-même, ou quelqu'un de ses religieux. Il est vrai que, depuis le 22 mars ou le 23 au plus tard, on n'ignorait plus à Sully que la conspiration eût été découverte. Mais peut-être gardait-on encore quelque espoir de réussir. C'était à Melun que Jeanne se rendait avec sa compagnie, et il est bien difficile de croire qu'aucun lien ne reliait le complot des carmes et l'expédition de la Pucelle.

Pourquoi les conseillers de Charles VII eussent-ils renoncé

à la mettre en œuvre ? Il n'est pas vrai qu'elle parût moins céleste aux Français et moins diabolique aux Anglais. Ses désastres, ignorés ou mal connus, ou recouverts par des bruits de victoires, n'avaient pas détruit l'idée qu'une puissance invincible était en elle. Au moment où la pauvre fille était si malmenée sous la ville de La Charité, avec la fleur de la noblesse française, par un ancien apprenti maçon, on annonçait, en pays bourguignon, qu'elle enlevait d'assaut un château à cinq lieues de Paris. Elle restait merveilleuse. Les bourgeois, les hommes d'armes de son parti croyaient encore en elle. Et quant aux Godons, depuis le régent jusqu'au dernier coustilier de l'armée, ils en avaient peur comme aux jours d'Orléans et de Patay. En ce printemps les soldats et les capitaines anglais refusaient de passer en France en si grand nombre qu'il fallut faire contre eux un édit spécial (3 mai 1440), et ils découvraient plus d'une raison sans doute de ne point aller dans un pays où désormais il y avait des horions à recevoir et peu de bons morceaux à prendre ; mais plusieurs renaclaient, épouvantés par les enchantements de la Pucelle.

VI

LA PUCELLE AUX FOSSÉS DE MELUN — LE SEIGNEUR DE L'OURS — L'ENFANT DE LAGNY

Devenue chef de soudoyers, Jeanne est sous les murs de Melun dans la semaine de Pâques. Elle arrive à temps pour se battre : les trêves viennent d'expirer. La ville, qui s'était depuis peu tournée française, refusa-t-elle de recevoir avec sa compagnie celle qui lui venait d'un si bon cœur ? Il y a apparence. Jeanne put-elle communiquer avec les carmes de Melun ? C'est probable. Quelle disgrâce lui advint-il aux portes de la ville ? Fut-elle malmenée par une troupe de Bourguignons ? Nous n'en savons rien. Mais, étant sur les fossés, elle entendit madame sainte Catherine et madame sainte Marguerite qui lui disaient : « Tu seras prise avant qu'il soit la Saint-Jean. »

Et elle les suppliait :

— Quand je serai prise, que je meure tout aussitôt, sans longue épreuve.

Et les Voix lui répétaient qu'elle serait prise et qu'ainsi fallait-il qu'il fût fait. Et elles ajoutaient doucement :

— Ne t'ébahis pas et prends tout en gré. Dieu t'aidera.

La Saint-Jean venait le 24 juin, dans moins de soixante-dix jours. Depuis lors, Jeanne demanda maintes fois à ses saintes l'heure où elle serait prise, mais elles ne la lui dirent pas, et, dans ce doute, elle résolut de n'en plus faire à sa tête, et de suivre l'avis des capitaines.

Au mois de mai, se rendant de Melun à Lagny-sur-Marne, elle dut passer par Corbeil. C'est probablement à cette époque et dans sa compagnie que les deux dévotes femmes de Bretagne bretonnante, Pierrone et sa jeune sœur spirituelle, furent prises à Corbeil par les Anglais.

La ville de Lagny était, depuis huit mois, dans l'obéissance du roi Charles et sous le gouvernement de messire Ambroise de Loré, qui faisait bonne guerre aux Anglais de Paris et d'ailleurs. Messire Ambroise de Loré était pour lors absent. Mais son lieutenant, messire Jean Foucault, commandait la garnison. Peu de temps après la venue de Jeanne en cette ville, on apprit qu'une compagnie de trois à quatre cents Picards et Champenois, qui tenaient le parti du duc de Bourgogne, après avoir battu l'Ile-de-France, s'en retournaient en Picardie avec un butin copieux. Ils avaient pour capitaine un vaillant homme d'armes, nommé Franquet d'Arras. Les Français avisèrent à leur couper la retraite ; ils sortirent de la ville, sous le commandement de messire Jean Foucault, de messire Geoffroy de Saint-Ballin, de sire Hugh de Kennedy, Écossais, et du capitaine Barretta.

La Pucelle les accompagnait. Ils rencontrèrent les Bourguignons proche Lagny, sans réussir à les surprendre. Les archers de messire Franquet avaient eu le temps de mettre pied à terre et de se ranger contre une haie à la manière anglaise. Les gens du roi Charles n'étaient guère plus nombreux que leurs ennemis. Un clerc d'alors, un Français, dont rien n'altérait l'ingénuité naturelle, écrivant sur cette affaire, constate, avec un candide bon sens, que cette faible supériorité du nombre rendait l'entreprise très dure et très âpre à son parti.

Et véritablement le combat fut acharné. Les Bourguignons avaient grand'peur de la Pucelle, parce qu'ils croyaient qu'elle était sorcière et conduisait des charretées de diables ; pourtant ils combattirent avec une belle vaillance. Deux fois les Français reculèrent, mais ils revinrent à la charge, et finalement les Bourguignons furent tous tués ou pris.

Les vainqueurs s'en retournèrent à Lagny, chargés de butin, et emmenant les prisonniers, parmi lesquels se trouvait messire Franquet d'Arras. Gentilhomme et ayant seigneurie, il devait s'attendre à être mis à rançon, selon l'usage. Il fut réclamé au soldat qui l'avait pris par Jean de Troissy, bailli de Senlis et par la Pucelle, et c'est à la Pucelle qu'il échut enfin. L'avait-elle obtenu par finance ? C'est ce qui semblerait le plus probable, car les soldats n'avaient pas coutume d'offrir en don gracieux leurs prisonniers nobles, dont ils pouvaient tirer pécune ; mais, interrogée à ce sujet, elle répondit qu'elle n'était pas monnayeur ni trésorier de France pour bailler de l'argent. Nous devons donc supposer que quelqu'un paya pour elle. Quoi qu'il en soit, on lui remit le capitaine Franquet d'Arras, et elle s'occupa de l'échanger contre un prisonnier des Anglais. L'homme qu'elle voulait délivrer de cette manière était un Parisien, qu'on appelait le seigneur de l'Ours.

Il n'était pas gentilhomme et n'avait d'écu que l'enseigne de son hôtellerie. En ce temps-là, l'usage était de donner de la seigneurie aux maîtres des grands hôtels de Paris. C'est ainsi qu'on appelait seigneur du Boisseau Colin, qui tenait un hôtel à la porte du Temple. L'hôtel de l'Ours était sis en la rue Saint-Antoine, proche la porte qui se nommait exactement porte Baudoyer, mais que les bonnes gens appelaient porte Baudet, Baudet ayant sur Baudoyer le double avantage d'être plus court et de se comprendre mieux. C'était une hôtellerie ancienne et renommée, fameuse à l'égal des plus fameuses : le logis de l'*Arbre sec*, dans la rue de ce nom, la *Fleur de Lys*, près du Pont Neuf, l'*Épée* de la rue Saint-Denis, et le *Chapeau fétu* de la rue Croix-du-Tirouer. Sous le roi Charles V, l'Ours était déjà très fréquenté ; les broches y tournaient dans les vastes cheminées, et l'on y trouvait pain chaud, harengs frais et vin d'Auxerre à plein tonneau. Mais depuis lors, les pilleries des gens de guerre avaient ruiné la contrée, et les voyageurs

ne s'y aventuraient pas, de peur d'être dépouillés et tués; les chevaliers et les pèlerins ne venaient plus à la ville. Seuls, les loups y entraient le soir et dévoraient dans les rues les petits enfants. Il n'y avait plus nulle part ni pain dans la huche, ni fagots dans la cheminée. Les Armagnacs et les Bourguignons avaient bu tout le vin, ravagé toutes les vignes, et il ne restait plus au cellier qu'une mauvaise piquette de pommes et de prunelles.

Le seigneur de l'Ours réclamé par la Pucelle s'appelait Jaquet Guillaume. Bien que Jeanne, comme tout le monde, lui donnât du seigneur, il n'est pas certain qu'il gouvernât en personne l'hôtel, ni même que l'hôtel restât ouvert dans ces années de ruines et de désolation. Ce qui est sûr, c'est qu'il était propriétaire de la maison où pendait cette enseigne de l'Ours. Il la tenait du chef de sa femme Jeannette; et voici comment ce bien était venu en sa possession : Quatorze ans auparavant, alors que le roi Henri V n'était pas encore débarqué en France avec sa chevalerie, le seigneur de l'Ours était un sergent d'armes du roi, nommé Jean Roche, homme riche et de bonne renommée, tout à la dévotion du duc de Bourgogne. C'est ce qui le perdit. Les Armagnacs étaient alors maîtres de Paris. En l'an 1416, Jean Roche se concerta avec quelques bourgeois pour les chasser hors de la ville. Le complot devait être mis à exécution le jour de Pâques, qui tombait, cette année-là, le 29 avril. Mais les Armagnacs le découvrirent; ils jetèrent les conspirateurs en prison et les firent passer en justice. Le premier samedi de mai, le seigneur de l'Ours fut mené en charrette aux halles, avec Durand de Brie, teinturier, maître de la soixantaine des arbalétriers de Paris, et Jean Perquin, épinglier et marchand de laiton. Ils eurent tous trois la tête tranchée, et le corps du seigneur de l'Ours fut pendu à Montfaucon où il resta jusqu'à l'entrée des Bourguignons. Six semaines après leur venue, au mois de juillet de l'an 1418, il fut dépendu du gibet, avec plusieurs autres, et mis en terre sainte.

Il faut savoir que la veuve de Jean Roche avait d'un premier lit une fille nommée Jeannette, qui épousa un certain Bernard le Breton et en secondes noces Jaquet Guillaume, qui n'était pas riche. Il devait de l'argent à maître Jean Fleury, clerc

notaire et secrétaire du roi. Sa femme n'était pas mieux dans ses affaires. Les biens de son beau-père avaient été confisqués et elle avait dû racheter une part de son héritage maternel. En l'an 1424, les deux époux se trouvant à court d'argent, il leur arriva de vendre une maison en dissimulant l'hypothèque dont elle était grevée. Mis en prison sur la plainte de l'acquéreur, ils aggravèrent leur cas en subornant deux témoins dont l'un était curé, l'autre chambrière. Ils obtinrent heureusement des lettres de rémission.

Les époux Jaquet Guillaume étaient mal en point ; toutefois, il leur restait, de l'héritage de Jean Roche, l'hôtel situé proche la place Baudet, à l'enseigne de l'Ours. Jaquet Guillaume en portait le titre. Ce second seigneur de l'Ours devait se montrer aussi armagnac que l'autre s'était montré bourguignon et le payer du même prix.

Il y avait six ans qu'il était sorti de prison quand, au mois de mars 1430, fut ourdi par les carmes de Melun et plusieurs bourgeois de Paris le complot dont nous avons parlé. Ce n'était pas le premier dans lequel ces carmes se fussent entremis. Ils avaient fomenté ce tumulte qui faillit éclater le jour de la Nativité, à l'heure où la Pucelle donnait l'assaut près de la porte Saint-Honoré. Mais jamais tant de bourgeois et de si notables n'étaient entrés dans une conspiration. Un clerc des Comptes, maître Jean de la Chapelle, et deux procureurs du Châtelet, maître Renaud Savin et maître Pierre Morant, un très riche homme nommé Jean de Calais, des bourgeois, des marchands, des artisans, plus de cent cinquante personnes, tenaient les fils de cette vaste trame, et dans le nombre, Jacquet Guillaume, seigneur de l'Ours.

Les carmes de Melun dirigeaient l'entreprise, allaient, sous un habit d'artisan, du roi aux bourgeois et des bourgeois au roi, établissaient le concert entre ceux du dedans et ceux du dehors, réglaient tous les détails de l'action. L'un d'eux demanda aux affiliés l'engagement écrit de faire entrer les gens du roi dans la ville. Et une telle exigence donnerait à croire que la plupart des conspirateurs étaient aux gages du conseil royal.

En retour, ces religieux apportaient des lettres d'abolition signées par le roi. En effet, pour disposer les habitants de Paris à recevoir celui qu'ils nommaient encore le Dauphin, il fallait

leur donner avant tout l'assurance d'une amnistie pleine et entière. Depuis plus de dix ans que les Anglais et les Bourguignons tenaient la ville, personne ne se sentait tout à fait sans reproches envers le souverain légitime et les gens de son parti. Et l'on tenait d'autant plus à ce que Charles de Valois oubliât le passé, qu'on se rappelait les vengeances cruelles des Armagnacs après la chute des Bouchers. Un des conjurés, nommé Jaquet Perdriel, était d'avis de faire publier à son de trompe, un dimanche, à la porte Baudet, les lettres d'abolition :

— Je ne doute pas, disait-il, que les artisans, qui se trouveront en grand nombre à l'entendre, ne se tournent avec nous.

Il comptait les entraîner jusqu'à la porte Saint-Antoine pour l'ouvrir aux gens du roi de France, embusqués près de là.

Quatre-vingts ou cent Écossais, vêtus comme des Anglais et portant la croix de Saint-André devaient entrer alors dans la ville, amenant du bétail et de la marée.

— Ils entreront bonnement par la porte Saint-Denys, annonçait Perdriel, et s'en empareront. C'est alors que les gens du roi feront leur entrée en force par la porte Saint-Antoine.

Le plan fut jugé bon ; toutefois il parut préférable de faire entrer les gens du roi par la porte Saint-Denys.

Le dimanche 12 mars, deuxième dimanche de carême, maître Jean de la Chapelle réunit au cabaret de la *Pomme de pin* le procureur Renaud Savin à plusieurs autres conspirateurs, afin de s'entendre avec eux sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Ils décidèrent que, au jour fixé, Jean de Calais, sous prétexte d'aller à la Chapelle Saint-Denys voir ses vignes, rejoindrait hors des murs les gens du roi, se ferait connaître d'eux en déployant un étendard blanc, et les introduirait dans la ville. On arrêta en outre que maître Morant et beaucoup d'habitants avec lui se tiendraient dans les tavernes de la rue Saint-Denys pour soutenir les Français à leur entrée. C'est en quelque taverne de cette rue que devait se trouver le seigneur de l'Ours, qui, logeant tout proche, se faisait fort d'amener quantité de gens du voisinage.

Les conjurés, parfaitement d'accord, n'attendaient plus que d'être avisés du jour choisi par le conseil royal et ils croyaient bien que le coup était pour le prochain dimanche. Mais frère Pierre d'Allée, prieur des carmes de Melun, fut pris le 21 mars

par les Anglais. Mis à la torture, il avoua le complot et nomma ses complices. Sur les indications du religieux, plus de cent cinquante personnes furent arrêtées et jugées.

Le 8 avril, vigile de Pâques fleuries, on vit sept des plus notables menés en charrette aux halles. C'étaient : Jean de la Chapelle, clerc des Comptes; Renaud Savin et Pierre Morant, procureurs au Châtelet; Guillaume Perdriau, Jean le François, dit Baudrin; Jean le Rigueur, boulanger, et Jaquet Guillaume, seigneur de l'Ours. Ils eurent tous les sept la tête tranchée par la main du bourreau, qui coupa ensuite par quartiers les corps de Jean de la Chapelle et de Baudrin.

Jaquet Perdriel n'y perdit que son avoir. Et Jean de Calais obtint bientôt des lettres de rémission. Jeannette, femme de Jaquet Guillaume, seigneur de l'Ours, fut bannie du royaume, ses biens confisqués.

Comment la Pucelle connaissait-elle le seigneur de l'Ours? Les carmes de Melun le lui avaient peut-être recommandé, et c'était sur leur avis qu'elle le réclamait. Peut-être aussi l'avait-elle vu, au mois de septembre 1429, à Saint-Denys ou sous les murs de Paris et s'était-il dès lors engagé à servir le dauphin et ses gens. Pourquoi s'efforçait-on, à Lagny, de sauver celui-là seul, entre les cent cinquante Parisiens arrêtés sur la dénonciation de frère Pierre d'Allée? Plutôt que Renaud Savin et Pierre Morant, procureurs au Châtelet, plutôt que Jean de la Chapelle, clerc des Comptes, pourquoi choisir le plus chétif de la bande? Et comment espérait-on échanger un homme accusé de trahison contre un prisonnier de guerre? Tout cela est pour nous obscur et voilé.

Jeanne, dans les premiers jours de mai, ne savait pas encore ce que Jaquet Guillaume était devenu. Quand elle apprit qu'il avait été mis à mort par justice, elle en fut vivement dépitée et peinée. Elle n'en considérait pas moins Franquet comme un capitaine pris à rançon. Mais le bailli de Senlis, qui voulait, on ne sait pourquoi, la perte de ce seigneur, profita du ressentiment qu'inspirait à la Pucelle la male mort de Jaquet Guillaume, pour obtenir d'elle qu'elle lui livrât son prisonnier.

Il lui représenta que cet homme avait commis des meurtres, des larcins à foison et qu'il était traître, et qu'en conséquence il convenait de le mettre en jugement.

— Vous voulez faire grand tort à la justice, lui dit-il, en délivrant ce Franquet.

Ces raisons la décidèrent ou plutôt elle céda aux instances du bailli.

— Puisque mon homme est mort, dit-elle, que je voulais avoir, faites de ce Franquet ce que vous devrez faire par justice.

C'est ainsi qu'elle livra son prisonnier. Fit-elle bien ou mal ? Avant d'en décider, il faudrait se demander s'il lui était possible de faire autrement. Elle était la Pucelle du Seigneur, l'ange du Dieu des armées, c'est entendu. Mais les chefs de guerre, les capitaines ne tenaient pas grand compte de ce qu'elle disait. Quant au bailli, c'était l'homme du roi, un très noble homme et puissant.

Il jugea lui-même, assisté des gens de justice de Lagny. L'accusé confessa qu'il était meurtrier, larron et traître. Il faut l'en croire ; mais on peut douter qu'il le fût plus que la plupart des hommes d'armes armagnacs ou bourguignons, plus qu'un damoiseau de Commercy ou un Guillaume de Flavy, par exemple. Il fut condamné à mort.

Jeanne consentit qu'on le fît mourir, s'il l'avait mérité, puisqu'il avait confessé ses crimes. Il eut la tête tranchée.

A la nouvelle de l'indigne traitement infligé à messire Franquet, les Bourguignons firent éclater leur douleur et leur indignation. Il semble que, dans cette affaire, le bailli de Senlis et les gens de justice de Lagny aient agi contre l'usage. Toutefois, pour en juger, nous ne connaissons pas assez bien les circonstances de la cause. Peut-être le roi de France, obéissant à quelque raison que nous ignorons, réclama-t-il ce prisonnier. Il en avait le droit, à la condition de verser à la Pucelle le prix de la rançon. Un homme de guerre de cette époque, expert en tout ce qui touche l'honneur des armes, l'auteur du *Jouvencel*, parle sans blâme, en ses fictions chevaleresques, du sage Amydas, roi d'Amydoine, qui, apprenant que, dans une bataille, un de ses ennemis, le sire de Morcellet, a été pris à rançon, s'écrie que c'est le plus traître du monde, le rachète à beaux deniers comptant et aussitôt l'envoie au prévôt de la ville et aux officiers de son conseil, pour qu'il soit fait de lui justice. Telle était la prérogative royale.

Soit que la vie des camps l'eût endurcie, soit plutôt qu'elle

fût, comme toutes les extatiques, sujette à de brusques changements d'humeur, elle ne montrait plus, à Lagny, la douceur du soir de Patay. Cette vierge qui naguère, dans les batailles, n'avait d'arme que son étendard, maintenant se servait d'une épée trouvée à Lagny même, de l'épée d'un Bourguignon, parce qu'elle était propre à donner bonnes buffes et bons torchons. A quoi ceux qui la regardaient comme un ange du ciel, le bon frère Pasquerel, par exemple, pouvaient répondre que l'archange saint Michel, qui portait l'étendard des milices célestes, brandissait aussi l'épée flamboyante. Et dans le fait, Jeanne restait une sainte.

Tandis qu'elle se trouvait à Lagny, on vint lui dire qu'un enfant était mort en naissant et n'avait pas pu recevoir le baptême. Entré dans le ventre de la mère au moment où elle conçut, le diable tenait l'âme de cet enfant qui, faute d'eau, était mort ennemi de son créateur. Aussi le sort de cette âme inspirait-il les plus vives inquiétudes; quelques-uns pensaient qu'elle était dans les limbes, à jamais privée de la vue de Dieu, mais l'opinion la plus suivie et la plus solide était qu'elle bouillait dans l'enfer; car saint Augustin a démontré que les petites âmes comme les grandes sont damnées par l'effet du péché originel. Et le moyen de penser autrement, si, par la faute d'Ève, la ressemblance divine était complètement effacée en cet enfant? Il était voué à la mort éternelle. Et dire que par un peu d'eau la mort eût été détruite! Un tel malheur affligeait non seulement les parents de la pauvre créature, mais aussi les voisins et tous les bons chrétiens de la ville de Lagny. Le corps fut porté dans l'église de Saint-Pierre et déposé devant une image de Notre-Dame qui était l'objet d'une grande vénération depuis la peste de l'année 1128. Comme elle guérissait le mal des ardents, on la nomma Notre-Dame-des-Ardents et, quand il n'y eut plus d'ardents, on l'appela Notre-Dame-des-Aidants, ou plutôt des Aidances, c'est-à-dire des secours, car elle fut trouvée secourable en de grandes nécessités.

Les jeunes filles de la ville s'agenouillèrent devant elle, autour du corps, et la prièrent d'intercéder auprès de son divin fils pour que cet enfant pût participer à la rédemption accomplie par le Sauveur. Dans des cas semblables la très Sainte Vierge ne refusait pas toujours sa puissante entremise. Il convient de

rapporter ici le miracle qu'elle avait accompli trente-sept ans auparavant.

En 1393, à Paris, une créature pécheresse, se trouvant enceinte, cacha sa grossesse et, venue à son terme, se délivra elle-même. Et, après avoir enfoncé des linges dans la gorge de la fille dont elle était accouchée, elle l'alla jeter à la voirie, hors de la porte Saint-Martin-des-Champs. Mais un chien flaira le corps et, grattant les immondices avec ses pattes, le découvrit. Une femme dévote, qui passait d'aventure, prit ce pauvre petit corps sans vie, le porta à l'église Saint-Martin-des-Champs, ou plus de quatre cents personnes la suivirent, le déposa sur l'autel de Notre-Dame, se mit à genoux, et, avec la foule du peuple et les religieux de l'abbaye, pria de son mieux la Sainte Vierge, afin que cette innocente ne fût point éternellement damnée. L'enfant remua un peu, ouvrit les yeux, vomit le linge qui lui bouchait la gorge et poussa de grands cris. Un prêtre la baptisa sur l'autel de Notre-Dame et lui imposa le nom de Marie. Elle prit le sein d'une nourrice, qu'on avait amenée, vécut trois heures, puis mourut et fut portée en terre sainte.

Les résurrections d'enfants morts sans baptême étaient fréquentes à cette époque. Cette sainte abbesse qui, dans le moment que Jeanne se trouvait à Lagny, vivait à Moulins parmi les Clarisses réformées, Colette de Corbie, avait naguère, dans la ville de Besançon, ramené au jour deux de ces pauvres créatures : une fille qui, portée sur les fonts, reçut le nom de Colette et devint ensuite religieuse puis abbesse à Pont-à-Mousson ; un enfant mâle, enterré, disait-on, depuis deux jours et que la servante des pauvres désigna comme prédestiné. Il mourut à six mois, vérifiant ainsi la prophétie de la sainte.

Jeanne connaissait sans doute ce genre de miracle. A une dizaine de lieues de Domrémy, dans le duché de Lorraine, près de Lunéville, s'élevait un sanctuaire de Notre-Dame-des-Aviots, dont elle avait probablement entendu parler. Notre-Dame-des-Aviots, c'est-à-dire Notre-Dame des rendus à la vie, était connue pour ressusciter les enfants morts sans baptême. Ils renaissaient, par son intervention, le temps suffisant à être faits chrétiens.

Dans le duché de Luxembourg, près de Montmédy, sur la

colline d'Avioth, de nombreux pèlerins vénéraient une image de Notre-Dame apportée là par les anges. On lui avait bâti une église où la pierre jaillissait en minces colonnes, formait des trèfles, des rosaces, et poussait des feuillages légers. Cette statue faisait des miracles de toutes sortes. On déposait à ses pieds les enfants mort-nés ; elle les ressuscitait et on les baptisait aussitôt. Le peuple réuni dans l'église de Saint-Pierre de Lagny, au pied de Notre-Dame-des-Aidances, espérait une semblable grâce. Les jeunes filles prièrent autour du corps inanimé de l'enfant. On demanda à la Pucelle de venir prier avec elles Notre-Seigneur et Notre-Dame. Elle se rendit à l'église, s'agenouilla parmi les jeunes filles et pria. L'enfant était noir. « Noir comme ma cotte », disait Jeanne. Quand la Pucelle et les jeunes filles eurent prié, il bâilla par trois fois et la couleur lui revint. Baptisé, il mourut aussitôt. On le mit en terre sainte. Il fut dit par la ville que cette résurrection était l'œuvre de la Pucelle. A en croire les contes que l'on en faisait, l'enfant n'avait pas donné signe de vie depuis trois jours qu'il était né. Mais les commères de Lagny avaient sans doute allongé les heures pendant lesquelles il était resté sans vie, comme ces bonnes femmes, qui, d'un œuf pondu par le mari de l'une d'elles, en firent cent avant la fin du jour.

VII

SOISSONS ET COMPIÈGNE — PRISE DE LA PUCELLE

Au sortir de Lagny, la Pucelle se présenta aux portes de Senlis avec sa compagnie et les hommes d'armes des seigneurs français auxquels elle s'était jointe, en tout mille chevaux, pour lesquels elle demanda l'entrée. Il n'y avait pas de disgrâce que les bourgeois craignissent autant que de recevoir des gens d'armes, et il n'y avait pas de privilège dont il fussent plus jaloux que de les tenir dehors. Le roi Charles en avait fait l'expérience durant la bénigne campagne du sacre. Les habitants de Senlis firent répondre à la Pucelle que, vu la pauvreté de la ville en fourrages, grains, avoine, vivres et vin, il

lui serait offert d'y entrer avec trente ou quarante hommes des plus notables, et non davantage.

On veut que de Senlis Jeanne soit allée au château de Borenglise, en la paroisse d'Élincourt, entre Compiègne et Ressons, et, dans l'ignorance où l'on est des raisons qui l'y firent aller, on croit qu'elle se rendit en pèlerinage à l'église d'Élincourt, placée sous l'invocation de sainte Marguerite. Et il est possible qu'elle ait tenu à faire ses dévotions à sainte Marguerite d'Élincourt, comme elle les avait faites à sainte Catherine de Fierbois, pour l'honneur de l'une des dames du ciel qui la visitaient tous les jours et à toute heure.

Il y avait alors, dans la ville d'Angers, un licencié ès lois, chanoine des églises de Tours et d'Angers et doyen de Saint-Jean d'Angers, qui, moins de dix jours avant la venue de Jeanne à Sainte-Marguerite d'Élincourt, le 18 avril, environ neuf heures du soir, ressentit une douleur à la tête qui lui dura jusqu'à quatre heures du matin, si forte qu'il crut mourir. Il se recommanda à madame sainte Catherine, envers qui il professait une dévotion particulière, et aussitôt il fut guéri. En reconnaissance d'une telle grâce, il se rendit à pied au sanctuaire de Sainte-Catherine de Fierbois. Et le vendredi, 5 mai, il y célébra la messe à haute voix pour le roi, « la Pucelle, digne de Dieu, » et la prospérité et la paix du royaume.

Le Conseil du roi Charles avait remis Pont-Sainte-Maxence au duc de Bourgogne, au lieu de Compiègne qu'il ne pouvait lui livrer, pour la raison que la ville se refusait de toutes ses forces à être livrée, et demeurait au roi malgré le roi. Le duc de Bourgogne garda Pont-Sainte-Maxence qu'on lui donnait et résolut de prendre Compiègne.

Le 17 avril, à l'expiration de la trève, il se mit en campagne avec une florissante chevalerie et une puissante armée, quatre mille Bourguignons, Picards et Flamands et quinze cents Anglais, sous le commandement de Jean de Luxembonrg, comte de Ligny.

Le duc faisait venir à ce siège de belles pièces d'artillerie, notamment Romeswalle, Rouge bombarde et Houpperbière, qui toutes trois lançaient des pierres très grosses. On y amenait aussi les bombardes achetées par le duc à messire Jean de Luxembourg et payées comptant : Beaurevoir et Bourgogne,

un gros « coullard » et un engin volant. Les villes des vastes États de Bourgogne envoyaient devant Compiègne leurs archers et leurs arbalétriers. Le duc se fournissait d'arcs de Prusse et de Constantinople, avec flèches barbées et non barbées. Il appelait des mineurs et divers ouvriers pour faire des mines de poudre devant la ville et pour jeter des fusées de feu grégeois. Enfin, monseigneur Philippe, plus riche qu'un roi, le plus magnifique seigneur de la chrétienté et très expert en chevalerie, voulait faire un beau siège.

La ville, une des plus grandes de France et forte, était défendue par quatre ou cinq cents hommes de garnison, sous le commandement du jeune seigneur Guillaume de Flavy. Issu d'une noble famille du pays, sans grands biens, toujours en querelle avec les seigneurs ses voisins et cherchant noise au pauvre peuple, il était aussi méchant et cruel qu'aucun seigneur armagnac. Les habitants ne voulaient pas d'autre capitaine que lui; ils le gardèrent envers et contre le roi Charles et son chambellan. Et ils firent sagement, car pour les défendre il n'y avait pas meilleur que le seigneur Guillaume. On n'en aurait pas trouvé un second si entêté à son devoir. Au roi de France, qui lui avait donné l'ordre de livrer la ville, il avait refusé net; et lorsque ensuite le duc lui promit une grosse somme d'argent et une riche héritière en échange de Compiègne, il répondit que la ville était non pas à lui, mais au roi.

Le duc de Bourgogne s'empara sans peine de Gournay-sur-Aronde, et vint ensuite mettre le siège devant Choisy-sur-Aisne, qu'on appelait aussi Choisy-sur-Bac, au confluent de l'Aisne et de l'Oise.

L'écuyer gascon Poton de Xaintrailles et les gens de sa compagnie passèrent l'Aisne entre Soissons et Choisy, surprirent les assiégeants, et se retirèrent aussitôt, emmenant quelques prisonniers.

Le 13 mai, la Pucelle se rendit à Compiègne. Elle logea rue de l'Étoile. Le lendemain, les attornés lui offrirent quatre pots de vin. Ils entendaient par là lui faire grand honneur, car ils n'en offraient pas davantage au seigneur archevêque de Reims, chancelier du royaume, qui se trouvait alors dans la ville avec le comte de Vendôme, lieutenant du roi, et plusieurs autres chefs de guerre. Ces très hauts seigneurs résolurent d'envoyer

de l'artillerie et des munitions au château de Choisy qui ne pouvait plus longtemps se défendre. Et la Pucelle fut mise en œuvre comme autrefois.

L'armée se dirigea vers Soissons pour y passer l'Aisne. Le capitaine de la ville était un écuyer de Picardie nommé Guichard Bournel par les Français, et Guichard de Thiembronne par les Bourguignons : il avait servi les uns et les autres. Jeanne le connaissait bien : il lui rappelait un pénible souvenir. Ç'avait été l'un de ceux qui, la prenant blessée dans les fossés de Paris, l'avait mise malgré elle sur un cheval. A l'approche des seigneurs et gens d'armes du roi Charles, le capitaine Guichard fit faussement accroire aux habitants de Soissons que toute cette gendarmerie venait prendre garnison dans leur ville. Aussi les habitants décidèrent-ils de ne les point recevoir. Il fut fait là tout comme à Senlis. Le capitaine Bournel reçut le seigneur archevêque de Reims, le comte de Vendôme et la Pucelle, avec petite compagnie, et l'armée passa la nuit aux champs. Le lendemain on essaya, faute d'obtenir l'accès du pont, de passer la rivière à gué, mais on n'y put réussir. C'était le printemps, les eaux avaient monté. L'armée rebroussa chemin. Quand elle fut partie, le capitaine Bournel vendit au duc de Bourgogne la cité, qu'il avait charge de garder au roi de France et la mit en la main de messire Jean de Luxembourg.

A la nouvelle que le capitaine de Soissons avait de la sorte agi laidement, contre son honneur, Jeanne s'écria que, si elle le tenait, elle le ferait trancher en quatre pièces, ce qui n'était pas une imagination de sa colère. L'usage voulait, pour le châtiment de certains crimes, que le bourreau coupât en quartiers les condamnés auxquels il avait d'abord tranché la tête : cela s'appelait écarteler. C'est comme si Jeanne avait dit que ce traître méritait d'être écartelé. Le propos parut dur aux oreilles bourguignonnes. Certains crurent même entendre que, dans son indignation, Jeanne reniait Dieu. Ils entendirent mal. Jamais elle ne reniait Dieu, ni saint ni sainte. Loin de maugréer, quand elle était en colère, elle disait : « Bon gré Dieu ! », ou « Saint Jean ! », ou « Notre Dame ! » A peine entrée dans la ville, elle en sortit pour battre les environs.

Le 22, elle alla à Crépy-en-Valois où elle rassembla, dit-on,

de trois à quatre cents hommes qu'elle ramena le 23, à la pointe du jour, par la forêt de Cuise, dans la ville, sans avoir rencontré de Bourguignons. Il n'y en avait pas du côté de la forêt, sur la rive gauche de l'Oise.

Ils étaient tous de l'autre côté de la rivière. Là s'étend une prairie d'un quart de lieue au bout de laquelle la côte de Picardie s'élève. Cette prairie étant basse, humide, souvent inondée, on avait établi une chaussée allant du pont au village de Margny, dressé tout en face sur la côte abrupte. Le clocher de Clairoix pointait à trois quarts de lieue en amont, au confluent des deux rivières d'Aronde et d'Oise; le clocher de Venette, du côté opposé, à une demi-lieue en aval, vers Pont-Sainte-Maxence.

Un petit poste de Bourguignons, commandé par un chevalier, messire Baudot de Noyelles, occupait le village de Margny, sur la hauteur. Le plus renommé homme de guerre du parti de Bourgogne, messire Jean de Luxembourg, se tenait avec ses Picards sur les bords de l'Aronde, au pied du mont Ganelon, à Clairoix. Les cinq cents Anglais du sire de Mongomery gardaient l'Oise à Venette. Le duc Philippe occupait Coudun, à une grande lieue de la ville, vers la Picardie.

Ces dispositions répondaient aux préceptes des plus expérimentés capitaines. Devant une place forte, on évitait de réunir sur une même position, dans un même logis, comme on disait, une grande quantité de gens d'armes. En cas d'attaque soudaine, une grosse compagnie, pensait-on, si elle n'a qu'un logis, est surprise et mise en désarroi comme une moindre, et le mal est grave. C'est pourquoi il vaut mieux diviser les assiégeants en petites compagnies et placer ces compagnies assez près les unes des autres pour qu'elles puissent s'entr'aider. De cette manière, ceux d'un logis ne sont pas plutôt déconfits que les autres ont loisir de se mettre en ordonnance pour les secourir. Les assaillants sont bien ébahis quand ils voient fondre sur eux des troupes fraîches, et aux défenseurs le cœur en grandit de moitié. Ainsi pensait notamment messire Jean de Bueil.

Ce même jour, 23 mai, vers cinq heures du soir, montée sur un très beau cheval gris pommelé, Jeanne sortit par le pont et s'engagea sur la chaussée qui traversait la prairie, avec

son étendard, sa compagnie lombarde, le capitaine Baretta et les trois ou quatre cents hommes, cavaliers et fantassins, entrés, la nuit, à Compiègne.

Elle avait ceint l'épée bourguignonne trouvée à Lagny et portait sur son armure une huque de drap d'or vermeil. Un tel habit eût mieux convenu à une parade qu'à une sortie; mais dans la candeur de son âme villageoise et religieuse elle aimait tout ce qui avait l'air cérémonieux et chevaleresque.

L'entreprise était concertée entre le capitaine Baretta, les autres chefs de partisans, et messire Guillaume de Flavy, qui, pour aider la rentrée des Français, fit placer à la tête du pont des archers, des arbalétriers, des coulevriniers, et mit sur la rivière une grande quantité de petits bateaux couverts, destinés à recueillir, au besoin, le plus de monde possible. Jeanne ne fut pas consultée sur l'entreprise : on ne lui demandait jamais conseil. On l'emmenait comme un porte-bonheur, sans lui rien dire, et on la montrait comme un épouvantail aux ennemis qui, la tenant pour une puissante magicienne, craignaient de tomber victimes de ses maléfices, surtout au cas probable où ils fussent en état de péché mortel. Certains, sans doute, dans les deux partis, s'apercevaient, au contraire, qu'elle n'était pas une femme différente des autres; mais c'étaient des gens qui ne croyaient à rien, et ces sortes de gens sont toujours en dehors du sentiment commun.

Cette fois, elle n'avait pas la moindre idée de ce qu'on allait faire : la tête pleine de rêves, elle s'imaginait partir pour quelque grande et haute action. Elle avait promis, dit-on, à ceux de la ville, de déconfire les Bourguignons et de ramener prisonnier le duc Philippe. Or, il n'était nullement question de cela. Le capitaine Baretta et les chefs des partisans se proposaient de surprendre et de piller le poste bourguignon le plus rapproché de la ville et le plus accessible, celui qu'occupait messire Baudot de Noyelles à Margny, sur une côte très roide, à laquelle on pouvait atteindre en vingt ou vingt-cinq minutes par la chaussée. Le coup valait d'être tenté. Ces enlèvements de postes, c'était le casuel des gens d'armes. Et, bien que les ennemis eussent habilement choisi leurs positions, on avait chance de réussir, en s'y prenant avec une extrême célérité. Les Bourguignons se tenaient à Margny en très petit nombre;

nouvellement venus, ils n'avaient établi ni bastille ni boulevards et leurs défenses se réduisaient aux masures du village.

Il était cinq heures après midi quand les Français se mirent en marche. On se trouvait dans les plus longs jours de l'année; ils ne comptaient donc pas sur l'obscurité pour enlever le poste. Les gens d'armes, à cette époque, ne se hasardaient pas volontiers dans la nuit. Ils la jugeaient traîtresse, capable de servir le fol aussi bien que le sage et avaient un dicton là-dessus; ils disaient : « La nuit n'a point de honte. »

Grimpés à Margny, les assaillants surprirent les Bourguignons épars et sans armes, et se mirent à frapper à leur plaisir. La Pucelle, pour sa part, renversait tout ce qui se trouvait devant elle.

Or, à ce moment même, le sire Jean de Luxembourg et le sire de Créquy, venus à cheval de leur logis de Clairoix, gravissaient la côte de Margny sans armures, avec huit ou dix gentilshommes. Ils se rendaient auprès de messire Baudot de Noyelles, et, ne se doutant de rien, pensaient reconnaître de ce point élevé les défenses de la ville comme, naguère, le comte de Salisbury aux Tourelles d'Orléans. Tombés en pleine escarmouche, ils envoyèrent en toute hâte à Clairoix quérir leurs armes et mander leur compagnie, qui ne pouvait atteindre le lieu du combat avant une bonne demi-heure. En attendant, tout démunis qu'ils étaient, ils se joignirent à la petite troupe de messire Baudot pour tenir tête à l'ennemi. Surprendre ainsi monseigneur de Luxembourg, ce pouvait être une bonne chance et ce n'en pouvait pas être une mauvaise; car ceux de Margny eussent de toute façon appelé incontinent à leur secours ceux de Clairoix, comme en effet ils appelèrent les Anglais de Venette et les Bourguignons de Coudun.

Ayant forcé et pillé le logis, les assaillants, qui devaient prudemment rabattre en toute hâte sur la ville avec leur butin, s'attardèrent à Margny, on devine pour quelle cause : c'est celle qui fit tant de fois les détrousseurs détroussés. Ces gens-là, ceux de la Croix blanche comme ceux de la Croix rouge, quelque péril qui les pressât, ne quittaient point la place tant qu'il s'y trouvait encore quelque chose à emporter.

Le danger où les soudoyers de Compiègne s'exposaient par convoitise, la Pucelle devait, pour sa part, largement l'ac-

croître par vaillance et prouesse. Elle ne consentait jamais à quitter le combat; il fallait qu'elle fût blessée, navrée de flèches et de viretons, pour qu'on parvint à la faire démordre.

Cependant, remis d'une alerte si chaude, les gens de messire Baudot s'armèrent comme ils purent et s'efforcèrent de reprendre le village. Tantôt ils en chassaient les Français, tantôt ils s'en retiraient eux-mêmes après avoir beaucoup souffert. Le seigneur de Créquy, entre autres, fut cruellement blessé au visage. Mais l'espoir d'être secourus leur renforçait le cœur. Ceux de Clairoix parurent. Le duc Philippe en personne s'approchait avec ceux de Coudun. Les Français débordés, abandonnant Margny, se retiraient lentement. Le butin, peut-être, alourdissait leur marche. Tout à coup, voyant les Godons de Venette s'avancer sur la prairie pour leur couper la retraite, la peur les prend ; au cri de « Sauve qui peut! » ils s'élancent d'une course folle et atteignent en désordre la berge de l'Oise. Les uns se jetaient dans les bateaux, les autres se pressaient contre le boulevard du Pont. Ils s'attirèrent ainsi le mal dont ils avaient peur. Car les Anglais poussèrent le chanfrein de leurs chevaux dans le dos des fuyards, gagnant à cela que les canons des remparts ne pouvaient plus tirer sans atteindre les Français.

Ceux-ci, ayant forcé la barrière du boulevard, les ennemis étaient en passe d'y pénétrer sur leurs talons, de franchir le pont et d'entrer dans la place. Le capitaine de Compiègne vit le danger et donna l'ordre de fermer les portes de la ville. Le pont fut levé et la herse baissée. Mais, gardant, en cette déroute, l'illusion héroïque de la victoire, Jeanne, sur la prairie, entourée seulement de quelques personnes de son service et de sa parenté, faisait face aux Bourguignons et pensait encore tout renverser devant elle. On lui criait :

— Mettez-vous en peine de regagner la ville, ou nous sommes perdus.

Le regard ébloui par des vols d'anges et d'archanges, elle répondait :

— Taisez-vous, il ne tiendra qu'à vous qu'ils ne soient déconfits. Ne pensez que de férir sur eux.

Et elle disait ce qu'elle disait toujours :

— Allez en avant! ils sont à nous !

Ses gens prirent la bride de son cheval et la firent retourner de force du côté de la ville. Il était trop tard; on ne pouvait plus entrer dans le boulevard qui commandait le pont : les Anglais occupaient la tête de la chaussée. La Pucelle, avec sa petite troupe fut encognée dans l'angle que formaient le flanc du boulevard et le remblai de la route par des Picards qui, frappant, écartant ceux qui la protégeaient, l'atteignirent; un archer la tira de côté par sa huque de drap d'or et la fit choir à terre. Tous, ils l'entouraient et lui criaient ensemble :

— Rendez-vous!

Pressée de donner sa foi, elle répondit :

— J'ai juré et baillé ma foi à autre que vous et je lui en tiendrai mon serment.

Un de ceux qui la lui demandaient affirma qu'il était noble homme. Elle se rendit à lui.

C'était un des archers attachés à la lance du bâtard de Wandonne. Voyant sa fortune faite, il se montrait plus joyeux que s'il avait pris un roi.

En même temps que la Pucelle, furent pris Pierre d'Arc son frère, Jean d'Aulon son intendant, et le frère de Jean d'Aulon, Poton, qu'on surnommait le Bourguignon pour le distinguer du capitaine Poton de Xaintrailles. A l'estimation des Bourguignons, les Français perdirent dans cette affaire quatre cents combattants, tués ou noyés. Mais, au dire des Français, la plupart des gens de pied furent recueillis dans les bateaux amarrés au bord de l'Oise.

Sans les archers, arbalétriers et coulevriniers disposés par le sire de Flavy à la tête du pont, le boulevard était enlevé. Les Bourguignons n'eurent que vingt blessés et pas de morts. La Pucelle n'avait pas été beaucoup défendue.

Elle fut conduite désarmée à Margny. A la nouvelle que la sorcière des Armagnacs était prise, le camp des Bourguignons s'emplit de cris et de réjouissances. Le duc Philippe voulut la voir. Quand il s'approcha d'elle, il y eut, dans sa chevalerie et son clergé, des gens pour le louer de son courage, pour vanter sa piété, pour admirer que ce très puissant duc n'eût pas peur des larves vomies par l'enfer.

A ce compte, sa chevalerie était aussi brave que lui, car beaucoup de gentilshommes accouraient pour satisfaire la même

curiosité. Parmi eux, se trouvait messire Enguerrand de Monstrelet, natif du comté de Boulogne, serviteur de la maison de Luxembourg, auteur de chroniques. Il entendit les paroles que le duc adressa à sa prisonnière, et bien que, par état, il dût avoir de la mémoire, il les oublia. C'est peut-être qu'il ne les trouva pas assez chevalereuses pour les mettre en son livre.

Jeanne resta sous la garde de messire Jean de Luxembourg, à qui elle appartenait désormais, l'archer qui l'avait prise l'ayant cédée à son capitaine, le bâtard de Wandonne, qui l'avait cédée à son tour à messire Jean, son maître.

La tige des Luxembourg s'étendait de l'occident à l'orient chrétien, jusqu'à la Bohême et la Hongrie, et il en avait fleuri six reines, une impératrice, quatre rois, quatre empereurs. Issu d'une branche cadette de cette illustre maison et cadet lui-même mal apanagé, Jean de Luxembourg avait gagné durement sa chevalerie au service du duc de Bourgogne. Lorsqu'il prit à rançon la Pucelle, il avait trente-neuf ans, était couvert de blessures et borgne.

Le soir même, de ses quartiers de Coudun, le duc de Bourgogne fit écrire aux villes de son obéissance la prise de la Pucelle. « De cette prise seront grandes nouvelles partout, est-il dit dans sa lettre aux habitants de Saint-Quentin ; et sera connue l'erreur et folle créance de tous ceux qui aux faits de cette femme se sont rendus enclins et favorables. »

Le duc manda pareillement cette nouvelle au duc de Bretagne par son héraut Lorraine.

Les survivants de ceux que la Pucelle avait amenés à Compiègne abandonnèrent le siège et rentrèrent le lendemain dans leurs garnisons. Le capitaine lombard Barthélemy Barretta, lieutenant de Jeanne, demeura dans la ville avec trente-deux hommes d'armes, deux trompettes, deux pages, quarante-huit arbalétriers, vingt archers ou targiers.

ANATOLE FRANCE

LIVRE DE RAISON[1]

I

Issu d'une famille respectable, considérée dans la province de Languedoc, où elle donnait depuis plusieurs siècles l'exemple de la fidélité et d'un dévouement sans bornes à nos souverains légitimes, dont elle fut récompensée par la bienveillance de nos rois depuis François Ier, le goût des armes décida de ma carrière, et, au lieu de suivre la profession de la magistrature, que mon grand-père[2] avait embrassée, et dans laquelle mon père s'était fait une grande réputation, en présidant le parlement de Toulouse pendant les dix dernières années de sa vie[3], j'entrai au service dans le régiment de

1. Le *Livre de raison* du marquis de Puivert, commencé le 1er janvier 1817, comprend quatre gros cahiers reliés, appartenant aujourd'hui à son petit-fils, lequel a bien voulu nous les confier. C'est le premier cahier qui, au milieu de détails techniques relatifs à sa fortune, contient la curieuse autobiographie qu'on va lire.

2. François de Roux, marquis de Puivert.

3. Silvestre-Jean-François de Roux, marquis de Puivert, était, en 1743, président à mortier au parlement de Toulouse : il mourut en 1781, laissant de sa cousine, mademoiselle de Roux d'Alzonne, trois garçons. L'aîné, auteur de ce mémoire, Bernard-Emmanuel de Roux, marquis de Puivert, d'abord capitaine dans le régiment de Royal Picardie, puis major en second à celui de Guienne, émigra en 1791 et devint successivement colonel, maréchal de camp et aide de camp de Monsieur. M. de Puivert avait établi, au moment de Marengo, dans le midi de la France, une chouannerie sur laquelle, malheureusement, il ne fournit pas de détails. Il a donné bien du

Royal Picardie-Cavalerie, en 1772, à l'âge de seize ans, pendant l'exil de mon père dans ses terres, après la destruction des parlements, sous le ministère du chancelier Maupeou, et après avoir perdu ma mère, dont l'esprit, la noblesse, les qualités attachantes, et surtout l'excessive tendresse, m'avaient peut-être garanti de cet entraînement si dangereux dans l'état militaire, pour un jeune homme destiné à jouir d'une grande fortune, d'un caractère ardent, ayant des passions très vives, et d'une tournure qu'on disait agréable.

Aussi me suis-je mal défendu contre tant de dangers, livré de trop bonne heure à moi-même et presque sans surveillance, j'ai donné dans toutes les erreurs de cet âge, et sans les sentiments impérissables d'honneur que j'avais sucés avec le lait, et dont je devais l'exemple à mes respectables parents, j'aurais trouvé, sans doute, une perte inévitable dans les séductions de tout genre que la société s'empressait de m'offrir. C'est au milieu d'une jeunesse orageuse que j'ai eu le malheur de perdre mon père, en 1784.

L'opinion publique se prononça dans l'instant, sur mon compte, et me jugeant sur mes goûts trop connus, les nombreux amis de ma famille crurent ma ruine certaine, et, quoique j'eusse quelques bonnes qualités reconnues, je n'aurais peut-être pas trouvé dans ce moment une mère qui eût voulu me confier le bonheur de sa fille.

mal à la police de Fouché, comme le prouvent les nombreuses notes qui existent sur lui aux Archives nationales.

Arrêté à Belleville, en 1804, transféré ensuite à Vincennes et, bientôt après dans les prisons d'Angers, il n'en sortit que le 15 avril 1814. Cette même année Louis XVIII lui confia la charge de gouverneur de Vincennes, fonction qu'il résigna durant les Cent Jours, mais qu'il reprit immédiatement après, ainsi que nous le raconte M. Henri Houssaye dans ses beaux travaux sur 1814 et 1815. Chevalier puis officier de la Légion d'Honneur, commandeur de Saint-Louis, il était pair de France en 1829. Marié en premières noces avec mademoiselle de Maulevrier Langeron, il n'en eut qu'une fille. Devenu veuf, il épousa, le 24 mai 1804, mademoiselle Fortunée du Pac de Badens, qui le rendit père d'un fils et de quatre filles; le fils, Emmanuel-Gabriel-Fortuné de Roux, marquis de Puivert, a épousé, en 1840, Élisabeth de Manléon Narbonne.

Le second des enfants du président de Puivert, le chevalier de Malte, fut enseigne et lieutenant de vaisseau; incarcéré dans les prisons du Luxembourg, il périt sur l'échafaud.

Un troisième frère, chevalier de Malte, lui aussi, avocat général au Parlement de Toulouse, mourut jeune, en 1780.

Mais, par un bienfait particulier de cette Providence divine qui a toujours veillé sur moi, comme une mère tendre, même au sein de mes erreurs, la mort de mon père fit sur moi un effet inattendu. Le goût de la propriété, dont je n'avais jamais connu le pouvoir, vint m'arracher à tous ceux qu'une grande indulgence peut seule pardonner à la jeunesse. Pour la première fois, je réfléchis, et, ayant un frère cadet, chevalier de Malte et officier de marine, je me considérai tout à fait comme un chef de famille, et, dans deux jours, je devins presque un homme raisonnable.

Il ne me resta de mon étourderie passée qu'une habitude de décision très prompte, dont je n'avais jamais pu me défaire, quoique je m'en sois souvent mal trouvé. Je me rendis justice, sur-le-champ. Je me trouvai trop indépendant, encore pas assez mûr pour me marier, je pris la résolution d'examiner sérieusement l'état de ma fortune, de la débrouiller, de fixer ma situation pécuniaire, avant d'unir mon sort à une femme que je regardais comme mon premier devoir de rendre heureuse.

A peine eus-je rétabli dans mes affaires l'ordre qu'exigeaient mes projets que je repris tout mon goût pour le métier des armes. Servant dans la cavalerie, je n'avais aucun espoir d'être employé dans la guerre maritime qu'occasionnait l'indépendance de l'Amérique. Je consultai M. le comte de Caraman et d'autres amis de ma famille, et je me décidai, même sans l'aveu du ministre de la guerre, à passer dans l'Inde avec de puissantes lettres de recommandation, qui pouvaient décider M. le comte de Bussy, gouverneur de Pondichéry et de tous les établissements français en Asie, à me mettre au nombre de ses aides de camp. Je ramassai tous les fonds que je pus réunir; je vendis pour dix-sept mille francs de la vaisselle que j'avais gardée à la mort de mon père; j'emportai vingt mille francs avec moi, et tous les effets qui pouvaient m'être nécessaires, des lettres de crédit dont je me flattais bien n'avoir point besoin, et, comptant revenir colonel, je calculais que mon absence devait éteindre au moins cent mille francs de mes dettes; je laissai des instructions bien précises à mes gens d'affaires, et, plein d'ardeur et d'ambition, je m'embarquai à Lorient et je rejoignis à Brest

un convoi destiné pour l'Inde. J'y trouvai mon frère, sur le *Protecteur* de 74, monté par M. le comte de Soulanges, qui commandait notre convoi? Il me proposa de m'embarquer avec lui, mais le mauvais sort me retint sur le grand *Sarpedon*, vaisseau de dix-huit canons, armé en flûte, où j'étais avec M. de Lagrenée, habitant de Pondichéry, respecté dans cette colonie, où il avait commandé avec distinction pendant le dernier siège et à qui j'avais été vivement recommandé, et qui s'était chargé de me donner, pendant la traversée, toutes les indications qui pouvaient m'être utiles.

Nous appareillâmes le 1er mars 1782, et nous fûmes attaqués, à la vue d'Ouessant, par douze vaisseaux de guerre anglais. Presque tout le convoi fut pris avec le *Pégase* de 84. Mon bâtiment le fut, le 22, à minuit, et je fus conduit à Portsmouth, après avoir vu piller mon argent et tous mes effets. Ainsi finit mon long voyaye et mon rêve. Je passai deux mois en Angleterre et, grâce à d'aimables Anglaises que j'avais connues à Toulouse, j'obtins la permission de repasser en France, où je fus trop content de retrouver ma compagnie de cavalerie qui n'avait pas encore été donnée.

Cette incartade me coûta plus de trente mille francs et dérangea tous mes calculs de finances et d'avancement. La paix se fit au commencement de 1783, et je fus réduit au métier de solliciteur, que j'entends fort mal et qui ne me réussit pas.

En 1784, mes amis me persécutèrent pour me marier, et de toutes les affaires qui m'ont occupé, c'est, peut-être, celle dont je me suis le moins mêlé. Leurs soins m'unirent à la fille aînée du comte de Langeron, lieutenant général, cordon rouge, etc., qui avait quatre enfants, trois filles et un garçon.

Mademoiselle de Langeron avait dix-neuf ans, une tournure agréable, sans être régulièrement jolie, et me porta cent quarante-cinq mille francs, dont quatre-vingt mille comptant, un logement et des nourritures, suivant l'usage de Paris, chez madame la comtesse de Lutzelbourg, sa grand'mère maternelle, de grandes espérances et la promesse d'un régiment. Le roi signa mon contrat de mariage le 23 mai 1784, et j'épousai mademoiselle de Langeron le 25. Le hasard me servit mieux,

peut-être, que ne l'aurait fait mon choix. Je trouvai en elle une femme excellente, le plus tendre attachement nous unit et le seul chagrin réel qu'elle m'ait causé pendant sa vie fut celui d'une fausse couche d'un garçon, qu'elle fit à la fin de l'année.

Je fondis cinquante mille francs des contrats que j'avais reçus pour payer les frais de noces, et acquitter quelques dettes pressées et j'en conservai pour trente mille francs sur l'hôtel de ville de Paris, qui ont été perdus par confusion, pendant la Révolution.

Ces différents événements, la dépense forcée de vingt-quatre mille francs par an qu'exigeait mon établissement à Paris, quelques sottises d'argent que j'avais faites avant mon mariage, dérangèrent le plan que je m'étais formé pour l'amortissement de mes dettes. Le régiment qu'on m'avait promis ne me fut point accordé, je pris de l'humeur et je me déterminai à quitter Paris, au printemps de 1787, pour aller m'établir avec ma femme en Languedoc, et y veiller de plus près au soin de mes affaires.

Au mois de mai 1788, à la création des majors en second, je fus nommé dans le régiment de Guyenne-Infanterie et je touchai la finance de ma compagnie de cavalerie, de dix mille francs.

Au commencement de 1789, madame la comtesse de Lutzelbourg mourut et laissa une fortune considérable à sa fille unique, madame la comtesse de Langeron. Elle donna un diamant de six mille francs à sa petite-fille, madame la marquise de Puivert, que je touchai dans le mois de mai.

Peu de temps auparavant, madame la maréchale de Langeron, mère de mon beau-père, était morte à quatre-vingt-neuf ans, et avait laissé plus de trente-cinq mille francs de rentes, et un mobilier fort considérable. C'est dans cette position que me trouva la Révolution, au moment où j'allais entrer en jouissance du prix de mes sacrifices. Les droits seigneuriaux, mal payés en 1789, ne le furent pas du tout en 1790; les autres branches de mes revenus se ressentirent du désordre général, qui ne fit qu'augmenter, l'année suivante, par l'émission des assignats, et, dès ce moment fatal, le dérangement de mes affaires fut toujours en croissant, jusqu'à ma ruine totale.

Au commencement de 1790, les majors en second furent réformés. Me trouvant sans activité de service, mécontent des systèmes nouveaux, frappé des malheurs qui menaçaient la France, et bercé des illusions flatteuses qui nous venaient de l'étranger, n'écoutant que la voix de l'honneur qui me semblait ordonner à tout Français fidèle de se rallier autour de l'autorité légitime et libre, je laissai ma femme à Alsonne, j'emportai mille écus, et, ne croyant la quitter que pour six mois, je partis le 10 octobre 1790 pour aller joindre S. A. R. Mgr le comte d'Artois à Turin, où il s'était retiré avec toute sa famille et Mgr le prince de Condé, après les malheureuses journées des 5 et 6 octobre 1789.

***

Accueilli par Son Altesse Royale avec une extrême bonté, je rentrai en France peu de temps après, chargé d'une mission secrète et importante à Nismes, où je faillis être pendu, suivant l'aimable usage de ce temps-là, et je le rejoignis après avoir couru mille dangers, le 1er de janvier 1791, au moment de son départ pour Vienne. M. le prince de Condé, qui devait rester sur les frontières pour y veiller aux intérêts du parti royaliste, me mit au petit nombre des officiers qui devaient rester près de lui, et, bientôt après, me donna une mission de la plus haute confiance : de Stuttgard, où il était arrêté, il me chargea : 1° de le raccommoder avec M. le maréchal de Broglie, qui était fixé à Trèves et que des indiscrétions commises par les agents du conseil de Turin avaient indisposé violemment; 2° de concerter avec M. le marquis de Bouillé, commandant à Metz, les moyens d'exécution des projets d'invasion, que les Princes avaient formés, et de lui inspirer, surtout, une confiance dont il était fort éloigné; 3° de lui rapporter des renseignements certains sur les dispositions et l'état actuel des provinces de l'Est, sur les forces militaires qui s'y trouvaient réunies, enfin, d'y établir, sur les points principaux, des intelligences sur lesquelles on pût assez compter, pour être instruit journellement de l'état de l'intérieur et des changements qu'il pourrait éprouver. Quelques circonstances heureuses facilitèrent le

succès de mes démarches et, sans compromettre les convenances, je réussis sur tous les points principaux. Au bout d'un mois, je rejoignis le Prince à Worms, où il avait fixé son établissement, après avoir rempli complètement ses vues.

Je passai près de lui la moitié de l'hiver 1791, honoré de ses bontés et de sa confiance la plus intime. Lorsque M. le marquis d'Autichamp vint le rejoindre, des intrigants le brouillèrent avec le Prince et cette circonstance malheureuse divisa le cantonnement de Worms, qui devenait tous les jours plus nombreux. On m'avait assuré que M. d'Autichamp s'était fortement opposé, dans le conseil de Turin, à une mesure qui devait me compromettre gravement, ainsi que les intérêts les plus chers du parti, dans le temps que j'étais à Nismes. Cette obligation, que je croyais lui devoir, m'attacha à sa cause, que je trouvais juste, et je me prononçai si ouvertement en sa faveur, que M. le prince de Condé parut me retirer sa bienveillance.

M. le comte d'Artois arriva sur ces entrefaites et vint établir son quartier général à Coblentz, où il m'appela peu de jours après son arrivée; il voulait alors m'envoyer dans les provinces du midi pour y organiser une insurrection dont le camp de Jalès formerait le centre. Il était prêt à partir; mais, déjà désabusé des illusions séduisantes dont M. de Calonne entourait tous ses projets, je ne voulus porter dans ces contrées fidèles que des ordres positifs et fondés sur des moyens qui me fussent bien connus. Je ne trouvai, au contraire, que de l'incertitude, et je ne reçus que des espérances vagues. Le comte du Saillant, plus confiant que moi, partit à ma place, enleva ces braves habitants avec plus de courage que de prudence, les compromit dans une circonstance inutile, fut abandonné dans l'exécution et périt malheureusement, victime de son zèle et d'une confiance trop aveugle.

Dans ce même temps, madame de Puivert, après être parvenue à faire liquider la charge de mon père, dont elle retira 133 000 francs, en employa 128 000 à payer des capitaux et vint me rejoindre à Coblentz, emportant avec elle 12 ou 13 000 francs qu'elle crut plus que suffisants pour atteindre le terme de cette grande querelle, tant les têtes les mieux faites partageaient alors une opinion que les événements devaient si cruellement démentir. De mon côté, j'étais animé

du désir de diminuer mes dettes, et j'avais donné l'ordre à mes gens d'affaires de donner cette destination à tous mes revenus, sans penser qu'il pût être nécessaire de s'assurer des ressources, loin de cette patrie, si chère à des cœurs français.

Bientôt après, M. le comte d'Artois me nomma l'un de ses aides de camp. J'attendis dans cette position agréable, heureux d'être attaché à la personne d'un prince si bien fait pour être adoré, et sans trop m'inquiéter de l'avenir, l'arrivée des troupes étrangères qui parurent sur les bords du Rhin, dans les premiers jours de l'été de 1792 ; mais, au moment d'entrer en campagne, le prince ayant quarante aides de camp, et désirant servir d'une manière plus utile, je sollicitai son agrément pour être employé dans l'état-major et je fis cette campagne dans l'armée du centre, en qualité de maréchal général des logis de l'armée.

Après son issue malheureuse, mon frère, le chevalier de Puivert, qui s'était miraculeusement échappé des prisons de Rheims, où il avait été arrêté en venant rejoindre le corps de la marine royale, vint me retrouver à Aix-la-Chapelle. Je n'avais plus de confiance dans les opérations extérieures; j'étais fortement compromis dans l'intérieur, par les différentes missions que j'y avais remplies et surtout par l'envoi que j'avais adressé aux plus fougueux révolutionnaires de mon département, du fameux manifeste de M. le duc de Brunswick en 1792, dont j'avais certifié la vérité par ma signature. Je sentais que je ne pouvais rentrer en France dans le délai fatal prescrit aux émigrés. Mon frère, plein de courage, ne redoutant aucun danger personnel, pouvant, d'ailleurs, espérer que son émigration ne serait pas connue, se décida à retourner sur ce théâtre qui devait être, bientôt, rempli de tant d'horreurs. Il me quitta malgré mes instances, au bout de quelques jours, dans l'espoir de nous faire passer des ressources qui commençaient à nous devenir très nécessaires, de s'opposer à la vente de mes biens, et, en cas d'insuccès, d'en racheter au moins une partie, en réclamant les droits légitimaires.

Depuis quatre mois, les communications étaient rompues avec la France; les dernières lettres que j'avais reçues de Viviès, mon principal régisseur, m'avaient appris la mise du séquestre sur toutes mes propriétés, et l'extrait de ses comptes

me prouva que les divers payements faits à mes créanciers avaient réduit la somme de mes dettes à environ 300 000 francs.

L'invasion subite des armées républicaines me força bientôt de conduire madame de Puivert à Dusseldorff, où je passai l'hiver de 1792, et j'y reçus des Princes le brevet de colonel de dragons, à prendre rang du 1er février 1792. Mon frère, heureusement rentré en France, m'y fit passer 5 000 francs sur une remise plus considérable, faite par Maurel, qui, avec autant d'adresse que de courage, avait sauvé tous les fonds que je lui avais confiés. Je rentrai en Belgique avec l'armée autrichienne, et ma femme revint à Aix-la-Chapelle.

Monseigneur le comte d'Artois ayant obtenu de l'impératrice Catherine, en 1793, la promesse d'un secours de douze mille Russes, se rendit en Angleterre pour y solliciter les fonds et les vaisseaux nécessaires pour l'expédition qu'il projetait dans la Vendée. Je fus du petit nombre des officiers désignés pour l'y suivre et je partis avec M. le marquis d'Autichamp pour l'y rejoindre. Arrêtés à Ostende, d'abord par les vents contraires, et ensuite, par l'avis que le prince, déchu de ses espérances, retournait sur le continent, nous courûmes le risque d'y être enlevés par les patriotes, qui s'avancèrent jusqu'à Nieuport avec des forces très supérieures; la ville ne dut son salut qu'à leur indécision, à leur inexpérience, à la bonne contenance des premières troupes anglaises, qui débarquaient dans ce moment, parmi lesquelles se faisait remarquer cette brave légion de la Chastre, illustrée depuis par de si beaux faits d'armes, et, peut-être, un peu aux conseils et à la conduite de quelques officiers français qui s'y trouvaient. Cette circonstance sauva les magasins immenses que les Anglais avaient entassés dans le port d'Ostende, sans songer qu'il leur fallait une garde.

Peu de temps après mon retour, je partis encore avec M. d'Autichamp, pour aller me jeter dans Lyon, par l'ordre des princes; mais, par suite de cette fatalité qui se plaisait à déjouer toutes les mesures prises à cette époque, nous fûmes arrêtés à Lausanne par la nouvelle de la prise de cette malheureuse ville.

Revenu à Aix-la-Chapelle, auprès de madame de Puivert, au commencement de 1794, je fus effrayé de trouver notre

bourse aussi diminuée, d'abord par le genre de vie que nous avions mené, dans le temps où nos espérances paraissaient assez naturelles, ensuite par toutes les courses que j'avais faites à mes dépens; il ne nous restait que quatre-vingt-dix louis, et nulle espérance de tirer un écu de France, où j'avais appris que toutes mes terres avaient été vendues, malgré les efforts de mon frère, qui n'avait pas réussi, même, à sauver sa légitime. L'inquiétude de madame de Puivert excitait toute la mienne, et, pour la première fois, j'envisageai l'avenir avec terreur. Les Alliés n'avaient plus de succès ; tout était alarmant. Je pris mon parti; je fis deux lots de notre argent, je lui en laissai la moitié et je fus à la Banque, avec le reste. La fortune me fut favorable; je gagnai mille louis en peu de temps; j'en reperdis deux cents et je quittai le jeu.

Dans ce moment, les patriotes refoulèrent les armées alliées vers le Rhin, et une seconde débâcle me ramena à Dusseldorff, où je reçus l'affreuse nouvelle de la mort de mon frère, qui, victime d'un courage indomptable et de sa tendresse pour moi, périt sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, le 3 juillet 1794.

J'entrai alors, comme capitaine, dans le régiment de Castries, à cocarde blanche, au service de S. M. Britannique. Ce régiment fut levé en Hollande; nous en fûmes chassés après la prise de Nimègue, et son organisation fut achevée à Detmoldt, en Westphalie. J'y reçus au commencement de 1795, le dernier secours qui m'ait été envoyé de France, pendant mon émigration. M. de Villeneuve me fit parvenir de Toulouse, par l'entremise du comte du Pas de Bellegarde, dont la famille se trouvait alors en Suisse, environ trois mille francs du produit des débris de la vaisselle que j'avais laissée chez mon frère.

C'est à Detmoldt que m'attendait le plus grand des malheurs que j'eusse encore à redouter. Madame de Puivert, après avoir résisté courageusement à toutes les peines, à toutes les fatigues de l'émigration, avait éprouvé, dans la pénible retraite de Hollande, un dérangement de santé qui ne fut attribué d'abord qu'aux inquiétudes cruelles que lui avait causées le bombardement de Dusseldorff, auquel je l'avais, cependant, arrachée, à force d'argent. Son état ne parut pas dangereux dans les pre-

miers moments; mais, en dépit de tous les soins, il se termina par une maladie de langueur, où les meilleurs médecins ne purent jamais rien comprendre, et qui l'enleva à ma tendresse le 5 de juin 1795. Je la perdis à l'âge de trente ans et ce moment cruel rompit une union que rien n'avait jamais altérée. Son courage, sa fermeté dans le malheur, son tendre attachement pour moi ne s'étaient jamais démentis, et sa perte fut le premier chagrin véritable qu'elle m'eût causé.

A la fin de juin, les régiments à cocarde blanche furent licenciés, ceux de Castries et de Mortemart furent seuls conservés, et nous partîmes pour Bremen, où nous devions être embarqués pour rejoindre les corps destinés à la fatale expédition de Quiberon. Un retard causé par des inondations et par le changement de quelques dispositions dans les convois anglais, changea notre destination pendant la marche, et nous fûmes dirigés sur Hambourg où nous restâmes campés jusqu'à notre départ pour l'Angleterre, vers le milieu de décembre. Après de longues variations, le régiment de Castries fut envoyé à Jersey, après avoir été mis sur le pied anglais et réduit à un bataillon. Dégoûté du service des puissances étrangères, qui ne m'offraient plus aucune garantie de leur volonté sincère de rétablir la maison de Bourbon sur le trône de France, et désirant surtout être employé dans l'intérieur, où j'étais alors convaincu qu'on pouvait seulement servir utilement la cause à laquelle j'avais tout sacrifié, je me fis comprendre dans cette réforme. Je revins sur le continent et arrivai à Hambourg dans le mois de mai 1796.

Je me mis sur-le-champ à la disposition du Roi, et je travaillai à me procurer les moyens de rentrer en France, entreprise assez délicate pour moi, puisqu'il existait des pièces qui me compromettaient dangereusement, et que les acquéreurs de mes biens étaient très disposés à faire valoir. Un zèle pur, désintéressé et longtemps éprouvé fut froidement accueilli; nos princes étaient alors la dupe d'une foule de projets que l'intrigue multipliait autour d'eux, et ils se bornèrent à me donner des témoignages d'estime et à m'assurer de leur confiance, et à me laisser des espérances vagues.

Cette situation incertaine ne convenait nullement à mon caractère; je n'avais pas quitté le service d'Angleterre pour

rester inutile et tous mes projets tendaient à pénétrer dans l'intérieur, j'étais à la veille d'y parvenir, lorsque le Dix-huit Fructidor vint ajourner mes espérances ; toutes les incertitudes que répandaient en Europe les négociations du Congrès de Rastadt me retinrent à Hambourg, où je consumai toutes mes économies faites au service britannique. Je me trouvais dans une grande pénurie, au moment où l'assassinat des plénipotentiaires républicains rompit ce fameux Congrès, et bientôt, le Dix-neuf Brumaire vint ouvrir un nouveau champ à toutes les idées politiques.

Une mission particulière au nom du Roi me conduisit à Augsbourg dans l'hiver de 1799. J'y trouvai les membres de l'agence Royale chargée de la direction du midi, prévenus sur mon compte d'une manière très avantageuse. Le général Willot[1] avait fait adopter au Roi et à M. Wickam, ambassadeur d'Angleterre, un plan très étendu pour insurger les provinces méridionales. Vingt mille louis avaient été destinés pour fournir aux dépenses préparatoires de cette importante opération, et la moitié avait déjà été envoyée à Paris à des agents secondaires qui en restaient responsables.

On cherchait un officier général, méritant pleinement une confiance dont on avait abusé si souvent dans l'intérieur, et qui, bien instruit de toutes les dispositions arrêtées, pût y rentrer, rallier tous les éléments royalistes, organiser une insurrection générale et en prendre le commandement, lorsque les opérations de la campagne de 1800 s'ouvriraient sur les frontières du Piémont. Cette mission difficile me fut proposée, et je l'acceptai sans balancer, la regardant comme le moyen le plus utile de servir la cause de la légitimité ; on mit à ma disposition le reste des fonds accordés par M. Wickam, tous les moyens de l'institut philanthropique dans les provinces, dont la direction m'était confiée, et on me promit le brevet de maréchal de camp, afin que mon autorité ne fût pas contestée. Je partis et j'arrivai à Lyon dans les premiers jours de 1800

1. Willot Victor-Amédée, volontaire au régiment provincial de Mantes (1771), lieutenant (1775), capitaine (1787), chef de brigade (1793), général de brigade (1795), député aux Cinq-Cents (1797), déporté en fructidor, s'évade, passe en Angleterre, conspire, devient agent des Bourbons et rentre en 1814. Baron en 1815, comte en 1816, commandeur de St-Louis, gouverneur de la 28e (17e) division militaire, meurt à Santeny (S.-et-O.), 17 décembre 1823.

après un voyage dangereux et difficile, mais favorisé par nos moyens secrets.

*
* *

Après avoir reçu, des principaux chefs de l'institut que je trouvais réunis à Lyon, les instructions qui m'étaient nécessaires sur l'état présent des affaires, et principalement sur le caractère des individus qui allaient devenir mes coopérateurs, et qui m'étaient entièrement inconnus, et après avoir réglé mes finances, je me rendis à Marseille, en visitant les points où je voulais établir les chefs de mes cantonnements, et me déterminai à faire de cette ville le centre de mes opérations, qui embrassaient dix-sept départements, depuis les Alpes jusqu'à l'Auvergne et à Toulouse, laissant Lyon sous le commandement de M. de Précy — et Bordeaux à la disposition du général Pichegru.

Elles furent si heureuses, et je fus si bien secondé par le zèle des vrais serviteurs du Roi, qu'en peu de mois je me trouvai à la tête de vingt-cinq mille hommes, la plupart, conscrits réfractaires, disséminés sur les points principaux et dans les montagnes, organisés sous des chefs braves et dévoués, dont je pouvais former, en vingt-quatre heures, divers rassemblements, de me rendre dans un même instant maître des villes principales et à enlever la totalité du pays. Des dépôts considérables d'armes, de munitions, de farines, etc., étaient placés dans les lieux les plus convenables ; quatre-vingts officiers émigrés, qui m'avaient été envoyés de Turin, étaient stationnés à portée des divers rassemblements, et en rapport avec ceux du pays qui les avaient formés. Des commissaires, chargés des approvisionnements, étaient en pleines fonctions : des compagnies de guides, à pied et à cheval, entretenaient mes communications journalières dans l'intérieur et avec le Piémont. J'avais des signaux convenus avec la flotte anglaise, qui croisait dans la Méditerranée et la certitude d'appeler des secours sur les points de la côte que je choisirais. Le général Willot, à la tête d'un corps de troupes qu'il levait en Piémont, devait se porter dans le canton de Nice et j'avais promis de lui faciliter

le passage du Var, dès que je serais maître de la Provence. Des intelligences m'assuraient l'occupation de Toulon, de Mont-Dauphin et de Briançon. Enfin différents corps des troupes de ligne étaient gagnés et n'attendaient que mes ordres pour éclater.

Telle était ma situation, lorsque le rassemblement de l'armée de réserve à Dijon m'éclaira sur les projets du Premier Consul. A l'aide des renseignements les plus sûrs, je parvins à deviner son plan de campagne, et, dans le mois d'avril, j'en transmis des notions certaines au général Willot qui les communiqua sur-le-champ au général comte de Melas, ainsi que tous les détails qui confirmaient mes premières conjectures, et que je lui envoyai successivement, jusqu'au départ de Buonaparte, dont il fut prévenu à temps, pour prendre toutes ses mesures. Mais tout fut inutile : M. de Melas, livré à l'aveuglement le plus déplorable, ne voulut rien croire. La Providence avait encore ajourné le triomphe de la justice. L'ineptie la plus complète et peut-être la trahison préparèrent celui que Buonaparte obtint à Marengo, et qui fut si extraordinaire que les partisans les plus zélés dans l'intérieur n'osaient y ajouter foi.

A cette époque, après avoir terminé toutes mes tournées, j'étais revenu à Marseille où j'avais tout disposé pour m'emparer de la ville, à jour fixe, et donner, de là, le signal de l'insurrection générale. Instruit de tous les mouvements du Premier Consul, et comptant sur le parti qu'on devait tirer des instructions que j'avais données, j'étais prêt à monter à cheval et à lui couper tous les moyens de rentrer en France, lorsque la nouvelle de l'inconcevable bataille de Marengo vint, comme un coup de foudre, renverser tous mes projets. Je fus huit jours avant d'y ajouter une croyance complète; les autorités de Marseille en doutaient encore; j'en eus le premier l'affligeante certitude, et les succès prodigieux qui la suivirent ôtèrent bientôt aux royalistes jusqu'à l'espérance.

La conquête rapide de la Lombardie, en éloignant les alliés de nos frontières, nous privait de tout secours, et nous livrait à nos seules forces contre une armée victorieuse; le découragement fut complet, et les hommes les plus déterminés sentirent la nécessité de céder à l'empire des circonstances; je fus obligé d'ajourner la prise d'armes; les désastres de nos

alliés continuèrent, et, à la fin de l'été, je reçus l'ordre de licencier toute mon organisation.

Renonçant avec peine à des projets dont j'attendais de si grands avantages, je pris sur moi de retarder cette mesure qui portait un coup mortel au parti royaliste, et je profitai de l'économie que j'avais mise dans l'emploi des fonds qui m'avaient été confiés pour continuer une dépense assez considérable pour maintenir tous nos moyens en action, dans le cas où un événement imprévu nous offrirait encore la possibilité de tenter un mouvement, et ce ne fut qu'à la fin de décembre 1800 que le défaut absolu de fonds me força d'opérer ce licenciement, en donnant une gratification de trois mois à ceux qui recevaient un traitement, et des secours à ceux qui les avaient mérités par leur conduite.

Les sommes envoyées en France, avant mon arrivée, comme je l'ai dit plus haut, avaient été employées à Paris à des achats de farines, de munitions, d'objets d'équipement, etc., mal concertés, dont la plupart furent saisis, et dont les frais de transport ou de garde absorbèrent la valeur, à mille francs près, de sorte que c'est avec à peu près deux cent cinquante mille francs que j'avais établi toute mon organisation, formé des magasins d'armes et de munitions, entretenu pendant un an plus de cent officiers disséminés sur différents points, mes guides, les agents d'une compagnie des vivres, fourni à tous les frais de correspondance, etc., et encore ai-je été volé dans plusieurs circonstances et, quelques fois, par des hommes qui jouissaient d'une grande réputation de probité, tant il est difficile de se conserver pur et de résister à l'occasion dans le malheur; il m'est, peut-être, permis à ce sujet de me glorifier d'être du très petit nombre des agents du Roi dont la police n'ait pas tenté de salir la réputation.

A peine eus-je terminé cette opération que la police vint me tracasser; les soupçons qu'elle avait depuis longtemps sur l'organisation du Midi et que la plus extrême circonspection ne pouvait éviter, avec le grand développement qu'avait exigé cette mesure, devinrent des certitudes au moment où sa dissolution fut effectuée, parce que deux de mes agents, qui m'avaient été recommandés par des personnes très respectables, croyant alors toute espérance perdue, se rendirent mes

délateurs et donnèrent au gouvernement les notions les plus certaines sur mon compte et sur quelques-uns de mes collaborateurs. L'un d'eux, M. l'abbé Rougier, chargé de ma correspondance, fut arrêté à Gap, par suite de ces renseignements, et je fus prévenu que des espions étaient envoyés à Marseille pour m'y découvrir.

Obligé de me soustraire aux recherches les plus actives, décidé à ne pas ressortir de France, où je voulais attendre un moment plus heureux que j'espérais toujours, sans pouvoir en préciser l'époque, je me cachai dans une maison bien sûre de cette ville; ma retraite n'y fut connue que de quelques amis bien dévoués, dont je me servais pour entretenir des relations habituelles avec mes principaux agents, pour combattre le découragement, soutenir la confiance des royalistes et conserver les liens qui les unissaient. Le feu sacré fut entretenu dans ces provinces fidèles, les Jacobins toujours contenus et les malheurs individuels, soulagés du moins, s'ils ne furent pas toujours prévenus. L'abbé Rougier, conduit à Paris, où l'échafaud l'attendait, fut enlevé par mes ordres, à main armée, aux portes de Lyon. Un habitant de Marseille, le sieur Barthelemy, chargé de mes fonds, fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'à prix d'argent; d'autres reçurent des secours pour s'éloigner, ou furent entretenus dans des retraites sûres, jusqu'à ce que les circonstances les eussent fait oublier, et je restai dans la mienne, ou plutôt dans les miennes, car je fus obligé de changer plusieurs fois d'asile depuis le commencement de 1801, jusqu'au mois de septembre 1802.

A cette époque, l'Europe était pacifiée. Ne conservant aucune espérance de rallier un parti royaliste dans les provinces isolées, je me déterminai à me rendre à Paris, où j'espérais qu'il serait plus facile de se rendre compte des erreurs et des divisions que je prévoyais dans un gouvernement nouveau, dont l'établissement froissait la plupart des opinions.

J'y arrivai heureusement, quoique mon signalement fût donné partout et que je fusse soigneusement recommandé. J'eus, un moment, le désir d'obtenir ma radiation, mais je trouvai le ministre si monté contre moi que mes premières démarches furent inutiles. Je fus même prévenu que mon séjour secret à Paris compromettrait ma liberté. J'avais été

jusqu'à Anvers chercher des pièces qui m'étaient nécessaires; rien ne m'était plus facile que de passer en Hollande; mais je tenais à mes idées; j'étais convaincu qu'il arriverait des circonstances qui amèneraient un changement, ou, du moins, des mouvements, où je voulais prendre une part active. Je me vouai à la Providence et je restai, malgré les instances de mes amis. Pour donner quelque chose à la prudence, je consentis à sortir de Paris, et leurs soins me procurèrent un logement à Belleville, chez l'adjoint du maire, où je fus présenté comme un négociant étranger, sous le nom de Bonafé.

Éloigné de Paris depuis quinze ans, après toutes les mutations qu'avait éprouvées cette ville, transplanté dans une société qui m'était entièrement étrangère, ayant rompu toutes mes anciennes relations, et personne auprès de moi ne me connaissant sous mon vrai nom, j'avais l'espoir d'y rester inconnu; je pris des habitudes nouvelles, je n'affectai aucune crainte; j'allais souvent à Paris, où je ménageai tous les moyens nécessaires à mes projets, et ma conduite fut si naturelle que je n'éveillai aucun soupçon. La police, mal faite, malgré toutes ses atrocités, perdit mes traces, me fit chercher en Italie, jusqu'à Naples, et ne se douta pas que je demeurais aux portes de Paris.

Je passai plus d'un an dans le calme le plus parfait, mais toujours occupé de surveiller la marche du gouvernement et de trouver dans les fautes l'occasion de réparer les résultats fâcheux de l'opération tentée en 1800, dont le succès eût été complet l'année d'auparavant, après la déroute des armées françaises en Italie par l'intrépide Souwarow, et qui fut neutralisée par des événements inconcevables, ou plutôt par cette fatalité qui tint constamment les cabinets de l'Europe, pendant le cours de la Révolution, en arrière d'une année, d'une idée, et d'une armée.

Au mois de novembre 1803, M. le marquis de Badens rentra en France avec sa femme et ses deux filles; incertain de l'asyle et des réponses qu'il pouvait y espérer, il vint, avant les éclaircissements qu'il avait demandés en Languedoc, s'établir à Belleville, où je lui offris une partie de mon appartement. C'est là que le Ciel a cimenté ma liaison avec ma bonne Fortunée; je l'avais connue dans sa première jeunesse; j'avais su l'apprécier,

mais c'est à la douce habitude que je pris de vivre auprès d'elle à Belleville, d'éprouver son courage, sa tendresse, et toutes les qualités de son âme que vous devez votre existence, mes enfants, et que je dois moi-même le bonheur qui m'a consolé dans les positions les plus cruelles, et qui m'assure pour l'avenir toute la félicité que le Ciel peut accorder ici-bas.

Je passai l'hiver de 1803 dans le charme, si précieux pour un homme privé depuis si longtemps des véritables douceurs de la vie, d'une société intime et sûre. Sans avoir de projet bien déterminé, mon cœur était heureux et mon esprit sans inquiétude se livrait tout entier à l'exécution d'une grande entreprise dont le succès me paraissait certain, mais qui manqua par des fautes qui me furent entièrement étrangères.

L'affaire de Georges occupait toutes les têtes, et sûr qu'on ne pouvait y rattacher ma conduite, je me croyais plus à l'abri que jamais des recherches de la police, lorsque, le 12 mars 1804, ma maison fut investie à huit heures du soir : je jouais au piquet avec Éléonore et Fortunée; des agents de police se présentent, m'arrêtent et, après toutes les vexations d'usage dans ces temps désastreux, me conduisirent au ministère avec M. de Badens, dont ils avaient trouvé les papiers fort en règle et dont le seul crime, à leurs yeux, fut d'être logé dans un appartement qui avait des communications avec le mien. La présence d'esprit de Fortunée et son courage furent au-dessus de tout éloge; inébranlable durant trois heures, devant les misérables agents, elle montra une force de tête qui acheva de faire tourner la mienne, et si, dans ce moment, je n'avais cru lui dire un adieu éternel, je lui aurais demandé sa main. Alarmée sur mon sort, inquiète encore sur celui de ses parents, qu'elle adorait, elle détacha une croix qu'elle portait depuis longtemps sur son sein, comme un talisman religieux, me la glissa furtivement dans la main, et ce signe touchant d'une tendresse si pure ajouta je ne sais quoi de céleste à ma force ordinaire.

Je passai vingt-quatre heures au ministère où je fus interrogé par Desmarets et, après ce premier interrogatoire, séparé de M. de Badens, dont il m'avait promis la liberté et qui n'en fut pas moins envoyé à la Force, je fus envoyé à l'Abbaye et mis au grand secret. Les agents de police ayant enlevé le peu d'argent que j'avais chez moi, et tout celui qu'ils avaient trouvé

chez M. de Badens, ne m'avaient laissé que six francs dans ma poche, et je fus huit jours sans obtenir la permission d'en envoyer chercher et d'apprendre où j'étais. Mes bonnes amies furent tout ce temps sans savoir si j'existais encore.

N'attendez pas de moi le détail de ce que j'ai éprouvé pendant les six mois où je restai au secret à l'Abbaye; interrogé quatorze fois, et dans des séances qui durèrent plusieurs fois six heures, aux prises avec les suppôts les plus adroits de la police, toujours trompé et, sans cesse dans la crainte de compromettre mes nombreux collaborateurs arrêtés après moi et dont les dépositions falsifiées m'étaient, chaque jour, représentées, toujours à la veille d'être traduit devant une commission militaire, je passai tout ce temps dans les embarras d'une défense qui m'offrait, à chaque instant, le danger le plus affreux pour un homme d'honneur, celui d'exposer ses amis. Un oubli, la moindre hésitation, pouvait élever des soupçons, et, dans ces temps d'horrible mémoire, le simple soupçon suffisait pour appeler la mort sur la tête des hommes les plus fidèles et les plus dévoués.

Au milieu de ces angoisses, oublié de ceux de mes parents, de mes anciens amis qui auraient pu m'être utiles, mais qui, tous glacés par la terreur qu'inspirait le despotisme militaire de Buonaparte, semblaient avoir rompu tous les liens qui m'attachaient encore à la société, une seule amie me restait et m'a tenu lieu de tout ce que j'aurais dû regretter, et cette amie est devenue votre mère. Son active tendresse veilla sur mes jours, pénétra dans les bureaux, se dévoua à tous les dégoûts dont on abreuvait l'obligeance, parvint à en tirer des renseignements utiles, et son industrieuse adresse réussit à me les communiquer. Elle établit mes relations avec mes compagnons d'infortune, dispersés dans diverses prisons. Rôdant sans cesse autour de l'Abbaye avec son excellente sœur, je l'apercevais souvent à travers mes grilles, et sa seule présence était une douce consolation; cette famille, dont j'avais causé le malheur, en étant la cause innocente de l'arrestation de M. de Badens, semblait ne devoir qu'à moi des soins si pénibles et qui pouvaient devenir si dangereux. Chaque jour, elle descendait des hauteurs de Belleville, venait courir tout Paris, frappait à toutes les portes, ne trouvait que des cœurs rétrécis par l'égoïsme ou fermés par la

crainte, et s'en retournait consolée, quand elle m'avait aperçu, étant au mois rassurée sur mon existence actuelle.

Enfin, grâce à ses soins, aux instructions précieuses que me faisait passer cette bonne Fortunée, par des expédients toujours nouveaux, et en dépit de nos cerbères, grâce à cette providence divine dont l'œil veillait à ma conservation, mon affaire fut assoupie : les preuves manquèrent. L'assassinat de M. le duc d'Enghien produisit sur l'opinion un effet qui parut si redoutable, le sang de Georges et de ses braves compagnons excita tant de murmures que le gouvernement, effrayé, s'arrêta et crut dangereux pour sa sécurité d'immoler de nouvelles victimes; il ne voulut pas, ou ne put pas me faire juger, et, dès ce moment, je fus destiné à rester sous les verrous de la police, tant que durerait son existence. Mon secret fut levé dans les premiers jours d'août 1804; M. de Badens sortit de la Force, fut exilé en Languedoc, et obtint, avant son départ, la permission de me voir avec toute sa famille. Le 25 août, jour de la fête de saint Louis, je fus transféré au Temple, où je devais habiter pendant quatre ans sous ces sombres voûtes, sanctifiées par la présence de Louis XVI, par les malheurs de sa famille, et qui n'avaient rendu qu'à regret cette jeune princesse, héritière de tant de gloire et d'infortunes, que le ciel destinait à être, un jour, l'ange consolateur de la France.

Peu de temps après, madame de Badens et ses deux filles, trouvant leur établissement à Belleville fort cher, vinrent s'établir à Paris, chez l'honnête Devevay, et Fortunée profita de ce rapprochement pour me voir aussi souvent que la police voulut bien le lui permettre; nos cœurs étaient unis depuis longtemps; ses excellentes qualités avaient fixé le mien; je fus assez heureux pour lui inspirer un égal intérêt et nous demeurâmes bientôt convaincus que nous étions nés l'un pour l'autre. Mille obstacles s'opposaient à notre union; nos deux familles étaient également ruinées; nous étions sans ressources présentes, même sans espérances pour l'avenir. La raison semblait la défendre, mais le sentiment la fit taire, et notre confiance dans la Providence l'emporta sur tous les motifs humains.

Nous décidâmes à nous deux seuls notre mariage et bientôt toutes les difficultés furent levées. Le consentement de M. de

Badens, tous les papiers qui nous étaient nécessaires arrivèrent de Languedoc. Le ministre de la police nous permit de sortir pour aller à la municipalité, et j'y reçus civilement la main de Fortunée le 28 octobre 1806. Opposé de cœur et d'esprit au concordat de Buonaparte avec Pie VII, nous ne pûmes nous résoudre à contracter des nœuds religieux entre les mains d'un prêtre qui lui fût soumis, et nous fûmes unis secrètement, deux jours après, dans l'intérieur du Temple, dans la maison qu'avait habitée l'auguste et malheureuse fille de Marie-Thérèse, par un digne ecclésiastique anticoncordatiste (M. l'abbé de la Neuville), qui avait conservé les pouvoirs des évêques non démissionnaires, en présence de ma belle-mère et de deux témoins qui étaient, ainsi que l'abbé, prisonniers d'État, comme moi.

J'étais arrivé à Paris dans le mois de septembre 1802, avec cinq cents louis que j'avais toujours portés avec moi dans le Midi, pour être toujours en mesure de faire face à des dépenses imprévues; je les plaçai par l'entremise et sous le nom de M. Fabre, de l'Aude, qui m'avait témoigné beaucoup d'intérêt, chez un banquier, qui faisait valoir les fonds à 10 p. 100 suivant le cours de cette époque, mais sans en retirer aucun billet de garantie.

Dans les mois suivants, différentes sommes que j'avais mises en dépôt ou que j'avais prêtées dans des circonstances difficiles à divers individus, me rentrèrent et je confiai dans les premiers jours de mai 1803, 19 000 francs à un honnête négociant de Marseille, M. Teissère, qui était lié depuis longtemps avec mes amis, qui m'en donna 9 p. 100 d'intérêts et qui me fournissait en compte courant tout ce qui était nécessaire à mes besoins, de sorte que je n'avais jamais que très peu d'argent chez moi, et que la police n'y trouva que 190 francs au moment de mon arrestation, ce qui donna beaucoup d'humeur à ces messieurs, mais ils trouvèrent dans mes papiers la reconnaissance de M. Teissère, firent une descente chez lui, et l'obligèrent à porter tous ses livres au ministère où ils furent soumis à l'examen le plus rigoureux. N'ayant jamais traité avec moi que d'affaires d'intérêt, ne me connaissant pas même sous mon vrai nom, il parvint, après mille vexations, à prouver qu'il était entièrement étranger aux motifs de mon arresta-

tion; mais la police, se regardant déjà comme héritière, garda mon titre et le rendit responsable de ces fonds. Mais, en dépit de cet avertissement qui, dans un moment pareil, eût glacé de terreur les royalistes les plus déterminés du faubourg Saint-Germain, M. Teissère ne tarda pas à assurer Fortunée que sa caisse lui était toujours ouverte et lui fournit effectivement sur ses simples billets, tout l'argent qu'elle demanda pour mon compte ou pour elle.

Ces différentes sommes étaient le fruit des économies que j'avais faites dans le Midi, sur le traitement annuel de 24 000 francs qui m'avait été alloué. Accueilli dans toutes mes courses par de fidèles serviteurs du Roi, ma dépense personnelle avait été peu considérable; je n'avais jamais eu de domestique, je connaissais trop le danger des confidences; d'ailleurs, un homme seul donne bien moins de soupçons et se dérobe plus aisément aux recherches dont j'étais constamment l'objet.

Vers la fin de 1803, M. d'André, chef de l'agence royale d'Augsbourg, m'adressa de Vienne, où il s'était retiré, une somme de soixante-quatorze mille francs, dont il s'était trouvé redevable, dans l'apurement de ses comptes, à l'opération dont j'avais été chargé dans le Midi, soit pour faire face aux pertes du change des fonds qui m'avaient été remis en 1800, soit en remplacement des traites qui avaient été protestées. J'en gardai, pour mon compte, six mille francs et je distribuai le reste à ceux de mes collaborateurs qui avaient le plus souffert et dont le zèle s'était le mieux soutenu.

La famille de Badens était arrivée avec environ trois mille francs, avec lesquels elle paya la dépense à Belleville, jusqu'au moment de notre arrestation. Depuis, tous nos fonds furent mis en commun, et Fortunée devint notre ministre des finances; elle donna à son père mille francs à son départ pour le Languedoc; il y passa trois ans, sans demander de nouveaux secours, vivant chez des parents et des amis.

Dans le cours de l'année 1804, madame de Badens reçut environ mille quatre cents francs de madame Charlotte de Voisins, du prix de quelques vieux effets retrouvés et vendus, de la succession de M. l'Évêque de Saint-Pons, son frère, ou de celle d'un parent très éloigné, mort à Foix. M. le marquis

de Chalabre lui fit aussi passer douze cents francs pour les arrérages de l'intérêt de trois mille francs qui lui restaient dus sur sa légitime et qui furent calculés rigoureusement sur l'échelle de dépréciation des assignats ; il fut convenu en même temps que les intérêts lui en seraient payés à six pour cent jusqu'au remboursement. Je reçus, en 1806, environ quinze cents francs de M. le comte de Rivière, en payement d'une vieille dette, qu'il avait contractée envers moi, durant l'émigration. Ces ressources accidentelles nous firent subsister longtemps et fournirent aux dépenses extraordinaires occasionnées par ma détention.

Madame la comtesse Hélène Potocka, qui avait été obligeante pour toute la famille de Badens[1], lorsque les événements de l'émigration l'avaient conduite en Pologne, et qui avait un attachement particulier pour Fortunée, arriva à Paris, dans le mois de novembre 1806, fut enchantée d'y retrouver ses amies, se logea dans leur quartier, et leur offrit tous les agréments de la société la plus douce et la plus intime.

BERNARD DE PUIVERT

(A suivre.)

1. La comtesse Potocka n'est autre qu'Hélène Masalska, à qui Lucien Peray a consacré son beau livre : *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle*. Paris, 1887.

DANS LA VALLÉE DU RHÔNE[1]

Nous profitons du premier train du matin pour quitter Annonay, et reprendre notre course vers la Provence. Flânant le long de cette rive du *réaume* jusqu'à Tournon, coupant à loisir un volume de Demolins, je pus observer le caractère de cette vallée. Ce couloir de passage pour des marchands ambulants se présentait plus que jamais à ma curiosité amusée comme un étroit défilé qui serpente à la base de rochers coupés latéralement par des gorges. Sur les flancs à pic, la terre doit être soutenue par des terrasses, où pousse la vigne. Dans l'étroite plaine qui s'étend entre le fleuve et le mur de rochers, des arbres fruitiers rabougris, de la vigne rabougrie, des mûriers rabougris. L'aridité est la note dominante du pays, aridité qui rend distincte la hardiesse des lignes. C'est le squelette de la terre exposant au soleil ses os rouges et décharnés. M. Demolins étudie les obstacles à l'exploitation du sol que la nature et les origines historiques ont accumulés ici : ravins où se précipitent les torrents qu'alimentent les pluies déterminées par l'écart de température entre les Cévennes et la vallée basse, sécheresse prolongée qui nécessite l'irrigation artificielle et la canalisation. Ajoutez la croissance spontanée de tous ces arbres fruitiers qui donnent l'habitude de la cueillette, et dispensent d'un dur travail. En voilà assez pour les causes naturelles. Dans

1. Voir la *Revue* du 15 février.

les couches de races superposées, M. Demolins voit un autre obstacle... Les généralisations reposent, et le gobinisme est de mode.

C'est d'abord le flot des Celtes et des Ibères, — bien que personne ne sache ce que signifient ces deux mots commodes. Ensuite le Phénicien et le Grec, âpres au gain, qui traitaient les « barbares » comme le traficant de Marseille ou de Liverpool traite aujourd'hui l'indigène de Kotonou ou de Sierra-Léone. La Gaule, pour ces marchands, c'était un nouveau monde, bon à exploiter. La vallée du Rhône était pour eux la seule voie de pénétration. Parmi leurs buts se trouvaient les mines d'étain des Cassitérides. De la vallée du Rhône ils remontaient la Saône, passaient rapidement d'un bassin à l'autre, et descendaient la vallée de la Seine ou de la Somme, pour s'arrêter enfin sur les falaises normandes ou dans les marais picards, en face de la blanche Angleterre. Le transport par chevaux se faisait en trente jours le long de cette route, avec les relais organisées par les Marseillais entre le Pas de Calais et l'embouchure du Rhône. Ces marchands firent avec les indigènes le commerce d'échange. Vinrent les Romains, qui fondèrent quelques colonies, se mirent à étudier le régime des vents, s'habituèrent aux caprices des torrents, et durent inventer des solutions à ces problèmes de la nature. C'est eux qui imaginèrent les terrasses, élevèrent les digues, plantèrent les mûriers, construisirent les aqueducs. Mais quand les maîtres du monde furent balayés par l'invasion, le sol et le climat prirent leur revanche, et les vallées retombèrent à l'état de culture rudimentaire.

Cependant je me demandais quel devrait être le tempérament humain créé par réaction contre un tel milieu? Me rappelant ce que je savais de l'histoire et des pays grecs je me surpris à raisonner comme il suit, tandis que, au fur et à mesure que je m'enfonçais vers le sud, l'aspect de la vallée, qui d'abord m'avait dépaysé, finissait par me séduire.

L'incertitude de l'existence dans un pays exposé aux grandes inondations, où le cultivateur risque d'être ruiné d'une saison à l'autre, en cette région de petite culture et de cueillette, où les habitants vivent en immense majorité au jour le jour, et où l'on tomberait dans un incurable désespoir sans le soleil qui

mûrit les arbres fruitiers et chasse de ses rayons méridionaux l'ombre et les déboires, tout cela a dû créer un état d'esprit dont un trait essentiel est qu'on espère contre tout espoir. Les hommes longtemps soumis à un tel milieu devaient s'habituer à jouer avec le destin, — comme les Napolitains, qui vivent sur les flancs d'un volcan, — mais à jouer aussi avec la vérité, en prenant cet air dégagé, qui devient, avec les siècles, une impossibilité de dire les choses comme elles sont. La blague méridionale est-elle autre chose, à proprement parler, que l'habitude de prendre des précautions contre l'humiliant démenti des événements?

Cependant, à mon cerveau sceptique des objections arrivèrent en foule. Comme le Provençal et le Grec des côtes ont les mêmes traits odysséens de vantardise, d'exagération et de mensonge artistique, pouvais-je accorder beaucoup de créance à l'ingénieux effort que je venais de hasarder? Les gens pour qui furent inventés les vers d'Homère n'étaient exposés à aucune de ces surprises périodiques, à aucun de ces caprices physiques de la Durance et du Rhône. D'ailleurs dans cette partie de la Provence qui est Marseille, il ne subsiste aucun des phénomènes caractéristiques de la vallée du Rhône entre Lyon et Arles, et cependant le trait essentiel du Midi s'y retrouve peut-être aussi tranché qu'ailleurs.

A m'amuser ainsi à ce jeu je me trouvai tout d'un coup devant une belle ville qui me ramena à la réalité. C'était Tournon; j'avais fait presque une trentaine de kilomètres.

Tournon.

Voici la ville type de la rive droite du Rhône : le grand fleuve, après une belle courbe, coule entre deux hauteurs presque à pic, qui laissent juste assez d'espace sur l'une et l'autre berge pour deux villes liées entre elles par deux ponts suspendus. On se croirait aux bords du Rhin, lorsqu'on arrive sur les quais de Tournon à la tombée de la nuit et lorsque montant sur un de ces ponts, l'on voit le croissant de la lune éclipsé doucement par la grande ombre des collines. Le Rhône s'en va fougueux à la mer. Les noirs gouffres tourbillonnent autour des piliers avec un murmure sourd. Elle est rauque la voix de

ce géant. A la lumière du jour, le pittoresque du site et des monuments se complète par des détails qui sont tous dans le cadre. Les coteaux d'un des grands vins de France font face, au-dessus de Tain, aux terrasses des vignobles moins aristocratiques qui surplombent un vieux château, des ruelles serrées, mais propres et pleines d'excellentes boutiques, une église atrocement badigeonnée, et de beaux quais.

Au lointain et en aval, une ligne de montagnes annonce les Alpes de Dauphiné. Un courant d'air frais frôle la surface du fleuve. Tournon, vue ainsi de la terrasse du vieil hôtel de la Poste se présente comme un des séjours les plus agréables du Rhône. Mais il faut dire que je me trouvais là en face de vignobles célèbres, et que le moment où cet enthousiasme me semblait le plus justifié a suivi de près la dégustation d'un Hermitage de 1870. Ce vin était comme un riche Jerez, velouté, mais sec, et d'une belle couleur topaze brûlée.

Très content de ce vin et de mon logement je me suis demandé si je ne ferais pas bien d'abandonner tous mes projets d'aller plus loin vers le sud, et je me délectai à relire quelques pages où Arthur Young parle du rôle des hôtelleries. Malgré lui ce Young est charmant : la spontanéité de ses notes, leur élan prime-sautier en fait l'intérêt. Avec un manque si méthodique de méthode, rien de plus normal que d'avoir l'air de se contredire; mais rien de moins grave que de telles contradictions, puisque les impressions se corrigent les unes par les autres. Young offre à ses lecteurs mainte jolie occasion de lui reprocher son décousu : s'ils sont sages, ils ne feront que le féliciter de sa sincérité documentaire. En Languedoc, ce qui lui plaît, ce sont les chemins, et, venant de s'échapper des arides casse-cous d'Espagne, il constate que seule la chose dénommée gouvernement aiguille les hommes vers le progrès. Un mois plus tard, après une nuit terrible parmi la saleté et les insectes d'une auberge de Saint-Georges, il écrit un réquisitoire contre les hôtelleries de l'Ariège, et se rappelle le beau souvenir des routes languedociennes pour dire maintenant qu'elles ne « prouvent que l'absurdité et l'oppression du gouvernement ». Le raisonnement est clair. Ce qu'il veut dire, c'est qu'une route est inutile, bordée de mauvais gîtes. Il pense avec raison qu'une mauvaise auberge est un fait politique

et économique. Les livres de bonne foi sont charmants, même lorsqu'ils fourmillent d'erreurs.

Tournon me semblait mériter une place d'honneur dans la liste des villes que jadis j'avais rêvées comme lieu de séjour pour les jeunes boursiers français. Un jeune Parisien qui passerait une année au vieux collège de cette ville, à la frontière de cette merveilleuse région du Vivarais, n'aurait rien à envier à tel de ses compatriotes expédié en Allemagne pour faire ses études au bord du Rhin, ou en Angleterre pour goûter l'air d'une *public school.* Bien entendu je ne voudrais instituer aucune comparaison entre ce lycée et les autres. Je ne pense pour le moment qu'à l'intérêt du site et à la richesse de la tradition collégiale, deux genres d'influences vraiment inappréciables, et en tout cas beaucoup plus importantes que le seul travail de classe. Du reste les Français voyagent si peu que la plupart des jeunes Parisiens qui s'y établiraient auraient presque la sensation d'être expatriés. J'ai longuement visité cet ancien collège, hanté par la mémoire d'un grand cardinal, persécuteur des calvinistes, mais fondateur de l'imprimerie royale, et l'un des esprits les plus cultivés que la France ait connus. Une des salles du lycée contient son buste, qui est un des marbres les plus expressifs que je connaisse. Le jeune Parisien habitué au Gambetta des Tuileries, au Shakespeare de l'avenue de Messine et au Maupassant du Parc Monceau trouverait dans la contemplation des traits du fondateur de cette maison une utile leçon de goût. La Renaissance française nous a laissé peu de portraits aussi caractéristiques; le buste est digne de l'homme « qui se piquait d'aller au solide ». Oh! s'arrêter pendant quelques semaines dans cette charmante ville du Rhône, entouré de toute la documentation nécessaire pour comprendre la vie et le temps de ce prince de l'église, et tâcher de revivre sa belle carrière de diplomate, d'humaniste et de grand politique de la meilleure espèce française. François de Tournon, Armand-Jean du Plessis, il y a un genre français d'homme public que l'Angleterre et l'Allemagne ont eu de la peine à imiter, et que l'Italie seule a pu comprendre.

Avec le proviseur du lycée de Tournon j'ai fouillé tous les coins de ce domaine historique. Nous nous sommes arrêtés

devant les quatre admirables tapisseries d'Aubusson, suspendues dans les couloirs et qui tombent en miettes, grâce à l'insouciance de l'administration. Nous avons flâné dans le beau parc, autour de la piscine où les élèves peuvent se baigner tous les jours à ciel ouvert sous les platanes. Il paraît que beaucoup de parents préfèrent envoyer leurs fils à Lyon ou à Paris, sans doute pour avoir ainsi le prétexte de faire de temps en temps un voyage dans ces villes.

La montagne Sainte-Geneviève a un prestige mérité. Mais dans le voisinage de la montagne cévenole et de son grand fleuve historique je vois une capacité d'éveiller la curiosité des jeunes gens, qui égale en profit tout ce que Paris pourrait leur offrir. Déjà ce fait est connu des étrangers, qui sont attirés à Tournon de plus en plus nombreux tous les ans. Ce n'est point une raison pour que les Français ne cherchent pas à profiter des mêmes avantages.

Valence : Crussol.

J'ai perdu ici une illusion, mais cette perte n'alla pas sans plaisir. En arrivant tout à coup à la terrasse qui domine la plaine et le Rhône, face à une falaise où se dressent les ruines du château de Crussol, des visions de Péloponèse furent soudain évoquées. Et moi qui les croyais uniques! Je n'avais jamais songé à l'existence d'une France si franchement grecque.

La vue de la splendide muraille me donna le désir de la gravir. Je monte dans la patache qui fait le trajet de Saint-Peray; en vingt minutes je suis derrière la falaise, assis devant une table pittoresquement mise dans la cour du château de Beauregard, mangeant des becs-figues et dégustant un vin mousseux des coteaux. La montée jusqu'au sommet, que le château de Crussol couronne, est assez difficile. De porte en porte, de bastion en bastion l'on finit par arriver à la cime qui domine à pic la plaine où le Rhône serpente à une profondeur de presque mille pieds. Les Vercors du Dauphiné sont en face; en arrière, les montagnes du Vivarais. La perspective et la vaste étendue de ces fortifications, aussi bien que leur distribution sur cette cime déchiquetée, où elles forment comme une cri-

nière hérissée, font de cette relique de l'architecture militaire l'une des belles ruines du monde.

Valence fut la première garnison de Napoléon. On ne peut affirmer que le jeune lieutenant ait jamais conduit mademoiselle du Colombier, qu'il songeait à épouser, jusqu'à ce nid d'aigle,

Antan nis de baroun, vuei nis de nible,

et que tout en lui faisant la cour, il ait laissé courir son imagination le long du fleuve impérial. Mais rien assurément n'est plus probable : c'est vers Crussol que de nos jours dirigent leurs pas tous les amants de Valence : pendant les longues journées et les plus longues nuits de Sainte-Hélène, il a dû revoir de temps en temps sur l'horizon de ses rêveries, comme un mur spectral et doré, la blanche falaise de Crussol.

La Montagne.

On étouffe sur les berges du Rhône. J'ai besoin d'air. Entrons dans le massif, pour explorer la région derrière Crussol.

De Tournon nous montons dans le vieux pays protestant à droite du fleuve, en suivant la vallée d'un torrent. C'est le Doux, qui descend large et limpide dans une gorge. Pour le moment, on dirait un paysage du Grand-Duché de Luxembourg. Des ponts et viaducs audacieux sautent les gouffres. Je vois maintenant pourquoi Tournon s'est construit là, à la jonction du Rhône et du chemin de pénétration des hauteurs vivaraises. Après avoir été une porte de la montagne et un site de brigandage féodal, c'est devenu un port rhodanien d'où la police de l'*hinterland* se fit facilement pendant de longs siècles, jusqu'aux tristes jours de la guerre des Camisards, lorsque cette ville fut une des bases d'opérations des dragonnades. Cependant on me dit à Tournon que les habitudes commerciales de nos jours détournent les gens de là-haut vers l'ouest ou le nord-ouest, vers le Puy et Saint-Étienne sur la route de la Loire. Mais dans toutes les gares de cette petite ligne du Doux je remarque des ballots de châtaignes et de cèpes. Ce sont les « premières » pour la vallée du Rhône, et surtout pour le marché de Lyon. Sans doute depuis quelques générations les

Cévenols, race pourchassée jusqu'aux hauteurs par les gens de la vallée, race vraiment autre que celle qui l'a déplacée et remplacée sur les rives du Rhône, boudent par longue tradition le chemin de la vallée rhodanienne et cherchent des débouchés et des relations chez les peuples plus réellement congénères et plus sympathiques de l'ouest...

Moins verdoyante que la vallée de la Cire, la gorge, en son aridité, est plus impressionnante. A Boucieu-le-Roi nous atteignons un des anciens postes-frontières de la royauté, un bailliage établi par Philippe le Bel, à la fin du XIIIe siècle, en pleine montagne. Boucieu-le-Roi a comme site un de ces bassins caractéristiques en amphithéâtre, derrière le premier mur du Rhône, où la vie historique s'est cantonnée dans des conditions qui font que de tels villages sont des centres de véritables « pays ». Pour moi, ce n'était qu'une étape de mon ascension, comme une niche de pigeon voyageur sur la route vers la haute chaîne des Boutières qui nous sépare de la Loire. Nous sommes toujours dans le granit et le gneiss, et toujours nous tenons compagnie au Doux, dont la gorge s'est ouverte en vallée de châtaigniers. Aujourd'hui le Doux n'est qu'un torrent relativement calme, d'une « mansuétude hypocrite », comme dirait M. Vidal de la Blache; mais ses crues, paraît-il, sont terribles. Dans un de ses ébats, roulant 1 400 à 1 450 mètres cubes par seconde, il atteignit 10 m. 50 à l'échelle du pont de Tournon. Il n'a qu'à peine 70 kilomètres pour jouir de l'existence, se noyant dans l'opaque Nirvana du Rhône après une vie tout entière de pureté et de candeur; rivière type des pays du granit qui n'a guère connu une seule minute de langueur ou de souillure.

Les châtaigniers deviennent plus abondants. C'est le cordon bien connu qui serre le Massif central, toujours à peu près à la même hauteur, à la rencontre de deux climats.

Au delà de Lamastre nous grimpons avec peine parmi les châtaigneraies et les sapinières. Çà et là des oasis de verdure et de culture, où quelques maisons se sont rangées en hameau autour d'un clocher. L'air est plus vif. Tout à l'heure sur le Rhône, on étouffait dans une sorte de sirocco du sud-ouest. Toute la montagne, baignée d'une atmosphère pure et fraîche, est maintenant comme un parc de châtaigniers et de noyers.

Mais autour des fermes s'aperçoivent encore les arbres fruitiers. Enfin la chaîne des Hautes-Cévennes, avec les cônes volcaniques du Mézenc et du Gerber-de-Joncs, se montre sur l'horizon au delà de la glorieuse vallée où coule l'Érieux. C'est un panorama grandiose. Cependant nous n'avions quitté le niveau du Rhône que depuis deux heures. Une descente rapide sur le Cheylart pour recommencer l'ascension vers le haut plateau. D'un coup la gorge de l'Érieux supérieur devient splendide. Les ingénieurs ont fait ici de hardis travaux. Voici, perché sur une partie inaccessible de la roche, un château de rêve et de mystère. Le soleil couchant rougit les hautes cimes de la montagne, laissant le fond dans l'ombre. Pour la tour de Rochebonne, c'est une apothéose. De nouveau, à Saint-Martin-de-Valama, des arbres fruitiers sur du gazon dans un bel amphithéâtre. Tant de douceur repose les yeux dans cette région sauvage et abrupte. Mais les frayeurs splendides de la route sont loin d'être épuisées. Voici une autre tour ruinée sur un piton de rocher. Les chèvres s'affolent sous les châtaigniers à notre passage. Dans un cul-de-sac de la vallée, toujours de plus en plus profonde parmi les rochers qui se hérissent, nous contournons la gorge. La chaîne des volcans déroule enfin toute son étrangeté devant nous. Une lueur rouge d'un grand feu lointain prête à ce paysage de solitude, je ne sais quel aspect de culte antique. On se sent moins seul. Nous sommes dans le grand air des hautes sapinières. Les feux de l'occident se sont éteints, et sur tout ce paysage de montagne déserte une demi-lune verse sa pâle lumière. Elle est vraiment d'une poésie vague et effrayante, cette route qui mène aux hauts sommets cévenols. Je me demandais, comme Sisyphe, si cette longue ascension allait finir. Je ne voulais pas que cela finît, de peur que tout fût à recommencer. C'était peut-être Sisyphe lui-même qui se chauffait là-bas devant ces flammes rouges.

... Je sors enfin des sapinières spectrales pour déboucher sur une haute terrasse inondée de lune. C'est le plateau de Sainte-Agrève, à plus de 1000 mètres au-dessus de la mer. C'est comme si un pré automnal de Normandie avait été hissé là en plein air. Cette vaste *table-land*, au point de jonction des routes du Rhône et des routes de la Loire, est depuis des siècles défrichée. Une voie romaine, avec ses pavés encore intacts,

descend de la citadelle de Saint-Agrève — et du mont Chimiac où se trouve le château de Clavieri — sur le Puy, et par l'autre versant sur le Rhône. Lorsque le lendemain matin j'ai voulu grimper au mont Chimiac, par des sentiers qui me rappelaient ma visite à Najac dans l'Aveyron, tout le plateau planait dans la brume. Je restai là-haut, solitaire, percé jusqu'aux os par un vent glacial et humide, qui avait ceci d'étrange que, malgré sa force, il paraissait incapable de balayer les nuages qui m'enveloppaient. De temps à autre, et toujours avec une soudaineté quasi magique, il ouvrait des gouffres profonds dans le brouillard, mais jamais il ne me révéla ce que j'étais venu voir, la chaîne des Hautes-Cévennes, et les Alpes françaises d'au delà de l'Isère.

J'attendis en vain. Je rôdai, comme un revenant égaré dans la brume, tout autour du sommet de Chimiac. J'étais un peu réchauffé par mes méditations intérieures, mais en vain je cherchai des points de repères dans mon esprit aussi brumeux de souvenirs cévenols que l'air était saturé de brouillard. Cependant je commençais à comprendre que les Cévennes du sud-est sont les contreforts des vraies Gaules. Ce fut contre les Helvii, leurs habitants, que se heurta le premier effort de l'expansion romaine. C'était bien avant César, qui pourtant, à son tour, surprit les Arvernes par son audace à escalader ce mur cévenol dans les neiges.

Les grandes routes modernes semblaient vouloir délaisser ces hauteurs, lorsque tout récemment des voies de chemin de fer sont venues les faire revivre. Car il y a de bonnes et nombreuses raisons de croire que la route suivie par César vers l'an 53 était celle de Sainte-Agrève. De Lamastre aujourd'hui, on grimpe jusqu'à ce plateau en ligne droite par le petit pays de Desaignes, où se trouvent les ruines d'un temple de Diane.

Dans ces montagnes, c'est Artémis chasseresse qui est Notre-Dame-de-Bon-Secours. Son culte est forcément oublié dans les plaines. Mais dans les pays accidentés, sur les versants abrupts des hauteurs boisées, au fond des belles gorges, le long des sentiers des forêts, Artémis vient toujours avec ses chiens, qui fouillent les buissons, piétinent les futaies, bondissent par les rochers, se jettent dans les torrents, et toute la montagne, illuminée par la splendeur de la déesse, proclame sa gloire.

Privas : le Vivarais.

Je reviens au Rhône. Nous l'atteignons à la Voulte, où commencent les calcaires jurassiques. Nous sommes descendus du haut plateau par la gorge de l'Érieux, qui rivalise en beauté avec celle du Doux ; c'est toujours le pays de Diane. Le pittoresque de l'Ardèche est d'une variété et d'une sauvagerie que peut-être le Portugal seul en Europe peut présenter. Mais cette partie des Cévennes est trop accessible ; elle ne sera jamais célèbre.

Le chef-lieu de ce département, Privas, est juste en arrière de la muraille du Rhône, sur une des premières terrasses de la montagne. Nous y arrivons dans une bourrasque du sud-est que rien n'avait annoncé, mais qui, paraît-il, est fréquente dans ces régions. Le 10 septembre 1857 (c'est aujourd'hui le 8) après une crue du Doux et de l'Érieux, le Rhône au Pouzin, où l'on prend le train pour Privas, « ne présentait d'une rive à l'autre qu'un vaste train de bois, si compact qu'avec un peu d'audace, on aurait pu traverser le fleuve ».

Comme en un magnifique geste, notre train fait le grand détour d'une entrée inutilement solennelle. Il contourne toute une moitié du bassin de l'Ouvèze, rôdant nonchalamment autour de la ville, qui est là-bas au centre du bassin, rouge et brune, entourée de vertes prairies et de vergers qui s'élèvent en tous sens vers les sommets de hautes montagnes. Mais pour voir, pour comprendre Privas, il est indispensable de faire l'ascension du mont Toulon. C'est ce que je fis le lendemain de notre arrivée.

Exactement au centre du bassin, le mont Toulon commande un des plus riants paysages des Cévennes. Au delà des bords du pays de Privas, s'aperçoit à l'horizon le Vercors de Dauphiné. Je dominais toute la scène de la glorieuse lutte du XVIIe siècle. Là-bas au sud on montre toujours le Logis du Roi, d'où Louis XIII surveilla les travaux qui eurent enfin raison d'une si belle résistance. Plus à l'ouest, c'est le château d'Entrevaux, où Richelieu lui-même établit sa résidence pendant le siège. Au lieu des cendres fumantes de la ville brûlée par le roi, se voyait presque à mes pieds une compacte et vivante petite ville moderne. Privas n'a rien de la chétive exiguïté de

tant d'autres centres montagnards que je venais de traverser. On y vit dans des maisons aux étages élevés, dans des rues aérées, assez éloignées du bord du bassin pour que l'humidité des montagnes n'y pénètre pas, et qu'aucune ombre intempestive ne jette une fraîcheur glaciale sur cette terrasse exposée de tous côtés au purifiant soleil. Contraste marqué avec Annonay, entassée dans un vallon dont les eaux peuvent favoriser l'industrie, mais se font accompagner d'odeurs nauséabondes et de brumes malsaines.

Au nord de Privas, la haute chaîne des Boutières, d'où je viens de descendre; au sud, les cimes plus arides de la grande coulée volcanique du Coiron, les restes figés de l'activité préhistorique du Mézenc. Contre ces deux lignes de montagnes, tout est verdoyant, gai de lumière et de riche culture. C'est ici le vrai Vivarais, étroite zone cultivée entre les régions inhospitalières du bord du fleuve et les hauteurs du Massif; on n'est pas encore dans le Midi, mais tout pousse avec une abondance qui semble annoncer la Provence. L'olivier pourtant n'a guère pénétré si loin. Ce matin au marché de Privas, les paniers bien remplis des paysans me furent une preuve tangible de cette richesse du Vivarais. Fruits, légumes, salades, fromages s'étalaient; et cette première impression éprouvée au marché, le coup d'œil maintenant de ce riche bassin la renouvelle. On comprend que, chassés d'une ville démolie, les habitants n'aient pu se décider à quitter pour jamais un endroit si agréable. Trois ans après la prise de la place par Louis XIII la ville commença à se relever. On prétend que l'autorité royale ferma les yeux. C'est sans doute parce que Richelieu avait su ouvrir les siens.

Venu en personne pour assister au siège, les gens de Privas l'ont assez occupé pour qu'il ait eu tout le temps nécessaire pour y faire un peu de topologie. Il se peut que Richelieu, qui visait toujours la centralisation des Gaules, se soit résolu tout à coup, — en observant sur place l'intérêt français et royal d'y laisser vivre un centre d'activité, — de rendre à Privas, une fois établie l'autorité du roi, la vie communale, que des relations séculaires avec la montagne et le Rhône y avaient créées et fortement consolidées. Beaucoup plus que les hauts cantons du pays des Boutières, qui ressentirent l'attrac-

tion du Puy et de Saint-Étienne, Privas regarde le fleuve, tout en maintenant ses rapports avec la montagne. Il y avait au Pouzin une ville romaine, et la route qui de Privas traverse le Coiron débouche dans une région qui dépendait étroitement de la capitale romaine de toute la montagne, *Alba Helviorum*. Le Vivarais fait géographiquement partie de l'ancien Languedoc. Voilà pourquoi dans la montagne on dit : D'où viens-tu ? *D'onte vin io.*

Le Pouzin : Cruas.

Une promenade d'une heure dans le voisinage du Pouzin suffit à démontrer comment Privas dépend du fleuve. Du pont suspendu, qui relie la Drôme à l'Ardèche, on voit du côté droit l'entrée d'une belle gorge. C'est par là que l'Ouvèze s'est ouvert un chemin entre de hauts gradins de calcaire. Au sud-ouest se montre le Coiron qui descend majestueusement vers le Rhône. Pénétrons dans cette gorge par son beau portail de marbre gris. Il n'y a que quatorze kilomètres, de ce point jusqu'au bassin de Privas, le long d'une route dominée par les orgues des grès et les mâchicoulis du calcaire. L'Ouvèze offre ainsi une voie de pénétration à l'ouest. Elle n'est que la continuation de la voie qui, venant de Milan et descendant des Alpes Cottiennes, par la vallée de la Drôme, aboutissait à Valence. Les deux systèmes de montagnes, les Alpes et le Massif central, déversent leurs forces dans cette vallée, s'y mêlent et s'y confondent ; pour tout ce monde il y a deux horizons ; Fourvières de Lyon et la Cannebière de Marseille.

Le long de la vallée, *à la descise.*

Les stries fantastiques du calcaire bordent chaque côté du Rhône. Nous sommes sur l'ancienne route de l'Helvie qui partait d'Alba pour se diriger sur Valentia. En venant du Pouzin, le voyageur n'a que douze ou treize kilomètres à faire pour se trouver tout à coup, à Cruas (*Crudatium*) et en pleine rue, devant une borne milliaire des Romains. Placée en avant du porche de l'église, le long de la route nationale, elle arrête peu le regard qu'attire la beauté de cette charmante abbatiale

romane. C'est le savant curé de Cruas, M. l'abbé L. Vidon, qui, me rencontrant ébahi devant son église, m'a signalé l'intérêt de cette pierre, et qui, avec beaucoup d'obligeance m'a relevé l'inscription :

IMP. CAES.
T. AEL. HADR.
AVG. ANTON.
PIO. P.P. TRIB.
POT. VII.
COS. IV.
M.P. XVII.

Une autre borne fut trouvée vers 1876 à 1 300 mètres environ en aval de Cruas, portant la même inscription, à l'exception de la dernière ligne : M.P.X.I.V. Crudatium se trouvait donc entre le 14e mille et le 17e en partant d'Alba, pour se diriger vers Valentia. J'avoue qu'en présence de cette borne milliaire, j'eus comme une révélation de la légèreté de toute critique qui reproche aux Français de s'appeler des Latins. J'avais su comme un autre les chicaner là-dessus au nom de l'ethnologie et de l'anthropologie ; mais devant cette rude pierre qui était toujours debout au bord d'un chemin, peut-être trente fois séculaire, j'eus envie de faire amende honorable. A Vienne, le temple d'Auguste et de Livie ne m'avait rien raconté de si précis que cette borne suggestive. Celle-là me parlait de l'ordre romain et d'une politique vraiment impériale qui, depuis Romulus jusqu'aux derniers Césars, ignorant le mot grec *barbare*, semblait s'inspirer d'humanité, et faisait dans le même jour un vaincu et un latin.

La pensée est de Tacite, si elle n'est pas de l'empereur Claude ; et ce n'est pas jactance patriotique, mais vraiment — comme le pensait Amédée Thierry — une vérité dont tout Romain avait le droit d'être fier. Le souvenir de l'éloquent livre de Thierry me revint et demeura, malgré mes souvenirs plus récents des études de Ferrero sur la même matière. Je lisais ces majuscules un peu cabalistiques de l'inscription romaine :

PIO. P.P. TRIB.

et fus comme hypnotisé par l'appellation mystique et reli-

gieuse donnée à cet empereur : *Père de la Patrie*. « Patrie » ? Mais l'on nous avait dit que le mot ne datait que de François Ier. Glorieux néologisme de la Renaissance, reproché à Du Bellay, le voilà, cependant, sur la voie publique en terre française bien loin de Rome. J'ai réfléchi que Rome avait commencé son essor en prononçant un mot magique : *Vous êtes latin*, et que ce mot ne s'est jamais trouvé complètement absent de ses conversations avec les nations, pendant mille ans. Je ne m'arrêtais guère aux mobiles de sa politique mondiale, ni aux époques passagères où elle parut oublier son destin, qui était clair. En jetant un regard rapide à travers les siècles de son expansion, je voyais ceci : elle baptisa les nations vaincues d'après les rites du *jus latinitatis* ; et telle était la fascination de ce monstre à sept têtes que peu nombreux étaient les peuples qui ne se sentaient pas attirés vers cette initiation. Être *latin* allumait l'enthousiasme de tous ces Gaulois qui savaient à quoi s'en tenir sur les privilèges que leur conférait le droit de porter un aussi beau titre. Tout cela n'allait pas sans heurts. Témoin le sort des Gracchi et de Drusus poignardés en pleine Rome par un patriciat aux abois. Mais ces tribuns agissaient en cosmopolites, sans le savoir, et leurs successeurs travaillaient souvent pour les villes et les peuplades étrangères, s'exposant ainsi à être appelés « sans-patrie ». Pourtant, ils furent les Romains caractéristiques. L'arbitraire des exploiteurs coloniaux, l'arrogance des publicains, ne réussissaient point à arrêter l'évolution du génie romain. Jamais les provinces n'eurent un champion plus crâne que Jules César, ce cosmopolite souple, qui avait ébauché avant sa mort l'extension du *jus latinitatis* à toutes les Gaules, après avoir relevé les dieux pénates de Corinthe et de Carthage. Cet impérialiste de génie, fut adoré par les nations vaincues. — Lisez, dans Suétone, les détails de la douleur des étrangers lorsque la nouvelle de sa mort se répandit dans les rues de Rome. Puis, lorsque Claude le Lyonnais plaida devant le Sénat, dans un discours merveilleux qui est comme le *magna charta* de la latinité des Français, le droit des villes des Gaules à l'admission aux « honneurs », le phœnix impérial avait déjà pris son vol des cendres de César. On commençait à comprendre la mission de Rome. Tous les chemins y conduisaient. L'Espagne, la Gaule y envoyèrent

leurs enfants qui devinrent empereurs ; et qu'importe si l'on se riait de leur accent ; en 1800, à Paris ne riait-on pas de l'accent de Napoléon ?

Plutarque eut un mot très juste sur Rome : « Elle est l'ancre qui fixe à jamais au port le monde longtemps battu et errant, sans pilote, au gré de la tempête. » Je regardais cette grosse pierre milliaire de Cruas et elle prenait petit à petit une importance singulière parmi mes sensations de la vallée du Rhône. Je songeais que j'étais sur l'impérial chemin de halage. Cette borne était un de ces poteaux innombrables que Rome avait fichés sur les routes de l'univers pour ancrer la flottille des nations qu'elle traînait à sa remorque...

Dans un recoin perdu d'une ruelle tortueuse qui grimpe au château de Cruas, une porte entre-bâillée laisse apercevoir un repas de noce. Des convives entre-choquent leurs verres, criaillant en patois un brouhaha de plaisanteries dont le sens m'échappe, lorsqu'une voix dominante de vieillard jette par-dessus le mur une bribe de phrase que je peux saisir : *Bougre de Mandrin* ; et les éclats de rire reprennent de plus belle. C'est la première fois que je tombe sur la piste d'un homme dont les exploits terrifièrent la montagne et dont le nom redoutable fut le croquemitaine légendaire des enfants, ou le sobriquet de blâme jeté à la tête des mauvais sujets : « Tu n'es qu'un Mandrin », « Va donc petit Mandrin ! » C'est un personnage admirable, qui fut autrefois tristement célèbre depuis la vallée de la Haute-Loire jusqu'à la Haute-Saône, et tout le long du Rhône. Je viens de constater que son souvenir n'est pas mort. La légende en fait un chef scélérat de brigands, un détrousseur de grands chemins, un aventurier de haute souche. En réalité ce contrebandier, en battant les chemins, rabattit une iniquité. Il rendait un peu rudement un service public en ridiculisant le système de gabelous qui contrecarra l'œuvre de centralisation de la monarchie : Necker le comprit, et fit son possible pour le faire comprendre à son maître.

J'ai eu plaisir à admirer l'église de Cruas, qui est exceptionnellement jolie, tout en restant un exemple remarquable de bonne architecture romane. C'est une partie d'une des plus anciennes abbayes de la vallée du Rhône, bâtie avant l'an mille sur la route romaine qui longeait le fleuve. Les évêques

de Viviers, qui ont établi leur abbaye-forteresse en ce point, nous ont ainsi légué un monument de leur puissance, de leur science et de leur richesse. L'abbaye était fortifiée. Il suffit de traverser la grande rue du village pour se trouver dans un dédale de ruelles et de passages du moyen âge : le bourg s'accrochait à la colline, et, entouré d'un mur, était dominé par un château fort. De là-haut la vue est belle sur les montagnes du Dauphiné. Un pilier monstre de basalte noir s'élève dans le sud, près du Rhône. Il annonce Rochemaure, et marque la limite de la coulée volcanique du Coiron.

Ce rocher-là est une borne milliaire qui nous vient de la préhistoire. Il n'a pas besoin d'inscription antique, car il porte partout sur sa face les marques certaines du trident de Poseidon, ébranleur des Terres.

Rochemaure.

Il m'est arrivé à Rochemaure une chose singulière. Était-ce la rare douceur de ce soir, comme je grimpais lentement au nid d'aigle du donjon? Était-ce la merveille des couleurs, changeant de minute en minute, sous la splendeur de la pleine lune qui illumina toute la région entre le Rhône et les Alpes? Était-ce la cime bronzée du volcan Chenavari découpée fièrement contre le rouge couchant, et ajoutant à ce site romanesque je ne sais quelle riche étrangeté de trait? Était-ce le calme qui régnait parmi ces ruines mêmes de Rochemaure perchées sur le basalte? Était-ce le petit cimetière de la chapelle ruinée et isolée de Saint-Laurent, où entre deux cyprès je lisais sur un tombeau : « Il posséda tout ce qui donne et fait le bonheur », et, tandis que les ombres pâlissaient devant la gloire répandue de la lune, je déchiffrais dans le crépuscule, au linteau de la porte :

SATOR
AREPO
TEMET
OPERA
ROTAS

Était-ce toute cette complexité d'impressions d'une beauté mélancolique et étrange, et d'une nature mystérieuse et surhu-

maine, était-ce tout cela, et autre chose encore que je ne savais analyser, au fur et à mesure que les flots de lumière de ce soir calme et glorieux enveloppaient le vieux donjon et le paysage grandiose de cet air doucement poétique qu'avaient les gravures des *keepsakes* de jadis? Toujours est-il qu'à Rochemaure, comme autrefois dans les Cyclades, un soir d'été, lorsque je flottais parmi ces îles de songe, dans une barque de rêve, naviguant entre ciel et eau, je n'ai su que me livrer aux influences musicales et divines du moment. Je n'avais envie de parler de quoi que ce soit, mais seulement de regarder, d'entendre, de ressentir, et d'éprouver jusqu'aux moelles la souffrance peut-être la plus tragiquement douloureuse qu'on puisse ressentir, celle d'assister à un spectacle de parfaite beauté et de voir l'enlèvement de cette beauté par le Temps qui fuyait devant mes yeux.

L'Ardèche.

De Rochemaure au Teil, où la blanche poussière des carrières de pierre à chaux couvre tout, il n'y a que cinq kilomètres. Un pont suspendu conduisant à Montélimar a failli m'attirer tout de suite sur l'autre rive du Rhône. Mais j'étais loin d'en avoir fini avec les Cévennes. Je voulais savoir ce qu'on trouve sous les croupes méridionales du Coiron, et j'ai remis la traversée du fleuve à plus tard. Par la ligne d'Alais je grimpai encore une fois dans la montagne.

Le sol est rougeâtre. Nous gagnons une terrasse et nous entrons dans le large amphithéâtre d'Aps, où un château massif du XVe siècle, sans beauté aucune, mais d'un grand effet, entouré d'un village, marque le site d'*Alba Augusta* — ville du *blanc* pays, dont la chaux du Teil a rendu célèbre dans l'univers entier le nom de Lafarge.

J'ai passé toute une après-midi à visiter ce bourg d'Aps, et à fouiller le sol des champs. Presque tous les objets antiques recueillis par les habitants proviennent de la rive gauche de l'Escoutay — lorsque je l'ai vu, ce n'était qu'un *ouadi* marocain. L'ancienne ville romaine et gallo-romaine a joui trois cents ans au moins d'une vie paisible avant qu'elle ne fût saccagée par les « barbares ». Alba Augusta ne croyait pas avoir

besoin de fortifications : les quelques restes de mur qui s'y voient encore datent du moyen âge. Par la voie de l'Escoutay, elle communiquait avec le Rhône. C'est au débouché sur le fleuve qu'est situé aujourd'hui Viviers, antique siège épiscopal, héritier du prestige et de l'autorité de la petite capitale romaine, une des villes du Rhône que l'odeur âcre de la mousse d'histoire imprègne le plus fortement.

Aps est le site latin caractéristique, et un jour son sous-sol nous livrera des surprises. Chez un fermier, j'ai vu une petite collection de monnaies, beaucoup de belles poteries d'un galbe gracieux, des outils du moyen âge, le menu fretin sans importance que l'on ramasse dans un tel sol. Mais mon fermier pratique avait oublié de me désigner ce qu'il avait de plus intéressant : une section d'un beau fût de colonne de marbre, qu'il avait trouvé, et qui lui servait de rouleau pour ses terres. Il l'avait percé longitudinalement, et attaché à un appareil de bois, auquel il pouvait atteler ses chevaux. Les angles des cannelures avaient un peu souffert à cette rude besogne. Mais il faut reconnaître que rien n'aurait pu être mieux adapté à un tel emploi. Sans le savoir, ce fermier avait rehaussé la dignité de ce morceau de fût isolé et perdu, sorti de je ne sais quelle colonnade de temple ou de bâtiment antique.

J'ai repris la route des hauteurs. Le sol de toute cette cuvette de la ville d'Aps est raviné. C'est presque un paysage syrien. Les bords de la cuvette, les hauts gradins de l'amphithéâtre sont des falaises calcaires. Ce sont les *gras* (*gradus*), autant de marches de l'escalier qui conduit vers les hauts sommets. Les mamelons à l'intérieur de ce vaste amphithéâtre, d'où Rome, établie à Alba, gouverna toute la montagne, portent les habitations de villages et même de villes célèbres depuis deux mille ans. C'est Saint-Jean-le-Centenier, Vogüé, Villeneuve-de-Berg, et, loin sur une hauteur aride dominant un paysage immense vers le Haut-Vivarais, Aubenas, centre d'une vie industrielle qui la fait presque rivale d'Annonay. Quelle surprise, en arrivant si rapidement dans les montagnes derrière le Rhône, d'y trouver une région si peuplée! C'est le royaume d'Ollivier de Serres, ce pays aride au sud du Coiron, entre cette chaîne et la gorge de l'Ardèche. Mais il n'est pauvre que pour ceux qui ne voient la richesse que dans le labour. Partout les

mûriers tachent en vert le fond ocré du paysage. Il n'y a pas au monde de culture plus admirable que celle de cet arbre, transplanté ici à la fin du XVe siècle, ou en tout cas utilisé pour la première fois à cette époque pour la production de la soie.

C'est un terrain classique. Pour le voir, Young a risqué sa vie et affronté les misères des auberges. En 1789, lorsqu'il passa par là, la France produisait 6 millions environ de kilogrammes de cocons. Aujourd'hui, le département de l'Ardèche seul produit beaucoup plus de 2 millions de kilogrammes de cocons, et 16 000 hectares sont occupés par des plantations de mûriers. Aubenas régularise le marché des soies grèges pour tout le Midi. Mais la sériciculture, la mégisserie, la papeterie, sont loin d'être les seules sources de richesse dans cette région extraordinaire où le regard hâtif du voyageur qui ne sait pas pénétrer le sous-sol ne trouve que des sensations d'aridité et de tristesse. A Largentière, les mines de plomb argentifère n'ont perdu leur importance que lorsque, à la Renaissance, les eldorados américains arrachèrent à ces montagnes un prestige qui datait de bien loin, et qui à mon avis était pour quelque chose dans le choix par Rome d'Alba Augusta comme capitale.

L'admirable Ollivier de Serres est venu précisément au bon moment. A l'instant où s'épuisait une des ressources de la montagne, et lorsqu'il semblait que les ravages des guerres de la Réforme fussent enfin terminés, le grand auteur du *Théâtre d'agriculture* regarda autour de lui ce sol si péniblement aride, où presque seuls le mûrier ou le figuier donnent de la verdure, au milieu de ces blanches falaises qui réverbèrent la chaleur, et il se demanda comment faire pour rendre le bonheur à ces montagnes. Il se fit aider par le petit ver d'Italie, et le service qu'il rendit ainsi à sa patrie fut assez grand pour que Young pût l'appeler un des plus grands bienfaiteurs de la France.

Nous avançons, toujours de plus en plus haut, à travers des régions calcaires au sud du Coiron, dont la chaîne, mur transversal qui comme une paroi divise les Cévennes en deux, encadre cette petite causse de la Haute-Ardèche. Des cañons et des cirques, rappelant les rochers de Baume, près de Lons-le-Saunier dans le Jura, se montrent maintenant jusqu'à Ruoms. C'est la vallée de la Haute-Ardèche.

Il faut s'arrêter à Ruoms pendant quelques jours, et rayonner alentour, pour deviner la puissance redoutable de ce fleuve, qui a racheté les trahisons incorrigibles de ses caprices par les beautés pittoresques qu'en artiste inconscient il a moulées et sculptées partout sur son passage. Pendant deux ou trois kilomètres, avant de traverser le bassin de Ruoms et de Vallon, il s'est frayé le défilé bien connu de Ruoms, puis il se délasse un peu, flânant par les champs de mûriers jusqu'à l'ouverture de la gorge défendue par la forteresse géante de Sampzon.

Pour gagner le Rhône, il s'y engage et s'y élève un arc de triomphe en marbre, le plus grand et le plus curieux du monde. Celui-ci franchi, il s'en va d'un splendide élan, gonflé de rivières souterraines, par des gorges profondes et serpentantes, bariolées de toutes les couleurs de leurs parois striées. Revêtues d'oliviers, de figuiers et d'arbres de Judée, ces rives sont trouées de grottes, qui en font une sorte de voie appienne pour troglodytes. A toutes les époques, depuis l'ours des cavernes jusqu'aux guerres civiles de la montagne, lorsque Louis XIII, venant de Privas, humiliait tous les seigneurs des pics féodaux, et enfin jusqu'à nos spéléologues modernes, l'Ardèche a éveillé l'imagination des peuples, et formé leur caractère. Dans les antres mystérieux de ses bords, les enfants du pays iront éternellement chercher des palais fabuleux. Mais l'Ardèche a un rôle tout autre que celui d'entretenir du romanesque. Avec l'Aude et le Doubs, elle est l'une des plus écoutées dans l'aréopage national des dieux fluviaux qui président aux destinées de la France. Le spectacle de ses colères a été d'une longue et tonique suggestion.

> ... Fau pas badina' m'aquelo garço
> De ribiero rabento.

C'est Mistral qui l'a constaté. Même au milieu de ce bassin de repos entre le défilé de Ruoms et le noble cañon de la descente — où une atmosphère de poésie latine domine tellement que les fontaines des chemins et des champs portent de charmantes inscriptions païennes : LA TRIOMPHANTE, OU GLOIRE A LA SOLITAIRE, — l'Ardèche se met parfois à gronder et à

grossir jusqu'à toucher presque, malgré la largeur de son lit de 140 mètres, les tabliers des ponts, hauts de plus de 15 mètres au-dessus du fleuve normal. La présence d'une si puissante personnalité avec laquelle il ne faut pas badiner est un des faits que l'on doit méditer quand on étudie les différences entre cette partie des Cévennes et les trois où quatre autres « pays » que nous avons visités sur ce versant du Rhône. Les crues de l'Ardèche sont extravagantes. C'est que la nudité des pentes raides et imperméables, où elle prend son origine, n'absorbe rien des pluies qui y tombent plus abondamment que dans aucune autre région de France; lorsque le fleuve entre dans les calcaires, où il est presque miraculeux qu'il ne disparaisse pas complètement pour une course nocturne, il reçoit d'autres fleuves qui sortent des causses spongieux. C'est dans le climat méditerranéen qu'il passe plus des trois quarts de son existence. L'olivier, que j'ai épié sous le donjon de Rochemaure et que, d'après toutes les autorités, je n'aurais dû rencontrer qu'en aval de Donzere, abonde le long de l'Ardèche; mais tout au tour, à l'horizon, les neiges subsistent pendant neuf mois de l'année.

Il y a au moins quatre grandes divisions, quatre « pays » dans les Cévennes orientales : la région entre Givors et Annonay, gouvernée par le Pilat; derrière Tournon, la région des hautes vallées du Doux et de l'Erieux jusqu'à Saint-Agrève; et celles des deux versants du Coiron, dont une a son centre à Privas et regarde plutôt le nord et l'est, l'autre, vallée de l'Ardèche et royaume d'Ollivier de Serres, ancien territoire romain, donne sur le midi et sur les portes de la Provence. L'unification de toutes ces régions commencée par Richelieu n'est pas encore terminée, malgré les chemins de fer. La circulation dans toute la montagne est toujours un peu hésitante. Mais toujours en contre-bas de la muraille, coule la grande voie séculaire qui relie tous ces « pays » divers, le Rhône comme dans une douve, qui communique avec la Méditerranée; même lorsque les cloisons étanches séparant les hautes régions défendent toute communication, il y a des escaliers tournants par lesquels l'on peut descendre au fleuve, d'où l'on gagne facilement d'autres couloirs de pénétration qui conduisent aux pays secrets de la haute montagne.

Montélimar; Viviers.

J'étais arrivé à la porte du Midi. J'allais entrer

à la cluso,
Estrecho e redoutablo de Dounzero.

Mais avant de franchir cette porte de Provence, deux étapes devaient m'arrêter, Montélimar et Viviers.

Le soleil se couchait au moment où, ayant traversé le Rhône, nous montions à la citadelle de Montélimar. Du haut d'une terrasse, au pied du mur, je vis la ville au milieu de la plaine. Les angles obtus formés par les toits rouge clair et presque plats des maisons, auxquelles un cyprès immense tout près de moi donnait par sa ligne poétique le recul nécessaire, ressemblaient étrangement à un tableau de Leighton, et semblaient une tentative curieuse de résurrection du monde romain. Ces images étaient pour moi tout Montélimar. La ville elle-même avait bien peu de chose à me dire. C'était autrefois une place forte. Des boulevards modernes l'entourent maintenant où l'on peut respirer un air que ne pollue aucune odeur suspecte. Mais à l'intérieur de ce cercle s'étend un labyrinthe de rues étroites, — comme dans les vieux centres de vie intense où la terre coûtait cher, au dedans de l'enceinte fortifiée, — et où l'infection paraît se cacher... Sous les fenêtres de ma chambre d'hôtel, les platanes frissonnaient et frémissaient aux premiers souffles avant-coureurs du mistral. On eût dit le bruit de la vague qui se retire sur une grève de galets. Avant d'ouvrir les lourds volets et de recevoir dans les yeux tout l'éclat de la lune, j'avais cru qu'il pleuvait. Trop belle, cette nuit, pour me coucher! Je réussis, pour un prix fabuleux, à me faire conduire à Châteauneuf-du-Rhône; là je retraversai le Rhône, en face des grands rochers qui sont les piliers orientaux de la porte de Provence. On longe un vaste parc que l'on me montra comme étant l'ancien domaine épiscopal de Viviers. Et alors commencèrent pour moi des sensations exquises.

Mon émotion à Viviers fut profonde. Souvent j'ai eu des moments de regret, et de regret poignant, de ne pouvoir

parler de choses françaises qu'en étranger peu expert dans la langue; mais jamais ce sentiment ne m'a été plus douloureux que lorsque je me trouvai sur l'esplanade déserte de la haute ville de Viviers.

J'éprouvai quelque chose de cette sérénité et aussi de cette curiosité tendue et éveillée qui ont dû faire battre le cœur et aiguiser le regard des premiers astronomes, et que plus d'une fois j'ai retrouvées chez les bergers couchés au milieu de leurs brebis à la belle étoile, ou, en pleine mer, chez les officiers de quart. Je savais que ce fut à Viviers que Flaugergues, épiant les cieux, avait découvert la fameuse comète de 1811, et je comprenais maintenant que, né dans cette ville, il ait pu se décider à y passer toute son existence sans en sortir, jusqu'au jour où il en franchit les limites dans son cercueil; car il avait là, pour l'étude des étoiles, un observatoire naturel et merveilleux, quelque chose comme la plate-forme légendaire des mages au sommet de la tour de la plaine de Sennaar.

Debout au bord du rocher, qui tombe à pic sur la plaine, je suivais, à la lumière de la pleine lune, la ligne du Rhône venant du nord et se perdant au sud avec les ombres qui s'engouffraient dans la cluse de Donzère. Derrière moi un haut mur gothique d'église, inondé de lune, se silhouettait contre l'azur sombre du ciel. Déjà la ville de Viviers dormait en contre-bas dans la plaine. La surface plane du roc se prolongeait comme un promontoire, très loin vers le Rhône. Le vent soufflait à travers la vaste place déserte comme sur une falaise surplombant la mer. Mais dans l'isolement superbe de ce site unique, je ne me sentais pas seul. J'y étais isolé avec l'histoire. J'ai trouvé là quelques moments de lucidité rare, de suprême bien-être.

C'est que Viviers est une des capitales déchues de la chrétienté, une des sous-préfectures de la civilisation. J'ai déjà dit comment les Gallo-Romains d'Aps, la Blanche-Ville de la montagne, s'y étaient réfugiés, après le passage de la tempête envahissante venue de l'est. Le réveil a dû être bien rude qui suivit les longs siècles calmes de la *pax romana*. Les barbares passant à travers toutes les fentes des murs romains qui se lézardaient, avaient secoué cette société de sa torpeur, et marqué le commencement d'un nouvel ordre de choses. Ce

ne fut pas encore la féodalité, mais ce régime-là était en germe. Sur ces terres françaises où, dans les plaines, avait régné la vie urbaine et la vie calme des villas champêtres, allaient s'élever bientôt les châteaux inaccessibles, les abbayes et les monastères fortifiés où se réfugieraient la science, l'art, toute la tradition en un mot des belles choses grecques et romaines. Ce fut ainsi que l'on transféra l'évêché d'Alba et que l'on se fortifia sur ce haut roc de Viviers, d'où l'on commandait au moins la route du Rhône. Il était bien difficile de ne pas se sentir aristocrate et indépendant dans cet îlot de recueillement. Les évêques de Viviers réclamèrent et obtinrent la liberté. Nous trouvons dans le nom de l'ancienne province, le Vivarais, comme un écho de leur prestige. Ils régnèrent dans la montagne, et le long du fleuve presque jusqu'à Tournon. Ils avaient une forte armée et ils battaient monnaie. Le rythme architectonique qui caractérise les belles tours de l'abbaye-église de Cruas témoigne de l'ampleur et de la distinction de leurs pensées.

De cette plate-forme du rocher de Viviers, le regard porte loin. Viviers offre un point de vue rare. C'est un belvédère où l'on peut facilement s'orienter dans l'espace et dans le temps. D'ailleurs sous le vaste dôme de son ciel, dans une atmosphère d'émotion cosmique, le présent y serre de près le passé, et emboîte le pas à l'avenir. Là-bas au nord scintillent les lumières électriques du Teil, et l'on entrevoit, pâle à la lueur de la lune, la haute falaise blanche que les hommes ont balafrée pour arracher la chaux destinée au canal de Suez.

W. MORTON-FULLERTON

PRINCESSES DE SCIENCE[1]

XV

Un soir que Thérèse rentrait lasse de sa journée, accablée par la précoce chaleur printanière, la femme de chambre frappa à sa porte :

— Que madame ne défasse pas son chapeau ; il y a là une demoiselle qui voudrait...

La servante n'acheva pas ; derrière elle, dans l'escalier, un galop d'enfant retentissait, et Lucie Adeline, la fille aînée de la doctoresse, brunette de quinze ans à l'air décidé, entra tout droit, criant :

— Monsieur Guéméné est-il là ? Maman lui demande de venir tout de suite : il y a Julien, mon petit frère, qui s'est ébouillanté !

— Votre petit frère ! ah ! mon Dieu ! — s'écria Thérèse. — Il vit encore, au moins ?...

Sans autre réflexion, tout d'abord, elle ne pensait qu'à la malheureuse mère. Mais la fillette reprit :

— Oui, oui. Si monsieur Guéméné est ici, qu'il vienne tout de suite, tout de suite ; je l'emmènerai dans mon sapin.

— Non, — répondit Thérèse, un peu stupéfaite de ce que

1. *Published, April first, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* la Revue de Paris.

Voir la *Revue* des 1er, 15 février, 1er et 15 mars.

son mari fût appelé préférablement à elle par madame Adeline, cette confrère qui l'estimait; — monsieur Guéméné ne rentrera que ce soir, mais je suis là, je vais vous suivre.

— Ah! c'est que maman m'avait dit : « Ramène M. Guéméné, je veux qu'il voie Julien... » Elle n'avait pas parlé de vous. Sans doute qu'elle n'y avait pas songé, car vous êtes aussi bien médecin que lui... et qu'elle... Et puis, voyez-vous, elle est drôle, maman : elle trouve qu'une doctoresse, c'est assez bon pour ses clients, puisqu'elle les soigne. Mais quand il s'agit de l'un de nous, elle a tout de même plus confiance dans un homme... C'est bête, mais on est tous comme ça... Ma foi, madame, moi, je crois que vous en savez aussi long que votre mari. D'abord, je voudrais aussi être femme médecin...

Pendant ce verbiage, Thérèse, en hâte, devant la glace, avait assujetti son chapeau, repris sa trousse, son thermomètre, ses gants. La profession médicale crée, chez ceux qui l'exercent, une admirable impersonnalité en présence du mal grave. Toute sa pensée bandée vers l'enfant qu'elle allait secourir, elle sentait à peine l'injure discrète et voilée qui lui était faite. Ce fut seulement en fiacre, emportée aux côtés de cette petite fille garçonnière et délibérée, que son amour-propre s'éveilla et s'offensa. Elle courait à ce chevet où l'on avait dédaigné de l'appeler, où sa science n'était nullement requise; et sa dignité se révoltait. L'idée lui vint de rebrousser chemin pour laisser Jeanne Adeline libre d'appeler quelque autre médecin, puisque cette singulière doctoresse n'accordait sa confiance qu'aux hommes. Mais la fillette bavardait toujours :

— Voilà : Julien avait mal à la gorge, et maman avait dit ce matin : « Je ne veux pas qu'il aille en classe aujourd'hui... » Puis, M. Artout lui ayant téléphoné hier pour le chloroforme à donner dans une opération, la voilà partie dès neuf heures boulevard de Courcelles. A midi, je rentre du cours supérieur où je prépare mon brevet : pas de maman, bien entendu; pas de papa non plus. Pauvre père! il n'avait pas raté l'apéritif... Alors on déjeune seuls, nous quatre. A une heure et demie, je retourne à l'école avec ma petite sœur Georgette; Alfred, qui est externe, s'en va au lycée. Julien reste avec la bonne. Elle devait aller au lavoir, mais, pour qu'elle

puisse surveiller le petit, maman lui avait recommandé de faire son savonnage à la lessiveuse sur le fourneau de la cuisine, sans bouger. Ah bien, oui! voilà le savon qui manque, ou « la carbonade », je ne sais quoi; elle court chez l'épicier, rue de l'Ancienne-Comédie : l'affaire d'une minute, à ce qu'elle dit. N'empêche que Julien a le temps de monter sur une chaise, de soulever le couvercle de la lessiveuse pour voir comment fait l'eau qui sort en bouillonnant par les petits trous de la pompe. La vapeur l'échaude, il bondit en arrière, s'accroche à la lessiveuse qui bascule et lui déverse un grand jet d'eau chaude sur tout le corps... Quand la bonne lui a ôté ses habits, elle dit que la peau est venue avec!... Dieu merci, maman est rentrée à quatre heures. M. Artout l'avait retenue à déjeuner chez lui; elle n'avait pas osé refuser, crainte de le contrarier, car, comme dit papa, M. Artout c'est la « vache à lait » de maman, et elle le ménage comme le bon Dieu... Moi, je l'aime bien aussi M. Artout; je lui ai dit, un jour, que je voulais faire ma médecine. Il s'est écrié : « Pourquoi pas? »

— Mais — reprit Thérèse, qui déjà ne pensait plus à sa dignité froissée — à quelle partie du corps votre petit frère a-t-il été le plus atteint? Que lui a-t-on fait? L'a-t-on baigné?

— Ah! non, pour sûr! Maman a, je crois bien, perdu la tête, et le pauvre gosse crie tant dès qu'on le touche!

— Quel âge a-t-il donc, le malheureux enfant?

— Neuf ans, madame, et on lui en donnerait plutôt dix, tant il est grand!

Le fiacre, qui avait suivi les quais, s'engageait dans l'étroite rue Dauphine, où un embarras de voitures le retint quelques minutes. Thérèse revivait les heures où elle avait attendu la mort de son enfant; il lui semblait éprouver ce qu'endurait la pauvre doctoresse. Impatiente d'arriver, elle préparait mentalement plusieurs ordonnances, appropriées aux divers genres de brûlures que pouvait présenter le petit garçon. C'est à l'hôpital, en chirurgie, plus que dans la clientèle, qu'elle avait eu occasion d'exercer la thérapeutique spéciale en pareil cas. Elle se souvint qu'Artout préconisait le sous-nitrate de bismuth, et Boussard l'acide picrique, aussi exclusivement l'un que l'autre. Enfin le fiacre s'arrêta devant la noire maison de la rue de Buci dont Jeanne Adeline occupait l'entresol.

Il y avait, au fond du corridor obscur, un escalier dont le pied tâtonnant de Thérèse trouva enfin la première marche. La fillette, reprise par une anxiété qui l'avait quelque peu quittée au cours de sa promenade, était partie en avant comme une flèche. Familière de l'escalier noir, elle l'eut gravi en quelques bonds. Thérèse, accrochée à la rampe, devait chercher chaque marche du bout de sa bottine. Et l'on sentait, répandue par toute la maison, l'odeur douceâtre, alcaline et savonneuse de cette lessive meurtrière qui, sa colère monstrueuse et stupide passée sur le pauvre enfant, avait continué de bouillonner doucement sur le fourneau de la cuisine.

N'ayant personne pour l'introduire, car Lucie était déjà au chevet de son frère, Thérèse se dirigea au hasard des portes ouvertes, traversa l'étroite salle à manger au tapis rouge tendu sur la table ronde, puis le salon d'attente minuscule, prenant jour sur une cour infecte, un tronçon de couloir où les jupes de madame Adeline pendaient au porte-manteau, et elle arriva enfin dans la chambre où l'enfant geignait, étendu sur son petit lit de fer. La mère, toute contractée, penchée sur lui, le regardait en pleurant. Quand elle aperçut Thérèse :

— Ah! vous êtes venue!... examinez-le vite. Je n'ai pas une idée à moi.

Et elle restait là immobile, angoissée, le front dans les mains. Vivement, la jeune femme se déganta, rejeta sur le grand lit drapé de cotonnade rouge son ombrelle et sa jaquette, et vint dévêtir de sa chemise le petit garçon, qu'elle soutenait d'un bras sous les omoplates. Le petit corps nu apparut, nerveux et souple, avec des soubresauts qui enflaient le thorax mince et maigre. Le côté droit, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse, était marqué de longues traînées rouges et la peau, soulevée en boursouflures, formait de grosses perles opalines toutes gonflées d'eau : l'une d'elles, énorme, à la hanche, ressemblait à un œuf transparent. Le bras avait été mis au vif lors de l'arrachement des habits.

Toute émotion oubliée, le sourcil froncé, calme, sûre d'elle-même, Thérèse parcourait les brûlures de son regard droit, fort et ardent. Elle recueillait sa science, ses idées, toute sa pensée lucide, rassemblait, d'un effort viril, ses facultés, en vue de la décision prompte qui sauve. Le petit

garçon se plaignait et pleurait. Chose étrange, elle n'eut pas vers lui le geste câlin du médecin qui s'attendrit devant l'enfant malade. Son cerveau seul vivait et agissait. La femme qui se hausse aux fonctions de l'homme y dépense trop d'énergie pour gaspiller encore de ses forces en sensibilité. Elle dit, après avoir vu toute la série des brûlures :

— Celles du bras sont douloureuses, mais sans gravité. Il aurait fallu percer les phlyctènes de la hanche. Le pauvre enfant doit souffrir beaucoup. Pourquoi ne pas lui donner un bain avant les pansements ?

— Ah! je ne sais plus rien! gémit madame Adeline. Essayez de tout. Calmez-le.

La domestique alla chercher la baignoire d'enfant, qui était devenue trop petite pour ce garçon de neuf ans. Lucie déclara que la lessiveuse était grande et qu'on pourrait y faire tenir son frère accroupi. Le temps pressait. Peu accoutumée à ces intérieurs de la médiocrité, où tout fait défaut, Thérèse, qui ne connaissait guère que les hôtels de l'île Saint-Louis ou la clientèle du faubourg Saint-Germain, ne se déconcerta pas. Elle parcourut l'entresol exigu où logeait toute la famille de la doctoresse. Elle vit le cabinet, dont les fenêtres basses, en cintre, atteignaient au plafond. La table de gynécologie y était représentée par une chaise longue, en reps vert. La table de travail — un vieux bureau d'acajou — s'étalait propre et nette, sans le désordre du journal scientifique qui traîne, du livre nouveau de pathologie que le médecin a laissé entr'ouvert la veille, des brochures repoussées pêle-mêle après une lecture rapide : madame Adeline ne lisait pas. Exténuée par sa clientèle de quartier, ses visites à quarante sous, les accouchements, la médecine auxiliaire à laquelle Artout l'appelait de temps en temps, elle s'en tenait à sa science d'il y a vingt ans, soutenue par son admirable mémoire qui n'avait jamais fléchi. Thérèse vit les deux pièces exiguës où s'entassaient, filles d'un côté, garçons de l'autre, les quatre enfants de la doctoresse, puis elle gagna la cuisine, guidée par l'odeur et le bouillonnement de la lessive. A la servante qui rechignait à sortir son linge d'un « si beau bouillon » elle fit vider la petite chaudière, en surveilla la purification. Et, sa jupe relevée, elle dictait ses ordres, prévoyait tout, disposait tout, devinait tout,

agissait comme si elle avait tout connu dans cette cuisine humide, malodorante, où voltigeait, dans un coin sombre, le papillon jaune d'un bec de gaz, alors que le soleil de mai étincelait encore au plein air. Ensuite, revenant à ce cabinet de sage-femme des quartiers pauvres, elle y chercha un bout de papier où, sûre d'elle-même, de son écriture haute, lisible et nette, elle traça l'ordonnance. Les camions, les fiacres se croisaient dans la rue avec les omnibus ; les voyageurs d'impériale montraient, à leur passage cahoté, une brochette de visages hétéroclites atteignant la hauteur des fenêtres. C'était un fracas, une trépidation ininterrompue qui faisait vibrer les vitres dans leur châssis, l'encrier, la sébile de verre, et la bouteille d'acide phénique sur la table. Soudain, dans l'escalier, une chanson se fit entendre, se rapprocha : c'était une voix d'homme un peu timide et hésitante, qui chantait. Puis la porte s'ouvrit; la voix pénétra dans l'appartement : Thérèse perçut le dernier vers lyrique de l'*Internationale*.

« Ah! — pensa-t-elle, — voilà monsieur Adeline qui rentre, et si gaîment!... Quand il apprendra le drame, quelle terrible secousse!... »

Elle aimait bien ce « bon monsieur Adeline », si tranquille, si résigné, si excellent mari. C'était, à vrai dire, un homme simple, mais sa vie honnête séduisait Thérèse, et le bel exemple qu'il donnait d'un époux entièrement docile aux exigences du métier de sa femme le lui rendait sympathique. Elle se leva vite pour prévenir la terrible émotion qui attendait le pauvre homme dans sa chambre. Mais, avant elle, la doctoresse était arrivée, et toutes deux, dans le salon d'attente à demi obscur, où l'on sentait l'humidité des arrière-cours parisiennes, se trouvèrent en face d'un homme titubant, le chapeau en arrière, qui s'affaissa sur une chaise sans pouvoir aller plus loin.

— Il fait chaud, — dit-il d'une voix traînante, sans voir Thérèse. — Que Lucie aille m'acheter une canette bien fraîche.

Madame Adeline saisit la main de Thérèse, et l'entraîna aussitôt jusque dans le cabinet de consultation.

Alors, là, dans cette pièce misérable où elle vendait sa science en tranches de vingt sous, la pauvre femme que Thérèse avait toujours connue joyeuse, vaillante, supportant avec plaisir sa

prodigieuse vie de labeur, brave, de bonne humeur, ayant conservé jusque dans la maturité cette gaîté gauloise du petit monde parisien, s'abandonna, dégonfla son cœur, dévoila sa secrète misère.

— Vous l'avez vu, — murmura-t-elle très bas et sans quitter la main de cette amie plus heureuse et plus forte, — vous l'avez vu. J'avais toujours caché son vice qui me fait honte, j'ai tenté l'impossible pour qu'on l'ignore. Chaque jour, il me revient ainsi, quelquefois moins gris, mais souvent davantage encore. Hier le concierge l'a trouvé couché dans l'escalier, inerte, et me l'a remonté comme un paquet en le cognant partout. C'est ignoble... Un homme qui était si sobre autrefois!... Il me tue, je vous assure, il me tue. D'abord il a bu peu : l'apéritif, avec ces autres messieurs de l'économat, tout simplement. Mais le goût lui en est venu plus vif. Il a pris deux absinthes, puis trois, puis quatre. Et maintenant, c'est le matin, c'est le soir, c'est le jour, c'est la nuit. Vous venez de le voir, un homme fini! Ainsi vous concevez quel sort est le mien : mon enfant va mourir, et mon mari m'est devenu un objet de répulsion.

Ses yeux étaient secs, mais ses cheveux blonds, que l'âge et le surmenage avaient décolorés, lui retombaient lamentablement défrisés sur les tempes : elle était vieillie, vaincue, écrasée malgré sa bravoure, sa vaillante bonne humeur, sa lutte héroïque d'humble femme contre l'existence. Thérèse s'émut. Les larmes lui vinrent.

— Ma pauvre madame Adeline! — dit-elle seulement.

Et, debout devant la doctoresse, lui serrant la main, elle la considérait avec pitié, avec désolation.

— Le pire, — continua celle-ci, — c'est que ce désastre de ma maison, j'en suis la seule cause. Oh! ne vous récriez pas : je sais réfléchir et comprendre aujourd'hui. Ma vie fut une longue et grande erreur. Je ne devais pas être médecin; mon devoir était ici, chez moi, à tenir ma maison, à faire fructifier par l'économie, par la bonne organisation et le travail ménager, les appointements de petit employé que m'apportait mon mari. On a trois pièces, on fait soi-même son marché, sa popote, on raccommode son linge, on garde ses enfants, on choie son homme... Mais non! je ne me sentais pas plus sotte

qu'une autre, j'aimais l'étude et j'avais l'orgueil du travail cérébral que je pouvais fournir : pourquoi rester dans l'obscurité pauvre d'un tran-tran tout matériel, quand je me sentais capable d'entreprendre un chic métier? Et j'entrevoyais une existence intéressante et distinguée. Il y a vingt ans, ma chère, les femmes médecins ne couraient pas les rues. C'était une profession originale qui vous mettait en relief; on parlait de vous dans les journaux comme d'un cas rare. C'était plus alléchant que de s'enfermer dans trois pièces à surveiller le pot-au-feu, le mari et les enfants. J'ai fait un beau rêve, quoi! Il m'a fallu travailler dur, mais cela ne m'effrayait pas. J'ai passé l'officiat de santé que j'ai converti en doctorat en subissant cinq examens à la suite...

L'oreille tendue, elle s'interrompait à chaque minute, épiait en même temps les gémissements de son fils et les extravagances de l'homme ivre que la bonne menait durement, le forçant à se déchausser, à mettre ses pantoufles, sous peine de lui retirer sa bouteille de bière. Mais le petit garçon s'était assoupi et le mari s'abreuvait tranquillement, somnolent et doux, devant la bouteille, dans la salle à manger.

La doctoresse reprit :

— Il me révolte, il me répugne; mais je le plains et je lui pardonne. Pendant dix années, il fut un mari modèle. La vie du malheureux n'était pas gaie pourtant. A quelque heure qu'il revînt, il trouvait la maison vide ou envahie par le tapage des enfants indisciplinés. Il m'aimait bien, et l'on aurait cru que je le fuyais. Il ne récriminait pas, s'efforçait à me remplacer, peignait les enfants, laçait leurs souliers, trempait la soupe quand la bonne s'était mise en retard. Et l'on espérait que les honoraires rentreraient mieux, qu'Artout me prendrait plus souvent, que la fortune viendrait. Mais Artout s'entichait de madame Lancelevée, ma consultation grouillait de pauvres femmes, de bonnes sans place. J'en ai vu qui m'allongeaient dix sous, une fois l'ordonnance rédigée!... Et quel gâchis dans le ménage! Une domestique à cinquante francs ne suffisait pas, il fallait lui adjoindre une femme de ménage, et payer en sus les mois de nourrice des enfants... Et les mois d'épicerie, de boucherie, que je ne pouvais vérifier! C'est aussi la viande qu'on laissait gâter dans le garde-manger, le

beurre qu'on gâchait, le café, le sucre, qu'on volait, et je n'avais pas de contrôle, impossible de parer à ces fuites invisibles de l'argent : il fallait s'en tirer en préparant des rentrées toujours plus fortes... Ainsi, pour faire marcher une maison que les domestiques avaient mise sur le pied de quinze mille francs, je vivais en galérienne. Dieu merci, j'avais un rude tempérament ; mais, de plus en plus, je désertais mon intérieur. Adeline, lui, était comme un veuf. Même la nuit, il ne m'avait pas... Vous connaissez ça, ma pauvre amie : quelquefois on est à peine sous les draps que la sonnette vous réveille... Encore vous, vous pouvez en prendre à votre aise, tandis que moi !... Avais-je le droit de refuser un accouchement, dût-il ne me rapporter que quarante francs chez des pauvres ?... Voyez-vous, mieux eût valu pour Adeline que je fusse morte. Les hommes sont les hommes : il en aurait trouvé une autre... Moi là, il se résignait, attendait, souffrait et s'ennuyait. Un jour, l'alcool l'a surpris. Il s'y est peu à peu accoutumé et dès lors a cherché dans l'ivresse l'oubli de sa solitude et de ses embêtements... Il ne demandait pourtant qu'à être un brave homme. S'il s'est égaré, la faute en est à moi. Maintenant le mal est sans remède. Revenir au foyer, m'y enfermer pour y remettre l'ordre ? c'est trop tard. Déjà, là-bas, à l'économat de la Pitié, les blâmes pleuvent sur Adeline. Indulgemment, le directeur m'a fait avertir que sa conduite était inconvenante, et portait atteinte à la dignité de l'administration. Il est en passe de perdre son emploi. Alors je suis rivée à mon métier, qui sera bientôt le seul gagne-pain de la famille. Quant à lui, le malheureux, je n'ai qu'à le laisser sombrer jusqu'au fond, à me désintéresser de lui, sans pouvoir consacrer seulement une semaine de soins et de sollicitude à un essai de sauvetage... Et si Julien meurt maintenant, n'aura-t-il pas été, lui, la seconde victime de mon métier ? Savez-vous que c'est affreux !

Elle était toute blanche. Un grand frisson la secoua ; ses yeux, si gais naguère, exprimaient un désespoir immense. Thérèse, qui avait écouté cette confession douloureuse avec un intérêt étrange, eut tellement pitié de la pauvre femme qu'elle la prit à l'épaule, l'embrassa.

— Ma bonne madame Adeline, ne perdez pas courage à ce

point! Julien n'est pas en danger de mort. La brûlure de la cuisse intéresse un peu le muscle, je le crains, mais le pouls n'est pas mauvais; la température a peu monté. Après le bain, je lui ferai une piqûre de morphine, puis les pansements. Je vous en prie, consolez-vous. Vous avez mené la vie la plus digne, la plus méritoire. Il n'est personne qui ne vous admire...

— Il vaudrait mieux, — répondit la pauvre doctoresse, — qu'on m'admirât moins et que j'eusse gardé mon bonheur conjugal.

A ce moment, il se fit dans la salle à manger un bruit de voix hautes et furieuses. C'était la servante qui gourmandait son maître, et une dispute s'ensuivait entre eux. Madame Adeline rougit. Elle s'excusa près de Thérèse et disparut.

La jeune femme, inquiète et émue, resta seule; madame Adeline venait de la bouleverser. Pour achever d'écrire l'ordonnance, sa main trembla. Elle pensait à son bébé. Il aurait deux ans maintenant. Elle essayait de l'imaginer tel qu'il eût été, dans une robe à gros plis, formant de mignonnes phrases, trottinant à pas menus par toute la maison. Et sa maternité défunte ressuscitait en désirs imprécis, en tristesses, en besoins vagues. Elle pensait aussi à son mari qui devenait si froid pour elle, si lointain, si étranger! Et cet abandon subtil, dont elle avait la perception nette, lui causa soudain une angoisse.

Elle signa l'ordonnance :

Docteur Thérèse Guéménée.

Elle se redressait, très lasse, très rêveuse, quand Lucie Adeline entra en coup de vent :

— L'eau est chaude pour le bain de mon petit frère. Après, on lui fera les pansements. Je vous regarderai, n'est-ce pas? C'est si joli, si doux, l'ouate hydrophile! Je voudrais vous aider; me le permettrez-vous?... Oh! la médecine, la médecine! si vous saviez!...

Elle eut un frissonnement de jeune poulain. Puis, se faisant câline, avec ce goût qu'ont les adolescentes pour les femmes supérieures, leurs aînées, qui incarnent à leurs yeux un idéal, elle s'approcha de Thérèse, lui posa sur l'épaule sa tête brune aux cheveux abondants qu'un ruban rouge nouait à la nuque :

— Parlez à maman pour moi, dites, madame, je vous en prie! Elle ne veut pas que je fasse ma médecine. Alors qu'est-ce que je deviendrai?... Un jour, monsieur Artout a permis que j'aille dans son service à Beaujon. Oh! quels bons moments j'ai passés! Ça me plaisait tant, tous ces lits, tous ces malades, tous ces médecins, ces infirmiers! C'était blanc, c'était propre, ça sentait les remèdes, la pharmacie. Ah! j'aurais voulu y rester toujours, toujours...

Thérèse, devant cette petite fille frémissante, se rappelait sa propre adolescence, l'émotion que lui causait l'odeur d'iodoforme rapportée de l'Hôtel-Dieu dans les vêtements de son père, l'aspect extérieur d'un hôpital aperçu au passage, dans une rue, la seule vue d'une croix de Genève, symbole médical. Et elle sentait ces impressions lointaines se reproduire aujourd'hui dans cette fillette ardente, mordue de ce même mal terrible et voluptueux de la vocation.

— Je veux être médecin; je veux signer, un jour, des ordonnances, comme vous : « Docteur Lucie Adeline... » Je veux guérir des gens, devenir célèbre comme madame Lancelevée. Si l'on m'en empêche, je me tuerai.

Ses yeux lançaient des flammes et se mouillaient de larmes. On devinait combien pouvait être vif et violent chez cette enfant le désir combattu dont elle souffrait déjà comme d'une passion mystérieuse. Thérèse se troubla, s'effraya devant la responsabilité à encourir. Fallait-il, par un acquiescement tacite, orienter cette jeune fille vers cette science fascinante qui prend maintenant les femmes, les absorbe, les asservit, les exige tout entières? Voici qu'un doute s'emparait d'elle, la rendait craintive, timorée, au moment de hasarder ce conseil qui influencerait peut-être à jamais Lucie. Elle n'était plus si sûre qu'autrefois que le bonheur fût là pour une femme. Une incertitude angoissante fermait ses lèvres...

— Ma petite amie, — dit-elle enfin, — je vous remercie de votre confiance. Vous êtes gentille de m'avoir si franchement ouvert votre cœur. Mais que peut valoir mon avis auprès de celui que vous donne votre mère? Elle a une longue pratique de la profession que vous voulez embrasser; elle vous guidera plus sûrement que moi. Elle a payé sa sagesse par des expériences probantes et cruelles : croyez-la...

— Mais si vous aviez une fille, — demanda Lucie, très décontenancée par un discours qu'elle attendait si peu, — vous n'agiriez pas comme maman le fait à mon égard?

— Si j'avais une fille... — reprit Thérèse en hésitant.

Et toute l'histoire de son mariage repassait devant ses yeux. Ses difficultés conjugales, dont avec une mauvaise foi incessante, elle n'avait pas voulu convenir, lui apparaissaient évidentes, subitement. Elle revit la mort de son bébé; les peines multiples de Fernand, la lente flétrissure de son amour. Elle se rappela ses baisers de glace, hâtifs, distraits, son regard sans tendresse, ses sourires forcés, leurs conversations sèches, leurs nuits sans enlacements...

Et l'assurance de n'être plus aimée lui devint si précise qu'une contraction physique de son cœur lui donna une douleur insupportable, tout à coup.

— Si vous étiez ma fille, Lucie, — dit-elle, très pâle, — je serais bien indécise, bien troublée devant une telle vocation. Certes la médecine est une carrière magnifique, mais elle veut des femmes d'exception. Vous êtes trop jeune encore pour savoir... Tâchez d'écouter votre mère. Si vous êtes malheureuse, venez me voir, un jour, ma petite amie...

L'enfant eut un geste de désespoir :

— Personne ne me comprend.

Puis, énergique et sachant déjà se vaincre :

— Maintenant, il faut donner le bain à Julien.

Thérèse quitta cette maison, l'âme dans la pire détresse. L'exercice apaisant de sa profession l'avait un moment calmée. Elle avait baigné le petit garçon; puis, les ampoules percées, seule avec Lucie, car la mère n'était plus d'aucun secours, elle avait fait autour du petit corps si affreusement endommagé les pansements habiles qui le tenaient désormais droit et inflexible dans un blanc maillot d'ouate. Il demeurait certes en danger, mais elle espérait bien le sauver à force de soins. Pourtant le contentement de sa puissance, de son œuvre bienfaisante ne persista pas longtemps. A peine dehors, elle oublia Julien pour ne plus penser qu'aux poignantes confidences de la doctoresse. Aussitôt le retour sur elle-même se faisait tout naturellement :

« Comme il est aisé à une femme de perdre son mari! » — songeait-elle.

Bien qu'il fût tard, elle se sentait si nerveuse qu'elle décida de rentrer à pied. L'heure du dîner mettait une agitation excessive dans ces rues du vieux Paris, où, l'été, la petite vie bourgeoise déborde sur les trottoirs. Une fièvre poussait sur la chaussée les camions, les charrettes, les omnibus, parmi lesquels, frêles et légères, filaient des bicyclettes au grelot grêle. Thérèse se disait :

« Comme c'était bon autrefois d'être si aimée! »

Quand elle laissa la sombre rue Dauphine et son fracas pour déboucher sur le quai, elle eut la soudaine impression d'un grand silence et d'une grande lumière. La Cité, qui s'effile sur les eaux comme la proue d'un navire, étalait ses façades grises du quai des Orfèvres. Bientôt apparut l'Hôtel-Dieu, et le cœur de Thérèse se serra au souvenir des fiançailles un peu tristes où elle s'était promise à Fernand si amoureux. La façade symétrique de Notre-Dame, rosée par le soleil couchant, striée par ses sculptures, ses colonnades régulières, décorée de sa grande rosace noire, fermait la perspective. Tout alentour, Thérèse remarqua le vol des premières hirondelles. Elles tournoyaient en bandes, fendant l'air de la double faucille de leurs petites ailes. On eût dit des oiseaux d'acier noir; et le cri métallique qu'elles poussaient en se poursuivant complétait l'illusion. Thérèse songeait :

« Un jour, je traversais le Parvis avec Fernand, et, sur le seuil de l'hôpital, je l'ai embrassé. Nous sortions de chez l'oncle Guéméné; il avait dit, en nous regardant tous deux : « Mes enfants, lorsqu'on est marié, il faut lier ses vies... »

Sous l'arche minuscule du Petit-Pont, la Seine roulait en ruban mince, encombrée de chalands où les mariniers vivent en tribus, faisant sécher leur linge qui claque au vent parmi les barriques et les madriers. Thérèse répétait rêveusement :

— Lier ses vies...

La mince nef gothique de la cathédrale s'allongeait au bord de l'eau, soutenue par des contreforts et des arcs-boutants d'une pierre si blanchissante qu'elle ressemblait à du marbre vétuste. La verdure fraîche du square de l'Archevêché s'épanouissait sous l'abside.

Thérèse s'interrogeait :

« Était-ce donc bien sûr que Fernand ne l'aimait plus?... Était-ce même possible, quand elle le chérissait encore si fortement! »

Elle se hâtait pour le rejoindre plus vite. Ayant franchi le pont, elle longeait maintenant les bâtiments bas et sinistres de la Morgue, dont le voisinage inquiétait peu son âme de médecin, familière des amphithéâtres, ignorante des sensibilités féminines. Des gens de l'Ile, sur le pont Saint-Louis, la reconnurent et se dirent à l'oreille : « C'est la doctoresse du quai Bourbon. » Alors Thérèse, sous l'ombrage des peupliers d'Italie, aperçut sa maison. Et l'idée d'y retrouver Fernand, de le reprendre par des caresses, de le ressaisir en l'aimant mieux, lui gonfla le cœur, délicieusement.

— Monsieur est-il à table? — demanda-t-elle à la femme de chambre, dès l'arrivée.

— Monsieur n'est pas encore rentré, madame.

L'habitude de la visite quotidienne chez madame Jourdeaux était devenue impérieuse pour Guéméné. Il en attendait l'heure, tout le jour, dans une fièvre secrète, vivant avec l'inquiétude de ne pouvoir ménager son temps et ses visites médicales en vue de cette visite amoureuse. Il arrivait avide de joies nouvelles, anxieux, passionné, ardent. Et il trouvait la douce femme brodant à la fenêtre, immuablement sereine et tranquille en apparence, mais plus pâle toujours, plus triste, dévorée du tourment inconscient qu'elle portait en elle, et que n'apaisait plus ce tendre commerce d'amitié bénigne et décevante. Alors ils causaient sans liberté, sans abandon, les yeux fixés sur la pendulette qui réglait la durée de leurs entrevues hâtives. Ils contenaient leurs propos, leurs attitudes, se défendaient, contrairement à toute logique, d'une naturelle intimité, conséquence d'une plus profonde connaissance mutuelle. Chacun d'eux faisait le même effort pour entretenir, par mille artifices, cette architecture illusoire d'amitié qui recouvrait, en le sauvegardant, le sentiment violent qui les unissait. Que cette fragile tour d'ivoire tombât, et entre eux fût apparue, troublante et nue, la vérité de leur passion. Et l'heure marchait; Guéméné devait quitter cette inaccessible amie qui le

calmait par ses airs de madone, et le ravageait par sa secrète et orageuse mélancolie. Il la quittait en souffrant, plus éloigné d'elle qu'à l'arrivée, affamé d'elle, malheureux, inassouvi.

Ce soir-là, il était venu dans un état de surexcitation inaccoutumé, irrité par des causes vagues, mécontent de tout. Elle s'en aperçut :

— Mon ami, — lui dit-elle, — qu'avez-vous?

Et sa main, si douce d'ordinaire, serra celle de Guéméné avec tant de nervosité qu'il frémit. Aussitôt, d'instinct, ils s'écartèrent.

— Eh! — dit-il, — je n'ai rien de plus que chaque jour.

— On vous a fait encore quelque peine chez vous?

La tendre femme n'avait dans le cœur qu'un mauvais sentiment : elle haïssait Thérèse. Elle s'exaspérait à sa seule pensée, voyait en elle une créature détestable, maussade, méchante, lui inventait mille défauts, la jugeait implacablement.

— Non, — dit-il, — ma femme ne m'a pas fait de peine nouvelle. Thérèse a, je vous le jure, de très belles qualités, que je reconnais. Elle est bonne, très attachée à sa conception personnelle du devoir. Elle a compris le mariage d'une façon égoïste et parcimonieuse, mais ne s'est jamais départie de ce qu'elle croyait être le bien. Et c'est ce qui fait le tragique de ma situation. Ma vie, près d'une telle compagne, fut une longue suite de petites misères. Elle ne m'a jamais causé le grand chagrin qui délie, qui libère; et je me sens comme une obligation de l'*affectionner* encore, de ne pas la briser en lui révélant la ruine de notre bonheur.

Madame Jourdeaux se redressa lentement au-dessus de la broderie qu'elle gardait entre ses doigts sans y travailler, et, les paupières palpitantes, elle dit, avec un air détaché :

— Vous l'aimez encore, mon pauvre ami.

Guéméné éprouvait un scrupule qui l'empêchait d'articuler brutalement cette phrase : « Je n'aime plus ma femme ». C'eût été, lui semblait-t-il, une injure trop grossière à la dignité de Thérèse, et une trahison trop imméritée. Il chercha un détour.

— Après ce qui a été entre nous si longtemps, — dit-il en choisissant, en atténuant ses expressions, — il demeure entre les êtres comme une parenté indélébile, une atmosphère de souvenirs qui peut être aussi froide, aussi lugubre qu'un

tombeau, mais où l'on continue de respirer ensemble. C'est la pire situation. Les simulacres de l'amour d'autrefois restent comme autant de mensonges. On s'embrasse, on se sourit, on échange des pensées, on emploie les anciens termes de tendresse, et l'on se sent brasser des choses flétries, inertes, des ombres de ce qui fut. Et, comme rien n'est cassé en apparence, il faut vivre en se contentant de cela. C'est triste comme la mort...

— On dirait — reprit la douce femme, et sa voix s'altérait légèrement — que vous lui reprochez de ne vous avoir pas fait subir de plus cruels chagrins.

— Peut-être...

— Comme vous êtes inconséquent!

— Non, je suis logique. Si elle avait été foncièrement coupable, je me serais repris, sans remords; j'aurais refait mon nid... ailleurs.

Il se tut. Elle reprit son aiguille fébrilement, et piqua la batiste d'un geste saccadé. Ils étaient aussi émus l'un que l'autre, et leurs yeux avaient beau se fuir, leurs âmes fusionnaient dans le même désir étouffé de l'union. Le silence dura quelques minutes, puis Guéméné prononça :

— La journée a été splendide...

Elle dit : « Oui », leva les yeux vers le pan de ciel bleu qu'encadraient les grands murs de la cour intérieure. Il lui vit des larmes.

— Ce que je fais est stupide! — s'écria-t-il. — Je viens ici pour tâcher d'apporter un peu de joie dans votre vie si solitaire et triste : je ne réussis qu'à vous navrer par l'étalage de ma misère.

Elle eut de cette phrase un dépit inavoué, s'étant toujours imaginé, dans son besoin de dévouement, qu'il venait quêter du bonheur et non pas en donner.

— Oui, vous êtes bon; vous me faites des visites de charité, mais toute mon amitié ne peut vous faire oublier celle qui a été si dure pour vous, et que vous avez tant chérie, celle que, peut-être encore, sans le savoir...

Elle n'acheva pas : un sanglot l'étranglait. Jamais la douce et sereine femme n'avait laissé voir à ce point l'agitation secrète dont elle souffrait; Guéméné, à ce moment, lut véritablement en elle.

— Mon amie, mon amie, pouvez-vous dire cette chose! — reprit-il plus lucide qu'elle et plus conscient. — Vous m'avez fait tant de bien, au contraire, vous avez mis tant de douceur dans mon existence d'abandonné!

— Est-ce vrai?

Et, quand leurs yeux se rencontrèrent, tous deux rougirent. Ils commençaient à se craindre l'un l'autre. La porte s'ouvrit. Le petit André entra. Il venait d'achever ses devoirs et les voulait montrer au docteur. Sa présence n'irrita ni ne dérangea Guéméné. Cet enfant représentait pour lui l'autre amour dont il avait été frustré, et il satisfaisait ses désirs paternels à s'occuper du fils de son amie, à surveiller ses études, à diriger sa vie. Il avait conseillé que l'on prît pour lui une Allemande. A son insu, il aimait à faire acte d'autorité dans cette maison, qui était pour lui un foyer illusoire, à gouverner l'enfant, à régenter la mère.

Il examina les pages du cahier, fit quelques observations que le petit garçon écouta docilement, puis il dit :

— Quand tu auras très bien travaillé, je te conduirai une fois à mon laboratoire où tu verras toutes sortes de petites bêtes.

L'enfant demanda, de son soprano aigu :

— Y aura-t-il des lézards?

Guéméné se mit à rire, l'enleva, l'assit sur son genou, l'enlaçant d'un bras, le serrant âprement. La mère poursuivait sa broderie et les regardait d'un œil oblique. Ils demeuraient silencieux tous les trois, dans un bien-être paisible, confiants les uns dans les autres. Et Guéméné se complaisait à ce simulacre d'une famille auquel il se leurrait par instants.

— Votre cuisine sent bon, — dit-il tout à coup d'une voix très émue. — Invitez-moi donc à dîner.

Madame Jourdeaux tressaillit et se redressa :

— Vous voulez dîner ici?

C'était la première fois qu'il en manifestait l'envie. Pour elle, qui l'avait toujours reçu si tendrement, elle ne lui avait jamais fait une offre, ne lui disant même pas — tant était sévère sa retenue délicate de femme — : « Revenez... Restez un peu plus... » Mais à cette demande, elle ne dissimula pas sa joie. Elle sonna pour qu'on mît un couvert de plus. Puis le petit André s'étant esquivé :

— Vous ne craignez pas que madame Guéméné ne vous attende longtemps, ce soir?

— Je l'ai attendue assez souvent, moi! — fit-il avec un accent de rancune.

Puis, plus tristement encore, il ajouta :

— J'inventerai quelque chose, un dîner au restaurant entre deux visites urgentes... Mentir avec des mots, est-ce pire que de mentir avec des baisers!...

— Pauvre ami! — dit-elle avec une tendresse contenue.

Elle reprit son ouvrage, et ils restèrent muets, ne sachant que se dire.

Pendant qu'ils passaient à la salle à manger, le petit André s'approcha furtivement et glissa un papier roulé dans la poche de son grand ami. C'était une surprise qu'il lui préparait depuis trois jours, un beau devoir écrit avec soin, orné d'une dédicace, et noué d'un ruban rose. L'enfant resta tout tremblant de son acte d'audace. Pendant le reste de la soirée, il eut les yeux fixés sur cette poche où sans doute le grand ami porterait la main : alors on verrait bien son étonnement et son plaisir de trouver cela... Mais ce furent de vaines espérances. Le docteur ne s'aperçut de rien.

Le dîner fut paisible et doux comme la maison où régnait cette charmante femme. La présence de la domestique qui servait lui ôta toute intimité. Guéméné parla de ses expériences de laboratoire. Boussard lui faisait rédiger une longue communication pour l'Académie, mais des scrupules l'arrêtaient et sa conscience requérait sans cesse de nouvelles observations. Il opérait maintenant sur des chiens; il aurait voulu avoir de gros animaux à sa disposition.

— Ah! — disait-il avec lassitude, — ce terrain d'expérience, qui échappe toujours à ceux qui cherchent!

Madame Jourdeaux découpait en tranches, adroitement, un gâteau fourré de fruits. Sans s'interrompre, elle riposta :

— Je vous ai proposé un terrain dont vous n'avez pas voulu. Il est toujours à votre disposition. L'expérience serait décisive, cette fois.

Il eut un petit rire qui ressemblait à un sanglot :

— Vous! vous! — balbutia-t-il. — Je commettrais un crime, et vous seriez ma victime!

Le couteau tomba des mains de la jeune femme. Il y avait eu dans le ton de Fernand tant de passion, tant de ferveur, on y sentait si bien cette idolâtrie un peu timide de l'homme dont l'amour ne s'est pas encore exprimé, qu'elle crut entendre un aveu. Et ils se sourirent cette fois avec plus de paix, comme deux nobles êtres très francs qui sont sûrs l'un de l'autre.

Dès le dessert, il la quitta. Et le bonheur qu'ils avaient eu mourut dans le tourment de voir encore diverger leurs vies.

Guéméné redoutait toujours ces retours à la maison, et la présence de Thérèse qu'il retrouvait invariablement souriante, avec son caractère uni, affable et séduisant dans sa force. C'était maintenant un soulagement pour lui s'il apprenait, à son arrivée, l'absence de sa femme. Et il demeurait gêné devant elle, malgré l'honnêteté timorée dont il faisait preuve, comme si cette loyale Thérèse avait pu lire la subtile défection de son cœur.

Ce soir, il espérait qu'elle serait au travail, dans son cabinet, et qu'il s'en tirerait avec un baiser rapide. Mais elle l'attendait dans leur chambre. Il la trouva très étrange, et vit qu'elle avait pleuré. Il allait redescendre au second étage, pour y travailler comme tous les soirs. Elle le retint :

— Fernand, reste un peu, je te prie.

— Que me veux-tu, ma chérie?

Ce mot la consola. D'ailleurs, il montrait près d'elle, ce soir, une amabilité câline, qui lui fit du bien. Ne s'était-elle pas alarmée à tort? Elle avait rêvé de s'expliquer définitivement avec lui sur l'indifférence qu'elle lui voyait. Et puis, soudain, ce moyen lui parut théâtral et superflu. Elle se contenta de lui dire :

— Tu n'as pas pu rentrer dîner avec moi?

— Mais non, — dit-il en s'efforçant à l'assurance, — cela m'a été impossible, je t'assure. J'étais sur la rive gauche, il se faisait très tard... J'ai dîné à la brasserie.

— Oh! je ne te fais pas de reproche, mon pauvre ami, — reprit-elle avec une tristesse infinie, — je n'en ai pas le droit.

Cette phrase l'étonna tellement sur les lèvres de l'orgueilleuse Thérèse qu'il la regarda fixement, cherchant à deviner l'énigme cachée sous ces mots-là. Elle ajouta :

— Si souvent, moi aussi, je t'ai manqué quand tu avais besoin de ma présence!

Elle ne dit pas l'anxieuse soirée passée ici, dans leur chambre, à l'attendre, à le désirer, à regretter les joies finies. Cependant son accent d'humilité triste frappa de nouveau Guéméné. Ce fut comme un éclair illuminant pour lui, une seconde, le cœur de Thérèse. Il s'accusa d'avoir pris cette femme autrefois, dans son agréable tranquillité de vierge cérébrale, d'avoir éveillé dans son âme, avec le bonheur inconnu de l'amour, des besoins nouveaux, une avidité de tendresse, et de ne les avoir pas rassasiés. La bonté qui était en lui s'émut. Il eut pitié, superficiellement, légèrement, de cette belle épouse que, d'une manière insidieuse et délibérée, il abandonnait. Mais, ce soir, l'idée de vivre près de l'autre était entrée trop au vif de lui-même : il plaignit sa femme comme une étrangère qu'on voit souffrir. Il avait déjà de l'homme adultère les duplicités, les accommodements de conscience.

— Ma pauvre chérie, — dit-il en l'embrassant encore, — que veux-tu! nos vies étaient ainsi faites; le lien en était bien lâche...

Elle eut un geste de passion pour l'étreindre, pour le retenir, et lui un recul qu'elle sentit. Une douleur aiguë la crispa et il la vit se détourner.

« Après tout, — se dit-il pour s'exonérer de tout remords, — elle a son métier qui la consolera... »

Comme il allait se dévêtir, il vida ses poches de la trousse, du thermomètre, du carnet de visites; un rouleau de papier, noué d'une faveur rose, tomba par terre.

— Tiens! qu'est-ce que c'est? — fit-il tout haut.

Machinalement, par un geste de complaisance féminine, Thérèse le ramassa, dénoua la faveur. Le papier se déroula : le devoir du petit André apparut.

— Tu es allé chez madame Jourdeaux? — demanda-t-elle.

— Non, non... J'étais sur la rive gauche.

— Alors que veut dire ceci?...

Au bas de la page, en caractères d'un demi-centimètre, Guéméné lut à la volée :

Clovis saisit sa francisque, et, frappant le soldat, l'étendit mort à ses pieds, en disant : « Souviens-toi du vase de Soisson. »

Et au-dessous :

A mon grand ami, Monsieur Guéméné.

ANDRÉ JOURDEAUX

Guéméné se troubla, reprit le papier.

— Ah! je me souviens, c'est la semaine passée, on m'avait fait demander pour le petit qui était légèrement indisposé. Il a voulu me donner son devoir; je l'ai gardé dans ma poche depuis ce jour-là.

— Mais, — dit Thérèse dont la voix se faisait étrange, — le devoir est daté d'aujourd'hui.

Effectivement, sous le doigt de sa femme, qui soulignait les mots, il aperçut :

Mercredi, neuf mai.

Elle le pénétra de son beau regard loyal, droit, insoutenable. Elle ne comprenait rien encore, sinon qu'un mensonge avait été proféré par ce compagnon de sa vie en qui elle croyait aveuglément.

— Eh bien, oui! — lança-t-il tout à coup, hardiment. — Je me suis laissé, ce soir, retenir à dîner par madame Jourdeaux. J'étais très las; un parfum de cuisine appétissante m'a tenté. Et, pour ne pas te peiner, j'ai menti, je t'ai fait croire que des nécessités m'avaient seules éloigné de toi. Pardonne-moi cette faute, et surtout cette lâcheté, les premières...

Les yeux de Thérèse s'assombrirent. Son visage s'altéra. Elle ne répondit rien, ne sachant encore que penser, étourdie par le choc de cette révélation obscure.

Et ce fut avec une sourde hostilité dans l'âme que, cette nuit-là, ils dormirent l'un près de l'autre.

XVI

Thérèse connut dès lors la vie méditative, sournoise, inquiète, des épouses trahies. Sans rien savoir encore, elle devinait. D'ailleurs, un fait était certain, Fernand se cachait d'aller chez madame Jourdeaux; plutôt que de l'avouer, il avait menti. Alors, avec l'âpreté du soupçon, elle rassemblait ses souvenirs. Depuis le jour où ils avaient connu cette jeune

femme au dîner du docteur Herlinge, Fernand l'avait louée, admirée, citée même si souvent, qu'aujourd'hui le doute n'était plus possible. L'an passé, il avait ordonné à madame Jourdeaux, pour son enfant, le pays où ils se rendaient eux-mêmes. Le séjour dans le même hôtel n'avait pas été une simple coïncidence : Fernand y avait attiré la veuve, — Thérèse se le rappelait, à cette heure, — en lui fournissant toutes les références sur l'établissement. Ne l'aimait-il pas déjà ? La pensée d'être trompée depuis longtemps peut-être envahit Thérèse et l'atterra. Elle souffrit d'abord dans son estime pour Fernand. Avec la plénitude de sa confiance, elle avait cru lui voir une âme aussi limpide que la sienne; mais il la décevait en secret. Cette duplicité chez celui qu'elle aimait lui fut la plus cruelle douleur. La jalousie proprement dite ne s'infiltra que plus lentement dans cette âme fière. Mais quand cette orgueilleuse eut bien compris qu'on délaissait une femme comme elle pour une madame Jourdeaux, elle endura des tourments moins nobles, plus profonds, plus terribles.

Elle imagina des espionnages indignes : elle irait les surprendre, un jour; ce serait sa vengeance que leur confusion. Ou bien elle le ferait suivre et le confondrait d'une autre manière... Et elle ne rêvait pas à ces différentes formes de revanche au cours de longues heures d'oisiveté, comme une autre femme, mais pressée, harcelée du matin au soir par sa tâche virile. Elle emportait sa torture avec elle, en fiacre, dans la rue, en franchissant les portes de ses clientes, en gravissant les étages. Il lui fallait un effort pour s'en libérer au chevet de ses malades. C'étaient, la plupart du temps, de jeunes épouses près de qui veillaient des maris anxieux, et l'amour se révélait dans les yeux, dans les gestes, avec les craintes. Alors l'impassible doctoresse, supérieure et illisible, de qui la malade attendait éperdument son salut, frémissait, se sentait faiblir, les enviait, souffrait, retenait ses larmes.

Elle soignait le petit Adeline avec un zèle acharné, se rendant deux fois chaque jour rue de Buci pour les pansements, les bains, la morphine. La morgue légère qu'elle montrait autrefois envers la pauvre Jeanne Adeline, si triviale avec sa vulgarité de sage-femme populaire, s'évanouissait dans un sentiment d'égalité douloureuse. Ce lui fut une compensation

à tout ce qu'elle endurait que de rendre à cette mère son enfant.

Mais, de retour à la maison, elle retrouvait le compagnon déloyal dont le cœur recélait un mystère, et le chagrin de Thérèse prenait une autre forme de rancune, de colère, qui, devant son mari, l'angoissait, l'étouffait.

Pourtant sept jours s'étaient écoulés, et, dans l'obscurité du silence qui pesait entre eux, elle s'acharnait à chercher, soupçonneuse et nouvelle, des indices de la vérité. Sa délicatesse fière répugnait aux reproches, aux injures, aux scènes. L'élévation morale de ces deux êtres faisait leurs ententes muettes plus tragiques, plus poignantes que les explications. Parfois, à table, Fernand devinait sur lui le regard de sa femme qui le sondait. Elle était, dans son chagrin morne, si grande, si offensée, qu'il se sentait lui-même amoindri, humilié. La réserve qu'elle gardait faisait la force de Thérèse. Lui tenait dans le drame le rôle inférieur.

Mécontent de soi, de cette vie fondée sur une équivoque, acculé à l'impossibilité de se justifier, il retournait chez madame Jourdeaux où l'attendait une autre équivoque. A quoi bon cette retenue près de son amie, dont il n'avait pas le bénéfice près de sa femme? Mais, il le sentait maintenant, s'il avait voilé d'amitié la tendance passionnée qui les vouait l'un à l'autre, c'était moins en lui scrupule de mari qu'habileté d'amoureux : il connaissait trop bien la douce femme qu'eût épouvantée la réalité de l'adultère. Et il lui en voulait de n'être généreuse qu'à demi. Elle aussi lui gardait une rancune inconsciente de leur situation sans issue. Ils manifestaient maintenant, l'un et l'autre, une susceptibilité déraisonnable : elle lui reprochait sa tristesse qu'elle ne savait plus consoler; il se plaignait du peu de joie qu'elle prenait à le recevoir. Leurs propos demeuraient tendres; quelque chose d'aigre et d'amer s'y cachait. Elle lui dit, un jour, excédée de ces griefs subtils qu'il ne cessait d'énumérer contre elle :

— On dirait que vous vous plaisez à me faire souffrir.

— Et vous! — murmura-t-il sourdement.

Elle fut effrayée de ce qu'exprimaient alors les traits de son ami. Elle balbutia :

— Quoi! je vous fais souffrir, moi! comment? comment?

— Ah! vous ne savez pas... vous ne voyez pas...

Il se prit la tête à deux mains. Une larme tomba, vint s'écraser sur son genou. Cette vue la bouleversa. Le chagrin de cet homme lui était intolérable. Sa tendresse vainquit tout. Elle s'approcha doucement, se pencha, le baisa au front.

C'était la première caresse qu'il reçût d'elle : ses yeux se fermèrent; il se recueillit.

— O mon amie! mon amie! — dit-il tout bas, pénétré d'une douceur sans nom.

Et il leva les bras vers elle; mais déjà elle s'était écartée de lui, toute blanche, effrayée de ce qu'elle avait osé, tremblante, frémissante. Cependant, si grand avait été pour lui le prix de ce premier geste d'amour, venant d'une telle femme, qu'il s'apaisa dans un bien-être, un contentement absolu. Il la regarda avec une indicible expression de reconnaissance :

— O mon amie! vous êtes bonne... Merci...

Elle reprit :

— Je voudrais tant mettre un peu de baume dans votre vie!

Mais ensuite leurs entrevues devinrent plus pénibles : madame Jourdeaux s'était ressaisie, redevenait plus froide, plus réservée que jamais. Elle gardait près d'elle le petit André durant les visites du docteur. Guéméné se mit à la juger sévèrement.

Et leurs nerfs tendus continuaient à s'exaspérer chaque jour davantage.

Ce fut à ce moment que Thérèse enfin parla.

Un soir, après le repas, Fernand s'était accoudé à la fenêtre pour fumer; elle le rejoignit. Plusieurs minutes s'écoulèrent sans qu'elle ouvrît les lèvres. La nuit ne venait pas encore. Dans les arbres, les pigeons roucoulaient; les bateaux-mouches, silencieux, glissaient à fleur d'onde. On entendait seulement, de temps à autre, le bouillonnement de l'eau sous l'hélice quand l'un d'eux s'arrêtait au ponton de débarquement. Enfin Thérèse prononça ;

— Fernand, il faut nous expliquer.

— Nous expliquer? — répéta-t-il nerveusement.

— Tu le sais, Fernand, notre bonheur a toujours reposé sur une entière franchise; il faut que notre malheur ne soit

pas moins entouré de lumière. Soyons courageux, mon ami ; disons nous tout, honnêtement.

Et sa voix frémissait, car dans sa fierté outragée elle avait décidé, si Fernand lui avouait sa trahison, de ne pas demeurer à ce foyer où elle cessait d'être l'épouse exclusivement choisie et religieusement honorée. Elle avait résolu de partir, de s'effacer, de rendre à ce compagnon infidèle la liberté de son inconstance. Mais, ce qu'elle avait déterminé dans l'indignation, elle ne l'exprimait plus que dans le déchirement, le brisement de son amour.

Elle reprit :

— Je sais que tu ne m'aimes plus.

— Thérèse, ma pauvre amie!...

— Ne proteste pas. Tes yeux, tes attitudes, toute ton âme dans laquelle je sais lire, ont été plus sincères que tes mots. Oh! rassure-toi, mon ami, ce n'est pas une scène que je viens te faire. Nous sommes de force, l'un et l'autre, à regarder la vérité en face. Je viens raisonner avec toi de notre misère. Je ne t'accable pas, tu vois. Nous pouvons, en dehors de l'amour, demeurer deux êtres de bonne foi, capables de s'entendre encore, sans animosité, sans haine. Nous nous sommes tant aimés! nous ne pouvons pas nous haïr...

Il s'émut, à la voir frémir sous ce calme d'emprunt. Il se sentit aimé autant, plus peut-être qu'autrefois, par cette belle épouse si noble et si malheureuse. Mais rien ne vibrait plus en lui que la pitié pour celle à l'orgueil de qui s'était usé son amour.

— Nous haïr! ma pauvre Thérèse ! — dit-il avec cette douceur particulière qu'on a pour les affligés, — y penses-tu? Mais tu es toujours mon amie, ma femme très chère : je sais ce que tu vaux, je ne l'oublie pas. Ai-je été jamais dur, injuste pour toi? T'ai-je jamais fait du chagrin?...

— Fernand, — répliqua-t-elle, plus grave, — je te supplie de ne plus t'en tenir aux artifices des mots. J'ai le droit de te demander cela : car, si je ne fus pas la compagne que tu rêvais, au moins je n'ai été, moi non plus, ni méchante ni indigne. Mettons nos âmes toutes nues ; parlons dans l'absolue sincérité. J'aurai le courage de tout entendre. Tu aimes une autre femme.

Guéméné sentit le mensonge lui devenir impossible en face de Thérèse désormais. Il se tut. Thérèse crispa ses deux mains sur l'appui de la fenêtre. Ses yeux se fermèrent, une seconde. Ce silence ne lui apprenait rien qu'elle ne sût déjà, mais confirmait toutes ses déductions douloureuses, et l'anéantit autant qu'une révélation soudaine. Fernand l'entendit murmurer :

— Merci de n'avoir pas menti...

Alors il eut un élan, comme si, l'habitude ancienne de la possession le dominant, il eût craint maintenant de perdre cette femme dont il se croyait détaché.

— Thérèse, je te jure... tu m'entends, tu me crois... je te jure que, depuis le jour où j'ai commencé de t'aimer, jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu d'autre femme que toi. Tu es ma seule compagne. Je suis à toi comme aux premiers jours de notre union.

Elle plongeait éperdument ses yeux dans les siens :

— Alors... alors... quoi?... je ne comprends plus... Oh! je voudrais te croire, et il me semble que tu n'es pas sincère. Je m'efforce d'accepter ce que tu me dis, et je ne le peux pas. Fernand, je te connais trop; tu as été trop mien pour que je ne te pénètre pas. Je devine en toi une arrière-pensée que tu dérobes encore.

La nuit était venue. Ils ne paraissaient plus aux passants que deux ombres noires à une fenêtre perdue parmi tant d'autres. Mais Fernand pouvait suivre sur le blanc visage de sa femme, presque lumineux dans l'obscurité, tous les passages d'espoir, de douleur et de transes qui s'y reflétaient tour à tour.

— J'ai dit la vérité, — reprit-il, torturé par cet interrogatoire. — Libre à toi d'imaginer autre chose.

— Regarde-moi bien en face, Fernand, laisse-moi lire dans tes yeux. Montre-toi comme je me montre moi-même. Je ne te cache rien de mon cœur, moi : j'étais venue à toi, ce soir, dans la colère et dans le trouble, pour une rupture délibérée; il me semblait qu'une femme comme moi ne devait pas subir de partage, et je voulais te proposer de te quitter... si je t'étais à charge. Mais ma dignité ne compte plus, ni ma fierté, ni le sens de ce que je vaux. A me rapprocher de toi, je n'ai plus éprouvé qu'une chose, c'est que je t'aime, c'est que je te suis

attachée plus tendrement, plus puissamment que jamais. Rien ne pourra me séparer de toi. Non! non! je ne veux plus partir, te céder, te perdre. Tu es mon mari bien-aimé jusqu'à la mort : tu peux m'offenser, me trahir, m'abreuver de peines, je possède l'éternelle fidélité de l'amour vrai qui ne s'abaisse pas dans la résignation, qui ne s'avilit pas dans l'humilité, qui ne s'amoindrit pas dans le pardon. Sans doute, tu t'étonnes de m'entendre parler ainsi, tout orgueil abjuré, toute colère éteinte, mais en parlant autrement, Fernand, je mentirais, et nous ne pouvons pas être des époux hypocrites.

— Ma Thérèse!...

— Oui, je suis toujours *ta* Thérèse, mais tu n'es plus *mon* Fernand. Tu aimes une autre femme, et, je l'ai deviné l'autre jour : c'est madame Jourdeaux.

— Thérèse, madame Jourdeaux n'est pour moi qu'une amie, au sens le plus pur du mot. Tu réclames la vérité, la voilà ; je te le dis sans serment, sans formule. Me crois-tu?

— Oui, Fernand, je te crois. Mais je ne suis pas une petite fille qui se contente d'apparences... Je connais l'âme humaine, et je sais penser... Madame Jourdeaux est une femme simple mais loyale, que la consommation d'un amour malhonnête effrayerait... Elle se défend... Ton amie, ton amie... Voudrais-tu que moi, j'eusse un ami qui ne fût pas toi? un ami au sens le plus pur du mot, dis?

Toute la révolte de l'épouse vibrait en elle. Ardente et fiévreuse, elle haletait, sans larmes, sans soupirs, souffrant plus qu'une autre femme, en raison même de sa supériorité.

Puis, craignant que les reproches ne vinssent aux lèvres de Fernand, qu'il ne rappelât le passé, le peu de zèle qu'elle avait apporté à la garde du foyer, elle se hâta de le prévenir :

— Tu es allé chercher une intimité au dehors; une femme est entrée dans ta vie, possède ton cœur. Nous autres, nous distinguons moins que les hommes entre l'adultère de cœur et celui de chair. Ce qui est entre toi et madame Jourdeaux, je l'ignore, mais je le pressens; c'est le leurre de l'amoureuse amitié. Fernand, je ne puis te le cacher, cette pensée suffit à me briser. Tu ne sais pas ce que je souffre! Jamais je n'ai eu tant de mal...

Elle le vit quitter la fenêtre, elle le suivit; ils se reculèrent

ensemble vers l'ombre plus épaisse du fond de la salle à manger. Ils demeurèrent debout. Ils pleuraient. Thérèse reprit :

— Tu n'as pas seul tous les torts. Moi aussi, je me sens en faute. Tu m'avais annoncé le naufrage de ton amour, je t'entends encore me supplier d'abandonner la médecine. Sans doute, déjà tu te sentais las de moi. J'ai manqué de force... Ta prière m'avait émue pourtant. Tu semblais souffrir; tu m'as bouleversée, ce jour-là. Mais je n'ai pas pu. As-tu voulu te venger, dis, Fernand?

— Non...

Et il pensait :

« Elle me revient aujourd'hui qu'elle me voit lui échapper. Mais il est trop tard ».

Et, se remémorant toutes les misères de sa vie conjugale, la ruine successive de chacun de ses rêves, ce qu'il avait enduré ici même, lors de ses repas solitaires, dans toute cette maison que la gardienne désignée semblait fuir, il ajouta tout haut :

— J'ai tant souffert par toi!

— Mon ami, — dit-elle tristement, — je le comprends aujourd'hui parce que je souffre moi-même. Mais jusqu'ici je n'avais pas expérimenté la souffrance, et j'ai méconnu tes chagrins. Veux-tu me pardonner?

— Ma pauvre Thérèse, je ne t'en veux pas! Sache bien que maintenant encore, malgré le trouble, la crise que je traverse, où je ne vois plus clair en moi-même, je me sens l'être qui t'aime le plus au monde.

Elle comprit l'impossibilité de la franchise invoquée tout à l'heure. La vérité ne se livrait à elle que par bribes, en ces aveux involontaires que Fernand corrigeait aussitôt d'une expression affectueuse. Sous peine d'une brisure nette, elle s'en rendait compte il ne pouvait dire : « Je ne t'aime plus ». C'était seulement dans une sorte d'ombre consentie entre eux, et comme voilés l'un pour l'autre, qu'ils pouvaient mener encore l'existence commune. Les ténèbres où ils demeuraient au fond de cette salle obscure, ne se voyant qu'à peine, redoutant même la lueur de la lampe, étaient l'image de leur avenir désormais. Le doute, l'incertitude subsisteraient

entre eux. Thérèse, oubliant même ses raffinements de sincérité, se rattachait maintenant avec passion à cette équivoque qui lui permettait seule de continuer à vivre près de Fernand.

Ils n'avaient plus rien à se dire, et ils restaient cependant dans ce sombre tête-à-tête, exténués de la lutte, aussi abattus l'un que l'autre. Ce fut Thérèse qui avoua la première :

— Je suis bien lasse, mon ami.

— Il faut te coucher, ma chérie.

Et elle sentit de nouveau cet accent affectueux, presque fraternel, qu'il avait en lui parlant.

Ils montèrent ensemble, lentement, accablés par l'indicible tristesse de leur bonheur fini. Arrivé au seuil de la chambre, Fernand poussa la porte. Thérèse se recula sur le palier.

— Entre, — fit-il distraitement.

— Écoute, Fernand, — lui dit-elle, très pâle, les yeux rougis, — tu sais que je te pardonne tout et que je t'aime; mais, après ce que nous avons dit ce soir, j'ai comme un reste de ma fierté anéantie qui se réveille. Je te suis soumise en tout, mon ami, mais permets, je t'en prie, permets que cette nuit je ne dorme pas près de toi.

Sans répondre, il fit un geste de douleur, de résignation, et la vit pénétrer dans la chambre voisine.

***

Le lendemain, dès le début de l'après-midi, la vieille servante de l'oncle Guéméné introduisait Thérèse dans le salon de la morte, où le portrait, par les larges baies ouvertes, plongeait ses beaux yeux passionnés dans les verdures du Luxembourg. Cette grande pièce, pareille à un reliquaire, conservait toujours dans un silence religieux le piano muet, le métier à broder, le fauteuil au pied duquel demeurait sur le tapis l'empreinte vague de deux pantoufles. Et Thérèse songeait à ce jour où elle était venue ici avec Fernand, aux premiers temps de leur mariage. Tous deux alors tremblaient de bonheur et d'amour rien qu'à se regarder. Le portrait les dominait superbement, figure d'idéale, d'impérissable passion. Et Thérèse l'avait enviée, cette femme mystérieuse, pour son pouvoir,

son indéfinissable charme, le merveilleux roman qu'avait été sa vie amoureuse. Elle s'était dit : « Je veux une passion semblable. Je veux être aimée comme cette femme. Il me faut la douceur d'une pareille souveraineté. » Et vraiment, ce jour-là, caressée par les yeux attendris de Fernand, l'esprit plein de souvenirs voluptueux, quand elle évaluait le don d'elle-même, la hauteur du sentiment qui les liait, la noblesse de leurs échanges affectueux, elle croyait égaler la morte. Mais tandis que le roman mystique et superbe de la belle « tantine » s'était épanoui dix années et se continuait miraculeusement au travers des ténèbres mortuaires, qu'était devenu le sien!

La porte s'ouvrit; le veuf entra.

— Ma chère Thérèse, vous êtes gentille d'être venue me voir. Comment va Fernand?

Dans sa détresse, elle avait pensé au refuge que seraient pour elle la bonté, la délicatesse, la magnifique expérience de ce cœur d'homme. L'oncle Guéméné chérissait Fernand. Elle avait pour lui ce penchant particulier, filial et doux, de certaines brus pour le père de celui qu'elles aiment. Puis elle le regardait avec respect, avec piété, comme la relique vivante de grandes choses passées, l'acteur fatigué d'un drame admirable. Et, dans cet instant, elle leva sur lui des yeux si désolés qu'il s'écria :

— Rien de nouveau ne vous amène?... rien de mauvais, au moins?

Elle dit tout bas :

— Si, un grand malheur. La fin de toute notre joie, de tout notre rêve.

Elle avait saisi dans ses mains gantées cette main de vieil homme, osseuse et sèche, et s'y cramponnait nerveusement, comme si une toute-puissance y eût tenu qui pouvait la sauver. Et, les yeux clos, détournant son visage, elle disait encore :

— Écoutez-moi, je vais tout vous conter, tout.

Jamais tant qu'à cette minute-là il ne s'était intéressé à cette jeune femme, charmante, si nouvelle pour lui, médecin comme lui, menant par son cerveau une vie semblable à la sienne, mais aussi lointaine cependant, aussi impénétrable et mystérieuse, aussi secrètement faible et impressionnable qu'une simple femme. L'imprévu, l'étrangeté de ce cas social l'avait

toujours un peu épouvanté. Et ce n'était pas sans inquiétude qu'il avait vu Fernand s'unir à une jeune fille aussi singulière. Il n'avait pas eu foi dans leur bonheur mal établi à son gré, et il épiait le jeune ménage d'un regard constant et anxieux. Il n'avait cependant pas présagé si prompte la catastrophe que Thérèse lui disait là, en phrases hachées, douloureuses, déchirantes.

Depuis longtemps, elle le sentait bien, Fernand ne trouvait plus de satisfaction auprès d'elle. C'était venu insensiblement, sans heurts, sans scènes. Il demeurait toujours bon comme par le passé, ne lui causait nulle peine, et son cœur s'éloignait d'elle doucement, sans secousse. Jamais elle ne l'aurait soupçonné. Elle était même naturellement si confiante, si peu ombrageuse, qu'elle souffrait sans s'alarmer. Et puis, l'autre soir, un indice tout matériel l'avait rendue clairvoyante, soudain : un feuillet de papier tombé de la poche de Fernand, glissé là par le petit garçon d'une cliente, avait témoigné d'une intimité indéniable entre son mari et cette jeune femme. Pour se disculper d'y être allé, il avait menti. Le mensonge, qu'elle avait percé à jour, disait, mieux que tout aveu, des relations clandestines qu'il ne pouvait confesser. L'idée qu'il fût l'amant d'une autre l'avait jetée, toute une semaine, dans un atroce désarroi. Jamais elle n'aurait cru qu'une âme humaine pût endurer de pareilles tempêtes; jamais elle n'aurait imaginé ce tourment avilissant et mauvais de la jalousie. Et elle s'était tue par prudence, par sagesse, redoutant les entraînements physiques de la colère qui égare les plus fortes consciences. Et peu à peu, dans son esprit, s'était arrêtée l'idée de quitter Fernand, par dignité et aussi, hélas! elle devait bien l'avouer, par vengeance. Mais hier ils s'étaient expliqués tous deux, et, dans ce rapprochement de leurs cœurs, ses dispositions avaient bien changé. Chose incompréhensible, elle aimait encore celui qui la faisait tant souffrir. La vie sans lui serait intolérable. Elle avait retrouvé, sans savoir encore si c'était dans sa tendresse ou dans sa raison, une indulgence pour la faiblesse de ce pauvre ami. D'ailleurs, ils avaient parlé loyalement. cette femme n'était pas la maîtresse de Fernand. Hélas! cette délicatesse dans leur sentiment n'était pas rassurante. Elle témoignait d'un attachement spirituel bien puissant, plus inquiétant dans sa

noblesse qu'un lien physique. Thérèse le sentait bien; si tout son être se révoltait moins fort à connaître cette réserve, elle en avait un chagrin plus cruel, plus intime, plus élevé. Ce qui lui était le plus cher dans la belle âme de Fernand, il l'avait donné à cette femme. Mais elle espérait encore qu'à force de le chérir elle pourrait le reprendre, et elle était venue trouver celui que Fernand considérait comme un père. Elle le suppliait de la conseiller, de les sauver. Lui avait eu en partage l'amour le plus élevé, le plus grand, le plus rare; l'amour fait d'ardeur et de tendresse, l'union absolue qui survit à la mort. Il serait là pour la guider, l'aider à reconquérir Fernand. Ah! qu'elle aurait voulu ressembler à la belle tantine!...

Le veuf secoua la tête tristement :

— Quelle douleur vous me causez, Thérèse! Ah! pauvres enfants! pauvres enfants!

Elle s'assit près de lui et continua :

— Cher oncle, je ne suis plus orgueilleuse comme jadis; je ne suis plus fière de ma personnalité. Fière, hélas! de quoi le serais-je? Je suis une pauvre femme délaissée qui n'a pas su se faire aimer quatre années par le compagnon si bon qu'était Fernand. Je puis posséder quelque savoir, je puis être consciente de mon intelligence : j'ai subi la pire injure qu'une femme puisse connaître. Ah! je suis bien brisée, allez, bien soumise; je ne pense plus qu'à mon bonheur perdu : dites-moi ce qu'il faut faire, je suis prête à suivre la première volonté supérieure qui voudra bien me secourir. Je suis devenue docile.

— Chère Thérèse, — lui dit-il, très attendri, — laissez-moi vous donner d'abord une parole d'espoir. Il n'est pas possible que Fernand ait cessé d'aimer une femme telle que vous.

Elle vainquit les dernières répugnances de son amour-propre et avoua :

— Ah! il faut que vous sachiez tout; je ne l'ai pas rendu heureux. En me mariant, j'ai voulu garder ma vie, ma vie indépendante de travailleuse cérébrale. Il m'a suppliée d'être toute à lui : j'ai refusé. J'ai réservé de moi ce dont j'avais la vanité ridicule, mon métier de femme d'exception... Dites, il ne s'est jamais plaint de moi?

— Jamais, Thérèse; j'ai appris par lui à vous apprécier.

Quand il parlait de vous, ses propos étaient si vibrants, si amoureux, que je vous ai aimée rien qu'à l'entendre!

— Il a souffert beaucoup par moi, cependant. Il me l'a dit. Je n'étais pas l'épouse qu'il avait rêvée. Nous n'avions pas lié nos vies. Avant d'être sa femme, j'étais la doctoresse. Il a cherché ailleurs l'amie qu'il ne trouvait pas en moi, l'amie dévouée que je n'ai pas été. Mais si maintenant, pour l'amour de lui, je redevenais une femme ordinaire en renonçant à la pratique de la médecine, croyez-vous qu'il serait touché et qu'il me reviendrait?

Il la considéra, un instant, avec surprise, tant elle avait exprimé simplement, en cette phrase banale, l'anéantissement de sa personnalité altière, son abdication. Il était médecin : il savait quel attrait passionné retient à cette profession ceux qui l'exercent. Et surtout il connaissait cette jeune et ardente doctoresse, si impétueusement vouée à la science.

— Je crois — dit-il d'une voix qui s'altérait un peu — que s'il ne revenait pas à l'admirable épouse que vous êtes, il cesserait de mériter toute estime, toute amitié.

— Oh! je ne suis pas admirable, — dit-elle; — j'imite ces aéronautes qui, près d'être engloutis, jettent à la mer leur trésor pour que leur ballon allégé les relève d'un bond vers le bleu... Personne ne songerait à admirer leur sacrifice. Si avant le danger ils avaient généreusement abandonné leur trésor à ceux qui le réclamaient, voilà où eût été le sublime. Ce que je fais n'a rien de sublime aujourd'hui. C'est il y a quatre ans que j'aurais dû agir ainsi. Peut-être sera-t-il trop tard.

Et elle ajouta ces mots, dépourvus de solennité, qui mettaient fin pour jamais à sa carrière :

— En vous quittant, je vais passer chez l'imprimeur et je commanderai des circulaires pour prévenir ma clientèle.

Le veuf se leva, vint à elle, lui étreignit les mains :

— Ma chère Thérèse, merci pour Fernand; il ne vous sera jamais assez reconnaissant!...

Sa voix s'étranglait; il ne put en dire davantage. Il pénétrait d'un coup jusqu'au fond de cette âme, un peu méconnue par lui jusqu'ici, et qu'il n'avait pas osé juger de peur d'être trop sévère. Il comprenait pour la première fois cette femme d'aujourd'hui, en qui le développement intellectuel n'a pas

aboli les ressources infinies du vrai cœur féminin. Celle-ci était si simple dans son renoncement, s'y déterminant sans phrases, comme à un acte minime, qu'il ne put s'empêcher de dire :

— Votre carrière s'annonçait si belle ! Ne la regretterez-vous jamais ?

— Ah ! — répliqua Thérèse, — que m'importe cette carrière auprès de l'amour de Fernand !

Dans son cadre d'or pâle, avec ses jolies mains jointes, son attitude si paisible, ses yeux ardents sous la coiffure légèrement démodée, la morte semblait la regarder et lui sourire. Entre ces deux femmes, la belle et douce tantine et la fière doctoresse, entre l'ombre et la vivante, une complicité intime se faisait; toutes deux s'unissaient dans la même docilité amoureuse, dans la noble servilité du dévouement absolu. Le veuf vit le regard de la jeune femme levé sur le portrait, et, reprenant son mot de tout à l'heure, il lui dit cette phrase qui fut pour elle la première gloire de son sacrifice :

— Ma chère Thérèse, vous ressemblez à votre belle tantine.

XVII

Il y eut cependant chez Thérèse un grand désarroi moral. L'énergie dont elle était si riche et que son acte inutilisait soudain ne pouvait tarir tout d'un coup. Ce jour-là, le lendemain et le jour suivant, elle fit encore quelques visites indispensables dans sa clientèle. Certaines malades ne pouvaient être quittées inopinément; certains traitements ne pouvaient être interrompus. A d'autres clientes elle écrivit sa détermination. Ses domestiques eurent l'ordre de renvoyer les personnes venues pour la consultation. Elle allégua pour prétexte l'état de sa santé. Seul Fernand ne sut rien, ne s'aperçut de rien. Elle guettait un moment favorable pour lui apprendre ce qu'elle accomplissait par amour. Mais Fernand lui semblait distrait, étrange, lointain; il vivait dans une sorte de songe. Elle l'observait sans cesse; tous ses efforts se concentraient

pour le deviner. A qui pensait-il dans ces interminables silences? Quel nom était derrière ce front illisible, quelle image au fond de ces yeux qui la fuyaient?... D'où revenait-il, quand il rentrait le soir rêveur et triste, très absent, l'embrassant avec une sorte de commisération offensante?... Et elle se taisait toujours, occupait ses journées un peu désœuvrées à préparer les adresses de ses circulaires.

Quand elles lui arrivèrent de l'imprimerie, sentant l'encre fraîche, et qu'elle vit par centaines ces petites feuilles volantes, leur rédaction concise qui rendait publique et irrévocable sa décision, Thérèse eut un sursaut qui la réveilla douloureusement, comme d'un long sommeil :

Le Docteur Thérèse Guéméné a l'honneur d'informer M... que, pour des raisons de santé, elle cesse d'exercer la médecine.

Elle prie M... d'agréer, avec ses regrets, etc...

— Comment ai-je pu? — murmura-t-elle. — Est-ce bien vrai?

Puis l'idée que Fernand s'attendrirait, comprendrait enfin son amour, pleurerait la trahison dont il était coupable, lui reviendrait dans un grand élan de passion, lui donna du courage.

Le même jour, Thérèse alla voir sa dernière malade. C'était une jeune femme atteinte d'une salpingite, et si affaiblie que peu d'espoir restait de la sauver. Elle s'était prise pour celle qui la soignait d'une affection capricieuse, ardente, exclusive. Elle lui confiait ses tristesses intimes, la passion brutale d'un mari qui ne croyait pas à son mal; elle lui confessait tout, sentant chez la femme-médecin moins une amitié qu'un ministère sacré, fait pour autoriser tous les aveux. Quand elle apprit la défection de Thérèse, une scène déchirante se passa au chevet de ce lit. La malade se tordait les mains, pleurait, s'agitait en dépit de toute prudence, s'écriait :

— Mais vous ne pouvez pas m'abandonner, j'ai besoin de vous! Je ne veux pas d'un homme pour me soigner. Vous étiez la seule à qui je pusse tout dire.

Thérèse promit de revenir quelquefois, en amie. Mais elle sortit bouleversée de cette maison. Insidieusement, et comme par une ruse suprême pour la retenir, son métier revêtait

maintenant le caractère d'une mission. Elle eut des remords de s'y dérober. N'était-elle pas infidèle à un grand devoir? La femme-médecin, près de la femme malade, peut tenir un rôle spécial et précieux. Elle se rappela toutes les confidences d'épouses qu'elle avait reçues, tous les conseils qu'elle avait donnés. Avait-elle le droit de déserter?...

Puis quand, le soir, elle retrouva Fernand plus sombre, plus froid, plus détaché d'elle que jamais, son désespoir fut si vif qu'elle ne tergiversa plus sur la mission, les devoirs, le rôle spécial d'une femme qui se sent perdre son mari.

Cependant une timidité l'empêchait toujours de révéler son projet à Fernand. D'ailleurs elle le voyait peu. Son laboratoire, disait-il, l'absorbait de plus en plus. Dès le repas, il partait. Leurs nuits se continuaient solitaires. Thérèse laissa traîner sur sa table la liasse des circulaires qui n'étaient pas encore envoyées. Fernand jamais plus n'entrait dans le cabinet de sa femme et ne les vit pas. Thérèse se dit enfin :

« Demain je ferai l'expédition ».

Auparavant elle voulut prévenir son père. Et comme elle redoutait, avenue Victor-Hugo, l'explication en famille, avec les questions, les commentaires, les déductions, les suppositions qu'un tel aveu comportait, elle décida de se rendre, le lendemain matin, à l'Hôtel-Dieu, pour rencontrer le docteur Herlinge dans son service.

Alors, comme au temps déjà lointain de son internat, elle s'achemina dès huit heures et demie vers l'hôpital, par la rue du Cloître, tout le long de laquelle chacun des contreforts multiples de Notre-Dame élève vers le ciel une petite cathédrale en miniature, aérienne et fuselée. Quand elle aperçut le Parvis, et derrière les arbres du trottoir, le portique de l'Hôtel-Dieu, elle frissonna comme le patient au moment d'une opération chirurgicale effrayante. C'était un grand coup de sa belle hardiesse de revoir une dernière fois cet hôpital où elle avait caressé tant de rêves, remporté ses premiers succès, et d'en faire le théâtre de son abdication. Mais elle se sentait forte, de la force morne que donne le chagrin.

L'Hôtel-Dieu était immuable. Dans le corridor d'accès, les étudiants au pas lourd arrivaient en bandes; des infirmiers vêtus de bleu s'affairaient; le portier vérifiait les entrées. Thé-

rèse passa, aperçut les deux cours intérieures superposées en terrasses, avec leurs galeries, leurs arcades. Aux malades anciens avaient succédé d'autres malades couchés dans les mêmes lits, avec des maladies pareilles, des plaintes pareilles, comme identiques éternellement. Et rien n'excitait chez Thérèse l'appétit violent de son métier comme ce musée de la pathologie qu'est l'hôpital. Elle aurait voulu s'arrêter à chaque salle, à chaque cas, s'instruire encore, pénétrer tant de mystères qui déroutent toujours la science. Quand elle arriva dans le service de son père, à la salle des femmes, au second étage, l'interne, un grand garçon blond, lui demanda ce qu'elle désirait.

Mais elle, songeuse, sans répondre, regardait derrière lui par la porte entr'ouverte, le petit laboratoire où, tant de mois, elle avait préparé sa thèse. Elle reconnaissait la forme des flacons, des bocaux, le microscope, jusqu'à un porte-plume bizarre laissé là par un interne maniaque, et dont elle se servait toujours. Elle finit par dire :

— Le docteur Herlinge n'est-il pas arrivé?

— Ah! mademoiselle, — fit le jeune homme, — je ne sais pas à quelle heure le patron montera chez nous aujourd'hui. Il doit y avoir ce matin, dans un service du premier étage, un concours pour l'admission d'un chef. Herlinge est examinateur avec Artout, Durand-Blondet et Boussard... Trois concurrents sont en présence, dont une dame qui va sans doute passer. Ce sera la première femme-médecin chef de service. Ça va être rigolo!

Thérèse vivait si retirée dans son douloureux secret que la candidature de cette femme, qui faisait quelque bruit à ce moment dans le monde médical, lui était demeurée inconnue.

— Ah! qui est cette personne? — demanda-t-elle, prise d'un intérêt soudain!

— Oh! — dit le jeune homme, riant très irrévérencieusement, — un vieux sabot de la médecine : madame Marie Boisselière, une méridionale.

— Madame Boisselière! — fit Thérèse, — j'ai entendu parler d'elle, en effet.

Et, comme elle redescendait en remerciant l'interne, celui-ci ajouta :

— Vous ne pourrez pas voir monsieur Herlinge aujourd'hui, mademoiselle : il est trop affairé par ce concours.

Cependant des voix venaient d'en bas, et Thérèse crut distinguer l'organe sonore et imposant d'Artout. En effet, un groupe très animé montait l'étage inférieur, et, sur le vaste palier au plancher noirâtre du premier, elle se trouva face à face avec son père, qui gesticulait nerveusement près de Boussard. Artout le suivait avec Durand-Blondet et un autre chirurgien de l'hôpital; cinq ou six jeunes médecins, venus pour assister à la visite d'Herlinge, se tenaient silencieux auprès de leurs grands confrères; puis c'étaient, dans leurs blouses blanches, les externes du service, parmi lesquels Thérèse retrouva les deux petites « bénévoles » aperçues à Beaujon, l'automne dernier, et qui venaient de passer à l'Hôtel-Dieu.

Tout ce monde s'inquiétait de la nomination d'une femme à la fonction de médecin d'hôpital, fait sans précédent. Les uns récriminaient fort. Artout était d'avis de chercher à la « coller » par tous les moyens possibles. Boussard demeurait flegmatique : personne ne pouvait deviner sa pensée. Herlinge soutenait qu'on devait se conformer à l'usage, et examiner cette femme en toute impartialité, comme on eût fait pour un homme. C'était ce qu'il affirmait quand, ses yeux rencontrant sa fille, son visage s'éclaira et il sourit.

— Te voilà ici, mignonne! tu as voulu assister à l'examen de madame Boisselière... Ah! si elle tient jusqu'au bout, comme on y compte, ce sera un beau succès pour votre cause.

— Je ne suis pas venue pour cela, père; j'ai à vous dire un mot : le temps m'a manqué pour aller avenue Victor-Hugo, j'ai pensé qu'ici...

— C'est bon, c'est bon. Je suis à toi. Une minute...

Frêle, vif, nerveux plus que jamais, il cherchait maintenant l'interne de ce service pour une visite sommaire des cas à étudier avec les candidats. Il pénétra dans la salle. Par la porte vitrée on vit sa petite et maigre silhouette blanche, coiffée de la toque noire, suivre l'alignement des lits. Sur le palier où étaient demeurés tous les autres, la discussion reprit, et soudain s'arrêta net, interrompue par l'arrivée de deux femmes vêtues de noir qui gravissaient l'escalier. C'était la doctoresse Lancelevée accompagnant son amie mademoiselle Boisselière.

Celle-ci, une grande femme d'au moins quarante-cinq ans, portait sur ses cheveux coupés court un chapeau de voyage rappelant les modes masculines. Un faux col blanc l'étranglait. Une cravate d'homme, dite régate, tombait sur sa large poitrine. C'était une vieille fille plus déterminée qu'on ne l'eût aimé, avec de forts traits virils et une lèvre ombrée qui complétait merveilleusement sa physionomie.

Les « célèbres confrères » vinrent au-devant d'elle avec une courtoisie très marquée. Boussard, apercevant sa maîtresse, lui sourit de ce sourire triste et aimant que Thérèse lui avait vu en Suisse. Ils se rapprochèrent, se serrèrent la main; elle murmura furtivement :

— Aujourd'hui je n'ai pas une minute à moi. Voulez-vous déjeuner demain? Je n'ai pas de consultation.

Thérèse, très avertie, entendit seule cette phrase dont elle mesura toute la portée sur le malheureux amant qui l'écoutait, mélancolique. Elle aimait bien son maître, dont elle disait toujours, dans son admiration très simple d'élève : « Mon grand Boussard ». Elle fut révoltée de le voir souffrir, sans foyer, sans famille, aux ordres de cette femme qui ne répondait à sa passionnée tendresse qu'en lui distillant, capricieusement, quelques gouttes de bonheur. Alors une idée lui vint. Fière de son sacrifice dont elle sentait tout à coup l'impérieuse nécessité, elle décida de le publier ici même, en pleine réunion médicale, non pas comme une désertion qu'on avoue, mais comme une victoire dont on se glorifie. Il lui plut de proclamer le triomphe de son cœur sur son cerveau, à la face de cette Lancelevée qui, entre l'impossible vie conjugale et ce même sacrifice, avait choisi le moyen terme de l'union libre : le plaisir dans l'amour dépourvu de devoirs.

A cette minute, le docteur Herlinge sortait de la salle suivi de l'interne. Il était en blouse et en tablier. Artout portait une redingote, Boussard un veston; Durand-Blondet, en manches de chemise, tenait sa blouse sur son bras. Les jeunes médecins, à voix basse, causaient à l'écart de Marie Boisselière, cette ancienne institutrice sans le sou, venue de Bordeaux à vingt ans, peinant à donner ses leçons, et s'avisant, un jour, de faire sa médecine pour sortir de sa médiocrité misérable. Elle portait dans son crâne, solide comme celui d'un homme,

un cerveau masculin. Ses études avaient rondement marché. C'avait été l'une des premières internes des hôpitaux de Paris. Établie, elle avait vite forcé le succès. Thérèse l'observait à la dérobée. A sa structure virile, à sa franche laideur, à son évident désir de se masculiniser, on devinait que l'amour n'avait guère embarrassé sa carrière de cérébrale. Elle était de celles qui doivent vivre seules, ne compter que sur soi, sans espoir de rencontrer jamais le mari qui assure l'existence. Et Thérèse pensait, dans une douceur secrète de bonté, de solidarité, à la compensation magnifique que la carrière médicale, largement ouverte aux femmes, serait désormais pour ces sœurs isolées, délaissées et malheureuses.

Des étudiantes russes, plus pauvres que ne l'était autrefois Dina, montaient raides et pudiques à l'étage supérieur : du fond de son cœur, presque tendrement, Thérèse leur souhaita la réussite, la chance, la fortune. Mais, en reportant les yeux sur les deux petites bénévoles françaises qui ressemblaient dans leurs blouses à de grandes pensionnaires en sarraus blancs, et les voyant si blondes, si roses, si saines, si bien faites pour l'amour, la maternité, la famille, — toutes ces vieilles choses éternelles de la bourgeoisie française à laquelle visiblement ces deux jeunes filles appartenaient, — elle eut envie de les sermonner gravement :

« Petites intellectuelles, jolies et vibrantes, travaillez, occupez à vos belles études la fougue de votre adolescence, en vue des aléas de la vie, munissez-vous de ce métier, le plus noble de tous, gagne-pain magnifique, et consolation suffisante à toutes les solitudes. Mais si rien ne s'y oppose, au jour venu, abandonnez-vous aux lois suprêmes qui font les femmes non point pour elles, mais pour l'époux dont elles doivent être l'auxiliaire et le bonheur. Ce jour-là, renoncez-vous, arrachez de vous tout désir de gloire, offrez à celui que vous aimerez votre lumineuse intelligence qui fera pour lui du foyer le lieu le plus cher, le plus intéressant, le plus attirant. Donnez-vous toutes... »

— Tu voulais me parler, Thérèse? — lui dit Herlinge à cet instant; — veux-tu monter dans mon service?

— Oh! ce que j'ai à vous dire n'est pas un secret, — reprit la jeune femme avec son sourire un peu mystérieux.

Elle regarda les deux petites bénévoles au sarrau de lycéennes, et madame Lancelevée si fièrement épanouie dans le succès, dans l'amour et dans l'égoïsme, et Marie Boisselière, la robuste féministe dont elle bravait les foudres, et Artout, qui allait s'indigner, et « son grand Boussard » qui lui avait dit, un jour : « Chère madame, vous y viendrez », et tous ces jeunes médecins moins chanceux qu'elle qui boudaient un peu son succès, et ces étudiants dont le nombre grossissait sur ce palier d'hôpital, et qui arrivaient en chuchotant, se nouant aux reins le tablier médical. Et comme tous avaient les yeux sur elle :

— Père, je suis venue vous dire que j'abandonne la profession.

— Tu abandonnes la médecine!...

— Oui, je ne suis plus médecin, je n'exerce plus.

Herlinge se redressait, interdit, pensant mal comprendre.

— Cher père, — reprit-elle, — cela vous étonne. C'est très vrai, pourtant. Mon mari le désirait depuis longtemps, et je ne m'y décidais pas. Puis j'ai fini par admettre que vraiment la maison n'était pas bien gaie pour lui. D'ailleurs, je me suis beaucoup fatiguée, ces derniers mois : je sens que le repos me fera du bien. Voilà comment j'en suis venue à l'acte de madame Pautel qui m'avait fort scandalisée dans le temps...

— Ah! cela, ma petite, — s'écria madame Lancelevée, — c'est indigne de vous!... Je n'aurais pas cru, non, non, je n'aurais pas cru...

L'étrange femme, comme si elle eût été intéressée personnellement dans la défection de Thérèse, avait blêmi de colère. Mais Artout, le regard fixé curieusement sur son élève, très intrigué par ce qu'il venait d'entendre, un peu interloqué tout d'abord, conclut en disant :

— Si madame Guéméné en décide ainsi, c'est qu'elle a raison. J'ai trop de confiance en elle pour blâmer jamais ses déterminations!... Pénètre-t-on jamais les secrets d'un jeune ménage? Comme médecin, je déplore la perte de ma jeune confrère; mais, comme ami, j'applaudis au parti qu'elle a jugé le meilleur.

— Ah! madame est le docteur Guéméné? — dit farouchement Marie Boisselière.

Elle s'avança, le lorgnon sur ses yeux de myope et toisant Thérèse, avec son air indélébile de vieille maîtresse d'école, elle ajouta :

— Je regrette de faire connaissance avec madame dans une telle circonstance...

Elle en aurait dit plus, mais Boussard, qui n'avait pas encore parlé, vint à la jeune femme, lui serra la main.

— Moi, je vous félicite, — dit-il seulement, de sa voix lente et sans timbre, mais avec une inflexion si pénétrante que Thérèse en fut toute remuée.

A ce moment, madame Lancelevée, tournant le dos d'une façon presque impertinente, prit à part son amie Boisselière, avec laquelle, ostensiblement, elle se mit à parler médecine.

— Je vais porter la nouvelle à ta mère, — disait Herlinge un peu tristement. — Elle sera très surprise, très surprise...

Lui éprouvait un gros chagrin. Il était fier de Thérèse comme certains hommes le sont de leur fils. Toutes ses ambitions personnelles satisfaites, il s'en recréait qui concernaient l'avenir de sa fille, et, s'il était si coulant pour l'admission de Marie Boisselière à l'Hôtel-Dieu, on disait tout bas que son orgueil paternel voyait là, pour la doctoresse Guéméné, un précédent de bon augure.

Les petites bénévoles ouvraient de grands yeux à ce coup de théâtre; les médecins se prenaient de sympathie pour cette belle doctoresse métamorphosée à leurs regards en simple femme; les étudiants murmuraient, dans leur « rosserie » amusante :

— Le médecin s'évanouit, la clientèle demeure...

Thérèse jugeait suffisant l'effet qu'elle avait voulu, par une coquetterie dernière, produire en plein hôpital : elle se retira, non sans souhaiter bonne chance à la vieille princesse de science, redevenue « candidate » une fois de plus. Tout le monde demeurait un peu troublé de la scène. On entendit le pas de la doctoresse se perdre dans le corridor d'en bas.

Thérèse avait puisé à l'Hôtel-Dieu une persuasion plus forte, plus joyeuse de son devoir. Elle eut vite fait de rentrer chez elle. Elle tremblait d'une allégresse intérieure en songeant à ce

qui se passerait bientôt entre elle et Fernand, quand il saurait tout. A peine arrivée, elle s'assit à sa table de travail pressée de donner une forme extérieure à son sacrifice en écrivant les adresses de ses circulaires. A dénombrer ainsi toute sa clientèle, le sens lui venait plus puissant de ce qu'elle immolait à son amour. Ce travail lui fut doux.

Fernand rentra vers onze heures du laboratoire et demanda sa femme. Les domestiques répondirent que madame travaillait dans son cabinet. Il ouvrit la porte. Thérèse éprouva l'une des plus vives émotions de sa vie. Elle se retourna vers son mari. Celui-ci disait :

— Thérèse, j'ai voulu te prévenir que je ne déjeunerai pas ici. On m'appelle en consultation à Saint-Cloud. Je pars.

Il paraissait nerveux, préoccupé, agité. Thérèse défaillait presque. Elle lui fit un signe, et, d'une voix tout altérée :

— Viens, viens voir ce que je fais.

Elle eut, à ce moment, l'intuition nette qu'il était possédé par l'image de « l'autre », qu'il lui échappait définitivement, qu'elle devait tenter l'assaut suprême.

Son mot de mauvaise humeur la blessa cruellement :

— Quoi? Je suis pressé, tu sais...

Il s'approcha cependant, se pencha sur la table de travail, vit ces centaines de papiers épars, ne comprit pas tout d'abord. Alors, prenant une circulaire, elle la lui mit sous les yeux et il lut :

Le Docteur Thérèse Guéméné a l'honneur d'informer M... que, pour des raisons de santé, elle cesse d'exercer la médecine...

Il ne dit rien, resta là immobile, debout, comme hypnotisé par la feuille volante qui tremblait légèrement dans sa main. Thérèse haletait. Elle affermit sa voix pour demander :

— Eh bien! mon ami, es-tu content? dis-le-moi. Ce que tu désirais est fait...

Elle le vit pâlir, et il demeurait silencieux, les traits contractés, avec cette feuille de papier entre les doigts. Il n'exprimait nulle joie, nulle satisfaction. Il était seulement atterré et se raidissait contre une crispation de tout son être.

— Mais parle-moi! — s'écria Thérèse. — Tu sais maintenant à quel point je t'aime : c'est comme si j'arrachais un peu

de moi-même pour te le donner; je ne suis plus rien dans la vie, rien que ta femme, je suis à toi toute, enfin.

— Ma pauvre Thérèse! — dit-il péniblement, — ma pauvre Thérèse! je suis effrayé de ce que je t'ai fait faire... Il ne fallait pas... non, non, il ne fallait pas! c'est un crime!... Tu aimais tant ton métier, tu y trouvais tant de plaisir! Cette profession te donnait ta personnalité, supérieure, intangible, dont on devait respecter l'intégrité. Ah! pourquoi as-tu fait cela!

Thérèse se redressa, frémissante :

— « Pourquoi? » — s'écria-t-elle, — tu me demandes pourquoi!... Tu ne comprends pas!

— Si, ma bonne Thérèse, je te comprends, je te remercie, mais... vois-tu... j'ai une vraie épouvante à penser que tu brises ta vie pour moi. Il aurait mieux valu, je crois... Enfin, je crains que tu ne regrettes... je ne voudrais pas faire ton malheur...

— Ainsi, — dit-elle en le regardant, pleine d'une indicible tristesse, — c'est tout ce que tu trouves à me dire! Tu ne m'aimes plus, tu donnes ton cœur à une autre femme, tu m'offenses mortellement, et moi, je ne cesse pas de te chérir, je me repens des petites peines que je t'ai causées, et, par amour, je me dépouille de ce qui m'était le plus cher, je me voue à toi exclusivement, je te jure de renoncer à tout pour n'exister plus désormais qu'en vue de ton bonheur, et, quand tu me vois toute saignante encore du sacrifice, tu dis : « Ce n'était pas la peine!... » Oh! Fernand!

Les sanglots la prirent; elle retomba, le visage dans ses mains, sur cette table de travail où elle avait exercé sa domination. Voilà donc quelle était sa récompense! Que lui demeurait-il maintenant?

Fernand se penchait sur elle, avec cette commisération affectueuse qui était une telle injure à l'amour passionné de la jeune femme. Il l'appelait doucement :

— Thérèse, ma bonne Thérèse, je suis très touché, je t'assure, très touché... console-toi...

Elle pleurait comme il n'aurait pas cru que cette fière créature fût capable de pleurer. Tout son corps secoué de sanglots disait sa détresse. Elle n'était plus qu'une figure de désespoir, de douleur. Fernand la contemplait, le cœur serré, plein de

pitié et aussi de rancune pour ce sacrifice trop tard accompli qui ne servait plus à rien, sinon à lui donner un rôle méprisable. Et, pendant qu'il considérait ce lamentable spectacle de l'épouse humiliée, brisée, convulsée, l'image rayonnante de madame Jourdeaux, son sourire, son mystère, régnaient en lui, l'emplissaient de fièvre, d'une sorte d'extase triomphante. Et il avait hâte de quitter cette compagne affligeante à voir, cette pièce triste, cette maison, car tout à l'heure il avait menti, ce n'était pas à Saint-Cloud qu'il allait, mais boulevard Saint-Martin, où la veuve avait permis qu'il vînt déjeuner.

— Thérèse! — répétait-il, impatient de mettre fin à cette scène, — ne me laisse pas emporter cette impression navrante. Mon confrère m'attend à la gare, j'ai rendez-vous, je dois partir; mais, je t'en prie, que ton adieu soit un mot raisonnable. Nous reparlerons de cette carrière trop aisément quittée... Je ne veux pas que tu sois malheureuse, ma Thérèse, ma bonne Thérèse!

Il n'obtenait point de réponse et s'irritait en secret sous l'air de mansuétude auquel il s'efforçait pour ne pas être odieux. A la fin, la jeune femme, comme après une lutte, se redressa :

— Va, mon ami; tu me retrouveras toujours ici, désormais.

Elle disait cela sans amertume. Cette douceur, où il retrouvait la suavité de madame Jourdeaux avec ce surcroît de force et de grandeur qui était en Thérèse, le bouleversa. Elle reçut, sans le repousser, le baiser qu'il lui donna. Il sortit. A cette minute, Thérèse désespéra de le reconquérir jamais.

*
* *

Madame Jourdeaux attendait son ami au salon. C'était la première fois qu'elle le recevait là. Dans la pièce peu éclairée, elle parut à Fernand transformée, très belle, très ardente, malgré sa pâleur, son deuil de veuve qu'elle ne quittait pas et ses lenteurs de religieuse. Lui-même arrivait en proie à une surexcitation effrayante. Il lui étreignit les mains en soupirant :

— Oh! mon amie, mon amie, que j'ai soif de vous!

Une lueur rapide, phosphorescente, passa dans les yeux de la jeune femme; puis elle demanda :

— Qu'y a-t-il?

— Il y a que je suis dans une situation atroce, je me sens perdu, je ne vois pas d'issue, je ne sais que devenir. Je voudrais ne plus être, ne plus penser, me faire un petit enfant comme André, et me mettre sous votre garde. Chose étrange, vous si douce, mon amie, vous me semblez détenir une puissance. Vous devez pouvoir me protéger.

Elle dit, en hésitant un peu :

— De toutes mes forces aimantes, en effet, je vous entoure, je vous enveloppe. Mais qu'est-ce que je puis!

— M'encourager, m'assurer que vous ne m'abandonnerez jamais.

— Oh! vous abandonner, le pourrais-je? C'est comme si l'on me parlait d'abandonner André. Notre destin nous a rapprochés; je vous ai trouvé si triste, si malheureux, que moi, votre cadette, plus triste, plus seule encore que vous, je vous ai adopté dans mon cœur. Votre malheur mettait en vous comme une faiblesse. Je me suis sentie soudain l'aînée, la plus forte.

Et, riant puérilement, elle se mit à dire :

— Parfois je me figure avoir deux fils : l'un tout petit, l'autre très grand, très grand. Et ils me sont également chers... Mais qu'avez-vous donc aujourd'hui?

Il brûlait d'avouer le trouble nouveau qu'apportait dans sa vie le renoncement de sa femme; mais la crainte que sa scrupuleuse amie ne vît désormais dans le retour de Thérèse un obstacle à leur amitié le retenait. La femme de chambre, en annonçant le déjeuner, lui épargna de plus longues incertitudes.

Il ne fit guère honneur à ce repas auquel la tendre femme avait apporté tant de soins pour lui plaire. Les propos qu'ils venaient d'échanger, la métamorphose qu'il voyait s'opérer en elle, et, par-dessus tout, l'affligeant souvenir de Thérèse en larmes, la torture qu'il avait endurée là-bas, le travaillaient sourdement. Certes madame Jourdeaux devenait plus belle. Il la regardait sans cesse. Le besoin de l'union absolue grandissait en lui, et, plus conscient qu'elle, il s'apercevait bien que la même passion, insidieusement, grandissait en son amie. D'ailleurs quelle existence menait-il entre une femme qu'il n'aimait plus et une autre qui se dérobait encore? Et là, soudain,

à table, il fit ce rêve d'être ici chez lui, et que c'était sa vraie femme qu'il contemplait amoureusement, si gracieuse, si bonne, si aimante!

Après le repas, elle lui proposa de retourner au salon.

— Je n'aime pas ce salon cérémonieux, — dit-il, — et, puisqu'il me reste, avant mes visites de l'après-midi, un court moment à passer avec vous, permettez que ce soit dans votre chambre, que je connais, que j'aime pour son intimité.

La gouvernante étant venue chercher le petit André pour sa leçon, ils demeurèrent seuls, près de la table à ouvrage. A travers la mousseline des rideaux, on voyait les murailles de la cour intérieure régulièrement percées par les fenêtres des cuisines. Une traînée oblique de soleil en avivait la blancheur crayeuse. Sur la commode, la pendulette marquait deux heures. Son tic tac résonnait seul par la chambre. Madame Jourdeaux avait orné la pièce de roses mousse et de roses thé, devinant que son ami, sans doute, choisirait de demeurer ici. Elle voulut prendre sa broderie. Mais Guéméné dit impérieusement :

— Non, non, ne travaillez pas!

Elle trouva exquis de se soumettre, et laissa retomber son ouvrage.

— Donnez-moi votre main, — dit-il encore.

Cette main était grasse et jolie; quelques pierreries étincelaient à l'annulaire. Guéméné la baisa, la caressa longuement. Puis il l'appuya sur ses tempes, sur ses cheveux, et il disait âprement :

— Je suis tellement sevré de ces douceurs !

Elle demanda, dans sa délicieuse pitié qui lui semblait sanctifier tout :

— Pauvre ami! votre femme est donc si indifférente pour vous?

— Ah ! — reprit-il avec cette cynique injustice que donne la passion, — ma femme a séparé ma vie de la sienne. J'ai trente-cinq ans, et le cœur muré dans un tombeau...

Elle frémit, dégagea sa main et garda le silence. Elle choisit un fil de soie, chercha son aiguille. Elle tremblait. Ses yeux troublés n'y voyaient plus.

Alors il implora tout bas :

— Dites-moi : « Je vous aime. »

Elle se raidit.

— Non, non, je n'ai pas le droit.

— Quoi! vous n'avez pas le droit! Vous êtes seule, maîtresse de vous-même, de votre cœur, de votre personne; je vous ai donné toute mon âme, toutes mes pensées, et je vous porte vivante en moi jour et nuit; je suis le seul être qui vous chérisse avec cette force, cette tendresse, et vous n'auriez pas le droit de me donner cette joie : entendre vos lèvres m'offrir ces deux mots que j'attends, qu'il me faut, que je veux!

— Oh! mon ami! mon ami! murmura-t-elle épouvantée, calmez-vous, je vous en supplie. Vous non plus, vous n'avez pas le droit, vous appartenez à une autre.

— Mais cette autre m'a détaché d'elle par son égoïsme, par sa dureté, par son orgueil; elle s'est retirée de moi; elle a élevé, de son chef, une barrière entre nos âmes... Alors je suis condamné à traîner jusqu'au bout cette existence sans amour, lié à une femme que je n'aime pas! Car c'est vous que j'aime, mon amie, et depuis si longtemps que l'aveu m'en étouffe! Je me demande quelle timidité m'a toujours retenu de vous le dire, quand nous le savions si bien tous les deux.

— Ah! — fit-elle, les yeux clos, dans une béatitude profonde, — je le savais, oui, je le savais; mais c'est si doux de l'entendre!

— Alors, — continua-t-il en se rapprochant d'elle, — que je sente encore votre chère main sur mon front, et vos lèvres; que j'entende les mots de tendresse qu'on ne me donne plus...

— Fernand! Fernand! — supplia-t-elle, — je crains de faire mal...

— L'amour est beau, — lui dit-il en la prenant entre ses bras, — l'amour est saint. Soyez cette mère jeune et adorable qui guérit tous les chagrins, soyez l'amie absolue, sans aucune arrière-pensée, sans réticence. Voyez comme je vous aime entièrement!

Et, cédant enfin, elle lui donna les premiers baisers de passion qu'elle eût jamais connus. D'ailleurs, ce ne fut qu'une étreinte brève. Elle se ressaisit et sa conscience timorée s'alarma :

— Partez, maintenant! Vous reviendrez demain; je saurai mieux, je me posséderai mieux moi-même... Partez, dites,

partez! J'ai peur d'André. S'il était venu!... Vous voyez bien que je fais mal...

Alors il lui demanda de la voir le lendemain, loin d'ici, dans quelque coin tranquille : le désir lui était venu d'une partie de campagne, comme s'ils étaient deux tout jeunes gens du petit monde parisien. Elle rougit d'abord à l'idée de ce rendez-vous. Il l'enlaça, la traita de petite fille naïve, lui montra combien leur amour était noble. Et ils commencèrent à discuter l'endroit de leur rencontre. Elle ne se défendait plus que faiblement, à bout de forces, remettant au lendemain de lutter avec plus de lucidité, peut-être avec plus de courage, quand le bruit d'un pas derrière la porte, les sépara, les dressa tous les deux, une légère flamme aux joues.

La domestique entrait, présentant une carte :

— Cette dame voudrait parler à madame.

Les traits de la jeune femme se contractèrent, mais elle se raidit, et, avec son beau sang-froid inaltérable, elle dit simplement :

— C'est bon, priez cette dame d'attendre une seconde, j'y vais.

Elle allait parler, hésita, entr'ouvrit deux ou trois fois les lèvres, et finit par dire à Fernand :

— Vous m'excusez, il faut que je voie cette personne. Partez, mon ami, tenez... par cette porte... Il s'agit d'une affaire urgente... Je ne puis faire attendre.

Et, un peu plus nerveuse que de coutume cependant, conservant entre ses doigts la carte roulée, elle poussait doucement Guéméné vers une porte qui s'ouvrait directement sur le vestibule d'entrée. Lui la tourmentait encore au sujet de ce rendez-vous du lendemain.

— Mais où vous retrouverai-je?...

— Je vous écrirai, je vous le promets, avant ce soir...

— Vous promettez?....

Enfin il disparut, et, dans le creux de sa main, tremblante, le cœur si étreint qu'elle respirait à peine, elle relut :

DOCTEUR THÉRÈSE GUÉMÉNÉ

Une animosité plus violente que jamais lui vint soudain contre la mauvaise femme qui avait dévasté la vie de Fernand.

Et ce sentiment la domina jusqu'à lui faire affronter bravement, presque insolemment, cette visite. Elle se disait :

« Voici qu'elle l'espionne, maintenant!... »

Ayant rajusté devant une glace les ondulations de ses cheveux, elle s'en alla au salon, intrépide, prête à tout subir pour celui qu'elle savait sien à jamais.

Thérèse l'attendait, debout, près du piano. Elle était vêtue de noir. Mais, de la hautaine image qu'avait gardée madame Jourdeaux, rien ne subsistait plus qu'une mince jeune femme aux yeux très tristes, sans arrogance, sans dédain, sans reproches, sans haine.

Un peu timidement, elles s'abordèrent, se pénétrant l'une l'autre avant d'échanger une parole. Et l'attitude de Thérèse apaisa la tendre femme, soudainement.

— Vous avez voulu me voir, madame?

— J'ai eu besoin de vous voir, — rectifia Thérèse avec un accent de telle loyauté, un désir si évident de sincérité, que madame Jourdeaux pressentit dès lors le ton que prendrait l'entretien.

Mais, encore une fois, elles se regardèrent avec défiance, en femmes ennemies dont la mesure et la réserve ne tiennent qu'à la courtoisie.

Leur commune élévation de cœur, sinon de cerveau, les faisait égales, dignes l'une de l'autre. Bien plus, elles se ressemblaient : de même stature, de même taille, avec des robes que la mode de la saison faisait identiques.

Thérèse enfin parla :

— On a dû vous dire, madame, que j'étais une femme orgueilleuse et fière, une femme froide, égoïste et dure. Puisque je vous estime assez pour être venue vous trouver aujourd'hui, je veux que vous m'estimiez aussi, que vous me connaissiez et me jugiez. Je ne suis pas une femme orgueilleuse, mais une femme qui souffre. Je vous sais bonne; et je suis venue vous demander votre aide dans un grand malheur qui me frappe.

— Si je puis vous être utile en quoi que ce soit, madame, mon aide vous est acquise.

Thérèse, après une pause, reprit avec effort :

— J'ai, madame, une mère excellente à qui je ne dirais pas

ce que je vais vous avouer. Je ne l'ai dit à personne, et c'est pour la première fois que ces mots, qui me coûtent beaucoup, vont sortir de mes lèvres. Je veux que vous sachiez cela, tout d'abord, pour comprendre quelle marque de confiance absolue je vous donne là. Je vous demande la vôtre en échange.

Madame Jourdeaux perdait son assurance agressive. Elle croyait sentir encore à son cou les bras de celui qui était le mari de cette femme, elle croyait entendre ses phrases passionnées, elle se rappelait ses baisers, son étreinte : elle devenait livide. Elle dit :

— Madame, vous avez toute ma confiance; encore une fois, si je puis vous rendre service, je suis à vous.

— Il y a quatre ans, — continua Thérèse, — j'épousais le docteur Guéméné. J'en avais vingt-cinq; et, si ce n'est plus pour une femme la prime jeunesse, pour une étudiante qui s'est absorbée dans un travail ardu, c'est au moins encore une jeunesse sentimentale très neuve, très inexpérimentée, avec des idées fausses, quelquefois très larges, souvent très limitées. Je n'avais pas terminé mes études médicales; le docteur me demanda d'y renoncer : je n'y pus consentir. Nous nous sommes mariés et nous avons connu un grand bonheur dans l'amour le plus tendre.

Sa voix s'altérait; elle reprit son assurance, d'un effort, et poursuivit :

— Le docteur est la nature d'homme la plus belle, la plus délicate. Dans notre ménage, il était le meilleur. Je l'aimais. J'aimais aussi ma médecine. Il faut aimer son mari uniquement. Je le savais mal; j'aurais dû me contenter de mon grand bonheur d'épouse, j'ai voulu y joindre celui que je puisais dans mon métier... Vous voyez, madame, quelle confession je vous fais... Pendant que je me trouvais heureuse, mon mari ne l'était pas. Le partage de ma vie a été longtemps sa peine constante. La punition vint vite. J'avais un beau petit bébé que j'ai perdu, peut-être — je n'ai jamais eu le courage d'en convenir — par ma faute. Et le mari que j'aimais... je l'ai perdu aussi.

Elle ferma les yeux, un moment, se recueillit comme pour reprendre la force de continuer. Et, plus bas, péniblement :

— Voilà l'orgueilleuse et hautaine femme que vous avez

devant vous, madame : elle vous dira toute sa peine et toute son humiliation comme elle la dirait à l'amie la plus fidèle. Vous pouvez me comprendre, je le sais, et c'est pourquoi je vous ai choisie. Mon mari, qui a souffert à son foyer, qui a vu périr son rêve, m'a retiré son cœur et l'a donné à une autre femme. Cette femme, je la connais, je l'estime, mais je la juge. Elle m'a pris mon bonheur, elle le tient dans ses mains ; peut-être s'y croyait-elle autorisée par mon peu de soin à le conserver. Mais, que feriez-vous, madame, si une femme en avait usé pareillement à l'égard de votre cœur, de votre amour, du mari que vous aimeriez passionnément?

Elles étaient aussi blanches l'une que l'autre, et baissaient la tête toutes deux.

Madame Jourdeaux dit timidement :

— Peut-être serais-je allée trouver cette autre femme en toute loyauté ; et, si elle n'était pas coupable, si elle n'avait à se reprocher qu'un sentiment très pur, sans faute, sans tache, elle m'aurait reçue comme une amie. D'aimer le même homme, nous aurions pu beaucoup souffrir ; mais moi, je ne l'aurais pas méprisée...

— Oui, — dit Thérèse rêveusement, — vous auriez eu raison...

Elles se regardèrent. Des larmes jaillirent de leurs yeux.

Thérèse ajouta :

— Je ne suis plus médecin. J'ai voulu donner à celui qui me délaissait cette preuve suprême d'amour de lui sacrifier la moitié de ma vie. Mais si petite est maintenant la place que je tiens dans ses pensées qu'à peine a-t-il pris garde à mon acte. Ainsi le déchirement que j'ai subi, et que vous ne pouvez comprendre, madame, — car il m'a semblé commencer de mourir en cessant d'être ce que je fus jusqu'ici, — ce déchirement est devenu inutile : je n'ai pas reconquis ce cœur qui appartient désormais à une autre. Pourtant le bonheur n'est pas seulement pour moi au foyer, il y attend aussi ce compagnon inconstant qui vivra misérable tant qu'il errera loin de la paix, de l'ordre, de la famille. Si celle qui croit l'aimer l'aimait véritablement, elle souhaiterait qu'il revînt là.

— Madame, reprit la douce femme en essuyant ses larmes, celle qui aime votre mari ne vous vaut pas : vous êtes la

plus grande, la plus généreuse, vous êtes celle à qui fatalement il reviendra, car vous détenez les liens les plus anciens, les plus réels, la souveraineté de l'épouse. Cette femme regrettera cruellement de vous avoir mal jugée. Vous verrez, vous verrez, elle disparaîtra, elle s'effacera de la mémoire même de celui que vous aimez. Vous le posséderez de nouveau tout entier...

— Est-ce possible? — demanda Thérèse.

— Soyez-en certaine, — répondit madame Jourdeaux.

Quand elles se dirent adieu, les mains longuement serrées, à la porte, la veuve demanda :

— Voulez-vous m'embrasser, madame?

Elles s'embrassèrent comme deux sœurs qui ne se reverront jamais.

*
* *

Le lendemain, Guéméné, tremblant de bonheur, décachetait, à sa table de travail, la lettre de madame Jourdeaux si fiévreusement attendue depuis la veille.

Elle disait :

Mon ami,

Pardonnez-moi la peine que je vais vous faire. Je me réveille enfin d'un long et coupable sommeil. Dieu a permis que ce fût avant d'avoir sombré dans le mal.

Vous êtes uni à une noble femme dont vous avez le devoir de faire le bonheur. Si elle a eu quelques torts, ne les avez-vous pas exagérés? Examinez-la mieux; examinez-vous : voyez s'il ne reste pas au fond de vous-même des racines vivaces de l'amour d'autrefois.

J'ai un fils qui aura vingt ans, quelque jour. Je suis son éducatrice, et dois rester pour lui l'idéal du bien. Quelle autorité trouverais-je en moi-même si je me laissais aller à une faiblesse inavouable, et que lui répondrais-je le jour où il découvrirait dans le passé de sa mère le secret qu'il faut traîner jusqu'à la fin, en le cachant avec des ruses, des mensonges, une incessante duplicité?

Entre nous, qu'y a-t-il? Certes un grand amour, l'amitié la plus douce, mais aussi un bonheur sans base, établi en dehors de tout ordre, de toute loi. Nos destinées, d'elles-mêmes, divergent. Vous avez votre femme et j'ai mon fils. Voilà pour chacun de

nous les assises de l'existence véritable, de la vie morale, du bonheur. Nous donner l'un à l'autre, mon pauvre cher ami, aurait été renoncer à toute paix, à toute dignité. Notre amour irrégulier aurait fini dans l'amertume et dans la honte.

Il finit aujourd'hui dans des larmes très pures. Vous ne me retrouverez pas boulevard Saint-Martin, mon ami : je vais en Lorraine, mon pays. J'y rejoindrai mon père, qui habite là-bas très seul. Entre ce cher vieillard, mon petit chéri et le souvenir de notre amitié, ma vie s'écoulera dans le calme. Pour vous, retournez-vous, de toutes les forces de votre volonté, vers la compagne à qui vous avez juré, un jour, de l'aimer éternellement.

. . . . . .

Deux heures plus tard, alarmée de ne pas le voir sortir, Thérèse entra dans le cabinet de son mari.

Elle le trouva prostré devant sa table, les tempes dans les paumes, les yeux rougis, une lettre étalée sur son buvard. Elle devina tout de suite la vérité : la rupture promise hier, qu'elle n'attendait cependant pas si prompte, si radicale.

Elle s'approcha, un peu craintive. Certes, elle le comprenait, ce ne pouvait être encore l'effusion, l'élan passionné qui lui ramènerait son mari, mais un immense espoir en l'avenir lui venait. Et elle se mit à murmurer lentement, près de lui :

— Tu as un grand chagrin, Fernand, mais tu n'es pas seul. Une amie est là qui te consolera. Je suis toute à toi maintenant; tu me trouveras toujours. La maison te sera douce, va... Que fera-t-on de mon cabinet de consultation? Peut-être un laboratoire de sérothérapie pour t'épargner la course quotidienne à l'École. Tu as une œuvre à accomplir, Fernand; je t'aiderai; tu triompheras. Moi, je serai ta compagne, tout simplement, ton obscur préparateur, et, comme nous l'avait dit un jour, délicieusement, Dina Skaroff, « ton assistante ».

Guéméné brisé, l'âme malade, se retourna vers Thérèse : il souffrait encore beaucoup, et s'abandonna à elle comme un blessé.

C'était la saison des nids. Dans les peupliers d'Italie, qui frissonnaient au-dessus du fleuve, un pigeon gris, à la collerette verte et soyeuse, becquetait sa femelle de son bec ciselé comme un bijou de corail rose.

COLETTE YVER

« HISTOIRE ADMIRABLE ET VÉRITABLE[1]... »

On pourrait facilement se servir de l'*Histoire admirable* pour railler la crédulité de tous les braves gens qui délivrèrent Jeanne Féry, et l'on trouverait à coup sûr mainte occasion de s'égayer de la lutte victorieuse qu'ils soutinrent contre les diables; mais peut-être est-il plus intéressant de comprendre leur état d'esprit que de le tourner en ridicule, et c'est ce que je voudrais essayer ici.

Manisent mis à part, tous ces exorcistes ont reçu la meilleure instruction qui se pût donner de leur temps. Berlaymont est ancien élève de la Sorbonne et de l'Université de Louvain; il est docteur en droit canon et en droit civil. Buisseret, docteur en droit canon de l'Université de Bologne, a professé le droit canonique en Sorbonne. Holonius, érudit et lettré, est docteur « en la sainte théologie ». Louis Cospeau est docteur en médecine. Nicolas Goubille, qui intervient à titre accessoire dans les exorcismes, est licencié en droit et ancien professeur de philosophie à l'Université de Louvain. C'est une élite intellectuelle qui constate la possession diabolique de Jeanne Féry, qui accepte l'histoire des hosties meurtries et saignantes, des maléfices rendus par la bouche, des pactes

1. Voir la *Revue* du 1er mars.

avalés et présents dans un corps, des pièces de chair emportées puis rapportées par les diables, de Cornuau premier occupant, de sainte Marie-Madeleine protectrice et conseillère.

Comment des hommes cultivés et instruits pouvaient-ils, en 1584, donner si gravement dans des explications ou des inventions qui nous paraissent aujourd'hui puériles? Voilà la véritable question.

*
* *

Pour y répondre avec impartialité on doit se rappeler quelle créance tous les chrétiens du XVIe siècle accordaient, sur l'autorité des théologiens, à la doctrine des diables. Berlaymont et ses exorcistes la considéraient comme également établie par la raison et par les faits; lorsqu'ils entendaient parler de sorcellerie ou de possession, ils se disaient : « Encore une conquête ou une victime des mauvais anges! » avec la même assurance que nous constatons aujourd'hui les progrès d'une épidémie. Satan était un fléau connu, avec lequel ils comptaient, et l'idée qu'ils s'en faisaient se rattachait aux principes mêmes de leur philosophie religieuse.

Les médecins les plus célèbres apportaient d'ailleurs à la doctrine diabolique l'appui de leur expérience; ils l'admettaient sans réserve, et, dans bien des cas, croyaient, comme les prêtres, la vérifier. Paracelse ne passe pas pour un esprit retardataire; un des premiers il a compris les avantages que la médecine peut tirer de la chimie; mais, comme il est de son temps, il fait une large part aux démons dans sa pathologie médicale, et il met sur la même ligne, parmi les causes des maladies, les poisons, les vices de nature et les maléfices diaboliques. Peu de pensées du XVIe siècle sont plus chargées de bon sens et de science que celle d'Ambroise Paré. Il n'en a pas moins écrit sur les démons des pages qu'on doit connaître avant de juger à la légère les ecclésiastiques qui parlent de possession autour de lui :

Les malins appelés démons ou diables, dit-il, tachent toujours, de leur nature, à nuire au genre humain par machinations, fausses illusions, tromperies ou mensonges. Et si leur était permis d'exercer

leur cruauté à leur volonté et plaisir, véritablement en bref le genre humain serait perdu et ruiné; mais ils ne peuvent faire qu'en tant qu'il plait à Dieu de leur lâcher la main. Ils hurlent la nuit et font bruit comme s'ils étaient enchaînés; ils remuent bancs, tables, tréteaux, bercent enfants, jouent au sablier, feuillettent livres, comptent argent, ouvrent portes et fenêtres, jettent vaisselle par terre et font autre tintamarre; néanmoins on ne voit rien au matin hors de sa place, ni rien cassé, ni portes et fenêtres ouvertes [1].

Bien qu'il leur attribue des niches ou des espièglerie dignes de simples lutins, Paré n'hésite pas à leur attribuer aussi les pactes de sorcellerie et les possessions :

Il y a, dit-il, des sorciers empoisonneurs, enchanteurs, vénéfiques, méchants, rusés et trompeurs, lesquels font leur art par la paction qu'ils ont faite aux démons qui leur sont esclaves et vassaux, et nul ne peut être sorcier qu'il n'ait renoncé à son dieu créateur et sauveur et pris volontairement l'alliance et amitié des diables!

Quelques lignes plus loin il ajoute :

Ceux qui sont possédés des démons parlent la langue tirée hors la bouche, par le ventre, par les parties naturelles; ils parlent divers langages inconnus [2].

Quand Paracelse et Ambroise Paré raisonnent de la sorte, on n'a pas le droit de s'étonner que Berlaymont, Buisseret, Holonius et Mainsent aient raisonné de même. Sur le principe de la possession diabolique, ces ecclésiastiques étaient d'accord non seulement avec la théologie, mais avec les plus grands savants de leur temps.

A vivre ainsi près des diables, à causer avec eux dans les possessions, on finissait par connaître individuellement les principaux d'entre eux et l'on pouvait écrire leur histoire. Jean Wier leur consacre toute une étude à la fin de son livre *De Praestigiis*; il les distribue en groupes divers, donne les noms de leurs capitaines et leur nombre total, sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-huit, « sauf erreur de calcul ». De Lancre affirme quelques années plus tard que, d'après les auteurs compétents, cette armée est divisée en neuf

1. *Œuvres*, III, 54.
2. *Id.*, III, 35.

légions commandées chacune par un scélérat de marque tel que Belzébuth, Bélial, Astaroth ou Asmodée. Ce n'est donc pas avec des ennemis inconnus, à des forces vagues et mauvaises que Berlaymont et ses exorcistes ont affaire; ils ne s'avancent pas sur un terrain mouvant, vers un adversaire anonyme, et quand Jeanne a nommé Bélial, ils savent, par l'histoire de ce triste sire, que tous les diables qui l'environnent et le servent appartiennent à la troisième légion.

La troisième légion, dit de Lancre, est celle de ceux lesquels on appelle vase d'ire et de courroux, vaisseaux d'iniquité, inventeurs de tous maux et de tous méchants arts, tel que Platon dépeint ce méchant démon Theutas qui a appris la tromperie des jeux et toute sorte de hasards; les vaisseaux de fureur en Esaye 13; vaisseaux d'ire dans Hière; vaisseaux de mort en Psaume 7; leur chef est Bélial qui veut dire désobéissant.

Tous ces détails, que nul n'ignore au XVIe siècle, donnent à la possession diabolique un caractère concret, presque matériel, et transforment, pour ainsi dire, en certitude physique, la certitude rationnelle des exorcistes.

Peut-on leur reprocher d'avoir conclu trop vite à la possession dans le cas de Jeanne Féry? Assurément non. Ils ont appelé, dès le début, un médecin très expérimenté; ils ont appris de sa bouche que la médecine humaine n'avait rien à voir dans la maladie de leur cliente et ils ont pu constater au contraire tous les signes de vexation diabolique indiqués par les bons auteurs.

On observe, disent les *Deux livres de la Hayne*, que vraiment le malin esprit habite un corps quand on s'aperçoit que le possédé connaît les choses occultes et distantes et parle de choses inconnues que l'homme ne peut d'ailleurs savoir, notamment diverses langues, et reproche des péchés qui ont été perpétués en secret; quand aussi le possédé tremble et se sent agité de torsions et de douleurs à la prolation des paroles sacrées de l'exorcisme, quand il a horreur de la croix, de l'eau bénite, de la Sainte Eucharistie[1].

Or les diables de Jeanne Féry l'avaient pourvue d'une instruction très supérieure à celle de ses sœurs; ils lui avaient

1. *Deux livres de la Hayne de Satan*, 1590, p. 210, A et B.

inspiré, contre les vérités chrétiennes, maintes pensées aussi subtiles que diaboliques; ils l'avaient animée parfois, pour le plus grand dommage de l'archevêque et de Mainsent, d'une force quasi surhumaine; ils avaient poussé des hurlements tristes et lamentables sous la bénédiction archiépiscopale, injurié le Saint-Sacrement, suggéré à leur victime toutes les profanations et tous les sacrilèges. Rarement, même dans les cas de possession les plus célèbres, les ministres de Satan avaient donné à la fois plus de signes de leur présence et si Berlaymont et ses chanoines n'avaient pas conclu « à la vexation diabolique », ils auraient péché, dans l'espèce, contre toutes les indications du rituel et contre toutes les règles de la logique.

Ce n'est donc pas dans leur diagnostic, ni dans les idées dont ils s'inspirent qu'on peut critiquer particulièrement les exorcistes de Jeanne Féry : leur procès serait en l'espèce celui de leur siècle et de la doctrine chrétienne des démons. Mais n'ont-ils pas dépassé dans les détails de leur aventure les limites de la crédulité générale? Je ne le crois pas non plus.

A distance, l'histoire de Jeanne, maudite par son père « en l'âge de deux ans », nous fait l'effet d'une simple niaiserie, et l'on a peine à se représenter un archevêque, docteur en droit canon et en droit civil, l'écoutant sans sourire. C'était cependant chose fréquente et acceptée de tous que les récits de ce genre, au cours des procès de sorcellerie. En 1580, le procureur Bodin avait cité tout au long dans son livre [1] l'histoire de Jeanne Hervillier, native de Verbery. Elle confessa, dit-il, « que sa mère dès l'âge de douze ans l'avait présentée au diable, en guise d'un grand homme noir, outre la stature des hommes, vêtu de drap noir, lui disant qu'elle l'avait, sitôt qu'elle fut née, promise à cestuy-là, qu'elle disait être le diable qui promettait la bien traiter et la faire bienheureuse ». Et de Lancre devait résumer plus tard en ces termes sa longue expérience de magistrat :

La vérité est que Sathan se fait vouer et consacrer les créatures raisonnables, dès leur première enfance, par les sages-femmes, gouvernantes ou nourrices qui sont à lui... Mais parfois il se les fait

1. *La Démonomanie*. Préface.

offrir par les pères et mères, les aimant mieux venant d'eux que des autres sages-femmes, nourrices ou autres sorcières. Et lui est la dite offrande plus agréable, par ce que ces dernières comme étrangères, n'y ont aucune part que la surprise et la déception de laquelle elles ont usé pour attraper les pauvres enfants, et ne donnent rien du leur. Au lieu que les pères et mères, donnant leurs enfants, donnent quelque portion d'eux-mêmes qui fait que Sathan leur en a une plus grande obligation.

Quoi de plus naturel d'ailleurs pour un conquérant qui veut étendre son empire sur la terre, que de chercher des jeunes gens à instruire, et de joindre l'éducation des petits à la séduction des grands. Que Cornuau une fois propriétaire n'ait pas voulu se dessaisir de son bien sur une simple injonction de Mainsent, ce n'était que justice; il tenait Jeanne depuis longtemps; il l'avait élevée et il se croyait trop de titres pour ne pas les exposer avant de déguerpir. Dans les discours qu'il tient, dans les menaces qu'il fait de remettre Jeanne « en simplesse d'enfant », il reste dans la logique de sa situation. C'était un diable qui savait ce qu'il voulait et qui le voulait bien, rien de plus.

Et la vengeance qu'il tire de Jeanne est aussi légère que légitime; il aurait pu tout aussi bien la changer en oiseau de proie, en bête féroce, en loup-garou. On avait vu dans le Brabant un homme tellement travaillé du diable qu'il croyait être un loup ravissant, courant dans les bois, les déserts et poursuivant les petits enfants [1]. Rajeunir n'était rien, à côté de ces transformations dont Nabuchonodosor avait été le plus célèbre exemple. Encore ici les exorcistes retrouvaient la griffe du maître : dans la seconde enfance de Jeanne Féry, ils ne pouvaient voir qu'une preuve de plus de sa possession.

Les histoires de pactes avalés et logés dans le corps de Jeanne, de pelotons de laine et de bêtes velues rendues par la bouche, de pièces de chair excisées de ses organes internes et remplacées par des démons qui « la maintenaient en vie », semblent un défi jeté au simple bon sens et à la science la plus rudimentaire des choses du corps; mais en acceptant ces énormités Berlaymont et ses exorcistes pouvaient s'abriter derrière

1. Guillaume de Brabant, II, 26.

l'opinion des meilleurs jurisconsultes et des plus grands médecins.

J'ai vu souventes fois, dit Paul Grilland, les ensorcelés vomir par la bouche ou rendre par le bas, des aiguilles, des cheveux, des ferrements, des clous de fer, des plumes, du soufre, des pierres et bref des choses telles qu'il était du tout impossible que le malade eut pu avaler non seulement entières mais encore même qu'elles eussent été rompues et émorcelées en petites portions : dont un chacun voit ce qu'il y a d'émerveillable. Mais il faut dire, ainsi que quelques uns ont pensé et opiné, que Satan fait apparaître ces choses extérieurement, tant pour mieux tromper les hommes que pour faire la chose la plus émerveillable[1] !

Malgré toute sa science médicale, Ambroise Paré considérait de pareils faits comme possibles et il écrivait à propos d'une jeune fille qui se disait grosse du diable :

L'heure venue de ses couches, elle sentit les tranchées et douleurs accoutumées des femmes qui veulent accoucher, et quand les matrones furent prêtes de recevoir le fruit, et qu'elles pensaient que la matrice se dut ouvrir, il commença à sortir du corps d'icelle fille des clous de fer, des petits tronçons de bois, d'ivoire, des os, pierres et cheveux, des étoupes et plusieurs autres choses fantastiques et étranges, lesquelles le diable, par son artifice y avait appliquées pour décevoir et embabouiner la vulgaire populace qui ajoute légèrement foi aux prestiges et tromperies[2].

La présence des pactes dans le corps de Jeanne s'expliquait aux yeux de ses exorcistes comme la présence des objets, bêtes et humeurs diaboliques qu'elle avait déjà rendus; les billets « pliés fort petitement », que Jeanne avalait, se comportaient comme des maléfices ordinaires et ne pouvaient être expulsés que par les mêmes moyens. Quant aux diables qui l'aidaient à respirer, à digérer, à se mouvoir, ils différaient à peine de ces esprits directeurs par lesquels beaucoup de physiologistes du XVIe siècle expliquaient la vie du corps et le fonctionnement des principaux organes. Paracelse avait professé que dans l'estomac réside un *archée* qui a une tête et des

1. Paul Grilland, au volume des *Traités de sorcellerie*, cité par Jean Vier, III, chap. v.

2. Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, 1875, t. III, 56.

mains, qui gouverne la vie du corps et le préserve des maladies. Tous les médecins du temps considéraient à la suite d'Hippocrate la matrice comme une sorte d'être vivant, enfermé dans le corps des femmes.

L'intervention de sainte Marie-Madeleine au cours de la cure ne pouvait non plus surprendre personne : « Dieu, — nous dit Görres, — pour chasser les démons se sert bien souvent des saints qu'il remplit de son esprit et qui sont dans l'Église comme une race sacerdotale recevant d'en haut l'inspiration divine[1]. »

De leur vivant beaucoup d'entre eux passaient pour avoir été forts contre les mauvais anges; sainte Marie d'Oignies, saint Yves, saint Albert, saint Jean de Salerne, saint François de Paule, avaient opéré des délivrances célèbres; après leur mort, ils continuaient à exercer du haut du ciel la même action bienfaisante, et chacun d'eux prévalait spécialement par ses prières contre tel ou tel démon particulier. C'est ainsi que dans l'affaire de la Sainte-Baume, le diable Balbérith, exorcisé suivant les règles, déclara que saint François, père des Frères mineurs, était tout puissant au ciel contre Belzébuth, saint Pierre l'apôtre contre Léviathan et saint François de Paule contre Bélial[2].

La Sainte aurait pu se borner à donner son appui moral à Jeanne Féry; mais en apparaissant en personne, en lui parlant, elle ne viola aucune tradition : les anges et les saints apparaissaient souvent de la sorte aux possédés qui réclamaient leur secours, pour les consoler et les soutenir. Christine de Stumbèle, Dominique de Jésus-Marie, et bien d'autres pouvaient témoigner de leur apparition et de leur assistance dans les moments critiques de leur possession. Ces visions étaient comme la contre-partie des visions diaboliques; elles traduisaient sous une forme visuelle la confiance que l'obsédé dans sa détresse mettait en Dieu et elles ne devaient pas trouver plus d'incrédules que les apparitions de Garga ou de Cornuau.

1. In *op. laud.*, IV, XX, IX.

2. *Histoire admirable d'un magicien.* A Paris chez Charles Chastelain, rue Saint-Jacques, à la Constance, devant Saint-Yves, IIIe édition, 1614. Actes recueillis par le père Michaelis, p. 15, 16, 17.

***

A la vérité, sainte Marie-Madeleine écrivit par la main de Jeanne une lettre dont l'authenticité peut paraître contestable, bien que Monseigneur de Berlaymont n'ait pas cru devoir la mettre en doute; mais ici encore nous rencontrons une tradition qu'aucun des exorcistes ne devait ignorer. Pour communiquer avec les vivants, les esprits n'ont pas encore trouvé de meilleur moyen que de leur parler ou de leur écrire, et le dernier procédé est journellement encore employé par Bonaparte, le Dante, André Chénier et M. Thiers, lorsqu'ils nous font, par l'intermédiaire des médiums spirites, des révélations sur l'au-delà; au temps de Jeanne Féry les saints et les diables inspiraient et dictaient souvent des lettres de ce genre, et celle de sainte Marie-Madeleine n'est pas la plus extraordinaire de toutes. Je dois ajouter, pour rendre complète justice aux exorcistes de Jeanne Féry, que leurs doctrines diaboliques, toutes puériles et surannées qu'elles paraissent aujourd'hui, contiennent une large part de bonne psychologie et de saine morale.

Ce qu'ils appelaient l'obsession et la possession diabolique, c'étaient les formes que revêtait de leur temps, près des imaginations vives et des volontés faibles, la tentation. Au lieu d'être tentés par l'ambition, par l'orgueil, par l'amour, par la cupidité, les chrétiens du XVIe siècle étaient tentés par Satan, qui offrait le pouvoir, la gloire, les femmes, la fortune, et c'était exactement la même chose, avec la différence que la tentation se présentait sous une forme concrète que l'esprit pouvait facilement concevoir et que le moraliste attaquait comme un ennemi véritable. « Craignez Satan, craignez ses embûches et ses perfidies, craignez ses promesses trompeuses! » Mais tandis que pour les âmes bien équilibrées ce dieu du mal ne prenait pas corps, il se réalisait pour les sensibilités ardentes, se mêlait à la vie de chaque jour et provoquait des luttes où il était souvent le plus fort.

Les âmes qu'il tentait avec le plus d'obstination, celles qu'il poursuivait de ses offres et de ses promesses, n'étaient certai-

nement pas les mieux assurées dans le bien et dans la foi, qui se confondaient pour elles : « Jamais, disent les *Deux livres de la Hayne*, le diable ne possède une personne qu'il ne la trouve en état de péché mortel, comme le montre Hiéronymes Mengus dans son *Compendium de operationibus daemonum* », et les auteurs du *Maillet des Sorcières*[1] remarquaient très justement que les « méchants » sont des victimes toutes désignées pour les tentations du diable, puisqu'ils ne peuvent se défendre par le bouclier de la foi. C'était donc raisonner très juste que supposer, comme le faisaient toujours les exorcistes, que l'obsédé ou le possédé vivait dans le doute, l'incrédulité et le mal. L'instruire dans la religion chrétienne, lui faire expliquer le catéchisme du père Canisius, raffermir ses croyances religieuses, le purifier moralement était d'une thérapeutique excellente pour l'affranchir de la tentation, et ce n'est pas parce que cette thérapeutique s'embarrassait des notions diaboliques du temps qu'elle cessait d'être bonne.

Les autres pratiques que les exorcistes déduisaient très logiquement de leur doctrine peuvent également se justifier devant la psychologie. Puisque l'obsédé et le possédé restaient chrétiens *quand même*, puisqu'ils ne pouvaient concevoir le mal que dans la définition que le christianisme en donnait, ils devaient être très sensibles aux applications d'huiles sacramentelles, d'hosties consacrées, de reliques et d'ossements. Mais de tous les spécifiques de la possession, l'exorcisme était certainement celui qui agissait le plus fortement et le plus heureusement sur l'imagination du malade. J'ai cité quelques passages saillants de la conjuration rituelle et il n'est pas nécessaire d'être initié pour comprendre l'effet produit sur le possédé par ces terribles menaces qu'un prêtre débitait en latin, solennellement. C'était l'Église elle-même, avec sa langue, ses prières, ses prêtres, son histoire, ses martyrs, son autorité sacrée, son Dieu crucifié, qui venait au devant des diables pour les obliger à la retraite et les rejeter au fond des enfers.

L'Église n'ignorait pas plus que nous, que tout ce déploiement de force restait vain si le possédé manquait de foi, et elle exigeait d'abord cette condition indispensable du succès : « Le

1. *Malleus Maleficarum*, Part. I, question XVIII.

meilleur moyen pour chasser les démons du corps, disent les *Deux livres de la Hayne*, est la vive foy de ceux qui demandent à être délivrés[1]. »

Puis, par tous les détails de la conjuration, elle s'efforçait d'agir sur l'imagination et sur la foi de l'énergumène. L'exorciste, disait le Rituel, *doit parler sur un ton de commandement et d'autorité*, comme un homme qui n'admet pas la réplique; il doit réprimer ou mépriser les railleries du diable; il doit lui *affirmer* que toute résistance serait vaine, lui *prédire* avec *assurance* que sa défaite est proche et certaine, « *Dieu te rejettera, Dieu te chassera, Dieu te fera sortir* ». C'était une suggestion par la parole et par le geste qu'il joignait à toutes les suggestions visuelles et verbales de la cérémonie. Dans ces conditions, les possédés, qui se laissaient mener par leurs impressions plus que par leurs raisonnements, avaient de grandes chances d'être guéris.

Il ne suffit donc pas, quand on lit l'*Histoire admirable*, de s'expliquer l'état d'esprit de Monseigneur de Berlaymont, de Buisseret, de Grégoire Holonius et de Mainsent pour être juste envers eux; il convient encore de reconnaître que leur thérapeutique fut pleine de bon sens et de psychologie, et que leur doctrine diabolique ne fut que l'expression passagère de la vieille morale humaine.

***

De tous les personnages qui jouent un rôle dans l'*Histoire admirable*, Jeanne Féry est de beaucoup le plus intéressant. Sa personnalité n'est certainement pas normale; elle relève d'une psychologie un peu spéciale et, comme elle recèle d'autre part le secret de toutes les énigmes que pose le récit de Buisseret, c'est analyser le miracle lui-même que de la pénétrer.

Jeanne avait une instruction assez complète dans l'ordre diabolique; qu'elle tirât ses connaissances de son éducation ou de ses lectures, elle resta fidèle à la tradition dans les raisonnements, les désirs et les mœurs qu'elle attribua aux démons.

1. In *op. laud.*, 208, B.

Garga, Cornuau, Namon et Bélial se conduisirent en diables qui auraient médité les bons auteurs du temps depuis Bodin jusqu'à Grilland et Jean Wier. Bien plus, Jeanne connaissait et appliquait, dans tous ses détails, la théorie contemporaine de la sorcellerie et de la possession; elle était fixée sur la valeur et la signification des pactes diaboliques qu'elle avait signés; elle distinguait très bien la possession, dans laquelle l'âme est occupée par les mauvais anges, et la simple obsession où elle est seulement assiégée; elle savait qu'elle était possédée pour avoir voulu se reprendre après s'être donnée à Satan; elle put sans aucune surprise suivre Mainsent, et l'archevêque dans la longue suite de leurs exercices.

Elle était également versée dans les choses de la théologie; elle connaissait les objections élevées par les calvinistes contre la foi catholique et la transsubstantiation; elle disputait, avec compétence, des articles contenus dans le Symbole des Apôtres et Buisseret nous dit que son goût naturel « était d'entendre volontiers traiter de choses hautes et grandes[1] ». Il ajoute pour expliquer ce goût « qu'elle avait un très vif entendement et bon esprit » et c'est bien ainsi qu'elle apparaît au cours de sa possession; non pas qu'elle y ait fait preuve d'une grande originalité; mais elle sut toujours utiliser à propos les idées dont elle s'était munie. Nous l'avons vue reprendre à son compte et en temps opportun un raisonnement de Jésus; ainsi fit-elle plusieurs fois pour les arguments des hérétiques lorsqu'elle prêta la parole à Satan; elle avait de l'habileté, de la subtilité, et elle utilisa très heureusement ces qualités dans la fameuse scène d'apothéose, où elle entreprit avec succès une justification publique de ses actes.

Peut-on supposer qu'elle se soit servie de son instruction et de son intelligence pour mystifier son monde et jouer un rôle avantageux? C'est une première hypothèse qui vient d'elle-même à l'esprit quand on lit l'*Histoire admirable*, mais contre laquelle protestent la plupart des faits. Sans doute les aventures de Jeanne se déroulent souvent comme un drame, dont elle serait l'auteur conscient et qu'elle conduirait au mieux de ses intérêts : elle regrette le départ de l'archevêque, et aussitôt

1. *Histoire admirable*, p. 13, A.

les démons le réclament par sa bouche ; elle veut se rapprocher de lui, et sainte Marie-Madeleine le lui donne pour père ; elle désire prolonger son séjour à l'hôtel de Vicogne, et les démons lui en rouvrent les portes par des crises de convulsions ou de rage, tandis que Marie-Madeleine se plaint qu'on ait passé outre à ses volontés.

Ce serait cependant raisonner sur des apparences que de parler ici de simulation ; Jeanne ne simula vraisemblablement ni ses hallucinations, ni ses douleurs, ni ses crises ; elle est malade au sens le plus complet du mot et toutes les fois que Buisseret parle de son état physique, c'est pour noter des signes objectifs de maladie qui ne s'imitent ni de près ni de loin, tels les hémorragies, les troubles de circulation et de nutrition. D'ailleurs, si elle avait simulé sa possession, c'est non pas d'une intelligence moyenne ou supérieure qu'elle aurait donné les preuves, mais d'une intelligence et d'une mémoire vraiment surhumaines, au cours d'une aventure qui dura dix-huit mois sans qu'elle se contredît jamais, et où elle présenta les symptômes d'une maladie nerveuse qu'aucun médecin de son temps n'aurait pu connaître avec cette précision. Jeanne Féry était hystérique.

Si l'on voulait caractériser l'état mental de l'hystérique d'après les ouvrages récents, on pourrait dire tout d'abord que l'étendue de la conscience et de la volonté réfléchie se trouve diminuée chez lui ; il n'a plus sur bien des points la direction de sa vie ; mais tandis que sa pensée claire se rétrécit, sa pensée obscure veille et gouverne toute une activité qu'il ne connaît pas. On pourrait ajouter qu'un sujet hystérique, ainsi constitué, présente au plus haut degré la faculté de se suggestionner lui-même, c'est-à-dire qu'il est capable de réaliser dans sa vie inconsciente, et avec la meilleure foi du monde, toutes les idées qu'il conçoit dans sa pensée claire ou dans sa pensée obscure. Qu'il se figure être paralysé de la main et il le sera ; qu'il ait besoin d'avoir une crise pour s'éviter une corvée ou une visite désagréable et il l'aura très sincèrement.

L'hystérie apparaît donc dans ses grandes lignes comme une manière de maladie mentale, dont la suggestion et l'automatisme seraient les lois générales et c'est ainsi que la neurologie contemporaine tend de plus en plus à la concevoir.

Or nous pouvons voir chez Jeanne Féry la vie automatique s'élargir aux dépens de la vie réfléchie, et des suggestions spontanées intervenir sans cesse pour produire les accidents hystériques qu'elle appelle sa possession, tandis que les suggestions de ses exorcistes, la plupart du temps, exercent une influence opposée. Elle est sujette à des attaques d'hystérie dont l'origine n'est pas douteuse, puisqu'elle les a toujours en temps opportun. C'est ainsi que, par exemple, après le départ de l'archevêque dont la présence lui était agréable, Jeanne est prise de crises convulsives très bien caractérisées :

Souvent, de nuit, dit l'*Histoire*, les susdits malins l'empoignant, la jetaient hors de son lit, au milieu de la chambre, à la vue de sa garde, qui n'était seule suffisante à y donner empêchement, heurtant à la patiente tantôt la tête, tantôt les bras et quelquefois aussi tout le corps si violemment contre le pavé, que les froissures se montraient manifestes en dites parties[1].

Il s'agit là de secousses hystériques, de convulsions musculaires, brusques, quelquefois très violentes, qui se produisent en général après les émotions morales. Une autre fois, lorsque Jeanne est renvoyée contre son gré du palais de Vicogne, c'est d'une crise, très analogue aux crises démoniaques décrites par Charcot, qu'elle donne le spectacle. C'est l'accès de rage folle que nous avons conté, les pieds et les poings de la possédée chargeant le seigneur archevêque et le chanoine Mainsent, le bras levé en signe de menaces, les cris et les hurlements épouvantables des démons. Enfin c'est l'apaisement complet de la colère et du vacarme, lorsque l'archevêque a promis de se soumettre aux ordres de Marie-Madeleine, et c'est la rentrée triomphale de Jeanne qui ignore toute la scène et ne se souvient que d'une fumée noire.

A ces crises convulsives, on peut joindre d'autres accidents du système moteur que Jeanne a présentés avec la netteté la plus grande : les tremblements, les paralysies, les contractures. Le tremblement se produit lorsque Cornuau la quitte pour aller se faire crucier au feu d'enfer, lorsqu'elle est renvoyée dans son cloître après son premier séjour à l'hôtel de Vicogne,

1. *Histoire admirable*, p. 5, B,

et toutes les fois qu'elle communie. Les paralysies ou tout au moins les parésies musculaires, on peut les constater lorsque Jeanne, réduite en simplesse d'enfant, est obligée « d'employer l'espace d'une grosse demi-heure pour faire cinquante pas », et ce sont très vraisemblablement des contractures des muscles de la mâchoire ou du pharynx qui l'empêchent de manger « par l'espace de trois jours », après le départ de l'archevêque.

Les troubles d'ordre sensible sont également indiqués ou décrits par Buisseret avec beaucoup de précision. Toute jeune, à Solre-sur-Sambre, Jeanne doit à la protection de Cornuau une insensibilité de la peau qui l'empêche de sentir « les frappures » qu'elle reçoit ; quinze ans plus tard, au couvent des Sœurs Noires, elle ne sent pas davantage « les froissures et les griffures » qu'elle se fait au cours de ses crises et l'on a le droit de penser que l'anesthésie cutanée, ce symptôme capital pour le diagnostic de l'hystérie, a persisté pendant de longues années, à moins qu'elle n'ait réapparu après une première disparition. Dans le sens de la vue, Buisseret a noté une cécité hystérique de l'œil droit qui se produit à l'âge de quinze ans lorsque Jeanne est placée au cloître pour la seconde fois, et ne guérit tout à fait qu'au moment de sa délivrance. « Les malins, dit-il, empiétant toujours sur elle de plus en plus, lui occupèrent l'œil dextre, la privant de la vue d'icelui... Et lui dura cet empêchement d'œil jusqu'à la parfaite délivrance de sa possession [1]. »

Les troubles douloureux de la sensibilité sont signalés en maints endroits ; sans cesse il est question des tortures que les malins imposaient à leur patiente ; et ces tortures relèvent comme les accidents précédents des suggestions spontanées de Jeanne. Quand l'archevêque la quitte, les diables lui infligent des douleurs lancinantes et brûlantes qu'elle traduit en disant qu'elle se sent percée de part en part de barreaux de fer embrasés. Lorsqu'elle est exorcisée, elle éprouve, pendant quinze jours, des souffrances continues par suite de blessures intimes que lui font ses bourreaux « à leur département », et lorsqu'elle est renvoyée du palais, elle traverse une telle crise de douleurs qu'elle donne à l'archevêque la crainte de la voir mourir. C'est tout juste si, par les allusions qu'il fait aux

1. *Histoire admirable*, p. 18, B.

régions intéressées, Buisseret ne désigne pas ces zones particulièrement douloureuses que la médecine d'aujourd'hui appelle hystérogènes, parce qu'il suffit de les exciter pour provoquer des crises.

Dans l'ensemble du caractère, je m'en voudrais de passer sous silence ce besoin de se mettre en scène, ce talent d'utiliser son délire au mieux de ses intérêts, qu'on rencontre chez beaucoup d'hystériques et dont Jeanne donne une si belle preuve dans l'organisation de la représentation finale. Elle ne se contente pas d'être suggestionnée par ses désirs et d'avoir toujours en temps opportun ses convulsions et ses crises; elle exploite très habilement sa maladie et sa délivrance: elle tire gloire de ses tourments, de ses luttes et de sa victoire.

Par-dessus le fond d'hystérie se développe souvent chez les malades un délire qui s'alimente de toutes les suggestions antérieures et en provoque de nouvelles, détermine des hallucinations et en subit le contre-coup, pour constituer une trame compliquée de jugements et d'impressions fausses où tout effet devient cause et où toute cause est d'abord effet. Chez Jeanne Féry, l'origine du délire est très vraisemblablement dans les histoires diaboliques qu'elle a entendues à Solre-sur-Sambre ou au couvent; dans les estampes populaires où le diable, représenté sous les traits d'un cochon cornu, fixait sur elle des yeux ardents; dans les statues de démons qui grimaçaient au sommet des cathédrales, à Saint-Germain de Mons ou à Sainte-Waudru, et de ces premières impressions enchevêtrées avec ses raisonnements, ses hallucinations et ses suggestions spontanées est sortie toute l'histoire de sa possession.

Mais le délire de Jeanne n'est pas simple : ainsi qu'il arrive chez beaucoup de possédés et d'obsédés, des hallucinations agréables viennent se grouper autour des quelques idées religieuses qui subsistent et traduire, sous forme concrète, la protection du ciel dans la lutte du bien contre le mal. En l'espèce sainte Marie-Madeleine, amie de Jésus et toute-puissante contre les diables, joue le même rôle moral et protecteur que Monseigneur de Berlaymont et ses assistants; c'est une création spontanée et utile par laquelle l'esprit de la possédée retrouve un peu de son équilibre.

De pareils cas de délire double ne sont pas rares chez les

hystériques. M. Janet a communiqué à la Société de Psychologie[1] une observation où l'on retrouvait fort bien notés ces deux aspects des hallucinations du malade et des préoccupations qui s'y rattachent : la jeune Meb est poursuivie par un certain Joseph qu'elle a aperçu un jour dans les bureaux d'une administration et qui depuis lui apparaît sans cesse pour la lutiner, la pincer, lui faire des déclarations et finit par se conduire d'une façon très inconvenante. C'est l'obsession diabolique sous une forme moderne et, pour se défendre contre ce diable de Joseph qui représente le mal, la jeune Meb, qui a toujours été troublée par des hallucinations religieuses, se donne une protectrice, sainte Philomène, qui, tout en représentant le bien, lui apporte des consolations et des conseils. Meb s'agite entre Joseph et sainte Philomèle comme Jeanne Féry entre Marie-Madeleine et Cornuau, et nul doute que si le temps et le milieu avaient été favorables, les ressemblances ne se fussent accusées davantage dans les détails.

*
* *

La personnalité des hystériques est souvent altérée par la séparation qui s'opère entre la pensée consciente et la pensée automatique, et tous les neurologistes ont depuis longtemps signalé les formes les plus remarquables de ce dédoublement. Qu'une pensée subconsciente se soit manifestée chez Jeanne Féry à côté de sa pensée claire c'est une conclusion qu'on peut tirer de la crise démoniaque dont elle ne garde aucun souvenir, des suggestions multiples auxquelles son être tout entier obéit et du fait même de sa possession. Liée aux diables par tant de pactes, tyrannisée par eux dans ses paroles, ses mouvements et ses moindres gestes, elle n'avait plus qu'une ombre de volonté, et Buisseret remarqua très justement que la religieuse, dominée par Satan ou par Marie-Madeleine, « n'avait jamais su parler de soi-même, ni déclarer ses intentions[1] » ; mais si on cherche une manifestation décisive de la personnalité subconsciente, on

1. Séance de décembre 1901.
2. *Histoire admirable*, p. 14, B.

la trouve dans l'écriture automatique que Jeanne a présentée avec une parfaite netteté.

On se rappelle comment elle est amenée à écrire sa confession. Elle a le désir très vif de faire connaître à tous ses épreuves et sa délivrance; ce désir provoque l'apparition de sainte Marie-Madeleine qui ordonne à Jeanne d'écrire, et Jeanne obéit à son hallucination dans un véritable état second de sa personnalité. Elle ne pense pas à ce qu'elle va écrire; elle l'ignore même; c'est comme si une autre personne écrivait à sa place. — L'archevêque, qui l'interrogea dans un moment de répit, lui demanda, dit Buisseret, « si elle savait ce qui restait à écrire, et si avant de mettre la main à la plume elle avait pensé à ce qu'elle devait ajouter? — Au quel répondit que non; ainsi qu'ayant la main sur le papier, la matière se présentait d'elle-même, tout d'un contexte, laquelle elle poursuivait sans peine ni difficulté[1]. »

Jeanne Féry connaissait donc au moins deux états, et ce dédoublement peut nous expliquer quelques-uns des faits qui paraissent avoir impressionné particulièrement ses exorcistes : les pactes, les hosties, les pièces de chair emportés puis rapportés par les diables, les bêtes velues, les pelotons de laine, le plomb d'arquebuse et tous les maléfices vomis par la patiente. Encore aujourd'hui nous rencontrons souvent, dans la vie des hystériques, des faits aussi merveilleux et nous les expliquons par la simple dissociation de leur personnalité.

Dans la communication de M. Pierre Janet à laquelle je faisais allusion plus haut, le sujet Meb montrait beaucoup de menus cadeaux que sainte Philomèle lui apportait comme signe de sa protection; de temps à autre, à n'importe quel endroit, dans l'escalier, dans l'appartement, dans la chambre, elle trouvait des objets qui la frappaient par leur place ou leur arrangement; c'étaient des plumes d'oiseaux, du duvet d'édredon, des fleurs desséchées, des cailloux colorés, des bijoux communs posés à des places inattendues, des plumes et des morceaux de verre rangés en forme de croix sur la petite table de sa chambre; elle y voyait la main de sa grande amie sainte Philomèle, et elle communiqua d'autant plus facilement cette

1. *Histoire admirable*, p. 49, B.

croyance à sa famille, qu'un soir, pendant le dîner, tout le monde put voir des plumes tomber du plafond sur la table. Comme on le pense bien, c'est Meb elle-même qui s'envoyait tous ces petits cadeaux, mais elle était très sincère en les attribuant à sainte Philomèle ; elle se levait la nuit, tout en dormant, cherchait au fond d'un coffret un bijou commun, une pierre bleue, et les posait en évidence dans sa chambre ; ou bien elle faisait des croix sur la table avec des plumes d'édredon ou des morceaux de verre ; au réveil elle était stupéfaite de ce qu'elle voyait, et comme sainte Philomèle apparaissait souvent sous forme de vision pour lui expliquer ses trouvailles, elle s'était fait sur leur origine miraculeuse une conviction inébranlable.

Elle fut bien étonnée lorsque sous la direction de M. Janet elle retrouva, au cours d'un état de somnambulisme diurne, le souvenir de toutes ces supercheries. « Mais c'est moi », disait-elle, « c'est moi qui ai cherché ce petit ange en argent dans un vieux coffret à bijoux, c'est moi qui l'ai apporté au milieu de la chambre, c'est trop fort ; c'est moi qui prenais des plumes dans l'édredon et qui les répandais sur l'escalier. » — « Je lui ai fait retrouver, écrit M. Janet, le souvenir d'une scène très curieuse. Avant le dîner de famille, elle se vit monter sur la table, y placer un tabouret pour s'élever plus haut et coller des plumes au plafond avec un peu de farine mouillée d'eau, puis elle est descendue tranquillement, a tout mis en ordre et est rentrée dans sa chambre pour s'habiller sans aucun souvenir de cette mauvaise plaisanterie. Au dîner, quand les plumes décollées, peut-être par la chaleur de la lampe, sont tombées sur la table, elle a partagé la stupéfaction générale[1]. »

C'est sans doute parce qu'elle se dédouble et prépare dans l'état second la scène qui se réalise dans l'état premier, que Jeanne Féry arrive sans supercherie consciente à vomir des pelotons de laine et à montrer, parmi ses déjections, des bêtes velues ; c'est apparemment de la même façon qu'elle fait rapporter par ses diables des pactes signés de sa main, des hosties tachées de sang, des linges ensanglantés et des pièces de chair.

Mais, en fait de dédoublement, elle a présenté mieux encore que cette dissociation et je ne crois pas que, dans toute la litté-

1. On trouvera beaucoup de faits analogues dans le livre de M. Morton-Prince : *The Dissociation of a Personality*, New-York, 1906.

rature de l'hystérie, on puisse citer un cas de réversion de la personnalité plus curieux que le sien. On en trouvera quelques-uns dans le beau livre de M. Ribot sur les *Maladies de la personnalité*, dans celui de M. Azam sur l'*Hypnotisme et la double conscience*, et l'on pourra se rendre compte que le cas de Jeanne Féry mérite bien de figurer au premier rang.

Quelle était son ambition secrète au milieu de ses souffrances? — Être adoptée par monseigneur de Berlaymont. — Pour que cette adoption devienne utile, les démons, dès les premiers mois de la cure, menacent leur victime de la rendre ignorante comme une enfant. Pour que le tuteur désiré ne fasse pas de résistance, sainte Marie-Madeleine dicte, dès le 25 août, la fameuse lettre que les exorcistes découvrent le 13 novembre sous la langue de leur néophyte.

Quelques mois plus tard, lorsque Cornuau rentre en scène, Cornuau premier occupant, il se trouve tout désigné pour exécuter, en quittant sa pupille, les menaces de ses prédécesseurs. Dès qu'il est parti, Jeanne se retrouve en enfance, et l'on a pu voir avec quelle conviction, quel soin scrupuleux du détail, elle joue son rôle; elle a non seulement les attitudes et les pensées, mais l'estomac d'une fillette puisqu'elle ne supporte que le lait bouilli; c'est d'une enfant véritable que le bon archevêque hérite à son corps défendant. Les hallucinations, fruit du désir, ont suggestionné Jeanne Féry dans le sens de ce désir, suivant un mécanisme connu, et c'est ainsi que très sincèrement elle s'est crue petite fille.

Comment de pareilles illusions sont-elles possibles? Tout simplement parce que les sujets perdent par un oubli partiel, très fréquent dans l'hystérie, la notion de leur personnalité réelle, tandis que par une hallucination très forte, très complète, très extérieure, comme toutes les hallucinations hystériques, ils substituent la notion d'une personnalité nouvelle à la notion de leur personnalité perdue. En l'espèce, ce que Jeanne a oublié, c'est la série des événements de sa vie qui ont suivi la première apparition de Cornuau, c'est l'histoire de sa personne depuis l'âge de quatre ans; par contre elle réalise avec une intensité particulière l'idée qu'elle est petite fille. Par la pensée, par l'attitude, par le jeu, par la démarche, elle a quatre ans, et c'est sa personnalité d'enfant retrouvée par la

mémoire et surtout refaite par l'imagination qu'elle substitue à sa personnalité véritable.

Ainsi faisait M..., un sujet de M. Richet, lorsque, sous l'influence d'une suggestion, elle se transformait en une fillette de cinq à six ans : « Ze veux zouer, raconte-moi quelque soze, zouons à cache-cache. » Elle court en riant, se cache, fait *cou*. « Ce jeu très fatigant pour nous, dit M. Richet, dure près d'un quart d'heure, il est remplacé par colin-maillard, puis cache-tampon; ensuite elle veut jouer à la pépée, la berce. On lui fait raconter l'histoire du Petit Chaperon rouge; elle dit que c'est très joli mais triste. On lui demande si c'est moral; elle répond qu'elle ne sait pas ce que c'est que moral. Elle ne veut pas raconter d'autre histoire, se fâche, tire la langue, pleure, tape du pied, etc., ne veut pas d'un polichinelle parce que c'est un joujou de petit garçon, dit qu'elle sera bien sage, demande sa poupée et des confitures[1]. M... oublie qu'elle est une respectable mère de famille et elle réalise si complètement et si vivement l'idée qu'elle est petite fille, qu'elle peut très sincèrement revivre en enfance; mais elle n'a tenu son rôle qu'une heure et demie, tandis que Jeanne Féry a tenu le sien pendant plusieurs semaines : et l'on peut juger, par là, de la puissance d'imagination avec laquelle la fille adoptive de monseigneur de Berlaymont donnait corps, en dépit des faits, à ses idées les plus délirantes.

Nous voilà bien loin, semble-t-il, de l'hypothèse démoniaque, telle qu'on l'admettait au XVIe siècle, et cependant, si l'on veut bien y regarder de près, nous n'avons guère fait que reprendre les faits notés par Buisseret en traduisant en formules psychologiques l'explication diabolique que, dans son âme et conscience, se donnait à lui-même et aux autres M. l'Archidiacre majeur du Cambrésis.

Nous avons parlé d'un dédoublement de la personnalité et nous en avons donné les preuves; M. l'Archidiacre en parlait aussi, à cela près qu'il appelait possession ce que nous appelons aujourd'hui domination de la pensée subconsciente par l'idée du diable.

Nous avons rencontré sous le nom de Namon, de Cornuau

1. La personnalité dans le somnambulisme, par Ch. Richet, *Revue Philosophique*, mars 1883.

ou de Bélial des idées fixes qui se superposaient dans l'esprit de Jeanne depuis sa première jeunesse ; ses exorcistes constataient des possessions anciennes ou récentes et chaque démon, ou plutôt chaque groupe de démons, correspondait pour eux à des groupes différents d'hallucinations et de conceptions délirantes.

Nous attribuons l'insensibilité de Jeanne et sa cécité au rétrécissement de sa vie consciente ; ses exorcistes ont noté ces symptômes pour les interpréter comme autant d'empiétements des malins esprits. Nous voyons dans ses convulsions, ses crises de rage, ses contractures, la conséquence de ses craintes ou de ses désirs inconscients ; Buisseret et Mainsent, qui décrivent fort bien ces troubles moteurs, les attribuent à l'action de Satan, et de ses ministres.

En un mot, tous les accidents hystériques que nous relevons aujourd'hui dans nos cliniques les exorcistes les relevaient aussi, et ce que nous expliquons par la suggestion spontanée, ils l'expliquaient par « la vexation des mauvais anges ». Leurs théories, différentes des nôtres mais toujours parallèles, reposaient sur les mêmes faits et impliquaient chez les esprits sagaces les mêmes qualités d'observation ; aussi, tout acharné qu'il fût à déceler dans sa patiente « la tyrannie de Satan », Maître Buisseret a-t-il pu nous laisser de l'hystérie de Jeanne et de son retour à l'enfance une description dont la science contemporaine peut encore tirer parti pour la psychologie des dédoublements.

*
* *

Que devint Jeanne Féry, après sa délivrance ? Ni les histoires ni les archives ne le disent. Tout ce que l'on sait d'elle, c'est qu'elle prit désormais le nom de Jeanne de la Croix. De ce nom et des visions de gloire qui marquèrent les derniers mois de sa possession, on peut conclure qu'elle fit de la sainteté, comme elle avait fait auparavant de la démonomanie, et par les mêmes moyens [1]. Si son caractère resta le même, comme c'est probable, elle ne dut pas goûter, au pied de la croix, la joie

1. *Panégyrique de Mgr Buisseret*, archevêque de Cambrai, chap. IX (Bibliothèque municipale de Cambrai).

paisible de ceux qui se savent élus à jamais; nous l'avons vue osciller sans cesse, douter, se reprendre après les petits comme après les grands exorcismes, et nous n'avons aucune raison de penser que la représentation solennelle par laquelle se termine son histoire l'ait mise à l'abri de toute hésitation future. C'est sans doute par une suite continue d'efforts et de victoires qu'elle put rester près de son Dieu.

Ce dont on peut être certain, c'est qu'elle porta fièrement, devant ses sœurs et devant tous, le souvenir de sa possession. Jean Wier, qui a eu toutes les curiosités, s'est enquis de savoir ce que pensaient de leur mal les anciennes possédées, et il a pu constater qu'elles étaient fermées à tout sentiment de honte. « Il m'avint une fois », dit-il, « d'envoyer une lettre à une fille enfermée en un couvent, la priant qu'elle m'envoyât les histoires de plusieurs religieuses qui avaient été autrefois tourmentées et affligées par le diable d'incroyables espèces de maux; à quoi elle me fit répondre qu'il y en avait encore deux du nombre d'icelles qui avaient bien quatre-vingts ans et dont elle avait souventes fois entendu qu'elles ne voudraient, pour rien, n'avoir été travaillées de cette cruelle calamité qui leur était venue par la volonté de Dieu : d'autant qu'elles avaient reçu, par ce moyen, un don de singulière et divine grâce et illumination [1]. » C'est l'état d'esprit même où nous avons laissé Jeanne Féry; elle parle sans cesse de Marie-Madeleine, de la transformation qui s'est opérée en elle par le secours de la sainte, elle se glorifie d'une épreuve capitale dont elle est sortie pour le grand honneur de Dieu.

Peut-être eût-elle tiré parti de sa gloire, pour devenir Supérieure des Sœurs Noires, si les circonstances avaient permis cette élévation; mais la place qui avait été libre en 1585, pendant sa possession, ne la redevint pas : Jeanne mourut simple sœur professe, le 16 février 1621, à l'âge de soixante et un ans [2].

Monseigneur de Berlaymont, vainqueur de Garga, de Namon, de Cornuau, de Bélial et de Satan, tira de cette victoire tout le prestige qu'il pouvait souhaiter. Deux ans après sa mort, en 1598, un historien du pays parle de la délivrance de Jeanne

1. In *op. laud.*, L. IV, chap. XXXIV.

2. *Notice sur le couvent des Sœurs Noires*, par L. Devillers (Mons, 1876).

comme d'un triomphe qui doit assurer à l'archevêque une gloire éternelle : « Entre ses faits héroïques, est fort mémorable », dit Gazet, « la délivrance d'une religieuse possédée et misérablement vexée des malins esprits, au couvent de la ville de Mons, laquelle en fut entièrement délivrée, après que le Seigneur archevêque eut plusieurs fois continué et réitéré les prières et les oraisons, les bénédictions et les aspersions d'eau appelée eau grégorienne, les exorcismes et autres devoirs ecclésiastiques[1] ». Le chanoine Meur écrit de son côté : « Pendant le temps que l'Archevêque et son Chapitre résidaient à Mons, Dieu voulut encore, dans ces derniers siècles, faire éclater ses jugements et ses miséricordes, en faisant connaître tout le mérite de Louis de Berlaymont[2]. » Puis il raconte la possession et la délivrance de Jeanne Féry. Un siècle et demi plus tard, le père Delawarde, dans son *Histoire du Hainaut*, parle en termes lyriques du miracle et de l'archevêque qui l'accomplit : « On a peine à croire », dit-il, « les fatigues, les prières, les veilles et les jeûnes qu'il employa pour chasser les démons qui s'étaient emparés du corps et de l'esprit de cette religieuse. Il faut lire la relation authentique qu'en a écrite l'archidiacre Buisseret par ordre de Louis de Berlaymont. On peut dire, sans exagération, qu'il ne se voit pas, dans toute l'histoire ecclésiastique, une délivrance d'une possédée aussi prodigieuse que celle-là. Le prodige s'attribue aux prières de la divine amante de Jésus-Christ : sainte Marie-Madeleine. »

L'archevêque lui-même, après la délivrance de Jeanne, resta plein de vénération et de respect pour un miracle auquel il avait si puissamment collaboré, et il voua à sainte Marie-Madeleine une reconnaissance que le temps n'atténua pas. En 1586, il prit sur les terrains de l'hôtel de Vicogne pour faire élever, contre l'église des Sœurs Noires, une chapelle consacrée à la sainte ; quelques années plus tard, il fit agrandir cette chapelle, et lorsqu'il mourut, en 1596, il voulut y être enseveli. Le monument de marbre noir qui renferme ses restes est enclavé dans le mur, en face de l'autel ; une épitaphe latine célèbre les

1. *L'ordre et la suite des Évêques de Cambrai et d'Arras*, Arras, 1598, p. 51.

2. In *op. laud.*, p. 212.

peines qu'il a supportées dans l'adversité et les grandes choses qu'il a faites dans sa foi inébranlable.

Sa sœur, Marie de Berlaymont, douairière de Beaufort et de la Bouteillerie, vint, quatre ans plus tard, prendre place près de lui dans un autre tombeau sous la protection de la grande sainte qui avait apporté tant de gloire à la famille déjà illustre des Berlaymont.

La garde de Jeanne, sœur Barbe Dervillers, qui avait vu de près le miracle et imploré maintes fois avec succès l'intervention de la sainte, ne devait pas rester simple sœur professe; en 1585, lorsque Jeanne Gossart mourut, elle fut désignée pour la remplacer, et elle dirigea le couvent des Sœurs Noires jusqu'en novembre 1620, date de sa mort; alors elle vint reposer, comme l'archevêque et la douairière, dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine; elle est ensevelie au pied même de l'autel, sous une tombe de pierre bleue.

Holonius vécut jusqu'en 1594. « Par la licence et singulière permission » de l'archevêque, il s'était retiré, pour cause de maladie, dans le couvent des Sœurs Noires, et il leur légua toute sa fortune, à condition que, deux fois par an, elles viendraient, en souvenir de lui, dire les vigiles des Morts sur sa tombe devant l'autel de Sainte-Marie-Madeleine. On voit encore dans la chapelle sa pierre tumulaire; on y voyait autrefois un monument funéraire que son élève et ami, Louis de Berlaymont, lui avait fait élever « avec une belle image et la pourtraiture du défunt ».

Mainsent ne vint pas rejoindre ses collaborateurs dans la chapelle, mais il resta l'ami des Sœurs Noires et, quand il mourut, en 1627, il leur légua 527 livres de rente « à charge de cloiture et des vœux de religion qu'elles n'avaient pas pratiqués jusqu'alors [1] ».

Le couvent tout entier vécut à partir de 1586 dans la vénération de Marie-Madeleine, et il éprouva souvent ses faveurs et ses indulgences, comme en témoignent les archives des Sœurs Noires. La Sainte consentit même, en 1635, à refaire, dans sa chapelle, le miracle qui avait sauvé Jeanne Féry. Une jeune fille de Mons, Marguerite Peyre, fille d'un chapelier, était

1. De Boussu, p. 163.

tourmentée « par la possession et tyrannie des diables »; elle fut amenée devant l'autel, et là, par l'intermédiaire de l'image sacrée qui avait délivré Jeanne, Marguerite fut également délivrée. L'*Histoire admirable* servit de bréviaire et le procès-verbal du miracle fut encore signé de tous les témoins et acteurs [1].

Buisseret, seul, s'éloigna de Mons et des Sœurs Noires pour suivre ses hautes destinées : en 1601 il fut nommé évêque de Namur et en 1615 archevêque et duc de Cambrai.

On a le droit de penser que l'*Histoire admirable* servit autant à son élévation que « sa science des conciles et des canons », car, plusieurs années après sa mort, son panégyriste célébrait la délivrance de Jeanne Féry parmi ses principaux titres de gloire [2]. Il continua d'ailleurs, dans le cours de sa carrière ecclésiastique, à sévir avec succès contre les démons : à Namur il délivra par ses exorcismes de nombreux possédés et l'on cita longtemps la célèbre conjuration par laquelle il avait tiré du corps d'un démoniaque une si grande quantité de clous qu'il avait pu les recevoir à mains pleines [3].

Il mourut en 1615 à Valenciennes, et bien qu'il fût né à Mons, il n'exprima pas le désir d'y être enseveli.

Au cours d'un récent voyage dans le Hainaut, j'ai voulu visiter le couvent des Sœurs Noires et la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine. On vénère encore, parmi les sœurs, la mémoire de monseigneur de Berlaymont, bienfaiteur du couvent, et l'on honore toujours la miraculeuse image de sainte Marie-Madeleine. La chapelle de la Sainte est aujourd'hui consacrée à saint Jean le Décollé; mais, à l'intérieur, rien n'a changé : Louis de Berlaymont, Barbe Dervillers, Grégoire Holonius y dorment leur dernier sommeil, réunis par la même reconnaissance et le même culte.

Dr GEORGES DUMAS

1. Devillers, in *op. laud.*

2. *Panégyrique de Buisseret, archevêque de Cambrai*, chap. IX (Bibliothèque municipale de Cambrai).

3. *Panégyrique de Buisseret*, IX.

POÉSIES

I

RÊVE AU RÉVEIL

Comme pour prolonger quelque songe riant,
L'aube naissante a l'air d'une aube d'Orient;
L'air m'entoure, tissé d'azur et de silence,
Et c'est comme un hamac où l'âme se balance.
Les roses, au jardin où leur chair s'attiédit,
Ont le parfum des vers d'Hafiz et de Saadi.
Sous les premiers rayons du jour, la colonnade
D'un vieux cloître a des tons de porphyre et de jade;
Un rideau de jasmin me cache le clocher.
Gageons que je vais voir tout à l'heure approcher
Des palanquins portant des princesses voilées,
Pareilles, quand le rire à leurs gorges gonflées
Ainsi qu'un bel oiseau palpite et prend l'essor,
A des sachets de soie où tinte un grelot d'or;
Et peut-être qu'alors la plus belle, pour boire
Au seau vermeil rempli par une esclave noire,
Relèvera son voile en passant près du puits...
Le jour semble sortir des Mille et une Nuits.
Jasmins sur le perron, roses à la croisée!
J'ai dans l'âme des vers scintillants de rosée,

1er Avril 1907.

Brûlants de rossignols, ruisselants de jets d'eau.
Je suis plein de trésors, je suis grand, je suis beau;
Je me crois, un instant, plus puissant et plus sage
Que Sindbad le marin à son dernier voyage...
Mais déjà, comme Akbar, le prince aux cheveux bruns
Qu'un sort retint captif dans l'Ile des Parfums
Jusqu'à ce qu'une femme en cette île advenue
Rompît l'enchantement de sa belle main nue,
Je languis au palais de mon rêve, et j'attends
Que, rieuse et lassée, et les cheveux flottants,
Sur le perron bleui par l'ombre du platane
En me tendant les bras paraisse ma sultane.

II

MIDI

Midi. Nul chant d'oiseau dans le parc, nulle haleine
De brise. Moissonneur immense, sur la plaine
Midi foule à ses pieds les bruits qu'il va fauchant.
Midi. Nous nous taisons; tout se tait : car le chant
Qu'aux troncs rouges des pins la cigale module
Semble n'être vraiment qu'un silence qui brûle.
Le soleil jovial se plaît à nous charmer;
Les roses sur le mur voudraient se refermer,
Mais ne peuvent, soudain immobiles, clouées
Par les flèches du Dieu chevaucheur de nuées;
Et le Dieu bienveillant prépare avec ces fleurs
Pour mon cœur et le tien un festin de senteurs :
Sur le gril lumineux des rayons il dispose
Avec habileté les pétales de rose;
Et nous, jusqu'à ce que le soir soit revenu,
Nous allons nous aimer et dormir, moi tout nu,
Toi toute nue, au fond de la fraîche demeure,
Attendant de rouvrir notre fenêtre à l'heure
Où la première étoile, au ciel qui tremble, point,
Afin de respirer les rosiers cuits à point...

Quel bonheur que juillet soit très chaud cette année !
Voilà vraiment de quoi remplir notre journée...
Mais reste encore ici ! Par les volets mi-clos
Un torrent de lumière ardente coule à flots
Et, par le feu divin que ce torrent charrie,
Ta bouche, tout à coup, semble comme mûrie
Et s'entr'ouvre ; et j'accours, car je veux, à mon gré,
Avant que dans la nuit du rideau bien tiré
La fatigue d'amour m'accable et m'ensommeille,
Mordre avec des baisers, savoureuse, vermeille,
Jusqu'au noyau nacré des dents qui luit au fond,
Ta bouche, fruit bien mûr qui se fend et qui fond.

III

NUIT D'ORAGE

Nos fronts étaient brûlants, nos corps étaient meurtris ;
Nous avions épuisé les baisers et les cris,
Les étreintes et les murmures,
Tous les divins tourments et les âpres douceurs
Des jeux d'amour, qui font ressembler à des sœurs
Les voluptés et les tortures.

Ta tête s'appuyait, très lourde, sur mon bras.
Étions-nous éveillés ? je ne le savais pas ;
Rêvions-nous ? c'était bien possible...
Mon esprit et mes yeux guettaient éperdument
Dans la nuit de moi-même ou celle du moment
Une image presque invisible.

Les fenêtres étaient ouvertes sur la nuit :
Nulle étoile. Parfois on entendait le bruit
Du vent errant dans le feuillage,
Le frôlant, s'imprégnant de ses parfums amers,
Voluptueux butin qu'il traînait dans les airs
Moites de rosée et d'orage ;

Le vent grandit, chassa les nuages épars,
Fit danser sur les prés les spectres des brouillards,
Et tout d'un coup surgit la lune ;
Et, remplissant le cadre allongé des volets,
Je voyais la lueur expirer en reflets
Parmi ta chevelure brune...

Tu me dis — et ta voix semblait venir de loin : —
« Mets ton cœur près du mien ; en dormant, j'ai besoin
De le sentir et de l'entendre.
Que nos cœurs soient mêlés : je ne saurai plus bien
Quand j'ouvrirai les yeux, demain, si c'est le tien
Ou le mien que je vais reprendre... »

O doux mots ! Le désir secoua ma torpeur ;
Mon baiser, de ta bouche offerte avec ferveur,
Glissa vers ta poitrine nue,
Tandis qu'au loin, trompés par la blanche clarté,
Les coqs de leurs appels troublaient la nuit d'été,
Croyant que l'aube était venue...

IV

LA NYMPHE

Cette fille est la fleur d'un rameau paysan.
Elle est jeune, elle est belle et le sait ; elle sent
La menthe fraîche, le foin mûr, le miel des ruches.
A ma source elle vient, le soir, emplir ses cruches :
Je sais l'heure, et mes yeux l'aperçoivent de loin.
Elle sent bon la menthe et le miel et le foin :
Je le sais pour l'avoir d'assez près respirée...
Elle approche. Sa joue est laiteuse et nacrée
Sous ses cheveux tordus en lourds bandeaux de jais ;
Et moi, dans la charmille ombreuse où je songeais,
Lorsque j'entends ses pas, je me lève, et j'épie
Son profil, blanc et noir comme une aile de pie.

Puis j'accours. Elle rit de plaisir et d'orgueil,
— Rire sournois, muet, qu'à peine, au fond de l'œil,
Un éclair passager trahit une minute...
Il est tard : un crapaud prélude sur sa flûte
A l'incantation lente dont le doux bruit
Fait éclore l'étoile et descendre la nuit ;
Le ruisselet commence à rouler de la brume ;
Et, bien que ce soit l'heure où le feu flambe ou fume
Pour le repas du soir dans l'âtre des maisons,
Quand je parais, elle s'attarde. Et nous causons.
Elle dit que les blés seront beaux, que la vigne
De son père promet une récolte insigne,
Qu'au sortir de l'église ou du bal, l'autre jour,
Le cadet du meunier lui fit un doigt de cour,
Que, pour la Fête-Dieu, sa robe sera belle...
Et l'heure passe, et moi je tressaille auprès d'elle ;
Je regarde, rêvant à de tendres larcins,
Sous son corsage clair, parfois, ses jeunes seins
Frémir, gorgés d'amour, pleins de sève et de force,
Pareils à des bourgeons prêts à crever l'écorce...
Et l'eau déroule avec son bruissement frais
Sa gamme de cristal dans les cruches de grès ;
Je sens revivre en moi des souvenirs antiques,
Des naïades peuplant les nuits mythologiques,
Des arômes de mousse et des blancheurs de lis,
De beaux noms : « Galatée, Œnone, Amaryllis »,
Des corps voluptueux et libres de leurs voiles
Dansant un chœur sylvestre en l'honneur des étoiles...
Mais elle cependant, devinant mon émoi,
Ne rit plus, et frissonne, et s'approche de moi :
Je vois luire ses dents à l'ombre de ses lèvres.
Soudain un bouc, qui s'est éloigné de ses chèvres,
Ayant, sans bruit, foulé près de nous le gazon,
Se hausse pour brouter au faîte d'un buisson
La tige au suc amer et frais de la lambrusque :
Alors elle, effrayée ou non, d'un élan brusque
Se jette dans mes bras, et mon cœur éperdu
Sent tout proche un plaisir longuement attendu ;

J'ai déjà son parfum violent à ma bouche...
Mais — ô divin désir bestial et farouche ! —
Pour aimer cette fille ainsi qu'il conviendrait
Il faudrait être un dieu de l'antique forêt,
Sentir la force enclose en l'onde des fontaines
Ou la sève des bois bouillonner dans mes veines !
Et, par jeu, mon esprit est jaloux, un instant,
Du bouc qui, peu à peu, se rapproche en broutant
Et qui, lorsque son col se redresse ou s'étire,
Droit et penché vers nous a l'air d'un grand satyre.

V

RECUEILLEMENT

Chère femme, à présent comme il fait bon t'aimer !
Laissons nos cœurs ouverts au soir s'en embaumer.
On n'entend plus grincer les chars le long des routes
Et les chauves-souris sont les premières gouttes
De cette ombre qui va tomber et noyer tout...
Vite, un baiser encore, un seul !... Elle a le goût,
Cette divine bouche alanguie et moins ferme,
D'une belle-de-nuit lassée et qui se ferme
Après s'être pourvue à son gré des nectars
Distillés en rosée et sous le ciel épars !
La mienne, un long moment, y demeure posée ;
Je crois, en la baisant, boire de la rosée...
O délices des nuits ! D'ineffables parfums
Rôdent près de ta nuque et de tes cheveux bruns :
Répands-les, ces cheveux ! que ma tête s'y noie !
Leurs parfums sont les vins dont s'enivre ma joie,
La source de Jouvence où mon désir renaît ;
L'humidité du soir les avive ; il en est
De toi comme des fleurs, comme de la feuillée :
Ton arome est plus fort quand la brise est mouillée !
C'est l'heure où mon amour sent bien qu'il est ton roi :
Tu n'es rien qu'une odeur et je t'ai toute en moi ;

Pressant comme un sachet embaumé ton corps tiède,
Durant ces soirs obscurs d'été, je te possède
— Plaisir, charme, bonheur — plus que jamais, et mieux!
Certes, si quelque part il existe des Dieux,
Leur volupté doit être un immense délire
Calme et pareil au mien lorsque je te respire.
Demeurons là, ne bougeons pas, ne disons rien...
Nul mot n'exprimerait ton rêve ni le mien :
Jouissons des trésors dont nos âmes sont pleines
Et n'allons point troubler par des paroles vaines,
Indignes de ton cœur, indignes de mon cœur,
Le silence, ce divin chant intérieur.

VI

UN SOIR

... Et que nous manquait-il alors pour être heureux ?
Les mille bruits du soir, ces murmures peureux
Qui font au ciel pensif une voix éplorée,
— Crapauds au bord de l'eau vaguement azurée,
Grillons obscurs, blottis sous la mousse des bois, —
Les mille bruits du soir nous charmaient à la fois.
Accoudés au balcon de la blanche terrasse,
Nous parlions ; nous parlions d'avenir, à voix basse,
Comme si, parlant haut, nous avions redouté
D'effaroucher l'espoir longuement médité.
Ah ! comme en d'autres jours j'avais rêvé cette heure,
Quand nous sentions, assis près de votre demeure,
L'amour lâche et muet passer auprès de nous !

Et l'heure était venue, et le soir était doux...
Pourtant, sous les jasmins où l'ombre était plus noire,
Nous parlions de bonheur sans avoir l'air d'y croire :
Dans mon cœur et le vôtre un rêve s'achevait ;
Nous pressentions ce que demain nous réservait ;

Vous et moi, dans les jeux d'une folle espérance,
Nous avions épuisé le bonheur à l'avance,
Il n'était plus besoin de le réaliser.
En vain nous nous donnions l'un à l'autre un baiser,
En vain nous murmurions d'enivrantes paroles :
Tandis que sur nos fronts jouaient les brises folles
Et qu'en nos yeux brillaient les lunaires rayons,
Tout ce que nous disions, tout ce que nous faisions,
Ah ! vraiment, ce n'étaient que des mots et des gestes ;
Nos cœurs, pleins de paresse et de parfums agrestes,
N'étaient pas de la fête, et nous le savions bien.
Tous les deux maintenant, sans plus espérer rien,
Nous jouions à l'amour dans un décor rustique
Avec des souvenirs de romans, de musique,
De vers passionnés, d'images où l'on voit
De petits amoureux se tenir par un doigt,
Et parfois, adossés à d'antiques pilastres,
Des amants occupés à regarder les astres.
Hélas ! déjà lassés de ce morne plaisir,
Nous n'avions même pas la force de souffrir ;
Étrangère à nos cœurs résignés, la tristesse
Semblait notre voisine et non pas notre hôtesse,
Et ce fut comme si nous avions écouté
— Tandis que, pleurs divins de cette nuit d'été,
Brillaient au firmament des étoiles sans nombre —
Notre amour qui pleurait à nos côtés dans l'ombre.

VII

LE MIRAGE

Dans les jardins bleuis par la chute du jour
Les vierges de vingt ans ont des pensers d'amour.

Chacun de ces doux cœurs est une rose mûre :
Le désir, ce frelon, y butine et murmure.

La tête dans les mains ou les mains sur le cœur,
Les vierges de vingt ans attendent le Bonheur...

Et vous, sous les arceaux des rosiers en tonnelles,
Vous attendiez l'Amour et le Bonheur comme elles;

Comme elles, par les soirs de printemps et d'été,
Vous attendiez en vous l'adorable Invité.

Que vous offrirait-il, quels trésors, quel royaume?...
Et déjà vous tendiez les bras vers ce fantôme.

Et puis vous regardiez, du seuil de la maison,
La colline, au lointain, découper l'horizon;

A son flanc, clair ruban que la lumière argente,
Un chemin vers le ciel escaladait la pente;

Le soleil se couchait au bout de ce chemin;
Vous pensiez : « Le Bonheur viendra par là demain! »

Moi, lorsque j'arrivais de la ville voisine,
Je suivais cette route au flanc de la colline;

Et vous m'avez, un soir de détresse et d'ennui,
Ouvert les bras tout grands en me prenant pour lui.

CHARLES DERENNES

LA DOCTRINE DE MONROE

John Hay, — un des meilleurs secrétaires d'État aux Affaires étrangères que les États-Unis aient jamais eus, — disait un jour que la doctrine de Monroe et la *golden rule*[1] formaient l'essentiel de sa politique, et il ajoutait : « Les principes qui nous ont guidé sont d'une simplicité limpide. » Si différents de nature que soient ces deux principes, ils ne se contredisaient pas dans l'esprit de John Hay. Mais tandis que la *golden rule* est un précepte que tous les peuples s'entendent à observer et aussi à ne pas observer, la doctrine de Monroe est proprement américaine. Son origine, sa signification et sa justification ont prêté à de longues controverses, chez nous et à l'étranger. L'histoire en est bien connue : je n'en rappellerai que les traits essentiels.

La doctrine de Monroe fut énoncée en décembre 1823. Elle était fondée sur cette idée, alors générale aux États-Unis, qu'il y avait une séparation naturelle entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Pour reprendre les termes du président Jefferson : « Notre maxime première et fondamentale devrait être de ne jamais nous mêler aux dissensions de l'Europe. Et notre seconde maxime, de ne jamais souffrir l''ingérence de l'Europe dans les affaires cis-atlantiques. »

Deux événements furent les causes immédiates de la décla-

1. C'est le précepte : «Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît; ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. »

ration de Monroe : un différend avec la Russie au sujet des limites de ses possessions américaines et l'intervention française en Espagne. Cette intervention avait fait craindre que les puissances de la Sainte-Alliance n'essayassent d'aider le roi d'Espagne à rétablir son autorité sur ses colonies américaines insurgées, et peut-être d'acquérir des territoires dans le Nouveau Monde. Lorsque le premier ministre anglais, Georges Canning, proposa que l'Angleterre et les États-Unis se missent d'accord pour déclarer qu'ils s'opposeraient à toute tentative de ce genre, son projet fut d'abord accueilli avec faveur à Washington. Puis, sous l'influence de son secrétaire d'État, John Quincy Adams, le président Monroe se décida à exposer une politique indépendante.

Les deux questions en litige furent traitées dans le même message présidentiel. Les passages décisifs sont les suivants :

1° « Les continents américains, par l'attitude libre et indépendante qu'ils ont prise et qu'ils maintiennent, ne doivent plus être considérés par aucune puissance européenne comme une terre se prêtant à plus ample colonisation. »

2° « Nous n'avons jamais pris part aux guerres que les puissances européennes se sont livrées sur des questions qui les concernent, et il n'est pas dans notre politique de le faire... Le système politique des puissances alliées est par là essentiellement différent de celui de l'Amérique. Cette différence procède de celle qui existe entre les gouvernements respectifs ; à la défense de notre gouvernement qui fut établi au prix de tant de sang et d'argent, développé par la sagesse de ses citoyens les plus éclairés, et qui nous a donné un bonheur sans exemple, cette nation tout entière est dévouée. Nous devons par conséquent à la franchise et aux rapports amicaux qui existent entre les États-Unis et ces puissances, de déclarer que nous considérerions comme dangereuse pour notre paix et notre sécurité toute tentative d'extension de leur système à une portion quelconque de cet hémisphère. Nous ne sommes point intervenus, et nous n'interviendrons point, dans les colonies ou dépendances actuelles d'aucune puissance européenne. Mais chez les États qui ont proclamé leur indépendance et l'ont maintenue, et dont, après mûre considération et suivant des principes de justice, nous avons reconnu l'indépendance, nous

ne saurions considérer une intervention d'une puissance européenne quelconque, pour les opprimer, ou pour contrôler de quelque autre façon leur destinée, que comme une manifestation de sentiments hostiles à l'égard des États-Unis. »

Le principe ainsi énoncé peut être résumé en une formule : « A bas les mains! » ou « l'Amérique aux Américains ».

Depuis son apparition jusqu'à nos jours, cette doctrine a été presque unanimement approuvée chez nous. Pour bien des raisons, elle s'adressait à l'imagination populaire en même temps qu'elle se recommandait au jugement des hommes d'État. Les Américains sentirent que c'était une proclamation de leur idéal, de leur foi au droit qu'ont les peuples libres de régler leur destinée. Tout en respectant en Europe les institutions existantes qu'ils n'approuvaient pas, les États-Unis déclaraient qu'ils ne consentiraient jamais à laisser imposer par force des institutions semblables aux habitants du Nouveau-Monde, qui s'étaient déjà libérés de ces entraves. Ils annonçaient ainsi que non seulement ils étaient eux-mêmes un pays de liberté, mais qu'ils étaient aussi les protecteurs de la liberté. C'était là une juste cause de fierté nationale, et à peu près le même sentiment que celui des républicains français durant les premières guerres de la Révolution, lorsqu'ils renversaient les systèmes monarchiques et portaient au delà de leurs frontières la liberté aux peuples opprimés. Le message du président proclamait en outre que le Nouveau-Monde, étant essentiellement différent de l'Ancien, devait avoir un développement indépendant. Déjà des patriotes enthousiastes rêvaient d'un avenir où les gloires de l'hémisphère occidental effaceraient de leur éclat celles des premières civilisations. Ils croyaient fermement que la Terre Promise s'ouvrirait aux maîtres des deux continents américains.

Tandis que ces considérations sentimentales provoquaient un honnête enthousiasme, les avantages pratiques qu'on pouvait attendre de la politique nouvelle étaient assez importants pour qu'elle fût en faveur. Les nations ont toujours aimé à avoir, comme voisins immédiats, des nations moins fortes qu'elles-mêmes. C'était chez les Américains un désir assez naturel qu'aucun ennemi possible n'occupât des positions stratégiques à leurs portes. Et ils avaient tout profit, pour des

raisons commerciales aussi bien que politiques, à conserver aussi large que possible dans l'hémisphère occidental ce que nous pouvons appeler, d'un mot moderne, leur « sphère d'influence ».

Un dernier trait acheva de rendre cette doctrine extrêmement populaire : elle semblait être un acte d'audace. La jeune République américaine, avec sa population de 10 millions d'habitants, et presque sans armée, avait l'air de jeter le gant aux grandes monarchies militaires de l'Europe. C'était de quoi faire battre le cœur des patriotes. En réalité, le péril n'était pas sérieux; car, tant que l'Angleterre était du côté des États-Unis, les Américains, protégés par la distance, n'avaient rien à craindre des puissances continentales. Les vues du gouvernement britannique sur l'Amérique du Sud étaient bien connues. Canning avait déjà déclaré au prince de Polignac, ambassadeur de France, que la Grande-Bretagne ne tolèrerait aucune intervention européenne dans les affaires de l'Amérique espagnole, et Polignac avait répondu que la France n'avait pas l'intention d'y intervenir. Comme la nouvelle de cette déclaration n'était pas encore parvenue à Washington, le succès apparent de la jeune doctrine fut complet. On cessa bientôt de parler d'intervention, et les Américains pensèrent naturellement que leur attitude avait été la seule cause de ce changement. Canning encouragea même cette idée en déclarant avec fierté mais inexactitude : « J'ai appelé le Nouveau Monde à l'existence pour rétablir l'équilibre de l'Ancien. »

Remarquons en passant une curieuse similitude entre les deux politiques qu'a suivies l'Angleterre en 1823 et en 1902. Dans les deux cas, trouvant qu'elle était isolée, en face des principaux États militaires de l'Europe continentale, elle rechercha l'appui des États-Unis et du Japon. En ces deux occasions, négligeant toute considération sentimentale sur la prétendue unité des nations européennes, elle chercha au loin un allié et, émancipée des préjugés « européens », elle agit comme une vraie puissance mondiale. Si les États-Unis avaient accepté les ouvertures de Canning et s'étaient joints à la Grande-Bretagne, comme il aurait pu arriver, le parallèle eût été plus complet; ou bien l'on peut imaginer qu'en 1902 le Japon, s'il s'était senti assez fort, aurait pu proclamer seul et

à ses propres risques la doctrine de « l'Asie aux Asiatiques ». La Russie, à vrai dire, était pour le Japon, en 1902, plus menaçante que l'Europe pour les États-Unis en 1823.

Bien que le message du président Monroe, quand il parut, eût attiré quelque attention de l'étranger, il fut bientôt oublié de presque tout le monde. Ce n'est qu'à une époque très récente que le public européen en a reconnu l'importance. Cependant, dans son pays d'origine, il était devenu un article du credo national. Les maximes qu'il énonçait étaient reçues comme indiscutables, et, quel que fût le parti au pouvoir, le gouvernement était toujours prêt à agir en conformité avec elles. Il y eut, il est vrai, quelques inconséquences, mais qui n'affaiblirent pas le principe général, dont l'autorité demeura inébranlable. Au fur et à mesure que de nouveaux cas se présentaient, des conclusions nouvelles en étaient tirées, qui étendirent peu à peu les conséquences du principe à des cas que ses premiers interprètes n'avaient pas prévus.

***

Lorsque nous comparons les deux passages où la doctrine de Monroe fut proclamée, nous constatons que, malgré la différence des sujets traités, ils expriment une même idée : l'hostilité à toute intervention européenne dans les affaires américaines. Des deux déclarations du message de Monroe la seconde, sur la protection des républiques américaines contre tout retour de l'absolutisme d'Europe dont elles s'étaient émancipées, est devenue la plus célèbre. C'est qu'elle est un argument précis, et non pas une simple affirmation comme la première déclaration; mais elle doit surtout sa gloire au fait d'avoir réussi à empêcher l'intervention projetée de la Sainte-Alliance dans le Nouveau-Monde. Et elle finit par triompher, même après que son principe eut été violé par Napoléon III, quand il essaya de créer un empire au Mexique pour l'archiduc Maximilien d'Autriche.

Dans cette seconde déclaration du président Monroe, il y a bien des choses qui ont un peu vieilli aujourd'hui. Quelque attachés qu'ils soient à la forme républicaine, les Américains

doivent admettre qu'une monarchie n'est pas de toute nécessité un despotisme, — bien plus : que dans la plupart des pays de l'Europe, le peuple se gouverne réellement lui-même. D'autre part, depuis trois quarts de siècle, ils ont vu d'étranges exemples de liberté dans certaines républiques de l'Amérique latine. Lors du différend de 1895-96 au sujet du Vénézuéla, on n'a pas manqué de lancer le vieux cri de protection aux institutions républicaines dans le Nouveau-Monde; mais il n'était guère possible à tout Américain intelligent de croire que les habitants du territoire disputé seraient plus malheureux ou moins assurés des « droits inaliénables, c'est-à-dire de la vie, de la liberté et de la poursuite du bonheur [1] » sous l'autorité de la reine Victoria que sous la domination d'un dictateur vénézuélien. En réalité, si les Américains s'opposent à l'intervention européenne dans l'hémisphère occidental, ce n'est plus à cause de « différences héréditaires de systèmes politiques ». Il est sûr que les États-Unis s'opposeraient tout aussi résolument à une tentative de la République française pour acquérir des territoires nouveaux dans l'Amérique du Sud qu'à une tentative analogue de l'Empire de Russie. Les arguments pourraient différer; les raisons seraient au fond identiques.

Le passage où il est déclaré que « les continents américains ne doivent plus désormais être considérés par aucune puissance européenne comme se prêtant à plus ample colonisation » contient l'essence de la doctrine de Monroe. Il nous faut seulement reconnaître que le sens du mot « colonisation » a été étendu au point de comprendre non seulement toute acquisition de territoire, mais encore toute intervention armée quel qu'en soit le motif. La situation qui avait provoqué la déclaration de Monroe disparut peu après. Par le traité de 1824, la frontière méridionale de l'Amérique russe fut fixée, d'un commun accord, au gré des deux parties. Le message du président Monroe n'eut probablement aucune influence sur cet arrangement; en fait, sur ce sujet, il ne dit rien qui n'eût été déjà déclaré avec plus d'énergie à la Russie par son secrétaire d'État. Seul, un autre pays sembla faire attention à la théorie alors émise, ce fut l'Angleterre. Canning ne trouva pas de son goût

1. Déclaration de l'indépendance américaine.

l'idée qu'il n'avait « appelé le Nouveau Monde à l'existence » que pour empêcher la Grande Bretagne d'acquérir de nouveaux territoires. Il « ne put pas reconnaître le droit d'une puissance, quelle qu'elle fût, à proclamer un tel principe, et encore moins à contraindre d'autres pays à l'observer ». Il trouva la déclaration « très extraordinaire », et « telle que le gouvernement de Sa Majesté était prêt à la combattre de la façon la moins équivoque ».

En dépit de ces grands mots, la déclaration « très extraordinaire » a depuis lors continué de guider la politique des États-Unis et elle est sortie victorieuse de bien des rencontres. Sans doute les choses n'ont pas toujours marché tout à fait comme les Américains auraient voulu. Dans leurs différends avec la Grande-Bretagne, ils ont eu à faire des concessions que certains écrivains ont attaquées comme un abandon de principes. Il nous faut admettre que les possessions anglaises dans l'hémisphère occidental sont plus étendues aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1823. Ce qui était alors un vague protectorat s'est transformé en possession réelle : la colonie du Honduras britannique ; et le traité de 1846, sur les frontières de l'Orégon, a donné à la Grande-Bretagne un territoire que les Américains revendiquaient. Ils sont même allés jusqu'à inviter des souverains européens à statuer sur le bien-fondé de leurs demandes. Par exemple, en 1871, l'empereur d'Allemagne fut choisi comme arbitre du différend de San Juan da Fuca. Si sa décision avait été en faveur de la Grande-Bretagne, il est permis de supposer que des Américains mécontents auraient déclaré qu'il n'eût jamais dû être mêlé à l'affaire ; mais ils n'eurent pas à se plaindre de sa participation au débat, car elle leur fit acquérir les îles contestées.

Pendant près de trois quarts de siècle, la doctrine de Monroe, quoique fréquemment citée par le gouvernement américain et discutée plus souvent encore par le public, n'attira pas beaucoup l'attention de l'Europe : la plupart des nations prenaient peu d'intérêt à ce qui se passait en Amérique. En 1845 le président Polk déclara que les États-Unis ne pouvaient permettre aucune intervention européenne sur le continent de l'Amérique du Nord ; il poussait ainsi la théorie plus loin qu'elle n'a été appliquée en pratique, car les nations étrangères sont inter-

venues lorsque leurs droits ont été violés; mais c'était, en même temps, une limitation de la théorie primitive, au seul « continent de l'Amérique du Nord ». Il est curieux de remarquer que, dans sa longue discussion avec le gouvernement français au sujet de l'appui donné à l'empereur Maximilien au Mexique, M. Seward n'ait pas une seule fois fait allusion à la doctrine de Monroe; et pourtant ce fut l'une des occasions les plus importantes où les principes de cette doctrine aient été appliqués. A propos de Cuba et du canal de Panama, nous la trouvons citée sans cesse; mais le public européen n'en vit la pleine signification qu'en l'année 1895, lorsque, au grand étonnement de tous, les Américains se montrèrent soudain prêts à faire la guerre avec l'Angleterre, pour une question dont peu de gens avaient entendu parler et qui n'atteignait qu'à peine les intérêts immédiats des États-Unis.

Le secrétaire d'État, Olney, dans sa note du 20 juillet 1895, non seulement appuyait les revendications du Vénézuéla dans sa querelle de frontières avec la Guyane anglaise et demandait l'arbitrage, mais il énonçait à nouveau la doctrine de Monroe, et en exposait l'historique et l'application. Certaines de ses observations furent assez surprenantes. Après avoir parlé des différences entre les deux hémisphères, il déclarait : « que la distance et 3000 milles d'océan rendent toute union politique permanente entre un État européen et un État américain aussi peu pratique que naturelle ». Et encore : « Les États de l'Amérique du Sud aussi bien que du Nord sont, par proximité géographique, sympathie naturelle et similitude de constitutions, les amis et les alliés, commercialement et politiquement, des États-Unis. » Et ce n'est pas tout : « Aujourd'hui les États-Unis sont, en fait, souverains sur ce continent, et leur arrêt a force de loi dans les matières auxquelles ils limitent leur intervention... Il existe donc une doctrine de droit public américain, bien fondée dans son principe et pleinement sanctionnée par des précédents, qui donne aux États-Unis le droit et le devoir de traiter comme une injure l'acte par lequel une puissance européenne prendrait de force un contrôle politique sur un état américain. »

Lord Salisbury, dans sa réponse, contredit nettement les prétentions du secrétaire d'État Olney. Il soutint que la doc-

trine de Monroe n'était pas de droit international et n'était pas applicable à ce débat en particulier. Là-dessus, le président Cleveland soumit toute cette correspondance au Congrès, écrivit un message où il proposait la nomination par les États-Unis d'une commission, chargée d'approfondir et de trancher les points essentiels de la question des frontières : la décision de cette commission serait ensuite exécutée par les États-Unis. Il ajoutait : « En faisant ces recommandations, je suis pleinement conscient de la responsabilité que j'encours, et je me rends compte de toutes les conséquences qui peuvent en résulter. »

L'effet de ce message fut extraordinaire. Le président Cleveland s'était montré jusqu'alors un homme d'État paisible et conservateur ; personne ne s'attendait à une initiative violente de sa part : un vent de colère passa tout d'un coup sur le pays. Les journaux, sauf quelques rares exceptions, menacèrent hautement la Grande-Bretagne, et nos deux partis politiques se rallièrent autour du président pour le soutenir. Lorsque les éléments conservateurs trouvèrent l'occasion de se faire entendre, lorsque les valeurs des actions et des obligations tombèrent avec une effrayante rapidité, lorsqu'enfin la nation commença de se rendre compte que ses côtes étaient sans défense, une réaction se produisit ; mais il est hors de doute que la majorité du peuple américain était nettement résolue à combattre, plutôt que de céder sur la question en litige.

En Angleterre, le premier sentiment fut de profonde stupéfaction. Si le public américain n'avait pas su grand'chose du différend vénézuélien, le public anglais en savait moins encore et n'avait jamais soupçonné qu'il en pût résulter des conséquences sérieuses. Les attaques violentes des journaux américains provoquèrent de la colère et de vives répliques, mais le gouvernement garda son sang-froid. Il ne songeait pas à partir en guerre pour une question aussi insignifiante, à moins d'y être absolument forcé. Il travailla donc à se dégager de cette situation sans perdre trop de sa dignité. On ouvrit des négociations avec le Vénézuéla en vue d'un traité d'arbitrage, et l'affaire fut réglée sans que la commission américaine eût à faire de rapport. Les Anglais naturellement gardèrent de l'incident quelque amertume, mais l'irritation qu'ils avaient tenue en bride à cette occasion trouva bientôt après une issue : elle

éclata contre l'empereur d'Allemagne quand il envoya son fameux télégramme au président Krüger. Il est heureux, semble-t-il, que le raid soit arrivé après le message du président Cleveland, et non pas avant; car si le nuage menaçant de la guerre vénézuélienne se dissipa si promptement, ce fut surtout grâce au sang-froid du peuple anglais et du gouvernement de lord Salisbury.

La décision des arbitres accorda la plus large part du territoire disputé à la Grande Bretagne : pourtant le résultat final du différend fut, on ne peut le nier, un triomphe pour les États-Unis. Beaucoup d'Américains, sans doute, hésiteraient encore à adopter toutes les vues du secrétaire d'État Olney, mais on peut dire que son exposé de la doctrine de Monroe est généralement accepté comme la formule officielle d'une politique plus populaire aujourd'hui que jamais. Depuis 1896, le peuple américain n'a guère laissé passer d'occasions de répéter son acte de foi. Le programme républicain aux élections de 1900 proclamait : « Nous reprenons la doctrine de Monroe, dans toute son étendue ». Les démocrates, ne voulant pas rester en arrière, annoncèrent que : « La doctrine de Monroe, telle qu'elle a été posée à l'origine puis interprétée par les présidents, fait partie de la politique étrangère des États-Unis d'une façon permanente, et doit être maintenue en toutes circonstances ». En 1900, les délégués américains au Congrès de la Paix à La Haye signèrent les articles acceptés, avec cette réserve expresse : « Aucun passage de cette convention ne devra être interprété d'une manière qui contraigne les États-Unis d'Amérique à se départir de leur politique traditionnelle » ; et, dans ses discours et ses messages, le président Roosevelt a fait allusion à plusieurs reprises à la doctrine de Monroe et en a développé les principes [1].

Le débat de 1895 sur le Vénézuéla eut un autre résultat : il attira d'une façon décisive l'attention du monde entier sur la doctrine de Monroe. Les puissances européennes, que l'idée leur plaise ou non, se sont enfin rendu compte que cette théorie est la pierre angulaire de la politique étrangère des Américains, et que nul ne peut la contredire sans s'exposer à une brouille

1. Il nous semble que le meilleur exposé récent de la doctrine se trouve dans l'article du capitaine Mahan dans la *National Review* de février 1903.

immédiate avec les États-Unis : l'irritation soupçonneuse de l'opinion américaine lorsque des vaisseaux de guerre anglais et allemands furent envoyés au Vénézuéla en 1903 en fut la preuve. Dans ces circonstances, les autres nations se sont montrées assez disposées à se résigner, sans enthousiasme il est vrai. Vu la force actuelle des États-Unis, il faut accepter cette doctrine de Monroe d'aussi bonne grâce que possible. La plupart d'entre elles n'ont pas encore fait de déclaration explicite à ce sujet. Cependant l'Angleterre, qui de tous les États est le plus fréquemment entré en conflit, dans le passé, avec les prétentions américaines, semble s'être décidée à s'en accommoder de son mieux. En 1903, le duc de Devonshire déclarait que « la Grande-Bretagne acceptait sans réserves la doctrine de Monroe », et cette déclaration peut passer pour une expression officielle de l'attitude actuelle du gouvernement britannique.

Il est possible que d'autres puissances suivent cet exemple; mais en somme la question est sans grande conséquence. Ce qui est d'une haute importance pour les puissances et pour les États-Unis eux-mêmes, c'est la nature et la portée exactes de la doctrine au temps présent.

*
* *

En dépit de quelques opinions contraires, nous pouvons affirmer que la doctrine de Monroe n'est pas une « impertinence internationale », comme M. de Bismarck l'a appelée et comme certains écrivains étrangers, surtout en Allemagne, sont encore enclins à la considérer. Une telle épithète ne saurait être appliquée à la politique réfléchie d'une des premières puissances du monde, — politique qui a été maintenue avec succès durant plusieurs générations, et que le pays est résolu à soutenir à tout prix. Par contre, la doctrine de Monroe ne fait pas partie du droit international, quoique plusieurs Américains aient essayé de la considérer comme telle et que le président Roosevelt ait exprimé l'espoir qu'elle y puisse entrer un jour. Même si toutes les nations venaient à l'accepter, elle resterait simplement l'expression d'une politique individuelle, respectée à cause de la force de ceux qui l'ont posée. Quoique fondée sur des considérants solides, elle n'est pas un principe général; c'est

un dogme du même ordre que jadis l'hostilité de la France à l'installation d'un prince allemand sur le trône d'Espagne, ou bien qu'aujourd'hui le protectorat de l'Angleterre dans le golfe Persique et le maintien d'États-tampons sur les frontières de l'Inde. Quelque légitimes que soient ces prétentions, personne ne peut dire qu'elles appartiennent au droit international.

Au surplus la doctrine de Monroe est non pas une doctrine d'expansion, mais seulement de légitime défense. Évidemment des mesures de légitime défense peuvent conduire à des agrandissements. Néanmoins la doctrine de Monroe n'autorise pas l'agression. Elle présuppose le droit des peuples à se gouverner; les États latins de l'Amérique n'ont donc pas à la redouter. Ce point a été plus particulièrement mis en lumière par le secrétaire d'État Root pendant son récent voyage dans l'Amérique du Sud. Il est vrai qu'au cours de leur histoire, les États-Unis se sont rendus coupables d'agressions et ont étendu par la force leurs territoires; peut-être sont-ils destinés à une expansion plus grande encore; il se peut aussi que cette théorie soit un jour transformée en mauvais prétexte, ainsi que fit le président Polk lorsqu'il voulut s'emparer du Yukatan; mais cela ne prouve pas que ce mouvement d'expansion doive être attribué à la doctrine de Monroe. Enfin, la doctrine courante aujourd'hui n'est plus à la lettre la doctrine du président Monroe. Elle fut exposée pour la première fois dans le fameux message, mais au cours du temps elle s'est développée pour satisfaire à de nouvelles conditions. C'est ce que lord Salisbury oubliait lorsqu'il la déclarait inapplicable à « l'état de choses où nous vivons actuellement [1] ». La question de savoir si son application présente à tel ou tel cas particulier aurait reçu l'approbation du président Monroe ou de ses conseillers, est oiseuse, et n'intéresse que l'histoire des théories politiques.

Tandis que certaines parties de la doctrine se sont développées, d'autres, nous l'avons vu, ont vieilli ou sont tombées. Les Américains instruits se rendent bien compte et reconnaissent quand on les presse, que non seulement les États-Unis sont plus proches de l'Europe que de l'Amérique du Sud, mais que le type américain moyen a bien plus de traits communs

1. Correspondance relative au Vénézuéla.

avec l'Anglais, et aussi avec l'Allemand, le Français ou le Russe, qu'avec le Mexicain, le Péruvien ou le Brésilien. Cela a toujours été vrai; mais on le voyait moins bien à une époque où il semblait possible de diviser les peuples civilisés en deux catégories, ceux qui étaient gouvernés par une autorité irresponsable, et ceux qui se gouvernaient eux-mêmes. Aujourd'hui une telle division n'est plus de mise, et les sentiments de race ont pris le dessus. Si nous nous rappelons combien l'élément blanc est réduit et mêlé dans quelques-unes des républiques sud-américaines, et combien le préjugé de couleur est fort aux États-Unis, nous pouvons nous figurer les difficultés que le gouvernement de Washington doit rencontrer dans ses efforts pour gagner l'affection des républiques sœurs.

Après tout, ne pourrait-on pas dire qu'une union étroite entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, et entre l'Espagne et ses anciennes colonies révoltées serait plus en accord avec les idées modernes que le panaméricanisme? A coup sûr l'amitié anglo-américaine ne contredit pas actuellement le panaméricanisme; mais ces deux politiques pourraient très bien entrer en conflit, et la question se pose de savoir laquelle des deux serait la mieux fondée. En ces temps de puissances mondiales, les divisions géographiques sont en train de disparaître plus rapidement encore que les différences de gouvernements. Si le mot *Europe* est suranné comme conception politique, pourquoi n'en serait-il pas de même du mot *Amérique*? Auquel cas la doctrine de Monroe ne reposerait plus que sur une fiction.

Mais c'est aller trop loin. Il ne faut pas négliger ce fait, que leur situation géographique impose aux États-Unis certaines règles dans leur politique à l'égard de leurs voisins immédiats, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de communion naturelle d'idées entre eux. De plus, il est sage de cultiver de bons et de profitables rapports de toute espèce avec tous les peuples. En outre, une certaine communauté d'idéaux, d'intérêts et d'institutions existe vraiment entre les différents États de l'hémisphère occidental, quoiqu'il ne soit pas facile de définir exactement jusqu'où elle s'étend. Rien n'est plus légitime que la tentative faite actuellement pour fortifier et multiplier ces attaches; il est bon d'y insister autant que possible, car cela contribue à les rendre plus réelles.

Mais certaines personnes, même aux États-Unis, pensent qu'il vaudrait mieux, pour le bien général de certaines parties de l'Amérique latine, qu'elles fussent sous le contrôle de quelque puissance européenne, au lieu d'être laissées sans autres guides que leurs volontés désordonnées. Si nous acceptons cette idée, il ne reste qu'une raison en faveur de la protection de leur indépendance, c'est qu'elle est nécessaire au développement d'intérêts égoïstes peut-être, mais légitimes, des Américains du Nord.

Toutefois il n'est pas juste de dire que la doctrine de Monroe est une politique entièrement égoïste. Elle est peut-être moins teintée d'altruisme que les Américains ne sont portés à le croire; pourtant on ne peut guère nier qu'elle n'ait été appliquée d'une manière désintéressée aux affaires de l'Amérique du Sud. Les républiques latines lui doivent certainement beaucoup. Depuis le jour de sa promulgation, elle a été le garant de leur indépendance. Quiconque a étudié avec quelque attention l'expansion de l'Europe dans la dernière partie du XIXe siècle doit en venir à cette conclusion, que les démembrements de l'Asie et la curée de l'Afrique auraient bien pu être accompagnés ou suivis de partages analogues dans l'Amérique du Sud. La condition de plus d'un État sud-américain a été souvent assez mauvaise pour donner d'abondants prétextes à l'intervention étrangère, et dans l'Amérique du Sud aussi bien qu'ailleurs les rivalités des grandes puissances n'auraient fait que hâter la main-mise de l'Europe. Sans doute aucune puissance n'a vraiment eu dans ce sens des desseins arrêtés, — la part du hasard a été grande dans toute l'histoire de l'expansion européenne; — mais on ne peut guère douter qu'une grande partie de l'Amérique du Sud serait menacée du sort de l'Asie et de l'Afrique, sans la protection de la grande république du Nord. En retour des immenses services qu'ils ont ainsi rendus, les États-Unis jusqu'ici n'ont rien demandé. Évidemment, dans les tentatives qu'on a faites pour développer des rapports amicaux entre l'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique latine, nous n'avons pas complètement oublié les avantages matériels. Nous tirons le meilleur parti possible des sentiments amicaux pour développer le commerce américain au bénéfice de tous les intéressés. Cette conduite est assez légitime; elle est ordinaire, en

pareilles circonstances, dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique. Les Américains latins ne peuvent que gagner à ce commerce, car rien ne les force à acheter des denrées aux États-Unis s'ils n'ont pas plus de profit à s'adresser à nous qu'à d'autres.

Tout bien considéré, les républiques du Sud ont toutes les raisons possibles de savoir bon gré à la doctrine de Monroe et à la manière dont elle a été appliquée jusqu'à ce jour.

Mais nous, qu'y avons-nous gagné? Des avantages sans doute, mais aussi beaucoup de responsabilités, à mesure que la doctrine s'est élargie et fortifiée.

*
* *

Comme le capitaine Mahan l'a très bien dit, « la valeur exacte de la doctrine de Monroe n'est que très vaguement comprise par la plupart des Américains, mais cette formule bien connue a eu pour effet de développer une susceptibilité nationale qui est une cause de guerre plus fréquente que les intérêts matériels ». Son application peut varier suivant l'esprit du temps ou les idées du gouvernement, mais dans l'ensemble il y a eu une tendance à l'élargir. Par exemple, nous pouvons considérer le débat de 1895-96 sur le Vénézuéla comme ayant établi ce point : dans un différend au sujet de frontières entre une puissance européenne et une puissance américaine, la première doit toujours consentir à se soumettre à l'arbitrage. Jusqu'ici les États-Unis ne demandent pas, comme il pourrait sembler logique, que l'arbitre soit nécessairement un Américain. Au temps où la dispute sur le Vénézuéla était dans sa phase la plus critique, on s'en rapporta, pour la solution d'un désaccord ancien au sujet de la frontière de la Guyane française et du Brésil, à la décision de l'empereur de Russie, sans qu'on protestât à Washington.

Le sentiment public américain s'oppose de plus en plus à toute espèce d'intervention européenne dans les affaires transatlantiques. Sentiment explicable par la conscience d'un considérable accroissement de force, et par le chauvinisme actuel de l'opinion nationale. Tout en admettant en théorie le droit

des nations européennes à tirer raison, par la force s'il le faut, des nations américaines, dans la pratique, les États-Unis sont devenus très défiants à l'égard de toute action de ce genre et hostiles à tout débarquement de troupes européennes sur le sol américain. L'exemple de l'Égypte montre avec quelle facilité une occupation temporaire peut devenir permanente, même lorsqu'une promesse d'évacuation a été faite tout d'abord en parfaite bonne foi.

Pendant que les États-Unis étaient occupés par la guerre civile, les Espagnols, du consentement même de la république de Saint-Domingue, rétablirent leur ancienne souveraineté dans cette île, sans tenir compte des protestations des Américains; mais ils en furent bientôt chassés de nouveau. C'est en songeant à cet événement que le président Grant déclara en 1870 : « Aucune puissance européenne ne peut acquérir, par quelque moyen que ce soit, guerre, colonisation ou annexion, une portion quelconque du territoire américain, et cela même lorsque le peuple annexé le demande. » C'est une extension de ce principe que l'idée aujourd'hui généralement acceptée qu'aucun transfert de territoire américain d'une puissance européenne à une autre ne peut désormais être permis. Les États-Unis admettent l'existence de colonies étrangères dans leur voisinage, mais ils s'opposeront toujours à ce qu'elles changent de possesseurs étrangers, car de tels changements pourraient ressembler à l'œuvre de colonisation qu'ils interdisent. Par exemple, on peut être sûr qu'ils s'exposeraient à tous les hasards d'une guerre avec l'Empire allemand plutôt que de laisser vendre Saint-Thomas à l'Allemagne. C'est là, pourrait-on croire, pousser la doctrine bien loin, puisqu'on va jusqu'à limiter le droit de libre transaction entre deux nations indépendantes, dont l'une est parmi les plus grandes puissances du monde. Néanmoins, une telle attitude n'est pas sans précédents et peut se justifier par l'importance des intérêts engagés, car l'établissement par l'Allemagne d'une escale de charbon et de fortifications à peu de distance de la côte américaine serait un acte que les États-Unis ne pourraient point tolérer. L'Angleterre et la France ne consentiraient pas davantage à ce que la place forte de Ceuta fût transférée de l'Espagne à l'Allemagne.

On peut encore concevoir d'autres complications avec l'Allemagne dans les Indes occidentales. Le capitaine Mahan a soutenu [1] que si la Hollande venait à faire partie de la Confédération Germanique, les États-Unis ne pourraient consentir à ce que les colonies hollandaises de l'hémisphère occidental fussent comprises dans l'arrangement et l'on peut admettre que cette attitude serait celle du gouvernement et du peuple américains, si quelque acte soudain amenait l'union de la Hollande et de l'Allemagne. Au cas cependant où l'absorption de la Hollande par l'Empire allemand serait graduelle, et ménagée par une lente suite d'alliances toujours plus étroites, il serait peut-être difficile de dire quand et comment les Américains pourraient intervenir ; mais il n'est pas douteux qu'ils voudraient le faire. Il est fort probable aussi qu'ils s'opposeraient à la cession par la France de la Guadeloupe et de la Martinique en indemnité ou en échange. Les États-Unis garantissent donc à la France ses possessions dans la mer des Caraïbes.

Toutefois, depuis la déclaration du président Grant, il s'est produit un transfert de territoire américain d'une puissance européenne à une autre, sans provoquer l'opposition des États-Unis. En 1878, la Suède céda à la France la petite île de Saint-Barthélemi. Le consentement tacite des Américains peut s'expliquer par le médiocre intérêt qu'ils prenaient alors, si tôt après la guerre civile, aux affaires étrangères, et aussi par l'insignifiance de l'île cédée, qui n'ajouta guère aux forces de la France dans les eaux des Antilles. Il est curieux pourtant qu'on n'ait prêté à cet acte aucune attention ; bien qu'il présente une certaine analogie avec la vente possible de Saint-Thomas à l'Allemagne, il n'a pas été remarqué par ceux qui ont écrit sur la doctrine de Monroe, non plus que par les historiens américains.

La forme extrême de la doctrine de Monroe se trouve dans cette affirmation, émise officiellement pour la première fois par le président Grant : « Le temps n'est pas bien loin où, par le cours naturel des événements, tout lien politique entre l'Europe et ce continent cessera d'exister ». La même idée a été souvent répétée depuis, notamment par le secrétaire d'État

1. *National Review*, février 1903.

Olney en 1895, avec sa vigueur habituelle. Il n'est pas étonnant que les nations européennes qui possèdent des territoires en Amérique aient éprouvé quelque inquiétude. Mais jusqu'à présent une telle crainte n'est pas fondée. Monroe lui-même a fait cette déclaration explicite : « Nous ne sommes point intervenus, et nous n'interviendrons point, dans les colonies ou dépendances actuelles d'une puissance européenne quelconque ». Cette politique a toujours été scrupuleusement suivie par les États-Unis, sauf dans le cas de Cuba, où les circonstances étaient de nature particulière. On peut s'attendre à ce que les Américains sympathisent toujours avec tout peuple de l'hémisphère occidental qui lutte pour s'émanciper d'une métropole européenne; mais aucune nation européenne ne doit appréhender une initiative hostile de la part des Américains, tant que les colons de l'Europe sont contents de leur sort.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les avantages que la doctrine de Monroe donne à l'Amérique. Reste à examiner les obligations qu'elle entraîne. Sans doute nous pouvons dire qu'elle n'en entraîne aucune, si nous croyons qu'elle n'est que politique égoïste et qui ne se soutient que par la force. Évidemment son existence repose avant tout sur la force, puisqu'elle ne se serait jamais fait accepter des autres nations par son caractère innocent et raisonnable. Pourtant les Américains, lorsqu'ils la soutiennent, admettent qu'elle leur impose certains devoirs.

Une première question se pose : Les Américains sont-ils tenus d'appliquer la doctrine qu'ils ont proclamée, même lorsqu'elle est contraire à leurs intérêts? Ceci s'accorderait mal avec le caractère pratique de l'Anglo-Saxon et sa répugnance à se laisser lier par de pures théories. En dépit de l'enthousiasme qui salua les paroles de Monroe, l'opinion publique américaine se montra fort tiède, peu de temps après, lorsqu'il s'agit d'envoyer des délégués au Congrès de Panama assemblée réunie avec le dessein avoué de travailler à l'avancement de la foi nouvelle. Le pays préférait réserver sa liberté d'action, sans s'embarrasser d'accords avec l'extérieur. Au cours du débat sur cette question, Henry Clay déclara que le fameux message présidentiel était destiné à éclairer l'opinion aux États-Unis et ne devait pas être interprété comme une pro-

messe faite à quelque nation étrangère. Depuis ce temps-là, les États-Unis ont, à diverses reprises, refusé de prêter l'oreille aux appels de tel ou tel État de l'Amérique latine qui leur demandait du secours. Naturellement, on les a toujours accusés en pareil cas de trahir leurs principes, mais ils se sont sentis libres d'agir comme il leur semblait bon. Par exemple, lors de l'intervention française au Mexique, le gouvernement de Washington n'adopta pas une attitude d'opposition résolue avant que la guerre civile ne fût à peu près terminée. Par contre, en 1895, le secrétaire d'État Olney, avec l'appui du président Cleveland, prit pour base de son raisonnement l'idée que la doctrine de Monroe donnait aux États-Unis « le droit et le devoir » d'intervenir en faveur du Vénézuéla. Si nous acceptons cette vue, la charge qui s'impose devient bien plus considérable ; mais un peuple pratique comme les Américains n'hésitera pas, si jamais ses *shiboleths* deviennent surannés, à les adapter aux circonstances ou, s'il le faut, à les abandonner.

Une obligation, que la doctrine de Monroe impose aux États-Unis, a été tout dernièrement mise en évidence de façon inquiétante. Si un État de l'Amérique latine s'est rendu coupable à l'égard d'une puissance européenne d'une injure dont celle-ci puisse avec justice demander raison, et s'il n'est pas possible d'infliger un châtiment efficace sans procéder à l'occupation d'une partie du sol américain, qu'arrivera-t-il? Quoique le gouvernement de Washington ait à plusieurs reprises déclaré qu'il n'entendait pas protéger un État dans son tort, et qu'il n'ait jamais, dans le passé, empêché un juste châtiment, l'opinion publique dans notre pays répugne de plus en plus à permettre, sous aucun prétexte, une occupation du territoire américain par des Européens. Ceci revient à dire que les États-Unis doivent prendre sur eux de satisfaire la partie lésée, ce qui vraisemblablement ne peut se faire qu'en agissant contre le délinquant. Mais ce rôle de policier dans les affaires américaines n'est pas un rôle que le pays tienne à prendre : il se verrait bientôt obliger d'entrer en conflit avec quelques-unes des républiques sœurs, qui sans doute accueillent la doctrine de Monroe comme un instrument protecteur vis-à-vis de l'Europe, mais qui redoutent par-dessus tout l'intervention de

la puissante république du Nord. Les États-Unis devraient encore réclamer la place d'arbitre en toute question contestée; or, une telle attitude pourrait bien entraîner des difficultés sans fin. Le pays tout entier se rend compte maintenant de ces difficultés, et l'honneur revient au président Roosevelt d'avoir été l'un des premiers à les apercevoir et à leur faire face; mais ce n'est pas résoudre une difficulté que d'y faire face. La politique de Washington, à l'époque actuelle, consiste, semble-t-il, à tirer le meilleur parti possible de chaque cas à mesure qu'il se présente, en persuadant chacune des parties d'être raisonnable; à avertir les républiques de l'Amérique latine que personne ne les couvrira si elles se comportent mal, tout en maintenant la doctrine de Monroe bien en vue devant l'Europe. L'accord avec Saint-Domingue est un exemple d'un essai d'arrangement équitable entre un État américain débiteur et ses créanciers européens. Mais toute intervention d'une puissance forte dans les affaires d'une puissance faible tend à amener un protectorat. Jusqu'ici, la politique opportuniste de notre gouvernement a été couronnée de succès; mais nul ne peut prévoir où elle pourra conduire, malgré les meilleures intentions.

***

La théorie d'une séparation naturelle entre l'Ancien et le Nouveau Monde est une partie essentielle du raisonnement sur lequel s'appuie la doctrine de Monroe. Au moment même où elle proteste contre la colonisation de l'Europe en Amérique, la doctrine affirme avec non moins de force que « Nous n'avons jamais pris part aux guerres que les puissances européennes se sont livrées sur des questions qui les concernent, et qu'il n'est pas dans notre politique de le faire ». Cette déclaration a été bien des fois répétée et en somme nous nous y sommes régulièrement conformés. Le président Monroe lui-même avait eu tout d'abord l'intention d'insérer dans son message de 1823 une expression de sympathie pour la révolution grecque; mais son secrétaire d'État, M. Adams, l'en dissuada, parce que cela aurait eu l'air d'une ingérence dans les affaires de l'Europe. La même

politique a toujours été suivie depuis. Les hommes d'Etat américains ont parfois critiqué les événements d'Europe avec un sans-gêne qui a excité quelque colère de l'autre côté de l'Atlantique; pourtant ils n'ont jamais songé à prendre une initiative dans des affaires qui ne les concernaient pas. Naturellement, cela ne veut pas dire que les États-Unis aient manqué au devoir de protéger leurs citoyens ou leur commerce, partout où ils ont couru le danger d'être lésés. C'est là un droit commun à tous les États. Mais l'envoi d'un cuirassé à Smyrne pour y veiller sur les missionnaires américains est un acte fort différent de ce que serait notre participation à un congrès réuni pour discuter la Question d'Orient. Les États-Unis, tout en veillant sur leurs intérêts partout où ils ont été directement touchés, se sont soigneusement tenus en dehors de la politique générale de l'Europe.

En Extrême-Orient, ils n'ont pas suivi le même principe. Le président Monroe, dans son message, a parlé de l'Europe et de l'Amérique, sans s'occuper des autres parties du monde. Comment sa doctrine s'applique-t-elle donc à l'Asie? Dirons-nous que la politique traditionnelle des États-Unis limite leur action à l'hémisphère occidental? L'Europe aurait été heureuse de voir cette politique l'emporter. Les démocrates la soutinrent aux élections de 1900, et, en effet, il semble assez absurde de maintenir que l'Atlantique est une barrière naturelle entre les peuples et que le Pacifique ne l'est pas. Néanmoins, c'est l'autre politique qui a triomphé. Les Américains ont pris une part active à l'ouverture de l'Asie orientale; ils se sont fréquemment joints aux autres puissances pour une action commune, et ils se sont établis aux Philippines. A dire vrai, il eût été étrange qu'eux, le peuple civilisé le plus voisin de l'Extrême-Orient, assistassent sans bouger aux changements que leurs rivaux européens imposaient à l'Extrême-Orient, — tout cela, parce qu'un principe énoncé par eux-mêmes, à propos de circonstances entièrement différentes, pouvait s'interpréter comme une limite à leur action. Les Américains ne sont pas doctrinaires à ce point. Lorsque la question se posa sous une forme concrète, ils décidèrents que leur règle de non-intervention dans les affaires européennes ne les empêchait pas d'acquérir des îles dans le Pacifique. Le capitaine Mahan a dit :

« A mon sens, l'Europe, telle que l'entend la doctrine de Monroe, comprendrait l'Afrique avec le Levant et l'Inde. Elle ne comprendrait pas le Japon, la Chine ni le Pacifique en général ». Cette division est quelque peu arbitraire, et il se peut qu'elle ne dure pas; toutefois elle représente assez bien aujourd'hui les bornes géographiques de la doctrine dans les esprits américains.

Mais ce problème asiatique a une autre face qui d'ordinaire est négligée aux États-Unis. Si la doctrine de Monroe ne s'étend pas à l'Asie, pourquoi les puissances asiatiques se sentiraient-elle tenues de l'observer? Les Japonais, par exemple, commencent d'émigrer en grand nombre vers l'Amérique latine aussi bien que vers l'Amérique anglo-saxonne. Si, comme il est possible, les nouveaux colons venaient à avoir des ennuis avec la population d'un des États sud-américains et faisaient appel à la protection de leur gouvernement, et si la querelle devenait sérieuse, les États-Unis ne pourraient éviter d'y être entraînés. Personne ne peut supposer que les Américains permettraient aux Japonais de faire ce qu'ils défendent aux puissances européennes, ni qu'ils toléreraient un seul instant une main-mise du Japon sur des territoires de l'hémisphère occidental. Pourtant l'occupation par les Japonais du Pérou, par exemple, serait-elle pour les États-Unis une affaire plus grave que ne l'est pour le Japon la possession des Philippines par les Américains? Notre seule réponse sera qu'il faut prendre les faits tels qu'ils sont. Il y a dix ans, le Japon n'était pas dans une position qui lui permît de défendre le principe de « l'Asie aux Asiatiques »; aujourd'hui il lui faut accepter la situation existante, tout comme les États-Unis l'acceptent à l'égard des possessions européennes dans le Nouveau Monde. Tout de même, quand ils interdisent l'ingérence asiatique dans l'hémisphère occidental, les Américains ne peuvent pas s'appuyer sur l'argument de réciprocité qu'ils emploient à l'égard de l'Europe.

Et encore, même à l'égard de l'Europe, leur politique n'est plus tout à fait la même qu'autrefois. On ne saurait nier que depuis quelques années ils ne se soient montrés plus disposés que jadis à prendre parti dans les questions européennes. Naturellement on les a vus à diverses conférences internationales, scientifiques ou philanthropiques, mais nous les trouvons aussi

représentés à la conférence de Berlin en 1885, qui posa les fondements de l'État libre du Congo, et en 1906 ayant participé à Algésiras au règlement des affaires du Maroc, ils ont signé l'acte général de l'accord, bien qu'avec certaines réserves. La protestation du secrétaire d'État Hay contre l'oppression des Juifs en Roumanie, et la transmission officielle qu'il fit à la Russie d'une pétition des Juifs d'Amérique à propos du massacre de Kichinev, que nous les approuvions ou non, n'étaient guère en harmonie avec les traditions de la politique étrangère américaine. Aucune de ces démarches n'a eu de conséquences décisives; mais elles peuvent passer pour des signes d'une attitude assez nouvelle. Or comme cette attitude se trouve d'accord avec la position de puissance mondiale prise par la nation, les États-Unis ne pourront manquer de prendre un intérêt croissant dans les événements importants où qu'ils se produisent sur le globe. Au cas où les massacres arméniens de 1895 viendraient à se reproduire, les États-Unis, quels que puissent être les préceptes de la doctrine de Monroe, ne resteraient probablement pas aussi passifs qu'ils le furent alors.

Mais si les États-Unis sont sur le point d'abandonner cette partie de la doctrine de Monroe qui désavoue toute intention d'intervenir dans les affaires européennes, comment peut-on maintenir que l'Europe ne s'immiscera pas dans les affaires d'Amérique? Ce sont les circonstances qui dirigent une nation, quand ses intérêts sont en jeu. Que ces intérêts prédominent dans une région déterminée, cela n'implique pas nécessairement qu'ils n'existent pas ailleurs. Toutefois, les Américains se rendent compte qu'une telle attitude de leur part rendrait leur position morale moins forte, car toute revendication d'une « sphère d'intérêts » est en soi une revendication égoïste, même quand elle peut se justifier, et cela donnerait aux pays d'Europe une cause plus légitime de se plaindre des restrictions qu'on leur impose dans l'hémisphère ouest. C'est une des raisons qui rendent les Américains si sincèrement désireux de se tenir en dehors de toutes les questions purement européennes. Pourront-ils y arriver? c'est une autre affaire.

A. CARY COOLIDGE

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LA MORT DE L'« IÉNA »

12 MARS 1907

— RÉCIT D'UN TÉMOIN —

A bord du *Danton*, en rade de Toulon,
mardi 12 mars.

Je travaille dans ma petite chambre d'officier. Sur ma table à écrire sont empilés les *livrets matricules* des deux douzaines de gradés, seconds-maîtres et quartiers-maîtres, auxquels je commande. Je dois aujourd'hui leur donner leur note semestrielle, — une note très importante, qui influera probablement sur toute leur carrière de marins. Aussi j'hésite beaucoup, et je feuillette chaque livret, cherchant à étayer mon opinion propre de toutes les opinions de mes prédécesseurs.

En conscience, lequel est le meilleur « homme », de Scanvic ou de Tréhondart? L'un et l'autre ont irréprochablement servi l'État quinze ou seize ans, sur je ne sais combien de vaisseaux et sous je ne sais combien de latitudes. L'un et l'autre ont usé leur jeunesse à courir des mers infiniment lointaines, sans jamais revoir qu'à d'incroyables intervalles la Bretagne maternelle et le village où les vieux n'attendent même plus. Tréhondart a gagné le paludisme à Madagascar, et Scanvic, la dysenterie en Cochinchine... Oui, dites-moi, lequel est le meilleur homme? Auquel faut-il donner la note exceptionnelle qui, peut-être, le fera passer premier-maître, — adjudant, — dans six ou huit ans tout au plus? Un premier-maître, cela se paie bel et bien cent trente francs par mois... L'État est généreux!

On vient de « piquer » une heure. Par le sabord ouvert, le soleil provençal entre à flots. Une minute, je pose ma plume, et je regarde la rade qui a l'air d'être toute d'or fondu et flamboyant. Le *Danton* est « évité » cap à l'est, en sorte que, ma chambre étant à bâbord, j'ai vue sur la côte sud, qui va de La Seyne, où sont les grandes forges, jusqu'à Saint-Mandrier, où est le lazaret. Et je n'aperçois pas l'arsenal, qui occupe, lui, la côte nord...

Imperceptible secousse, et, presque en même temps, détonation très sourde. Tiens?... on fait donc exploser des torpilles sur rade, aujourd'hui? J'écoute, attentif... Oh! voilà un second coup, beaucoup plus fort!... Le *Danton* tremble soudain de la quille aux mâts... Si c'est une torpille, elle a éclaté joliment près... Voyons donc un peu...

Je sors de ma chambre. Dans la batterie, un homme qui court à toutes jambes me heurte. C'est le clairon du bord. Il ne s'excuse même pas. Il se précipite sur son instrument, accroché à une épontille, l'embouche en grande hâte et sonne...

— Incendie à terre! la division d'incendie à l'appel!...

Instantanément, tout le cuirassé s'emplit de rumeur et de tumulte. Un galop de godillots ferrés ébranle les planchers de tôle. Du pont supérieur, le sifflet des maîtres de manœuvre vibre jusqu'au tréfonds du navire. On amène la chaloupe et le canot de service, on arme le vapeur de corvée, on embarque les pompes...

Quatre à quatre, j'escalade l'échelle la plus proche, la pompeuse échelle de l'amiral. Et me voilà sur la plage arrière...

Là-bas, au-dessus de l'arsenal, une géante colonne de flamme et de fumée jaillit des cales sèches de Missiessy, et monte dans le ciel. Le vent la rabat sur la ville en panache funèbre. Déjà tout l'horizon du nord est gris de cendre. Et, comme je m'arrête, stupéfait, les yeux écarquillés, une lueur aveuglante, rouge foncé, coupe soudain la colonne à sa base, et une effroyable volée de mitraille et d'éclats s'éparpille dans toutes les directions, cependant qu'une détonation retentit, formidable.

Nul doute possible : un des bâtiments en carènage vient de prendre feu, et ses soutes à munitions sautent les unes après les autres...

Quelqu'un, à côté de moi, répond à ma question :

— Quel bateau?

— L'*Iéna*.

L'*Iéna*!... oh! alors, c'est beaucoup plus terrible encore que je ne craignais...

L'*Iéna* est un cuirassé de premier rang, qui fait partie de l'escadre active. Son équipage est donc au complet. Il doit y avoir au moins six cents hommes présents à son bord... En outre, l'*Iéna* est l'un des plus neufs parmi nos cuirassés de ligne, et l'un des plus grands et des mieux armés, si bien que sa perte serait un immense malheur pour le pays, et une diminution sensible de notre puissance navale...

Et, en effet, c'est bien l'*Iéna* qui brûle. Avec mes jumelles, je distingue maintenant, au-dessus des arbres et des maçonneries, les deux mâts militaires et les deux cheminées que je connais bien. Alentour, l'incendie fait rage. Et de nouvelles explosions se succèdent, moins fortes que les premières, mais violentes tout de même. Une peur me saisit : dans la cale sèche voisine, à moins de cent mètres de l'*Iéna*, je sais qu'un autre cuirassé est échoué : le *Suffren*, vaisseau amiral de l'escadre. Pourvu que le feu ne se propage pas d'un bâtiment à l'autre!...

Cependant, les embarcations de secours ont poussé de notre bord. Tous les autres navires envoient aussi les leurs. La rade est sillonnée de chaloupes et de canots, et cela fait un faisceau de sillages qui convergent vers la passe des Subsistances, par où l'on entre dans la darse de Missiessy, au fond de laquelle sont les cales sèches...

Moi, j'attends. Mon service me retient à bord du *Danton* jusqu'à trois heures trente. Mais je pourrai alors descendre à terre par le canot de la Majorité, et probablement pénétrer dans l'arsenal, et me faufiler jusqu'à l'*Iéna*...

*
* *

Quatre heures. — J'ai débarqué aux appontements du parc à charbon, j'ai pris le bac du canal des Subsistances. Par le travers du hangar des sous-marins, un cordon de gendarmes maintient la foule des ouvriers de l'arsenal, lesquels, naturel-

lement, ont abandonné le travail dès la première minute, et sont venus voir. Elle remue et pérore beaucoup, cette foule-là, mais ne semble point du tout désireuse de franchir la limite prescrite. Un brigadier de gendarmerie, goguenard, m'explique :

— Mon capitaine, c'est que les soutes avant n'ont pas encore sauté. Et le feu est autour...

Ah !... très bien.

On me permet de passer, moi. Il n'y a pas encore de consigne pour les officiers en uniforme. A cent pas plus loin, je tombe dans un groupe de camarades : des gens de la *Patrie*, du *Jules Ferry*, des torpilleurs.

Avec l'anxiété qu'on devine, je questionne. J'ai des amis, des amis très chers sur l'*Iéna* et sur le *Suffren*...

— Sait-on quelque chose ?... combien de tués ?... qui ?

Mais on ne sait rien. Personne ne sait rien. Combien de tués ? Beaucoup... Qui ? on ne s'accorde que sur un nom : Roux, l'enseigne de vaisseau. Celui-là, sûrement, est mort...

— Brûlé ? assommé ?

— Coupé en deux.

— Coupé en deux ?... par quoi ?...

— Par des choses comme ça...

« Ça », qu'on me désigne du pied, c'est un fragment de cornière qui doit bien peser deux cents kilogrammes, au minimum. L'explosion l'a jeté jusqu'ici, à plus de cinq cents mètres de l'*Iéna*. — Un fragment de cornière déchiré, tordu, noirci, sinistre. Les rivets ont disparu, la tôle s'est effilochée. Quelle force prodigieuse, inimaginable, a dispersé de la sorte, aux quatre vents, les débris d'un vaisseau de guerre solide à défier toutes les batailles et toutes les tempêtes !

J'avance encore. Voici le terre-plein de Missiessy. Voici les trois cales sèches. Et, dans celle du milieu, l'*Iéna*, en flammes.

L'*Iéna*, en flammes...

Figurez-vous ce navire énorme, cette cathédrale de fer et d'acier, longue de cent vingt mètres, large de vingt-deux, haute de trente-cinq [1], qui, d'un bout à l'autre et de haut en bas, rougeoie comme une forge ! Cela semble un paradoxe, un défi au bon sens, ce métal qui brûle comme du bois ou du

1. Les cheminées d'un cuirassé s'élèvent à trente ou quarante mètres au-dessus de la quille.

phosphore! Car, enfin, il y a des matières combustibles, à bord d'un cuirassé : les poudres, le charbon, l'huile, la peinture, les vivres... mais cela ne suffit pas : tout brûle, sur ce vaisseau effroyable! tout! Chaque panneau, chaque manche à air, chaque sabord, chaque hublot darde son jet de feu, pareil au crachat d'un canon magique qui tirerait sans relâche. Et c'est tellement fantastique, tellement impossible à comprendre et à croire, que je douterais de mes propres yeux, si je ne savais pas que les explosifs modernes, en détonant, créent alentour des températures si hautes que l'acier même y fond comme de la cire. Vainement toutes les pompes de l'arsenal font ruisseler des torrents d'eau sur la fournaise. Les flammes ne s'en soucient guère, et gagnent toujours vers la proue du bâtiment, vers la proue, c'est-à-dire vers ces redoutables soutes avant qui n'ont pas « encore » sauté. Si bien que je m'attends, d'un instant à l'autre, à voir voler en miettes ce qui reste de l'*Iéna*, pêle-mêle avec les pompiers et les matelots qui s'agitent désespérement tout autour du navire, comme des fourmis héroïques disputant à l'incendie leur fourmilière passée au pétrole.

Maintenant, je suis tout près, et je commence à distinguer même les visages, malgré les tourbillons de fumée couleur d'ocre ou de suie. Devant moi, à tribord de l'*Iéna*, un groupe doré fait face à l'incendie, un groupe impassible qui dirige l'armée des pompes rangées en bataille, un groupe superbe qui attend froidement que la flamme recule devant lui : l'amiral préfet maritime et son état-major. Et de l'autre côté, à bâbord, plus proche encore du feu, un groupe symétrique fait pendant, le groupe de l'amiral qui commande en chef l'escadre, et dont le pavillon flotte au mât de misaine du *Suffren*... Il est intact, le *Suffren*. Le vent d'ouest l'a préservé de la contagion incendiaire. Et tout son équipage a pu, dès la première minute, se précipiter au secours de l'*Iéna*...

Quelqu'un, derrière moi, frappe mon épaule : mon camarade N.... Il débarque d'un canot à vapeur. Il arrive de l'hôpital, où il a aidé à transporter les premiers blessés. Et la question anxieuse me remonte aux lèvres :

— Qui ?

— Bramand du Boucheron, l'enseigne... grièvement brûlé.

Il ne voulait pas qu'on s'occupât de lui, le pauvre garçon... il criait : « Je n'ai rien!... » Mais les forces lui ont manqué, et il est tombé. C'est du Chayla, l'autre enseigne, qui l'a retiré du brasier, au risque d'y rester lui-même... Tiercelin aussi, le lieutenant de vaisseau canonnier, est blessé. Lui, c'est un de ses matelots, sérieusement meurtri pourtant par la même explosion, qui a été le chercher dans le feu, et qui l'a rapporté à bras le corps...

— Ils se sont bien conduits, les hommes?

— Comme d'habitude. Ils ont suivi leurs officiers, tranquillement, sans qu'un seul hésitât une seule seconde. Ah! mon vieux, si vous aviez vu l'amiral, à la première détonation, sauter hors du *Suffren*, et courir là où pleuvaient les éclats d'obus!... Tenez, il y est encore. Il n'en a pas bougé depuis le commencement, et je vous jure que tout à l'heure on y avait chaud... C'est là que le pauvre Roux a été tué...

— Coupé en deux?

— Le ventre arraché. Il s'agissait à ce moment d'ouvrir les vannes, pour inonder la cale sèche et noyer les soutes à munitions encore dangereuses. Seulement, ce n'était pas facile : les volants de manœuvre étaient à dix pas tout juste du foyer le plus ardent, et les flammes les enveloppaient. De minute en minute, une nouvelle explosion criblait la place d'une grêle de mitraille. L'amiral y a été tout de même, et trois ou quatre braves gens avec lui. Roux en était... Vous le connaissiez, Roux?... Non?... Un gros garçon placide et silencieux, qui toujours fumait une petite pipe courte... Pas du tout l'air d'un héros... Il était un héros, pourtant... Il a marché, de son pas paisible, parmi le feu, la fumée empoisonnée et les éclats de fer, jusqu'à la vanne. Il a commencé de l'ouvrir. Et alors une explosion, la quatrième ou la cinquième, l'ayant frappé, il est mort...

« Il est mort »... Mon Dieu, je sais bien que, pour des gens comme nous, pour des marins, mourir est une des obligations professionnelles... On y est toujours prêt... Mais c'était encore un gamin, ce pauvre petit : il n'avait pas trente ans... Et puis, il aurait sans doute préféré une autre fin, moins lugubre... car c'est un éclat d'obus français qui l'a tué...

J'avale mon émotion; j'interroge :

— Il y a d'autres morts?

— Oh! oui! Une centaine... Le commandant Adigard est mort, et aussi le commandant Vertier, et le capitaine Thomas, et le lieutenant de Beauregard, et les deux mécaniciens Gié et Estève, et le médecin Roustan... la moitié de l'état-major...

Le commandant Adigard!... Ah!... celui-ci était mon ami. Hier encore, je lui serrais la main, et nous revenions ensemble, à pied, du Mourillon, où nous avions passé la nuit l'un et l'autre... Quelle perte pour la marine et pour la nation! Il était tout jeune encore, ce capitaine de vaisseau déjà commandant d'un de nos plus puissants navires; tout jeune, et débordant d'activité, d'intelligence et d'ardeur. C'eût été demain l'amiral digne héritier des Courbet et des Gervais...

Il est plus de cinq heures, et l'*Iéna* brûle toujours. Mais, peu à peu, les pompes prennent l'avantage sur l'incendie. Les flammes, tantôt, étaient plus longues et jaillissaient plus droit. A présent, elles s'amollissent, elles caressent et lèchent le navire. Seul, le blockaus, aéré violemment par le mât militaire haut comme une cheminée d'usine, brandit encore un furieux jet rouge tout crépitant d'étincelles...

N'importe! le plus grand danger est conjuré : grâce au dévouement du pauvre Roux, grâce au courage de ceux qui ont suivi son exemple, et ouvert les autres vannes, la mer est entrée largement dans la cale sèche. Les soutes avant sont noyées. Nulle explosion n'est plus à craindre, et, tôt ou tard, les pompes achèveront d'éteindre l'incendie.

Je m'en vais donc. Au fait... je n'y songeais pas!... toute la France vient d'apprendre la catastrophe par les journaux du soir... et Dieu sait ce qu'ils auront inventé, ces journaux, pour grossir leurs maigres dépêches!... Or, j'ai des parents et des amis...

Vite, au télégraphe!

***

La porte de l'arsenal est assiégée d'une foule compacte, pères, mères, frères et femmes des ouvriers de l'arsenal. Et

tout ce monde manifeste, à l'endroit des bonnes gens que je voyais, tout à l'heure, gardés maternellement par les gendarmes et parqués à prudente distance de l'*Iéna*, des craintes incontestablement exagérées.

La ville d'ailleurs est tout entière dans la terreur. Les tramways électriques qui desservent le faubourg de Saint-Jean-du-Var, éloigné de deux lieues de l'arsenal, sont pleins de gens empressés à fuir Toulon.

J'entends deux effarés qui prophétisent :

— Cette nuit, sûr que les explosions recommenceront, et gare la ville!

— Ce sera comme l'année de Lagoubran, quand toutes les poudrières ont sauté...

Au télégraphe, on fait queue. L'employé, qui me reconnaît, me demande familièrement la permission d'allumer une cigarette avant de transmettre mes dépêches :

— C'est la première « sèche » que je grille de cet après-midi, monsieur! Ah! j'en ai passé, de ces télégrammes!... Même les gens du fond de la campagne qui se paient de raconter à toutes leurs connaissances que, s'ils ne sont pas morts, c'est tout juste!...

Ma foi, je n'ai pas de vergogne, et je télégraphie, moi aussi, à toutes « mes connaissances ». Beaucoup de mes amis, plus que probablement, ont oublié le nom de mon navire, et peut-être supposeraient-ils que je suis à bord de l'*Iéna*. Autant leur épargner une nuit d'inquiétude...

Me voilà de nouveau dans la rue. La nuit tombe. Instinctivement, je me dirige vers l'hôpital maritime. Je n'essaierai d'ailleurs pas d'entrer : à quoi bon? les médecins, aujourd'hui, ont autre chose à faire que de bavarder avec les curieux...

Des voitures d'ambulance arrivent en longue file. On leur ouvre la porte de service qu'on referme aussitôt derrière elles. La foule, toujours très dense, et qui ne réussit pas à voir les blessés, devient extrêmement nerveuse.

Un assez vilain bonhomme, moitié voyou, moitié souteneur, montre alors le poing à la porte close, et crache par terre, en criant :

— On finit de les assassiner, là dedans!... Et c'est encore ces *figures* de galonnés qui les ont envoyés au massacre, au lieu d'y aller, *eusses!...*

« Au lieu d'y aller »?... Bah!... Ce n'est donc pas le cadavre de l'enseigne de vaisseau Roux, qui est entré tout à l'heure, le premier, par cette porte d'hôpital?

II

Mercredi 13 mars.

Aujourd'hui, Toulon a recouvré tout son calme. Les journaux du matin ont persuadé la population qu'elle n'avait plus rien à craindre. D'autre part, la liste des morts et des blessés est maintenant établie, et très peu de familles toulonnaises sont en deuil.

La terreur a fait place à la curiosité. On discute les causes probables de la catastrophe.

Le public, naturellement, préfère les hypothèses dramatiques ou pittoresques. On parle de malveillance. Le commandant d'un autre cuirassé de l'escadre aurait reçu, dit-on, une lettre de menaces dans laquelle on l'avertit que son tour ne tardera guère.

Racontars!... La supposition la plus admissible est celle d'une combustion spontanée des poudres. Vingt fois déjà des gargousses ont pris feu toutes seules, — sur l'*Amiral-Duperré*, sur le *Linois*, sur le *Forbin*, sur le *Descartes*, sur le *Vauban*, sur le *Charlemagne*... J'en passe.

Mais, jusqu'ici, la gargousse enflammée avait eu le bon esprit de respecter ses voisines. Cette fois, les voisines ont subi la contagion. Une soute entière a brûlé, comme brûle toute une boîte d'allumettes atteinte par une seule étincelle. Et, dans l'étroite cellule d'acier close de toutes parts, la combustion s'est achevée en explosion. Aussitôt, le navire éventré a été la proie de l'incendie. Puis, à mesure que cet incendie gagnait de proche en proche, d'autres soutes à munitions, une à une, ont éclaté...

On épiloguera là-dessus à l'infini. Les journalistes feront des

articles et les députés feront des discours. Surtout, on cherchera, comme il est d'usage, « des responsables... » Mon Dieu! je ne prétends pas affirmer ici qu'il n'y en a point. Mais nous savons tous qu'avant l'*Iéna*, et dans des conditions analogues, le *Maine*, en 1898, et le *Mikasa*, en 1905, ont explosé. Le *Maine* était un cuirassé américain, et le *Mikasa* un cuirassé japonais... Ne serait-il donc pas sage de constater sans fracas que les poudres chimiques, adoptées aujourd'hui, parce que plus lentes et plus puissantes[1], par toutes les pyrotechnies du monde, sont des substances très capricieuses, et on ne peut plus capables de déjouer à l'improviste les plus savants calculs et les plus minutieuses précautions?

Nous, marins, sommes d'ailleurs plus exposés que personne aux combustions spontanées : car ces poudres si fantasques, il nous faut les emmagasiner par énormes masses, dans des locaux trop petits et mal aérés; il nous faut les faire voisiner avec des machines à vapeur, avec des chaufferies où la température dépasse de beaucoup tout ce qu'on est habitué à subir à terre. Un bâtiment de guerre, construit pour naviguer et pour combattre, doit, en raison de sa double fin, satisfaire à des exigences contradictoires qui rendent bien délicate la tâche des marins chargés de le conduire à la tempête et à la bataille...

Les poudres d'un cuirassé sont exposées à mille vicissitudes qu'on peut facilement éviter aux poudres d'un arsenal ou d'une forteresse. C'est ce dont les ingénieurs et les artilleurs, gens qui jamais ne quittent le plancher des vaches, sont insuffisamment persuadés. Les poudres de l'*Iéna*, visitées régulièrement quelques mois avant la catastrophe, avaient leur certificat de bonne conservation. Et peut-être qu'en effet, confortablement logées dans quelque poudrière sèche et fraîche, à Lunéville ou à Briançon, elles se fussent comportées de la plus louable manière. A bord d'un vaisseau humide et brûlant, il n'en a pas été tout à fait de même...

Voilà, très probablement, pourquoi l'*Iéna* a sauté. Voilà pourquoi, demain, sautera sans doute le *Deutschland* ou le

1. Les anciennes poudres, dites poudres mécaniques, étaient en effet plus *vives*, c'est-à-dire plus brusques dans leur explosion, et moins *puissantes*, c'est-à-dire moins aptes à donner dans l'âme d'un canon des pressions considérables. Elles fatiguaient par conséquent les armes à feu davantage, sans animer les projectiles d'aussi grandes vitesses.

Dreadnought, à moins que la guigne ne continue de nous favoriser, nous Français...

*
* *

Il est deux heures. J'ai pu quitter aujourd'hui mon *Danton* très tôt. Et me voilà comme hier sur ce terre-plein de Missiessy, où gît, au fond de la cale sèche, pareille à un colossal cercueil de pierre, le cadavre éventré de l'*Iéna*...

Éventré : dans la coque, par le travers du grand mât, à six pieds au-dessous de la flottaison, l'explosion a fait une blessure effroyable, une trouée plus large qu'un portail de cathédrale : sept mètres sur quinze! La tôle du « bordé » s'est arrachée comme une feuille de papier de soie. Les « couples », pulvérisés, ont disparu. Et toute la ferraille interne, — cloisonnement, échelles, machines, dynamos, monte-charges, paliers, arbres de couche, — brisée, lacérée, déchiquetée, tordue, ressemble à quelque fabuleux écheveau d'acier, que nulle patience humaine ne débrouillera jamais plus...

Le reste du navire, respecté par l'explosion, mais dévoré par l'incendie, vaut à peine mieux : le feu a disloqué la coque entière; les ponts sont dénivelés, les murailles gondolées; seule, la cuirasse de ceinture, trop épaisse, est à peu près intacte... Évidemment, l'épouvantable fournaise a dilaté si fort le métal que toutes les liaisons en ont été rompues. L'*Iéna*, déformé de la quille aux passerelles, est un bateau qu'on ne réparera pas : la plus totale refonte n'aboutirait, après douze ou quinze millions dépensés, qu'à doter la marine d'un mauvais cuirassé, impropre à tout service. Merci! de ces cuirassés-là nous ne manquons point, et ce ne sont pas des épaves rafistolées qu'il faut à la marine française...

Quelle foule, autour de cette cale! On me dit que le préfet maritime a donné, dès hier, des ordres pour que l'accès de l'arsenal fût interdit aux curieux... Sans doute est-il des accommodements avec la consigne : les deux tiers des gens que je vois ne touchent à la marine de près ni de loin; et jamais je n'ai compté tant d'appareils photographiques... Il

est pourtant rigoureusement défendu d'introduire le moindre *codak* sur les terrains militaires!

Même voici des femmes! Deux ou trois chapeaux roses qui ondulent de toutes leurs plumes et de toutes leurs fleurs, — élégance singulièrement déplacée, en ce lieu!

Un colonel à moustaches blanches mâchonne, assez haut pour que les chapeaux roses entendent :

— Ces perruches-là, ma parole, viennent ici comme à la Morgue!

« A la Morgue »!... c'est vrai : les voitures d'ambulance sont toujours là, et, de temps en temps, l'une s'en va, emportant un nouveau cadavre qu'on vient de retrouver dans l'amas de débris écroulés au fond de la cale sèche.

— Il y a cent dix-huit morts, — me dit un aide de camp. — Nous en avons déjà retiré près de quatre-vingts; mais les autres sont encore là dedans, et ce sera long de les en sortir!

L'escalier de pierre qui descend dans la cale sèche, au flanc de la coque fendue et noircie, a souffert quelque peu de l'explosion. Beaucoup de ses marches sont entaillées profond, et les éclats d'obus ont crevassé chaque palier...

Je descends d'un pied qui tâte. Je veux aller jusqu'au fond, où clapote encore un reste d'eau que les pompes achèvent d'étancher. Je veux regarder de bas en haut la grande blessure du navire...

M'y voilà. A mes pieds l'eau couvre encore la base d'un tas enchevêtré de ferraille rompue. Tout est noir comme encre et tellement informe que je ne saurais dire d'où cela fut arraché, ni ce que c'était : cornières, cloisons, pièces de machines?

Des bouts de fonte et de bronze ont fondu, et apparaissent à présent sous figure de lingots arrondis et lisses. J'en vois un, là, qui émerge, presque cylindrique, avec deux renflements tout à fait bizarres... Oh! mais... je me trompe : ce n'est pas un lingot, cela, c'est une jambe d'homme à demi carbonisée. Oui!... le corps est auprès, caché dans ce fouillis pareil à une broussaille...

J'appelle. Le médecin de service n'est pas loin. Depuis que son quart a commencé, il a eu le temps de s'aguerrir contre de semblables trouvailles :

— Ah! — dit-il simplement. — Encore un?

Et deux infirmiers, accourus, roulent en un clin d'œil le cadavre dans une toile à voile, et l'emportent.

Près des voitures d'ambulance, un officier supérieur, très pâle, et qui mord sa moustache d'un tic nerveux, attend l'arrivée des civières. Chaque fois, il s'approche. On rabat alors un coin du suaire, on découvre le visage blême ou noirci; et l'officier se penche pour mieux voir, tâche de reconnaître...

Je m'informe. Cet officier, c'est le capitaine de vaisseau Ortolan. Son fils était embarqué sur l'*Iéna*, et manque à l'appel. On le retrouvera tout à l'heure parmi les derniers morts...

Il y aura peut-être des gens qui jugeront qu'on lui a fait une grande faveur, à ce père « galonné », en lui permettant ainsi de rechercher lui-même, parmi toutes ces lugubres dépouilles, celle qui ressemblera à son fils...

Note moins sinistre : l'officier de quart du *Suffren*, M. R..., m'aperçoit dans la cohue et vient me prendre par la main :

— Une minute! je veux vous montrer quelque chose de curieux!

Il m'emmène vers la cale sèche voisine, celle où est échoué le cuirassé amiral qui, miraculeusement préservé, n'a pas reçu, hier, une seule égratignure :

— C'est de l'autre côté du *Suffren*.... Traversons, voulez-vous?

Nous traversons; et, par l'escalier de la cale sèche, nous descendons une dizaine de marches. Alors il me désigne, sur la pierre du bassin, une large entaille :

— Savez-vous ce que c'est? La marque d'un obus de l'*Iéna*, d'un obus de 305, chargé en poudre noire, qui, lancé hors de la soute, a sauté par-dessus le *Suffren*, et est venu tomber ici... Hein?... s'il était tombé dix mètres moins loin? quel écrasement à bord! Heureusement, c'est ici qu'il est tombé. Il a ricoché jusque là-bas, là-bas où il y a une grande tache noire... Et alors, il a éclaté. Par une chance incroyable, pas un éclat ne nous a frappés. Tous ont mitraillé le bassin ou l'esplanade. J'en ai ramassé un, et c'est en l'examinant que j'ai pu constater le calibre de l'obus, et la nature de la charge...

M. R... était à bord du *Suffren*, au moment de la catastrophe. Il me donne quelques détails :

— L'amiral Manceron, blessé et brûlé, est sorti de son appartement par la galerie de poupe, dès la première explosion. Plusieurs matelots l'y ont rejoint. L'amiral les a fait échapper par les poutres de bois qui accoraient le navire. Mais lui-même a refusé d'abord de prendre le même chemin : « J'ai bien le temps, — nous criait-il ; — je reste à bord ! » Ce n'est qu'après la seconde explosion qu'il a consenti à quitter son bâtiment...

— Où étiez-vous, vous, mon cher ?

— Moi, j'avais couru vers l'avant de l'*Iéna*. Des grappes de gens essayaient de fuir par là, tous accrochés aux rembardes et aux accores. J'ai tâché d'organiser le sauvetage... Ça n'allait pas sans quelques difficultés !...

— Je me figure !...

— Il y avait surtout la marchande !... Vous savez, la marchande qu'on tolère à bord l'après-midi, et qui vend à l'équipage des fruits, des friandises, des mouchoirs à images...

— Oui...

— Eh bien ! elle était là, cette pauvre vieille, et elle criait au secours, tout à fait incapable de se sauver elle-même.... Moi tout seul, je n'aurais jamais pu. Mais j'ai reconnu dans la fumée un matelot, un de mes anciens hommes de la *Couronne*... Entre canonniers, n'est-ce pas, on se serre les coudes ! Je l'ai appelé, il est venu, et à nous deux nous avons sauvé la marchande...

Des escouades de matelots, baïonnette au canon, dégagent tout à coup les approches de la cale sèche, à bâbord : un groupe de personnages très importants vient de débarquer sur le terre-plein. En tête marche un homme de haute taille, les épaules légèrement voûtées, la mine soucieuse et triste.

C'est le ministre de la Marine, accouru de Paris en toute hâte, qui vient voir de ses yeux l'étendue du désastre.

Moi, j'ai vu, et je m'en vais. Je reviendrai plus tard, beaucoup plus tard, quand il y aura moins de journalistes, moins de photographes et moins de chapeaux roses autour de ce bassin...

Je fais route à travers l'arsenal en compagnie du lieutenant

de vaisseau C..., qui commande l'un des sous-marins de la 1re flottille.

— Moi, — me dit-il, — j'étais sorti avec mon bateau dans la matinée. Nous devions exécuter une attaque contre le *Magenta*... Vers une heure et demie, je naviguais en surface, au large d'Escampobariou, quand, tout à coup, j'entends la détonation... J'ai pensé d'abord aux réservoirs à pétrole. Mais plus tard voyant que le *Magenta* ne se montrait pas, j'ai flairé quelque chose de plus grave. Je ne supposais tout de même pas!... A six heures, un torpilleur nous signala : « Fin de l'exercice ». Tout de suite, je rentrai. La nuit était déjà sombre quand je franchis la passe de l'arsenal. Un régiment de canots à vapeur allait et venait. Je hélai l'homme du bac : « Qu'est-ce qui est arrivé? — L'*Iéna* a sauté, commandant! Tout le monde est mort. » Bon Dieu! je ne suis plus tout à fait un gosse; mais recevoir ça, en pleine figure!... j'ai pleuré comme si j'avais encore six ans!

III

Jeudi 14 mars.

Je ne retournerai pas aujourd'hui dans l'arsenal. Trop de grands personnages y sont : des princes étrangers, des envoyés extraordinaires venus de fort loin pour apporter auprès de l'*Iéna* la sympathie et les condoléances de tel roi ou de tel empereur...

J'ai d'ailleurs une autre visite à faire, une visite pieuse. Et je m'achemine vers l'hôpital maritime. Je veux saluer les restes de mes camarades morts au champ d'honneur, et leur demander une leçon de courage...

Cela n'est pas très facile, de pénétrer dans l'hôpital. A la porte, je décline mon nom et mon grade. Mais tout ce que j'obtiens d'abord, c'est seulement de parler au médecin de service, lequel, avec beaucoup de courtoisie, me répète que la consigne est formelle : nul n'est admis dans l'amphithéâtre à moins qu'il ne soit parent de quelque victime non encore identifiée...

— Nul officier, je m'en doutais. Mais moi, je suis journaliste : j'appartiens à la *Revue de Paris*...

— Alors, à titre de journaliste...

A titre de journaliste, toutes les barrières tombent. Me voilà dans une petite salle oblongue, basse de plafond, où le soleil entre comme il veut, par trois fenêtres sans volets...

C'est ici.

Tout le long des quatre murs blanchis à la chaux, des planches étroites sont alignées côte à côte. Et sur chaque planche, un cadavre repose, enveloppé d'un gros sac de toile bise. Chaque sac est étiqueté d'un numéro d'ordre, ou, quelquefois, d'un nom...

Rien de plus.

On m'ouvre une autre porte, puis une autre encore. Des salles pareilles se succèdent. Même soleil cru, mêmes murailles crépies, mêmes planches, — et mêmes sacs.

Tout à l'heure, en allant vers l'hôpital, j'imaginais une immense chapelle ardente, avec de la nuit, des cierges, des draperies noires, et beaucoup de baïonnettes pour veiller sur les longues rangées de cercueils...

Mais la vision que voici, nette, claire, brutale, est certes la plus terrible...

Je nomme deux morts dont je voudrais voir le visage : le commandant Adigard, qui fut mon ami très cher, et l'enseigne Roux, que je regrette tellement de n'avoir pas connu.

— L'enseigne Roux ? Il est dans cette salle, justement ! Tenez, ici...

L'infirmier, respectueux, soulève un suaire... Et je vois...

L'éclat d'obus a frappé plus bas que le ventre. Tout le buste est intact. Intacte aussi, la face, merveilleusement calme et sereine... Oh ! la belle bravoure, grave, réfléchie, superbe, qui est empreinte sur cette face-là !

Mourir comme est mort l'enseigne Roux, oui, des soldats peuvent souhaiter cela.

Le corps du commandant Adigard a été placé dans la toute petite salle qui jadis servait de chapelle. Sur le sac-linceul, on a posé, je ne sais par quelle exception, un voile mortuaire.

Je prie qu'on ôte ce voile, qu'on ouvre ce sac : j'ai tant envie de revoir les traits de mon ami !...

On fait ce que je veux, on ôte le voile et on ouvre le sac : malgré moi, je recule.

Le cadavre carbonisé n'est plus qu'un petit tas noirâtre. Et je ne devine même pas où était le front si plein de pensées, ni la main si prompte à s'offrir.

Ils avaient des mères, des épouses, des amies, ces morts qui gisent, côte à côte, ici... Le commandant Vertier laisse une veuve; l'enseigne Roux, une sœur; d'autres, des filles ou des fiancées...

Je voudrais que toutes ces pauvres femmes sachent qu'en ce moment trois hommes qu'elles ne connaissent pas, — ce médecin, cet infirmier, moi-même, — pleurent avec elles sur leurs amis, sur leurs époux, sur leurs fils...

IV

Vendredi 15 mars.

Décidément, le Midi n'a point changé depuis Daudet. Il n'y a pas trois fois vingt-quatre heures que l'*Iéna* sauta, émiettant parmi ses éclats cent dix-huit cadavres; et déjà la catastrophe est aux trois quarts oubliée. Toulon ne songe plus qu'à l'événement sensationnel qui doit illustrer la journée de demain : l'arrivée du président de la République. Depuis je ne sais combien d'années, aucun président de la République n'avait rendu visite à Toulon !

Il est vrai que M. Fallières arrive à l'occasion d'un enterrement, — de plusieurs enterrements, même!... Mais ce serait à l'occasion d'un « quatorze juillet » que la fièvre populaire ne pourrait guère se manifester plus bruyante.

Je viens d'entendre, en traversant le marché, deux bonnes femmes discuter le cas :

— Ma belle, l'embêtant de ça, c'est que le cortège défilera le matin. Et le matin, ce n'est pas « d'heure » à choisir : le pauvre monde est occupé, on ne pourra pas bien voir.

— Allez, ça vaut de se déranger un peu ! plus de cinq cents couronnes, et tous les orphéons !

V

Samedi 16 mars.

L'enterrement.

Il y a cent cinq[1] cercueils, et dix-sept prolonges d'artillerie pour les porter. Quatre mules de batterie traînent chaque prolonge.

Tout ce funèbre équipage s'est rangé en bataille sur la place d'Armes, face à la Préfecture Maritime, d'où sortiront tout à l'heure le président de la République et les fonctionnaires qui l'accompagnent. Pour l'instant, la place appartient au clergé. L'évêque de Fréjus prononce l'absoute...

Les paroles rituelles sont psalmodiées, au milieu d'un demi-silence. La place est en effet encombrée d'une foule assez mal recueillie. Il y a beaucoup d'officiers, immobiles et muets, eux, par habitude professionnelle. Mais il y a aussi beaucoup de civils, magistrats, avocats, notaires, huissiers, journalistes, employés, — tous hommes libres, que nulle discipline asservissante n'empêche d'aller, de venir et de parler haut.

Deux d'entre eux, familièrement, mettent bas leurs vestes à carreaux, pour passer plus à l'aise, sur leurs gilets éclatants, des écharpes de conseillers municipaux. Un troisième, l'air affairé, se précipite vers un aide de camp, et lui demande avec angoisse si, pour défiler, le Barreau passera devant la Chambre de Commerce :

— Croyez-vous que la question soit d'un grand intérêt? — répond ironiquement l'officier.

Aux fenêtres de toutes les maisons, des rangs serrés de curieux font une tapisserie vivante. Tapisserie très bariolée, car les femmes, nombreuses, ont arboré d'éblouissantes toilettes. Évidemment, c'est en l'honneur du président de la République; mais je parie que M. Fallières eût préféré, tout le premier, moins de dentelles et moins de *liberty*...

Tambours et clairons. Le président arrive. Et, derrière lui, les ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, les délégations du Sénat, de la Chambre... Promenade officielle devant les prolonges d'artillerie. Pourquoi diable les a-t-on

1. Treize cadavres n'avaient pu encore être retrouvés ou reconstitués, le jour des funérailles.

décorées d'écussons et de trophées ces prolonges? La foule, déjà presque gaie, ne voudra jamais les prendre pour ce qu'elles sont, des corbillards...

Cependant, le président s'est arrêté devant le cercueil de l'enseigne Roux, et, sur l'étamine aux couleurs nationales, il attache une croix de la Légion d'Honneur.

Cela, c'est bien... très bien...

Il est dix heures et demie. Le « cortège », tant attendu par la ville entière, le « cortège » pour qui « le pauvre monde » s'est dérangé de ses occupations matinales, se met en branle. Des compagnies de débarquement ouvrent la marche. Puis viennent les couronnes, les poêles, tout l'attirail funéraire. Et enfin les prolonges d'artillerie, qui défilent une à une. C'est long, ce défilé des morts...

Le président de la République suit le dernier cercueil. Et tout le monde se presse derrière, pêle-mêle. Il y a quelque désordre. Mais je n'y prends plus garde. Je ne songe même pas à m'étonner de la dame élégante, en robe vert d'eau, qui trottine devant moi, à côté d'un garçon de recette bleu et or. Je songe uniquement aux morts, aux glorieux morts qui s'en vont là-bas, cahotés sur le pavé dur... On ne les conduit pas au cimetière tout droit. Ils n'auront pas, dès ce soir, leur repos éternel au fond des fosses fraîches, sous les cyprès qui chantent dans le vent. On les mène vers un dépositoire, où ils attendront de nouveaux départs et de nouveaux cahots. Car presque tous sont Bretons, et c'est dans la terre natale au pied des vieux clochers de granit qu'ils iront enfin dormir...

Halte!... Accident : une des prolonges a tourné trop court au coin d'une rue en pente raide; et trois cercueils roulent à terre. On les recharge lestement, et on repart...

La route maintenant longe le rempart. Il est noir de gens amoncelés, ce rempart. Dix mille Toulonnais sont là, serrés les uns contre les autres à ne pas laisser voir un brin d'herbe entre leurs corps confondus. Cette foule-là se tient assez silencieuse et décente, en dépit de certaines dames très empanachées, qui, sans doute, ont profité de cette occasion patriotique pour rompre avec leurs habitudes claustrales...

Enfin, voici le dépositoire. C'est l'arsenal militaire qui en va

faire fonction. Dans la cour d'honneur, les prolonges sont entrées et se rangent en ligne déployée. L'heure est venue des oraisons funèbres. Il doit y en avoir quatre ou cinq, je crois... Pour mieux entendre, le « cortège » se précipite, et forme troupeau de moutons autour des orateurs. Il est midi. Le soleil tape dru dans cette cour sans arbres. Seul, l'angle sud-est est à l'ombre, et c'est là qu'on s'est réfugié pour parler et écouter.

Les morts, eux, sont au soleil, loin des orateurs et loin du troupeau de moutons. Et bientôt, comme la voix des orateurs n'est pas assez retentissante, le troupeau de moutons cesse de s'occuper des morts. Il retourne sur soi-même son attention, sa curiosité. Il y a trop de badauds vulgaires, parmi ces gens plus amusés qu'attristés...

Et, pour peu que la cérémonie tire trop en longueur, le bavardage va devenir exagéré, dans cette cour. Voici déjà qu'une dame brune désirablement parfumée, — pourquoi donc tant de jupons, ici? — se fait expliquer en détail toute la hiérarchie des officiers de terre et de mer, et, pour compléter sans doute son érudition neuve, frôle avec insistance un petit enseigne gentil...

Mais c'est la fin. Les orphéons, bannières déployées, donnent le signal de la retraite. Il y a quantité d'orphéons. J'en vois un tout à fait gracieux, l'*Estudiantina de Valbourdin*, si je lis bien la légende dorée de son étendard : une *Estudiantina* mixte, dont les membres de l'un et de l'autre sexe portent triomphalement, en bandoulière, des mandolines enrubannées...

Allons-nous-en! Les morts doivent avoir assez de nous...

*
* *

Même jour, dix heures du soir.

Non, je ne veux pas achever ainsi cette journée de funérailles... Ce soir, j'éprouve une gêne, un remords confus... C'est comme si j'avais manqué, malgré moi, de respect à l'*Iéna* et à ses morts. Et maintenant qu'il fait nuit, maintenant que le silence et la solitude règnent là-bas, dans cet arsenal militaire où reposent les cent cinq cadavres, je voudrais y retourner, pour apporter aux mânes glorieux mon salut très humble et mon hommage.

Impossible. L'arsenal militaire est fermé depuis le coucher

du soleil. Mais j'ai une autre idée... Je ne rentrerai pas, tout de suite, à bord du *Danton*...

Je sors du restaurant où j'ai dîné. Le boulevard de Strasbourg, qui est la principale artère toulonnaise, regorge d'une cohue endimanchée, bruyante. L'*Iéna,* évidemment, est oublié déjà...

Je m'éloigne du quartier populeux. Je prends les petites rues anciennes qui mènent aux remparts de l'ouest, — la rue de l'Intendance, la rue Nationale, la rue de l'Ordonnance, la rue Courbet; et je traverse l'immense place Saint-Roch, où, chaque matin, les soldats d'infanterie font l'exercice.

Au bout de la place, il y a un mur de pierres, et une porte monumentale, haute comme un arc de triomphe : le mur et la porte de l'arsenal maritime. Il est fermé à cette heure-ci, l'arsenal maritime, tout comme l'arsenal militaire. Mais je sais le mot de passe. Je frappe. Un guichet s'ouvre :

— Qui vive?

— Officier.

— Le mot?

— .....

Grincement de serrure. Cliquetis de chaîne. On entre-bâille un demi-vantail. Et me voilà dans l'enceinte. L'arsenal est absolument désert et silencieux. Les grandes avenues plantées d'arbres s'enfoncent dans la nuit et s'y perdent. Le clair de lune projette sur le pavé l'ombre très longue des ateliers gigantesques où pas une lumière ne brille. Sur les rails des voies ferrées, des wagons chargés attendent la locomotive qui viendra les chercher dès qu'il fera jour.

J'ai tourné à droite, dans le chemin de ronde. Il fait très noir, mais je connais l'arsenal assez pour m'y diriger à minuit comme à midi...

Et je vais, à tâtons, d'un pas leste d'aveugle accoutumé à marcher seul. Ceci, c'est le petit pont qui emjambe le ruisseau; cela, c'est le lavoir; et la guérite qui est derrière doit abriter sa sentinelle...

— Halte-là!... Qui vive?

— Officier.

— Avance au ralliement!...

J'avance, je dis le mot, et je passe.

Maintenant il faut quitter le chemin de ronde, obliquer à

main gauche, et traverser cinq ou six voies ferrées qui s'entrecroisent, — l'aiguillage de Missiessy...

Car c'est à Missiessy que je vais. Puisque je ne peux pas, ce soir, saluer mes camarades morts, je veux au moins saluer leur navire, cet *Iéna* à bord duquel ils ont péri, cet *Iéna* mort avec eux, mort comme eux...

Voici la cale sèche, et, sur le ciel laiteux de lune, voici la silhouette effrayante du cuirassé détruit, ses mâts rompus, ses cheminées découronnées à tout jamais de leurs panaches noirs, et la ferraille difforme de ses bossoirs, de ses passerelles, de ses blockaus en ruines, et la ligne en zigzag de ses ponts effondrés... Je m'approche. Je viens tout au bord de la cale-cercueil, et je regarde très longtemps l'énorme cadavre d'acier...

Un navire, il faut être marin pour bien sentir que ce n'est pas une chose inerte, un mécanisme ordinaire, un assemblage quelconque de plaques, de tôles et de rivets, mais un être vivant, conscient, pensant, une bête qui naît, qui jouit, qui souffre et qui meurt!... Celui-ci, je l'ai vu lancer, à Brest, il y a sept ans. J'ai assisté à ses essais. J'étais là quand son étrave a vibré sous la première caresse d'une vague. Et depuis, nous avons été tant de fois compagnons et frères d'armes sur les routes de la mer! L'Océan, la Méditerranée nous ont portés; nous avons subi ensemble les tempêtes de la Gascogne et des Baléares. Ensemble nous avons manœuvré, ensemble nous avons canonné de nos gros obus les rochers-cibles, et couvert de nos compagnies de débarquement les plages. Ensemble nous avons couru d'Espagne en Italie et d'Alger à Athènes, et promené partout notre pavillon... Maintenant, c'est fini. L'âme du vaisseau s'est évaporée. Ceci n'est plus que la carcasse... L'*Iéna* est mort.

Je me penche au-dessus de la fosse noire. Le fond de la cale est toujours plein de décombres. Sans doute y a-t-il encore des débris d'hommes ensevelis sous ces débris de navire.

O mes camarades tombés ici comme au champ de bataille, bravement et simplement, ô vous tous qui avez fait votre devoir jusqu'au bout, en bons soldats que vous étiez, je vous dis adieu. Si l'on garde quelque mémoire au royaume où vous êtes à présent, souvenez-vous de nous, qui vivons encore, et donnez-nous, pour l'heure qui sera la nôtre, votre âme sans peur et sans reproche...

* * *

MIGUETTE DE CANTE-CIGALE[1]

VII

C'est une nuit d'hiver, limpide, où l'azur semble un cristal incrusté de myriades d'étoiles. La lune, ronde et lisse comme une meule de pierre blanche, glisse au-dessus de la colline dénudée, en face des pentes boisées de pins.

Dix heures sonnent à la haute pendule, au coin de la salle où les femmes de Peyrehorte font la veillée. Et voici qu'au dehors, dans cette nuit calme, des voix d'abord lointaines, puis proches, psalmodient sur un rythme étrange un chant tour à tour éclatant et voilé.

Des pas résonnent sur l'argile durcie de l'auvent, un piétinement de sabots, un cliquettement de bâtons ferrés. La lourde porte geint sous un coup de poing et, s'ouvrant toute large, projette la vive clarté de l'âtre sur une dizaine de visages bronzés.

Les chanteurs, bouviers, valets et pâtres des pays voisins, soulevant leurs bérets, se massent sur le seuil et crient d'une voix forte :

— *Canten?... Né canten pa?*[2]...

— *Cantats, amics!*[3] — répond la voix cassée de Mayon la vieille fileuse.

— *Cantats... cantats!* — répètent les jeunes filles.

Alors, dans le silence recueilli qui succède aux exclamations joyeuses, un grand gaillard en cape brune franchit le seuil. Les

1. Voir la *Revue* du 1er avril.

2. « Chantons-nous?... ne chantons-nous pas?... »

3. « Chantez, amis! »

jambes musculeuses étroitement guêtrées de droguet gris, la main élevée en signe de bienvenue, il se détache en ombre géante sur le mur. C'est le Cadet de la Hontrède, un garçon meunier venu de l'Armagnac Noir, qui joue avec les balles de seigle et dont la chanson domine le fracas des meules et le tumulte des vannes ouvertes où croule l'eau fougueuse et blanchie d'écume. Et voici qu'il entonne seul, d'une voix rude et monotone, le chant des *Aguillounès*[1] :

Bel arribè !
Sount arribè
A la porte d'un chibaliè
Ou d'un baroun,
Lous coumpagnouns...

En arroi — sont arrivés — à la porte d'un chevalier — ou d'un baron, — les compagnons...

Les « compagnons » en chœur lui répondent, paraphrasant chaque strophe, en ayant soin de clamer, ironiques :

S'arré nou diuets bailla,
Nou'n déchets pa mey canta !...

Si vous ne devez rien nous donner, — Ne nous en laissez plus chanter !

Maintenant le Cadet dénombre les souhaits qu'il apporte : tantôt il désire pour ses hôtes d'un moment une postérité aussi nombreuse que les plis qui ornent le jupon des femmes, ou que les essaims tourbillonnants des moucherons au-dessus des cuves emplies de vendange. Il leur souhaite autant de bœufs que leurs poules pondront d'œufs ; autant d'oies qu'il y aura de fleurettes dans les prés ; autant d'agneaux que d'étoiles au ciel ; autant de dindons que de ceps dans les vignes ; il leur souhaite que leur coq en vaille cent... Enfin :

S'habèts hilles à marida !
La mey bère qu'én sé càu da !

Si vous avez des filles à marier, — La plus belle il faut nous donner !... dit-il.

1. Chanteurs gascons, qui de temps immémorial, vont célébrer de porte en porte, « le gui de l'an neuf ».

Et sur l'antique rythme venu du fond des âges, — depuis les temps druidiques où, sur les chênes séculaires, les prêtres cueillaient le gui sacré, — les *Aguillounès* de Gascogne chantent dans la langue sonore, nerveuse et robuste, des troubadours. Et c'est parfois un fier sirvente pareil à ceux d'un Bertrand de Born, parfois un ironique refrain où pétille la verve, où pleure la douceur d'un Jasmin ou d'un Camélat.

Le Cadet a dit les derniers versets de sa cantilène, d'un ton implorant et saccadé. Il affirme :

Sé nous hasèts béue un boun cop,
Pouyran melhou léua l'esclop!

Si vous nous faites boire un bon coup, — Nous pourrons mieux lever le sabot!

Dàurechèts-nous, per caritad :
Nat d'ous càntaïres n'es d'ou sabbat,
Né loup-garoun!

Ouvrez-nous, par charité, — Aucun des chanteurs n'est du Sabbat, — Ni loup-garou!

Le refrain final lancé à pleine gorge, le seuil est franchi. Les verres s'emplissent de vin sec ambré; la *coque* enveloppée d'un linge blanc et bénite à la messe de minuit où elle fut élevée dans les mains des femmes vers l'autel, la *coque* — galette de pur froment sans levain, parfumée d'anis — apparaît sur la table, comme une roue dorée que nimbe un triple rang de dentelures modelées à même la pâte en forme de seins et où la maîtresse du logis a planté droit un couteau de bouvier et dessiné des parts égales.

C'est l'heure des rires, des vœux narquois, des chansons gaillardes. La vieille Mayon, elle-même, dont la voix chevrote et nasille, suit le rythme, et martelle le sol de son sabot.

La Zaïde emplit largement les verres, qui se heurtent une seconde fois, et le Cadet de la Hontrède donne le signal du départ.

La nuit s'avance. Ils ont encore pas mal de « bordes » à visiter, les *Aguillounès*, d'autres souhaits à offrir, d'autres verres à vider, Ils repassent le seuil. Et là-bas, au fond du chemin qu'ils déva-

lent, leur chant clair éveille l'écho de la ravine, vibre et s'éteint dans l'air léger...

VIII

— Alors, tu as bien compris, enfant? Il y a un pied[1] de porc pour l'aubergiste proche de l'église; un autre pied, celui de derrière, pour monsieur le curé. Tu rapporteras le sac de sel, les deux livres de café que j'ai commandés à l'épicière.

Adelmie, déjà sur le siège de la carriole, avait pris les rênes. Elle cingla le flanc de sa bête, un maigre bidet du pays, qui partit au pas dans les sables.

— N'oublie rien, au moins! — lui cria encore sa mère, restée debout sous l'auvent, — nous n'aurions guère le temps de retourner au bourg demain.

L'allée traverse le champ de Peyrehorte, qu'elle sépare en parties égales, puis rentre sous bois, coupant le massif de pinèdes qui surplombe la vallée.

Gantée de grosses mitaines brunes, le visage strictement serré dans un capulet pyrénéen en laine blanche, la jeune fille tanguait aux cahots du chemin.

Malgré le soleil qui brûlait encore au-dessus de l'horizon immense et bleu des forêts, l'air du crépuscule était froid. Les talus toisonnés de fougères, crêtés de genêts et d'ajoncs verts, alternaient avec les taillis de chênes nains aux feuilles d'ocre jaune, recroquevillées et durcies par les premiers gels.

En débouchant sur la grande route pavée, la fille de Zaïde mit au trot son poney, qui, tendant les traits, forgea ferme. De temps à autre, elle le touchait au flanc, d'un coup de mèche, en tirant sur les rênes; mais le vieux routier, raidi dans l'effort, secouait sa sous-gorge aux grelots fêlés, et, sachant bien qui le menait, ne changeait rien à son allure.

Avec la Zaïde, il retrouvait à certaines heures, comme par miracle, ses bonnes jambes d'autrefois. Il n'essayait point de flâner. Dès que la rude poigne de la porchère se faisait sentir, il se contractait dans les brancards; se coiffant en arrière de

1. C'est-à-dire un quartier.

ses courtes oreilles inquiètes, troussant sa queue inculte sur le rein, il allongeait vaillamment ses foulées rapides. Ainsi il arpentait d'interminables routes, et, retour de foire, traînant plus allègrement la carriole vide, il descendait à fond de train les côtes rudes, en faisant tinter ses grelots. Mais, dès que devant ses sabots le chemin se dessinait en rampe, exhortations, menaces et coups demeuraient vains : il secouait tristement la tête et montait au tout petit pas.

Jamais les sept ou huit kilomètres qui séparent Peyrehorte du bourg de Saint-Martin, n'avaient paru si longs à Adelmie. La route grimpant au flanc du coteau qui domine l'étendue des bois est taillée dans le cœur du roc. Une haute falaise où suinte l'eau des sources la surplombe à gauche, projetant une ombre froide qui s'étale, à l'heure du crépuscule, jusqu'au bord de la Gélise. Cette rivière venue de l'Armagnac forme, ici, la limite naturelle entre les deux grandes régions gasconnes : le « Sable » et le « Terre-hort », — le terrain dur...

Pour réchauffer ses jambes engourdies, la jeune fille gravit la côte à pied, appuyée sur le brancard de gauche, et, les yeux fixes, le regard voilé, l'âme emplie d'une inquiétude sans nom, qui devenait presque de l'angoisse, inattentive aux gens qu'elle croisait, aux choses familières, songeant âprement à la destinée de son amour, elle prit une grande résolution...

Le cheval s'arrêtait de lui-même, devant l'auberge.

Distraite, Adelmie appela une servante, débarqua le quartier de porc, prit le sac de sel et le paquet de café, remonta sur son siège, après un froid *adéchats*[1] qui laissa les gens étonnés et curieux, et s'engagea dans l'une des ruelles menant au presbytère.

La vieille Mirotte, une longue et sèche paysanne vêtue de noir, au visage parcheminé, sillonné d'un réseau de rides, l'aida à disposer sur une table la viande qu'elle apportait. Après s'être extasiée sur sa fraîcheur, le poids du jambon, la rose blancheur du lard, la massiveté du filet, Mirotte offrit une chaise à la jeune fille, afin qu'elle s'assît devant l'âtre où fumait un maigre tison.

— Je vais avertir monsieur le curé, pour l'argent, Adelmie...

1. *Adéchats*, *adichats* ou *adisias*, adieu, — terme de salut.

— Oh! ça ne presse guère... Mais je voudrais lui parler moi-même; c'est... pour une chose importante. Puis-je le voir tout de suite?

— Peut-être qu'il est occupé... Patiente un peu, je vais lui dire que tu l'attends.

Des minutes s'écoulèrent dans le silence, rythmées par le tic tac régulier de la haute pendule. Par instants, Adelmie sentait son cœur défaillir. Il battait fort. Elle respirait faiblement, comme si une main eût serré sa gorge. Ses yeux vagues s'embuaient de larmes.

Au bruit de la porte grinçant sur ses gonds, elle se retourna. L'abbé Dastarac, un petit homme rouge et ventru, serré dans une soutane râpée, était devant elle.

— Bonsoir, Adelmie, — fit-il d'une voix douce et nasillarde, en coulant un regard connaisseur et satisfait sur le quartier de porc. — Je vois que vous ne m'avez pas trop mal servi, et je vais vous payer tout de suite. Combien la livre?

— Oh! ça ne presse guère, monsieur le curé! Ce n'est pas pour cela que je vous ai fait appeler.

— Eh bien! pourquoi donc, ma pauvre?

Et il rit béatement.

— C'est... que... — fit la jeune fille, subitement pâle, et regardant, inquiète, autour d'elle...

Le curé repoussa la porte :

— Nous sommes seuls, vous pouvez parler. Voyons... voyons... qu'est-ce qu'il y a?... Vous devenez toute blanche... n'allez pas vous trouver mal ici, n'est-ce pas?... Un canard de vieil armagnac vous réchauffera... C'est le froid?... pas vrai?... le froid qui...

L'abbé Dastarac ouvrait un bahut, prenait une tasse, un sucrier, le carafon d'eau-de-vie.

Elle l'arrêta, suppliante.

— Non, merci, monsieur le curé, je n'ai rien... rien... Je dois vous dire... que je suis bien malheureuse... Quelqu'un m'en veut et m'empêche de me marier... avec un jeune homme que...

Le curé essuyait méticuleusement les verres de ses lunettes. Ses petits yeux fureteurs clignotaient vivement. Il paraissait absorbé dans cette occupation minutieuse. Adelmie s'était tue,

effrayée de tout ce qu'elle venait de dire, et ne sachant comment s'y prendre pour continuer.

L'abbé Dastarac, ayant remis ses lunettes sur son nez, qui était long et busqué comme un bec d'aigle, la considéra cette fois avec attention.

Elle baissait les yeux, n'osant le regarder en face.

Une seule petite flamme, qui s'enroulait autour des bûches grésillantes, éclairait la cuisine assombrie dont les vitres, un instant rosées par le couchant, ne miroitaient plus.

— Eh bien?... après?... que voulez-vous que je fasse à cela? — interrogea le prêtre. — Que puis-je?...

— Beaucoup, si vous y consentiez, monsieur le curé... Il suffirait de me dire la messe de *Sént-Sécàri*...

— La messe de *Sént-Sécàri*! la messe de *Sént-Sécàri*!! la messe de *Sént-Sécàri*!!! — répéta trois fois l'abbé Dastarac, d'une voix terrible qui fit trembler la pauvre fille dans tout son être.

Il y eut entre eux un silence oppressé. Droite et pâle, les mains jointes sur le dossier d'une chaise basse, Adelmie regardait danser la petite flamme prête à s'éteindre. L'abbé marchait à grands pas dans la salle et reniflait fort. Il songeait en lui-même à ces antiques superstitions : *las pousouères* (les sorcières), les loups-garous, *las hades* (les fées), la chasse du *Rey d'Artus*, la messe de *Sént-Sécàri*, dont l'effet est tel que celui ou celle *contre* qui elle est dite se dessèche et meurt d'une mort mystérieuse, dans l'année même...

Enfin il s'arrêta. Un pli narquois bridait sa lèvre, mais l'Adelmie ne le voyait pas sourire.

— Écoutez, ma fille, je veux bien vous la dire, cette messe de *Sént-Sécàri*... mais souvenez-vous qu'une messe ne reste jamais sans effet, et que si ce n'est pas votre rivale qui en souffre, c'est bien vous qui serez frappée.

Adelmie se raidit, chancelante, jeta une pièce d'argent sur la table et s'enfuit, inclinant le front, sans voix, la gorge emplie d'un lourd sanglot qui l'étouffait.

La porte claqua derrière elle et presque aussitôt l'abbé entendit le bruit des roues sur les pavés de la ruelle.

— Je ne m'en serais pas débarrassé de ce soir! — murmura-t-il, en faisant glisser dans sa poche la pièce d'argent. — Je

n'ai pu réussir à l'épouvanter assez pour qu'elle renonçât à son projet... Elle doit bien souffrir, la malheureuse!... Je dirai demain la messe, oh! pas celle de *Sént-Sécàri*, à son intention...

Une pluie fine de brume enveloppe la dernière lueur du ciel. Le léger char à quatre roues descend la côte abrupte et sinueuse, au grand trot serré du vieux bidet qui, tout heureux de filer vers la chaude écurie de Peyrehorte, secoue ses grelots, tend l'encolure, hume le vent et tire à la main.

Adelmie suit des yeux la clarté dansante de la lanterne sur les pans de roches, les talus, les piles de pierre blanche du pays qui alternent avec les accotements d'herbe rase et les tas de cailloux de l'Adour.

Après le pont, une ombre noire se dessine : un homme. Il marche gaillardement, un sac de toile sur la tête, en guise de capuchon. Ses sabots frappent les pierres que les cantonniers ont répandues.

Malgré que l'on soit en plaine, le bidet se remet au pas, car les roues crissent et s'enfoncent dans les cailloux qui les calent.

L'homme se retourne à demi, juste assez pour que la jeune fille devine sous le béret, rabattu jusqu'aux yeux, le visage de Jan Lartigau, le Marensin.

— Hé! Jan! c'est vous?... Je vais vous porter...

La voix d'Adelmie s'enroue et tremble.

Elle arrête son cheval devant le résinier immobile.

— Je vais vous gêner peut-être? — interroge-t-il, pour la forme.

— Oh! que non! Montez... jusqu'au tournant de chez nous.

Une main au garde-crotte, dédaignant le marche-pied, il saute lestement, tandis qu'elle relève la grosse couverture de laine et la lui jette sur les genoux.

— Là! c'est bien... Comme ça, nous n'aurons pas froid, savez-vous!...

— Près d'une jolie fille on n'a souci ni du vent ni de la pluie, ni du givre! — murmure Jan.

Adelmie rit faiblement, d'un rire forcé qui cesse net, coupé d'un *ahi* violent à l'adresse du cheval.

Elle sent le genou du jeune homme serré tout contre le sien. Une tiède caresse amollit ses jambes et lui semble monter dans

toute sa chair jusqu'à son cœur. Un petit frisson furtif, aigu, comme avant-coureur d'une fièvre maligne, glisse de sa nuque à ses talons. Elle ramène le capulet sur son visage. Ses yeux demeurent fixes dans l'ombre.

Lui aussi reste taciturne. Une cigarette fume à ses lèvres. Sans se détourner, elle en voit la vive rougeur de braise, quand il aspire, et la blanche bouffée qu'il exhale, traînant dans l'air humide l'âcre parfum du tabac mouillé.

Soudain, à la côte, où le brouillard de l'étang les enveloppe, elle sent une main chaude et nerveuse au pli de sa hanche : le même petit frisson fait vibrer sa chair.

Elle se tait pourtant. Une émotion jamais éprouvée contracte sa gorge. Elle ne dira rien, ne fera point de gestes. Elle a peur de s'éveiller brutalement d'un rêve, et, pareille à toutes celles de sa race, quand une moustache trempée de pluie frôle ses lèvres qui brûlent, elle ferme les yeux, simplement, et demeure inerte pour cacher sa joie.

IX

Or, ce soir-là, vers l'heure accoutumée, malgré la brume pénétrante, Miguette descendit à la fontaine.

Dès qu'elle eût franchi la bordure du champ, dans les hauts genêts, elle se mit à fredonner une de ses chansons préférées : celle de l'*Agnine*, — la petite Annette, qui va à la fontaine très profonde emplir sa cruche, y tombe, et voit passer un chevalier-baron qui lui demande ce qu'elle lui donnera, s'il la repêche. L'*Agnine* promet vaguement « quelque chose » et, dès qu'elle est hors d'affaire, lui chante une belle chanson. Le chevalier espérait mieux : il exhale ses plaintes.

— Que voulez-vous que je vous donne, — dit-elle, — à moins que je ne vous offre ma cruche :

Qué boulèts qué jou'ts doungui,
A mens qué lou banoun?...

— *Lou boste co, ma bère!...* (Votre cœur, ma belle!) — répond le chevalier.

Mais l'*Agnine*, espiègle et railleuse, s'enfuit en disant :

— Mon cœur? mon père me le sauve pour un joli *gouyat*[1]...

Qu'ils sont loin déjà, les beaux soirs d'automne, où la voix de Miguette, claire comme un chant de flûte, alternait dans la combe avec le sifflement joyeux d'un merle caché parmi l'épaisseur des taillis!... Un merle?... apprivoisé jadis, sans doute, et qui, évadé de sa cage, réfugié dans ces solitudes, y répétait d'instinct les rondeaux appris en captivité... Mais non! les branches froissées bruissaient au passage d'un corps qui n'était pas celui d'un oiseau, et Jan, le « joli *gouyat* » de la chanson de l'*Agnine*, apparaissait, le béret bleu crânement jeté sur l'oreille, une mince cigarette aux dents...

Où donc était-il, à cette heure? à cheminer sur quelque interminable *carrey*[2], au retour d'un chantier perdu dans la profondeur des pinèdes. Depuis une quinzaine environ, la dernière *amasse* étant faite, et les pins dormant leur sommeil d'hiver, il travaillait en forêt à une coupe importante, dans les dunes de Sarbazan.

Et, tristement, Miguette, ayant rempli sa cruche, coula un regard vers le pli de la ravine où Jan avait posé la palanque afin qu'elle montât tout droit à Cante-Cigale.

Au haut du sentier dont le sable humide, feutré de feuilles mortes, glissait sous ses sabots, elle entendit les grelots du cheval.

Adelmie était de retour. La rude voix de Zaïde grondait :

— Qu'as-tu donc fait, pour être si en retard? La nuit est tombée depuis une heure et j'attends le sel!...

— La route est si mauvaise, avec la pierre nouvelle, que j'ai dû aller au pas presque tout le temps.

— Tu n'as rencontré personne?...

— Non... Si!... je veux dire... Jan le Marensin, qui s'en revenait de Sarbazan... Je l'ai porté jusqu'au tournant de Peyrehorte, — acheva-t-elle d'une voix étrange, d'une voix ivre et si vibrante que Miguette, encore à la claie du pâtis, n'en perdit aucun son.

Elle chancela : appuyée des deux mains à la barrière close, elle raidissait sa nuque, haussait le front, suivant les oscil-

1. Goujat, — jeune homme non marié : — n'a pas le sens qu'on lui donne en français.

2. Chemin de lande, non pavé.

lations de la cruche dont l'eau clapota et rejaillit sur son épaule.

« Je vais la casser, — pensa-t-elle. — Oh! pas cela!... »

Enfin, d'une main elle saisit l'anse, assujettit le fardeau, tandis que de l'autre elle ouvrait la claie.

Quand elle apparut dans la grande cuisine que la flamme de l'âtre inondait de clarté, la vieille Mayon la vit si pâle qu'elle s'écria :

— Qu'as-tu, enfant? Je parie que tu as pris froid à la fontaine?

— Mais aussi, *pégasse*[1], — appuya Zaïde, — pourquoi y aller à cette heure? est-ce que...

— Je n'ai pas eu le temps, avant!... — murmura la petite servante, en déposant sa cruche sur l'évier de pierre.

— Ah! tu n'as pas eu le temps?... Mais dis donc que ça t'amuse de courir le soir, à la nuit tombée!... Voyons, qu'as-tu? est-ce que tu as froid?... Mais parle!

Zaïde avait pris son bras et la secouait rudement. Miguette ne répondit rien. Furtive, elle essuya ses joues où roulaient des larmes, ses yeux rougis et tendit vers le feu ses petites mains glacées.

Adelmie paraissait joyeuse, d'une gaieté brusque et sauvage. Elle riait en agaçant un jeune chat qui gambadait après le cordon de son tablier, puis, le prenant entre le pouce et l'index, par la peau du cou, le lançait, d'un coup de chausson, à cinq ou six pas devant elle. L'animal se sauvait, éperdu, le poil droit, la queue tordue en lanière, soufflant et crachant sous le bahut, ou dans les jupes de Mayon qui l'en chassait avec sa quenouille.

— Mais qu'est-ce qui te possède, ce soir? — s'exclamait la mère. — C'est ce que t'a dit le curé qui t'a mis le diable au corps?... Allons, jette les châtaignes, à pile égale, dans le *carric*[2] et dans la poêle... Trie bien les bonnes, entends-tu?

Adelmie redevint subitement grave. « Le curé »?... « le diable au corps »?.. ces mots lui rappelaient sa démarche au presbytère, la terrible messe de *Sént-Sécàri*, — et, involontairement, ses yeux s'arrêtaient sur le pâle visage douloureux de Miguette qui, penchée vers les landiers, attisait le feu.

1. Augmentatif de *pègue*, sotte.

2. Sorte de grande cafetière.

Au dehors le grésillement de la pluie s'était tu.

Zaïde, une lanterne à la main, ouvrit la porte pour aller aux étables, mais elle recula d'un pas sous l'auvent.

— Il neige! — cria-t-elle, — venez donc voir comme il neige fort... Il y a dix ans que je n'avais pas vu cela.

— Le vent de la montagne a poussé jusqu'à nous cette nuée blanchâtre qui flottait à la fin du jour sur les collines, droit au midi, — déclara Mayon, sans bouger de son coin.

— *Bet céu dé Pau*[1]!... — fredonna l'Adelmie de sa voix fausse. — Ils doivent en avoir jusqu'au cou là-haut, les *Montagnols*, puisqu'il en tombe tant ici.

— Ordinairement, elle fond en touchant la terre; — mais, ce soir, le temps devient brusquement froid... il y en aura un manteau demain.

— Et toi qui voulais nous porter à la messe de six heures! pour vendre à loisir sous les cornières[2] tout ce qui reste du dernier *mazet*!...

Les femmes soupèrent frugalement.

Selon la coutume du pays, elles ne s'asseyaient jamais devant la table, mangeant auprès de la cheminée, sur un escabeau ou debout, et vaquant, entre deux bouchées, à leurs occupations de ménage. — Les hommes, seuls, s'attablent à leur rentrée du travail, et la cuisinière les sert activement.

La vieille Mayon, ayant délaissé la quenouille, savourait avec lenteur la garbure mitonnée qui emplissait son écuelle de faïence rouge posée devant elle, sur une sorte de rondelle de fer qui surmontait la tête d'un landier. Ainsi elle demeurait assise sur le petit banc à l'intérieur de la cheminée, coulant à la dérobée un regard de concupiscence vers la poêle trouée où cuisaient les *iroles*, — et dont le long manche était maintenu à l'aide d'une chaînette de fer accrochée au chambranle.

De temps à autre, Miguette, s'approchant du feu, saisissait à deux mains la queue de la poêle et faisait sauter les châtaignes à la peau écaillée, déjà noircie.

— Sont-elles cuites? — demanda la vieille. — Goûte-les.

1. Beau ciel de Pau (prononcer : « Pàou »), chanson béarnaise.

2. Sorte d'arcades formées par le premier étage des maisons et que soutiennent des piliers.

— Non, ce soir, je n'en prendrai pas! — répondit Miguette.

— Qu'as-tu donc?

— Rien, mais je n'ai pas faim du tout.

— Eh bien! va te coucher. L'Adelmie surveillera la cuisson.

— Merci, — fit Miguette, satisfaite à la pensée d'être seule, afin de pleurer à l'aise. — Bonsoir, la compagnie.

Dès que la porte se fut refermée, Adelmie poussa une sorte de ricanement joyeux.

Zaïde, qui versait du vin dans un verre, releva le col de sa bouteille et la regarda étonnée :

— Pourquoi ris-tu de la sorte?

— Pour rien.

— Pour rien? toujours pour rien!... L'une s'en va au lit sans croquer une *irole*, alors qu'elle les aime tant... et pour rien! l'autre semble heureuse comme si elle avait découvert un trésor, quand la veille encore elle poussait, à chaque instant, des soupirs à fendre l'âme, comme en poussent ceux qui sont près de la mort... et pour rien?... Je n'y comprends plus goutte. Vous êtes-vous fâchées?... Je trouve que tu la commandes trop durement. C'est une fille vaillante à l'ouvrage, propre et ordonnée. Ce n'est pas utile de la brusquer pour en obtenir du travail. Il n'y a qu'à la laisser faire.

— Oh! une perle! une perfection... je le sais... une petite sainte!... elle n'a d'yeux que pour les hommes!...

— Ça, ça m'est égal, ça ne me regarde pas!

— Eh bien, moi, ça me regarde, maman!

— Ah! tu es jalouse?... toi!... comme si tu avais à lui envier... quoi?... ses écus?...

— Il ne s'agit pas d'argent.

— Mais, *pauvrotte*, tu choisiras à l'aise un *nobi*[1], le jour où il te plaira...

— Eh! non... parce que, si je le choisis à mon goût, toi, tu ne le voudras pas pour gendre...

— Voyons, voyons, dis un nom, pour voir?

Adelmie hésita une seconde, mais le souvenir des baisers de Jan lui monta au cœur.

— Et si c'était... Jan Lartigau? — fit-elle, d'une voix sans timbre.

1. Époux.

Un long éclat de rire de Zaïde éveilla l'écho des chaudrons de cuivre qui rougeoyaient au-dessus d'elle, sur une massive étagère scellée au mur.

L'aïeule avait, de saisissement, laissé choir son fuseau, et ses deux mains décharnées claquèrent l'une contre l'autre, en signe d'effroi :

— Jan? le Marensin! un simple résinier qui n'a que son *hatchot* et son *espourguè*, triple Dieu vivant!...

— Jan le Marensin, oui! — répéta la fille, debout et les yeux allumés d'un feu si étrange que sa mère hésita un instant à la reconnaître.

— Eh! non! non! non! ça ne se peut pas, jamais je ne tolérerai ici un homme comme lui, un sans-le-sou, venu de je ne sais quel village de là-bas!... C'est un dépensier... il chasse, il fume, il boit, il joue dans les auberges!... Jamais, jamais, entends-tu?... Il ne sait même pas lier au joug une paire de bœufs... Il te ferait labourer... pendant que...

Elle n'acheva pas. Un coup lourd fit gémir la porte qui par hasard était déjà verrouillée.

— Qui va là? — fit la Zaïde, toute pâle, frémissante encore de sa colère qui peu à peu tournait à la frayeur.

— A cette heure de nuit et par le temps qu'il fait! — gémit Mayon douloureusement.

Un second coup, plus hardi, suivi de deux autres, et la porte grinça sous la poussée d'une épaule.

Déjà Zaïde avait retrouvé son sang-froid :

— Comment la vieille chienne n'a-t-elle pas aboyé? — murmura-t-elle.

La voix apeurée de Miguette se fit entendre derrière la cloison de la chambre :

— La Soumise pleure... on dirait de joie... C'est quelqu'un qu'elle connaît bien...

Du coup, les trois femmes, épouvantées, se regardèrent.

Ce fut inexplicable, mais, loin de calmer leur terreur, l'idée que la chienne connaissait l'intrus les affola.

— Vite, le fusil, en cas... on ne sait pas... les gens nous croient riches... ils se trompent... nous passons pour avoir toujours de l'argent!...

Adelmie avait décroché l'arme sur le manteau de la cheminée et la tendait à sa mère.

Celle-ci s'avança doucement vers la porte.

A hauteur d'œil, un trou comme le poing, hermétiquement clos d'une épaisse rondelle de liège, permettait de regarder au dehors.

— Qui est là?... répondez! — cria la Zaïde, en faisant sauter le tampon.

— Ouvre, pour Dieu, je suis mort de froid et de faim...

— Oh! — fit la femme, qui se rejeta en arrière. — C'est lui!... Et... il était mort!...

— Ouvre, ouvre... par charité! — disait la voix. — Je ne resterai pas longtemps...

— Mon père!... — murmura Adelmie, folle d'angoisse, tandis que la Mayon se soulevait en tremblant.

Et voilà qu'une décharnée et hâve figure leur apparut. On ne la voyait pas en entier : le cadre étroit du judas la coupait à mi-front jusqu'aux lèvres; le côté gauche seul, dont l'œil morne jetait un lamentable regard de prière et de douleur, sembla s'incruster dans le bois.

Mais elle disparut aussitôt.

Les oreilles bourdonnantes, la face agitée de tics convulsifs, la Zaïde avait épaulé son fusil, et l'unique coup partit, à bout portant. Son bras tremblait si fort que les plombs s'égarèrent, criblant le panneau de la porte.

Au dehors il y eut un affreux cri de bête blessée, puis des jappements contenus, suivis d'un silence.

Et quand, sous la poussée d'un instinctif remords, d'une curiosité fiévreuse, Zaïde ouvrit la porte toute grande, malgré les supplications de l'aïeule, d'Adelmie, de Miguette accourue grelottante dans sa chemise, — et qui, toutes trois croyaient fermement avoir eu affaire à un mort « revenu », — quand la clarté d'une lampe fut projetée sur le seuil, les quatre femmes ne virent plus que la chienne désolée qui flairait, en hurlant, les traces profondes d'un pied d'homme dans la neige...

Comme elle refermait le judas à l'aide du tampon fait de peau de surrier, la Zaïde sentit, avec un frisson, qu'un peu de sang tachait ses doigts.

X

Le lendemain, un dimanche, le jour se leva net et bleu. Toute la neige avait fondu sous la douce bruine d'après minuit.

Le reflet rose du soleil, par delà les collines de l'Armagnac noir éclairait, au sud, la montagne. Le massif d'Ossau, d'un violet sombre et blanc de glace au sommet, étincelait comme un amas de pierreries, au bord de l'horizon, dans un lac de lumière d'or.

L'*Autan-Mountanho*, le vent du sud-est, soufflait par lentes bouffées molles, présageant la pluie prochaine.

La terre, purifiée comme le ciel, s'imprégnait d'une clarté limpide décomposée en mille nuances diverses selon qu'elle enveloppait les feuillages verts des pins et des chênes-lièges, les rousses frondaisons des taillis, les coupures bleues des combes.

« Quel beau temps ! » — songea Miguette qui, vêtue d'une robe neuve, d'un grenat vif, et coiffée d'un mouchoir de soie fleur de pêcher, échangeait sous l'auvent de Cante-Cigale ses lourds sabots « de tous les jours » pour des *escloupettes*[1] à brides dont sa marraine lui faisait don.

— Cela ne durera pas, petite :

Mountanhe clare,
Bourdèu escu,
— Plouje àu ségü[2].

Nous aurons les quatre saisons dans une journée ! — affirma Cétotte.

Dès le gros travail du matin terminé, Miguette était accourue à Cante-Cigale. Elle avait hâte de raconter à sa grand'mère les incidents de la nuit tragique. Et, comme à Peyrehorte personne ne parlait plus d'atteler le char pour se rendre au bourg, elle résolut d'y aller à pied, prétextant la messe dominicale, tout en passant par là, — ce qui n'allongeait guère son chemin.

1. Petits sabots découverts.

2. « Montagne claire, Bordeaux sombre : pluie certaine. » — Dicton de Gascogne.

Tristement, par phrases brèves, coupées de silences qui en disaient plus long que ses paroles, elle acheva le récit de la violente querelle entre Zaïde et sa fille, interrompue brusquement par l'arrivée de l'homme — ou du fantôme (elle ne savait pas) — que la chienne avait reconnu.

— Ce devait être le *Porcatè* lui-même, puisqu'il y avait du sang sur la porte et aux doigts de la Zaïde, — conclut la petite en hochant la tête et croisant les mains sur son tablier rose. — On le saura bien vite, ce soir peut-être. Des gens l'auront aperçu... Il a dû recevoir quelques plombs dans la face, mais ça ne l'a pas empêché de fuir...

— On ne tue pas les morts, ma fille! — prononça gravement la Cétotte.

— Mais les traces sur la neige prouveraient bien qu'il est vivant!...

— Écoute, — reprit la vieille d'une voix sombre; — quand j'ai voulu « revoir » ton pauvre père, — il y a dix ans à peine, — il m'est apparu tel que le jour où on me l'apporta, agonisant, dans sa petite veste de toile, coiffé du béret, les pieds nus dans des espadrilles rouges, les reins cassés par la chute d'un pin géant qu'il abattait avec deux autres hommes sur la lande, au carrefour du Junca, près des lagunes.

Miguette frissonna.

— Où l'avez-vous revu, *mayrie*?

— Où? mais ici même, sur le seuil... Et c'est grâce à la vieille *pousouére* de *Sént-Yôrdi*, la *Pitchantchiro* qui a des pattes de crapaud dans les yeux, que je l'ai revu.

— Elle eut bien du pouvoir, la *Pitchantchiro !*

— Elle en a toujours.

Miguette soupira :

— Qui sait? elle pourrait... peut-être... quelque chose...

— Pour qui? pour le Cadiche?

— Hé! non, *mayrie*... pour Jan... pour moi... L'Adelmie disait, ce matin, à sa mère : « Il nous faut un homme dans la maison; nul n'osera m'épouser à cause de toi. Si tu ne consens pas à accepter celui que je veux... eh bien! je partirai, je m'en irai au loin avec mon père, je raconterai partout, et à tous ceux qui voudront l'entendre, ce qui s'est passé cette nuit. » Alors la Zaïde a répondu d'un ton résigné : « Tais-toi! nous verrons. »

La Cétotte, fermant à demi ses paupières, parut se recueillir un instant.

— Tiens, — fit-elle, — dans un murmure, je vais te donner une paire de poulettes, des tardives, qui sont tendres : tu les lui porteras ce tantôt.

» J'allai la consulter, un soir de printemps, orageux et chaud, — continua la vieille comme se parlant à elle-même, — je suivis le chemin de Guacadalies, qui passe à travers le plus épais fourré du pays : les ajoncs, gros comme des arbres, les brandes énormes, les genévriers y font des deux côtés comme une muraille impénétrable, taillée à la hache, puis on dévale une combe noire de houx et de ronciers.

» Je l'aperçus, elle, la sorcière, longue et décharnée, qui s'en allait à petits pas rapides tout au bout du *carrey*, à l'endroit où il tourne brusquement pour plonger dans la ravine. Elle portait sur la tête un fagot de branches mortes, et, quand son cotillon disparut derrière le fourré, je vis... ô quelle surprise, en cette saison !... je vis... oh ! tu ne devineras jamais, petite... je vis une belle pomme rouge et jaune qui se balançait à la crête épineuse d'un ajonc. Comment y tenait-elle ?... Par quel miracle un fruit de pommier enté, un fruit d'automne, avait-il germé, mûri, à la prime, sur un buisson d'épines sauvages?... Je passai tout proche, sans pouvoir détourner les yeux... et je n'osai pas le cueillir...

» Et, plus tard, au coucher du soleil de mai, vers les sept heures peut-être, comme j'avais bu chez la *Pitchantchiro* le breuvage sacré qu'elle fabrique en secret, et répété neuf fois, en m'en retournant, les prières prescrites, je le revis, là, étendu sur le seuil de la maison, celui que j'aimais plus que ma vie, ton père, Miguette...

Et Cétotte pleura doucement.

« Je demanderai trois choses, à la *pousouére* », — songeait Miguette en dévalant, l'heure d'après, la gorge broussailleuse de *Sént-Yordi* : — premièrement, s'il m'aime ; deuxièmement, si « nous épouserons » ; troisièmement, si le Cadiche est mort ou vivant... car, vivant, la Zaïde ne le redoute guère, tandis qu'une maison où reviennent les morts... les plus crânes ne se soucient point de l'habiter... et Jan réfléchirait un peu avant d'y entrer comme *nobi*. »

Le cœur battant, une sueur froide aux tempes, assurant d'une main nerveuse le panier sur sa tête, aux passages difficiles, — elle arrivait au terme du chemin. Hors des épais fourrés de ronces et de houx dont les feuilles épineuses, pareilles à des morceaux de métal rigide, étaient parsemées de cenelles rouges, un banc d'argile jaune et nu, dont la couche de sable a glissé, entraînée par les eaux, s'étage en terrasse au bas du roc soutenant les dunes, dans un cercle de noires forêts.

Entre cette friche, perdue au milieu de la ravine, et la muraille des pins, s'étend un marais dont les eaux rougeâtres sont à demi recouvertes de hautes plantes d'un vert sombre, *sescas* à double lame tranchante, roseaux aigus, larges nénuphars étoilés de calices blancs.

Un sinueux ruisseau s'écoule du marécage et tombe en mince cascade du haut de la digue ébréchée, dont les pierres moisies de lichens barrent encore le déversoir.

Sur l'étroit sentier contournant la butte argileuse qui cache le moulin, Miguette vit des empreintes toutes récentes qui l'intriguèrent : des sabots lourds les avaient creusées.

— On dirait le pied de la Zaïde! — murmura-t-elle. — Je reconnais les trois clous triangulaires à la pointe : personne ici ne ferre ses sabots de cette façon. Les gens du Sable ne les ferrent point, d'ordinaire...

Elle s'arrêta, hésitante, près de s'enfuir.

« Que je suis *pègue* enfin! — se dit-elle; — n'y a-t-il pas des sabots pareils à ceux de la Porcatère, dans le pays? »

Elle se pencha encore. Ici finissait le banc d'argile, faisant place au sol noirâtre et spongieux du marais. Plus de traces : l'eau noyait les empreintes.

« Il faut que je sache s'il m'épousera, — se redit-elle pour la centième fois depuis son départ de Cante-Cigale, — je le saurai! »

Et elle se remit en marche.

Le vieux moulin abandonné dresse au-dessus de l'eau ses murs ruinés dont un pan ne se soutient plus, depuis cent ans peut-être, que grâce aux bras du lierre énorme qui en recouvre les blocs. Le seul bruit que l'on perçoive dans le silence solitaire est le chant monotone du barrage sous l'arche où sont

assises les murailles. Un escalier vermoulu, d'une vingtaine de marches, monte droit, au bord du gué, contre la façade, jusqu'à l'auvent du haut étage dont le faîte n'atteint pas la falaise rocheuse surplombée de bois.

Miguette, se hasardant sur les pierres branlantes jetées çà et là par les rares passants au milieu de l'eau, atteignait déjà *lou pount*, l'escalier du moulin, quand un cri sourd, comme un sanglot, l'arrêta net, frémissante et pâle, les yeux levés vers l'auvent, tandis que par un geste instinctif elle prenait à deux mains le panier posé sur sa tête et le laissait glisser dans les herbes. Une voix, — elle la reconnut malgré l'accent de terreur qui la brisait, — la rauque voix de Zaïde implora :

— Viens!... oh! viens voir!... C'est terrible! J'ai failli me trouver mal...

Une force poussa Miguette. Elle gravit lestement les marches déjetées aux planches glissantes, et devant elle se dressa le visage de sa maîtresse, mais si livide et si défait qu'il lui sembla n'être plus le même.

— Regarde, mais regarde donc dans la chambre!...

Miguette tourna les yeux vers l'étroite fenêtre dont les petits carreaux sertis de plomb s'embuaient d'une vapeur montée de l'eau.

— *Sante maï dé Diu!*[1] — gémit Zaïde, — qu'allons-nous faire, nous?... Ne touche pas la porte!... elle est d'ailleurs verrouillée en dedans... Fuyons!... dis!... qu'as-tu vu? qu'as-tu vu?... (Elle sanglotait.) Par pitié, dis-moi si je ne suis pas folle!... si je ne me suis pas trompée!...

Déjà Miguette, au bas des marches, avait ressaisi son panier, et, sans songer à le remettre sur sa tête, elle le balançait dans ses mains. Les poules, apeurées, gloussèrent...

— Ah! mon Dieu! quel malheur!... J'ai oublié mon « présent » là-haut, — glapit Zaïde, — deux chapons fins!... Mais je n'y remonte pas!

Et, sans souci de mouiller ses jambes, la grosse femme traversa le gué.

Elles escaladèrent la butte, tout droit, sans suivre les détours du sentier. Leurs sabots glissaient dans la terre molle,

1. « Sainte mère de Dieu! »

détrempée par la neige de la veille, et de gluantes semelles d'argile s'amoncelaient sous leurs pieds. Au bas de la dune, derrière la première touffe de houx et de genévriers, elles s'arrêtèrent essoufflées, le cœur dans la gorge, ruisselantes de sueur.

— Dis, enfin, qu'as-tu vu? ne suis-je point folle? — reprit Zaïde, raclant ses sabots sur la bruyère drue pour en enlever la boue épaisse.

— Non, non, vous n'êtes pas folle!... ou nous le sommes toutes deux, maîtresse... Il y avait... un lit dans la chambre, et... sur le lit, la *Pitchantchiro* presque nue... la *Pitchantchiro* presque nue... et, sur son ventre, trois grands chats noirs qui lui mangeaient les entrailles...

— Et la tête?... as-tu vu la tête? — répéta la Zaïde avec épouvante.

— La tête? oui!... j'ai vu la tête!... il n'y a plus que les os... les chats ont dévoré la chair du visage...

— Oh! je ne suis pas folle, et tu ne l'es pas non plus!... A qui donc faut-il le dire?...

XI

Une semaine, morne et pluvieuse, s'écoula.

A Peyrehorte, la voix impérieuse de Zaïde n'éclatait plus en ordres brefs, en remontrances bourrues. Ses gestes se faisaient lents; une souffrance cachée pâlissait ses traits amaigris. Une ride profonde entaillait son front à la naissance du nez, entre les sourcils froncés. Miguette, pensive et résignée, n'en demeurait pas moins active. L' « ancienne » filait toujours, sans s'interrompre, au coin de l'âtre, mais elle restait murée dans un âpre silence comme si elle eût porté le poids de toutes les âmes angoissées qui l'entouraient.

Seule l'Adelmie avait, parfois, de longs sourires de joie muette qui éclairaient ses yeux, retroussaient ses lèvres, où mourait le refrain assourdi d'une chanson d'amour.

Jan vint faire plusieurs journées à Peyrehorte : il s'agissait d'abattre un grand vieux châtaignier à la pointe sèche et qui,

ne portant plus de fruits, couvrait d'un ombrage inutile un coin du champ ensemencé. L'arbre par terre, il fallait en scier le tronc énorme, l'éventrer comme un bloc de roche en le bourrant de poudre de mine, puis s'attaquer aux branches, les refendre en bûches, pour le chauffage.

Le jeune homme y peina vaillamment durant trois jours. Et la Zaïde, qui se connaissait à l'ouvrage, ne put s'empêcher de louer sa force adroite et son endurance au labeur.

Vêtu d'une simple chemise de toile, les pieds nus dans les sabots, guêtré de houseaux de laine brune, il maniait sa lourde hache, faisant crier le bois dur et, de la maison, elle entendait parfois le crissement du fer contre un nœud résistant et le *han* prolongé de l'homme.

A huit heures, chaque matin, il venait s'asseoir à la grande table pour le déjeuner, qui est dans le pays le repas principal des travailleurs. La maîtresse le servait elle-même, attentive à ce qu'il mangeât à sa faim et bût à sa soif.

Devant Adelmie et Miguette, il demeurait taciturne; n'osant lever les yeux vers l'une ou l'autre, il les tenait obstinément fixés sur son assiette. Mais, dès qu'elles n'étaient plus là, il souriait vaguement à la Zaïde, adressait une plaisanterie à la Mayon, dont le visage se détendait un peu.

Le troisième jour, comme il vidait d'un trait son verre après avoir refermé son couteau, l'aïeule, ne pouvant plus contenir sa curiosité de vieille infirme, lui demanda :

— Vous étiez jeudi au marché, Jan? Y avait-il du monde?

— Beaucoup. Les gens n'ont plus rien à faire que venir deviser là, tout en vendant sur la place.

— Oui... et les bonnes langues n'y manquent point, — fit la Zaïde en posant devant le jeune homme un haut verre à pied empli de café, une petite assiette garnie de sucre, et une fiole d'eau-de-vie.

— *Diu biban! Daune*[1], j'espère que vous me soignez! — s'exclama le Marensin qui roulait prestement une cigarette. — Ce n'est pourtant pas aujourd'hui l'*escoubeso*[2]?

— Buvez toujours : ça vous donnera force et courage... Et que disait-on au marché?...

1. « Dieu vivant! maîtresse. »

2. Grand repas que l'on sert le jour où un long travail est terminé.

Le résinier croisa ses guêtres, tira une longue bouffée de sa cigarette, avala une lampée de café, puis, d'un air pitoyable et railleur à la fois :

— On disait, entre autres choses, que ceux du Cap-de-la-Hargue, passant à *Sént-Yôrdi*, ont entendu des miaulements terribles dans le moulin. Sur le rebord du toit voletait le corbeau apprivoisé de la *Pitchantchiro*, qui ne sort jamais sans elle. La moitié du corps de l'oiseau était déplumée. Il croassait lamentablement, traînant de l'aile. Les hommes sont montés jusqu'à la chambre. Le contrevent de la fenêtre était ouvert, et ils ont pu voir au dedans.

— Quoi? qu'ont-ils vu? — interrogea Zaïde, anxieuse.

— Une chose terrible, allez! — la *pousouére* à demi dévorée par les chats... Alors, le Justin de la Hittère et sa drolette ont couru à la ville avertir le maire, les gendarmes, et, le soir, il y avait plus de cent personnes autour du moulin, pendant que deux médecins examinaient la pauvre vieille.

— Et comment cela est-il arrivé? grand Dieu!

La voix de Mayon s'enrouait comme une crécelle.

— Comment?... Il paraît que nul n'a revu la *Pitchantchiro* depuis une semaine au moins. Elle a eu, dit-on, une attaque de paralysie, et les chats, les trois grands chats noirs qu'elle gardait toujours auprès d'elle, poussés par la faim, et n'ayant rien pour s'assouvir, l'ont dévorée... peut-être vivante...

Le Marensin se tut, huma philosophiquement le café qui restait dans son verre, après l'avoir parfumé d'armagnac, et se leva pour sortir.

La Zaïde s'était enfuie dans l'étable afin qu'il ne vît pas sa fièvre; un tremblement saccadé agitait ses mains.

Et, seule dans la cuisine, Mayon répétait d'une voix dolente et monotone :

— La pauvre femme!... elle avait mon âge...

— Miguette! es-tu là?

Zaïde poussa la porte entre-bâillée : l'étable était vide. — Vaches et veaux paissaient sous la garde d'Adelmie, dans la garenne, sur l'autre versant de la combe. — Armée d'une fourche, — une sorte de trident de bois aux pointes recour-

bées, — la jeune servante remuait la litière fraîche. Une odeur chaude de bruyère et de bétail emplissait l'air.

Miguette se retourna.

— Jan vient de conter comment ceux du Cap-de-la-Hargue ont découvert le corps de la *Pitchantchiro*... Je le savais déjà depuis hier : celle des Lugas me l'a dit en passant, au retour du marché ; même elle a ajouté que les hommes avaient tué les chats à coups de fusil... deux seulement : le troisième s'est enfui dans les rochers, qui sont, à cet endroit, creusés de *tutes* [1] et de *canes* [2].

— Et vos chapons ?

— Quel dommage, tout de même !... on n'a retrouvé qu'un panier vide, souillé de sang, et des traînées de plumes... les renards voisins les auront volés !... L'Adelmie s'est bien aperçue de leur absence. Elle m'a demandé, hier matin : « Où sont donc les chapons noirs dont le cou porte des plumes dorées ? » Là-dessus, j'appelle, je jette du grain : toute la volaille accourt, nous entoure... « Il en manque deux », fait la drole, qui a l'œil à tout. Alors je feins d'être inquiète : « Ils vont courir si loin !... l'épervier les aura emportés. — L'épervier ? répond l'Adelmie, c'est, ma foi bien possible... Je vais dire à Jan de tendre des pièges. — Oui, oui, va vite ! ai-je répliqué. Ces maudits oiseaux de proie ne nous laisseraient rien... » Tu comprends, petite, il ne faut révéler à personne au monde que nous nous sommes rencontrées à *Sént-Yôrdi*... Moi, je voulais savoir... si vraiment les morts peuvent revenir...

— Oh ! bien sûr qu'ils le peuvent... maîtresse... la *mayrie* a revu mon pauvre père, grâce à la *Pitchantchiro*, il y aura bientôt dix ans.

— Il les tient, il les tient !... quel coup d'œil prompt et juste !... l'un s'est pris à l'*arratè* [3], l'autre tournoyait dans les nuages, plongeait, remontait droit comme une balle : il lui a brisé l'aile d'une volée de gros plombs.

Adelmie précédait Jan, toute joyeuse de son adresse, et, sûre enfin, de venger la perte de ses chapons, elle montrait du

1. Tanières.

2. Galeries souterraines.

3. Sorte de piège.

poing les rapaces oiseaux dont le chasseur avait lié les serres et qui lui souffletaient inutilement le visage de leurs ailes grises ocellées de brun où éclataient de larges taches de sang.

— Voyez, ils sont tous deux de la grande espèce... Il y a le mâle et la femelle... Les méchantes bêtes ! Jan a le pouce déchiré d'un coup d'ongle.

— Maintenant ils ne piqueront plus, les beaux éperviers : je leur ai cloué le bec avec une longue épingle et, coiffés d'une torsade de paille, ils sont aveugles, et ne peuvent pas faire mal.

— Nous allons les accrocher aux épines... aux épines de ce buisson, à dix pas en avant du chêne où est le perchoir, afin d'épouvanter ceux qui auraient fantaisie de chasser notre volaille... N'est-ce pas, Jan ?

— On dit que ça ne les arrête guère, — hasarda Miguette.

Mais Adelmie lui jeta un regard si âpre qu'elle se tut soudain.

Le Marensin prit l'un des éperviers, le déchaperonna, éploya ses ailes, écarta au cœur du buisson deux maîtresses branches garnies de pointes acérées, et, lentement, afin de ne pas déchirer ses doigts, il y inséra l'oiseau pantelant dont les longues épines clouèrent la chair.

— Celui-ci est presque mort, — dit-il en saisissant le second qu'il avait jeté à ses pieds.

Mais, dès qu'il sentit pénétrer jusqu'à ses os la piqûre aiguë de ce bois aussi dur que l'acier, le rapace battit des ailes, tordit le col, et, dans un ébrouement de plumes grises et floconneuses, s'enferra lui-même ; les branchages rigides l'étreignirent si inextricablement que bientôt il ne put remuer.

Longtemps ils agonisèrent ; des gouttelettes de sang perlaient au bout des épines nues. Parfois un tressaillement agitait leurs serres crispées.

Ils ne moururent cependant que le lendemain, à l'aube.

Comme Miguette sortait pour aller à la fontaine, elle entendit un léger froissement de plumes dans le buisson : elle s'arrêta et, ayant déposé sa cruche dans l'herbe, se haussant sur la pointe des sabots, elle vit que leurs yeux tournés vers le soleil ne brillaient plus.

Au lieu de descendre dans la combe, la jeune fille suivit le

petit sentier tortueux qui traverse la genétière, — un long rectangle de friche envahi par les bruyères et les genêts arborescents que dominent une dizaine de chênes-lièges aux troncs de sanguine et quelques grands pins d'Italie, dont les belles coupoles d'un bleu noir s'arrondissent au haut de leurs colonnes, à plus de soixante pieds du sol. En face, sur l'autre pente, un long cyprès fuselé monte seul, en plein champ, à l'avant des bois.

— Pstt... pstt... Jan!

Elle était à dix pas de l'homme.

Maintenant du sabot un quartier de châtaignier, il enfonçait un coin de fer dans la fente élargie et s'apprêtait à saisir la pesante massue de chêne. Au léger appel, il se retourna, devinant Miguette dans l'épaisseur du hallier. Immobile, une main étendue au-dessous du front, d'un coup d'œil rapide il s'assura que personne ne pouvait l'apercevoir de Peyrehorte.

Depuis le soir de brume où il était monté dans le char-à-bancs, auprès d'Adelmie, il jouait un jeu dangereux et subtil, car il aimait Miguette de toute sa chair sensuelle, mais l'appât d'une dot lui troublait la tête. Il feignait d'être épris de l'héritière de Zaïde, et, la courtisant de près à chaque rencontre, se montrait pressé d'en finir. Elle résistait encore, mollement, ne se défendant que pour la forme : — de cela, il en était sûr.

Lui, bien qu'il se piquât au jeu, n'insistait que juste assez pour qu'elle se méprît sur sa réserve et le jugeât plein de timidité.

— Jan? — implora doucement la voix dans la genétière.

« Ah! — songeait-il, — quand je l'entends m'appeler ainsi, quelque chose passe en moi, je sauterais les yeux fermés dans l'eau profonde de l'étang, je traverserais une lande en feu pour la rejoindre!... »

Déjà, il entourait sa taille souple et onduleuse, la ployait dans ses bras, renversait sa tête pâle où les yeux trop noirs se fermaient à demi, lui meurtrissant les lèvres qui s'écrasaient sous son baiser vorace et semblaient fondre comme un doux fruit mûr.

Elle se dégagea, plaintive et tendre, rouvrit les yeux.

Surpris, il l'interrogea du regard.

— Non, non, pas ici, pas ce matin... Dans une heure, elles s'en vont toutes les deux à la foire de Lubbon : je serai libre

tantôt. Maintenant je veux te parler... un moment... Crois-tu que je puisse être un seul jour heureuse? J'épie ton manège autour de l'Adelmie... Ne dis rien... Tu mentirais!... D'ailleurs, tu ne m'as jamais promis le mariage...

De lourdes larmes voilèrent ses yeux. Il lui prit les mains.

— Je t'aime, Miguette, ma petite Miguette, je t'aime! — murmura-t-il.

— Alors tu vas « rentrer » dans cette maison? — reprit-elle, d'une voix fiévreuse. — Tu ne connais donc pas la cruauté de la Zaïde, l'égoïsme méchant de l'Adelmie? cette avarice qui leur fait regretter parfois le morceau de pain que l'on jette au chien?... Tu ne sais pas que le père a été chassé, il y a dix ans... attends!... tu ne sais pas qu'il est mort de misère, sans doute, dans les Amériques?...

— Si... mais...

— Attends encore!... tu ne sais pas... (Et le ton de Miguette devint si mystérieux que le jeune homme sentit une curiosité le mordre...) tu ne sais pas que le pauvre mort est revenu, le soir de neige, demander asile en sa maison, et que la Zaïde, au moment où sa figure décharnée apparaissait, lui a tiré un coup de fusil par le trou de la porte!... Oh!... ce sera une aimable belle-mère, mon ami!...

Et la Miguette sourit amèrement à travers ses larmes.

Jan, soucieux, les paupières baissées, avait laissé retomber les mains de sa maîtresse.

— Je ne crois pas trop aux revenants, — articula-t-il lentement. — D'ailleurs on a trouvé lundi, en pleine forêt, entre le ruisseau et le chemin d'Estigarde, à plus de vingt kilomètres d'ici, le corps d'un homme, d'un étranger, sans papiers, sans argent, que des bouviers ont mis sur leur char et transporté à l'auberge... Un de mes amis du pays, qui est muletier à Vielle, me l'a raconté... Ce pourrait être lui!... Il aura voulu éviter les bourgs, filer vers le nord, sur Bordeaux... il sera tombé dans quelque sentier de traverse, et, ayant perdu le sens de la direction, se sera couché dans la bruyère comme une bête forcée, pour attendre le passage d'un homme.

— Oh! — acheva Miguette, angoissée, — dans ces pinèdes sans fin où il fait sombre en plein jour, et où s'écoulent quel-

quefois des semaines sans qu'un être humain traverse les *bacans*[1] déserts?...

— Et d'ailleurs, ma petite, je n'ai peur ni des morts ni des vivants!... Seulement, je ne voudrais pas te savoir malheureuse et jalouse... Jalouse, ne le sois pas : je n'aime que toi, Miguette. Que le feu du ciel tombe sur moi, si je mens!

Il essaya, mais en vain, de la reprendre : elle glissa, furtive et souple, entre les touffes de genêts qui dépassaient son front, Il ne vit plus d'elle qu'un bout de son mouchoir rouge flottant parmi les raides aiguilles vertes.

L'avait-il fâchée?... Peut-être la jalousie aigrissait-elle au fond de son cœur, comme un mauvais levain, ses pensées d'amour... Il ne savait pas...

Sa volonté chancelait. Que faire? La prendre, ce soir, dans ses bras et lui dire : « Je reste à toi, marions-nous. Je serai le Jan de Cante-Cigale. »

Mais le mirage de l'or l'attirait encore. Ici, c'était l'abondance; là-bas, de l'autre côté de la combe, la pauvreté.

Il donna du pied, violemment, sur une taupinière, écrasant la minuscule dune blanche dont le sable rejaillit en bruissant comme une pluie sur les herbes.

— *Triple Diu biban*! — grommela-t-il, — quel mauvais sang je me fais pour ces choses! Je serai le Jan de Peyrehorte, voilà tout!... et la Miguette m'aimera quand même...

XII

C'est une douce après-midi de fin d'hiver, limpide et bleue. La vieille Mayon file, assise près du grand chêne devant la porte. En face d'elle, sous l'auvent de la métairie, l'ombre s'allonge peu à peu. Mais la fileuse ne bouge point. Heureuse de sentir la tiédeur du soleil pénétrer ses jambes gourdes que torturent des rhumatismes, elle a comme un vague sourire d'aise. Les rides de ses joues se creusent davantage; ses lèvres, quand elle mouille le long fil de lin qui s'enroule autour du

1. Immenses espaces couverts de brande.

fuseau, semblent balbutier on ne sait quelles confuses paroles, peut-être un écho des antiques chansons oubliées.

A présent, le soleil couchant l'éclaire toute. Son cotillon de laine, d'un rouge cru jadis, prend des teintes d'un rose aussi délicat que celui des bruyères d'automne. Le mouchoir à carreaux qui enveloppe ses cheveux blancs est d'un grenat sombre. Sa quenouille semble garnie de fils dorés, et même la pièce de fer-blanc qui bouche une fente de son sabot droit scintille comme une plaque d'argent sur l'herbe courte du pâtis.

Indifférente aux jeux de la lumière somptueuse, la vieille Mayon regarde au loin, derrière la haie d'ajoncs et de pousses de chênes, l'étendue des champs de seigle, d'un vert d'émeraude pâli. Une bouffée de vent frais agite les feuilles du grand arbre au-dessus d'elle. Dans le buisson noir, les squelettes dépouillés des éperviers que Jan crucifia, desséchés par le gel, lavés par les pluies, blanchissent parmi l'entrelacs des épines qui bientôt, dans un mois peut-être, seront couvertes d'une multitude d'étoiles neigeuses et safranées.

Le soleil n'est plus qu'un disque de pourpre au couchant. Un petit frisson agite la vieille; elle sent déjà l'humidité du soir sur ses épaules.

Résignée, elle songe que ce seront sans doute les dernières aubépines en fleur qu'elle verra.

Des dindons passent, stupides, haussant leur col bourgeonné de rouge et marbré de plaques violettes; cinq ou six d'entre eux portent une sonnaille de brebis, dont le son permet de les retrouver au loin dans les bois, quand ils s'attardent.

— Allons, allons, — se dit à mi-voix la fileuse, — la volaille rentre au *jouquè* [1], il faut que je fasse de même.

Et, tâtonnante, sa quenouille sous le bras, appuyée à son bâton de houx, elle s'achemine vers la maison.

Sur le seuil, une main à la claire-voie, l'autre armée de son bâton, la vieille chasse les poules qui massées en bande compacte et caquetante veulent entrer avec elle dans la cuisine.

Déjà l'une, tour à tour insolente et furtive, y picore, trottine menu, ses ongles font clic-clac sur la terre sèche. Elle secoue

1. Perchoir.

sa lourde crête rouge, happe au bout de son bec avide une croûte de pain tombée de la table et s'enfuit éperdue, effrayée de son audace et du bâton levé. Puis, sur le pâtis, face à l'auvent, elle ébouriffe ses plumes, renfle le col, le détend, et fait retentir l'air d'un étrange *cocorico*.

La vieille tressaille toute. Son visage de cire brune se décolore et la quenouille choit de ses mains.

La voici menaçante encore, trébuchant au seuil, branlant sur ses pauvres jambes. Elle murmure :

— Oh! cette poule... C'est bien une poule, et une de nos meilleures *clouques*... Et pourtant elle chante aujourd'hui comme le *hajan*[1]. Il faut que l'on tue cette bête... ou il arrivera malheur à la maison... Adelmie!... Adelmie! — glapit-elle de toute sa voix, — viens vite!...

Mais Adelmie, dont elle aperçoit là-bas, dans l'étendue verte du champ, la casaque rose au ras d'un sillon, est trop occupée à sarcler le seigle pour ouïr la voix grêle et chevrotante de l'ancienne qu'une haleinée de vent sonore emporte au large.

Et maintenant, comme si elle se vengeait d'avoir été chassée de la salle, la poule, ouvrant ses ailes noires, apparaît, sur le timon d'une charrette à bœufs chargée de bûches de chêne, remisée sous l'auvent, — et claironne, provocante, d'une voix de coq enroué, ses malédictions.

Hors d'elle, cette fois, la vieille Mayon se traîne, sautille sur sa meilleure jambe; une douleur aiguë larde ses muscles, broie ses os; elle tend le poing, s'arrête un instant, à bout de courage, et enfin, à une longueur de bâton, frappe de toute sa force, à deux mains.

La poule esquive le coup, bat des ailes, s'envole en gloussant de colère et de terreur.

Mais la détente du geste trop violent a fait perdre l'équilibre à l'aïeule. Elle se raccroche au timon du char que soutient un pieu fiché en terre : le timon bascule, le poids de la femme l'entraîne. Un bruit de ferraille et de planches choquées retentit : la voici couchée, comme prise au piège. Tombée, d'un coup, à la renverse, fauchée par la lourde pièce de chêne dont le bout

1. Coq.

ferré la cloue au sol, elle geint, de moment en moment, bredouillant un appel monotone, entrecoupé de hoquets rauques, — sans que nul vienne à son secours.

Puis elle se raidit encore. Ses yeux hagards se referment. Elle semble agoniser ainsi, lentement, exhalant une plainte râlée.

Très loin, — au bout des sillons de seigle miroitant au crépuscule comme un reflet d'eau verte sous le soleil qui moire et jaunit les herbes, — la voix d'une pastoure monte dans la limpidité de l'air avec le tintement mélancolique des sonnailles.

Zaïde et Adelmie, ayant terminé leur travail, rentrèrent à Peyrehorte à la nuit tombante, suivies de Miguette et des deux sarcleuses louées pour la semaine. Jetant leurs *sarclets* et leurs bêches, toutes cinq s'accroupirent autour de l'aïeule, en poussant de sourdes exclamations. Adelmie, de ses mains nerveuses, desserrait les doigts crispés autour du timon, cependant que deux femmes passaient au-dessous un pieu de char et peinaient, avec de grands efforts de poignets et de reins, à le soulever.

Elles s'y reprirent à plusieurs fois avant que le corps de la vieille, tiré par les bras, fût dégagé.

Alors, avec d'infinies précautions, elles l'examinèrent, hochant la tête, inquiètes de ne pas entendre sa plainte. Et l'une d'elles, la plus ancienne, qui savait veiller les malades et « plier les morts », murmura à l'oreille de Zaïde :

— Elle a perdu connaissance et je crois bien qu'elle va passer.

— Un peu d'eau-de-vie! un peu d'eau-de-vie! qu'elle en boive vite! — cria Zaïde, — portons-la sur le lit, doucement...

XIII

Adelmie songeait avec tristesse :

« Je n'ai guère de chance! Après des semaines de colère, de scènes méchantes, de bouderie hargneuse, j'obtiens le consentement de ma mère, je le lui arrache presque. Jan, devant

elle, se montre ce qu'il est : un rude travailleur, leste, adroit et serviable. Il ne va plus à l'auberge que le mardi, et ne chasse que le dimanche. Les premiers bans seront publiés bientôt... Voici qu'un deuil nous arrête!... Car elle va mourir, c'est bien sûr!... et ma mère en prendra prétexte pour retarder la noce d'un an peut-être!... et, dans un an, il peut se passer tant de choses!... Miguette est là qui nous surveille. Lui a l'air de s'en soucier peu. Mais qui sait?... Sans doute, il l'aime encore, quoiqu'il ne paraisse pas en souffrir... Le médecin a dit, après avoir regardé la malade : « Elle a un bon coffre, elle peut résister au mal... « Oh! il faut à tout prix qu'elle vive... au moins jusqu'après les épousailles... Voici le soir du troisième jour depuis sa chute, et il me semble qu'elle respire avec moins de peine... »

Dans l'ombre des rideaux fanés de camaïeu rose à personnages, sur les draps de grosse toile qu'elle-même avait filés, Mayon, — la tête ceinte d'un mouchoir jaune parsemé de fleurettes bleues, les mains, aux doigts secs et bruns comme des sarments de vieille vigne, croisées sur le sein, — demeurait inerte, les paupières à demi closes, les traits adoucis par un long sommeil.

Parfois elle semblait remuer les lèvres, comme dans un muet balbutiement de prières, et Adelmie, penchée vers elle, retenait son souffle, épiait les mots qu'elle n'entendait point.

D'heure en heure, la jeune fille versait un peu de bouillon dans un gobelet et, soutenant d'un bras les épaules de la malade, humectait sa bouche, la forçait à boire une ou deux gorgées.

Elle n'était plus, aux yeux des gens qui l'entouraient, l'Adelmie fantasque, égoïste et bourrue des jours d'avant. Même lorsqu'elle parlait à Miguette, sa voix ne trahissait pas, dans une arrière-vibration nerveuse, l'inquiétude de sa passion jalouse. Mayon devenait son unique souci : il la fallait soigner de telle sorte que sa mort ne pût survenir avant la date fixée pour le mariage.

Zaïde, toujours affairée, n'avait guère le loisir de s'asseoir au chevet de sa mère. Elle engraissait ses porcs, les tuait, les dépeçait, les vendait, aidée de Miguette, courant les marchés des environs, les foires lointaines, — d'où elle revenait tard, parfois dans la nuit, cachant aux plis de sa jupe de dessous une vieille

sacoche de basane, aux cordons de cuir tressé, toujours bourrée de pièces d'or.

Puis, son cheval soigné, la litière faite, le râtelier empli de foin, l'auge d'avoine, elle ne songeait qu'à gagner son lit, terrassée de fatigue et de sommeil.

En passant devant le seuil de la chambre de Mayon, elle poussait la porte entre-bâillée et demandait :

— Eh bien, petite, va-t-elle mieux? A-t-elle pris du bouillon?... Ne fais pas brûler trop de lumière, au moins, et couche-toi bientôt!

— Maman, entre donc. J'ai à te parler... Est-ce que la Miguette est au lit?

Adelmie murmurait cela d'une voix si basse que sa mère, prête à refermer la porte, se pencha pour mieux l'entendre.

— Entre donc! — répéta la jeune fille, — j'ai à te parler.

Et, quand sa mère fut dans la chambrette, elle reprit :

— Tiens, regarde-la... Il y a des moments où il me semble qu'elle va mieux, et d'autres où elle respire péniblement, comme si quelque chose était cassé en elle.

Zaïde avait écarté le rideau :

— Oui, en effet, elle est un peu rouge... Il faudra dire au médecin de revenir demain, mais je crois que cela durera longtemps encore...

Adelmie haussa lentement les épaules.

— Écoute-moi, maman... (Sa voix était si volontaire, si étrangement volontaire, que la Zaïde surprise se retourna...) Écoute-moi, maman; je veux en finir... Voici la seconde quinzaine de mars, n'est-ce pas?... On ne sait pas quand la mort arrive. Peut-être elle est là, tout près... et, si elle vient, il faudra retarder la noce... jusqu'à...?

— Oh!... c'est un grand deuil!...

— Oui, un grand deuil... Aussi vaut-il mieux que nous n'attendions pas le moment de mettre le capulet noir pour songer aux réjouissances. Pendant qu'il est encore temps, faisons Pâques avant Carême.

— Et que diront les gens?... mère de Dieu! — s'exclama Zaïde.

— Les gens ne diront rien... sinon que l'on ne doit jamais

remettre à la Noël ce que l'on peut faire à la Toussaint... Et ils seront bien heureux d'être invités!...

— Et ceux qui ne le seront pas, invités?

— Il y en aura fort peu : c'est le moyen de verrouiller les bouches que de les emplir de viandes, de pâtés et de vin.

— Tout de même, — murmura la mère, dans un bâillement, — cela ne sera pas convenable!

— Personne ne sait, pas même le médecin, quel est le véritable état de la malade... Elle peut se rétablir...

Un sourd gémissement l'arrêta. Elles se penchèrent, anxieuses.

La vieille Mayon ouvrait lentement les yeux, et les regardait.

— *Mama*?...

— *Mayrie*?...

Ainsi l'interrogeaient, en même temps, Zaïde et Adelmie.

— J'entends bien... ce que vous dites... Elle... a raison... la drole... il faut vous hâter! — bégaya l'ancienne.

Le visage d'Adelmie s'empourpra de joie sous ses cheveux pâles que la lueur d'une petite lampe, élevée dans ses mains au-dessus du lit, semblait dorer.

— Allez, allez! — continua Mayon, d'une voix qui n'était plus qu'un confus murmure, — posez-lui la couronne d'oranger avant qu'elle mette le capulet noir... Je m'en irai plus contente...

EMMANUËL DELBOUSQUET

(La fin au prochain numéro.)

LETTRES A VOLTAIRE[1]

Bruxelles, le 30 décembre 1763.

Je crois avoir eu l'honneur de vous dire, monsieur, que vous auriez le sort des jolies femmes : on se vante de vos faveurs quand on en reçoit; on s'en donne les airs quand on n'est pas assez heureux pour cela. Ce que vous n'avez point de commun avec elles, c'est qu'on les perd de réputation, et que la vôtre ne peut souffrir de rien.

J'ai baisé cent fois ce que vous avez daigné m'écrire[1];

1. Le morceau *Mon séjour chez M. de Voltaire* du prince de Ligne a été reproduit plusieurs fois au cours du XIXe siècle et la *Correspondance* de Voltaire, dès sa première édition, contenait la plupart des lettres de Voltaire au prince. Mais ce qu'on ne connaît pas, ce sont les réponses de celui-ci : la correspondance du prince de Ligne n'a jamais été réunie; elle est éparse dans les trente-quatre volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires* et dans le *Nouveau recueil de lettres* en deux parties, ouvrages publiés à Dresde et à Weimar de 1795 à 1812 et à peu près introuvables en France. Madame de Staël a publié en 1809 un recueil choisi de *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*; mais ce volume appartient, en totalité pour le style et en partie pour les idées, à l'éloquent éditeur, qui, du reste, n'a donné aucune lettre du prince de Ligne à Voltaire.

Les lettres inédites qu'on va lire ne représentent qu'une partie (la plus grande) de la correspondance du prince avec le philosophe. Quatre lettres de Ligne, deux de Voltaire ont disparu, probablement à jamais. Ce sont, pour Ligne, les lettres de novembre 1763, de février 1765, d'avril et de fin mai 1769 (datées de Paris); pour Voltaire, celles de juillet et de septembre 1767. Pendant cet été 1767, le prince voyageait en Angleterre; on peut imaginer qu'il aura égaré, donné ou détruit les deux lettres de son correspondant. — FERNAND CAUSSY.

2. Le 26 novembre.

ceux qui ne sont pas aussi bien payés que moi pour vous être attaché en ont fait autant. Mes amis ont pris part à ma joie. Vous avez trouvé un nouveau moyen de faire des heureux. C'est ainsi que faisant honneur à l'humanité par tant d'endroits différents, vous ne vous lassez point de l'éclairer et de la consoler. Accoutumé à voir les impératrices vous en conter, les rois vous dire des douceurs, leurs ministres vous faire leur cour, votre nom prononcé avec respect par les nations les plus barbares, et les Anglais, les Francais et les Italiens à vos genoux, vous feriez bien peu d'attention à ce que je m'avise de vous dire de si loin. Aussi, monsieur, ce n'est que pour me soulager un peu. D'ailleurs je suis si accoutumé à parler de vous avec transport qu'il n'est pas étonnant que je m'échappe sans le vouloir dans ce moment même vis-à-vis de vous.

J'essaye tous les jours des talents si faibles pour la comédie que je n'oserai jamais les risquer sur le charmant théâtre de Ferney. Souffrez-moi, monsieur, dans un coin de votre parterre : je vous promets d'y bien tenir le mien comme un autre et d'y être transporté d'aise si l'on joue quelqu'une de vos pièces.

J'ai eu le plaisir de voir donner, avec toute la pompe et la magnificence possible, ce qui a été mieux joué sans doute à Paris, mais sûrement pas aussi bien représenté qu'ici ; le beau de *Tancrède* [1] a percé l'épaisseur de la nuit qui nous couvre. Si je fais ainsi les honneurs de mon pays, qu'il me soit permis d'en réclamer la bonne foi. C'est cette sincérité belgique que je prends à témoin des sentiments que je vous ai voués : recevez-en les assurances avec quelque bonté.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur [2].

II

[Bruxelles, 1er juin 1766.]

Dans tout mon héritage [3], je n'ai rien trouvé, je vous assure, qui me fasse plus de plaisir que ce qu'il vous a fourni d'hon-

1. *Tancrède*, « tragédie en vers croisés et en cinq actes » fut représentée pour la première fois par les Français le 3 septembre 1760.

2. La réponse de Voltaire est du 8 février 1764.

3. Le prince de Ligne, le père, venait de mourir.

nête pour moi. Il me paraît que si la Toison dépendait de vous, je la trouverais dans mes joyaux, cela me suffit en vérité. Je suis un assez mauvais Jason : je n'aurais sûrement pas fait le voyage de Colchide; je ferai pourtant celui de Vienne pour l'aller chercher, et quelques autres encore.

Je serais grand de votre royaume, ce qui me ferait plus de plaisir que d'être grand d'Espagne : le hasard a voulu que vous éclairiez le monde, ce qui est plus flatteur que de le gouverner. J'ai été admis dans votre charmante république. Vous, monsieur, et madame votre nièce, vous m'y avez honoré de vos bontés, on s'y souvient de moi, et plus jaloux de vos faveurs que de celles des souverains, je recevrai celle[s]-ci ou m'en verrai priver avec la plus parfaite indifférence.

La justice que vous me rendez, monsieur, vaut mieux

Qu'un ruban que la vanité
A tissé de sa main brillante.

Je ne dois ma façon de penser qu'à des ouvrages qui font le bonheur de ma vie, et dont je me nourris depuis que je suis au monde. J'y trouve les sentiments de philosophie dont j'ai besoin pour moi, ceux d'humanité dont j'ai besoin pour les autres, et je ne suis aise de sortir de l'état de dépendance où j'ai été jusqu'à présent que pour rendre mon Beloeil un petit Ferney. J'y soulagerai les pauvres; j'y consolerai les malheureux, et surtout je marierai des filles [1].

Je ne pousserai pas l'humanité si loin que vous. Je fermerai ma porte aux ennuyeux, mais aussi on n'accourra pas du bout du monde pour me voir; et vous ne voulez faire des malheureux en aucun genre. Serait-il donc bien vrai, monsieur, que j'eusse trouvé grâce devant vous?

On sait à la vérité partout à présent que le plus grand génie du monde est l'homme le plus indulgent. Il n'est pas dangereux pour vous de passer pour bonhomme; vous ne risquez rien, et le philosophe, le législateur, l'historien, le poète, le géomètre, le physicien, le grand homme enfin, a l'air du meilleur homme du monde, comme il a l'air grand seigneur quand il veut.

1. Allusion à mademoiselle Corneille. Ligne l'avait vue à Ferney en 1763.

Je suis entouré de tous vos portraits, médailles, découpures; je retiens tout. Le peintre, abbé, poète, soldat, chevalier de Boufflers m'a envoyé son dessin; j'ai persuadé, il y a quelques jours, à M. de la Tour, le grand maître en pastel, d'aller vous faire sa cour, et de vous la faire par un portrait meilleur que tous les autres.

M. d'Harmanche[1] se moque de nous sûrement, monsieur, quand il dit au duc d'Aremberg et à moi quelque chose de votre part, mais cette moquerie nous fait plaisir.

Recevez-en, à tout hasard, nos remerciements et nos hommages respectueux. On ne peut rien ajouter au tendre attachement, à la considération distinguée et à la parfaite vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, *etc.* [2].

III

[Bruxelles, 30 juin 1767].

On m'a fait espérer, monsieur, un paquet que vous me destinez par la Hollande; je ne le vois point arriver; une espérance de votre part vaut mieux qu'une certitude d'un autre. Mais aussi lorsqu'on n'a que cela, on souffre bien de la privation. Ne retenez ni votre paquet, ni vos bontés, envoyez-moi l'un et assurez-moi des autres.

Vous êtes la seule personne au monde, monsieur, dont je mendie les faveurs. Vous êtes la seule cour où je sollicite; vous n'avez point de ministres. J'obtiendrai sûrement.

On parle quelquefois de nos pauvres Flamands avec assez de légèreté : on ne se gêne pas lorsqu'on a du mal à en dire; ils ont cependant quelque chose qui m'arrêterait si je voulais m'égayer sur leur compte : l'amour pour tout ce qui porte votre nom marquerait presque une naissance de goût. La comédie est le seul plaisir de ce pays-ci que j'habite très peu et où j'ai le temps de réfléchir sur ce que j'ai fait ailleurs.

La pompe de notre spectacle, notre respect pour l'intention des auteurs, l'exactitude du costume doit intéresser en notre

1. M. de Constant d'Harmanches, le correspondant de Voltaire, cousin de Constant de Rebecque, père de Benjamin Constant.

2. Réponse de Voltaire du 22 juillet 1766; *aux eaux de Rolle, en Suisse.*

faveur. Il y a si peu de tout cela à Paris en ce moment-ci, il y a si peu de talents pour réparer tout cela qu'en vérité, il nous est permis d'avoir des prétentions.

Nous avons quelques rôles assez bien remplis, nos décorations, nos habits, sont de la plus grande magnificence. Nous aimons les conseils, nous sommes dignes de recevoir le dernier présent que vous avez fait à votre patrie.

La beauté de vos Scythes[1], leur noble simplicité, les contrastes si bien employés vous ont pourtant paru susceptibles de quelques changements. Je ne les désirais pas.

Soumis avec respect à ta volonté sainte,

je me tais et j'admire. Eh bien! monsieur, telle que vous venez de la jouer, cette pièce, nos comédiens mourront d'envie de nous la donner, moi de l'apprécier et de la faire applaudir. Vous écouteriez un pauvre qui vous demanderait des secours; vous écouteriez un malheureux persécuté. Que la porte de vos bienfaits soit ouverte à tout le monde. Tout genre de bienfaits est digne de votre belle âme, voici celui que j'exige : *les Scythes*. Ce que je vous promets, ce qui vous intéresse peu, c'est ma reconnaissance, des cris de joie de la distinction que vous voudrez bien nous accorder; et pour mon particulier, le plus tendre et le plus respectueux attachement à mon ordinaire, cela est tout simple; recevez-en les assurances et celles de la parfaite vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, *etc*.

IV

Londres, ce 1er août 1767.

Monsieur,

Je viens de recevoir une lettre d'un banquier que j'honore beaucoup; je l'ai été voir il y a quelques années; il fait son commerce avec un désintéressement, une noblesse, une générosité [telles] que je n'oublierai jamais sa réception. Ah! monsieur, l'honnête homme! Les beaux traits que je sais de lui! S'il

1. *Les Scythes*, tragédie, Paris, Lacombe, 1767, in-8°, représentée pour la première fois le 26 mars aux Français. Bachaumont, le 5 avril, dit que la brochure « *imprimée depuis longtemps*, commence à se distribuer ».

n'était pas comptable de son temps au public qu'il enrichit, s'il n'avait pas à publier d'excellents billets au porteur qu'il a dans son comptoir, j'en aurais fait mon correspondant; mais il m'aurait envoyé promener, quelque bon qu'il soit. Je vous prie de vouloir bien lui remettre cette réponse et recevoir les assurances du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, *etc.*

V

Londres [octobre 1767].

Votre lettre, monsieur, m'a fait plus de plaisir qu'une lettre de change, c'est tout dire, car j'aime beaucoup l'argent.

Vous aimez la vertu à ce qu'il me semble; cela vaut encore mieux; vous me parlez de livres qui en sont remplis, qui l'inspirent en consolant l'humanité. Quoique banquier, vous êtes homme de goût, monsieur; un pauvre diable d'officier risque quelquefois le sien avec ceux de sa profession qui ne se piquent pas d'en avoir; mais je ne m'y exposerai pas cette fois-ci. On vient de me marquer de Flandre, où je ne suis presque jamais, qu'un gros paquet m'y attend, je ne sais si c'est celui que vous avez eu la bonté de me destiner, il y a plus de trois mois par la voie de Hollande, ou si c'est le mélange d'héroïsme et de simplicité[1] qu'un grand homme a fait imprimer il y a quelque temps, et que j'ai pris la liberté de lui demander en dernier lieu. Il fait parler ces honnêtes gens si noblement et si sensément qu'on reconnaît les descendants du harangueur[2] d'Alexandre, et que je veux les faire représenter dans mon pays.

Celui où je suis actuellement, monsieur, n'est point aussi pur que je le pensais. Je vois tous les jours des bassesses, des faussetés, des corruptions pour les élections et les charges de la cour. Je vois le clergé presque aussi ignorant, aussi orgueilleux, aussi intéressé que le nôtre. Je ne vois point autant de légèreté dans les sociétés qu'en France, mais j'en vois autant dans les affaires. L'homme chéri de la nation aujourd'hui ne

1. *Les Scythes.*

2. Celui dont il est parlé au livre VII, chap. VIII, de Quinte-Curce. Le prince était grand lecteur de la *Vie d'Alexandre.*

le sera point demain. Le général Conway[1] avait perdu ses emplois; il est tout ce qu'il peut être, il ne le sera peut-être plus dans vingt-quatre heures; à tout moment on attend un changement considérable dans le ministère.

Des prêtres vendent le terrain de Westminster : la place commence à y être rare. Le monument érigé à la vertu par la vertu cède à celui que l'opulence élève à l'opulence; le mérite est chassé de l'église et les prêtres l'ont ordonné.

Voilà donc ces pays où l'on parle tant de liberté, Londres et Venise. La plus grande qu'on exerce ici est de pisser au dessert, et là de faire encore pis sur les escaliers du Doge.

En vérité, monsieur, je vois tous ces gens-ci bien gênés, bien contrariés et, pour avoir le plaisir de dire du mal d'un Roi et lui couper la tête quand ils en ont envie, je ne les en vois pas moins en proie aux mêmes passions qu'ailleurs. Ils sont d'une inconséquence qui ne ressemble à rien. Pourquoi se pendre quand on a les plus belles femmes, le meilleur fruit, des jardins publics, une rivière charmante et des [promenades][2] agréables? En vérité, je ne leur passe seulement pas d'être tristes. J'aime bien mieux qu'on me prouve gaiement que tout va mal, que des Pope, des Bolingbroke et des Shaftsbury qui prétendent tristement que tout va bien. La mine de leurs successeurs m'annonce qu'ils ont eu tort.

Je ne le crois, monsieur, que lorsque j'ouvre les livres dont vous me parlez. J'y trouve une philosophie si rassurante,

1. Le cousin d'Horace Walpole, sir Thomas Conway (1721-1795), feld-maréchal, secrétaire d'État.

2. Ce mot est omis dans le manuscrit, où la page tourne à cet endroit. On le restitue d'après un passage de *Traits* (*Mélanges*, XII, 300) qui paraît être, ainsi qu'il arrive assez souvent chez Ligne, une seconde rédaction d'une idée exprimée d'abord sans apprêt dans une lettre : « *Londres* m'a encore plus surpris que *Venise*. Je pouvais m'imaginer une ville au milieu de la mer. Il n'y a qu'à penser à une inondation qui fait des canaux de toutes les rues, et on aura l'idée de Venise. Mais des trottoirs larges et commodes, des boutiques superbes, une propreté inouïe partout, des promenades illuminées, où il y a des concerts et des jeux, et point de surveillants, des jardins superbes, une rivière qui ajoute à tout cela une variété et mille spectacles différents, tout ce que l'on pourrait s'imaginer pour la fête la mieux entendue, se trouvent tous les jours en quatre ou cinq endroits à Londres. L'indifférence, l'air de liberté et de magnificence, des phaétons élégants, toute une ville au grand trot, des chevaux et des filles charmantes, du fruit excellent..., il n'y a pas là une seule raison pour s'y pendre. »

j'y trouve la même que cet homme admirable nous enseignait avant que je fusse au monde et que j'ai apprise depuis que j'ai su lire.

Ni que ce [juste] Dieu créateur des humains
Se plaise à déchirer l'ouvrage de ses mains[1].

J'ai affermi mon âme dans le temps que tout le monde cherchait à y semer le malheur et l'alarme. Je trouve toujours les mêmes principes. *Jean Melier*[2] pense comme *Saint-Louis* pensait il y a plus de quarante ans[3] et *c'est cela qui les fait si bien penser, qui marie des filles, qui rend l'honneur, qui confond l'injustice et qui*, comme je dis toujours, *donne de l'esprit aux uns et du pain aux autres*.

Voilà ce que j'ai mis l'autre jour sous l'un de ses portraits, car j'en ai plusieurs ; il y vaut encore mieux de la bonne prose comme cela, que de mauvais vers dont tout le monde se mêle.

Nous n'avons eu que le 1er, le 3e et le 5e chants de la Geneviade[4]. Cet ouvrage a fait rire les mylords hypocondriaques, ils ont reconnu celui

Qui voyageait tout excédé d'ennui[5],

ils s'y sont reconnus et en ont ri avec moi. Parmi tous les Anglais pleins de la considération qui est due à l'auteur des *Mélanges de littérature et de philosophie*, je ne dois pas oublier

1. *Henriade*, VII, 219-220.

2. Le *Testament de Jean Meslier*, de Voltaire (1761).

3. Dans la *Henriade*, chant VII.

4. *La Guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle*, poème héroïque avec des notes instructives, Besançon (Genève), 1768. Le poème circulait manuscrit depuis le printemps de 1767 (Bachaumont, 6 avril 1767).

5. *Guerre civile de Genève*, chant III :

Comme il parlait, passait sur cette terre,
En berlingot, certain pair d'Angleterre
Qui voyageait tout excédé d'ennui
Uniquement pour sortir de chez lui,
Lequel avait pour charmer sa tristesse
Trois chiens courants, du punch et sa maîtresse.
Dans le pays on connaissait son nom.
Et tous ses chiens : c'est milord Blington.

« Milord Blington, disent les éditeurs de Kehl, s'est distingué depuis dans le Sénat britannique par son patriotisme et une haine constante pour la corruption, la tyrannie et les restes de superstition que l'Angleterre conserve encore, *etc.* »

M. Walpole qui m'en parle très souvent et avec qui je fais des vœux pour sa santé en admirant sa gloire.

Je vous demande pardon, monsieur, de vous parler un peu trop lestement des Anglais. Vous les trouvez fidèles dans leurs escomptes, c'est tout ce qu'il vous faut à vous dans votre métier.

Les banquiers à qui j'ai eu affaire ne se sont pas toujours si bien trouvés de moi, mais il est aisé d'être honnête quand on est riche, c'est quand on est pauvre qu'il est difficile de l'être. Lorsque ces gens-ci le sont, on sait la petite guerre qu'ils font aux voyageurs. Mais je la leur pardonne en faveur de plusieurs bons procédés, et même très plaisants de leur part. En tout cas, je suis toujours prêt à quitter mon opinion dès que j'en trouve une meilleure. Mon jugement sera toujours soumis au vôtre. Les banquiers ont de bonnes têtes, je m'en rapporterai toujours à eux.

Hélas ! oui, monsieur, on a été déranger les amours d'un flamand et d'une flamande. Nos deux gouverneurs[1] ne croient pas apparemment que des flamands soient faits pour les Amours.

Votre gouvernement genevois est bien puni de n'avoir ni les Ris ni les Jeux : je m'intéresse à la Petite République si elle sent le bonheur d'être voisine de Ferney. Qu'on y aille en pèlerinage ; on s'en trouvera mieux que des autres temples où l'on perd son temps, même à celui de la Mecque.

Si vous connaissez, monsieur, la nièce de M. de Voltaire, madame Denis, ayez la bonté de lui présenter mes respects, et de vous persuader que je suis capable de tous les sentiments que vous inspirez, oui, monsieur, de la vénération, de l'attachement, tout ce que mérite enfin l'homme qui fait honneur à l'homme. Je finis en vous priant de ne point m'oublier dans vos prières et dans votre commerce.

VI

A Bruxelles, le 20 novembre 1768.

Je n'ai pas l'honneur d'être un colimaçon, monsieur, je n'en ai pas le plaisir non plus, et c'est ce qui me fâche ; si j'y

1. Charles-Alexandre, prince de Lorraine et de Bar (1712-1780) et son épouse Maria-Anna, sœur de l'impératrice Marie-Thérèse.

ressemble un peu, ce n'est point en beau, et je le dois à tant d'*Oolla* et d'*Olyba* [1] qu'il y a dans le monde et qui ont suivi le texte du Prophète [2].

Mais, monsieur, vous qui allez ramassant tous les objets, qui daignez mettre en honneur ceux qu'on foule aux pieds, et qui, de tant d'animaux que vous avez vu[s] dans votre vie, ayant beaucoup voyagé, avez bien voulu distinguer le colimaçon, oublierez-vous ma bonne créature de Dieu moins intéressante, mais qui vous est si attachée?

Si vous ne voulez pas que je vous perde de réputation, que je dise à toute la terre que vous m'avez reçu avec bonté, que vous m'en avez témoigné longtemps après, dépêchez-vous de m'en assurer encore.

Je parle de vous dans ce moment-ci à un baron de mon pays qui arrive de chez vous : il m'a rassuré sur vos yeux et me crève les miens en m'apportant toutes vos nouvelles gaietés philosophiques et bien chrétiennes assurément [3].

Que le Dieu d'Abraham, si l'on veut, ou celui de Saint-Pierre, ou celui de Socrate vous traite toujours aussi favorablement que vous nous avez traités, qu'il vous fasse autant de bien que vous nous en faites, qu'il vous rende la santé comme vous rendez le calme à notre âme, la force à notre esprit, qu'il vous conserve vos deux lumières, à vous qui êtes celle du monde, et qu'il me fasse colimaçon, je serai couru des jolies femmes et des jolis garçons, vous ferez cas de moi un instant, c'est la chose que je désire le plus au monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, comme quelqu'un qui vous aime tendrement, qui vous respecte de tout son cœur, qui a deux portraits de vous à côté de son lit, vos ouvrages dans sa tête, votre philosophie dans le cœur [4].

1. Les deux sœurs débauchées d'*Ezéchiel* (XXIII), Oola et Ooliba.

2. Il faut lire, pour entendre ceci, l'opuscule indiqué dans la note ci-après.

3. Il y a de Voltaire quatorze « petits patés » pour l'année 1768, et Ligne répond évidemment aux *Colimaçons du révérend père l'Escarbotier, par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au révérend père Elie, carme déchaussé, docteur en théologie*, S. C. (Genève), 1768, in-8.

4. Réponse de Voltaire du 3 décembre.

VII[1]

Namur, juillet 1774.

Je quitte cent personnes pour une qui va avoir l'honneur de vous voir, monsieur : dans l'instant que M. de Constant m'a dit qu'il partait pour la Suisse, le nom du saint que j'implore ou plutôt le nom de mon Dieu s'est présenté à moi. Je l'ai prié de vous faire passer mes adorations.

Que cette idée me délasse des fêtes qu'on donne à mes archiducs! des travaux souterrains, des mines, du corps noir et respectable des dévots, et des convulsions de tous les ambitieux que je viens de voir à la mort du Roi. Quel tableau pour un homme qui vous sait par cœur et qui a appris à tout voir par vous! Versailles était la lanterne magique la plus curieuse qu'on ait jamais vue et l'on y avait pas oublié la chambre obscure. Comment le pays des grâces peut-il être celui des abominations? Il y pleuvait des évêques et des *lavements*. On courait à la mort du Roi comme à la mort du cerf, il y avait de quoi mourir de rire et de pleurer tant il se passait de choses ridicules ou touchantes, ou horribles, dont l'hiver avait déjà été un temps convulsif. Il n'y avait été question que d'un sous-lieutenant prussien[2] pour l'exercice, qui a fait rentrer au service tous vos vieux maréchaux de France, et d'un de nos musiciens de Vienne qui a donné un nouveau genre à votre musique[3] comme l'autre en donnait à votre armée.

Que ces chers et aimables Welches sortent comme ils peuvent de toutes ces crises; je m'intéresse de bon cœur à eux; mais ce qui me tient encore plus à cœur, c'est que la tête la plus précieuse conserve toujours sa fraîcheur, sa grâce, sa légèreté, sa philosophie douce et tolérante et sa gaîté. J'ai baisé les lettres que j'ai vu recevoir de vous à madame du Deffand et à

1. Ici se placent les deux lettres de Ligne à Voltaire publiées dans le *Nouveau recueil de lettres : Tout le monde n'a pas une idée aussi heureuse et aussi effrontée que mon cher de Lisle...* (1772); et *Vos gentilshommes de la Chambre, ordinaires et extraordinaires, vos camarades...* (mai 1774).

2. Guibert, de qui l'*Essai général de tactique* avait paru en 1773, et qui venait de voyager en Allemagne pendant cet hiver de 1773-1774.

3. Gluck. Gluck et Piccini, l'*ordre profond* et l'*ordre mince*, voilà ce qui, cet hiver-là, partageait les salons.

M. de Lisle[1]. Il se trouve précisément que j'aime les gens que vous aimez. C'est que nous avons tous le même point de ralliement.

Tous les ans je vous fais remarquer ma discrétion, je m'enorgueillis, je dis comme le Pharisien : je ne suis pas de ces gens qui, par exemple, vous accablent de leurs vers et de leur prose; je vous ai toujours fait grâce des vers, et je vous fais seulement une rente annuelle de l'autre : la voilà payée. Envoyez-moi bien vite votre quittance, monsieur; qu'il y ait une assurance que vous savez qu'un errant dans le monde, sans être aussi riche qu'un Juif, ni aussi gueux qu'un chevalier, s'occupe sans cesse de vous, à Paris, à Vienne, dans les camps. les grottes, et même au milieu d'un combat d'échasses dont M. de Constant[2] et moi nous avons été dans l'instant spectateurs. Il vous parlera de cet usage ancien qui rappelle encore la vieille adresse et la valeur des Nerviens. C'est de la ville des Aduatiques que je vous écris et que je n'ai pas le temps de relire. C'est de cette fortesse dont le seul mauvais ouvrage est de Boileau. Recevez, avec votre bonté ordinaire, les assurances de mon tendre et respectueux attachement.

LE PRINCE DE LIGNE

1. J.-B. Nicolas de Lisle (1735-1783), capitaine de dragons, ami de Choiseul, correspondant de Voltaire et de madame du Deffand. Le prince de Ligne, qui l'emmena en Russie en 1780, disait de lui qu'il était « le dieu du couplet et du style épistolaire » (*Mélanges*, XXVII). Ses poésies et ses lettres inédites, dont je détiens les manuscrits, justifient assez bien l'enthousiasme de Ligne; de l'Isle s'y montre très supérieur, je ne dis pas à Dorat ou à Florian (le mérite serait mince), mais à Boufflers.

2. Le père de Benjamin.

LE SYSTÈME POLITIQUE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Que, depuis un siècle, tant d'écrivains aient cru devoir si souvent et si passionnément réfuter l'œuvre politique de Jean-Jacques Rousseau, ce n'est pas, on en conviendra, un signe bien certain qu'elle fût sans valeur et qu'elle soit sans intérêt, et cela peut diversement s'interpréter. Mais il faut reconnaître qu'après la période d'enthousiasme et d'admiration universelle qui dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et pendant laquelle la politique de Rousseau, célébrée par madame de Staël et par Mirabeau comme par Robespierre, exaltée par Kant et par Fichte, ne rencontra guère que des adversaires obscurs et sans valeur, tout le XIXe siècle au contraire a entendu s'élever contre l'auteur du *Contrat social* les voix les plus autorisées : Benjamin Constant, l'un des premiers, signale en Rousseau « le plus terrible auxiliaire de tous les genres de despotisme », puis Lamartine accable de son éloquence enflammée « le grand anarchiste de l'humanité » et oppose au « faux contrat social », œuvre d'erreur et de mensonge, un « vrai contrat social » spiritualiste et mystique. Et c'est P.-J. Proudhon qui reproche au « charlatan de Genève » d'avoir méconnu tout ce qu'il y a d'essentiel dans les faits sociaux, notamment les rela-

tions juridiques et économiques, et le rend responsable de « la grande déviation de 1793 ». Tout récemment, M. Faguet, comparant la politique de Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire, soutenait que la théorie du *Contrat social* aboutit aux plus inextricables contradictions.

Mais tous ces reproches semblent faibles auprès des conclusions que M. Jules Lemaître vient de signifier dans les brillantes conférences qui ont remis Jean-Jacques à la mode ce carême[1]. Il n'a pas caché que son but était « d'étudier surtout en Rousseau le père de quelques-unes des plus fortes erreurs du XIXe siècle » et qu'il cherchait dans son œuvre « des raisons de le condamner ». Aussi l'écrivain, le romancier, le philosophe spiritualiste, l'homme même, pour « ce qu'il eut de candeur et de véritable piété », ont pu parfois trouver grâce devant M. Lemaître ; mais l'auteur du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social* a été impitoyablement condamné.

Voici les considérants principaux de ce jugement. La doctrine de Rousseau est fondée non sur des observations réelles, mais sur des hypothèses en l'air et des sophismes obscurs, comme l'état de nature et « le culte stupide de l'égalité ». Il en tire la théorie d'un régime d'oppression « tellement horrible », tellement despotique, qu'il s'efforce de le dissimuler aux autres et peut-être de se le dissimuler à lui-même par les contradictions les plus impudentes. Il n'attache d'ailleurs à ses théories politiques aucune importance sérieuse ; elles sont contredites par tous ses autres ouvrages, et, dans sa correspondance, il renie cyniquement « les pénibles fariboles » du *Contrat social*.

En somme, une « pauvreté », une « débilité de pensée » qui étonne ; « le défi à la raison, tout cru, tout nu et sans esprit » ; dans aucune autre partie de son œuvre (les *Dialogues* excepté) l'esprit de Rousseau ne fut plus manifestement « dérangé ». Le succès prodigieux de si absurdes niaiseries est — M. J. Lemaître le répète cinq ou six fois — « une des plus fortes démonstrations qu'on ait vues de la bêtise humaine ».

1. Elles viennent de paraître en volume : *J.-J. Rousseau*, par M. J. Lemaître (C.-Lévy).

Venant après tant de critiques qu'elle résume, qu'elle amplifie et qu'elle complète, cette thèse mérite sans doute qu'on tente d'y opposer une tout autre interprétation de l'œuvre politique de Rousseau. Je ne prétends dissimuler ni les lacunes ni les désaccords de cette œuvre : le temps où « l'Évangile selon Jean-Jacques », comme dit Carlyle, inspirait un respect sans réserve est bien passé et nul ne souhaite qu'il revienne. Qu'il y ait, dans le *Contrat social*, plus d'une obscurité et d'apparentes contradictions, Rousseau lui-même le déclare, y insiste et met en garde le lecteur trop pressé contre les conclusions qu'il en pourrait tirer[1]. Je crois pourtant que Rousseau est fondé à soutenir que cela est de forme et non de fond, et qu'il n'y a nulle contradiction dans les idées essentielles. Je voudrais ici démontrer que les théories politiques de Rousseau forment en effet un système cohérent, fondé sur des raisons assez claires dont toutes les conséquences sont fortement déduites, — qu'il n'est souvent obscur que parce qu'il est plus original et plus profond que ses critiques n'ont voulu le reconnaître, — que, sans palinodie ni déraison, Rousseau ayant vu très clairement à quelles conditions son idéal pourrait être réalisé, en a parfois désespéré, — et aussi (vérité autrefois, paradoxe aujourd'hui) que ce système dans son essence est, non pas tyrannique, mais tout simplement républicain et vraiment libéral.

*
* *

Le *Contrat social* n'est pas seulement, nous dit-on, « le plus médiocre » des ouvrages de Rousseau, mais il ne tient à l'ensemble de son œuvre que par un lien fort ténu : Rousseau « aurait pu ne pas l'écrire ». Ce sont « ses vieux cahiers de Venise » qu'il aurait simplement revus vers 1760-62 et publiés pour de basses ou futiles raisons : amertume d'ancien laquais, jalousie à l'égard de Montesquieu, rancune contre les magistrats de Genève, charlatanisme enfin et désir de jouer complètement son rôle de bienfaiteur de l'humanité. Voyons comment cette interprétation s'accorde avec les faits.

1. *Contrat social*, II, IV, *note*; cf. *Émile*, II, *note* (vers le premier tiers du livre). — *Œuvres et correspondance inédites*, éd. Streckeisen-Moulton, p. 357.

Si nous en croyons les *Confessions*[1], ce fut pendant son séjour à Venise, en 1743, que Rousseau songea pour la première fois à la politique, ayant eu l'occasion « de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté », d'ailleurs si compliqué et si curieux. Puis, dans la suite, ses « vues s'étaient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale », car, ayant constaté les maux qu'entraîne la vie sociale, il en était venu fort naturellement à se demander dans quelle mesure les institutions politiques contribuent à cette corruption et à rechercher un mode d'organisation compatible avec la vertu et le droit naturel. « J'avais vu que *tout tenait radicalement à la politique* et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci : quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin. »

Aussi, lorsque au printemps de 1756, dans la période la plus féconde de sa vie, au lendemain des deux *Discours*, à la veille de la *Julie*, de l'*Émile* et du *Contrat*, il vint s'établir à l'Ermitage de Montmorency, c'est son système politique qui fut sa principale et sa plus chère préoccupation : « Des divers ouvrages que j'avais sur le chantier, celui que je méditais depuis longtemps, dont je m'occupais avec le plus de goût, auquel je voulais travailler toute ma vie et qui devait, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, était mes *Institutions politiques*. » Il est vrai que la *Lettre à d'Alembert* survint à la traverse, et que ses amours avec madame d'Houdetot et plus encore avec l'idéale Julie le détournèrent pour un long temps de l'austère politique. Aussi quand, en 1759, après le succès de la *Nouvelle Héloïse*, et tout impatient d'entreprendre l'*Émile*, il « examina l'état » de ses *Institutions* délaissées, il trouva que ce livre « demandait encore plusieurs années de travail ». Il n'eut pas le courage de tant différer. « Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvait se détacher, puis de brûler tout le reste; et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis en moins de deux ans la dernière main au *Contrat social*. » Le *Contrat* parut au mois d'avril 1762.

1. *Confessions*, II, IX (1756).

Les faits confirment pleinement les points essentiels de ce récit. En effet, le système politique du *Contrat* apparaît nettement ébauché avant 1754. Non seulement, en divers passages du *Discours sur l'inégalité*, on trouve des allusions et comme des amorces ; mais les théories les plus importantes du *Contrat* sont déjà clairement résumées dans la *Dédicace* de ce même *Discours*, où tant de gens ont voulu voir un esprit tout différent et même opposé.

Rousseau, non sans malice, y glorifie « les magnifiques seigneurs de la République de Genève » de gouverner la cité parfaite qui eût été sa patrie d'élection si elle n'était déjà sa patrie naturelle, et, sous couleur de célébrer la Genève réelle, il trace à grands traits le tableau de la société idéale dont le *Contrat* fera la théorie abstraite. Il réclame déjà la souveraineté du peuple : « le peuple et le souverain ne doivent être qu'une même personne » ; la liberté consiste dans l'égale et absolue soumission de tous à « l'honorable joug » des lois ; « s'il y a un chef national et un *chef étranger* », il est impossible que l'État soit bien gouverné (c'est la thèse du fameux chapitre sur la religion civile) ; la loi doit être votée et les magistrats élus par tous les citoyens ; mais mille précautions minutieuses, dont on trouvera plus tard le détail dans le *Contrat*, sont nécessaires pour empêcher les abus ; enfin, nul peuple ne peut être effectivement libre, si de multiples conditions matérielles, morales et sociales ne se trouvent garanties. On voit donc que Rousseau, dès ses premiers ouvrages, a placé l'esquisse de l'État idéal à côté du tableau des sociétés réelles.

Un an plus tard, en 1755, l'article *Économie politique* de l'*Encyclopédie* développe la théorie du gouvernement légitime. C'est vraisemblablement vers cette époque, ou même plus tôt, que fut écrit le *Manuscrit de Genève*, premier brouillon du *Contrat* qui sera plus tard profondément remanié. Une lettre à Voltaire du 18 août 1756 contient tout le futur chapitre sur la Religion civile. D'autre part, l'*Émile*, que Rousseau comptait publier avant le *Contrat*, mais qui ne parut qu'un peu plus tard, présente, au Ve livre, un résumé assez complet de tout le système politique. Enfin Rousseau l'expose et le commente une dernière fois dans la sixième des *Lettres écrites de la Montagne*.

Ainsi donc, entre 1754 et 1764, pendant toute la période

des grands ouvrages, nul sujet n'a plus constamment occupé Rousseau que l'élaboration de son système politique. Et, si l'on se rappelle qu'il a surveillé l'édition du *Contrat social* avec un soin minutieux, en corrigeant les détails jusqu'à la dernière heure (nous avons sa correspondance avec le libraire Rey), qu'il y a fait rentrer, en les coordonnant et les développant, toutes les théories de politique esquissées dans ses œuvres antérieures[1], et qu'il a cru devoir les résumer deux fois encore, dans l'*Émile* et les *Lettres de la Montagne*, il est sans doute permis de penser que le *Contrat social* est l'expression mûrie, systématique et définitive de la politique de Rousseau et qu'il y a vu une maîtresse pièce de son œuvre, le complément logique de ses premiers ouvrages.

*
* *

Conduit à la politique par la morale, c'est toujours en moraliste que Rousseau considère le problème de l'organisation sociale. « Je cherche le droit et la raison et ne dispute pas des faits », dit-il dans le *Manuscrit de Genève*. En de nombreux passages parfaitement concordants et précis, il expose le but qu'il s'est proposé et distingue sa tentative de celle de Montesquieu. Celui-ci est parti des faits, des lois existantes, des institutions réelles et il a cherché à quelles conditions naturelles convenaient le mieux les diverses formes de gouvernement, quelles vertus chacune exige et suppose. Tout au contraire, Rousseau se demande s'il peut y avoir un gouvernement qui convienne à la nature de l'homme et qui permette la vertu et la justice. A regarder les faits, nous verrions « de belles choses » ! Partout, à des degrés divers, l'inégalité, l'oppression, l'exploitation de l'homme par l'homme ; mais tous ces maux sont-ils nécessaires ? Ne peut-on concevoir « quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont et les lois telles qu'elles peuvent être » ? — Voilà le problème théorique que s'est proposé Rousseau dans le *Contrat social*.

Il n'y a donc nul désaccord essentiel entre le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, où la vie sociale est dénoncée comme la

1. A la seule exception des théories relatives à la politique extérieure et à la formation d'une République confédérée des petits États.

cause et l'origine de tous nos maux, et le *Contrat*, où l'organisation sociale apparaît au contraire comme le remède tout-puissant de notre faiblesse et de notre misère. Dans le premier ouvrage, il s'agit de la société telle qu'elle est, telle qu'elle s'est faite, sans justice et sans raison, quand les hommes, poussés par les appétits et les passions, entrent en conflit, quand le hasard ou la force fondent la propriété, l'injustice devient la règle universelle; en une telle société, toute culture, toute civilisation ne peuvent qu'être funestes, car l'homme utilise les forces nouvelles qu'il en retire pour ses fins égoïstes; grâce aux avantages et aux privilèges que la vie sociale lui fournit, il asservit ses semblables pour s'assurer le bien-être, la vie oisive, les jouissances factices qui lui deviennent bientôt un besoin : la civilisation corrompt la nature au lieu de l'améliorer. Mais si la société pouvait être réglée et dirigée par la raison, si la civilisation était contenue en de telles bornes qu'elle favorisât la vertu au lieu de la détruire, s'il y avait en somme un moyen « de mettre la loi au-dessus de l'homme », — « c'est là, dit Rousseau, le grand problème en politique[1] », — alors, et alors seulement, la vie sociale deviendrait aussi avantageuse qu'elle a été nuisible. Toute société, formée entre des hommes que n'unit pas tout d'abord une loi de justice, ne peut être qu'un enfer, et plus cette société sera étroite, complexe, civilisée, plus douloureux sera cet enfer. Mais si l'on pouvait créer une loi civile aussi inflexible, aussi impartiale, aussi bienfaisante que le sont les lois de la nature, alors « on réunirait dans la république tous les avantages de l'état naturel à ceux de l'état civil[2] ». — On voit assez que les théories politiques du *Contrat*, bien loin de contredire le *Discours*, en sont le complément logique et, si l'on veut, la contre-partie, mais la conclusion nécessaire.

Le problème politique ainsi posé, la méthode se trouve déterminée du même coup. Il s'agit d'établir à priori les conditions d'une société juste : les faits ne nous instruiront donc que plus tard, quand il s'agira des moyens de la réaliser; mais tout d'abord c'est une construction rationnelle qu'il faut tenter.

1. Lettre au marquis de Mirabeau, 26 juillet 1767.
2. *Émile*, II.

On aperçoit à cette méthode plus d'un inconvénient; il est juste pourtant de reconnaître que c'est pour avoir donné d'abord à son œuvre ce caractère de haute et abstraite spéculation que Rousseau a bien vraiment écrit, comme il l'a dit fièrement, « un livre pour tous les temps[1] ». Tant que les individus ou les partis s'efforceront, au nom d'une justice idéale, de réformer la société présente ou d'y substituer un régime moins inique, consciemment ou inconsciemment, bon gré mal gré, ils poseront — ou ils supposeront résolu — le problème fondamental du *Contrat social*. Selon l'expression très juste d'un historien allemand contemporain[2], Rousseau a formulé « un programme de révolution permanente ».

*
* *

« Les philosophes qui ont examiné les fondements de la société ont tous senti, dit Rousseau, la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature. » Et ailleurs : « Tant que nous ne connaîtrons point l'homme naturel, c'est en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue ou celle qui convient le mieux à sa constitution. » Comme la pédagogie et la morale, la politique doit être fondée sur l'état de nature et le droit naturel : c'est le postulat de toutes les théories de Rousseau. — Que signifie et que vaut cette idée de nature? Son obscurité ne cache-t-elle déjà qu'incohérence et contradiction?

Rousseau n'a fait que reprendre et renouveler une théorie alors presque universellement répandue. Pascal avait fait scandale en proposant, « la vraie nature (de l'homme) étant perdue », de ne point chercher ailleurs que dans la coutume la raison de nos mœurs ou de notre droit. Au contraire, les philosophes de l'École et les Cartésiens accordaient qu'il était légitime et nécessaire de spéculer sur « la nature humaine ». Ce que la coutume a pu former, la coutume le peut modifier ou détruire. Et comment poser des principes nécessaires, si l'on n'écarte d'abord tout ce que l'expérience ou l'éducation ont pu nous fournir de préjugés et de faux besoins?

1. Lettre à Rey, 7 nov. 1761.
2. Otto Gierke, *Althusius*, p. 92.

Retrouver l'état de nature, ce sera donc, pour Rousseau, écarter tout ce que la civilisation, tout ce que l'habitude a superposé à notre fonds primitif et vrai, et dégager les éléments essentiels, éternels, nécessaires de la nature humaine. Nul autre fondement solide où l'on puisse bâtir un système. Assurément, cette recherche n'est pas moins difficile qu'elle est indispenpensable. « Une bonne solution du problème », nous dit Rousseau, exigerait d'immenses études et un grand génie. Il ne serait « pas indigne des Aristote et des Pline de notre siècle » de chercher à inventer et à réaliser des expériences décisives pour démêler sûrement « ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme [1] ». Mais, faute de pouvoir recourir à la méthode expérimentale, il faut bien s'en tenir à des raisonnements et à des conjectures. Il faut, par une abstraction hypothétique, retirer à l'homme actuel tout ce qui n'apparaît pas comme indispensable à sa vie : il n'y a de caractères naturels que ceux dont la privation entraînerait la destruction de l'individu ou de l'espèce. La nature, c'est en somme ce que la raison nous fait concevoir comme nécessaire.

Mais comment l'espèce humaine pourrait-elle subsister, si l'homme ne trouvait en lui des tendances qui le poussent spontanément vers les fins nécessaires? Ce sont des « dispositions » primitives, des « inclinations de la nature », comme il est dit dans l'*Émile*. Ces sentiments sont « gravés dans le cœur de l'homme en caractères ineffaçables [2] ». Mais si la nature nous parle ainsi par des instincts puissants, la raison en reconnaît la convenance et la nécessité : l'homme en fait les règles réfléchies de sa conduite et s'y soumet avec connaissance; c'est alors la « loi naturelle ».

On comprend donc que, selon le point de vue d'où on la considère, la nature apparaisse tantôt sous la forme d'un sentiment ou d'une inclination primitive, tantôt comme une théorie abstraite de l'essence même de l'homme. Les deux aspects ne sont pas moins vrais l'un que l'autre et se complètent nécessairement. La « voix de la nature » n'est que l'expression vivante, au fond de notre conscience individuelle, de la nécessité même que nous révèle la raison.

1. *Discours sur l'inégalité*, préface.
2. *Ms. de Neufchâtel*, éd. Dreyfus-Brisac, p. 305.

Et c'est parce qu'il conçoit ces deux éléments comme inséparables que Rousseau pense justement faire œuvre utile et nouvelle. Si sa théorie n'était qu'abstraction rationnelle, il n'y pourrait bâtir rien de solide. Si, d'autre part, il ne considérait que la seule existence des instincts et des sentiments, il n'en pourrait tirer le droit. Sa pensée originale est plus complexe et plus optimiste : retrouver le droit naturel, ce sera déterminer ce qui est juste et raisonnable pour l'homme conçu dans son essence même, et ce sera du même coup s'appuyer sur les sentiments les plus profonds et les plus puissants du cœur humain. « Tout ce que nous pouvons voir très clairement au sujet de cette loi (naturelle), c'est que non seulement, pour qu'elle soit *loi*, il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connaissance, mais il faut encore, pour qu'elle soit *naturelle*, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature [1]. »

Dès lors, peu importe la réalité historique de ce fameux état de nature. C'est « un état qui n'existe plus, *qui n'a peut-être point existé*, qui probablement n'existera jamais ». « Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer à ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, *plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine*, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde ». Comparer ces raisonnements aux hypothèses des physiciens, c'est sans doute déjà beaucoup dire! Mais quand en effet les Descartes et les Newton se placent par hypothèse à l'origine des choses pour expliquer la formation du monde, leur dessein n'est pas vraiment historique : ils veulent surtout établir par quelles lois éternelles et nécessaires, donc actuelles, peut s'expliquer le monde que nous révèle aujourd'hui l'observation des sens. Ils veulent dire et ils disent : « Tout se passe comme si le monde avait ainsi commencé. » Tel doit être, dans la morale et dans la politique, le rôle de l' « état de nature », et s'embarrasser d'en discuter les conditions historiques, c'est en méconnaître la vraie signification, ce qui conduit à ne pas comprendre davantage ce qu'est le « droit naturel ».

1. *Discours sur l'inégalité*, préface.

Les règles du droit naturel qui découlent de cet état de nature sont en effet fort simples : elles se ramènent toutes, semble-t-il, à deux principes, la liberté de l'individu et le lien familial.

Mais la famille n'est naturelle, c'est-à-dire indispensable et nécessaire, qu'aussi longtemps que les enfants ont besoin du père pour se conserver. « Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout », et la famille ne subsiste plus que par volonté et par convention. Aussi le droit essentiel et fondamental, c'est la *liberté commune*, l'égal pouvoir pour tous les hommes de pourvoir à leur existence. « Cette liberté commune est une conséquence nécessaire de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même ; et sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul, étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître. » Le droit naturel est donc fondé, non sur un principe métaphysique, mais sur la constatation des conditions nécessaires, des conditions physiologiques de la vie elle-même. La famille, jusqu'à ce que l'enfant soit devenu capable de subvenir à ses besoins, puis la liberté pour l'homme : voilà ce qui est indispensable, donc raisonnable et juste, car telles sont les tendances que l'instinct nous impose tout d'abord et que la réflexion ensuite justifie, dirige et limite.

Cette liberté naturelle et commune n'est pas assurément l'entière indépendance. La force de l'homme est petite et il trouve dans la nature des obstacles insurmontables à son bon plaisir. C'est seulement en comprenant les lois de la nature et en s'y soumettant qu'il pourra ne vouloir « que ce qu'il peut et (faire) ce qu'il lui plaît ». Mais l'homme raisonnable ne trouvera dans cette dépendance inévitable ni déchéance, ni souffrance.

L'unique obstacle à la liberté naturelle, c'est « la dépendance des hommes », car, étant nécessairement l'oppression, elle entraîne la corruption et la misère. Si l'homme est assujetti par l'homme, si le maître exploite l'esclave, ils se corrompent mutuellement. C'est ce mal radical qui a toujours détruit le droit naturel dans les sociétés réelles. C'est donc ce mal qu'il faut trouver le moyen d'écarter, si l'on veut établir une société juste, garantissant à tous « la liberté commune ». Tel est le

« problème fondamental dont le *Contrat social* donne la solution... trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant ».

*
* *

Cette forme d'association ne peut résulter que d'un contrat : « Puisqu'aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité *légitime* parmi les hommes. » C'est la doctrine la plus connue, la plus claire et la moins discutée du *Contrat social* : l'homme n'est libre que s'il obéit à des lois consenties, car « l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».

Rousseau n'a pas inventé cette idée d'un contrat fondamental, origine de tous les droits civils. Il déclare lui-même n'avoir fait, en l'adoptant, que suivre « l'opinion commune [1] ». Depuis deux siècles, elle s'était imposée à tous les politiques qui cherchaient ailleurs que dans l'autorité d'une Église ou le droit divin des rois les principes de la société civile. C'est sur elle que Hobbes avait fondé la justification du despotisme. Bossuet, qui combat cette idée, lui fait pourtant une certaine place. Elle était surtout devenue vraiment classique parmi les écrivains protestants, occupés à discuter les deux révolutions d'Angleterre et la politique de Louis XIV, et il serait vain de chercher à qui Rousseau a bien pu l'emprunter. Mais il lui a donné tant de précision et de force qu'on en a presque oublié toutes les expressions antérieures, et il l'a si profondément transformée qu'elle prend chez lui une signification toute nouvelle et une portée incomparablement plus grande.

D'abord, le contrat social, tel qu'il l'entend, crée le droit civil, non pas seulement parce qu'il est le résultat de la volonté des hommes, mais surtout parce qu'il est l'expression néces-

1. *Discours sur l'inégalité*, vers la fin.

saire de la raison, reconnaissant les obligations qui découlent du droit naturel. Le pacte ne saurait créer véritablement la justice s'il n'y était déjà conforme. Il pourrait y avoir des conventions iniques ou absurdes : elles ne rendraient pas la société légitime. Le pacte social n'est donc ni arbitraire ni indéterminé : il résulte nécessairement de la nature des choses; des êtres raisonnables ne peuvent faire autrement que de le reconnaître, de le consentir et de s'y soumettre. Sa valeur morale, son caractère obligatoire et saint viennent de ce qu'il est la conséquence, la traduction sociale de la loi naturelle.

Assurément un tel contrat aurait pu avoir dans le passé et peut surtout avoir dans l'avenir une réalité historique, Rousseau s'est plu à imaginer la scène et nous en a laissé les curieuses formules, dans des notes relatives à la législation de la Corse [1]. Mais le pacte peut être reconnu sans être jamais formulé : il a une réalité idéale et universelle, car partout cette convention est implicitement et nécessairement admise par quiconque prétend juger la société du point de vue de la raison.

Ce pacte social, selon Rousseau, est simple : il admet une seule clause et n'en saurait comporter d'autre. Chez les écrivains politiques antérieurs, chez Locke ou chez Jurieu, par exemple, il se subdivise toujours plus ou moins nettement en deux contrats : d'une part, les citoyens s'engagent les uns vis-à-vis des autres et forment le corps politique; d'autre part, ce corps politique s'engage vis-à-vis des chefs qu'il se donne [2] et conclut avec eux un traité pour assurer leur puissance et

1. « Corses, faites silence, je vais parler au nom de tous... Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent, et que ceux qui consentent lèvent la main.

» ... Au nom de Dieu tout puissant et sur les Saints Évangiles, par un serment sacré et irrévocable, je m'unis de corps, de biens, de volonté et de toute ma puissance à la nation corse, pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et de mourir pour elle, d'observer toutes ses lois et d'obéir à ses chefs et magistrats légitimes en tout ce qui sera conforme aux lois. Ainsi Dieu me soit en aide en cette vie et fasse miséricorde à mon âme. Vivent à jamais la liberté, la justice et la République des Corses. Amen.

» Et tous, tenant la main droite élevée, répondront : Amen. » (Streckeisen-Moulton, *Œuvres et correspondance inédite de J.-J. Rousseau*, p. 116.)

2. Rousseau lui-même, dans le *Discours sur l'inégalité* (vers la fin), exposant brièvement la théorie du contrat « selon l'opinion commune », lui donne cette acception. Mais il la condamne formellement dans le *Contrat* (notamment III, 1) et toute sa théorie définitive l'exclut absolument.

garantir ses droits. Au contraire, dans le *Contrat social*, il n'y a plus qu'un seul pacte, le pacte de tous avec tous, et ce pacte en exclut nécessairement tout autre, car, en s'abandonnant « à la suprême direction de la volonté générale », les citoyens ne reconnaissent d'autre puissance qu'elle et toute autorité légitime devra en émaner. Les chefs du corps politique ne sont donc pas des puissances distinctes, envers qui le peuple doive ou puisse s'engager par un contrat spécial : ils ne sont que les agents de la volonté générale.

Ainsi s'explique la fameuse formule du pacte social : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale... » Les clauses, « bien entendues, se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ».

Le contrat social est donc l'œuvre de la volonté et de la raison des hommes. Il a pour fin unique de les arracher à l'oppression et de leur assurer la liberté. Et pourtant il se réduit tout entier à cette clause : « L'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté » ! Comment un tel moyen peut-il convenir à une telle fin ?

D'abord, cette aliénation totale est, pour Rousseau, la condition de l'égalité civile. A l'état de nature, les hommes ne sont pas rigoureusement égaux, mais les différences ne dépassent pas celles que nous observons entre les animaux d'une même espèce ; elles ne les empêchent pas d'assurer leur vie, et puisque aucun instinct naturel ne les met tout d'abord en lutte les uns contre les autres, elles ne détruisent pas la commune liberté de tous. Mais dès que s'organise la vie sociale, mille causes viennent renforcer ces inégalités naturelles. La richesse, la culture, l'éducation, les privilèges vont les porter au plus haut point : il y aura des maîtres et des esclaves. Le pacte social n'assurerait donc pas aux individus la commune liberté qu'exige le droit naturel, s'il ne leur attribuait pas à tous une part égale de droits civils. Il faut effacer d'abord, ou du moins oublier, les privilèges naturels, de même qu'il faudra plus tard restreindre et combattre les privilèges sociaux. « C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir. »

Puis, c'est une condition de l'ordre public, une nécessité absolue pour le bon fonctionnement de l'État. Si les individus, au lieu de se dépouiller totalement, conservaient en effet, après le pacte, quelques-uns de leurs droits naturels, ceux-ci ne pourraient leur être garantis par la société qui ne les aurait pas reconnus. Pour une partie de ses actions, l'individu serait en dehors de la loi. Dès lors, des conflits inévitables se produiraient sans cesse : l'individu invoquerait ses droits naturels pour résister aux légitimes commandements de l'État, ou l'État abuserait de sa puissance pour enlever aux individus toute liberté; ce serait la tyrannie ou l'anarchie. « Le conflit des hommes et des lois, qui met l'État dans une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques [1]. » Donc, point de droit qui ne soit reconnu par la volonté générale et garanti par elle. Le pacte social abolit totalement tous les droits naturels pour y substituer des droits civils.

Mais cette aliénation totale est surtout la condition de la liberté même. « Chacun se donnant à tous ne se donne à personne;... on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd et plus de force pour conserver ce qu'on a. » L'individu ne se donne tout entier que pour être libre, « aussi libre qu'auparavant [2] ». Ce paradoxe est la thèse centrale de toute la doctrine de Rousseau.

*
* *

La plupart des critiques ont-ils eu raison de ne voir là que les plus inextricables sophismes ou les plus impudentes contradictions? Pour tous les écrivains antérieurs, la question des droits de l'individu et de l'État n'admettait que deux solutions : pour Hobbes, les individus sont, après le pacte, totalement livrés au bon plaisir du prince, qui possède sans restriction l'autorité souveraine; — pour d'autres, les contractants se réservent des droits individuels, placés en dehors de l'autorité de l'État. Il y aurait assurément contradiction à soutenir en même temps les deux thèses, et Rousseau a si bien senti qu'il

1. Lettre au marquis de Mirabeau, 26 juillet 1767.
2. *Contrat social*, I, VI.

courait le risque d'en être accusé qu'il a mis expressément le lecteur en garde contre cette première apparence. Mais, sa théorie du pacte étant différente, il ne veut accepter aucune des deux solutions précédentes et il a justement prétendu en inventer une troisième, beaucoup plus favorable à la liberté.

Le peuple, dans son système, n'a pas contracté avec un chef mais avec lui-même : il s'est dépouillé de tous ses droits naturels, mais seulement en faveur de la volonté générale; il s'est engagé à obéir, mais à n'obéir qu'à la loi. Or nous allons voir — c'est la partie la plus difficile, la moins connue, mais la plus importante peut-être du *Contrat social* — que la loi, de par sa nature même et son essence, ne pouvait détruire la liberté individuelle, mais qu'elle en était au contraire la seule garantie réelle et possible.

L'expression de « volonté générale » a en effet, selon Rousseau, un sens très précis; cette volonté n'existe qu'à certaines conditions, et, en s'abandonnant totalement à elle, les individus ne se sont pas livrés à une puissance indéterminée sans règle ni sans frein. — D'abord, la *volonté générale* est la *volonté de tous*. Elle n'existe que si les citoyens ont été également et directement consultés. La souveraineté ne peut ni se déléguer ni s'aliéner : tout citoyen doit voter la loi. Sinon, il n'y a pas de loi : il n'y a plus qu'une volonté étrangère, qui peut se faire obéir par force ou par intérêt; mais, comme elle est imposée du dehors, l'homme cesse d'être libre en y obéissant.

Sans doute, l'accord unanime est bien rarement possible, et le corps politique ne pourrait agir si l'on ne convenait de tenir pour loi la volonté de la majorité. Mais « la loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention et suppose, au moins une fois, l'unanimité ». La puissance de la majorité, en tant qu'elle est légitime, ne vient ni du nombre ni de la force, mais de la volonté même de tous les citoyens qui, entrant à titre d'égaux dans l'association politique, reconnaissent à tous un droit égal à la diriger et conviennent que « la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres. » La minorité qui s'incline devant une loi qu'elle n'a pas votée reste donc libre encore, puisqu'elle reconnaît le droit de la majorité et qu'elle prétend bien, en d'autres circonstances, s'en prévaloir à son tour. « La volonté constante de tous les

membres de l'État est la volonté générale ; c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres ». Directement ou indirectement, toute loi tire sa valeur morale et son autorité légitime du consentement *unanime* des citoyens. L'État fondé sur le contrat social ne peut comprendre que des contractants, qui en acceptent les stipulations fondamentales.

Ainsi, déjà, en se soumettant à la volonté générale, l'individu n'accepte d'obéir qu'à des lois sur lesquelles il aura été lui-même consulté et qui auront été soumises au libre suffrage de tous ses égaux. Mais la *volonté générale* n'est pas simplement la *volonté de tous* : il faut encore qu'elle soit générale par son objet, qu'elle n'édicte que des règles également applicables à tous et qu'elle ne s'inspire que de l'intérêt de tous : « ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit ». Si des citoyens se mettent à délibérer sur quelque objet individuel et déterminé qui ne les touche que dans leurs intérêts privés et non en tant que membres de l'État, leurs volontés particulières ne peuvent se comparer ni s'additionner : elle sont incommensurables. Nous n'avons plus devant nous qu'un nombre plus ou moins grand d'avis particuliers, qui ne sauraient passer pour la volonté générale, et par qui je ne me sens pas moralement obligé, car, en m'associant à mes semblables, je ne me suis nullement engagé à suivre leur avis dans mes affaires particulières. C'est au contraire pour être libre, pour être maître de veiller à ma conservation et à mes intérêts, que j'ai conclu le pacte. La volonté générale ne peut donc établir que des lois également applicables à tous et en vue de l'intérêt de tous. « Tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens. »

La liberté des individus a donc en somme pour garantie l'égalité de tous les citoyens dans le vote de la loi et dans la soumission à la loi. Ainsi, la loi civile aura presque les caractères des lois de la nature : l'universalité, l'impartialité et la nécessité. En se pliant à son « honorable joug », les hommes n'acceptent nullement « l'insupportable et odieux joug » de leurs égaux[1], prétendant les asservir et les gouverner : la loi

1. Rousseau écrit à son ami d'Ivernois (29 janvier 1768) à propos des troubles de Genève, que « puisqu'il faut porter des fers », mieux vaut

ne peut leur imposer d'autres contraintes que celles qui paraîtront à tous indispensables pour assurer à tous une égale liberté.

« On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales. » Sans doute, en droit comme en fait, la puissance du souverain est illimitée, puisque les individus se sont totalement dépouillés de leurs droits naturels. Mais comme ce souverain n'est que le peuple tout entier, comme les lois qu'il édicte sont l'œuvre de tous, applicables à tous et ont pour fin l'intérêt de tous, les individus n'ont pas à craindre qu'il abuse de sa puissance ; ils n'aliènent *réellement* de leurs droits naturels que la partie « dont l'usage importe à la communauté » ; pour qu'ils fussent privés du reste, il faudrait que le souverain agît d'une manière non seulement immorale, mais illogique, absurde et contradictoire, et cela ne peut se concevoir « sous la loi de raison ». Du moins cela n'est pas à craindre s'il existe vraiment une *volonté générale* et Rousseau va nous en montrer les difficultés et les conditions.

On comprend ainsi la fameuse phrase : « tout ce que chacun aliène par le pacte social de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté : mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance ». Bien loin d'être contradictoire, cela est parfaitement clair et courageusement sincère, exempt des fâcheuses équivoques où se complaisent souvent les partisans du droit naturel. Car, enfin, n'est-ce pas l'évidence même que, si la société est composée d'égaux et a pour fin leur liberté, le peuple reste juge en dernier ressort et que les droits de l'homme n'ont d'existence réelle qu'autant qu'ils sont reconnus par la loi et par suite par les hommes. On

« porter du moins ceux de quelque grand prince et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux ». M. Jules Lemaître cite ces paroles comme un dernier et décisif exemple des contraditions de Rousseau et trouve qu' « elles résument vraiment toute l'absurdité du *Contrat social* ». — Il me paraît que Rousseau ne renie nullement ici ce qu'il a dit de la *loi*, expression de la volonté générale de *tous* nos égaux : c'est le seul joug honorable et compatible avec la liberté. Mais, si l'on ne peut établir une telle loi, le joug que prétendraient illégitimement nous imposer *quelques-uns de nos égaux*, de par leurs privilèges de hasard, serait bien plus odieux et désavantageux que celui de quelque grand prince. Et cela Rousseau l'a dit cent fois.

pourrait sans doute en confier la sauvegarde à quelque autorité distincte, à quelque roi, à quelque conseil de riches vieillards ou d'académiciens; mais, ou bien ce sera là le souverain véritable, et nous serons « dans le hobbisme le plus parfait » et dans la tyrannie, ou bien ces magistrats ne seront que des ministres du peuple souverain, qui pourra toujours changer leurs pouvoirs et abolir leurs attributions. On peut placer la souveraineté ici ou là, dans le peuple ou dans un chef, mais aucun artifice ne peut l'abolir. Et si l'on s'efforce de la diviser et d'en limiter l'action par les entraves d'un mécanisme compliqué, il reste que tous ces pouvoirs émanent toujours du véritable souverain, qui fait les lois et peut toujours bouleverser l'organisation administrative.

Donc « les vrais principes du droit politique [1] » que Rousseau s'était proposé de découvrir, se tiennent logiquement fort bien. A quelles conditions peut-on imaginer un État légitime et une société conforme au droit naturel? Il faut que par un pacte exprimé ou tacite, les individus, renonçant à tous leurs droits naturels, investissent de la souveraineté un être collectif, formé de la totalité des citoyens et qui sera l'État; et il faut que cet État, uniquement mis en jeu par la volonté générale, n'édicte que des lois générales, également obligatoires pour tous. A ces conditions seulement, il peut y avoir une société libre où les biens de l'état de nature, la liberté et l'égalité, seront garantis réellement par toute la puissance de l'organisation politique. Cet idéal serait-il totalement inapplicable, que Rousseau n'en aurait pas moins atteint son but : il ne s'est d'abord engagé qu'à nous dire ce qu'est un « État légitime »; s'il nous était démontré qu'un tel État ne peut convenir à des hommes, peut-être aurions-nous pourtant profit à l'avoir contemplé. Kant dira plus tard, étudiant les conditions nécessaires de la moralité, qu' « il n'y a peut-être jamais eu un seul acte parfaitement moral »; de même, selon Rousseau, « en examinant bien les choses, on trouverait que très peu de nations ont des *lois* ». Les conditions de la justice sociale parfaite ne seraient donc pas moins rares ni moins difficiles à réaliser que celle de la pure moralité : encore les connaîtrait-on.

1. *Émile*, V.

*
* *

L'objection capitale de tous les adversaires de Rousseau, depuis Benjamin Constant jusqu'à M. Jules Lemaitre, c'est qu'en effet toute cette théorie de la volonté générale, clef de voûte du système, est la plus décevante et dangereuse chimère. Le bon sens aurait dû déjà apprendre à Rousseau — l'histoire en tout cas nous a depuis surabondamment démontré — combien diffèrent les sociétés réelles de ce peuple idéal, passionné du bien public, édictant des lois infaillibles par une sorte de révélation du Saint-Esprit. « En se donnant à tous », il n'est pas vrai qu'on ne se donne à personne : « on se donne à ceux qui ont reçu mission d'agir au nom de tous [1] »; et c'est la tyrannie administrative de mille petits despotes! Les majorités aveugles et jalouses écoutent les charlatans et écrasent les minorités. La souveraineté populaire conduit à la plus injuste oppression. — Mais tout cela, Rousseau l'a vu et l'a dit : il a montré ces dangers avec la plus clairvoyante précision, non pas seulement dans quelques lettres privées, mais dans le *Contrat* lui-même, non par quelque hypocrite contradiction, mais en des raisonnements explicites et suivis. Il a consacré toute une partie de son œuvre à étudier les moyens d'assurer effectivement à la volonté générale sa rectitude et sa pureté, à la loi son efficacité, au peuple sa liberté.

Nul peuple ne sera libre s'il ne réussit d'abord à se donner une bonne organisation politique. Assurément, « tout gouvernement légitime est républicain », et le pouvoir de voter les lois appartient nécessairement au peuple tout entier. Mais l'organisation des magistratures chargées d'assurer le vote et l'exécution des lois est question beaucoup plus complexe et relative : elle dépend de mille conditions matérielles, psychologiques, sociales, l'étendue du pays et la densité de la population, le genre de vie, les traditions, les mœurs. Il est donc impossible de dire à priori lequel vaut le mieux d'une monar-

1. Benj. Constant, *Principes de politique*, ch. I.

chie, d'une aristocratie ou d'une démocratie[1], pour assurer l'exercice de la puissance exécutive.

La fin qu'il s'agit toujours d'assurer, c'est la pleine exécution de la volonté générale et, pour tout le reste, la parfaite liberté des citoyens. Mais, avec chaque forme de gouvernement, des difficultés spéciales vont surgir auxquelles il faudra pourvoir par des institutions et par des lois appropriées. De là, les très subtiles et curieuses théories qui remplissent les deux derniers livres du *Contrat social* : il faut, par des précautions minutieuses où se révélera le génie du législateur, organiser si habilement la machine politique qu'elle ne soit vraiment mise en jeu que par la volonté générale et qu'elle ne travaille que pour le bien général. Pour Rousseau non moins que pour Montesquieu, l'organisation du gouvernement est « un chef-d'œuvre de législation ». Si ce chef-d'œuvre pouvait être parfait, la liberté des citoyens se trouverait, à ce point de vue, parfaitement garantie.

Mais la liberté politique dépend davantage encore des hommes eux-mêmes et des conditions matérielles et morales où se passe leur vie. Il y a par exemple des pays si grands, ou si riches, ou si pauvres que nulle législation, si parfaite fût-elle, n'y pourrait vraiment fonder la liberté. Mais c'est peut-être encore l'inégalité des fortunes qui est le plus grand obstacle; car si le pauvre dépend tellement du riche qu'il en doive subir toutes les volontés, on ne trouvera dans un tel peuple que bassesse, corruption, haine et révolte, et, sous le couvert apparent des meilleures lois, un régime de guerre civile, permanente et cachée. C'est donc surtout à cause de leurs inconvénients politiques que Rousseau est amené à combattre le luxe et la richesse; nul n'a plus profondément senti que l'inégalité des droits tenait essentiellement à l'inégalité des fortunes. La législation qu'il esquissa pour les Corses[2] en fournit un curieux témoignage.

Mais surtout la liberté politique ne saurait s'établir ni se

1. Rousseau n'abandonne donc pas le système politique du *Contrat social* lorsqu'il reconnaît que le gouvernement purement *démocratique* est presque impossible à établir.

2. *Projet de Constitution pour la Corse*, dans l'ouvrage cité de Streckeisen-Moulton.

maintenir que parmi des hommes d'esprit vraiment libre. « La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion : il faut des estomacs bien sains pour le supporter[1]. » Les peuples trop amollis et trop civilisés sont incapables des sacrifices qu'elle exige, et ce n'est pas trop que de toutes les forces combinées de la législation, de l'éducation et de la religion pour rendre les hommes dignes et capables d'être libres.

La législation devra empêcher les brigues, les associations et les partis : comme Rousseau songe sans cesse avec prédilection à de petits États, à des « îles », où son système lui paraît plus complètement et moins malaisément applicable, on comprend sans peine qu'il redoute toute association particulière capable de fausser l'expression de la volonté générale ou de paralyser l'exécution de la loi. Si l'on ne peut empêcher entièrement ces sortes d'associations, alors il faut du moins s'efforcer de les multiplier pour qu'aucune d'elles ne devienne prépondérante. Ainsi, seulement, croit-il, on pourra maintenir la pureté de la volonté générale.

L'État devra aussi veiller, par une sérieuse éducation morale et patriotique, à entretenir dans les cœurs « l'amour des lois et de la liberté ». Comment des âmes d'esclaves s'assureraient-elles une liberté que, non moins que l'égalité, tant de forces tendent à détruire? Il n'y aura donc de peuple libre que si, dès l'enfance, par des fêtes et par des jeux, par une culture des sentiments et de la raison tout à la fois, on s'efforce de préparer des citoyens jaloux de leurs droits et pénétrés de l'idée de justice.

Enfin, — condition dernière et sur laquelle Rousseau termine le *Contrat social*, — la volonté générale et la loi doivent avoir aux yeux des hommes un caractère religieux et saint. Pour obtenir d'eux l'obéissance volontaire et le dévouement au bien commun, sans lesquels nul État libre ne peut subsister, il faut que les mêmes sentiments profonds les animent. Or la diversité des religions modernes, surtout leur organisation, indépendante des nations et des gouvernements, sont une cause d'affaiblissement pour le sentiment national et l'amour de la liberté. Afin donc de renforcer « les sentiments de socia-

1. *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, VI.

bilité » sans lesquels nul corps politique ne peut être puissant et juste, toute une politique religieuse s'impose à l'État : d'une part, il faut bannir impitoyablement toutes les sectes intolérantes qui n'admettent de salut que dans leur Église et prêchent la haine et l'intolérance en matières civiles; d'autre part, il faut « réunir les deux têtes de l'aigle », comme l'avait dit Hobbes, et « tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais État ni gouvernement ne sera bien constitué »; c'est-à-dire qu'il ne faut tolérer nulle part que « le clergé fasse un corps », car alors « il est maître et législateur dans sa patrie », et « il y a deux puissances ». Par suite, il importe de dégager de la multiplicité des dogmes divers, en laissant au surplus à chacun telles opinions qu'il lui plaira, « une profession de foi purement civile » ne comportant que les croyances indispensables à la vie sociale, et l'État devra l'imposer à tous ceux qui acceptent les stipulations du contrat social. — Ainsi l'intolérance même dont s'accompagne nécessairement la religion civile n'est pour Rousseau qu'un dernier moyen d'assurer, avec la cohésion et la force du corps politique, la liberté des citoyens.

***

A considérer l'ensemble de cette doctrine, la liaison et le sens exact des thèses essentielles, on aperçoit sans doute qu'elle n'est point si incohérente ni si méprisable. Si quelques-unes de ces vues particulières sont manifestement incomplètes, étroites ou fausses, le système est solide : on n'y trouve pas trace d'optimisme niais. La plupart des contradictions signalées se dissipent et s'éclairent quand « on se donne la peine de chercher ses vrais sentiments », comme Rousseau le demandait lui-même : tout au plus reste-t-il que, selon ses jours et son humeur, selon les événements publics et ses correspondants, Rousseau a cru parfois possible d'appliquer ici ou là presque intégralement son système ou qu'au contraire il désespérait de voir jamais une république d'hommes libres.

Mais, au fond de ce système tant décrié, n'aperçoit-on pas quelques vérités profondes, qu'on a bien pu critiquer, mais

sans les empêcher de vivre une assez belle histoire et d'avoir encore quelque chose à nous enseigner ? L'une, c'est qu'il nous faut décidément choisir entre deux conceptions bien différentes de la liberté. Selon certains, la liberté doit être, pour quelques privilégiés, le pouvoir de jouir sans entrave de leur bien-être et de leur supériorité : aussi, abritant sous le nom de droits naturels intangibles leurs avantages menacés, cherchent-ils dans d'ingénieuses combinaisons d'administration ou même dans un recours au bon tyran le moyen de résister aux réclamations importunes. Selon Rousseau, tout au contraire, la liberté n'est juste que si elle est « commune » ; elle doit être pour tous les hommes le pouvoir d'exercer leurs droits naturels, et comme « la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir ». Et il ne saurait y avoir d'autre garantie solide de cette égale liberté que dans l'égale participation de tous au vote de la loi et dans l'égale obéissance de tous à la loi. Le suffrage universel et l'égalité civile sont les conditions nécessaires de la liberté.

Mais Rousseau n'a pas moins profondément vu que nul régime, pas même la pure démocratie, ne réaliserait effectivement la justice, si celle-ci n'était pas déjà dans le cœur, dans l'intelligence et dans la volonté des hommes et que la puissance des lois dépendait de l'éducation et des croyances, de sorte que le problème proprement politique, ayant son origine dans un problème moral, aboutit nécessairement à un problème social. Quand les caractères essentiels de la « volonté générale » n'existent pas réellement dans un peuple, « quelque parti qu'on prenne, dit Rousseau, il n'y a plus de liberté » ; la vraie démocratie ne suppose donc pas seulement une certaine forme de gouvernement : elle exige aussi des citoyens et un peuple.

GEORGES BEAULAVON

L'AFFAIRE MAUBREUIL[1]

V

LA JUSTICE DU ROI

S'il reste des doutes sur la personnalité des voleurs et des recéleurs, il n'en subsiste aucun sur l'étendue des complicités et sur la volonté qu'a le Gouvernement royal de les couvrir.

Vitrolles avait commis la faute d'arrêter Maubreuil et ses complices; mais Maubreuil et Dasies n'étaient encore que des prisonniers d'État : les poursuivrait-on en justice? Le 31 mai, alors que Maubreuil était depuis un mois sous les verrous, rien n'avait encore été décidé à ce sujet. Pourtant, l'empereur de Russie et le roi de Wurtemberg insistaient et il fallait avoir l'air de faire quelque chose. Louis XVIII se détermina en effet à avoir l'air, et ce fut en cette forme inusitée qui peut sembler médiocrement conforme à l'esprit de la Charte octroyée :

Ouï le rapport sur l'accusation intentée au sieur de Maubreuil et consorts d'un vol de diamants commis près de Nemours, au mois d'avril dernier,

LE ROI DÉCIDE

Que les pièces de cette affaire seront communiquées à M. le Chancelier qui jugera si elle est ou non susceptible d'être renvoyée devant

1. Voir la *Revue* des 15 décembre, 1er janvier, 15 février et 1er mars.

les tribunaux ordinaires. En cas d'affirmative, notre directeur général de la Police est autorisé à renvoyer les pièces et les prévenus devant les tribunaux; en cas de négative, il prendra nos ordres sur les mesures de haute police à appliquer.

Signé : LOUIS

Contre signé : BEUGNOT

Il fallut deux mois au chancelier Dambray pour juger s'il y avait lieu de saisir les tribunaux ordinaires : encore eût-il pris plus de temps encore si l'empereur Alexandre n'avait renouvelé ses réclamations. Enfin, le 27 juillet, il saisit le tribunal, — non pas à la vérité le tribunal dans le ressort duquel le vol des diamants a été commis, mais le tribunal de la Seine. Comment le tribunal de la Seine jugera-t-il un crime commis à Fossard (Seine-et-Marne)? C'est que le Chancelier a écarté le vol à main armée sur une grande route. Que la ci-devant reine de Westphalie ait été dévalisée à Fossard par Maubreuil et Dasies, assistés de mamelucks et de chasseurs de la Garde, cela ne compte pas. Ce qui compte, c'est que, si l'on retenait le crime, il faudrait traduire devant la cour d'assises Roux-Laborie, qui fréquente en ami le cabinet du procureur du Roi Courtin et qui par lui est mis au courant de tout, quoique Courtin affirme « qu'il ne lui dit que ce qui ne nuira nullement au secret de ses opérations »; il faudrait citer comme témoins et faire paraître à la barre les Français qui ont donné les ordres : Dupont, Anglès, Bourrienne; les officiers qui ont été requis, Kirmann et Georges; les victimes, — sinon la reine, au moins Furstenstein et sa femme; les témoins, postillons, aubergistes, paysan propriétaire de la patache; puis les dépositaires successifs des diamants : Vanteaux, Geslin, Vitrolles, tout le personnel de la secrétairerie d'État, les capitaines des Gardes de Monsieur, qui sait! Monsieur lui-même, le roi de demain.

Il ne saurait y avoir crime : la raison d'État l'interdit. Il faut pourtant une apparence de jugement qu'on puisse présenter à l'Europe. Eh bien! M. le Chancelier décide qu'il y a délit, un petit délit, qu'à la vérité il est assez embarrassé pour caractériser, mais il s'en rapporte pour cela à un tribunal complaisant qui découvrira une inculpation telle que l'affaire soit correctionnalisée et qui ensuite usera, pour l'étouffer, d'un de

ces procédés que tiennent en réserve, dans l'arsenal de la légalité, les juges complaisants.

***

Maubreuil pourtant ne semble pas décidé à se laisser faire. Le 4 août — sait-il alors que la pêche miraculeuse a été ordonnée l'avant-veille? — il annonce au Chancelier qu'il se croit délié par le Gouvernement de l'obligation où il était de taire le but de sa mission. « Sans doute, écrit-il, il entre dans le plan du Gouvernement que tout soit bien *connu*. Croyez, Monseigneur, que tout le sera suffisamment, que je le servirai merveilleusement à cet égard; j'ai cru devoir vous en prévenir afin d'éviter tout reproche à cet égard. A présent, je me regarde comme très libre, comme délivré de tous mes engagements avec les ministres, avec le Gouvernement; je regarde mon silence comme inutile aux intérêts du Roi; puisque vous le jugez ainsi, je dois le croire. »

Dambray est trop avancé pour reculer et ne veut pas paraître céder à des menaces. L'ordre qu'il a donné le 27 juillet est exécuté le 12 août par le directeur général de Police, lequel, par une ordonnance longuement motivée, renvoie devant le procureur du Roi Maubreuil, Dasies, Colleville, Prosper Lebarbier, Fraitur et Muller comme prévenus d'être les auteurs ou les complices du vol des caisses et de l'argent appartenant à la princesse Catherine, d'avoir jeté ou fait jeter dans la Seine une partie des bijoux provenant du vol et d'avoir soustrait ou aidé à soustraire l'argent. Heuet est prévenu d'avoir, à l'instigation de Fraitur ou de Barbier, retiré de la Seine et recélé les bijoux. Vanteaux est mis définitivement hors de cause.

Bien que Beugnot se soit attaché à écarter toutes les circonstances aggravantes, bien qu'il n'ait retenu ni le vol à main armée, ni le vol sur un chemin public, il semble bien difficile que le parquet, s'il a un chef intègre, ne renvoie pas Maubreuil et Dasies au moins devant la chambre de mise en accusation et de là devant la cour d'assises. C'est ce que Dambray veut éviter à tout prix. Il suit l'instruction jour par

jour et reçoit la copie de toutes les pièces qui ont quelque importance. Mais le procureur du Roi Courtin paraît s'émanciper : Dambray le morigène et Courtin lui répond le 3 septembre : « J'ai beaucoup réfléchi, Monseigneur, aux garanties de zèle et d'attachement que Sa Majesté doit attendre de tout fonctionnaire et surtout du ministère public. Je suis depuis longtemps décidé à les donner. J'en chercherai les occasions et je saisirai avec empressement celles que Votre Grandeur aurait la bonté de m'offrir. Elle verra ce que je suis capable de faire lorsque j'ai juré de bien servir. »

Cela pouvait passer pour un engagement, mais l'homme néanmoins inspirait des doutes et le mieux était de classer l'inculpation en donnant de l'air aux inculpés. Ensuite, on prendrait un bon jugement par contumace et l'on serait quitte.

*
* *

Le 11 octobre, Maubreuil et Dasies ont été extraits de la Grande-Force pour être conduits au Palais de justice où ils ont été entendus par le juge d'instruction. Ensuite, un huissier et un employé les reconduisent en fiacre à la prison. Au moment où le fiacre arrive sous l'arcade Saint-Jean, un individu se jette à la tête des chevaux et coupe les rênes; pendant que le cocher descend de son siège, d'autres individus brisent les glaces et ouvrent les portières. Dasies et Maubreuil sautent hors de la voiture. Dasies s'enfuit par le tourniquet Saint-Jean; Maubreuil est repris. L'huissier prétend qu'il s'est débattu, qu'il l'a égratigné. Maubreuil affirme qu'il n'a jamais voulu se sauver, qu'il n'est descendu du fiacre que par un mouvement machinal, « que la fuite ne réhabiliterait pas son honneur et qu'il ne consentira à devenir libre qu'après une réparation ordonnée par les tribunaux ».

On a voulu que cette tentative d'évasion ait été organisée par les parents et amis de Maubreuil, entre autres Auguste de La Rochejacquelein, assisté du marquis de La Grange. La Rochejacquelein, La Grange ne se cachaient point. On savait où les prendre, la Rochejacquelein surtout premier lieutenant, avec rang de colonel, dans la compagnie de Grenadiers à

cheval de la Maison du Roi. S'ils étaient soupçonnés que n'étaient-ils arrêtés? S'ils étaient coupables que n'étaient-ils jugés? Par application de l'article 239 du Code pénal, ils étaient passibles d'un emprisonnement de trois mois à deux ans. Où sont les poursuites? Et, contre l'huissier Aubry et son employé Beaulieu, passibles, aux termes des articles 237 et 238, d'un emprisonnement de deux à dix mois pour le moins, où est le réquisitoire du procureur du Roi?

Il n'y en a point. Personne n'est arrêté, personne n'est inculpé. Dès lors, ne doit-on pas admettre la version de Maubreuil? « M. Beugnot, dit-il, d'accord avec le chancelier Dambray, avait employé ses agents à cette exécution, afin, s'il était possible, d'anéantir l'affaire. »

Loin de se laisser abattre par l'échec de son évasion prétendue, Maubreuil, trois jours après, se retrouve, non pas accusé mais accusateur. Il prouve qu'il sait beaucoup de choses, qu'il connaît beaucoup de gens et qu'on n'aura pas raison de lui si facilement.

Le 13 octobre, un débat des plus animés s'est engagé à la Chambre des députés au sujet d'un marché conclu, au mois de juillet précédent, entre le ministre de la Guerre et les sieurs Doumerc et Ouvrard, pour la fourniture des Vivres-pain. Doumerc et Ouvrard avaient obtenu 21 centimes par ration alors que plusieurs autres compagnies, entre autres une compagnie Hellot, offraient de fournir à 19 centimes. Comme des intérêts se trouvaient en concurrence, des plaintes avaient été formées et le scandale avait éclaté. Autrement, s'il ne s'était agi que de l'État, on se serait tu. La Restauration de 1814, c'est la curée.

Un député, M. Lemotheux d'Audier, pour justifier le ministre de la Guerre et discréditer la compagnie Hellot, a rappelé que « cette maison s'était autrefois associé un nommé Maubreuil, aujourd'hui détenu pour avoir participé au vol fait à la reine de Westphalie »; l'argument, quoique singulièrement hors de propos, a porté; mais Maubreuil prend aussitôt la plume pour réfuter « la sortie très indécente qu'on a faite contre lui ». Après avoir établi qu'il n'avait pas recherché l'association avec MM. Hellot et Marchand, que c'était lui au contraire qui, sur la haute réputation du premier, s'était associé

cette maison, de préférence aux maisons les plus considérables de Paris, pour l'affaire du ravitaillement de Barcelone, il prend l'offensive en écrivant : « M. Lemotheux d'Audier a eu tort de se permettre contre moi cette insolente agression, parce que, s'il tient à être mieux informé, il aurait su que mes rapports avec le Gouvernement provisoire m'ont mis dans le cas de connaître parfaitement les arrangements secrets qui existent entre MM. de Talleyrand et Ouvrard, *son prête-nom;* il aurait su que moi-même, j'ai eu, moi-même, étant accompagné par MM. Marchand et Laborie, plusieurs conférences avec M. Ouvrard, relatives aux affaires de l'Administration de la Guerre; que celui-ci s'est expliqué vis-à-vis de moi on ne peut plus clairement sur ses arrangements secrets avec M. de Talleyrand. »

Maubreuil fait voir ainsi, en menaçant le représentant du Roi au Congrès de Vienne, qu'il a des armes et, non seulement contre celui-ci, mais contre bien d'autres. Au surplus, il va le dire tout crûment à Dambray dans une note où, précisant chacun de ses griefs, il annonce que lui, Maubreuil, est en voie de rompre le silence :

» *S'il parle*, il rend compte des ordres qu'il a remplis et de ceux qui lui restaient à exécuter; il déchire le voile qui couvre encore ses ordres et les personnages puissants qui les lui ont donnés;

» *S'il parle*, il réveille les partis, il enflamme les passions et il attire des haines sur des têtes dont l'impunité importe politiquement aux affaires de la France et à l'affermissement des nouveaux souverains;

» *S'il parle*, il livrera à l'opinion et à l'esprit de parti des victimes et il apprendra à des hommes qui, fiers d'une prospérité de quatre jours, se rient de ses peines, ce que l'on souffre dans les fers et ce que pèse une prévention de vol à main armée. »

Un tel langage n'est pas celui d'un coupable qui a tenté par l'évasion de se soustraire à la justice; il est celui d'un bandit qui, s'adressant à ses complices, les somme de faire, par leurs magistrats, déclarer son innocence.

De son côté, Dasies, qui, sous le nom de Louis, a trouvé asile aux Ternes dans une maison que M. Couture, avocat de

Maubreuil, avait louée pour son client lorsqu'il serait hors de cause, Dasies écrit au Chancelier une lettre où, justifiant son évasion par les cent six jours de secret et les six mois d'emprisonnement qu'il a subis sans que son affaire fît un pas, il déclare qu'il se tient à la disposition de la justice et que, s'il arrive contre toute équité qu'il soit mis en accusation, il paraîtra pour s'y défendre, pour affirmer que, « comme porteur d'un ordre supérieur, il ne devait régulièrement compte qu'aux personnes qui l'avaient chargé de cet ordre ». Bien plus, Dasies fait imprimer un mémoire rédigé par Couture où il met en cause Vanteaux, Geslin, Vitrolles, Anglès; où il affirme, en son nom et au nom de Maubreuil, « que s'ils eussent eu une bassesse à se reprocher, il leur eût peu coûté de s'en rédimer par une autre bassesse, en acceptant, dans leur prison, l'offre qui leur fut faite vingt fois de leur donner une somme considérable et de les rendre à la liberté s'ils consentaient à indiquer le lieu où les diamants recherchés étaient déposés; où il prouve que toutes les circonstances aboutissent à Vanteaux « qui, dit-il, se trouve dans une position qui l'oblige de prouver qu'il est étranger à la soustraction, à la possession, à l'immersion et à la mystérieuse restitution des diamants ».

Derrière Vanteaux, voici le comte d'Artois mis en cause. C'est ce que le gouvernement de Louis XVIII veut à tout prix éviter et, pour y parvenir, le chancelier de France n'hésite pas à violer ouvertement les règles les plus élémentaires de la justice.

*
* *

Le 21 novembre, par l'intermédiaire du comte Zeppelin, chargé d'affaires de Wurtemberg à Paris, le Gouvernement royal fait savoir au roi Jérôme et à la reine Catherine que « les diamants seraient rendus si l'on se désistait de faire juger le sieur Maubreuil ». Cette déclaration officielle est transmise, le 6 décembre, par le roi de Wurtemberg à sa fille : le 14 décembre, Jérôme et Catherine, dont les diamants volés constituent la fortune, acquiescent en termes qui, à la vérité, flétrissent ceux qui ont organisé ce chantage et proposé ce marché. Il n'y a plus de plaignants, mais reste l'action publique, et Courtin, s'il a

paru se soumettre d'abord aux ordres du Chancelier, n'a pu tenir contre sa conscience.

Le 28 novembre, il a fait déposer par un de ses substituts des réquisitions tendant : « 1° que les nommés Demaubreuil, Dasies et Barbier prévenus du crime prévu par l'article 283 du Code pénal fussent renvoyés devant la chambre d'accusation de la Cour royale; 2° que le nommé Mouton fût traduit en police correctionnelle pour avoir contrevenu aux articles 1 et 2 de l'ordonnance de 1780; 3° qu'il fût dit n'y avoir pas lieu à suivre contre les nommés Colleville, Muller, Fraitur et Heuet. »

Cela est aller nettement contre les volontés du Chancelier, mais Courtin paraît avoir eu des idées fort nettes sur les droits et les devoirs du Ministère public. M. Dambray avise donc à trouver des caractères plus flexibles; il mande M. Try, président du Tribunal de la Seine, l'entretient de la situation de l'affaire Maubreuil « et de la direction d'incompétence qu'il était à désirer qu'on pût lui donner ». Les termes de l'ordonnance sont arrêtés entre Dambray et Try. Mais Courtin l'apprend et, le 30 novembre, il écrit au Chancelier que « lorsqu'il y a une telle contradiction entre le réquisitoire et l'ordonnance, il y forme toujours opposition dans les vingt-quatre heures et défère ainsi la difficulté à la Cour suprême. Je serais désespéré, ajoute-t-il, de rien faire, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, qui puisse contrarier les intentions de Votre Grandeur, mais je la supplie de me les faire connaître par une réponse confidentielle, afin que je ne sois pas exposé au reproche que M. le Procureur général pourrait m'adresser de n'avoir pas suivi, dans cette circonstance, la marche adoptée jusqu'ici ».

Mis au pied du mur, le Chancelier répond le 1er décembre : « Ce n'est, monsieur, qu'après avoir réfléchi mûrement sur le grave inconvénient de soumettre à une instruction publique une affaire de la nature de celle de M. de Maubreuil que j'ai trouvé qu'il y aurait de l'avantage à déclarer franchement l'incompétence qui paraît résulter de la circonstance que cet accusé aurait prévariqué en exécutant un ordre ministériel.

» Je ne pouvais assurément rien prescrire aux juges saisis de l'affaire, mais je suis très disposé à approuver leur jugement et je désire que vous ne mettiez pas d'entraves à son exécution

par une opposition ou un appel dont vous pouvez vous dispenser. Je vous remercie de m'avoir consulté avant de prendre cette mesure. »

Le 3 décembre, comme il a été convenu, le Président Try rend cette ordonnance : « Attendu que les faits imputés à Maubreuil, Dasies et autres inculpés, desquels il pourrait résulter contre eux une prévention de crime ou de délit, auraient eu lieu par suite de l'abus qu'ils auraient pu faire d'ordres émanés de l'autorité supérieure et militaire, qu'à cette autorité seule appartient le droit d'en connaître; Renvoyons l'affaire et les parties devant l'autorité compétente. Notre présente ordonnance sera transmise à M. le Chancelier de France. »

Ainsi, pour éviter les inconvénients graves d'une instruction publique, Dambray — et, avec lui et par lui, le Roi — n'hésite pas à avouer que des ordres ont été donnés à Maubreuil par l'autorité supérieure civile et militaire, et qu'il connaît ces ordres, puisqu'il accuse Maubreuil de les avoir transgressés. Si ces ordres n'étaient pas de voler la reine de Westphalie, quels étaient-ils ?

Dambray ne voit pas si loin. Pour arrêter les propos indiscrets, il lui faut un papier; ce papier, ses magistrats le lui donnent, cela suffit : il n'a nulle intention de le rendre public, tout au contraire. C'est un homme qui s'embusque derrière des barricades de papier timbré, croyant sans doute que le timbre y donne une authenticité historique que ne sauraient avoir ses confidences sur papier libre. — D'ailleurs, fort timoré. Ayant reçu du Roi, le 31 mai, la mission de décider, il pouvait — devait peut-être — déclarer, en son âme et conscience, comme royaliste et comme homme d'État, qu'il y avait un inconvénient majeur à suivre et que l'affaire Maubreuil était du ressort de la haute police. Mais, dès qu'il avait pris la décision de livrer l'affaire à la justice, il devenait piteux en embrayant successivement, comme il faisait, chacun de ses rouages, afin de détourner les responsabilités et de préserver sa simarre de la boue dont il couvrait les robes de ses juges.

A présent, ce n'est plus à Try ou à Courtin qu'il s'adresse, c'est au ministre de la Guerre, à Soult qui, le 3 décembre, a succédé à Dupont. Dambray lui renvoie le 12 les pièces

de la procédure, avec cette annotation : « Il ne m'appartient pas de prononcer moi-même sur une affaire qui rentre dans les attributions de Son Excellence le ministre de la Guerre puisque c'est en exécutant les ordres qu'il avait donnés que le délit dénoncé avait été commis. C'est donc au ministre de la Guerre à prendre, dans sa sagesse, le parti qui lui paraîtra convenable. J'arrête qu'il sera fait un inventaire des pièces qui m'ont été adressées et qu'elles seront envoyées à M. le maréchal duc de Dalmatie avec invitation de m'en accuser la réception. »

Le maréchal accusa la réception, mais, quant à prendre un parti, il n'eut garde. Maubreuil gagna seulement, à l'ordonnance de M. Try, d'être transféré de la Grande-Force à l'Abbaye, où d'ailleurs il fut détenu au secret le plus absolu. Nulle information ne fut ouverte ; nul juge militaire ne fut commis : que parle-t-on de la Bastille ou du fort de Joux ? Voici l'*in pace*.

Seulement, le 19 mars 1815, la veille du jour où l'Empereur, revenant de l'île d'Elbe, va rentrer à Paris, le duc de Raguse, capitaine des Gardes en quartier, envoie son aide de camp dire au secrétaire général adjoint du ministère de la Guerre que « l'intention du Roi était que M. de Maubreuil fût mis en liberté ». Cet ordre est transmis aussitôt au général Maison, gouverneur de Paris, qui donne des instructions en conséquence au concierge de l'Abbaye. Le secrétaire général de la Guerre, fonctionnaire zélé, écrit en même temps à M. de Blacas, ministre de la Maison du Roi : « Je crois devoir faire observer à Votre Excellence que cette mesure serait incomplète, si les pièces de la procédure n'étaient détruites. Je vous prie en conséquence de prendre les ordres du Roi et de me les transmettre. »

Ainsi, le Roi, au mépris de la Charte et de la Loi, a paralysé la justice et, durant onze mois, a fait tenir en prison un individu qui n'est pas même inculpé : le Roi connaissait donc le fond de l'affaire ; il savait qu'elle mettait en cause, non pas le Gouvernement provisoire dont il n'avait nul souci à prendre, mais son frère, son héritier présomptif, Monsieur, comte d'Artois, ci-devant lieutenant général du Royaume ; il savait que l'honneur de sa Maison serait en péril si Maubreuil était régulièrement jugé, car Monsieur, soit qu'il eût commandé

l'assassinat, soit qu'il eût ordonné le vol, soit qu'il eût profité, pour lui-même ou pour ses amis, des dépouilles de la reine de Westphalie, avait eu pour ses agents Maubreuil et Dasies et il était, moralement au moins, leur complice. Le Roi avait empêché Maubreuil de parler en le tenant au secret du 25 avril 1814 au 19 mars 1815, mais, devant les juges civils et militaires que l'Empereur revenu ne manquerait pas de lui donner, Maubreuil parlerait, les avocats parleraient, les témoins parleraient. Ne pouvant tuer Maubreuil, ou y répugnant, Louis XVIII le fit mettre en liberté.

*
* *

Et les diamants?

Rachetés pour 400 000 francs des voleurs, repêchés miraculeusement dans la Seine, ils n'en restaient pas moins aux mains de la justice royale, c'est-à-dire du Roi. Si Monsieur les avait fait voler, Louis XVIII les avait trouvés de bonne prise et il les avait gardés.

Le traité du 11 avril 1814 avait garanti aux princes et aux princesses de la Famille de l'empereur Napoléon « tous les biens, meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possédaient à titre particulier » (art. VI) ; il avait stipulé que les Hautes Puissances donneraient tous les sauf-conduits nécessaires pour leur libre voyage « ainsi que pour le libre passage de tous les équipages, chevaux et effets leur appartenant » (art. XIV). Les membres du Gouvernement provisoire, requis, par un protocole en date du 10 avril, « à remettre aux plénipotentiaires de l'empereur Napoléon une déclaration contenant leur adhésion et leur garantie pleine et entière aux stipulations du dit traité qui concernaient la France », avaient formulé le 11 cette adhésion par une déclaration qu'ils avaient tous signée. Le 31 mai, le prince de Bénévent, au nom du roi Louis XVIII, avait remis aux plénipotentiaires des puissances alliées la déclaration suivante : « Le soussigné, ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, ayant rendu compte au Roi de la demande que Leurs Excellences Messieurs les plénipotentiaires des cours alliées ont reçue de leurs souve-

rains de faire relativement au traité du 11 avril auquel le Gouvernement provisoire a accédé, il a plu à Sa Majesté de déclarer, en son nom, que les clauses du traité à la charge de la France seront fidèlement exécutées. Il a en conséquence l'honneur de le déclarer par la présente à Leurs Excellences. »

Cette déclaration n'a fait que confirmer un état de choses existant puisque, dès le 8 mai, le Roi a donné « ordre au commissaire provisoire de l'Intérieur de faire restituer aux membres de la famille Bonaparte les meubles et effets qui leur appartiennent, excepté ceux provenant de la Couronne qui seront réintégrés au garde-meuble ».

En fait comme en droit, Louis XVIII a donc reconnu la validité du traité du 11 avril. Vainement voudrait-on objecter qu'il n'a point ratifié le traité dans les formes. Un gouvernement ne ratifie que les traités auxquels il a participé. Louis XVIII n'a pas été partie au traité qui a eu pour objet d'assurer aux puissances alliées, par l'abdication de Napoléon sous les conditions qui y sont stipulées, les moyens de faire accéder le comte de Provence au trône qu'ils lui livraient ; mais, s'il n'y a point eu ratification, la déclaration doit suffire : il y a parole de roi et cette parole a été prononcée devant l'Europe.

Le roi Jérôme a entreposé à Paris, rue Taitbout, n° 15, un mobilier immense et d'une grande valeur. Il en a fait annoncer la vente dans les *Petites Affiches* des 10 et 11 juin. Gayl et Filleul ont été chargés d'y veiller. « Son Excellence le comte de Blacas, ministre de la Maison du Roi, veut voir par lui-même ce mobilier et cette argenterie ; il trouve ces objets d'une magnificence vraiment royale, et, en conséquence, il annonce l'intention de les acquérir pour son hôtel particulier et veut qu'il soit procédé à une nouvelle estimation par ses hommes de confiance. Ce dernier travail et les propositions qui en résultent font connaître que M. le comte de Blacas offrait beaucoup au-dessous de 200 000 francs de tout le mobilier (dont deux objets seuls avaient coûté 180 000 francs) et qu'il voulait que toute l'argenterie lui fût cédée au poids. »

Les mandataires de Jérôme ne peuvent accepter une telle proposition qui serait désastreuse ; Filleul s'adresse à Beugnot, directeur général de la Police, et le prévient qu'il est

chargé de se rendre en Italie avec tout le mobilier. Beugnot fait délivrer les passeports nécessaires et, sur la demande présentée par Filleul, écrit en marge cette note : « M. Beugnot fait dire à M. Filleul qu'il peut partir et emporter le mobilier. » Sur quoi, Filleul fait tout emballer et forme un convoi de cent deux colis dont il prépare le transport au Havre où ils seront chargés, à destination de Livourne, sur le brick l'*Océan* de 150 tonneaux.

Entre temps, les 2 et 3 août, les diamants ont été repêchés dans la rivière ; madame Malet de la Rochette et M. de Marinville les ont reconnus, Bapst père et fils les ont identifiés d'après les inventaires qui sont déposés à la préfecture depuis le 26 avril et d'après les doubles des factures des bijoutiers qui les ont fournis. Nul doute ne s'élève, ni sur la provenance des objets retrouvés, ni sur le droit de propriété de Jérôme et de Catherine. Néanmoins, les diamants n'ont pas été restitués : ils sont retenus comme pièces à conviction dans le procès qui ne manquera pas d'être intenté à Maubreuil ; c'est là une simple formalité ; ni Jérôme, Catherine et leurs mandataires n'ont le moindre soupçon qu'on puisse contester la remise des diamants ; ni les hommes de police et de justice n'élèvent à ce sujet la moindre prétention.

Cependant, dans le Conseil du Roi, on a commencé à discuter au sujet du traité du 11 avril. Une première escarmouche a eu lieu le 27 juin et le Roi a paru rejeter l'acceptation sur le Gouvernement provisoire. En août, la présence de Marie-Louise à Aix motive des récriminations ; les rapports venimeux de Beugnot contre les Bonaparte inspirent des observations ; on conteste la propriété des rentes immobilisées. Enfin, le 5 septembre — c'est-à-dire au moment même où il est avisé du prochain départ de ce mobilier qu'il a voulu se faire livrer à bon compte — M. de Blacas déclare au Conseil qu'il ne comprend pas comment les Bonaparte conservent leurs propriétés ; le chancelier Dambray ajoute qu'il ne peut concevoir comment leurs biens ne sont pas saisis et dit que le Roi devrait ordonner de les séquestrer. Le Roi dit qu'il n'a pris aucun engagement vis-à-vis des Bonaparte, mais qu'il en a pris, vis-à-vis de l'empereur de Russie, pour les biens des Beauharnais. Un autre membre propose que le Roi demande le compte des propriétés

de cette famille pour faire ce qui conviendra. M. de Blacas propose de les réunir, non au domaine de la Couronne, mais au domaine de l'État, à l'exception des 400 000 francs de rente que le Roi a promis à madame Hortense, duchesse de Saint-Leu. Après quelques réserves présentées par le général Dessoles en faveur d'Eugène de Beauharnais et de la reine d'Espagne, laquelle mérite une exception, le Roi donne l'ordre au ministre des Finances de lui présenter un état des biens existants de cette famille.

Aucune mesure n'est encore prise par le Conseil et pourtant, le 9 octobre, au moment où, muni de l'autorisation de Beugnot, Filleul s'apprête à faire partir les caisses contenant le mobilier, un commissaire de police se présente rue Taitbout, n° 15, et appose les scellés sur tous les meubles et effets qui y sont déposés. Gayl et Filleul protestent ; ils n'obtiennent pas même qu'on leur réponde. Gayl se détermine alors à se rendre auprès de Jérôme qui est maintenant à Trieste, afin de prendre directement ses ordres.

Aussitôt que Gayl a rendu compte à la reine et au roi de ce qui s'est passé, Catherine écrit à son père, se réservant d'envoyer Gayl lui-même à Vienne près de l'empereur Alexandre. Le 4 novembre, le roi de Wurtemberg, le premier informé, adresse un rescrit impératif à son ministre à Paris, lui ordonnant de répéter tout ce qui appartient à la princesse. Sa haine contre Jérôme l'a porté à ne point parler de ce qui appartient à celui-ci et Catherine lui fait justement observer que cette omission peut permettre à la cour de France d'opposer à la réclamation des contestations interminables. « N'est-il pas à craindre, lui écrit-elle, que, séparant mes droits de ceux de mon époux, on ne s'empresse de restituer à votre ministre à Paris ce que j'ai apporté en mariage et que, par conséquent, au lieu de trois millions que valent les objets qu'on nous retient injustement, on ne me rende que ce qui est strictement stipulé dans le dit contrat dont l'original est encore dans les archives de Paris ? » Et elle suggère que, si l'on fait ces observations au comte de Zeppelin, il réponde que le roi son époux lui a fait don de tous ces objets, ce que le roi ne démentira pas.

Les démarches du comte Zeppelin l'amènent à formuler,

dans une note en date du 21 novembre, les résultats de ses entretiens officiels avec les ministres français :

« 1° Les diamants seront rendus si l'on se désiste de faire juger le sieur Maubreuil ;

« 2° Une fois ces diamants rendus, ils seront probablement séquestrés, ainsi que l'ont été les meubles, pour répondre des dettes que le prince et la princesse ont laissées à Paris ;

« 3° Les objets pourront partir du moment où l'on prouvera qu'il y a une masse de biens suffisante pour répondre de ces mêmes dettes ;

« 4° On demande les inventaires des objets volés. »

Jérôme et Catherine répondent à la première proposition : « Si les tribunaux français croient pouvoir laisser impuni un crime pareil à celui du sieur Maubreuil, je consens, ainsi que la reine, à ce qu'il ne soit pas poursuivi, moyennant la restitution de tous les objets volés. » Ensuite : « Je n'ai, non plus que la reine, aucune dette personnelle à Paris ; le comte Furstenstein a été envoyé dans le temps, de Berne à Paris, exprès pour cet objet et le chevalier Filleul, notre secrétaire, nous a rapporté les reçus des créanciers. Le roi de Westphalie doit à l'empereur Napoléon, par l'entremise de la Caisse d'amortissement, 700 000 francs, mais l'empereur Napoléon doit au roi de Westphalie (et cela a été liquidé par les ministres) une somme de 1 700 000 francs qui a été prise dans mes caisses à Osnabrück, lorsque l'empereur Napoléon réunit cette partie de mon royaume à la France... » A la troisième proposition : « S'il existe quelqu'un qui puisse prouver que moi ou la reine avons des dettes personnelles, je suis prêt à y satisfaire aussitôt que j'aurai connaissance de nouvelles réclamations. Et, enfin, il me reste assez de biens particuliers en France pour répondre à toutes les réclamations sans qu'il soit besoin de retenir nos diamants et les autres objets nous appartenant. » Quant aux inventaires, ils sont déposés à la police depuis la fin d'avril.

Durant que Zeppelin essaie ainsi de traiter en se faisant l'intermédiaire du Gouvernement royal pour ce chantage caractérisé, l'empereur Alexandre prend les choses d'un autre ton. Le 17 novembre, Gayl arrivé à Vienne a pu enfin lui remettre cette lettre de Catherine en date du 24 octobre : « J'avais,

envoyé le baron de Gayl à Paris pour recevoir nos diamants et bijoux. Non seulement on les lui a refusés, mais, nonobstant le traité du 11 avril qui garantit toutes nos propriétés particulières, on vient de mettre le séquestre sur notre vermeil, argenterie et meubles que la même personne avait également été chargée de nous expédier. J'ose donc prier Votre Majesté de vouloir bien donner les ordres à son ambassadeur à Paris de réclamer mes diamants et mes bijoux et de faire lever le séquestre sur nos effets. »

Gayl, ayant présenté ses requêtes à l'empereur Alexandre et au roi de Wurtemberg qui est aussi au Congrès, reçoit d'eux « les lettres nécessaires pour le soutenir dans ses recherches et le faire réussir dans ses demandes ». En même temps, l'empereur expédie à Boutiaguine, son chargé d'affaires à Paris, en l'absence de Pozzo, des ordres si formels que, sur leur réception, Boutiaguine demande à voir M. de Jaucourt, chargé du portefeuille des Affaires étrangères en l'absence de Talleyrand, et M. de Blacas, ministre de la Maison du Roi. A Jaucourt, il remet cette note : « Je viens de recevoir l'ordre de renouveler les démarches faites dans le temps par le général Pozzo di Borgo, relativement aux objets volés à la ci-devant reine de Westphalie dont une grande partie a été retrouvée. Les liens de parenté qui unissent Sa Majesté, mon Auguste Maître, à cette princesse lui font désirer vivement que les difficultés qui ont fait différer la restitution de ces effets soient aplanies, que les recherches soient poursuivies et que le scellé mis sur l'argenterie et les meubles de la reine Catherine soit levé. Sa Majesté Impériale, pleine de confiance en la justice du Roi, s'attend à un résultat conforme à l'intérêt particulier qu'elle prend à tout ce qui concerne sa cousine. » Jaucourt reçoit la note et promet une réponse par écrit. En conversation, il a laissé entendre que l'on a mis les scellés sur l'argenterie et les meubles de la reine parce que le roi devait 1 200 000 francs au Gouvernement français. « Si la vérification du contrat de mariage constate, écrit Boutiaguine, que la princesse n'a point été mariée en communauté de biens, le séquestre sera levé et les objets seront restitués. »

Mais M. de Blacas, qui a reçu une note semblable, n'adopte pas un prétexte qui, s'il passait en principe et s'il était appliqué

au ci-devant comte de Lille, pourrait donner lieu à d'étranges réclamations; il répond simplement le 7 décembre : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous voulez bien m'informer des ordres que vous avez reçus de votre cour au sujet des effets réclamés par la princesse Catherine de Wurtemberg. L'intérêt que l'empereur, votre Auguste Maître, prend à cette affaire serait pour le Roi un motif bien puissant de désirer la terminer; mais, les tribunaux s'en trouvant saisis dans ce moment, il n'appartient pas à l'autorité royale d'y intervenir et il ne me reste qu'à vous prier de transmettre dans cette occasion à Sa Majesté Impériale l'expression des regrets qu'éprouve le Roi à cet égard. »

Cela est beau sous la plume de M. de Blacas, ce respect de la justice. Ainsi, lorsqu'il s'est agi de faire déclarer l'incompétence de la juridiction civile, le Roi, par son chancelier, n'est pas intervenu! Lorsqu'il s'est agi de contraindre les victimes à retirer leur plainte, le Roi, par son ministre des Affaires étrangères, n'est pas intervenu! Ainsi, les tribunaux sont saisis! Quels tribunaux? La juridiction civile a décliné le jugement; la juridiction militaire n'est point saisie et il est impossible qu'elle le soit jamais : Maubreuil ni Dasies ni Barbier ne sont militaires; ils ne ressortissent donc pas à un conseil de guerre, et le fait qu'ils ont reçu des pouvoirs du ministre de la Guerre, comme du ministre de la Police ou du directeur des Postes, ne les rend pas plus les justiciables de la Guerre qu'ils ne le seraient de la Poste.

Mais il s'agit bien de cela! Il s'agit bien des arguments que Catherine s'évertue à présenter sur les créances respectives du royaume de Westphalie et de l'Empire français; il s'agit bien des notes qu'elle fournit, des quittances qu'elle assemble pour prouver que ni elle, ni Jérôme n'ont de dettes à Paris; il s'agit, pour le Roi et pour M. de Blacas, de ne restituer ni le produit du vol de Fossard, ni les meubles de la rue Taitbout. Comme l'écrit de Vienne, le 18 décembre, le roi de Wurtemberg : « Zeppelin et Gayl rencontrent des difficultés à chaque pas et la mauvaise volonté du Gouvernement français se manifeste sans cesse avec d'autant plus d'aigreur qu'il paraît que, outre l'opinion du gouvernement, même des intérêts particuliers s'en mêlent. »

A bout d'arguments pour légitimer, d'une façon à peu près plausible, la spoliation, le 18 décembre, les ministres du Roi prennent la délibération suivante : « Sire, les ministres de Votre Majesté estiment qu'il est nécessaire d'arrêter la disposition des biens meubles et immeubles qui ont appartenu à la famille de Buonaparte et de les conserver par l'apposition d'un séquestre jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement ordonné. Ils supplient le Roi de les autoriser à cette mesure. » Cela est signé par le chancelier Dambray, l'abbé de Montesquiou, Ferrand, le baron Louis, le comte Beugnot, le maréchal Soult duc de Dalmatie, M. de Blacas d'Aulps, et M. François de Jaucourt.

Au bas le Roi écrit : *Approuvé*, et il signe Louis.

Désormais Zeppelin aura beau insister pour que les joyaux enlevés à la reine, ces joyaux retrouvés et déposés au greffe avant que le séquestre fût prononcé, soient enfin restitués, l'on trouvera pour l'éconduire des arguments auxquels il n'aura rien à opposer. Jaucourt, saisi par lui, écrira le 11 février 1815 au directeur général de la Police — Dandré qui a remplacé Beugnot — pour lui rappeler l'affaire et le mettre à portée de répondre à M. le comte de Zeppelin; Dandré transmettra le 18 au Chancelier la lettre de Jaucourt, « attendu que cet objet rentre dans les attributions de son département »; le Chancelier l'enverra le 27 au ministre de la Guerre, attendu que « ces joyaux servant de pièces de conviction dans une affaire qui est maintenant soumise à sa décision, c'est à lui qu'il appartient de faire droit, s'il y a lieu, à la réponse du ministre de Wurtemberg »; et lorsque, le 28, Jaucourt insistera sur la demande de Zeppelin, on le chargera de répondre qu'on ne saurait détourner des éléments essentiels à la justice.

La justice du Roi! En vérité, il eût été plus franc et plus loyal de dire qu'on ne rendait pas les bijoux parce qu'ils étaient sous séquestre, confisqués par mesure de haute police ou distribués par le bon plaisir que de montrer ainsi la fourberie siégeant en robe rouge sur des fleurs de lys d'or.

Monsieur et ses amis sont responsables de l'attentat de Fossard; mais Louis XVIII et ses ministres s'associent à l'attentat et s'en rendent solidaires. Monsieur a fait voler les diamants; le Roi, outre les diamants, confisque le mobilier que convoite son

favori. Monsieur, lieutenant général du Royaume, n'a pas souscrit au traité du 11 avril; le Roi y a adhéré par une déclaration solennelle. Monsieur pouvait alléguer les temps troublés et la nécessité des représailles; en pleine paix, le Roi, violant sa parole jurée, s'empare des propriétés particulières des exilés et des proscrits. Au temps où Monsieur faisait attaquer des diligences et se procurait ainsi de l'argent, le comte de Lille ne voulait pas savoir qu'on avait volé, mais il réclamait sa part du butin; à présent le Roi, sans nul doute, condamnerait Maubreuil qu'il tient en prison depuis onze mois, mais il garde les diamants.

Maubreuil disparaît ici : du jour où les diamants ont été repêchés et déposés à la préfecture de Police, il n'y a plus de Maubreuil; il y a le Gouvernement royal qui est en possession du produit du vol. Et, non seulement le Gouvernement royal ne le restitue pas à la légitime propriétaire, mais il y ajoute le mobilier qui agrée à M. de Blacas d'Aulps et il confisque le tout.

Si Maubreuil est un voleur, qu'est-ce de Louis XVIII?

VI

LA FIN DE MAUBREUIL

Peut-être avait-on compté que, par l'isolement prolongé auquel on l'avait soumis, par les tourments qu'à l'en croire, ses geôliers avaient pour consigne de lui faire subir, Maubreuil perdrait le peu de raison qu'il avait. On n'avait pas eu tort. « Maubreuil me parut aliéné et il l'était », écrit Villiaume, *l'entrepreneur de mariages* qui prétend avoir joué un rôle majeur dans sa libération et dont les incohérentes brochures ouvrent bien des aperçus curieux sur Vanteaux, Geslin, Semallé, Dasies et autres.

Ce déséquilibré, que des hommes adroits ont lancé en avant, auquel ils auraient fait largement sa part s'il s'était tu et dont, avant tout, ils ont prétendu obtenir le silence est désormais un aliéné. Il a, d'un aliéné, l'incohérence redoutable, les intermi-

nables discours, les lettres écrites d'un jet sur quarante pages d'un caractère volant et rapide, avec, à chaque phrase, des mots soulignés deux ou trois fois; il en a les délires ambitieux, les phrases redondantes, les menaces mystérieuses, les récits incompréhensibles; il en a les calculs sans fin, où il étale des fortunes imaginaires, suppute des pertes chimériques, additionne, multiplie, soustrait, dresse des tableaux par quoi il établit, à un centime près, qu'on lui a volé tantôt 2 478 850 francs, tantôt 3 077 250 francs, et ce sont les mêmes articles qui, de 1827 à 1861, ont crû dans son esprit de 600 000 francs; — encore a-t-il fait grâce des intérêts, mais il le remarque; — il en a la manie processive et l'adresse procédurière, accumulant les incidents, élevant des chicanes, produisant des déclinatoires, collectionnant les arrêts, non pas seulement lorsqu'il s'agit de son affaire, sa grande affaire, mais en tout procès qu'il engage et il en engage à propos de tout, et les mémoires que signent ses divers avocats ont des traits communs de verbosité, d'incohérence dans l'exposé, de minutie dans le détail qui en révèlent l'auteur véritable, bien plus expert que n'importe quel avoué, car sa manie le pousse, l'instruit, lui découvre des subtilités inattendues; il en a les prétentions généalogiques si loin poussées que quiconque est de bonne maison, en Bretagne, en Vendée, en Anjou, lui devient parent ou allié, si ténu que soit le lien, si lointaine ou douteuse que soit l'alliance, et sa mémoire imperturbable lui fournit tout des gens, prénoms, noms, surnoms, titres, qualités, ce qu'ils ont fait, où ils ont manqué, comme ils ont servi, et il réclame ainsi jusqu'à l'infini, jusqu'aux gens qui lui sont cousins étant les arrière-cousins de la seconde femme de son père; il en a l'ostentation nobiliaire qu'il affirme à chaque pièce qu'il rédige, à chaque lettre qu'il écrit, par sa signature deux, trois fois, dix fois répétée : *Armand-Marie comte de Maubreuil, marquis d'Orvault.* Parfois il varie; c'est *comte de Guerry* ou *comte de Guerry de Maubreuil*, mais, toujours, il ponctue d'un paraphe de plus en plus épais ces titres qu'il s'est spontanément octroyés, dont pas un n'est authentique ni légal et auxquels tout le monde croit — même lui. C'est un persécuté-ambitieux qui se rend à des moments persécuteur. Le type est courant et pas un aliéniste ne le méconnaîtra.

Que, dans cette folie, il y ait des rémittences; qu'à des périodes d'excitation succèdent des périodes de calme où le cours des idées paraît entièrement changé, où la spéculation politique fait place à la spéculation financière, industrielle, matrimoniale, même littéraire, c'est là une loi connue. Mais, même en crise, il garde une part de raisonnement, une conscience relative, cette forme de dissimulation qui lui fait choisir ses adversaires et ménager ses protecteurs; il équivoque sur les dates ou sur les faits; il ne révèle jamais, même dans ses fureurs réelles ou jouées, le secret auquel il eut part; il s'assure ainsi des gratitudes par qui il se trouve innocenté, délivré, pensionné : cette duplicité n'est point contradictoire à l'espèce d'aliénation dont il est atteint et où se rencontre constamment, même dans le délire, une part de simulation. Il couvre ainsi sans cesse de sa haute mission, qui est un secret d'État, mais qui par là convient à un homme aussi bien né, le vol qu'il a commis, dont il affirme n'avoir pas profité et qu'il traite de bagatelle. Ce n'est pas un vol, « c'est une razzia faite au compte et au profit de ceux qui l'avaient ordonnée ». S'il restait ainsi dans le vague, son attitude prendrait un certain air de mystère et l'on pourrait s'y tromper, mais, pour plaire à ceux qui l'ont employé ou pour leur obéir, il sort du nuage, il innocente Monsieur en accusant Talleyrand, et il s'acharne après celui-ci ne voyant pas que les complices qu'il lui donne, Vanteaux, Semallé, Geslin, n'incriminent que le comte d'Artois.

On ne saurait suivre Maubreuil dans tout le détail de ses aventures, depuis le 19 mars 1815, où il est sorti de l'Abbaye par ordre du Roi Louis XVIII, jusqu'au 17 juin 1869, où il est mort dans un garni de la rue Capron à Batignolles, pensionné de l'empereur Napoléon III; tout juste essaiera-t-on d'établir le sommaire de sa vie, d'y relever des faits qui expliquent et commentent ses actes antérieurs, de constater les deux influences auxquelles il a été alternativement soumis tant qu'ont régné les Bourbons — l'une hostile et persécutrice, l'autre favorable et libératrice, — mais avant de noter les crises aiguës par où passe son délire, il convient d'exposer avec un peu moins de brièveté ce qu'on fit de lui durant les Cent Jours et comment, après la magistrature royale, se comporta la magistrature impériale.

Il est sorti de l'Abbaye le 19 mars sans un centime vaillant, à telle enseigne qu'il a demandé à Auguste de la Rochejacquelein, chez qui il est allé d'abord, un prêt de 400 francs; qu'il a sollicité de madame Villiaume un autre prêt et, comme elle n'avait point d'argent, elle a engagé toute son argenterie au Mont-de-piété pour s'en procurer. Dans les journées du 19 et du 20 mars, il a erré de Paris à Neuilly et à Saint-Germain, en compagnie de Villiaume, de madame Couture, femme de son avocat, d'une madame de Châtillon, d'un sieur de l'Épinay, qui paraît bien être ce marquis d'Épinay Saint-Denis qui se mêla à l'affaire du Trésor et que le Roi vient de faire marquis pour de bon, d'une madame Fribourg et surtout de ce Danès de Montardat avec lequel il dit avoir combattu en Vendée et qui, en sa qualité de maire de Saint-Germain est un ami précieux. Danès lui a donné une liasse de passeports en blanc et lui a procuré un asile parfaitement sûr, mais il ne tient pas en place, il revient à Paris, il erre autour de la préfecture de Police, il entre une fois, dix fois voir Foudras le policier, il mange dans les bons restaurants, il couche dans son appartement de la rue Cerutti, il « y est encore après l'arrivée de Bonaparte qu'il veut, dit-il, aller tuer aux Tuileries ». Mais son ami intime du moment, Villiaume, a formé un autre plan qu'il croit plus sûr pour assassiner l'Empereur, un plan qu'il a, dit-il, confié au duc de Berry et qu'il exécutera s'il trouve deux hommes comme il les fallait à M. le duc Dalberg. Or il les a : l'un est Maubreuil, l'autre un officier nommé Saint-Clair, condamné à mort pour avoir volé et tué une fille publique « la belle Hollandaise ». Malheureusement, Villiaume est arrivé trop tard pour libérer Saint-Clair, mais il compte bien le faire évader. En attendant, il va avec Maubreuil acheter chez Lepage des pistolets gueulards qu'ils font charger de tant de balles que le commis s'étonne. Maubreuil veut qu'on lui vende des poignards. Lepage refuse et dénonce ces deux individus suspects à la police. Des allées et des venues sans nombre, des disputes entre ces deux fous, Villiaume et Maubreuil, des querelles, des rixes, des réconciliations. Ils retournent de compagnie à Saint-Germain où Danès les loge chez une madame Lemaire.

Là Dasies vient les retrouver. Il est riche, il a une ceinture

pleine d'or, un portefeuille plein de billets de banque, « pouvant faire, le tout ensemble, soixante à soixante-dix mille francs ». Il vient de courir des aventures incroyables, mais vraies. Habillé en chef d'escadron de hussards, accompagné d'un commissaire des guerres nommé Favières et d'un ex-garde magasin nommé Montillier, il est parti de Paris à la première nouvelle du débarquement de l'Empereur. Il a rencontré l'Empereur à Auxerre, lui a vainement demandé une audience, mais a été reçu par le grand maréchal Bertrand auquel il a raconté l'histoire du guet-apens préparé par le Gouvernement provisoire et, à l'appui, il lui a remis une sorte de rapport et les billets que Roux-Laborie avait écrits à Maubreuil. Bertrand, qui a autre chose à penser, a mis les billets dans sa poche et demandé bien plutôt des renseignements sur ce qu'on trouverait entre Auxerre et Paris. Il a congédié Dasies qui, partant pour Sens, y a soulevé la population, arboré le drapeau tricolore, fait prononcer la ville pour l'Empereur, mais, quand il a voulu approcher de Napoléon, toujours quelqu'un lui a barré l'approche. Il revient donc à Saint-Germain pour décider Maubreuil à se joindre à lui, à abandonner ces Bourbons qui, pour récompense de leurs services, les ont jetés en prison, accusés, déshonorés, à aller à l'Empereur et à déclarer quelle mission ils ont reçue et pourquoi ils ne l'ont pas remplie.

Maubreuil paraît refuser et dit vouloir partir en Vendée. Danès remet des passeports sous des faux noms à Maubreuil, à Dasies et à Villiaume. Villiaume part pour Gand où il veut demander au Roi son assentiment pour tuer Bonaparte à la première revue de la garde nationale. Dasies et Maubreuil restent à Saint-Germain ; mais Maubreuil ne peut s'y tenir. Le lendemain, il vient à Paris avec Dasies, rôde au Palais-Royal, puis au Palais de justice, où Dasies retourne après le départ de Maubreuil pour Saint-Germain ; il vient même « chez M. Grandin, juge d'instruction, réclamer une voiture qu'on lui a saisie dans l'origine de son affaire ». Là il est arrêté et mis sous mandat de dépôt. Est-ce lui qui vend Maubreuil ? En tout cas, quelques jours plus tard, Maubreuil se laisse fort tranquillement arrêter à Saint-Germain.

Voilà donc la combinaison admirable des Bourbons déjouée.

Maubreuil, en liberté, ne resterait pas certes à Paris ou aux environs; il aurait trop peur d'être pris. Il irait en Vendée ou à Gand, le plus loin possible de Bonaparte. Mais on a oublié qu'il est fou. A présent, l'Empereur, sans doute, va tirer parti des révélations que Maubreuil assurément ne manquera point de faire et le grand procès qui éclairera les origines de la Restauration, qui découvrira les champions des Lys, qui jusqu'à Gand ira chercher pour le flétrir le prince qui a ordonné de tels attentats et employé de tels agents, le procès, non de Maubreuil mais des Bourbons, va être instruit, plaidé, jugé devant l'Europe.

Cela serait à merveille, si l'affaire était renvoyée devant un tribunal spécial, mais l'Empereur n'est point revenu, hélas! tel que l'armée et le peuple l'ont cru, pour affirmer et venger la Révolution, mais pour régner, fût-ce en souverain constitutionnel, et transmettre à son fils un trône héréditaire. L'Empereur ne veut point sortir des formes légales — quitte à ce que la légalité le tue.

Le Tribunal civil a déclaré l'incompétence de la juridiction civile; le chancelier a renvoyé Maubreuil devant le ministre de la Guerre. C'était sous le règne de Louis XVIII : mais c'était la Justice. La Justice est une. L'Empereur entend donc que les formes légales soient rigoureusement suivies et d'abord il faut vider la question de compétence militaire. Cela est fait à vrai dire en un tour de main. Le 28 mars, le 1er Conseil de guerre permanent de la 1re division militaire rend un jugement par lequel il déclare, à l'unanimité, son incompétence, attendu qu'aucun des prévenus n'est militaire, ni attaché à l'armée ou à la suite, et n'est accusé d'aucun des délits dont la connaissance est attribuée aux Conseils de guerre par la loi du 13 brumaire an V. Voilà donc établi le conflit négatif de juridiction. Le Procureur général impérial près la Cour de Cassation se pourvoit donc en règlement de juges et requiert l'annulation de l'ordonnance du Tribunal de première instance et le renvoi des prévenus devant un des juges d'instruction attachés au Tribunal. Le 14 avril, la Cour de Cassation rend un arrêt conforme au réquisitoire et renvoie l'affaire de Maubreuil et autres prévenus devant le juge d'instruction pour être jugée par les tribunaux ordinaires.

Depuis le 20 mars, près d'un mois a été perdu. Les pièces ont presque toutes disparu grâce au zèle du secrétaire général adjoint de la Guerre. Il faut les reconstituer pour suivre une procédure régulière. D'ailleurs, l'inculpation a changé. Dasies a déclaré formellement que la mission qui avait été confiée à Maubreuil et à lui avait un double objet : attenter aux jours de l'Empereur, enlever les effets appartenant aux membres de la Famille impériale. De plus, on a cru devoir retenir les démarches faites par Maubreuil et Villiaume depuis le 20 mars en vue de tuer l'Empereur, et, tout en ayant soin de n'y point impliquer Danès dont le nom n'est pas même prononcé, on y a compris Dasies dont l'insistance à approcher l'Empereur a paru suspecte et qui n'a pas si bien séparé sa fortune de celle de Maubreuil qu'il n'ait reçu de lui un des pistolets achetés chez Lepage.

On entend donner le plus grand retentissement au procès; car la Commission des Présidents du Conseil d'État à laquelle a été renvoyée pour y répondre la déclaration du Congrès de Vienne, en date du 13 mars, mettant l'Empereur au ban de l'Europe pour avoir violé le traité du 11 avril 1814, et qui par son rapport en date du 14 avril justifie la légitimité du retour de l'Empereur, fait état, dans le paragraphe 2, de l'attentat de Maubreuil pour démontrer que toutes les violations du traité sont imputables à la famille des Bourbons. « La sûreté de Napoléon, de la famille impériale et de leur suite, disent-ils, était garantie (article XIV du traité du 11 avril) par toutes les puissances; et des bandes d'assassins ont été organisées en France, sous les yeux du gouvernement français, et même par ses ordres, comme le prouvera bientôt la procédure solennelle contre le sieur Demontbreuil (*sic*) pour attaquer et l'Empereur, et ses frères et leurs épouses. »

Il faut donc à l'Empereur une procédure solennelle; il faut aux Bourbons que Maubreuil ne soit pas jugé.

Le 19 avril, Maubreuil, détenu au dépôt de la préfecture de Police dans une chambre au troisième étage dont la fenêtre est grillée, s'évade tranquillement par la porte, grâce à un garçon de service à la Préfecture, jadis au service de la famille de Juigné, et à son ami, le marquis de Brosse[1] revenu tout exprès

1. Claude-Michel-Joseph-Hippolyte, marquis de Brosse, né le 11 ventôse an II à Rumont (Seine-et-Marne), fils de Claude-Barthélemy-Joseph de

de Gand. Pour la forme, on a scié un barreau et attaché à la fenêtre une corde qui paraît pendre jusqu'à un appui de réverbère. Grand émoi : l'évasion est annoncée dans le *Journal de l'Empire* du 21. On publie que les mesures les plus énergiques ont été prises, que le signalement de Maubreuil a été envoyé partout. Et voici ce signalement tel qu'il est imprimé :

Agé de trente ans.

Taille élancée de 173 centimètres (5 pieds 4 pouces).

Cheveux bruns bouclés. Front haut, uni et blanc. Sourcils bruns. Yeux bruns, ronds et saillants, regard hardi. Nez écrasé, gros et long, un peu tourné de côté en descendant. Bouche moyenne, lèvres grosses et rondes. Menton rond. Visage ovale. Barbe brune. Teint blême. On remarque quelque chose des traits d'un nègre dans l'ensemble de sa figure.

Au moment de son évasion, il était vêtu d'un gilet rond de drap bleu, boutons de soie et pantalon bleu. Bottes courtes sans revers, garnies de fers aux talons.

Il n'aura pas manqué de changer de nom et de costume...

LE CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉFET, COMTE DE L'EMPIRE,

Signé : RÉAL

« Monsieur le comte Réal, — écrit, en recevant ce papier, M. Desmarest, le policier intègre et fidèle, — qui a pu faire un pareil signalement? Je ne reconnais pas du tout l'homme. » Voilà qui est grave, venant de Desmarest. Réal passe outre, il donne ordre de réimprimer tel quel le signalement et d'en envoyer des exemplaires en quantité suffisante au duc de Rovigo; Fouché interdit qu'on le communique aux journaux.

Y a-t-il là indice d'une intrigue où serait mêlé Fouché? De sa part, tout est croyable. Il a, à son cabinet, comme secrétaire chargé des analyses (le cabinet est composé de trois personnes d'absolue confiance), un M. Charles-Esprit de Chassenon, qui a combattu en Vendée avec Maubreuil, a été auditeur au Conseil d'État en 1807 et employé, comme tel, à

Brosse et de Anne-Louise de Montléart, a eu, comme mousquetaire dans la 1re compagnie brevet de lieutenant de cavalerie le 6 juillet 1814 et a suivi le Roi à Gand. Il est le neveu de Claude VI comte de Brosse, dont la sœur, en premières noces madame de Chapt de Rastignac, est en secondes noces madame de Tryon-Montalembert : cela fait avec Maubreuil une alliance qui expliquera bien des choses.

diverses reprises, à l'administration des Pays conquis. Or ce Chassenon, Breton, allié et parent de Maubreuil, est en correspondance avec celui-ci, des lettres de Maubreuil résulte bien une opposition décidée entre Fouché et Réal. Juste à ce moment, Fouché négocie avec les chefs vendéens qu'il veut convaincre de l'inutilité d'une prise d'armes et avec lesquels il se ménage, comme avec les émigrés de Gand. Fouché est de Nantes comme les Guerry. Maubreuil est parent et ami des La Rochejacquelein. C'est une première hypothèse. Fouché aurait-il un autre but en lâchant Maubreuil qu'il peut croire exaspéré contre les Bourbons? C'est une seconde hypothèse.

De la préfecture de police, Maubreuil est allé rue Saint-André-des-Arts, 55, où de Brosse l'attendait : c'est la fabrique d'huile de Vanteaux et Geslin qui a été, une année au moins, au nom de Demontbreuil, avant de passer au nom de Detryon. Ce Detryon, cousin de Maubreuil, s'est révélé à la Restauration le chevalier de Tryon et a réclamé la croix de Saint-Louis qui lui avait été accordée à Édimbourg par Monsieur. Il était des fidèles du comte d'Artois; un de ses frères avait, disait-il, été fusillé à Paris en remplissant une mission du prince, lui-même avait échappé par miracle, — ce que certifiaient MM. de La Rochejacquelein, de Monchal, de Lussac, de Turpin, de Brettes, de Mailli et de Tryon-Montalembert. Il y avait déjà un Tryon à Montereau; en voici un autre. Les complices de Maubreuil sont si nombreux, si bien placés, leur action est si multiple que, à chaque instant on en découvre de nouveaux; mais cette fabrique d'huile aux multiples propriétaires — tous nobles et tous déguisés pour la circonstance en roturiers — qui sert d'asile aux conspirateurs et aux évadés, n'est pas un des ressorts les moins curieux qu'ils aient tendus.

De la rue Saint-André-des-Arts, Maubreuil est conduit en cabriolet, par de Brosse, chez sa mère au château de Rumont, à trois lieues de Nemours; puis, toujours avec de Brosse, il passe en Belgique, pour offrir, a-t-il dit, ses services au Roi et soulever la Vendée. — Son père, Guerry de Beauregard, est tué le 20 mai au combat d'Aizenay et on sait le rôle que jouent dans la prise d'armes les La Rochejacquelein. Mais lorsque Maubreuil arrive à Bruxelles le 7 mai, Semallé, chargé d'une surveillance de police sur les Français rejoignant la cour, l'arrête de son

autorité privée, sur le territoire du roi des Pays-Bas, comme soupçonné d'être venu pour assassiner le roi de France.

Qu'y a-t-il entre ces deux hommes? Semallé a-t-il peur que Maubreuil, parvenant jusqu'à Louis XVIII, ne fournisse sur les causes, les conséquences et les profits de l'affaire de Fossard, une version toute différente de celle qu'on lui a présentée; qu'il ne compromette irrémédiablement et Vanteaux malgré son innocence proclamée, et Semallé lui-même? Prétend-il éviter à Laborie qui rédige le *Moniteur* de Gand le désagrément de se trouver en face de son ancien ami? En tout cas, M. de Semallé porte à s'emparer de Maubreuil, qu'il conduit à Gand, un zèle qui ne lui réussit point; car, malgré un rapport d'Anglès, le Conseil du Roi, peu désireux de mécontenter son hôte, le désavoue. Le baron d'Eckstein réclame Maubreuil, lequel, après une tentative de suicide demeurée inexpliquée, est conduit à la frontière prussienne et mis en liberté.

*
* *

Cependant, à Paris, malgré l'évasion du principal inculpé, on a continué à instruire le procès, mais on l'a fait avec une sage lenteur. Le procureur impérial Courtin, hier procureur du Roi et, comme tel, exécutant l'ordre de M. le chancelier Dambray de ne point interjeter appel de l'ordonnance du Tribunal, est à présent pressé vainement par le procureur général impérial, le baron Legoux, de former son réquisitoire. Il se défend en alléguant les plus fâcheux contre-temps. La justice, telle qu'il la comprend aujourd'hui, n'est pas seulement boiteuse, elle est paralysée : le 19 avril, il a reçu la lettre du procureur général annonçant l'envoi des pièces et l'expédition de l'arrêt de la Cour de Cassation du 14; le même jour, il a été informé par le préfet de police de l'*évasion de cet inculpé* : il a accusé réception le 21. Son substitut Riou a donné le 24 son réquisitoire « relativement au vol des diamants, au complot formé contre Napoléon et sa famille, à la complicité du nommé Laborie, au recel de Dasies par le sieur Couture et à l'évasion de Maubreuil »; la journée du 25 a été occupée par le dépôt au greffe des pièces adressées par Maubreuil et Dasies. — Mais,

ensuite, M. Dubois, juge chargé de l'instruction, tombe malade, et M. Courtin se reprocherait de le dessaisir. Le 29 avril, nouvelle lettre du procureur général invitant le procureur impérial à se hâter. M. Courtin prend deux jours pour répondre que, si M. Dufour persiste à être malade, il désignera M. Nicod. Mais M. Nicod ne recommence les interrogatoires que le 7 mai; il les suspend ensuite pour quatre jours et ne les reprend que le 11. Les inculpés qu'il a sous la main ne sont que des comparses puisqu'on a laissé évader Maubreuil et qu'on n'a pas su prendre Laborie. « Les interrogatoires et les déclarations ajoutent peu de développements à ceux de la première information et elle recevra sous peu de jours le complément possible en l'absence du principal inculpé et des fonctionnaires de différentes classes qu'il eût cependant été important d'entendre. »

Mais, ajoute le procureur impérial, si la prévention est établie à l'égard du vol des diamants et du recel imputé à l'avocat Couture, « en sera-t-il de même à l'égard du complot formé contre l'empereur Napoléon et sa famille? A quelle époque aura-t-il été formé? Quels seront les principes du droit public dont résulterait l'application de la loi pénale? Quels fonctionnaires et quels individus pourraient être réputés avoir provoqué, préparé ce complot et favorisé son exécution, etc., etc., etc.? »

Il y a plus : le procureur général près la Cour de Cassation, Merlin, par son réquisitoire, n'a-t-il pas soulevé une difficulté nouvelle? L'autorisation du gouvernement ne doit-elle pas précéder les poursuites? Maubreuil n'a-t-il pas agi en exécution d'ordres, par là n'est-il pas fonctionnaire, donc couvert par l'article 75 de la Constitution de l'an VIII et, dès lors, ne convient-il pas de demander au Conseil d'État une autorisation? Enfin, l'instruction de l'évasion a été séparée de l'instruction principale; n'y a-t-il pas lieu de l'y réunir?

Pour toutes ces raisons, le procureur impérial éprouve « autant d'embarras que de crainte de ne pas mettre à l'examen de l'affaire toute la promptitude qui lui est recommandée » : le 11 mai, le substitut qui doit présenter le rapport n'est pas encore désigné. Il est vrai que, sur l'ordre de Legoux, on en nomme deux, sans doute pour regagner le temps perdu : Thouret et Brière de Valigny qui, le 31 mai, présentent leur

rapport au procureur général : mais quel rapport! Eux aussi ont donné à corps perdu sur la piste de Laborie; ils ont enregistré avec religion toutes les hâbleries de Maubreuil; ils ont admis, les yeux fermés, sans même discuter les dates, que les ordres des ministres français et des généraux étrangers ont été délivrés sur des lettres de Roux-Laborie qu'ils n'ont pas retrouvées, dont ils ne peuvent citer aucun passage, et dont l'existence est problématique; ils ont oublié à ce point l'histoire d'hier qu'ils ne se sont point sou venus que le, 16 avril 1814, Monsieur, comte d'Artois, était en possession du gouvernement et exerçait la lieutenance générale.

Tout le monde s'emploie pour donner et prendre le change. Le procureur impérial n'y manque pas dans ses conclusions qu'il dépose le 16 juin. Le surlendemain, c'est Waterloo.

Ainsi, en trois mois, pas une preuve n'a été acquise, pas un argument même n'a été trouvé. Les Archives regorgent de pièces; la Police n'aurait qu'à étendre la main pour saisir les complices de Maubreuil qui vont et viennent dans Paris comme s'ils y étaient les maîtres : Danès, Villiaume, Lagrange, Vanteaux. Mais la trahison est partout; à la police, témoin l'évasion de Maubreuil; au parquet, témoins les retards calculés de Courtin et le rapport des substituts; à l'instruction, témoin les subites maladies des juges. Il s'agit d'abord de gagner du temps, d'enlever à l'Empereur cette arme qu'il a brandie sur les Bourbons, de détruire l'impression qu'a produite sur l'Europe la déclaration des présidents du Conseil d'État et, au lieu d'apporter, sinon par la punition des coupables, au moins par la flétrissure des contumaces, la preuve que le traité du 11 avril a été outrageusement violé, de laisser insinuer que c'est là un mensonge de plus au compte du Corse, une calomnie de plus contre l'auguste maison royale.

Tous les Bourmont ne sont pas à l'armée.

Il faut reconnaître toutefois que la magistrature impériale avait du moins reconnu l'inutilité de conserver comme pièces à conviction dans les procès qu'elle mettait à instruire tant de retards accidentels ou volontaires, quatre millions de diamants : encore ne semble-t-il pas qu'elle les ait restitués de bonne grâce, mais sur ce point du moins, Jérôme arrivé de Trieste pour assister au Champ de Mai et combattre à Waterloo eut

gain de cause et rentra en possession de ce qui lui appartenait.

Au retour du Roi, la machine judiciaire montée par l'usurpateur, continue à moudre. Il y a eu réquisitoire, il doit y avoir arrêt de la Chambre des mises en accusation : et, en effet, le 28 juillet, Maubreuil et Dasies sont renvoyés pour être jugés devant la Cour d'assises ; il paraît difficile à présent d'empêcher la comparution. Comment s'y prend-on ? imagine-t-on pour tourner la loi un procédé inédit ou franchement la violet-on ? Ce qui est certain, c'est que le 14 janvier 1816, sans tenir compte de l'arrêt de renvoi, la Cour royale ordonne la mise en liberté de Dasies et des autres prévenus, et renvoie, devant la police correctionnelle, Maubreuil, réputé absent, rentré en France, habitant en Vendée, puis à Nantes chez M. Royer, notaire, venant à son gré à Paris et s'y montrant en public. Seulement il est devenu bonapartiste — bonapartiste à outrance. Il ne saurait se contenter si Napoléon II ne remonte pas sur son trône. Il a d'ailleurs tous les moyens de l'y aider ; il est en correspondance avec Marie-Louise ; il colporte la proclamation qu'elle a adressée aux souverains pour sauvegarder les droits de son fils, — cette protestation apocryphe dont on trouve tant d'exemplaires copiés par des mains inexpertes où s'atteste la profondeur de la religion nationale, se repaissant de mensonges et de chimères plutôt que de subir l'odieuse dégradation bourbonienne.

Maubreuil paraît sincère ; il ne semble pas dirigé par la police ; il fait des prosélytes, mais peu et combien bas. Il est arrêté à Angers le 22 avril 1816, par ordre de M. Pasquier, préfet de la Sarthe, frère de l'ancien préfet de Police. Il est transféré à Paris sous la surveillance d'un capitaine de gendarmerie, mais encore une fois libéré par M. de La Rochejacquelein et M. de Brosse, qui obtiennent la complicité de l'officier chargé de le garder.

Eux seulement ? Ils ne sont pas poursuivis, Auguste de La Rochejacquelein, colonel des grenadiers royaux, ne reçoit aucun blâme ; le gouvernement consent donc à l'évasion s'il ne l'ordonne pas. Le zèle intempestif de ses agents a arrêté Maubreuil ; en lui ouvrant les portes, on se débarrasse de lui.

Mais le voici encore : le voici établi sous le nom de Durand barrière du Roule, dans une maison garnie, tenue par un nommé Lecomte. Il remet 32 000 francs à ce Lecomte pour meubler une maison à Vaucresson, près Saint-Cloud — où il recevra Napoléon II ; il envoie Lecomte à La Ferté-Bernard porter des lettres à des conspirateurs ; Lecomte est arrêté, transféré au dépôt de la Préfecture, puis, ayant aidé à faire prendre Maubreuil et ayant livré « des documents précieux », mis en liberté et gratifié d'une pension de 400 francs sur la liste civile.

Maubreuil arrêté pour l'affaire Lecomte est traduit pour *l'abus de confiance* (c'est le vol des diamants) devant le tribunal correctionnel de Paris qui se déclare incompétent. Mais il y a eu débat, là et devant la Cour royale où Me Couture le défend et représente les ordres qu'il a reçus. Maubreuil parle à son tour ; il est verbeux, incohérent, puis d'une violence d'aliéné ; ses discours sont d'un fou ; les lettres qu'il écrit par centaines sont d'un fou.

La Cour royale de Paris a déclaré la compétence du Tribunal correctionnel ; la Cour de Cassation casse l'arrêt et renvoie Maubreuil devant la Cour d'Amiens dont l'arrêt en faveur de la compétence est de nouveau cassé : renvoi à la Cour de Douai qui attribue la compétence à la Police correctionnelle et évoque la cause, c'est le 22 décembre 1817 ; depuis dix-huit mois, Maubreuil est traîné de prison en prison, toujours au secret. Le 1er janvier 1818, il s'évade, avec la complicité du geôlier, de la Tour Notre-Dame où il est détenu. Le 6 mai suivant, la Cour de Douai, jugeant par défaut, le condamne pour le vol des bijoux à cinq années d'emprisonnement, 500 francs d'amende, dix ans d'interdiction de ses droits et de surveillance. De la conspiration pour Napoléon II, du prétendu complot contre les princes que Semallé se trouve encore dénoncer et qu'il s'attache à démontrer, moyennant le concours bénévole de royalistes employés à la police militaire comme M. de la Tourette et M. Rivoire, ou travaillant en amateurs comme M. de Courcy-Montmorin, il n'est pas question dans l'arrêt, mais le marquis de Brosse a protesté par une pétition à la Chambre des députés contre l'emprisonnement de Maubreuil ; Semallé mis en cause à propos de l'arrestation de Bruxelles, a riposté par une brochure que Maubreuil a attaquée comme diffamatoire.

Procès sur procès, arrêts sur arrêts, et toujours les mêmes folies.

De Douai, Maubreuil est passé en Belgique, puis en Angleterre où il a retrouvé Dasies et où grouille une bande étrange de personnages, épaves de l'émigration, rebut de la Révolution, détritus de la police impériale, journalistes à vendre, pamphlétaires à acheter, tout un lot de héros du 31 mars pour qui l'air de Paris est malsain et Sainte-Pélagie trop hospitalière, puis des bonapartistes proscrits ou redoutant la proscription, des serviteurs de Napoléon débarquant de Sainte-Hélène, un monde au milieu duquel Maubreuil s'agite, pérore, se bat, forge des escroqueries nouvelles, accablant de ses lettres l'ambassadeur de France, menaçant les princes, les rois, les empereurs, de révélations qui feront scandale, et trouvant, comme de juste, des amateurs qui, pour leurs journaux, s'empressent à recueillir ses *informations*.

Il a déjà usé de la presse anglaise : de sa prison, le 3 juin 1817 il a trouvé moyen d'adresser au *Morning Chronicle* une lettre où il mettait en cause Pozzo di Borgo ; cette lettre a été publiée. Elle a fait sortir Pozzo du silence obstiné qu'il a gardé jusque-là sur Maubreuil dont le nom n'a pas été une seule fois inséré dans sa correspondance : ici, c'est de lui-même qu'il s'agit et bien « qu'il n'ait pas voulu profaner les archives » en accompagnant les pièces de Maubreuil « d'une dépêche formelle », il en dit assez dans une lettre particulière au comte Nesselrode pour qu'on comprenne qu'il en sait bien plus encore : « Le scélérat qui en est l'auteur, écrit-il, est le fameux Maubreuil que M. de Talleyrand avait envoyé en course les premiers jours du Gouvernement provisoire en 1814. Personne de nous n'a jamais vu cet homme et le seul acte qu'il ait d'un Russe est le simple *visa* du général Sacken, comme gouverneur de Paris au bas d'un passeport français, formule qui se répétait cent fois par jour à cette époque. Quel que fût l'objet de la mission de Maubreuil, le résultat termina par le vol des diamants et autres effets de la reine de Westphalie ce qui lui valut un emprisonnement. Plusieurs mois après, vous m'ordonnâtes de m'intéresser pour faire rendre les effets volés, j'en parlai dans le temps aux ministres qui en découvrirent une partie, disant qu'on les avait trouvés dans une caisse sous l'eau au

pied d'un des piliers du Pont Royal, circonstance imprimée alors dans les Gazettes. Maubreuil continua depuis à être détenu sans qu'aucun de nous se soit jamais mêlé, même en idée, de cette vilaine affaire. Se voyant perdu, il s'est imaginé qu'en menaçant de dire que son entreprise était connue d'une plus haute autorité et qu'elle avait pour objet la destruction de Bonaparte, on empêcherait son jugement, et en conséquence sa punition, c'est-à-dire qu'on interviendrait pour avouer les calomnies qu'il invente. N'ayant pas réussi, il s'est avisé de m'envoyer de sa prison les turpitudes qu'il ose écrire dans les feuilles ci-jointes. Le duc de Richelieu et le garde des Sceaux à qui j'en ai parlé, ont été d'opinion, comme moi, qu'il fallait traiter ces tours de galérien avec mépris. Vous remarquerez, Monsieur le comte, que ce malheureux parle d'un Russe avec lequel il paraît avoir des rapports. Je les ignore et ne veux pas nommer l'homme qu'il donne à soupçonner. Je n'aurais pas même dû attirer l'attention de Votre Excellence sur une pareille infamie un seul instant, cependant quoique méprisée de tout le monde, il m'a paru plus sûr de la lui faire connaître, ainsi que le cas qu'on en fait ici. »

Pozzo rejette, comme on voit, sur Talleyrand, la responsabilité entière de la *course* de Maubreuil ; — c'est un mensonge. Il affirme que la responsabilité de Saken se borne à un visa au bas d'un passeport français ; — c'est un mensonge. Il dénature tous les incidents ; il ignore tout des affaires de Maubreuil ; il *s'est intéressé* pour faire rendre les objets volés, alors que rien n'a été rendu. Il a oublié les ordres qu'il a reçus de l'empereur ; il ne sait pas que la reine de Westphalie est la cousine de son souverain. Tout est faux de ce qu'il dit, cet homme si avisé, si pénétrant, qui est instruit de tous les dessous et qui a tout d'un policier, rien d'un diplomate. Sans prétendre qu'en l'accusant d'avoir participé à l'affaire, Maubreuil soit dans la vérité, ne peut-on penser pour le moins que Pozzo ne montrerait pas à la fois tant d'indignation et aussi peu de mémoire, s'il ne connaissait pas toute l'affaire et n'avait pas à craindre que Maubreuil ne la révélât. Au reste, cette lettre écrite, Pozzo se renferme dans le silence et, à l'ordre que lui transmet Nesselrode le 17/29 juillet, au nom de l'empereur « de lui faire connaître le nom du Russe avec lequel Maubreuil prétend avoir

eu des rapports, ainsi que tout ce qu'il pourra apprendre à ce sujet », il ne répond rien.

Sauf sur ce point particulier, Nesselrode, qui, ayant été chargé par l'empereur Alexandre des premières démarches, sait à quoi s'en tenir, prescrit lui aussi le silence, commande la prudence, ne semble avoir d'autre objet que d'étouffer le scandale ; il a prescrit au prince Lieven, ambassadeur à Londres, de réclamer, près du prince régent et de lord Castlereagh, contre la publication de la lettre de Maubreuil dans le *Morning Chronicle*. On répond à Lieven qu'il est impossible de poursuivre l'éditeur parce qu'il a publié la lettre sans commentaire, et Nesselrode trouve que cela vaut mieux.

Mais, à Londres, Maubreuil se rend bien autrement redoutable. Il a amené ou il a trouvé sur place une façon de secrétaire. Il annonce qu'il va publier le récit des persécutions qu'il a subies, révéler tous les secrets, déchirer tous les masques. Lieven s'émeut, mais bien plus l'ambassadeur de France, d'Osmond, auquel le chef de sa police, Beaumont-Brivazac, cousin de Decazes, ci-devant directeur de police à l'Armée de Catalogne, transmet en les aggravant les menaces de Maubreuil. Il y a là un chantage, mais est-il organisé par Beaumont, ou par Maubreuil, ou par l'un et l'autre? Maubreuil paraît toujours argenté, il dispose de sommes importantes, il remue à des moments les louis à poignée. A l'ambassade, on semble prêt à entrer en accommodement. Mais Maubreuil ne s'arrête point : d'abord, il lance un *Mémoire adressé aux membres du Parlement* dont les fragments paraissent dans le *Statesman*, puis des brochures, des appels à l'Europe, des appels au Congrès d'Aix-la-Chapelle : ADRESSE AU CONGRÈS ET A TOUTES LES PUISSANCES DE L'EUROPE *envoyée à Aix-la-Chapelle, à tous les souverains, à leurs ambassadeurs, à leurs ministres et aux différents cabinets relative à* L'ASSASSINAT DE NAPOLÉON ET DE SON FILS, *attentat (selon Marie-Armand de Guery* DE MAUBREUIL, *marquis d'Orvault) ordonné par la Russie, la Prusse et les Bourbons; dans laquelle sont exposés tour à tour les moyens adoptés par eux pour le masquer aux yeux du monde entier, et les différentes intrigues d'un très grand nombre de personnages.*

Ce titre seul dénote l'aliéné ; mais le texte est plus probant

encore. Il avait résolu, écrit-il, « de s'en tenir à un simple *enlèvement* de... (celui dont on voulait le sacrifice entier, même dont le fils surtout ne devait pas être épargné), de s'en tenir à un simple *enlèvement* de... et à la *remise* de sa personne à Ferdinand VII; et cela comme une *réciprocité* qui pouvait avoir lieu en raison aussi de l'*enlèvement* de ce roi lui-même, à Bayonne, en 1808, et de sa *détention* ensuite à Valencay, pendant dix années ». Voilà le style et la forme; à Charenton ou à Bedlam, il y a des fous plus raisonnables.

A chaque brochure, il y a recrudescence de l'accès. Presque raisonnable ou du moins à peu près logique dans les premières pages, Maubreuil, à mesure qu'il écrit, accroît son délire qui s'étale en phrases interminables et incompréhensibles. Il veut être confronté avec Napoléon et, pour cela, être envoyé à Sainte-Hélène; il a causé avec Alexandre, assis sur le bord de son lit; il a eu des entretiens familiers avec le roi de Prusse. Et non content des brochures qu'il imprime, non content des lettres qu'il écrit à d'Osmond, il en écrit de pareilles, tout aussi longues à Beaumont-Brivazac, à Danican, à Chateauneuf, à Dumas de Montbadon, à Dasies, à une foule d'êtres mystérieux qui sont à Londres on ne sait pourquoi, faisant on ne sait quelles besognes malpropres, pour le compte d'on ne sait qui.

Il ne reste pas en Angleterre. Vers 1820 il est sur les bords du Rhin ou en Belgique, où il publie d'autres brochures; en 1823, il rentre à Paris, tombe malade, est porté à l'hôpital Saint-Louis; on l'y arrête, on le mène à la Conciergerie; on l'expulse du royaume en lui disant « que le moment de reparaître n'est pas encore venu ». Il doit passer encore deux années en Belgique, mais le Gouvernement royal lui fait une pension. En 1825, le voici de nouveau à Paris, dénué de tout, sans habits, sans argent. Il va droit à la préfecture de Police « préférant dans son triste état se constituer prisonnier que de se faire arrêter ». Avec quelque argent qu'on lui donne, il va s'établir dans un grenier, rue de l'Arbre-Sec, où il reçoit la visite de son ancien ami le marquis de Brosse et de son ci-devant domestique, Prosper Lebarbier, devenu Lebarbier de Sérigny et propriétaire de manufactures. L'indemnité des émigrés va être votée; Maubreuil a des réclamations à produire dans deux ou trois départements. On lui prête de l'argent, on

le nippe, et, bientôt après, mis en possession de sommes importantes — peut-être données par le nouveau roi Charles X — il entre dans les affaires de Lebarbier et de M. de Brosse, achète à Montville une papeterie qui doit l'enrichir, se mêle à des spéculations, puis se brouille avec ses associés, leur intente des procès, publie des mémoires, se replonge dans la chicane. Dans ses mémoires, si violents qu'ils soient, nulle allusion pourtant au passé, — pas même lorsqu'il constate l'étrange rapidité avec laquelle son ancien valet a fait fortune.

On pourrait le croire tout entier à ses procès, à ses spéculations ou à sa ruine nouvelle. Mais soit que, ayant dissipé ce qu'il avait reçu, il veuille essayer un nouveau chantage, soit que, n'ayant plus le cerveau occupé ailleurs, il donne de nouveau dans ses délires, il se reprend à Talleyrand. Certes, depuis 1814, depuis l'entrevue avec Vitrolles, il accuse Talleyrand de lui avoir donné cette mission fatale. Il l'a crié en 1817 devant le Tribunal et la Cour royale, mais ce n'est que peu à peu qu'il a vu en Talleyrand *le persécuteur*. A présent, il veut un scandale, il le prépare, et, à Saint-Denis, le 21 janvier 1827, à l'issue de la cérémonie expiatoire de la mort de Louis XVI, il se jette sur Talleyrand et le soufflette. Il est arrêté, traduit en police correctionnelle. Alors, déluge de brochures, deux, trois, quatre brochures, inspirées, non écrites par lui, certaine tout à fait curieuse, où l'affaire de Fossard est reprise point par point de façon à intimider Charles X et le Polignac qui va devenir son principal ministre. Condamné à cinq ans de prison, dont il fait quelques mois dans une maison de santé, il est mis en liberté lors de la constitution du ministère Polignac.

On croit savoir que, de 1830 à 1840, pour le moins, il reçut une pension de 5 000 francs du gouvernement de Louis-Philippe et que plus tard il en eut une de 2 500 francs de Napoléon III. Il prétendait n'avoir été persécuté que pour n'avoir pas exécuté les ordres qu'il avait reçus, n'avoir pas tué Napoléon, le roi de Rome et Marie-Louise; il disait avoir fait passer à Sainte-Hélène des avis importants; il était pauvre et l'Empereur était bon.

D'ailleurs, le fils de ceux-là qui avaient été ses victimes — le roi Jérôme et la reine Catherine — a aussi pardonné. Le prince Napoléon écrivait en 1865 : « Sans ces lignes qui apprennent

à nos lecteurs qu'il vit encore, peu d'entre eux auraient l'idée de reconnaître le comte de Maubreuil dans un grand vieillard que l'on voit errer quelquefois autour des hôtels de quelques familles vendéennes dont il se dit le parent, aux portes des ministères, à celles même des palais impériaux. Son aspect est pauvre sans être dégradé et ses traits, ravagés et un peu hagards, portent plutôt l'empreinte des plus terribles passions que celles de l'extrême vieillesse et de la misère. Il parle, à ceux que la curiosité retient un moment auprès de lui un langage déclamatoire et violent, le même dont se servaient les hommes des générations passées pour exprimer des haines inconnues à la nôtre ou dépassant la mesure de notre énergie. »

Maubreuil, malgré les brochures qu'il se plaisait encore à publier de temps à autre, inspirait alors quelque pitié, mais la misère lui pesait et il voulut faire une fin opulente. En 1812, il s'était adressé à Villiaume pour contracter une alliance avec une jeune fille riche. En 1866, il s'adresse à un certain docteur S... « pour chercher soit une adoption, soit un mariage qui lui permît, comme il dit, de finir ses jours en paix ». Il n'avait pas le droit d'être difficile et on lui trouve la fiancée qu'il lui faut. Il épouse en novembre, dans le duché du Luxembourg, d'où elle est originaire, une fille Catherine Schumacher, qui se fait appeler madame de La Bruyère et qui a gagné une sorte de fortune par l'Europe. Il reconnaît par surcroît un garçon que cette fille a, dit-elle, adopté et qui est né en 1856 à Bucharest d'une prétendue Pauline Drouin, écuyère. Le père Schumacher est cocher de fiacre, la mère tient un garni, mais la fille a son hôtel, ses chevaux, de beaux bijoux, des rentes et surtout de nombreuses créances dont l'origine est médiocrement pure. A propos d'une de ces créances dont ils réclament conjointement le paiement, voici encore Maubreuil et sa prétendue femme — non! le marquis et la marquise d'Orvault — devant les tribunaux; les y voici à propos d'une pension alimentaire que réclament à leur fille, le père et la mère Schumacher; les y voici enfin à propos d'une tentative d'assassinat commise sur *la marquise* par son frère, employé au Comptoir d'escompte, où il a fait des faux. L'affaire Maubreuil revient à la mode et les journaux y trouvent matière à une copie abondante. Même y cherche-t-on ce qui n'y est point, des attaques contre l'Em-

pire, et n'y veut-on point voir ce qui y est : la révélation de ce que fut la première Restauration. L'enfant de Catherine a été renvoyé de Sainte-Barbe-des-Champs : c'est un nouvel élément de polémique morale sur l'innocence des bâtards. Maubreuil, qui a tant aimé le bruit, en fait encore plus qu'il ne souhaiterait peut-être, à quatre-vingt-trois ans. Au moins en tire-t-il parti, fait-il imprimer des brochures, annonce-t-il ses *Mémoires* dont un journal commence la publication. Il faut croire qu'il y trouve quelques ressources momentanées — peu — car, après un passage à Asnières où il abandonne en partant une malle de papiers, il va mourir misérablement le 17 juin 1869, à l'hôtel de Bordeaux, rue Capron, derrière la butte Montmartre. On rendit, paraît-il, les honneurs militaires à ce chevalier de la Légion d'honneur.

Que ne s'était-il tenu tranquille? Il eût été colonel comme M. de Vanteaux qui, pour ses problématiques services en Hollande et en Normandie, fut colonel à l'état-major de la 1re division militaire le 1er septembre 1815, et confirmé dans son grade le 28 mai 1820; il eût été colonel comme M. de Coësbouc et eût, comme lui, commandé la place de Vitry-le-Français, à moins que, comme le faux marquis de La Grange, il eût, en état flagrant d'usage de faux, d'usurpation d'état civil, de nom et de titre, touché son traitement de réforme; il eût été maître des Cérémonies comme M. de Geslin; gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi comme M. de Semallé; conseiller d'État et député comme M. Dudon, ambassadeur et pair de France comme M. de Vitrolles; il eût au moins fait une grande fortune comme son ancien valet Lebardier de Sérigny. — Qui niera que sa place était marquée entre Polignac et Bourmont dans le dernier Cabinet de Sa Majesté Très Chrétienne?

Mais il eut trop de logique, manqua de mesure et se trompa d'époque. Ce qui était légitime le 8 avril ne l'était plus le 20; ce qui avait été louable à Orléans ne l'était plus à Fossard; dévaliser une Autrichienne était un haut fait, une Wurtembergeoise un crime. Qu'on aille donc s'y reconnaître! Attacher la Légion d'honneur à la queue de son cheval, faire ses ordures sur la tête de la statue de Napoléon, c'était un excès de zèle qu'on eût sûrement excusé, si on ne l'eût pas récompensé; mais jaser hors de propos était un attentat de lèse-majesté et on le lui a

fait bien voir. Il était à demi fou, on l'a rendu fou plus qu'aux trois quarts, point assez pour qu'il ne fût pas responsable, mais, comme on dit à présent, avec une responsabilité atténuée.

Ce qui ferait douter qu'il fût irresponsable, ce sont les ménagements qu'il a su garder vis-à-vis de certains hommes, c'est son étonnant mutisme au sujet du comte d'Artois. Jamais il ne l'a accusé, jamais il ne l'a compromis, jamais il n'a parlé ou écrit sur lui. Des relations qu'ils eurent, l'aveu vient, non pas de lui, mais de Charles X. « De pareilles gens sont embarrassants, disait Charles X à M. Royer-Collard, un jour qu'il était question de Maubreuil. Ce sont des brigands et des canailles et, par malheur, on a eu des rapports avec eux. Quand on conspire, on est exposé à se mettre en mauvaise compagnie, n'est-ce pas, monsieur Royer-Collard, vous devez avoir éprouvé cela, vous qui avez conspiré? — Sire, je n'ai jamais conspiré qu'avec des honnêtes gens », répondit Royer-Collard. — Ce qui démontre ou que les correspondants du comte de Lille étaient de grandes dupes, ou que leur conspiration était singulièrement anodine — à moins qu'ici comme ailleurs, l'hypocrisie ne fût un des éléments essentiels de la Doctrine.

***

L'affaire Maubreuil n'est pas une cause célèbre; elle est un morceau de l'histoire; elle n'est pas un accident, elle est une conséquence; elle n'entache pas un homme, elle flétrit un régime. Maubreuil n'intéresse pas comme personnalité, mais comme partie d'un groupe dont il est peut-être un des individus les moins suspects, les moins tarés, les plus présentables. — Et c'est ce groupe qui a fait la Restauration.

Dans l'affaire Maubreuil, qui est en cause, ce n'est point cet aventurier à demi responsable, c'est Monsieur qui lui a donné ses ordres, ce sont les amis de Monsieur qui l'ont employé et qui sans doute ont partagé avec lui le butin de Fossard.

Par la suite, il ne s'agit même plus d'un attentat individuel dont les auteurs n'ont été ni poursuivis ni punis, il ne s'agit point d'une magistrature servile inclinant la Loi devant le bon plaisir du souverain; il s'agit d'un acte souverain, par lequel le

roi Louis XVIII, pour profiter du vol qu'a ordonné son frère, déchire le traité auquel il doit son trône, renie l'adhésion qu'il y a solennellement donnée, et par là justifie, de la part de Napoléon, toutes les représailles.

Le 20 mars n'a pas été seulement la révolte de la nation contre un prince imposé par l'étranger; il n'a pas été seulement la revanche des Français patriotes contre des aigrefins, qui, par un coup à la Malet, avaient imposé aux Parisiens leurs cocardes et leur drapeau; il n'a pas été seulement l'insurrection contre un régime de favoritisme qui menaçait les biens, la liberté, la vie des citoyens, qui renouvelait l'ancienne monarchie sans ses garanties corporatives, sans ses résistances parlementaires, sans ses libertés provinciales, sans ses traditions militaires, et qui n'organisait rien hormis le pillage des caisses, le pillage des emplois, le pillage des grades, le pillage des croix, le pillage de la France; il a été, de la part de Napoléon — et l'affaire Maubreuil n'est qu'un épisode entre cent — la plus légitime des revendications, la plus légale, peut-on dire, car ce n'est pas lui qui a rompu le traité du 11 avril, ce sont les Bourbons. Ceux-ci n'ont été envoyés en possession du trône qu'après avoir reconnu et promis d'observer le pacte qui, en échange des droits que Napoléon avait abdiqués, lui en garantissait d'autres, précis, nettement spécifiés et mis par l'Europe à leur charge. Ils ont outrageusement méconnu tous ces devoirs parce qu'ils l'ont cru faible et désarmé. La revanche a été prompte. Il a paru seul, sans soldats et sans argent, et eux, avec leur armée, leurs généraux, leurs préfets, leurs trésors, ont fui piteusement — emportant toutefois, comme viatique, l'argent du Trésor et les diamants de la Couronne.

FRÉDÉRIC MASSON

VILLÉGIATURE

— Quand arrivera-t-il? — demanda la femme.

— A cinq heures, — répondit le mari. — Il sera à Spoleto par le train de quatre heures : donc ici vers cinq heures. Le cheval de Lorenzo ne trotte pas vite.

— Pourquoi lui as-tu envoyé Lorenzo? Tu ne pouvais pas choisir un autre voiturier? Voyons... un étranger arrive, et par cette canicule!...

— Que de prévenances pour cet inconnu!

Et le mari, un homme jeune, gros, bilieux et poussif, en manches de chemise, se mit à tortiller sa petite moustache blonde et tombante. La femme détourna la conversation :

— Veux-tu du café?

— Non, je vais me reposer... Donne-moi un cigare. Tu en trouveras dans la poche de ma jaquette, sur le canapé de l'antichambre.

Anna sortit. Oreste se versa un dernier verre de vin blanc; il choisit sur la table, en désordre à cause du repas qui venait de finir, un morceau de pain frais et le mangea après l'avoir trempé dans son vin; puis il grommela :

— On étouffe ici!...

Et il se retroussa les manches jusqu'au coude et déboutonna le col de sa chemise.

Il attendit un instant, puis, impatient, cria :

— Anna, il faut si longtemps que cela pour trouver un cigare?

Sa femme rentra, la figure rouge, la poitrine haletante. Elle était grasse et de petite taille, mais jeune et fraîche. Oreste alluma son cigare; Anna, immobile, considéra sur la table un verre qui étincelait. Oreste alla s'étendre commodément sur le canapé, et, tout en aspirant les premières bouffées de fumée, sans regarder sa femme, il répéta :

— Donc cet étranger arrivera ici vers cinq heures. Expliquons-nous bien.

Anna se taisait, contemplant toujours le verre qui étincelait sur la nappe blanche. Oreste tourna un peu la tête, de façon à la voir de biais :

— Anna, écoute-moi... Ne t'endors pas sur la table... Veux-tu que nous allions nous coucher?

— Non, — répliqua-t-elle d'un ton bref.

— Alors écoute-moi. L'étranger ira tout droit à la villa. J'espère qu'il ne viendra pas nous faire une visite : je tiens à jouir tranquillement de mon dimanche. Il est peintre; c'est du moins ce qu'il nous a dit quand il est venu... Tu te le rappelles aussi, Anna?... Dis, tu te rappelles? Réponds. A quoi penses-tu?

— Oui, je me rappelle. Il a dit : « Je viens ici pour peindre. Je n'irai même pas à la ville. »

— Tu te rappelles exactement ses paroles. Tu as trop bonne mémoire... Enfin!... Continuons... Il a dit qu'il aurait peut-être un de ses amis avec lui...

— Oui, certainement.

— Donc il ira peindre, mais son ami sera libre. Tant que je suis là, il n'y a rien à craindre. Mais demain, quand je serai retourné à Spoleto, il faudra être sur tes gardes.

— Moi?

— Est-ce moi, par hasard? Veux-tu qu'on me fasse la cour, à moi?

— Crois-tu donc qu'ils me la feront?... Voilà déjà que tu es jaloux de ces deux hommes-là? Et nous n'en avons vu qu'un, pendant deux heures seulement!

— Eh! on ne sait jamais. A la campagne, étant seuls, pour passer le temps, ils sont capables de te faire la cour, même à toi.

— Comment, « même » à moi? C'est vrai qu'ils viennent de Rome, mais enfin je ne suis pas un monstre!...

— Bon! tu vois que tu espères déjà... En somme, voici mes conditions. Quand je n'y serai pas, ces deux étrangers n'entreront jamais ici. Tu entends? Quand j'y serai, nous aviserons.

— Mais comment ferai-je s'ils demandent après moi? La villa est à peine éloignée de cent mètres. A un mille à la ronde, il n'y a que des paysans.

— Laisse-les avec les paysans. Ne viennent-ils pas pour peindre des paysans? Si j'y avais réfléchi plus tôt, je n'aurais pas loué la maison à un peintre quelconque...

— Il te l'a bien payée.

— Et tu as pris une bonne part de cet argent pour tes toilettes d'été.

— La belle affaire!... Cent francs pour trois robes de percale.

— Tu les dédaignes, ces trois robes? C'est bien. Alors je te défends de les porter quand je ne serai pas ici.

— Comment donc m'habillerai-je pour sortir?

— Tu ne sortiras pas.

— Dans ce cas-là, autant m'en retourner à Spoleto.

— Comme tu voudras.

Accablés par la chaleur, ils se turent.

Au bout de quelques minutes, comme son cigare était sur le point de lui brûler les lèvres, Oreste se leva tout à coup, ayant l'air de ne pouvoir pas tolérer plus longtemps cette discussion. Il but un autre demi-verre de vin et sortit en bougonnant :

— Pardieu, pour un jour de liberté, tu me gâtes toute la semaine!

Anna resta un moment près de la table, puis se mit à enlever le couvert, pliant les serviettes, empilant les assiettes, ramassant les croûtes de pain. La bonne survint et Anna, cessant de travailler, lui dit :

— Finis de desservir, Assunta. Je vais faire ma sieste...

Le soleil de midi chauffait à blanc les murs peu épais, entrait par les volets mal joints, réveillait toutes les mouches. Dans la chambre, sur le lit monumental, Oreste gisait, étendu sur le dos, en caleçon et sans pantoufles, et ronflait, tout luisant de sueur; pour ne pas salir le couvre-pied de crochet, il avait mis au bout du lit la carpette à l'envers, et posé ses pieds

dessus; son bout de cigare était sur le marbre de la table de nuit.

Les volets étaient entr'ouverts. Anna entra tout doucement, ôta sa robe et resta assise sur le lit, à se regarder ainsi déshabillée; puis elle regarda Oreste. Elle se releva et alla mieux fermer un volet, parce que la lumière tombait juste sur son oreiller. En passant devant la glace, elle se mira et se rappela les paroles de son mari : « Ils sont capables de te faire la cour, même à toi... » Pourquoi « même à toi »? Elle désirait que le bel inconnu lui tînt quelques propos galants, non à cause de la solitude qui le priverait de toute autre femme, mais bien à cause de sa beauté. Elle était une épouse honnête, mais quelques doux compliments, comme lui en adressaient à Spoleto des officiers de la garnison, l'auraient bien flattée, surtout parce que ses amies l'auraient su. Elle se remémorait l'étranger : cheveux foncés, barbe châtain clair, yeux bleus sans lunettes. — « Oreste serait beaucoup mieux sans lunettes! » — Et puis, un peintre!... Elle n'avait jamais vu peindre. Elle avait seulement vu son professeur, au couvent, dessiner au pastel et au crayon. Elle gardait, même à Spoleto, deux dessins de lui : une branche de pêcher et deux œillets... Si elle avait eu l'idée de les apporter à la campagne, elle les aurait montrés à l'étranger, pour lui prouver qu'après tout les provinciales en savent autant et peut-être plus que les Romaines... Et elle courut à son armoire et l'ouvrit pour admirer ses trois robes de percale : une rose, une blanche et une bleue... Sur la blanche elle mettrait, un jour, la ceinture rose.

La porte de l'armoire grinça, et, dans son sommeil alourdi par la chaleur, Oreste grommela d'une voix pâteuse :

— Qu'est-ce que tu fais, Anna? tu ne viens pas?

Elle se hâta de refermer l'armoire et se jeta sur le grand lit en faisant crisser les feuilles de maïs qui remplissaient la paillasse. Et le bruit de ces feuilles sèches se renouvela par moments, comme des frissons. Puis tout redevint calme. Anna considéra Oreste, auquel des gouttes de sueur glissaient lentement de ses joues jaunes sur l'oreiller; enfin elle s'allongea en réfléchissant, les yeux fixés sur le plafond blanc à poutrelles bleues.

*
* *

Ces trois ou quatre chambres, que quelques travaux de maçonnerie et de badigeon avaient remises en état pour la villégiature du notaire Oreste Santi et de sa femme, étaient situées dans la dernière aile de la ferme. La villa, plus coquette et plus confortable, était à deux cents mètres de là, et avait été louée à « l'étranger ». — Les autres années, ils l'habitaient eux-mêmes; mais l'avarice avait inspiré cette idée au notaire comme un moyen de grappiller deux ou trois cents francs, et il ne l'avait pas abandonnée. Somme toute, ces quatre pièces leur suffisaient, et, n'eût été la chaleur insupportable avec des volets mal joints, l'odeur des étables situées au-dessous, les criailleries des paysans et le beuglement des bestiaux, les moustiques la nuit et les mouches et les guêpes le jour, les vols du chien de garde, le manque de jardin et d'ombrage, ils n'auraient pas perdu beaucoup au change.

Cette année-là, pour séparer complètement les deux habitations, le petit jardin qui entourait la villa peinte en rose avait été bordé de fascines sous lesquelles poussait déjà la haie vive; — preuve que le propriétaire entendait maintenir cette séparation dans la suite.

En attendant l'arrivée du locataire, Anna avait passé, chaque jour, bien des heures dans la maison et dans le jardin, sous prétexte de tout organiser; au fond, pour se pavaner dans cet intérieur plus bourgeois. Puis, la grande route bordait un côté du jardinet; et souvent Anna, vêtue d'une de ses robes de percale, s'était mise à broder les pantoufles rouges et bleues d'Oreste, l'après-midi, derrière la haie, près de la route, en regardant les Spolétins et les étrangers qui venaient se promener jusque-là en voiture ou à bicyclette, et en se faisant regarder par eux. Un jour, même, trois bicyclistes, trois Romains peut-être, étaient restés plus d'une demi-heure à voltiger, à décrire des huit sur ce bout de chaussée qui s'étendait devant elle, — certainement pour se faire remarquer par elle, qui n'avait pas osé une seule fois lever franchement les yeux de dessus son ouvrage.

Le malheur, c'est qu'Oreste venait à la campagne justement

le dimanche, où il descendait plus de monde de la ville dans la vallée : or, quand Oreste était là, elle devait rester avec lui comme une bonne petite femme, à parler d'argent et se disputer...

Vers quatre heures, la voix criarde de la paysanne appelant les volailles pour leur jeter du grain réveilla le mari et la femme.

— Poulets, poulets, poulets!... petits, petits, petits!...

Oreste grommela, en se frottant les yeux et le front :

— Anna, il doit être tard : Assunta donne à manger aux poulets.

— Il est tard? — demanda-t-elle vivement en se mettant sur son séant.

— Mon Dieu! quelle hâte!... Est-ce que tu as peur de ne pas arriver à temps pour voir débarquer ton rapin?... Quelle heure est-il?

— Où est la montre? — fit-elle en se recouchant.

— Elle est dans mon gilet : regarde sur la chaise, auprès de la fenêtre, — répondit Oreste sans bouger.

Anna se leva et alla consulter la montre :

— Il est quatre heures.

— Bien. Je vais aller sur la route au-devant de lui... Tu n'as pas besoin de te déranger : comme cela, je le conduirai directement à la villa et il n'aura pas l'idée de s'arrêter chez nous... Dors, dors.

Anna, sans dire un mot, s'allongea sur le lit.

Son mari se leva, se passa de l'eau sur la figure, enfila sa jaquette et sortit sans col, sans cravate et sans gilet.

Anna resta seule...

L'été dernier, la comtesse Romei avait trompé son mari avec le député Rey, et on avait raconté à Spoleto que l'intrigue s'était nouée dans la villa solitaire des Romei, entre Spoleto et Terni... Anna ne ferait jamais rien de mal, rien de sérieux; mais il lui plairait qu'à Spoleto, ses amies, toujours un peu jalouses, se livrent à quelques bavardages sur son séjour à la campagne... Elle était bien sûre d'elle. La comtesse était une femme plus faible, une Romaine habituée aux intrigues du monde... *Lui* l'apercevrait un matin, près du jardin, et lui souhaiterait gaiement le bonjour par-dessus la haie... Quelle robe mettrait-elle, ce matin-là?

Elle se dit qu'il était temps de sauter à bas de son lit et de s'habiller; au milieu de ses réflexions, elle crut même être en retard. Elle prit la montre d'Oreste : il était quatre heures et demie.

Elle rouvrit l'armoire aux trois robes, choisit la blanche et se serra la taille avec la ceinture bleue... « Cette percale, à distance, ressemble à de la soie », pensa-t-elle en regardant cette couleur bleu vif qui se détachait sur le blanc. Elle rajusta sa coiffure et se piqua dans les cheveux deux épingles d'écaille sculptée, tandis que la plupart du temps elle n'en mettait qu'une, puis elle se poudra un peu... Elle se mira longuement dans la glace et parut contente d'elle.

Quand elle fut à la porte, elle réfléchit : suivant son habitude à la campagne, elle n'avait pas de boucles d'oreilles. Cependant elle avait apporté de Spoleto ses boucles de diamants : — deux petites roses qui, à la lumière, faisaient illusion. Elle retourna à sa commode, les tira de l'écrin.

« Et si cela contrariait Oreste?... Il vaut mieux les laisser là. » Elle descendit donc sans boucles d'oreille. Son cœur battait plus vite.

La route était blanche de soleil et de poussière. On ne voyait pas un homme, pas une bête : un silence infini, une sécheresse éblouissante.

« Venant de la gare par cette chaleur et avec cette poussière, ce pauvre jeune homme va détester la campagne!... »

Et elle s'assit sur un banc qu'Oreste avait fait installer près de la haie récemment plantée. Elle examina son petit pied chaussé de souliers neufs en imitation de cuir de Russie, et dont la cheville était fine dans son bas noir, sous sa robe blanche et légère. Elle se dit :

« J'ai bien fait de mettre mes bas tissés à la machine, au lieu de bas tricotés. Sous la robe blanche on reconnaît facilement la trame. »

Et personne n'arrivait. Enfin elle vit Oreste apparaître là-bas, au détour de la route, et marcher d'un pas leste; elle se dit : « Le voilà! » Puis, dans le calme, elle entendit le roulement d'une voiture amorti par la poussière. Puis la voiture apparut : elle avait la capote relevée. De loin elle

remarqua sur le siège, à côté du cocher, deux valises, — une jaune, une noire, — dont les fermoirs luisaient au soleil à travers cette fumée poudreuse. La voiture s'approcha, et elle aperçut le peintre, affublé de larges lunettes noires pour se préserver les yeux, et à côté de lui... qu'est-ce qu'il y avait de blanc? Son ami? Non, non... Était-ce une femme?... Une femme? Oui, c'en était une, belle, brune, avec une jupe et une jaquette gris clair, une chemisette de batiste et un chapeau de paille blanche pareil à celui que portent les hommes, et, en dessous, une couronne de cheveux noirs hauts sur le front : une femme superbe, élégante et qui devait être grande et maigre.

Tandis que la voiture passait rapidement, enveloppant la spectatrice dans un tourbillon de poussière, l'inconnue regarda Anna, et Anna baissa les yeux, et elle regretta aussitôt d'être venue là pour les voir et se montrer :

« Ils ont deviné que j'étais là à les attendre. Elle a regardé d'abord ma figure, puis ma robe, et il me semble... je me trompe peut-être... mais il me semble qu'elle a souri et s'est penchée vers lui pour l'interroger... Ils vont rire de moi. »

Et, comme la voiture s'était arrêtée plus bas, devant la villa, elle les regarda descendre. C'était vraiment une femme mince et élégante, ayant au moins trois ou quatre pouces de plus qu'elle, à ce que crut Anna. Elle entra tout droit dans la maison, en ressortit en riant aux éclats et parlant au peintre pour l'engager à venir à l'intérieur...

— Eh bien? que fais-tu là comme une ahurie?... Tu les as vus?... C'est pour cela que tu avais fait toute cette toilette? Je suis enchanté : cela t'apprendra!...

Anna, s'étant ressaisie, considérait son mari avec stupeur. Sa pauvre robe de percale avait été vainement exposée au soleil et à la poussière : son mari la grondait, l'inconnue lui avait ri au nez, le peintre l'avait à peine reconnue... Alors seulement elle se rappela qu'en passant il l'avait saluée d'un coup de chapeau et qu'elle, toute surprise, ne lui avait pas répondu...

« Non seulement il me prendra pour une petite provinciale, mais il me croira mal élevée. »

Et toutes ces illusions évanouies en un instant l'affligèrent

au plus haut point, lui donnèrent envie de pleurer, et, pour s'en empêcher, elle dit à son mari d'une voix impétueuse :

— Mais il ne nous avait pas avertis qu'il viendrait avec une femme!

Oreste hésita, puis, calme, en notaire consciencieux :

— La villa est à lui par contrat régulier et enregistré. Il peut y amener qui bon lui semble. Et puis, ne nous avait-il pas annoncé qu'il serait accompagné d'un ami?

— Ah!... c'est ça, l'ami?

— Que t'importe?... J'ignorais s'il était marié.

— Tu crois que c'est sa femme?

— Qui veux-tu que ce soit?

— Je n'en sais rien... peut-être sa sœur... une parente...

La curiosité occupa ces deux esprits mesquins :

« Qui cela peut-il être?... »

La voiture, qui revenait à vide, s'arrêta devant les deux époux.

— Bonsoir, monsieur l'avocat.

— Bonsoir, Lorenzo... Ça a bien été?

— Très bien. Nous n'avons pas été longtemps : nous sommes descendus en trois quarts d'heure... Vous m'aviez dit qu'il n'y aurait qu'un voyageur, et ils étaient deux.

— Je n'en savais rien... Qui est cette femme-là? La sienne?

— Ah! dame!...

— Tu ne l'as pas deviné d'après leur conversation?

— Hum!... Elle l'appelle Bébert.

— Oui... il s'appelle Albert, — ajouta Anna.

Et Oreste la regarda.

— Elle a un petit sac noir qu'elle ne quitte jamais. Elle a une épingle de brillants en forme de couronne...

— Le peintre serait-il noble?

— Il n'en est pas fait mention dans le bail ni sur ses cartes de visite, — interrompit Anna.

— Est-ce que tu sais? — répliqua son mari, jaloux.

— Elle doit être comtesse, — objecta le voiturier, — il a dit à la bonne qui les attendait : « Prenez les valises de la comtesse. »

— Alors, il doit être comte aussi.

— Heu!... En voiture ils se sont embrassés deux ou trois

fois... du moins, à ce que j'ai entendu... car j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas me retourner.

— Ils se sont embrassés? — demanda Anna.

— Dame!... s'ils sont mariés... quel mal y a-t-il? Cela ne te convient pas? (Et Oreste lui lança un regard furieux, en prenant un air superbe.) Ils sont peut-être nouveaux mariés... A propos, Lorenzo, si tu rencontres l'archiprêtre Picci aux *Trois Madones*, préviens-le que je serai à l'étude demain matin, à neuf heures, pour le contrat de vente de son champ d'oliviers...

Oreste continua à parler affaires, tandis qu'Anna, de plus en plus curieuse et inquiète, rentrait à la maison.

« Est-ce la femme du peintre?... Elle est bien belle, et surtout mince et élégante... Comme ils doivent rire de me voir si mal fagotée! J'avais pourtant répété cent fois à Christine, ma couturière, de me faire des corsages très ajustés; elle a tenu à me faire des chemisettes qui m'engoncent. »

Elle monta dans sa chambre pour s'examiner dans la glace, et elle vit que sa ceinture bleue jurait grossièrement avec le blanc, que l'étoffe trop légère plissait sur l'épaule, que le col était trop bas, que sur la poitrine un bouton n'était pas à sa place... Elle s'apercevait de tout cela maintenant et trouvait que c'était ridicule, honteux, aussi visible que le nez au milieu du visage... En se tournant dans tous les sens, elle arriva à voir une plaque de poudre de riz derrière son oreille. Ils l'avaient certainement remarquée en passant devant elle!... Et le dépit causa une telle angoisse à la pauvre femme qu'elle en pleura silencieusement en se jetant dans un fauteuil, sans faire attention qu'elle s'asseyait sur le gilet d'Oreste et qu'elle fripait sa robe neuve... Et les petits sanglots sortaient par intermittences de sa bouche tordue par le chagrin, et sa respiration était courte.

Elle entendit Oreste lui crier de la cour :

— Anna! Catherine est là, qui te demande immédiatement.

Catherine était la bonne qu'elle avait trouvée pour le peintre. Anna descendit en courant : la curiosité lui faisait oublier ses tourments. Pour qu'Oreste ne vît pas ses yeux rouges, elle appela Catherine et l'attendit sur les dernières marches de l'escalier.

Catherine voulait tout de suite un peu de café froid pour la comtesse, qui avait soif.

— Dis-moi, Catherine, qu'est-ce qu'ils font?... Elle est bien belle!

— Oh! oui! — affirma la servante.

— Ils sont mari et femme?

— Que voulez-vous qu'ils soient? Ils ne font que s'embrasser, se caresser, se donner des noms qui ressemblent à des noms de chat.

— Comment s'appellent-ils?

— Elle l'appelle Bibi, et lui l'appelle Titi.

— Ce sont de véritables enfants.

— Ils sont si jeunes tous les deux!... Quand je suis entrée dans leur chambre, je l'ai trouvé à genoux devant elle, lui retirant ses bas...

— Comment étaient-ils, ses bas?... noirs?... tissés?

— Noirs, en soie, et fins comme une toile d'araignée.

— En soie!... Pour la campagne?...

— C'est sans doute la mode... Après les avoir ôtés, il lui a mis un baiser sur chaque pied.

— Sur chaque pied?

— Si vous aviez vu, madame Anna, quels petits pieds!... et quelle peau fine!... Du vrai satin... j'en restais là!

Assunta apporta du café dans un verre, avec un morceau de journal en guise de couvercle.

— Merci, madame Anna.

Et Anna demeura sur la dernière marche, s'appuyant à la rampe, regardant dehors la grande cour où la menue paille amoncelée luisait comme de l'or jusque sous les meules. Puis elle se secoua, sortit son pied de dessous sa robe, de façon à voir son bas de coton noir, le rentra bien vite, s'enfuit précipitamment dans sa chambre et s'y enferma.

*
* *

Le lendemain matin, Oreste retourna de très bonne heure à Spoleto pour le contrat de l'archiprêtre Picci, et Anna resta dans son lit, à méditer.

La nuit, elle avait été agitée, elle avait rêvé du peintre et de l'inconnue qui dormaient ensemble dans la villa toute proche, et elle n'aurait osé redire à personne combien de baisers ils s'étaient donnés dans son rêve : elle connaissait un par un tous les meubles de cette chambre qui avait été la sienne aussitôt après son mariage; et elle ne pouvait jamais y penser de loin sans y revoir, près du lit, Oreste en caleçon, à la clarté de la lune traversant les vitres. Quels souvenirs!...

« Que ferai-je? Viendront-ils me voir ce matin, ou dois-je aller chez eux, par politesse, en ma qualité de propriétaire?... Du moment qu'il y a une dame, je puis les recevoir... Quelle robe mettrai-je, ce matin?... A-t-elle aussi une robe blanche? et une bleue? et une rose?... Comment m'habillerai-je pour me rencontrer avec elle? Mettrai-je mes boucles d'oreilles? et mon chapeau? A la campagne, je n'en porte jamais... Il me faudrait un petit chapeau d'homme comme le sien... C'est drôle! jusqu'à hier, ces chapeaux ronds et tout simples me paraissaient affreux pour une femme... »

Et elle tremblait, à l'idée de les rencontrer et de leur parler. Elle se leva et se trouva très faible et le teint très pâle; elle pensa qu'elle aurait l'air bien sotte, et se remit au lit.

« Mais quelle opinion auront-ils de moi? Ils me prendront pour une sauvage... Hier, dans ma confusion, je n'ai déjà pas répondu au salut de ce monsieur... Je vais me lever et j'irai les voir. »

Elle se leva et s'habilla en bleu, et elle eut bien soin que la poudre de riz ne lui fît aucune plaque sur la figure.

Quand elle descendit dans la salle à manger, elle appela Assunta pour avoir son café au lait; elle tremblait encore.

« Que leur dirai-je quand je les verrai?... Irai-je chez eux? ou attendrai-je qu'ils viennent!... J'aurais dû demander conseil à Oreste. Mais il en sait encore moins que moi... Et s'ils viennent ici, les recevrai-je dans cette pièce? C'est horrible! Ils devineront tout de suite que nous avons loué la villa et que nous nous sommes retirés ici pour gagner trois cents francs de loyer. C'est mesquin! »

Elle se torturait, et mangeait sans appétit, elle qui, tous les jours, trempait dans son café au lait quatre grosses tranches de pain de ménage garnies de confiture de coings.

Elle partit ensuite, en affectant l'indifférence, comme si les deux locataires étaient à la guetter par la croisée ou à travers les fascines de la haie. Quand elle fut plus près du jardin, elle leva les yeux vers le premier étage de la villa : de ce côté, toutes les persiennes étaient closes, et pourtant les deux dernières fenêtres étaient celles de la chambre à coucher.

Encouragée alors par ce calme, elle tourna autour de la maison. Tout dormait au premier étage. Au rez-de-chaussée seulement, les fenêtres basses de la salle à manger et de la cuisine étaient ouvertes. Catherine l'aperçut et l'appela :

— Madame Anna!...

Anna lui fit signe de se taire, Catherine sortit et elles se mirent à causer par-dessus la haie.

— Pourquoi n'entrez-vous pas, madame Anna?

— Non, je ne veux pas qu'on me voie.

— Ils dorment.

— Il n'est pas tard.

— Pas tard? Il doit être dix heures.

— Ils se sont couchés tard?

— Ah! ouiche! à neuf heures, ils étaient dans leur chambre. Moi qui étais dans la cuisine, j'ai entendu du bruit jusqu'à neuf heures et demie. Puis ils se sont couchés et, de l'escalier, j'ai entendu qu'ils riaient.

— Ils doivent être mariés depuis peu?

— Ah! dame!... on voit qu'ils s'aiment bien. Mais ils ne parlent pas comme nous.

— Que veux-tu dire?

— Ils parlent d'une autre façon.

— Peut-être en français?

— C'est peut-être du français... Hier soir, pendant que je les servais à table, je tâchais de comprendre quelque chose, mais il n'y a pas eu moyen.

On entendit alors une voix d'homme crier du haut de l'escalier :

— Catherine!... montez!

Anna voulut se sauver, mais la bonne la retint :

— Attendez, madame Anna, attendez.

— Et si on me voit?...

— Oh! ils ne descendront pas à la cuisine.

Catherine monta au premier. Anna resta dans la cuisine et s'assit, toute anxieuse, comme si elle était en faute. Elle craignait d'être surprise là, dans la cuisine, à bavarder avec la servante, à épier ce que faisaient les nouveaux venus.

A un moment, elle se leva pour s'en aller, mais elle entendit ouvrir les fenêtres du premier étage : elle eut peur d'être vue si elle sortait, et elle attendit. Un instant après, Catherine rentra.

— Si vous les voyiez, madame, tous les deux dans le grand lit!... Ils sont si beaux!... Et ils rient, et ils parlent en français... Ils veulent déjeuner dans leur lit : du café au lait... Quand j'ai dit qu'il n'y avait pas de beurre à la maison, elle a été la première à répondre : « Ça ne fait rien, ça ne fait rien... tant mieux!... Ce sera plus amusant... » Et elle a bien ri. Lui, m'a dit seulement : « Vous auriez dû y penser... » Mais, après, il a ri aussi.

Anna écoutait, les yeux grands ouverts et l'oreille tendue. Elle aurait voulu savoir bien des choses...

Catherine mit le lait sur le feu : le café était auprès. Anna ne dédaigna pas de préparer le plateau avec les tasses, les cuillers, les serviettes, le sucrier, les rôties. Mais, tandis qu'elle essuyait le sucrier avec un torchon, en écartant les bras loin de sa belle robe bleue, une femme enveloppée dans un grand peignoir blanc apparut sur le seuil. Elle avait les cheveux ébouriffés, maintenus sur le haut de la tête par une épingle d'or, et les pieds nus dans des babouches écarlates.

Anna la vit, posa rapidement le sucrier et le torchon, et rougit sans pouvoir prononcer une syllabe. L'autre aussi demeura confuse, se recula en poussant un petit cri aigu et, cachée derrière la porte, appela Catherine. Catherine accourut et il y eut une longue conversation à voix basse. Anna percevait, par-ci, par-là, une phrase prononcée d'un ton bref de commandement. Elle comprit les derniers mots :

— Du reste, montez, monsieur vous le dira lui-même.

Catherine rentra dans la cuisine, toute honteuse. Anna, qui n'était pas remise de son émoi, lui demanda :

— Qu'est-ce qu'il y a? qu'est-ce qu'il y a?

— Il y a... il y a... qu'ils vous traitent comme si, ma foi, vous n'étiez pas la propriétaire... Ils prétendent que la maison

a été louée par M. Albert et que personne n'a le droit d'y entrer... Voilà ce que la comtesse a eu le toupet de me dire.

— Elle a dit cela?

Elles restèrent, toutes les deux, un instant, silencieuses. Puis Anna, s'acheminant vers la porte, s'écria :

— Vite, vite, le lait bout... Ils ont raison : la maison est à eux.

Catherine ne fit pas le moindre mouvement; quand Anna fut près de la porte, elle la rappela, et, souriant avec malice :

— Madame Anna... J'ai deviné le motif...

— Qu'est-ce que c'est?

— Voulez-vous que je vous le dise?... Vous ne vous en formaliserez pas?

— Allons, parle, parle!... que je m'en aille.

— La comtesse est jalouse de vous.

Anna sortit consolée.

*
* *

Mais ce fut pour elle un jour de découragement. Elle savait maintenant l'opinion que les deux étrangers avaient d'elle : ils ne voulaient même pas l'approcher. Elle en fut plus chagrine après ses brillantes espérances de la veille.

« Au fond, je suis une dame, et elle peut être belle, élégante et comtesse tant qu'elle voudra, mais elle ne trouvera pas dans les alentours une seule femme comme moi... Dieu! qu'elle était belle, ce matin! »

Car cette figure étrange, avec son peignoir blanc, son épingle d'or au sommet de ses cheveux ébouriffés, ses pieds nus dans des babouches écarlates, s'était fixée dans l'esprit d'Anna comme un rayon de soleil dans des yeux éblouis; et elle avait beau se révolter contre son impolitesse, elle se sentait dominée par cette beauté inconnue.

Et elle songeait avec peine aux tristes mois de villégiature qu'elle passerait auprès du bonheur, elle qui était si malheureuse; auprès de l'élégance, elle qui était gauche et provinciale; auprès de l'amour, elle qui était la paisible épouse d'Oreste... Elle ne se souvenait plus que, les années précédentes, elle avait beaucoup aimé à passer la saison d'été au milieu de ce calme

et de cette solitude... Non : elle commençait maintenant à vivre et à souffrir.

« Il n'y a pas à dire : elle est belle, élégante, et je n'ai jamais vu une femme qui lui soit comparable. »

Cette idée-là revenait sans cesse, plus nette et plus certaine, et la frappait chaque fois plus cruellement.

Anna quitta sa robe neuve et s'habilla avec une de ses vieilles robes de tous les jours. A déjeuner, étant seule, sans corset, mal peignée, dégoûtée, elle mangea peu et causa beaucoup avec sa bonne.

Puis elle alla tout de suite se reposer : depuis le matin, elle songeait à cette sieste qu'elle ferait pendant la chaleur, comme à une chose délicieuse...

Il était à peine trois heures et Anna dormait depuis peu quand Assunta vint précipitamment frapper à sa porte et l'appeler d'une voix haletante, à force d'avoir couru :

— Madame, madame ! C'est lui !

— Qui, « lui » ?

— Vous savez bien, l'étranger, le peintre.

— Lui ? ici ?... Est-il seul ?... Sa femme est-elle là ?

— Non, il est seul.

Réveillée en sursaut, elle n'avait pas l'esprit bien net et, pendant un instant, elle crut rêver. Puis elle sauta en bas du lit.

— Assunta, j'y vais tout de suite. Prie-le de s'asseoir.

— Où ?

— Dans la salle à manger. Où veux-tu le faire entrer ?... Dis-lui d'attendre une minute : je descends à l'instant... Dis-lui cela et remonte.

Et elle s'habilla en toute hâte : ses idées se brouillaient, elle ne trouvait pas ses boutonnières ni ses agrafes. Soudain la pensée qu'Oreste lui avait défendu de recevoir le peintre seul l'excita à se dépêcher... Assunta revint, l'aida à se faire belle, à se poudrer, à rajuster sa coiffure, à mettre ses deux épingles.

Enfin, rouge, essoufflée, elle se présenta devant Albert, et elle vit aussitôt sur la figure du jeune homme un sourire d'admiration un peu hardi, mais très flatteur.

— Je vous demande pardon, madame : c'est peut-être l'heure de votre sieste... Mais j'ai tenu à venir sans retard vous expliquer ce qui s'était passé ce matin.

— Mais comment donc!...

— Non, non, Blanche est si écervelée...

— Blanche? Votre femme s'appelle Blanche?

— Ma femme?... Ah! oui... Ma femme, c'est Blanche... ou Blanche, c'est ma femme.

Anna ne vit pas la mine du peintre; elle envia seulement le joli nom de la belle Romaine. Albert continua :

— Je vous disais donc... que Blanche est un peu écervelée... dame! elle est très jeune.

— Vous êtes de nouveaux mariés?

— Heu!... Oui, de nouveaux mariés. Nous sommes... unis depuis deux mois à peine.

— Après de longues fiançailles?

— Oh! non... Tant s'en faut!... Mais, pour en revenir au sujet de ma visite... Blanche... ne vous connaissait pas... elle ignorait que vous étiez la propriétaire.

— Bon! bon!... Elle m'a vue dans la cuisine... Je désirais que la maison fût en ordre...

— Vous nous excuserez donc?...

Et Albert se rapprocha en souriant doucement.

Anna se recula, d'instinct, elle fut d'abord fière de ce sourire, puis elle se fâcha, comprenant que c'était un habile moyen pour faire la paix. Timide, elle répondit :

— Mais comment donc!... En somme, vous êtes chez vous... Je souhaite plutôt...

— Que souhaitez-vous?

— De pouvoir faire, une autre fois, la connaissance de madame.

— C'est que... voyez-vous...

— Oh! pardon... mais je...

— Oh! chère madame, — poursuivit-il tout d'un trait, comme après s'être décidé à un acte héroïque, — nous viendrons nous-mêmes vous faire une visite. C'est notre devoir d'étrangers.

— C'est moi qui vous dois la première.

— Non, non! c'est nous qui viendrons ce soir.

— Et nous sortirons tous les trois pour prendre le frais.

— Très bien! Excellente idée!

— Je vous mènerai jusqu'au torrent.

— Parfaitement! Blanche... sera très heureuse, madame, et très honorée...

***

Un peu avant le coucher du soleil, Albert vint avec « sa femme ». Celle-ci avait une robe de toile blanche, étroite des hanches et très large du bas, toute raidie par l'empois : un lis renversé. Sous le « boléro », une blouse de mousseline mauve aussi fraîche que si elle sortait du magasin. Un grand chapeau blanc couvert de dentelles. Des gants de peau de daim complétaient la toilette.

Avant même de saluer la nouvelle venue, Anna examina comment elle était habillée; et, avant même d'étudier le costume, elle s'étonna que l'étrangère ait pu l'apporter dans ses malles aussi frais et immaculé. Elle trouva cela prodigieux.

Malheureusement pour elle, Anna portait aussi sa petite robe de percale blanche et elle avait eu la hardiesse de mettre sa ceinture rose. La première admiration passée, la comparaison lui causa une souffrance, lui enleva la parole...

Albert avait déjà dit :

— Blanche... que je te présente à notre aimable propriétaire...

Blanche s'était inclinée avec grâce. Anna, partagée entre l'envie et l'admiration, sentit que l'autre aussi demeurait hésitante, réservée, et murmura :

— Je vous remercie, madame, d'être venue. J'avais dit à votre mari...

Blanche regarda Albert.

— J'avais dit à votre mari que je serais charmée d'aller vous prendre.

Blanche, rompant le silence :

— Vous n'y songez pas, madame! Vous avez trop de bontés pour nous... Albert et moi... mon mari et moi, nous sommes enchantés d'avoir pour voisine une personne aussi distinguée...

Albert interrompit sa compagne :

— Blanche, excuse-toi donc près de madame pour ta fugue de ce matin.

— Oui, chère madame, veuillez me pardonner. J'étais avec Bébert...

— Blanche!

— J'étais avec Albert... Vous savez, je l'appelle quelquefois Bébert... Pardonnez-moi.

— Mais appellez-le Bébert, appelez-le Bébert! Entre jeunes mariés!...

Alors tous les deux à l'unisson :

— Eh! oui...

— Eh! oui, entre jeunes mariés...

— Il y a des familiarités qui sont permises... Je vous dirai même une chose curieuse. Vous couchez dans la chambre d'angle, au-dessus du jasmin...

— Oui, dans la chambre d'angle.

— Eh bien... moi aussi... nous aussi, nous y étions pendant notre lune de miel... tout de suite... le soir même de la cérémonie... avant notre voyage de noces...

Et, stimulée par les souvenirs, Anna s'enhardit :

— Le lit est encore à la même place.

Blanche demanda :

— Vous avez des enfants?

— Non, madame.

— Nous non plus, nous n'en aurons point... N'est-ce pas, Albert?

— Voyons, Blanche! on ne dit pas de ces choses-là...

Anna, au contraire, était toute réjouie par ces questions intimes : elle espérait que la jeune femme aurait de l'affection pour elle et ne la dédaignerait pas; elle espérait que l'amitié d'une créature aussi jolie et aussi élégante la réconforterait, l'embellirait elle-même, et elle se faisait petite, aimable, presque humble, pour être mieux acceptée.

Tout en causant, ils se dirigeaient vers le torrent Marroggia. Dans cette vallée basse, la vue était limitée par les montagnes environnantes. Les rangées d'ormes auxquels grimpait la vigne se perdaient dans la plaine, se confondaient au loin. Près de la haie, les vignes avaient encore les feuilles et les grappes tachées par le lait de chaux dont on les avait aspergées pour les protéger contre les maraudeurs. Les grillons commençaient à chanter dans les haies, et l'air était immobile. Blanche découvrit des mûres au milieu d'un buisson : elle en cueillit une et la tendit à Albert.

— Manges-en la moitié, mon Bébert.

Albert mordit la mûre et Blanche suça l'autre moitié en le remerciant d'un sourire et d'un regard.

Anna ne savait où porter les yeux; elle chercha aussi des mûres, et, quand elle en eut trouvé, elle les offrit naïvement à Blanche en disant :

— En voulez-vous encore?

Les deux amoureux comprirent qu'il n'y avait pas l'ombre de malice dans cette proposition.

Ils continuèrent à marcher; la conversation tomba.

— Mais c'est peut-être l'heure de votre dîner? — fit observer Albert.

Et Blanche, heureuse d'avoir trouvé un sujet d'entretien, ajouta :

— Nous vous dérangeons de vos habitudes?

— Oh! non, je ne mange qu'à neuf heures.

— Vous ne parlez pas français?

— Non, très peu. Avant mon mariage, si. Après ma sortie du couvent, je parlais même souvent français avec mon oncle l'abbé, qui habitait chez nous et qui avait été missionnaire au Japon.

— Dis donc, Bébert, te rappelles-tu quand « l'abbé » a trouvé Thérèse toute nue?...

Albert saisit le bras de Blanche qui se tut, confuse.

Anna était plongée dans des réflexions sur ce récit interrompu. La conversation fléchissait de nouveau.

— Je vous apprendrai le français, — proposa Blanche.

— Je ne demande pas mieux.

— Nous commencerons demain.

Et l'on décida aussitôt le programme des leçons.

— Mais vous ne resterez pas longtemps?

— Moi? on ne sait pas... Toi, Bébert, combien de temps resteras-tu?

— Comment? Vous ne partirez donc pas ensemble?

— C'est-à-dire... si... nous partirons ensemble... mais Bébert...

Albert intervint, après avoir lancé à Blanche un autre coup d'œil sévère :

— Blanche veut dire que je serai peut-être obligé d'aller quelques jours à Rome.

— Bien! Elle restera avec moi.

Ils étaient arrivés auprès du torrent. La berge était haute et large, pareille à une allée verte bordée de mûriers; et, en dessous, le lit du torrent à sec était vaste et rempli d'herbes, de sorte qu'on distinguait à peine le fond caillouteux.

De cette éminence, on voyait la plaine basse et unie tout autour de soi, jusqu'aux montagnes vaporeuses le soir. Quelques maisons de paysans attiraient les yeux, recueillant dans leur blancheur le peu de lumière qui subsistait. Et en face, à l'endroit où les montagnes se courbaient doucement, les dernières lueurs du crépuscule s'étendaient roses et gaies sur la paix immense, un peu triste.

Anna se rappela son rêve évanoui d'amour sentimental, et, saisie d'émotion, se rapprocha de la jeune femme, comme si, auprès d'elle, un peu d'ardeur amoureuse pouvait lui arriver par reflet.

— Vous resterez avec moi et vous m'aimerez bien.

Blanche ne répondit pas, mais lui passa un bras autour de la taille. Albert contemplait le paysage, et la petite provinciale assoiffée d'amour romanesque se dit :

« Pourquoi, dans ce jour languissant, ne se regardent-ils même pas? Je les gêne peut-être. »

— Il faudra revenir ici tout seuls, un soir, sans moi. Une étrangère empêche toute expansion du cœur.

— Mais non! Bébert est très sentimental et moi aussi... N'est-ce pas, Bébert?

Et, là-dessus, on fit demi-tour.

***

Le soir, bien qu'ils eussent promis de venir, les deux jeunes gens restèrent chez eux, et, le lendemain matin, Catherine raconta qu'ils avaient beaucoup bu à dîner, qu'ils avaient fini par lui défendre d'entrer dans la salle à manger, puis qu'à onze heures ils s'étaient enfermés dans leur chambre et n'avaient plus fait le moindre bruit.

Anna ajouta :

— Cela se conçoit. Des jeunes mariés!...

La servante approuva. Et un nuage passait dans les yeux d'Anna, la petite amoureuse déçue.

A l'heure fixée pour la première leçon de français, Blanche ne se montra pas; elle arriva une heure après, tout essoufflée, négligemment enveloppée dans un peignoir jaune clair et chaussée de ses petites babouches en maroquin rouge.

Dès qu'elle vit Anna, elle lui dit :

— Ma foi, ici on ne rencontre personne. Il n'y a pas plus de cent mètres à parcourir...

Et elle s'assit sans façon près de la table.

— Prenons la grammaire et les cahiers... Je vous appellerai Anna, tout court, vous voulez bien?

— Anna... oui... Anna, tout simplement.

— Et vous, vous m'appellerez Blanche.

— Alors il faudra aussi nous tutoyer.

Et les deux femmes, oubliant la leçon de français, se mirent à bavarder pour se prouver leur amitié.

— Ainsi, tu as couché dans cette chambre-là tout de suite après ton mariage...

Et Blanche commença à l'accabler de questions indiscrètes et scabreuses, l'obligeant à révéler les pauvres mystères de son amour bourgeois et vulgaire.

Tout d'abord Anna fut étonnée de ces demandes trop hardies pour une jeune mariée; puis elle pensa qu'à Rome une fille de dix ans en sait plus qu'une mère de dix enfants, et, prenant goût à ces confidences piquantes, elle répondit peu à peu, finit par devancer les questions, arriva jusqu'à inventer des détails, à la plus grande gloire de son mari et d'elle-même. Blanche l'interrompait parfois :

« Nous aussi... Moi aussi... Lui aussi... »

Anna était heureuse, maintenant qu'elle s'était lancée à parler librement, et il lui semblait revivre par reflet sa pâle et brève lune de miel.

Mais, l'après-midi ni le soir, on ne revit ni le mari ni la femme.

*
* *

Le lendemain matin, Blanche entra sans se faire annoncer dans la chambre de son amie.

— Tu n'es pas encore habillée ?

Anna, effrayée, courait à son lit, empoignait le drap et s'en couvrait.

— Pardon, pardon... Je ne suis pas encore...

— C'est pour cela ? Entre femmes... Allons donc !... Habille-toi tranquillement. Je m'assois là, dans ce fauteuil... J'ai apporté des cigarettes.

Anna, épouvantée par la présence de son amie, étonnée de la voir fumer comme un homme, ne trouvait plus ses vêtements, rougissait, tremblait, balbutiait.

Tandis qu'elle mettait ses bas, Blanche lui demanda :

— Pourquoi les fixes-tu avec des élastiques noirs ? Cela ne se fait plus.

Et elle exhiba ses jarretelles de soie rayées noir et jaune sur ses bas couleur cachou, et attachées par un bouton de strass Louis XVI.

Comme Anna passait sa chemise, Blanche lui dit encore :

— Pourquoi as-tu des boutons pour fermer ta chemise, sur l'épaule ?

Et elle ouvrit son peignoir pour montrer les rubans qui retenaient la batiste sur l'épaule, et la batiste était à petites fleurs lilas sur fond blanc.

Blanche ne faisait pas d'autres observations, mais Anna sentait qu'elle aurait voulu ajouter :

« Pourquoi portes-tu des chemises de calicot ? Pourquoi as-tu des bas de coton noir ? Pourquoi mets-tu un corset de toile bise ? Pourquoi tes pantalons ne sont-ils pas garnis de trois volants de dentelles ? »

Mais Blanche n'osait pas blâmer tout ce que sa récente amie croyait de bon goût, et se contentait de ces critiques légères.

Quand Anna fut coiffée et qu'elle s'apprêta à mettre son corsage, Blanche s'écria :

— Et les yeux ?

— Les yeux ?... Que veux-tu dire ?

— Tu ne te mets rien aux yeux ?

— Oh ! non. Cela se verrait.

— Cela se verrait ? Tu es folle ! Regarde un peu, moi : y voit-on quelque chose ?

En effet, sous les yeux de la jeune femme, on ne voyait

aucune trace de fard trop marquée, mais seulement une ombre diffuse, très légère, presque transparente à fleur de peau.

— Comment fais-tu donc?

— Oh! c'est très simple. Habille-toi et viens avec moi dans ma chambre.

— Mais... ton mari?

— Qui? Bébert? Oh! Bébert fait sa toilette dans une autre pièce...

Elles allèrent à la villa sans rencontrer le peintre. Anna fut stupéfaite de la transformation de sa chambre nuptiale. Trois malles encombraient les espaces vides entre la cheminée et l'armoire, entre l'armoire et le lit; au porte-manteau étaient accrochées des robes, des jaquettes, des peignoirs de différentes couleurs, des chapeaux petits et grands en paille, en dentelles, garnis de fleurs; sur le lit bouleversé, il y avait une chemise en crêpe de Chine ornée de rubans roses. Mais le plus merveilleux, c'était la table avec un miroir, sur laquelle s'étendait une file interminable de brosses en ivoire, en écaille, en argent, et une quantité d'ustensiles inconnus, tous neufs et luisants.

— Et toutes ces choses-là?

— Cela sert à se coiffer, à s'arranger.

— Et cette chemise crème?

— Que tu es drôle! C'est ma chemise de nuit en toile d'araignée.

Les questions d'Anna n'en finissaient plus. Mais elle craignit d'avoir trahi son ignorance trop clairement et elle ne dit plus rien, mais regarda un peu partout avec des yeux étonnés.

Blanche ouvrit un étui d'argent qui contenait quatre crayons, deux rouges et deux noirs, et, d'un geste expérimenté, elle en prit délicatement un noir :

— Approche-toi.

— Que fais-tu?

— Je vais t'arranger les cils.

— Mais non! tiens-toi tranquille... Ce n'est pas la peine ici... Oreste...

— Qui cela, Oreste?

— C'est mon mari. Oreste me gronderait.

— Tant mieux! Va donc. Tu lui plairas davantage.

Et Blanche passa le crayon sous les paupières d'Anna, puis

elle lui présenta un miroir. Anna dut reconnaître qu'il n'y avait rien d'inconvenant et que l'œil paraissait même plus vif et les joues plus blanches.

— Veux-tu aussi un peu de rouge aux lèvres?

— Aux lèvres?

— Oui. Cela ne se voit pas.

Mais Anna résista. Son amie, généreuse, prit un crayon noir et un rouge, les enveloppa soigneusement et les lui donna.

Anna, pour montrer de l'aisance, tout en s'extasiant devant cette table chargée d'ustensiles mystérieux, demanda :

— De quel parfum te sers-tu?

— D'*héliotrope blanc*.

— Tu sais que je ne comprends pas le français.

— Attends. Je vais t'en offrir un flacon. Tu apprendras le nom en le lisant sur l'étiquette... « Le général » m'en a offert cinq flacons.

— Le général?

— Oh! il n'est pas général... Nous l'appelons comme cela pour nous amuser... C'est un lieutenant du régiment de Gênes-cavalerie.

— Mais ton mari?...

— Si mon mari le permet?... Bien entendu!... « Le général » est mon cousin.

— Ah!

Et Anna feuilletait les romans français posés sur la table de nuit. Les uns portaient sur la couverture jaune le nom d'Albert Raggi écrit à la main, les autres celui de Gaspare Montoro.

— Tu regardes mes livres?... Ils sont à Montoro, « le grand-père ». (Et Blanche sourit.) Nous appelons Montoro « le grand-père » parce qu'il est vieux, mais il n'est pas grand-père... C'est Bébert qui l'a baptisé comme cela.

Dans un des livres, Anna avait lu cette dédicace : *A ma chère Titi, son vieux.*

— Et Titi, qui est-ce?

— C'est moi. On m'appelle comme cela... en famille.

Et, avant de sortir, Blanche, avec une familiarité insouciante, combla de cadeaux Anna : deux crayons, une paire de jarretelles jaune et noir, un flacon d'*héliotrope blanc*, un

livre d'Aurélien Scholl, une boîte de papier à lettre rose pâle.

Anna emporta le tout avec la rapacité d'une paysanne, stupéfaite encore de ce qu'elle avait vu, craignant seulement de rencontrer le peintre dans l'escalier.

*
* *

Ces passe-temps durèrent encore quatre jours. Dès que Blanche le pouvait, elle courait chez Anna et jacassait avec elle de longues heures. Albert avait tranquillement esquissé un tableau non loin de là : un chêne majestueux sous lequel était une haie de clématites en fleur; près de la haie, un chemin pierreux défoncé par les pluies, et, derrière, un champ de maïs vert tendre allant en dégradant jusqu'à la montagne de Poreta toute plantée de genévriers, de genêts et de sapins.

Anna se servait du crayon noir pour les yeux, se parfumait à l'*héliotrope blanc*. Un matin, elle se rougit les lèvres. Aidée de son amie, elle ajouta à sa robe de percale blanche une garniture de rubans noirs. Un soir, Blanche lui fit cette question :

— As-tu toujours bien aimé ton mari ?

— Que veux-tu dire ?

— Mon Dieu, je te demande s'il n'y a jamais eu d'accrocs.

— Oh ! Blanche ! Et avec qui ?

— Oui, tu as raison. A Spoleto, les hommes ne doivent pas être bien séduisants !

*
* *

Blanche voulut aller à Spoleto. Comme Albert s'en défendait, elle déclara qu'elle ne resterait pas un jour de plus à la campagne, si elle n'avait pas un domestique, et qu'on en trouverait un bon à Spoleto.

Anna les accompagna.

C'était le samedi.

Anna mit sa robe bleue avec une ceinture noire très haute que lui avait prêtée Blanche. Ils passèrent sur le Corso vers onze heures, quand les dames de Spoleto, parées comme

des châsses, font la roue autour des Romaines, simples et sans prétention, en robes claires d'été. Anna marchait, fière et triomphante, à côté de son amie.

Madame Torelli, une poupée aux cheveux rares et aux yeux dépourvus de cils, salua Anna d'un petit air protecteur, l'avocat Torelli ayant été nommé récemment premier adjoint; mais une Romaine qui était avec elle la tira par la manche pour l'interroger en lui faisant des reproches...

Plus loin, un groupe de jeunes gens qu'Anna ne connaissait pas, mais qui lui semblèrent étrangers d'après leurs costumes, les lorgnèrent en souriant...

Elle remarqua aussi que le peintre avait l'air contraint, dans cette promenade, et qu'il refusa à Blanche de la mener au café Clari, pour y prendre une glace; et comme Blanche, mécontente, insistait, elle entendit Albert grommeler :

— Il ne manquerait plus que cela ! C'est déjà trop.

Et elle en fut blessée, croyant que les deux jeunes mariés rougissaient de se montrer avec elle...

L'après-midi, le retour ne fut pas gai : il faisait encore chaud, et la route blanche et poudreuse parut très longue. Blanche demanda :

— Tu t'es ennuyée avec nous ?

— Non. C'est plutôt vous...

— Nous ?

— Oui, je m'en suis aperçue, je vous gênais.

— Peux-tu dire cela !...

Un instant après, Anna reprit :

— Vous ne connaissiez aucun de ces Romains ?

— Non. Oh ! c'est des petits bourgeois...

Anna se tut, humiliée. Le soir, elle monta se coucher de bonne heure, sans revoir ses amis.

*
* *

Le lendemain matin, comme c'était jour de fête, elle fit sa toilette avec un soin minutieux, d'après les règles qu'elle avait

récemment apprises. Elle espérait que la bruyante admiration d'Oreste dissiperait les derniers nuages de sa tristesse.

Oreste arrivait ordinairement à l'heure de la première messe. La cloche avait déjà sonné trois fois quand Anna, ayant fini de s'habiller, se mira dans la glace avec satisfaction.

La cloche sonna le quatrième coup, le dernier, et Oreste n'arrivait pas. Tout à coup une voix irritée cria dans la cour :

— Anna ! Anna !

Et, une minute après, Oreste furieux faisait irruption dans la chambre.

— Imbécile, imbécile, imbécile !... Ah ! on va se promener dans Spoleto avec certaine femme !... Ah ! oui...

Et il lui donna des gifles.

— Oreste, tu es fou ?... arrête !... ah ! monstre !

— Mais tu ne sais donc pas... tu ne sais donc pas que la femme du peintre n'est pas sa femme ?

— Elle n'est pas sa femme ?... Et qui est-elle ? — protesta Anna, en se reculant pour éviter les coups.

— Qui elle est ? C'est une gourgandine que tout le monde connaît à Rome... Et tu l'as prise pour une dame, et tout le monde se gausse de toi... Si tu avais entendu hier soir madame Torelli !...

— Mais non, c'est impossible !... C'est une vraie dame.

Mais le doute l'assaillit à l'improviste : ce langage trop libre, ce peu d'affection pour ce mari présumé, ce noir aux yeux, ce rouge aux lèvres...

— Mon Dieu, mon Dieu !

Et elle se mit à sangloter.

— Nous partons dans une heure. Nous retournons à Spoleto. Il n'y a pas moyen de rester ici. Pour une femme comme il faut, ce n'est pas convenable... J'ai bien réfléchi : il n'y a pas de raison suffisante pour résilier le bail. C'est nous qui devons quitter la place. Nous partons immédiatement.

Et il s'en alla.

Anna courut à son miroir, se regarda les yeux et les lèvres et se frotta vigoureusement avec de l'eau et du savon, et, en même temps, elle murmurait :

— Heureusement qu'Oreste n'avait pas ses lunettes !... sans

quoi, il aurait vu le noir et j'aurais passé un vilain quart d'heure...

Puis elle ôta sa robe blanche et en arracha les rubans avec rage, les jetant loin d'elle, un peu partout. Ensuite elle fit un paquet des deux crayons et du flacon d'*héliotrope blanc*, et, tremblant encore d'émotion, elle appela Assunta.

Ce fut Oreste qui vint. Elle courba la tête, confuse.

— Que veux-tu ? — lui demanda-t-il un peu sévèrement, mais déjà radouci par les larmes de sa femme. — Que veux-tu ?

— Je veux renvoyer cela... à cette... femme... tout de suite.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Un flacon d'odeur.

Des crayons, pas un mot.

— De l'odeur ? Un flacon d'odeur... bah !... tu peux le garder... Pour ce que ça lui coûte !...

UGO OJETTI

(Traduit de l'italien par ALBERT LÉCUYER)

PASCAL ET L'EXPÉRIENCE

DU PUY-DE-DÔME[1]

VII

LE RÉCIT DE LA GRANDE EXPÉRIENCE

En novembre ou décembre 1648, le *Récit* est imprimé. Descartes, qui, depuis ses conversations de septembre 1647 avec Pascal, a écrit quatre fois à Mersenne pour lui demander où en sont les choses, attend toujours et ne reçoit rien. En juin 1649, il apprend par Huygens que l'expérience du Puy-de-Dôme est faite; il se plaint à Carcavi que Pascal ne l'en ait pas avisé : « J'aurais droit, dit-il, d'attendre cela de lui, plutôt que de vous, parce que c'est moi qui l'ai avisé, il y a deux ans, de faire cette expérience. » Au XVIIe siècle, les historiens de la science trouvèrent le procédé de Pascal blâmable. Clerselier pensait que tous ceux qui avaient connu Descartes savaient bien « qu'il n'était pas homme à controuver des mensonges. » Et Baillet écrivait tranquillement : « L'expérience du Puy-de-Dôme fut faite sur les avis de M. Descartes, quoique M. Pascal l'ait dissimulé. » — Comment Pascal eût-il pu faire? nous dit M. Adam; Mersenne, qui seul connaissait l'adresse de Descartes,

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars 1907.

étant mort le 1er septembre 1648, Pascal ne savait où envoyer son *Récit*. — J'ai répondu : Il pouvait l'envoyer par Huygens comme il avait fait pour ses *Nouvelles Expériences*, en octobre 1647, Mersenne étant malade. — M. Lefranc insiste : Vous voyez bien que le service des envois destinés à Descartes était très difficile puisqu'il fallait un intermédiaire. — J'admire cette logique et je répète : Pascal avait un intermédiaire dont il pouvait user en 1649 comme il avait fait en 1647.

M. Lefranc, d'ailleurs, exagère beaucoup le prétendu mystère dont Descartes aurait entouré sa vie; il n'est pas vrai qu'à cette époque il « cachât son adresse avec un soin jaloux », ni qu'on trouve dans ses lettres et dans Baillet « les données les plus probantes à cet égard ». Durant les premières années de son séjour en Hollande, Descartes change de résidence tous les trois mois et n'aime pas à recevoir de lettres, parce qu'ayant annoncé — c'est la raison qu'il donne — qu'il allait écrire une philosophie et n'étant pas sûr d'en venir à bout, il aime mieux être oublié jusqu'au jour où il reparaîtra avec son œuvre terminée; un peu plus tard, dégoûté de la géométrie, il demande qu'on ne lui envoie plus de problèmes. Mais après 1642, installé définitivement à Endegeest et satisfait d'avoir, comme il dit, « expliqué toute la physique », il reçoit très volontiers des visites et des lettres. Sorbière va l'espionner; le janséniste Wallon de Beaupuis va le voir en 1647; Antoine Arnauld lui écrit deux fois en 1648, et Carcavi en 1649. Pascal ne manquerait donc pas d'intermédiaires : s'il n'a pas envoyé son *Récit* à Descartes, c'est qu'il n'a pas voulu le faire.

Descartes n'a vu là qu'un manque de politesse; il a supposé que Pascal subissait l'influence de Roberval que, bien à tort, il croyait son ennemi. Je crois que Descartes ne fut pas traité autrement que preque tout le monde et que, jusqu'en 1663, le *Récit* fut tenu secret; en 1663, les héritiers de Pascal ont « trouvé parmi ses papiers — c'est eux qui nous le disent dans l'*Avertissement* du *Traité de l'équilibre des liqueurs* — un imprimé, de l'année 1648, de l'expérience célèbre faite en ce temps-là sur la montagne du Puy-de-Dôme », et ils ont donné la première édition du *Récit* comme ils donneront en 1665 la première édition du *Traité du Triangle* et des *autres petits traités* qui « n'ont point encore paru, — dit l'*Avertissement*, — quoi-

qu'il y a longtemps déjà qu'ils soient composés; on les a trouvés tous imprimés parmi les papiers de M. Pascal. »

Si je dis que le *Récit* ne fut pas mis en vente avant 1663, ce n'est pas, comme le croit M. Lefranc, parce que Savreux, dont il porte le nom et l'adresse, était un marchand de catéchismes et que M. Hellmann n'en a découvert que trois exemplaires; ce n'est pas même parce que personne au XVIIe siècle ne parle de l'édition de 1648 et qu'elle ne se trouve à aucun des endroits où elle devrait se trouver, ni dans les riches bibliographies de Gaspard Schott, ni dans le catalogue de la *Mazarine* ni dans celui de la bibliothèque d'Hevelius, — j'ai formellement dit que de ces constatations négatives je ne voulais point tirer de conclusion; — c'est parce que Jean Pecquet, témoin véridique et bien informé, affirme en 1651, dans un livre qui eut une grande publicité et ne fut pas contredit, que des quatre expériences qui ont établi la théorie de la pression atmosphérique, — expériences de la vessie, du vide dans le vide, des deux tubes et du Puy-de-Dôme, — il n'en sait pas qui soit imprimée, *nondum typis concessa, quod sciam*; il cite « les auteurs d'expériences, mais non de livres »; il n'a même pas entendu dire qu'il y eût des livres en circulation, *auctores adducam non librorum, quos hanc in rem ne audivi quidem circumferri, sed experimentorum.* »

Ce témoignage est la clef de voûte de ma démonstration; sans lui, nous n'avons que des indices, des présomptions d'inégale valeur. M. Lefranc applique son procédé ordinaire de réfutation : il ignore ou supprime le fait principal et ne veut voir ni l'ensemble ni le témoignage de Pecquet; dans les faits que j'ai cités, il en choisit deux pour les discuter : 1° le nombre d'exemplaires conservés; 2° la profession de Savreux. J'ai moi-même dénié toute importance à ces deux présomptions : je pourrais les abandonner et m'en tenir au témoignage de Pecquet, appuyé par les déclarations de Pascal lui-même dans le *Celeberrimae Matheseos*... Mais puisque les procédés de M. Lefranc ont pu faire illusion à des lecteurs mal informés et même rendre à certains critiques le mol oreiller de la certitude, discutons, une fois encore, à côté de la question.

Le hasard ayant présidé à la conservation des livres, le

nombre d'exemplaires qui nous restent d'un ouvrage ne signifie pas grand'chose. C'est pourtant la première question que se pose un lecteur quand on lui parle d'une édition supposée et d'un livre qui n'a pas été mis en vente. En 1651 Pascal, dans sa *Lettre à Ribeyre*, nous dit qu'il envoya les *Nouvelles Expériences* à ses amis de Paris : « j'en fis tenir en toutes les villes de France où j'avais l'honneur de connaître des personnes curieuses de ces matières ; j'en envoyai quinze ou trente en la seule ville de Clermont... ; le P. Mersenne, ne se contentant pas d'en voir par toute la France, m'en demanda plusieurs pour les envoyer, comme il fit, en Suède, en Hollande, en Pologne, en Allemagne et de tous les côtés, de sorte que je crois que ce bon père [jésuite] de Montferrand est le seul entre les curieux de toute l'Europe qui n'en a point eu connaissance ». Pascal parle ensuite de l' « expérience du Puy-de-Dôme, *dont on a aussi envoyé des exemplaires de toutes parts*, où elle a été reçue avec joie, comme elle avait été attendue avec impatience ». M. Hellmann a cherché le *Récit* dans quarante ou cinquante bibliothèques ; il n'en a trouvé que trois exemplaires, et il a bien fait de nous le dire et j'ai bien fait de le répéter après lui, en le citant et en lui laissant la responsabilité de son assertion. Écoutons M. Lefranc :

J'ai eu la curiosité d'examiner si cette assertion était fondée et j'ai entrepris sur ce point précis de la rareté de la brochure une seule vérification. Je suis allé à la Bibliothèque de l'Arsenal : j'ai ouvert le catalogue et j'ai constaté, sans la moindre recherche, que celle-ci possédait un exemplaire du *Récit de la Grande Expérience* resté inconnu à M. Hellmann et à M. Mathieu. La statistique de ces deux auteurs n'offre donc point de garantie d'exactitude. Cet exemplaire dont j'ai pu obtenir communication en moins de deux minutes — il est placé dans la salle publique des catalogues — fait partie d'un recueil de pièces coté 8888 *ter*, Sc. A. ; il en forme la 7e pièce. Il est grand de marges et dans un superbe état de conservation. Voilà donc un quatrième exemplaire du *Récit* obtenu à l'aide d'une recherche unique. Il en résulte que trois des grandes bibliothèques de Paris sur quatre possèdent actuellement le *Récit*. C'est là une proportion considérable et qui n'est pas constatée pour beaucoup d'ouvrages des XVIe et XVIIe siècles qui n'ont aucune réputation de rareté.

M. Hellmann a procédé très correctement. Il n'a pas dit qu'il

n'y eût que trois exemplaires du *Récit*; il a dit qu'il « n'en a trouvé que trois » et il a donné la liste de quarante ou cinquante bibliothèques où ont été faites ses recherches. L'*Arsenal* n'étant pas dans cette liste, je devais y aller voir; mais je devais aussi me contenter de la réponse que j'y reçus... Heureux M. Lefranc qui « sans la moindre recherche » a pu de ses mains feuilleter le catalogue de l'*Arsenal!* ce catalogue n'est pas imprimé et le manuscrit n'est pas à la disposition du public.

M. Lefranc fait d'admirables efforts pour nous prouver que le quatrième exemplaire qu'il y a découvert est signe qu'il en existe beaucoup d'autres et que le *Récit* fut mis en vente. — Je l'ai « obtenu, dit-il, en une recherche unique »! — Un pour une, c'est cent pour cent. Le *Récit* devra donc se rencontrer, en moins de deux minutes, dans toutes les bibliothèques de France, de Suède, de Hollande, d'Allemagne, de Pologne et d'Italie. — M. Lefranc m'accuse d'avoir trompé mes lecteurs en leur disant que le *Récit* est un livre : il fallait l'appeler une brochure. J'avais dit au début : « Une brochure de 20 pages »; en note, M. Lefranc lui-même renvoie à cette phrase de ma page 179. — Les brochures, poursuit M. Lefranc, ne se conservent pas; la première édition du *Cid* est introuvable; cela suffit pour nous expliquer la disparition du *Récit*. — Non. Entre le *Récit* et le *Cid*, il y a plusieurs différences : la brochure du *Cid*, devenue introuvable pour les lecteurs contemporains, fut réimprimée tout de suite; et le *Cid* entra bientôt dans les éditions successives des œuvres de Corneille : le *Récit* a attendu quatorze ans pendant lesquels la brochure de 1648 aurait dû entrer dans des recueils factices, être réimprimée, si elle était devenue introuvable, ou être jointe aux exemplaires des *Nouvelles Expériences*. — M. Lefranc réplique :

J'ajoute qu'il n'est nullement prouvé que la Bibliothèque Mazarine n'ait jamais possédé l'édition originale du *Récit*. Les anciens catalogues sont loin d'être complets pour les brochures. On se contentait autrefois, très souvent, de ne porter au catalogue que la première brochure des *Recueils*. J'ai moi-même, étant jeune attaché à la Bibliothèque Mazarine, en 1888, catalogué un certain nombre de *Recueils* de l'ancien fonds dont on n'avait jusque-là aucun dépouillement... Si la brochure de Pascal — ce qui est arrivé pour

plus d'une autre de même nature — a disparu de la Bibliothèque Mazarine avant le dernier quart du XIXe siècle, il n'y a aucun moyen de nier avec certitude que ce beau dépôt l'ait jamais possédée.

Il s'agit, non d'anciens catalogues, mais de celui de la *Mazarine*, qui fut fait de 1658 à 1661 et qui donne la liste complète des pièces qui composent les *Recueils*... Si ce « beau dépôt » a possédé le *Récit*, c'est avant 1661 qu'il l'a perdu.

Disons donc que, grâce à M. Lefranc, nous connaissons aujourd'hui un quatrième exemplaire du *Récit*. Je souhaite qu'il en découvre encore quelques-uns. Il serait très important de savoir à quelle époque et comment ceux qui ont été conservés sont entrés dans les dépôts publics : pendant la vie ou après la mort de Pascal? avant ou après 1663? à Paris ou en province? Je n'ai jamais dit que le *Récit* ne fut pas imprimé en 1648 ou que Pascal eût en 1648 imprimé le seul exemplaire qui fut, après sa mort, trouvé dans ses papiers. Il a existé des *Récits* dès 1648; quelques-uns, peut-être complets ou incomplets, furent communiqués par Pascal à des amis intimes ou à des correspondants lointains; en 1663, ses héritiers nous disent « qu'il n'en reste plus à présent chez celui qui l'avait imprimé »; je voudrais savoir ce que, pendant la vie ou après la mort de Pascal, devinrent les brochures de 1648; j'espère toujours que les exemplaires encore inconnus nous livreront ce secret. Je trouve seulement qu'ils tardent beaucoup à se manifester.

Et je trouve que, dès maintenant, M. Lefranc aurait pu instituer une comparaison utile entre les quatre exemplaires que nous connaissons : pourquoi ne nous en a-t-il pas expliqué ou seulement signalé, dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, certaines particularités, qui, communes à tous les quatre, n'en deviennent que plus étranges?

Voici quatre exemplaires sans couverture, sans dédicace, sans privilège ni permission, sans nom d'imprimeur (nous allons examiner la mention du *relieur* Savreux); quatre exemplaires qui, portant les mêmes corrections à la plume, sur l'une desquelles un papillon imprimé a été ou est encore collé, ont, en outre, un grand papillon qu'il faut soulever pour lire une moitié de page et qu'il faut replier pour qu'il ne dépasse pas le bas de la brochure : ce grand papillon lui-même porte un

second papillon collé sur les deux lignes finales. M. Lefranc aurait pu nous dire s'il est facile de croire et d'affirmer qu'on a fait ces travaux de découpage et de collage pour des centaines de brochures ou pour quelques paires seulement; si vingt pages à réimprimer — le *Récit* n'a que vingt pages — n'auraient pas coûté moins de temps, d'argent et de peine; si même, la brochure étant in-folio, on n'aurait pas eu quatre pages seulement à réimprimer.

Du temps où il était « jeune attaché » à la Mazarine, M. Lefranc eût certainement fait observer que les caractères italiques du grand papillon ne sont pas les mêmes que ceux de la page, et peut-être eût-il discuté la différence possible d'imprimerie et de date. Pour les corrections à la main, quoique rares et courtes, il les aurait examinées et peut-être décidé si elles peuvent ou ne peuvent pas être de la main de Pascal.

En ces opérations, je ne suis pas grand clerc; mais l'éducation et les occupations antérieures de M. Lefranc me faisaient espérer qu'il savait du moins feuilleter un livre en vue de l'expertiser. Il ouvre la brochure : « Vingt pages de vingt-sept lignes à la page », nous dit-il. — La brochure se compose de cinq feuilles signées A, B, C, D, E. Les deux premières, A et B, ont en effet vingt-sept lignes à la page; mais C en a vingt-huit; D en a vingt-neuf; E en a vingt-huit. — « Particularité intéressante, reprend M. Lefranc, la date finale de la *Lettre de Périer* à Pascal dut être ajoutée après coup, au moment de l'impression, puisqu'elle figure au milieu de la formule de salutation. » — Cette particularité n'est nullement particulière à la *Lettre de Périer*, puisque la *Lettre de Pascal* est datée tout pareillement. — « Page 17, poursuit M. Lefranc, il y a un papillon de vingt lignes; mais on peut l'expliquer, ce semble, par le désir d'éviter le tirage d'une feuille de plus. » — Il aurait suffi, si le papillon était contemporain du texte (mais M. Lefranc oublie de nous dire qu'il n'est pas du même caractère), d'utiliser le blanc de la page 8 (car un bon tiers de cette page 8 est vide) et de donner à toutes les feuilles la *justification* de D, soit vingt-neuf lignes à la page, pour regagner sans peine les vingt lignes du papillon...

Je souhaite qu'un homme du métier, consciencieux et

impartial, étudie cette brochure. Les cinq feuilles sont unies par la *réclame*, c'est-à-dire par le premier mot de chacune répété au bas de la précédente. Mais cette *réclame* manque entre B et C. On a donc les deux premières feuilles A-B, d'une part, et d'autre part C-D-E. Les deux premières ont une seule et même *justification* de vingt-sept lignes à la page; les trois autres sont de *justifications* différentes. Entre ces deux groupes, il semble que l'on puisse noter des différences typographiques et orthographiques : autant les caractères romains et surtout les caractères italiques de A-B semblent frais et nets, autant ceux de C-D-E semblent fatigués, « têtes de clous »; *Coppie*, dit la marge de A; *Copie*, disent les marges de C. Les corrections à la main sont toutes en D-E. La lettre de Périer en A-B est à deux reprises datée du 15 novembre; en E, où pourtant les fautes ont été soigneusement corrigées à la main, elle est du 16 novembre.

De ces indices, les gens du métier pourront-ils tirer quelque chose? Je sais combien les imprimeurs du XVIIe siècle étaient fantaisistes et comme ils en usaient toujours suivant leurs besoins du moment. Mais A-B ne contiennent que des phrases de Pascal; C-D-E contiennent la *Lettre* et la *Relation* de Périer. Peut-on imaginer que Pascal, sitôt reçue la première nouvelle du succès de l'expérience, fit imprimer A-B, mais que, pour imprimer C-D-E, il dut attendre une lettre plus détaillée et la *Relation* qui n'arriva qu'un peu plus tard? Par cette hypothèse, nous seraient expliquées, je crois, les particularités de la brochure, l'absence de réclame à la fin de B, les différences de *justification* et d'orthographe entre les deux groupes, et l'usure des caractères qui, entre les deux tirages, aurait beaucoup servi pour d'autres besognes, Savreux, en 1648, n'étant qu'un relieur mal outillé pour l'impression.

Je vois seulement un gros obstacle : le papillon de E semble imprimé avec les mêmes caractères neufs et frais que A; ce papillon, ajouté au second groupe, serait-il contemporain du premier? faudrait-il donc supposer que C-D-E ont été imprimés avant A-B?... En nous tenant au texte, C-D-E n'offrent pas trace d'erreurs ni de mensonges : Pascal nous y dit très clairement comment ses idées sur le vide ont évolué; il a cru d'abord, comme tout le monde, à l'horreur invincible

du vide; puis ses *Nouvelles Expériences* l'ont conduit à ne plus admettre que l'horreur limitée; enfin l'expérience du Puy-de-Dôme l'amène à nier même l'horreur limitée pour affirmer la pesanteur de l'air. C'est la vérité pure. Dans A-B, il en va tout autrement : entre l'horreur limitée du vide et la pesanteur de l'air, il a fallu à Pascal, avant l'expérience du Puy-de-Dôme, l'expérience du vide dans le vide... Et nous voici revenus à cette expérience d'Auzout que Pascal s'attribue dans A-B, et qu'il passe sous silence dans C-D-E... Je répète que ces singularités typographiques n'ont jamais été pour rien dans ma thèse. Mais pendant que M. Lefranc admire les « grandes marges » de la brochure, pourquoi me serait-il défendu de regarder un peu les caractères?

***

Le *Récit* ne porte aucun nom d'imprimeur et ne contient ni permission ni privilège. On n'y trouve d'autre adresse qu'en dernière page celle d'un relieur : *A Paris, chez Charles Savreux, relieur ordinaire du Chapitre, rue Neuve-Notre-Dame, proche Sainte-Geneviève des Ardens, aux Trois-Vertus, 1648.* Sur Savreux, j'ai cité le témoignage d'un historien de la librairie, Lottin : « Tout son commerce était en livres de piété ». Cette citation indigne M. Lefranc et voilà son éloquence débridée :

Savez-vous qui est ce Savreux, que l'on nous représente comme « un marchand de catéchismes », analogue, si vous voulez, à ces vendeurs obscurs de livres de piété à l'étalage desquels on voit encore aujourd'hui voisiner quelques paroissiens plus ou moins défraîchis avec des cierges minuscules pour chapelles de petits enfants? Tout simplement le libraire, le libraire par excellence de Port-Royal, et mieux encore : un martyr authentique de la cause janséniste. Dans l'espèce, le témoignage de Lottin a trompé M. Mathieu. En pareille matière, la source essentielle à consulter n'était autre que La Caille, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, Paris, 1689.

M. Lefranc nous donne donc une page de La Caille et souligne les phrases qu'il juge intéressantes :

Charles Savreux fut reçu libraire le vingtième mars 1642. Il fit imprimer l'ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS XIII, par Jean de Lin-

gendes, évêque de Sarlat, in-quarto, en 1643; DU SACRIFICE DE LA MESSE, par Phil. Codurc, in-octavo, en 1643; ACTA SANTORUM ORDINIS S. BENEDICTI, SOECULUM, SECUNDUM, in-f°; VETERUM SCRIPTORUM SPICILEGIUM, opera et studio D. Lucae Dacherii, in-quarto, treize volumes, et *plusieurs autres ouvrages de Messieurs de Port-Royal, étant un des libraires qui a le plus imprimé pour eux, en quoi il s'est attiré une grande réputation; auquel fond de libraire a succédé Guillaume Desprez*, reçu imprimeur à Paris, le trentième mars 1651, et à la charge d'imprimeur du Roi en décembre 1686, *qui se fait distinguer par la continuation de l'impression des ouvrages de Messieurs de Port-Royal* et particulièrement par celle de la traduction nouvelle de l'Écriture Sainte de M. le Maistre de Saci. Il a imprimé aussi la Morale chrétienne sur le Pater de M. Fleuriot, *les ouvrages de M. Paschal, de M. Rohault*, de M. Nicole, de M. de Sainte-Beuve, et autres livres. Savreux avait pour marque les Trois Vertus avec ces mots pour devise : ARDET AMANS SPE NIXA FIDES. Il mourut à Port-Royal des Champs, le 22 septembre 1669, par le renversement du carosse qui l'y conduisait. Il y fut enterré, et l'on y voit cette épitaphe : *Hic jacet Carolus Savreux, typographus.*

M. Lefranc complète La Caille : « Savreux a publié en outre les *Considérations sur les Dimanches et les Fêtes*, de M. de Saint-Cyran, les trois éditions du *Mandement* de l'évêque d'Aleth (1665), *Epigrammatum delectus* de P. Nicole (1659), les *Poésies morales* de du Perron le Hayer (1660), etc., etc. » Ailleurs, M. Lefranc ajoute à cette liste : l'*Homélie de saint Grégoire le Grand sur l'Évangile du Mauvais Riche* (1654). A première lecture, on croit que Savreux fut un grand éditeur qui, à partir de 1642, fut un libraire régulier et d'une manière continue, publia des livres jansénistes, des collections historiques, des œuvres de théologie et de physique. Saint-Cyran étant mort en 1643, on pourrait s'imaginer encore que les *Considérations* sont de cette année-là, au plus tard; dès 1643, Savreux serait le libraire de Port-Royal. Mais pourquoi, en 1648, sur notre *Récit*, ce grand éditeur s'intitule-t-il modestement relieur?

Vérifions. Savreux n'a pas édité le *Traité du sacrifice de la Messe*; le *De Sacrificio Missae* parut en 1645, chez Michel Soly[1]. Les *Considérations* ne sont ni de 1643 ni même de

1. Il en parut la même année une traduction française de Jean Bessin.

Saint-Cyran ; elles sont de 1670 et de Singlin. Remarquons à présent que l'article de La Caille est mal composé. La notice de Desprez est insérée au milieu de celle de Savreux : les deux hommes semblent n'en faire qu'un et les livres défilent sans date, ce qui leur donne l'air d'être contemporains ou de s'être suivis sans interruption. Vérifions encore. La notice ferait croire qu'entre l'*Oraison funèbre de Louis XIII*, en 1643, et l'*Homélie de saint Grégoire le Grand sur l'Évangile du Mauvais Riche*, en 1654, Savreux resta onze ans sans rien publier : c'est dans cet intervalle que paraît le *Récit*, qui, pour un historien de la librairie, devrait bien avoir l'importance de l'*Oraison funèbre de Louis XIII*, mais dont La Caille ne souffle pas mot. Puis on découvre que c'est seulement en 1655, sept ans après le *Récit*, que commença la publication du *Spicilegium* de dom Luc d'Achery et que la clientèle des Bénédictins donna quelque importance à la très chrétienne, mais très humble boutique de Savreux.

On ne peut donc se fier à La Caille, même complété par M. Lefranc. A défaut d'une autre histoire de la librairie (Lottin ne donnant que des dates et quelques sèches indications), c'est par les documents originaux que nous devons atteindre le Savreux de 1648, le seul que nous ayons besoin de connaître.

En 1648, la Librairie était régie par le *Règlement* de 1618, complété par les édits, arrêts et ordonnances de 1643 et 1645. Il faut tenir compte de ces textes officiels, bien qu'entre les règlements et la pratique journalière il y ait toujours un grand écart, surtout au XVIIe siècle et plus encore en 1648, sous la Régence, au début de la Fronde. Les libraires et imprimeurs étaient « censés et réputés du corps et suppôts de l'Université, du tout distingués et séparés des arts mécaniques ». Comme tels, ils avaient des privilèges, mais aussi des obligations. Ils devaient habiter le quartier de l'Université dont le *Règlement* fixait les limites qui, sur aucun point, ne quittaient la rive gauche de la Seine. Exception était faite pour la *rue Neuve-Notre-Dame*, dans la Cité, où les libraires pouvaient s'installer, sous réserve expresse *de n'y vendre que des heures et petits livres de piété* ». Nul livre ou livret ne pouvait être mis en vente, s'il ne contenait un privilège ou une permission imprimée et ne portait le nom et la marque d'un imprimeur.

En 1643, Savreux, qui a son brevet de libraire depuis 1642, habite le quartier de l'Université, place Cambray, « vis à vis le collège des Trois-Évêques », dans la partie de la rue Saint-Jacques qui se trouve entre le Collège de France et la Sorbonne. Il s'intitule « relieur et marchand libraire ». Il n'est pas encore l'ennemi des Jésuites, puisque c'est chez lui que Jean de Lingendes publie son *Oraison funèbre de Louis XIII* : Jean de Lingendes, Tallemant des Réaux nous le dit expressément, venait d'être nommé à l'évêché de Sarlat par la protection des Jésuites. Après quoi, Savreux disparaît. A la fin de 1643 et de nouveau en 1645, le Conseil d'État, sur la demande des gros libraires qui se plaignaient de la concurrence croissante, remet en vigueur certaines dispositions longtemps négligées, et ordonne la fermeture des imprimeries « défectueuses », c'est-à-dire de celles qui ne possèdent pas au moins deux presses, et des librairies dont les patrons cumulent deux professions. Il est probable que Savreux tomba dans une de ces hécatombes.

On le retrouve en 1648, *rue Neuve-Notre-Dame*, dans cette rue précisément où il est permis de vendre seulement des livres de piété. Il s'intitule « relieur ordinaire du Chapitre ». C'est le début de la Fronde; le relieur Savreux profite de la désorganisation des pouvoirs pour essayer de redevenir libraire; il fait annoncer dans la *Bibliographia*, comme édités par lui, quelques livres qui en réalité viennent de chez Jean Bessin : la *Théorie et Pratique des Nombres*, de J. Savary, le *Traité du Sacrifice de la Messe*, et les *Livres de Job et de Salomon*, de Ph. Codurc. Mais les *Lettres Royales* de 1649 « contre les grands désordres qui se sont introduits dans l'imprimerie » ordonnent de fermer « avant Noël toute imprimerie et librairie qui se serait ouverte hors des limites de l'Université », et Savreux disparaît encore une fois.

En 1654, sur l'*Homélie de saint Grégoire*, nous le retrouvons « libraire et relieur du Chapitre » et sa boutique est « au Parvis Notre-Dame »; en 1655, sur le premier volume du *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, il s'intitule « imprimeur de l'Église de Paris ». Peut-être par faveur spéciale ou les arrêts et ordonnances de 1643-1645 étant moins strictement appliqués, peut-être seulement grâce à la protection du clergé jansé-

niste et aux privilèges de l'Église de Paris[1], il peut publier les ouvrages des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, puis d'autres ouvrages : à partir de 1654 jusqu'à sa mort, survenue en 1669, il est sous la protection de Port-Royal, du clergé et de la magistrature jansénistes : il imprime, édite et vend.

Ainsi Savreux eut des fortunes diverses. Il ne fut pas toute sa vie le Savreux-Desprez que La Caille nous a fait connaître et qui n'a rien à faire ici. Celui qui nous importe, le Savreux de 1648, est un relieur qui vend des livres de piété, mais qui, parce qu'il habite la *rue Neuve-Notre-Dame*, n'a pas le droit d'étaler autre chose que des livres de piété. Au sujet de ce relieur, M. Lefranc a consulté le livre de E. Thoinan, *les Relieurs français* (Paris, 4°, 1893) qui fait autorité. Mais Thoinan, dit-il négligemment, donne « peu de détails sur Savreux ». Voici ce que dit Thoinan : « Savreux *reliait et vendait des livres de piété.* » C'est exactement ce que j'avais dit moi-même.

C'est donc Lottin qui a raison et sa phrase, venant d'un historien autorisé, me dispensait de ces longues explications. Je conclus : le *Récit de la grande expérience* ne contient ni permission ni privilège et porte le nom d'un dépositaire qui n'avait pas le droit de le mettre en vente; c'est donc une publication irrégulière. Si l'attention des officiers de police ou des syndics est éveillée par la mention de la *Bibliographia parisina*, si Savreux est dénoncé par un concurrent, il sera perquisitionné, condamné à une amende, et l'édition sera confisquée. Pourquoi s'exposer à ces risques à propos d'une brochure qui, ne contenant rien contre la religion ni le gouvernement, obtiendrait facilement la permission et pourrait être publiée dans des conditions régulières? Et Pascal n'a nul intérêt à mettre son *Récit* dans une rue et dans une boutique où les curieux ne vont pas demander les livres de science. Il n'aurait pas beaucoup à chercher pour trouver un éditeur

1. L'archevêque de Paris, François de Gondi, meurt le 21 mars 1654, à quatre heures du matin. Son coadjuteur, le cardinal de Retz, étant prisonnier à Vincennes, le Chapitre, tout entier janséniste, se réunit à cinq heures et demie, et s'empare, au moyen d'une procuration falsifiée, de l'administration, la confie à deux vicaires-généraux jansénistes, et jusqu'à la démission du cardinal, en 1662, c'est Port-Royal qui gouverne l'église de Paris.

régulier : Pierre Margat, qui, l'année précédente, a publié son *Abrégé*, vient, il est vrai, de mourir; mais sa veuve continue son commerce en attendant que son fils aîné ait passé ses examens et obtenu son brevet.

Ces patientes recherches ne sont pas du goût de M. Lefranc. Il se contente, comme toujours, de lire hâtivement un texte pris au hasard, et tenant pour vrai tout ce qui est imprimé, il s'ouvre sans défiance aux images confuses que fait naître la notice de La Caille. Il oublie que le XVIIe siècle n'est pas le XXe; qu'en 1648 le statut de la librairie n'est pas celui de 1906; il oublie ce principe de sens commun que, les maisons de commerce n'étant pas choses immuables, ce que fut Desprez en 1689 ne nous renseigne pas sur ce qu'était Savreux en 1648. Il voit un lien entre Savreux et Desprez puisque La Caille les a enchevêtrés; aussitôt, dans son esprit, ces deux hommes perdent leur existence individuelle pour se confondre dans un être collectif qu'il appelle « maison Savreux », et cette « maison Savreux » devient une manière de divinité investie de l'éternité simultanée, et qui est à chaque instant tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle sera. En 1686, Desprez publie les *Œuvres posthumes* de Rohaut : M. Lefranc souligne ce nom dans la page de La Caille pour bien nous faire entendre qu'il est très naturel qu'en 1648 Savreux édite le *Récit*, puisque trente-huit ans plus tard Desprez éditera les œuvres d'un physicien. En 1659, Desprez publie les *Traités de la Roulette* de Pascal, et en 1670, les *Pensées*. — Non, nous dit M. Lefranc, ce n'est pas Desprez, c'est la « maison Savreux »; et « la maison du libraire Savreux est celle qui, pendant tout le XVIIe siècle, édite, publie, vend les œuvres de Pascal ». Je n'invente rien :

Constatation décisive : Savreux et Desprez furent les deux libraires qui se trouvèrent chargés de la vente des *Provinciales*... C'est dans la maison de ce Savreux, chez son successeur Guillaume Desprez, que paraîtront les lettres de A. Dettonville (1659, Traités de la Roulette de Pascal) et plus tard les éditions successives des *Traités* scientifiques de Blaise, et enfin, retenez bien ceci : les *Pensées*. Ainsi, la maison du libraire Savreux est celle qui, pendant tout le XVIIe siècle, édite, publie, vend les œuvres de Pascal. Voilà ce qu'était le petit relieur et libraire de la rue Neuve-Notre-Dame. Combien tout cela nous éloigne de cette affirmation : « Déposer le *Récit* aux *Trois-*

Vertus, autant eût valu ne pas l'imprimer, ou en garder chez soi tous les exemplaires ». Non seulement Pascal pouvait s'adresser à Charles Savreux, sans chercher à rien dissimuler, mais étant données ses nouvelles tendances jansénistes, il ne pouvait s'adresser ailleurs, et cela est si évident que lui-même, sa famille et ses amis restèrent fidèles à la maison de Savreux comme à celle de Guillaume Desprez, son successeur, le premier éditeur des *Pensées*. Voilà la vérité.

Nous savons que Savreux a vécu jusqu'en 1669 et que sa veuve a continué son commerce pendant plusieurs années. En 1669, le tome IX du *Specilegium* de d'Achery porte *chez Charles Savreux*. Le tome X paru en 1671 avec privilège de 1670 est *chez la Veuve de Charles Savreux*. Le tome XI (1672), de même. Le tome XII en 1675 est *de la boutique de Charles Savreux, chez Guil. Desprez*, avec l'adresse de la boutique de Savreux : la permission des supérieurs, mise au nom de Desprez, est datée du 12 septembre 1673 ; c'est donc en 1672-1673 seulement que Desprez devient le successeur de Savreux. Avant 1672, deux maisons séparées : maison Savreux, près de Notre-Dame, à l'enseigne des *Trois-Vertus*; maison Desprez, rue Saint-Jacques, à l'image *Saint-Prosper*. Après 1673, une seule maison Guillaume Desprez, à *Saint-Prosper* et aux *Trois-Vertus*. Ouvrons maintenant les œuvres de Pascal.

En 1656, les *Provinciales* furent une publication clandestine et l'on discute encore la question de savoir où, quand et comment elles furent imprimées. M. Lefranc tire une « constatation décisive » du fait que « Savreux et Desprez furent les *deux* libraires qui se trouvaient chargés de la vente », et sa conclusion, c'est que Savreux, ayant en 1656-1657 vendu clandestinement les feuilles volantes des *Provinciales*, a pu et dû éditer régulièrement en 1648 le *Récit* et qu'il est un grand éditeur.

En 1659, Pascal publie ses *Traités de la Roulette* chez le seul Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Prosper. En 1663, les *Traitez de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liqueurs* paraissent en première édition chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques. Mais en 1664, la *seconde édition* paraît « en la boutique de Ch. Savreux, chez Guillaume Desprez, au pied de la Tour Notre-Dame ». M. Lefranc cite cette adresse sans broncher; pour moi, j'avoue ne pas com-

prendre ce tour de passe-passe des deux compères de Port-Royal : en 1664, Guillaume Desprez habite rue Saint-Jacques ; il n'a pas encore réuni le fonds de Savreux au sien, il n'est donc pas chez lui « en la boutique de Savreux » et il est interdit aux libraires d'avoir plus d'une boutique et imprimerie et de prendre le nom ni la marque les uns des autres.

En 1665, le *Traité du Triangle arithmétique avec quelques autres petits Traitez sur la mesme matière* paraît chez le seul Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques. En 1670, les *Pensées* paraissent chez le seul Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques : c'est la même année que la veuve Savreux, libraire-juré, publie le *Traité de l'Éducation d'un Prince*.

Et voilà comment les *Traités* scientifiques de Pascal et — retenez bien ceci, dit M. Lefranc, — les *Pensées* ont paru dans la maison de Savreux. M. Lefranc se demande avec un grand sérieux « comment un ensemble de faits si concluants a pu m'échapper ». Mais ce n'est rien encore. Oubliant que Pascal, converti au jansénisme depuis 1646, a pourtant fait imprimer en 1647 ses *Nouvelles Expériences* chez Pierre Margat et qu'à la mort de Margat, sa librairie n'a pas disparu, M. Lefranc proclame non plus seulement naturel, mais nécessaire que le *Récit* ait paru chez Savreux : « Étant données les nouvelles tendances jansénistes de Pascal, il ne pouvait s'adresser ailleurs », puisque Sainte-Beuve nous apprend que « le fidèle Savreux... fut mis trois fois dans sa vie à la Bastille pour la bonne cause ». Là-dessus, M. Lefranc devient lyrique et se met à chanter Savreux « le libraire, le libraire par excellence de Port-Royal, et mieux encore : un martyr authentique de la cause janséniste ». Voici quelques dates.

Dans son *Journal de Saint-Gilles*, à la date du 2 février 1656, Baudry d'Asson, l'agent de Port-Royal, notant l'arrestation de Savreux, vante « l'affection, l'adresse et le secret avec lesquels cet homme sert la vérité en tout ce que sa profession peut lui permettre ». La Vérité, dans la langue de Baudry d'Asson, c'est ce qui est utile à Port-Royal et aux amis de Port-Royal. Je sais à présent qu'en 1656, il y avait, entre Pascal et Savreux, un principe de solidarité, le plus fort peut-être de ceux qui peuvent associer deux hommes : l'attachement à la même secte. Je sais encore que Savreux était homme d'adresse et de

secret. J'ai le droit de présumer que, s'il en fut besoin pour les *Provinciales*, Pascal, en 1656, put attendre de lui plus de complaisance que de tout autre boutiquier. Mais de quel droit M. Lefranc voudrait-il nous faire croire qu'en 1648, Savreux se fait complice de l'édition clandestine du *Récit*, comme il se fait en 1656 complice de la vente clandestine des *Provinciales*?

En 1643, Savreux édite un ami des Jésuites. En 1648, il est en relations avec Pascal, puisque le *Récit* porte son adresse. Nous ne savons pas si le jansénisme fut le principe de cette liaison; mais il ne faut pas oublier que la famille Pascal avait des relations dans l'industrie du livre : deux des cousins d'Étienne Pascal, marchands papetiers à Paris, avaient subi plusieurs condamnations pour commerce illicite de librairie. C'est peut-être par Pascal que Savreux, l'ancien ami de Jean de Lingendes, rompant ouvertement avec les Jésuites, devient en 1656 « le libraire par excellence » de la secte. De 1644 à 1649, les grands auteurs jansénistes, les Arnauld, Le Maître de Sacy, Bourzeis, Saint-Cyran, Barcos, etc., publient chez Antoine Vitré, veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, Heuqueville, Jean Billaine, veuve Jérôme Blageart, Martin Durand, Jean Le Mire, etc. Je ne connais pas un livre janséniste qui fut publié à cette époque chez Ch. Savreux. « Étant données les nouvelles tendances jansénistes de Pascal », comme dit M. Lefranc, c'est chez Michel Poly, éditeur de l'*Augustinus*, chez Jean Le Mire, éditeur des *Lettres chrétiennes* de Saint-Cyran, qui eurent cinq éditions en 1647-1648, ou chez Antoine Vitré, éditeur de la *Fréquente Communion* (dont la sixième édition française et la traduction latine paraissent en ces années), que le *Récit* aurait « de toute nécessité » dû paraître, si une pieuse pensée faisait quittter à Pascal la maison de Pierre Margat : en 1649, Savreux, libraire et relieur ordinaire du Chapitre, publie une *Lettre de la Seine à la Meuse*, par le Père Le Moine de la Compagnie de Jésus.

En 1648, le *Récit* ne fut donc publié ni chez le grand éditeur janséniste ni même chez un libraire régulier. Mais ni Pecquet ni moi n'avons dit que personne ne le vit. Pecquet a dit qu'il *ne connaissait* personne qui l'eût vu; j'ai dit : « Si

quelques exemplaires en furent distribués, il est à peu près certain que ce fut en dehors des savants parisiens ». On nous oppose des témoins.

Posons bien la question. En 1649, le résultat de l'expérience du Puy-de-Dôme est connu; le *Récit* est imprimé; ceux qui ont lu la *Bibliographia* le savent ou le croient. Nous ne demanderons donc aux témoins ni s'ils connaissent le résultat de l'expérience, ni si le *Récit* est imprimé; nous leur demanderons s'ils l'ont eu dans les mains tel que nous l'avons aujourd'hui, et, en particulier, s'ils ont lu la *Lettre à Périer* du 15 novembre 1647.

M. Brunschvicg a bien compris la question. Il offre deux témoins, Carcavi et Descartes. Mais au lieu de nous les faire entendre, il nous résume leur témoignage : « Lorsque Descartes, nous dit-il, indirectement informé de l'*apparition* du *Récit*, écrit à Carcavi, le 11 juin 1649, celui-ci répond qu'il le *possédait*, et il envoie *l'analyse* à Descartes ».

Écoutons à présent les témoins eux-mêmes. Voici ce qu'écrit Descartes : « Je me promets que vous n'aurez pas désagréable que je vous prie de m'apprendre le résultat *d'une expérience qu'on m'a dit* que M. Pascal avait fait ou fait faire sur les montagnes d'Auvergne. » Et Carcavi répond :

Celle (l'expérience) que vous me demandez de M. Pascal le jeune *est imprimée* il y a déjà quelques mois et a été faite fort exactement sur une montagne d'Auvergne appelée le Puy de Dôme; sa hauteur est d'environ 500 toises. On fit premièrement l'expérience au couvent des Révérends Pères Minimes de la ville de Clermont qui est presque le plus bas lieu de la ville. L'on prit deux tuyaux de verre longs de chacun quatre pieds; le vif-argent qui resta en chacun d'eux joints l'un contre l'autre se trouva à même niveau, et il y en avait, au-dessus de la superficie du vaisseau dans lequel on les vida, la hauteur de vingt-six pouces trois lignes et demie. Après cela, on monta au haut de la montagne qui est tout proche de la ville, plus haute, ainsi que j'ai dit, d'environ 500 toises où l'on trouva qu'il ne restait plus de vif-argent dans le tuyau que la hauteur de vingt-trois pouces deux lignes. Et ainsi, entre les hauteurs du vif-argent de ces deux expériences, il y eut trois pouces une ligne et demie de différence, ce qu'étant réitéré diverses fois se trouva toujours de même. Et encore en descendant de la montagne, l'on fit l'expérience en un lieu appelé la Fon de l'Arbre, bien plus haut que les Minimes, mais aussi plus bas que le sommet de la montagne et la hauteur du vif-argent se trouva de vingt-cinq pouces.

C'est tout. Ni l'un ni l'autre ne contredit Pecquet. Descartes ne parle pas de l'*apparition* d'un livre. Carcavi ne dit pas qu'il *possède* le *Récit*; ce confident de Pascal dit que l'expérience est imprimée. D'après certains mots de sa lettre, il est visible que Pascal — nous retrouverons Carcavi dans l'histoire de la roulette — lui a montré une narration analogue ou semblable à celle que Périer donne en sa lettre du 22 septembre 1648. Mais nous ne discutons pas cette lettre de Périer à Pascal que Carcavi a pu connaître manuscrite, entendre lire ou même voir imprimée; nous discutons la lettre de Pascal à Périer et le texte de M. Brunschvicg : « Carcavi répond qu'il *possédait* le *Récit*. »

Un autre témoin s'appelle Charles Vion, sire de Dalibray. Jusqu'à présent, c'était un « goinfre », un mauvais poète de cabaret; mais puisque Pascal fut son ami, il va devenir un grand homme; on lui trouve déjà d'illustres amitiés : Grotius et le grand Corneille. Dans ses *Œuvres poétiques*, publiées en 1653, se trouvent des stances à Pascal, intitulées : *Sur le Vuide*. En très mauvais langage, il y malmène l'Antiquité et la Philosophie, et dit en terminant :

Ta claire expérience où le vuide se treuve
Nous convainc, cher Pascal, par des moyens puissants,
Et nous fait dire à tous : Insensé qui se fie
A la Philosophie
Sans le secours des sens.

« Voilà, s'écrie M. Michaut, professeur en Sorbonne, voilà du moins un personnage qui a connu le *Récit* et qui, *pour faire plaisir à Pascal*, en célèbre la nouveauté, l'originalité, la saine méthode expérimentale, invite par là ses propres lecteurs à le lire à leur tour et par conséquent à le discuter s'il y a lieu. » M. Michaut a vu tout cela dans ces cinq vers.

Quelle est donc cette « expérience où le vuide se treuve »? « Il est évident », prononce M. Lefranc, que c'est l'expérience du Puy-de-Dôme. « Quand un auteur du XVIIe ou du XVIIIe siècle parle de *l'expérience de Pascal*, sans préciser davantage, c'est toujours celle du Puy-de-Dôme qu'il entend citer. » Que de choses sont évidentes pour M. Lefranc! et comme les propositions universelles lui sont faciles! Je ne demande pas tous

les faits particuliers qui lui ont fourni celle-ci. J'en demande un seul. Je ne connais pas encore un seul écrivain du XVIIe siècle qui, parlant de l'expérience du Puy-de-Dôme, ait dit « l'expérience de Pascal ». En outre, Dalibray « précise davantage »; il ne dit pas « l'expérience de Pascal », il dit : « ta claire expérience où le vuide se treuve ». L'expérience, où pour la première fois en France le vide se trouva, c'est l'expérience de Rouen en octobre 1646.

M. Lefranc, comme il lui arrive parfois, nous fournit des arguments contre sa thèse : Dalibray, nous dit-il, fréquentait chez Pascal en septembre 1647 et même il assista à la deuxième rencontre de Descartes et de Pascal, que Jacqueline raconte dans sa lettre à Gilberte :

J'avais oublié à te dire que M. Descartes, fâché d'avoir si peu été céans, promit à mon frère de le venir revoir le lendemain à huit heures. *M. Dalibray, à qui on l'avait dit le soir, s'y voulut trouver, et fit ce qu'il put pour y mener M. Lepailleur, que mon frère (Blaise) avait prié d'avertir de sa part; mais il fut trop paresseux pour y venir; ils devaient dîner, M. Dalibray et lui, assez proche d'ici.* M. Descartes venait ici en partie pour consulter le mal de mon frère sur quoi il ne lui dit pas pourtant grand'chose; seulement il lui conseilla de se tenir tous les jours au lit jusques à ce qu'il fût las d'y être, et de prendre force bouillons. Ils parlèrent de bien d'autres choses, car il y fut jusques à onze heures; mais je ne saurais qu'en dire, car pour hier je n'y étais pas, et je ne le pus savoir, car nous fûmes embarrassés toute la journée à lui faire prendre son premier bain.

Jacqueline dit qu'absente de ce second entretien, elle « ne saurait qu'en dire »; qu'il fut en partie une consultation sur la maladie de Pascal et que, pour le reste, elle « ne put le savoir ». M. Lefranc est mieux informé (il vient de nous avertir que cette lettre de Jacqueline est « le seul document parvenu jusqu'à nous touchant ces célèbres visites ») :

La poésie de Dalibray : *Sur le Vuide*, reçoit de tous ces faits une importance et une signification singulières. Elle n'est pas le compliment banal d'un poète heureux de trouver un beau motif d'enfler la voix. Elle nous apparaît désormais comme l'expression d'une admiration sincère et raisonnée, basée sur des souvenirs précis.

Quand Dalibray s'élève dans ces vers, avec force, et non sans éloquence, contre le joug des Anciens, contre l'abus des autorités livres-

ques, il nous apporte, tout en célébrant la *grande expérience*, un écho véridique et touchant des conversations inoubliables, entendues naguère dans la chambre de Blaise Pascal. Voilà encore un auteur qui ne croit pas au « faux ». Et c'est un témoin qui parle, un témoin d'une des deux conversations tenues entre Descartes et Pascal, c'est-à-dire celui que nous souhaitons de retrouver.

Résumons l'argument de M. Lefranc pour lui donner toute sa grâce : « Les souvenirs précis » de Dalibray sur l'entretien de Descartes et de Pascal en *septembre 1647* lui permettent de célébrer l'expérience du Puy-de-Dôme, qui sera faite en *septembre 1648*, et non celle de Rouen qui a été faite en *octobre 1646*. Et voilà pour M. Lefranc le témoignage rêvé [1].

M. Michaut, lui, a pris la peine de « peser les termes » et d'argumenter. Dans les vers de Dalibray, il voit « les vues originales » d'un homme « qui a compris qu'une voie nouvelle s'ouvrait maintenant à la science affranchie de toute autorité ». Puis, comparant trois écrits de Pascal, — les *Nouvelles Expériences*, le *Récit* et le *Fragment d'un Traité du Vide*, — il croit y découvrir un *crescendo* de hardiesse contre l'antiquité. Dans les *Nouvelles Expériences*, nous dit-il, Pascal n'est pas encore révolté contre la tradition. Dans le *Récit*, il a rompu avec la tradition, mais il n'en *triomphe pas*. Dans le *Fragment*, au contraire, il triomphe de l'antiquité et de la tradition ; il dit : « Bornons ce respect que nous avons pour les anciens... » Or, continue M. Michaut, dans les vers de Dalibray, nous trouvons les mêmes vues hardies ; comme il n'est pas vraisemblable que Pascal les lui ait empruntées, il faut croire que Dalibray les a empruntées à Pascal et par conséquent que ses vers sont postérieurs au *Fragment*, qui est lui-même postérieur au *Récit* : c'est donc bien l'expérience du Puy-de-Dôme que Dalibray chante dans ses stances. Cela est bien ingénieux ; mais cela suppose que le *Fragment*, dont nous ne savons pas la date, est postérieur au *Récit*. Relisons ce *Fragment* :

Sur le sujet du vide, ils (les anciens) avaient droit de dire que la nature n'en souffrait point, parce que toutes leurs expériences leur

1. Pour ne pas perdre une occasion d'être inexact, M. Lefranc reporte aux dimanche et lundi ces entretiens qui eurent lieu le lundi et le mardi.

avaient fait toujours remarquer qu'elle l'abhorrait et ne le pouvait souffrir. Mais si les nouvelles expériences leur avaient été connues, peut-être auraient-ils trouvé sujet d'affirmer ce qu'ils ont eu sujet de nier par là que le vide n'avait point encore paru. Aussi dans le jugement qu'ils ont fait que la nature ne souffrait point de vide, ils n'ont entendu parler de la nature qu'en l'état où ils la connaissaient; puisque, pour le dire généralement, ce ne serait assez de l'avoir vu constamment en cent rencontres, ni en mille, ni en tout autre nombre, quelque grand qu'il soit, puisque, s'il restait un seul cas à examiner, ce seul suffirait pour empêcher la définition générale. Car dans toutes les matières dont la preuve consiste en expériences et non en démonstration, on ne peut faire aucune assertion universelle que par la générale énumération de toutes les parties et de tous les cas différents... Quand les anciens ont affirmé que la nature ne souffrait point de vide, ils ont entendu qu'elle n'en souffrait point dans toutes les expériences qu'ils avaient vues, et ils n'auraient pu sans témérité y comprendre celles qui n'étaient pas en leur connaissance.

Ainsi Pascal croit encore avoir vu le vide dans le tube de Torricelli; le *Fragment* est donc antérieur à l'expérience de la vessie de carpe qui, à la fin de 1647, démontra que le tube n'est pas vide, antérieur par conséquent à la *Lettre de Pailleur* de juin 1648, où Pascal se défendait d'avoir jamais affirmé le vide. A plus forte raison est-il antérieur à l'expérience du Puy-de-Dôme; Pascal parle sans irrévérence des Anciens : il leur concède le droit de nier le vide, puisqu'ils ne connaissaient aucune expérience qui le prouvât; mais *si les nouvelles expériences leur avaient été connues*... J'en conclus que le *Fragment* est très probablement de septembre 1647. Il a bien l'air d'être l'esquisse inachevée d'un préambule à grande allure philosophique, que Pascal aurait essayé d'écrire pour ses *Nouvelles Expériences* qui parurent en octobre, ou c'est peut-être un fragment du grand *Traité* dont Pascal présentait dans les *Nouvelles Expériences* un *Abrégé*. En ce pot-pourri d'idées disparates, on reconnaît des phrases de Tertullien, de saint Augustin et de Jansenius, qui s'accrochent tant bien que mal à des phrases de Gassendi, de Bacon et de Guiffart, souvenirs de lectures récentes que l'auteur a mis bout à bout sans les relier. Les mots : « Bornons ce respect que nous avons pour les anciens » n'ont ni la nouveauté ni la hardiesse que M. Michaut y a vues. Guiffart, qui n'était pas un novateur et ne se donnait pas pour

tel, avait dit dans son *Discours du Vuide*, achevé d'imprimer le 19 août 1647 :

J'avoue ingénuement que nous avons beaucoup d'obligation à ces grands hommes que l'antiquité vante... Mais ce respect ne nous doit pas attacher à leurs opinions avec une affection si aveugle, que la vérité, en quelque façon qu'elle se découvre, nous faisant voir leur mécompte, nous ne lui donnions les mains, et ne contribuions à nous détromper, comme ils auraient fait sans doute, s'ils avaient été convaincus du contraire (page 3).

Je dis donc qu'on doit examiner curieusement les choses avec un esprit désintéressé, avant que de leur donner cours parmi les hommes, après quoi leur valeur étant suffisamment connue, ni le respect de l'antiquité, ni l'aversion de la nouveauté ne doivent aucunement empêcher de prononcer en leur faveur (page 6).

En août 1647, Guiffart parle donc exactement comme Pascal dans le *Fragment*. Et Guiffart conclut, exactement comme Pascal, que les anciens en disant le vide impossible se sont trompés, « puisque nous voyons que quelques expériences nouvelles semblent témoigner le contraire ». Et voilà, je pense, la démonstration de M. Michaut par terre.

Devant le tube de Torricelli, le péripatéticien dit : « Cet espace n'est pas vide. Espace vide est une notion contradictoire. Le vide n'existe pas; nos yeux nous trompent quand ils croient le voir, mais notre raison les redresse. » Mersenne et Roberval enseignent : « La raison aristotélicienne n'est pas la vraie raison; cherchons, expérimentons, pesons, comptons, mesurons et raisonnons mieux. » Pascal et Dalibray disent : « Il n'y a pas à raisonner, il n'y a qu'à regarder; voilà le Vide... » C'est bien l'état d'esprit où nous savons qu'était Pascal en septembre 1647.

La « claire expérience où le vide se trouve », c'est certainement l'expérience de Torricelli, refaite à Rouen par Pascal. L'expérience du Puy-de-Dôme montre, non pas le vide, mais la pesanteur de l'air; je prie M. Michaut de relire, d'une part, le titre de l'imprimé de 1648 : *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*, et, d'autre part, le titre de l'imprimé de 1647 : *Nouvelles Expériences touchant le Vide..., où est montré qu'un vaisseau si grand qu'on pourra le faire peut être rendu vide de toutes les matières connues*... Et même si c'était de

l'expérience du Puy-de-Dôme que Dalibray parlât, qu'est-ce que cela prouverait ? Il dit qu'il a vu une expérience, il ne dit pas qu'il a lu un livre. Une fois de plus, — mais la faute n'en est pas à moi, — nous venons de discuter à côté de la question.

*
* *

Le Chat-Tigre, le grand procédurier des *Ames mortes*, conseillait ainsi son client, accusé d'avoir fabriqué un faux testament : « Il faut embrouiller, compliquer, entasser des nuages, jeter des paniers, des hottes, des tombereaux de toutes sortes d'histoires qui n'aient aucun rapport avec l'affaire. » M. Lefranc opère à peu près de même, mais dans un tout autre esprit, j'en suis sûr. Il ne se lasse pas d'apporter des textes et des témoignages sans dire d'ailleurs à quoi ils doivent s'appliquer.

Premier texte. — L'abbé de Marolles dit dans ses *Mémoires* : « Il y avait tous les mardis une espèce d'Académie [d'histoire] chez M. Le Febvre..., comme chez feu M. Le Pailleur il y en avait une autre tous les samedis pour parler des mathématiques, où j'ai vu MM. Gassendi, Boulliau, Pascal, Roberval, Desargues, Carcavi... » — C'est entendu : Pascal allait aux samedis de Le Pailleur, où l'abbé de Marolles l'a vu. Et c'est seulement un indice de plus, bien faible il est vrai, que le *Récit* ne fut pas divulgué. Je prie M. Lefranc de lire ces *Mémoires* jusqu'au bout ; à la fin du troisième volume, il trouvera une liste des livres offerts à Marolles par leurs auteurs ; il remarquera le *Traité de la Roulette* de Pascal et l'absence du *Récit*. Je dis donc : encore un qui connaissait Pascal à l'époque de l'impression du *Récit* (puisque Le Pailleur est mort en 1651), qui devrait avoir reçu le *Récit* et qui ne l'a pas reçu.

Second texte. — Pecquet dit que Pascal est « très adroit », *solertissimus*, et qu'il a « tellement fait progresser cette étude grâce à l'heureux succès de sa merveilleuse activité, qu'il a communiqué aux adeptes de la vraie science, dans l'Europe entière, le goût des recherches sur le vide. » — « Aucun

témoignage ne l'emporte sur celui-là », affirme M. Lefranc. Pecquet parle ici des expériences publiques de Rouen et des *Nouvelles Expériences* publiées en 1647; ne pouvant savoir combien Mersenne avait écrit de lettres à ce sujet depuis 1644, il croit que sans Pascal l'expérience de Torricelli serait tombée dans l'oubli. Il exagère donc un peu le service que Pascal a rendu à la science, ce qui prouve qu'il n'a aucune malveillance contre lui, et c'est pour nous une raison de plus de le croire quand il écrit quelques lignes plus bas : « Personne n'a pu me dire qu'il y ait un livre où soit décrite l'expérience du Puy-de-Dôme. »

Troisième texte. — M. Lefranc nous rappelle que la réédition du *Récit* (de 1663) est précédée de cet avertissement :

On a aussi trouvé parmi les papiers de M. Pascal un imprimé de l'année 1648, de l'expérience célèbre faite en ce temps-là sur la montagne du Puy-de-Dome en Auvergne, que l'on a jugé à propos de joindre aux Traités précédents, parce qu'elle est extrêmement utile pour leur intelligence et qu'il n'en reste plus à présent chez celui qui l'avait imprimée.

Je demande simplement : Parle-t-on ainsi, quand on réédite, d'un livre qui a été véritablement publié et mis en vente? Pourquoi n'a-t-on pas mis *seconde édition* sur celle de 1663? et pourquoi a-t-on mis *seconde édition* sur celle de 1664? L'éditeur de 1663 a trouvé dans les papiers de Pascal une brochure imprimée et datée de 1648 que pourtant il ne connaissait pas encore; l'ambiguïté de sa déclaration fait supposer qu'il n'a pas compris ce qui s'était passé. Deux ans après, en 1665, quand il publia le *Traité du Triangle arithmétique avec quelques autres petits traités*, il fut plus explicite :

Ces traités n'ont point encore paru quoiqu'il y ait déjà longtemps qu'ils soient composés; *on les a trouvés tous imprimés* parmi les papiers de M. Pascal, ce qui fait voir qu'il avait eu dessein de les publier. Mais ayant, peu de temps après, entièrement quitté ces sortes d'études, il négligea de faire paraître ces ouvrages.

Donc, de l'aveu même de l'éditeur de 1665, qui est certainement un parent ou au moins un ami de Pascal, dans ses papiers se trouvaient d'autres traités « tous imprimés » qui

n'avaient « point encore paru ». Si M. Lefranc avait ouvert les *Traités de la Roulette*, il aurait vu de ses yeux comment Pascal opérait en ces matières. Sous une couverture qui porte le titre *Lettres de A. Dettonville*, etc., avec la marque et date « A Paris, chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques, ... 1659 », Pascal a réuni diverses brochures qui furent imprimées séparément et à des dates différentes. Chacune de ces brochures expose un point spécial du problème ou de son histoire; c'est la réunion de ces imprimés qui forme le traité contenant la solution et l'historique complète du débat. Or, dès 1647, Pascal promet un *Traité du Vide* : je suppose donc qu'il va accumuler et faire imprimer au fur et à mesure — la date d'impression devant garantir sa priorité de découverte; « chacun ayant intérêt d'être non seulement premier, mais seul, et ayant sujet de demander des preuves plus authentiques que des écrits de mains privées », dit Pascal dans les *Réflexions sur les conditions du prix...*, etc., — je suppose qu'il va accumuler et faire imprimer les divers chapitres qu'il réunira ensuite sous une couverture unique : le *Récit* est l'un de ces chapitres; Pascal l'imprime en 1648; mais il ne doit le publier qu'avec l'ensemble du traité et c'est bien ce que dit le titre même du *Récit* :

Récit de la grande Expérience... projetée par le sieur B. P. pour l'accomplissement du Traité qu'il a promis dans son Abrégé touchant le Vide.

Mais Pascal n'acheva pas, donc ne publia pas ce *Traité du Vide*. A sa mort, ses héritiers en trouvèrent le dossier, comme ils trouvèrent le dossier du *Traité du triangle arithmétique*. Pour la première fois, ils publièrent l'un et l'autre. Je comprendrais alors pourquoi le *Récit* porte la signature du « relieur » Savreux, qui n'est là que pour affirmer la date, la couverture du *Traité* devant porter le nom d'un éditeur régulier. Je comprendrais aussi les papillons compliqués et les corrections à la main sur ces exemplaires-témoins.

Ici l'âme de M. Lefranc s'emplit d'amertume et le cri de Brutus, qui va se jeter sur son épée, lui monte aux lèvres :

C'est que, il ne faut pas l'oublier et M. Mathieu ne l'a pas fait observer, pour admettre ses conclusions sur Pascal, il est de toute

nécessité de supposer que Périer, au premier chef, Gilberte, sa femme, Jacqueline, et même Étienne Pascal (sans parler des savants, amis intimes de la famille, de Paris comme de Clermont, spectateurs muets de cette grande imposture), ont été les complices avérés de l'auteur des *Petites Lettres*. Si Blaise est un faussaire, toute sa famille fut de connivence avec lui. Et il s'agit, on ne l'ignore point, d'un des milieux les plus nobles et les plus épris d'idéal qui existèrent en aucun temps, l'un de ceux où l'idée du devoir, où l'angoisse, si j'ose dire, de la perfection morale hantèrent sans relâche toutes les âmes. C'est ce milieu si élevé, si pur, à tous égards, qui se serait associé, par une étrange connivence, au complot livresque de Pascal. Si cela était, il faudrait douter de toute l'humanité et redire la malédiction antique : « Vertu, tu n'es qu'un mot! »

Pourquoi ce coup de désespoir? Il faudra douter de Pascal et rien de plus. — De toute l'humanité, gémit M. Lefranc, puisqu'il faudrait douter de la famille de Pascal. — Mais je n'ai pas dit un mot qui mît en cause la famille de Pascal et je ne vois pas pourquoi elle intervient ici. M. Lefranc estime qu'il est « de toute nécessité », si Blaise est un faussaire, que toute sa famille soit « de connivence avec lui. » M. Lefranc ne dit toujours pas d'où lui viennent ses axiomes. Pourquoi faut-il de toute nécessité...? La responsabilité collective n'est qu'un mauvais pis-aller de gouvernement qui n'a rien à voir dans les recherches historiques.

Pour dire que Pascal dut avoir des complices, il faudrait des raisonnements rigoureux; pour étendre à tel ou tel le soupçon de complicité, des indices ne suffiraient pas, il faudrait des preuves positives. Si je savais un savant qui eût certainement connu le *Récit* et n'eût pas protesté, je supposerais, jusqu'à preuve du contraire, que son silence eut d'autres motifs que la complicité. Si l'hypothèse du faux se présentait dans des conditions telles qu'elle comportât nécessairement des complices et si je n'en découvrais aucun, je le dirais et mes conclusions, tenues en échec par cette difficulté, demeureraient hypothétiques. Mais ce n'est pas le cas ici; je ne vois ni complices ni nécessité de complices.

En 1648, Pascal a vingt-cinq ans; il jouit d'une certaine indépendance, puisqu'il vient de passer une année à Paris, seul avec Jacqueline, chef de famille par conséquent. Il peut

très bien faire imprimer quelques exemplaires du *Récit* et les distribuer ou les conserver secrètement. L'ouvrier qui imprima le *Récit* a fait son métier en toute candeur, et personne ne songera à parler de sa complicité. Celle de Savreux lui-même se réduit à rien. Il n'est guère vraisemblable que Savreux ait assez connu l'affaire du vide pour savoir que l'expérience d'Auzout était de juin 1648, non pas de novembre 1647. Il est encore plus invraisemblable que Pascal lui ait dit : « Aidez-moi à commettre une supercherie. » En 1656, je me représenterais très bien Savreux prêtant les mains à des opérations typographiques qu'il croirait utiles aux intérêts de la secte. Mais, même en 1656, je ne verrais ni Pascal exposant à Savreux le plan d'une mystification qui ne devrait profiter qu'à son amour-propre, ni Savreux associé consciemment à une supercherie où l'intérêt de la secte n'apparaît pas.

On va m'objecter : « Puisque le titre du *Récit* a paru dans la *Bibliographia*, le père et les amis de Pascal ont dû demander à voir le livre, et tout a dû se découvrir. » Non, Pascal n'a eu qu'à dire la vérité : après la communication du titre à la *Bibliographia*, qui sert à prendre date pour l'avenir, il s'est ravisé, décidé à ne rien publier avant son *Traité* complet. Peut-être aussi (je préfèrerais cette seconde hypothèse), peut-être montra-t-il à son père et communiqua-t-il à certains amis les feuillets contenant la lettre de Périer et le compte rendu de l'expérience. Cette supposition n'est pas dépourvue de fondement : en 1653, le minime Emmanuel Maignan, de Toulouse, dans son *Cursus philosophicus*, où il donne si volontiers les titres des livres qu'il invoque, ne parle pas du *Récit* et dit seulement que l'expérience du Puy-de-Dôme est décrite « dans la belle lettre de Périer à Pascal, imprimée à Paris en 1648 ». Ce qui semble indiquer que Fermat, conseiller au parlement de Toulouse et ami de Maignan, avait reçu un exemplaire de cette lettre, comme plus tard, en 1654, il sera probablement seul à recevoir le *Traité du Triangle arithmétique* qu'en 1665 les héritiers de Pascal croient encore inédit.

Ainsi il n'est pas « de toute nécessité » que Pascal, en 1648, ait eu des complices. En 1663, quand on publie le *Récit*, il y a au moins un homme qui peut savoir que la lettre à Périer est antidatée. — M. Brunschvicg objecte :

Il eût été utile pour la manifestation de la vérité que l'on nous expliquât l'opposition entre la conduite du faussaire principal et celle du complice. Pourquoi Périer n'a-t-il rien de plus pressé, au lendemain de la mort de son beau-frère, que de réimprimer le *Récit* mystérieux? La psychologie de cette famille janséniste demeure bien impénétrable.

Elle est impénétrable en effet à la méthode de M. Brunschvicg. Mais l'opposition entre la conduite de Pascal qui cache son *Récit* et celle de ses héritiers qui le publient s'explique naturellement par ce fait que ce sont des hommes différents et qui agissent à des époques différentes. Peut-être Pascal a-t-il laissé des instructions pour que son *Récit* fût publié après sa mort. Peut-être aussi — et c'est l'explication que suggère l'avertissement au *Traité du Triangle*, — trouvant dans les papiers de Pascal un dossier contenant le manuscrit des *Traités de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liqueurs* et le *Récit* imprimé, les héritiers ont-ils cru que c'était par humilité chrétienne que Pascal en avait refusé la publication, et l'ont-ils publié, sans penser à mal et sans savoir si c'était son intention, heureux de lui donner après sa mort la gloire dont il n'avait pas voulu pendant sa vie et qui devait profiter à leur secte. En 1663, Périer devint complice de son beau-frère, si, voyant la lettre datée du 15 novembre 1647, il se souvint exactement de ne l'avoir pas reçue à cette époque (car rien n'empêche qu'il ait reçu un papier analogue après juin 1648). M. Lefranc affirme :

Périer, pour ne parler que de lui, est complice, étroitement complice de Pascal, puisque M. Mathieu va jusqu'à attribuer à ce dernier tout le préambule du procès-verbal qui explique les causes du retard de l'expérience. Du reste, si l'auteur de ces lignes est Périer, celui-ci ment, selon la thèse que nous combattons; si elles émanent de Pascal, Périer est inexcusable de les avoir laissé insérer sous son nom, de les avoir authentiquées de sa signature, et encore plus de les avoir rééditées lui-même en 1663 et en 1664 dans le volume des *Traitez...* : tout le monde sait que Périer fut l'auteur de cette édition; le privilège est libellé à son nom et il figure seul dans cette pièce officielle. Or, pour juger ce que fut la valeur morale de Périer, je renvoie, entre autres textes[1], au *Mémoire* de Marguerite

1. Lesquels?

Périer, sa fille. Si l'homme, qui a eu vis-à-vis du trésorier de France de Clermont, l'attitude héroïque dont ce document nous apporte le témoignage, est capable d'une telle forfaiture, il ne faut croire désormais à l'honnêteté d'aucun homme. Mais je n'ose prolonger ce douloureux examen : je sais que personne ne répondra qu'un pareil soupçon de complicité puisse jamais prendre place parmi les hypothèses de l'histoire.

Voici « l'attitude héroïque » : Marguerite nous raconte que son père prêta dix mille livres à un trésorier qui lui devait déjà de l'argent et qui disait du mal de lui; Périer mourut peu de temps après et ce trésorier s'écria : « J'ai perdu mon père! » — Ce n'est pas tout à fait de l'héroïsme et cela ne prouve rien. On peut prêter dix mille livres et pourtant, par esprit de famille, par esprit de secte, ou entraîné par les circonstances, par des personnes dont on subit l'ascendant, se laisser aller, — non à une forfaiture, — mais à une petite lâcheté, à un acte indélicat dont on ne voit pas bien la portée. D'ailleurs cet acte héroïque n'est rapporté que par un *Mémoire* dont le caractère hagiographique est manifeste : quand nous possédons un document dont un homme a pris la responsabilité, c'est dans ce document et non dans les histoires que nous raconte sa fille que nous devons chercher des indices de sa véracité.

Je parle ici de la Préface aux *Traités* publiés en 1663, avec un privilège au nom de Périer. Dans cette Préface, se trouve pour la première fois l'histoire de Blaise Pascal inventant la géométrie : « Comme le soin que Monsieur son père avait eu de lui cacher toutes ces choses avait été si grand qu'il n'en savait pas même les noms, il fut contraint de se faire lui-même des définitions. Il appelait un cercle, un rond; une ligne, une barre. Après ces définitions, il se fit des axiomes; et enfin, il fit des démonstrations parfaites... Il poussa ces recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la 32e proposition du premier livre d'Euclide ». Après quoi, la Préface nous montre Étienne surprenant par hasard ces travaux, « épouvanté de la grandeur et de la force du génie de son fils », courant chez Le Pailleur, « comme un homme transporté » et, tout en larmes, racontant le miracle qu'il venait de voir. — Tallemant des Réaux, très favorable à la famille Pascal, a su l'histoire par Le Pailleur et l'a racontée dès 1657 : nous y voyons seulement que Blaise, « dès

douze ou treize ans, lut Euclide en cachette ». — La Préface continue :

A l'âge de seize ans, il fit un *Traité des Coniques* qui passa au jugement des plus habiles pour un des plus grands efforts d'esprit qu'on se puisse imaginer. Aussi monsieur Descartes, qui était en Hollande depuis longtemps, l'ayant lu et ayant ouï dire qu'il avait été fait par un enfant âgé de seize ans, aima mieux croire que monsieur Pascal le père en était le véritable auteur... que de se persuader qu'un enfant de cet âge fût capable d'un ouvrage de cette force.

Descartes n'a parlé de l'*Essai pour les Coniques* que pour dire que c'était un plagiat de Désargues et qu'il ne l'admirait pas du tout. — La Préface rappelle encore les expériences de Rouen, celle du Puy-de-Dôme, un grand *Traité* sur le Vide que Pascal « composa en ce temps-là » et continue :

Ce fut incontinent après ce temps-là que des études plus sérieuses auxquelles monsieur Pascal se donna tout entier, le dégoûtèrent tellement des mathématiques et de la physique qu'il les abandonna absolument.

Périer, qui était à Rouen en 1646 au moment de la conversion de la famille Pascal, sait très bien que, sauf la *Machine arithmétique* et l'*Essai pour les Coniques* qui a deux pages, tous les travaux de Blaise sont postérieurs à sa conversion :

Quoiqu'il ait fait depuis un *Traité de la Roulette*, — poursuit la Préface, — sous le nom d'Ettonville, cela n'est pas contraire à ce que je dis, parce qu'il trouva tout ce qu'il contient comme par hasard et sans s'y appliquer.

Les *Problèmes de la Cycloïde* coûtèrent à Pascal au moins dix mois d'efforts fiévreux à la suite desquels il fut gravement malade.

Quoique depuis l'année 1647 jusqu'à sa mort, — reprend la Préface — il se soit passé près de quinze ans, on peut dire néanmoins qu'il n'a vécu que fort peu de temps depuis, ses maladies et ses incommodités continuelles lui ayant à peine laissé deux ou trois ans d'intervalle, non d'une santé parfaite, car il n'en a jamais eu, mais d'une langueur plus supportable, et dans laquelle il n'était pas absolument incapable de travailler. C'est dans ce petit espace de temps qu'il a

écrit tout ce que l'on a de lui, tout ce qui a paru sous d'autres noms et ce que l'on a trouvé dans ses papiers.

Pascal eut en 1647, en 1654 et en 1659 des crises douloureuses qui, toutes, suivirent des périodes de surmenage; mais dans l'intervalle il eut des années de très grande activité...

Périer qui, sans protester, a laissé passer tous ces mensonges dans la Préface d'un livre dont il était l'éditeur, au moins apparent, a fort bien pu — même s'il se souvenait exactement des dates au bout de quinze années — laisser publier dans ce même livre la lettre datée du 15 novembre 1647 sans dire ce qu'il en pensait. Par son silence, il est devenu complice.

Complice de qui? et de quoi? Je ne sais pas; peut-être de personne et de rien. La Préface est mensongère, mais pas beaucoup plus qu'une oraison funèbre, une notice de famille, ou un éloge académique : mensonge pieux, fait de tendresses, d'ignorances, de souvenirs confus et d'intentions édifiantes, mensonge collectif de la famille et de la secte qui embellissent la vie de leur saint et qui retouchent la vérité pour la rendre plus conforme au « sentiment du cœur » : ce n'est pas une page d'histoire, c'est un acte de foi et d'amour. Le privilège de l'édition de 1663 est au nom de Périer parce que, légalement, il ne peut être au nom de Gilberte, sa femme; mais cette année-là, Périer est à Clermont, et Gilberte est à Paris; c'est très probablement elle qui, d'après les conversations de ses amis et les dossiers préparés par Blaise, raconte la vie scientifique de son frère avec une demi-bonne foi; trop mal informée de l'histoire de la physique, elle ne sait peut-être pas combien ce qu'elle écrit est inexact; elle ne voit qu'une chose, c'est que tout ce qui augmente la gloire de Blaise doit être vrai, puisqu'il est son frère, qu'il est janséniste et qu'il est un saint. Périer, par la publication des *Traités*, est mis en face d'un fait accompli : la lettre du 15 novembre 1647 se trouve certifiée par lui puisqu'elle est imprimée dans un livre dont le privilège est à son nom. Si les dates — après quinze années — lui sont encore bien présentes à l'esprit, il doit protester... Protester, ce serait infliger un démenti à sa femme, déshonorer la mémoire de son beau-frère, donner une arme aux ennemis de sa secte. Périer n'est pas un héros; qui osera le lui reprocher?

VIII

LA *Lettre à Ribeyre*. — LE *Celeberrimae*....

Ainsi, durant la vie de Pascal, je ne vois pas trace de publication du *Récit*. M. Lefranc me fait dire en sa langue :

> Pascal se réservait de faire sortir, au moment opportun, sa plaquette de l'obscurité, en invoquant alors, avec une rouerie consommée et un tartuffisme sans égal, comme une preuve d'antériorité tout à fait convaincante, la date de sa lettre du 15 novembre 1647, qui suffisait à lui assurer la première idée de l'expérience.

J'ai posé cette question : Pascal, qui a imprimé son *Récit*, a-t-il ou n'a-t-il pas eu l'intention de le publier? — C'est dans ses écrits postérieurs à 1648 que nous devons chercher la réponse. Trois fois, dans les œuvres qui nous sont connues, Pascal a parlé de son *Récit* ou a fait allusion à ses recherches sur le baromètre : deux fois dans son *Traité de la pesanteur de l'air*; une fois dans sa *Lettre à Ribeyre*.

Au chapitre v de son *Traité de la pesanteur de l'air*, nous lisons : « Tout cela a été éprouvé sur la montagne du Puy-de-Dôme, en Auvergne, comme on verra par la relation de cette expérience qui est après ce *Traité*... » Et dans sa conclusion : « Je choisis pour cela la montagne du Puy-de-Dôme, en Auvergne, par la raison que j'ai déclarée dans un petit écrit que je fis imprimer en 1648. » Il voulait donc publier son *Récit*? — Pour l'affirmer il faudrait être sûr que ce fut conformément à sa volonté que le *Traité de la pesanteur de l'air* fut publié après sa mort.

Dans sa *Lettre à Ribeyre* du 12 juillet 1651, dont je ne connais qu'un exemplaire imprimé, Pascal dit : « Je méditai dès lors une expérience que vous savez avoir été faite en 1648 par M. Périer au haut et au bas de la montagne du Puy-de-Dôme, dont on a aussi envoyé des exemplaires de toutes parts, où elle a été reçue avec joie, comme elle avait été attendue avec impatience. » Cette lettre se présente à nous associée à une réponse de Ribeyre et à une réplique de Pascal.

Pascal, ayant appris qu'un Jésuite de Montferrand l'a publiquement accusé de s'être approprié les inventions de Torricelli et de Valeriano Magni, proteste auprès de Ribeyre. Celui-ci lui répond que le Jésuite a fait allusion aux expériences de Rouen, mais n'a pas dit un mot qui parût désobligeant pour leur auteur. Ribeyre dit en terminant :

De quoi je puis vous assurer, monsieur, c'est que le discours de cet écolier et l'autorité de son régent n'étaient point capables de donner aucune impression à ceux qui les écoutaient, qui pût faire aucun préjudice à l'estime que fait de vous toute la compagnie qui était alors présente... C'est pour cela que j'ai fait mes efforts auprès de M. le conseiller Périer pour l'empêcher de mettre sous la presse la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, afin de ne point donner ouverture à une contestation, où ce bon père pourrait toujours tirer cet avantage de votre victoire, *quod quum victus erit, tecum certasse feretur*. Néanmoins, j'ai trouvé M. Périer si exact et si ponctuel à suivre les ordres que Monsieur votre père et vous lui donnez, que je n'ai pu obtenir cette grâce de lui, quoique je le priasse seulement de différer jusqu'à votre réponse, après laquelle il eût été en liberté de faire ce qui lui eût plu, en cas que vous persévérassiez dans la même volonté ; et s'il n'était question que de rendre votre justification aussi publique (ainsi que vous témoignez le souhaiter) que cette déclamation, je puis vous assurer, monsieur, que vous avez obtenu en ce point ce que vous désirez, et que votre lettre est venue à la connaissance de plus de personnes que ce père n'en avait informé par ce discours. Que si, d'un côté, je puis me dire malheureux de m'être trouvé à une action qui a pu vous déplaire, j'en tire d'ailleurs beaucoup d'avantage par l'honneur de la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, par la satisfaction qui me revient de la beauté de son expression, et de l'espérance que vous me donnez de me faire part de l'ouvrage que vous méditez de mettre en lumière. Mais vous m'eussiez fait tort, monsieur, si vous aviez cru que vous eussiez besoin de justification en mon endroit. Votre candeur et votre sincérité me sont trop connues pour croire que vous puissiez jamais être convaincu d'avoir fait quelque chose contre la vertu dont vous faites profession, et qui paraît dans toutes vos actions et dans vos mœurs. Je l'honore et la révère en vous plus que votre science ; et comme, en l'une et l'autre, vous égalez les plus fameux du siècle, ne trouvez pas étrange si, ajoutant à l'estime commune des autres hommes, l'obligation d'une amitié contractée depuis longues années avec Monsieur votre père, je me dis plus que personne, monsieur, votre... etc.

Dans sa réplique, Pascal prend acte de la réponse de Ribeyre

qui lui donne entière satisfaction. Il regrette d'avoir publié sa lettre et explique sa précipitation :

Je vous avoue, monsieur, que dans le ressentiment où j'étais alors, je n'eus aucune pensée que vous auriez la bonté de désirer que cette affaire fût assoupie; de sorte que, laissant agir mon dépit, et considérant d'ailleurs que ma lettre perdrait sa grâce et sa force en différant de la publier, je priai M. Périer, avec grande insistance et grande précision, d'en hâter l'impression, et je fortifiai même ma prière par celle que je fis à mon père d'y joindre la sienne... Voilà, monsieur, la vérité naïve, pour ce qui me regarde.

J'ai dit quelles inquiétudes me causait cette *Lettre à Ribeyre* : Pascal affirme que, s'il n'a pas nommé Torricelli dans son *Abrégé*, c'est qu'en 1647, personne en France ne savait que Torricelli fût l'inventeur de l'expérience du vide; il dit encore que Magni n'a fait cette expérience à Varsovie qu'une année après la publication de l'*Abrégé*; que Roberval, dans sa lettre à Desnoyers, a établi que c'est dans l'*Abrégé* que Magni a pris l'idée de cette expérience; enfin que Magni n'a pas répondu et que son silence est un aveu. Il y a là quatre assertions, que je continue à appeler des mensonges, d'abord parce qu'il y en a quatre et aussi parce qu'il est impossible d'imaginer Pascal se trompant aussi grossièrement sur des faits récents dont il a été le témoin immédiat et intéressé. M. Brunschvicg confesse :

La lettre du 12 juillet 1651 à M. de Ribeyre est un tissu d'inexactitudes. Je sais que ces inexactitudes sont étonnantes; quelques jours avant que le premier article de M. Mathieu eût paru, j'en parlais à l'un des directeurs des *Archives de Psychologie*, M. Ed. Claparède, comme d'un document d'autant plus important pour la « psychologie du témoignage » que la mémoire de Pascal passait jusqu'ici pour extraordinaire, et que Pascal n'avait pour sa justification qu'à établir la vérité telle que nous la connaissons. Pour M. Mathieu ces inexactitudes sont autant de mensonges conscients et volontaires. Je n'insiste pas sur la difficulté d'une pareille hypothèse. Je me représente sans trop de peine Pascal, au récit, exact ou non, d'une séance où il est accusé d'avoir plagié Valeriano Magni, sentant se réveiller l'indignation qu'avaient partagée naguère Roberval et Auzout, entrant dans une de ces colères dont le troisième recueil du P. Guerrier laisse percer le secret, et sans prendre le temps de vérifier les dates, écrivant l'histoire dont il fut un des héros.

« Inexactitudes... », « sans prendre le temps de vérifier les dates... » : de pareils euphémismes ne peuvent convenir qu'à une plaidoirie en canonisation... Pascal précise soigneusement les dates, auteurs et lieux des diverses expériences; « pour mieux en informer » le jésuite de Montferrand « et lui donner le moyen de paroître plus intelligent qu'il n'est, dans ce qui passe parmi les personnes de lettres », il veut bien lui apprendre :

En premier lieu, celui qui a fait les expériences de Pologne est un père capucin nommé *Valérien Magni*, *Valerianus Magnus*. En second lieu le P. Valérien n'a fait aucune chose que répéter l'expérience de Torricelli, sans rien y ajouter de nouveau. En troisième lieu, il n'a fait en Pologne cette expérience que longtemps après moi et, *pour dire combien de temps après*, je fis cette expérience en l'année 1646 et cette même année j'en fis beaucoup d'autres; en 1647 je fis imprimer le récit de toutes; mon imprimé fut envoyé en Pologne, comme ailleurs, en la même année 1647; un an après mon écrit imprimé, le P. Valérien fit en Pologne cette expérience de Torricelli. *Si le bon père jésuite a connaissance de mon écrit et de celui du père capucin, qu'il prenne la peine de les confronter...*

Pascal a-t-il pu écrire ces deux lignes sans avoir son écrit et celui de Magni sous les yeux? A la première page de la *Demonstratio ocularis*, il voit à quelle date Magni l'écrivit : *Hæc scribebam Varsaviæ die 12 Julii, anni 1647*. Dans son propre *Abrégé*, il voit que le permis d'imprimer lui a été accordé le 8 octobre 1647. Il sait donc bien que c'est, non pas *un an après*, mais *trois mois avant* l'*Abrégé* que Magni fit son expérience... Et pourquoi M. Brunschvicg ne voit-il dans la *Lettre à Ribeyre* que les « inexactitudes » touchant Valerio Magni? Pourquoi sépare-t-il ces « inexactitudes étonnantes » des assertions bien plus étonnantes touchant Torricelli?

Pascal s'excuse de n'avoir pas, en octobre 1647, cité le nom de Torricelli dans l'*Abrégé*. « La raison en est, dit-il, que nous n'en avions pas alors eu connaissance...; en l'année 1644, on écrivit d'Italie au P. Mersenne, minime à Paris, que l'expérience dont nous parlons y avait été faite, sans en spécifier en aucune sorte l'auteur, si bien que cela demeura inconnu entre nous. » La lettre de Ricci à Mersenne existe encore : le nom de Torricelli s'y trouve en toutes lettres; Mersenne n'en fit pas

mystère ; on peut le lire à presque toutes les pages de sa correspondance et de ses *Reflectiones* : *Torricellius, primus observator Vacui*. La *Lettre à Ribeyre* invoque une lettre de Roberval à Desnoyers du 20 septembre 1647 ; dans cette lettre, Roberval proclamait que le véritable inventeur de l'expérience est Torricelli. Pascal de même a connu la lettre de Petit à Chanut du 10 novembre 1646, puisque c'est lui qui la communiqua à Dominicy pour la faire imprimer ; dans le texte imprimé de cette lettre, comme dans l'autographe qui existe encore, nous lisons : « C'est de l'expérience de Torricelli touchant le vide, dont je veux vous entretenir ». Or Pascal dans la *Lettre à Ribeyre* dit que le nom de Torricelli ne fut connu en France que longtemps après les *Nouvelles Expériences* et il se souvient exactement des dates et circonstances où ce nom lui fut révélé : « Comme nous étions tous dans l'impatience de savoir qui était l'inventeur [de l'expérience], nous en écrivîmes à Rome, au cavalier del Posso, lequel nous manda, *longtemps après mon imprimé*, qu'elle est véritablement du grand Toricelli... »

Où tendent ces « inexactitudes » ? La *Lettre à Ribeyre* suit de quelques semaines la *Dissertatio anatomica* de Pecquet, où l'expérience du vide dans le vide est rendue à Auzout. On pourrait se demander : Pascal, qui vient de passer dix-huit mois en Auvergne, y a-t-il fait cette expérience du vide dans le vide avec les siennes et s'en est-il, comme dans le *Récit*, attribué l'invention ? se sent-il accusé par Pecquet et se défend-il ? à l'accusation fondée, tâche-t-il d'en substituer une autre qu'il n'a pas de peine à repousser ? Entendant murmurer : « Vous avez pillé Auzout », peut-être répond-il : « Je n'ai pillé personne, ni Torricelli ni Magni », et, repoussant du même coup la réclamation que Descartes a glissée dans sa lettre à Carcavi du 11 juin 1649, il ajoute :

> Il est véritable, monsieur, et je vous le dis hardiment, que cette expérience (du Puy-de-Dôme) est de mon invention ; et partant, je puis dire que la nouvelle connaissance qu'elle nous a découverte est entièrement de moi.

J'avais conçu cette hypothèse sans la formuler. M. Brunschvicg qui l'a devinée la juge absurde. : « J'avoue que je n'aperçois guère, pour mon compte, un Pascal feignant de se

croire calomnié, altérant au besoin le rapport qui lui a été transmis, pour le seul bénéfice de trouver en Auvergne *un confident* de ses pitoyables mensonges et d'en faire *le complice inconscient* de ses vols astucieux. » Il serait absurde en effet de supposer que Pascal eût écrit cette lettre pour Ribeyre tout seul. Mais la réponse de Ribeyre affirme que cette lettre avait été imprimée et distribuée à Clermont : si l'on admet cette version, il n'est pas absurde de supposer que Pascal veuille atteindre, en Auvergne, ceux qui, après l'avoir entendu s'attribuer l'expérience du vide dans le vide, ont appris par le livre de Pecquet qu'elle appartient à Auzout. Mais comment savons-nous que la *Lettre à Ribeyre* fut publiée à Clermont? — Par la réponse de Ribeyre et la réplique de Pascal. — Comment savons-nous que cette réponse est de Ribeyre? — Par Pascal qui, dans son dossier, nous en a conservé, non pas l'original, mais une copie en disant : Voici une lettre que j'ai reçue de Ribeyre. — C'est donc sur la foi de Pascal que j'ai répété que sa lettre fut répandue dans Clermont.

Je prie à présent ceux qui sont familiers avec la littérature épistolaire du milieu du XVIIe siècle de dire s'ils connaissent beaucoup d'hommes qui fussent capables d'écrire en 1651 cette réponse de Ribeyre. Si Ribeyre a écrit cette lettre, il faut dire qu'il y avait à Clermont en 1651 un obscur fonctionnaire qui n'a point laissé de nom dans la littérature et qui était pourtant un aussi grand écrivain que Pascal, un créateur génial qui, avant les *Provinciales*, sans modèle et du premier coup, a donné à notre prose la souplesse, la précision, la vigueur et la noblesse... Ce document me semble trop mensonger et trop douteux pour que j'aie le droit de m'en servir contre Pascal. Ce n'est pas encore de la *Lettre à Ribeyre* que je puis déduire son intention réelle de publier le *Récit*.

Mais à la date de 1654, nous trouvons un morceau intitulé : *Celeberrimæ Matheseos academiæ parisiensi* où Pascal énumère ses travaux et dit en terminant : « Je ne parle pas de mes recherches sur le vide, parce que je suis sur le point de les faire imprimer. » C'est ainsi qu'en 1654 il parle de ses *Nouvelles Expériences*, parues en 1647, et de son *Récit de la grande expérience*, imprimé en 1648. M. Lefranc nous explique :

En ce qui touche la liste des travaux de Pascal, j'ai observé, en la relisant (*Œuvres de Pascal*, édit. Bossut, IV, p. 408-411), une particularité qui a échappé à M. Mathieu : dès les premières lignes, le candidat atteste de la façon la plus nette qu'il s'adresse à des *géomètres*, et à la fin de son exposé, uniquement consacré à des travaux de *géométrie*, il dit explicitement : « Tels sont les fruits venus à maturité de mes études géométriques, etc. »

C'est donc de parti pris, et parce qu'ils ne rentraient pas dans le cadre voulu de son exposé, que Pascal ne fait pas état de ses travaux dans le domaine de la physique.

M. Lefranc aurait pu remarquer que Pascal parle du calcul des probabilités qu'il appelle « *geometria aleæ*, géométrie du hasard », M. Lefranc l'aurait même pu sans cela, étant professeur de langue et littérature françaises modernes, savoir que le mot *géométrie* n'avait pas alors le sens qu'il a pour nous. Dans l'école de Mersenne, c'était une profession de foi platonicienne, la désignation d'une méthode et en même temps le terme le plus général qui embrassait toutes les sciences. Les ontologistes et les sceptiques, ceux pour qui les phénomènes naturels n'étaient que matière à déductions ou à métaphores tirées de l'expérience commune, disaient *Physique*; chez Mersenne, où l'on s'efforçait d'exprimer les phénomènes par des formules numériques et par des courbes, on disait *Physico-mathématique*, et ceux qui y excellaient, on les appelait *géomètres*. Mersenne dit dans sa *Catoptrique* :

Vous aurez dans le reste de ce livre un abrégé sur ce sujet des méditations du sieur de Roberval, professeur ès mathématiques au Collège royal de France, celui qui, en plusieurs endroits de nos œuvres, est nommé absolument *notre géomètre*, non pas que j'entende par là qu'il ne fasse profession que de la géométrie, puisqu'il est également versé en toutes les parties des mathématiques, mais à la façon des anciens qui ne qualifiaient les plus grands mathématiciens que du nom de *géomètres*, comme Apollonius Pergæus fut surnommé de son temps *le grand géomètre*.

Dans sa *Vérité des Sciences*, Mersenne énumère les parties de la « Géométrie » : nous y voyons la Mécanique, l'Optique, la Musique, la Pneumatique et l'Hydraulique. Dans la préface de sa traduction des *Mécaniques* de Galilée, il recommande aux

architectes de ne pas entreprendre des élévations d'eau sans soumettre leurs plans « aux excellents *géomètres* qui savent les vraies raisons de toutes sortes de machines et qui peuvent prévoir les inconvénients et les obstacles de l'air, de l'eau et des autres circonstances ». Pascal s'adressant à des géomètres pourrait donc leur parler de ses travaux sur l'équilibre des liqueurs.

A défaut de connaître la langue du XVIIe siècle, M. Lefranc n'aurait eu qu'à ouvrir la *Bibliographia Parisina*, celle de 1648 par exemple où le *Récit de la grande expérience* est annoncé. Il aurait vu que les *Expériences Nouvelles*, le *Récit* et toute une série de publications sur le vide figurent dans le même chapitre que *la Théorie et Pratique des Nombres* de J. Savary, l'*Institutio Astronomica* de Gassendi, la *Science des Longitudes* de J.-B. Morin, l'*Art militaire* de de Pol, etc., etc., sous la rubrique *Mathematica*.

M. Lefranc a trouvé une autre explication : « Pascal, nous dit-il, cite exclusivement des études inédites : son grand *Traité* va paraître ; tout le monde pourra le juger. Son exposé, suivant les habitudes du temps [1], avait pour but de faire connaître ce qui ne devait pas être publié. »

Alors pourquoi Pascal parle-t-il de la machine arithmétique publiée en 1645? M. Lefranc nous a prévenus, il est vrai, que « la *Dédicace* et l'*Avis* relatifs à cette machine ne sont pas proprement une publication ». De cela, il faudrait une preuve. A la Bibliothèque de l'Institut, M. Lefranc aurait pu voir un exemplaire de cette plaquette et, à la fin, ces lignes que Bossut a négligé de transcrire et que nul éditeur de Pascal n'a reproduites. Écoutons, c'est du Pascal oublié depuis deux siècles et demi, presque inédit :

Les curieux qui désireront voir une telle machine, s'adresseront s'il leur plaît au sieur de Roberval, professeur ordinaire ès mathématiques au Collège Royal de France, qui leur fera voir succinctement et gratuitement la facilité des opérations, en fera vendre et en enseignera l'usage.

Ledit sieur de Roberval demeure au Collège Maistre Gervais,

1. Quelles habitudes ?

rue du Foing, proche les Mathurins; on le trouve tous les matins jusqu'à huit heures, et les Samedis toute l'après-dînée.

Pascal, qui en 1645 habite Rouen, nous présente Roberval comme son dépositaire pour Paris; sa machine est publiée puisqu'elle est mise en vente; l'*Avis* est mieux qu'une publication : c'est un prospectus et une réclame.

M. Lefranc d'ailleurs a déplacé la question : il ne s'agit pas de savoir pourquoi Pascal « ne fait pas état » de ses travaux de physicien, mais pourquoi il en parle d'une manière inexacte, pourquoi en 1654 il dit : « Je vais les faire imprimer »; le *Récit* étant imprimé dès 1648 et les *Expériences* étant publiées en 1647, il devrait dire : « Je les ai fait imprimer ».

Qu'est-ce donc que ce *Celeberrimæ Matheseos*...? sur la foi de Pascal, j'ai cru que c'était une lettre de candidature à une académie, que j'ai appelée *Académie Montmor*. Mais je n'ai trouvé aucun autre exemple à cette époque d'une candidature introduite par une lettre et une liste de travaux, et il est très peu vraisemblable que les petites réunions scientifiques qui précédèrent l'Académie des sciences aient usé de cette forme solennelle; d'ailleurs l'Académie Montmor ne fut fondée qu'en 1657; entre cette date et la mort de Le Pailleur en 1651, je ne vois pas qu'il y eut de société savante. Huygens qui, en 1655, passe plusieurs semaines à Paris, n'en signale aucune; il nous apprend seulement que « les illustres se rencontrent chaque jour à la Bibliothèque Royale », ce qui semble bien indiquer qu'ils n'avaient pas de réunions organisées et périodiques.

Qu'est-ce que peut bien être ce morceau? Je ne sais plus. Mais je constate que le *Celeberrimæ*... a eu au moins deux lecteurs. Le chanoine Sluze, de Liège, ami des jansénistes parisiens, le reçut le 20 décembre 1654, et tout de suite il l'envoya à Huygens. Il semble donc qu'en 1654, Pascal avait et déclarait l'intention de « faire imprimer ses recherches sur le vide », c'est-à-dire, je pense, de faire pour le vide ce qu'il va faire pour la roulette en 1659, de réunir et de publier en un *Traité* les pièces manuscrites ou imprimées qu'il avait préparées sur cette question; en 1654, il voulait donc user du *Récit* et peut-être du faux que le *Récit* contient... Mais le lundi 23 novembre 1654, si nous en croyons ses hagiographes, il se convertit définitivement « à la manière de vivre où il a été jusqu'à

sa mort ». Car la première conversion de 1646 n'avait duré que quelques années, et Blaise s'était rejeté dans les affaires du monde, les plaisirs et la conversation des libertins, « dans le bourbier », comme dit la mère Angélique. Le lundi 23 novembre 1654, il écrit le parchemin que l'on trouva après sa mort cousu dans son habit : « Dieu.... non des philosophes et des savans... Oubli du monde et de tout, hormis Dieu... Joie, joie, joie, pleurs de joie... » Le *Traité du Vide* ne parut pas : fut-ce un effet de cette seconde conversion? Mais le parchemin est daté du 23 novembre et c'est certainenement dans le courant de décembre que le *Celeberrimae*... fut envoyé à M. Sluze.

FÉLIX MATHIEU

(A suivre.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

LA ROUTE D'OUDJDA

Nos troupes sont entrées à Oudjda. L'opération a été promptement et pacifiquement conduite, sans inutiles pétarades de canon, comme naguère à Figuig, sans obus à la mélinite, comme autrefois à In-Salah, sans un cadavre. La ville occupée, il semble que nos officiers ont su prendre en mains l'autorité effective et commencer cette besogne d'administration, de justice et d'hygiène qui, dans les villes crétoises, rendit si populaires les délégués de l'amiral Pottier, et si bienfaisant notre passage à Sitia, Hiérapétra et Port Nicolo.

Nous ne sommes aussi que de passage à Oudjda. Mais pendant que nous y sommes, nous y avons les mêmes devoirs d'humanité, la même charge de corps et d'âmes que dans les villes crétoises, et notre devoir est ici doublé d'un intérêt national qui rendra peut-être décisive cette première expérience en terres du Chérif. A quelques kilomètres de notre frontière oranaise, Oudjda, si nous savons conduire nos affaires et dévouer nos efforts au relèvement des peuples chérifiens, Oudjda doit devenir le grand marché où la moitié du Maghreb amènera ses matières premières, où l'Algérien, entrepositaire de Marseille, de Gênes et de Trieste, viendra échanger les manufactures de l'Europe contre les fruits, grains, bestiaux, laines et peaux du Marocain. Pour les deux fournitures surtout

que l'Algérie a bénéfice et même nécessité à tirer du Maroc, et dont les peuples du Chérif ont plus grand bénéfice encore à nous pourvoir, — le bétail et la main-d'œuvre, — Oudjda sera, dès que la paix s'établira par-dessus la frontière, comme une bourse du travail et une bourse des troupeaux.

C'est la nature même et la force des choses [1] qui donnera ce grand rôle au marché d'Oudjda, sitôt que les hommes n'interposeront plus leurs préjugés ou leurs violences entre nos villes d'Algérie et les paysans du Chérif. Car, notre frontière passée, Oudjda est la première étape sur la route naturelle qui, par le col de Taza, par les Bouches du Maghreb, *Foum-el-Maghrib*, comme disent les indigènes, mène aux jardins de Fez et aux plaines bordières de l'Atlantique. Par cette route seulement, le Maroc peut s'ouvrir aux influences et aux échanges du dehors : de tous les autres côtés, les flots de la Méditerranée et de l'Océan ou les sables du désert entourent cette île presque inabordable, que défendent des côtes inhospitalières au nord et à l'ouest, des montagnes abruptes et le fossé de la Moulouia au sud et au levant.

Aux peuples de la mer, comme aux pillards du désert, cette forteresse insulaire a presque toujours résisté victorieusement. Parfois, les guerriers du Sahara ont pu sauter par-dessus les monts méridionaux : de Tombouctou ou du Tafilelt jusqu'au détroit de Gibraltar ou même jusqu'en Espagne et jusqu'aux Pyrénées, ils ont poussé les armées demi-nègres et demi-berbères de leurs Almohades et de leurs Filalis. Parfois aussi, les guerriers de la mer, Espagnols, Anglais, Portugais, Français, Hollandais, Autrichiens ont essayé de forcer les côtes ; sur le glacis maritime de la forteresse, ils ont planté leurs canons de siège, enlevé quelques lunes et demi-lunes ; présides espagnols au long du rivage méditerranéen, bastions anglais et portugais au long du rivage atlantique, ces ouvrages extérieurs sont tombés et restés — certains restent encore — entre leurs mains. Mais ni la trombe du désert ni l'investissement maritime n'a jamais pu venir à bout de l' « insularité » marocaine.

Mal attachée à la corne de l'Afrique, cette île aurait, derrière ses monts et ses plages, poursuivi à l'écart du monde sa vie

1. Voir à la fin de cet article la carte reproduite de l'*Atlas Vidal-Lablache*.

solitaire, si, par-dessus le fossé de la Moulouia, entre les cimes de l'Atlas et le revers du Rif, le commerce et les armées du continent n'avaient forcé l'entrée des Bouches.

Par les vallées habitables de l'Isly, de l'Oued Msoun et de l'Oued Inaouen, la route de Taza amena d'abord la conquête et la colonisation romaines, puis la conquête et la conversion musulmanes. Par cette même route terrestre doit venir maintenant notre civilisation. Police et éclairage des côtes, sécurité et outillage des ports, quais, entrepôts, phares et télégraphie maritimes : ces amusettes pourront occuper les diplomates et faire la joie de quelques financiers ; mais la grande œuvre ne sera jamais là ; demain, devant cette poussée pacifique des gens de la mer, comme hier devant leurs montées militaires, le Maroc reculerait pied à pied, faisant le désert et le vide, ramassant ses forces, concentrant sa résistance au fond de l'hinterland montagneux, d'où quelque jour une vague formidable redescendrait et viendrait balayer les frêles et postiches établissements du concert européen. Par les Bouches seulement, la civilisation européenne — je ne dis pas la conquête française — peut rétablir au Maroc cette paix romaine qui fit jadis la fortune du pays.

Propriétaires de l'Algérie, voisins immédiats du Chérif, c'est à nous, Français, que les premiers efforts s'imposent : c'est nous qui devons explorer la route d'abord, puis l'aménager, l'assurer et l'entretenir pour l'usage de tous. Nous en tirerons peut-être les premiers bénéfices ; mais sûrement nous en aurons, nous en avons déjà les premières et les plus lourdes charges, et nous ouvrons pour notre Algérie une source de périls et de chances inconnues, qui pourront dépasser de beaucoup les sûretés et les profits. Là-dessus, il faut nous garder de tout optimisme trompeur : de cette besogne, qui sera coûteuse, pénible, longue, interminable peut-être, sachons bien que le profit, compté en argent, sera longtemps médiocre.

Mais il faut nous garder aussi de toute « autrucherie » stupide : puisque la question marocaine devait s'ouvrir, sachons bien que nous n'en pouvions pas détourner la tête. Une alternative s'imposait à notre choix : ou nous ferions au Maroc notre devoir, et notre France algérienne serait sûre du lendemain ; ou nous déserterions cette tâche, et demain la défense

de notre Afrique nous demanderait plus de sacrifices en argent et en vies humaines que n'en doit coûter l'entreprise marocaine, si nous savons la conduire avec une méthodique patience et, surtout, une pacifique honnêteté, sans musiques belliqueuses, sans combinaisons de stratèges, sans grand ni petit « jeu de la guerre ».

L'unanimité de nos Chambres, approuvant les déclarations et les actes du gouvernement, a montré à l'Europe que notre choix était fait : nous avons enfilé la route d'Oudjda ; regardons où elle nous mène.

*
* *

A quelques kilomètres de notre frontière, à six lieues de notre poste de Lalla Marnia, dans un pays ouvert que nos opérations de police et nos missions militaires nous avaient rendu familier, parmi des tribus que leurs intérêts nous rattachent et qui connaissent tout à la fois notre richesse et notre force, l'occupation d'Oudjda ne comportait d'autre risque que celui de fusils partis tout seuls et de quelques hommes inutilement sacrifiés : nous avons heureusement économisé ces pertes. Mais elle ne nous donne ainsi que le bénéfice bien éphémère d'un regain de prestige parmi les tribus les plus proches ; quel en sera l'effet à Fez, à trois cents kilomètres de là, ou à Marrakech, à trois cents lieues, et dans tout ce Maroc moyen-âgeux, divisé, disloqué, où les distances sont quadruplées par l'absence de routes et par les rivalités féodales ? Tâchons d'imaginer quel effet eût produit sur les gens de Marseille en notre Moyen Age la prise d'une bicoque dans les « marches » de Bretagne ou à la frontière du Hainaut.

Un « effet moral », comme disent les diplomates, ne peut avoir de grandeur et de durée que dans un pays où l'opinion publique discute les événements, où le patriotisme en tire des leçons pour l'avenir et des résolutions pour le présent. Si l'on connaît seulement l'occupation d'Oudjda dans les bazars du Maroc et s'il se trouve des ennemis du Maghzen pour ajouter foi à notre expédition, croyons bien que, sans peine, au bout de quelques jours, les colporteurs de nouvelles se laisseront con-

vaincre que c'est contre le Prétendant ou contre les tribus, pour le service du Chérif, sur ses ordres formels, que nous nous sommes mis en route et, le jour qne nous évacuerons, c'est encore en humbles serviteurs ou alliés du Chérif, sur un ordre de Sa Majesté, que nos soldats amèneront notre drapeau.

Il faut à notre occupation un effet réel, et nos officiers l'ont bien compris, qui se sont mis en devoir de montrer aux fonctionnaires et aux administrés du Maghzen ce que doit être un service régulier de justice, de voirie, de finances et d'assistance publique, un marché bien ordonné et une route carrossable. Quand nous amènerons notre drapeau, nous devrons stipuler toutes les garanties nécessaires pour la durée de nos fondations : il faut que, désormais, Oudjda reste une ville civilisée en terre marocaine, et que les diligences relient ce premier bazar du Chérif à Lalla Marnia, notre dernier bazar algérien. Nos troupes quitteront Oudjda ; mais notre poste et notre hôpital y devront subsister, et nos missions militaire et commerciale y devront garder un droit, non d'intervention, mais de surveillance, pour l'accomplissement du protocole de 1901 et des accords de 1902. Ces accords franco-marocains, dont notre politique n'eût jamais dû s'écarter [1], mais dont, plusieurs années durant, le successeur M. Revoil n'a pas apprécié la sagesse et l'opportunité, voici l'occasion d'en faire sortir quelques beaux résultats.

Si Oudjda pouvait devenir au nord ce que Figuig est devenu au sud ; sans coups de violence, mais sans faiblesse, par l'exécution loyale et intelligente, mais littérale et complète des accords de 1902, si nous faisions d'Oudjda la première pile du pont commercial que nous voulons jeter entre Tlemcen et Fez, je crois que nous aurions fait quelque chose pour réaliser le programme d'humanité et de paix que M. Delcassé définissait dès 1901 et auquel il faudra toujours revenir :

Je veux espérer — écrivait M. Delcassé à M. Saint-René Tallandier, le 27 juillet 1901, — que le protocole du 20 juillet sera accueilli à Marrackech comme portant la marque évidente des dispositions franchement amicales dont nous sommes animés envers l'Empire Chérifien.

1. J'ai longuement entretenu de ces accords les lecteurs de la *Revue*, qu trouveront mes articles réunis dans mon livre *L'Affaire Marocaine*.

Je n'ai pas manqué de marquer nettement à Ben Sliman à quelles conditions cette amitié pouvait s'affermir encore, se développer et entraîner pour le Makhzen tous les avantages que ce dernier en peut attendre. Je lui ai fait comprendre quelle est notre force — militaire, industrielle, financière — et comment elle est décuplée, au regard du Maroc, par la situation géographique qui fait de cette région une enclave de nos possessions africaines. Dans cette situation unique, d'où découlent pour nous des intérêts et des droits hors de pair, nous ne pouvions être pour le Makhzen — et à son choix — que le plus rassurant des amis ou l'ennemi le plus redoutable. Il ne pouvait manquer de se rendre compte du scrupule extrême avec lequel nous avions toujours observé les traités, comme de la réserve, peut-être excessive, que nous avions toujours apportée dans l'exercice du droit de suite. D'autre part et malgré le besoin d'expansion industrielle qui travaille les nations européennes, nous ne mettions pas, on le savait, un zèle indiscret à vaincre certaines répugnances et à hâter l'heure où le Maroc s'ouvrirait à la civilisation moderne. Mais, le jour où le Makhzen accepterait enfin l'idée d'entrer progressivement dans des voies nouvelles, nous n'en serions que plus fondés à compter q ı'il s'adresserait de préférence à la grande puissance voisine et an e, toujours prête à lui fournir les ressources dont il aurait besoin.

Ces intentions continuent de diriger notre politique; nous marchons toujours vers le but que le protocole de 1901 fixait aux efforts des deux gouvernements :

Le Gouvernement français et le Gouvernement chérifien se sont mis d'accord sur les stipulations suivantes dans le but de consolider les liens d'amitié existant entre eux et de développer leurs bons rapports réciproques, en prenant pour base le respect de l'intégrité de l'Empire Chérifien, d'une part, et, d'autre part, l'amélioration de la situation de voisinage immédiat, qui existe entre eux, par tous les arrangements particuliers que nécessitera ledit voisinage.

Et les moyens ne sauraient différer de ceux que la commission franco-marocaine, « chargée d'assurer les résultats visés dans le protocole du 20 juillet 1901 », a formulés dans les accords de 1902 : « arriver à établir solidement la paix, la sécurité et un mouvement commercial destiné à rendre plus riches et plus peuplées les régions limitrophes algériennes et marocaines ». Aujourd'hui, comme en 1902, nous voulons « établir définitivement l'entente entre les deux gouver-

nements et le double et mutuel appui qu'ils se prêtent, dans les conditions spéciales qui correspondent à leur situation respective, pour assurer la prospérité et le développement des deux pays ». Ramener le pays sous l'autorité maghzénienne par l'organisation d'une police des frontières; développer les relations commerciales par l'ouverture de routes et de marchés : cette politique, non d'invasion et de brutalités, mais de bons offices et de « double et mutuel appui », reste la seule politique vraiment française et démocratique; les routes, les marchés et la police en doivent être les seuls instruments.

Librement, le Chérif, en 1902, acceptait pour les marchés l'organisation suivante :

Les marchés algériens mentionnés à l'article 2 de l'accord du 20 avril 1902 dépendront exclusivement des autorités françaises. Toutefois le Gouvernement marocain pourra y placer un agent pour éviter la contrebande. Lorsque des Marocains arriveront sur un marché algérien avec des marchandises pour lesquelles ils n'auront pas payé les droits, l'ogent français les contraindra à lui verser ces droits, dont il fera lui-même la remise à l'agent marocain. L'agent marocain sera, en outre, chargé d'étudier le mouvement commercial et la marche des caravanes. Il devra être indigène. Les marchés marocains prévus également à l'article 2 de l'accord précité dépendront exclusivement du Gouvernement chérifien. Mais le Gouvernement français pourra y installer un de ses agents, pour les mêmes raisons que ci-dessus. Cet agent devra être indigène.

Il n'est pas douteux que la présence d'agents français est la condition essentielle, mais suffisante, pour le fonctionnement utile des marchés : ces agents devront organiser « le mouvement commercial et la marche des caravanes ». Les accords de 1902 avaient prévu des marchés en quatre points du Tell chérifien. Entre le rivage de la Méditerranée et le col de Sassi, porte des plateaux désertiques, nos quatre marchés devaient fonctionner à Cherraa, à Oudjda, à la kasba de Sidi Mellouk et à Debdou. Cherraa près du rivage, Debdou près du désert, Oudjda et Sidi Mellouk entre Lalla Marnia et Taza, si ces quatre centres de pacification et d'affaires s'étaient réellement établis en 1903, il est probable qu'aujourd'hui « les régions limitrophes seraient plus riches et plus peuplées »; la route

de Taza serait ouverte, peut-être construite et entretenue jusqu'à Sidi Mellouk, au tiers du chemin, à cent kilomètres de Lalla Marnia; et nous pourrions demander au Maghzen un nouvel effort pour l'extension de son autorité et de notre paix soit jusqu'au gué de la Moulouia, soit même jusqu'aux murailles de Taza.

Mais depuis 1902 ces accords n'ont pas été respectés. La faute n'en est pas à nous. De notre côté, nous avons tenu tous nos engagements, et au delà : nous n'avons épargné ni l'argent ni la peine. C'est grâce à nous, grâce à la complaisance de notre gouvernement et aux direction et coopération de nos officiers que ce pays d'Oudjda a été conservé au Maghzen. Le Prétendant en eût fait le repaire d'une révolte inextinguible, si nous avions voulu seulement rester indifférents, neutres, si nous n'avions pas laissé débarquer à Nemours et passer à travers notre territoire les troupes et les munitions que le pacha de Tanger envoyait à la reprise d'Oudjda. Si même, nous abstenant de plus de complaisance, nous n'avions pas fourni les canons, harnais, canonniers et officiers nécessaires à cette campagne, ce n'est pas aux *amels* du Chérif que nous aurions aujourd'hui à demander l'entrée d'Oudjda et de Taza : jusqu'aux portes de Fez, tout le pays serait sans maître, en proie aux razzias et contre-razzias des tribus rivales, des rebelles et du souverain.

A l'égard des tribus aussi, nous pouvons revendiquer l'honneur d'une humaine et courageuse besogne. En ces temps difficiles, qui suivirent le discours de Tanger et qui n'ont pas encore pris fin, nous avons risqué le repos, non seulement de l'Algérie, mais de la métropole, pour remplir notre rôle de policiers : le seul bénéfice des indigènes a attiré nos reconnaissances et nos postes sur le plateau désertique, jusqu'à Berguent et jusqu'à Forthassa Gharbia. Si le Maghzen et les tribus avaient, de leur côté, fait seulement le quart de l'effort stipulé, nous récolterions quelque sécurité et quelques bénéfices de « ce double et mutuel appui ». Mais nous avons été seuls à « appuyer » la souveraineté du Chérif, seuls à défendre la loi maghzénienne, tandis que durant trois années le Maghzen allongeait patiemment cette liste de dénis de justice que M. Pichon a déroulés devant la Chambre et qui, sur tous les points du Maroc, ont atteint la propriété ou la vie de nos

nationaux. Pour couronner, le meurtre du docteur Mauchamp nous a imposé le pèlerinage d'Oudjda.

Aujourd'hui, puisque nous avons un gage dans nos mains, c'est notre droit et notre devoir de stipuler, non des concessions, mais des garanties nouvelles. Peuplement et mise en valeur de la zone frontière sous le drapeau du Chérif; établissement effectif de l'autorité maghzénienne : nous ne demandons rien d'autre que ces deux stipulations de 1901. Mais le soin de notre sécurité et le souci de nos finances publiques nous obligent à exiger fermement tout notre dû. Or ni le pays ne se développera, ni le Maghzen n'y pourra installer ses fonctionnaires et sa règle, ni notre Algérie ne pourra mettre au service de la paix, du Chérif et des tribus l'ensemble de cette force militaire, industrielle et financière, dont parlait à Ben Sliman M. Delcassé, tant que la vallée de la Moulouia restera une marche de guerres privées et civiles, tant que, de Fez à Tlemcen, une route de commerce ne nouera pas d'intimes relations.

Ces vallées de l'Isly, de la Moulouia et de l'Oued Msoun sont aujourd'hui déshabitées, abandonnées au brigandage des *çofs*, à l'envahissement des sables et aux ravages de la vaine pâture : quelque médiocres que soient la qualité et l'étendue de leurs terres arables, elles pourraient néanmoins nourrir une population assez dense; tout le long des rivières intermittentes ou permanentes, les eaux bien aménagées entretiendraient des chapelets d'oasis. Mais les pasteurs nomades d'aujourd'hui ne deviendront des cultivateurs sédentaires que si la règle partout présente d'une police expéditive et d'une administration équitable leur garantit la récolte de ce qu'ils auront semé. Et ces douars errants ne se grouperont en bourgs et petites villes que si le trafic et les échanges attirent les paysans autour de bazars régulièrement approvisionnés. Police, administration et marchés impliquent une route sur laquelle, en toute saison et par tous les temps, policiers et commerçants puissent aller et venir.

Entre les mosquées de Fez et les mosquées de Tlemcen, c'était au temps arabe un va et vient constant de pèlerins et d'étudiants qui unissait les deux villes saintes, aujourd'hui séparées par le désert de la Moulouia. Dans quinze, vingt ou trente ans, il est probable que les indigènes nous demanderont

ici le chemin de fer qui, sous leurs yeux, a transformé la « marche » du sud, le pays de Figuig, en un domaine du commerce international. « Malgré le besoin d'expansion industrielle qui travaille les nations européennes, nous ne mettons pas un zèle indiscret à vaincre certaines répugnances et à hâter l'heure où le Maroc s'ouvrira à la civilisation moderne ». Entre Tlemcen et Fez, il ne saurait être question du chemin de fer que « le jour où le Maghzen [lui-même] accepterait enfin l'idée d'entrer progressivement dans les voies nouvelles », le jour où le Chérif et les tribus réclameraient cette locomotive et ces rails, dont les tribus surtout commencent d'apprécier les services.

Mais dès aujourd'hui, autant pour rester fidèles aux libres accords de 1902 que pour assurer avec le moins de frais possible la sécurité de notre frontière et l'existence de nos propres tribus, nous avons le devoir d'exiger que de Tlemcen à Fez, progressivement, les communications s'installent, par rail jusqu'à notre frontière, par route construite et par diligences jusqu'à Oudjda, par piste et caravanes jusqu'à Fez. Entre Oudjda et Taza surtout, dans cette région où le nom seulement du Chérif a une vague autorité religieuse et où le moindre Envoyé de Dieu soulève contre le Maghzen les remuantes tribus, nous avons le droit d'exiger que « le double et mutuel appui » organise quelques reposoirs de la poste et du trafic, un ou deux marchés mixtes où notre surveillance discrète, mais efficace, notre collaboration pécuniaire et militaire permettront au Chérif de maintenir ses fonctionnaires, et aux peuples de prospérer sous la loi du Maghzen. Outre l'ouverture immédiate des marchés stipulés en 1902, Charraa, Oudjda, Sidi Mellouk et Debdou, le minimum que nous puissions demander, c'est qu'à moitié chemin d'Oudjda et de Taza, soit à Taourirt, soit au gué de la Moulouia, les deux gouvernements décident et exécutent la création d'un autre marché mixte et qu'à cette étape centrale, une police maghzénienne soit fortement installée sous l'œil de nos officiers instructeurs, régulièrement payée sous le contrôle de nos agents financiers. Ici encore nous n'avons qu'à faire exécuter, strictement mais équitablement, les articles de 1902 qui règlent les marchés mixtes et les régions troublées :

Article I. — Le Gouvernement chérifien consolidera, par tous les moyens possibles, dans l'étendue de son territoire, depuis l'embouchure de l'Oued Kiss jusqu'à Figuig, son autorité makhzénienne, telle qu'elle est établie sur les tribus marocaines depuis le traité de 1845. *Le Gouvernement français, en raison de son voisinage, lui prêtera son appui en cas de besoin.*

Art. II. — En vue de développer les transactions commerciales, chacun des deux Gouvernements établira, dans les régions limitrophes, des marchés ainsi que des postes chargés de la perception des droits qui seront établis pour augmenter les ressources et les moyens d'action des deux pays.

Art. III. — Chaque Gouvernement désignera un contrôleur pour le représenter dans chaque marché mixte et dans chaque bureau de perception et pour percevoir les taxes au bénéfice des deux Gouvernements.

Art. IV. — Des méfaits de toute sorte, principalement des assassinats, se produisant fréquemment au Djebel des Beni-Smir et dans la région avoisinante où se trouvent campés les Oulad-Abdallah, fraction des Amour placée sous l'autorité marocaine, les Chefs des deux missions ont employé leur zèle à rechercher les moyens de ramener la tranquillité dans cette région. Le seul procédé qui leur a paru efficace consiste à établir, dans le Djebel des Beni-Smir, deux gardes distinctes, fournies l'une par le Gouvernement français et l'autre par le Gouvernement marocain.

Les accords de 1902 avaient décidé l'expérience d'un marché mixte à Ras-el-Aïn en plein territoire marocain. L'article III spécifiait soigneusement que ce marché surveillé par nous ne pouvait en rien attenter aux droits souverains du Chérif sur le territoire :

Un marché mixte sera établi à Ras-El-Aïn, point connu pour appartenir aux Beni-Mathar Ahel Ras-El-Aïn, dont il est fait mention à l'article 3 du traité de 1845, comme habitant à l'Ouest de la ligne frontière.

De même, pour les marchés mixtes, installés dans le sud « avec perception de taxes, le long de la voie ferrée », l'article VIII stipulait :

Le Gouvernement français assurera la surveillance de la voie ferrée sur les deux côtés; mais, entre la ligne et les qçour de Figuig, il n'effectuera aucune construction militaire.

En cette région de Figuig, l'autorité maghzénienne était alors aussi peu reconnue qu'elle peut l'être maintenant dans la vallée de la Moulouia : exiger que le Chérif assurât de son côté la surveillance de la voie ferrée, pendant que nous l'assurerons du nôtre, n'eût été qu'ironie ou mauvaise foi. Sur la route de Lalla Marnia à Oudjda et sur la piste d'Oudjda à Taourirt ou Taza, tant que le Maghzen n'aura pas les forces et l'argent nécessaires, nous devons assurer la même surveillance, non par des constructions militaires ni par des détachements à poste fixe, mais par le simple passage quotidien de nos gendarmes indigènes en tournée de « correspondances », et par nos courriers postaux, faisant la navette entre les autorités algériennes et nos missions de police et de finance aux marchés mixtes d'Oudjda, de Sidi Mellouk et de Taourirt, ou même, quelque jour, de Taza.

***

Voilà où doit nous mener la route d'Oudjda, si nous voulons que cette démonstration ne desserve pas nos intérêts et notre prestige, comme telle promenade de nos cuirassés devant Tanger, où nous étions partis l'automne dernier si allègres, d'où nous sommes revenus si mal satisfaits. Que cette route d'Oudjda soit sans risques ni dangers... ! il faudrait être aveugle pour ne pas voir les uns et les autres.

Les moindres assurément nous viendront du Maghzen et des tribus. Avant d'aller à Oudjda, nous savions bien que le Maghzen en cette région n'a que des prétentions modestes, et ses fonctionnaires une attitude plus modeste encore : le Chérif lui-même, malgré sa *baraka*, sa bénédiction toute-puissante, et malgré le précieux sang du Prophète qui coule en ses veines, le Chérif n'est ni craint ni respecté. Et nous savions aussi que ces tribus pillardes apprécient rapidement les bénéfices de la paix, quand elle est profitable, et le contact des Infidèles, quand ils apportent de l'argent. Mais l'accueil que nous avons reçu à Oudjda a passé nos espoirs : au lieu de temporaire, si notre occupation devait être permanente, nous ne rencontrerions pas chez les individus plus de zèle à nous obéir, chez les tribus

plus d'empressement à saluer notre drapeau. Une lente, progressive et silencieuse avancée, en y mettant les formes polies et, sur la frontière, les forces bien apparentes, en y mettant aussi les années et l'argent, nous conduirait sans plus de risques à la Moulouia, à Taza, aux portes de Fez.

J'avoue que des risques plus grands m'apparaissent de notre côté. Toute la carrière du général Lyautey nous est une garantie qu'il ne cherchera jamais en cette série d'opérations le moindre prétexte à canonnades, bombardements, mélinite, colonnes de marche ou d'assaut, charges de goums, massacres et fantasias. Mais ses subordonnés auront-ils partout les mêmes conceptions et le même entêtement à la douceur? Et cette politique de sagesse et de lenteur demande pour aboutir à de réels succès que, derrière l'avancée de notre commerce, une méthode soigneuse, un souci patriotique et sévère des seules affaires publiques calcule et ordonne tout en vue du seul intérêt général. Or il suffit de voir sur la carte en quel point s'arrête encore notre chemin de fer pour mesurer ce que les mœurs algériennes permettent ou imposent aux fonctionnaires de tout grade. Depuis six ans que nos premiers accords avec le Chérif ont été signés et que nous avons décidé la pénétration pacifique de cette frontière, depuis six ans que l'établissement de communications rapides entre Alger et Fez apparaît pour notre France d'outre-mer comme une condition indispensable de sécurité et de progrès, quelles influences ont arrêté nos rails à Tlemcen, ne les ont pas lancés en toute hâte jusqu'à Lalla Marnia? Si, dans une aussi grande chose, une aussi grande et aussi visible atteinte fut portée à l'intérêt de tous, que peut-il se passer dans le maquis et l'ombre du trantran journalier, expéditions de vivres, séjours ou rappels de troupes, fournitures et transports ?... Les tribus, qui nous accueillent aujourd'hui, assiégeront nos postes, pilleront nos convois, massacreront nos soldats isolés, si nous répétons sur cette frontière du nord telle opération qui ruina et exaspéra les tribus du sud et fit crever des milliers de leurs chameaux sur notre piste des Oasis...

A l'honnêteté et au sens politique de notre gouverneur-général, auxquels tout le monde se plaît à rendre hommage, il faudrait contre la coalition des intérêts algériens le « double

et mutuel » appui de l'opinion et de la presse métropolitaines et le bon vouloir dans les deux Chambres d'une majorité compétente et désintéressée. Si notre Sénat était toute sagesse, si notre Chambre et notre presse étaient toute vertu, nous n'aurions presque rien à craindre sur la route d'Oudjda.

Rendons-nous pourtant cette justice qu'à nous seuls, en face du Chérif, des tribus et même des combinaisons algériennes, nous nous tirerions encore d'affaire très honorablement. Par malheur nous ne sommes pas seuls; l'Europe est de notre côté; mais le prince Radolin a pris le soin de nous avertir, voici deux ans bientôt, que l'Allemagne avec toutes ses forces était derrière le Chérif. Depuis cette déclaration, des paroles moins belliqueuses et même des promesses amicales nous sont venues de Berlin, et l'arbitrage de l'Europe les a enregistrées à la Conférence d'Algésiras.

Nous ne sommes allés à cette Conférence qu'après nous être « mis d'accord avec Berlin — je cite la déclaration lue par M. Rouvier à la Chambre le 10 juillet 1905 — sur certains principes dont nous ne pourrons nous départir au Maroc; nous désirions notamment acquérir la certitude que le gouvernement impérial appréciait comme nous l'intérêt spécial qu'avait la France, en raison de sa situation de pays limitrophe, au maintien de l'ordre dans l'empire chérifien », et par une lettre de son ambassadeur, le gouvernement impérial nous avait donné cette certitude. L'Allemagne reconnaissait « la situation faite à la France au Maroc par la contiguïté, sur une vaste étendue, de l'Algérie et de l'empire chérifien, et par les relations particulières qui en résultent entre les deux pays limitrophes ainsi que par l'intérêt spécial qui s'ensuit pour la France à ce que l'ordre règne dans l'empire chérifien[1] ».

Intérêt spécial; *relations particulières* : ces principes nous attribuaient, à nous Français et à nous seuls, la décision et l'exécution des mesures, réformes et entreprises dans la zone-frontière; la Conférence d'Algésiras n'a donc installé le con-

1. Le lecteur trouvera tous ces textes soigneusement réunis et parfaitement commentés dans le livre de M. A. Tardieu sur *La Conférence d'Algésiras*. On peut discuter certaines assertions de l'auteur; on doit peut-être faire quelques réserves sur l'opportunité de telles ou telles révélations semi-officielles. Dans l'ensemble, ce livre est un fort beau travail.

trôle international sur la police, la contrebande des armes, la banque d'État, les impôts, les douanes et les travaux publics que dans le reste de l'empire, le long des façades maritimes ou dans les provinces de l'Atlantique. Après comme avant la Conférence, l'Europe et l'Allemagne ne nous ont jamais dénié le droit d'établir des « relations particulières » et de sauvegarder notre « intérêt spécial » sur la façade continentale de l'empire chérifien. Après la Conférence, M. de Bülow disait le 5 avril 1906 au Reichstag : « L'Allemagne n'a pas d'intérêts tiques directs au Maroc : elle n'y a pas non plus d'aspirations politiques; elle n'a pas, comme l'Espagne, un passé mauritanien de plusieurs siècles, ni, comme la France, une frontière commune de plusieurs centaines de kilomètres... »

Sur le principe général, il n'est donc pas de contestation possible : dès que l'occupation d'Oudjda fut décidée, les poli-officieux de Berlin proclamèrent que, sur ce terrain, nos mouvements ne regardaient personne. Le correspondant du *Temps* écrivait de Berlin le 27 mars :

J'ai recueilli de source autorisée, hier après-midi, des déclarations que je puis résumer ainsi :

« Le gouvernement allemand n'a aucun droit de prononcer une critique, mais il reconnaît volontiers que la conduite actuelle de la France ne peut inspirer aucune méfiance : par l'occupation d'Oudjda, la France a transporté la question du terrain qu'on pourrait appeler international sur un terrain où personne ne peut contester sa compétence. On annonce que le gouvernement français informera par voie diplomatique les puissances signataires de la convention d'Algésiras de l'occupation momentanée d'Oudjda. On sait en Allemagne que pareille communication n'était pas nécessaire, selon les termes stricts de la convention. »

La *Gazette de Cologne* commentait, ce même jour, la décision de notre gouvernement :

On doit accorder absolument et sans aucune restriction à la France, comme à toute puissance civilisée, le droit d'assurer la protection effective de ses sujets et aussi la punition de la faute là où des Français ont été lésés. Par suite, c'est uniquement et seulement l'affaire de la France de chercher quelle est la meilleure manière d'obtenir satisfaction pour le meurtre de Mauchamp. La France a une frontière commune avec le Maroc et est en mesure d'exercer la

pression au point qu'elle juge nécessaire. Les points contestés (*Differenzpunkte*) sur ce territoire-frontière ont été exceptés de la réglementation internationale à la Conférence d'Algésiras et réservés à l'entente directe du Maroc et de la France. De sorte qu'une action sur la frontière algérienne paraît moins exposée que toute autre à amener des complications internationales.

Ce sont là déclarations qui sont bonnes à enregistrer. Mais du principe général aux interprétations, puis aux applications, que de débats presque légitimes pourront surgir touchant la nature des « relations particulières » et l'extension de la zone « spéciale » ! Que d'obstacles et de chicanes, quelle sourde hostilité ou quels refus officiels du Maghzen peut nous susciter soit l'influence secrète, soit le simple silence du gouvernement allemand !... Avant de nous mener à Taza, il semble que la route d'Oudjda doive tôt ou tard nous détourner un peu vers Berlin.

Nos journaux ont reproduit certain article du *Berliner Tageblatt* sur « le boulet marocain » qui empêche l'Allemagne d'avancer : « tandis que les Allemands s'efforcent de vendre deux ou trois canons Krupp à des Marocains insolvables, le chemin de fer de Bagdad s'arrête dans sa marche en avant » ; les véritables intérêts de l'Allemagne, ses intérêts de toute nature, sont en terre turque ; « tout en assurant à ses négociants la liberté du commerce au Maroc, l'Allemagne pourrait obtenir une sérieuse compensation pour prix de son désintéressement à Fez ». Et le journal berlinois assurait que la chancellerie impériale attend impatiemment notre nouvel ambassadeur pour « causer » avec abandon : l'exemple des accords anglo-français et anglo-russe va servir de modèle à la diplomatie allemande, — l'Angleterre si habilement a su acheter l'Égypte, l'amitié française, puis le golfe Persique et l'amitié russe « par l'abandon du décevant Maroc » !

Au lendemain du jour où les accords anglo-russe et russo-japonais et la visite des marins russes à Londres établissent une intimité parfaite entre les Doubles-Alliances, Paris-Pétersbourg et Londres-Tokio ; quand M. Bülow s'en va confier à M. Tittoni son intention de suivre l'Italie en sa politique méditerranéenne, et quand, enfin, nous voyons revenir aux guichets des banques parisiennes les financiers allemands qui sont engagés

dans les affaires turques et, surtout, dans l'entreprise de Bagdad, nous aurions mauvaise grâce à négliger les sourires et les invites du *Berliner Tageblatt*. Venant d'un personnage officiel et responsable, ces bonnes paroles auraient assurément plus de valeur; mais on nous promet que notre nouvel ambassadeur les recueillera bientôt d'une bouche autorisée.

Attendons ce que M. Jules Cambon va nous rapporter de Berlin; gardons-nous pourtant d'une joie trop rapide. Notre confiance a été si souvent trompée! les colères germaniques succèdent si rapidement aux protestations de tendresse!... Ce n'est peut-être pas faciliter la tâche de notre nouvel ambassadeur qu'annoncer trop tôt les merveilleuses surprises que nous vaudra son entrée en scène. On nous dit qu'il paraîtra, saluera, sourira et, d'un souffle ou d'un coup de baguette, escamotera toutes les difficultés passées, présentes et futures, gobelets turcs et muscades marocaines... Les affaires sont plus lentes à bien traiter : du moins sont-elles possibles à traiter quand on a terrain de discussion et matières d'échange, et quand les deux partenaires sont décidés à « causer » librement et franchement. L'Allemagne sait ce que nous cherchons; à elle de formuler ses *desiderata*.

Dès le discours de Tanger, j'essayais de montrer quelle intime connexion m'apparaissait entre nos déboires au Maroc et les prétentions allemandes en Turquie; j'expliquais par les empiétements de notre ambassadeur à Constantinople le débarquement de l'Empereur à Tanger. M. Rosen ayant refusé par la suite de traiter avec M. Revoil toute autre question que les affaires marocaines, certains en ont conclu que « ce fait détruit l'hypothèse ingénieuse, exposée par M. V. Bérard et les explications souvent développées dans le même sens au cours de conversations privées, par le baron de Marschall, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople[1] ». Je n'avais pas espéré me trouver en si noble compagnie. N'ayant reçu les confidences ni de M. Marschall ni de M. de Bülow, je me garderai de prétendre que j'ai deviné les intentions et sentiments du gouvernement impérial. Je constate néanmoins que tout se passe, depuis deux ans, comme si vraiment Maroc et Turquie

1. A. Tardieu, *La Conférence d'Algésiras*, p. 51.

avaient été liés dans les conceptions allemandes, et ce que j'aperçois le plus nettement au bout de la route d'Oudjda, c'est le réglement de Bagdad.

Sommes-nous prêts à discuter cette question, le jour où Berlin se décidera à la poser claire et bien définie, débarrassée de toutes restrictions mentales comme de toutes complications superflues? Si notre gouvernement a là-dessus une opinion faite, l'a-t-il communiquée à nos alliés de Pétersbourg et à nos amis de Londres? Si, d'un côté ou de l'autre, il a rencontré quelque opposition aux désirs de l'Allemagne ou si ces désirs ne lui semblent pas compatibles avec nos propres intérêts, aperçoit-il quelque médiation équitable où, tout le monde étant satisfait dans le fond et l'Allemagne ayant par-dessus le marché l'avantage de la forme, l'Europe et nous-mêmes pourrons coopérer à cette œuvre de Bagdad, dont le profit pour l'humanité est indiscutable? Les Allemands semblent dire : « La ligne de Bagdad est purement allemande; elle restera entièrement allemande, sans la moindre limite ni entrave aux volontés impériales ». Les Anglais semblent répliquer : « Cette ligne dite allemande deviendra internationale, sous le contrôle des Puissances, ou elle ne sera pas ». Il est bien évident que ces deux positions extrêmes sont également indéfendables, puisque les Allemands ont besoin de « notre » argent pour faire « leur » ligne et puisque l'Angleterre a laissé la Porte accorder aux seuls Allemands une concession qui leur crée des droits propres. Entre le monopole illimité de l'Allemagne et l'internationalisation anglaise, c'est à nous, Français, de trouver une solution moyenne qui donne satisfaction aux désirs de Berlin et aux besoins de Londres, sans parler des préférences de Pétersbourg ni de nos devoirs traditionnels et de nos droits acquis.

VICTOR BÉRARD

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

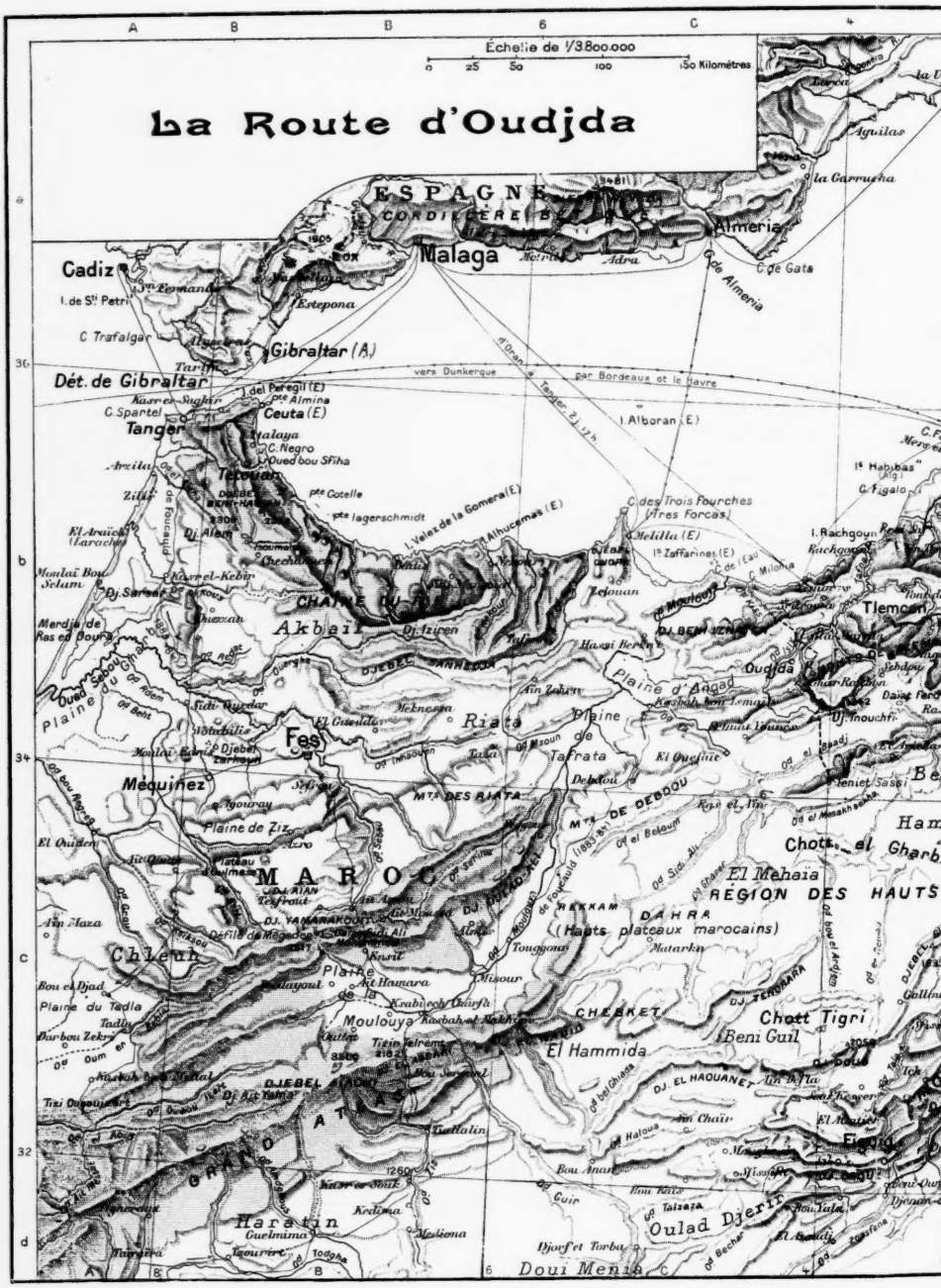
La Route d'Oudjda
Échelle de 1/3800.000
0 25 50 100 150 Kilomètres
ESPAGNE
CORDILLÈRE BÉTIQUE
Malaga
Almeria
C. de Gata
C. de Almeria
Cadiz
I. de St Petri
C. Trafalgar
Algesiras
Gibraltar (A)
Dét. de Gibraltar
Tarifa
vers Dunkerque
par Bordeaux et le Havre
C. Spartel
Tanger
Ceuta (E)
I. Alboran (E)
Tetouan
Arzila
Zilah
Oued bou SFiha
Pte Cotelle
Pte Iagerschmidt
I. Velez de la Gomera (E)
Alhucemas (E)
C. des Trois Fourches (Tres Forcas)
Melilla (E)
Ts Zaffarines (E)
I. Rachgoun
Tlemcen
Lalla Marnia
Oudjda
Plaine d'Angad
Akbar
Djebel Tamesna
Riata
Plaine de Tafrata
Fes
Mequinez
Plaine de Ziz
MTS DES RIATA
MTS DE DEBDOU
MAROC
Chleuh
Plaine de la Moulouya
Chott el Gharb
El Mehaia
RÉGION DES HAUTS DAHRA
(Hauts plateaux marocains)
Chott Tigri
Beni Guil
CHEBKET
El Hammida
DJEBEL ATLAS
GRAND ATLAS
Haratin
Oulad Djerir
Doui Menia
Figuig

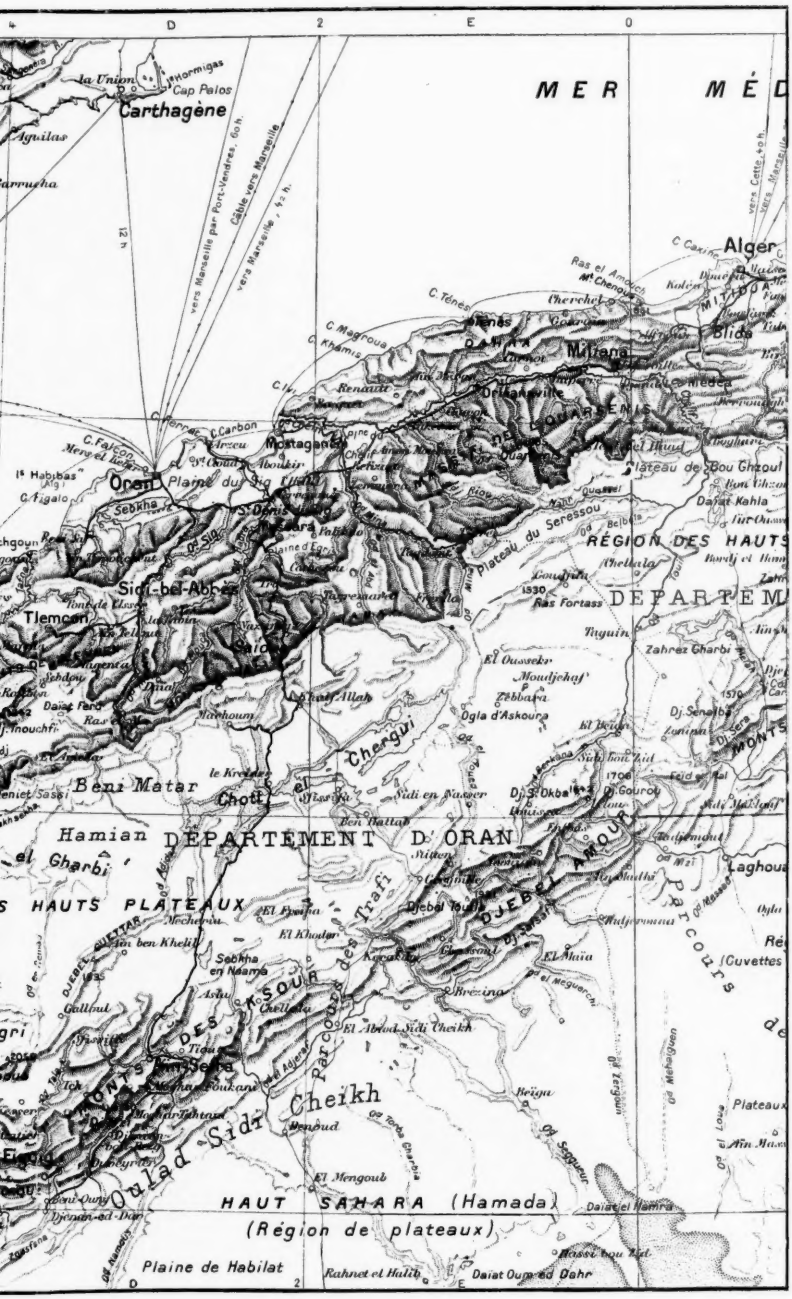
MER MÉD
Carthagène
Alger
Blida
Médéa
Miliana
Orléansville
Mostaganem
Oran
Sidi-bel-Abbès
Tlemcen
Beni Matar
Chott el Chergui
Hamian
DÉPARTEMENT D'ORAN
HAUTS PLATEAUX
DJEBEL AMOUR
Laghouat
Sebkha en Naama
Ouled Sidi Cheikh
HAUT SAHARA (Hamada)
(Région de plateaux)
Plaine de Habilat
Daïat Oum ed Dahr
Plateau de Bou Ghzoul
Plateau du Serssou
RÉGION DES HAUTS
DÉPARTEM
Ras Fortass
Zahrez Gharbi
Djebel Sidi Cheikh
Parcours des Trafi
Parcours de
Plateaux
Cuvettes

T

AN
GE
CO
FR
MA
Dr
CH
FÉ

RA
AN
CO
FÉ
L.
AL
GU

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS

		Pages.
ANATOLE FRANCE	Après le Sacre. — I	5
GEORGE DURUY	École et Patrie	22
COLETTE YVER	Princesses de Science (3e *partie*)	43
FRÉDÉRIC MASSON	L'Affaire Maubreuil. — IV. La Pêche miraculeuse	95
MARC LE GOUPILS	La Bergerie	124
Dr GEORGES DUMAS	« Histoire admirable et véritable... ». — I	137
CHARLES LAURENT	Poèmes chinois	171
FÉLIX MATHIEU	Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme. — I	176

LIVRAISON DU 15 MARS

RAYMOND POINCARÉ	Waldeck-Rousseau à la Tribune et à la Barre	225
ANATOLE FRANCE	Après le Sacre. — II	254
COLETTE YVER	Princesses de Science (4e *partie*)	295
FÉLIX MATHIEU	Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme. — II	347
L. ZUCCOLI	Pourquoi Martin ne se fit pas soldat	379
ALEXANDRE MORET	L'Égypte avant les Pyramides	389
GUSTAVE SIMON	A propos de « Marion de Lorme »	420

LIVRAISON DU 1er AVRIL

		Pages.
EMMANUEL DELBOUSQUET.	Miguette de Cante-Cigale (*1re partie*)	449
ANATOLE FRANCE	Après le Sacre (*fin*)	483
MARQUIS DE PUIVERT	Livre de Raison. — I	513
W. MORTON-FULLERTON	Dans la Vallée du Rhône. — II	536
COLETTE YVER	Princesses de Science (*fin*)	561
Dr GEORGES DUMAS	« Histoire admirable et véritable... ». — II	615
CHARLES DERENNES	Poésies	641
A. CARY COOLIDGE	La Doctrine de Monroe	650

LIVRAISON DU 15 AVRIL

***	La Mort de l' « Iéna »	673
EMMANUEL DELBOUSQUET.	Miguette de Cante-Cigale (*2e partie*)	695
PRINCE DE LIGNE	Lettres à Voltaire	729
GEORGES BEAULAVON	Le Système politique de J.-J. Rousseau	741
FRÉDÉRIC MASSON	L'Affaire Maubreuil (*fin*)	765
UGO OJETTI	Villégiature	806
FÉLIX MATHIEU	Pascal et l'Expérience du Puy-de Dôme. — III	835
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — La Route d'Oudjda	877

14e Année. N° 8. 15 Avril 1907.

GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
MAY 2 1907

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
★★★	*La Mort de l' « Iéna ». — Récit d'un Témoin.*	673
Emmanuël Delbousquet	*Miguette de Cante-Cigale* (2e partie)	695
Prince de Ligne	*Lettres à Voltaire*	729
Georges Beaulavon	*Le Système politique de J.-J. Rousseau*	741
Frédéric Masson	*L'Affaire Maubreuil* (fin)	765
Ugo Ojetti	*Villégiature*	806
Félix Mathieu	*Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme.* — III.	835
Victor Bérard	*Questions extérieures. — La Route d'Oudjda.*	877

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

LIVRES NOUVEAUX

L'AMOUR SANS AILES, par **Édouard Ducoté.**

L'histoire que nous conte M. Édouard Ducoté, sous ce joli titre, l'*Amour sans ailes*, est à la fois banale et tragique : c'est l'aventure navrante, où tant de jeunes gens usent pour jamais le meilleur d'eux-mêmes, et d'où ils sortent écœurés, incapables d'un amour sincère. Ils s'éprennent, un soir, d'une Paulette, chanteuse de café-concert ou fille de brasserie : ils se dégradent peu à peu dans ses bras; même s'ils méprisent leur compagne, ils s'attachent à elle; et quand, un jour, elle leur échappe, ils ont l'impression de rester seuls à jamais. M. Édouard Ducoté, l'auteur du *Servage*, qu'ont aimé les lecteurs de cette *Revue*, a su être émouvant et original, en cette version nouvelle de la *Sapho* d'Alphonse Daudet.

LE SOLIDARISME, par **C. Bouglé.**

En ces temps où le solidarisme et la solidarité sont à la mode, il est opportun qu'un philosophe vienne nous préciser le sens de ces mots dont il est tant usé et abusé. Les deux tendances juridique et scientifique de la doctrine sont très clairement exposées par M. Bouglé; le livre, qui s'ouvre par un exposé théorique, s'achève par une propagande, menée au jour le jour durant une lutte électorale.

NOTRE CORPS, SON ENTRETIEN, SON HYGIÈNE,
par **E. Brucker.**

Des notions claires et précises sur l'organisation de l'homme, son hygiène, sur la provenance des objets nécessaires à son entretien, tels qu'aliments et vêtements usuels, voilà ce qu'on trouvera dans ce livre qui traite simplement de questions graves. « Que de maux dus à l'ignorance de l'hygiène élémentaire, ou, ce qui est pis encore, à la fausse science des maladies contagieuses avec la peur excessive des microbes qu'elle engendre! », dit notre auteur. Il n'est personne qui n'ait reproché à de bons amis ces exagérations, et à qui de bons amis ne les aient reprochées. Ce livre est donc utile à tous.

L'AQUARELLE PRATIQUE, par **Gaston Gérard.**

M. John Labusquière nous présente cet ouvrage : « Voici un traité d'aquarelle pratique, conçu et écrit par un artiste de goût, un « praticien » d'une remarquable virtuosité, un professeur qui, sans pédanterie, sait enseigner, c'est-à-dire intéresser, et communiquer les résultats de son expérience.... » Indiquer aux adolescents et aux jeunes gens des deux sexes les procédés qui leur permettront de lire, de comprendre, de reproduire et d'interpréter, à l'aide de pinceaux et de couleurs délayées dans de l'eau, la *nature colorée* (plantes, fleurs, fruits, objets, paysages. animaux, figure humaine, etc.), tel est le but qu'a poursuivi et heureusement atteint, dans ce *Traité*, M. Gaston Gérard.

LE LIERRE, par **Alain Morsang.**

Il n'est pas nécessaire de vanter cette œuvre charmante aux lecteurs de *la Revue*; il suffit de leur signaler l'apparition du volume : ils voudront relire ce roman si tendre, si sincère; ils se laisseront émouvoir une seconde fois par la touchante histoire de Cervin et de sa nièce Luce : l'auteur a su nous la conter d'une plume alerte et délicate. Après *la Mouette*, *le Lierre* classe M. Alain Morsang au nombre de nos romanciers les plus pénétrants.

LE VINGTIÈME SIÈCLE POLITIQUE,
Année 1906,
par **René Wallier.**

La sixième année de ce répertoire qui fait suite aux vingt-sept années de l'*Année politique* sera aussi utile que les volumes précédents aux hommes politiques et aux historiens. A parcourir les chapitres de ce livre qui nous raconte l'élection du Président de la République, les élections législatives, les discussions parlementaires sur la séparation des Églises et de l'État, les mouvements grévistes, la deuxième revision du procès Dreyfus et la question marocaine, il semble que cette année 1906, par ces liquidations, ces innovations, doive particulièrement intéresser l'historien futur. Est-ce une illusion de contemporain?

LE BARON DE HEIDENSTAMM,
par **W. Meyer-Förster,**
traduction de Maurice Rémon et Wilhelm Bauer.

C'est une bonne fortune pour le public français que la traduction d'une œuvre de W. Meyer-Förster. Nos lecteurs ont eu la primeur de *Jeunesse de Prince*; et la pièce tirée de son roman par l'auteur a brillamment réussi sous le titre de *Vieil Heidelberg*. On retrouve ici les mêmes qualités charmantes. Après le monde pittoresque des étudiants du vieil Heidelberg, c'est le monde, non moins curieux, de l'École militaire de Hanovre que nous décrit l'auteur dans la première partie de ce livre, et c'est la touchante histoire, d'un amour de jeunesse qui remplit ces pages délicieuses.

LES ROYALISTES CONTRE L'ARMÉE,
par **Ed. Bonnal.**

En deux volumes, bourrés de faits précis et de documents inédits, l'auteur nous raconte la triste histoire de l'armée napoléonienne sous la Restauration. Le premier volume, *Destruction de l'Armée par les Royalistes*, porte en épigraphe ce mot du duc de Richelieu : « La fureur des partis ne nous laisse presque pas le choix entre les extravagances et les crimes. » Le second volume traite des *Assassinats* et *Proscriptions des Maréchaux et des Généraux* : « Il en faut tuer au moins huit », disait le *Journal* de Castellane.

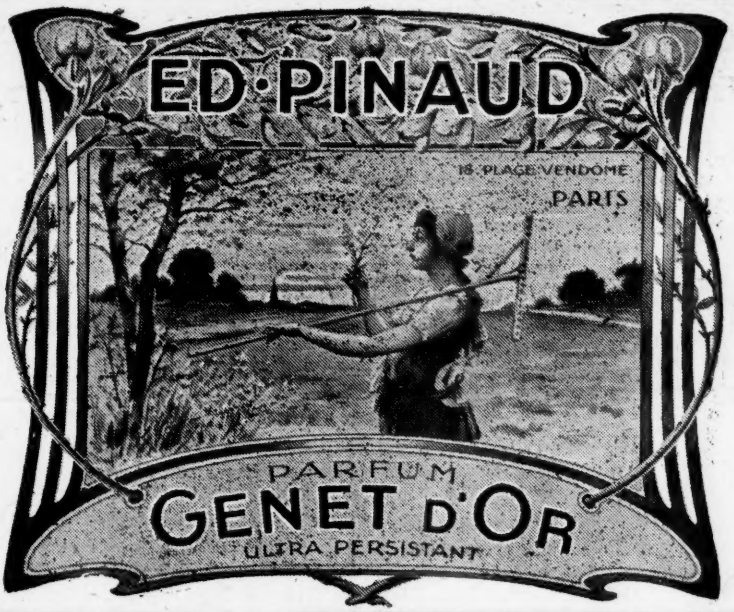

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. J. VAGNAIR,
1, rue du Guet, Sèvres.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE,
27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL,
1, place Carnot.

A ANVERS. — M. AUG. FIÉVÉ,
131, avenue des Arts.

A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior,
Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

28, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Etuves dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

En Vente :

Table décennale

de la

Revue de Paris

(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix. . . . . **2 fr. 50**

PRINCIA

SAVON ✻ PARFUM ✻ EAU de TOILETTE ✻ POUDRE de RIZ

VIOLET, Parfumeur

29, Boulevard des Italiens, 29, PARIS.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'administration, conformément à l'article 26 des statuts de la Compagnie, a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu à Madrid, le 11 mai prochain, à quatre heures de l'après-midi, 17, Paseo de Recoletos.

L'assemblée aura pour objet l'examen et l'approbation, s'il y a lieu, des comptes et rapport de l'exercice 1906, ainsi que le remplacement des administrateurs dont le mandat expire cette année.

Ont le droit d'assister à cette assemblée les actionnaires qui possèdent cinquante actions au moins.

MM. les actionnaires qui désirent faire partie de cette assemblée devront déposer leurs titres quinze jours avant l'époque fixée pour sa réunion.

Ces dépôts pourront être faits :

A MADRID : A la Banque Espagnole de Crédit, 17, Paseo de Recoletos.

A BARCELONE : Au Crédit Mercantile.

A PARIS : A la Banque Espagnole de Crédit, 69, rue de la Victoire, et au Crédit Lyonnais et dans ses succursales.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES

à itinéraires fixes

La gare de Paris-Lyon, ainsi que les principales gares situées sur les itinéraires, délivrent, toute l'année, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la **France**, ainsi que l'**Algérie**, la **Tunisie**, l'**Italie** et l'**Espagne**.

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermées dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 28 Février 1907

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	81.510.757 68	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	638.057.721 33	Réserves	19.430.005 70
Reports	65.838.349 42	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	512.858.523 54
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	53.842.742 93	Comptes Courants créditeurs	410.694.851 51
Comptes Courants débiteurs	121.901.445 53	Bons à Échéance fixe	63.373.398 05
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	14.691.427 19	Acceptations	144.715.928 67
Participations financières	8.569.886 46	Comptes d'Ordre et Divers	28.304.892 88
Avances garanties	148.697.707 57		
Comptes débiteurs par Acceptations	146.751.317 52		
Agences hors d'Europe	9.652.863 24		
Comptes d'Ordre et Divers	21.853.611 48		
Immeubles	14.259.770 »		
Acompte « Exercice 1906 »	3.750.000 »		
Fr.	1.329.377.600 35	Fr.	1.329.377.600 35

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le Crédit Lyonnais accepte aussi en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles et autres objets.

S'adresser : **Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.**

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900
RICQLÈS GRANDS PRIX S'-LOUIS 1904 LIÈGE 1905 MILAN 1906

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FR. 20 millions ENTIÈREMENT VERSÉS.
L'État de Berne garantit tous les engagements de la Banque.

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou conjoints; achat et vente de toutes valeurs aux Bourses suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
Siège social : *54 et 56, rue de Provence.*
Succursale : *484, rue Réaumur (place de la Bourse),* — *6, rue de Sèvres,* } **à Paris.**

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : **3 1/2 0/0**, net d'impôt et de timbre); — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); **Escompte et Encaissement de coupons français et étrangers; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Virements et Chèques sur la France et l'Etranger; Lettres de crédit et Billets de crédit circulaires; — Change de monnaies étrangères; — Assurances (Vie, Incendie, Accidents), etc.**

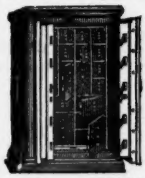

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis **5 fr.** par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

86 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 523 agences en Province; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St-Sébastien (Espagne); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :
Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, Rue Royale; — ANVERS, 22, Place de Meir.

Banque de Paris et des Pays-Bas

EXTRAIT DU RAPPORT

présenté par le Conseil d'Administration dans l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 1907.

MESSIEURS,

L'exercice 1906, dont nous venons vous soumettre les comptes, a donné des résultats exceptionnellement satisfaisants. Ces résultats sont dus à la grande activité financière qui a régné pendant toute l'année et au loyer plus élevé de l'argent. Nous allons rapidement passer en revue les principales opérations de l'année.

Au premier rang se place l'émission de l'emprunt russe 5 °/₀ 1906, d'un montant nominal de deux milliards deux cent cinquante millions de francs, sur lesquels douze cents millions étaient réservés au marché français.

Le gouvernement italien ayant décidé de procéder à la conversion de sa rente 5 °/₀ nous avons fait partie du consortium formé pour lui assurer les moyens financiers qu'il désirait avoir à sa disposition en vue de cette opération considérable qui, vous le savez, a complètement réussi.

De concert avec les principaux établissements de Paris, nous avons procédé au placement de l'emprunt Uruguay 5°/₀ — des obligations 3 3/4 °/₀ de la Pennsylvania Cy.

La création de la Banque d'Etat du Maroc décidée par la Conférence internationale d'Algésiras, nous a permis de continuer à seconder les vues du gouvernement français : cette Banque a été récemment constituée, avec le concours des États qui ont pris part à la Conférence internationale. Notre établissement a été désigné pour représenter la part du capital de cette Banque réservée à la France; il représente également le consortium des Banques signataires du contact relatif à l'emprunt marocain 5°/₀ 1904.

Établi sur les mêmes bases que les années précédentes, le bilan général arrêté au 31 décembre 1906 s'élève à un total de 645.636.305 fr. 14 — au lieu de 464.276.997 fr. 24, en 1905.

Au débit du compte de *Profits et Pertes*, nous constatons une augmentation qui porte principalement sur les frais généraux proprement dits et sur l'allocation proportionnelle à la direction et au personnel supérieur; c'est la conséquence normale des résultats favorables de l'exercice.

Au crédit, l'augmentation est plus considérable.

Le compte commissions s'élève à 6.832.230 fr. 05.

Le compte intérêts et bénéfice du portefeuille et le compte reports donnent un total de 9.887.171 fr. 04, au lieu de 6.706.952 fr. 93, en 1905.

Le compte fonds publics, actions et obligations laisse un bénéfice de 8.922.906 fr. 92 produit, en grande partie, par des réalisations.

Le bénéfice net de nos succursales est de 889.977 fr. 38.

En résumé, déduction faite de toutes les charges, le produit net de l'exercice s'élève à 22.678.778 fr. 73
auxquels il faut ajouter le reliquat reporté de l'exercice antérieur, soit..... 9.951.519 fr. 85
ce qui porte à..... 32.630.298 fr. 58
la somme disponible.

L'augmentation de capital, que vous avez décidée dans votre assemblée générale extraordinaire du 17 décembre dernier, n'a été définitivement réalisée qu'après la clôture de l'exercice. Le bilan que nous vous présentons étant arrêté au 31 décembre 1906, ne tient donc pas compte de cette augmentation.

Il nous est toujours agréable de rappeler le concours intelligent et dévoué que nous donnent la direction et le personnel, tant à Paris que dans les succursales; ce concours s'est particulièrement affirmé pendant cette laborieuse année, où le nombre et l'importance des affaires nous l'ont encore fait apprécier davantage.

M. le baron del Marmol, qui remplissait les fonctions de membre du comité consultatif auprès de notre succursale de Bruxelles, est décédé au cours du dernier exercice; nous tenons à consigner ici l'expression des regrets que sa mort nous a causés.

RÉSOLUTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve dans toutes leurs parties, le rapport et les comptes de l'exercice 1906, tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration;

Décide de prélever sur les bénéfices, en vertu de l'articte 47 des statuts, une somme de 15 millions de francs, dont 90 °/₀ seront portés au crédit du compte « fonds de prévoyance appartenant aux actionnaires » et 10 °/° au crédit du compte « fonds de prévoyance appartenant aux administrateurs en exercice »;

Et fixe à 60 francs par action le montant du dividende pour l'exercice 1906.

Un acompte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 1er janvier dernier, le solde, soit 40 francs par action, sera payé à partir du 1er avril 1907, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit :

MM. H. Bamberger, le chevalier R. de Bauer, le comte I. de Camondo, Ch. Demachy, administrateurs.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Choppin de Janvry, censeur.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme :

MM. R. Sautter et G. Teyssier commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les administrateurs pour l'exercice 1907, avec faculté, pour chacun des deux commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des commissaires.

Société Anonyme des Anciens Établissements

PANHARD & LEVASSOR

AU CAPITAL DE 5.000.000

19, Avenue d'Ivry - PARIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1897 : GRAND PRIX

Expositions Universelles de Paris 1889-1900 :
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY

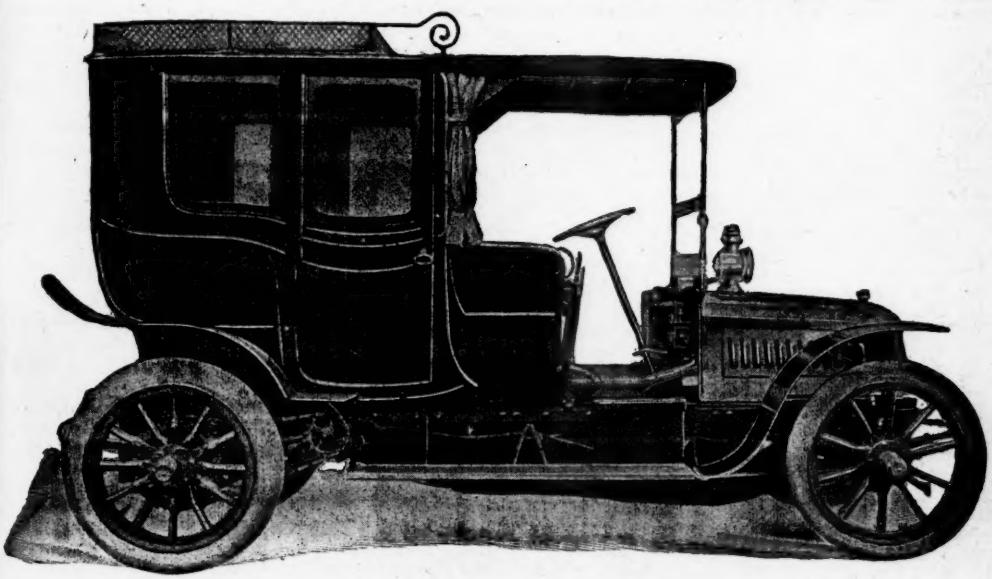

VOITURE DE VILLE COUPÉ LIMOUSINE

Voitures Automobiles

MUES PAR MOTEURS A PÉTROLE

de 10, 15, 18, 24, 35 et 50 chevaux

Voitures de Course
Voitures de Ville
Voitures d'Excursions
et de Grand Tourisme.

VOITURES DE LIVRAISONS EN TOUS GENRES

Envoi Franco du Catalogue illustré.

Collections de feu M. ÉDOUARD CHAPPEY

DEUXIÈME VENTE

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT

ANCIENNES PORCELAINES DE SÈVRES, PATE TENDRE

DE SAXE, DE CHINE, ETC.

Objets de Vitrine — Éventails — Montres — Râpes à tabac — Jades de la Chine

BRONZES, PENDULES, MEUBLES

DU XVIIIe SIÈCLE, DU 1er EMPIRE ET AUTRES

SIÈGES EN TAPISSERIE DU TEMPS DE LOUIS XVI — TAPIS DE LA SAVONNERIE

TAPISSERIES des XVIIe et XVIIIe siècles

VITRINES

GRAVURES des Écoles Française et Anglaise du XVIIIe siècle

ESTAMPES ANCIENNES DE SPORT

GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze, à Paris

Les Lundi 29, Mardi 30 Avril, Mercredi 1er, Jeudi 2 et Vendredi 3 Mai 1907, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS :

Me PAUL CHEVALLIER
10, Rue Grange-Batelière

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6

EXPERTS :

Pour les Objets d'Art :
MM. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges

Pour les Gravures :
MM. PAULME et B. LASQUIN
10, rue Chauchat 12, rue Laffitte

EXPOSITIONS { **Particulière**, le Samedi 27 Avril 1907. **Publique**, le Dimanche 28 Avril 1907. } *de 1 heure 1/2 à 5 heures 1/2.*

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

RELATIONS
entre Londres, Paris et l'Italie
par le Simplon

Trains express quotidiens composés de wagons-lits, voitures à lits-salon, 1re et 2e classes à couloir avec lavabos et water-closets.

ALLER

Départ de Londres.	viâ **Calais**	11^h matin.
	— **Boulogne**	2^h20 soir.
	— **Dieppe**	10^h matin.

		(a)	(b)
Paris	*départ.*	2^h30 soir.	10^h30 soir.
Pontarlier	—	9^h35 —	6^h25 matin.
Milan	*arrivée.*	7^h05 matin.	4^h10 soir.
Gênes	—	10^h35 —	7^h —
Venise	—	midi 05 —	11^h35 —
Rome	—	10^h10 soir.	7^h40 matin.
Naples	—	6^h30 matin.	1^h25 soir.

RETOUR

		(c)	(d)
Naples	*départ.*	3^h soir.	11^h35 soir.
Rome	—	10^h50 —	9^h matin.
Venise	—	9^h30 matin.	5^h30 soir.
Gênes	—	11^h40 —	7^h18 —
Milan	—	3^h20 soir.	11^h15 —
Pontarlier	—	minuit.	7^h28 matin.
Paris	*arrivée.*	6^h45 matin.	1^h50 soir.
Arrivée à Londres.	viâ **Calais**	5^h04 soir.	
	— **Boulogne**	3^h50 —	10^h45 soir.
	— **Dieppe**	7^h —	

(a) Wagons-lits, lits-salon, 1re et 2e classes, Paris-Venise.
(b) — — 1re et 2e cl., Paris-Milan; 1re et 2e cl., Dieppe-Domodossola; 1re et 2e cl., Boulogne-Gênes.
(c) — — 1re et 2e cl., Milan-Paris; 1re et 2e cl., Domodossola-Dieppe.
(d) — — 1re et 2e cl., Venise-Paris; 1re et 2e cl., Gênes-Boulogne.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris.

VENTE au Palais, le 24 avril 1907 : 1er lot : **TERRAIN** à Paris **Rue de TOCQUEVILLE** 398m. M. à prix : 100.000 fr. 2e lot **TERRAIN** et **Constructions Rues de Tocqueville et à l'angle des 2 rues.** 485 mèt. **LEGENDRE** Mise à prix : **125.000** fr. 3e lot : **TERRAIN** et Construc- tions **r. Legendre, 22 BIS** **1.252** mèt. M. à p. **350.000** fr. *Fac. de réunion.* S'ad. à Mes Delasalle, avoué; Nottin, notaire, et Lecouturier, liquidateur judiciaire.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 27 avril 1907, à deux heures, d'**un Immeuble à Paris, 71, RUE DE CLERY** et **34, r. Beauregard.** Revenu net : 12,000 fr. environ; contenance : 217 mètres 50. **Mise à prix : 120.000 francs** (Proximité Boulevard Bonne-Nouvelle). S'adresser à Me Cortot, avoué; Me Maurice Champetier de Ribes, notaire; Mes Second et Tissu, avoués à Versailles.

VENTE au Palais, le 20 avril 1907, 2 heures, en 7 lots, *faculté de réunion* pour les 3e, 4e et 5e lots. — 1° **Maison à Paris, RUE DE SÈVRES, n° 63.** Contce 475m env. Rev. brut env. 22,300 fr. M. à pr. **200.000** fr. **2° 2 Maisons à Cormeilles-en-Parisis**, Gde-Rue n° 55. Contce 665 m. M. à pr. **5.000** fr. — 3° **Maison** même lieu Grande-Rue, n° 53 bis et rue Daguerre. Contce 3.576 mètres env. Mise à prix : **18.000** fr. — 4° **Terrain** même lieu. Contce 1.191 m. M. à p. **5.000** fr. — 5° **Terrain** même lieu. Contce 1.190 m. M. à p. **5.000** francs. — 6° **Terrain** même lieu. Contce 86 m. M. à p. **1.000** fr. — 7° 3 **Parcelles** de **Bois** même lieu. Contce 1.208 m. M. à p. **150** fr. S'adr. à Mes J. Dulud et Aron, avoués, et Michelez, notaire.

Vente au Palais, le 25 avril 1907, à 2 heures. **TERRAIN** à Paris **R. HENRI-MARTIN, 5 BIS** (XVIe ar r.). Contenance 237m43 cent. environ. Mise à prix : **25.000** francs. S'adresser à Mes Dubourg, avoué, et Donon, notaire.

Vente au Palais, le 2 mai 1907, à 2 heures. **TERRAIN** avec constructions légères, contenance 1.350 mètres environ, à Paris, **RUE DES VIGNES, 24** à l'angle de **l'avenue Saint-Philibert.** Mise à prix : **65.334** francs. S'adresser à Mes Boccon-Gibod, Delasalle, Pelletier et Durnerin, avoués, et Duez, administrateur judiciaire.

PROPTÉ rue Desnouettes, 65 (15e). Cce 1.700m. M. à p. : **34.000** fr. Libre de location. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 30 avril 1907. S'ad. à Mes Bourdel et Théret, not. 24, Bd Saint-Denis.

Vente au Palais, le 20 avril 1907, à 2 heures : 1° **Propriété sise à Courbevoie**, route du Havre, 44. Cce 211 m. Mise à prix : **4.000** fr.; 2° **Propriété à Courbevoie**, rue Henri-Regnault, 51. Cce 109 m. Revenu brut env. 725 fr.; Mise à prix : **3.000** fr. 3° **Maison à Courbevoie**, route du Havre, 52. Cce 77 m. Rev. brut env. 280 fr.; M. à prix : **500** fr. 4° **Propriété à Courbevoie**, rue d'Aboukir, 45. Cce 670 m. Rev. brut env. 2.340 fr. M. à p. **8.000** fr. S'adr. à Mes Dulud, avoué à Paris, rue de Louvois, 4, et Me Michelez, notaire.

Vente au Palais, 24 avril 1907. — 3 lots : PROPTé à PARIS **RUE GRANGE-aux-BELLES, 33** Cce 1482 m. Rev. brut 8.000 fr. M. à prix : **100.000** fr. **PROPTÉ PARIS-PASSY rue Louis-David, 14, et rue Cortambert, 21.** Cce 561 m. env. Rev. brut, 5.000 fr. Mise à prix : **60.000** francs. PROPRIÉTÉ A **COURBEVOIE** avenue Marceau, 47. Contce 1.317 m. env. Rev. br. 1.000 fr. M. à p. **10.000** fr. S'adr. Mignon, Hébert, avoués; Nottin, notaire à Paris.

TERRAIN av. Constructions, r. de la Source, 4. Cce 715m97 env. **M. à p. : 75.000f.** Adj. ch. not. 16 avr. 07. Me Dubost, not. 32, r. des Mathurins.

Propriété à Paris Bd DIDEROT, 101, Faub. Saint-Antoine, 274. Cce 483m78. **M. à p. : 40.000f.** Adj. ch. not. Paris, 16 avril. Me Champetier de Ribes, 10, r. Castiglione.

HOTEL R. de Galilée, 34. Cce 264m env. M. à p. : 250.000f. Adj. s. 1 ench. ch. n. 23 avril 1907. Mes Ader et Cocteau, n., 242, Bd St-Germain, dép. ench.

DOMAINE de la Bretonnière à Chailly-en-Brie (S.-et-M.). Cce 56h62a33c. **M. à p. : 80.000f.** A adj. s. 1 ench. ch. n. Paris, 23 avril. S'adr. à MMes Ader et L. Baudrier, n. à Paris, 68, Chée d'Antin.

VILLE DE PARIS

A adjer sr ench. Ch. des Not. Paris, le 30 avril 1907. **5 TERRAINS rues de Prague et Emilio-Castelar** (2e, 3e, 5e, 6e *et* 7e *lots de l'ilot n° 2* de l'ancien Hôpital Trousseau). Sces 351m. 319m. 319m. 490m et 352m. M. à p. **110** f. **130** f. et **140** f. le m. **TERRAIN ANGLE rues Frémicourt et Javel.** Sce 128m80. M. à p. **160** f. le m. S'ad. aux not : Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, rue des Pyramides, et Delorme, r. Auber, 11, *dép. de l'ench.*

DOMAINE de Provémont (Eure) pr. **Gisors Château** et dépces. **Ferme** louée 10 000f net. Cce 164 h. M. à p. **300.000f.** Adj. ch. not. Paris, 23 avril. Me Ader, not. 226, boul. St-Germain.

Maison à Paris Bd ORNANO, 51 angle r. Duhesme et Championnet. R. b. 23642 f. M. à p. **240.000** f. A adj. s. 1 ench. Ch. not. 23 avril. Me Benoist, not. 38, rue de Bondy.

DÉMÉNAGEMENTS BEDEL & Cie TÉLÉPHONE 259-24 18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

4.000 km. } CONCOURS DE LA ROUE

6.000 km. } COUPE DU MATIN

SUCCÈS DU

PNEU CUIR VULCAN

PREMIERS PRIX

P. BUCHILLET & Cie, 47, rue St-Ferdinand, PARIS

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 6 AVRIL 1907

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Le nouvel incident marocain. — Le commerce extérieur de la France pendant les deux premiers mois de l'année 1907. — Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant les deux premiers mois de l'année 1907. — Les Philippines sous la domination américaine. — La nouvelle législation sur les Conseils de prud'hommes. — Lettre de Suisse : Banque nationale suisse; le commerce suisse en 1906; traité de commerce avec la Serbie; universités suisses et féminisme; le rachat des chemins de fer et ses inconvénients; l'absinthe. — Les opérations de la Banque de France pendant l'année 1906. — L'impôt sur le revenu et les Chambres de commerce. — Correspondance : l'agitation contre l'*income-tax* en Angleterre; l'anarchie postale. — Revue économique : le produit de l'octroi de Paris pour le mois de mars 1907; Chambre de compensation des banquiers de Paris : mouvement général des opérations du mois de mars 1907; les chemins de fer de l'Europe au 1er janvier 1906; la production des vins en 1906. — Nouvelles d'outre-mer : Sierra-Leone. — Bulletin bibliographique.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Conseils généraux sur le placement d'une fortune. — Marché anglais, chemins de fer anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois et autrichiennes diverses. — Obligations des chemins de fer de Santa-Fé. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des Voitures; Métropolitain. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères : la période d'observation; Mines d'or du Transvaal; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Assurances; Cours des changes. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus, du Canal de Suez, des chemins de fer de Porto-Rico, des chemins de fer français et étrangers. — Rapports : Compagnie Centrale d'Éclairage par le Gaz; le Nickel; Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.

BUREAUX : RUE BERGÈRE, 35, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

LA SEULE BICYCLETTE
RÉALISANT UN PROGRÈS

La Paris-Brest

DE LA SOCIÉTÉ " LA FRANÇAISE "

Marque DIAMANT avec le nouveau Pédalier à roulements rationnels

16, Avenue de la Grande-Armée — TÉLÉPHONE : 523.58
6bis, Rue du 4-Septembre - TÉLÉPHONE : 304.66

VALS

Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte
Dominique, Désirée, Magdeleine, Rigolette, Impératrice. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).
Il est indispensable de bien désigner la source.

HUILES FINES DE TABLE
MAISON CHARLES
8, rue des Saussaies, PARIS, téléphone, 227.21
Fournisseur depuis 1890
du CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE

Huile fine de table, supérieure, le kilo. .	2.60
Huile fine de table, — . .	2.30
Huile pour la table, — 1.60 et	1.80
Savon noir en pâte, le kilo.	0.45

VIN DE G. SÉGUIN
TONIQUE. RECONSTITUANT. FEBRIFUGE.
Phcie SEGUIN 165 R. St-HONORÉ PARIS

LES CAPSULES D'APIOL DES Drs JORET & HOMOLLE
PRÉVIENNENT les MALAISES PÉRIODIQUES des DAMES & des JEUNES FILLES
Le Flacon : 4f50 *franco*. - Phie SEGUIN, 165, R. St-Honoré, Paris

Guérison Radicale de l'
INSOMNIE
et de ses Conséquences mortelles PAR LE "Dormital"
Huit heures de SOMMEIL normal, sans réveil douloureux et pénible.
60 Nuits assurées pour sans aucun danger
avec une seule Boîte de "Dormital", sans opium, ni morphine, ni codéine, ni chloral, ni aucun somnifère.
UNIQUE MOYEN DE GUÉRIR LES MORPHINOMANES
Notice Gratuite. — Directeur de la Pharmacie
6, Rue Feydeau, Paris. — *TÉLÉPH.* 220.95

EAU DE LECHELLE
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS de SANG, HÉMORRHAGIES INTESTINALES, DYSSENTERIES, etc. — Flacon 5 fr. Franco.
PARIS - Phie SÉGUIN, *165, Rue St-Honoré.*

Pour avoir une BELLE POITRINE
prenez les PILULES ORIENTALES qui, en deux mois, effacent les saillies osseuses des épaules, développent, raffermissent, reconstituent les Seins en donnant au Buste un gracieux embonpoint.
Approuvées par les célébrités médicales, *bienfaisantes pour la Santé*, elles conviennent aux tempéraments les plus délicats. — Traitement facile, Résultat durable. — Renommée universelle.
Le Flacon avec Notice, 6f35;
Envoi discret et franco (contre remboursement 0f15 en plus). — Ecrire à M. J. RATIÉ, Pharmacien, 5, B-M, Passage Verdeau, PARIS, 9e.
Dépôts : *Bruxelles*, Phie St-Michel ; *Genève*, Drogrie Cartier & Jorin

PATE ÉPILATOIRE DUSSER
Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr. ; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le PILIVORE — DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SERVICES LES PLUS DIRECTS

entre

Paris, Wiesbaden, Francfort-sur-Mein et Coblence

PARIS-WIESBADEN-FRANCFORT-SUR-MEIN

a. — *Viâ Metz-Mayence.*

Aller.		1re, 2e classe *	1re, 2e classe **
Paris-Est	dép.	8.25 matin.	8.37 soir.
Metz	arr.	3.42 soir.	5.06 matin.
	dép.	3.52 »	5.16 »
Wiesbaden	arr.	9.10 »	10.40 »
Francfort-sur-Mein	arr.	9.31 »	11.10 »

Retour.		1re, 2e classe *	1re, 2e, 3e classe **
Francfort-sur-Mein	dép.	7.02 matin.	8.12 soir.
Wiesbaden	dép.	7.07 »	8.20 »
Metz	arr.	Midi 28 »	1.46 matin.
	dép.	Midi 38 »	2.00 »
Paris-Est	arr.	6.19 »	8.40 »

* Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Mein. — ** Voitures directes de 1re et 2e classe et Wagons-Lits entre Paris et Francfort-sur-Mein ; voiture directe de 1re et 2e classe entre Paris et Wiesbaden.

Durée du trajet : 12 heures environ.

b. — *Viâ Avricourt-Carlsruhe.*

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-Mein en 11 heures 1/2.

		Orient-Express.	Carlsbad-Express. 13 juin-27 septembre ***.
Paris-Est	dép.	7.30 soir.	7.32 soir.
Carlsruhe	arr.	5.02 matin.	5.55 matin.
		Train express.	*Train express.*
	dép.	5.15 matin.	6.55 matin.
Francfort-sur-Mein.	arr.	7.45 »	9.26 »

		Train express. ***	
Francfort-sur-Mein.	dép.	8.10 soir	
Carlsruhe	arr.	*** 10.29 »	
		Carlsbad-Express. 15 juin-29 septembre	Orient-Express
	dép.	10.42 soir.	11.02 soir.
Paris-Est	arr.	7.27 matin.	7.33 matin.

*** Un wagon-lits circule directement dans ce train entre Paris et Francfort-sur-Mein. — Le supplément à payer est de 21 fr. 10 pour le trajet simple de Paris à Francfort-sur-Mein.

Dans les trains d'Orient et Carlsbad-Express, le nombre des places est limité, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ces trains doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris (Est) et Carlsruhe.

c. — *Paris, Coblence et Ems par Metz-Trèves ou par Longwy-Luxembourg.*

		VIA LUXEMBOURG			VIA METZ	
		1re, 2e, 3e classe.	1re, 2e, 3e classe.	1re, 2e, 3e classe.	1re, 2e classe. Voitures directes ParisMetz	1re, 2e cl. Wagons-Lits et voiture directe ParisMetz
Paris-Est	dép.	8.15 m.	Midi 45.	9.45 s.	8.25 m.	8.37 s.
Trèves	arr.	5.45 s.	11.06 s.	8.11 m.	5.58 s.	8.24 m.
	dép.	6.07 »	11.39 »	8.31 »	6.07 »	8.31 »
Coblence	arr.	8.00 »	2.25 m.	10.25 »	8.00 »	10.25 »
Ems	arr.	8.55 »	»	11.03 »	8.55 »	11.03 »

		VIA LUXEMBOURG		VIA METZ		
		1re, 2e, 3e classe.	1re, 2e, 3e classe.	1re, 2e classe. Voitures directes MetzParis	1re, 2e, 3e classe.	1re 2e 3e cl. Wagons-Lits et voiture directe. MetzParis
Ems	dép.	8.04 m.	10.18 m.	7.58 m.	10.18 m.	7.56 s.
Coblence	dép.	8.47 »	11.14 »	8.38 »	11.05 »	8.43 »
Trèves	arr.	11.23 »	2.27 s.	10.31 »	1.01 s.	10.39 »
	dép.	11.40 »	2.48 »	10.36 »	1.12 »	10.53 »
Paris-Est	arr.	6.28 s.	11.30 »	6.19 s.	10.52 »	8.40 m.

* Durée du trajet de 10 h. 1/2 à 13 heures pour Coblence et 11 h. 1/2 à 14 heures pour Ems.

ÉMILE-PAUL, 100, Rue du Faubourg Saint-Honoré, PARIS, VIIIe.

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le Duc de Nemours

Un volume in-8° (13×20), orné d'une héliogravure. . . . . **5** fr.

En écrivant la vie du duc de Nemours, avec une netteté, une indépendance de jugement, un contrôle exact des faits qui rappellent la manière de nos historiens de carrière, M. René Bazin n'a pu oublier qu'il était le romancier que l'on sait, merveilleusement doué pour la peinture de la vie, et il a mis dans ce portrait d'un prince français le meilleur de son art et de son cœur.

Le duc de Nemours, souhaité pour roi par les Grecs en 1825, élu roi par le Congrès national de Belgique en 1831, désigné plus tard par les Chambres françaises comme régent éventuel du royaume, et qui n'a été ni roi de Grèce, ni roi des Belges, ni régent de France, mais simplement un soldat loyal et brave, un chef illustre de l'armée d'Afrique, préoccupé avant tout et jusque dans l'exil de la grandeur de la Patrie, était un personnage digne d'être ainsi raconté. Peu de princes régnants ont fait preuve d'un esprit et d'un cœur plus loyal, d'un sentiment plus juste de l'autorité, et il n'est pas jusqu'à son extraordinaire ressemblance avec Henri IV qui n'ait contribué à en faire un personnage sympathique, devant lequel les émeutiers de 1848, envahissant les Tuileries, se découvraient encore en criant : « Vive Nemours! »

VICOMTE DE REISET

Les Reines de l'Émigration

Louise d'Esparbès

Comtesse de Polastron

Un volume in-8° (13×20), orné d'une héliogravure. . . . . **5** fr.

Parmi le gracieux essaim de jeunes femmes que Marie-Antoinette avait groupées autour d'elle, il en était une dont la physionomie séduisante nous apparait auréolée d'un charme tendre qui la distingue entre toutes : c'est Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron, qui fut la favorite du comte d'Artois et dont la séduction fut assez puissante pour enchaîner, durant vingt années, un prince inconstant et volage, et s'imposer pour toujours à son fidèle souvenir.

Le vicomte de Reiset, dont les travaux importants sur la Restauration ont obtenu un succès si légitime, était désigné d'une façon toute spéciale pour cette étude sur l'amie des derniers Bourbons. Il évoque avec émotion et avec grâce, d'une plume alerte et facile, les douloureuses étapes de l'émigration et les jours heureux de Trianon et de Versailles, en nous initiant aux débuts de la liaison royale.

Les Reines de l'Émigration comprendront deux volumes, et cette première partie, consacrée à Mme de Polastron, sera prochainement suivie d'un second tome qui contiendra l'histoire de Mme de Balbi, la toute-puissante favorite du comte de Provence.

ALAIN MORSANG

Le Lierre

ROMAN

Un volume in-18 jésus. Prix. . . . . **3** fr. **50**

Par son image sinueuse, par le symbole qu'on y perçoit, ce titre évoque tout le roman qu'il orne comme d'un frontispice mélancolique.

C'est en effet l'histoire très simple de deux êtres qui vivent l'un par l'autre, l'un pour l'autre, et que pourtant la vie sépare brutalement en les faisant souffrir.

Le drame est bref : il va d'un printemps parisien aux premières feuilles jaunes de l'automne; il marie, dans ses personnages, le printemps d'une femme très jeune au déclin d'un homme très bon; et ces quelques jours trop rapides sont pour le héros vieillissant comme un résumé de sa vie, un songe où sa jeunesse, avant de disparaître, s'exalte une dernière fois en une floraison amère et parfumée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven)

PAR LA GARE SAINT-LAZARE

***SERVICES RAPIDES** de jour et de nuit tous les jours* **(Dimanches et Fêtes compris)** *et toute l'année*

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

PRIX DES BILLETS

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1re CLASSE.	**48 25**
2e CLASSE.	**35 »**
3e CLASSE.	**23 25**

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois:

1re CLASSE.	**82 75**
2e CLASSE.	**58 75**
3e CLASSE.	**41 50**

Départs de Paris-St-Lazare.		10 h. 20 m.	9 h. 30 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge.	7 h. soir	7 h. 30 mat.
	Victoria.	7 h. soir	7 h. 30 mat.

Départs de Londres	London-Bridge .	10 h. matin	9 h. 10 soir
	Victoria.	10 h. matin	
Arrivées à Paris-St-Lazare.		6 h. 40 soir	7 h. 05 mat.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et *vice versa* comportent des voitures de première et de deuxième classes à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de première classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie FRANCO, sur demande affranchie, un Bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, qui dessert les stations balnéaires et thermales de la Normandie et de la Bretagne, fait délivrer jusqu'au 31 octobre par ses gares de Paris, les billets ci-après qui comportent jusqu'à 50 0/0 de réduction sur les prix du tarif ordinaire.

1° Bains de Mer

Billets valables suivant la distance, 3, 4, 10 ou 33 jours, ces derniers peuvent être prolongés une ou deux fois de 30 jours, moyennant supplément et donnent le droit de s'arrêter pendant 48 heures à l'aller et au retour à une gare au choix de l'itinéraire choisi.

2° Voyages Circulaires

Billets valables un mois, 10 itinéraires différents permettant de visiter les points les plus intéressants de la Normandie, de la Bretagne et de l'Ile de Jersey.

Les prix de ces billets varient entre **50** francs et **115** francs en 1re classe et entre **40** francs et **100** francs en 2e classe.

Pour plus de renseignements consulter le **Livret Guide** illustré du réseau de l'Ouest, vendu **0** fr. **30** c. dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Librairie Académique. — PERRIN et Cie, Éditeurs
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (6e ARR.)

VIENNENT DE PARAITRE

PIERRE DE VAISSIÈRE

Lettres d'Aristocrates

La Révolution racontée par des Correspondances privées
(1789-1793)

Un beau volume in-8 de 650 pages, avec portraits. . . . . **7** fr. **50**
12 exemplaires sur Hollande à **20** fr.

DU MÊME AUTEUR :
Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France. 1 vol. in-8. 3e édit. **7** fr. **50**

MÉMOIRES ET SOUVENIRS SUR LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE
publiés avec des documents inédits par
G. LENOTRE

2e volume

Les Fils de Philippe-Égalité

PENDANT LA TERREUR

TRANSLATION DE PHILIPPE-ÉGALITÉ (JOURNAL DU DUC DE CHARTRES, 1790-1791) — RÉCIT DU DUC DE MONTPENSIER (MA CAPTIVITÉ DE 43 MOIS) — LA DÉPORTATION

Un volume in-16 jésus, avec gravures. . . . . **3** fr. **50**

Déjà paru dans cette Collection :
Les Massacres de Septembre. 11e édition. 1 vol. . . . . **3** fr. **50**

MARCEL POILAY

Souvenirs
d'un Engagé volontaire
BELFORT (1870-1871)
Préface de Maurice BARRÈS, de l'Académie française

Un volume in-16. . . . . **3** fr. **50**

COMTE A. DE SAINT-AULAIRE

Le Secret d'un Conspirateur

Un volume in-16. . . . . **3** fr. **50**

ALBERT REGGIO

L'ITALIE
INTELLECTUELLE ET LITTÉRAIRE
AU DEBUT DU XXe SIÈCLE

Étude critique précédée d'une Introduction sur le rôle de la critique psychologique

Un volume in-16. Prix. . . . . **3** fr. **50**

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine, PARIS.

NOUVEAUTÉS

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

Dirigée par le Dr GUSTAVE LE BON

Docteur HÉRICOURT

L'Hygiène Moderne

Sous une forme toute nouvelle, et qui n'a rien de commun avec les traités d'hygiène classiques, **L'HYGIÈNE MODERNE** du docteur J. HÉRICOURT présente aux lecteurs du grand public un ensemble d'idées générales capables de les guider avec sûreté pour la solution de tous les problèmes concernant la conservation et la protection de leur santé.

L'Hygiène moderne a ainsi sa place marquée dans toutes les familles, et dans toutes les bibliothèques.

Un volume in-18. — Prix. . . . . **3** fr. **50**

Général HARDÿ DE PÉRINI

Turenne et Condé

1626-1675

Édition spéciale à l'usage des Bibliothèques militaires

En un seul volume, contenant 130 figures, sont réunis les exploits de ces deux grands capitaines.

Prix . . . . . **3** fr. **50**

Frédéric MAUZENS

Le Coffre-Fort vivant

ROMAN

Grands et petits, tous peuvent le lire, et les étrangers eux-mêmes le goûtent au point qu'à peine paru on le traduit en plusieurs langues.

Un volume in-18. — Prix. . . . . **3** fr. **50**

LES MEILLEURS AUTEURS CLASSIQUES

Français et Étrangers

*Collection in-18 jésus, à 95 centimes le volume broché. Cartonné toile, **1 fr. 75***

Brantôme.

DAMES GALANTES..... 1 vol.

Molière.

THÉATRE..... Tomes 2 et 3.

L'ouvrage sera complet en quatre volumes.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

FERDINAND BRUNETIÈRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ÉTUDES CRITIQUES
SUR L'HISTOIRE DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

HUITIÈME SÉRIE

UNE NOUVELLE ÉDITION DE MONTAIGNE. — LA MALADIE DU BURLESQUE. — LES ÉPOQUES DE LA COMÉDIE DE MOLIÈRE. — L'ÉLOQUENCE DE BOURDALOUE. — L'ORIENT DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. — LES TRANSFORMATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE. — JOSEPH DE MAISTRE ET SON LIVRE DU « PAPE ».

Un volume in-16, broché. . . . . **3 fr. 50**

CETTE 8e série d'*Etudes critiques* avait été préparée pour l'impression par Ferdinand Brunetière dans les dernières semaines de sa vie, et la mort lui en a fait littéralement tomber les épreuves des mains.

Pour la variété des sujets, l'étendue du savoir, la richesse des aperçus, la vigueur de la pensée et l'originalité de la méthode, ce nouveau recueil sera sans doute jugé au moins égal, et peut-être supérieur aux précédents.

On sera particulièrement heureux d'y trouver sur des écrivains tels que Montaigne, Bourdaloue ou Joseph de Maistre, que F. Brunetière n'avait encore, dans ses livres, jamais abordés de front, son opinion motivée. Et l'on déplorera que cette œuvre critique, la première sans contredit de notre temps, ait été, avant l'heure, si brutalement interrompue par la mort.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Études critiques sur l'Histoire de la Littérature française. — Séries 1 à 7 :

(*Ouvrage couronné par l'Académie française*).

1re SÉRIE : La littérature française au moyen âge. — Pascal. — Molière. — Racine. — Voltaire. — La littérature française sous le premier Empire. — Le naturalisme au XVIIe siècle. *6e édition*. . . . . 1 vol.

2e SÉRIE : Les Précieuses. — Bossuet et Fénelon. — Massillon. — Marivaux. — La direction de la librairie sous Malesherbes. — Galliani. — Diderot. — Le théâtre de la Révolution. *6e édition*. . . . . 1 vol.

3e SÉRIE : Descartes. — Pascal. — Le Sage. — Marivaux. — Prévost. — Voltaire et Rousseau, — Classiques et romantiques. *5e édition*. . . . . 1 vol.

4e SÉRIE : Alexandre Hardy. — Le Roman français au XVIIe siècle. — Pascal. — Jansénistes et Cartésiens. — La philosophie de Molière. — Montesquieu. — Voltaire. — Les Romans de Mme de Staël. *4e édition*. 1 vol.

5e SÉRIE : La réforme de Malherbe et l'évolution des genres. — La philosophie de Bossuet. — La critique de Bayle. — La formation de l'idée de progrès. — Le caractère essentiel de la littérature française. *4e édition*. . . . . 1 vol.

6e SÉRIE : La doctrine évolutive et l'histoire de la littérature. — Les fabliaux du moyen âge et l'origine des contes. — Un précurseur de la pléiade : Maurice Scède. — Corneille. — L'esthétique de Boileau. — Bossuet. — Les mémoires d'un homme heureux. — Classique ou romantique ? André Chénier. — Le cosmopolitisme et la littérature nationale. *2e édition*. . . . . 1 vol.

7e SÉRIE : Un épisode de la vie de Ronsard. — Vaugelas et la théorie de l'usage. — Jean de la Fontaine, — La langue de Molière. — La Bibliothèque de Bossuet. — L'évolution d'un genre. — La tragédie d'évolution d'un poète. — Victor Hugo. — La littérature européenne au XIXe siècle. — Appendice. *2e édition*. . . . . 1 vol.

L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature. Tome Ier. Évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. *4e édit.* 1 vol.

L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle. *4e édition*. . . . . 2 vol.

Les Époques du théâtre français (1686-1850), conférences de l'Odéon. *6e édition*. . . 1 vol.

Victor Hugo. Leçons faites par les élèves de l'École normale supérieure, avec une préface, par M. Brunetière. . . . . 2 vol.

Chaque volume in-16, broché. . . . . **3 fr. 50**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

JULES LEMAITRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Jean-Jacques Rousseau

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

W. MEYER-FÖRSTER

Le Baron de Heidenstamm

Roman

Traduit de l'allemand par MAURICE RÉMON et WILHELM BAUER

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

GUSTAVE AMIOT

Femme de Peintre

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

STENDHAL

Correspondance inédite

Précédée d'une introduction par Prosper MÉRIMÉE

TOMES I et II

Chaque volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

SOUS LOUIS-PHILIPPE, LES DANDYS, par **Jacques Boulenger**, avec une préface de Marcel Boulenger.

Dans une délicieuse préface, M. Marcel Boulenger présente au public le premier livre de son frère, ouvrage d'un érudit qui est en même temps un écrivain charmant. Tour à tour, *Georges Brummel esq.*, *le comte d'Orsay*, « *Milord Arsouille* », *Eugène Süe* revivent à nos yeux dans le détail de leur existence et de leur costume. Dans cette série d'études, la plus pittoresque est peut-être *Au Café de Paris*. Nous avons vraiment l'impression d'assister à un de ces soupers étincelants où le docteur Véron, directeur de l'Opéra, traitait à sa table Malitourne, Roger de Beauvoir, Alfred de Musset, et où l'on gaspillait sans compter l'or et l'esprit. Ce livre, où abondent les anecdotes, est plus intéressant que bien des romans et surtout mieux écrit.

LA MADELEINE AMOUREUSE, par **Maurice de Waleffe**.

L'auteur nous prévient, en quelques lignes, de ses intentions : « L'Histoire est presque muette sur la Madeleine, sur l'amoureuse qui, en affirmant la première que le Christ était ressuscité, a créé le christianisme et changé la destinée du monde. Là où l'Histoire manque, commence l'art du romancier. Comme Cuvier, avec quelques ossements, reconstituait un animal disparu, ainsi avec deux lignes dans l'Évangile et trois lignes dans le Talmud, j'ai essayé de reconstituer Marie de Magdala ». L'œuvre est curieuse : elle offusquera peut-être certains lecteurs; mais il faut reconnaître que ce « roman juif » ne manque ni de grandeur ni de beauté.

L'INVASION DE 1910, par **William Le Queux**.

Voici la traduction d'un ouvrage qui, paru en Angleterre dans le *Daily Mail*, valut à son auteur des lettres flatteuses du roi Édouard, du maréchal Roberts, de politiciens, amiraux et hommes de guerre notoires. On sait l'intérêt passionné des Anglais pour toutes les discussions qui traitent de leurs moyens de défense, de leurs chances d'être envahis. L'auteur, en cette descente des Allemands en Angleterre, a prétendu montrer la vulnérabilité de son île, et secouer la torpeur de ses compatriotes, trop sûrs, selon lui, de l'impunité. Comme document sur l'opinion moyenne en Angleterre, il vaut qu'on le lise.

LA MUSIQUE, par **Jules Combarieu**.

Dans cette bibliothèque de philosophie scientifique que les travaux de Poincaré, Dastre, Le Dantec, etc., ont illustrée, paraît aujourd'hui une étude sur la Musique, ses lois, son évolution. A parcourir les principaux chapitres de ce livre, on se rend compte que l'auteur n'a pas écourté son sujet et qu'il se fait une idée plutôt ample de la musique et de ses relations avec l'univers.

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE, par **Félix Le Dantec**.

« Entraîné par l'enchaînement logique des choses, j'ai étudié depuis dix ans des questions si nombreuses et si diverses que je crois utile, pour moi-même et pour le public qui a bien voulu me suivre dans mes déductions, de m'arrêter un instant et de reprendre haleine en jetant un coup d'œil en arrière. » On devine tout l'intérêt de ce résumé, de cette vue générale sur la Biologie. La première partie du volume est consacrée aux méthodes; la seconde, aux faits qui illustrent ces méthodes. Les principales conclusions consistent à rapprocher de la méthode des sciences naturelles, la méthode pathologique de la Biologie.

FEMME DE PEINTRE, par **Gustave Amiot**.

La vie n'est pas gaie pour certaines femmes d'artistes : elles paient cher le triste privilège d'avoir épousé un homme supérieur. Celle dont M. Gustave Amiot nous raconte l'histoire peut être considérée comme malheureuse entre toutes, et peu de misères lui sont épargnées; du moins son mari lui revient-il au dénouement, quand on commençait à désespérer. Sera-t-il désormais fidèle? Ce n'est pas sûr. Mais la malheureuse femme n'essaiera plus de secouer son servage : elle se résignera, sans révolte, à être la mère de ce grand enfant qui la trompe, mais ne peut se passer d'elle.

MÉMOIRES SUR LOUIS XVII. Introduction et notes de Maurice Vitrac et d'Arnould Galopin, avec une préface de Jules Lemaître.

M. Jules Lemaître nous dit que « les mémorialistes » de tous les temps « faisaient du journalisme sans le savoir ». C'étaient des échotiers qui ne publiaient pas leurs échos; et le journal d'un homme, c'est toujours un peu le journal d'une époque. Les *Mémoires d'Eckard* et les *Souvenirs sur Naundorff* forment un délicieux volume où la réalité historique est curieuse comme les inventions d'un roman.

LA FEMME ITALIENNE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE, par **E. Rodocanachi**.

« La femme, nous dit l'auteur dans la préface de ce bel ouvrage, fut l'inspiratrice charmante et un peu la créatrice de la Renaissance italienne. Aussi convient-il d'étudier la formation de son âme, le développement de son intelligence, sa sphère d'entendement, son rôle dans la famille, dans la maison et dans la société, ses moyens de plaire et la façon dont elle entendait l'amour qui fut toujours la grande occupation des femmes, pour bien pénétrer l'esprit de cette époque et en goûter le charme. » Admirable sujet! M. E. Rodocanachi l'a excellemment traité avec une érudite précision qui, volontiers, s'attarde aux détails pittoresques et aux anecdotes. Et c'est un véritable et précieux musée que l'illustration de cet ouvrage.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* **2** *fr.* **50** *c.*

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD.